This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 2044 019 843 622

BP332.5 (5)

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

FROM THE FUND OF
CHARLES MINOT
CLASS OF 1828

REVUE

DE

BIBLIOGRAPHIE

ANALYTIQUE.

IMPRIMERIE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ,
RUE SAINT-LOUIS, 46, AU MARAIS.

REVUE

DE

BIBLIOGRAPHIE

ANALYTIQUE,

OU

COMPTE RENDU DES OUVRAGES SCIENTIFIQUES
ET DE HAUTE LITTÉRATURE,
PUBLIÉS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER;

Paraissant tous les mois.

PAR MM. MILLER ET AUBENAS.

ANNÉE 1844.

TOME CINQUIÈME.

ON S'ABONNE A PARIS :

AU BUREAU, rue de Richelieu, 58.
Chez BENJAMIN DUPRAT et Ce, rue du Cloître-Saint-Benoît, 7;

ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DE PARIS
ET DES DÉPARTEMENS.

1844.

BP 332.5 (5)

HARVARD COLLEGE
MAY 28 1920
LIBRARY

Minot fund.

9430
55-33
3-2

REVUE

DE

BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE.

JANVIER.

THÉOLOGIE.

Démonstrations évangéliques de Tertullien, Origène, etc... traduites, pour la plupart, des diverses langues dans lesquelles elles avaient été écrites, reproduites intégralement, non par extraits, annotées et publiées par l'abbé M *, éditeur des cours complets. Tomes VIII, IX, X et XI. — Petit-Montrouge, 1843. In-4°.**

Les auteurs dont les ouvrages forment le tome huitième de cette riche collection sont au nombre de six. Nous trouvons en tête les deux poëmes de Louis Racine, la Religion et la Grâce; viennent ensuite les discours et les pensées de Massillon, et deux ouvrages de Ditton, né en 1675 à Salisbury; l'un est intitulé : La vérité de la religion chrétienne démontrée par la résurrection de Jésus-Christ; l'autre est une dissertation où l'auteur examine si la pensée et la réflexion peuvent être le pur résultat de la matière et du mouvement, et où l'on parle aussi de la nature de Dieu, de l'âme humaine et de l'univers en général, pour servir de supplément à la démonstration de la religion chrétienne. Derham, qui suit immédiatement, naquit en 1657 à Stowton, près de Worcester, et fut recteur d'Upminster, dans le comté d'Essex, et cha-

noine de Windsor. M. l'abbé Migne a reproduit sa Théologie astronomique, ou Démonstration de l'existence et des attributs de Dieu par l'examen et la description des cieux. D'Aguesseau a aussi contribué, pour sa part, à la rédaction de ce volume, car nous y trouvons ses Lettres sur Dieu et la religion, des Fragmens sur l'Église et les deux puissances, et ses Réflexions diverses sur Jésus-Christ, ou Caractères divins de Jésus-Christ dans sa doctrine et dans ses œuvres. Le volume se termine par l'Anti-Lucrèce du cardinal de Polignac, traduit en français par J. P. de Bougainville, l'ancien secrétaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Tome IX. Les auteurs et ouvrages contenus dans ce volume sont : Saurin, Sermons; Buffier, Exposition des preuves les plus sensibles de la véritable religion; Warburton, Dissertation sur l'union de la religion, de la morale et de la politique; Tournemine, Lettre sur l'immortalité de l'âme et les sources de l'incrédulité; Bentley, Réfutation de l'athéisme; Littleton, la Religion chrétienne démontrée par la conversion et l'apostolat de saint Paul; Fabricius, Théologie de l'eau, ou Essai sur la bonté, la sagesse et la puissance de Dieu manifestées dans la création de l'eau; Addison, de la Religion chrétienne; De Bernis, la Religion vengée, poëme en dix chants; J. J. Rousseau, Apologie de la Religion chrétienne; Seed, deux Discours sur l'excellence intrinsèque des saintes Écritures.

Tome X. Para du Phanjas, les Principes de la saine philosophie conciliés avec ceux de la religion, ou la Philosophie de la religion; Stanislas Ier, le Philosophe chrétien; Turgot, Discours sur les avantages que l'établissement du christianisme a procurés au genre humain, et sur les progrès successifs de l'esprit humain; Statler, Démonstration évangélique, ou Certitude de la religion révélée par Jésus-Christ, démontrée d'après une méthode suivie, et par des preuves incontestables, contre les déistes, contre tous les philosophes anti-chrétiens anciens et modernes, contre les Juifs et les Mahométans; West, Observations sur l'histoire et sur les preuves de la ré-

surrection de Jésus-Christ; Beauzée, Exposition abrégée des preuves historiques de la religion chrétienne.

Tome XI. Bergier, la Certitude des preuves du christianisme, ou Réfutation de l'Examen critique des apologistes de la religion chrétienne; Réponse aux conseils raisonnables; Gerdil, Exposition abrégée des caractères de la vaie religion, pour servir d'introduction à la doctrine chrétienne, Exposition des caractères de la vraie religion; Thomas, réflexions philosophiques et littéraires sur le poëme de la Religion naturelle; Bonnet, Recherches philosophiques sur les preuves du christianisme; Crillon, Mémoires philosophiques du baron de....., ou l'Adepte du philosophisme ramené à la religion catholique par gradation, et au moyen d'argumens et de preuves sans réplique; Euler, Lettres à une princesse d'Allemagne sur divers sujets de physique et de philosophie; Défense de la révélation contre l'objection des esprits forts; Delamarre, la Foi justifiée de tout reproche de contradiction avec la raison, et l'incrédulité convaincue d'être en contradiction avec la raison dans ses raisonnemens contre la révélation, avec une analyse de la foi; Caraccioli, le Langage de la religion, la Religion de l'honnête homme; Jennings, de l'Évidence de la religion chrétienne.

Sancti Joannis Chrysostomi archiepiscopi Constantinopolitani opera omnia, etc... Tomus decimus tertius et ultimus. — Petit-Montrouge, 1843. In-4° de 416 col.

Ce volume complète la grande édition des œuvres de saint Jean Chrysostome, dont nous avons déjà parlé à nos lecteurs; on trouve en tête quelques discours faussement attribués au saint patriarche de Constantinople, la réunion des témoignages des anciens sur ses ouvrages, deux catalogues de ses écrits selon l'ordre suivi dans les éditions de Morel et de Savile, et une table alphabétique des matières contenues dans les œuvres complètes. Nous ne savons si M. Migne a renoncé à son projet de publier le texte grec; dans tous les cas, il aura toujours rendu un grand service à la littérature théologique

en mettant ainsi à la portée de tout le monde le plus éloquent des pères grecs.

Origines et raison de la liturgie catholique en forme de dictionnaire, ou Notions historiques, etc... suivies d'un Traité de liturgie arménienne, traduit en français sur le texte italien du père Gabriel Avedichian, par l'abbé J. B. E. Pascal, publiées par M. l'abbé M *. — Petit-Montrouge, 1844. In-4° de 1304 colonnes.**

Le Dictionnaire de théologie de Bergier a servi de modèle à l'ouvrage que nous avons sous les yeux, et qui est indispensable à tout théologien. Ce volume renferme des notions historiques et descriptives sur les rites et le cérémonial de l'office divin, les sacremens, les fêtes, la hiérarchie, les édifices, vases et ornemens sacrés, et en général sur le culte chrétien, tant en Orient qu'en Occident, avec un grand nombre de notes, sous le titre de variétés, à la fin des articles. L'auteur donne d'abord l'origine du mot, présente celle de la chose, et descend avec les siècles, autant qu'il est possible, jusqu'à l'état présent. Pour se borner à son sujet, il devait omettre tout ce qui a rapport au dogme et à la morale, à la jurisprudence canonique, à l'histoire de l'Église proprement dite, et néanmoins beaucoup de termes qui appartiennent à chacune des branches de la science théologique se rattachent aux connaissances liturgiques. Le but principal de cet ouvrage était la recherche des origines; tout le reste vient en seconde ligne. Les anciennes liturgies y apparaissent avec leurs diverses phases. La liturgie romaine y occupe néanmoins la plus large place. La liturgie arménienne, quant à l'ordre du saint sacrifice, y est insérée en entier, d'après la traduction italienne qui en a été récemment publiée par Gabriel Avedichian, méchitariste de Saint-Lazare, à Venise. Elle accompagne l'ouvrage en forme d'appendice. En tête, on trouve un catalogue biographique des principaux auteurs consultés pour la composition de cet ouvrage, qui renferme une foule de notions curieuses et qu'on trouverait bien diffi-

cilement ailleurs. Ce volume n'est pas un des moins curieux de la précieuse collection de M. l'abbé Migne.

LITTÉRATURE ANCIENNE.

Theophili Protospatharii de corporis humani fabrica, libri V. Edidit Guilielmus Alexander Greenhill. Oxonii, e typographeo academico. 1842. In-8° de xx-367 pages et 54 pages de table.

Théophile le médecin est désigné dans les anciens manuscrits sous les noms de *Protospatharius*, *Philosophe*, *Moine*, *Archiater* et *Iatrosophiste*. On ne sait rien sur sa vie; on peut seulement conjecturer qu'il vivait au VIIe siècle; Haller le place au XIIe. Il fut le maître d'Étienne l'Athénien, qui dédia à l'empereur Héraclius son ouvrage sur la *chrysopée*, c'est-à-dire la *fabrication de l'or*. Il renonça aux grandes dignités auxquelles il était parvenu pour embrasser la vie monastique. C'est du moins ce que nous apprennent Constantin l'Africain, et les autres; mais, d'après les mots barbares qu'on rencontre dans ses écrits, on reconnaît qu'il a dû vivre beaucoup plus tard, sans doute au IXe siècle, comme le fait très-bien observer M. le docteur Greenhill, puisqu'on possède une lettre de Photius adressée à un certain Théophile Protospatharius, le même probablement que celui dont il est question ici. En citant cette lettre de Photius, le nouvel éditeur remarque, avec raison, la faute qu'on avait commise, en lisant *Aspatharius*, au lieu de *Protospatharius*; cette erreur avait déjà été signalée par M. Miller, *Notic. et Extr. des MSS.* Paris, 1841, t. XIV, p. 261 : « On a sans doute déjà remarqué, dit ce dernier, l'erreur singulière de Richard de Montague (Montacutius), qui, dans son édition des Lettres de Photius, epist. CCXL, p. 369, liv. 9, ayant vu dans le manuscrit ἃ σπαθαρίῳ, en avait formé un seul mot, Ἀσπαθαρίῳ, qu'il traduit *Aspathario*. Lisez Πρώτῳ Σπαθαρίῳ, ou, au moins, Πρωτοσπαθαρίῳ. » Ce peu de renseignemens sur la vie de Théophile et sur les différens titres qu'on lui donna se trouvent consignés dans les notes de

M. Greenhill, dont nous parlerons un peu plus loin. Pour établir son texte, il s'est servi de quatre manuscrits dont trois font partie de la Bibliothèque de Paris ; le quatrième est conservé à Venise. Comme ce dernier est plus correct et plus complet que les autres, il a servi de base à l'édition, M. Greenhill ayant eu soin d'ailleurs de comparer son texte avec les ouvrages de Galien et d'Hippocrate que Théophile avait mis à contribution. Il a aussi ajouté les deux chapitres que Paul Crasso, célèbre médecin de Padoue, avait trouvés dans son manuscrit. La version latine est placée au-dessous du texte de M. Greenhill ; c'est celle de ce même Crasso, qui a été modifiée dans quelques endroits. Les passages nouveaux, et par conséquent nouvellement interprétés, ont été mis entre crochets.

Les notes ne sont pas la partie la moins importante du travail de M. Greenhill ; on y trouve tout ce qui peut servir à éclaircir le texte de Théophile. D'excellentes tables des matières et des mots terminent le volume.

La nouvelle édition de Théophile n'est pas moins intéressante au point de vue anatomique qu'à celui de la philologie. C'est un très-grand service que d'avoir mis à la portée du plus grand nombre des lecteurs un ouvrage qui résume d'une manière brève et lucide les connaissances des anciens en anatomie et même en physiologie, et qui dispense ainsi de recourir à de plus volumineux ouvrages, et en particulier aux écrits quelquefois un peu prolixes de Galien, écrits auxquels Théophile a du reste emprunté la plupart de ses descriptions. M. Greenhill, par de très-nombreuses et très-érudites annotations, a encore rehaussé le mérite de l'ouvrage du médecin grec ; il l'a rendu d'une utilité plus immédiate pour ceux qui s'occupent d'études littéraires médicales. Ces annotations se rapportent, pour la plupart, à l'histoire des principaux termes d'anatomie, de physiologie et même de pathologie. M. Greenhill a soin d'indiquer les sources anciennes où l'on peut trouver des développemens sur chacun de ces mots. Souvent même il rapporte textuellement de longs passages des auteurs. Nous avons vérifié la plupart de ces indi-

cations, et nous les avons toujours trouvées parfaitement exactes. Cette exactitude n'est pas d'une minime importance dans un travail de cette nature ; elle témoigne d'ailleurs de tout le soin et de toute la conscience de l'auteur. Nous regrettons que M. Greenhill n'ait pas cru devoir faire de plus fréquens rapprochemens entre les connaissances anciennes et les nôtres, et qu'il ne se soit pas plus souvent attaché à relever les erreurs anatomiques qu'il rencontrait dans le cours de son travail.

M. Greenhill aurait pu aussi suivre les différentes phases que présentent certains mots dans leurs significations, et fournir ainsi plus de lumière pour la lecture des anciens. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, ἀκρώμιον désigne dans Théophile la partie de l'omoplate connue aujourd'hui sous le nom d'*acromion*, tandis que, dans les auteurs antérieurs à Théophile et même dans Galien, ce mot est pris pour signifier un petit os que les anatomistes grecs supposaient, à tort, exister entre la clavicule et l'omoplate. M. Greenhill ne dit rien de cette particularité. Il y a encore un autre point important à considérer dans l'étude des termes des sciences anatomiques, c'est que souvent le même mot désigne des choses différentes, ou que les mêmes choses sont désignées par des mots différens. Ainsi, σταφυλὴ désigne tantôt la luette, tantôt une maladie partilière de cette partie ; d'un autre côté, les mots γαργαρεών, κωνίς et σταφυλὴ sont tour à tour employés en parlant de la luette. Ces diverses acceptions sont une grande source d'embarras, et demanderaient des éclaircissemens que nous n'avons pas toujours trouvés dans les notes de M. Greenhill, qui aurait peut-être dû et qui certainement aurait pu se montrer aussi judicieux critique qu'habile érudit. Quoi qu'il en soit de ces reproches légers en eux-mêmes, nous croyons que la nouvelle édition de Théophile restera comme un monument élevé à la littérature grecque et à l'histoire de la science. Pour notre compte, nous souhaitons vivement que M. Greenhill ne s'arrête pas en aussi beau chemin, et nous espérons que Théophile sera bientôt suivi de la publication des autres anatomistes et physiologistes grecs, entre autres de Rufus et de Mélétius. Ce

dernier a une importance toute particulière à cause de ses recherches sur l'histoire et les diverses étymologies des termes techniques. M. Cramer l'a, il est vrai, publié dans ses *Anecdota oxoniensia;* mais le texte est absolument nu, et quelquefois imparfait; il fait d'ailleurs partie d'une collection dont le prix est très-élevé, et qui contient des ouvrages qui ne peuvent avoir de l'intérêt que pour les érudits de profession, et nullement pour les médecins. Quant à Rufus, rien ne serait plus désirable que d'avoir une édition critique de son traité *de Appellationibus corporis humani.* Nul n'est plus capable de remplir cette double tâche que le savant éditeur de Théophile; il trouvera d'ailleurs dans ce travail l'occasion de combler amplement les lacunes que nous signalions tout à l'heure.

Hippocrate. Le Serment; la Loi; de l'Art; du Médecin; Prorrhétiques; Pronostic; Prénotions de Cos; des Airs, des Eaux et des Lieux; Épidémies, livres I et III; du Régime dans les maladies aiguës; Aphorismes; Fragmens de plusieurs autres traités, traduits du grec sur les textes manuscrits et imprimés, accompagnés d'introduction et de notes; par le docteur Ch. V. Daremberg, bibliothécaire de l'Académie royale de médecine. — Paris, Lefèvre, Labé, Fortin-Masson, et Charpentier. Un volume grand in-18 de xxxix-566 pages.

Nous n'avons pas à parler ici d'Hippocrate, dont la réputation n'est pas contestée. Le médecin de Cos est un de ces hommes fort rares que l'admiration et la reconnaissance publiques ont élevés si haut, qu'ils en sont devenus des demi-dieux. L'imagination des biographes ultérieurs, et peut-être déjà celle des contemporains s'est exaltée, a dépassé la réalité, l'a entourée de merveilleux, et a fini quelquefois par faire révoquer en doute l'existence même du héros.

Laissant donc de côté toutes les questions générales que peut soulever l'étude d'Hippocrate, nous arriverons immédiatement à notre jeune traducteur, déjà si avantageusement

connu dans le monde médical et savant par sa thèse très-remarquable sur Galien (1). Ce début, digne d'un érudit avancé, était un engagement, et l'on peut dire que l'auteur y est resté fidèle. Dans sa traduction des œuvres choisies d'Hippocrate, nous remarquons, indépendammant de la traduction en elle-même, aussi fidèle que possible, et dont la physionomie conserve quelque chose de la simplicité et du tour de l'original, deux choses sur chaque traité : un argument et des notes. L'argument a pour objet de faire connaître, en l'analysant et en classant les matières qui le composent, l'objet même du traité ; d'en déterminer la valeur scientifique, absolue ou relative; enfin d'en faire l'histoire, par conséquent d'en déterminer l'authenticité. Les notes sont consacrées, les unes à l'explication des principaux termes d'anatomie, de physiologie et de pathologie anciennes; les autres aux questions d'érudition pure ou de critique historique soulevées par certains passages des traités traduits; d'autres enfin à des explications philologiques. Le tout est précédé d'un avertissement et d'une notice biographique et bibliographique d'Hippocrate. Voilà l'esquisse du livre. Entrons maintenant dans quelques détails en suivant l'ordre même adopté par le traducteur.

Après avoir rendu compte de la marche générale qu'il se propose de suivre pour chaque traité, après avoir parlé des textes manuscrits ou imprimés qui nous restent sous le nom d'Hippocrate, après avoir apprécié les uns et les autres, et s'être acquitté de la dette de reconnaissance qu'il devait à M. Littré pour les conseils et les secours qu'il a reçus de ce savant distingué et si digne d'estime, M. Daremberg donne une biographie critique d'Hippocrate, qui est à elle seule un morceau d'une érudition consciencieuse, d'une critique judicieuse et forte.

(1) *Exposition des connaissances de Galien sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie du système nerveux.* Paris, 1841, in-4° de 96 pages. (Voir le compte rendu de ce travail dans notre numéro de janvier 1843.)

Le recueil s'ouvre par l'argument du fameux *Serment*. Le traducteur, en discutant les témoignages nombreux qui établissent l'authenticité de ce morceau, relève une erreur échappée à des hommes d'un savoir consommé sur l'interprétation d'un passage d'Aristophane. Un passage de Platon rapproché d'une phrase du *Serment* lui sert à déterminer le mode d'enseignement traditionnel de la science et de l'art dans les familles de médecins. Dans les notes qui se rapportent au *serment*, le traducteur est conduit à parler de la distinction des doctrines de certains philosophes de l'antiquité en *acroamatique* ou secrète et en *exotérique* ou publique. Peut-être qu'ici son érudition laisse quelque chose à désirer, et que, s'il eût connu les dissertations de Buhle, de Stahr et de Ritter sur ce point, il n'eût pas admis cette distinction d'une manière aussi étendue ou aussi profonde. Nous ne parlons pas des autres discussions qui se rattachent au même morceau. Il nous serait impossible de faire ressortir dans cet article tout ce qu'il y a de recherches savantes, de solide érudition, de rapprochemens heureux, dans ces notes nombreuses, qui sont un véritable commentaire perpétuel du texte d'Hippocrate. Cette observation s'applique à tous les traités, et nous la faisons une fois pour toutes.

M. Daremberg fait remarquer avec raison, au sujet de *l'Art*, qu'il y a une assez grande différence entre la manière dont l'auteur grec cherche à démontrer la certitude de la médecine et celle dont les modernes, Cabanis entre autres, soutiennent la même thèse.

Il a bien vu que le procédé du médecin grec a quelque chose de plus abstrait, tandis que celui du médecin français de notre époque est plus expérimental. Mais il n'assigne pas la raison de cette différence. Elle nous semble tenir non-seulement à l'esprit des individus, mais encore, et surtout, à celui des époques et des nations. L'esprit grec est éminemment raisonneur, subtil, *aprioristique*, comme diraient les allemands; il cherche sans cesse à procéder du général au particulier. Il en est autrement de l'esprit français, surtout au

XVIIIe et au XIXe siècle, et spécialement d'un disciple de Condillac, pour qui le général n'avait de valeur que par le particulier et dans le particulier, et qui réduisait la logique à l'analyse.

M. Daremberg croit le traité de *l'Art*, qui contient d'ailleurs des parties fort estimables, bien postérieur à Hippocrate. Ses saisons sont surtout puisées dans l'histoire de la science, dans les caractères qu'elle présente à différentes époques, dans la succession logique de ses progrès, etc. En un mot, les argumens de M. Daremberg sont surtout intrinsèques, et n'en sont pas moins forts. Nous disons *surtout*, parce qu'il fait très-bien voir aussi que la manière de raisonner de l'auteur de l'*Art* est tout à fait dans le genre, disons mieux, dans les termes de la métaphysique d'Aristote. Il ne croit pas cependant qu'on puisse, avec Sprengel, attribuer ce traité à l'école médicale d'Alexandrie. Du reste, M. Daremberg a jeté un jour tout nouveau sur le traité de *l'Art* par une collation de manuscrits qui n'avaient pas encore été consultés pour cet opuscule.

Les argumens du traducteur aux *Prorrhétiques*, aux *Prénotions de Cos* et au *Pronostic*, ont plus d'importance encore que les précédens. Dans celui des *Prorrhétiques*, l'auteur se range à l'avis de MM. Ermerins et Littré, qui ne voient dans ce traité qu'un recueil de notes cliniques, fort ancien, composé à une époque où la science et l'art médical étaient encore dans l'enfance. M. Daremberg n'a fait entrer les *Prorrhétiques* dans sa collection que pour montrer comment les anciens médecins concevaient l'observation des malades, comment ils envisageaient la pathologie, etc. ; il professe au contraire une haute estime pour le *Pronostic*, il s'étend longuement sur les différentes acceptions plus ou moins restreintes que les anciens donnaient au mot *Prognose*, et sur le rapport du pronostic aux autres parties de l'art. Cet argument, ceux de *l'Art*, des *Prénotions de Cos*, des *Eaux*, des *Airs* et des *Lieux*, dont nous voudrions citer de longs passages, prouvent que le jeune traducteur d'Hippocrate n'est pas seulement un érudit, mais encore un esprit élevé, qui sait apercevoir les grands linéamens

de la science et de son histoire, les rapports des méthodes avec la science elle-même, et qui comprend la fécondité ou la stérilité, la justesse ou la fausseté d'un principe ou d'un point de vue supérieur.

Relativement aux *Prénotions* de Cos, M. Daremberg ne partage pas l'avis de MM. Houdart, Ermerins et Littré, qui pensent que ce traité est antérieur au *Pronostic*. Il regarde les *Prénotions* ou *Coaques* comme une compilation qui n'a rien d'original, si ce n'est un petit nombre d'observations qu'il serait encore facile de rattacher à titre de corollaire à des propositions connues. Ce livre aurait été composé en très-grande partie, suivant notre critique, avec des matériaux pris du *Pronostic* et du *Prorrhétique* par un des successeurs immédiats d'Hippocrate, qui aura voulu résumer la médecine de son temps.

Analyser le traité des *Airs*, des *Eaux*, etc.; en apprécier la doctrine, et s'aider à ce sujet des réflexions des géographes, des historiens, des naturalistes, des médecins, et des philosophes, sur cet ouvrage d'Hippocrate ; rapprocher les doctrines de ce traité d'opinions analogues d'autres écrivains de l'antiquité, en faire voir la différence et le progrès comparatif; établir enfin l'authenticité de l'ouvrage; tel est l'objet de l'argument mis en tête de ce traité célèbre qui s'est imposé à la science jusqu'au XIXe siècle.

M. Daremberg ne donne ici que le Ier et le IIIe livre des *Épidémies*, parce qu'ils ont un caractère d'analogie frappant, et qu'ils passent pour être les seuls authentiques. Nous nous arrêterions plus longtemps à cet argument, et nous chercherions aussi à donner une idée des argumens aux deux derniers traités de cette belle collection hippocratique, si cet article n'était déjà par trop long. Nous ne pouvons cependant pas le terminer sans dire que ce remarquable travail sur Hippocrate est une excellente préparation à une traduction des œuvres de Galien. M. Daremberg, traducteur de l'école de M. Littré, a tout ce qu'il faut pour nous donner un jour des œuvres du médecin de Pergame une édition française digne de figurer à côté de celle du médecin de Cos. C'est le plus grand éloge que nous

puissions faire du livre dont nous entretenons aujourd'hui nos lecteurs, et nous ne craignons pas d'être démentis par quiconque voudra juger en connaissance de cause. Nous ne pouvons qu'engager M. Daremberg à persévérer dans une voie trop peu explorée de nos jours.

Analecta Alexandrina, sive Commentationes de Euphorione Chalcidensi, Rhiano Cretensi, Alexandro Aetolo, Parthenio Nicæno, scripsit Aug. Meineke. — Berolini, Enslin. 1843. In-8° de VIII-440 pages. Prix : 9 fr.

L'auteur de ce recueil s'est déjà placé au premier rang des philologues qui s'occupent de la poésie antique, par sa collection des Fragmens des comiques. Le nouvel ouvrage qui succède si tôt à ce grand travail n'a pas, il est vrai, les dispositions imposantes de celui-ci, mais les fragmens qu'il offre réunis ne sont pas moins importans pour l'histoire de la poésie grecque. Ils appartiennent à une époque tout autre, à l'école des poëtes d'Alexandrie, école dégénérée et encore plus maltraitée par le temps que les œuvres des beaux siècles de la Grèce. Parthénius seul pourrait être placé en dehors de cette école par l'éloignement où il en fut ; mais ses tendances, son coloris poétique l'y rattachent de trop près pour qu'on l'en sépare ; aussi ne peut-on que reconnaître la justesse de tact qui a déterminé l'auteur à l'adjoindre aux trois premiers. Des quatre poëtes cités dans le titre, deux avaient déjà été publiés par Meineke, les deux premiers ; la seconde partie de l'ouvrage semblerait donc devoir seule être regardée comme nouvelle, si les changemens apportés par l'éditeur aux élémens de ses premiers travaux n'en modifiaient pas considérablement la forme et le contenu. Le premier des poëtes qui se présente ici, c'est Euphorion, publié déjà à part en 1832, mais réduit aux trois quarts de la première publication. M. Meineke a en effet laissé tout à fait de côté ce qui n'appartenait pas rigoureusement à son sujet, et opéré des retranchemens dans quelques parties des *Epimetra* qui s'adjoignent aux recherches. Après Euphorion vient Rhianus.

publié également en 1832 dans les Mémoires de l'Académie de Berlin. L'auteur a enrichi la partie qui concerne ce poëte des notions nouvelles qu'il a puisées dans les dissertations de Siebelis (1828), et de Saal (1831), sur le même objet, et il a modifié quelques points d'après les critiques de Jacobs (*Allgem. Schulzeitung*, 1833, N° 14-16). Quant à Alexandre l'Étolien et Parthénius de Nicée, ce sont deux morceaux entièrement neufs; et pour le dernier, l'auteur a même, probablement afin d'être complet, reproduit, outre les fragmens de poésies, le traité en prose περὶ ἐρωτικῶν παθημάτων. Le volume est terminé par les treize *Epimetra* suivants. 1° De Euphorione Priapeiorum carminum auctore. 2° De Philetæ Coi Mercurio et Naxiacis. 3° De Archyta Amphissensi. 4° Timæi historici locus de somnio Himeræ (qui manque dans les collections de Gœller et de Müller.) 5° De Neoptolemo Pariano. 6° Dymænæ et Caryatides. 7° De Heraclea Panyasidis. 8° De Arriano poeta. 9° De Alexandro Ephesio. 10° De Heraclidis Pontici Leschis. 11° De Heliodoro poeta. 12° De Cercida Megalopolitano poeta et legislatore. 13° De Anthologiæ græcæ supplemento nuper edito (par Cramer, Anecd. Paris. T. IV.)

D'après ces indications sommaires, on peut se faire une idée de la richesse du recueil. Le tout est exécuté avec netteté et bien approfondi, comme tout ce que fait M. Meineke ; car on peut dire de ce philologue que la prudence et la sagesse de sa critique, dans les travaux de cette nature, sont des modèles à offrir à quiconque veut se livrer aux mêmes études. Quant aux résultats acquis, la plupart sont heureux souvent jusqu'à l'évidence, et les rectifications opérées çà et là par l'auteur chez les grammairiens postérieurs, dans Étienne de Byzance, Suidas, l'Etymolog. Magn., etc., sont nombreuses et marquées au coin d'une saine critique.

Das Klassische Alterthum, u. s. w. L'Antiquité classique, pour la jeunesse d'Allemagne. Choix des œuvres des Grecs et des Romains, traduit par le docteur Henri Weil. — Berlin, 1843. Veit et Cie. In-8° de XXII-310 p.

Ce livre, dit l'auteur, ne s'adresse pas seulement à ceux

qui sont jeunes par l'âge et l'expérience, il doit être aussi la lecture de ceux qui sont jeunes d'esprit et de cœur. Rien n'est vieilli de l'antiquité, ajoute-t-il, que les ruines de ses édifices; dans la réalité, nous sommes les anciens véritables auprès de ces jeunes et fécondes sociétés. Aujourd'hui encore, en dépit de la poussière des bibliothèques, de l'assommante érudition des faiseurs d'explications, l'esprit de l'antiquité a conservé toute sa fleur, tout son parfum, toute sa force, et les accens des anciens auteurs s'adressent vivement aux sentimens de tout ce qui n'a point perdu le goût des beautés réellement humaines; aujourd'hui encore c'est à cette source vivifiante que l'on vient puiser la jeunesse et la vigueur des pensées. »

Tel est le sens dans lequel M. Weil désire qu'on entende le titre de son recueil. Le but de cet auteur n'est point d'introduire ses lecteurs dans les détails scientifiques de l'histoire, des institutions, des mœurs, de l'art, de la littérature antique; il ne veut que développer l'esprit et le cœur par cette lecture fortifiante : qu'on lise, et la science sera venue, sans qu'on s'en doute. Outre la jeunesse, vers laquelle on dirige en premier lieu tous les enseignemens, les femmes et une grande majorité de la société, à qui les œuvres originales de l'antiquité demeurent étrangères, sont intéressées dans ce travail, que tout savant, par état, devra dédaigner. Enfin les écoles spéciales, dont la littérature ancienne est bannie, peuvent par cette lecture connaître et apprécier, à certains égards, ce qu'ont produit les anciennes civilisations.

Tous les auteurs anciens ne figurent pas dans ce recueil; et cela n'était pas possible; la proportion varie même pour ceux qui y ont été admis. La littérature grecque occupe un espace double de celui que l'auteur a consacré aux reproductions de la littérature romaine. Le choix est borné à ce qui est réellement instructif; l'auteur n'a pas recherché à cet égard le mérite de la nouveauté, et l'on rencontre dans son livre des morceaux qu'on a souvent vus. Mais au moins M. Weil peut revendiquer en sa faveur l'avantage d'offrir réuni ce que l'on ne trouve que dispersé partout ailleurs. La

prose grecque est représentée bien complétement, et la poésie grecque n'est pas beaucoup moins bien traitée. Quant aux Latins, si leur prose a été admise largement, il n'en est pas de même de leur poésie. « La poésie romaine, dit l'auteur, n'est pas un produit naturel, originaire et doué des propriétés particulières à ce qui est pris sur la nature, comme la poésie des Grecs. La plupart des écrits des poëtes romains sont des œuvres d'art, d'élaboration, de science. Aussi n'ont-ils pas cette force irrésistible, entraînante, et qui développe et élève les facultés humaines. Aussi ressemblent-ils quelquefois d'une manière étonnante à nos auteurs modernes, et par là même la nécessité de les connaître de près est moins grande pour nous. Ensuite Catulle, Tibulle et autres, sont trop érotiques pour un recueil d'éducation ; Horace est trop difficile ou trop local ; Virgile est trop la copie d'Homère, savant versificateur, mais non poëte dans le sens le plus pur de ce mot ; Ovide est trop sentimental, trop moderne, il n'est rien moins qu'un modèle pour former le cœur. Quant aux autres poëtes comiques ou satiriques, ils sont trop de leur temps et trop liés à l'exécution spéciale de leur sujet. » Sans entrer en discussion sur le hasardé d'une appréciation aussi formidablement concise, hâtons-nous de protester pour l'auteur lui-même contre une interprétation trop rigoureuse de ce formulé. Il ne faut pas croire que Virgile, Horace ou Ovide, soient complétement bannis du livre ; ils n'y sont que faiblement représentés. L'auteur a même consenti à emprunter de la morale à Martial, dont le nom seul est un épouvantail pour l'oreille d'un lecteur qui n'a point passé l'équateur littéraire.

La première division, intitulée l'Enfance, contient d'abord l'enfance de Cyrus, empruntée à Xénophon, puis l'enfance d'Alcibiade, d'Alexandre, et de Caton d'Utique, empruntées à Plutarque; enfin, Sorgo, la jeune fille de l'histoire d'Hérodote. Ensuite viennent la tradition et la poésie épique : des récits de l'Odyssée ; Arion et le Trésor de Rhampsinit, extraits d'Hérodote; l'Hymne d'Hermès, d'Homère et Philémon et Baucis d'Ovide terminent cette section.

Dans la partie intitulée : la Jeunesse et l'Age viril, se trouvent un grand nombre d'extraits des vies de Plutarque, le Manlius de Tite-Live, des morceaux d'Hérodote, le fragment des Tusculanes sur Damoclès ; sous le titre de : Amitié entre ennemis, des extraits modifiés de l'histoire de Xénophon et de l'Iliade ; sous le titre de : Biens de la vie, un fragment de l'Anthologie, Diogène chez les ombres, se trouve joint aux morceaux de Plutarque. Cette partie est terminée par le beau dialogue sur la Providence divine, tiré des souvenirs de Xénophon sur Socrate.

Dans la partie intitulée Historique, par laquelle commence la seconde section, le premier morceau est emprunté à la République de Platon ; c'est l'origine de la société civile. Viennent ensuite les trois formes du gouvernement prises dans Hérodote ; des tableaux des civilisations anciennes, extraits d'Hérodote, de Plutarque, de César, de Tacite ; des descriptions, et enfin l'apologie de Démosthènes, extraite du *De corona*. Sous le titre de : Traits et pensées, sont rangés les préceptes de morale que l'auteur a puisés chez Cicéron, Plutarque, en grand nombre chez Stobée, dans le manuel d'Épictète, et la prière du sage prise du Phèdre de Platon. L'Anthologie, qui est la partie suivante, n'est que la contre-partie poétique de celle qui précède ; elle offre des pensées de Ménandre la plupart empruntées aux citations poétiques de Stobée. C'est après cette partie que viennent six sentences morales de Martial, et nous passons à la philosophie, qui commence par un extrait de l'apologie de Socrate par Platon, et de la mort de ce sage, tirée du Phédon. Ces deux morceaux avec la définition de l'âme humaine, et le fragment de la république sur l'éducation, forment tout le contingent du philosophe athénien. L'auteur y a joint la lettre de condoléance de Sulpicius à Cicéron, la fameuse question sur le prix des grains tirée des Offices, un fragment du *De amicitiâ*, et l'Hercule à la naissance des deux routes, de Xénophon.

Le volume est terminé par la poésie lyrique et dramatique : Anacréon, Platon (les Cigales), Virgile, Horace, Mos-

chus, Cléanthe et Pindare en font tous les frais. Pour représenter la poésie dramatique, l'auteur nous donne intégralement l'Œdipe à Colonne de Sophocle. « Les tragiques grecs, dit M. Weil, contiennent encore bien des choses à citer; mais j'ai pensé qu'il était plus convenable de donner, dans son intégrité, une seule pièce, la plus douce, la plus conciliante, la plus rapprochée de notre moderne manière de sentir, plutôt que des scènes détachées empruntées à l'un et à l'autre. On aurait eu peut-être plus de beaux passages, mais pas un bel ensemble, pas d'œuvre d'art. »

La division des matières, telle que nous l'avons indiquée, n'est destinée qu'à faciliter l'usage du livre; elle est plus matérielle que logique ; et il ne faut voir dans ce recueil qu'une division réelle, qui est le retour successif, à chaque division, de la prose et de la poésie et l'enchaînement des morceaux depuis la simple lecture de l'enfance jusqu'aux idées propres à intéresser une pensée déjà mûre. L'auteur ne s'est point préoccupé d'histoire littéraire, et il a eu raison ; il lui reste encore un assez grand mérite d'avoir combiné son recueil de telle sorte que la lecture seule porte son fruit dans l'esprit du lecteur.

HISTOIRE.

Les chapitres nobles de dames. Recherches historiques, généalogiques et héraldiques, sur les chanoinesses régulières et séculières, avec l'indication des preuves de noblesse faites pour leur admission dans les chapitres et abbayes nobles de France et des Pays-Bas, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque de leur suppression ; par M. Ducas. — Paris, 1843, chez l'Auteur, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 31. In-8° de 200 p.

M. Ducas se montre le digne continuateur de M. de Saint-Allais, et il ne rend pas moins de services que son prédécesseur à la noblesse de France. Le curieux travail que nous

avons sous les yeux est extrait du tome XXIe de sa grande et riche collection intitulée : Nobiliaire universel de France. L'intention de l'auteur était de réunir les noms des familles illustres et anciennes qui ont fait partie des chapitres nobles du royaume; mais, pour arriver à son but, il lui a fallu parcourir les archives, les obituaires et les chroniques de ces mêmes chapitres. On sent combien cette tâche était pénible et délicate; aussi M. Ducas n'a-t-il pas la prétention d'avoir donné un travail complet, encore moins de n'avoir commis aucune erreur de nom. Dans la nomenclature qu'il transcrit de plusieurs milliers de noms, extraits la plupart d'anciens manuscrits presque illisibles, il doit nécessairement se trouver quelques fautes dans les noms de famille; c'est pour cela qu'il fait un appel aux personnes intéressées pour lui signaler les corrections à opérer, afin qu'elles puissent figurer dans les suppléments qu'il se propose de publier sur les chapitres nobles de l'un et de l'autre sexe.

Les chapitres nobles sont classés par ordre alphabétique, et contiennent d'abord des détails sur la situation, l'origine et la fondation de chacun, avec les analyses historiques qui s'y rapportent. Viennent ensuite, par ordre chronologique, la liste des abbesses et celle des chanoinesses, des professes et des non-professes. M. Ducas a ajouté à cette publication plusieurs gravures en taille-douce, représentant l'habit religieux des chanoinesses, tel qu'il existait peu de temps avant la suppression des monastères et corporations religieuses. L'habit des dames de Sainte-Waudru ou Waltrude, de Mons, était tout à la fois religieux et séculier; celui des dames de Bourbourg était plus sévère et plus conforme à la règle monastique que Marie-Antoinette d'Autriche avait fait revivre en prenant la qualité de première chanoinesse de cette communauté, qu'elle honorait de sa haute protection en lui accordant souvent des marques d'une sollicitude particulière.

Nouvelles Causes célèbres du droit des Gens, rédigées par le baron Charles de Martens. — Leipzig, F. A.

Brockhaus. — Paris, Brockhaus et Avenarius. 1843. In-8° de XXII-595 et VIII-592 pages.

« L'ouvrage que nous publions aujourd'hui, dit l'auteur, embrasse des faits d'un ordre plus important que celui de 1827; non pas que tout dans ce dernier ne soit grave, sérieux, important ; mais c'est que la plus grande partie des *causes* dont nous placerons successivement l'origine, la marche et le résultat sous les yeux de nos lecteurs, ont, beaucoup plus que les *événemens* décrits dans l'ouvrage de 1827, empreint l'histoire des nations et l'existence des peuples d'un sceau de grandeur et d'importance que le temps n'a point effacé ; les faits que plusieurs des *nouvelles* causes reproduisent ont exercé une influence positive sur la puissance politique, sur le bien-être matériel, sur la civilisation elle-même des pays qui sont entrés dans l'arène des combats ou dans celle des négociations. »

La première de ces causes est relative à la cession du Canada, à la suite de la guerre qui éclata en 1756 entre la France et l'Angleterre et des longues discussions relatives aux limites de l'Acadie et du Canada et au commerce des pelleteries. Après une longue série de désastres, le duc de Choiseul, voyant le peu de succès des armes françaises, disait: « Puisque nous ne nous savons pas faire la guerre, il faut faire la paix. » L'Angleterre, de son côté, avait payé ses triomphes de beaucoup de sang, et l'Allemagne, enveloppée dans la guerre, s'en lassait. Cependant c'était encore de la Grande-Bretagne que venaient les obstacles à la paix. La guerre était en quelque sorte double ; maritime entre la France et l'Angleterre, continentale entre la Prusse et l'Autriche, soutenues des deux autres puissances. De là une complication d'intérêts dont les pièces analysées et reliées par l'auteur offrent le tableau plein d'instruction. La roideur inflexible de Pitt parvint toutefois à triompher des bonnes intentions de M. de Choiseul ; il demeura convaincu que le ministre anglais ne voulait point la paix, et la rupture de la négociation fut résolue. Par des con-

sidérations politiques cependant, on jugea devoir faire une dernière réponse à l'Angleterre, et M. de Bussy fut chargé de remettre un *ultimatum*, dans lequel la France paraissait disposée à recevoir la loi qu'il plaîrait à son ennemi de lui imposer. Ce qu'avait prévu M. de Choiseul arriva. Pitt parcourut le mémoire avec cette indifférence froide et dédaigneuse que l'on témoigne pour des propositions que l'on est disposé d'avance à ne pas accepter. La cour de Londres ne fit aucune réponse, et se contenta de rappeler son plénipotentiaire de Paris. Telle fut la fin d'une négociation qui, conduite avec beaucoup d'art, surtout de la part du cabinet de Versailles, ne devait pas, dans l'état des choses, avoir de succès. Les négociations avaient été rompues en septembre 1761, et le 2 novembre de l'année suivante fut conclu le traité de Paris, signé le 10 février 1763, qui enleva à la France le Canada, le cap Breton, une partie de la Louisiane, et beaucoup d'autres territoires. Cette paix, l'une des plus malheureuses que la France ait signées, assura à l'Angleterre l'empire des mers.

La cause deuxième est relative aux différends survenus de 1775 à 1780, entre la Grande-Bretagne et les provinces unies des Pays-Bas, au sujet du commerce des Hollandais avec les colonies anglo-américaines révoltées. Ces discussions, dans lesquelles l'Angleterre allait jusqu'à réclamer le secours de la Hollande, en vertu de l'alliance existante, donnent lieu à de nombreuses questions de droit des gens. L'auteur en pose neuf des plus intéressantes. Quant à l'issue qu'elles eurent, elle ne fut autre que la suspension des traités, état peu différent de la guerre déclarée dans le droit des gens anglais.

La cause troisième est relative aux différends de Frédéric et de l'Autriche sur la succession de la Bavière, par suite de la mort de l'électeur Maximilien Joseph, en qui s'éteignit la maison de Bavière le 30 Décembre 1777. Ces négociations, commencées avant même la mort de l'électeur, conduites au milieu de la guerre portée au sein des états héréditaires de la maison d'Autriche, se prolongèrent fort tard, et la guerre eut ceci de particulier, que la maison palatine, prétendante à la

succession, et pour les intérêts de laquelle elle avait été entreprise, n'y prit aucune part, que la Bavière, le pays contesté, n'y fut point enveloppée, et que tout l'avantage de la paix fut pour l'électeur Charles-Théodore, contre le gré duquel la guerre avait été faite. La correspondance de Frédéric II et de Marie-Thérèse est une des parties les plus intéressantes de ce morceau.

Ensuite vient ce grand drame de l'affranchissement des Américains, source nouvelle de contestations entre la France et l'Angleterre, en 1778. Les liaisons de la France avec les révoltés blessèrent profondément la Grande-Bretagne dans son orgueil et dans ses intérêts les plus chers; elle en conçut un vif ressentiment; mais la déclaration remise le 15 mars par le marquis de Noailles à lord Weymouth porta le dernier coup, et fut en quelque sorte le signal de la guerre. Cette déclaration, si grave par son objet, et remise assez brusquement par l'ambassadeur français, révolta l'orgueil national, et ferma l'oreille du pouvoir aux conseils de la saine raison. L'auteur, pour achever le tableau historique de cette affaire si palpitante, a heureusement emprunté aux annales du temps, à l'éloquence parlementaire, tout ce que la prudence humaine imagina alors de motifs pour ou contre l'indépendance des Anglo-Américains. « En laissant au lecteur impartial, dit-il en terminant, à juger de la solidité des plaintes, comme de celle de la justification des deux puissances, nous nous bornons à dire, avec un auteur moderne, que le cabinet de Versailles déploya une profonde politique, et une habileté peu commune dans l'exécution du plan de vouloir servir de guide aux colons anglais et les conduire ouvertement à l'indépendance. On peut même avancer que dans aucune affaire, quelque importante qu'elle fût, ni dans aucun temps, le gouvernement français ne fit preuve d'autant de sagacité et de constance. Il opéra sourdement tant qu'il était périlleux de se découvrir; et il marcha à visage découvert dès que les succès des colons eurent permis de voir en eux des alliés sûrs. Il entra dans la lice lorsque ses armées, et surtout ses flottes, furent prêtes,

lorsque tous les peuples se prononçaient en sa faveur, lorsque tout enfin lui promettait la victoire. Le traité de paix, signé le 3 septembre 1783 à Versailles, termina cette guerre désastreuse, qui avait embrasé les deux mondes.»

L'intervention armée de Frédéric Guillaume II, roi de Prusse, à l'occasion des troubles survenus en 1785, dans la république des provinces-unies des Pays-Bas, forme l'objet de la cause cinquième. Le parti dit des patriotes, comptant sur l'appui de la France, avait résolu d'anéantir les priviléges du stathoudérat, dont la maison d'Orange était en possession. Les esprits s'étaient partout extrêmement échauffés dans la république, lorsque des actes de violence commis dans la province d'Utrecht firent éclater la guerre civile. Des négociations conciliatrices furent entamées par la France et la Prusse, sans apporter de calme dans les esprits. Enfin, une insulte dont la princesse d'Orange, sœur du roi de Prusse, fut l'objet, obligea ce prince à demander une satisfaction éclatante. Une espèce de déclinatoire adressé par les états de Hollande en réponse à cette demande, n'était point de nature à le contenter ; aussi, sans y faire d'autre réponse, il donna l'ordre au feld-maréchal, duc régnant de Brunswick, d'entrer avec un corps de trente mille hommes dans la province de Hollande. Le résultat de cette intervention fut la substitution d'un nouveau système politique au système français, qui avait dominé jusque-là ; et, par suite de ce changement, un traité de la république avec la Grande-Bretagne garantit le stathoudérat héréditaire dans la maison d'Orange, et fut suivi bientôt après d'un traité défensif entre les États-Généraux et le roi de Prusse, qui devint aussi l'allié de l'Angleterre.

Le second volume s'ouvre par le détail des différends survenus en 1788, entre la France et les provinces unies des Pays-Bas, au sujet des 4,500,000 florins, que la France s'était engagée à fournir pour l'acquit des 10,000,000 que les États-Généraux devaient à Joseph II, en vertu du traité de 1783, signé à Fontainebleau. La France cessa le payement des arrérages, et les réclamations des États-Généraux demeurèrent

sans résultat. Ces différends soulèvent trois questions de droit des gens. La France était-elle en droit de protester contre l'alliance des États avec l'Angleterre? Pouvait-elle exiger de leur part une semblable alliance avec elle? Pouvait-elle enfin se prévaloir de l'alliance anglaise pour se dispenser de remplir ses engagemens? Viennent ensuite les différends survenus en 1790, entre la Prusse et l'électeur palatin de Bavière, au sujet de la juridiction réclamée par le comte de Bruhl, ministre de S. M. Prussienne, accrédité près la cour de Munich, sur un des gens à son service. Après un échange de quelques notes, le comte de Bruhl quitta la cour de Munich, sans prendre congé de l'électeur palatin, et la discussion en resta là, comme il arrive souvent en pareil cas. Le départ précipité du général Bernadotte, ambassadeur de la république française à Vienne, à l'occasion de l'émeute du 13 avril 1798, forme l'objet de la cause troisième. La conduite ferme et digne de l'ambassadeur français, sans être désapprouvée par le Directoire, ne trouva pas d'appui dans son sein. Les préparatifs de la campagne d'Égypte, qu'une rupture avec l'Autriche pouvaient faire avorter, déterminèrent le Directoire à sacrifier son ambassadeur. La cause quatrième offre un tableau déplorable et sanglant : c'est l'assassinat des plénipotentiaires français au congrès de Rastadt en 1798, à la suite de la paix rompue de Bade, attentat inouï dans les fastes des nations modernes ; crime aussi inutile qu'atroce, dont quelques hommes ont si niaisement voulu que le Directoire se fût rendu coupable. Jamais encore autant de documens curieux sur ce fait sinistre n'ont été réunis. M. de Martens a recueilli tout ce qui pouvait jeter une clarté non douteuse sur cette catastrophe déplorable, et le rapprochement des pièces et des extraits empruntés de tous côtés font de ce morceau une curieuse étude historique. Quant à la solution de ce problème, tant discuté, elle est de celles que le lecteur doit se faire à lui-même.

La cause cinquième est faite pour attirer l'attention et éveiller les méditations des hommes d'état : elle est relative

aux différends soulevés entre les puissances du nord au sujet *de l'association maritime et de la navigation des neutres.* Ces discussions donnèrent naissance à la convention signée le 17 juin 1801, qui, au mépris des déclarations de 1780, anéantit ce principe bienfaisant et salutaire ; *le pavillon couvre la marchandise.* Cette convention adopte un principe contraire; principe déplorable, inique, et qui, parmi les nations civilisées, ne devrait jamais trouver son application qu'en ce qui concerne la marchandise, dite de *contrebande de guerre ;* et encore cette contrebande de guerre devrait-elle être bornée uniquement aux armes, aux projectiles, à la poudre, au soufre, au salpêtre, et aux effets d'armement et d'équipement que l'on pourrait soupçonner à juste titre d'être destinés à l'ennemi. Un grand nombre de traités avaient déjà consacré le principe que le pavillon ami couvre la marchandise ennemie, ou en d'autres termes, que le pavillon *libre* rend *libre* la marchandise qu'il couvre; et l'Angleterre elle-même l'avait adopté. Il est à souhaiter que cet axiome : le pavillon neutre couvre la marchandise, soit remis en vigueur.

Les causes sixième et septième ne sont pas moins dignes d'intérêt. L'une, l'enlèvement du pape Pie VII, de Rome, précédé de la lutte, comme l'a dit M. Bignon, pour ainsi dire corps à corps du souverain pontife et de Napoléon, offre un beau spectacle : elle présente un prêtre désarmé, résistant aux volontés du maître de l'Europe occidentale, défiant sa colère et bravant sa vengeance; à côté de la grande figure de Napoléon brille la figure calme et fière de Pie VII. L'autre cause est consacrée aux démêlés de la France et de la Suède, de 1810 à 1812, à la suite desquels le chargé d'affaires de France à Stockholm fut renvoyé, et fut conclue cette alliance, qui réunit la Suède aux puissances confédérées, et souleva l'Europe contre la domination française. Ces deux causes fournissent des développemens fort étendus. La cause huitième est moins importante; ce sont des négociations au sujet de la vente de vaisseaux de guerre effectuée au commerce anglais, vente dont l'Espagne demanda la résiliation, en se fondant sur ce qu'il était

notoire que ces bâtimens étaient destinés aux nouveaux états du Mexique. Cette résiliation fut obtenue, et M. de Martens reproduit la correspondance échangée à ce sujet entre le chargé d'affaires d'Espagne, M. d'Alvarado, et le ministère suédois.

A la suite de cet ouvrage se trouve un appendice dans lequel l'auteur a fait entrer une relation succincte de plusieurs faits intéressans qui appartiennent également au domaine du droit des gens, et qui renferment des détails fort curieux et en partie peu connus, bien que déjà relatés en diverses publications. Nous nous contenterons de mentionner les titres de ces morceaux. I. Satisfaction demandée par l'ambassadeur d'Espagne à Londres en 1678. Il s'agit d'une visite domiciliaire faite à l'ambassade à l'occasion de la conspiration ridicule dont Titus Oates s'était fait le révélateur. II. Différend, à Copenhague, au sujet de la préséance que demanda l'ambassadeur de Suède sur les princes de Hesse et de Holstein-Augustenbourg, en 1787. III. Conspiration du marquis de Bedmar, contre Venise, en 1678. IV. Relation de la mise à mort de Monaldeschi, en 1657. Ce morceau est emprunté au recueil de pièces curieuses publié à Cologne en 1664 (1 vol. in-12); c'est la relation du père Lebel. V. Affaire du duc de Créqui, ambassadeur de France à Rome, en 1662. C'est l'émeute dont Louis XIV exigea une réparation si éclatante; le rapprochement de cette affaire avec celle du général Bernadotte à Vienne a quelque chose de singulier. VI. Restitution faite par la France d'un vaisseau amiral turc à la Porte, en 1761. VII. Assassinat du général français Duphot, à Rome, en 1797. Cette affaire ressuscita pour quelques mois la république romaine.

M. de Martens fait observer, dans sa préface, qu'afin d'accroître l'intérêt que doit exciter le développement de plusieurs causes célèbres du droit des gens, il a eu soin de ne pas se borner à la simple relation des faits qui font l'objet de chacune de ces causes, mais qu'il a rapporté aussi les événemens qui ont préparé les différends, en établissant un commence-

ment d'irritation destiné à accélérer la fermentation à la première difficulté qui viendrait à surgir. C'est surtout aux causes une, quatre et cinq du premier volume, et aux causes quatre, cinq, six et sept du second, que s'applique cette observation.

Nous pensons que nos lecteurs nous sauront gré de reproduire en entier la lettre cavalière, écrite par Christine de Suède au cardinal Mazarin à l'occasion de la mort de Monaldeschi. Cette pièce que M. de Martens a jointe au récit est aussi curieuse que caractéristique ; cependant nous n'en garantirions pas l'authenticité.

« Monsieur Mazarin !

» Ceux qui vous ont appris le détail de la mort de Monaldeschi, mon écuyer, s'étoient très-mal informés.

» Je trouve fort étrange que vous commettiez tant de gens pour vous éclaircir de la vérité du fait. Votre procédé ne devroit pourtant point m'étonner, tout fort qu'il est. Mais je n'aurois jamais cru que ni vous, ni votre jeune maître orgueilleux, eussiez osé m'en témoigner le moindre ressentiment.

» Apprenez tous, tant que vous êtes, valets et maîtres, petits et grands, qu'il m'a plu d'agir ainsi ; que je ne dois ni ne veux rendre compte de mes actions à qui que ce soit, surtout à des fanfarons de votre sorte.

» Vous jouez un singulier personnage, pour un homme de votre rang ! Mais quelques raisons qui vous aient déterminé à m'écrire, j'en fais trop peu de cas pour m'en intriguer un seul instant.

» Je veux que vous sachiez et que vous disiez à qui voudra l'entendre, que Christine se soucie peu de votre cour et encore moins de vous ; que, pour me venger, je n'ai pas besoin d'avoir recours à votre *formidable puissance*. Mon honneur l'a voulu ainsi : ma volonté est une loi que vous devez respecter. Vous taire est votre devoir ; et bien des gens, que je n'estime pas plus que vous, feroient très-bien d'apprendre ce qu'ils doivent à leurs égaux, avant que de faire plus de bruit qu'il ne convient.

» Sachez enfin, M. le cardinal, que Christine est reine partout où elle est, et qu'en quelque lieu qu'il lui plaise d'habiter, les hommes, quelque fourbes qu'ils soient, vaudront encore mieux que vous et vos affidés.

» Le prince de Condé avoit bien raison de s'écrier, lorsque vous le reteniez inhumainement à Vincennes : *Ce vieux renard qui jusqu'ici a trompé Dieu et le diable, ne se lassera jamais d'outrager les bons serviteurs de l'état, à moins que le parlement ne congédie. ou ne punisse cet illustrissime faquin de Piscina.*

» Croyez-moi donc, Jules, comportez-vous de manière à mériter ma bienveillance; c'est à quoi vous ne sauriez trop vous étudier. Dieu vous préserve d'aventurer jamais le moindre propos indiscret sur ma personne! Quoique au bout du monde, je serai instruite de vos menées. J'ai des amis et des courtisans à mon service, qui sont aussi adroits et aussi surveillants que les vôtres, quoique bien moins soudoyés. »

On conçoit facilement, ajoute M. de Martens, qu'après une telle missive, la reine de Suède ne tarda point à quitter la France.

Dictionnaire universel d'Histoire, de Mythologie, et de Géographie, par M.-N. Boüillet, proviseur du collége royal de Bourbon. Ouvrage autorisé par le Conseil royal de l'Instruction publique. 2e édition, revue et corrigée. Un beau volume de 1944 pages grand in-8° à deux colonnes. Prix : 21 fr.

Nous avons annoncé en décembre 1841 les premières livraisons de cet ouvrage; la première édition a rapidement disparu, la deuxième est à moitié épuisée. Faut-il attribuer seulement ce succès à la forme encyclopédique de ce livre, forme si commode pour les recherches, et qui, permettant de réunir en les résumant mille notions diverses, éparses dans beaucoup de livres spéciaux, plus ou moins diffus, coûteux, ou rares, permet aussi de contenter à la fois un plus grand nombre de lecteurs ? Dans une époque de publicité presque impor-

tune, et de communications chaque jour multipliées, qui de nous, selon la mesure de son loisir, n'est pas sollicité à une sorte d'ubiquité d'imagination, à une science vraiment universelle? que de faits, que de noms propres, que de localités le plus modeste journal enregistre chaque matin pêle-mêle, et de combien, dans le nombre, nous entendons parler pour la première fois! Panorama changeant, métamorphose incessante, que la presse fait passer sous nos yeux, et qui éblouit sans instruire, ou ne laisse aucune trace dans la mémoire, si déjà nous ne possédons soit un fonds suffisamment riche de notions variées, soit un livre qui nous les fournisse à l'instant. Et puis, ce n'est pas seulement ce qui est, ou ce qui devient, (*das werdende*) que nous sommes aujourd'hui priés ou sommés de connaître; dans toute existence actuelle, générale ou particulière, institution, famille, science, idée, une forte part relève du passé, en est une suite nécessaire, un développement naturel; il faut donc, à toute occasion, que le passé nous soit rappelé, ou si nous l'ignorons, qu'on nous l'enseigne sans délai, et sans longueurs. Il y a bientôt un siècle que la première Encyclopédie a été publiée (1750); et depuis, que d'imitations, que de réductions, que de variantes de ce premier et monumental essai, ont trouvé faveur constamment dans tout pays! M. Guizot a expliqué autrefois dans quelques lignes remarquables cette popularité toujours croissante des dictionnaires encyclopédiques :

« Les ouvrages spéciaux ne parviennent qu'aux hommes qui les demandent; par la voie des encyclopédies, les connaissances de tout genre vont au-devant de tous les lecteurs; plaçant une foule d'idées et de faits à la portée d'une foule d'hommes qui n'y songeaient pas, elles font pénétrer partout cette provocation dont notre intelligence a besoin. C'est à la bourgeoisie du monde intellectuel qu'elles sont surtout destinées; elle y trouve réunies, résumées, des connaissances qu'elle n'aurait pas le loisir d'étendre plus loin ni de chercher ailleurs.... Il y a un public général, dont l'activité intellectuelle alimente et soutient celle de tous les autres; public véritable, pour qui se

font en définitive toutes choses ; sa vie est pleine et occupée, il n'a que peu de loisir à consacrer à l'étude ; mais ne voulant pas rester dans l'ignorance, il désire un livre où il trouve promptement, sur tous les sujets qui se présentent dans le cours de la conversation ou de la vie, des renseignemens suffisants pour dissiper le gros des ténèbres, et satisfaire sa curiosité. Il veut une réponse positive aux questions peu ambitieuses, peu compliquées, mais innombrables, qu'il peut avoir à faire sur l'histoire, la géographie, etc., etc. Le nombre des articles importe beaucoup plus ici que leur étendue. »

Le Dictionnaire universel de M. Bouillet est aussi une encyclopédie ; à ce titre, on comprend qu'il ait été recherché du public, et le soit encore. Mais, comme nous essayons de le démontrer par ce compte rendu, le savoir exact et la critique judicieuse qui ont présidé à la rédaction y sont aussi pour quelque chose.

1° Pour l'Histoire : à chaque nom de peuple ou d'état, le précis des événemens est conduit depuis les origines jusqu'à nos jours. Ainsi on mentionne à l'article Angleterre la réforme électorale de 1832, et l'avénement de Victoria, 1837. La Turquie et l'Égypte sont suivies, l'une et l'autre, jusqu'au traité de 1841 ; la Servie, jusqu'à l'élection d'Alexandre Czernowitch, 1842 ; la Belgique, jusqu'au partage du Luxembourg et du Limbourg avec la Hollande, (traité de 1839) ; la Suisse, jusqu'à la révolution du Valais et les troubles du Tésin, 1840-1841 ; les États-Unis, jusqu'à la nomination de M. Tyler à la présidence, 1841 ; l'Espagne, depuis les Phéniciens jusqu'à Espartero ; la Hollande, depuis le traité des Bataves avec César, 54 ans avant Jésus-Christ, jusqu'à l'avénement de Guillaume IV, 1840, par suite de l'abdication de son père. Nous voyons le Texas construire en 1840, sur les bords du Brazos, Austin, sa nouvelle capitale. L'article de la Chine occupe quatre colonnes, et se termine par la liste des dynasties et des souverains jusqu'au souverain actuel, Tao-Kouang, le sixième de la vingt-deuxième, entrant aujourd'hui dans la vingt-quatrième année de son règne ; cette même liste

nous apprend que le père et prédécesseur, Kia-Khing, a régné vingt-cinq ans, et son aïeul le célèbre Khien-Loung, soixante-un (1735-1796); mention est faite du traité de 1842 avec les Anglais. Il n'est pas jusqu'à l'article consacré à la principauté de Monaco, où l'on ne lise le nom de ses maîtres, depuis Hercule fondateur, jusqu'à Florestan I, et quelques mots sur la famille des Grimaldi, qui domine dès le dixième siècle, sur celle des Matignon qui lui succède en 1731. Les articles divers concernant la France, quoique traités avec précision, devaient être plus détaillés, plus étendus; Gaule et France occupent dix-huit colonnes, Paris plus de quatre, et Napoléon près de cin q à lui seul, (sans préjudice pour la famille Bonaparte et ses autres membres); si c'est la biographie la plus considérable du volume, c'est aussi l'histoire de la nation pendant près d'un quart de siècle. En outre, pour tous les détails de notre histoire habituellement désignés par une dénomination précise qui les résume, on peut consulter le Dictionnaire, en cherchant chacun de ces termes à leur rang alphabétique, comme: Loi salique, Maires du palais, États-généraux, Jacquerie, Croisades, Guerres de cent ans, de religion, de succession; toutes les batailles renommées; Fronde, Constituante, Convention, Directoire, Consulat, Chouans, Restauration, etc. Il en est de même des rois et reines, ministres, généraux; des familles princières ou nobles; les Montfort, les Montmorency, les Rohan, les Guises, les Noailles; les Condé, Orléans, Bourbon, Médicis; maison et hôtel de Rambouillet, etc. Chacune de nos anciennes provinces, Normandie, Bretagne, Guienne, etc., est l'objet d'une notice spéciale. Au dehors, nous voyons les Français s'établir à la Nouvelle-Zélande en 1839, l'amiral Dupetit-Thouars occuper les îles Marquises en 1842; enfin l'histoire de l'Algérie, désormais française, est conduite jusqu'à l'occupation de Tekedempt, 1841, et la soumission de la plupart des tribus, 1842-1843.

Pour les autres contrées, même variété, même abondance de renseignemens choisis et précis, disposés tous sous leur titre

naturel; c'est ainsi qu'il y a sept articles au seul mot Westphalie : duché, cercle, royaume, province, paix de 1371, et traité de 1648, avec ses dispositions territoriales, religieuses, constitutionnelles. On remarquera, pour l'Allemagne en particulier, que bien peu de maisons nobles ou princières de ce pays, où il y en a tant, ne sont pas mentionnées avec un développement proportionné à leur importance : Habsbourg, Hohenloë, Hohenzollern, de Solm, de Salm, Waldeck, Zœhringen, etc ; deux colonnes sont données aux Brunswick, trois au Nassau, sept aux diverses maisons de Saxe, etc.

Dans quel autre dictionnaire trouver, en quelques lignes, des notions claires, substantielles, sur les mots suivans : Servage, alleu, bénéfices, féodalité, communes, pairs, parlement, constitution, charte; diète, sénat, sanhédrin, congrégation, propagande; indulgences, investitures, oblats, inquisition; hospitaliers, porte-glaives, mamelouks, francs-maçons, roses-croix; cours wehmiques, pragmatique, concordat, bill du Test, pétition des droits, statuts de *præmunire*, et autres divers statuts ou édits notables, mentionnés dans l'histoire; universités, musées, académies, légion d'honneur; patriciens, consuls, tribuns, échevins, prévôts, préfets, sénéchaux, maréchaux, shériff, starostes, stathouder; cardinaux, papes, doges, mandarins, etc., etc. !

2° Les articles relatifs non-seulement à la Mythologie, mais en général aux cultes divers, anciens et modernes, aux sectes et hérésies chrétiennes, musulmanes, indiennes, à toutes les traditions poétiques ou religieuses, sont rédigés avec soin, et ramenés toujours aux termes essentiels, à ceux qui expriment la doctrine, le dogme, les opinions, plutôt que les particularités extérieures et *pittoresques*. Voyez christianisme, brahmanisme, bouddisme, esséniens, sadducéens; Bible, hexaples, Coran, Edda, runes, Sagas, Thalmud, Pouranas, Védas, Ramayana, Mahabarata, lois de Manou, Pandavas; Wishnou, Brahma, Siva, Krichna, Osiris, Bouto, Typhon, Odin, Thor, Sviatovid, etc., ariens, unitaires, vaudois, hussites, calixtins, Lollards, anabaptistes, luthériens, calvinistes, méthodistes,

piétistes, piaristes, quakers, moraves, defenders, synergistes, convulsionnaires; jésuites, jansénistes, oratoriens, franciscains, cordeliers, carmes, jacobins; sectes et sacerdoces de l'Orient, sunnites, schyites, wéhabites, karmathes et guèbres, bonzes, calenders, chamanes; tabou de la Polynésie, etc., etc.

3° Pour les Biographies, il n'y a rien à dire de la partie ancienne; l'auteur n'avait là qu'à s'emprunter à lui-même, et à choisir tous les noms de quelque valeur, dans son Dictionnaire classique de l'Antiquité sacrée et profane, si souvent réimprimé depuis 1826. Les renommées du moyen âge devaient être soumises à un triage plus sévère encore. Sans doute il faut tenir compte de ce qui était possible alors, et des obligations que nous avons aux souffrances, aux efforts, aux erreurs même du passé; mais enfin, c'est surtout, nous pensons, à ces temps de polémique dans le vide, ou d'inutile érudition, que font allusion ces lignes de la préface : « Nous avons eu sans cesse en vue les besoins de l'époque pour laquelle nous écrivions. Il en est des noms propres comme des mots de la langue; ils sont emportés par un mouvement qui précipite les uns dans l'oubli, et fait revivre les autres. Tel dictionnaire qui eut un grand succès dans le siècle dernier, est rempli de longues généalogies, de descriptions d'armoiries, de notices sur une foule de casuistes et de controversistes, qui de nos jours intéressent peu, tandis qu'on y chercherait en vain certains personnages du moyen âge, certains savans étrangers, ou des philosophes dont les noms sont aujourd'hui dans toutes les bouches.... tant la critique et les recherches nouvelles ont transformé l'histoire! » Oui, les philosophes, anciens et modernes, les grands théologiens du christianisme, les penseurs, les novateurs du passé et de nos jours, voilà, en effet, ceux qu'entre tous il importait de recueillir, pour les dérober, une fois encore et ensemble, à ce funeste naufrage de l'oubli, pour les mettre en regard les uns des autres. Ces biographies sont, à notre avis, la partie la plus neuve et la plus importante du dictionnaire; ce sont elles qui ont dû coûter à l'auteur le plus de recherches et de réflexions pour les composer, le plus de tact et d'habileté pour

les réduire ; mais M. Bouillet, éditeur de Sénèque et de Bacon, et professeur de philosophie à Paris pendant plus de vingt ans, dominait assez tous ces sujets pour n'y rien omettre d'essentiel, et cependant ne choisir que les traits vraiment distinctifs, ceux qui donnent presque au premier coup d'œil une idée du personnage et de son système. Voyez Platon, Aristote, Pythagore, Pyrrhon, Zénon, Philon, Proclus, Anselme, Abailard, saint Bernard, saint Thomas, Raymond Lulle, Manès, Arius, Luther, saint Augustin, Port-Royal, Pascal, Rousseau, Voltaire, Spinosa, Locke, Leibnitz, Malebranche, Kant, Rheinold, Fichte, Hegel, Hermès.... Sophistes, Scholastique, Idéalisme, etc. Gall, Mesmer, Spurzheim, Puységur, Weishaupt, Swédenborg, Martinez, et autres mystiques, et jusqu'à Antoinette Bourignon; les socialistes modernes, Babœuf, Saint-Simon, Charles Fourrier, etc. (Owen, encore vivant, est mentionné auprès de ses homonymes).

Comme une autre preuve du soin et de l'esprit, philosophique encore, avec lequel M. Bouillet choisit dans chaque existence particulière les faits essentiels et utiles, le tribut qu'elle a payé soit à la science, soit seulement à la recherche universelle, nous citerons les articles : Lamarck, Lavoisier, Dulong, Cuvier, Fermat, Davy, Leslie, Sydenham, Boerhaave, Haller, Barthez, Bordeu, Bichat, etc. Les observations et théories sur la nature organique et inorganique, que ces divers noms rappellent, ne sont pas résumées avec moins de précision ni énoncées avec moins de clarté que les études spécialement relatives au principe immatériel. Il y a en outre des articles, tels que ceux de Césalpin, Vanhelmont, Priestley, Stahl, Cabanis, Bonnet, Broussais, où cette double aptitude était la nécessaire condition d'un jugement exact et impartial; bien loin de faire défaut, on la trouvera ici, et même à un degré éminent; mérite personnel à l'auteur.

Dans un grand nombre de cas, le dictionnaire de M. Bouillet peut dispenser de recourir à la biographie des contemporains; car on rencontre, en le feuilletant presque au hasard, beaucoup de noms qui rappellent des morts plus ou moins

récentes ; Ampère, Lemercier, Amaury-Duval, René Caillié, Dumont - d'Urville , Desgenettes, Fonfrède, J. et Ch. Fourrier, Gros et Gérard, Léopold Robert, de Pradt, Lafayette, Laromiguière, Michaud, Hégésippe Moreau, Redouté, Miot, Poisson, Salverte, Talleyrand, Tripier, Toullier, Savart, Pastoret, Siméon; les maréchaux Maison et Mortier, etc.; et à l'étranger, Don Pedro, Mahmoud, Runjeet Sing, Francia, Mina, lord Holland, le président Madison, Édouard Livingston, le Cardinal Fesch, etc.; quelques contemporains même sont déjà esquissés, par occasion, comme continuant l'illustration de parens, pères ou frères défunts, tels que Jussieu, Herschell, de Humboldt, etc.

Un avantage incontestable du dictionnaire, et surtout de cette seconde édition, après les additions et corrections sans nombre qu'elle a subies, c'est qu'on y trouve pour les hommes qui se sont signalés dans les lettres, les sciences, la politique, etc., des indications toutes récentes et que ne donnent aucune des biographies actuelles; on connait ainsi, pour une quantité infinie de personnages et de matières, les derniers travaux, et c'est le plus souvent dire les plus complets : à l'article Sibylles, les éditions des Oracles, depuis Birken, 1545, jusqu'à M. Alexandre, 1842; à l'article Hippocrate, après d'importans détails sur sa vie et sur ses ouvrages, les principales éditions et traductions, depuis celle de Venise, 1526, jusqu'à celle de M. Littré, 1839-1843. Au nom d'Aristote, les éditions et traductions, depuis Manuce, 1495, jusqu'à M. B. Saint-Hilaire, 1842. Martial est conduit jusqu'à la traduction de Dubos, le Tasse jusqu'à celles de M. Mazuy, de Philippon; on notera aussi le Jean du Plan Carpin de M. Davezac, 1838; le Marcien de M. Miller, 1839; l'édition Foucher des Assises de Jérusalem, 1840; le Polybe de Didot, le Hume de Campenon; le Chrysostome de Becker à Leipsick, des frères Gaume à Paris; le Philodème de M. Gros, la Fronde de M. Sainte-Aulaire, le Louis XIII de M. Bazin, etc; les travaux de M. Ferrari sur Vico, de M. Cousin sur Abailard, Pascal; de M. Walckenaer sur Horace, de

M. Guizot sur Washington, de Sacy sur les Druzes, de M. de Santarem sur Vespuce, de M. Levaillant de Florival sur l'historien arménien Moïse de Khorène; de M. Stanislas Julien sur le Tao, de M. Pauthier sur Meng-Tseu, de M. Turner sur Horapollo, de M. E. Burnouf sur le poëme en l'honneur de Krichna; la chronique publiée par M. Ferdinand Denis, à l'article Barberousse; pour Maltebrun, l'édition de Huot, 1841; à l'Édrisi, la traduction de M. Jaubert; à l'Edda, celle de mademoiselle Dupuget, 1840; aux Niehelungen, celle de madame Moreau; à Malte, son histoire par l'ancien consul M. Miège, 1840; au nom de Vieuzac-Barère, ses Mémoires publiés par Carnot fils, 1842. Au mot Julien, nous apprenons que l'édition grecque-latine de Didot se prépare, ainsi qu'une traduction française, par M. Lorain. A l'article Gœthe, M. Bouillet n'a point oublié de mentionner ses Œuvres d'histoire naturelle, traduites et publiées en 1837 avec un atlas, par M. Ch. Martins, qui a pu entendre à Lucques, au cinquième congrès des savans italiens, M. Meneghini exposer une théorie de la morphologie végétale, toute basée sur les observations du grand poëte.

Ces indications des œuvres, des éditions, des traductions, des commentaires, des travaux spéciaux, se rapportant à chaque sujet ou auteur, tout en constituant une sorte de bibliographie choisie, satisfont en outre à l'une des conditions recommandées par M. Guizot dans l'opuscule déjà cité : « Je suppose l'existence d'une bonne encyclopédie élémentaire, contenant sur tous les mots les notions les plus utiles au plus grand nombre ; dans une multitude d'occasions, elle est incomplète ; mais, loin de cacher son insuffisance, elle la proclame ; ainsi dans l'ouvrage même où une instruction élémentaire s'offre à ceux dont la position ne semble pas demander davantage, ils sont à chaque instant avertis que la science mise ici sous leur main est bornée, propre seulement à dissiper l'ignorance, et que, sur tous les sujets un peu importans, il faut aller chercher la vraie science ailleurs ; cette instruction plus étendue, plus précise, leur est rendue aisé-

ment accessible. Par là est prévenue la présomption dans la science légère ; en même temps, la perspective d'une science plus haute, toujours ouverte devant ceux qui ne recherchent qu'une instruction moyenne, étend l'horizon de leurs idées et suscite en eux de nouveaux besoins intellectuels....»

4° Deux mots seulement sur la Géographie; quelques éloges, une seule critique. D'abord, le Dictionnaire abonde en notices ethnographiques sur les diverses races anciennes ou modernes, qu'on serait fort embarrassé de trouver ailleurs. On en jugera par les mots suivans, pris au hasard : Doriens, Ioniens, Hellènes, Allobroges, Juifs, Coptes, Pélasges; Huns, Mongols, Osques, Ossètes; Francs, Burgundes, et autres peuples de l'invasion; Normands, Abares, Petchénègues, Cosaques, Permes, Tchoudes et Scythes, Garamantes, Berbers, Fellahs, Nègres, etc. On remarquera l'article Slaves; mais entre tous, celui d'Étrurie. Quelques lignes sont données aux races qui disparaissent de jour en jour en Amérique, ou qui déjà n'existent plus, les Lennapes, Sioux, Guaranis, etc., etc. Ensuite, rien de plus commode pour l'étude et la lecture, que de trouver dans le même volume les dénominations anciennes à côté des modernes, et de pouvoir les consulter séparément ou comparativement. Pour la France en particulier, le détail a été poussé très-loin; l'ouvrage récent de M. Walckenaer a été utilisé; il est peu de localités historiques ou de subdivisions du territoire, aujourd'hui supprimées, et même oubliées, qui n'aient leur mention succincte et suffisante; par exemple, le duché de Dentelin, qui n'est nommé que sous nos rois de la première race ; le Barrois, les Baronies, le Bassigny, le Bazadais, le Diais, le Hasbain, etc., etc. Tous les chefs-lieux de canton de la France actuelle, « quelque peu importans qu'ils pussent être, sont indiqués, par ce que, dit M. Bouillet, toute division administrative est un point de repère auquel on a fréquemment besoin de recourir. »

Sans doute; mais les points de repère tirés des circonstances physiques sont bien plus précis, plus constants, plus faciles à

saisir ; ils ne changent point perpétuellement, à chaque traité, à chaque remaniement intérieur ; et cependant jusqu'ici aucun dictionnaire ne les a pris, systématiquement et minutieusement, pour base de ses définitions, ce qui seul donnerait à celles-ci la clarté, la rigueur dont elles manquent encore ; c'est là que tôt ou tard il en faudra venir. D'après une vieille règle de la logique, d'après le procédé aujourd'hui consacré dans les sciences, la définition doit renfermer le genre prochain et la différence spécifique; cette dernière, en géographie, ne devrait-elle pas être donnée principalement, comme l'ont demandé Buache et Lacroix, à l'aide des caractères physiques du terrain, comme fleuves, rivières, montagnes? Souvent M. Bouillet définit par ces caractères, en même temps que par la division administrative ; souvent il se contente de celle-ci ; mais quand on ne l'a point, comme il arrive nécessairement pour plus d'une localité étrangère, la définition est vague ; tandis que, sans beaucoup de longueurs, on la rendrait positive, au moyen de la caractéristique naturelle. Ainsi : « Montgomery, ville de l'état d'Alabama. » Est-ce bien là une suffisante différence spécifique? n'y a-t-il pas d'autres villes dans cet état? ajoutez le nom de la rivière la plus voisine (la Coosa, affluent du Mobile), et la position relative nous sera représentée avec beaucoup plus de précision. Les distances même, tout indiquées qu'elles soient en kilomètres, ne peuvent suppléer à ce détail indispensable. Ham, à 22 k. sud-est de Péronne? ajoutez : sur la Somme. Hamm, Westphalie, à 32 k. N.-O. d'Arensberg? ajoutez : Sur la Lippe. Arensberg, à 68 k. S.-E. de Munster? Sur la Rhur. Westpoint, à 100 k. N. de New-Yorck ? sur l'Hudson. Selkirk ? Sur la Tweed. Dumbarton? Sur la Clyde. Ouskoub? Sur le Vardari, etc. Mais cette amélioration demanderait à elle seule un travail considérable ; il serait injuste de l'exiger dans un ouvrage où déjà tant d'autres difficultés ont été vaincues, où tant de richesses sont réunies avec tant d'ordre, dans un si petit espace. Outre la mention de tous les chefs-lieux de cantons de la France, M. Bouillet a ajouté dans cette seconde

édition un tableau donnant la population de toutes les villes de la France et de ses colonies, de 1500 âmes et au-dessus, d'après le dernier recensement et les documens officiels, y compris le Moniteur Algérien du 15 février 1843.

Tels sont les divers matériaux qui entrent dans la composition du Dictionnaire. Terminons par quelques observations relatives à l'ensemble.

Bien que ce livre soit destiné surtout à être consulté pour les besoins du moment, plutôt que lu avec suite, la réunion de toutes les existences qui ont laissé sur la terre quelque trace de leur passage donne lieu à des rapprochemens presque involontaires, nés de la disposition même du livre; l'œil et la pensée s'y laissent entraîner. M. Guizot compare une encyclopédie à un vaste bazar intellectuel, où les résultats de tous les travaux de l'esprit humain s'offrent en commun à quiconque s'y arrête un moment, et sollicitent à l'envi sa curiosité. Les contrastes ou les analogies, que ce voisinage nous permet de remarquer, créent rapidement en nous des idées nouvelles, et nous instruisent presque malgré nous-même; Casimir Périer est à côté de Périclès, les Socin en face de Socrate, Pharaon devant Pharamond, Pétrarque près de Pétrone, Esther près de Gabrielle d'Estrées; Marceau, enlevé à 26 ans, et loué par ses ennemis, regarde Marcellus, mort à 18, et chanté par Virgile; les victoires de Marius sont en face de celles de Marlborough; la biographie de tous deux est réduite à une mesure égale, à cinquante lignes :

Quot lineas in duce summo invenies?

Voilà toute la place que tiennent ces deux grands noms !

Mors sola fatetur quantula sint hominum corpuscula!
Juv.

Un journal vient-il à citer Chappe d'Auteroche parmi ceux qui les premiers ont rendu plus géométrique l'étude des reliefs du globe? Le Dictionnaire vous raconte en douze lignes une vie dévouée à la science, et presque ignorée; il vous apprend, aus-

sitôt après, que le neveu de Chappe monta le premier télégraphe, en 1790, au début et comme au profit de la révolution française; mais que l'inventeur est Amontons, mort en 1705; ainsi, ce moyen de communication est resté tout un siècle sans application utile; de nos jours, complètement transformé, et armé du fluide électrique, il mettra presque instantanément en rapport les points séparés par d'énormes distances, comme la parole, qui périt instantanément, reçoit de la presse une durée que la postérité seule apprécie.

La réunion de la géographie et de la biographie permet de retracer l'histoire des grandes familles, en décrivant les lieux où ces familles ont pris naissance, comme aussi d'expliquer les noms de diverses localités en plaçant tout auprès la vie des personnages dont ces noms rappellent le souvenir; rapprochemens féconds en impressions salutaires! Vous cherchez le lac Champlain, les détroits de Cook, de Behring, les baies de Baffin, d'Hudson, etc., et à côté de la description de ces localités, vous trouvez la vie des hommes qui leur ont aissé leur nom; vies héroïques, pleines de fatigues et de périls, et qui n'ont eu souvent d'autre douceur que l'espérance d'une gloire posthume.

La réunion de toutes les époques, des temps anciens et modernes, permet à celui qui sera guidé par une idée quelconque, à travers ce labyrinthe et ce chaos apparent de noms propres, de suivre, par les biographies seules, les longs efforts de l'esprit humain pour se délivrer de fausses conceptions d'abord admises; ou au contraire, de reconstruire une science entière, et d'assister à son développement progressif, depuis les tâtonnemens et les conjectures souvent merveilleuses des premiers âges, jusqu'aux démonstrations rigoureuses de nos époques d'expérimentation et d'analyse. On reconnaît alors qu'il en coûte autant d'hommes et de siècles, pour miner lentement et détruire une erreur, que pour établir une vérité. Vous voyez à l'article Porphyre, néoplatonicien du IIIe siècle, que son traité sur les catégories d'Aristote

donnera naissance pendant le moyen âge à la querelle des Nominaux et des Réalistes, qui divise au XIe siècle Roscelin et Anselme, au XIIe Abailard et saint Thomas, au XIVe Occam et son maître Duns Scott; puis, l'article *Réalistes* nous apprend qu'un des derniers logiciens qui se donnèrent encore à ce propos la peine d'une réfutation, c'est Hobbes, mort en 1680.

Autre exemple. Vous convenez sans doute, en lisant l'article Copernic, que de son beau livre, publié le jour même de sa mort, date une ère nouvelle, la véritable ère moderne, comme on l'a dit avec raison. Mais vous trouverez l'axiome fondamental de son système, énoncé déjà aux articles Pythagore, Aristarque, Philolaüs; dans sa solitude de Frauenbourg, sur les bords de la Baltique, les doctrines de ces sages, celles d'Anaximandre, Apollonius, Hipparque, de Ptolémée surtout, longuement méditées, éclairèrent moins Copernic de quelques vérités observées ou soupçonnées, qu'elles ne provoquèrent et ne mirent sur la voie son génie par leurs contradictions et leurs erreurs. Copernic meurt en 1543; vingt ans après, 1563, naît Galilée, dont toutes les découvertes sont énumérées ici; et presque en même temps, 1571, naît Képler, dont les *Lois* sont textuellement exposées. Galilée meurt, aveugle et brisé, le 8 janvier 1642; mais un an après, le grand Newton naissait, le 5 janvier 1643, à l'égale distance de quatorze ans entre Huyghens (1629), dont les contradictions même lui profitèrent, et Halley (1656), qui se fit le premier éditeur du livre immortel de Newton. Ce livre était intitulé : *Principia mathematica philosophiæ naturalis;* celui de Copernic : *De revolutionibus orbium hypotheses*; le premier ouvrage de Képler : *Mysterium cosmographicum*, 1596. Ne semble-t-il pas que ces deux-ci, éblouis de la lumière qui succède aux ténèbres, aux non-sens du moyen âge, et presque alarmés (non sans raison) de leurs propres découvertes, n'osent en parler que timidement, et comme à voix basse? Newton proclame des Principes! Quelle majesté, quelle autorité dans ce mot seul! tout le pro-

grès de la science (et de la sécurité croissante des savans) n'est-il pas éloquemment marqué dans la différence de ces titres, à un siècle, un siècle et demi de distance, 1543, 1596, 1686? Autres rapprochemens inattendus. L'*Optique* de Newton, traduite par Marat en 1787, vous rappelle l'*Optica* d'Euclide, et son maître Archimède. Par Eutocius, commentateur d'Archimède et d'Apollonius, vous êtes ramené, aux temps modernes, à Halley, qui ne dédaigna pas de se faire aussi l'éditeur de ces œuvres antiques. Newton meurt en 1727, âgé de quatre-vingt-cinq ans; l'énumération la plus concise nous laisse encore une grande idée des résultats scientifiques de cette longue existence. Juste cent ans après, Laplace mourait, en 1827, léguant à la France et au monde, outre divers traités, indiqués ici exactement, les deux qui cette année même seront imprimés aux frais de l'état, c'est-à-dire la Mécanique céleste et l'Exposition du Système du monde; couronnement et confirmation magnifique des Hypothèses de Copernic, du Mystère de Képler, et des travaux de leurs disciples ou émules pendant trois siècles. Dès lors est solidement fondée cette sublime et synthétique étude, la cosmographie, qui agrandit l'infini en osant le mesurer, en faisant marcher de front la recherche des lois et l'observation patiente des phénomènes.

Nous nous sommes arrêtés longtemps sur le Dictionnaire Universel, afin de donner de notre mieux un aperçu des ressources qu'il offre et des services qu'il peut rendre, soit aux gens du monde qui lisent, soit à ceux-là même qui produisent ou qui cherchent; aux uns il rappelle, à presque tous il apprend; c'est le répertoire le plus varié, le plus exact, le plus substantiel sous un volume égal, qui ait encore été publié; c'est enfin un instrument de travail sûr et commode; aussi, par des circulaires des 8 et 9 août 1842, M. Villemain l'a autorisé pour l'usage des colléges, des écoles primaires supérieures et des écoles normales, et a exprimé le désir qu'il en fût déposé un exemplaire dans chaque salle d'étude, pour être consulté par les élèves.

Oran, le 19 novembre 1843.

A MONSIEUR HASE,

Membre de l'Institut, l'un des Conservateurs Administrateurs de la Bibliothèque Royale, Professeur à l'École Polytechnique, à l'École spéciale des langues orientales vivantes, etc.

Monsieur, permettez-moi de commencer cette lettre par vous prier d'agréer le juste tribut de ma reconnaissance pour l'inépuisable bienveillance dont vous honorez mes essais archéologiques et la faveur que vous leur accordez de paraître sous vos auspices (1). Ici également une sympathie générale est acquise à ces efforts et à ces études : pourrait-il en être autrement? L'armée d'Afrique compte dans tous les grades un si grand nombre d'officiers, habitués par un long séjour à regarder cette terre comme une France au berceau, et rêvant pour elle un avenir de gloire et de prospérité dont l'éclat rejaillira sur la mère-patrie, que sans négliger, dant le présent, aucun des devoirs auxquels les oblige le soin de sa défense et de son organisation, plusieurs trouvent encore des instans pleins de charmes à accorder à la recherche de ses mystérieuses annales. Chaque expédition nouvelle, chaque mouvement de nos colonnes, aujourd'hui si multipliées, et l'occupation définitive de certains points stratégiques, nous conduisent inévitablement auprès des ruines de quelque cité romaine, au milieu desquelles, pour employer une expression empruntée à nos coutumes militaires, nos bataillons viennent relever de leur faction séculaire les légions du peuple-roi et les milices décurionales endormies dans leurs tombeaux.

J'ai assisté plusieurs fois à ces prises de possession sur un sol nu et désert, où, du jour au lendemain, il faut tout improviser, où le salut commun exige l'oubli des fatigues de la veille, et un appel aux plus énergiques facultés de la nature

(1) Deux lettres de M. le capitaine Azéma de Montgravier, rendant compte de l'occupation de Tiaret et adressées à M. Hase, ont déjà paru dans le *Spectateur militaire*, septembre 1843, p. 662-678.

(*Note du rédacteur.*)

humaine; et toujours j'ai vu officiers et soldats puiser de nouvelles forces dans le sentiment de la grandeur de l'œuvre dont ils sont les instrumens, et dans la poésie des souvenirs. C'est qu'en effet le meilleur argument en faveur de la prospérité future d'un établissement à créer, se déduit des preuves irrécusables que l'établissement ancien nous apporte de sa prospérité passée dans la vaste étendue et la splendeur de ses débris. Il semble que, du milieu de ces ruines, se lèvent des ombres amies qui se mêlent aux groupes des travailleurs, souriant à leurs efforts, et appelant la bénédiction du ciel sur les maisons, les temples, les édifices près de s'élever du sein de la poussière qui fut autrefois leurs maisons, leurs temples et leurs palais. Il serait difficile à l'imagination la plus pittoresque de reproduire fidèlement tout ce qu'il y a de mouvement et de vie dans un camp français livré à cette première fièvre d'installation. On arrive; l'emplacement a été reconnu d'avance et les plans arrêtés; le drapeau national est arboré près de la tente du chef, l'enceinte est tracée; les armes, placées en faisceaux en arrière de la ligne qui sera le fossé, sont remplacées dans les mains des soldats par la pelle et la pioche, l'artillerie et le génie élèvent des batteries, creusent des retranchemens, déterminent l'alignement des rues et des carrefours, jettent les fondemens des hôpitaux et des casernes, ces premiers monumens de la nouvelle colonie, qui debout au milieu de ces maisons de bois, seules habitations des officiers de tout grade, attestent le respect de notre époque pour les droits de l'humanité; après eux vient l'église, dont on fixe l'emplacement, elle s'élève ordinairement sur le sol d'une basilique retrouvée après quatorze siècles, et consacrée par le sang des martyrs (1). Le flambeau de la religion se rallume à ces lampes funéraires, symbole d'éternité, que l'ouragan des révolutions n'a pu éteindre et qui semblent brûler encore sur la cendre des saints dans les cryptes des nécropoles. Alors, et comme si elles reconnaissaient en nous les héri-

(1) Il en est ainsi à Tenez et à Orléansville.

tiers légitimes de la civilisation antique, les ruines elles-mêmes paraissent s'animer, et le sol s'ouvrir avec joie pour nous prodiguer les trésors qu'il déroba si longtemps à la stupide rapacité de nos ennemis. On voit surgir, de tous côtés, inscriptions, médailles, stèles, bronzes, poteries, mosaïques et bas-reliefs, et ces découvertes jettent sur nos travaux un intérêt puissant auquel le soldat lui-même ne reste pas insensible. Aussi, malgré les privations de tout genre, la gaieté reprend bientôt tous ses droits, et de voûte en voûte, d'échos en échos, la ville endormie se réveille au bruit des plus joyeux refrains des chansons populaires de la vieille France.

J'ai l'honneur de vous envoyer les principales inscriptions que les fouilles ont fait découvrir à Tenez et à Orléansville: l'empressement de quelques-uns des élèves que vous avez en Afrique vous en aura peut-être déjà fait connaître une grande partie; mais je ne puis résister au plaisir de vous en offrir moi-même un tardif hommage.

La première me paraît d'une grande importance en ce qu'elle fixe deux points de la géographie ancienne, incertains jusqu'à ce jour, et révèle un fait historique ignoré. Elle nous apprend : 1° que Tenez représente l'ancienne *Cartenna colonia;* 2° que la nation des Baquates, dont on était embarrassé de fixer la position, était voisine de cette colonie, s'étendant par conséquent de l'est à l'ouest, à l'intérieur de la province d'Oran, et selon toute vraisemblance dans les gorges sauvages de l'Ouenséris, où de nos jours d'autres barbares, leurs successeurs, ont aussi leurs repaires d'où ils descendent quelquefois pour nous disputer la vallée du Chélif; 3° que dans les premières années de l'ère chrétienne, date que l'on peut assigner, je pense, à l'inscription, la colonie de Cartenna, dont le territoire s'était trouvé en proie à l'irruption de cette peuplade, par un décret jusqu'alors sans exemple dans ses fastes et revêtu de la sanction des deux ordres de ses citoyens, décerna à son premier magistrat, dont le courage et les conseils avaient assuré son triomphe, un monument public de sa

reconnaissance, avec le produit d'une souscription à laquelle avaient voulu contribuer les colons romains et les indigènes.

La deuxième de ces inscriptions est en l'honneur de l'empereur Septime Sévère, qui reçoit, dans ce monument, le nom de Pertinax. Le style de l'inscription est en tout semblable à celle rapportée par le voyageur Shaw.

La troisième me paraît offrir des difficultés pour la restauration des mots effacés, sans avoir l'importance des deux précédentes.

Les autres appartiennent toutes aux quatrième et cinquième siècles.

Il a été retrouvé, dans la même localité, un pavage en dalles d'une très-forte dimension, qui pourrait bien être le sol du temple de Proserpine, dont il est question dans l'inscription n° 3. Auprès de cette ruine, on a trouvé une statue de femme, en bronze, de deux pieds de haut, parfaitement conservée et d'un très-bon modèle ; une très-grande quantité de médailles et de vases de forme élégante et à col étroit, destinés à recevoir des parfums. Quelques-uns de ces vases conservaient encore l'odeur des aromates qui leur avaient été confiés; enfin le pavé en mosaïque de deux édifices religieux appartenant l'un et l'autre à l'époque chrétienne.

A Orléansville, la moisson d'antiquités a été plus abondante encore; on a retrouvé une très-belle mosaïque dans un état presque parfait de conservation, dont les dessins, bien qu'appartenant au quatrième siècle de l'ère chrétienne, sont d'un style très-pur et d'un coloris très-vif; dans l'hémicycle de l'abside, les dessins de la mosaïque forment une inscription tumulaire en l'honneur de l'évêque Réparatus, et ce monument suffit pour retrouver le nom de la ville. En effet, l'Église d'Afrique compte seize évêques du nom de Réparatus (1); mais un seul, savoir, Réparatus Sufasaritanus, avait son évêché dans le voisinage de Miliana; de plus, celui dont il est question ici assista au concile de Carthage avec les autres évê-

(1) Morcelli, *Africa christiana*.

ques catholiques, l'an 411, date qui ne contrarie nullement celle de sa mort, fixée par l'inscription à l'année 436 de la province; et n'ayant pas partagé l'exil imposé à tous les autres par le roi Hunéric, il dut mourir dans son diocèse.

Orléansville se trouve donc située sur l'emplacement de l'ancienne Sufasar ou Sufar, car ce nom est écrit de ces deux manières dans les documens ecclésiastiques de l'époque (1). Sufasar était assise à l'embouchure du Chélif et du Tigraout, et formait, entre ces deux rivières, une sorte de grande redoute fermée à la gorge par un mur en pierres de taille, flanqué de tours, dont les matériaux ont été de la plus grande utilité pour les premières constructions. Aux premiers jours de l'occupation, on aurait pu dessiner le plan de l'ancienne ville, d'après les jalons que les édifices publics ou particuliers avaient laissés debout. Ce plan était fort régulier, les rues larges et droites, et comme on reconnaissait l'emplacement de chaque maison, il eût été facile d'en compter le nombre et par suite d'arriver à un chiffre approximatif de la population. La pierre de taille est rare dans cette partie de la vallée du Chélif, et il avait fallu sans doute aller chercher assez loin celles qui ont été employées. Aussi les monumens publics seuls présentaient-ils des appareils complets de ce genre, mais les habitations des citoyens n'en avaient qu'aux angles et dans les intervalles de la maçonnerie, à laquelle elles servaient de contre-forts. Dans les diverses phases de destruction que la ville a subies, ces pierres de taille, liées entre elles

(1) Je viens de recevoir une lettre plus récente de M. le capitaine Azéma de Montgravier qui continue de rendre à la science épigraphique de nouveaux et signalés services. Dans cette lettre, datée d'Oran le 12 janvier 1844, M. Azéma modifie son hypothèse concernant la synonymie de Sufasar et d'Orléansville; selon lui, les ruines romaines existant dans cette dernière localité représenteraient plutôt *Castellum Tingitanum* ou bien *Tigauda municipium*. C'est en effet l'opinion de presque tous les savans qui se sont occupés de la géographie comparée de cette partie de l'Afrique.

(*Note de M. Hase.*)

par des crampons de fer et formant une masse presque inébranlable, sont restées dans leur position primitive malgré la chute des constructions intermédiaires.

Les maisons de quelque importance possédaient des citernes, et la ville en avait de publiques auxquelles un aqueduc que l'on a retrouvé conduisait de l'eau des sources voisines, et qui servaient de réservoirs pour alimenter des fontaines dont on voit encore les vestiges au milieu des carrefours. Auprès de ces réservoirs, on reconnaît parfaitement l'emplacement du Præsidium; c'était un palais dont les paremens extérieurs, tout entiers en pierres de taille, offraient une architecture simple et sévère : on en voit encore le soubassement, autour duquel régnait un portique formé de hautes colonnes à chapiteau dorique romain. Cet édifice, de forme carrée, avait soixante mètres de côté, et c'était incontestablement le plus beau monument de la ville dont il occupait le centre. Mais ce qui donne à Sufasar une physionomie particulière qui distingue cette ville de presque toutes les autres dont les vestiges ont été observés jusqu'à ce jour, c'est le caractère éminemment religieux de ses ruines et leur grande variété.

A l'extérieur de la ville, à droite et à gauche de la route de Miliana, s'étendait la nécropole, vaste champ de repos, qui, malgré les profanations dont il a été l'objet, conserve encore quelques tombes que la fureur des sectaires et la cupidité ont épargnées. On y trouve à chaque pas les fondations de ces oratoires si fréquens dans les premiers siècles du christianisme, affectant quelquefois la forme du temple païen, mais plus souvent celle de la croix latine, et dans lesquels la pierre sépulcrale, placée sur les dépouilles mortelles des saints personnages exposés à la vénération publique, servait à la fois d'autel pour célébrer les mystères et de table pour les fidèles de leur communion.

Au dedans comme au dehors, dans la ville comme dans la nécropole, les oratoires, les tombeaux, les inscriptions sont aussi des témoignages de la piété de ses habitans. Les édifices qui bordaient la rive gauche du Chélif, et que les éboulemens

ont jetés dans le lit de la rivière, étaient consacrés aux martyrs des diverses persécutions païennes ou donatistes, ainsi que les inscriptions retrouvées en ce lieu en fournissent la preuve ; elles sont gravées sur de larges briques, ornées d'un dessin grossier représentant des palmes qui se croisent sur les noms des martyrs que couronne le monogramme du Christ, telles enfin qu'on les trouve à Rome dans les catacombes. Élevées à la hâte par les mains pieuses des fidèles témoins des actes du martyre, elles furent plus tard retirées des tombes obscures, dont elles étaient le modeste ornement, pour être déposées dans le sanctuaire des premières églises dédiées en l'honneur de ces confesseurs de la foi. Ces curieux documens, qui ajoutent une page si intéressante à l'histoire ecclésiastique, en lui faisant connaître de nouveaux noms ayant droit à sa vénération, ne sont pas moins importans pour l'histoire générale, puisqu'ils nous apprennent que cette contrée de la Mauritanie Césarienne, après avoir été le théâtre des fureurs d'une secte fanatique, qui expia par ses excès mêmes sa séparation de l'unité, devint sous un évêque orthodoxe le refuge des catholiques persécutés, et que la grande voix d'Augustin d'Hippone et de Cyprien de Carthage, rappelant sous l'aile de Rome chrétienne l'Occident égaré, trouva un écho dans ses murs.

Pendant mon séjour à Orléansville, monseigneur l'évêque d'Alger, prévenu par M. le colonel Cavaignac, commandant supérieur de la subdivision, de la découverte récente d'une basilique et du tombeau de l'évêque Réparatus, accourut pour recueillir par lui-même tous les documens que l'aspect des lieux pourrait lui fournir sur ces précieux vestiges. Des fouilles exécutées par son ordre dans les environs du monument surpassèrent toutes ses espérances en faisant retrouver de nouvelles inscriptions et de nouveaux détails pleins d'intérêt, que le digne prélat fera sans doute connaître au monde chrétien. Avant de se séparer de nous, monseigneur l'évêque d'Alger, d'accord avec M. le colonel commandant supérieur, consacra au culte la basilique de Réparatus ; et cette touchante cérémo-

nie, qui renouait la chaîne des temps en formant un contraste si heureux avec l'appareil de guerre dont elle était entourée, ce tombeau choisi pour autel, comme aux premiers siècles du christianisme, parurent aux assistans un favorable présage pour la nouvelle colonie.

Je suis avec respect, Monsieur, votre très-obéissant et dévoué serviteur,

AZÉMA DE MONTGRAVIER,
Capitaine d'artillerie.

Inscriptions trouvées à Temez.

N° 1.

C. FVLCINIO MFQVIR
OPTATO..LAMAVGIIVIR
QQ PONTIFII VIRAVGVR
AEDQV..STORIQVI
INRVI.....NEBAQVA
TIVM.....NIAM TVI
TVS EST .....IMONIO
DECRETI ORDINIS ET
POPVLI C..RTENNITANI
ETINCOLA. PRIMO IPSI
NECANTE VILLI
AERE CONLATO.

« A Caius Fulcinius Optatus, fils de Marcus, de la tribu Quirina, Flamine d'Auguste, Duumvir, Quinquevir, Pontife, Duumvir augural, Édile, Questeur; qui lors de l'irruption des Baquates a sauvé la colonie; pour faire connaître le décret rendu en son honneur par le corps

municipal et les citoyens de Cartenna, et par les habitans; témoignage de gratitude donné à lui le premier et jamais auparavant à un autre; par souscription. »

Nous supposons qu'à l'avant-dernière ligne il y a sur le marbre : *Nec ante ulli*. Ptolémée, Geogr. IV, 1, p. 251, l. 18, *ed. Wilberg*. nomme les Bacuates (Βακουᾶται) parmi les peuples de la Mauritanie Tingitane.

(*Note du rédacteur.*)

N° 2.

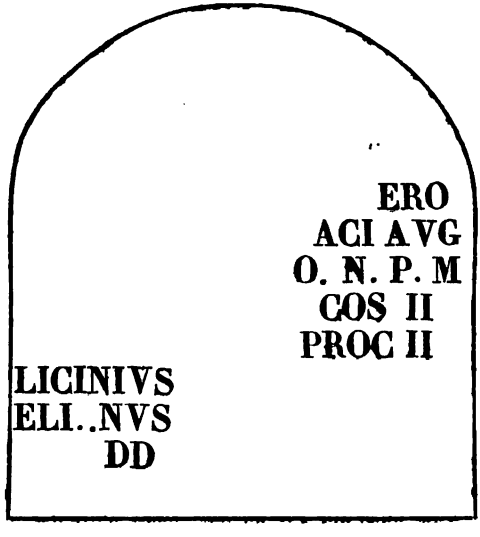

Inscription en honneur de l'empereur Septime Sévère, probablement entre les années 198 et 202 de J.-C. Quelques lacunes peuvent être remplies ainsi : [*Imperatori Cæsari Lucio Septimio Sev*]ero[, *pio... Pertin*]aci Augusto[, *Parthico Adiabenic*]o, *pontifici maximo*[, *tribuniciæ potestatis...*] consuli iterum... proconsuli iterum Licinius... *Ælianus... decreto decurionum.*

Ce marbre prouve que c'est à tort qu'on a révoqué en doute l'authenticité des inscriptions de Septime Sévère dans lesquelles le titre de proconsul est suivi d'un chiffre. Voyez Eckhel, *Doctr. num. vet.*, part. II, vol. VIII, p. 342, et le savant ouvrage de M. Orelli, *Inscr. ampl. Collectio*, vol. I, p. 210, num. 906, note 3.

(*Note du rédacteur.*)

N° 3.

D.M.S.
ISTE MIHI COI..IV
TRISTIA TARTARA
XT. NVM QVI FINE ANNO
RVM SACRA PROSERPINE
EDIT EX DVODECIMO NVMER°
..RBANA.....DETEGIT N
E POTVIT PRECIBVS LACRI
MIS MERERIS ET SIQ
VIT FATIS RELIGIO NVLLA
RESISTIT IVNOPIVS SE

Le sens paraît être : « Consacré aux dieux Mânes (*Dis Manibus Sacrum*). Qui t'a conduit, ô mon époux, dans le triste Tartare ? Celle (nous lisons *Num quæ*) qui à la fin des années offrit des sacrifices à Proserpine, qui parmi douze victimes choisit la plus belle, Urbana, elle n'a donc pu te sauver ni par ses prières ni par ses larmes (*Non* [hæc] *te potuit precibus lacrimis*[que] *mereri*) ? Mais quand les destins ont prononcé (*Set si q*[uid plac]*uit fatis*), aucune religion ne saurait résister. Fortunio (?), homme vertueux, repose ici) (For]*tunio pius* [Hic] *Situs Est.* » L'épithète *pius* est très-fréquente sur les pierres tumulaires de l'Afrique ; quant au nom assez rare du défunt, il se trouve dans Gruter, *Corp. inscr.*, tom. II, p. DCCCCXVII, 16 : D. M. S. LVRIVS FORTVNIO VIXIT ANN. LVI. Au surplus, si Urbana elle-même a composé cette épitaphe, il faut supposer que l'excès de sa douleur lui a fait oublier, pour le moment, les premières règles de la prosodie et de la métrique, car il est certain qu'elle a voulu faire des vers. Nous croyons même reconnaître, au commencement, une réminiscence du poëte national

des Romains. En parlant de Mercure, Virgile dit, *Æneid.*, IV, 242 :

Tum virgam capit : hac animas ille evocat Orco
Pallentes ; alias sub Tartara tristia mittit.

(*Note du rédacteur.*)

Inscriptions trouvées à Orléansville.

N° 1.

D.M.S.
I CAE GALLO VET VIXIT
ANN LXXXV MIL IN MESO
POTAMIA ANNIS XX ANICIA
IVLIA MARITO FECIT

« Aux dieux Mânes. A....ca Gallus, vétéran, ayant vécu quatre-vingt-cinq ans et servi pendant vingt années en Mésopotamie. Anicia Julia a élevé ce monument à son mari. »

N° 2.

CAL....IVS SICILIVS EC...
N. SVARO..IV.. .....-A/-XXI
MAGNIA- E.. PRICATA
VXOR EI....VS FECIT

« Caius Albinius Sicilius, cavalier dans le corps (*numeri*) des Suariens (?), a servi pendant vingt-et-un ans. Monument élevé par Magnia Ex...icata, sa femme.»

N° 3.

HIC REQVIES
CIT SANCTÆ MEMO
RIÆ PATER NOSTER
REPARATVS EPS. QVI FE
CIT IN SACERDOTIVM AN
NOS VIIII MEN XI ET PRE
CESSIT NOS IN PACE
DIE VNDECIMV KAL
AV PROVN CCCCXXX
ET SEXTA

Publiée déjà dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, tome V, p. 103. Nous pensons que la date CCCCXXX *et sexta* (436) est celle de l'ère de Mauritanie (*anni provinciæ*), ère qui commence l'an 720 de Rome, 33 ans avant la naissance de J.-C. Ainsi Réparatus, évêque de Tigauda, serait mort le 22 juillet 469, après avoir tenu le siége épiscopal pendant neuf ans onze mois.

(*Note du rédacteur.*)

N° 4.

ANNIVS
DEMETRI.
PATER PACI
FECIT TRAVS
C..ILIF. SEM

Épitaphe mise par Annius... Démétrius sur le tombeau de son fils.

N° 5.

AXRΩ

DEO
SANCTISSIMO ÆTE
MARTIRIVM DIX
MEMORIA APOSTO
PETRI ET PAVLI CIA
CESELIA SECVNDILLA
PER PRESBITER
IVLIA CETVLIA FLAVA PAS
SI IN NONAS MAII BENTE
DEO ANNO C CCC.....
IN PACE S

Monument élevé à l'honneur des martyrs et martyres (Cæsellia, Secundilla, Gætulia, Flavia), qui moururent pour la foi, par l'ordre de Dieu (*ju*]*bente Deo*), le 7 mai, l'an.... L'indication de l'ère de province paraît à moitié effacée; mais le nom de Flavia se trouve deux fois à la même date, 7 mai, dans le Martyrologe de l'Église d'Afrique donné par M. Morcelli, *Africa christiana*, vol. II, p. 367.

Mémoires pour servir à l'histoire des monastères du mont Athos, par le Père Braconnier, jésuite. (Fin.)

§ XIX°. ***Du monastère de Philotée.*** — Le monastère de Philotée est ainsi appellé, parce qu'un solitaire de ce nom en fut le premier fondateur, avec l'assistance des només Arsène et Denys; mais l'an mil quatre cents quatre-vingt-douze il fut agrandy et orné par un nomé Leontius et par son fils

Alexandre, prince d'Ibérie. C'est pour cela qu'on le voit dépeint en divers endroits sur les murailles. Le monastère est à près de deux lieues de la mer, mais quoiqu'il soit élevé dans la montagne, il ne laisse pas d'avoir de très-belles eaux et un bon fonds à cultiver. L'église est dédiée sous le titre de l'Annonciation. Le monastère seroit assés considérable, s'il étoit bien entretenu; mais le tout y est en mauvais état, et c'est effectivement l'un des plus pauvres.

§ XXe. *Du monastère de la Transfiguration.*— Il est surprenant qu'on ait donné à ce monastère le nom turc Coutloumiche, qui, signifiant béatifié, ne luy vient apparement que de ce que son église est dédiée sous le titre de la Transfiguration de Notre-Seigneur. On y reconnoît pour premier fondateur un des Alexis Comnènes, sans qu'on puisse dire lequel c'est, et pour restaurateurs quatre voïvodes de Valachie, savoir, Nicolas et Radoulas, de la famille des Bassarabas, et Mirsas et Ventilas, d'une autre famille. C'est pour cela qu'on les voit peints à fresque dans l'église. Le monastère est assés régulier et bien tenu, aussi bien que l'église, qui a un goût moderne. Il est situé au milieu des montagnes à une bonne portée de mourques du bourg où est l'église primatiale dont je vais parler. Ainsi, il est dans un endroit fertile et assés élevé pour pouvoir découvrir la mer et l'île de Thasse qu'il a au nord.

§ XXIe. *De l'église primatiale.* — L'église primatiale, car c'est proprement ce que signifie, dans notre langue, le mot de Protaton, qui est le nom que les Grecs luy donnent; cette église, dy-je, n'est pas à proprement parler un monastère particulier, puisqu'elle est commune à tous les monastères, et qu'étant située dans le bourg de Caryay, elle sert également à tous les religieux du mont Athos, qui, venant quand il leur convient, le samedy, au marché qui se tient là régulièrement toutes les semaines, se servent tous également de cette église. C'est pour cela que tous les abbés des monastères y ont leur siége, chacun selon son rang, savoir : celuy de Sainte-Laure, le premier ; celuy de Valopedy, le second ; et ensuite ceux de

Kilendary, des Ibériens, du Tout-Puissant, des Quarante-Martyrs, des Archanges, de la Transfiguration, de Denys, et dans l'ordre que je les ai marqués. C'est aussi dans ce bourg, que je pourrois nomer le bourg des Noisettes, puisque le nom de Caryas qu'on lui donne en grec ne signifie autre chose, et qu'en effet on cultive en cet endroit des forêts de noisettiers. C'est, dy-je, dans ce bourg que réside communément l'évêque du mont Athos, qui dépend immédiatement du patriarche de Constantinople; mais qui n'est là que pour donner les ordres sacrés, et officier pontificalement dans les endroits où il est appellé; car, du reste, les monastères sont exempts de toute autre juridiction que de celle de leurs abbés.

L'aga turc qui commande au mont Athos réside aussi au même endroit; il n'est là que pour décider des intérêts temporels des religieux avec l'assistance de quatre députés choisis des principaux monastères. Il est de sa politique de s'entendre avec ces députés, car, sur les premières plaintes un peu fortes qu'on feroit de luy, il ne manqueroit pas d'être déposé; mais peu de Turcs se plaisent à cette solitude, et la plus part se retirent au bout de l'an.

Caryais est situé au centre des montagnes, à deux bonnes lieues de l'un et de l'autre golphe, à trois ou quatre de Kilindari et autant de Sainte-Laure. Tous les monastères ont là chacun leur hospice, et il y a outre cela beaucoup de boutiques, surtout de bonetiers et de taillandiers qui sont tous religieux; car les haches, les serpes, les cognées du mont Athos sont estimées dans tout le pays pour la trempe, et les samedis on voit là venir au marché des gents de huit à dix lieues. Ce lieu est arrosé de tant de fontaines, que chacun a l'eau chez luy, et c'est aussi par la même raison qu'on ne voit nulle part ailleurs une plus grande quantité de jardins. Cependant l'endroit est beaucoup élevé; il est presque au haut de la pente septentrionale des montagnes, de sorte qu'on découvre au loin une partie de la Macédoine, du côté de Philippes, et même les côtes de Thrace.

L'église est consacrée sous le titre de l'Assomption : elle

est grande, mais sans voûte, comme quelques-unes de nos anciennes églises de France. On prétend que cette église est l'ouvrage du grand Constantin, et que les vestiges du feu qu'on voit au dehors sur les murailles sont l'effet de l'impiété de Julien l'Apostat, qui la fit brûler. Quoi qu'il en soit, à en juger par le mauvais état où elle est, il faudroit dire qu'elle est fort ancienne.

Au reste, outre les marchés qui se tiennent à Caryais et les assemblées qui s'y font, il s'en fait encore beaucoup d'autres au mont Athos, à l'occasion des fêtes des églises et des principalles chapelles, car pour lors on concourt de toute part à ces sortes de solennités que les Grecs nomment paneghiri. L'évêque et l'aga turc sont pour l'ordinaire de la partie. Le monastère ou le prieuré est obligé d'ouvrir alors son réfectoire et de donner à manger à toutes les personnes qui ne sont pas tout à fait de la lie du peuple, et pour les autres il faut leur donner au moins du pain et un potage; il y a cependant des monastères où il se fait trois fois l'année de ces sortes de concours, qui leur font une grosse dépense. Ores come ces sortes de fêtes où l'esprit du monde a souvent plus de part que l'esprit de christianisme, sont ordinaires dans toute la Grèce, partout où les Turcs leur en laissent la liberté, et que d'ailleurs, comme ils ont quatre carêmes, ils font aussi quatre espèces de carnaval et quatre espèces de pâques, et qu'enfin ils font paroître dans ce temps-là une effusion de joie qui marque assés qu'ils cherchent à oublier l'esclavage où il sont réduits, ce qui est sans doute ce que le Turc se propose quand il leur permet, comme il fait, de se donner ces jours-là toute sorte de liberté, hors de répandre du sang. C'est pour cela qu'un Grec qui avait un peu pratiqué en Occident me disoit un jour agréablement: « Vous autres Francs, vous avez de la modération; vous ne passés pas, comme nous, d'une extrémité à l'autre; mais pour nous, toute l'année se passe ou en carnaval, ou en carême, ou en pâques; et celuy qui croit avoir le mieux jeûné est quelquefois le premier à s'enivrer quand la fête est venue. » Mais il est temps de finir ce chapitre; aussi ne me reste-t-il plus à parler que de la solitude de Sainte-Anne.

§ XXIIe. *De l'église de Sainte-Anne.* — C'est où l'on croit voir fleurir dans sa pureté l'esprit des anciens solitaires de la Thébaïde. La solitude de Sainte-Anne est un vallon affreux et stérile dans la pente méridionale du mont Athos. On n'y peut entrer qu'à pié, en montant ou en descendant par des degrés pratiqués dans les rochers. Il y a cependant une trentaine d'hermitages dispersés sans ordre, où, à force de travail et de transporter des terres, on a pratiqué quelques petits jardins. Chaque hermitage a deux ou trois chambres et autant de religieux, parmi lesquels le plus ancien, soit qu'il soit prêtre ou non, est supérieur de la cellule, car c'est ainsi qu'ils nomment leurs hermitages. Il y a outre cela un supérieur de tous les hermites, qui dépend luy-même de l'abbé de Sainte-Laure. Ces solitaires ont une église commune dédiée à sainte Anne, où ils s'assemblent toutes les fêtes et dimanches. L'église est propre, éclairée, et, bien entendu, il y a auprès quelques chambres pour loger les étrangers.

Comme ces religieux n'ont ny champs ny vignes, ils ne subsistent que du travail de leurs mains, et il faut qu'ils achètent jusqu'au pain et vin, et qu'ils aportent eux-mêmes du bord de la mer ce que les bateaux leur viennent vendre de la plaine voisine. Il n'y a point des valets dans tous ces hermitages. Je dois dire, à la louange de ces bons solitaires, que j'ai remarqué parmi eux beaucoup de simplicité, d'humilité et de droiture ; leur spiritualité n'est pas, à la vérité, une spiritualité éclairée et raisonnée, come elle est communément en Occident; mais aussi, à en juger par ce que nous avons de l'histoire des pères du désert, la spiritualité et la dévotion de ces temps-là n'étoit pas tout à fait la même que celle des derniers siècles, quoiqu'elle vînt du même principe et qu'elle eût le même motif et la même fin. Voici une chose que je ne dois pas omettre et qui pourra servir à faire connaître de quel esprit ces solitaires sont animés : un d'entre eux, qui étoit venu là depuis plusieurs années de l'un des principaux monastères de l'Archipel, étoit fort tenté d'y retourner ; il ne croyoit pas que sa santé luy permît de continuer plus long-

temps la vie austère qu'il avoit embrassée; il m'ouvrit son cœur avec beaucoup de confiance, et me dit, entre autres choses, que ce qui luy paroissoit le plus insupportable dans sa solitude, c'étoit de certains vents souterrains qui sembloient sortir des veines de la montagne, et qui les accabloient de catarres et de fluxions. Après l'avoir ouy, je crus devoir luy répondre de la manière dont les Orientaux le font dans les affaires sérieuses, je veux dire en peu de paroles; je me contentai donc de luy demander si c'étoit en vue de la vie présente ou de la vie éternelle qu'il avoit pris le parti où il se trouvoit engagé. Ce peu de mots suffit pour le rassurer; il parut d'abord en comprendre le sens; il me remercia humblement, et il me témoigna, tandis que je restai là, tout l'attachement possible. Tant de docilité sur un point si difficile et où il s'agit de la vie est sans doute la marque d'une véritable piété.

CHAPITRE II. Du trésor des églises du mont Athos.

Le trésor des églises du mont Athos n'est pas comparable à celuy de nos églises d'Occident quand elles se distinguent par cet endroit. Comme les églises d'Orient n'admettent point d'autres figures que des peintures ou des bas-reliefs, on ne voit dans leur trésor ny chef, ny bustes, ny statues, ce qui est d'abord en retrancher ce qu'il y a de plus apparent dans les trésors de nos églises. Il n'y a pas même de chandeliers d'argent dans celles des Grecs, parce que le sanctuaire où est l'autel est tellement séparé du reste de l'église par des sculptures à plate bande enrichies de dorures ou de peintures, qu'on ne sauroit voir ce qui s'y passe qu'à travers une petite porte qui souvent est fermée par un rideau, et qui ne permet jamais de voir au loin plus d'une lumière de côté et d'autre du prêtre; il n'y a même ny ciboires, ny soleil, et tous les autres ornemens qu'on y voit sont assés peu de chose, à la réserve de ceux que je vais raporter.

Premièrement, il y a dans les églises de Monte-Santo un très-grand nombre de lampes d'argent; les principales sont

faites comme nos anciens lustres de France, c'est-à-dire qu'elles consistent dans une grosse lampe qui fait le centre des autres, et de laquelle sortent de toute part divers étages de petites branches courbes qui ont chacune à l'extrémité une autre lampe plus petite. Il y a telles églises où l'on voit plusieurs de ces lustres dont quelques-uns font vingt-quatre lampes, à l'honneur de vingt-quatre prophètes, comme parlent les Grecs, et d'autres douze, à l'honneur de douze apôtres; il faut cependant avouer que ces lustres sont assés mal travaillés. La crainte qu'ont les Grecs de donner trop de reliefs à leurs figures étant cause que leur ouvrage n'est qu'une mauvaise cizelure qu'il vaut mieux voir de loin que de près. En second lieu, les églises du mont Athos sont riches en missels; il y en a plusieurs qui sont couverts de plaques d'or, enrichis de diamants; dans d'autres ce n'est que de l'argent doré; mais les plus communs ont au moins des plaques d'argent ouvragées au coin et au milieu, selon l'ancienne manière de relier, qui était aussi en usage en France.

En troisième lieu, on montre en divers monastères des reliquaires en forme de croix, dans lesquels on voit des morceaux de bois enchâssés qu'on dit être de la vraie croix. Ces reliquaires ne sont pas seulement d'or et d'argent, ils sont encore enrichis de pierres précieuses; on estime surtout celuy de Sainte-Laure pour quatre perles qui y sont attachées et qui paroissent d'une grosseur énorme; mais elles ne sont ny assés rondes, ny assés nettes pour être estimées en Occident, autant qu'elles le sont en ce pays-cy. La croix, en forme de reliquaire, du monastère de Paul est aussi bien recommandable; on prétend qu'elle vient du grand Constantin; on y remarque en cizelure les douze principaux mystères de la vie de Notre-Seigneur, savoir : son incarnation, sa naissance, l'adoration des mages, sa présentation au temple, son baptême, sa transfiguration, son entrée en Jérusalem, sa dernière cène, sa mort, sa résurrection, son ascension, et la descente du Saint-Esprit qu'il avait promis d'envoyer.

En quatrième lieu, l'or, l'argent et les pierres prétieuses

éclatent encore beaucoup au mont Athos sur les tableaux dont ils sont ornés ; il y en a un grand nombre dont le quadre est d'argent batu, et toutes les images célèbres sont, outre cela, toutes couvertes de plaques d'or ou d'argent qui, par un certain mélange de couleurs, ou par divers coups de ciseaux, figurent les habits des saints et n'en laissent voir que le visage. On leur voit, outre cela, devant le col des colliers de perles et d'émeraudes attachés, et sur la tête une plaque d'or ou d'argent en forme de couronne qui est ordinairement enrichie de pierres précieuses. Il n'y a point d'église où il n'y ait quelqu'une de ces images, et souvent on en voit plusieurs dans une seule église. On en compte quatre principales à Sainte-Laure ; une de Notre-Seigneur et l'autre de la sainte Vierge, données par l'empereur Andronic Paléologue ; celle de saint Athanase, fondateur du monastère, enrichie par un voïvode de Valachie, nomé Nicolas ; la Notre-Dame de Comouseli, comme on parle, parce qu'on prétend qu'elle fut donnée par la sainte Vierge même à ce fameux musicien, pour avoir bien chanté ses louanges : il y en a un bien plus grand nombre à Vatopedi ; on y en compte jusqu'à cent, mais elles ne sont pas, à beaucoup près, si riches que celles de Sainte-Laure. Il y en a aussi un grand nombre au monastère des Ibériens ; et entre autres, il y en une à laquelle on a bâty une chapelle particulière, séparée de la grande église, où l'on n'a rien omis pour l'orner richement : il y a quatorze lampes d'argent pendues devant l'image, qui brûlent toute la nuit, et outre cela, quatre-vingts autres autour de la chapelle, qu'on allume les grandes fêtes. Aussi croit-on que cette image de la sainte Vierge ayant été frappée au col d'un coup de couteau par un iconoclaste, elle rendit du sang dont on montre des vestiges, et qu'ayant été ensuite jettée en mer, elle vint aborder en cet endroit.

Je ne crois pas devoir m'étendre davantage sur le chapitre de ces images et de ces lampes; je me contente d'avancer qu'il y a bien deux mille lampes d'argent dans les églises du mont Athos; il seroit à souhaiter qu'elles ressemblassent à

celles d'Occident, qu'elles eussent quelque chose de jetté au moulle, mais au contraire ce n'est que soudure et ciselure, ce qui en diminue beaucoup le prix en toute façon.

Il y a aussi de très-belles reliques, en cas qu'elles soient bien avérées, ce que je n'ay pas eu le tems d'examiner, car outre celles dont j'ai parlé en traittant des monastères en particulier, on montre à Sainte-Laure le chef de saint Basile le Grand et la main de saint Jean Chrisostome; et à Vatopedi, le chef de saint Jean Chrisostome et celuy de saint Grégoire le Théologien. Le monastère des Ibériens en a aussi un fort grand nombre des plus célèbres, et il y a peu de monastères où l'on ne montre des reliques de quelque apôtre, et souvent même de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge. On révère dans l'église de Sainte-Anne, le pié gauche de cette sainte, et dans d'autres, des langes du Sauveur, des cheveux de la sainte Vierge, des présents des Mages, et d'autres choses qui ont raport aux personnes sacrées du Fils de Dieu et de sa sainte Mère; mais ces reliques n'ont pas, comme en Occident, chacune leur châsse particulière, elles sont enfermées toutes ensemble dans une seule, qui, quoique enrichie des perles et des pierreries, ne frape guère ceux qui ont vu les trésors de nos églises.

CHAPITRE III. Des usages des religieux du mont Athos.

Comme les religieux du mont Athos reconnoissent pour leurs patriarches saint Antoine, saint Basile et saint Sabas, ils font aussi profession d'observer la règle de ces saints, et ainsi pour parler à fonds de leurs usages, il faudroit faire un recueil de ce que la règle de ces saints fondateurs a de plus remarquable; mais je me contente ici de traitter cette matière en voyageur, et je me borne à raconter ce que j'ai vu et ce qui m'a le plus frappé lorsque j'étois sur les lieux.

Ces religieux ne font point de vœux, ils ne savent pas même la pluspart ce que c'est; néanmoins quand ils ont pris une fois l'habitude de l'ordre, ils se croyent tellement engagés devant Dieu et devant les hommes, qu'il y en a peu qui s'avisent

de résiler et de changer d'état; mais aussi ils ont cela de comode que pourveu qu'ils gardent toute leur vie l'habit, les jeûnes et la continence ordonnés par leur règle, ils peuvent sans beaucoup de scrupule ni beaucoup de honte sortir du monastère, aller et demeurer où il leur plaît; il arrive même quelquefois que ceux qui ne sont pas prêtres, après avoir quitté le monastère, quittent aussi l'habit et se marient. Mais pour les prêtres, quand ils voudroient le faire, ils ne peuvent pas; car quoique l'Église greque ordonne prêtres des gents mariés, elle ne permet jamais, non plus que la latine, aux prêtres de se marier.

L'habit des religieux est d'un drap grossier de la même couleur, mais inférieur pour la qualité à celuy des pères capucins. Leur robbe aussi n'est pas si longue, elle laisse voir leurs souliers et leurs bas, car ils ne font pas profession d'aller nus piés, non plus que de se passer de linge, quoique quelqu'uns le fassent. Pour ce qui est de la ceinture, elle est de cuir, mais le chapelet qui y est attaché n'est qu'une corde, qui par ses neuds en forme les grains; et au lieu de capuchon, ils ont à la tête un bonnet d'un feutre mal foulé, tout semblable à la forme de nos chapeaux, si ce n'est qu'il s'allonge en rond du côté des oreilles, pour les couvrir. Tel est l'habit de l'ordre commun à tous les solitaires, prêtres et non prêtres; mais pour les prêtres, quand ils vont à l'église ou en visite, ils portent sur le tout une grande robbe noire à manches larges, comme celles de nos avocats : ornements que les autres peuvent porter aussi quand ils ont de quoi l'acheter, car le monastère ne donne que l'habit de dessous, mais pour l'habit de dessus chacun doit y pourvoir ou par son travail ou par son industrie.

Car, au lieu que nous fassions consister en Occident la perfection de la pauvreté à n'avoir rien en propre et à dépendre du supérieur pour tous vos besoins, on se figure, au mont Athos, que la vraye pauvreté demande que les inférieurs ne comptent pas même pour tout le nécessaire sur les revenus ou sur les aumônes comunes au monastère. « Si nous don-

nions à nos religieux tout ce qui leur faut, me disoient-ils bonnement, ils ne voudroient plus travailler, ou bien celuy qui ne travaille pas seroit aussi bien que celuy qui travaille; ce qui n'est pas juste. C'est pour cela, ajoutent-ils, que deux jours de la semaine, savoir, le mercredy et le vendredy, on ne donne point de vin au réfectoire afin que ceux qui en veulent boire ces jours-là soient obligés de travailler pour en gagner. —Mais quand ils l'ont gagné, qui le leur donne? leur demandai-je. — Le monastère en vend, me répondoient-ils, et ceux qui ont de quoi peuvent en acheter pour ces jours-là; car leur règle ne leur permet pas de boire ny de manger dans leurs chambres; mais comme la plus part ont des galeries hors d'œuvres, et que la galerie n'est point censée de la chambre, on peut s'y rafraîchir pourveu que ce soit debout et sans s'assoir. » Je ne manquois pas de leur dire qu'il nous paroissoit, en Occident, qu'un religieux doit se proposer, dans son travail, des motifs plus relevés que celuy de se procurer les nécessités de la vie. Quelques-uns avouoient d'abord honêtement que j'avois raison, mais ils m'ajoutoient que ces motifs que je leur alléguois étoient bons pour des gents éclairés et déliés comme les Occidentaux, mais que pour eux ils étoient si grossiers qu'ils n'en étoient pas capables; d'autres, au contraire, ne se rendoient pas si tôt, et me citant les exemples des anciens solitaires, tâchoient par là de me persuader que leur pauvreté sentoit plus l'esprit de la Palestine et de la Thébaïde que la nôtre.

Les voyes permises pour se procurer les besoins dont je viens de parler sont le travail et la queste. Leur travail consiste ou à cultiver la terre ou à faire quelques ouvrages de dévotion ou à écrire pour les autres, en quoi plusieurs excellent. Ces ouvrages de dévotion sont des croix de bois ou d'yvoire et des reliquaires, comme ils parlent, quoique dans le fond il n'y a point de reliques, mais seulement diverses figures en bas-reliefs enfermées d'une manière à pouvoir se les pendre au col et les porter dans le sein. Leurs écritures sont ou des livres qu'ils copient ou des lettres missives qu'ils écri-

vent, ou des patentes, ou ce qui est le plus ordinaire, de certaines oraisons mellées des paroles de l'Évangile, qu'ils distribuent ensuite aux séculiers, et auxquelles ceux-cy ont autant de confiance que nous en avons aux agnus. Mais les profits de la queste sont beaucoup plus considérables.

Ces religieux, munis de patentes de leur monastère, parcourent diverses provinces; ils passent en Valachie et en Moldavie et pénètrent quelquefois jusqu'en Moscovie; et pour l'ordinaire ils raportent de ces voyages des bonnes sommes d'argent; et ce qui est bien particulier, c'est qu'ils ont droit d'en retenir une partie pour leur usage, tandis que l'autre partie, quand elle est un peu considérable et soutenue de quelque mérite, ne manque guère de les élever à la dignité d'abbé du monastère. Car la nécessité où l'on est de trouver souvent de grosses sommes d'argent pour payer les taxes ordinaires et extraordinaires que le Turc impose dans les besoins de l'état, est cause que l'usage a prévalu dans les monastères que tout religieux qui vient de la queste avec une bonne somme est communément sûr d'être éleu abbé aussitôt qu'après s'être délassé quelques jours dans la chambre des hôtes des fatigues de son voyage, il en a consigné le fruit aux officiers du monastère; mais aussi le nouvel abbé doit s'attendre à céder sa place au premier qui aportera à son tour quelque profit considérable à la communauté; et c'est pour cela qu'il n'y a point de tems déterminé pour le changement des supérieurs, et que chacun reste plus ou moins dans l'employ, selon que le monastère se persuade qu'il convient à ses intérêts, car il en est de ces religieux comme de ceux parmi lesquels nous voyons, en Occident, que les supérieurs ont une présance fort distinguée, mais une authorité fort bornée.

Pour ce qui est de l'argent que ceux qui retournent de la queste se sont réservé pour leurs usages, quelques-uns le négocient sans scrupule, d'autres se contentent d'en faire des amis en le prêtant sans intérêts à des personnes sûres, qui ne manquoient pas d'ailleurs de reconnoître ce service par quelque petit présent. Il y en a qui le gardent dans la vue de profiter

de la première occasion pour rentrer dans la charge d'abbé, mais la plus part aiment mieux en tirer un autre avantage qui est d'en affermer à vie quelque prieuré dont ils sont sûrs de retirer tous les ans beaucoup plus qu'ils ne s'engagent de rendre au monastère; car on n'a rien à craindre presque dans toute la Turquie de ces gelées ny de ces grêles qu'on voit si souvent en France désoler les pays entiers. Ainsi, quoiqu'il y ait différence d'une année à l'autre, la récolte est au moins médiocre, surtout au mont Athos dont les terres ne sont point sujettes aux rats, ny aux sauterelles, qui font souvent ailleurs autant de dégât qu'en feroit la gelée ou la grêle.

Voici quelque chose de plus édifiant et qui fera plus d'honneur aux religieux du mont Athos : ils ne mangent jamais de viande, non plus que les pères Chartreux, et le plus habile médecin ne leur persuaderoit pas d'en user dans la maladie la plus dangereuse, surtout tandis qu'ils sont dans le monastère. Ils ajoutent, outre cela, d'autres jeûnes et d'autres abstinences à ce que l'Église grecque en prescrit à ceux de ce rite. Ainsi ils ne se contentent pas de s'abstenir d'œufs et de laitage quarante jours avant Noël, et depuis le premier dimanche après la Pentecôte jusqu'à la fête de saint Pierre et saint Paul, ils s'abstiennent encore, non-seulement d'œufs et de laitage, mais encore de poisson, tous les mercredys et les vendredys de l'année, à la réserve du temps pascal et de quelques autres, quinze jours avant la fête de l'Assomption et pendant tout le grand carême. Tout cela même leur est comun avec le reste des Grecs; mais outre cela, il est ordinaire au mont Athos d'observer un jeûne quadragésimal toute l'année, à la réserve du dimanche, du jeudy et du samedy. Et lorsqu'on y peut user d'œufs, de laitage et de poisson, on a encore beaucoup à souffrir de ce côté-là. La mer est trop profonde autour de ces montagnes pour pouvoir y pêcher avec succès, et comme il n'y a ny poullets, ny vaches, ny oyes, ny cannes, ny chèvres, ny brebis dans toutes leurs montagnes, pour la raison que je dirai bientôt, il ne paroît presque point de poisson frais dans leur réfectoire, et en matière de poisson salé, il n'y a

rien dans la Méditerranée qui aproche du saumon ni de la morue, ni qui vaille même les harengs. Et pour ce qui est du lait, on n'y en mange que du tourné ou caillé, sans pouvoir même avoir un œuf frais pour un malade; enfin il s'y boit peu de bon vin, il y est comunément mauvais; comme ils y mettent beaucoup d'eau lorsqu'ils le font, il est foible en hyver, et ne tarde guère à s'aigrir lorsque les grandes chaleurs viennent. De sorte que les religieux les plus austères de l'Occident le sont peut-être moins que ceux-cy, sur le point de la nouriture, d'autant plus que ce qui est l'ordinaire du Levant, on y mange un pain fort grossier, et on n'y use que d'huile au lieu de beurre les jours maigres. Cependant j'ai trouvé dans ces monastères quelqu'un de presque toutes les nations de l'Europe, Allemands, Hongrois, Polonois, Espagnols, Italiens, Anglois même, Hollandois et Suédois, et peut-être y a-t-il aussi quelques François, mais ils n'ont pas voulu paroître devant moy. Tout ce que je viens de dire des jeûnes et de l'abstinence est comun à tous les religieux; mais on est persuadé qu'il y a bien des solitaires dans des hermitages séparés, qui y mènent une vie sans comparaison plus austère, et toute semblable à celle des Paul, des Antoine et des Hilarion.

Les religieux du mont Athos ne sont pas moins recommandables pour leur chasteté; en effet, ils prennent si grand soin d'éloigner le sexe de leurs montagnes, qu'ils ne souffrent pas même des femelles dans leurs animaux domestiques. L'aga turc qui y comande ne peut même y avoir des femes. Ils ont d'ailleurs une loy qu'ils prénent grand soin de publier, qui est qu'un de leurs religieux qui auroit eu le malheur de pécher avec une femme, pour secret que pût être son crime, ne pouroit jamais aprocher des autels pour dire la sainte messe. Enfin ils montrent encore d'anciens monastères ruinés où l'on élevoit autrefois séparement les jeunes religieux; mais à présent on se contente de leur assigner un apartement séparé dans le monastère, et de les mettre sous la direction de quelques personnes sages qui ont soin de leur éducation.

La manière dont ils observent les veilles des fêtes leur fait une grosse réputation. On confond souvent, en Occident, la vigile et le jeûne ; mais ces religieux, outre le jeûne, passent les veilles des grandes fêtes, toute la nuit dans l'église, à chanter les louanges de Dieu ; et comme les Grecs ont grande confiance à ces sortes de prières, il y en a qui fondent de ces sortes de veilles à l'honneur des divers saints, ce qui en augmente le nombre et les rend plus fréquentes au mont Athos. Personne cette nuit-là ne sauroit se dispenser d'assister au chœur, à moins d'une nécessité indispensable. Mais il n'en est est pas de leur manière d'officier comme de celle de l'Église latine, au lieu que la plus part des religieux qui assistent au chœur, en Occident, ont part à l'office ou en psalmodiant de côté ou d'autre, ou en assistant celuy qui officie; il en est des églises du mont Athos comme des autres églises grêques; tout le chant y est réduit à deux ou trois personnes de chaque côté, savoir, à un jeune homme qui sugère de tems à autres, mot pour mot, et d'une voix d'enfant, ce qu'on doit chanter, et à deux autres personnes qui fredonnent une longue suite d'antiennes qui, paroissant fort désagréables à ceux qui n'y sont pas accoutumés, donnent tout le loisir à plusieurs des assistans de s'enuyer quelquefois et de s'endormir, à quoi la lueur sombre que rendent leurs lampes allumées, bien différente de la clarté que répandent nos chandelles de cire, contribue encore beaucoup.

Il faut que leur manière de chanter ne fatigue pas tant que la nôtre, car, quoiqu'ils ne psalmodient guères et que leur chant semble toujours musical, cependant il est ordinaire de voir parmi eux des hommes soutenir presque seuls le chœur la meilleure partie du jour et de la nuit, sans en paroître beaucoup fatigués; et ce n'est pas seulement dans l'église qu'ils chantent, ils ont encore quelquefois au réfectoire des longues cérémonies où il y a beaucoup de chant.

J'en ai vu une entre autres bien particulière, à Vatopedi; m'étant trouvé à dîner dans ce monastère, l'an 1706, le jour de Saint-Pierre et Saint-Paul, je fus surpris de voir qu'à l'is-

sue de la table, avant que d'aller chanter les grâces à l'église, suivant la coutume de ce monastère, un religieux accompagné de deux clercs, qui avoient chacun en main un chandelier allumé, s'aprocha de la table du supérieur, portant dans une assiete un morceau de mie de pain, d'environ une demi-livre, taillé en piramide. Sur quoi on comança par chanter beaucoup de prières sur ce pain, ensuite de quoi le même religieux qui l'avoit aporté, le présenta premièrement à l'abbé et aux deux premiers officiers du monastère qui mangeoient avec luy, suivant la coutume, dans une table séparée et plus élevée que les autres, ayant à leur côté deux gros cierges allumés; ensuite le même pain fut présenté à toutes les autres tables, à droite et à gauche, chacun se contentant d'en prendre autant à proportion que nous prenons d'eau bénite, quand nous entrons dans l'église ou que nous en sortons.

Je ne manquay pas de demander ce que vouloit dire cette cérémonie; on me répondit qu'elle avoit été instituée en mémoire de la mélodie céleste qui s'étoit fait entendre à la mort de la sainte Vierge, et de la frugalité avec laquelle les apôtres passèrent quelques jours auprès de son tombeau, jusqu'à ce qu'ils s'aperçussent de son assomption.

Je ne manquai pas d'aplaudir à une si pieuse cérémonie, mais à parler franchement, ny les jeûnes et les autres austérités que ces religieux professent, ny leur manière d'officier dans l'église, ni l'esprit de retraitte et l'éloignement du monde qu'ils observent avec tant de soin, n'a jamais tiré de ma bouche des louanges plus sincères que celles que j'ai cru devoir leur donner pour le soin qu'ils ont d'ordonner leurs églises et de les tenir propres. Quand je voyois d'une part leur manière de manger, de s'habiller, de se meubler, comparable pour la pauvreté à celle de nos religieux qui professent la plus étroite, et que de l'autre je voyois leur profusion quand il s'agit d'ériger des autels à Dieu ou de les orner, je me sentois, s'il me semble, plus sûr de ce côté-là que d'aucun autre de la vivacité de leur foy et de la droiture de leurs intentions; et c'est pour cela que je ne croyois pas devoir en ce rencontre

leur épargner des louanges qui ne pouvoient manquer de leur être agréables, venant de la part d'un religieux du rite latin.

CHAPITRE IV. De la créance des religieux du mont Athos.

La créance des religieux du mont Athos ne diffère communément de celle des autres Grecs qu'en un seul point, qui est suivant la doctrine d'un certain Grégoire Palamas, qui, de solitaire dans les dépendances du monastère de Sainte-Laure, fut fait archevêque de Salonique; ils croyent que la lumière dont le Sauveur parut revêtu au jour de sa transfiguration n'étoit pas une créature, sans prétendre pour cela que ce fût la Divinité même; de sorte qu'ils suposent un milieu entre le Créateur et la créature, ce qui fait bien voir leur profonde ignorance et celle de cet archevêque. Cependant, par la grande réputation que ce Grégoire, si différent de saint Grégoire le Théologien, s'étoit acquise parmi le peuple, et par la faveur de Jean Cantacuzène qui gouvernoit l'empire sous la minorité de Jean Paléologue, fils du jeune Andronique, il trouva moyen de faire passer son opinion dans un synode tenu à Constantinople au quatorzième siècle. Bien plus, ses disciples ont fait insérer avec le temps, dans l'office du premier dimanche de carême, une antienne à son honneur dans laquelle on luy donne de plus grands éloges qu'aux saints Athanase, Basile, Chrisostome, Grégoire de Nysse et Grégoire le Thaumaturge. On prétend même que son corps, qui repose à Salonique, dans l'église de Saint-Demetrius, est incorruptible; mais si ce qu'on y montre pour ses reliques n'est pas corrompu, du moins est-il bien noir; et comme c'est une maxime incontestable parmy les Grecs, qu'entre autres effets formidables de leur excommunication, elle empêche les corps de ceux qui en ont été frapés de se dissoudre, il me semble qu'à raisonner suivant leur principe, l'état où ce corps se trouve est moins une marque de la sainteté de Palamas, qu'une preuve que l'excommunication grêque a effectivement la vertu qu'on luy attribue; puisque Léon Allatius assure

que ce Grégoire Palamas fut excommunié sous le règne du jeune Andronique par un patriarche de Constantinople nomé Jean. Dans le fonds, je ne crois pas que ce dogme fût un grand obstacle à la réunion de ces religieux à l'Église romaine, s'il plaisait à Dieu d'en faire naître l'occasion favorable, et pourveu qu'en paroissant estimer les jeûnes et le recueillement qui font le propre caractère de la sainteté qu'ils atribuent à ce fameux dévôt, on se contente de dire qu'il y avoit de l'illusion dans son fait, on est bientôt d'accord, avec eux, surtout quand on leur apprend ce que l'Église latine croit du mistère de la Transfiguration. Car quelques-uns sont si peu instruits, qu'ils croyent que ne pas adhérer à ce dogme de Palamas, c'est ou ne pas croire le mistère de la Transfiguration, ou croire que la gloire dont le Sauveur y brilla n'étoit pas spirituelle. En effet, j'en ai trouvé qui passoient pour des docteurs parmy eux, qui se figuroient cependant qu'être spirituel et incréé, matériel et créé, c'étoit la même chose; et il y a bien de l'aparence que c'est par une équivoque de cette nature que Palamas et son synode décida que la lumière du Thabor étoit incréée.

Je crois qu'on doit faire le même jugement de tous les autres articles sur lesquels les Grecs diffèrent de nous; car quoique les vingt religieux du mont Athos se soient autrefois fort piqués d'être zélés schismatiques, et qu'il y ait encore parmy eux quelques restes de ce mauvais levain, cependant ayant plus à souffrir qu'aucun autre de la domination des infidèles, ils ont aussi plus de raisons d'envier le sort de ceux qui ont changé de maittre dans la dernière guerre. D'ailleurs comme ils sont tous, à proprement parler, gents sans études; que toute leur capacité se réduit à savoir lire et écrire en leur langue, chanter la messe d'une voix claire et distincte, et soutenir le chœur à leur manière, ils sont fort éloignés maintenant de s'opiniâtrer sur les points dont les Grecs ont fait si grand bruit, quand, par des vues d'une fausse politique et des prétendus intérêts d'état et de nation dont ils ont eu tout le loisir de se désabuser, ils ont cru devoir faire querelle à l'É-

glise romaine, et chercher des prétextes de s'en séparer, d'autant plus que les auteurs et les fauteurs de leur schisme n'ont cherché qu'à donner dans le spécieux et dans le paradoxe, sans se mettre en peine d'apuyer leurs opinions sur l'Écriture sainte ou sur la raison, de sorte que tout homme éclairé découvre d'abord le ridicule de leurs erreurs.

En effet, j'en ai trouvé plusieurs qui, par la seule lecture du Nouveau Testament et de leurs propres historiens, ont sçu se faire à eux-mêmes une espèce de contre-poison contre le schisme. « A quoi pensent nos gents, me disoit un jour un de ces religieux, de faire ostentation de leurs jeûnes, et de s'ériger en juges de ceux qui ne font pas comme eux? L'Ancien et le Nouveau Testament ne nous avertissent-ils pas en cent endroits de ne compter sur nos jeûnes qu'autant qu'ils sont accompagnés de la mortification de nos passions; et le caractère du chrétien, continuoit-il, consiste-t-il à jeûner ou bien à dompter son orgueil ?—Nos pères avoient grands torts, me disoit un autre, de se faire honneur de ne permettre pas les quatrièmes noces, tandis qu'ils permettoient à un homme de se remarier avant la mort de sa première femme ; et quand est-ce que nous ouvrirons nous-mêmes les yeux pour reconnoître que nous faisons contre la loy de Dieu et l'Évangile, en nous donnant l'authorité de dissoudre les mariages pour des raisons frivoles, et souvent pour de vains prétextes? » Plusieurs même étoient les premiers à me dire que si leur nation étoit déchue du haut point de gloire où elle étoit autrefois, et tombée dans l'état d'ignorance, d'abaissement, d'opression où elle se trouve réduite sous la domination des infidèles, c'étoit par la faute de ceux qui s'étoient brouillés mal à propos avec les Latins. Il est sûr, pour parler maintenant des Grecs en général, qu'il y a dans leur rite bien des points sur lesquels un esprit un peu cultivé par l'étude ne pourra jamais réfléchir sans être surpris de l'obstination de ceux d'entre eux qui prétendent que leur rite est le seul orthodoxe, et qu'il n'y a point de salut pour ceux qui ne l'observent pas; car qu'y a-t-il de plus contraire à l'esprit de Jésus-Christ et

de son Église que de vouloir réduire le christianisme à un seul rite, ce qui seroit dépouiller cette céleste épouse de cette noble variété qui est un de ses principaux ornemens ; et que peut trouver le schismatique dans l'Écriture sainte ou dans les ouvrages des saints Pères, qui l'autorise à soutenir, comme font quelques-uns, qu'il n'y a point de baptême sans la triple immersion; point de sacrement de l'autel ny sacrifice quand on se sert de pain sans levain ; point de chef visible dans l'Église; que saint Pierre même ne l'étoit pas; point de christianisme où l'on permet de manger du poisson, et à bien plus forte raison des œufs et du laitage pendant le Carême? Et qu'y a-t-il de de plus bizare que de manger sans scrupule, même dans le grand Carême, des poulpes, des calamares, des cancres, des huîtres de cent autres sortes de coquillages qui n'ayant ny écailles, ni nageoires, étoient défendus dans l'ancienne loy; et d'ôter cependant à l'Église le pouvoir de permettre l'usage du poisson, dont les Grecs cependant usent eux-mêmes dans le jeûne de l'Avent et des apôtres ? Bien plus, par un renversement du bon sens encore plus grand, ils se font un point de religion de ne point manger ni les œufs ni les entrailles du poisson avant qu'elles soient salées. Il seroit plus pardonnable parmi eux de tuer un homme ou de luy enlever tout son bien que de s'éloigner de cet usage qu'ils regardent comme la livrée glorieuse qui distingue le Grec du Latin ; mais du moment que ces entrailles et ces œufs de poisson sont bien salés et déguisés sous le nom de botargue et de caviari, ils en mangent sans scrupule, même à la collation, fallût-il un pot de vin pour étancher la soif qu'un mets de cette nature ne manque pas de leur donner; car, à proprement parler, la plupart des Grecs ne savent guères ce que c'est que jeûner, et pourvu qu'ils s'abstiennent de certaines viandes, ils croyent pouvoir manger des autres à toute heure et en aussi grande quantité qu'il leur plaît.

Leur opinion au sujet de la consécration est encore une de ces absurdités qui sautent aux yeux de tout homme raisonnable, puisqu'ils soutiennent que ce qui opère le mystère de

la transubstantiation, qu'ils croyent comme nous, ce ne sont pas seulement les paroles du Sauveur que le prêtre y employe, mais qu'il faut de plus une certaine oraison dont saint Jean Chrisostome est l'auteur, comme ils l'avouent eux-mêmêmes, comme si avant saint Chrisostome on n'avoit jamais consacré validement; outre que le saint docteur ne nous enseigne autre chose par cette oraison qu'à demander à Dieu qu'il nous fasse ressentir, par le moyen du sacrifice de l'autel, les fruits de la passion du Sauveur. Les Grecs eurent tant de honte de cette erreur au Concile de Florence, qu'ils ne voulurent point qu'elle fût débatue en public; ils aiment mieux la désavouer par une déclaration particulière mais authentique. Cependant ceux d'aujourd'hui qui croyent savoir quelque chose, la soutiennent quelquefois opiniatrément; mais cela même sert à plusieurs Grecs de bon sens pour connoître de quel esprit sont animés les fauteurs du schisme.

C'est sans doute par ce même esprit de vertige qu'ils font beaucoup plus de prières pour les morts que nous n'en faisons, et que cependant ils ne veulent point admettre de purgatoire ; qu'ils prient les saints plus que nous, faisant plus de fêtes à leur honneur que n'en a l'Église romaine; qu'ils les invoquent, qu'ils les sollicitent dans leurs offices de ce qu'ils voyent Dieu; et cependant ils soutiennent d'autre part avec ardeur que les saints ne veront Dieu qu'après la résurrection universelle; qu'enfin, quand ils entendent la sainte messe, ils se prosternent à l'offertoire, et ne le font pas à la consécration, quoiqu'ils croyent la présence réelle comme nous. Je sais bien que leurs usages, pour étrangers qu'ils paroissent, peuvent quelquefois souffrir un bon sens. Mais les schismatiques sont ordinairement si superbes et si arrogants, qu'ils prétendent qu'ils n'ont jamais à se justifier devant l'Église romaine, et que c'est toujours à elle à se justifier devant eux.

Je dois cependant, pour rendre justice à un chacun, dire que j'ai trouvé parmi les Grecs bien des gents raisonnables qui, lorsque je leur exposois notre créance au sujet du purgatoire, y applaudissoient d'abord; et que tout accoutumés

qu'ils étoient à entendre dire à leurs gents que les saints ne jouissoient de Dieu qu'à la fin du monde, se rendoient aussitôt que je les assurois que cette proposition devoit s'entendre de la félicité complète qui renferme le corps et l'âme, et qu'il n'y a nulle raison de douter que l'âme d'un enfant qui meurt immédiatement après le baptême ou d'un homme qui meurt martyr, jouisse de la gloire éternelle, attendant que leurs corps, après la résurrection générale, ayent part à la récompense.

Enfin l'abus manifeste qu'on fait de l'excommunication dans l'Église grêque, où tous les prêtres se donnent l'authorité d'excommunier sans employer jamais ces foudres célestes pour d'autres motifs que pour celuy de l'intérêt temporel, un abus déjà si manifeste fait ouvrir les yeux à bien des gents pour reconnoître que leur église s'est un peu égarée dans les derniers siècles, et qu'elle n'est plus ce qu'elle étoit du temps des Athanase, des Basile, des Chrisostome; aveu qui les tient unis de cœur à l'Église romaine, et leur fait souhaiter avec ardeur l'heureuse conjoncture de pouvoir faire une réunion publique et générale.

Rapport adressé à M. le ministre de l'instruction publique, par M. Mynoïde Minas, chargé d'une mission en Orient.

Monsieur le ministre, vous m'aviez fait l'honneur de me confier, pendant votre première administration, une mission littéraire que vous m'avez continuée depuis lors. Vous m'aviez chargé, 1° de rechercher en Orient les manuscrits grecs inédits qui me paraîtraient offrir de l'intérêt; 2° de cataloguer soigneusement et en détail les dépôts de manuscrits que je visiterais, pour que l'inventaire exactement dressé de ces dépôts fût au moins un résultat acquis à la science et un moyen d'éviter à l'avenir de nouvelles recherches sur des points déjà explorés. J'ai suivi, dans cette double partie de ma mission, la direction que vous m'aviez fait l'honneur de me donner, et les indications que vous m'avez successivement transmises pendant mon voyage. Permettez-moi d'espérer que mon travail et mes découvertes justifieront la confiance dont vous avez bien voulu m'honorer. J'aurais peut-être répondu plus complétement à votre attente, sans les circonstances récentes qui ont

aggravé les pertes qu'avaient faites à différentes époques les dépôts de manuscrits existant en Grèce. Ces circonstances, monsieur le ministre, tiennent à la révolution grecque de 1820 et à l'invasion des couvens par la milice turque. Les manuscrits servaient, entre les mains de cette milice, à fabriquer des cartouches. Quelquefois on les envoyait en Macédoine pour les vendre aux épiciers. Qu'on juge des trésors qui auront été ainsi dispersés! Athanase de Paros, savant professeur d'éloquence grecque, à l'île de Chio, dans la préface des scholies qu'il publia à Venise, en 1799, sur la rhétorique d'Hermogène, parle de la bibliothèque du couvent d'Ibiros, comme de la plus riche du mont Athos; il dit l'avoir visitée en 1770, et y avoir trouvé une série des scholiastes qui ont écrit sur cette rhétorique; or, en 1841, j'ai déplacé et examiné tous les volumes de cette bibliothèque, et n'y ai rencontré aucun de ces scholiastes. Un prédicateur érudit, nommé Charalampe, du couvent d'Ibiros, me disait avoir vu avant 1820, dans la bibliothèque du couvent de Pantocrator, un manuscrit d'Homère, écrit sur vélin, en caractère d'une extrême finesse, et qui datait du VIe siècle; j'ai fait dans cette bibliothèque les recherches les plus attentives, et je crois pouvoir affirmer que ce manuscrit n'y est plus. Si les révolutions qui ont passé sur ces contrées ont été désastreuses pour les monumens antiques, l'ignorance et la superstition n'ont pas moins concouru à les détruire. Les relieurs déchiraient les manuscrits en parchemin pour en faire des gardes ou des couvertures de livres. Les pêcheurs en faisaient des amorces; quant aux manuscrits de papier, on s'en servait pour calfeutrer les fenêtres et les portes des habitations. Enfin la superstition défendait l'acquisition, la lecture, la transcription des auteurs païens, considérant leurs ouvrages comme dangereux pour le christianisme. J'ai donné, à cet égard, dans mes catalogues, des renseignemens puisés dans le traité d'un moine nommé Nicon, qui fait partie d'un volumineux manuscrit de la bibliothèque du couvent d'Ibiros. Les statues et les bas-reliefs en marbre n'ont pas eu un meilleur sort. Ce que l'écrivain Eunapius dit de la destruction des statues en Egypte, du temps de Constantin Ier, empereur chrétien, se pratique encore aujourd'hui dans quelques parties de l'Orient. C'est ainsi qu'ont été brisées à coups de marteau les têtes des personnages qui figurent sur le sarcophage que j'ai rapporté de Salonique, et que l'on voit actuellement dans notre musée. Les Turcs, de leur côté, ne sont pas moins impitoyables; et les monumens que l'ignorance de quelques chrétiens brise comme des idoles, le fanatisme turc les détruit, croyant y voir des divinités chrétiennes. Lors même que mes recherches n'auraient eu d'autre effet que d'arrêter cette destruction, et d'informer les philologues européens, par la publi-

cation de mes catalogues, de ce qui existe encore en fait de manuscrits, elles auraient rendu un vrai service aux lettres, aux arts et aux sciences. En effet, les manuscrits qui ont échappé aux dévastations seront désormais conservés avec plus de soin dans les bibliothèques que j'ai visitées ; ils ne seront plus à la discrétion des relieurs et des pêcheurs que j'ai souvent écartés moi-même des bibliothèques où je travaillais. Les moines les plus influens sont maintenant trop convaincus de l'importance des manuscrits pour les laisser détruire ; je crois avoir obtenu le même résultat à l'égard des statues et des bas-reliefs en marbre, en Macédoine du moins, où j'ai acheté ceux que j'ai eu l'honneur de vous adresser. Je vais maintenant, monsieur le ministre, vous indiquer les principaux résultats de ma mission. J'ai rapporté plusieurs manuscrits et quelques marbres, sans parler des envois que j'avais déjà eu l'honneur de vous adresser à différentes époques, et que vous avez fait déposer à la bibliothèque royale et au musée. C'est surtout sur les manuscrits que je dois insister. Voici la liste de ceux j'ai recueillis :

Littérature. — 1° Les Fables d'Ésope, en vers coliambiques, par Balebrias (*Balebrias*, d'après mon manuscrit, et *Babrias*, selon d'autres écrivains), rangées dans l'ordre alphabétique. Selon toute apparence, Βαβρίας est le nom de famille ; celui de Γαβρίας, que l'on voit dans les éditions d'Ésope imprimées à Venise, me semble être une erreur de copiste. L'authenticité de cet ouvrage est incontestable, et il est presque inutile de rappeler à cet égard 1° le témoignage de l'empereur Julien, qui, dans sa cinquante-neuvième lettre, adressée à un nommé Denis, cite le premier vers de la troisième fable ; 2° le témoignage de Suidas, au mot Babryas ; 3° celui de Tzetzès, qui cite aussi Babryas, chil. XIII, v. 494. Quant à l'importance de cette découverte, il suffit de dire, pour la faire apprécier, qu'on ne possédait jusqu'ici que quelques fragmens de Babrias, et que mon manuscrit, qui est cependant incomplet, puisqu'il s'arrête à la lettre O, contient plusieurs milliers de vers nouveaux. Ce manuscrit va s'imprimer par vos ordres chez M. Didot. — 2° Fables d'Ésope, en prose, au nombre de 233, précédées de la vie d'Ésope en abrégé, portant le titre suivant : *Naissance d'Esope, son éducation, ses progrès et sa mort.* Le manuscrit paraît être du xᵉ siècle. Il est fâcheux que l'abrégé de la vie de ce fameux fabuliste ne réponde pas au titre de l'ouvrage. Le copiste avait retranché ce qui concerne l'éducation et la mort d'Esope. Ces fables sont aussi rangées d'après l'ordre alphabétique. Elle l'emportent par le style et l'hellénisme sur toutes les fables d'Ésope qu'on a publiées jusqu'à ce jour. J'en ai collationné quelques-unes, et j'ai cru reconnaître qu'elles étaient plus anciennes que celles que Planude nous a transmises. D'après la vie rapportée en

abrégé dans notre manuscrit, Esope était esclave à Athènes chez Timarque, surnommé Korysius. — 3° Quelques maximes d'Esope inédites et inconnues jusqu'à ce jour. Manuscrit sur parchemin qui date du xᵉ siècle et se compose de 40 pages in-4°. Ces maximes sont en petit nombre; quelques-unes ont conservé la mesure lyrique; dans les autres, la mesure a été rompue par les copistes; mais on peut encore y distinguer le rhythme poétique.—Le même manuscrit contient quelques autres maximes, dont plusieurs inédites, d'Hippocrate, d'Hermippus, d'Evagrius, de Démocrite, de Sextus, d'Isocrate et des Pères de l'Eglise. — 4° Philogélés ou facéties tirées des ouvrages d'Hiéroclès et de Philagrius. Cet ouvrage contient cent sept facéties d'Hiéroclès. (Dans l'édition de Londres, 1673, dans celle de Leipsick, publiée plus tard, et dans celle de Paris, donnée par M. Coray, on n'en trouve que 29.) Ensuite vient un traité extrait du même recueil qui contient des facéties inconnues jusqu'à ce jour, et dont suit le détail: 18 sur les Abdéritains; 12 sur les Sidoniens; 14 sur les enjoués; 31 sur les Cyméens; 13 sur les difficiles; 10 sur les insensés; 4 sur les poltrons; 3 sur les paresseux; 5 sur les envieux; 8 sur les gloutons; 4 sur les ivrognes; 12 sur les gens qui ont l'haleine forte; 1 sur les voraces; 9 sur ceux qui haïssent les femmes. Quant à Philagrius, j'ignore si cet auteur est le médecin qui vivait après Galien et dont parle Suidas. Le texte de quelques-unes de ces facéties me paraît avoir été altéré en quelques endroits par les copistes. Au reste, deux ou trois mots de patois ne prouveraient pas l'altération; Aristophane, pour exciter le rire des spectateurs, a emprunté quelques mots au patois, sans toutefois altérer en rien la pureté de son style.—5° Traité sur la syntaxe des parties du discours, par Georges, archevêque de Corinthe, nommé auparavant Pardos. Je ne sais si cet auteur est le même que celui du *Traité sur les dialectes*, ouvrage publié à Leipsick, en 1811, par M. Bast et par notre savant helléniste M. Boissonade, et du traité sur la rhétorique publié par Walz. Le traité sur les dialectes grecs porte le titre suivant: *Traité sur les dialectes*, par Grégoire, métropolitain de Corinthe. Je crois avoir lu, dans les éditions précédentes de ce même *Traité des dialectes*, des variantes sur le nom de *Gregorius* et de *Georgius*; il y a, au reste, de la ressemblance dans le style hellénique de ces deux traités, et la différence des deux noms me paraît s'expliquer par un usage de l'Église grecque, qui impose au membres de son clergé, au moment où elle les admet dans son sein, les changemens de leur nom de baptême; ainsi, tous ceux qui portent le nom de Georges doivent prendre celui de Grégoire, de Gennadius ou de Gerasimus. — 6° Abrégé des parties du discours, par le grammairien Théodose d'Alexandrie. Cet ouvrage est un

traité de grammaire fort court. On a publié à Leipsick une grammaire dont l'auteur porte le nom de Théodose; l'ouvrage dont je rapporte le manuscrit en diffère essentiellement, et j'ignore s'il est du même auteur. Synésius, dans une des lettres adressées à son frère, parle d'un grammairien d'Alexandrie, nommé Théodose, en ces termes: « Dites encore mille choses à l'admirable grammairien Théodose. » (*Œuvres de Synésius*, Paris, page 169). Je crois ce Théodose auteur de notre petit traité. — 7° Manuscrit in-4°, en papier, contenant la *méthode sur les verbes barytons et périspomènes*, par Constantin Lascaris, de Byzance. — 8° Quelques lettres de Théophylacte Simocate, avec la traduction en grec vulgaire. Les œuvres de cet écrivain ont été publiées pour la première fois en 1600; dernièrement M. Boissonade a publié ses lettres. — 9° Petit manuscrit in-8°, du XVIe siècle, en fort mauvais état; il contient : 1° les Progymnasmata d'Aphthonius; 2° le Traité d'Aristote sur la poésie; 3° les Catégories et les formes syllogistiques d'Aristote; 4° la Physique du même philosophe, avec quelques commentaires. — 10° Manuscrit in-4°, en papier, du XIVe siècle, contenant : 1° les Maximes de Caton, traduites en grec et commentées par Planude, avec des gloses interlinéaires; 2° l'Electre de Sophocle, avec des scholies et des gloses interlinéaires; 3° Anonyme; sur la Création du monde; 4° l'Ecclésiate de Salomon, avec quelques scholies; 5° L'ouvrage magique de Salomon; appelé communément *Salomonique*. — 11° Proverbes recueillis par le très-saint patriarche Mgr Grégoire de Chypre, d'après l'ordre alphabétique. Ce manuscrit est complet et date du XVe siècle. Je n'ai pas eu le temps de le comparer avec les proverbes de Michel Apostolius, déjà publiés, ni avec ceux de Suidas et de Zénobius, ni avec les *Adagia* d'Erasme; mais je sais que, dans notre manuscrit, il existe un grand nombre de proverbes qui ne se trouvent pas dans les imprimés. Grégoire fut le cent quarantième patriarche de Constantinople; il occupait le siége patriarcal au moment où cette ville était au pouvoir des Français; Pachymère fait un grand éloge de ce vénérable prélat, ainsi que Nicéphore Grégoras, t. II, page 730. — 12° *Extrait des proverbes de Platon*. J'ignore si le philosophe athénien s'était occupé de recueillir des proverbes; Diogène Laërce, dans la vie de Platon, n'en parle pas. Je pense que les proverbes en question sont rapportés par Platon dans ses Dialogues, et que, plus tard, on en fit un extrait. Parmi ces proverbes, on rencontre, mêlée au texte, l'explication de quelques mots de Platon. Je ne sais si notre manuscrit est le même que celui de la bibliothèque de Laurent de Médicis, dont le catalogue porte ces mots: *Paræmiæ secundum ordinem litterarum, quibus additæ sunt paræmiæ ex Platone*. — 13° *Dictionnaire de Saint-Cyrille*, archevêque d'Alexandrie,

manuscrit en papier de coton. Ce manuscrit est complet et paraît appartenir au XIIIe siècle. On trouve dans le dictionnaire de Zonare et de Photius, publié par Tittmann, à Leipsick, en 1808, p. XCVII-XCVIII, un petit glossaire portant le titre de *Dictionnaire de Saint-Cyrille d'Alexandrie*. J'ignore si ce glossaire est un extrait du Dictionnaire de saint Cyrille : j'ai comparé mon manuscrit avec le glossaire de Leipsick, et la différence m'a paru frappante. J'ai vu, dans quelques bibliothèques des couvens que j'ai visités, de petits lexiques ou glossaires qui portent, comme nom d'auteur, celui de saint Cyrille d'Alexandrie, mais qui ne sont que de petits abrégés que chacun faisait, en y interpolant des mots tirés de la Bible, du Nouveau Testament ou des Pères de l'Église ; j'ai confronté mon manuscrit avec celui du secrétaire du couvent de Laura, lequel est du XVe siècle, et j'ai reconnu que ce dernier contenait plusieurs mots de chants d'église composés par des écrivains postérieurs à saint Cyrille. J'ai vu même des abrégés qui portaient le nom de saint Cyrille, patriarche de Jérusalem. — 14° *Dictionnaire des verbes synonymes*, manuscrit in-4°, composé de 20 pages, du XIVe siècle, sans nom d'auteur. — 15° *Dictionnaire des verbes intransitifs et transitifs*, qui régissent le génitif, le datif ou l'accusatif, où l'on voit quelles sont les prépositions qui doivent accompagner chaque verbe, par le vénérable Harménopoulos, juge de Thessalonique. L'auteur de cet ouvrage, inconnu jusqu'à ce jour, était un homme d'une grande érudition en droit, en littérature et en théologie. Il vivait du temps de l'empereur Alexis Comnène, et était contemporain de Balsamon et des autres érudits du XIe siècle. On connaît son ouvrage sur le droit, intitulé : *Promptuarium juris*, livre qu'en matière de jurisprudence les chrétiens d'Orient consultent encore aujourd'hui, et qui a été plusieurs fois réimprimé depuis l'édition de 1587. Il est l'auteur d'un autre ouvrage sur le droit canonique, publié à Francfort, en 1596, par Leunclavius. On a publié un court extrait de son *Histoire des synodes des Pères de l'Église*. Quant à son livre sur les hérésies, je ne pense pas qu'il ait encore été publié. J'ai vu, dans le collége de Salonique, un manuscrit qui contient plusieurs oraisons inédites d'Harménopoulos. Le dictionnaire en question est de la plus haute importance pour l'étude de la langue grecque. Les élèves, en y voyant le régime ou la préposition que chaque verbe réclame, parviendraient en peu de temps, à l'aide de cet ouvrage, à écrire facilement la langue de Platon. — 16° L'*Iliade* d'Homère, avec quelques scholies à la marge et des gloses interlinéaires en encre rouge, manuscrit in-4° du XIIIe siècle. Je n'ai pas encore eu le temps de comparer toutes ces scholies avec les commentaires de Didyme, d'Eustathe, ou avec celles qu'a données M. de Villoison ; mais je suis sûr

que plusieurs de ces scholies ne se trouvent pas dans les ouvrages que je viens de citer. Malheureusement le commencement du manuscrit manque : il ne reste du chant A que 152 vers, puis suivent les chants B, Γ, Δ, E, Z, H, Θ, I, K, Λ, M, N, Φ, X, Ψ, Ω, et une grande partie du chant Υ. Ce manuscrit a-t-il jamais contenu les chants Ξ, O, Π, P, Σ, T c'est ce que j'ignore. Les marges sont criblées par les vers, et plusieurs notes sont très-endommagées; il faudra beaucoup de soin et de temps pour remettre en ordre les feuilles détachées. Une partie du dénombrement des vaisseaux est à la fin du volume. — 13° Deux comédies d'Aristophane : *Plutus* et *les Nuées*, manuscrit en papier du XIV° siècle. — 14° Manuscrit en papier du XIV° siècle, contenant : 1° *L'Ajax* de Sophocle, avec des scholies ; 2° *Oppien*, sur *l'Art de pêcher*, avec des scolies ; 3° *Les travaux et les jours d'Hésiode*, avec des scholies, par Manuel Moschopoulo ; 4° *Les maximes de Caton*, avec des scholies ; la traduction et les scholies sont de Planude ; 5° *Boëtius, la Consolation philosophique* ; la traduction et les notes, qui sont étendues, sont du même Planude ; le tout avec des gloses interlinéaires. Je ne dis rien de l'importance des quatre derniers traités ; mais les scholies des tragédies de Sophocle sont inédites et inconnues. De plus, elles sont très-bien écrites. Ce précieux manuscrit appartenait au savant prince Alexandre Maurocordato, premier interprète de la Porte-Ottomane, qui vivait dans le XVII° siècle. On lit sur le manuscrit : «Cet ouvrage fait partie de la bibliothèque d'Alexandre. Il a été acheté en 1797, par Constantin Caratza, moyennant 170 piastres. (Plus de 200 fr. d'après la valeur de la monnaie turque d'alors.)» Les scholies d'*Ajax* ne se trouvent ni parmi les anciennes scholies, ni parmi celles que Triclinius a faites sur les tragédies de Sophocle. Je crois que les scholies sur Oppien n'ont pas été publiées ; les gloses et les notes interlinéaires offrent beaucoup d'intérêt.

Histoire. — 17° *Antiquités de Constantinople.* Edifices publics que les empereurs y firent bâtir, statues qui s'y trouvaient, histoire de ces statues, obélisques, colonnes. J'ai pu découvrir dans un autre manuscrit le nom de l'auteur de cet ouvrage, qui est Démétrius Cydonius. Cet ouvrage, monsieur le ministre, pourrait, je crois, être placé en tête de la byzantine. Un des patriarches de Constantinople, qui passe pour une personne érudite et avec qui j'ai eu l'honneur de m'entretenir, a publié à Venise, en 1824, une description de Constantinople. Mais son ouvrage, qui porte le nom de Constantinias, laisse à désirer. — 18° Histoire de la première prise de Salonique par les Sarrasins, portant le titre de *Siége de Salonique*, par Jean Carminiates. Je croyais cet ouvrage dépourvu d'intérêt ; je me rappelais que Léon Allatius avait publié

en 1733, à Venise, un récit de cet événement, dont l'auteur est Jean Anagnoste ; mais, de retour à Paris, j'ai comparé les deux ouvrages et me suis convaincu que la relation qu'on lit dans les Mélanges d'Allatius, p. 96, se rapporte à la dernière prise de Salonique par les Turcs. Il est à regretter que l'auteur ait omis de nous donner la date de cette prise; cependant, après avoir décrit la beauté de la ville et de ses alentours, il dit positivement que le siége eut lieu sous l'empereur Léon, lorsque les îles de Candie et de Sicile étaient occupées par les Sarrasins. L'auteur lui-même, à ce qui paraît, avait été fait prisonnier, puis conduit à Candie, et de là en Afrique. Les faits qu'il raconte dateraient donc du temps de Photius et de l'empereur Léon, fils de Basile, surnommé le Macédonien. Ils comblent une lacune dans l'histoire du Bas-Empire. — 19° Manuscrit in-4° en papier du XVIe siècle, contenant l'histoire de la conquête de la Chine par les Tartares, écrite en langue gréco-barbare, par Nectarius, qui fut d'abord archimandrite, puis patriarche de Jérusalem. L'ouvrage porte en titre : *La Chine en esclavage*. Dans l'épître dédicatoire adressée au prince de Valachie, Constantin Bassarabas, l'auteur dit que son histoire a été faite : 1° sur les rapports du voyageur et premier interprète de l'empire moscovite ; 2° sur ceux de l'ambassadeur du même empire, envoyé en Chine en 1575, sous le règne d'Alexis Michalovitz; 3° sur les mémoires d'un nommé Théodore Baïcophe, envoyé en Chine par le même empereur, en 1556, et sur d'autres rapports authentiques. Il vivait au commencement du XVIIe siècle ; c'était un homme érudit et auteur de plusieurs ouvrages, les uns en grec ancien, et les autres en langue moderne. Sa chronologie des Arabes a été souvent imprimée. Dans un recueil historique que j'ai rencontré au couvent de Laura, et dont j'ai eu l'honneur, monsieur le ministre, de vous parler dans ma lettre en date du 15 novembre 1842, on lit : *Nectarius était de l'île de Candie, patriarche de Jérusalem, disciple de Choridale. Il était très-pieux. Quand il était dans le couvent du mont Sinai, il a écrit sa Chronologie et plusieurs autres ouvrages.* — 20° Philostrate, sur l'*Art gymnastique*. Ce traité dont quelques fragmens viennent d'être publiés à Leipsick, par M. Kayser, consiste en un manuscrit in-4° de 20 pages, écrit en caractères très-serrés ; avec ce qui suit et ce qui précède, il forme en tout 82 pages et est divisé en deux cahiers que j'ai sauvés de la pourriture. Ce qui précède est une partie du dialogue de Phœnix et d'Ampélion ; ce qui suit est relatif au style épistolaire. Dans le traité de la gymnastique, Philostrate blâme la paresse de ses contemporains, qui, amollis et efféminés, ne méritaient plus le nom d'hommes. Il divise, du reste, la gymnastique en ses diverses branches, et examine les motifs qui avaient engagé les anciens à établir les jeux olympiques, pythi-

ques, etc. — 21° Manuscrit du XIIe siècle, intitulé *Siége de différentes villes*. Sans parler des stratégies et des siéges rapportés par Thucydide, par Arrien et par Polien, ce manuscrit contient : 1° le combat de Pyrrhus avec les Romains, fragment inédit et extrait du vingtième livre de Denys d'Halicarnasse : 2° trois siéges rapportés par Dexippus, écrivain dont nous ne possédons rien jusqu'à présent, si ce n'est ce que Photius en a conservé; 3° deux siéges de l'historien Priscus, morceaux également inédits; 4° les siéges de Syracuse et d'Ambracie, extraits du huitième et du vingtième livre de Polybe qui nous manquent; M. Schweighæuser a publié plusieurs fragmens de cet historien; mais la première moitié du siége d'Ambracie, ainsi que le commencement et la fin du siége de Syracuse, ne se trouvent pas dans son édition; 5° le siége de Platée, par Thucydide; 6° un fragment du siége de Salonique, extrait du neuvième livre de l'historien Eusèbe dont on ne possédait rien jusqu'ici. Malheureusement il y a une lacune dans ce récit, occasionnée par la perte d'une feuille.

Droit. — 22° Un manuscrit in-4°, sur parchemin, contenant : 1° l'abrégé du droit de Justinien, par les empereurs Basile, Constantin et Léon, ayant pour titre : *Manuel* ou *Enchiridon du droit*; 2° Prière pour les Arméniens qui abdiquent leur hérésie; 3° sur les synodes particuliers; 4° Extrait du droit canonique des apôtres. Ce manuscrit a été écrit en 1115, sous le règne d'Alexis Comnène, et la partie qui contient l'abrégé du droit des trois empereurs me paraît extrêmement précieuse : je ne pense pas que la bibliothèque du roi possède un manuscrit semblable; je n'ai pas eu le temps de confronter en entier l'édition faite à Leipsick, en 1837, par le légiste Zachariæ, avec le manuscrit que je rapporte; mais je puis assurer que si M. Zachariæ avait eu ce manuscrit, son édition serait plus complète. — 23° Manuscrit in-folio du XVIe siècle, appartenant à la bibliothèque du patriarche de Jérusalem et dont j'ai fait la copie à Constantinople : il contient des explications d'un auteur anonyme sur les Institutes de Justinien. Dans les prolégomènes, l'auteur dit que l'application du droit romain commença avec l'établissement du Bas-Empire : quant aux explications, je crois qu'elles éclaircissent plusieurs endroits des Institutes : c'est aux savans légistes à prononcer; malheureusement, dans le quatrième livre, il y a une grande lacune, surtout dans la partie qui traite des Actions; je n'ai trouvé, dans les couvens que j'ai visités rien qui pût la combler. — 24° Manuscrit in-folio, en papier, du XIVe siècle, sur le droit romain, par Matthieu Blastares. Le manuscrit est complet; les matières y sont traitées par ordre alphabétique; il est précédé d'un Traité sur les synodes, des Lois agrestes de Justinien, et d'une courte Histoire du droit romain. L'au-

teur regarde cette histoire comme fort importante, parce qu'on y a intercalé une grande partie du droit politique qui donne plus de force au droit canonique. A la fin du volume se trouvent les canons des apôtres. —25° Manuscrit en papier de coton du XIIIe siècle; il contient: 1° le Droit canonique, en cinquante titres; 2° un abrégé de quatre-vingt-sept novelles qui se rapportent à ce droit. L'auteur de cet abrégé est Jean, archevêque de Constantinople; 3° une épître de saint Basile, adressée à Amphilochius; 4° une épître de saint Grégoire, évêque de Nisa, adressée à Litoïus, évêque de Malte, et un grand nombre d'épîtres et de canons des Saints-Pères. De plus, un discours de saint Basile intitulé *Discours sur la conduite*. Une partie de la fin du volume manque; 5° Décrets du concile de Carthage, etc. — 26° Manuscrit in-4° en papier, contenant des fragmens de l'abrégé des novelles de Théodore d'Hermopolis.

Médecine. — 27° In-4° en papier, manuscrit du XVe siècle, dont l'auteur est Galien. Ce manuscrit, dont vous venez de confier l'examen à un jeune et savant médecin, M. Daremberg, traite des médicamens faciles à se procurer: c'est ce qu'indique le titre *Euporista*, auquel a été ajouté par une autre main que celle du copiste, le mot *iatrica*. Je ne crois pas qu'il se trouve un manuscrit du même ouvrage dans aucune des bibliothèques de l'Europe; l'authenticité en est incontestable. Galien lui-même, dans le quatorzième livre de sa Thérapeutique, s'exprime ainsi: « Dans mon Traité des médicamens, tu trouves la composition de celui-ci. Jusqu'ici j'ai écrit trois traités: l'un sur les médicamens simples, l'autre sur les médicamens composés, le troisième enfin sur les *euporista* (ou médicamens qu'il est facile de se procurer). » Dans mon catalogue, où j'ai donné la liste des manuscrits de la bibliothèque du couvent d'Ibiros, j'ai mentionné un volume contenant la Thérapeutique de Galien. Au commencement de cet ouvrage se trouve l'énumération de tous les ouvrages de ce savant médecin, comme il suit: Ordre des traités de Galien, tracé par lui-même, vers la fin de son ouvrage intitulé *Art abrégé*. Dans cette liste vient d'abord le traité de la *composition des médicamens*, puis celui des *Médicamens nommés euporista*, qui est bien notre manuscrit intitulé Εὐποριστὰ Γαλήνου. J'ai trouvé également un manuscrit contenant la Dialectique de Galien. — 28° Variantes de l'ouvrage de Dioscoride. Elles consistent en 144 pages extraites d'un manuscrit du XIe siècle, en parchemin, de la bibliothèque du couvent de Laura, avec des figures de plantes coloriées. J'ai pareillement copié dans le même manuscrit le *Traité sur les poids et mesures*, qui se compose de 8 pages, encore inédit. Je regarde ces variantes comme très-utiles pour éclaircir l'ouvrage de Dioscoride. — 29° In-4°, en papier, du XVe siècle, contenant: 1° es Fragmens géographiques; 2° un extrait

d'Hippocrate sur la nature humaine; 3° un calendrier; un traité de physique, par Siméon de Sethe. Ce traité de physique, encore inédit, est dédié à l'empereur Michel Ducas, auquel l'auteur avait aussi dédié son *Traité sur les alimens*, publié à Paris en 1658, et dont le titre est *Syntagma de alimentorum facultatibus a Simeone Sethi, magistro antiocheno, conscriptum, regi Michaeli Ducæ oblatum;* tandis que le titre de notre manuscrit est *Traité de physique;* 5° partie de la météorologie, par Psélos. — 30° Manuscrit in-folio, en papier, du XIIIe siècle, intitulé *Pauli Æginitæ medici optimi libri septem*. L'ouvrage est complet; le titre du premier livre seulement manque. Si l'on continue à Leipsick la réimpression des médecins grecs, on pourra consulter utilement notre manuscrit. Après le septième livre vient un traité sur la médecine, extrait des ouvrages persans.

Philosophie et physique. — 31° In-8°, en papier, du XVIe siècle, contenant les écrits suivants : 1° Définition de la division de la philosophie; 2° Commentaire sur le premier livre de la physique d'Aristote; 3° les systèmes des philosophes en vers iambiques; 4° Continuation des commentaires sur les livres 1, 2, 4, 5, 6, 7 et 8 de la physique d'Aristote. Ce manuscrit est incomplet. — 32° Histoire des animaux, par l'empereur Constantin Porphyrogénète. L'ouvrage est curieux en ce que l'empereur cite des auteurs qui ont écrit sur l'histoire naturelle; par exemple, Aristophane et Timothée, que nous ne connaissions pas jusqu'à présent. Le second livre manque. — 33° Manuscrit in-8°, en papier, du XVIe siècle, contenant des commentaires, 1° sur le Traité du ciel, d'Aristote; 2° sur les deux livres de la *génération* et de la *destruction*, du même. — 34° Manuscrit in-8°, en papier, du XVIIe siècle, contenant : 1° le Traité de Démophile, extrait des sentences de Pythagore; 2° les Maximes d'or, par Démocrate; ces deux traités sont publiés dans l'ouvrage intitulé *Mythologica græca;* 3° Exemples sur la morale, par George Coressius. Ce traité est complet. L'auteur vivait au commencement du XVIIe siècle. Dans un manuscrit, j'ai trouvé des vers dans lesquels il est parlé de lui en ces termes : Georges Coressius, d'une noble naissance, originaire de Chio, philosophe parfaitement vertueux; ses ouvrages sont excellens et bien écrits; 4° Maximes sur la morale, par Antoine de Byzance; le titre en est: *La bonne morale composée par maître Antoine de Byzance.* Ce traité, souvent publié, est un livre classique adopté par les écoles grecques. L'auteur vivait après la chute du Bas-Empire, vers le XVIe siècle.

Ouvrages d'église. — 35° Manuscrit in-4°, en papier, du XVe siècle; ce manuscrit me paraît unique; c'est la liturgie des apôtres saint Jacques et saint Pierre. — 36° Manuscrit in-4° sur parchemin, du XIVe siècle. Psaumes de David. Le commencement et la fin manquent; il y a des

palimpsestes. — 37° Manuscrit in-4°, du XIVe siècle, en papier; il contient des sermons d'un patriarche de Constantinople, nommé Jean. Le commencement et la fin manquent. — 38° Manuscrit in-12, en papier, du XVIIe siècle, contenant: 1° une partie des explications de l'Apocalypse; 2° l'éloge funèbre du fils d'un prince, par Jean Eugenicus, en vers iambiques; 3° un écrit sur la manière de faire un testament; 4° un recueil des documens tirés de la Bible, sur la sainte Trinité et l'incarnation; 5° Épitaphes de différens Pères de l'Église; 6° des lamentations au sujet de la mort d'une jeune personne; 7° une épître de l'archevêque Marcus d'Éphèse à Sa Sainteté le pape; 8° des explications sur le *Credo*, par Jean Eugenicus; 9° des explications sur le *Pater noster*, par le même; 10° sur le Saint-Esprit, en latin. — 39° Manuscrit en papier, écrit en langue valaque; il contient des sermons. Le commencement manque.

Astrologie. — 40° Manuscrit in-4°, bombycinus, du XIIIe siècle, de 38 pages, contenant: 1° un Traité d'astrologie par George Pisidès; 2° Vœux du même pour l'empereur Héraclius, qui marchait contre les Persans; ce traité est extrait des livres des prophètes de l'Ancien Testament; 3° sur le mariage d'un fils du magistrat de Nicéphore. — 41° Une soixantaine de pages en parchemin, palimpsestes.

Tels sont, monsieur le ministre, les manuscrits ou copies de manuscrits que j'ai rapportés avec moi, et que je me suis empressé de mettre à votre disposition. Quant aux manuscrits que j'ai eu l'honneur de vous adresser dans le cours de mon voyage, et que vous avez fait déposer à la bibliothèque du roi, ils sont inscrits au catalogue de cet établissement dans l'ordre suivant: 1° Manuscrit sur parchemin, du XIIIe siècle, contenant six livres de l'empereur Théodore Lascaris, sur les rapports entre les êtres physiques et moraux. Les figures géométriques sont en or. — 2° Manuscrit sur papier, in-folio, du XIVe siècle, renfermant un dictionnaire anonyme où se trouvent mentionnés d'anciens écrivains. — 3° Manuscrit en papier de coton du XIIIe siècle, contenant: 1° un Dictionnaire anonyme citant d'anciens écrivains; le commencement manque; 2° Fragmens de saint Grégoire de Nazianze. — 4° Manuscrit en papier de coton, du XIVe siècle, renfermant le Plutus, les Nuées et les Grenouilles d'Aristophane, avec de bonnes scholies, la vie de ce poète et quelques préliminaires sur les tragédies. — 5° Manuscrit en papier de coton, du XIVe siècle, contenant une réfutation de toutes les hérésies. Cet ouvrage, d'un auteur anonyme, est divisé en dix livres; mais les trois premiers manquent, ainsi que la fin. — 6° Manuscrit sur papier in-4°, du XVe siècle, contenant les *Assises de Jérusalem*, par Godefroy de Bouillon, premier empereur français, écrites en langue grecque vulgaire.

Le rapport que le savant académicien, M. Giraud, a fait sur ce manuscrit (1842), en prouve toute l'importance. — 7° Manuscrit sur papier, du XVIIe siècle, renfermant des scholies sur la métaphysique d'Aristote, par Michel d'Éphèse. — 8° Manuscrit sur papier in-4°, du XVIIe siècle, contenant : 1° une chronique d'un auteur anonyme en grec vulgaire; 2° un tableau chronologique par Jean Scylitzès, allant jusqu'à l'époque de l'empereur Jean Comnène; 3° un abrégé chronologique d'un auteur anonyme; 4° Oraisons de Methodius Patareus; 5° Extraits théologiques; 6° Opuscules sur les sept voyelles, par Georges Zygavinos, ou, selon d'autres, par Théodore Prodrome; 7° Une petite ode du même Théodore; 8° Batrachomyomachie d'Homère, avec des gloses interlinéaires; 9° la première idylle de Théocrite, avec des gloses interlinéaires; 10° le discours d'Isocrate à Demonicus, avec des gloses interlinéaires. — 9° rouleau en parchemin, du XIe siècle, contenant la liturgie de saint Basile, avec son portrait en miniature. — 10° rouleau en parchemin, du XIe siècle, renfermant un fragment de la liturgie de saint Chrysostome. — 11° Manuscrit sur parchemin in-8°, du commencement du Xe siècle, contenant : 1° Des scholies sur les oraisons de saint Grégoire de Nazianze; le commencement manque; 2° une exposition historique sur les divinités païennes dont saint Grégoire de Nazianze fait mention dans ses discours. On regarde Nonnus comme auteur de cet écrit; cependant j'ai lu dans un autre manuscrit que l'auteur était Proclus, disciple de saint Basile.

A ces listes de manuscrits, monsieur le ministre, je devrais joindre l'indication des bas-reliefs et autres objets d'art que j'ai eu l'honneur de vous faire parvenir. Je me contente ici de vous rappeler, comme un de mes plus importans envois, le sarcophage que vous avez fait récemment déposer au musée.

Il me reste, monsieur le ministre, en terminant ce long rapport, pour lequel je réclame votre indulgence, à vous remercier de nouveau d'une mission dans laquelle vos encouragemens, vos conseils, votre direction m'ont si puissamment secondé.

CHRONIQUE.

Jurisprudence. — Nous ne ferons que citer, à Marburg, une dissertation de M. G. W. Wetzel : *Lex XII tabularum rerum furtivarum usucapionem prohibet* (in-8° de 82 p.); de M. L. Steinfeld, une *Dissertatio de defensione rei ex fundamento contractus non adimpleti oriundi* (in-8° de 48 p.).

Sciences et arts. — Dans un mémoire sur l'intérêt qu'excitent les objets

esthétiques ou les œuvres d'art (in-4° de 16 p. en allemand), M. A. Neubig, à Bayreuth, traite, dans un style fort coulant et fort animé, des effets divers que produit sur la partie active de notre intelligence l'espèce de sympathie que nous inspirent les beaux objets. Le tableau de la philosophie pyrrhonienne de M. D. Zimmermann, à Erlangen (in-4° de 22 p.), en reproduisant le système de cette école, offre une introduction sur le scepticisme des philosophes de l'antiquité en général. Un discours de M. Platner est intitulé : De l'absence de caractère de notre époque (Marburg, Elwert, 1841, in-8°); un mémoire de M. Sal. Leviseur est consacré à la recherche de l'idée religieuse chez Kant et Schleiermacher (Cassel, Hotop., 1841, in-8° de VIII-53 p.). Un mémoire de M. Glasser, à Erlangen, sur les caisses de pensions (in-4° de 26 p.), contient des calculs de probabilité sur la durée de la vie humaine, et l'auteur en déduit les conditions qui doivent former la base de l'institution des caisses de pensions pour les hommes ; de même pour les caisses des veuves et des orphelins, qui, d'après les plans de l'auteur, doivent être distinctes et établies sur des bases différentes. Nous signalerons un mémoire de M. Stoeckhardt sur les couleurs en général et sur les couleurs vénéneuses en particulier (Chemnitz, 1843); un mémoire de M. G. E. Bernstein : Le stratum de la croûte terrestre (Marburg, 1839, in-8° de 83 p.) ; une *Dissertatio de nova quadam methodo quadrandi areas figurarum in sphæra descriptarum*, de M. F. L. Stegmann (Marburg, 1840, in-4° de 16 p.); une *Diss. de maris nocturna lucis emissione*, de M. C. Grimm (Hanovre, Edler, 1840, in-4° de 19 p.) ; une *Diss. de pendulo, inprimis de pendulo centrifugo*, de M. C. Fliedner (Hersfeld, 1841, in-4° de 21 p.); une *Diss. de acidorum pinguium constitutione et metamorphosibus*, de M. J. C. Bromeis (Marburg, 1841, in-4° de 20 p.); une *Diss. de conditionibus ad arborum nostrarum saltuensium vitam necessariis*, de M. J. F. A. Grebe (Eldena, 1841, in-8° de 31 p.); enfin des *Quæstiones tetragonometricæ*, de M. J. Hartmann (1841, in-8° de 38 p.), et un mémoire en français de M. A. Tillich, intitulé : Fragment de goniométrie élémentaire, relatif à la méthode d'enseignement mathématique.

Géographie. — Dans un mémoire intitulé : Recherche historique sur la position du lieu *Salusia* (in-4° de 12 p.), M. Michel Goerringer, à Deux-Ponts, appuyé sur une étude scrupuleuse des auteurs originaux, a démontré d'une manière convaincante que *Salusia*, où se rendirent en 770 les deux fils de Pepin, Charles et Carloman, sur l'invitation de leur mère, pour terminer leurs différends, et d'où la mère des deux princes partit ensuite pour aller en Italie par la Bavière, n'est ni *Soulosse* en Lorraine, ni *Saluces* dans les états de Sardaigne, ni, comme on l'ad-

met communément, *Selz* dans l'Alsace. Les deux premières localités, par leur position, ne se prêtent pas au chemin fait par la princesse, et nulle part le dernier n'est nommé Salusia dans les anciens auteurs qui emploient pour le dénommer les noms de Saletio, Saliso, ou enfin Selz. C'est dans le Chronicon Laureshamense (M. Freher., origg. Palatt., p. 28 et suiv.) que l'auteur nous fait retrouver le nom de Salusia employé pour désigner le petit courant nommé *Silsbach*, qui passe à quelques lieues de Worms, près du village de Hagenheim ; en conséquence il replace la localité nommée Salusia dans le village voisin de *Sulzen*, lieu qui, du reste, se prête assez à cette entrevue de princes, puisque c'est précisément à cette époque que Charles tint une diète à Worms, et qu'en tout état de cause c'est dans le voisinage de Worms qu'il faut chercher Salusia. Comme travail à la fois historique et géographique, nous citerons ici l'ouvrage de M. J. Doran, de Londres, *History and antiquities of the town and borough of Reading* (1841). Un mémoire de M. Hertel, à Gœrlitz, offre aussi quelques détails de géographie, il est intitulé : La hauteur de Gœrlitz et de quelques points des environs au-dessus du niveau de la Baltique (in-4° de 15 p.),

Histoire. — Les recherches sur les monnaies des comtes et ducs de Bar, par M. de Saulcy (grand in-4°, 7 planches), donnent pour la première fois la figure de toutes les monnaies barroises qu'il a été possible de réunir en étudiant les collections publiques et particulières. Un nouvel atelier monétaire, celui de *Mousson*, château situé au-dessus de Pont-à-Mousson, est représenté dans la série par une belle monnaie d'un comte Henri. Des monnaies en assez grand nombre frappées *en commun* et aux noms de Henri, comte de Bar, et de Jean l'aveugle, roi de Bohême et comte de Luxembourg, y sont décrites et figurées. — La suite monétaire est arrêtée au moment où le duché de Bar se trouve réuni à celui de Lorraine, sur la tête de René d'Anjou, roi de Sicile. Toutes les espèces frappées à partir de cette époque jusqu'à la réunion à la France, ont été prendre place dans l'ouvrage destiné à l'étude des monnaies des ducs héréditaires de Lorraine.

Nous devons signaler le mémoire de M. J. G. Hubmann, sur Dioclès, législateur des Syracusains (Amberg. Klœber, 1842, in-4° de 26 pages en allemand). Après avoir donné une courte indication des dates principales de l'histoire de Syracuse, l'auteur s'attache à décrire l'existence, le caractère et l'influence des deux démagogues Hermocrate et Dioclès. Ces détails sont soigneusement extraits des écrivains anciens, et M. Hubmann réfute ce que dit Diodore (XIII, 35) au sujet de la mort volontaire de Dioclès. La nouvelle législation introduite à Syracuse par Dioclès, en 412 avant J.-C., l'utilisation des codes de Za-

leucus, Charondas et Pythagore pour cette constitution, le passage qui se fit à cette occasion de la démocratie tempérée à la démocratie absolue (la substitution du κληροῦσθαι au χειροτονεῖν); l'opposition et la chute d'Hermocrate, et la tyrannie de Denys qui en fut la conséquence (406), sont les principaux points développés dans ce travail. M. K. F. Hermann avait publié en 1840, comme opuscules de circonstance, une *Disputatio de statu Lacedæmoniorum ante Lycurgum* (in-4° de 48 p.) et une *Disputatio de novis Lacedæmoniorum post Lycurgum institutis* (in-4° de 42 p.). Ces deux travaux ont été réunis à une *Disputatio de conditione et origine eorum, qui homoei apud Lacedæmonios appellati sunt*, qui date de 1832, et publiés de nouveau sous le titre de : *C. F. Hermanni antiquitates Laconicæ* (Marburg, Elwert, 1841, in-4° de VIII-216 p.). Dans les travaux d'histoire ancienne se rangent les ouvrages de M. Chr. Roeth : *Diss. de Myronida et Tolmida, Atheniensium ducibus* (1841, in-8° de 33 p.); et de M. F. Münscher : *Dissert. de rebus Platæensium* (Adjecta est tabula agri Platæensis. Hanau, 1841, in-4° de VI-102 p.). Ce dernier mémoire offre un tableau assez complet de la géographie et de l'histoire de Platée; les élémens ont été puisés dans une multitude de détails recueillis par l'auteur, et dans les travaux de K. Ottfr. Müller. Il est divisé en 6 sections. 1. *Descriptio agri Platæensis*. Cette partie est consacrée à la topographie et à la géographie; les ouvrages des anciens, le livre de Dodwell et l'article Béotie d'Ottf. Müller dans l'encyclopédie d'Ersch et Gruber en ont fourni la matière; les recherches pourraient l'accroître encore. 2. *Historia Platæensium ante migrationem Bœotorum a Thucydide narratam*. C'est l'histoire des mythes locaux et des commencemens de Platée. Cette partie offre plus de détails que le *Specimen rerum Plataicarum*, publié par G. O. Friedrich à Berlin (1841, in-8°). L'auteur a cependant admis sans beaucoup d'examen les idées de Müller sur certains points; il voit dans les compagnons de Cadmus des Pélages, et conteste, sans grand fondement, le témoignage d'Hérodote qui les déclare Phéniciens. 3. *Platæenses fœderi Bœotico adscripti;* c'est le tableau de la constitution et du culte des Platéens. 4. *Platæenses et pro sua et pro communi Græcorum libertate pugnantes, sive historia rerum ab anno a. Chr.* 519 *usque ad* 479 *a Platæensibus gestarum.* 5. *De varia Platæensium fortuna, quæ civitatem gratia apud Græcos florentem in odium ac perniciem dedit, sive historia rerum ab a.* 479 *usque ad* 427 *a Plat. gest.* 6. *Platæenses bis exulantes, sive historia usque ad a.* 324; là se trouve la preuve que la reconstruction des murailles de Platée, ordonnée par Alexandre, doit être, selon toute apparence, fixée à l'année 324.

Antiquités. — A Marburg, M. Chr. Fresenius a publié une *Disser-*

tatio de Apollinis lumine solari (1840, in-8° de 28 p.), c'est une nouvelle défense de l'opinion repoussée par Müller, Schwenck et Gottschick, savoir que le culte d'Apollon, comme dieu de la lumière, est le premier, le plus ancien chez les Grecs. M. E. Most, dans une *Dissert. mythologica de Hippolyto Thesei filio* (1840, in-8° de IV-33 p.), a fait une exposition consciencieuse de la fable d'Hippolyte, avec le rapprochement de tout ce qu'en ont dit les anciens; l'auteur a préludé par là à un travail plus étendu dans lequel il se propose de démontrer que sous le personnage d'Hippolyte se cache une divinité solaire de la Grèce. M. Haym, à Lauban, dans un mémoire intitulé: *De Apollinis origine et cultus vi, quam ad Hellenes habuerit*, spec. I. (in-4° de 17 p.), s'est livré à quelques recherches géographiques et ethnologiques sur les Hellènes et les Pélages. M. J. M. Rabus, à Augsbourg, dans une *Dissertatio de dea Hertha* (in-4° de 12 p.), prend la défense de la déesse germanique, dont l'existence a été contestée dans ces derniers temps, et il cherche à démontrer que c'était une des principales divinités de l'Allemagne païenne. Les raisons qu'il apporte à l'appui de cette théorie n'ont du reste rien de bien explicite.

LIVRES NOUVEAUX.

La Médecine des Passions, ou les Passions considérées dans leurs rapports avec les maladies, les lois et la religion, par F.-J.-B. Descuret, docteur en médecine et ès-lettres de la faculté de Paris, médecin du bureau de bienfaisance du 12e arrondissement. 2e édition, revue, corrigée et augmentée, 1 vol. in-8. de 52 feuilles. Paris, Lohé; prix : 8 francs.

De la vie religieuse chez les Chaldéens, suivie de l'histoire du Couvent catholique de Rhaban-Ormuzd et des persécutions qu'il a essuyées de la part des hérétiques et des musulmans, par M. Eug. Boré; se vend au profit du couvent de Rhaban-Ormuzd. — Paris, au bureau des Annales de philosophie chrétienne, rue Saint-Guillaume, 24. 1843, in-8°; prix : 2 francs.

Analyse des recherches de M. Letronne sur les représentations zodiacales, ou études des monuments astronomiques des anciens peuples de l'Égypte, de l'Asie et de la Grèce, conduisant à une réfutation scientifique complète du système de Dupuis, par E. Carteron. Extrait des Annales de philosophie chrétienne. 1841-1842. — Paris, 1843, in-8°; prix : 2 francs.

Imprimerie de Ve DONDEY-DUPRÉ, rue St-Louis, 46, au Marais.

REVUE

DE

BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE.

FÉVRIER.

Démonstrations évangéliques de Tertullien, etc., par l'abbé M... Tome douzième. — Petit-Montrouge, 1843. In-4° de 1280 col.

Nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs cette nouvelle série des publications de M. l'abbé Migne ; nous nous contenterons donc d'indiquer le contenu du présent volume. On y trouve : Duhamel, Lettres flamandes, ou Histoire des variations de la prétendue religion naturelle ; Liguori, la Vérité de la foi rendue évidente par ses motifs de crédibilité ; Butler, l'Église romaine défendue contre les attaques du protestantisme, dans une suite de lettres adressées à sir Robert Southey ; Bullet, Histoire de l'établissement du christianisme, tirée des seuls auteurs juifs et païens, ou l'on trouve une preuve solide de la vérité de cette religion ; Vauvenargues, Méditation sur la foi et la prière ; Guénard, Discours sur l'esprit philosophique ; Blair, dix Sermons ; Le Franc de Pompignan, la Religion vengée de l'incrédulité par l'incrédulité elle-même ; Deluc, Observations sur les savans incrédules et sur quelques-uns de leurs écrits, Lettres sur le christianisme ; Porteus, Heureux effets du christianisme sur la félicité temporelle du genre humain ; Gérard, l'Esprit du christianisme, précédé d'un Précis de ses preuves, et suivi d'un Plan de conduite.

Annales de philosophie chrétienne, Recueil périodique destiné à faire connaître tout ce que les sciences humaines renferment de preuves et de découvertes en faveur du christianisme, par une société de littérateurs et de savants français et étrangers, sous la direction de M. A. Bonnetty. — 14e année, 3e série, Tomes VII et VIII. Rue Saint-Guillaume, n° 24. Prix : 20 fr. par an pour un abonnement ; 32 fr. pour deux abonnemens (1).

Nous pensons que nos lecteurs nous sauront gré de leur mettre sous les yeux le contenu des derniers volumes d'un recueil qui a déjà une longue existence, et qui rend chaque jour d'importans services au catholicisme. Voici les principaux articles que nous trouvons dans ces deux volumes : Détails sur la vie religieuse chez les Chaldéens, et Histoire du couvent catholique de Rhaban-Ormuzd, par M. Boré, correspondant de l'Institut ; Examen de la méthode introduite en Allemagne, par Hermès et ses partisans, et condamnée par le Saint-Siége ; par le R. P. Perrone, professeur au Collége romain. — Examen critique de la philosophie de M. Cousin, par M. l'abbé de Valroger, professeur au séminaire de Bayeux. — Éclaircissemens de divers passages de la Bible d'après les découvertes égyptiennes, traduit de Rosellini, professeur de langue égyptienne à Pise. — Explication de quelques points de zoologie mystique dans les anciens vitraux peints (avec une planche), par le R. P. Cahier, jésuite. — Examen de la question, si l'Ancien Testament contient des mythes, par M. l'abbé de Cauvigny. — Exposition de la philosophie de Schelling, par M. l'abbé de Valroger. — Remarques sur l'inscription chrétienne grecque trouvée à Autun, par M. l'abbé Rara. — Analyse de la dissertation de S. E. le cardinal Lambruschini, sur l'immaculée conception de Marie, par M. Bonnetty. — Ce qu'est la société sans le christianisme, par M. Pierre Leroux.

(1) La collection complète se compose de 27 vol. et coûte 184 fr. Un abonnement *gratis* d'un an est accordé à ceux qui achètent une collection en adressant *directement au bureau*, un bon sur Paris de cette somme.

— Analyse des Conférences de M. l'abbé de Ravignan, faites pendant le Carême de 1843 à Notre-Dame de Paris, par M. Bonnetty. — Examen des institutions liturgiques, de dom Gueranger, par M. Combeguille. — Explication du nom de *Psontomphanech*, donné par Pharaon à Joseph, à propos de l'explication d'une inscription hiéroglyphique gravée sur un sarcophage égyptien, avec grand nombre de caractères égyptiens, par le R. P. Ungarelli, barnabite. — Exposition du système d'Hégel, par M. l'abbé de Valroger. — Explication de la carte itinéraire pour servir à l'intelligence du voyage des Israélites dans le désert (avec cette carte lithographiée), par M. Léon de Laborde, membre de l'Institut. — Nécrologie des auteurs morts pendant l'année 1842, avec la liste chronologique de leurs ouvrages. — Exposé des principaux points du système des bouddhistes, d'après leurs livres et leurs docteurs actuels, par M. l'abbé Bigandet, missionnaire catholique dans la presqu'île Malaie. — État actuel et destinées futures de l'Église catholique, par S. E. le cardinal Pacca, doyen du Sacré-Collége. — Critique littéraire et théologique des hymnes de Santeul, par de La Monnoye. — Dissertation sur un vieux parchemin contenant les canons apostoliques et un fragment inédit de Bède (avec une planche offrant le modèle des écritures du VIIe et du XIIe siècle), par le P. de Ferrari, préfet de la bibliothèque Casanate à Rome. — Recherches sur les traditions étrusques, par M. l'abbé de Cauvigny. — Tableau du progrès des études orientales pendant l'année 1841, par M. Jules Mohl, de la Société asiatique de Paris. — Découvertes dans la physiologie psychologique, par M. le docteur Foville. — Examen et restitution d'une inscription latine chrétienne trouvée à Constantine (avec le fac-simile), par MM. Carette, capitaine du génie, Hase, de l'Institut, et Quatremère, de l'Institut. — Les Dominicains, Analyse des principales bulles qui les concernent, par M. Bonnetty. — Notice sur un Christ allé (avec planche), par M. l'abbé Dupont; — et de plus un grand nombre de nouvelles scientifiques et de notices bibliographiques.

Commentar über das Evangelium, u. s. w. Commentaire sur l'Évangile de saint Matthieu, par L. F. O. Baumgarten-Crusius. Extrait de ses papiers posthumes et des notes prises à ses cours publics, et publié par J. C. Th. Otto. — Iena, Mauke, 1844. In-8° de XII-192 p. Ire Partie, aussi sous le titre d'OEuvres exégétiques sur le Nouveau Testament, etc. Tome 1er, 1re partie.

L'auteur avait témoigné le désir que ces travaux ne fussent point publiés, mais ces vœux des mourans ne sont point écoutés, et le rôle important qu'il a joué dans la théologie allemande a fait applaudir à cette infraction de sa volonté dernière. Quoique ce ne soient que des élémens d'étude, ces recherches offrent aussi une lecture instructive à ceux qui savent déjà, et le talent particulier de Baumgarten-Crusius dans le choix des travaux du temps passé, en n'admettant que l'essentiel, et utilisant avec tact ce qu'il y a de bon, enfin la supériorité de sa méthode, justifient l'éditeur, M. Otto, déjà connu par la publication de Justin le martyr, et par un commentaire sur les Évangiles synoptiques. Le coordonnement de morceaux incomplets, destinés à l'oubli; le soin de rechercher dans les notes d'élèves zélés les paroles du professeur, ont compliqué sa tâche; ce sont autant de sujets d'éloges à lui adresser.

Ce commentaire suppose chez le lecteur une connaissance préliminaire des élémens de l'exégèse. Dans l'introduction, le travail d'élaboration sur les travaux passés n'a point exclu les idées particulières à l'auteur, et c'est ce qui rend cette publication curieuse, parce qu'elle offre un nouveau monument de l'état actuel de la critique théologique en Allemagne. L'auteur adopte, par exemple, les vues de Schleiermacher sur le témoignage de Papias invoqué par Eusèbe, d'après lesquelles l'Évangile araméen originaire de saint Matthieu se serait composé purement et simplement de discours (λόγια) que le traducteur ou l'auteur grec aurait ensuite encadrés dans le récit des faits. La preuve de cette as-

sertion a été cherchée dans l'étendue relativement fort grande des discours de cet Évangile. Quant à la créance due à l'histoire évangélique, l'auteur se contente d'une adhésion générale, mais bien affaiblie par les vagues reticences dans lesquelles se devine une espèce de doute qu'il semble ne pas oser formuler. Ainsi, ce qu'il y a d'extraordinaire dans l'histoire évangélique doit être adopté dans son sens général, et la partie mythique en témoigne elle-même. Le christianisme ayant ouvert une nouvelle époque dans l'histoire du genre humain, il faut consentir à admettre, comme accompagnement, de nouvelles forces, des forces miraculeuses. Mais il est dans la nature du caractère spirituel du christianisme que l'on cherche ces forces miraculeuses uniquement dans la prédominance de l'esprit. Ce que nous avons à trouver dans la vie de Jésus-Christ, c'est le miracle spirituel, le pouvoir d'un esprit sur les esprits. Le miracle magique, purement matériel, a quelque chose d'antipathique à la conception idéale, et l'on peut, l'on doit même, dans certains cas, laisser indécise la question d'origine du récit. C'est un fait accompli, cela suffit. Il était impossible à ceux qui avaient entouré Jésus-Christ de le représenter autrement après sa mort, et d'avoir une autre croyance que la foi qu'on a en un homme extraordinaire, en une apparition miraculeuse. Naturellement, à ce point de vue tout extérieur, le miracle devient un acte, il se fait matériel. Encore trouve-t-on chez saint Jean un grand progrès à cet égard; tout miracle dans son œuvre est traité au point de vue idéal. Ces considérations sont à remarquer, car elles formulent les idées d'un homme qui a été de son vivant l'un des chefs de l'école rationaliste. Il réfute les idées de Strauss, en ce sens que la christologie n'a point, comme le dit ce dernier, été formée d'après l'Ancien Testament, ce qui est impossible, vu l'uniformité de tous les récits; mais qu'au contraire, c'est autour de la vie historique du Christ qu'on a groupé depuis tous les témoignages, toutes les prophéties des livres judaïques.

Les recherches sur le but de l'œuvre du saint apôtre, sur la

langue dans laquelle il a écrit, sur l'authenticité et l'époque de la composition de l'Évangile, offrent encore un choix sévère et concis des opinions anciennes. Pour l'auteur, il est d'abord d'opinion que l'Évangile est antérieur au sac de la ville sainte, car les discours de Jésus auraient laissé voir des traces des événemens passés. Voilà une assertion singulièrement hostile à la véracité de l'apôtre, que cependant l'auteur ne révoque pas en doute. Quant à la question de priorité entre l'Évangile araméen et l'Évangile grec, question ancienne et célèbre, l'auteur a une opinion faite : il donne l'antériorité au premier; toutefois, dit-il, l'Église a reconnu et adopté, de fort bonne heure et sans scrupule, l'Évangile grec. L'un procède-t-il de l'autre, et lequel est la copie? c'est ce que l'auteur laisse indécis, peut-être en raison de son adhésion formelle à l'authenticité, contre laquelle cependant cette question a fourni des armes. Enfin, pour la concordance des synoptiques, Baumgarten-Crusius est d'accord avec la majorité des critiques allemands; il l'explique en la faisant procéder de la tradition orale, tout en admettant les adjonctions introduites dans les relations écrites et les détails empruntés d'ailleurs; mais il rejette sans exception toutes les hypothèses de reproduction d'un apôtre par l'autre, d'Évangile primitif, etc.

Parmi les explications particulières de ce commentaire, nous extrairons celle du chapitre IV, verset 11, la tentation du Sauveur: « Si l'on considère, dit l'auteur, le sens de l'ensemble, il est clair, élevé et noble; on y trouve une grande abondance de pensées psychologiques et morales, et certes la partie la moins embarrassante, c'est l'application de ce passage à la pratique de la vie. » Vient ensuite l'examen des opinions sur ce chapitre. L'auteur se déclare pour ceux qui y voient une parabole, une allégorie que peut-être Jésus-Christ récita à ses disciples.

Cependant le morceau est conçu de telle sorte que la tentation est posée en fait historique, et qu'elle a tous les caractères d'un acte de la vie de Jésus-Christ. Il faudrait donc

admettre un malentendu de la part des apôtres, car l'auteur n'admet point l'hypothèse de tentation intérieure, incompatible avec l'impeccabilité de Jésus-Christ. Ce court extrai montre combien est incertaine dans sa marche l'explication de ceux-là mêmes qui se sont voués à défendre l'Écriture dans le sein du protestantisme. Du reste, à part le vague et l'incertitude des théories où l'on ne peut que déplorer l'absence de la foi, il faut reconnaître que, matériellement, ce commentaire est fait avec mesure, et point trop surchargé de matériaux étrangers.

JURISPRUDENCE.

Geschichte des Kirchenrechts. Histoire du droit canonique, par P. W. Bickell. Tome Ier.—Giessen, Heyer, 1843. In-8° de XXXIV-255 p. Prix : 5 fr. 35 c.

L'auteur dans son introduction dessine le plan de son ouvrage divisé en cinq périodes : I jusqu'à Constantin, II jusqu'à Pépin, III jusqu'à Gratien, IV jusqu'à la réforme, V jusqu'à nos jours. A la suite est placé un aperçu des travaux déjà exécutés dans le domaine du droit canonique. Dans la première partie, l'auteur traite des règles canoniques en général, de l'importance de la loi mosaïque, des prescriptions verbales du Christ et des apôtres, de la tradition et du droit coutumier, des règlemens adoptés dans les églises particulières, des œuvres canoniques des pères et des décisions des conciles. L'importance du corps du droit canonique est l'objet du chapitre I, et dans le chapitre II, au sujet de la loi mosaïque, M. Bickell avance que l'église orthodoxe n'en a pas saisi en général complétement l'esprit; c'est pourquoi il se contente d'indiquer les quelques prescriptions de l'Ancien Testament, tenues pour applicables ou obligatoires dans les anciens temps de l'Église. L'histoire de la constitution offre de plus grands détails, et l'auteur opère des rapprochemens avec un certain nombre d'idées de l'Ancien Testament qui auraient pénétré dans le christianisme; par exemple, l'impureté du com-

merce des deux sexes dans laquelle il faudrait chercher l'origine du célibat des ecclésiastiques. Le chapitre III traite des règlemens institués par Jésus-Christ ou par ses apôtres, et des institutions basées sur la tradition apostolique, et conduit au chapitre IV, consacré au droit coutumier. Dans le chapitre V, l'auteur s'occupe des règlemens particuliers des églises, et il indique que ces règles étaient établies par les supérieurs sous l'assentiment des membres de la communion. Il dit aussi que dans les épîtres de saint Ignace (Ad. Magnes. VII, ad Trall. II) l'action en commun est indiquée par l'avertissement donné aux membres de l'Église de ne rien faire sans l'évêque et les anciens. Ce qui concerne les épîtres canoniques des pères est l'objet du chapitre VI. Pour les décisions des conciles, l'auteur prétend dans le chapitre VII que, par leur forme même, l'adoption n'était pas obligatoire, et il regarde cette jurisprudence comme une institution postérieure aux premiers siècles de l'Église : prétention fausse et contraire non-seulement à l'unité, mais encore à l'existence de la religion, dont les lois canoniques ont pour but de garantir l'existence temporelle. Parmi les documens reproduits dans l'appendice, nous citerons seulement celui qui est intitulé Ὅρος κανονικὸς τῶν ἁγίων ἀποστόλων; ce morceau remonte peut-être au delà du IVe siècle, et peut-être a-t-il été exécuté parmi les Nazaréens. C'est la première fois qu'il est publié ainsi. On trouve encore ici les décisions du concile apostolique d'Antioche, dont Torres n'a donné que les articles, quelques passages en grec et un extrait en latin.

Die Denunciation der Rœmer u. s. w. La *Denunciatio* des Romains et sa Liaison historique avec les formes primitives de la procédure légale, par G. Asvérus. — Leipzig, Brockhaus. 1843. In-8° de XII-317 pages. Prix : 6 francs.

Cette production doit se ranger au nombre des travaux destinés à éclaircir les obscurités du droit romain de Justinien; l'auteur a basé ses recherches sur l'élément historique de la jurisprudence, et a suivi, pour retrouver l'objet particulier

de sa monographie, les diverses transformations de la procédure civile romaine. Quant aux combinaisons qui résultent de ce travail, l'auteur n'est pas toujours heureux dans ses procédés d'application au droit classique des Pandectes; souvent il néglige le côté le plus simple et le plus naturel d'une idée pour se jeter dans des rapprochemens et des déductions purement artificielles, et ses excursions dans le domaine des possibilités historiques, parcouru avec tant de succès par les premiers savans qui s'y sont engagés, prouveront peut-être seulement qu'il ne faut pas s'aventurer trop loin sur la foi de tels guides, quoiqu'ils se nomment Niebuhr et de Savigny. Mühlenbruch avait déjà remarqué (Doctrine de la Cession des droits pétitoires, p. 75-85) que le domaine de la *Denunciatio* était beaucoup plus large que ne semblaient l'admettre les divers auteurs des abrégés de Pandectes. Cette idée est posée en fait par Asverus, comme nous le verrons tout à l'heure dans sa classification.

L'auteur commence par les explications philologiques, première base de toute recherche de ce genre. Il regarde comme synonymes les mots *condictio*, *denunciatio* et *testatio*, et démontre que, dans ces trois formes, la présence de témoins était une condition nécessaire. Mais *condictio*, *condicere*, expliqués tout récemment par Puchta (Curs. d. Inst. II, p. 83), comme désignant un engagement réciproque, ne sauraient s'appliquer dans les documens de l'antiquité à toutes les espèces de *denunciatio*, et toute la synonymie se borne à l'espèce de *denunciatio* seule qui a pour objet de fixer un délai, un jour de comparution. D'abord Festus dit expressément (p. 93, éd. Dac.) : *Condictio in diem certum ejus rei, quæ agitur, denunciatio.* Gaius (Inst. IV. 18) nous donne la formule de cet appel : *Ut ad judicem capiundum die trigesimo adesset*. Cette fixation de délai se trouve aussi dans Plaute (Curc. I. 1. v. 5): *Si status condictus cum hoste intercedit dies*, passage dans lequel il ne faut pas prendre *status* et *condictus* comme mot composé (Festus. v. *Status*.). Aulu-Gelle (Noct. Att. 16. 4), à propos du serment militaire pour lequel on devait *adesse et*

citanti consuli respondere, donne pour exception légale : à moins que le soldat ne soit retenu par une citation à jour fixe, auquel cas il lui suffira de se présenter le jour d'ensuite. L'idée de délai, d'ajournement se retrouve aussi dans les expressions *ad cœnam condicere* (Plaut. Stich. III. 1. 38. Suet. Tib. 42); *condicere alicui* (Cic. ad. fam. 1. 9. § 56); *cœna condicta* (Suet. Claud. 21.). On la retrouve, avec l'application toute particulière aux fixations des fêtes par les *sacerdotes populi romani*, dans Aulu-Gelle (N. Att. 10-24) : *Sacerdotes quoque populi romani quum condicunt in diem tertium, diem perendini dicunt.* Gaius lui-même indique clairement cette distinction entre la *condictio* et la *denunciatio* ordinaire, quand il ajoute, au sujet de la *condictio* ancienne, dans le passage cité plus haut : *Nulla enim hoc tempore eo nomine denunciatio fit.* L'erreur de l'auteur vient sans doute du passage (§ 15-7-4-6. De actionibus), où on lit : *Condicere est enim denunciare prisca lingua.* Mais ce passage est emprunté aux Institutes de Gaius (IV. § 18); et la parité presque littérale des deux énoncés montre que les compilateurs d'Institutes n'ont pas du tout compris le vrai sens de cette définition. L'erreur était du reste d'autant plus naturelle, qu'on s'était habitué dès l'époque des juristes classiques à prendre *condicere* dans l'acception la plus générale de *denunciare*. On peut le voir dans Pomponius, par exemple (L. 66. pr. D. 18-1. De contrah. emptione.)

Dans le paragraphe III, Asverus s'occupe des *testationes* primitives. Dans cette classe est compris le *testamentum per æs et libram*, défini ainsi : Une donation entre vifs, en cas de mort, et accompagnée de la *sacrorum detestatio*. L'auteur donne comme explication de cette idée d'Ulpien : L'acte testamentaire est un *publicum instrumentum* (L. 2. pr. D. 29-3), qu'en effet les cinq témoins figurant au testament étaient destinés à représenter les cinq classes du cens. Ce rapprochement est-il bien exact? et l'auteur a-t-il bien saisi l'idée du jurisconsulte romain? Ulpien, à propos de l'ouverture du testament, dit que ce document n'appartient pas en propre à un

individu, l'héritier, mais à tous ceux qui ont quelque chose à y prétendre. Il ajoute ensuite : *Quin potius publicum est instrumentum;* ce qui veut dire : Bien plus, le testament est un acte qui s'adresse au peuple tout entier, et dans ce sens est un acte public. L'auteur a voulu voir, dans ces expressions, que le testament était un acte réclamant la créance publique; explication incomplète. D'ailleurs l'idée de créance publique, de notoriété, pour les actes est étrangère aux jurisconsultes romains de l'époque classique, et elle ne s'est formée que plus tard, sous l'influence que les doctrines plus modernes de la procédure ont exercées sur le droit. La *sacrorum detestatio* est, suivant Asverus, la déclaration solennelle du collége des Prêtres, représenté dans les *comitia calata*, relative à la libération des sacrifices de *gens*, et de *familia* pour l'adopté qui en sort. Cependant le passage de Festus : *Obtestatio est, quum deus testis in meliorem partem vocatur, detestatio, quum in deteriorem*, n'est point d'accord avec cette définition. La *detestatio* conserve, dans Festus, la signification qu'elle a chez tous les autres auteurs anciens : Prise à témoin des dieux dans les malédictions et les anathèmes. Comment faire concorder cette définition avec l'application qu'en veut faire l'auteur ?

Dans le paragraphe IV, Asverus traite de la *litis contestatio*, considérée comme *testatio;* les témoins qui y figurent ne sont pas seulement des témoins affirmatifs, mais aussi des témoins de notoriété (*Sollennitæt*) ; mais l'auteur ajoute que le nombre était fixé à trois pour représenter les trois tribus de Romulus. Au temps des *legis actiones* y songeait-on encore ? Dans le contrat de gage, à l'époque des empereurs chrétiens, le même rapprochement a lieu ; se peut-il que dans des dispositions légales, se rattachant à la pratique commune, les empereurs aient voulu s'en référer à une institution oubliée depuis près d'un millier d'années ? D'ailleurs si l'on consulte Isidore (Etymol. 18, 15, éd. Arev. IV. p. 35), pour tout *judicium* six personnes sont nécessaires, un *judex*, deux parties et trois témoins. Asverus ne rapporte point ce témoignage à l'époque même de son auteur, qui peut bien avoir eu en vue

ici la procédure criminelle ; il veut l'appliquer à une ancienne forme de *judicium civile;* bien plus, il y voit un *judicium* réel par-devant un juge, et par opposition à la procédure récupératoire. Ce sont précisément ces témoins, tels qu'il les définit, dont la présence était, avant l'introduction des actes dans la procédure formulaire, indispensable aux affaires judiciaires et en conséquence à la *litis contestatio*, pour leur prêter l'autorité et l'authenticité exigée. Cette opinion ne saurait s'appuyer ni sur l'enchaînement des doctrines, ni sur les passages du Code (L. I. § 10, c. 7-6. *de latina libertate tollenda*), où les mots : *Et quasi in judicii figura* expliquent bien plus clairement la procédure des ces actes mentionnés plus haut en ces termes : *Sed etiam actis intervenientibus* : il n'y aurait donc pas lieu d'admettre avec l'auteur que ces paroles indiquent la nécessité de cinq témoins de notoriété pour la déclaration du maître relativement à l'esclave.

La suite du mémoire est consacrée à des explications sur le droit classique des Pandectes ; on y trouve beaucoup d'observations nouvelles et judicieuses. La *litis contestatio*, au temps de la procédure des *legis actiones*, y est considérée comme une *denunciatio* réciproque des Parties, et l'auteur en déduit une explication heureuse du titre de cette forme : C'est aussi, dit-il, l'acte définitif qui termine les transactions *in jure*, servant probablement déjà alors à asseoir le terrain du débat (*litis*), et cette fixation donna lieu, dans la suite des temps, à un développement plus large de la procédure de *consumtio*, qui, dès l'époque de la procédure formelle, y demeurait inséparablement unie. L'auteur tire habilement parti de cette manière d'envisager la question pour expliquer la controverse qui s'éleva, suivant Gaius (Inst. IV. § 114), entre les Sabiniani et les Proculiani, au sujet de la règle : *Omnia judicia esse absolutoria.*

Le paragraphe VII offre une réfutation de l'hypothèse émise par Keller, à savoir qu'à l'issue des transactions *in jure*, les témoins cités *in judicio*, reparaissaient pour porter témoignage devant le juge des faits accomplis *in jure*. L'auteur établit

qu'une semblable preuve testimoniale n'était nullement nécessaire; que la présence du magistrat, les actes du tribunal suffisaient pour établir la notoriété de tout ce qui s'était fait *in jure*, et que la dépendance réciproque des transactions *in jure* et *in judicio* s'explique bien plus naturellement par la présence du juge dans les transactions *in jure*. La classification des *denunciationes* consignées dans le *Corpus juris rom.* est l'objet des paragraphes VI-X. L'auteur compte huit espèces. Les deux premières comprennent tous les cas dans lesquels le *denunciator* acquiert ou obtient, par cet acte, des droits, et où, contre la teneur de la *denunciatio*, il a été omis ou supposé partie du *denunciatum*. La troisième espèce est l'obtention ou la confirmation de droits menacés d'extinction par une circonstance indépendante de la volonté du *denunciator*, en cas de silence de la part de celui-ci. Pour la quatrième espèce, l'auteur détermine clairement le sens de l'action introduite par le *denunciator*, action qui, en cas de silence de sa part, aurait pu se déplacer et lui porter préjudice. La cinquième est une déclaration de la volonté du *denunciator*, destinée à fixer des droits particuliers, déclaration à laquelle les intéressés doivent déférer. La sixième est un acte purement et simplement conclusif ou résolutoire en matière judiciaire. La septième n'est plus qu'un moyen de preuve. Enfin la *denunciatio*, comme ressort de procédure, sert ou à introduire une instance, ou à régulariser la procédure de contumace contre les absens, ou bien encore à assigner les témoins.

Dans le paragraphe XI, l'auteur pose comme condition première de la *denunciatio*, la présence d'au moins trois témoins; ensuite il prétend qu'elle contenait, mais non pas constamment, une *nuncupatio*. A cette assertion se rattache une dissertation savante sur le rôle de la *nuncupatio* et de la *testatio* dans les testamens, et l'explication fort habilement faite d'un passage de saint Clément d'Alexandrie (Strom. v. S. ed. Potter, p. 679). Cette explication, consignée déjà par Sylburg, dans l'édition de Potter, est due à Brissonius (*de form.* lib. VI, p. 585, ed. Mogunt. 1649, 4°); mais l'auteur l'a heureuse-

ment développée et défendue contre les objections de Huschke et de Walch, qui veulent absolument rapporter l'expression καρπισμός à la *festuca* de la *manumissio vindicta*. L'auteur donne seulement au mot *nuncupatio* une étymologie peu vraisemblable : il le dérive de *numen capere*. Ce qui est peu d'accord avec la signification de l'expression *palam pronuntiare*, de Gaïus (Inst. II, 104), avec Ulpien (Fragm, 20, 9), avec Festus (v. *nuncupata*) ; mais cela est ingénieux. L'auteur observe, en effet, qu'un *antestatus* était là présent, et qu'en signe de l'acte conclusif qui allait s'accomplir, de la *nuncupatio*, on le touchait à l'oreille. Mais il est plus probable que l'expression a été emprunté au droit religieux des Romains et que c'est une combinaison de *novum* et de *capere*. Varron (de ling. lat. lib. v.), dit précisément *ab eo nuncupare, quod tunc civitate vota nova suscipiuntur*. Outre l'assistance de témoins et la forme nuncupatoire, les sources fournissent pour certains cas quelques autres formalités de *denunciatio*; c'est ce dont l'auteur s'occupe dans le paragraphe XII. Quelquefois cet acte veut être répété; et l'auteur indique que cela pouvait avoir lieu jusqu'à trois fois. Les actes écrits, *libelli*, y étaient fort en usage; la remise de ceux-ci avait lieu régulièrement par le *denunciator* lui-même ou par un fondé de pouvoirs, esclave ou affranchi; mais dans la règle il fallait que les actes fussent remis au *denunciatus* en personne; et en cas d'absolue nécessité, à son fondé de pouvoirs, à des amis, à sa femme, à l'*inquilinus*, et aussi par une exception à domicile (*ad domum*).

Dans le paragraphe XIII se trouve la distinction à faire de l'*Operis novi nunciatio* et la *nunciatio ad Fiscum*, qui n'étaient pas soumises aux solennités de la *denunciatio* ordinaire. Cela trouve encore son explication dans les termes adoptés par l'usage constant des jurisconsultes ; car en ce cas ils emploient toujours l'expression *nunciatio* de préférence au terme plus solennel de *denunciatio*. L'auteur émet une opinion nouvelle à l'égard de l'ancienne *legis actio per condictionem*, dans le § XIV. On avait considéré jusqu'ici

la *condictio*, dans ce cas, comme une notification *in jure*, c'est-à-dire effectuée par devant le préteur par le demandeur; cette forme était exécutoire même en l'absence du défendeur, et avait pour effet d'assurer les droits du premier, même sans la comparution personnelle du second (Mühlenbruch, Cession, p. 79). En conséquence on avait admis que l'on pouvait aller, dans ce cas, jusqu'à la *vocatio in jus*. L'auteur, sans rejeter ce système, pense cependant que c'était aussi une *denunciatio privata*, que celle qui joignait à la notification de l'affaire la fixation d'un délai pour conclure. Probablement elle devait être répétée ensuite par-devant le préteur, telle qu'elle avait été signifiée au défendeur, et de là probablement le nom qu'on donnait à cet acte. A l'appui de cette double *denunciatio*, l'auteur avance simplement que la *denunciatio* du système des *legis actiones* et la *denunciatio* qui ouvrait la procédure, au temps des empereurs chrétiens, sont identiques. En accordant l'idendité de deux formes légales séparées par un intervalle de plus de trois siècles, ce qui est difficile, et pourrait bien ne s'appliquer qu'au nom de ces formes, encore restera-t-il un point contestable : c'est la coexistence d'une *denunciatio* privée, conjointement avec la *denunciatio* judiciaire, et en formant comme le prélude, à l'époque des *legis actiones;* Gaïus n'en parle pas; il traite de la *denunciatio* en *legis actio* comme unique dans cette procédure, et il la déclare positivement *judiciaire* (Inst. IV, § 29). Les paragraphes XV-XVII sont plus péremptoires; ils sont destinés à l'examen des rapports matériels qui existaient entre l'ancienne *legis actio* et le système entier des *legis actiones*.

L'auteur établit d'abord une distinction à l'égard des formes exécutoires, *per manus injectionem*, et *per pignoris capionem*. Quant aux autres, la plus ancienne est, selon lui, la *legis actio sacramento*; dans l'origine même, il est à croire que c'était la seule. Elle était d'abord fondée sur la religion; ensuite, dans les temps postérieurs, elle subsista toujours comme forme ordinaire de procédure dans toutes les affaires qui

ne l'excluaient pas expressément. Le *judex unus* qui y figurait ne devait pas être proprement un *judex privatus*, dans le sens qu'on donna plus tard à cette expression, mais plutôt un magistrat commis pour cet objet spécial. Le manque de notions rend encore douteuse l'assertion suivante, à savoir, que la *legis actio per judicis postulationem* fut introduite par Servius Tullius, pour les *bonæ fidei negotia*, les premières affaires qui furent placées en dehors de la masse des débats judiciaires, à titre d'affaires privées, et que plus tard seulement cette forme fut étendue à d'autres contestations entre contractans. Pour l'histoire des derniers temps de la *denunciatio*, lorsqu'elle ne jouait plus que le rôle de forme introductive d'instance, il y a un fait intéressant, c'est que Marc-Aurèle, le premier qui lui donna cette destination, s'en référa à cet égard à une institution depuis longtemps en vigueur, et ne fit qu'en généraliser l'application, créant par là une nouvelle forme de procédure introductoire plus commode au seul demandeur, car, en résultat, cette forme ne faisait que lui donner un moyen de se soustraire, dans quelque cas que ce fût, aux formalités du *vadimonium*. C'est à ce point de vue que l'auteur explique le passage d'Aurelius Victor (de Caes. Marcus, 16). Par la suite, la nouvelle institution, nommée communément *conventio*, dans les ouvrages des juristes classiques, eut les principaux effets de la *litis contestatio*, et entraîna entre autres la *consumtio* judiciaire. Cet objet traité dans les paragraphes XVIII et XIX amène des explications nouvelles sur des passages des Pandectes mal compris jusqu'ici. La perpétuation des procès; enfin la fixation du terrain de la contestation et de l'objet en litige résultèrent aussi de cette nouvelle forme. L'auteur, qui passe en revue ces deux derniers effets dans les paragraphes XX et XXI, avance que l'ancienne *litis contestatio* de la procédure formelle, par sa nature même, contenait un jugement hypothétique. Il prouve d'abord cette détermination précise de l'objet en litige pour l'*operis novi nunciatio;* il combat les vues de Hasse le Jeune sur le délai de trois mois sanctionné par Justinien (L. 1, G. 8, 11); et

veut qu'on entende ce délai en ce sens que l'état des choses, ainsi qu'il se trouvait au moment de la *nunciatio*, devenait définitif après ce délai, de telle sorte que le *nunciatus* ne pouvait continuer le procès qu'en donnant caution. Cette détermination est ensuite considérée dans son application spéciale à la question litigieuse concernant l'objet du débat; l'auteur, contrairement à l'opinion commune, admet que déjà du temps d'Ulpien, la *denunciatio* introductoire d'instance suffisait; passant ensuite aux considérations qui rattachent cette détermination à l'usucapion et à la *longi temporis præscriptio*, Asverus termine en l'examinant relativement aux formes de procédure usitées à l'égard du défendeur dans l'*hæreditatis petitio*, après l'ouverture du débat, ce qui fournit une explication nouvelle des passages suivans (L. 20, § 7 et 11; L. 25, § 11; D. 5, 3).

Dans le paragraphe XXII, l'auteur énumère les effets de la *denunciatio* à l'égard des tiers, s'en référant à ce sujet aux détails qui précèdent, et de suite il passe à l'examen historique de la *denunciatio*, considérée comme forme introductive générale d'instance. Ici il se borne à rassembler les résultats acquis dans les paragraphes précédens; cependant il poursuit ses recherches au delà de sa première limite, jusqu'à l'époque de Théodose. Le tableau de la *denunciatio* judiciaire, comme procédure ordinaire au temps des empereurs chrétiens, est un travail tout à fait satisfaisant, et l'auteur, pour expliquer la disparition de cette forme du cadre de la procédure justinienne, s'est livré à des recherches de détail fort étendues sur cette dernière, dans le paragraphe XXIV. A cela se joint un examen fort scrupuleux des principes qui doivent présider à l'explication, au point de vue du droit justinien, des passages des Pandectes qui ont trait à cette institution; l'auteur mentionne dans le paragraphe XXV les effets qui, d'après le contenu des sources où fut puisé le droit justinien, se rattachent à cette institution. Le dernier paragraphe offre une espèce de résumé destiné à faire embrasser toutes les parties de cette monographie.

Telle est en somme la substance d'un travail que l'auteur présente comme le complément et la continuation de l'ouvrage de Keller sur la *litis contestatio* et le jugement. Ce dernier ouvrage, offrant d'ailleurs un excellent tableau de l'état de la *litis contestatio* au temps des *judicia privata*, est en effet fort incomplet historiquement. Il ne fournit pas assez de notions pour les premiers temps, et laisse dans l'obscurité la liaison qui rattache le moyen âge de la jurisprudence à son dernier développement, l'époque de Justinien. Asverus a rempli son objet presque complétement. Aussi nous ne regretterons qu'une chose, c'est que ce travail soit le dernier d'une vie laborieuse trop tôt terminée pour la science. Asverus est mort le 12 mai dernier; il était professeur ordinaire de droit à l'Université d'Iéna, et avait déjà produit deux ouvrages; l'un, intitulé : de la *legis actio sacramenti*, publié en 1837, est la base du travail actuel; l'autre, publié en allemand, sous le titre suivant : *Anleitung über Rechtssachen zu referiren*, date de 1839.

Handbuch der juristischen, u. s. w. Manuel bibliographique de Jurisprudence et des Sciences politiques, publié par H. Th. Schletter. Tome Ier, Jurisprudence. — Grimma, Comptoir des Éditeurs. 1843. Grand in-4° de XIX-328 pages. Prix : 10 fr. 50 c.

Ce travail bibliographique embrasse tout le domaine de la jurisprudence et comprend toutes les publications faites depuis le milieu du siècle dernier; l'auteur est même remonté pour les éditions des sources du droit jusqu'aux commencemens de l'imprimerie, et en général, pour les branches importantes de la science, il a inséré dans son catalogue un choix des écrits dont la valeur mérite une mention particulière, soit par les recherches qu'ils contiennent, soit par l'utilité qu'ils présentent pour l'histoire de la jurisprudence. Cette extension distingue particulièrement le Manuel de M. Schletter des publications de même nature exécutées jusqu'ici; de plus, la limite a été poussée jusqu'à l'année 1839 inclusivement. C'est

le terme que l'auteur a jugé à propos d'adopter pour la régularité, dès l'émission de la première livraison en 1840. Les dissertations ne font pas partie des ouvrages catalogués, cela était en dehors du plan de ce livre, et aurait au moins doublé le travail. Il faut noter aussi quelques exceptions, telles que celle des écrits de polémique sur la nunciature; Klüber en mentionne une centaine pour cette question seulement. Quant à l'ordre adopté, c'est l'ordre chronologique et systématique; dans cette vue, l'auteur s'est surtout attaché à ne mentionner chaque ouvrage qu'une seule fois, en choisissant la classe dans laquelle se rangeait strictement tout ouvrage qui par sa forme pouvait appartenir à plusieurs sections différentes. Ce principe a été maintenu dans tout le cours de l'ouvrage, à peu d'exceptions près. Du reste, le système de classification est fort simple, et pour en faire embrasser l'ensemble, l'auteur a mis en tête du catalogue un aperçu de onze pages qui en explique promptement tous les détails. Par là le lecteur est mieux guidé qu'il ne l'eût été avec une table de matières fatigante à consulter, et bien rarement complète. Deux appendices sont destinés aux ouvrages sur le droit des gens positif et sur le droit international et maritime. Bien que ces branches de la science rentrent dans la jurisprudence, elles devaient cependant être placées à part; l'auteur ne pouvait en effet se limiter pour ces publications aux productions du sol allemand, et l'extension que nécessitait l'admission des ouvrages étrangers ou puisés dans la jurisprudence étrangère a modifié quelque peu la forme de ces deux parties. Le droit commercial n'est en effet qu'une espèce de science comparée, et la diplomatie, la politique sont un droit commun à toutes les nations civilisées. Nous terminerons ces détails sur l'exécution du Manuel par une observation importante. Tous les écrits relatifs à une œuvre plus ou moins capitale, tels qu'annotations, critiques, etc., sont rangés sous le même numéro que l'ouvrage principal, et distingués seulement par des caractères alphabétiques. Cette marche a pour résultat de diminuer l'importance apparente du livre; car il semble n'offrir que le catalogue de

12,856 ouvrages, tandis qu'il en présente en réalité 15,000. Pour le traité de Grotius, *De Jure belli ac pacis*, tout seul, on trouve trente commentaires catalogués à la suite.

L'auteur, à qui nous empruntons ces détails, déclare qu'il n'a donné les titres de beaucoup d'ouvrages, surtout des plus anciens, qu'après *autopsie*. La septième livraison, qui complète ce volume, contient les tables, et les supplémens sont destinés à renfermer la bibliographie de 1840, et les renseignemens ultérieurs que l'auteur a ajoutés ou doit ajouter à ce corps complet de notions.

SCIENCES ET ARTS.

Spinosa's Leben und Lehre, u. s. w. Vie et doctrine de Spinosa, accompagnées d'un précis de la philosophie de Schelling et d'Hégel, par C. von Orelli. — Aarau, Sauerlænder. 1843. In-8° de XII-384 p. Prix : 6 fr. 50 c.

La biographie de Spinosa, qui forme le prélude de cet ouvrage, est simple et sans emphase, tout enthousiaste que l'auteur paraisse du philosophe. Passant ensuite à la doctrine, M. d'Orelli la divise, pour la commodité des aperçus, en métaphysique et éthique. Cependant son travail est moins une exposition du spinosisme, qu'un commentaire sur ce système; il a mis un soin tout particulier à rapprocher les passages, à préciser le sens des expressions et la terminologie; fréquemment il entre dans des réfutations étendues contre les critiques modernes qui ont attaqué la doctrine de Spinosa. Néanmoins, et peut-être par là même, on ne saurait trouver dans son travail un aperçu général, une idée sommaire du spinosisme. Dans les détails, tout est clair pourtant, quoiqu'il y ait une certaine mollesse dans l'exécution. Si donc l'on n'y cherche qu'un commentaire, les explications de M. d'Orelli sont excellentes pour l'étude de Spinosa. A la suite de ces développemens étendus, qui forment un tiers du volume, vient une section sur les procédés de Schelling et d'Hégel à l'égard de Spinosa. L'auteur leur reproche d'avoir fait de fausses pro-

testations, de n'avoir pas été plus loin que Spinosa, et de s'être, par leurs critiques, rendus coupables d'ingratitude envers le père de leurs idées. En cela il y a bien quelque chose de vrai; mais c'est ce que les disciples des deux écoles ne reconnaîtront pas. L'exposition de la philosophie de Schelling, qui succède, n'est pas une des parties les moins heureuses. L'auteur a choisi avec tact les passages de son original, il en opère le rapprochement avec habileté, de manière à reproduire presque tout l'ensemble des idées de Schelling. Il ajoute ensuite un appendice pour le néo-schellingianisme, après lequel vient l'esquisse de la philosophie d'Hégel. Ces deux sections contiennent une caractéristique et une critique seuvent fort détaillées, qu'on ne saurait reproduire par extraits. En terminant, l'auteur reprend ses argumens et conclut, 1° que Schelling et Hégel sont bien loin de la clarté et de la précision de Spinosa; 2° qu'ils lui sont aussi inférieurs en franchise : Spinosa exprime tout net l'*immanence* de Dieu; Schelling avec ses circonlocutions tergiversantes ne fait qu'un simulacre de protestation; Hégel cherche à opérer une fusion purement apparente de sa doctrine avec le christianisme; 3° qu'il est révoltant de soutenir que l'Absolu de Spinosa n'est point esprit : la pensée lui revient comme attribut, et la distinction établie par Hégel n'est plus qu'une détermination arbitraire et subtile de l'idée d'esprit; détermination qui certainement ne se trouve pas dans Spinosa; le reproche d'Hégel doit donc être retourné contre lui-même. 4° en ce qui concerne enfin le reproche fait à Spinosa de n'avoir pu construire le monde avec l'Absolu, l'auteur pense que si l'on veut se donner la peine d'examiner un peu les Essais de Schelling et d'Hégel, on ne pourra que savoir bon gré à Spinosa de nous avoir épargné une tentative semblable. Du reste, l'auteur en finissant reconnaît ce qu'on doit aussi de résultats positifs aux deux professeurs de Berlin, car il émet le vœu qu'un jour le panthéisme Spinosa-Schelling- Hégélien se voie adopté en toute concorde dans sa force et dans sa splendeur.

Geschichte der Pædagogik, u. s. w. Histoire de la Pédagogique depuis la renaissance des études classiques jusqu'à nos jours, par K. de Raumer. Tomes I-II. — Stuttgart, Liesching, 1843. In-8° de VIII-376 et VIII-437 p. Prix : 19 fr. 50 c.

Ces deux volumes se terminent à la mort de Pestalozzi ; le troisième contiendra encore quelques détails appartenant au passé, puis viendra la caractéristique de la pédagogique actuelle. Le principal objet des observations de l'auteur, c'est l'Allemagne, et la forme de son œuvre est biographique, c'est-à-dire que cette histoire est composée d'une série de biographies des pédagogues les plus distingués, servant de cadre pour embrasser le tableau de leurs systèmes, de leur influence sur leur époque et sur la postérité, de leurs écrits, etc. En effet, dit l'auteur, « une histoire de la pédagogique doit d'abord mettre sous nos yeux les idéals d'éducation qui ont exercé leur action sur le développement d'un peuple, puis la manière dont la pédagogique de chaque époque est parvenue à les réaliser jusqu'à un certain degré sur la génération naissante. C'est dans les hommes d'élite que ces systèmes se personnifient, ce sont eux qui exercent la plus grande influence sur la pédagogique, même quand ils ne sont pas à proprement parler des pédagogues. Quand ils réunissent cette dernière qualité, leur influence est double, comme on l'a vu chez Luther et Mélanchthon. » Pour ses biographies, l'auteur a été court au sujet des hommes généralement connus et il a réservé les détails pour ceux dont la vie a eu moins de retentissement. Enfin il a cherché à donner à son ouvrage cette utilité pratique qu'on rencontre dans les théories et les traités de pédagogique. Les sources où il a puisé sont toutes contemporaines des hommes dont il a fait l'histoire, et les annales universitaires, qui dorment pour la plupart des lecteurs dans un parfait oubli, ont fourni d'utiles matériaux à ce monument d'ensemble.

L'ouvrage commence par une histoire succincte des études classiques en Italie, qui en est comme l'introduction. Le cha-

pitre intitulé : l'Italie depuis la naissance du Dante jusqu'à la mort de Pétrarque et de Boccace, traite des premières tentatives pour naturaliser en Italie les études classiques. Le second chapitre, développement des études classiques en Italie jusqu'à Léon X, est consacré à cette période de passion pour l'antiquité et d'imitation dans tous les genres qui, plus tard, se répandit dans toute l'Europe. Là se trouvent les détails suivans : 1° J. Ravenna et Emmanuel Chrysoloras ; 2° les pédagogues Guarino et Vittorino de Feltre ; 3° collection de manuscrits, Cosme de Médicis, Nicolas V, premières impressions; 4° Académie platonienne, philologues grecs ; 5° Philelphe, le Pogge, Laur. Valla; 6° Laurent de Médicis, Ficin, Argyropoulo, Landini, Politien, Pic de la Mirandole. Le chapitre intitulé : Léon X et son époque, vient ensuite, et celui que l'auteur intitule : Coup d'œil rétrospectif sur l'Italie sert de passage à l'histoire de la pédagogique allemande. « Un homme, dit M. de Raumer, ou un peuple ne peut exercer de plus grande influence sur un autre que celle des systèmes d'éducation. L'Italie, en révélant à l'Allemagne le but de l'éducation, a exercé l'influence la plus décidée sur la pédagogique allemande. C'est pourquoi nous avons dû donner d'abord un aperçu historique de ce que les Italiens avaient fait avant nous. »

L'histoire de la pédagogique est ensuite divisée en trois périodes. La première comprend la naissance des études dans les Pays-Bas et en Allemagne, depuis Gerhardus Magnus jusqu'à Luther (1340-1843). Cette période commence avec la société des Hieronymiens dont Gerhardus Magnus, Flor. Radewin et Gérard de Zuphten étaient les chefs. Le cercle de leur influence fut étroit d'abord, leur activité peu bruyante, mais quoique l'étude des classiques fût née à peine, ces hommes n'en exercèrent pas moins une salutaire influence sur la langue nationale ; l'élément chrétien fut la base et l'essence de leur enseignement, et ces tendances ne furent point changées par l'introduction des classiques dans les Pays-Bas. Thomas à Kempis, Agricola, Alex. Hegius, Érasme et J. Wessel sortirent de cette école, et servent à l'attester. Ces élèves élargirent d'ail-

leurs le cercle d'études embrassé par leurs maîtres. Wessel apprenait le grec et l'hébreu; Agricola, le premier en date des philologues germaniques, savait, outre ces deux langues, l'italien, le français et un peu de musique; Hegius se donna carrière surtout dans les sciences mathématiques, qu'il joignit à un amour enthousiaste de la littérature classique, et ses élèves héritèrent de ce zèle. De même Rodolphe de Lange, Hermann du Busch et Érasme, chacun d'une manière particulière, contribuèrent à propager l'étude des classiques. Le dernier devait être l'objet d'une appréciation particulière: l'auteur blâme l'indécision d'Érasme en matière religieuse et il loue ses vues exemptes de préjugés sur l'éducation; cela suffit pour donner une idée de son appréciation. A Érasme se termine le tableau de la pédagogique néerlandaise; de là l'auteur passe à Schlettstadt, ville dans laquelle, au milieu du xve siècle, fut fondée la première école. Cette école vécut un siècle. Le premier recteur, L. Dringenberg, était un élève des Hiéronymiens, et dans son gymnase se formèrent J. Sturm, G. Simler, Eitelnolf de Stein, Beatus Rhenanus, J. Sapidus et Th. Platter; à la fin du xve siècle la maison fut confiée aux Jésuites. Reuchlin, dont on invoque l'autorité dans la philologie grecque et dans l'exégèse de l'Ancien Testament, termine cette période où l'on voit peu à peu l'influence des savans remplacer les erremens de la scholastique et les lumières descendre un peu plus dans les populations actives. Mais ce ne sont encore que des essais, il n'y point d'organisation stable, pas assez de maîtres et point de livres d'une intelligence facile.

Dans la seconde section, intitulée: Réformation, Jésuites, Réalisme; de Luther à la mort de Bacon (1483-1626), l'auteur commence par Luther et Mélanchhton; il donne de nombreux extraits des œuvres du premier, ayant trait soit à l'éducation domestique, soit à l'instruction publique, soit aux devoirs des gouvernans dans cette branche importante de l'administration. Les vues de Luther sur l'éducation se trouvent ainsi bien caractérisées. Mélanchthon, surnommé le Précepteur de la Germanie, exerça beaucoup d'influence du haut

de la chaire, comme du fond de son cabinet. Ses leçons publiques, ses traités, ses grammaires grecque (1542) et latine (1525) sont en quelque sorte la base première de la pédagogique allemande d'aujourd'hui. Outre la philologie, il recommanda fortement l'étude de la philosophie, de l'histoire, et rendit d'immenses services. Val. Friedland Trotzendorf, qui vint après lui, fonda en Silésie, à Goldberg, une école qui devint célèbre. D'accord avec son époque sur les objets de l'étude, il donnait pour base à l'enseignement la grammaire, la dialectique et la rhétorique; mais sa méthode et ses procédés le mirent en première ligne. On voit d'ailleurs dans les écrits du temps que son école formait les élèves aux sciences élevées, théologie, médecine, jurisprudence et philosophie. Mich. Néander, qui vient après, n'est mentionné que brièvement; mais J. Sturm est traité avec prédilection. Sturm fut pendant quarante-cinq ans recteur du gymnase de Strasbourg, il organisa l'université de cette ville, fondée par l'empereur Maximilien II, et ce fut lui qui le premier établit expressément l'élément chrétien pour principal devoir de l'éducation. L'auteur décrit en détail ses institutions, sa méthode, blâmable, dit-il, en ce qu'elle n'avait en vue que l'éloquence latine et un cercle fort restreint de connaissances. La langue maternelle, les mathématiques, la géographie, l'histoire, l'histoire naturelle et la physique, furent ou négligées ou complétement mises de côté. Néanmoins les écoles de Trotzendorf, de Néander et de Sturm servirent de modèle à l'enseignement pour cette époque. C'est d'après leur système que furent élaborées l'ordonnance de Wurtemberg, promulguée en 1559, et celle de l'électeur Auguste de Saxe en 1580; les Jésuites leur empruntèrent aussi la méthode qu'ils appliquèrent, en ce sens que pour les règlemens ils suivirent Trotzendorf, et Sturm pour les méthodes. L'auteur examine cette partie en suivant l'auteur du Plan d'instruction pour la Bavière, et réfute fréquemment celui-ci. Ensuite vient un tableau de l'histoire scientifique des universités à cette époque, où l'on vit au réalisme verbal succéder le réalisme de fait dont l'au-

teur désigne Bacon, puis Montaigne, comme les principaux représentans.

Les détails que nous donnons sur cette section suffiront pour faire apprécier l'exécution de l'ouvrage. Pour le second volume nous nous bornerons à en indiquer les matières. Il est consacré à la troisième période comprenant depuis la mort de Bacon jusqu'à celle de Pestalozzi, période dans laquelle surgirent de nouveaux systèmes, de nouvelles méthodes, où les luttes, les alternatives, furent fréquentes, et qui se termine par une sorte de compromis où l'ancien et le nouveau se fondirent insensiblement. Les sections sont divisées sous les titres suivans : 1. Wolfgang Ratich. 2. La Guerre de trente ans. 3. Comenius. 4. Le siècle qui suivit la paix de Westphalie. 5. Locke. 6. A. H. Francke. 7. Les écoles réelles. 8. J. J. Rousseau. 9. Les philanthropes. 10. Pestalozzi. Pour cette partie, les matériaux étaient en plus grande abondance, et l'auteur, en procédant comme nous l'avons indiqué pour les deux premières périodes, s'est livré à des appréciations encore plus détaillées, plus circonstanciées. Les doctrines de cette époque nous touchent aussi de plus près, et les traces n'en sont pas encore effacées. L'auteur, qui a fait de cette matière l'objet de son enseignement public, traite son sujet en connaisseur, et son style bref et plein de clarté n'est pas moins agréable à lire ; enfin le livre lui-même est d'une exécution élégante.

Die Lehre vom tellurischen Dampfe, u. s. w. La Théorie de la vapeur tellurique et de la circulation de l'eau de notre terre. Un Pas en avant dans la connaissance de notre planète. Par A. F. P. Nowak. — Prague, Ehrlich, 1843. In-8° de XI-227 p., acc. d'une planche lith. Prix : 4 fr.

Cet écrit est dédié à la mémoire de Kepler, le premier, dit l'auteur, qui ait découvert les véritables lois qui régissent l'univers. Il porte une épigraphe caractéristique : « Des idées jeunes, sans aïeux, se produisirent à l'état de puissances et revêtirent sur le champ de bataille la dignité royale. Ce que je

soumets au jugement du public, dit encore l'auteur dans sa préface, doit devenir la clef de presque tous les phénomènes naturels de premier ordre qui se rattachent à notre planète. Je me suis hâté de livrer au papier cette pensée hardie, dont la première révélation m'a presque épouvanté. Elle est encore imparfaite et pleine de lacunes ; mais il me semble qu'il y a des conceptions de l'esprit qui doivent être offertes au monde dans leur forme première, dans la nudité de leur naissance ; et quoique l'œil du savant ou du critique y trouve à reprendre, elles font l'effet de l'étincelle électrique sur les esprits, elles les secouent. Alors les hommes de l'art s'emparent de cette puissance nouvelle, la modifient, l'ennoblissent et lui font prendre dans la science un rang qu'elle ne doit plus perdre. »

Dans son introduction, M. Nowak fait remarquer l'analogie qui existe entre le sang du corps humain et l'eau de notre globe ; l'un et l'autre sont l'instrument plastique au moyen duquel s'opère la transformation continuelle de la matière qui est la loi fondamentale de notre corps aussi bien que du globe terrestre. La question est donc de savoir comment se fait cette circulation de l'eau qu'on ne saurait nier. Jusqu'à ce jour les essais de solution ont été très-peu satisfaisans. On ne peut, en effet, se contenter du système suivant lequel la pression atmosphérique, combinée avec la pesanteur des eaux qui remplissent l'Océan, pousserait l'eau de la mer dans les cavités, les fentes et les interstices de l'écorce terrestre et la ferait pénétrer insensiblement jusqu'à la surface de la terre. L'hypothèse ordinaire d'évaporation et de condensation est également superficielle, et absurde au sens de l'auteur. Il repousse de même le troisième système qui explique l'origine des sources d'eau au moyen d'un certain procédé de distillation exercé sur des réservoirs intérieurs en contact avec l'Océan par la pression latérale de celui-ci sur eux, bien que dans son opinion les défenseurs de cette hypothèse aient plus que les autres approché de la vérité. C'est dans notre propre corps qu'il faut chercher la clef de cette énigme. Dans notre corps c'est le lobe droit du cœur qui envoie le sang veineux

dans les veines principales : l'Océan joue le même rôle pour le corps gigantesque de notre écorce terrestre ; et la force musculaire du cœur trouve son analogue dans une force telluri-rique élémentaire qui n'est autre que l'élasticité de la vapeur, aujourd'hui connue de tous. Ainsi ce qu'a fait jadis la découverte de Harvey pour la physiologie de l'homme, il faut espérer que dans peu la démonstration de la force de la vapeur tellurique le fera pour la physiologie de la terre. Cette production colossale de vapeur est telle qu'à chaque minute elle pousse autant d'eau à la surface de la terre, dans les sources, que les fleuves en rejettent tous à la fois dans la mer. Voici comment l'auteur cherche à démontrer la possibilité de ce système. Le noyau de la terre est incandescent, la plupart des géologues l'ont admis, et Bischoff dernièrement s'est attaché à le démontrer explicitement. Voilà le foyer constant dont l'activité sert à la production de la vapeur tellurique. Mais y a-t-il dans le sein de la terre assez d'espace pour que la vapeur puisse se former ? A cela voici la réponse. Les vastes tremblemens de terre qui ébranlent souvent tout un hémisphère, les éruptions volcaniques qui souvent éclatent à la fois dans les lieux les plus distans ne s'expliquent que d'une manière, c'est en admettant que ce qu'on appelle l'écorce terrestre n'est que l'enveloppe consistante et à peu près concentrique du globe, enveloppe d'une épaisseur moyenne, exposée à subir une pression générale intérieure, résultant de l'expansion du gaz ou de la vapeur dont l'excès se fait ainsi jour. Les soulèvemens de la terre en forme de monts ou de chaînes de montagnes ne peuvent guère surpasser la hauteur de nos montagnes que dans la proportion des profondeurs les plus grandes produites par l'affaissement de notre écorce sous la mer ; en conséquence, il est excessivement probable qu'on peut admettre pour l'écorce de notre planète une épaisseur moyenne d'une demi-lieue allemande. Il y aurait donc espace suffisant pour l'expansion de la vapeur tellurique. Quant au ressort de cette vapeur, on peut admettre qu'elle doit opérer sur l'intérieur de notre écorce terrestre une pression d'environ treize cent vingt-deux atmo-

sphères. Pour clore la région de la vapeur tellurique dans les endroits où il n'y a point de mer à la surface, et où les cavités, les interstices, les fentes des montagnes et de la terre ferme laisseraient un libre dégagement à la vapeur tellurique, il faut admettre l'existence des masses d'eau qui la retiennent au-dessous de l'écorce terrestre, en un mot, de mers souterraines, entièrement différentes et indépendantes toutefois de nos mers. Il paraît prouvé du moins, d'après les faits observés par M. Boussingault, que sous la zone équatoriale de l'Amérique est cachée une mer bouillante, formée d'eau de distillation tellurique, et l'on peut en inférer la même chose pour les autres continens. Comme, dans la région de la vapeur tellurique, il faut admettre une expansion continuelle de vapeur, de même il doit y avoir condensation continuelle de cette vapeur et continuelle production d'eau ; et de même que sur nos plus hautes montagnes on trouve ce qu'on appelle la ligne des neiges ou des glaces, on peut aussi sur la surface de la région de la vapeur tellurique formée par l'écorce terrestre admettre une ligne de vapeur, qui marque la limite au delà de laquelle toute eau fluide se transforme en vapeur, et même sous l'empire de certaines circonstances, en ses élémens, en gaz véritables. Les procédés de distillation souterraine sont soumis aux lois d'un retour régulier ; il y a une espèce de périodicité qui se manifeste à nous par le flux et le reflux. Les marées, en effet, sont les conséquences et les symptômes des procédés de distillation tellurique, c'est même là leur seule explication satisfaisante. Il en est de même des variations régulières de notre atmosphère. Il n'est pas possible d'expliquer ces deux phénomènes sensibles par la seule influence du soleil et de la lune, c'est ce que du reste l'auteur se promet de prouver plus en détail dans son prochain ouvrage. Notre flux commence en même temps que la distillation tellurique, au moment même où la vapeur se forme dans la région qui lui est affectée. A ce moment la chaleur et la tension de cette région diminue et cesse ; alors la température et la tension dans cette région est tombée au degré le plus bas ; la masse des vapeurs formées au contraire

a atteint son maximum, de telle sorte qu'il ne peut plus se produire de vapeur. Le contraire a lieu au moment du reflux. Le temps de fluctuation tellurique régulière, d'expansion et de chaleur croissante, correspond non-seulement aux fluctuations régulières de nos mers, mais aussi à celles de notre atmosphère. La différence entre l'état le plus haut et le plus bas du baromètre étant d'environ 0,5 lig., et en conséquence marquant dans notre atmosphère un changement de poids égal à peu près à la 672e partie du poids total, il est à croire que de même l'excès de notre Océan, pendant le temps de son flux, est égal à environ la 672e partie du poids total de ses eaux.

L'auteur passe ensuite à l'explication spéciale de la production des sources, et à ce propos il avance cette assertion péremptoire : « Les sources de notre surface terrestre sont des résultats qui se lient aux procédés de distillation et de vaporisation tellurique ; leur écoulement égal et continuel est entretenu par l'expansion tellurique, plus directement par le retour régulier du reflux, et l'égalité constante de leur température est la conséquence de la température élevée originaire de l'eau mère dans la région de la vapeur tellurique. La limite des neiges éternelles désigne la hauteur précise à laquelle s'élève, en moyenne, la mer tellurique, la plus grande hauteur de la marée tellurique qui s'y opère. La région placée entre la limite des neiges et la région inférieure où croît toute végétation, correspond à cet espace que la mer tellurique envahit ou délaisse pendant son flux et son reflux. »

Nous ne suivrons pas l'auteur dans sa démonstration spéciale pour les diverses parties de la surface de l'écorce terrestre. Bornons-nous à dire qu'elle forme la moitié de l'ouvrage; que l'auteur examine successivement toutes les parties de la terre, à l'exception de l'Australie, bien moins connue de nous encore, dit-il, que l'Afrique. Il analyse les conditions climatériques et géographiques de différentes contrées et il applique sa théorie aux cataclysmes particuliers, par exemple aux tremblemens de terre de Murcie, d'Haïti et de la Guadeloupe, ainsi qu'à beaucoup d'autres phénomènes naturels,

tels que les courans de mer, les trombes, les sources périodiques, etc. Tous ces phénomènes se prêtent merveilleusement, il faut le dire, aux applications que M. Nowak en fait à son sytème. Du reste, il se réserve de donner des explications encore plus circonstanciées dans son prochain ouvrage, qui viendra peut-être bientôt, et il supplie le lecteur de se contenter de cet aperçu superficiel inséparable du premier jet d'une idée. Nous mentionnerons cependant encore les derniers résultats de ce travail.

Il y a trois lois principales qui régissent notre terre : l'attraction, la force centrifuge et l'oscillation du pendule ; ces lois et ces forces ont toutes leur point de rappel dans l'écorce terrestre. L'auteur espère également démontrer dans son prochain ouvrage que la force connue jusqu'ici sous le nom d'attraction de la terre n'est autre chose qu'une forme de l'électricité. Ainsi sera expliquée cette grande énigme de l'électricité tellurique et du magnétisme terrestre, d'une manière aussi simple que surprenante; et toute la croûte terrestre ne sera plus qu'un immense aimant creux, contenant en lui-même toutes les propriétés et produisant sur sa vaste surface le jeu varié, mais réglé, des deux électricités, ou bien encore un immense organisme électro-magnétique, animé d'une perpétuelle vie tellurique régulière, et se nourrissant de même que notre organisme, mais d'une nourriture qui lui est fournie par le noyau incandescent de notre planète, soumis à une construction et à une destruction incessante, et subissant, comme nous, dans son ensemble, les lois universelles d'assimilation, de circulation et de décomposition.

M. Nowak termine son livre en exprimant la conviction que cette théorie hardie est appelée à soulever le voile qui nous cachait tant de profonds aspects et qu'elle ouvrira devant nos regards un domaine d'observations aussi neuves que bienfaisantes et sublimes, et il conclut ainsi : « Notre théorie fournira à toutes les sciences pratiques, surtout à celles qui déservent spécialement la surface de notre planète, l'agriculture et la médecine, des bases de calcul extraordinaires; cela n'a pas

besoin d'être démontré plus explicitement. Qu'il nous suffise de dire en passant que nous pouvons espérer dans quelques dizaines d'années, de prévoir exactement les variations du temps par mois, en général, et même par année! Enfin ne pourrait-il pas naître de là une poésie nouvelle et une philosophie physique réelle? Je le crois : cependant je m'abstiens provisoirement de toute indication plus précise, et je finis en offrant ce livre, premier-né de mon esprit, laborieux enfantement de toute ma force, avec angoisse et courage à la fois, à la publicité, au monde, au siècle. Puisse le bon grain germer et produire des fruits au centuple! Amen. » Voilà l'œuvre et voilà aussi l'auteur. C'est au lecteur à juger.

Handbuch der Mineralogie, u. s. w. Manuel de Minéralogie, etc., par Carl Hartmann; ou 2e édition refondue et fort augmentée de la Minéralogie en 26 leçons. — Weimar, Voigt, 1843. 2 vol. in-8° de IX-559 et XVIII-496 p., acc. de gravures sur bois dans le texte et de 30 planches lith. in-fol.

L'auteur, un des écrivains les plus féconds sur la matière, n'a rien inventé. Mais s'il ne fournit ni des idées ni des vues nouvelles ou qui lui soient propres, il s'entend parfaitement à fondre ensemble les idées, les vues et les découvertes des autres, ce qui serait assez si dans l'entraînement de la compilation il ne se laissait aller à reproduire purement et simplement ce qu'ont fait ses devanciers. Le public en profite, et il n'y a jamais d'immolés que les inventeurs. Enfin l'on peut dire que cet ouvrage n'est la seconde édition de la Minéralogie en vingt-six leçons que sur le titre. Pour les auteurs étrangers passe encore, mais on s'est plaint des procédés de l'auteur pour ses compatriotes, Rose, Naumann, Mohs, Quenstedt, Rammelsberg et autres, qu'il a mis ainsi à contribution.

L'introduction est prise en grande partie, et souvent textuellement, dans le Manuel de Minéralogie de Breithaupt. La première partie, intitulée : *Minéralogie générale*, traite, dans la première section, de la théorie des signes distinctifs ou

terminologie; le chapitre 1er offre le tableau des propriétés morphologiques. Dans la théorie des formes des cristaux, on retrouve les élémens de cristallographie de Rose, avec insertion du travail de Quenstedt sur les cristallisations jumelles. Le paragraphe de l'imperfection des cristaux est pris dans Mohs, de même pour celui de l'aspect des surfaces planes, sauf quelques changemens et abréviations (v. Mohs, Élémens d'histoire naturelle du règne minéral). Le paragraphe de la mesure des cristaux appartient à Naumann; mais M. Hartmann a indiqué en note qu'il le lui avait *emprunté* (v. Naumann, Élémens de Cristallographie). Tel est le système de l'auteur, si auteur il y a. Le chapitre 2, des Propriétés physiques des minéraux, est à Mohs, ou, comme dit la note, exécuté principalement d'après Mohs. Pour le chapitre 3, des Propriétés chimiques des minéraux, l'auteur a utilisé Kobell et Rammelsberg, c'est-à-dire que les §§ I, II et IV sont à Kobell, et le § III à Rammelsberg, *mutatis mutandis* toutefois, car l'auteur a adopté le système de Weiss, et les dénominations ont dû être changées.

La seconde partie est intitulée : *Minéralogie spéciale.* Elle commence par des considérations générales sur la classification des minéraux, empruntées à l'histoire des sciences exactes de Whewell; c'est un tableau du système minéralogique de Weiss que l'auteur a, comme nous disions, adopté de préférence, et c'est suivant l'ordre de ce système que l'auteur procède à la description des espèces minérales. Le premier volume contient les six premières familles de l'ordre des pierres oxides, et, grâce à cette méthode de compilation, la description est aussi explicite qu'on peut le désirer; tout ce qui a été dit s'y trouve.

Dans le second volume se termine cette physiographie des pierres oxides. Ensuite viennent l'ordre des pierres salines, les bases salines, les bases oxides; l'ordre des métaux natifs ne formant qu'une seule famille, l'ordre des métaux sulfureux, et enfin l'ordre des inflammables. Dans un appendice il est traité encore de deux cent quarante-huit minéraux dont la classification et les propriétés ne sont pas fixées. Quelques

supplémens et une table complète terminent l'ouvrage. Ce livre offre pour le moment, sans contredit, le tableau le plus complet de ce qu'on sait sur les espèces minérales, et quoiqu'il ne présente rien de nouveau, et laisse même apercevoir quelques imperfections, ordinaires dans ce genre de travail, le système simple qui y est adopté, la nomenclature familière et généralement admise qu'on y trouve, enfin les gravures de cristallographie qui sont semées dans le texte, en font un livre utile.

La Médecine des Passions, ou les passions considérées dans leurs rapports avec les maladies, les lois et la religion, par J.-B.-F. Descuret, docteur en médecine et docteur ès lettres de l'Académie de Paris, médecin du bureau de bienfaisance du XIIe arrondissement. 2e édition, revue, corrigée et augmentée. Un volume in-8° de xv-832 pages. — Paris, chez Labé et chez Périsse. Prix : 8 fr.

Il y a deux ans à peine que la première édition de cet important ouvrage est venu ajouter à l'art déjà si vaste de guérir nos nombreuses infirmités, une branche presque nouvelle. Sans doute on avait remarqué depuis fort longtemps l'influence du moral sur le physique, par conséquent celle des passions sur notre état de santé ou de maladie ; mais on n'en avait pas encore fait une étude aussi particulière sous le rapport médical. Peut-être aussi avait-on plutôt observé, en médecine, les passions comme effets des constitutions ou des maladies organiques, que comme causes des altérations pathologiques. Et si elles avaient été étudiées sous ce dernier rapport, c'est plutôt encore comme causes concomitantes, ou comme symptômes et comme signes, qu'à titre de causes principales. Aujourd'hui, un médecin moraliste vient les envisager sous un aspect plus complet, plus fondamental, plus vrai et plus utile. Un philosophe qui n'aurait été que moraliste n'aurait pu résoudre complétement le problème, pas plus qu'un

médecin qui n'aurait pas été moraliste. Nouvelle preuve que notre nature, essentiellement mixte, ne sera jamais bien connue ni bien traitée que par des hommes qui réuniront tout à la fois les connaissances du médecin et celles du philosophe.

Pour parler convenablement de l'influence bonne ou mauvaise des passions sur le corps, de celles du corps sur les passions, et des agens physiques ou moraux qu'on peut employer pour en combattre l'action pernicieuse, il était nécessaire de commencer par bien circonscrire son sujet, c'est-à-dire par *définir* le sens du mot *passion*. Il fallait ensuite *diviser* ce genre en ses différentes classes, *analyser* chacune de ces classes, et arriver ainsi aux espèces réelles, aux individualités spécifiques connues dans toutes les langues civilisées. Arrivé à ce point essentiel, il restait à étudier chacune de ces individualités vivantes, de ces passions particulières. Il était nécessaire alors de bien saisir la physionomie propre de chacune d'elles, d'en pénétrer l'essence, de distinguer les nuances qui peuvent en diversifier les traits et de former ainsi une famille de chaque grande passion. Et comme les passions sont elles-mêmes des effets, il était indispensable d'en rechercher les causes. Mais aussi, on ne se préoccupe ici de leurs causes qu'en vue de leurs effets, et pour combattre ou détruire ces effets dès qu'ils deviennent pernicieux, il était de la plus haute importance de les bien connaître, d'en établir le diagnostic, de les suivre dans leurs nuances principales et leurs degrés divers. A cette condition seulement, on pouvait songer à la prescription du traitement, d'autant plus que les moyens curatifs moraux sont presque tout trouvés quand la passion est bien déterminée sous toutes ses faces; d'autant plus encore que les désordres physiologiques amenés par la passion, indiquent souvent au médecin les remèdes physiques les plus propres à seconder le régime moral. Enfin, si l'expérience pouvait encore éclairer la théorie, si des observations particulières, nombreuses et bien faites, venaient s'ajouter à la déduction générale et au raisonnement, on aurait, ce semble,

un véritable traité de la médecine des passions exécuté sur le modèle des meilleures nosographies.

Nous venons de retracer la marche qu'à suivie M. Descuret. En énumérant ce qu'il y avait à faire pour résoudre le difficile problème qu'il s'était posé, nous avons dit ce qu'il a fait. On ne se ferait cependant pas une idée suffisante de son ouvrage, si nous n'ajoutions qu'avant d'aborder l'étude de chaque grande passion en particulier, l'auteur s'est livré à des considérations d'un haut intérêt sur le siége et la cause des passions en général ; sur les influences qu'exercent sur elles l'âge, le sexe, les climats, le genre d'alimentation, les constitutions, les maladies, l'éducation, le milieu social où elles se développent, la religion, les institutions civiles, etc.; sur leurs signes physiognomoniques et phrénologiques ; sur leur marche, leur complication et leur terminaison, sur les effets qu'en éprouvent l'individu et la société ; sur les trois sortes de traitemens auxquels on peut les soumettre, selon les principes de la médecine, de la législation ou de la religion ; sur l'utilité qu'en peut tirer le médecin pour guérir des maladies corporelles ; sur leurs rapports avec la folie et la moralité publique ; enfin sur les besoins et les passions des animaux dans leurs rapports avec la conservation de l'individu et la reproduction de l'espèce, considérations toutes appuyées de nombreux et importans tableaux statistiques.

M. Descuret classe les passions en trois catégories, suivant qu'elles se rapportent plus particulièrement à la vie animale ou sensuelle, ou à la vie effective et sociale, ou bien enfin à la vie intellectuelle. Nous ne saurions indiquer ici une à une les passions qui entrent dans chacune de ces trois classes ; ajoutons seulement que l'ouvrage est terminé par un résumé aphoristique des généralités qu'il renferme, et accompagné de notes intéressantes, qui souvent jouent le rôle de pièces justificatives ; enfin, une table alphabétique et détaillée des matières rend le livre très-commode à consulter.

Après avoir tracé du livre de M. Descuret une esquisse

imparfaite, mais suffisante cependant pour en donner à nos lecteurs une idée exacte, il nous reste à faire ressortir les mérites et les défauts de cet ouvrage. Quant aux défauts, nous pourrions peut-être élever quelques difficultés sur les définitions des passions, des émotions, du vice et de la vertu ; mais il est si difficile de bien définir quoi que ce soit, qu'il serait peu juste de se montrer trop sévère en cela, et d'exiger quelque chose de plus qu'une définition de vocabulaire. M. Descuret prend volontiers les mots dans l'acception que leur donne la langue commune, plutôt que dans celle qu'ils ont reçue des savans ou des philosophes.

C'est une idée juste, que d'avoir rattaché les passions aux besoins ; mais alors pourquoi ne pas les avoir classées suivant les différentes sortes de besoins ; et si ce classement existe, ne serait-ce pas alors les besoins qui seraient eux-mêmes mal classés ? Se distinguent-ils en effet bien naturellement en trois classes, suivant qu'ils sont animaux, sociaux ou intellectuels ? Ya-t-il là cette opposition logique, cette exclusion mutuelle des membres de la division, qui doit frapper l'esprit du lecteur au premier aperçu ? Nous demanderons aussi à notre savant médecin moraliste s'il ne serait pas plus vrai de dire que les systèmes de Gall et de Lavater sont le *complément* l'un de l'autre, en supposant, bien entendu, qu'ils aient tous deux un certain fonds de vérité, que de donner l'un comme la *conséquence* de l'autre ? Quoi qu'il en soit, nous savons gré à l'auteur de croire à la possibilité d'aller beaucoup plus loin qu'on ne l'a fait jusqu'ici dans la voie ouverte par ces deux profonds observateurs, et d'avoir compris tous les avantages qu'on pourrait tirer de semblables découvertes. M. Descuret, tout spiritualiste qu'il est, ne s'effraie pas des progrès de la phrénologie ; il ne les redoute pas davantage sous le rapport de la croyance du libre arbitre, et il a raison. La spiritualité de l'âme et la liberté humaine ne sont nullement inconciliables avec ces deux aspects de la physiologie.

Les critiques que nous venons de faire, et quelques autres que nous aurions pu ajouter, mais que nous avons cru devoir

négliger ici, eu égard à la nature de notre *Revue*, sont fort peu de chose vis-à-vis d'un livre comme celui qui nous occupe; d'ailleurs elles n'expriment qu'une opinion personnelle, et nous entendons si peu les donner comme absolument fondées, que nous les soumettons très-volontiers au jugement de l'auteur. Mais nous n'aurions pas le même scrupule sur les nombreux mérites de la *Médecine des Passions*, et il y aurait beaucoup à dire pour les faire ressortir. C'est une raison de plus pour que nous n'en parlions que d'une manière générale. Le livre de M. Descuret est fort bien écrit et se lit avec plaisir; l'agréable est habilement mêlé à l'utile. L'auteur raconte surtout avec beaucoup d'esprit et de bon ton; et l'on n'est pas surpris qu'il ait été l'ami d'Andrieux. Très-éclairé, profondément religieux, M. Descuret donne parfois de sages avis aux jeunes directeurs de consciences, et parle du traitement religieux des maladies avec une onction qui ne fait pas moins d'honneur à sa sensibilité qu'à son intelligence. Nous avons aussi remarqué dans le chapitre VII, page 149 et suivantes, les lois des phénomènes physiologiques occasionnés par les passions; il serait intéressant de les comparer avec celles du mouvement et de la localisation des foyers de sensibilité décrits par Cabanis. Il y a aussi, dans l'ouvrage de M. Descuret, une foule d'observations particulières d'un haut intérêt.

En résumé, la *Médecine des Passions*, sans être un traité complet de la matière, est un livre très-bien exécuté et très-estimable, un livre que tout le monde peut lire, et où la partie scientifique est présentée aux gens du monde de manière, non-seulement à être comprise, mais encore à être goûtée. En étudiant ce volume, nous demandons pourquoi l'Académie française, au lieu de couronner trop souvent, au nom de la morale et de l'utilité publique, des ouvrages frivoles ou qui n'ont rien de commun avec les mœurs, pourquoi cette compagnie ne remarque pas des livres du genre de celui-ci? Craindrait-elle, en les tirant de la foule, de manquer à la lettre et à l'esprit de sa fondation? Nous n'a-

vous certes pas le droit de lui donner des conseils, mais il nous appartient, comme à tout le monde, d'avoir une opinion, et peut-être d'exprimer des regrets et des vœux.

LITTÉRATURE ANCIENNE.

L'Octavius de Minucius Felix, traduction avec le texte en regard et des notes, par Antoine Péricaud. 2e édition, revue, corrigée, et augmentée du Discours d'Hermias contre les philosophes, et de quatre Dissertations de M. l'abbé Greppo. — Lyon, Périsse frères, 1843. In-8° de XXVII-341 p.

La première édition avait paru en 1823, d'après le texte donné par Lindner en 1773, et avait obtenu l'approbation de Léon XII en 1827. C'est encore le même texte que M. Péricaud vient de reproduire, sauf quelques légers changemens. En tête de son travail il a placé une courte biographie de Minucius Felix, les jugemens sur cet écrivain, les éditions et toutes les traductions qui en ont été faites. Nous avons lu avec le plus vif intérêt, non-seulement la traduction française, mais même toutes les notes de M. Péricaud; c'est ce qui nous a permis de reconnaître toute la justesse du jugement porté par Sa Sainteté Léon XII. « L'*Octavius* de Minucius Felix, qui se recommande par un style ferme, concis et très-élégant pour le siècle où il fut écrit, était bien digne d'enrichir la littérature française, et d'être reproduit dans une traduction fidèle et harmonieuse, accompagnée d'annotations judicieuses et utiles : c'est ce que vous avez fait très-heureusement. » Ceci s'appliquait à la première édition; la seconde, à beaucoup près plus considérable, contient de plus, ainsi qu'il est dit dans le titre, la traduction française du discours d'Hermias contre les philosophes, et quatre dissertations du savant archéologue M. l'abbé Greppo. Le discours satiririque d'Hermias avait déjà paru en 1831. Les dissertations de l'abbé Greppo ont rapport, la première, à un usage de baiser

les statues; la seconde, aux représentations figurées de la croix dans l'antiquité; la troisième, aux quatre divinités Cloacine, la Peur, la Pâleur et la Fièvre, dont le culte remonte aux temps primitifs de Rome; la quatrième, à la déesse Épone. Quant aux notes de M. Péricaud, elles sont d'une richesse et d'une variété qui prouvent dans le savant bibliothécaire de Lyon une lecture solide et un goût exquis, qualités bien rares de nos jours.

Traité de la formation des mots dans la langue latine, suivi de notes sur l'unité de la déclinaison et de la conjugaison latine, sur le digamma latin, etc., par A. Chansselle. — Paris, Hachette, 1843. In-12 de IV-168 p.

En composant cet opuscule, l'auteur a eu en vue deux sortes de lecteurs: ceux qui, sachant la langue latine, peuvent aimer à trouver leurs propres connaissances réunies et groupées d'une manière systématique dans un manuel court et simple, et ceux qui, apprenant cette langue, désirent en prendre une connaissance plus approfondie par l'étude raisonnée de sa nomenclature. Dans les notions préliminaires, M. Chansselle traite des mots variables et invariables, des racines, de leur nature et de leurs formes dans la langue latine, de la dérivation ou formation des mots, des suffixes. L'ouvrage est divisé en trois parties. La première est consacrée à la dérivation intérieure, ou formation des mots par une modification intérieure de la racine; la deuxième, divisée elle-même en deux sections, traite de la dérivation extérieure par les suffixes; dans la troisième, il est question des modifications que subissent les mots. Le livre de M. Chansselle témoigne de l'érudition et du savoir de son auteur, et nous a paru renfermer un grand nombre d'aperçus neufs et hardis; du reste il serait impossible de porter un jugement sur cet ouvrage à moins d'une lecture attentive; ce n'est que par une longue pratique qu'on pourrait en reconnaître et en apprécier le mérite.

Polybius. Zur Geschichte, u. s. w. Polybe. Pour servir à l'histoire de la politique et de l'historiographie antique, par K. W. Nitzsch. — Kiel, Schwers. 1842. In-8° de 141 pages. Prix : 3 fr.

Ce mémoire, dont nous nous bornerons à indiquer le contenu, se divise en trois sections. I. Polybe en Grèce, avant le bannissement : importance et issue de la ligne achéenne. II. Polybe à Rome ; position politique des Scipions. III. Polybe l'historien. Les deux premières sections servent comme de base à la dernière, en fournissant tout ce qui est nécessaire à l'intelligence des événemens auxquels Polybe prit une part active, et par là même éclairent le lecteur sur la manière dont les idées de Polybe en politique se sont développées. Elles offrent un tableau animé de ce qui se passait en Grèce avant la formation de la ligue étolienne, et à Rome depuis le commencement de la guerre rallumée par Annibal jusqu'à la mort du second Scipion. L'auteur a même donné place à un examen souvent fort détaillé du mouvement en tous sens des intérêts, des partis et des complications du moment. De là ressort l'explication de la dissolution totale de la société grecque qui eut lieu alors et de la politique de Rome en général, aussi bien que de sa situation intérieure et extérieure. Il faut noter dans la première partie du travail la caractéristique d'Aratus et de Philopémen, dans la seconde celle des deux Scipions, le premier Africain et Scipion Émilien, placés tous, de leur temps, à la tête des tendances principales de la politique dans leur patrie. Enfin, dans la troisième partie se trouve la caractéristique de Polybe, le point capital du travail; l'auteur développe la politique, les idées philosophiques de l'historien, examine l'application qu'il en a faite à son œuvre, et, en dernier résultat, apprécie sa position comme historiographe, relativement à ses prédécesseurs. Ce travail est un début, mais un début digne d'attention ; les vues sont larges, hardiment tracées, et dénotent une grande intelligence des faits et des ressorts si mêlés de la politique entre deux

états, dont l'un finissait et dont l'autre allait entrer dans le dernier période de son existence normale.

Quæstionum de Xenophontis historia græca Specimen. Dissertatio quam..... defendit Jos. Spiller. — Vratislaviæ, Leuckart. 1843. In-8° de 51 p. Prix : 1 fr. 50 c.

L'auteur dans ce mémoire discute trois questions relatives aux Hellenica de Xénophon. Ce sujet a déjà été traité par Sievers, Velckmar, Krüger et Peter; l'auteur se place à côté de ces savans; cependant ses résultats diffèrent fréquemment de ceux qu'ont offerts ses prédécesseurs. I. *Quæritur quæ ratio intercedat inter Thucydidem et Xenophontem.* Ici l'auteur se déclare positivement contre l'opinion de Sievers et de Peter. Le premier pense que la bataille décrite tout au commencement des Hellenica de Xénophon est celle d'Érétrie, décrite par Thucydide, L. VII, 95; de même pour le passage de Xénophon, I, 2-7, et celui de Thucydide, VIII, 104-107. Le second établit qu'entre la conclusion de l'ouvrage de Thucydide et le commencement des Hellenica, il y a un intervalle, une lacune de quarante jours. M. Spiller, au contraire, cherche, et non sans raison, ce semble, à prouver qu'aucune de ces deux opinions n'est fondée, et que tout simplement l'œuvre de Xénophon est la continuation rigoureuse de celle de Thucydide. II. *Quæ ratio inter duos priores et reliquos Hellenicorum libros intercedat exploratur.* Niebuhr a posé le premier une chose en fait, et M. Spiller l'admet également : c'est celle-ci. Les sept livres compris sous le titre commun d'*Hellenica* ne formaient pas dans l'origine un seul corps d'ouvrage, et il faut distinguer deux parties réunies postérieurement. La première se compose des deux premiers livres, la seconde des cinq autres. M. Spiller développe tous les motifs historiques et littéraires qui viennent à l'appui de cette opinion; il remarque dans les derniers livres particulièrement une différence de coordonnement, une autre manière de traiter les faits ; mais en terminant il repousse la prétention de Niebuhr, qui veut voir aussi dans chacune des deux parties une disposition d'es-

prit différente; l'une impartiale et équitable à l'égard d'Athènes, dans les deux premiers livres, l'autre partiale et dans l'intérêt des Lacédemoniens, dans les cinq derniers ; c'est ce que nie l'auteur. III. *Historia græca quo tempore scripta sit inquiritur.* Le résultat que l'auteur présente avait déjà été préparé par ses prédécesseurs, à savoir que les deux parties ont été composées à des époques différentes, la première peu de temps après que Xénophon fut revenu d'Asie avec Agésilas, la seconde vers la fin de sa vie, entre les années 358 et 354 avant Jésus-Christ, ou plus précisément en 357, ce qu'on ne saurait, il est vrai, prouver jusqu'à l'évidence. Xénophon habitait Corinthe, il y mourut ; c'est là qu'il aurait terminé son histoire. Tant de travaux historiques sur l'œuvre de Xénophon auront-ils pour résultat une édition nouvelle ? c'est ce que l'on ne peut dire. L'auteur attribue à Wolf l'oubli où ce morceau important d'histoire est resté ; la grande raison est qu'on n'y songe pas, parce qu'on ne s'occupe nulle part de ce livre dans les études. Peut-être n'y a-t-il pas d'autre motif.

LITTÉRATURE MODERNE.

Le Ver à soie, poëme en deux chants, de Marc, Jérome Vida, traduit en vers français avec le texte latin en regard, par Mathieu Bonafous, de l'Institut de France. 2e édition. — Paris, chez Mme veuve Bouchard-Huzard. In-12 de IX-152 pages.

Nous avons fait connaître à nos lecteurs (juin 1840) la première édition de cette charmante publication. Encouragé par le succès de sa traduction si fidèle et si élégante à la fois, M. Bonafous a voulu la réimprimer avec de nombreuses et importantes améliorations. On ne saurait, en effet, trop populariser et trop répandre une œuvre qui jette sur les origines d'une précieuse industrie à laquelle la France doit une partie de sa richesse, tout le charme d'une double poésie, toutes les couleurs d'une mythologie gracieuse.

La meilleure manière de faire connaître l'œuvre est de la citer; voici quelques vers charmans par la pensée et l'expression.

Inconnu des humains, le ver industrieux
Habita trop longtemps les bois mystérieux,
Où, suspendant sa trame aux arbustes rustiques,
Il cachait ses trésors sous leurs légers portiques.
Le concours ennemi de la pluie et des vents
Dispersait dans les airs tous ses voiles mouvans,
Et, tel que nos aïeux aux premiers jours du monde,
Il errait dans les bois comme un reptile immonde;
C'était l'âge où vivaient nos ancêtres épars
Sans cultiver la vie avec le soc des arts.

M. Bonafous passe aux soins de la nourriture, et s'exprime ainsi dans son style toujours simple et toujours gracieux :

Qu'au réveil du matin, d'agiles ouvrières
Enlèvent aux forêts les plantes printanières;
Que chacune, docile et d'une égale ardeur,
S'empresse d'accomplir une part du labeur.
Celle-ci gravit l'arbre, et sa main réjouie
Détache sans efforts la feuille épanouie;
L'une dans le sentier fait marcher l'humble osier,
Et l'autre le transporte au gîte hospitalier.
Le rustique banquet aussitôt se couronne
De mets délicieux que ton peuple environne;
Et tandis que les vers, de feuillage ombragés,
Font un bruyant festin dans leurs parcs étagés,
Leur doux bruissement ressemble au doux murmure
De l'eau tombant du ciel sur un toit de verdure.
Ni calme ni retard: dans leur avide essor,
Ils mordent le feuillage et le mordent encor;
Ce vorace appétit décèle leur jeunesse.
Que ta main libérale, ouverte avec sagesse
Divise en trois festins la pâture du jour:
Au matin, vers midi, quand l'ombre est de retour.
Si tes dons épanchés, d'une main trop facile,
Décorent le banquet d'une pompe inutile,
Tes nombreux commensaux, sous ce poids affaissés,
Dédaignent les bienfaits dont tu les as lassés.

Romvart... Une tournée à Rome, ou Matériaux pour servir à l'histoire de la poésie du moyen âge, par A. Kel-

ler. — Mannheim, Fr. Bussermann. Paris, J. Renouard et Cie. In-8° de VI-718 pages.

De nombreux travaux, justement estimés, ont déjà placé M. Adalbert Keller, professeur à l'Université de Gœttingue, au premier rang de ces infatigables philologues qui travaillent à explorer les monumens littéraires du moyen âge ; le volume que nous annonçons est un fruit de son zèle pour l'étude de nos vieux poëtes français ; c'est, en ce genre, la publication la plus intéressante et la plus consciencieuse qui ait paru en Allemagne.

M. Keller a passé l'hiver de 1841 à Rome, et il a mis son séjour à profit pour examiner aux bibliothèques du Vatican, Barberini, Corsini, etc., les manuscrits où se rencontrent les chants des trouvères ; il s'est consacré aux mêmes recherches dans la bibliothèque de Saint-Marc à Venise. Plusieurs des manuscrits qu'il fait connaître avaient déjà passé sous les yeux de M. P. Lacroix (voir sa notice *sur les manuscrits relatifs à l'Histoire de France et à la littérature française, conservés dans les bibliothèques d'Italie*, 1839, in-8° de 205 pages); mais les extraits que donne l'érudit allemand sont plus étendus que ceux que fait connaître le bibliophile français.

On comprend qu'il ne peut être question d'imprimer en totalité des poëmes du XIIIe ou du XIVe siècle ; la plupart sont d'une longueur fatigante ; curieux sous le rapport des progrès de la langue et offrant parfois des traits de mœurs dignes d'intérêt, ils ne sont pas toujours d'un mérite littéraire bien incontestable; le gouvernement seul a les ressources nécessaires pour livrer de temps en temps à l'impression quelques-unes de ces épopées. En donner des fragmens étendus, choisis avec goût, c'est tout ce qu'un particulier doit et peut faire, et c'est une tâche dont M. Keller s'est parfaitement acquitté.

Parmi les écrits qui ont spécialement attiré son attention et qui étaient encore restés inédits, nous mentionnerons, p. 158-178, un poëme sur Charlemagne (Vatican, fonds Christine, n° 1360); p. 203-243, le poëme d'Auberis li Bor-

gigaeus (*id.* n° 1441); p. 245-327, un recueil très-précieux de chansons écrites par le roi de Navarre, le vidame de Chartres, Hughes de Bregy, Richard de Fournival, etc., (*id.* n° 1490); p. 404-411, le poëme de Bueve de Hantone (*id.* n° 1632); p. 454-512, le roman de la Charrette dont Lancelot du Lac est le héros, épopée que Chrétien de Troyes commença vers 1190, que Godefroy de Leignies acheva, et qui est une des œuvres les plus remarquables de cette époque (*id.* n° 1725); p. 577-588, le roman de Guillaume de Dôle (*id.* n° 1725); p. 588-603, le roman de Merangis de Portlesguez (*id.* n° 1725); p. 100-117, le conte du *cheval de Fust*, attribué à Adenès, par M. Paulin Paris (Biblioth. Ricardi à Florence, n° 1222, etc.)

Mentionnons aussi, p. 513-575, une composition intéressante, le *Chevalier au lion;* elle avait déjà paru, il y a deux ans, dans le *Mabinogion*, de lady Charlotte Guest, d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Roi (suppl. fr. 210), mais le texte, tel que le donne la copie conservée au Vatican, offre de nombreuses variantes que M. Keller a soigneusement relevées. Ajoutons qu'il a analysé et cité nombre de pièces de peu d'étendue, des *débats*, des *ballades*, des *disputoisons*, des morceaux sortis de la plume de Jean de Meung, de Christine de Pisan, d'Alain Chartier. Il fait connaître neuf ouvrages qui font partie du cycle carlovingien et cinq qui se rattachent à celui d'Artus. Il n'a pas négligé les compositions dramatiques qui se sont offertes à lui; ainsi, p. 316-323, le *Jeu d'Adam le Bossu*, déjà inséré dans le *Théâtre français au moyen âge*, publié en 1839 par M. Francisque Michel, est reproduit ici avec des changemens; p. 137-141, le *Mystère du siége d'Orléans*, manuscrit de cinquante-quatre feuillets (Vatican, fonds Christine, n° 1022), dont M. Lacroix (p. 29 de l'ouvrage cité ci-dessus) avait publié onze vers, est représenté ici par cent six.

Tous ces textes anciens sont reproduits avec une fidélité rigoureuse; point de ponctuation, point de majuscules; M. Keller a judicieusement pensé qu'il fallait donner une

image parfaite des manuscrits; il est impossible de pousser plus loin l'attention pour arriver à une correction irréprochable. Ajoutons que l'exécution matérielle du volume est digne de tout éloge. Le *Romvart* n'a été imprimé qu'à trois cents exemplaires; il sera bientôt au rang des raretés, et il occupera toujours une place des plus distinguées dans la bibliothèque de tout ami de notre vieille littérature. Ce n'est guère que des manuscrits français qu'il passe en revue; un fragment du *Percival* allemand et quelques-uns de Raymond Lulle sont les seules excursions qu'il fasse sur le terrain des autres littératures.

GÉOGRAPHIE.

Versuch einer getreuen Schilderung, *u. s. w.* Essai d'un tableau fidèle de la République du Mexique, relativement à la géographie, à l'ethnographie et à la statistique, etc., par E. Mühlenpfordt. Tome Ier.—Hannover, Kius, 1844. In-8° de 472 p. Prix : 8 fr.

L'auteur a été chef des constructions dans la Mexican-Company, puis directeur de la voirie dans l'état d'Oajaca, et ce travail est le fruit de sept ans de séjour dans le pays, et des rapprochemens établis entre ses propres observations et les renseignemens fournis antérieurement par Humboldt, Beulloch et Ward. Ce premier volume contient sept sections. Dans la première, l'auteur s'occupe du nom, de la position, de l'étendue, des limites et de la division du pays; on voit par ce qu'il écrit combien il est difficile de préciser quelque chose sur ces états colossalement étendus du Nouveau-Monde. La séparation du Texas a rendu impossible de fixer les limites septentrionales du Mexique, et les limites méridionales ne sont pas beaucoup plus certaines. Les grandes plaines égalent cet état au quart de l'Europe peut-être; mais relativement c'est encore un pays presque inconnu. Les villes même et les principaux fleuves sont faussement indiqués sur la carte de Humboldt. La deuxième section est consacrée à l'examen

physique et géologique du pays, à cet égard l'un des plus curieux du globe. L'auteur donne de nombreux renseignemens : il cite, entre autres phénomènes, le volcan de Jorullo, à six journées de Mexico, qui s'est ouvert en 1759 et qui étend ses ravages jusqu'à une distance de cinquante lieues. En général le pays souffre du manque d'eau; on n'y trouve pas de cours d'eau navigable, et la quantité des petits lacs intérieurs est sans importance. On ne peut pas non plus déterminer le climat en général, il est trop étendu, et suivant la conformation géologique des lieux, la température passe d'un extrême à l'autre. Ici le mirage est fréquent comme au désert; des trombes de sable de quatre à douze mètres font des lieues entières, chassées par le vent. Là le climat varie d'un jour à l'autre; tantôt l'hiver le plus rude, tantôt la chaleur la plus énervante. La limite des neiges offre la même inconstance : sur un point, elle ne va pas au delà de 3,000 mètres; sur un autre elle s'abaisse à 2,500, même à 2,000. Cependant les régions tropicales du Mexique ne connaissent que deux saisons, la saison brûlante et celle des pluies, sans printemps. Encore les pluies varient-elles étonnamment; en 1829 il est tombé sept mètres et demi environ, en 1830 seulement un peu plus de deux mètres. Enfin les tremblemens de terre sont fréquens, quoique légers, et les ouragans souvent d'une violence extrême.

La troisième section est consacrée aux productions du règne végétal. Presque toutes les zones y sont représentées, mais fréquemment sur un espace fort resserré. Au milieu d'un bois de pins, vous trouvez des bananiers, des ananas; suivant que le terrain s'élève, les productions changent. L'exploitation des mines n'a pas fait faire de progrès à l'agriculture, et elle est encore en arrière de trois siècles. Cependant le maïs donne en beaucoup d'endroits quatre cents fois la semence, et le froment, introduit par les Espagnols, ne donne pas vingt-cinq fois, comme l'a établi Humboldt en moyenne, mais bien soixante ou quatre-vingts fois la semence. Les détails sur la culture du bananier, du manioc, du riz, etc.,

sont dans la même proportion. La vigne se rencontre fréquemment sauvage, la culture n'en est permise que depuis la rupture avec la métropole, de même que celle de l'olivier. Parmi les produits coloniaux, le sucre est appelé à occuper une place importante. Le Mexique pourrait approvisionner l'Europe à lui seul, et de plus on s'est convaincu par expérience que le sol peut être cultivé par des travailleurs libres. Il y a des planteurs qui payent jusqu'à 800 et 1,200 pesos de salaires par semaine; il est vrai que la majeure partie retourne dans leurs mains, au moyen des cantines où ils vendent aux travailleurs ce dont ceux-ci ont besoin. Maintenant la production ne dépasse guère la consommation. Le sol est aussi favorable à la culture du café, cependant la consommation est faible, et l'exportation encore davantage. Le chocolat, qui est une nourriture habituelle depuis des siècles, n'empêche pas la culture du cacaotier de diminuer tous les jours. Il en est de même de la vanille, du tabac, du coton, de l'indigo. Le nombre des arbustes, des arbrisseaux et arbres portant des fruits mangeables est fort grand, non moins grand est celui des plantes médicinales et des bois de teinture ou d'ébénisterie; les fleurs les plus magnifiques, le cactus, l'opuntia, le mimosa, etc., y sont des plantes naturelles. La cochenille est exploitée principalement dans l'état d'Oajaca; l'auteur donne l'histoire et la statistique de cette production, et les douze dernières années fournissent un revenu annuel de 1,747,000 pesos. Le prix est considérablement tombé : la production augmente. La soie, arrêtée dans son essor par la métropole, ne fait encore que de naître.

Dans la quatrième section se trouve l'aperçu du règne animal. L'introduction des animaux domestiques remonte à Cortez; cette branche de production a prospéré au point qu'il existe aujourd'hui des troupeaux de bêtes à cornes de 30 à 40,000 têtes, et on voit les chevaux errer dans un état à demi sauvage. Parmi les animaux sauvages, on compte le bison, encore imparfaitement décrit, et une foule de carnassiers. L'auteur ne donne qu'un aperçu de la faune mexicaine ;

nous ajouterons cependant que le pays est énormément riche en oiseaux, dont beaucoup d'espèces ne sont pas, même aujourd'hui, bien connues ni bien décrites; parmi les amphibies on remarque plusieurs espèces de lézards; les poissons sont aussi en grande partie nouveaux pour nous, entre autres le *manto*, espèce de raie qui souvent, dit l'auteur, étouffe le pêcheur de perles dans son manteau. Dans les insectes, l'abeille offre des caractères particuliers; l'auteur s'étend aussi beaucoup sur le scorpion et sur les effets de sa dangereuse piqûre. Ce riche tableau se termine par la pêche des perles et du coquillage à la pourpre.

La population est l'objet de la cinquième section; dans les détails que l'auteur donne sur le nombre des habitans, les castes, le caractère national, les mœurs, etc., il rapproche souvent ses propres observations des récits de ses prédécesseurs. D'après un recensement fort peu exact fait en 1832, on compterait plus de 9,341,000 habitans. Humboldt n'en donne pour 1803 que 5,800,000. Le recensement de 1839, après la séparation du Texas, n'a donné que 7,044,000. Les guerres civiles, le célibat, les épidémies, l'abandon des enfans, sont autant d'obstacles à l'accroissement de la population. Celle-ci, d'après le mélange du sang blanc, se partage en six classes, à partir des nègres, indiens, etc.; mais il n'y a plus de droits politiques exclusifs comme au temps de Humboldt; plusieurs Indiens purs siégeaient déjà au congrès général, et Guerrero, par exemple, était métis, de sang africain et indien. Les Nègres tendent à disparaître au milieu de la masse de la population claire. Les Indiens, au contraire, en forment une partie considérable; on en distingue beaucoup de races et chacune a sa langue; il y en a peut-être vingt différentes qui se parlent encore, quoique évidemment elles doivent se tenir de près. Il y avait en Amérique, dit l'auteur, une aussi grande circulation de peuples qu'en Europe. Libres politiquement, les Indiens soupirent encore pour l'affranchissement de la hiérarchie, qui, sans empêcher leur émancipation intellectuelle, est loin toutefois de la favoriser. L'Indien du Mexique

est sérieux, silencieux, presque mélancolique. Jamais l'auteur n'a vu rire un Indien de bon cœur. Leur adresse à imiter est déjà bien connue, mais ce qui n'est pas encore répandu, quoiqu'on en ait déjà parlé, c'est leur avidité pour l'argent, non qu'ils en jouissent ou l'entassent pour leurs enfans : ils l'enfouissent. Il existe un mélange de fétichisme et de christianisme qui donne lieu aussi à des détails pleins d'intérêt. Le christianisme n'est pas encore bien naturalisé chez eux : on parle de saturnales païennes, de sacrifices humains dans des cavernes inconnues; mais est-ce réel? Après les Indiens, les Créoles sont les plus nombreux, ils ont tout le caractère des Espagnols. Viennent ensuite les descriptions des habitations, de la piraterie, de la société mexicaine et de tout ce qui se trouve chez les peuples les plus avancés en civilisation. L'état moral de ce pays a paru triste à la plupart des voyageurs; l'auteur n'est pas de cet avis. Il est vrai que dans le seul état d'Oajaca on compte, de 1824 à 1831, plus de 2,000 homicides, mais la statistique démontre ici que les neuf dixièmes sont sans préméditation, et les meurtres accompagnés de vol sont ce qu'il y a de plus rare. L'infanticide est étranger à cette terre, où la fille séduite n'est pas livrée au mépris. Cette section se termine par des indications sur la manière de voyager, et sur les maladies épidémiques et endémiques.

Dans la sixième section se trouve la constitution politique et religieuse du Mexique; elle est précédée d'une introduction historique et traitée *in extenso;* mais le vacillement des partis offre trop d'instabilité pour fournir des détails bien certains, aussi l'auteur n'en détermine-t-il pas la forme définitive. La justice, surtout la justice criminelle, est fort imparfaitement rendue, et les finances sont dans le désordre. En 1840 le déficit s'élevait à près de dix millions de pesos. C'est le système de l'impôt indirect qui domine; la dette étrangère se monte à 36 millions et demi de pesos, la dette intérieure à 8 ou 10 millions; enfin, pour achever de tout entraver, 36,000 hommes de troupes régulières dévorent et engloutissent les res-

sources publiques. Quant à l'église, elle a beaucoup perdu par suite de la révolution. La liberté de rompre ses vœux a fait déserter les couvens, et aujourd'hui les fidèles payent seuls la dîme. L'Église a perdu la moitié de ses biens. Il y a une grande tolérance, cependant le culte catholique est le seul qui soit légal.

Le commerce, l'industrie et les mines sont l'objet de la dernière section. L'auteur a eu peu de renseignemens explicites, cependant ce qu'il donne est instructif; les fabriques et les manufactures n'existent pas pour ainsi dire, et cet état durera probablement, car l'industrie est portée vers les mines et l'agriculture. Le produit des premières a décru à la révolution. L'auteur donne six tableaux approximatifs de ce qui les concerne, mais il n'y est pas question des Compagnies anglaises qui se sont formées pour l'exploitation. Du reste nous devons attendre le second volume; à juger par ce que contient le premier, il nous promet encore bien des détails.

VOYAGES.

Travels in Kashmir, Ladak, Iskardo, the countries adjoining the mountain-course of the Indus, and the Himalaya, north of the Panjab, with map, etc. By G. F. Vigne. In 2 vols. — London, Colburn, 1842. In-8° de XLVIII-406 et X-462 p.

Les déserts de l'Amérique, dit M. Vigne, offrent un grand attrait d'observation au physiologiste et au naturaliste, mais hors de là, ils n'ont guère d'intérêt que pour la colonisation et le commerce. Les expéditions vers les pôles sont les moins variées de toutes; fort chanceuses à l'égard des résultats, elles ne servent qu'à témoigner de l'ardeur de découvertes qui travaille l'esprit humain. Quant à moi, je l'avoue, je n'ai nul penchant pour ces explorations, et l'aventureuse recherche des terres où se trouve Tombouctou ne me tenterait pas davantage. Cependant l'intérieur de l'Afrique, devenu le tombeau de plus d'un voyageur, est d'un intérêt de premier ordre, et

il n'intéresse pas moins la science, la géographie, le commerce, que les intérêts universels de l'humanité en ce qui touche à la traite des noirs. Je n'ai garde de confondre ces recherches avec les courses de pure curiosité. Mais pour offrir un intérêt durable, réel et important quant aux résultats, je ne puis, en ma qualité de voyageur, reconnaître à aucun des pays dont j'ai parlé, une réunion aussi complète de toutes les conditions voulues qu'aux pays non encore explorés de l'Asie. Ces régions ont à la fois pour elles le passé, le présent et l'avenir ; nulle part ne s'ouvre un aussi beau champ pour le géologiste et le naturaliste, et par-dessus tout, ce qu'on peut nommer intérêt historique, classique, politique, archéologique et poétique, se trouve, dans les pays que j'ai visités, d'une richesse que rien ne peut atteindre. A l'antiquité des religions et des mœurs indiennes et chinoises se joignent les souvenirs classiques de ce *fabulosus Hydaspes*, dont les mille sources sourdent au sein de la vallée fameuse de Cachemire tant célébrée, dont les bords ont été témoins de la défaite du formidable Porus par Alexandre, qui devait un jour être effacé par les conquérans successeurs de Mahomet, jusqu'à ce que l'Europe, mettant enfin le pied sur cette terre depuis longtemps sacrée, en fit comme une source de richesse et de puissance, et peut-être aussi de bien des luttes pour l'avenir. »

La Perse est aujourd'hui placée sous la main de la Russie, et les Affghans relèvent aussi à certains égards de cette puissance, dont les regards attentifs surveillent les progrès de la domination britannique. M. Vigne a rassemblé au commencement de son livre quelques détails sur l'Affghanistan; quoique arriérés aujourd'hui, ces détails seront toujours utiles, et éclairent ce côté de la question. Le récit qui vient ensuite est construit de manière à se suivre sans faire mention des visites différentes qui ont produit ce corps d'observations. M. Vigne a traversé, par exemple, trois fois les montagnes qui s'étendent du Panjab à Iskardo, dans le petit Thibet; ce sont donc trois traversées différentes de la vallée de Cachemire, qui est sur la route, mais ces détails sont fondus ensemble. C'est par

Constantinople et la Perse que M. Vigne a gagné l'Inde, en s'embarquant sur l'Océan indien pour arriver à Bombay. La relation de cette route est fort rapide, et le premier chapitre est consacré à une foule de détails intéressans, mais de peu d'importance scientifique ; et dans l'Inde, après nous avoir dépeint l'existence des Européens et les chasses magnifiques qui font leur principal délassement, le voyageur nous conduit sur les versans de l'Himalaya, et termine par son arrivée à Lodiana. Dans le chapitre suivant, il nous fait traverser Rupour, près du Sutlej, et les lieux sacrés de l'Hindostan, pour arriver à Belaspour. De Belaspour à Nadaun, M. Vigne a mis une semaine, traversant un pays magnifique, et voyant devant et derrière lui les superbes et neigeux sommets de la chaîne de l'Himalaya ; ensuite il conduit le lecteur à Sukyt et à Mundi, situés à droite du Sutlej, dans la partie méridionale de son cours à travers les montagnes. Pour aller de Belaspour à Sukyt, en remontant la rive gauche du Sutlej, on passe par Dyur, petit village muni d'un château placé sur une éminence qui domine le fleuve. De là à Mundi, la traversée se fait en trois jours. A Mundi se trouvent des mines de fer; non loin de là sont les mines de sel de Barung et la colline d'Alexandre.

Le Sikundur-Ke-Dhar, ou colline d'Alexandre, est une longue chaîne qui s'étend l'espace de quelques milles, de Dyur à Bij Nath, lieu consacré au culte et placé au pied de l'Himalaya ; elle sépare le plateau de Mundi de celui de Tira, et forme la limite occidentale de la vallée de Sukyt Mundi. Sa hauteur peut être d'environ 900 à 1000 mètres au-dessus du niveau de la mer. A l'endroit où la grande route de Tira à Mundi traverse ces hauteurs, on rencontre quelques ruines entourées d'une tranchée taillée dans le roc vif, et attenantes à un grand terrain aplani, évidemment par la main des hommes, au sommet de la hauteur. Moorcroft, qui visita cette place, ne songea point à y chercher des traces de l'antiquité ; M. Vigne, au contraire, pense que les ruines sont ce qui reste des fameux autels élevés par Alexandre.

Les meilleures autorités s'accordent à supposer que la ville

de Sangala, sur laquelle Alexandre marcha, après avoir passé l'Hydraotes (Ravi), probablement à Lahore, était située au sud-est de cette dernière ville; si, comme l'avance l'auteur dans son ouvrage antérieur (*Personal Narrative of a visit to Kabul*, etc.), Alexandre alla de ce point droit à l'Hyphasis (Sutlej), il a dû passer par Pak Putun. Mais, dit ici M. Vigne, Alexandre était trop jaloux de sa gloire à venir pour placer ses autels dans les plaines du Panjab, dont les rivières changent continuellement de cours en emportant leurs rives. Il est donc plus probable, lorsque ses troupes refusèrent d'aller plus loin, que le roi de Macédoine alla droit aux montagnes pour construire ces autels en pierre, matière dont Quinte-Curce affirme qu'ils furent faits. Si cette théorie est exacte, il faut placer Sangala au nord-est plutôt qu'au sud-est de Lahore. En effet, s'il était venu du sud le long des bords de l'Hyphasis, il aurait dû passer à la jonction de la Beyas et du Sutlej à Huri-Ke-Putun (1), et les historiens ne font mention d'aucune rivière qui se jette dans l'Hyphasis, ni d'aucune autre que cette dernière. Le major Rennell, d'après l'autorité de Pline, a placé les autels sur le côté oriental de la Beyas, et près de l'endroit même où les retrouva M. Vigne.

Les débris qui sont demeurés s'élèvent à peine au-dessus du sol; une partie se compose principalement de masses de construction dessinant les divisions d'un bâtiment; mais le nombre de pierres dispersées est considérable en dedans de la tranchée, et certaines inégalités du terrain proviennent évidemment de ruines amoncelées. Il paraîtrait cependant, d'après le rapport des habitans, que cet endroit a été souvent fortifié, et qu'il porte des ruines de temps immémorial, à quoi l'auteur objecte la nécessité où l'on est de descendre la hauteur pour se procurer de l'eau.

M. Vigne s'attache à démontrer la convenance du lieu, placé en vue de la grande route, dominant à l'occident une

(1) Voyez Rennel, *Memoir on a Map of Hindustan.*

longue étendue de pays du côté de Tira, et à l'orient la vallée de Mundi jusqu'à la chaîne de l'Himalaya, l'Emodus et l'Himaus des Macédoniens. La vue des montagnes qui terminent l'horizon du nord au sud justifierait les cris des soldats d'Alexandre, qui prétendaient être arrivés aux limites de la terre habitable. La principale preuve de cette opinion, c'est le cours du Sutlej, sur les bords duquel on ne trouve aucune ruine qui se rapporte à l'objet en question.

Entre autres lieux anciens dont M. Vigne a cherché à fixer la position, se trouve le rocher d'Aorne, dont parle Arrien (liv. IV, c. II.); mais malgré toutes les recherches effectuées par lui ou par d'autres, il commence par déclarer qu'on ne peut rien préciser sur toute la région de montagnes située au nord de la rivière de Caboul, entre le Cafferistan et l'Indus. Du reste, quant à l'étymologie du mot *Aornos*, l'auteur se range à l'opinion du professeur Wilson, qui y retrouve le mot *Awur*, lieu fort, auquel on a adapté une terminaison grecque. Ce mot, d'un usage général aujourd'hui, se retrouve dans Peshawur, fort avancé ou barrière; Rajawur, fort du royaume; Bajawur ou Bijawur, fort du temple de la Victoire; et cela explique pourquoi on trouve mentionné par les historiens d'Alexandre plus d'un Aorne. Quelque pauvre et incomplet que soit le récit d'Arrien, l'auteur le considère comme le meilleur, et c'est d'après cet écrivain qu'il établit ses restitutions géographiques. Dans la Peuceliotide, où furent envoyés Héphestion et Perdiccas, M. Vigne retrouve la plaine de Peshawur. Si la ville emportée sur Astès, par Héphestion, est, dit-il, la même que la Peucéliotis reçue à composition par Alexandre, avant l'attaque d'Aorne, il faut en chercher le site dans cette partie de la plaine qui s'étend au nord de la rivière de Cabul, entre le fleuve et les montagnes. L'auteur regarde comme plus probable qu'Héphestion traversa le Cophènes, s'avançant au nord pour la réduire, car rien ne dit qu'Alexandre se soit avancé vers le sud pour recevoir sa soumission. Arrien ne parle pas non plus du passage du Cophènes par Alexandre, et l'on peut supposer que ce prince, en marchant contre les Aspiens,

les Thyréens et les Arasaques, continua de longer la rive septentrionale du fleuve, et l'on en peut conclure qu'il ne quitta pas la plaine, puisqu'il est question d'éléphans et de cavalerie. De son temps probablement les éléphans étaient plus nombreux et d'un plus grand service qu'aujourd'hui. On n'en trouve plus de sauvages à présent qu'à l'extrémité occidentale du Dhera-Dhûn, mais il est probable que du temps d'Alexandre il y en avait dans le Panjab. Baber en effet parle de la chasse au rhinocéros dans ce pays, et cet animal ne se trouve plus que dans le nord-ouest de l'Inde.

Alexandre passa trois rivières en marchant vers l'Indus : Sela Khonur est l'Euasple d'Arrien, la rivière d'Hashtnagur pourrait être la Surée, et l'on doit supposer que le Choes (le Choaspes de Quinte-Curce), un des torrens les plus forts qui descendent du Cafferistan, le fleuve qu'Alexandre eut quelque peine à franchir, est probablement la rivière de Tughau plutôt que celle de Tatung, car cette dernière ville n'est qu'à une petite journée de marche de Khonur, tandis qu'Alexandre mit deux jours à gagner l'Euasple (Soaste). Alors on chercha Andraque et l'autre ville des Aspiens, après la prise de laquelle Ptolémée fut blessé, à l'occident de la Khonur. Enfin M. Court pense qu'on retrouve Arigée dans le nom d'Arichund, à l'orient de la Gurée ou rivière d'Hashtnagur. Après cette expédition vient celle qui fut dirigée contre les Assacéniens, dont le nom se retrouverait dans le moderne Yessen, pays assez étendu, où les Indiens parlent de ruines se rattachant au nom d'Alexandre, et qui se termine à l'Indus. Il n'est pas probable que Massague fût situé sur l'Indus; mais son nom, qui semble un composé de *Maha*, grand, et *Saka* ou *Sagur*, Océan, indiquerait le grand fleuve, l'Indus dont elle n'était pas fort éloignée. Le moderne Dir se rapporterait assez au nom des Thyréens, et dans les environs est un village nommé Durora, peut-être la vallée d'Ore (*Duru*). M. Court, sur la carte, a signalé une montagne dans la même direction, nommée Laspissor ; *lah* en tibétain signifie passage, et la deuxième partie du mot offre quelque ressemblance avec le nom des Aspiens

(*Aspii*), peut-être d'*aspa*, cheval. Quant à Ore, on pourrait la placer dans le pays d'Euzufzye, peut-être à Pantjah. De plus le nom d'Abyssare se retrouve dans le nom moderne d'Hasara, car les noms d'hommes et les noms de pays sont souvent les mêmes. Le roc d'Iskardo, baigné par l'Indus, répond à quelques égards à la description de Quinte-Curce, mais on ne peut admettre que ce soit le roc d'Aorne, son étendue est trop peu considérable. Bazire a fait songer, par la ressemblance des noms, à la moderne Bijawur ou Bajawur; mais l'auteur pense qu'il faut y chercher plutôt l'origine du nom moderne et générique de *Vuziri*, voleurs, dénomination qu'on applique à tous les habitans sans lois des montagnes de la chaîne de Sulimanis, du Tukt-i-Suliman, près de Derabund, au versant méridional du Sufyd-Koh, ou montagne blanche; et il est possible que cette dénomination se soit appliquée par extension vers le nord jusqu'aux montagnes de Bajawur. Feu A. Burnes a placé l'Aorne au roc de Noagi; M. Vigne n'est pas de cet avis, quoique n'ayant pas visité le lieu. D'après la description qu'on lui a faite de cette place, il ne la croit pas capable d'avoir arrêté Alexandre un seul jour. D'ailleurs il est d'opinion qu'Alexandre dirigea toujours sa marche à l'occident, et qu'en conséquence il aurait côtoyé Noagi avant d'ariver à Bazire, que Burnes a placé à Bajawur; et le contraire a eu lieu, puisque les barbares, fuyant devant l'armée, se réfugièrent au point plus éloigné d'Aorne, baigné par l'Indus, si le récit de Quinte-Curce est véridique. Cependant Alexandre se dirigea vers l'Indus, et soumit la ville de Peuceliotis ou la Peuceliotide, c'est-à-dire la partie nord de la plaine de Peshawur; de là, se portant vers Aorne, il réduisit en passant la ville d'Embolime, que l'auteur pense être la moderne Umb, à quelque distance de Torbela, sur la rive occidentale de l'Indus. Ce point n'est pas fort éloigné de Derabund, et il est bien possible que l'on puisse retrouver le roc d'Aornes à quelques journées de là, si réellement il est situé au nord de la rivière de Caboul. De là Alexandre se porta contre les Assacéniens, et atteignit Dyrta. Dir n'est pas à

plus de cinq ou six journées de Derabund ; cela confirme encore l'opinion que le roc d'Aorne est là ou dans les environs. Mais pour l'assertion de Quinte-Curce, que l'Aorne est baigné par l'Indus, comme Arrien n'en parle point, il est probable qu'elle est inexacte. Arrien place la prise d'Embolime avant l'attaque d'Aorne, Quinte-Curce la fait postérieure à cette attaque, mais rien dans Quinte-Curce ni dans Diodore n'infirme l'assertion d'Arrien. Après avoir jeté un pont à Attock, Alexandre fit des courses dans le pays où était situé Nissa; ce n'était pas dans la Peuceliotide, au nord de la rivière de Caboul ; cette partie du pays était soumise; il faut donc que ce soit dans les environs de Kohat, ou plus probablement dans la plaine de Jellalabad, et pour arriver à l'une ou à l'autre de ces places, le conquérant a dû traverser cette partie de la Peuceliotide qui est au sud de la rivière de Caboul. Le Meros sur lequel Alexandre monta (*Meru*, ciel hindou) doit être le Sufyd Koh, et peut-être Nyssa n'est autre que Peshawur ou quelque autre place au midi du Cophènes. L'auteur termine en avançant que roc d'Aorne pouvait se trouver au midi d'Attock, dans le pays des Vuziris, où l'on rencontre une place qui répond parfaitement à la description des historiens.

La restitution des noms de rivières est, dit l'auteur, fort embarrassante, à l'exception du Cophènes, qu'on peut admettre pour la rivière de Caboul. On peut supposer enfin qu'Alexandre se dirigeant vers le sud, les Aspiens, les Thyréens et les Arasaques doivent être, comme l'admet Rennell, des peuplades du Caboul moderne. Sur la carte, M. Court a signalé un lieu important nommé Théri, dans le pays de Banu, au-dessus de Kohat.

Le grand défaut d'Arrien, c'est sa brièveté, et ses discordances avec les autres historiens mettent dans la nécessité de rétablir la marche des Macédoniens d'après de pures probabilités. Strabon et Plutarque font aller Alexandre jusqu'au Gange. Diodore et Quinte-Curce, suivant la remarque de Rennell, ont confondu l'Hydaspe et la Chenab; enfin Arrien,

Diodore, et Quinte-Curce, qui à écrit d'après le dernier, sont en continuelle contradiction au sujet du pays à l'est de l'Hyphasis.

On retrouve le nom de Taxile dans le pays moderne de Tak, à l'occident de l'Indus, et on peut admettre que la Gurée soit la Logur, ou bien l'Euasple la Logur, et la Gurée le Kurma, Gurma ou Kurum, qui descend, pour se jeter dans l'Indus, des montagnes situées au versant méridional du Sufyd Koh. On retrouvera ensuite les Arasaques dans les modernes Zaka-Kyl, et ce nom combiné avec le mot *Maha* donnera le nom de leur capitale, Massague ou Mazaque, ou bien, en suivant Rennell, on retrouvera le nom d'Assacanus dans l'Issa ou Esau-Kyl moderne, visité par Wood, qui parle de traditions locales sur la puissance de ces peuples dans les temps anciens. Les forts de Kumla Gurh et de Taragurh ou Sataragurh rappellent aussi beaucoup les descriptions du roc d'Aorne.

Nous avons indiqué les principaux points soulevés par cette discussion; ce sont plutôt des élémens de recherches qu'une démonstration explicite, aussi l'auteur les donne-t-il pour tels. Nous ne suivrons pas M. Vigne sur la route de Mundi-à Ladak qui lui fournit des détails intéressants sur le Panjab et Runjit-Singh, détails qui remplissent également les deux chapitres suivans. Le chapitre VII est tout en détails de voyages; le suivant contient quelques notions géologiques et se termine par le tableau des trente-six districts de Cachemire. Dans le chapitre IX, l'auteur donne l'aperçu de la géologie de la vallée de Cachemire et de nombreux détails sur les mœurs, les castes, l'agriculture et l'industrie du pays; une petite carte géologique est jointe à ce chapitre. Les trois derniers chapitres du volume forment le complément de cette partie, et les deux derniers se composent en grande partie de recherches et d'observations archéologiques et philologiques sur la contrée, entre autres sur les Durds, les Dadicæ d'Hérodote, sur la géographie comparée de Cachemire et ses relations avec la Judée au temps de Salomon.

La vallée de Cachemire est une plaine verdoyante de quatre-vingt dix milles de long sur 25 et demi de large dans son plus grand diamètre, entre la cataracte d'Arabul et les ruines du temple hindou de Martund; elle est environnée de montagnes couvertes de neige, et coupées de nombreux plateaux tous ouverts par un défilé étroit à leur extrémité supérieure. La configuration des montagnes près de Baramula, par où le Jylum descend dans la plaine, fait croire de loin que ce rempart naturel qui ceint la vallée est partout continu. En beaucoup de points élevés, l'aspect de cette vallée profonde donne à penser au premier coup d'œil qu'elle a été formée par l'affaissement d'une région volcanique éteinte; cependant cette théorie n'est point confirmée par les observations de détail, et il est plus probable que le séjour, puis le passage des eaux en a creusé l'espace aujourd'hui simplement arrosé par un fleuve, là même où tout ne formait qu'un grand lac, qui peut-être couvrait toute la superficie. Tout semble annoncer que cette partie du pays a subi des changemens considérables. Cachemire n'est pas l'Inde: ses vallons, ses clairières, ses forêts, ses ruisseaux, ont un caractère tout à fait alpestre, et l'élévation du sol, comme l'a remarqué Elphinstone, le garantit des chaleurs brûlantes de l'Hindoustan, tandis que son rempart de montagnes l'abrite des brouillards des hautes régions. Aussi le climat est-il délicieux, et les sommets neigeux qu'entoure une verdure toujours fraîche vérifient le rêve poétique du printemps éternel. Et si l'on ajoute à ces charmes l'intérêt qu'offre le pays à l'antiquaire, au géologiste et à l'artiste, on peut dire que c'est une des contrées les plus dignes d'être visitées. L'auteur ne se lasse point d'en décrire les magnifiques aspects.

Dans ce voyage où l'agréable est libéralement mêlé à l'utile, le portrait de Samud Schah, mahométan de Cachemire et ancien malek de Schahbad, est un des plus divertissans. Entre autres singularités de ce vieux débris des anciens dominateurs du pays, nous citerons le cadeau d'une dose de calomel, sur la pointe d'un canif, que lui fit l'auteur, spécifique admirable, qui eut le pouvoir de rendre Samud Schah père à

l'âge de soixante ans. C'est-là une recette à recommander aux gens qui désirent des enfans.

Les langues qu'on parle aujourd'hui dans l'Inde sont toutes, comme on sait, dérivées du sanscrit, et comprises sous la dénomination générale de pracrit, de même que l'italien est un pracrit du latin. Les dialectes hindou, guzérati, tirhutya, bengali et autres sont tous pracrits. Il en est de même du cachemirien. Abu-Fazl dit que la province a un langage particulier, mais il paraît que pour une centaine de mots cachemiriens il y a vingt-cinq mots de sanscrit dégénéré en pracrit, quarante persans, quinze hindustanis et dix arabes, et même quelques mots de tibétain. La prononciation de Cachemire est fort grossière et suffit pour faire ranger l'idiome local parmi les patois. Les Sikhs, aujourd'hui maîtres du pays, le savent, et c'est leur grand moyen pour empêcher les Cachemiriens d'entrer dans les troupes du Maharadjah; car la poltronnerie du Cachemirien est proverbiale. Quand une recrue se présente, pour vérifier s'il n'est pas Cachemirien, on lui fait prononcer quelques mots tels que *ghora* (cheval); s'il est de la vallée il le prononcera ghoura, et le voilà trahi. L'idiome pehlevi est encore peu connu; on le parle dans l'Azerbidjan, mais le mot de pehlevi s'applique plus communément à l'écriture persane du temps des Parthes. On en retrouve dans quelques inscriptions, et sur les monnaies Indo-Scythes de Kanourkos. On pense que le deri est l'ancienne langue de la Perse, avant l'invasion musulmane, au VIIe siècle, époque à laquelle le persan se mélangea d'arabe. Le Schah-Nâmeh de Firdousi est en deri pur ou ancien persan. Mais le persan moderne, avec son mélange d'arabe, est la langue actuelle de toutes les conditions de l'Azerbidjan jusqu'à Muschid. A Hérat le persan commence à se fondre avec le posthoun ou langue des Affghans. Néanmoins le persan est le français de l'Asie, c'est la langue des relations diplomatiques, et il est compris et parlé dans la haute classe du Panjab, de l'Inde et du Turkestan. L'arabe introduit par les conquêtes des mahométans a disparu. Il a cependant laissé des mots dans le persan, le turc, l'affghan ou po-

sthoun, le malay, etc.; dans l'Inde il s'est confondu avec l'hindustani, et n'est demeuré pur qu'en Afrique et dans l'Asie occidentale. Le turki paraît n'être qu'un dialecte du turc, c'est dans l'Inde une langue étrangère. M. Wilson de Bombay prétend que le zend est une langue forgée, et simplement un mélange de sanscrit, de persan, d'arabe et de guzérati, avec des inflexions imparfaites et grossières empruntées au guzérati. Cependant Rawlinson assure qu'un langage ressemblant au zend est parlé encore aujourd'hui dans les montagnes de Desmar, en Karadagh, à l'ouest de la Caspienne et au nord de l'Azerbidjan, par les adorateurs du feu qui habitent cette partie de l'ancienne Médie. L'urdu ou oordu devint le langage des cours après l'invasion de Tamerlan, et d'après la signification du nom, ce serait la langue des soldats du conquérant. Enfin l'hindi est la langue écrite de l'Inde pour laquelle on emploie les caractères dévanagaris. L'hindustani n'est qu'un mélange des deux derniers idiomes, mais c'est la langue en usage et elle compte de nombreux dialectes.

Dans le second volume, les six premiers chapitres fournissent encore de nouveaux détails sur Cachemire et le Panjab; au septième l'auteur nous fait entrer dans le petit Tibet. La visite chez Ahmed Schah, souverain alors d'Iskardo; la description des sites de ces montagnes, destinée à guider les voyageurs à venir et les observations d'histoire naturelle, rendent cette partie d'une utile lecture. Passant à la langue tibétaine, M. Vigne rapporte qu'elle diffère considérablement de celle de Ladak; souvent dans les noms on emploie les caractères arabes, et la langue contient plus d'arabe que de persan, mais en général fort peu de l'un et de l'autre et encore moins de turki. Il y a trente lettres simples, et quinze combinaisons différentes pour les préfixes, sons à demi articulés avant les initiales des mots, et de la sorte on forme deux cent neuf combinaisons de lettres. Quant au climat de la vallée de l'Indus, dans le Tibet, il est en été un peu plus chaud qu'en Cachemire et un peu plus froid en hiver. Chose étrange pour ce pays, Ahmed Schah déclara à M. Vigne n'avoir vu, de sa

vie : du café, un nègre et une orange. Après avoir poursuivi sa route au milieu des peuplades à demi sauvages des montagnes, l'auteur se préparait à entrer dans la vallée de Gilghit; mais le Radjah, effrayé de l'escorte, refusa à l'étranger sous un prétexte honnête l'entrée du pays, et pour plus de sûreté fit brûler le pont sur l'Indus, qui à cet endroit est un fleuve déjà difficile à franchir. M. Vigne rapporte cependant ce qu'il a pu apprendre sur le pays et les environs. Nous remontons ensuite au confluent des deux grandes branches du haut Indus à travers un pays magnifique, dont les habitants, la plupart attachés au bouddhisme, ont conservé un caractère particulier qui en fait les ennemis jurés des Sikhs. Ceux-ci du reste les payent de retour. Avant d'arriver à Ladak, le pays devient plus ouvert, et dès qu'on aperçoit la ville, on découvre à une grande distance le cours de l'Indus au milieu des montagnes. La ville de Ladak ou Leh, comme on la nomme dans le pays, est située sur la rive septentrionale, sur un sol élevé de trois mille mètres environ au-dessus du niveau de la mer; elle contient quatre ou cinq cents habitations à toiture plate et à fenêtres élégantes. Au sud est un vaste horizon de verdure, tandis qu'au nord on ne voit que sables et rochers. Les meilleures maisons et les caravansérails sont hors dela ville, qui n'offre qu'un labyrinthe d'allées obscures, la plupart ensevelies sous les maisons. La résidence du Rajah commande la ville, les plaines, le fleuve et tous les alentours; elle rappelle un peu les châteaux forts de nos ancêtres. Un fort carré occupe la plaine à quelque distance de la ville, il contient une garnison sikhe et tient la ville comme en échec. Aux environs la terre n'est fertile que dans le voisinage des eaux. Ladak est l'entrepôt du commerce de Yarkund; les routes de Nurpur, Jumu et Cachemire y aboutissent. Le chemin le plus court traverse les plaines de Chang Thung, au nord de Ladak; mais la jalousie des Chinois a fermé cette communication. Les marchandises qui viennent de Yarkund et qui, par Ladak, sont rendues dans l'Hindustan, consistent en or, en ducats de Russie, en monnaies antiques de Bokhara, en argent, soieries, porcelaine de Chine,

musc, fourrures, thé, et quelques denrées médicinales. En retour l'Hindoustan renvoie à Yarkund de la garance, des perles, des cotonnades anglaises, des mousselines de Dacca, du drap d'or de Bénarès, de l'indigo, du séné et autres denrées coloniales. Arrêté par la défiance de Gulab Singh, vassal de Runjit, l'auteur ne put s'avancer jusqu'à Yarkund, et tout ce qu'il put faire, ce fut de pousser ses reconnaissances géographiques jusqu'à Nubra et aux monts Kurukurum. Cependant il nous donne sur Yarkund quelques renseignemens empruntés aux marchands du pays qu'il a vus a Ladak. Une seconde tentative ne fut pas plus heureuse en raison de la saison, et après quelques excursions dans la montagne, M. Vigne traversa le Sindh, et regagna Lodiana.

A cet ouvrage sont annexés un catalogue des mesures cachemiriennes, un vocabulaire et des observations sur la végétation et les produits de l'Affghanistan, de Cachemire et du Tibet, par M. J. Forbes Royle. Les nombreux renseignemens que ce livre fournit aux sciences naturelles, et la carte de M. Court, exécutée aux frais de la Compagnie des Indes, recommandent assez le voyage de M. Vigne.

HISTOIRE.

De Ædilibus Romanorum scripsit Dr F. Hofmann.— Berolini, Besser. 1842. In-8° de 119 p. Prix : 2 fr.

Ce mémoire est divisé en trois parties. Dans la première l'auteur donne un court aperçu du développement historique de la charge d'édile. Dans la seconde, il recherche ce qui était du ressort des édiles. C'étaient 1° le soin des *ludi solemnes;* 2° la surveillance des *opera publica;* 3° la police de sûreté et de salubrité, *de tutela civium salutis;* 4° enfin une juridiction spéciale. Dans la troisième partie, M. Hofmann s'occupe de l'élection des édiles. Ce travail, qui paraît être un début, du moins l'inexpérience du style l'indiquerait, n'en est pas moins une œuvre de zèle et d'érudition : les passages des anciens sont cités et rapprochés avec soin; pour les points offrant

matière à contestation, l'auteur s'appuie sur Thibaut, Dirksen et Schubart : cependant il passe un peu légèrement sur des questions épineuses ; par exemple, celle de la juridiction des édiles.

1688-1830, ou Parallèle historique des Révolutions d'Angleterre et de France, sous Jacques II et Charles X, par M. le comte Maxime de Choiseul-Daillecourt, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions). — Paris, 1844. Chez Dentu, libraire, Palais-Royal. Imprimerie de Dentu. In-8° de 230 pages.

On a dit : « La révolution de juillet 1830 n'est pas autre chose que la révolution anglaise de 1668. » C'est cette idée venue à beaucoup d'esprits, mais formulée en axiome par M. Cousin (Fragments philosophiques, 1833), que M. le comte de Choiseul a voulu combattre et détruire. Il s'est proposé, dans ce but, de rétablir la vérité des faits historiques comparés avant lui avec trop de complaisance. Ce n'est pas sans peine qu'il est parvenu à ce résultat, et l'auteur, en commençant son travail avait tout à fait conscience des difficultés qu'il devait rencontrer. « Une tâche pénible, dit-il, douloureuse pour un cœur français, ne nous a pas effrayé (il s'agissait de rappeler la chute lamentable de trois générations de rois). Nous avons entrepris de mettre en parallèle les révolutions de 1688 et de 1830, en ce qui touche surtout les causes et le mode d'accomplissement, laissant les effets et les conséquences à la juste appréciation de la postérité qui heureusement s'avance à grands pas. » L'ouvrage important écrit sur cette donnée par M. le comte de Choiseul se compose de trois parties. Dans la première, l'auteur jette un coup d'œil rapide sur les temps qui ont immédiatement précédé le règne de Jacques II et celui de Charles X ; la seconde montre l'ensemble du règne de ces deux princes, et la troisième leur chute.

M. de Choiseul est heureux dans les portraits qu'il trace ; on reconnaîtra la fidélité et le bonheur de trait de celui-ci : « Charles X, étant jeune, fut l'objet d'espérances flatteuses.

Néanmoins une habituelle légèreté d'esprit, des goûts de plaisir et de dissipation, empêchèrent de lui attribuer d'autre supériorité que celle d'un *caractère chevaleresque*, genre de mérite assez vague, difficile à préciser, et d'une utilité douteuse dans la plupart des événements de la vie. Cette réputation plaisait au prince; il s'efforçait de la soutenir avec des paroles d'enthousiasme et d'élan, auxquelles un certain à-propos donnait plus d'intérêt qu'il n'attachait lui-même d'importance à leur conséquence naturelle. »

M. le comte de Choiseul résume ainsi son remarquable travail : « Parmi tant de faits différents, un seul point de similitude nous semble clair et certain : la circonstance de la couronne transportée contre la règle commune hors de la maison régnante, pour être placée, à Londres, comme à Paris, sur la tête du parent le plus proche du roi de France. Ce fait excepté de l'ensemble des choses, tout paraît différent, le but, les moyens, le caractère des personnages, et les conséquences immédiates. En vain prétendrait-on assimiler la piété de Charles X au *papisme* reproché à Jacques; un défaut passager du prince régnant, serait-il réel, n'aurait rien de commun avec la situation religieuse, morale et politique d'un grand peuple. Nous sommes donc fondé à conclure que « les révo-» lutions de 1688 et de 1830 sont encore plus éloignées de se » ressembler, qu'elles ne sont distantes l'une de l'autre, par » l'intervalle d'un siècle et demi qui les sépare. »

Nous recommandons la lecture de cet ouvrage à tous ceux que préoccupent à un égal degré le passé, le présent et l'avenir de la France; il leur sera facile de se convaincre que l'auteur est aussi familier avec le sens intime de l'histoire qu'avec les secrets de la politique du jour.

Revue historique de la noblesse, publiée par M. Borel d'Hauterive, et paraissant par livraisons de 5 feuilles, formant chaque année un volume in-8°, enrichi de vignettes et d'armoiries. Prix : 16 fr.; par la poste, 19 fr.

La treizième livraison de ce recueil, qui entre dans sa troi-

sième année, vient de paraître. Outre diverses généalogies pleines de précision et de clarté, ce numéro contient deux articles qui se recommandent par leur intérêt historique. L'un est un travail consciencieux et approfondi sur l'authenticité, la formule et le contexte des titres constatant les emprunts faits aux marchands génois par les seigneurs croisés, à Saint-Jean d'Acre, à Damiette et en Chypre; l'autre est le résumé de recherches sur la noblesse de Pologne et sur les dignités de *palatin* et de *castellan*.

Les planches qui accompagnent le texte des généalogies sont d'une grande exactitude et ont un cachet héraldique qui dénote un artiste expérimenté.

ANTIQUITÉS.

Della Moneta antica di Genova, libri IV, di Gio. Cristoforo Gandolfi. Tome I-II. — Genova, tipografia Ferrando. 1841. In-8° de XVIII-2-284 et 298 pages, accompagné de 7 planches.

Remonter à travers les notions confuses que l'histoire nous a laissées sur l'enfantement de cette république de Gênes, si puissante au moyen âge, pour découvrir à quelle époque elle usa du droit seigneurial de battre monnaie; suivre les premières traces, les développemens, faibles d'abord, de l'exercice de ce droit, et en retracer l'histoire pendant les années florissantes de cet état jusqu'au seizième siècle, telle est la tâche que s'est imposée M. Gandolfi. La monnaie ancienne de Gênes n'avait point encore eu l'honneur d'une histoire suivie, d'un classement. Si l'on excepte le discours du marquis Girolamo Serra, lu à l'Académie ligurienne le 15 juillet 1810, et qui n'est qu'un simple aperçu, on ne trouve aucun travail d'ensemble. Les rares occasions dans lesquelles les numismates ou les historiens se sont trouvés amenés à en parler, purement accidentelles, soumises aux développemens principaux d'un travail étranger, ne fournissent guère de notions utiles. Jamais cette monnaie n'a été étudiée à

fond, avec exactitude; par suite du manque de matériaux soit documentaires, soit métalliques, on l'a laissée tomber dans un oubli qui n'a fait qu'épaissir l'obscurité dont son histoire est enveloppée, que multiplier les erreurs de détails et en dernier résultat que rendre le travail de coordonnement mille fois plus problématique.

L'un, le comte Carli, attribue à la monnaie de Gênes une ancienneté que repousse toute critique; l'autre, Federici, constate l'existence de pièces dont il ne rend pas raison, parce que cela ne lui était peut-être pas possible. Muratori lui-même a vu si peu de ces monnaies, qu'il se borne à cet égard aux suppositions les plus vagues. La série métallique ducale est en contradiction avec la chronologie. Tous les savans enfin, privés d'un nombre suffisant de monnaies ont été obligés de recourir aux hypothèses que leur suggérait leur talent. Les opinions le plus généralement admises sur l'état des monnaies en Italie dans les premiers siècles qui suivirent l'an 1000 ne concordent même pas avec les faits particuliers à la monnaie ancienne de Gênes, et c'était là encore une nouvelle source d'erreurs

On n'a jamais publié non plus de recueils d'anciennes ordonnances sur les monnaies, on n'en retrouve plus de trace dans les archives publiques. Quant au privilége de battre monnaie concédé à Gênes par Conrad II, roi des Romains, personne ne l'a vu, tous en ont parlé, et en conséquence, chacun l'a construit à sa fantaisie. Federici, cet infatigable explorateur, n'a pas vu plus de trois ou quatre pièces vraiment anciennes; Serra en a connu un peu plus; aussi ses travaux, grâces à son talent, ont-ils produit des résultats moins incomplets. Mais un fait accidentel a plus servi à l'histoire de la monnaie de Gênes que les travaux peu suivis, il est vrai, exécutés jusque-là; c'est la mort de M. Heydeken, consul général de Russie près du gouvernement sarde, à la suite de laquelle sa riche collection des monnaies liguriennes passa au cabinet de l'Université de Gênes. M. Gandolfi en sa qualité de bibliothécaire eut à classer cette collection, et cette

obligation, les recherches qu'elle a nécessitées, nous ont valu le présent travail.

Des quatre livres de cet ouvrage, le premier a pour objet d'établir où l'on doit s'arrêter en remontant dans la constatation des plus anciennes monnaies génoises, et de suivre les indications qu'on peut se procurer encore sur ces monumens, antérieurement à l'année 1139, à laquelle se place la concession de Conrad II. Serra est le premier qui ait formellement défendu cette opinion que Gênes avait battu monnaie de fait bien avant le droit à elle concédé par Conrad. Après avoir examiné les diverses opinions sur les commencemens de cette première période, M. Gandolfi conclut ainsi : « On prouverait avec certitude qu'il peut y avoir eu à Gênes une monnaie en activité avant 1139, et avec précision qu'elle fonctionna jusqu'en 1102. Il est également à peu près avéré que cette monnaie subsista un certain laps de temps antérieurement à 1102. Jusqu'à ce qu'on ait fait de nouvelles découvertes, je crois qu'on doit s'abstenir de suppositions plus larges. » L'auteur se livre ensuite à des considérations générales sur les monnaies, et en fait l'application à celle de Gênes, puis il passe à l'examen des produits de cette officine, dans les limites tracées plus haut, et s'arrête, en terminant, à réfuter quelques erreurs qui reportent la monnaie génoise à une trop haute ancienneté.

Dans le livre second, M. Gandolfi s'occupe de la monnaie légalement constituée depuis le privilége de Conrad II. Ce dernier fait étant établi, il ne s'agit que d'en rechercher les conséquences : c'est ce que fait l'auteur. Après un aperçu historique sur l'histoire du privilége, de ses confirmations, des effets plus ou moins directs que celles-ci ont pu produire, il s'attache à rechercher si les Génois ont usé de suite de leur droit nouveau. Pour lui la chose n'est pas douteuse. Mais il faut encore déterminer si la Monnaie de Gênes émit dès l'abord des espèces d'or et d'argent, M. Gandolfi prouve que dès le principe on battit monnaie en or, et suivant lui, du plus au moins la chose est suffisamment prouvée à l'égard de la monnaie d'argent.

En terminant ce livre, l'auteur se livre à quelques études sur le type de l'ancienne monnaie génoise frappée dans les premiers temps du privilége et sur l'administration de la Monnaie, telle qu'elle a dû être constituée. La première de ces études sert comme de préliminaire aux recherches consignées dans le livre IV et rattache ce livre au second comme nous le verrons bientôt.

Le livre troisième est consacré à la restitution de la chronologie monétaire. Les monnaies les plus anciennes ne portant point de date, et l'auteur n'ayant pu retrouver d'indications sur les travaux de l'ancienne monnaie et sur ses marques, la restitution devient une affaire d'art et de critique; M. Gandolfi la laisse donc un moment de côté et ne s'occupe que de la série ducale, à partir de 1339, époque où l'on créa la dignité de doge. Au premier mot il semble qu'on va retrouver dans cette succession de chefs un moyen facile de coordonnement; il n'en est pas ainsi. Il y a une telle confusion dans les nombres accolés aux divers doges, tant d'anomalies, que les pièces postérieures semblent quelquefois devoir se reporter à en croire la médaille, vers une époque plus ancienne. Ajoutons à cela la quantité de divergences qu'offrent les travaux des savans au sujet de ce classement, déjà tenté bien souvent, comme on doit le penser. Nous ne pouvons donner ici le tableau de la série métallique des doges, suivant le système de M. Gandolfi; bornons-nous à faire des vœux pour que son classement termine les longues discussions qu'a soulevées cette importante question.

C'est au livre quatrième, consacré à l'appréciation des monnaies, que l'auteur, s'était réservé de revenir sur l'ancienne monnaie, si longtemps frappée, comme par reconnaissance à l'effigie de Conrad et par là même si difficile à reconnaître dans son ancienneté relative. Là, au milieu des recherches et des calculs sur le titre des diverses pièces, se trouvent les observations de critique et d'art qui peuvent mettre sur la voie de la chronologie. M. Gandolfi a cherché à reconstruire l'histoire des différentes émissions, des variétés de fabrication et

même du développement plastique de la médaille, développement qui, suivant lui, a toujours tendu par une progression insensible au gothique. Dans l'avant-dernier chapitre de ce livre, l'auteur se livre à des considérations ultérieures de même nature sur la valeur des monnaies génoises du douzième au quinzième siècle, et il résume en quelque sorte les résultats des recherches qui occupent les chapitres précédens, pour en former un corps de conclusions propre à régler les calculs monétaires. Enfin, en terminant, il examine la monnaie génoise des quinzième et seizième siècles; ce n'est plus dès lors qu'une question d'appréciation.

Ces deux volumes sont accompagnés de notes nombreuses et d'un corps important de pièces justificatives, qui, surtout dans le premier, occupent un grand espace. Parmi ces documens, on remarque le privilége de Conrad, la confirmation de l'empereur Henri VI, le serment des consuls de Gênes, relatif à la monnaie, et d'autres pièces particulières de vente, de cession, ou concernant l'élection des magistrats préposés à la monnaie.

Papiri Greci del Museo Britannico di Londra e della Biblioteca Vaticana. Les Papyrus grecs du muséum britannique et de la bibliothèque du Vatican, traduits et illustrés par B. Peyron; dissertation insérée dans le Tome III des Mémoires de l'Académie royale des sciences de Turin, pour l'année 1841. In-4°.

On trouve dans cette dissertation d'un neveu du célèbre A. Peyron une traduction des papyrus grecs du muséum britannique, dont le texte seul a été publié par Forskall; cette traduction, qui nous a semblé très-fidèle et surtout très-heureuse, est accompagnée d'un commentaire fort savant et d'un grand intérêt. Déjà A. Peyron avait commenté en 1826 les papyrus du muséum de Turin, frayant l'un des premiers une route nouvelle à l'érudition européenne. On sait que les papyrus du musée britannique proviennent du Sérapeum de Memphis, et qu'ils ont été trouvés dans l'hypogée de la fa-

mille de Ptolémée Macedo; celui-ci, en sa qualité d'hiérodule du même Sérapeum, avait consigné par écrit tout ce qu'il y avait fait; ses papiers, recueillis après sa mort et renfermés dans un vase, furent déposés avec la dépouille mortelle de celui qui les avait écrits dans l'hypogée où ils sont restés jusqu'à ce que la curiosité de l'érudition moderne soit venue les rappeler à la lumière. Cet écrivain sacré, pour son compte, ou pour le compte d'autrui, a répété plusieurs fois la même pétition, soit pour se former la main, soit pour donner à son style une plus grande élégance, et c'est ce qui explique le nombre considérable de papyrus qui remplissaient le vase trouvé par les Arabes, et qui maintenant sont dispersés dans tous les musées de l'Europe. Le muséum britannique possède quarante-quatre de ces papyrus; celui de Leyde, six; le musée égyptien du Louvre, six également, et monseigneur le cardinal Mai en admet quatre comme appartenant à la bibliothèque du Vatican. Il est vrai de dire que d'autres hiérodules ont contribué à enrichir les archives du Ptolémée en question; car on y trouve quelques notes de comptes particuliers, et le registre des songes ou visions des malades qui étaient venus consulter Esculape dans le sanctuaire vénéré de ce dieu.

La plupart des papyrus des mêmes archives, déposés au muséum britannique et à la bibliothèque du Vatican, remontent aux années 17 à 24 du règne de Ptolémée Philomator, conséquemment cette haute antiquité leur assure en quelque sorte l'intérêt du monde savant; et, comme le dit M. Peyron en son langage poétique, elle les couronne de son auréole vénérable. Ils traitent des redevances en nature, de pain et d'huile, dues par les Sérapeums et non payées par les intendans de ces mêmes temples, énumèrent les plaintes au sujet des mauvais traitemens exercés contre quelques personnes attachées au service de ces édifices religieux, etc. Malgré le peu d'intérêt qu'offrent ces sujets en eux-mêmes, la connaissance de certains faits auxquels ils se rapportent sera très-intéressante pour l'archéologue, et la langue dans laquelle ils sont écrits, telle qu'elle était parlée sans doute par le peuple gréco-égyp-

tien des basses classes de la société égyptienne, soumise à un peuple conquérant plus éclairé qu'elle, mérite de fixer au plus haut degré l'attention du philologue.

Dans plusieurs de ces papiers on voit que ce Ptolémée Macedo faisait partie de ceux qui étaient ἐν κατοχῇ dans le grand Sérapeum, τῶν ἐν κατοχῇ ὄντων ἐν τῶν μεγάλων Σαραπιείων. M. Peyron s'est demandé ce qu'il fallait entendre par ces mots ἐν κατοχῇ, et sa réponse a été que ces mots signifiaient à la *clausura* des Italiens, notre mot *clôture*, et que ceux qui se trouvaient ainsi renfermés *ex proprio motu* dans les temples de Sérapis, rappelaient les personnes pieuses qui se retirent de nos jours dans une maison religieuse pour y prier Dieu avec plus de liberté, ou pour y remplir certains devoirs de piété. On voit donc que le mot κατοχή, qui signifie ordinairement *detentio*, ou *inspiratio*, est détourné ici de son acception la plus ordinaire, acception qu'il a dans ce passage de Josèphe : πρὸς τὴν Σιμεώνος κατοχὴν λυπηρῶς φέρων. Ces cloîtrés volontaires sont nommés ἀπειληφμένοι dans le papyrus XVIII des mêmes archives. Ptolémée Macedo s'était sans aucun doute retiré volontairement dans l'enceinte du Sérapeum de Memphis, temple célèbre chez les païens, où les dévots venaient interroger Esculape, dont le culte se trouvait confondu avec celui de Sérapis dans le même sanctuaire, sous Ptolémée Philomator. On sait que les consultations des malades se faisaient au moyen de songes, et que ceux-ci étaient obligés de dormir dans l'enceinte du sanctuaire du dieu. Tacite dit en effet, au livre IV de ses histoires : *Deum ipsum* (*Serapidem*) *multi Æsculapium*, *quod medeatur ægris corporibus..... conjectant ;* et Cicéron : *Qui convenit ægros a conjectore somniorum potius quam a medico petere medicinam? An Æsculapius, an Serapis potest nobis præscribere per somnium curationem valetudinis?* Les tireuses de cartes de nos jours, qui prétendent aussi pouvoir prédire l'avenir, attachent également une grande importance à l'interprétation des songes et des rêves bizarres d'une imagination en délire ou d'un cerveau malade.

Reuvens (*Lettres à M. Letronne*), informé par ce savant que deux papyrus du muséum britannique donnaient à entendre que Ptolémée Macedo ne pouvait sortir du Sérapeum dans lequel il s'était réfugié, s'était persuadé que la κατοχή était une véritable détention, emportant avec elle l'idée d'un châtiment infligé dans le temple. Mais alors, ainsi que le fait très-justement observer M. Peyron, comment aurait-on confié à un détenu la tutelle des deux jumelles filles de Nephori, attachées au service du Sérapeum, et nommées dans les papyrus Tane et Tay, en le chargeant de la défense de leurs intérêts temporels? Il ne lui était pas permis de franchir l'enceinte du temple, et nous voyons que Ptolémée avait nommé pour son mandataire général un de ses frères, appelé Apollonius, qui vivait à Memphis; mais il pouvait être relevé en quelque sorte de ses vœux, et cette défense n'était pas absolue : d'autres papyrus nous l'apprennent. Entré depuis quinze ans dans le Sérapeum, Ptolémée Macedo pouvait sacrifier au dieu; son remplaçant se nommait Armai; sans enfans et dans le besoin, il tenait de son frère ses moyens d'existence : nous le voyons en effet adresser au roi une pétition, afin que ce frère pût entrer dans la milice en garnison à Memphis, sans doute afin qu'au moyen de sa solde il pût le soulager dans ses pressans besoins. Ne dirait-on pas un de ces *monachi di casa* assez communs en Italie, et qui, sans vivre dans l'intérieur d'un couvent, n'en ont pas moins fait vœu de chasteté et de pauvreté, et ne peuvent rien posséder au delà de ce qui suffit à la nourriture de la journée.

Éphestion, autre cloîtré, était marié, avait des enfans, et s'était réfugié dans le Sérapeum de Memphis par suite de chagrins domestiques, absolument comme de nos jours. Sa femme et son frère le prièrent en vain de retourner au logis, le pauvre homme en avait assez, et préférait la tranquillité du temple aux soucis de la maison conjugale. Armai, le remplaçant de Ptolémée Macedo, vivait des aumônes que lui faisaient les dévots. Quelques-uns de ceux-ci allaient jusqu'à lui confier les petites sommes d'argent qu'ils avaient amas-

sées; il rédigeait en outre des contrats pour ceux qui en avaient besoin. Une jeune fille, nommée dans les mêmes papyrus, vivait également des aumônes ou des dons volontaires des malades; elle avait amassé ainsi un petit pécule s'élevant, en monnaie de cuivre, à 300 dragmes. Une inscription publiée par Chandler et qui commence ainsi : Ὑπὲρ διαμονῆς τοῦ εὐσεβεστάτου Αὐτοκράτορος Ἀντωνίνου Παυίνιος ὁ φιλόσοφος ἐγκατοχήσας τῷ κυρίῳ Σαράπιδι παρὰ τοῖς Μενέσεσιν.... nous apprend que, sous le règne de Caracalla, Gentianus et Bassus étant consuls, l'an 211 de notre ère, dans l'enceinte d'un Sérapeum dont l'inscription ne nous a pas conservé le nom, un philosophe qui avait vécu quelque temps ἐν κατοχῇ avait consacré au service de la divinité une maison attenante au temple. Nous pouvons conclure de tout ces détails empruntés aux papyrus si habilement commentés et traduits par M. Peyron, que quiconque, homme ou femme, célibataire ou marié, avec ou sans enfans, pauvre ou riche, et n'importe à quel âge, demandait à faire partie des cloîtrés d'un Sérapeum, obtenait cette faculté sans doute à la charge par lui d'être employé soit aux cérémonies religieuses, soit aux soins de propreté que nécessitait l'entretien du temple; mais que ces dévots ou oblats, nommés hiérodules chez les Grecs, que ces frères convers de l'antiquité, ne recevaient aucun salaire des prêtres du Sérapeum, et qu'ils vivaient ou de leur patrimoine ou des aumônes qu'on leur faisait. Cette espèce de clôture volontaire pouvait sans doute être franchie, soit de la volonté expresse de l'oblat, soit avec la permission de qui de droit, et l'on avait ainsi un moyen de remédier à une misère trop grande, de fuir l'amertume des chagrins domestiques, d'échapper à l'obsession des uns, à la persécution des autres, et de vivre pieusement à l'ombre du saint lieu et aux dépens des nombreux et crédules dévots attirés par la renommée du sanctuaire.

Le dieu révélait, durant le sommeil des malades, les remèdes qu'il fallait apporter à leurs maux; pour ceux qui ne savaient ni lire ni écrire, et ce n'étaient pas, alors comme au-

jourd'hui, les moins superstitieux, il fallait des écrivains qui reçussent les recettes et les formules : nos hiérodules servaient d'écrivains et de lecteurs. C'était aussi dans les Sérapeums qu'on venait apprendre la médecine, en lisant les tablettes votives, les *ex-voto* appendus aux parois du temple à l'exemple d'Hippocrate, ainsi que le dit Pline, livre XXIX, I. *Is* (*Hippocrates*), *cum fuisset mos liberatos morbis scribere in templo ejus Dei quid auxiliatum esset, ut postea similitudo proficeret exscripsisse ea traditur, atque* (*ut Varro apud nos credit*) *templo cremato instituisse medicinam hanc quæ Clinice vocatur.* Les hiérodules ou oblats servaient peut-être à la fois de secrétaires aux malades et d'infirmiers aux étudians en médecine, rendant aux uns et aux autres des services de toute nature : sacristains des prêtres, ils ajoutaient par leur nombre à la pompe des sacrifices, comme les enfans de chœur d'à présent; et qui sait si, parmi ces oblats, plusieurs n'acquéraient pas quelque expérience de la médecine, et ne devenaient pas eux-mêmes médecins, renonçant au culte du dieu, lorsqu'ils avaient réussi à se faire passer pour d'habiles interprètes de sa doctrine. Un passage, malheureusement incomplet, du papyrus XIX du muséum britannique, publié par Forskall, semble prouver en effet que les oblats rentrés dans la vie privée pouvaient tirer parti des connaissances qu'ils avaient puisées dans le sanctuaire de la science, et sous la protection du dieu (*καὶ ἕξεις ἐφόδιον εἰς τὸ γῆρας*). M. Peyron voit dans ce passage un fragment d'une lettre adressée par une Égyptienne à son mari, dans laquelle elle le félicite d'avoir, pendant qu'il était *ἐν κατοχῇ*, appris à lire, ce qui lui permettra de gagner plus aisément sa vie, lorsqu'il sera de retour dans le sein de sa famille, à ce qu'il paraît, fort malheureuse. Car, nous l'avons dit et M. Peyron l'a suffisamment démontré, les hiérodules n'étaient pas toujours des esclaves, comme le prétendent à tort nos lexicographes, qui traduisent le mot *ἱερόδουλος* par esclave employé au service divin, c'étaient ceux qui vivaient (*ἐν κατοχῇ*) dans le Sérapeum de Memphis, et ils pouvaient, soit à prix d'argent, soit à d'autres titres, re-

couvrer leur liberté et sortir du temple, dans l'enceinte duquel le désir du gain, une fervente dévotion, la volonté paternelle, ou celle du maître les avait poussés. N'est-ce pas en Égypte que furent établis les premiers monastères? Mais qu'étaient les Δίδαμαι jumelles Taue et Tay placées sous la tutelle de Ptolémée Macedo? Les papyrus des musées de Leyde et de Paris nous apprennent seulement quelles étaient leurs fonctions. Elles paraissent avoir consisté à θεραπεύουσαι ὑπὲρ τοῦ βασιλέως (pap. III, 5), à célébrer les grandes liturgies, ποιούμεναι μεγάλας λειτουργίας τῶν θεῶν (pap. III, 16), à faire des libations au dieu de la santé dans l'enceinte du sanctuaire (pap. XII), en récompense de quoi elles recevaient annuellement du Sérapeum une mesure de cette huile (de sésame) qu'on importe maintenant en France en si grande quantité, et qui se récolte, comme chacun sait, dans les plaines fertiles de l'Égypte, et une autre d'huile de ricin (pap. VI, 5). Du temple d'Esculape, enfin, ces deux jumelles recevaient trois pains cuits chaque jour; mais faut-il voir en elles des hiérodules femmes? C'est ce qu'il est difficile d'affirmer, cela contredirait même ce que nous avons avancé au sujet de Ptolémée Macédo, que les hiérodules (ἐν κατοχῇ) ne recevaient aucun salaire. Il paraît que les deux jumelles entraient en charge à chaque renouvellement du bœuf Apis, et en sortaient à sa mort. Elles étaient fort inexactement payées, si nous en jugeons par les papyrus du muséum britannique, qui se composent en partie de suppliques adressées au roi, au nom des deux jumelles, à l'effet d'obtenir le payement des redevances d'huile et de pain qui leur étaient dues depuis long temps, et qu'on ne leur payait pas. L'huile qu'elles réclamaient était de Κίκι ou de Σήσαμος. Hérodote, II, 94, dit en parlant de la première espèce d'huile, Ἀλείφατι δὲ χρέωνται Αἰγυπτίων οἱ περὶ τὰ ἕλεα οἰκέοντες, ἀπὸ τῶν σιλλικυπρίων, τοῦ καρποῦ, τὸ καλεῦσι μὲν Αἰγύπτιοι κίκι: Pline dit la même chose, Hist. nat. XV, 7: *Proximum sit et è cici* (*oleum*), *arbore in Ægypto copiosa; alii crotonem, alii trixin, alii sesamum silvestre apellant..... Nostri eam ricinum vocant à similitudine seminis. Coquitur*

id in aquâ, innatansque oleum tollitur..... Dioscoride confirme Pline : Κίκι, ἢ κρότων, οἱ δὲ σήσαμον ἄγριον, οἱ δὲ σέσελι Κύπριον, οἱ δὲ Κρότωνα... Αἰγύπτιοι σύσθαμα, οἱ δὲ τρῖξιν, Ῥωμαῖοι ῥικινοῦν. Enfin Strabon : Τὸ κίκκι, καρπός τις σπειρόμενος ἐν ἀρούραις, ἐξ οὗ ἔλαιον ἀποθλίβεται, εἰς μὲν λύχνον τοῖς ἀπὸ τῆς χώρας. σχεδόν τι πᾶσιν, εἰς ἄλειμμα δὲ τοῖς πενεστέροις καὶ ἐργαστικωτέροις καὶ ἀνδράσι καὶ γυναῖξι. Cette huile, dont les anciens usaient pour s'éclairer, et qui servait aux pauvres dans leurs frictions, était notre huile de ricin, encore en usage, mais seulement dans nos pharmacies, et comme purgatif. L'huile d'olive était rare en Égypte; elle n'y parvenait que par la voie du commerce extérieur; Platon en avait apporté avec lui dans son voyage en Égypte, car, tout philosophe qu'il était, il sut fort bien profiter de la rareté de cette denrée pour la vendre très-avantageusement. Les Égyptiens riches usaient, à défaut d'autre, de l'huile de sésame, qui était préférée à l'huile de ricin. Nous ne nous appesantirons pas davantage sur le texte, du reste fort curieux, des papyrus qui concernent les demandes des deux jumelles, à fin de payement des redevances d'huile ou de pain qu'on leur devait : ce serait nous étendre trop loin. Nous renvoyons donc au mémoire de M. Peyron, qui est extrêmement instructif et intéressant. Le commentaire qui accompagne la restitution et la traduction des originaux grecs renferme une foule de renseignemens précieux sur la milice grecque des Lagides, le prix des denrées et notamment du blé en Égypte, sur la signification des mots grecs διὰ τῶν συμβόλων qu'on lit sur les tessères des jeux et des mots ἐπίγωνοι, διάδοχοι, εἴσδοσις, dont la signification ordinaire, *libellus supplex*, a été détournée dans le dialecte alexandrin au point de signifier : l'ordre royal écrit par le ministre et transmis au roi pour qu'il le signe. Le même commentaire traite savamment de la solde, en nature et en argent, des miliciens des Lagides, barbares ou Grecs, de la redevance annuelle (σύνταξις) de grain ou de toute autre nature qui se payait aux temples, comme l'ancienne dîme du clergé en Europe, de l'entrée du bœuf Apis dans le Sérapeum de Memphis (ἀναγωγή),

du deuil solennel et public à l'occasion de la mort de cet animal (πένθος), des plis des manuscrits et des lettres (θυρίς), du mot περιτέμνεσθαι, usité chez les Égyptiens-Grecs, pour désigner l'opération de la circoncision chez les hommes et chez les femmes, pratique encore en usage chez quelques populations arabes, et enfin des changemens très-importans subis par l'orthographe grecque en Égypte, par suite de l'ignorance ou de la mauvaise prononciation des Égyptiens. C'est ainsi qu'on trouve dans les papyrus en question ουθεν, μηθεις, τεδωκα, ετωδωκα, pour οὐδέν, μηδείς, δέδωκα. A propos du prix qu'avait en Égypte le pain de froment ou d'orge, M. Peyron s'éloigne considérablement de l'évaluation proposée par M. Letronne dans l'explication d'un papyrus du musée royal du Louvre, contenant l'annonce d'une récompense promise à celui qui ramènerait un esclave fugitif, pour le drachme d'argent qui, selon cet académicien, équivaudrait à 60 drachmes, monnaie de cuivre; selon M. Peyron, cette évaluation doit être portée au double, ou à 120 dragmes. Les caisses publiques ne recevaient d'ailleurs que de l'argent en payement.

L'examen des papyrus est terminé par quelques observations sur le style de ces documens. On ne trouve nulle part un seul mot égyptien dans le texte grec, ce qui est très-remarquable, tandis que nous observons le contraire dans le copte, qui fourmille de mots grecs. Le vainqueur imposa sa langue au vaincu; obligés de parler grec, les Égyptiens corrompirent peu à peu cette belle langue, et des vaincus la corruption passa aux vainqueurs. Les cas furent les premiers à être altérés, la formation des temps des verbes subit aussi de funestes changemens, et quant à l'orthographe, nous voyons l'ο et l'ω employés l'un pour l'autre, l'ε changé en η; souvent le redoublement des consonnes ne se fait pas; par exemple, οι est mis pour ι, et la prononciation moderne se reconnaît déjà dans l'emploi de la diphtongue ει. M. Peyron est d'avis que si tous les écrivains élevés en Égypte ont un style dur et peu harmonieux, cela est dû à l'influence de la philosophie néoplatoni-

cienne, née dans la grande bibliothèque d'Alexandrie; elle est facile à apprécier dans les écrits d'Ammonius, de Plotin et de Proclus.

Die Beckerschen falschen Münzen. Les médailles fausses de Becker, décrites par M. Pinder, accompagnées de deux planches. — Berlin, librairie de Nicolai. 1843. In-8° de XIV-72 pages.

« Dans la littérature ou dans l'art, dit l'auteur, l'œuvre ne se détache jamais si complétement du maître, qu'elle ne garde une empreinte profonde des qualités ou des défauts particuliers à celui-ci. Aussi, mieux on connaît le caractère d'un artiste, plus on a de moyens pour pénétrer les secrets de sa manière, et pour étudier ses productions sous toutes leurs faces. » Si jamais quelqu'un a donné l'exemple d'un beau talent mal employé, c'est Becker. Personne, plus que lui, ne s'était en effet initié à l'esprit de l'art antique; aussi excella-t-il à en imiter les plus beaux monumens, et à faire mentir l'espèce de sceau que le temps met à leur authenticité, en se pliant avec une souplesse étonnante aux variations des époques. Cette carrière sans but, ce semblant de mouvement sans action, ne peuvent manquer d'être un reflet de l'existence même de cet homme. Il n'a pas eu le loisir d'être un homme de mérite réel; le calme lui a failli, cette première condition d'une vie bien employée. Il était de son pays, toutefois, de cette terre des flegmatiques allemands où tout s'étend, se dilate, mais où rien ne s'élève; où règne une agitation peu bruyante, il est vrai, mais destructive de tout grand mouvement, de tout essor énergique. Malheureux pays pour l'art, où Schiller lui-même n'a pas eu le pouvoir de prendre l'essor élevé auquel son génie aspirait.

La carrière de Becker est du reste bien d'accord avec sa singulière industrie. Né, dit-on, à Spire, en 1771, d'un père, syndic dans cette ville, il fut marchand d'abord, se maria, et passa par tous les degrés de cette existence régulière; mais

un jour ses affaires se dérangent, son commerce est détruit, et le voilà lancé dans la vie hasardeuse. En 1806, on le trouve à Manheim, travaillant chez un orfévre. C'est là que plus tard Creuzer devait rencontrer la preuve matérielle de ses falsifications monétaires. De Manheim, Becker passe à Offenbach, désormais son séjour habituel, bien qu'il demeurât à peine une année sans faire quelque voyage. A Offenbach, il jouait le rôle d'amateur des arts, demi-brocanteur, cherchant à enrichir une petite collection de choix au moyen d'échanges. La proximité de Francfort était favorable à ce plan de conduite. A Offenbach, il jouissait d'ailleurs de l'entière liberté laissée aux habitans dans leur genre de vie : la police n'était pas curieuse de s'informer de leurs affaires; on ne le désignait que sous le nom de *Becker les Antiques*.

Enfin son nom vint aux oreilles du prince d'Isemburg, général au service de la France, probablement en 1814, et il en reçut le titre de conseiller aulique. Becker reçut aussi la visite de Goëthe en 1815, et on lit dans le Journal du polygraphe allemand la note suivante à ce sujet : « Le conseiller Becker, à Offenbach, m'a montré d'importans monumens, des médailles et des pierres; il ne se refuserait pas à transmettre à un amateur telle ou telle pièce à son désir. » Le prince d'Isemburg avait rapporté de l'expédition d'Espagne une belle collection de médailles, et surtout une série complète des Wisigoths. Retenu presque toujours chez lui par la maladie, il trouvait dans Becker un causeur agréable qui lui aidait à passer le temps. Becker était doué de manières engageantes et nobles; ce n'était point un insupportable bavard, comme son métier de curieux le ferait supposer; il savait écouter complaisamment, admirer d'une manière flatteuse et en connaisseur quand son protecteur lui faisait voir quelque objet d'art; il avait bien peut-être aussi sur lui quelque médaille, quelque pierre à montrer, et ne pouvait pas se priver du plaisir de faire valoir ce que, par un bonheur, il avait obtenu d'un échange ou d'un achat. C'était un homme exact; il précisait l'endroit où la fouille avait eu lieu; pour une pièce

bien conservée, le prix devait avoir été fort élevé. Il avait tant lu, vu tant de monde, qu'il avait acquis un tact d'une finesse extrême; il ne parlait jamais d'une chose sans être assuré que le cercle où il se trouvait était déjà d'avance disposé à le croire. Examinait-il une monnaie, il avait toujours, à point nommé, les détails *ad hoc*, des rapprochemens saisissans, et surtout invariablement remplis d'intérêt. Le moyen, avec toutes ces qualités spéciales, de ne pas être, de par tout le monde, un grand connaisseur en médailles?

Becker parlait souvent avec plaisir de sa vie d'artiste à Manheim, dans l'atelier de Charles Théodore, et il est très-probable que ce fut là, et à cette époque, que le premier éveil fut donné à son talent. Pour mettre en circulation les médailles fausses qu'il exécutait à Offenbach bien secrètement, il avait presque toujours recours aux Juifs de Francfort. Cet homme étrange est mort en 1830, le 11 avril; et, chose singulière chez lui, qui jamais n'avait mené un grand train, il ne laissa rien. Il est vrai que, d'après les calculs monétaires de Mionnet, une seule des pièces exécutées par Becker devait valoir la somme énorme de 66,723 francs; mais entre l'acquéreur et Becker, se trouvait le juif dans les mains duquel s'arrêtait la majeure partie du profit; et Becker, on le conçoit bien, se gardait sur toutes choses de paraître même faire le commerce en grand des médailles. Puis, comme les gens à spéculations, dans l'espoir de s'enrichir promptement, il spéculait souvent à faux; ajoutez à cela le chapitre des fantaisies, le joujou, les femmes: que de canaux par où l'argent s'en va! Ses matrices, qu'il avait estimées lui-même à la somme de 2,264 ducats, sont passées entre les mains de M. Seidenstricker, à Homburg vor der Hœhe; et cet amateur, pour le prix modéré de 30 florins du Rhin, est en possession de livrer aux curieux une collection de 331 pièces de plomb.

Néanmoins ce sera toujours une énigme de savoir comment Becker a pu arriver, lui seul, à atteindre cette perfection; à exécuter une série de plus de 330 pièces, c'est-à-dire plus de

600 matrices d'un travail exquis. Oui, certes, il lui fallait un talent éminent. Mais encore quelle main! et quelle effrayante constance de travail! Qu'on parle du mineur! un aide eût été dangereux; il n'était que lui seul, et seul, il faisait tout. A ce prix, le secret promettait de durer long-temps. Si l'on peut trouver dans ses monnaies gothiques des pièces qu'un artiste habile ferait dans un seul jour, il y a en revanche des bijoux d'antiquité grecque dont l'achèvement ne demande pas moins de deux ou de trois mois. Enfin il faut songer que Becker, ainsi que la plupart des graveurs en médailles, travaillait rarement sur des dessins. Là un trait de plus ou de moins ne fait rien à l'affaire; mais, pour atteindre son but, Becker devait s'astreindre à l'imitation la plus minutieuse, la plus pénible de l'original; et que de temps cette exactitude servile, on peut le dire, devait exiger!

Nous n'entrerons point dans les détails que donne M. Pinder sur les moyens matériels d'exécution de Becker; à cet égard, d'ailleurs, on est réduit à des récits et à des conjectures. Disons seulement qu'à la fin l'attention des gens du métier fut éveillée. Sestini, en 1825, dans une feuille, prévient des falsifications de l'*Oltramontano;* et l'année suivante, dans son écrit: *Sopra i moderni falsificatori*, travail qui n'est pas sans erreurs, il nomme directement *un certo Becker di Hanau*, et donne la description d'une série de monnaies de Becker. Du reste, à cette époque, Becker levait le masque à demi; il se donnait pour imiter les monnaies antiques, et publia même un catalogue de deux cent quatre-vingt-seize médailles qu'il avait exécutées pour son plaisir, et qu'il était disposé à vendre, soit en masse, soit en détail, aux amateurs obligés de se priver d'originaux trop rares.

Le catalogue de Becker, imprimé sur sept pages in-4°, sans date, n'est nullement complet: peut-être par suite d'omissions faites à dessein, peut-être aussi parce que Becker exécuta d'autres pièces après sa confection, et ces deux raisons peuvent même s'admettre concurremment. En 1836, A. de Steinbüchel publia, à Vienne, un catalogue des médailles

fausses de Becker : ce catalogue ne contient, pour les monnaies grecques et romaines, que la presque totalité des descriptions de Mionnet; l'auteur ne s'est pas occupé des caractères distinctifs qui font reconnaître les imitations de Becker, et tout ce qui n'est pas antique est mentionné fort brièvement.

Le présent catalogue, que M. Pinder a terminé avec l'aide de M. Parthey, offre une description exacte d'une série d'épreuves qu'on peut obtenir en plomb; et la collation a été faite avec soin entre deux épreuves. Il se compose de trois cent trente et une pièces; plus riche, en cela, que les catalogues précédens, mais non pas complet toutefois, l'auteur n'ayant pu obtenir du détenteur des matrices, M. Seidenstriker, une réponse à l'égard du nombre véritable de ces matériaux. Quelques-unes des pièces sont douteuses : elles sont signalées dès l'abord. Enfin M. Pinder conclut de son travail que si le nombre des médailles de Becker s'élève à trois cent quarante-deux, le nombre des matrices est loin, cependant, d'en former le double. Bien des pièces n'ont qu'une face, et souvent la même matrice a servi pour différentes pièces, quoique cela soit rare. Pour les médailles grecques, il y a peu de répétitions. Dans les médailles romaines il n'est pas rare que deux matrices, c'est-à-dire quatre coins, aient servi à produire trois pièces. Les vingt-cinq monnaies des Wisigoths, au lieu d'exiger cinquante coins, n'ont guère dû en nécessiter que trente-trois, ce qui fait une diminution de dix-sept coins. De là des pièces nouvelles dans ce catalogue; de là aussi des retranchemens de pièces portées dans les catalogues précédens en raison du manque de critique calculé ou obligé des auteurs qui n'ont point signalé la répétition qu'elles formaient. Becker introduisait aussi des modifications dans ses matrices mêmes, pour éviter les répétitions absolument exactes; de sorte que le catalogue de M. Pinder, exécuté sur des épreuves en plomb, toutes récentes, peut être considéré comme la nomenclature de la dernière forme subie par les ouvrages du médailleur allemand.

LES TUMULUS DE LACHDAR, province d'Oran (ancienne Mauritanie césarienne).

M. Hase a reçu de M. Azéma de Montgravier cinq dessins de monumens antiques, qui trouvent leur explication dans le mémoire que nous reproduisons ici. Comme nous ne pourrions donner ces dessins, nous allons du moins en faire la description. Le premier représente le tumulus (A) de Lachdar, vu par deux de ses faces; ces débris, qui semblent avoir formé jadis une pyramide, ne laissent plus apercevoir que la base carrée et perpendiculaire, dont les pierres sont revêtues d'inscriptions. Cette muraille soutient encore les gradins inférieurs du tumulus, mais le sommet n'est plus qu'un monceau de terres.

Le tumulus (B), représenté dans le second dessin, diffère du premier en ce qu'il pose sur une triple base, dont les arêtes et la majeure partie sont conservées. Comme l'indique le plan tracé dans le troisième dessin et exécuté à deux millimètres, ce tumulus est construit sur une plate-forme figurant un long rectangle flanqué aux quatre coins de constructions carrées; sur un des longs côtés du rectangle est pratiquée la voie qui conduit à l'entrée du tumulus; à douze mètres environ de distance se trouvent les premiers degrés qui conduisent sur la plate-forme; de la plate-forme, un second degré conduit sur la seconde base; la troisième base est occupée dans toute sa largeur par un degré en haut duquel se trouve pratiquée l'entrée. M. de Montgravier en a donné une vue qu'il intitule galerie, porte et escalier souterrains dans le tumulus B. Cette entrée se compose de fortes assises en pierres; les deux d'en haut se rapprochent de manière à donner à la partie supérieure la forme d'une ogive ouverte par sa pointe; de chaque côté sont percés deux trous cylindriques, et trois assises de pierres, grandissant graduellement, forment le gigantesque linteau de cette porte. Un cinquième dessin offre la représentation d'un autel barbare. C'est un rocher brut, sur la surface aplatie duquel on trouve trois augets, deux grands et un petit, joints entre eux par deux conduits; entre les deux

grands sujets, de chaque côté du conduit, sont de petites cavités circulaires, destinées à recevoir une hampe. La roche a quatre mètres de long sur deux de large et sur deux de hauteur.

Ces explications suffiront pour faire saisir à nos lecteurs les explications pleines d'intérêt de M. de Montgravier, dont nous ne saurions trop admirer le zèle pour tout ce qui regarde les antiquités de notre province d'Afrique. Laissons-le parler lui-même.

Les monumens que je vais décrire sont assez rares en Afrique pour mériter de fixer toute l'attention des archéologues. On trouve à chaque pas sur cette terre des vestiges antiques; mais les diverses explorations n'ont fait découvrir qu'un nombre très-limité de constructions auxquelles on puisse assigner soit une époque antérieure à la civilisation romaine, soit un style d'architecture différent de celui que ce peuple avait répandu sur la partie de l'univers soumise à ses lois.

Si l'on en excepte le tombeau de la Chrétienne, situé non loin de la mer, entre Alger et Cherchell, monument qui n'a pas été étudié, malgré sa proximité du centre de notre occupation, et celui du même genre que renferme la province de Constantine, dont M. Dureau de la Malle a donné la description, je ne connais que les Tumulus de Lachdar qui puissent offrir à l'histoire des documens incontestables sur les mœurs des habitans primitifs de ces contrées. Les dessins que j'envoie éclaireront peut-être ces questions sur lesquelles je ne puis donner que mon opinion personnelle ; c'est dans ce but que je me suis borné à faire connaître les circonstances de la découverte de ces monumens et les traditions populaires que j'ai recueillies sur les lieux.

Dans la première quinzaine de juin 1843, la division de Mascara opérait dans le Sersou, en avant de Tiaret, pour couvrir contre les tentatives de l'émir ce poste avancé de l'armée française; de nombreuses populations nomades, abandonnant la fortune d'Abd-el-Kader, étaient venues grouper leurs douars autour de nous. La division s'était portée à

quinze lieues sud-ouest vers les sources de la Mina, sur la chaîne de montagnes, prolongement du Gibelnador, qui sépare le Sersou du bassin fermé des Schott ; cette ligne n'est pas moins remarquable sous le rapport topographique que sous le point de vue militaire : car elle est à la fois le partage des eaux du nord et du sud, et la limite extrême qu'avait dû atteindre dans notre province l'occupation romaine, comme l'indiquent le caractère et le gisement des ruines qu'on y rencontre. Si nous consultons l'aspect général du pays sur les cartes les plus récentes de l'état-major, nous serons convaincus que l'ancienne régence d'Alger est divisée de l'est à l'ouest en deux zones bien distinctes : l'une qu'on appelle le *Tell*, c'est-à-dire terre labourable ; l'autre, connue sous le nom de région des hauts plateaux, dans laquelle toutes les rivières qui coulent au nord prennent leur source, ce qui, dans la province d'Oran, avait fait donner par les Turcs à cette région le nom de *Sersou*, ou pays des sources. Le Tell a une étendue de soixante lieues environ dans la province de Constantine ; mais il est bien plus limité dans la province d'Alger et dans celle d'Oran, où sa largeur moyenne est de trente lieues. Cette observation n'est pas sans importance ; en effet, quand on dépasse les Keffs ou escarpemens de collines qui limitent le Tell vers le sud, pour entrer dans le Sersou, les populations deviennent de plus en plus rares, parce que la terre est de moins en moins fertile, et lorsque l'on franchit le Gibelnador pour entrer dans le bassin des Schott, elle est entièrement improductive. Cet état de choses ne date pas de nos jours, il est une conséquence de la constitution géologique du pays, il existait sous les rois des dynasties mauritaines comme sous la domination des Césars, et doit nous servir à retrouver pour ces contrées les limites naturelles qui durent s'établir à toutes les époques, entre la civilisation et la barbarie.

Or, voici ce que l'observation nous apprend : les populations nomades qui habitent les Schott ont toutes une tendance à s'établir perpendiculairement à la ligne de partage de manière à avoir un pied dans le Sersou, et celles du Sersou

à s'établir perpendiculairement à la ligne des Keffs, de manière à avoir un pied dans le Tell ; car, suivant un vieil adage, la terre du Tell est la mère des pasteurs, et le possesseur du Tell est leur père.

Je ne parlerai pas des pays qui s'étendent au delà du bassin des Schott ; l'armée n'y ayant pas pénétré, ils ne nous sont pas suffisamment connus ; mais je ne craindrai pas d'avancer, sauf à soumettre cette assertion aux observations à venir, que les bassins des Schott ne renferment aucun débris romain, et que, dans l'ancienne Mauritanie césarienne, la domination de ce peuple ne s'était pas portée au delà de la ligne de partage ; mais au contraire, si nous examinons le caractère des ruines du Tell et du Sersou, nous trouverons aux antiquités de chacune de ces contrées une physionomie particulière. Dans le Tell, tout est romain : deux grandes voies de communication entre la Tingitane et la Numidie traversent la Mauritanie césarienne, l'une en coupant les vallées non loin de l'embouchure des rivières, et communiquant par des ordonnées aux colonies de la côte ; l'autre à la partie supérieure près des limites du Tell, en traversant les colonies et municipes de l'intérieur, les oppidums et les camps. Entre ces deux grandes voies de communication se trouvent des lignes transversales remontant généralement le cours des rivières et joignant entre eux les divers établissemens d'une même vallée. Si ces ruines ne sont ni aussi grandioses ni aussi étendues que celles de la Numidie, elles sont cependant très-multipliées et attestent que la Mauritanie césarienne, comme les autres provinces, dut avoir son époque de spendeur dont l'origine peut être assignée au siècle des Antonins et le déclin à l'invasion des Vandales. Il n'entre pas dans le sujet que je traite de décrire en détail tout ce qu'il m'a été permis d'observer, ni de rétablir dans un cadre aussi restreint la géographie comparée de cette partie si intéressante de nos possessions, mais d'indiquer les différences essentielles qui existent entre les ruines du Tell et celles du Sersou. On a déjà dit avec raison que la Mauritanie césarienne se distinguait des

provinces de l'est par l'aspect militaire de ses établissemens. Cette observation peut s'appliquer également à la question qui nous occupe. Dans le Tell existent en assez grand nombre des vestiges importans de cités et de villas, qui par leur position au fond des vallées ne permettent pas de supposer à leurs fondateurs une idée d'attaque ou de défense, et n'ont dû prospérer qu'au sein d'une longue paix. De plus, malgré l'origine essentiellement mauritaine des noms assignés à presque toutes les localités, la civilisation primordiale a disparu sous la couche romaine : il n'en est pas de même dans le Sersou, où la cité mauritaine se révèle à côté de l'établissement romain qui lui-même ne se présente que sous l'imposant appareil de la force et sous la forme d'oppidums ou de camps occupant les défilés et les passages, les têtes des eaux, en un mot comme une barrière contre les incursions du désert.

La campagne de 1843 m'a permis d'explorer toute la portion du Sersou comprise entre la chaîne du Gibelmador, la haute Mina et les Keffs, dans une longueur d'environ dix myriamètres. L'armée, partie de Tiaret, longea successivement tous les côtés de ce vaste rectangle dont elle parcourut plusieurs fois les diagonales. Les monumens que j'ai observés dans cette étendue peuvent être classés en deux catégories bien distinctes : 1° les postes romains; 2° les cités barbares protégées par ces postes et les monumens tumulaires voisins de ces cités ; je rappellerai en particulier Tiaret, Loha, Mérat sur les Keffs, Kennouda et Bentsarah sur le cours de la Mina. Dans chacun de ces points, on remarque en dehors de l'oppidum romain une enceinte continue en maçonnerie, et dans l'espace qu'elle renferme, des débris confus auxquels je donnerai le nom de cité barbare. Sur les crêtes du Gibelmador, à chaque source principale, à côté du poste romain se trouvent des vestiges de forteresses barbares : on reconnaît dès l'abord que ceux qui les ont élevées n'ont pas toujours eu à leur disposition les instrumens pour tailler les pierres et le ciment pour les assembler. De larges dalles en forment le sol, et leurs débris couvrent les flancs des mamelons. Il ne reste

d'intact que certaines constructions gigantesques qui rappellent les pierres de Karnac et nos monumens druidiques. Parmi les points explorés, Kennouda est un de ceux qui offrent le plus d'intérêt par la réunion de la cité à la nécropole. Là, par un examen attentif, il est facile de reconnaître un bâtiment central de forme circulaire, situé au milieu d'un carrefour auquel viennent aboutir les lignes principales des rues et habitations particulières. Les fouilles ont démontré que le mode de construction de ces étranges monumens consistait en pierres sèches, formant deux paremens, l'un intérieur, l'autre extérieur, entre lesquels était jeté un blocage de moellons de petite dimension.

A l'extérieur de la ville, on trouve la nécropole, où l'on remarque des pierres colossales disposées comme nos *dolmen*. Un de ces monumens a quatre mètres de long sur deux de large et deux de hauteur. La pierre supérieure est percée de trois augets communiquant entre eux par un canal. Deux cavités rondes, placées symétriquement, semblent avoir été creusées pour recevoir les hampes d'une lance ou d'un baldaquin dans une cérémonie religieuse, et si cette hypothèse ne devait pas paraître trop hardie, je me hasarderais à déclarer que cet autel barbare est un véritable dolmen. Il serait certes assez intéressant de retrouver sur les confins du désert un monument qui semble établir quelque analogie entre les usages des peuples de la Gaule et ceux des sauvages habitans de l'Afrique septentrionale avant l'occupation des Romains.

La division, remontant la vallée de la Mina, en partant de Kennouda, arriva à Bentsarah, lieu marqué sur la carte comme étant le point de rencontre de deux affluens principaux de la Mina dans ces régions élevées, savoir l'Oued-Tisnouna à l'ouest, et l'Oued-el-Jad à l'est. Bentsarah, en arabe, signifie la Fille des chrétiens; on y remarque de nombreuses ruines. L'acropole n'est autre chose que l'un de ces camps construits par les légions; la vétusté n'a pu faire disparaître encore les traces des remparts, des tours, des portes et du prétoire; puissantes constructions en belles pierres de taille, réunies

entre elles par des crampons de fer et un excellent ciment.

Autour du camp, d'immenses débris de poteries et des matériaux de tout genre, confusément épars sur le sol, révèlent une cité romaine-barbare et deux races différentes, dont les générations ont pendant plusieurs siècles confondu leurs cendres. Les fouilles que je fis exécuter n'ont pu laisser aucun doute à cet égard : elles ont fait découvrir autant de monnaies mauritaines en plomb, à la figure de Jupiter Ammon, que de médailles romaines ; et même quelques inscriptions tumulaires portant des noms barbares précédés de prénoms romains : ainsi, des populations jadis nomades étaient venues se réfugier sous les aigles des légions, et en récompense de leur soumission avaient été initiées aux douceurs d'une vie agricole et sédentaire. Non loin de ces murs, qui nous auraient appris tant de choses, si l'on eût pu les interroger à loisir, d'autres barbares, rebelles au joug, vivaient alors de brigandages et de rapines ; ils ne quittaient les vastes solitudes que pour se précipiter à main armée contre ces remparts de la civilisation, et leurs efforts longtemps impuissans finirent cependant par en triompher.

A Bentsarah, comme à Kennouda, la nécropole couvre un espace considérable ; elle s'étend le long de l'Oued-Tisnouna jusqu'auprès du Gibellachdar, au sommet duquel on aperçoit les tumulus de ce nom, qui se dressent sur les trois principaux pitons de cette montagne, et paraissent de loin une énorme masse de rochers. Les Arabes qui nous avaient vus explorer les ruines de Bentsarah nous dirent que la montagne de Lachdar en possédait d'autres beaucoup plus curieuses, et leur imagination, mise une fois sur cette voie, ne nous épargna ni les contes ni les légendes pour nous engager à les visiter. Il ne s'agissait rien moins que de souterrains faisant communiquer le Tell, pays des humains, avec le Sahara, pays des génies.

Un jour, nous disaient-ils, une tribu du Tell avait tenté une razzia sur une tribu du désert ; mais serré de près par les nomades, son chef avait battu en retraite et s'était réfugié

dans la forêt de Lachdar, au pied des redoutables monumens. Ardens à sa poursuite, les nomades cernent la forêt et l'Arabe du Tell allait être pris lorsqu'il se précipita dans le gouffre que lui offrait l'entrée du souterrain, et disparut aux yeux de ses ennemis. Nul ne fut assez courageux pour l'y suivre, et l'on se borna à fermer l'ouverture par des matériaux amoncelés, ne doutant pas qu'il se fût livré lui-même à une mort certaine ; leur étonnement fut grand de le voir reparaître deux jours après, de l'autre côté de la montagne, racontant les merveilles qu'il avait vues ; la galerie souterraine l'avait conduit dans une salle spacieuse au milieu de laquelle se trouvait un tombeau qu'une lampe inondait d'une clarté plus vive que le jour. C'était, disait-il, le tombeau du génie du désert, et il avait vu passer devant lui toute l'armée des djinns ; mais ayant prononcé les paroles au moyen desquelles tout vrai musulman peut conjurer les démons, leur cohorte avait disparu, la lampe s'était éteinte, et une main invisible, le saisissant au milieu des ténèbres, l'avait entraîné avec une vitesse incroyable jusqu'aux lieux où il avait enfin revu la lumière du jour.

Ce récit ne diminuant point notre désir de voir ces tombeaux enchantés, il fut décidé que nous irions les visiter, sous bonne escorte pour nous défendre, non pas contre les djinns, mais contre les réguliers d'Abd-el-Kader que l'on avait aperçus les jours précédens dans cette direction.

Après deux heures de marche, nous arrivâmes dans une forêt de chênes, sorte de bois sacré qui, suivant la tradition, couvrait autrefois toute cette contrée, prêtant son ombrage mystérieux aux sources de la Mina et aux sépultures de Lachdar. Trois collines s'élèvent au milieu de la forêt ; nous suivions le sentier qui conduit à la plus élevée, lorsqu'à l'un des contours du chemin, nous nous trouvâmes au pied d'un magnifique monument, portant dans sa construction elle-même, le témoignage de sa haute antiquité. C'est un parallélipipède dont la base a cinquante mètres de côté et la hauteur dix mètres. Il sert de soubassement à une pyramide, dont le pare-

ment extérieur est construit en belles pierres de taille en gradins, comme celles des pyramides d'Égypte, et qui devait se terminer par un monolithe. La hauteur totale du monument est de trente mètres. Il est orienté, et la face tournée vers l'est, sur laquelle devait se trouver l'entrée, indique par des éboulemens considérables les efforts que l'on a dû tenter, à diverses époques, pour pénétrer dans l'intérieur. La pyramide n'offre pas d'inscriptions; mais les pierres de la base en sont chargées.

J'ai exactement copié ces inscriptions; je ne doute pas qu'elles n'appartiennent à l'ancienne langue du pays, et je regrette sincèrement d'être privé de documens nécessaires pour en donner l'explication, car j'ai tout lieu de présumer qu'elle peuvent être d'une grande importance pour l'histoire, puisqu'elles me paraissent donner les noms d'un grand nombre de personnages appartenant aux dynasties mauritaines qui ont trouvé leur sépulture dans ces tombeaux. Je fis aussitôt commencer les fouilles par le tumulus A; mais je m'aperçus que cette opération présentait de nombreuses difficultés, qui ne pourraient être levées dans la journée. Étant allé reconnaître les deux autres monumens qui s'élèvent sur les collines voisines, je reconnus que le deuxième tumulus était absolument semblable au premier, quant à la forme, mais de plus petite dimension et ne portant aucune inscription.

Le troisième est semblable aux deux premiers; mais je lui trouvai dans les parties environnantes un caractère tout particulier, je me déterminai à en lever le plan et à mettre les travailleurs à l'œuvre.

Le plateau sur lequel il est construit est tout entier couvert de matériaux éboulés. On devait arriver au monument par un vestibule à ciel ouvert; un premier escalier rachetait la pente entre la partie la plus basse du vestibule et la deuxième enceinte; mais à partir de celle ci commençait un deuxième vestibule couvert, renfermé dans le premier, d'où un autre escalier descendait vers le monument. Ces deux vestibules furent déblayés, et il nous fut permis de reconnaître la situa-

tion des lieux. A leur point de jonction avec les murs du monument se trouvait l'entrée; elle a un mètre cinquante centimètres de largeur et s'ouvre sur un troisième escalier, qui descend par une pente rapide sous le monument lui-même. Cette ouverture et la galerie souterraine ont pu être examinées, mais l'étranglement de cette dernière et les matériaux qui l'obstruaient rendirent nos efforts inutiles pour nous y engager; cependant une excavation déjà existante sur la pyramide, par laquelle un homme parvint à s'introduire, fit connaître les annonces de deux galeries se dirigeant à droite et à gauche de la galerie principale. Les fouilles ne purent nous instruire davantage sur la disposition intérieure de ce tumulus; quant à sa construction extérieure, voici les particularités qu'elle présente :

Le plateau est entouré d'un mur en bonne maçonnerie, flanqué de quatre tours carrées. Un deuxième mur, beaucoup plus rapproché du monument, le circonscrit d'une manière régulière; il est formé de deux paremens de pierres de taille de grande dimension, parfaitement travaillées. L'intervalle de ces deux paremens est comblé par une excellente maçonnerie : les tours offrent la même nature de construction, ainsi que le parallélipipède servant de soubassement à la pyramide. Enfin, les matériaux qui composent la pyramide elle-même sont réunis entre eux par un ciment solide, dans lequel sont engagées les pierres de taille disposées en gradins, ainsi que je l'ai dit ci-dessus.

Ces monumens me paraissent contemporains du tombeau de la Chrétienne et antérieurs à la domination romaine; il ne serait pas impossible cependant, qu'ils eussent été élevés dans cette période où Rome dominait par sa politique les souverains des Mauritanies. Le voisinage de la cité romaine-barbare favorise cette supposition, que les inscriptions peuvent seules confirmer. L'aspect en est grandiose, et l'on ne saurait se soustraire, en les voyant pour la première fois, à toute l'admiration qu'ils inspirent. Le pays qui les entoure n'a pas toujours été, comme aujourd'hui, couvert de sables stériles; les

vestiges de la forêt, l'importance de la cité dont ils couronnaient la nécropole, prouvent qu'à des époques très-reculées, de nombreuses populations pouvaient vivre là où les troupeaux des nomades trouvent à peine aujourd'hui leur pâture, et qu'en ce lieu, comme en beaucoup d'autres régions de l'Afrique, l'homme s'est retiré devant les envahissemens du désert. Douze siècles écoulés depuis l'invasion arabe ont suffi pour amener un pareil changement, et il serait bien difficile aujourd'hui de rendre à ces contrées, autrefois florissantes, leur ancienne splendeur. Aucun site, si ce n'est celui des pyramides d'Égypte, ne saurait donner une idée de la désolation qui règne autour de ces vénérables débris d'un autre âge.

Placés entre le Tell et le désert, ils sont dans cette partie de la province la limite extrême imposée à notre occupation, comme ils furent autrefois le dieu Terme des Romains; mais en ce jour, les circonstances de guerre qui nous avaient conduits près d'eux interrompaient leur repos séculaire par une scène pleine de mouvement et de vie : les longues caravanes des Harars qui fuyaient Abd-el-Kader, chassant d'innombrables troupeaux, passaient à leurs pieds en leur accordant un tribut de religieuse terreur; et devant ce tableau, notre imagination, séduite par l'espoir de soulever un coin du voile qui nous dérobe le passé, évoquait ces temps antiques dont Salluste lui-même ne parle qu'avec la réserve que leur obscurité impose à l'historien. Cependant le soleil, en se précipitant vers l'horizon, projetait dans la plaine les ombres gigantesques du Gibellachdar, et il fallut s'arracher à cette contemplation, emportant avec nous le souvenir des émotions qu'elle nous avait fait éprouver et un long sujet de méditation sur les mystères que renferment ces poétiques ruines.

Nous joignons à ce Mémoire un fac-simile des inscriptions recueillies par M. Azéma de Montgravier.

Imprimerie de Ve DONDEY-DUPRÉ, rue St-Louis, 46, au Marais.

nie Césarienne).

REVUE

DE

BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE.

MARS.

THÉOLOGIE.

Catenæ in sancti Pauli epistolas ad Galatas, Ephesios, Philippenses, Colossenses, Thessalonicenses. Ad fidem cod. mss. edidit J. A. Cramer. — Oxonii, e typographeo Academico, 1842. In-8° de IV-416 p.

Le manuscrit qui contient les commentaires sur l'épître de saint Paul aux Galates et les suivantes, fait partie du fonds Coislin, sous le n° 204. Il est en parchemin et date environ du XI° siècle. Cet ouvrage n'est qu'un abrégé des commentaires beaucoup plus étendus des Pères sur les épîtres de saint Paul. Les auteurs qui ont fourni le plus d'extraits sont saint Jean Chrysostome, Sévérien de Gabales et Théodore de Mopsueste. Dans le commentaire sur l'épître aux Éphésiens, on rencontre très-souvent le nom d'Origène. Pour l'épître aux Hébreux les commentateurs sont plus nombreux; saint Athanase et saint Cyrille sont les plus souvent cités. Nous devons faire observer aussi que l'auteur de cette Chaîne omet très-souvent le nom des Pères; en passant d'un extrait à un autre il se contente de mettre Ἄλλος φησί. Mais souvent on a suppléé les noms à la marge. Bien que le manuscrit soit du commencement du XI° siècle, il contient un grand nombre d'abré-

viations, ce qui en rend la lecture très-difficile. Outre les noms des Pères mentionnés plus haut, nous voyons dans la table mise à la fin du volume par le savant éditeur, que ce commentaire cite aussi quelques philosophes anciens, tels que Démocrite, Parménide, Pythagore et Zénon. M. Cramer a complété son travail par des supplémens et des variantes tirées d'un manuscrit de la bibliothèque Bodléienne, comparé avec Œcuménius, Paris, 1631.

Catenæ in sancti Pauli epistolas ad Timotheum, Titum, Philemona et ad Hebræos. Ad fidem codd. mss. edidit J. A. Cramer. — Oxonii, e typographeo academico, 1843. In-8° de v-601 p.

Ce volume fait suite au précédent et provient également du manuscrit Coislin, n° 204. A la suite du commentaire tiré des Pères grecs sur les épîtres de saint Paul à Timothée, à Tite et à Philémon et aux Hébreux, M. Cramer a ajouté, en forme de supplément, une autre Chaîne sur l'épître aux Hébreux tirée du manuscrit de la Bibliothèque royale, n° 238. Ce manuscrit, relié aux armes de Henri IV en 1604, est en parchemin et paraît avoir été écrit au XIIIe siècle. Un des possesseurs a écrit en grec à la fin du volume : *J'ai acheté ce livre à Adrianople le 30 juillet* 1453. Cette chaîne contient de longs extraits de saint Athanase dont plusieurs sont peut-être inédits ; ces extraits pourraient dans tous les cas servir à corriger le texte de ce Père. M. Cramer avait aussi l'intention de publier un autre commentaire inédit sur la même épître de saint Paul, qui se trouve dans le manuscrit n° 224 A, du XIVe siècle ; mais comme l'auteur ne cite aucun Père et comme l'étendue de l'ouvrage n'est pas suffisamment compensée par l'importance du travail, il s'est abstenu de cette publication et s'est contenté de donner la préface de cet anonyme. Les Pères dont les noms reviennent le plus souvent sont : saint Athanase, saint Basile, saint Jean Chrysostome, saint Cyrille, saint Grégoire de Nysse, Théodoret et Théodore ; on trouve aussi cités Aratus, un fragment de Callimaque, Clément d'Alexan-

drie, Domninus et Épicure. Cette riche collection due aux soins de M. Cramer est un grand service rendu à la littérature sacrée ; il serait à désirer que l'éditeur entreprît le même travail sur l'Ancien Testament lorsqu'il aura achevé la publication des chaînes sur le Nouveau Testament.

Erklaerung des Briefes, u. s. w. Explication de l'Épître aux Galates, par F. Windischmann. — Mayence, Kirchheim, Schott et Thielman, 1843. In-8° de x-171 p. Prix : 3 fr.

L'auteur s'est proposé de faire preuve de bonne volonté en contribuant pour une part légère à fonder une exégèse catholique en Allemagne. Comme modèle de méthode, il a voulu que son ouvrage fût succinct, favorisant par là ceux qui commencent ou ceux que leur état de fortune éloigne des études scientifiques poursuivies à grands frais. C'est pourquoi il ne s'est pas embarqué dans l'énumération prolixe de toutes les explications des commentateurs, ni dans la réfutation péniblement diffuse de leurs opinions. D'ailleurs, comme il le dit lui-même, l'exégèse catholique doit se garder de tels travaux purement négatifs, afin de se vouer tout entière au développement positif de l'éternelle vérité inhérente à la parole divine. Cette tentative est heureuse, et en relevant les pensées principales du discours de l'apôtre, leur liaison entre elles, l'auteur a fait usage d'un style plein d'âme et d'onction qui gagne le lecteur. En utilisant quelques-unes des règles de méthode fournies par les travaux contemporains de l'Allemagne, M. Windischmann a su n'en prendre que ce qu'il y a de bon, sans suivre ses guides dans leurs écarts ; c'est surtout à la critique philologique et historique que s'applique cette observation. L'auteur s'explique aussi sur la position de l'exégèse catholique relativement à l'exégèse protestante des rationalistes dans notre siècle, et il nous conduit ainsi jusqu'aux systèmes déjà *fanés* de Strauss, auquel les rationalistes ne sont pas si opposés qu'on le pense sur bien des points. » La réforme, dit-il, a transformé la lettre morte de

l'Écriture en une idole, et cette idole est aujourd'hui mise en pièces par la postérité des réformateurs. » Parmi les théologiens protestans, assez impartiaux pour expliquer dans saint Paul tout simplement le sens des mots, l'auteur nomme Rückert et de Wette. Ce n'est pas qu'il entre dans leurs idées ; au contraire, il se déclare dans ses convictions formellement leur adversaire. L'auteur s'est appuyé davantage des travaux des Pères et des Docteurs, de saint Augustin, de saint Thomas d'Aquin, Marius Victorinus et autres.

L'introduction est destinée à faire sentir l'importance des écrits de saint Paul pour la doctrine sur la vie du Christ; l'auteur démontre aussi l'authenticité de l'Épître aux Galates, en apportant à l'appui les témoignages des temps passés de l'Église; puis il passe à l'examen des faits qui ont motivé l'Épître, il explique la situation de l'Église de Galatie, le caractère de ces peuples, qu'il compare, entre parenthèses, aux Français; il détermine la date de l'Épître, qui a dû être écrite dans les premiers temps du séjour de saint Paul à Éphèse; enfin il indique quelle importance dogmatique et quelle autorité est attachée à ce monument. Dans l'explication du texte se trouvent consignés des éclaircissemens qui méritent attention.

Nous noterons l'explication du verset 16, ch. III : l'auteur conclut de son argumentation « que l'esprit de Dieu, dans la promesse faite à Abraham, choisit un mot qui désigne une unité collective, un tout indivisible et organiquement lié dans toutes ses parties, » et qu'ainsi « il n'y a que l'unité, c'est-à-dire le Christ avec ceux qui lui sont incorporés, qui aient part à l'héritage. » Le passage du chapitre III, verset 19, tant de fois expliqué, est interprété de la manière suivante : « Dieu a donné la loi par l'entremise d'un médiateur (Moïse); mais la promesse a été faite immédiatement. » De là ressort cette conclusion rigoureuse, la divinité du Christ.

M. Windischmann s'est aussi livré à une critique attentive du texte; à ce sujet, il déclare que les textes revus du protestantisme sont des monstruosités, et que l'Église catholique, en s'attachant fidèlement au texte de la Vulgate, a suivi

la direction secrète de l'Esprit saint, merveilleusement d'accord en cela avec la saine critique scientifique. Ce texte, qui n'aurait tout au plus besoin que de légères collations pour des points sans importance, est en effet le meilleur, et il a été dernièrement justifié d'une manière éclatante par les travaux de collation et de restitution opérés dans la théologie protestante. L'édition du texte, ramené aux leçons les plus anciennes par Lachmann, a surtout démontré victorieusement son excellence. Ici l'auteur prend pour base de son travail le texte grec, qui confirme la Vulgate à laquelle M. Windischmann s'en réfère toujours, et dont il cherche à faire apprécier la philologie parfois mal comprise. Du reste, il soumet de tout son cœur ce travail et ceux qui suivront au jugement seul infaillible de l'Église, et il proteste qu'il n'a eu jamais l'intention de dire une parole opposée, même de loin, à l'interprétation de l'Écriture consacrée par l'Église.

Démonstrations évangéliques de Tertullien, etc.... par l'abbé M ***. Tomes XIII et XIV. — Petit-Montrouge, 1843. In-4°.

Nous venons de recevoir les quatre derniers volumes de cette importante collection et nous mettons sous les yeux du lecteur l'analyse des tomes XIII et XIV, réservant les deux derniers pour notre prochain numéro. Le tome XIII, de 1328 colonnes, contient une série d'ouvrages importans pour l'histoire des dogmes de notre religion et qui sont tous du dernier siècle, Le premier a pour auteur un savant jésuite allemand, nommé Diessbach, et est intitulé : Le Chrétien catholique inviolablement attaché à sa religion par la considération de quelques-unes des preuves qui en établissent la certitude. Nous trouvons ensuite Les preuves convaincantes de la vérité de la religion chrétienne, par Jacques, doyen de la faculté de théologie à Lyon, et deux écrits de Lamourette, le célèbre évêque de Lyon, intitulés : Pensées sur l'esprit et le dessein des philosophes irréligieux du XVIIIe siècle, et Pensées sur la philosophie de la foi, ou le système du christianisme entrevu dans son

analogie avec les idées naturelles de l'entendement humain. Laharpe aussi figure dans ce volume pour des fragmens de l'Apologie de la religion, ainsi que Lecoz, archevêque de Besançon, membre de l'académie celtique, qui a composé : Défense de la révélation chrétienne, et Preuves de la divinité de Jésus-Christ, ou Lettre à M. de Lisle de Sales, sur son mémoire en faveur de Dieu; réfutation des principales erreurs de ce mémoire contre la saine philosophie, l'histoire, la morale, la religion et spécialement contre la divinité de Jésus-Christ. Les auteurs que nous trouvons à la suite sont : Duvoisin, Démonstration évangélique; de la Luzerne, l'Excellence de la religion; Schmitt, la Rédemption du genre humain, annoncée par les traditions et les croyances religieuses, figurée par les sacrifices de tous les peuples, ouvrage qui sert d'appendice aux *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Ce volume se termine par un ouvrage de Pointer, intitulé : le Christianisme, ou Preuves et Caractères de la religion chrétienne.

Le volume XIV, de 1276 colonnes, contient les ouvrages d'écrivains encore vivans; nous allons les faire passer sous les yeux du lecteur. Le premier, du poëte irlandais Moore, est l'essai intitulé : Voyages d'un Irlandais à la recherche d'une religion. Viennent ensuite le discours de Silvio Pellico, sur les devoirs des hommes, adressé à un jeune homme, traduit de l'italien par Auguste du Sein, et quelques écrits du docteur John Lingard : Défense de la tradition, Essai sur la vue comparative de l'Église anglicane et de l'Église de Rome, du docteur Marsh, etc.; Remarques sur le mandement de l'évêque de Durham; réfutation des assertions de l'évêque de Durham, sur les causes qui ont amené la révolution française et sur la doctrine de l'Église catholique, par rapport au culte et à l'invocation des saints, à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, à la pénitence et aux indulgences, etc., etc. Puis nous trouvons de Brunati, l'Accord des anciens livres de l'Inde avec la Genèse; Critique des anciennes législations païennes et défense de la législation mosaïque; De la Médecine chez les Hébreux, et des guérisons miraculeuses racontées par les

saintes Écritures; et de Mansoni, Observations sur la Morale catholique. Nous citerons encore de Paley : Tableau des Preuves évidentes du Christianisme; de Perrone, Réflexions sur la méthode introduite par Georges Hermès, dans la Théologie catholique, etc.; Dissertation sur le titre d'Église catholique que s'attribuent les communions séparées de l'Église romaine; De l'immaculée Conception; Méthode courte et facile pour discerner la véritable religion, par Dorléans; Dix preuves de la vérité de la religion chrétienne, proposées aux universités d'Angleterre par Campien, et de l'Observation du dimanche, considérée sous les rapports de l'hygiène publique, de la morale, des relations de famille et de cité, par Perennès.

SCIENCES ET ARTS.

Œuvres philosophiques du Père André, de la Compagnie de Jésus, avec notes et introduction, par M. Victor Cousin. — Paris, Charpentier, 1843. In-12.

Nous nous serions peut-être abstenus de faire une mention spéciale de cette nouvelle édition d'une partie des œuvres de ce célèbre jésuite, qui fut longtemps persécuté dans le sein même de la compagnie à laquelle il appartenait, si cette édition n'était pas accompagnée d'une excellente introduction de M. Cousin, dans laquelle l'auteur nous communique une foule de détails très-curieux pour l'histoire du cartésianisme en France. On peut rapprocher de la notice de M. Cousin la biographie du même père, insérée dans la première livraison du tome Ier du Dictionnaire des sciences philosophiques, analysée dans la présente livraison, et qui est due à la plume de MM. A. Charma et G. Mancel. Ces deux écrivains ont publié tout récemment des *Documens inédits sur l'Histoire philosophique, religieuse et littéraire du* XVIIIe *siècle* (Caen, 1843 et 1844), auxquels nous renvoyons les lecteurs curieux de connaître la vie du père André, dont la bibliothèque publique de Caen possède maintenant un très-

grand nombre de manuscrits. Mais qui nous rendra la Vie de Malebranche, prêtre de l'Oratoire, avec l'histoire et l'abrégé de ses ouvrages qui existait encore au commencement de ce siècle, et dont la perte, pour emprunter les paroles mêmes de M. Cousin, prive le public d'un écrit qui lui était destiné et ne peut pas même servir le plus violent ennemi des doctrines de Malebranche, puisque désormais rien ne peut abolir les œuvres de ce grand homme? Puisse-t-elle ne pas être tombée entre des mains ennemies du cartésianisme et du malebranchisme !

Dictionnaire des sciences philosophiques, par une société de professeurs de philosophie.—Paris, L. Hachette, 1844. In-8°, 1re livraison du tome Ier.

Les matériaux de ce recueil, tous rassemblés dans le même cadre et disposés sans distinction par ordre alphabétique, peuvent être classés de la manière suivante : 1° La philosophie proprement dite ; 2° l'histoire de la philosophie accompagnée de la critique, ou tout au moins d'une impartiale appréciation de toutes les opinions et de tous les systèmes dont elle nous offre le tableau ; 3° la biographie de tous les philosophes de quelque importance ; ce travail ne concerne pas les vivans ; 4° la bibliographie philosophique, disposée de telle manière, qu'à la suite de chacun des articles, on trouve une liste de tous les ouvrages qui s'y rapportent, ou de tous les écrits dus au philosophe dont on vient de faire connaître la vie et les doctrines ; 5° la définition de tous les termes philosophiques, à quelque système qu'ils appartiennent, et soit que l'usage les ait conservés ou non.—On voit que le plan de ce Dictionnaire, s'il continue à être exécuté comme la première livraison que nous avons sous les yeux, répond parfaitement à tous les besoins de la science philosophique. Quant au système dans lequel il est rédigé, les auteurs, dont les noms doivent être publiés avec la dernière livraison, pour la plupart membres de l'Institut et professeurs de l'Université et sans aucune exception spiritualistes, ont mis en commun le fruit de leurs

études et de leurs méditations, et se proposent de faire connaître à la France et à l'Europe quelles sont aujourd'hui les doctrines de la philosophie française, telle qu'on la professe sur les bancs de nos écoles, dans nos colléges et dans nos facultés, et pour notre compte, nous ne pouvons qu'applaudir à cette résolution. A la première lecture, la livraison que nous annonçons et qui commence au mot A, signe des propositions générales affirmatives, et finit au mot *Bessarion*, nous a paru rédigée dans un parfait esprit d'unité et sans qu'il nous ait été possible de découvrir nulle part de contradiction formelle avec les principes de l'école spiritualiste dont prétendent relever ses auteurs. Dans notre examen, que nous nous proposons de faire très-court pour ce prélude de publication, nous suivrons le plan très-rationnel de la rédaction, en commençant par la philosophie proprement dite, puis passant de l'histoire de la philosophie à la biographie des philosophes, et enfin à la bibliographie et aux définitions. Nous signalerons en conséquence, dans la première catégorie, les articles *Activité*, où se trouve cette singulière proposition : les esprits profonds sont habituellement étroits ; *Ame*, *Amour*, *Analogie*, *Analyse*, *Anthropomorphisme*, *Arts* (théorie des beaux-arts). Nous avouons que nous eussions préféré ici le singulier au pluriel, car l'Art est un mot concret qui renferme tout. Tout en adoptant une grande partie des vues que renferme cet article, et dans lequel l'auteur nous paraît avoir victorieusement combattu l'opinion trop généralement répandue et qui donne pour but à l'art l'imitation pure et simple de la nature, nous n'adoptons pas néanmoins toutes les idées émises à l'appui de l'opinion de l'auteur caché sous les initiales C. B., et notamment celle-ci : « Mais, dira-t-on, n'y a-t-il pas des pensées profondes dans les créations de l'Art et en particulier dans les ouvrages des grands poëtes ? Oui, sans doute ; mais si l'on entend par là que l'artiste ou le poëte a eu une conscience nette de ses idées, qu'il était capable de s'en rendre compte et d'en donner une explication philosophique, on se trompe. » Pour notre compte, nous déclarons persister dans cette erreur

prétendue. — Signalons encore les articles *Ascétisme*, *Association des idées*, *Athéisme*, *Atomisme*, *Beau* (Idée du).

L'Histoire de la philosophie comprend l'école d'*Alexandrie*, plus particulièrement étudiée aujourd'hui; la philosophie *allemande*, celle des *Anglais*, qui a eu pour principaux organes F. Bacon, Hobbes, Herbert de Cherbury, Locke, etc.; mais est-on fondé à dire que les doctrines si diverses de ces philosophes constituent, à proprement parler, une *philosophie anglaise*, c'est ce dont nous nous permettons de douter. Vient ensuite la philosophie des *Arabes*.

Dans le nombre des philosophes dont les biographies, en général assez exactes, figurent dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, nous signalerons Abailard, Ailly, Albert le Grand, Anaxagore, André, Anselme, Aristote, saint Augustin, Baader, Bacon, Bentham. Toutes ces biographies n'ont point été écrites par la même personne, et quelques-unes manquent d'exactitude et de critique. Ainsi le biographe d'Aristote, M. R. Saint-Hilaire, adopte avec beaucoup trop de crédulité le récit de Pline, qui prétend que plusieurs milliers d'hommes aux gages d'Alexandre, étaient chargés uniquement du soin de recueillir et de faire parvenir à Aristote tous les animaux, toutes les plantes, toutes les productions curieuses de l'Asie; or le philosophe de Stagyre n'a décrit qu'un seul animal de l'Inde, l'éléphant. D'un autre côté, les auteurs des biographies de Baader et de Beck ne disent ni quand le premier est né, ni quand tous les deux sont morts; il suffisait d'ouvrir le nécrologe des Allemands pour savoir la date de la naissance et de la mort de ces deux philosophes. Baader, soit dit en passant, est né en 1765; mais nous ignorons l'année précise de sa mort.

Nous louerons sans restriction la partie bibliographique du Dictionnaire, qui nous a paru très-complète, et la définition des termes philosophiques en usage aujourd'hui ou tombés en désuétude nous a semblé suffisante.

Revue pénitentiaire et des Institutions préventives,

sous la direction de M. Moreau Christophe. 1re année, 2e livraison.—Paris, 1844. In-8°.

Cette nouvelle livraison s'ouvre par un article intitulé : Système pénitentiaire de l'Assemblée Constituante et de la Convention. Vient ensuite le Système d'emprisonnement de l'Empire et de la Restauration, puis, sous le titre de Réforme législative des prisons, un deuxième projet de loi sur les prisons, précédé de l'exposé des motifs, présenté par M. Duchâtel, ministre de l'intérieur, à la Chambre des députés, le 15 avril 1843, avec le rapport de M. de Tocqueville sur ce second projet. L'article suivant propose la reconstruction générale, en dix ans, et sans qu'il en coûte rien de plus au budget, de toutes les prisons et maisons centrales de France, d'après le système de l'emprisonnement individuel. Ce numéro se termine par un projet de prison cellulaire pour 585 condamnés, avec un plan par M. Blouet, et par une chronique relatant les principaux faits ayant rapport aux prisons et aux condamnés, soit en France, soit à l'étranger.

Discours au peuple sur les fortifications de Paris, par le général Duvivier.—Paris, Dumaine. 1844. In-32 de 167 p.

Ceci touche d'un peu trop près à la politique, et nous ne nous sentons ni l'envie ni le loisir de traiter à fond de pareilles questions. Qu'il nous suffise d'indiquer ce petit volume et de dire que l'auteur est très-prononcé pour les fortifications; c'est là un fait presque accompli. La discussion serait donc un hors-d'œuvre. Que M. le général Duvivier cherche à persuader au public que les fortifications sont la sauve-garde de Paris, de la France, de la nation, nous ne nous y opposons pas; ce que nous désirons simplement, c'est que nous ne nous trouvions jamais dans une position à les utiliser.

Après une courte introduction sur l'origine de son travail dont l'idée remonterait à 1814, M. le général Duvivier envisage les fortifications de Paris sous trois points de vue : la défense nationale, les discordes civiles et les modifications sociales.

Pour apprécier ces différentes situations, il nous place en état de guerre et prévoit les événemens futurs : l'expérience seule pourrait justifier ses prévisions ; que le ciel nous en préserve !

Traité complet de l'anatomie, de la physiologie et de la pathologie du système nerveux cérébro-spinal, par M. Foville. 1re partie, Anatomie. Avec un Atlas de 23 planches dessinées et lithographiées par MM. E. Beau et F. Bion.

En acceptant la tâche de présenter, dans une analyse rapide et concise, l'ensemble des travaux poursuivis depuis plus de vingt ans par M. Foville sur le système nerveux cerébro-spinal, nous ne nous en sommes pas dissimulé la difficulté et l'importance. Il s'agit, en effet, de cette partie de l'organisme humain tout à la fois la plus élevée et la plus compliquée, de celle que notre intelligence emploie à comprendre et à se faire comprendre, à l'aide de laquelle elle exécute les mouvemens nécessaires à ses besoins, et qui sert d'intermédiaire obligé dans tous les phénomènes de la locomobilité, de la sensibilité et de la conscience. Sans supposer chez nos lecteurs une connaissance approfondie de l'anatomie et de la physiologie, nous pourrons cependant leur exposer l'état de la science, qu'on apprécie suffisamment, tout en négligeant l'examen des nombreux détails du système nerveux, et nous ne chercherons qu'à donner au philosophe spiritualiste qui nous lira une base solide sur laquelle repose invariablement assise la vérité de ses doctrines métaphysiques, religieuses et morales.

On sait que les organes spéciaux des sens, que la peau, que les muscles à l'aide desquels nous exécutons nos mouvemens, que les viscères de la respiration et de la digestion contiennent dans leur texture des filets très-déliés d'une nature particulière et bien différens des tissus dans lesquels ils pénètrent ; ces filets partent de cordons rameux d'une nature analogue, mais de forme différente, fréquemment entrelacés à lacet (les *plexus* des anatomistes), et combinés d'ailleurs

avec des renflemens d'une structure particulière, mais d'une nature semblable, auxquels on a donné le nom de *ganglions*. Ces cordons ou *nerfs* communiquent avec le rachis et le crâne et forment, sous des noms divers, et en totalité, ce qu'on est convenu d'appeler le système nerveux en général.

M. Foville a plus particulièrement concentré l'effort de son attention sur l'étude des masses encéphalo-rachidiennes qui constituent, comme il le dit, la fraction la plus profonde, la plus isolée et la plus homogène du système nerveux, et auxquelles il a réservé le nom de système cérébro-spinal. Le système nerveux est la véritable mesure de l'animalité, et les différences ou les ressemblances de ses parties servent à établir la classification des animaux vertébrés, à la tête desquels il faut placer l'homme, quoiqu'à une distance infinie des autres, comme celui dont le système nerveux est le plus parfait et l'intelligence la plus élevée. M. Foville a fait précéder l'anatomie du système cérébro-spinal de quelques recherches historiques sur la valeur des travaux des anatomistes et des physiologistes anciens et modernes, qui ont rapport au système nerveux en général, et plus particulièrement au cerveau et à la moelle épinière, considérés dans leur ensemble. Nous eussions désiré qu'il fût moins bref dans l'examen des doctrines de l'antiquité à ce sujet.

C'est *à priori*, c'est-à-dire par l'analyse des fonctions de l'intelligence, de la sensibilité, de la locomobilité, que les Grecs ont été conduits, comme de nos jours Gall et Spurzheim, à systématiser leurs vues théoriques sur l'ensemble du système nerveux et à trouver dans l'organisation humaine une disposition qui justifiât leurs hypothèses. C'était l'époque des théories qui nous paraissent aujourd'hui plus spécieuses que vraies, mais qui ont dû précéder l'étude des phénomènes afin d'empêcher l'érudition d'étouffer plus tard l'intelligence, en accumulant les faits au hasard, et pour ainsi dire pêle-mêle, sans plan et sans but arrêté. Peut-être M. Foville a-t-il eu tort de dire : Démocrite disséquait des cerveaux pour y chercher le siége de l'intelligence, car il serait bien difficile de trouver l'indice

d'un fait semblable dans toute la vie de ce philosophe. Le passage suivant, tiré du traité de la *maladie sacrée* attribué à Hippocrate, résume plus heureusement tout ce que les anciens ont pensé sur le rôle du cerveau dans les phénomènes de l'intelligence, et nous le citerons presque en entier.

« Il faut que les hommes sachent qu'il ne nous vient ni plaisir, ni gaieté, ni joie, ni amusement, si ce n'est du cerveau. Par lui aussi nous viennent la tristesse, le chagrin, l'abattement et les pleurs. Par lui nous sentons, nous pensons, nous voyons, nous discernons ce qui est honteux de ce qui est beau, ce qui est mal de ce qui est bien, ce qui est désagréable de ce qui ne l'est pas, basant notre jugement pour certaines choses sur la coutume, pour d'autres sur l'avantage qui peut nous en revenir; appréciant, suivant le temps, ce qui est agréable et ce qui ne l'est pas ; car les mêmes choses ne nous plaisent pas constamment. C'est encore par le cerveau que nous tombons dans le délire, dans la manie ; c'est par lui que nous viennent la crainte et les terreurs, aussi bien pendant le jour que pendant la nuit ; les rêves, les terreurs, les soucis, l'oubli des choses présentes, l'inertie et l'imprudence, sont autant de fâcheuses influences du cerveau toutes les fois qu'il est malade, qu'il est plus chaud, plus froid, plus humide, plus sec qu'il ne doit l'être naturellement, ou qu'il se trouve extraordinairement affecté. L'agitation du cerveau fait que la vue et l'ouïe ne sont pas assurés. On voit, on entend une chose pour une autre ; or, la langue articule toujours dans le sens des impressions de la vue et de l'ouïe; et tant que le cerveau demeure en repos, l'homme conserve le sentiment. D'après cela, je suis fondé à croire que le cerveau exerce dans l'homme le plus grand empire. Quand il est sain, il est pour nous l'interprète des changemens qui surviennent dans l'air. L'air lui donne la faculté de sentir ; les yeux, les oreilles, la langue, les pieds et les mains exécutent tout ce que le cerveau a pensé ; et tant que celui-ci est en contact avec l'air il communique la sensibilité au corps. Le cerveau est le messager de l'intelligence, car le *pneuma*, aussitôt que l'homme l'aspire,

se rend d'abord au cerveau, d'où il se distribue dans tout le reste du corps, après avoir laissé dans l'encéphale ce qu'il a de plus subtil pour donner naissance au sentiment et à l'intelligence. En effet, s'il se répandait d'abord dans le corps pour se rendre ensuite au cerveau, il laisserait l'intelligence dans les chairs et dans les veines, et arriverait à l'encéphale échauffé, impur, chargé des vapeurs humides, des sueurs et du sang, de sorte qu'il ne serait plus parfait. Je soutiens donc que le cerveau est l'organe de l'intelligence. »

Galien, dont la science égalait le génie, fit faire de véritables progrès à la science dans son anatomie du cerveau ; il fut le premier à distinguer les nerfs en ceux du mouvement et ceux de la sensibilité, et les doctrines de ce grand homme sur le système nerveux ont régné sans contestation l'espace de plusieurs siècles. Albert le Grand s'est contenté de copier les anciens, sans doute à cause de l'admiration qu'il avait pour leurs écrits. Bartholin, contrairement à la doctrine de Galien, et conformément à l'opinion antérieurement adoptée dans la Grèce, a pensé que la moelle épinière doit être appelée le principe du cerveau. Varole a montré la continuité des filets de la moelle allongée avec ceux des pédoncules cérébraux et du cerveau lui-même ; Sylvius a décrit très-heureusement quelques parties des *hémisphères* du cerveau dont il a proposé une coupe plus rationnelle que celle qu'on admettait avant lui. Willis fit faire des pas énormes à la science qui traite du système crânio-cérébral par ses habiles dissections de l'encéphale et son étude de la structure intime du cerveau. Jusqu'à lui on s'était contenté d'en étudier la forme extérieure. Le *cerveau* paraissait à cet habile anatomiste, que M. Foville traite avec une prédilection marquée, diriger les mouvemens volontaires, et le *cervelet*, au contraire, présider aux mouvemens involontaires des organes contenus dans le thorax et l'abdomen.

Malpighi, armé du microscope, pénétra plusavant encore dans la connaissance de la composition intime des masses cérébriformes et s'appliqua notamment à l'étude de la substance corticale extérieure (*matière grise*) du cerveau, et à

celle de la substance blanche intérieure et plus solide. Pour Malpighi, comme pour Galien et Bartholin, le cerveau est un appendice de la moelle. Cette opinion fut partagée par Fracassati. Stenon a laissé un discours remarquable sur l'anatomie du cerveau, anatomie que Vieussens a perfectionnée. Ce dernier anatomiste avait, dit M. Foville, cherché à assigner un rôle distinct à chaque partie de ce qu'il nommait le *centre oval* du cerveau, dans l'exercice des facultés principales de l'esprit. Haller, malgré son génie et ses immenses connaissances en anatomie et en physiologie, ne fit pas faire à la science de nouveau progrès, parce qu'il n'eut par le temps de s'occuper des détails de l'organisation célébrale. Tarin fut le premier à appeler l'attention sur deux minces projections de la substance corticale, nommées depuis valvule de Tarin. Malacarne et Cotunni signalèrent la sérosité constante de certains parties de l'encéphale et le premier étudia avec le plus grand soin les origines des nerfs. Vicq d'Azyr eut le mérite de décrire soigneusement plusieurs parties du système nerveux, négligées jusque-là. Sommering a été plus hardi et plus heureux que ses prédécesseurs ; plus hardi en avançant que s'il fallait déterminer le lieu particulier où aboutissent les sensations et d'où partent les volitions, il n'y aurait pas d'invraisemblance à fixer le siége du *sensorium commune* dans le fluide des ventricules ; plus heureux en observant que de tous les animaux l'homme est celui dont le cerveau est le plus volumineux, comparativement aux nerfs et à la moelle épinière.

Les magnifiques travaux des Reil, des Gall, des Spurzheim, sont trop célèbres et trop connus pour que nous ayons besoin d'en signaler le mérite. C'est à ces anatomistes, aux deux derniers surtout, qu'appartient la gloire, comme le dit M. Foville, d'avoir appelé puissamment l'attention de leurs contemporains vers l'étude du système le plus important de l'économie animale, et il y aurait de l'aveuglement et de l'ingratitude à contester les services qu'ils ont rendus, à cause des erreurs qu'ils ont propagées, en donnant naissance aux doctrines phrénologique et cranioscopique actuelles. N'auraient-ils fait

qu'inspirer le plus savant physiologiste de l'époque, M. de Blainville, qui n'a cessé, depuis plus de trente ans, de proclamer hautement ce qu'il doit à la science enthousiaste de Gall, c'en serait assez. Nous ne pouvons malheureusement pas apprécier ici, comme il conviendrait, les vues philosophiques de M. de Blainville; nous ne nous arrêterons pas davantage à signaler les observations théoriques et pratiques d'Oken et de Tiedemann qui démontrèrent que le système nerveux de l'homme passe par plusieurs degrés de complication successifs avant d'arriver à son développement parfait, et que chacun de ces degrés rappelle l'état permanent du même système dans les différentes classes de la série animale.

Walker et Ch. Bell ont mis hors de doute, dans leurs ouvrages, que les racines nerveuses qui naissent de la moelle épinière ont des fonctions propres, ou, en d'autres termes, que les unes sont sensoriales et les autres motrices. L'arène scientifique était ouverte, et dans cette arène se sont précipités avec ardeur et distingués chacun par leur valeur MM. Serres, Magendie, Longet, Rolando, Leuret, Gerde; M. Foville apprécie avec une rare impartialité leurs travaux sur les diverses parties de l'encéphale. Nous terminerons cet aperçu des recherches historiques auxquelles M. Foville s'est livré, en rapportant les conclusions des deux rapports faits sur l'ensemble de ses propres découvertes à l'Académie des Sciences, par M. de Blainville, et dans le sein de l'Académie de Médecine, par M. Blandin.

« Pour résumer le plus brièvement possible (ainsi s'exprime M. de Blainville) les résultats auxquels les recherches contenues dans le Mémoire de M. Foville l'ont conduit, nous pouvons dire:

La moelle vertébrale se continue dans le crâne avec les caractères essentiels qu'elle a dans le rachis, c'est-à-dire avec les trois faisceaux de fibres qui constituent chaque moitié latérale, sa substance grise, ses commissures et les deux sillons d'origine des nerfs.

Les ganglions, sans appareil extérieur, qui la couronnent dans l'encéphale, en se relevant, pour ainsi dire, et se soudant l'un à l'autre au-dessus d'elle, sont en communication directe avec elle par deux ordres de fibres, les unes par continuation de son faisceau postérieur, les autres par celles de l'antérieur, ce qui constitue leur pédoncule.

Celui du cerveau, en se subdivisant, va former, au moyen des fibres qui viennent des pyramides ou faisceaux antérieurs, tout le côté externe et convexe des hémisphères, et, au moyen de celles qui viennent des faisceaux postérieurs, le corps calleux, les circonvolutions inférieures, externes et postérieures, pour se terminer dans les lobes olfactifs au quadrilatère perforé

Mais, avant de se subdiviser, le pédoncule du cerveau est successivement entouré par six espèces d'anneaux qui ont leur origine et leur terminaison dans le quadrilatère perforé, savoir : en marchant de dedans en dehors, les couches optiques, la bandelette semi-circulaire, les corps striés, une bandelette nouvelle, la voûte à trois piliers, comprenant le corps frangé, et enfin l'ourlet.

Le pédoncule du cervelet est également formé de deux ordres de fibres supérieures et inférieures; les supérieures en trois faisceaux, un médiant, un descendant et un ascendant, en connexion intime avec les faisceaux postérieurs de la moelle : les inférieures constituant le pont de Varole et naissant du bord externe ou de presque toute la face inférieure des pyramides.

Le pédoncule des tubercules quadrijumeaux, beaucoup plus court et plus serré, est formé également d'un faisceau qui monte des pyramides, et d'un autre qui vient du cordon postérieur de la moelle, le long de l'aqueduc de Sylvius.

Les nerfs cérébraux naissent aussi par deux ordres de racines, comme les nerfs vertébraux et comme les ganglions cérébraux, qu'ils soient ou non séparés dans toute leur étendue, sauf cependant les nerfs ou lobes olfactifs, qui ne sont qu'une prolongation des cordons supérieurs de la moelle.

Les nerfs optiques sensoriaux ne sont encore qu'une prolongation de ces mêmes cordons provenant du pédoncule, et les filets locomoteurs, même les pathétiques, viennent des pyramides.

Les nerfs de la septième paire, dans leur partie sensoriale (partie molle), sont en connexion évidente avec les corps restiformes appartenant aux faisceaux postérieurs, et dans leur partie locomotrice (partie dure) avec les pyramides.

Les circonvolutions du cerveau sont dans un rapport de développement et d'origine avec les parties du pédoncule. Du plan supérieur naissent les circonvolutions primitives de l'insula et de la face inférieure temporale, susfrontale, susccérébelleuse, et de la face interne; et du plan inférieur naissent toutes les autres circonvolutions de la face externe, commençant au quadrilatère perforé, bordant la scissure de Sylvius, puis toute la grande circonférence de l'hémisphère et revenant au point de départ.

Ces circonvolutions, en particulier, n'ont aucun effet sur la forme de la boîte osseuse ou du crâne, mais seulement en masse, et comme formant pour ainsi dire la doublure épaissie des ventricules. Aussi les bosses frontales, occipitales supérieures, pariétales et temporales sont-elles en rapport de position et de développement avec la circonférence et les particularités des ventricules. »

Voici maintenant les conclusions moins explicites, mais non moins favorables à M. Foville, de M. Blandin :

« Le travail de M. Foville établit aussi clairement que possible le mode des connexions du cerveau avec la moelle épinière, connexions sans la détermination desquelles il est impossible de comprendre l'influence fonctionnelle réciproque de ces deux grands centres nerveux; il montre que les racines antérieures et postérieures des nerfs rachidiens ont des départemens distincts dans l'encéphale; il donne une appréciation beaucoup plus exacte qu'on ne l'avait fait jusqu'ici des rapports du crâne avec le cerveau, et il s'élève contre la trop grande généralisation de cette proposition : que toute saillie

ou dépression extérieure du crâne est nécessairement la fidèle traduction du développement des circonvolutions correspondantes du cerveau. »

L'ouvrage que nous analysons doit être considéré comme le développement des recherches anatomiques de M. Foville, telles qu'elles ont été exposées briévement dans les deux rapports que nous venons de citer. L'auteur commence par donner une idée générale du système nerveux, et tout d'abord par examiner la composition intime de ce système, qui résulte de l'assemblage de deux substances principales, l'une blanche, l'autre grisâtre. Ces substances, dans leurs points de contact, de rapprochement et de pénétration, paraissent ressembler aux deux tiges métalliques employées dans les expériences du galvanisme pour réveiller le système nerveux endormi par la douleur ou la mort. La matière blanche a été nommée depuis longtemps médullaire, parce qu'elle est située, comme la moelle des os, dans une enveloppe osseuse; elle est aussi nommée fibreuse à cause de sa structure, et forme des masses plus considérables que la substance grise; sa consistance est médiocre, et plutôt élastique et gélatineuse. La substance grise, nommée souvent corticale, se rencontre dans l'épaisseur de toutes les masses nerveuses crânio-spinales, elle n'est pas d'une couleur homogène; moins consistante que la substance blanche, elle offre un aspect le plus souvent grenu et contient un nombre de *vaisseaux* bien plus grand que l'autre. Ces deux substances forment dans leur union l'axe nerveux de la moelle épinière. Il faut considérer cet axe comme la partie fondamentale du système nerveux.

Sans lui, en effet, la colonne vertébrale ne pourrait pas se mouvoir et l'usage le plus éminent de celle-ci est bien certainement de protéger l'axe nerveux qui se prolonge jusque dans l'intérieur du crâne et finit par disparaître presque entièrement dans les masses nerveuses qui le remplissent, quoiqu'il soit possible de démontrer l'existence d'une moelle centrale, des nerfs qui en émanent et des ganglions auxquels tiennent ces nerfs.

Trois renflemens principaux existent dans la longueur de la moelle épinière, qui a été quelquefois, mais à tort, nommée cylindre spinal ou rachidien : deux extrêmes et un moyen. L'extrême inférieur a été nommé renflement lombaire ou crural, l'intermédiaire est dit renflement cervical ou brachial, et enfin le renflement terminal supérieur est appelé moelle allongée ou bulbe rachidien. Nous ne saurions signaler ici toutes les modifications de forme et d'arrangement qu'offre le rachis dans toute son étendue, depuis son extrémité lombaire jusqu'à la partie nommée moelle allongée, modifications si bien et si clairement décrites par M. Foville ; nous ne pouvons que renvoyer à l'ouvrage même les lecteurs curieux d'en apprendre davantage.

La moelle allongée fait suite immédiate à la moelle épinière dont elle est la continuation évidente, et comme elle offre des modifications de forme très-curieuses sur tout son trajet, on a donné à ces formes les noms de corps restiforme, pyramide antérieure et postérieure, olive, valvule de Varin, calamus, etc.

Au-dessus et au-devant de la moelle allongée se renfle la protubérance annulaire ou pont de Varole, ainsi nommée à cause de sa forme, par l'anatomiste dont elle a reçu le nom ; elle perd sa dénomination de protubérance en entrant dans les pédocules cérébelleux, qu'elle concourt puissamment à former. Ces pédoncules relient la protubérance au cervelet, l'une des parties principales du système nerveux, et qui, à l'inverse de ce que nous observons dans le reste de l'appareil, forme un tout homogène. En effet (et nous nous plaisons à citer les expressions de l'auteur), on distingue bien dans la masse du cervelet deux hémisphères symétriques et une partie médiane impaire, mais toutes ces divisions établies sur des accidens de forme, ne l'empêchent pas d'être une. Le cervelet est composé d'une partie médiane appelée ver ou éminence vermiforme, distinguée en supérieure et en inférieure, qu'on peut avec raison regarder comme sa partie fondamentale, puisque c'est la seule qui subsiste en descendant l'échelle

des êtres animés; et de masses latérales subdivisées elles-mêmes en régions supérieures et régions inférieures.

Tous les lobes feuilletés qui composent la surface de ces masses latérales ont pour caractère commun d'être fixés par une de leurs extrémités au ver; par l'autre, à la région externe du pédoncule cérébelleux dont nous parlerons bientôt. Les masses latérales du cervelet, si développées chez l'homme, diminuent successivement dans les animaux au point de disparaître presque complétement. Ce qui caractérise le cervelet humain, c'est la prédominance que ces masses affectent sur l'éminence vermiforme, et la disposition circulaire des fragmentations de ces mêmes masses sur leur pédondule commun, toujours moindre chez l'homme que dans les animaux. Or, dit M. Foville, comme toutes ces divisions se réduisent à signifier un plus grand degré de divisions des extrémités périphériques, on voit qu'elles sont très-favorables à la théorie qui place dans les couches corticales les fonctions les plus élevées du système nerveux, puisque ce sont les seules qui prédominent dans l'homme.

De l'étude du tronçon pédonculaire du cerveau auquel on donne communément le nom de pédoncules, comme s'il existait deux pédoncules distincts, ce qui n'est pas en réalité, M. Foville passe à la description de la forme extérieure du cerveau, organe double, symétrique, en partie solide, en partie creusé de cavités considérables auxquelles les anciens attachaient la plus grande importance, sans doute comme renfermant le pneuma, le principe vital, et qui sont toutes d'un grand volume chez l'homme. Le cerveau surmonte et couronne les prolongemens céphaliques de la moelle épinière, à laquelle il est uni par son pédoncule. La masse cérébrale est divisée en deux parties distinctes. Chacune de ces moitiés porte le nom d'hémisphères, elles tiennent l'une à l'autre par le pédoncule cérébelleux; en dedans le corps calleux et quelques autres productions médianes occupent les régions ventriculaires. Toutes ces parties d'union des deux hémisphères diffèrent beaucoup, par leur aspect, des hémisphères eux-mêmes, et

l'on est fondé à reconnaître dans chacun de ceux-ci un cerveau distinct. La fente qui partage transversalement en deux régions parfaitement distinctes la face intérieure du cerveau, a été nommée scissure de Sylvius : elle doit être très-attentivement considérée, si l'on veut comprendre la forme du cerveau.

A cette scissure appartient un espace *sui generis*, auquel on voit se rendre, avec de nombreux vaisseaux qui le pénètrent, les deux seuls nerfs fixés à la surface du cerveau. Ces nerfs cernent cet espace, nommé par M. Foville, quadrilatère perforé, l'encadrent par quelques-unes de leurs racines, et le pénètrent d'émanations. C'est encore vers lui que convergent tantôt de près, tantôt de loin, les lignes des circonvolutions du cerveau, et c'est de cet espace, c'est-à-dire du centre commun des nerfs sensoriaux, que M. Foville part pour décrire les excroissances qui, sous le nom de circonvolutions, composent toute la surface extérieure des hémisphères.

Ces excroissances formant des replis sinueux, adhérentes par un de leurs bords à la masse de l'organe, tandis que l'autre est parfaitement libre, plus épaisses à leur sommet qu'à leur base, donnent au cerveau de l'homme, ainsi que l'a prouvé Desmoulins, par leur nombre et la profondeur des anfractuosités qui les séparent, une surface plus étendue que celle du cerveau de tous les autres animaux. M. Foville décrit ces circonvolutions, comme formant quatre ordres qui affectent chacun la forme d'un croissant, partent de points différens et tendent du reste tous vers l'espace nommé quadrilatère perforé, dont ils restent néanmoins parfaitement séparés chez l'homme, ce qui n'a pas lieu dans les animaux. Cette différence, qui paraît essentielle à M. Foville, lui a permis de conclure que le cerveau de l'homme et celui des brutes n'ont pas plus d'analogie qu'ils n'en devaient avoir; pas plus que la tête, la main, la station, la voix de l'homme n'en ont avec la tête, les mains, la station, la voix des animaux les plus élevés dans la série. L'homme les domine tous d'une hauteur

immense; et de tous ses organes, le cerveau est celui qui traduit le mieux sa supériorité.

De ces excroissances, M. Foville passe à l'étude des ventricules du cerveau ou des cavités considérables qui existent dans l'intérieur de cet organe. Quoiqu'on leur ait donné des noms différens, cet anatomiste les regarde comme des régions diverses d'une seule cavité traversant de part en part l'axe nerveux, depuis son extrémité lombaire jusqu'à son extrémité frontale.

Si M. Foville se fût contenté de décrire avec plus ou moins d'habileté les formes de la boîte osseuse du crâne et des parties molles qu'elle sert à protéger, il n'aurait fait, comme tant d'autres anatomistes, que de l'anatomie chirugicale; mais ce qui donne à notre sens un très-grand prix à son travail, c'est qu'il est parti de l'idée élevée que toutes les parties du corps humain, envisagées dans leur connexion, prouvent quelle énorme différence il y a entre l'homme et les autres animaux.

Or, de ses observations il résulte que la situation plus profonde et l'étendue moindre du quadrilatère perforé, le développement circulaire plus considérable de l'encéphale autour de l'insula, la hauteur plus grande, l'étendue et le nombre plus grand de brisures des lèvres de la scissure de Sylvius rabattues sur l'éminence de l'insula, le développement plus considérable du segment de cercle ventriculaire autour des éminences circa-pédonculaires, constituent les caractères propres et exclusifs du cerveau de l'homme, qui est ainsi le moins animal et le plus humain possible.

L'unité qui règne dans toutes parties du système cérébro-spinal se retrouve dans la structure intime du même système. Ainsi il y a continuité entre la matière grise de l'axe de la moelle épinière, celle de l'axe des renflemens encéphaliques et celle de la couche corticale de ces renflemens, comme il y a continuité entre les parties fibreuses, qui forment le corps et l'extérieur de la moelle, et celle qui forme l'intérieur des renflemens céphaliques. La matière fibreuse, blanche égale-

ment, continue elle-même dans toute l'étendue du système encéphalo-rachidien, se combine avec la matière grise, considérée à tort comme non fibreuse, dans des rapports de position déterminés. Ces rapports sont indiqués savamment par M. Foville, dans la partie de son livre qui traite de la structure de la moelle épinière.

Sans être arrêté par les changemens de forme visibles dans les différentes régions de la moelle épinière, et surtout dans la partie nommée moelle allongée, liée au cervelet et au cerveau, l'auteur en décrit successivement la structure dans la protubérance annulaire, dans les pédoncules cérébraux et dans les pédoncules cérébelleux. Cette moelle allongée résulte également de la combinaison des matières grise et blanche, et contient de plus une matière noirâtre en deux endroits de la région des pédoncules cérébelleux.

La structure du cervelet résulte de l'assemblage d'un certain nombre de couches de matière nerveuse emboîtées les unes dans les autres, de telle sorte qu'elles constituent un noyau central; noyau qui est le dernier à subsister dans l'échelle animale, et autour duquel se groupent les parties périphériques, beaucoup plus développées au sommet de cette même échelle qu'au milieu et à la fin. C'est à ce noyau qu'aboutissent les trois faisceaux fibreux distingués dans chaque moitié de la moelle épinière et nommés faisceaux antérieur, postérieur et latéral. Toutes les surfaces libres du noyau cérébral sont formées de couches fibreuses ou de masses grises rattachées aux prolongemens céphaliques du faisceau postérieur. Toutes les surfaces libres de l'hémisphère appartiennent à la membrane corticale, dans laquelle se continuent également des émanations du même faisceau. Toutes ces surfaces qui s'unissent les unes aux autres se combinent avec les nerfs cérébraux. Les prolongemens du faisceau antérieur et du faisceau latéral occupent toujours une situation profonde dans le cerveau et aboutissent à la couche corticale superficielle qui le recouvre, et qui, comme celle du cervelet, forme une membrane *sui generis* plus fine

et plus étendue chez l'homme que dans les animaux, et elle devient de plus en plus grossière quand on descend jusqu'aux derniers mammifères ; chez les oiseaux elle n'existe déjà plus. Ce dernier fait si curieux a servi de base à l'axiome suivant posé par M. Foville : la couche corticale du cervelet et du cerveau de l'homme est le dernier terme de perfection auquel puisse s'élever le système nerveux. Nous ajouterons, comme corollaire à cet axiome, que, dans les maladies mentales, cette membrane est le plus ordinairement malade. Ainsi la pathologie confirme les données de l'anatomie, et toutes deux se servent mutuellement de flambeau.

On comprend que, dans un article de la nature de celui-ci, nous n'avons pas pu suivre M. Foville dans la description de la structure du cerveau ; c'est encore au livre lui-même que nous renvoyons, dans l'impossibilité où nous sommes de tout analyser.

M. Foville ne parle qu'en passant de la glande pinéale et du corps pituitaire. Aristote ne voyait qu'une glande dans le cerveau, et M. Foville n'a peut-être pas eu raison de dire que ce philosophe plaçait dans l'encéphale le siége de l'intelligence, car c'était dans le cœur qu'il le mettait. Le corps pituitaire a donné lieu à des considérations très-ingénieuses de Galien, dont les théories mériteraient un examen approfondi ; elles ne sont pas si éloignées qu'on veut bien le croire de certaines théories modernes, mais leur examen comparatif nous mènerait trop loin.

M. Foville nomme origine des nerfs les prolongemens centripètes au moyen desquels ces cordons s'unissent à l'axe nerveux, réservant le nom de racines aux émanations qui des nerfs plongent dans la substance de l'axe nerveux lui-même.

Les nerfs se dégagent symétriquement à droite et à gauche de chaque moitié de l'axe nerveux ; de là, leur division en paires qui sont au nombre de sept pour les nerfs cérébraux, et de trente pour les nerfs spinaux. Galien, Willis, Walker et Bell ont, chacun à leur époque, puissamment contribué à faire adopter la théorie si célèbre et non contestée aujour-

d'hui, qui se résume ainsi : Il existe dans l'axe nerveux trois faisceaux donnant chacun naissance à des nerfs particuliers. Les nerfs du faisceau postérieur sont ceux de la sensibilité; les nerfs du faisceau antérieur, ceux du mouvement volontaire, et les nerfs respiratoires naissent du faisceau latéral. Du moment que tout le monde reconnaît que tous les nerfs naissant d'une même colonne de l'axe nerveux ont des fonctions analogues, M. Foville se croit autorisé à les classer en rapprochant les uns des autres tous ceux qui partent du même faisceau. Or, nous avons vu qu'on suit trois faisceaux distincts, depuis l'extrémité du renflement lombaire de la moelle jusque dans la substance intrinsèque des renflemens encéphaliques.

Nous aurons donc avec M. Foville, 1° les nerfs du faisceau postérieur; 2° les nerfs du faisceau antérieur; 3° les nerfs du faisceau moyen. Tous les nerfs du faisceau postérieur ont des caractères communs ; quelques-uns ont en outre des caractères spéciaux. Ainsi, ils se rattachent tous au faisceau postérieur de l'axe nerveux; ils se combinent tous avec des masses grises nommées ganglions et qui doivent être distingués comme les nerfs eux-mêmes en ganglions communs et en ganglions spéciaux. Les nerfs et les ganglions communs du faisceau postérieur sont tous ceux qui se rattachent exclusivement à la fraction du faisceau postérieur qui appartient à la moelle épinière proprement dite. Les nerfs spéciaux du faisceau postérieur sont ceux qui, se rattachant aux prolongemens intra-crâniens du même faisceau, sont surmontés par des ganglions spécialisés (le cervelet et le cerveau); par conséquent ces nerfs spéciaux du faisceau postérieur sont des nerfs cérébelleux et des nerfs cérébraux. Leurs noms propres sont l'auditif et le trijumeau pour les cérébelleux, l'optique et l'olfactif pour les cérébraux. Les nerfs de la seconde classe, c'est-à-dire ceux qui naissent du faisceau antérieur de l'axe nerveux, ont des caractères communs et des caractères différentiels comme les précédens. Quant aux nerfs du faisceau moyen, on peut aussi les distinguer en deux genres. Ainsi, les

nerfs des trois classes présentent entre eux une grande analogie, et quoique isolés, ils ont une certaine parenté de paire à paire, les uns se rendant à un organe des sens pour le douer de sa sensibilité spéciale, les autres se rendant à des muscles dont l'action assiste celle de l'organe sensorial.

M. Foville décrit successivement les nerfs communs du faisceau postérieur, qui se détachent de la moelle; leur nom-s'élève à plus de cent. Il examine ensuite les nerfs cérébelleux et les nerfs cérébraux. La structure des derniers, l'optique et l'olfactif, offre quelque chose de particulier: elle semble justifier la proposition célèbre de Gall, savamment développée par M. de Blainville, et ainsi conçue : Chaque nerf des sensations spéciales a quelque chose de spécial dans sa structure.

Passant aux nerfs de la seconde classe, M. Foville décrit les nerfs du faisceau antérieur, le facial, le moteur oculaire externe, le moteur oculaire commun, et termine par la description des nerfs du faisceau latéral. Mais comme le dit fort bien l'auteur, le système nerveux cérébro-spinal est d'une faible consistance : réduit à lui-même, il ne pourrait un instant conserver sa forme, si la nature ne l'avait pas renfermé dans une boîte assez solide pour résister à un choc violent. Cette enveloppe extérieure elle-même aurait bien vite altéré par sa dureté un organe aussi mou et aussi délicat que le cerveau; la nature lui a donné conséquemment une seconde enveloppe, doublure de la première, que les anatomistes nomment *dure-mère*, et qui est creusée de canaux vasculaires destinés à emporter le sang qui a circulé dans l'encéphale; à ces canaux viennent se rendre des veines, et les uns et les autres servent à suspendre le cerveau, tandis qu'un fluide particulier qui remplit les ventricules de l'organe et en baigne les périphéries, lui conserve sa forme sphérique jusqu'à ce que la mort sépare les élémens qui le composent. Il faut lire dans M. Foville toutes les considérations, aussi profondes qu'ingénieuses, à l'aide desquelles il appuie la doctrine physiologique des enveloppes du système cérébro-spinal, car

nos paroles seraient impuissantes pour rendre l'impression que nous a fait éprouver cette lecture.

L'immortel médecin de Pergame, cet homme de génie, malheureusement peu consulté de nos jours, avait déjà pressenti le rôle de la dure-mère et ne méritait par d'être blâmé à ce sujet par M. Daremberg. (*Voir* la thèse où ce jeune médecin expose les connaissances de Galien sur l'anatomie et la physiologie du système nerveux, citée avec éloge dans notre numéro du mois de janvier 1843, p. 26.) Mais M. Foville complète cette idée un peu vague de Galien et l'élève au rang d'une véritable démonstration.

Nous voudrions pouvoir examiner les chapitres qui traitent des enveloppes du cerveau, de l'enveloppe celluleuse immédiate de la moelle, de la pie-mère cérébrale et cérébelleuse, de l'arachnoïde et du fluide cérébro-spinal, mais nous ne pouvons pas entrer dans tous les détails. Nous ne nous arrêterons pas davantage à l'examen du rachis et du crâne. M. Foville décrit successivement le *rachi-crâne*, c'est-à-dire l'ensemble de l'appareil osseux ou de l'étui du système nerveux, puis le crâne qui en protége la partie la plus importante, ce qu'on a nommé l'efflorescence de la moelle épinière. Il en étudie la base et la voûte à l'extérieur, la solidité, la structure et les rapports de forme avec le cerveau. M. de Blainville a signalé les importantes considérations de M. Foville sur la forme extérieure du crâne qui, suivant lui, serait modifiée non pas par les excroissances, mais bien par les ventricules du cerveau. Pour prouver avec plus d'évidence la justesse de ses idées à cet égard, M. Foville examine le mécanisme du développement des formes du crâne dans le fœtus humain. « La nature, dit-il, agit comme l'homme dans la voilure d'un navire, elle commence par une poche flexible et donne à l'encéphale une force d'expansion qui enfle et arrondit cette enveloppe sinon dans les parties retenues par des cloisons fibreuses; de même quand le marin a disposé ses voiles, le vent les gonfle, sinon aux places où des brides inflexibles les retiennent. » Les considérations de M. Foville servent à expliquer la forme géné-

rale du crâne, mais cette forme présente de grandes variétés dans l'espèce humaine, dans l'homme, dans la femme, dans l'enfant et à certains âges de la vie.

Ces différences sont naturelles ou acquises ; l'auteur ne s'occupe que des dernières, et montre que, dans certaines de nos provinces, la coiffure qu'on met aux nouveaux nés, espèce de carcan, déforme le crâne et prédispose ceux qui l'ont portée à l'aliénation mentale. Hippocrate, dans le traité des airs, des eaux et des lieux qui lui est attribué, a fait une observation analogue en parlant des macrocéphales, et M. Foville aurait pu la citer, car elle est très-curieuse. Enfin, l'auteur termine en se demandant ce qu'indique et ce que peut indiquer l'angle facial de Camper, en examinant quels rapports existent entre la forme générale de la tête et celle de l'oreille externe, et en décrivant succinctement les articulations du crâne et du rachis.

Maintenant qu'ajouterons-nous à cette analyse que nos lecteurs ne se soient pas dit à eux-mêmes. Quand bien même on pourrait contester quelques-uns des résultats auxquels M. Foville est arrivé, quand bien même l'auteur n'aurait pas rendu une justice assez complète à ceux qui l'ont précédé dans le vaste champ de l'anatomie du cerveau, ce que nous ne sommes pas disposés à croire pour notre compte, son livre n'en aura pas moins l'immense mérite de démontrer, dans un style toujours clair et précis, qu'une intelligence supérieure a pu seule élever le vaste et magnifique système nerveux des brutes et de l'homme, si compliqué et si simple à la fois, si bien calculé pour les appétits grossiers de l'animal comme pour les besoins plus élevés de l'intelligence humaine. Il faudrait plaindre ceux qui ne verraient pas les choses comme nous les voyons, ceux dont Linné a dit dans ses *Amœn. Acad.* : « Extitere atque, quod dolendum, existunt ejusmodi naturæ parum periti, qui opera licet sint manuum divinarum, dum in eo moveantur, dum vivant suamque habeant existentiam, nihilo tamen minus existere Deum negarunt, hæc omnia casu quadam seu eventu fortuito contigisse credentes, gavisi fue-

runt auribus oculisque tanta arte elaboratis, ut vel hi soli, si cætera tacuissent, eos convincere potuissent, *eum omnino audisse, qui aurem creavit, eumque vidisse, qui oculos elaboravit.* » Nous n'ajouterons rien à de si éloquentes paroles. Terminons en payant un tribut d'éloges aux dessinateurs de l'atlas qui accompagne l'ouvrage de M. Foville, MM. Beau et Bion, dont les planches sont aussi fidèles qu'élégantes.

Cours complet de météorologie de L. F. Kæmtz, traduit et annoté par Ch. Martins ; avec un appendice contenant la représentation graphique des tableaux numériques par L. Lalanne. — Paris, Paulin, 1843. Un vol. in-12.

Comme le dit fort bien le traducteur de cet ouvrage, nous ne possédions pas, avant sa publication dans notre langue, de cours complet de météorologie qui résumât l'état des connaissances actuelles sur ce sujet, et M. Martins, l'habile traducteur des œuvres d'histoire naturelle de Gœthe, nous a rendu un véritable service en exécutant ce nouveau travail. Les notes savantes qu'il a ajoutées au livre de M. Kæmtz, pour compléter autant que possible l'ouvrage de cet exact observateur, donnent à cette élégante et fidèle traduction un prix tout particulier. Ces notes, en effet, empruntées aux travaux français et étrangers publiés sur la matière depuis l'impression de l'original, tiennent le lecteur au courant d'une science qui mérite d'être étudiée, non-seulement par les savans de profession, mais encore par les gens du monde qui veulent affranchir leur esprit d'une foule de préjugés entretenus par l'ignorance où ils sont, pour la plupart, des principaux phénomènes météorologiques. La météorologie est cette partie de la physique qui s'occupe des phénomènes et des modifications de l'atmosphère pour les analyser et en chercher l'explication. Or nous vivons en quelque sorte enveloppés de cette cette atmosphère et nous sommes chaque jour témoins des changemens et des modifications qu'elle subit ; nous sommes donc très-intéressés à l'étudier. Aussi ne pouvons-nous qu'ac-

cueillir avec empressement le traité de M. Kæmtz. Il donne une solution satisfaisante de la plupart de ces phénomènes; quand la solution existe réellement, il la discute avec profondeur et clarté, et il mentionne les hypothèses sur lesquelles certaines théories de telle ou telle partie de la science sont basées.

L'auteur traite d'abord de la *température en général* et des instrumens qui nous aident à mesurer cette température, ensuite des *vents* qui naissent, comme chacun sait, de la différence de température entre un pays et un autre, l'air alors se déplace, et si, par exemple, deux régions voisines sont inégalement échauffées, il se produit dans les couches supérieures un courant dirigé de la région chaude à la région froide, et à la surface du sol un courant en sens contraire. Viennent ensuite les *météores aqueux*, la rosée, la gelée blanche, le brouillard, les nuages et la pluie, puis la *distribution de la température à la surface du globe*, le poids de l'atmosphère qui joue un rôle si important et généralement si mal compris dans les observations barométriques; vulgairement les propriétaires de baromètres accusent ces instrumens toutes les fois qu'il sont à la pluie et qu'il ne pleut pas; ce n'est point avoir l'intelligence des fonctions du baromètre. Viennent ensuite les *phénomènes électriques de l'atmosphère*, les éclairs, le tonnerre, la grêle dont la formation n'est point encore expliquée théoriquement d'une manière satisfaisante; les *phénomènes optiques de l'atmosphère*, le crépuscule, la scintillation des étoiles, le mirage, les anthélies, les halos, l'arc-en-ciel, cet heureux présage qui apparaît lorsque la lumière du soleil traverse des gouttes de pluie; et les *aurores boréales*, dont la connexion avec le magnétisme terrestre ne saurait se nier. M. Kæmtz termine en donnant quelques explications des *phénomènes problématiques* qui ne peuvent se rattacher que très-indirectement à la météorologie, tels que les pluies de soufre, de sang, de blé, d'animaux, le brouillard sec, les étoiles filantes, les aérolithes et les pierres de la lune. Ces derniers phénomènes, pour la plupart très-mal observés jusqu'à présent, ont de tous temps, autrefois comme

aujourd'hui, occupé l'attention des populations crédules ou superstitieuses de notre planète, et nous sommes tentés de penser que, malgré les judicieuses observations de M. Kæmtz, on continuera à croire aux pluies de blé, semblables à celles qu'essuyèrent les Romains sur les bords du Rhin, au temps de l'empereur Probus (Zosime, liv. I, chap. 67), et dont les gouttes étaient formées moitié de pluie et moitié de blé, de sorte que les soldats, qui mouraient de faim, purent en faire d'excellent pain. Il en est de même des pluies de crapauds. On a vu dans le sein de l'académie des sciences tel membre se donner pour témoin d'un fait semblable. D'excelletnes planches accompagnent cet ouvrage.

Memoirs and Recollections of the late Abraham Raimbach, esq. engraver, corresponding member of the Institute of France, etc., including a memoir of sir David Wilkie, R. A. edited by M. T. S. Raimbach, M. A, — London, F. Shoberl junior, 1843. In-4° de p. (not published.)

Voici une autobiographie du premier graveur de l'Angleterre; ce seraient mêmes des mémoires, si la discrétion avec laquelle sont traités les détails étrangers à l'auteur permettait de comparer cet ouvrage à ces recueils diffus de faits réunis par force dans le cadre si commode qu'on nomme *mémoires*. Comme tout artiste sérieux, Raimbach eut des commencemens pénibles; il dut payer longtemps le tribut aux coutumes établies dans son pays, coutumes qui faisaient de la gravure une espèce d'industrie mercantile fort éloignée du but élevé que devraient se proposer les arts, la poursuite du beau. Raimbach était d'origine suisse; il naquit à Londres le 16 février 1776. Destiné par son père à la carrière de la gravure, il fut placé en 1789 chez Hall, élève de Ravenet. Hall était un graveur non de premier ordre, mais possédant parfaitement la manutention de son art. Une régularité constante de conduite et de travail l'avait élevé à une aisance respectable, lui avait acquis même une sorte de réputation, et lui permit d'élever et de

placer dans le monde une famille nombreuse. Raimbach, pendant le temps de son apprentissage, eut occasion de voir un grand nombre de gens connus dans les arts à titre d'artistes ou d'amateurs, et comme il se rendit de bonne heure utile à son maître, placé dans la maison presque comme un membre de sa famille, il fut à portée d'observer ces physionomies étrangères; ses notes fournissent de riches détails à cet égard. Sentant le besoin d'études sérieuses, Raimbach avait eu le désir de fréquenter l'Académie, pour se perfectionner par l'étude de l'antique et de la nature. Hall ne voulut point le lui permettre, peut-être de peur que ce cours d'études ne détournât l'élève d'une exacte application à son travail quotidien. Ce ne fut donc qu'après la fin de son engagement que Raimbach put aborder cette voie qui devait lui faire atteindre un rang si distingué dans son art. Devenu indépendant, mais livré à lui-même, inconnu, il fut longtemps à attendre qu'une occasion favorable le tirât de son obscure nullité; mais ce temps ne fut point perdu pour l'avenir, et l'étude en absorba une grande partie. La situation précaire où se trouvaient alors les arts en Angleterre, par suite de l'explosion de la révolution française, rendait encore plus problématique l'avenir de Raimbach. Aussi ne dut-il ses premières ressources qu'aux talens réunis de la miniature et de la gravure des rares vignettes qu'on publiait encore. Peu à peu cependant sa clientèle s'étendit davantage, les demandes se succédèrent plus fréquemment et il fallut opter. La gravure l'emporta, comme plus indépendante des goûts changeans du public et de la vanité personnelle des amateurs. La publication des Mille et une nuits, dans laquelle Raimbach a laissé des traces de son burin délicat, commença à élargir pour lui la carrière, et le prix des trois premières gravures exécutées pour cette collection (70 livres sterling) permit au jeune artiste de satisfaire un désir bien naturel.

La paix d'Amiens ouvrait la France aux sujets britanniques; les victoires de Bonaparte avaient réuni dans Paris tous les chefs-d'œuvre de l'art ancien et moderne. C'était une

attraction trop forte pour que Raimbach pût s'y soustraire; il vola donc, en véritable artiste qu'il était, du côté qui lui promettait de nouvelles et fructueuses études. De ce moment date cette sorte de fraternité qui le lia si étroitement à la France, le seul pays vers lequel il pût se tourner pour obtenir des honneurs, ce rêve de quiconque cultive les arts de l'imagination. En Angleterre on était peu prodigue de distinctions envers les artistes, et souvent le parallèle de la situation des arts dans les deux pays amène chez l'auteur de tristes retours sur la réalité. Ces souvenirs de France, écrits au moment de la visite de l'auteur, nous reportent à l'époque où David produisait son Enlèvement des Sabines; c'est dans le monde des arts que le lecteur est conduit, sans préjudice d'observations plus générales et d'un parallèle entre les habitudes des deux peuples, objet que tout écrivain anglais, quel qu'il soit, manque rarement de traiter.

De retour dans sa patrie, Raimbach reprit le cours de ses travaux; ce fut alors qu'il exécuta plusieurs gravures pour l'édition illustrée du *Spectator;* pour la collection de Forster, *British Gallery of engravings*, une reproduction de l'Ugolin de Josuah Reynolds; et pour la *Vie de Nelson*, la prise d'un navire américain. A cette époque il se maria, et, bientôt après, sa liaison avec le célèbre David Wilkie lui fournit l'occasion, si longtemps attendue, de sortir de l'ornière commune et d'essayer, dans la franche gravure et sur des œuvres d'art, de plus grandes pages. L'intimité de ces deux hommes de talent prouve combien l'union peut offrir d'avantages dans les arts. Par le burin du graveur le mérite du peintre put être apprécié de toutes les nations civilisées, et grâce au mérite de ce dernier la savante et délicate exécution de Raimbach montra aussi aux étrangers que la gravure était une des gloires de l'Angleterre. Burnet avait gravé l'*Aveugle* de Wilkie, et cette gravure avait obtenu un grand succès. Mais le peintre, s'étant trouvé mal satisfait des procédés de son reproducteur, fit des propositions à Raimbach. Tous deux résolurent de publier à leurs propres frais la suite des peintures déjà achevées. Wilkie était grand dans sa

manière de traiter, Raimbach amoureux de ce qui est beau, et chacun d'eux mit dans cette entreprise toute son ardeur et tout son zèle. C'est à ce concert d'efforts que nous devons les gravures des *Politiques de village*, du *Colin-maillard*, du *Jour de loyer*, du *Doigt coupé*, de *l'Enfant prodigue* et de *la Saisie*, qui ont été si bien appréciées par les connaisseurs du continent. La dernière surtout offre un exemple de la souplesse du talent de Wilkie; c'est un des plus touchans sujets qu'ait traités la peinture. Toutes ces gravures, du reste, ont un incontestable mérite; elles ont été reproduites sous toutes les formes, et la perfection du modèle a fait de toutes les copies exécutées plus tard autant de morceaux pleins de délicatesse. Ce sont là les principales œuvres de Raimbach, et bien qu'il ne renonçât pas entièrement aux travaux que lui fournissait la publication des libraires, il en tira cet avantage de ne choisir que les sujets qui lui plaisaient ou qui présentaient des ressources à l'exécution. Telles sont les illustrations qu'il a exécutées pour le Gil Blas, le Don Quichotte et mille autres. En Angleterre les maîtres font exécuter une foule de détails par leurs élèves, mais les œuvres de Wilkie ont été gravées en entier par Raimbach; nulle autre main n'y a touché.

Un extrait de la lettre dans laquelle Wilkie parlait à Raimbach de leur commune élection comme membres correspondans de l'Académie des Beaux-Arts de Paris, prouve combien le peintre se sentait redevable au graveur : « Vous pouvez être certain, écrivait Wilkie, que j'ai éprouvé une satisfaction extrême en trouvant votre nom associé en cela au mien. C'est une distinction à laquelle mon art, borné qu'il est à briller dans un seul lieu, ne m'aurait jamais fait parvenir, si par bonheur il ne se fût trouvé appuyé du vôtre, et si l'excellence et la beauté de vos reproductions n'avaient pas prêté des ailes à mes créations, pour leur faire parcourir tous les pays et parler tous les langages. » Raimbach fit en 1824 un nouveau voyage à Paris; il y reçut cet accueil fraternel auquel il se montre si sensible et resserra encore les liens qui l'attachaient à notre terre de France. Il eut la douleur de survivre à son ami. Wilkie

mourut en mer, comme on sait, en regagnant l'Angleterre, après un voyage dans le Levant, en 1841; Raimbach ne lui survécut cependant pas de beaucoup; il mourut à Greenwich, où il s'était fixé, le 17 janvier 1843, laissant la gravure dans un état encore plus précaire que quand il était entré dans la carrière. La spéculation avait conduit à découvrir de nouveaux procédés, et l'aquatinte, la gravure sur acier, les milles procédés de reproduction de la peinture, ôtèrent tout espoir de succès à la grande gravure, cette œuvre de temps et de science.

Ce livre, intéressant pour l'histoire de l'art, est un pieux monument élevé par M. Michel Thomson Scott Raimbach, officier anglais, à la mémoire de son père. C'est aux instantes prières de ce fils que nous devons les notes du célèbre graveur, et ce fils semble avoir voulu, en les mettant au jour, les produire franches de toute idée de spéculation; car cet ouvrage, destiné à être distribué, ne se trouve point dans le commerce. Une notice fort complète sur la carrière et les ouvrages de Wilkie augmente encore le prix de ce volume, et trois lettres forment un appendice intéressant au récit principal; l'une est de Wilkie lui-même, les deux autres de Thomas Uwins, et toutes trois, écrites d'Italie, traitent de l'art et des artistes dans ce pays.

LITTÉRATURE ANCIENNE.

Des Æschylos Gefesselter Prometheus..... Le Prométhée enchaîné d'Eschyle, texte grec, accompagné d'une traduction allemande en vers, avec une introduction, des remarques, et la Délivrance de Promethée, par G. F. Schœmann. — Greifswald, Koch, 1844. In-8°.

Depuis un certain nombre d'années, en France comme en Allemagne, les poëtes et les érudits semblent s'être donné le mot pour expliquer, chacun à sa manière, le sens énigmatique de la magnifique composition d'Eschyle. En France, M. Quinet, dans son Prométhée; M. Puech, dans sa traduction en vers de cette pièce; M. Victor Hugo, dans sa préface des Burgraves; en Allemagne, le savant M. Welcker et plu-

sieurs autres, ont tour à tour essayé de deviner le sens caché et mythique que renferme le grand spectacle de Prométhée, enchaîné par les ordres de Jupiter pour avoir communiqué le feu aux mortels. On a été jusqu'à voir dans Prométhée le précurseur du Christ, et dans son terrible supplice le sacrifice du Sauveur, qui se fit homme volontairement. Le travail fort remarquable et très-consciencieux de M. Schœmann ajoute encore quelque chose de plus aux travaux déjà si considérables de la critique moderne; seulement il nous semble que le nouveau et hardi traducteur d'Eschyle a traité quelquefois le texte avec trop de liberté, et que sa traduction n'atteint pas toujours à la hauteur de l'original, quoiqu'il prétende à l'honneur d'achever la célèbre trilogie du poëte grec dans son *Prométhée délivré*. Quelle que soit la valeur de toutes nos hypothèses, de toutes nos théories exégétiques et esthétiques, on ne peut s'empêcher d'admirer dans cette tragédie le génie de l'homme, puisque après deux mille ans l'œuvre du grand poëte est encore l'objet de l'étude et de l'admiration de la postérité. Quel poëte de nos jours pourrait ne pas envier une existence de vingt siècles!

Philoxeni, Timothei, Telestis, dithyrambographorum reliquiæ. De eorum vita et arte commentatus est, carminum fragmenta collegit et explicavit Dr Georgius Bippart. — Lipsiæ, sumptibus C. Fr. Kœhleri. 1843. In-8°.

En 1837, la faculté de philosophie de l'Université d'Iéna, l'Amplissimus ordo philosophorum Ienensis, avait mis au concours la question suivante : Philoxeni Timothei et Telestis dithyrambographorum vitæ describantur, reliquiæ poematum ita colligantur, ut totum hujus poeseos genus declaretur; la présente dissertation obtint le premier prix l'année suivante. Une maladie d'yeux survenue à l'auteur, qui était allé achever ses études aux Universités de Berlin et de Leipsick, l'avait empêché jusqu'à présent de la rendre publique; et nous devons au laps de temps assez considérable écoulé entre sa ré-

daction primitive et sa publication, la forme très-satisfaisante sous laquelle elle se présente à nous aujourd'hui.

L'auteur commence par expliquer quelle était la nature du dithyrambe dans sa forme originaire, alors qu'il était uniquement consacré aux thiases de Bacchus; puis il recherche quelles furent les modifications que subit ce genre de poésie dans la suite des temps, alors qu'il cessa d'être chanté au milieu des orgies bachiques, ou devant l'autel du dieu, par ses fervens et enthousiastes adorateurs. Les anciens regardaient comme les inventeurs du dithyrambe, Arion le Méthymnéen, Lasus d'Hermione et Philoxène de Cythère, celui-là même dont nous avons les fragmens sous les yeux. Né à Cythère, l'an 435 avant Jésus-Christ, la deuxième année de la quatre-vingt-sixième olympiade, Philoxène mourut à Éphèse, âgé de cinquante-cinq ans, l'an 380 avant Jésus-Christ, la première année de la centième olympiade. Son père se nommait Eulytidas; mais il perdit de bonne heure ses parens, et fut réduit en esclavage à peine adolescent (il n'avait pas tout à fait onze ans). Lorsque les Lacédémoniens s'emparèrent de sa patrie pendant la guerre du Péloponnèse, après la mort de son premier maître, il fut acheté par le poëte Mélanippides, qui lui rendit la liberté. Nous le retrouvons à la fleur de l'âge, à Syracuse, auprès du roi Denys l'Ancien, qui l'envoya, comme chacun sait, plusieurs fois aux Carrières, les fameuses Latomies d'aujourd'hui : il avait eu le tort de trouver mauvais les vers du tyran.

De retour en Grèce, notre poëte vécut quelque temps à Corinthe, avec Timandre, mère de la célèbre Laïs, que Denys l'Ancien lui avait donnée; puis, ayant quitté l'Europe pour l'Asie, et Corinthe pour Éphèse, il mourut dans cette dernière ville. Comme tous les biographes, M. Bippart est grand admirateur de celui dont il écrit la vie, et il se donne beaucoup de peine à prouver qu'on ne doit pas le confondre avec un certain parasite du même nom, habitué à tenir dans sa bouche de l'eau très-chaude, afin de pouvoir manger des mets bouillans et plus vite que tous les autres convives, ou avec cet

autre qui avala trop gloutonnement un grand poulpe : se sentant mourir, et le médecin lui disant qu'il n'y avait plus de remède, il se fit apporter le reste du poulpe. Enfin, selon quelques écrivains, ce même Philoxène aurait souhaité avoir un cou de grue, afin de mettre plus de temps à savourer les mets qu'on lui servait. Or M. Bippart attribue tous ces actes et ces vœux d'un appétit glouton à un autre Philoxène, qui n'eut de commun que la patrie avec le nôtre, et vécut d'ailleurs deux siècles plus tard.

Des XXIV dithyrambes qu'avait composés Philoxène, nous ne possédons plus que quelques fragmens conservés par Aristophane et par Athénée; nous avons de plus du même poëte, une épigramme entière et une autre mutilée. M. Bippart joint un commentaire à ces fragmens malheureusement bien peu considérables; il n'a pas oublié non plus les mots célèbres connus de tous nos lecteurs : Ἄπαγέ με εἰς τὰς λατομίας ramenez-moi aux carrières.

Timothée est né à Milet, l'an 447 avant Jésus-Christ, la deuxième année de la quatre-vingt-troisième olympiade, et il est mort l'an 357 de la même ère, la quatrième année de la cent cinquième olympiade. Il a donc été contemporain de Philoxène. Esclave peut-être comme lui, par son talent comme musicien il excita les applaudissemens des Athéniens. Les Lacédémoniens ne le traitèrent pas aussi bien, et suspendirent sa cithare, en signe d'opprobre, dans le portique qui précédait le forum de Lacédémone. Les Éphésiens payèrent ses vers au poids de l'or; et le roi de Macédoine, Archélaüs, le fit venir à sa cour, où il se lia d'amitié avec les deux poëtes tragiques les plus célèbres de l'époque, Agathon et Euripide; et c'est en Macédoine qu'il paraît avoir terminé son existence. Il composa comme Philoxène, des dithyrambes, des hymnes et des épigrammes: de toutes ces poésies, nous ne possédons plus que quelques vers commentés avec soin par M. Bippart.

Tout ce que nous savons de la vie de Télestes est fort obscur, car on ne s'accorde ni sur le lieu ni sur l'époque de sa naissance. Diodore de Sicile et Athénée le font naître à Sé-

linonte, probablement dans la ville de Sicile; on sait que les anciens connaissaient plusieurs cités du même nom. Il fut couronné vainqueur dans les jeux publics célébrés à Athènes, sous l'archontat de Micon, la troisième année de la quatre-vingt-quatorzième olympiade, et conséquemment il faut voir en lui le contemporain des deux poëtes précédens. Il vécut et mourut au service du tyran de Sicyone, Aristrate, qui fit peindre par le poëte Nicomaque le tombeau du poëte. Ce tombeau consistait peut-être en une stèle semblable à celles qui ont été récemment découvertes sur le sol de l'Attique, et qui portent encore des traces de peinture. Nous ne possédons plus aujourd'hui que quelques vers de ce poëte, dont les dithyrambes parurent si beaux à Harpalus, qu'il les envoya au roi de Macédoine, Alexandre le Grand, alors en Asie.

Democriti Abderitæ Operum Fragmenta collegit, recensuit, vertit, explicuit, ac de philosophi vita, scriptis et placitis commentatus est F. G. A. Mullachius. — Berolini, Besser, 1843. 1 vol. in-8° de XVI-438 p.

Rien n'aura manqué à la gloire de Démocrite : après avoir joui durant sa vie d'une très-grande réputation, il laissa des écrits qui furent l'objet de l'admiration de l'antiquité tout entière; enfin de nos jours son nom est transmis de bouche en bouche, depuis l'enfant qui apprend par cœur les fables de La Fontaine, jusqu'au vieillard qui, sur la fin de sa carrière, revenu des illusions de la jeunesse, *laudator temporis acti*, vante la sagesse de Démocrite, ce sage qui riait, dit-on, des folies humaines.

Depuis quelques années la doctrine et les écrits de Démocrite ont été l'objet des travaux de plusieurs philologues distingués; c'est ainsi que Geffers a publié des *Quæstiones Democriteæ*, à Gœttingue en 1829; Papencordt, une *Dissertatio de atomicorum doctrina* (Berlin, 1832); Heimsoeth, un mémoire (Bonn, 1835), dans lequel il examine les doctrines de ce philosophe sur l'âme; Kopp, des *Disputationes de Democrito*, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences et des

Lettres de Munich; Orelli, une partie des *Sententiarum moralium*, à Leipzig en 1819, mais avec assez de négligence; G. Burchard, les fragmens des œuvres morales du même philosophe, à Minde, en 1834, etc. Mais toutes ces publications, quelque intéressantes qu'elles fussent, avaient le grand défaut de ne pas réunir en un corps tout ce que les anciens nous ont transmis sur la vie de Démocrite, tous les fragmens que le temps nous a conservés de ses écrits, fragmens épars aujourd'hui dans les œuvres d'un grand nombre d'écrivains grecs, et qu'avec une piété vraiment louable M. Mullach vient de recueillir, en les enrichissant d'un savant commentaire, destiné à faciliter la marche du lecteur, à porter la lumière où régnait l'obscurité, et la certitude où le doute planait encore.

Dans le premier livre de son ouvrage, M. Mullach traite *de vita Democriti;* dans le second, *de Democriti scriptis*; dans le troisième, *de Democriti operum fragmentis;* et dans le quatrième, *de Democriti placitis.*

Cet ordre rationnel est aussi celui que nous suivrons dans notre examen. Les fables qui forment le tissu de la vie d'Homère, lorsqu'elles le représentent aveugle, allant, de ville en ville, chanter ses vers pour obtenir un morceau de pain de la pitié de ses auditeurs, sont, pour ainsi dire, des choses croyables et sensées, en comparaison des récits mensongers et fabuleux éclos dans le cerveau des biographes de Démocrite; ils ne s'accordent ni sur le nom de son père, ni sur l'époque, ni sur le lieu de sa naissance, ni sur la durée de sa vie. Les uns le disent fils d'Hégésistrate, les autres d'Athénocrite ou de Damasippe; selon quelques-uns il serait né la première année de la 80e olympiade, selon d'autres vers la 77e ou même la 71e. Chez la plupart, la petite ville d'Abdère est sa patrie; Diogène Laërce, au contraire, le fait naître à Milet; enfin il aurait vécu plus de cent ans et jusqu'à cent sept ans. Toutes ces variantes ne prouvent qu'une chose, à notre avis, c'est la popularité dont son nom a joui, mais elles n'ont pas dû manquer d'embarrasser son dernier et savant éditeur, qui a

pu s'écrier plus d'une fois avec Cicéron : *Utinam tam facile vera invenire possem, quam falsa convincere.* On lit dans S. Clément d'Alexandrie un passage curieux dans lequel Démocrite parle de lui-même ; ce passage a été emprunté sans doute à une autobiographie du philosophe ; c'est malheureusement le seul que nous possédions, et quoiqu'il confirme ce que nous savions d'ailleurs, que Démocrite avait plus voyagé qu'aucun homme de son époque, étudié les phénomènes de la nature physique, recueilli de la bouche d'un grand nombre d'hommes érudits une foule de documens précieux, et surpassé les Égyptiens eux-mêmes dans leur connaissance de la géométrie, tout cela ne nous donne pas le moyen de dissiper l'obscurité qui cache l'époque de sa naissance. M. Mullach, après un examen sérieux de toutes les sources auxquelles on peut puiser, croit qu'il a dû naître la première année de la 80e olympiade, à Abdère, conséquemment bien avant la mauvaise réputation que certains plaisans de l'antiquité ont faite à cette cité. Il propose également de remplacer le mot ὀγδοήκοντα du fragment grec dont nous avons parlé par le mot πέντε, en démontrant victorieusement que *quatre-vingts* s'écrivant en grec π avec une apostrophe, il est raisonnable de croire que les copistes ont remplacé la lettre Π, qui est la première du mot Πέντε par la lettre minuscule π, qui dans un âge postérieur, a signifié *quatre-vingts* avec le signe de l'apostrophe, ce qui diminuerait de beaucoup la longueur du séjour du philosophe d'Abdère chez les Égyptiens, mais ce qui s'accorderait beaucoup plus avec la raison. Enfin M. Mullach, avec Antisthène, le fait mourir à l'âge de cent ans et quelques mois, après avoir publié, la première année de la 95e olympiade, c'est-à-dire 400 ans avant Jésus-Christ et 730 depuis la prise de Troie, son Μικρὸς Διάκοσμος, dans lequel il avait déposé le fruit de sa longue expérience et donné le témoignage le plus éclatant de son génie.

Né d'un père illustre et possédant d'immenses richesses, Démocrite était le cadet de deux frères, auxquels il partagea

le patrimoine paternel, ne s'en réservant que la plus faible portion qui se composait d'argent comptant. Cet argent lui était d'autant plus utile qu'il voulait voyager en pays étranger : mais ici, comme partout, la fable a revêtu de ses fictions la vérité, qui sans doute paraissait trop nue et trop pauvre aux nombreux admirateurs du génie de ce philosophe. Ainsi, dans la lettre forgée par un rhéteur du IIIe siècle de notre ère, et attribuée aux Abdéritains, ceux-ci le font descendre d'Hercule, et Diogène de Laërte assure que Xerxès, retournant en Asie, fut reçu par le père de notre philosophe, avec tous les honneurs dus à un aussi puissant monarque. Pour témoigner sa reconnaissance à l'auteur d'une semblable réception, Xerxès lui aurait laissé quelques mages savans en leur art, qui plus tard auraient initié Démocrite à la connaissance de la théologie et de l'astrologie. Mais quittons le domaine de la fiction beaucoup trop vaste pour les bornes de cet article, et revenons à celui de la vérité, ou du moins de la vraisemblance. Suivons par la pensée Démocrite en Égypte, chez les Chaldéens, en Perse, sur les bords de la mer Rouge, en Éthiopie pendant cinq années entières, étudiant partout, sur son passage, l'homme modifié par la constitution du sol, par l'influence de l'habitude et des lois, la terre, les plantes, les animaux ; et nous le retrouverons, mûri par l'âge et par l'expérience, dans la magnifique Athènes, à l'époque où Socrate enseignait à ses nombreux disciples une philosophie nouvelle, pressentiment de cette religion qui devait changer la face du monde, assistant aux leçons de ce philosophe sans être connu de lui. Démocrite a dit quelque part Ἦλθον γὰρ εἰς Ἀθήνας, καὶ οὔ τις με ἔγνωκεν, et Cicéron après lui : *Veni Athenas, neque me quisquam ibi agnovit*, en ajoutant : *Constantem hominem et gravem qui glorietur à gloria se abfuisse.* Ne pouvant nous expliquer comment un philosophe tel que Démocrite aurait passé plusieurs années à Athènes, entièrement inconnu et caché à tous les regards, et ne sachant non plus comment admettre qu'il n'ait pas été à Athènes, *la tête de la Grèce et la mère de la philosophie*, comme la nomme M. Mul-

lach, nous serions tenté de croire que Démocrite avait employé les années de sa jeunesse à voyager, et que ce fut seulement au retour de ses voyages qu'il fit connaître au monde les magnifiques conceptions de son génie. Ainsi tout se trouverait concilié.

Quoique ce philosophe eût voyagé avec le plus d'économie possible, et nous en avons pour garans deux belles maximes que Stobée lui attribue, il n'en avait pas moins consommé toute la portion de l'héritage de ses pères qu'il s'était réservée et cela l'obligea au retour, si nous en croyons ses biographes, à vivre des bienfaits de son frère. Cependant sa sagesse le faisait regarder comme inspiré de la Divinité, ainsi qu'en font foi les historiettes que la crédulité de Pline nous a conservées dans le livre XVII, chap. 28 et 35 de son Histoire de de la nature à laquelle nous renvoyons le lecteur ami du merveilleux. La vie de Démocrite est un magnifique conte de fée, rien n'y manque, et comme tout les incidens sont contés par d'habiles écrivains, la lecture en est d'autant plus attachante.

La renommée de Démocrite croissait chaque jour davantage, et sans doute il serait resté longtemps à la tête de la république, si quelques hommes, jaloux de son mérite et de sa position, ne l'eussent accusé d'avoir dissipé le patrimoine paternel en folles dépenses. La loi allait jusqu'à refuser les honneurs de la sépulture à tout Abdéritain coupable d'avoir dilapidé sa fortune, loi sévère, mais justifiée sans doute par de coupables prodigalités. Sophocle, accusé d'imbécillité, dit-on, par un de ses enfans, se contenta de lire à ses juges Œdipe à Colone, et fut absous. N'est-ce pas la même fable que nous voyons reproduite ici à propos de Démocrite qui, selon Diogène de Laërte, accusé d'avoir dissipé son patrimoine, aurait lu aux membres du tribunal son Μέγας Διάκοσμος ; selon le même témoignage, notre philosophe, au lieu de se voir condamné, aurait reçu 500 talens et les honneurs d'une statue de bronze. S'il faut en croire Athénée, Démocrite, craignant que ses juges ne se contentassent pas de la lecture du Μέγας

Διάκοσμος, aurait lu un second ouvrage *sur les enfers*. La fiction qui avait pris par la main Démocrite et qui devait continuer à suivre ses pas tant qu'il vivrait, nous le représente, au sortir de cette accusation, rentré dans la vie privée, employant tous ses momens à exprimer le suc des plantes et à expérimenter la vertu des pierres; au dire d'Antisthène, dont le témoignage est invoqué par Diogène de Laërte, Démocrite aurait dès lors vécu dans la retraite, recherchant la solitude des tombeaux. Lucien, qui a beaucoup plus ri peut-être des misères de la vie humaine que notre philosophe, fait de ce récit un tableau fort spirituel, quand il le représente écrivant nuit et jour dans un tombeau, situé en dehors des portes de la ville d'Abdère, tourmenté par des enfans, déguisés en revenans, et se contentant de leur dire: Cessez vos jeux. Nous ne saurions ajouter foi à cette tradition; et, malgré la grandeur et la disposition des édicules consacrés aux morts chez les anciens, M. Mullach nous paraît avoir raison de lire dans le passage de Diogène de Laërte, cité plus haut : καὶ τοῖσι τάρφεσι, au fond des forêts, dans la profondeur desquelles Démocrite allait sans doute chercher les plantes pour en étudier les propriétés. Pouvons-nous sérieusement nous arrêter à discuter toutes les fables nées de l'imagination des écrivains grecs ou romains, et qui nous représentent Démocrite se crevant les yeux, comme le dit Laberius : *Malis bene esse ne videret civibus*, ou comme Tertullien : *Quod mulieres sine cupiditate intueri non posset*, ou comme Cicéron : *Ut in infinitatem omnem peregrinaretur*. Nous arrêterons-nous davantage à ce rire éternel attribué à notre philosophe? *Perpetuo risu pulmonem agitare solebat Democritus*, a dit Juvénal avec sa véhémence habituelle, et Horace avec sa grâce ordinaire :

Si foret in terris, rideret Democritus.

On ne s'est pas contenté d'accuser Démocrite d'avoir pris en pitié les travers des hommes, Pline est tenté de voir en lui un homme adonné aux arts magiques, et les faussaires qui ont

fabriqué vers le IIIe ou IVe siècle de notre ère les lettres attribuées à Hippocrate, nous représentent les habitans d'Abdère consultant le médecin de Cos sur la prétendue maladie mentale dont ce philosophe paraissait atteint, sans doute parce que son génie ne pouvait être compris des Abdéritains; la sottise de ceux-ci est devenue par-là proverbiale, mais seulement depuis Cicéron. Il est difficile de dire si Démocrite avait été marié; tout le monde connaît la réponse plaisante qu'on lui attribue à ce sujet. Quelqu'un lui demandait pourquoi il avait pris une femme si petite : De deux maux, dit-il, j'ai choisi le moindre. On sait aussi l'historiette qui concerne ses derniers momens : sa sœur (car, selon quelques biographes, il avait une sœur et un frère) se lamentant de ce que son frère mourait précisément au temps des *Cerealia* et l'empêchait ainsi de participer à la fête, Démocrite se résigna trois jours durant à respirer l'odeur du pain chaud, pour prolonger une existence si nécessaire et si précieuse. Cette anecdote, mise en vers par Tzetzès, contredit d'autres traditions qui assurent que Démocrite se donna volontairement la mort :

Sponte sua letho caput obvius obtulit ipse,

ou qui le font mourir, *morbo pedicylari*. Au milieu de tous ces récits contradictoires et fabuleux, nous aimons mieux croire qu'il mourut accablé de vieillesse, au milieu de ses concitoyens, honoré de tous, et qu'il fut enterré magnifiquement aux frais du trésor public de la petite ville d'Abdère, dont il a immortalisé le nom; fable pour fable, nous préférons celle de Diogène de Laërte

A l'exemple de Thrasylle, qui, au dire de Diogène de Laërte avait formé, des nombreux écrits de Démocrite, une tétralogie, M. Mullach, dans le livre II de ses *Quæstiones Democriteæ*, intitulé *de Democriti scriptis*, a rangé en quatre classes les écrits authentiques ou apocryphes de ce philosophe. La première classe renferme les *Scripta moralia*, ou les traités intitulés : 1° Pythagore; 2° Caractère du sage; 3° Ceux qui sont en enfer; 4° Trigonie ou de la prudence; 5° la

Vertu; 5° la Corne d'Amalthée; 7° la Tranquillité d'âme; 8° Commentaires éthiques. La perte du premier de ces manuscrits est très-regrettable, car il nous serait aujourd'hui d'une utilité incontestable pour arriver à la connaissance des doctrines de Pythagore. Dans le troisième, Démocrite avait écrit l'histoire de ceux qu'on avait crus morts, et qui étaient ressuscités; nous n'en possédons plus qu'un seul fragment. Les Commentaires éthiques formaient huit livres, et renfermaient les observations faites par Démocrite dans ses voyages; il n'en existe plus rien aujourd'hui, et leur titre éveille en nous la curiosité la plus grande comme le regret le plus vif. C'est avec ces commentaires que les anciens avaient placé les traités particuliers de notre philosophe 1. Sur les hiéroglyphes des monumens de Babylone; 2. Sur les hiéroglyphes de Meroé. 3. Le Périple de l'Océan. 4. Sur l'Histoire, II. 5. Sur la Science chaldéenne. 6. Sur la Science phrygienne. 7. Sur la Fièvre et sur ceux qui toussent par suite de maladie. 8. Sur les Principes des lois. 9. Problèmes reconnus comme vrais par Démocrite, et *marqués avec de la cire*. On a corrigé ce titre de bien des manières, mais la question ne nous semble résolue ni par les uns ni par les autres, et comme l'ouvrage est aujourd'hui perdu, nous ne pensons pas qu'elle vaille le temps qu'on a employé en cherchant à la résoudre.

La seconde classe des écrits de Démocrite renferme les *Scripta Physica*. III. 9. *Magnus Diacosmus*, ou le grand ouvrage sur l'ordre du monde physique, le premier titre de notre philosophe à la gloire; ce traité a joui dans l'antiquité d'une réputation considérable. Cicéron y faisait sans doute allusion dans ces paroles : *Quid loquar de Democrito? quem cum eo conferre possumus non modo ingenii magnitudine sed etiam animi? qui ita sit ausus ordiri : hæc loquor de universis. Nihil excipit, de quo non profiteatur.* 10. Le *Parvus Diacosmus*. 11. La Cosmographie. 12. Sur les Planètes. Aristote (*de Meteor.*) nous a conservé l'explication proposée par Démocrite pour les comètes, *planetarum conjunctionem*,

et Sénèque le philosophe, au livre VIII, 1, de ses Quæst. natural., nous a transmis quelque chose du traité des Planètes, *Democritus quoque, subtilissimus antiquorum omnium, suspicari se ait, plures stellas esse quæ currant, sed nec numerum nec nomina, nondum comprehensis quinque siderum cursibus*, IV. 13. De la Nature, sans doute de l'ensemble des choses, A. 14. De la nature de l'homme, B. 15. De l'Ame. 16. Des Sens. V. 17. Des Humeurs. On attribue à Hippocrate un traité semblable, mais les juges compétens le considèrent comme apocryphe. 18. Des couleurs. 19. Des différentes figures ou formes des atomes. Nous observerons en passant que l'explication du mot ῥυσμός de forme ionique, n'est pas donnée exactement dans la plupart de nos lexiques grecs; nous trouvons en effet dans l'un des plus répandus, et qui depuis trente ans au moins est réimprimé annuellement, ῥυσμός, seul dans cette locution οὐκ ἀπὸ ῥυσμοῦ. Démocrite cependant l'avait employé dans le sens de σχῆμα, sens que lui donnent Hérodote, liv. V, 58, ὁ ῥυσμὸς τῶν γραμμάτων, et Aristote, Métaphys. lib. I, ὁ μὲν ῥυσμὸς σχῆμά ἐστιν, et autre part de Anim. 1, 2. Nous pourrions encore citer Denis, de Situ orbis, Eustathe, Philiponus. 20. Sur le changement des formes (*rerum concretarum*). 21. Confirmation des livres précédens. 22. Sur la Providence. 23. De la Peste et des maladies contagieuses. 24. Questions controversées. Cette classe renferme les écrits ébauchés seulement. VII. 25. Des corps célestes. 26. De la Météorologie. 27. De l'écorce du globe terrestre. 28. Du feu et des choses qui sont dans le feu. VIII. 29. Des Sons. 30. Des graines des plantes. 31. Problèmes concernant les animaux. 32. Questions diverses sur l'aimant. D. *Scripta mathematica.* IX. 33. Des opinions diverses qui partagent les mathématiciens. 34. Du contact des cercles de la sphère. 35. De la Géométrie. 36. Des Nombres. 37. Des lignes irrationnelles et des solides. 38. Ἐκπετάσματα, mot dont la signification peut sembler obscure, de la Scénographie. 39. La grande Année ou la Table astronomique. L'année pour Démocrite se composait de 365 jours et un quart. 40. Mouvement de la clep-

sydre. 41. Science du ciel. 42. Géographie. 43. Polographie. 44. Actinographie ou de l'optique directe. E. *Scripta musica.* XII. 5. Des nombres et de l'harmonie. 46. De la Poésie. 47. De la beauté de l'Epopée ou de la Poésie épique. 48. Des Lettres qui sonnent bien ou mal à l'oreille. XIII. 49. Sur Homère ou sur la véritable Épopée et sur les formes du langage. 50. Du Chant. 51. Des mots. Démocrite déclinait les noms des lettres, il disait τοῦ θήτατος comme τοῦ δέλτατος, contrairement à nos lexicographes. On doit au surplus considérer cet écrivain comme ayant employé un grand nombre de locutions nouvelles; les hommes éminens touchent à tout. 52. *Onomasticum.* F. *Scripta technica.* 53. Pronostic. 54. Du Régime. 55. De la Science médicale. 56. Des conjectures favorables ou défavorables. 57. De l'Agriculture. 58. De la Peinture des animaux. 59. De la Tactique. 60. L'Art de la guerre; peut-être pourrait-on réunir ces deux derniers traités, qui semblent avoir le même objet avec des titres différens: Τακτικόν, Ὁπλομαχικόν. *De scriptis suppositiis.* On attribue à Démocrite les ouvrages suivans, que M. Mullach n'hésite pas à déclarer apocryphes. 1. Des Sophismes. 2. Diverses Lettres. 3. *Liber de vi et natura Chamaeleontis*, ouvrage attribué à Démocrite par Pline, mais rempli de fables absurdes. 4. *Commenta Mendesii.* Les commentaires de cet auteur ont été quelquefois attribués à Démocrite. 5. Des Antipathies. 6. *Magica volumina.* 7. *Liber de Elephantiasi.* 8. *De morbis convulsivis.* 9. *De arte sacra*, de la Chimie. 10. *Mystica et Physica.* Ici se termine la longue énumération des ouvrages authentiques ou apocryphes de Démocrite; nous l'avons donnée entièrement et non sans dessein, car elle justifie à elle seule la haute réputation de Démocrite chez les anciens. Elle explique comment Aristote, esprit encyclopédique de premier ordre, a pu citer notre philosophe aussi souvent qu'il l'a fait, et l'on ne conçoit pas comment Platon a pu garder le silence sur un tel homme, son contemporain. Craignait-il, s'il le louait, de passer pour flatteur, ou, s'il le blâmait, pour son détracteur? C'est ce dont il est impossible de juger au-

jourd'hui. Les spéculations philosophiques de Platon ne comprirent jamais un cercle aussi étendu, et nous ne pensons pas qu'il ait approfondi autant que Démocrite et qu'Aristote le domaine déjà si vaste des connaissances humaines à cette époque. Démocrite avait écrit sur la théologie, l'histoire, la physique, la physiologie, l'hydroscopique, l'astronomie, la scénographie, l'optique, la géométrie, l'arithmétique en général, et conséquemment sur les sciences que nous nommons aujourd'hui psychologie, chromatologie, zoologie, lithologie, géologie, botanique, musique, poétique, grammaire, médecine, agriculture, peinture, art militaire. Malheureusement pour les admirateurs de l'antiquité, la plupart de ses écrits sont perdus, nous pouvons même dire tous, car nous n'en possédons que des lambeaux, que des fragmens tronqués, défigurés, et nous aurions une peine immense à reconstruire par la pensée le vaste édifice que son génie encyclopédique avait élevé à la science humaine, dans ce qu'elle a de plus noble et de plus élevé. M. Mullach a consacré les deux derniers livres de son ouvrage à réunir tout ce qui nous reste de Démocrite, et pour faciliter l'intelligence de ce qui existe encore, et aider aux suppositions que nous pouvons former sur ce qui est perdu pour toujours sans doute, il a disposé ces fragmens méthodiquement, en donnant un corps aux opinions et aux pensées du philosophe sur tel ou tel sujet.

Le livre III des *Quæstiones Democriteæ* renferme les *Fragmenta Democriti operum*, et d'abord A. *Fragmenta moralia.* Ces fragmens empruntés par les éditeurs précédens, soit au Pseudo-Démocrite, soit au Florilegium de Stobée, soit à celui d'Antonius et de Maximus, ont été plusieurs fois réimprimés, M. Mullach, avec une conscience digne d'éloges, les a fait pour ainsi dire passer au laminoir, afin de s'assurer qu'ils appartenaient au moins par la pensée, si ce n'est par l'expression, au philosophe abdéritain, et partout où l'incurie et l'ignorance des copistes et des éditeurs avaient altéré le dialecte ionien, il l'a rétabli avec le plus grand soin. Nous ne

les examinerons pas en détail, ce serait faire un long cours de philosophie morale, et nous n'avons pas un cadre aussi vaste que celui dans lequel Démocrite faisait mouvoir ses *atomes* ; contentons-nous d'en signaler quelques-uns parmi les 250 conservés, comme authentiques, par M. Mullach. Il ne faut pas juger de la philosophie grecque, en se plaçant sur le terrain de l'éloquent Lactance ; on la trouverait trop souvent confuse et contraire à la raison ; la morale qui en découle paraîtrait bien misérable, ne reposant sur aucune sanction ; mais si pour un instant nous oublions l'Évangile et les incontestables progrès que le christianisme a fait faire à l'humanité, nous serons moins sévères à l'égard des philosophes grecs, qui vivaient au milieu de populations sensuelles, et dans le sein d'une religion empruntée tout entière au culte de la matière. Ce culte s'épura plus tard par celui des vertus de l'homme, ennoblies et idéalisées ; mais il fallait respecter les préjugés, très-respectables à cette époque, de la multitude. Ces grands esprits, nommés par Lactance *Recte vivendi Doctores*, en cherchant à répandre des notions plus vraies sur la nature de l'homme et sur la fin de son existence, enveloppaient leurs pensées du voile de l'allégorie, voile transparent pour les sages, mais à travers lequel le vulgaire ne pouvait pas lire, et si ces mêmes hommes adoptaient le culte matériel d'êtres ignorans et grossiers, ils prêchaient aussi à leurs adeptes une religion plus pure et plus élevée. Nous ne devons donc pas voir dans Démocrite un athée, comme on le croyait il y a deux siècles, mais un philosophe qui, n'étant pas éclairé par les lumières d'aujourd'hui, construisit une théorie que l'expérience n'a pas confirmée. Cela dit, revenons aux maximes morales du philosophe d'Abdère, du moins à celles qui nous ont le plus frappés, et qui s'éloignent de la morale de tous les temps et de tous les lieux, ou qui servent d'explication à quelques-unes des actions de sa vie.

Dans la première section, *de Animi tranquillitate*, nous lisons : « Tous les biens nous viennent des dieux ; les choses mauvaises, nuisibles et inutiles, ne sont que des effets de

notre ignorance et de notre aveuglement.» Dans la section qui a pour titre : qu'il faut user modérément de la volupté et mener une vie bien réglée, on trouve cette autre maxime si différente de la première, et essentiellement grecque par la forme et par le fond : « Une vie sans jours de fêtes ressemble à un long voyage dans une contrée sans auberges.» Dans la troisième section, intitulée : de l'Intempérance des plaisirs sensuels, nous trouvons cette autre pensée : « N'est-il pas absurde qu'on veuille titrer des présages du vent ou de la pluie, du croassement des corbeaux, du gloussement des coqs, ou d'un cochon qui se vautre dans la boue, et qu'on ne cherche pas à observer les sensations diverses de notre corps, soit pour remédier au mal physique que ces sensations révèlent, soit pour démêler les indices des tempêtes de notre âme ! » Non loin de cette pensée nous trouvons un véritable aphorisme hippocratique, que nous n'essaierons pas de traduire, car le français, dans les mots, veut être respecté :

Ξυνουσίη ἀπόπληξις σμικρή.

On voit que, pour les Grecs, le mot *apoplexie* n'avait pas le sens restreint que nos médecins lui donnent. Dans la même section, une autre maxime est appuyée d'une comparaison tirée des jeux des saltimbanques grecs, qui sautaient pardessus des épées nues, et plantées en rond dans la terre la pointe en haut : « De même, dit-il, que les sauteurs, en se précipitant au dedans d'un cercle d'épées dressées, périssent s'ils ne tombent pas précisément dans l'espace étroit et unique qui se trouve vide au milieu du cercle ; ainsi les fils des avares, s'ils sont ignorans, ont coutume de se perdre dès qu'ils s'éloignent, ne fût-ce que pour une fois, des habitudes parcimonieuses de leurs pères.» L'exemple n'est-il pas admirablement choisi? Cette autre maxime : « L'audace commence l'action, la fortune l'achève,» rappelle l'*audaces fortuna juvat* des Latins, et le mot célèbre : de l'audace, encore de l'audace et toujours de l'audace. Cette autre est presque chrétienne : « Ne fais ni ne dis rien de mal, quand même tu serais seul ; pa-

prends à te respecter toi-même avant tout autre.» Celle-ci est empreinte au plus haut degré de la couleur d'une réflexion chrétienne : « Certains hommes, ignorant la dissolution que doit subir leur nature mortelle et périssable, vivent misérablement dans les agitations et les craintes de toute espèce, la conscience troublée de leur propre méchanceté, et ils forgent des fables sur le temps qui suivra la fin de leur existence.» La maxime suivante contredit formellement l'opinion qui s'est accréditée généralement sur le rire continuel de Démocrite : « Hommes que nous sommes, nous devons déplorer les calamités qui frappent nos semblables, bien loin d'en rire.» Citons encore deux maximes, à cause de leur grâce toute grecque. Démocrite, voyant un jour quelqu'un qui cherchait à plaire et à rendre service indistinctement à tout le monde : « Tu perds inutilement ta peine, lui dit-il : les Grâces étaient vierges et tu en fais des courtisanes. » — « Le monde est un théâtre, la vie un passage, tu viens, tu vois, tu pars.» Notre faible traduction est loin de rendre l'énergique simplicité du grec, qui rappelle le mot célèbre de César : *Veni, vidi, vici*. Comme nous l'avons dit, grâce au beau et consciencieux travail de M. Mullach, le texte de toutes ces maximes s'est considérablement amélioré entre ses mains, et la lexicographie surtout a beaucoup gagné à cette édition, qui rétablit le plus souvent avec bonheur les expressions, disons-nous les néologismes de Démocrite. Nous ne nous étendrons pas beaucoup au sujet des *Fragmenta physica* de Démocrite; ils sont placés immédiatement après les *Fragmenta moralia* auxquels ils se lient en quelque sorte tout naturellement, puisque les organes des sens, considérés comme instrumens du corps et de l'intelligence, font partie de la physique. Nous verrons, dans les *Placita Democriti*, les théories si curieuses des sensations, que l'antiquité nous a transmises avec le nom du philosophe d'Abdère. Nous passerons sur les *Fragmenta librorum de Animalibus*, en nous bornant à faire remarquer que la plupart des observations attribuées à Démocrite, en matière d'histoire naturelle, reposent sur des faits

ou controuvés, ou mal observés, ou mal compris. Ainsi on lit que le lion est le seul animal qui naisse les yeux ouverts, tandis que tous les animaux du grand genre chat, et notamment le lion, naissent les yeux fermés, et cela par une raison physiologique bien simple : les petits des carnassiers ne suivent pas leur mère aux champs pour y trouver leur nourriture, comme ceux des ruminans qui naissent, eux, les yeux ouverts, mais ils attendent dans le nid maternel la nourriture vivante ou morte que leur mère y apporte. On voit aussi que, chez certains rongeurs, notamment chez les lièvres, les mâles enfantaient comme les femelles, pure fable. Quant aux opinions accréditées chez les anciens, et attribuées au philosophe d'Abdère, sur les causes de la fécondité des cochons et des chiens, et de la non fécondité des mulets, de la plus ou moins grande facilité que les femmes ont d'accoucher au Nord qu'au Midi, de la croissance des bois du cerf et des cornes du bœuf, de la naissance spontanée des abeilles, toutes ces théories sont creuses, et aussi contraires à la raison qu'à l'observation.

Les *Fragmenta astronomica* se réduisent à très-peu de chose, et sont plutôt du domaine de la météorologie, science toute nouvelle, dont tous les problèmes sont loin d'être résolus, car nous n'en savons guère plus que les anciens au sujet de la formation de la grêle et de la rosée. Les *Fragmenta de agricultura* reposent en grande partie sur des observations bien faites, et l'on peut dire hardiment qu'en France, en fait d'agriculture, nous suivons encore aujourd'hui les pratiques des Romains. Mais aussi nous n'hésitons pas à croire que ces observations paraissent postérieures à l'époque où fleurissait Démocrite, et certaines locutions en particulier diffèrent beaucoup du style de notre philosophe. C'est ainsi qu'on trouve la distinction formelle des veines et des artères dans le cœur humain; or, cette distinction, présentée peut-être par l'école de Cos, n'a été généralement admise, comme chacun le sait, que beaucoup plus tard.

Le livre IV et dernier des *Quæstiones Democriteæ*, celui qui

traite *de Democriti Placitis*, couronne dignement l'ouvrage. Démocrite, à l'exemple de Leucippe, ne voyait dans le vaste univers qui nous environne et au milieu duquel nous vivons, que le vide, et dans ce vide un monde infini d'atomes, se suffisant à eux-mêmes, doués de mouvemens et de formes diverses ; ces atomes forment la matière qui, pour ce philosophe, avait existé de toute éternité et sans avoir été jamais régie par un maître intelligent. C'est du moins ce que nous lisons dans Aristote, au commencement de sa Métaphysique. Cette doctrine a été le fondement de l'atomisme, système ingénieux, mais faux, et qui a vécu presque jusqu'à nos jours. Le vide favorisait le mouvement des atomes du philosophe d'Abdère; il ne les supposait pas, du reste, divisibles à l'infini, quoiqu'il les comparât aux molécules de poussière qu'on aperçoit le jour au milieu des rayons lumineux du soleil. Il supposait également que les atomes du même genre ou de la même nature étaient mus peut être par une certaine sympathie, et du moins on pourrait penser, d'après ce qu'on sait de ses doctrines, qu'il attribuait à cette sympathie l'espèce d'agrégation destinée à former les corps composés, activement et passivement semblables. De là naissait une multitude innombrable de corps, inépuisable dans sa variété, mais d'une matière unique, et ne différant, selon Démocrite, que de forme, d'ordre et de position. Ces différences n'étaient cependant pas les seules, car le poids n'était pas égal dans tous les atomes. Le mouvement des atomes était double, général ou particulier, c'est-à-dire propre à chacun d'eux. Le mouvement général avait pour principe la nécessité ou le *fatum*, non pas la déesse de la philosophie d'Héraclite, mais une force, une puissance naturelle innée qui se sert tantôt de la vibration et tantôt du tourbillon ou de la rotation comme d'un instrument. Démocrite n'oubliait qu'une chose, c'était de dire quelles lois mettaient en mouvement cette aveugle nécessité, quelle intelligence dirigeait cette force irrésistible. Le philosophe d'Adbère ne s'est pas toujours montré conséquent avec le principe qu'il avait posé, notamment lorsqu'il a dit que l'homme accusait à

tort la fortune pour s'excuser de ses imprudences. Selon lui, et contrairement à l'opinion d'Épicure qui faisait mouvoir les corps simples et indivisibles par leur propre poids, les atomes recevaient l'impulsion du dehors, et cette impulsion Démocrite la nommait πληγή. Ce second mouvement paraît détruire l'effet du premier, mais c'est là une contradiction que nous n'avons pas besoin de signaler; Aristote l'avait parfaitement remarquée. Pour ne pas tomber dans la faute qu'on reprochait à l'école d'Élée qui niait que rien pût *naître* dans le monde, Démocrite attribuait la création des corps au contact des atomes et du vide, à l'agrégation des premiers au milieu du second, agrégation favorisée, déterminée même par les lois du mouvement. Il nommait la génération σύγκρισις, c'est-à-dire adjonction et concrétion, la mort διάκρισις, c'est-à-dire disjonction et séparation, et le changement ou la mixtion παράθεσις. Sa maxime constante était que rien ne naissait de rien, que rien non plus ne périssait entièrement, et que le vide et le plein existaient partout. Il nommait la multitude des atomes, *germe de toute chose;* ces germes, en s'unissant à des germes semblables à eux, avaient formé peu à peu, et en rejetant tout ce qui leur était étranger, les diverses parties du monde, mises en équilibre par leur propre poids. Ces parties étaient, selon lui, enveloppées dans une espèce de tunique ou de membrane semblable à la membrane qui enveloppe le cerveau; et cette membrane, formée des atomes les plus légers, était composée, au rapport de Stobée, d'atomes crochus. La figure du monde que nous habitons est ronde aux yeux de Démocrite, mais ce monde lui-même n'est pas seul; il existe un nombre infini de mondes semblables, dont les uns naissent, les autres meurent, de sorte que le mouvement qui les engendre est incessant. Les uns sont tellement semblables, qu'il n'existe aucune différence entre eux; les autres, au contraire, diffèrent de grandeur; ils ne jouissent pas tous, comme le nôtre, de la lumière du soleil et sont quelquefois placés à une distance différente les uns des autres; leur choc amène tantôt la fin des uns, tantôt la fin des autres. La terre a été créée la première

et placée au milieu du monde par le mouvement de rotation dont nous avons parlé, et rendue immobile par la forme du disque qu'elle affecte; concave au milieu, l'air joue sur elle le rôle de l'eau dans les clepsydres. Les étoiles, le soleil et la lune, nés des principes humides et formés d'atomes agglomérés, se sont desséchés et enflammés plus tard. La lune se rapproche plus que le soleil de la terre, les étoiles occupent les régions intermédiaires. Le mouvement enflamme les étoiles. Le soleil est enflammé par les astres, et la faible lumière de la lune lui est communiquée par le soleil. Enfin la lune avait pour Démocrite, comme pour nos astronomes, ses montagnes et ses vallées. Des atomes sont nés non-seulement le feu, l'air, l'eau, la terre, mais les plantes, les animaux, en un mot tout ce qui existe; les atomes, par leurs formes diverses, ont produit aussi des êtres de toute espèce, et ils ont donné naissance à tous les phénomènes naturels, au vent, à la foudre, aux nuages. La génération de l'homme se fait au moyen de la semence qui afflue de toutes les parties du corps humain; douée de la force plastique et reproductive, elle s'unit à celle de la femme dans la matrice. La femme ayant conçu, le nombril est la première partie du nouvel être et sert en quelque sorte d'ancre au fœtus qui reste dans la matrice jusqu'à ce qu'il ait acquis tous les membres du corps, semblables à ceux de ses parens, et les parties externes de ces membres se forment avant les parties internes (ce qui est le contraire de la vérité, soit dit en passant). Le fœtus, dans le ventre de sa mère, se nourrit par la bouche; aussi, à peine est-il né, qu'il porte sa bouche au sein maternel. Les monstres, selon Démocrite, doivent leur origine à la rencontre des parties séminales émises à divers momens et forment par leur mixtion des membres associés contrairement aux règles normales de la conception. Pour expliquer la nature de l'âme qui imprime le mouvement à toute la machine humaine, Démocrite la compose d'atomes plus mobiles que les autres, arrondis et subtils. Le feu est formé d'atomes semblables. L'homme vit tant qu'il respire, c'est-à-dire tant qu'il peut absorber dans

ses poumons tous les atomes semblables à ceux qu'on observe dans les rayons solaires qui traversent un milieu obscur. L'âme est mortelle comme le corps, mais quelquefois elle ressuscite. Elle est, comme le corps, sensible au chaud et au froid et ne se porte bien qu'au milieu d'un mouvement modéré. Les mots ψυχὴ et νοῦς étant synonymes pour Démocrite, αἰσθάνεσθαι et φρονεῖν ont conséquemment la même signification.

Ces derniers mots conduisent aux sensations qui des sens vont réagir l'âme, leur agent est le toucher (*tactus*), de sorte que l'état de l'âme est changé par la perception des sensations. Les expressions grecques présentent quelque chose d'obscur dans l'explication des sensations de l'âme, elles sont propres à révolter les esprits spiritualistes. Le Philosophe d'Abdère reconnaît que les sens nous trompent, c'est-à-dire qu'ils ne perçoivent pas la réalité elle-même, mais seulement l'apparence de la réalité, ce qui est vrai pour le sens de l'ouïe ou de la vue, puisque l'un et l'autre ne perçoivent que des images, mais ce qui ne l'est pas autant pour le sens du goût et de l'odorat, car, alors il n'y aurait ni amertume véritable, ni froid, ni chaud; mais on peut dire qu'aujourd'hui, comme alors, nos sens demeurent une espèce de mystère pour le philosophe et le physiologiste. Démocrite admet un fluide acoustique comme un fluide lumineux; la voix humaine se compose d'un fleuve d'atomes (ῥεῦμα ἀτόμων) qui pénètrent à travers le vestibule de l'oreille. Au dire de ce philosophe qui n'a cherché à expliquer que les deux sens de l'ouïe et de la vue, tous les sens sans exception se résument en un seul, le toucher, et c'est par une espèce de tact que nous voyons, entendons, sentons, goûtons et touchons. Nos pensées elles-mêmes, les pensées qui naissent dans notre âme, sont causées par des images semblables à celles que perçoivent la vue et l'ouïe. Démocrite croyait aussi que certains fantômes ou simulacres, les uns bienfaisans, les autres malfaisans, se mettaient en communication avec l'homme. Ces fantômes de formes colossales, périssables comme les simples mortels, mais moins facilement, prédisaient l'avenir, car ils étaient visibles et par-

laient. Il croyait que, dans une haute antiquité, ces fantômes avaient été adorés comme des dieux; et cette croyance à des êtres surnaturels, presque divins, qui jouaient, pour l'esprit, le rôle des anges du christianisme, donne un démenti formel aux doctrines de l'atomisme professées par Démocrite; elle implique contradiction avec le système entier. Ne pouvant reconnaître un Dieu maître et régulateur de l'univers, Démocrite avait imaginé de pures abstractions; *Democritus* (Cicéron, *De Nat. Deor.*) *qui tum imagines earumque circuitus in deorum numero referet.* Méprisant les opinions du vulgaire touchant les dieux de l'Olympe, il voyait dans Jupiter les vapeurs que le soleil attire, et dans Minerve, la prudence. Ce sage dont l'intelligence ne semblait pas s'élever jusqu'à la connaissance d'un Dieu unique, sans commencement ni fin, gouvernant le monde qu'il a créé, reconnaissait et proclamait hautement qu'il y avait deux espèces de connaissance, l'une véritable, l'autre obscure; l'une qui nous vient des sens, l'autre qui nous vient de l'entendement; et persuadé que l'une redresse les erreurs de l'autre, il aimait et pratiquait la vertu, obéissait aux lois politiques et religieuses de sa patrie, et plaçait le bonheur, non dans la volupté, mais dans la tranquillité de l'âme. Ainsi ses vertus donnaient un démenti à son système.

Plutarchi Cimon. Commentariis suis illustravit et de vitæ hujus fontibus disseruit Arnoldus Ekker.—Trajecti ad Rhenum, Keminck, 1843. In-8°.

Le nouvel éditeur de la Vie de Cimon a pris pour base de son texte l'excellente édition de la même Vie donnée par Sintenis, l'un des plus savans commentateurs de Plutarque, et, comme il le dit dans la dédicace qui précède le texte, il s'est plutôt attaché à donner l'interprétation des faits historiques qui peuvent paraître obscurs que celle des mots, avec d'autant plus de raison qu'il écrivait *discentium magis quam doctorum causa.* Dans la préface, M. Ekker discute longuement l'âge de Cimon et l'authenticité des sources historiques auxquelles Plutarque a pu puiser, telles que

Thucydide, Ion, Stésimbrote de Thase, Cratinus, Mélanthius, Archelaüs, Éphore, Théopompe, Callisthènes, Cratère, Phanodème, Diodore Périégète, Gorgias de Leontium, Eschine, Nausicrate, Aristote, Eupolis, Critias. L'impression du texte nous a semblé aussi élégante que fidèle. Les notes sont fort instructives, et cette édition peut être mise avec avantage dans les mains de tous les jeunes gens qui étudient la langue grecque, et qui ne sauraient assez relire Plutarque, si ce n'est comme un grand écrivain, du moins à cause de la haute morale que renferment ses écrits.

Epitome de' volumi ercolanesi pel Cav. Lorenzo Blanco, Alunno interprete nella reale ufficina de' papiri. — Napoli, dalla stamperia di Criscuolo. 1841. In-18 de VI-220 pages, accompagné d'un tableau synoptique.

« Je ne fais, dit l'auteur, qu'un résumé de ce qui est contenu dans les papyrus expliqués et publiés par l'Académie d'Herculanum. Mon but est de rendre plus accessible la connaissance de ces monumens littéraires à ceux qui sont peu familiarisés avec les langues grecque et latine, ou qui n'ont point de temps à consacrer à la lecture réfléchie des grands volumes in-folio que publie l'Académie. »

Ce petit volume contient une analyse succincte de la matière des six premiers volumes des *Herculanensia*. Le tome premier, publié en 1793, renfermait 38 colonnes du Traité de Philodème sur la musique. Dans ce traité Philodème examine l'opinion d'Épicure sur les effets de la musique, et réfute Diogène le Cynique, qui prétendait que la musique avait plus de pouvoir même que les raisonnemens philosophiques. Cette discussion a été divisée en dix-neuf chapitres. Après avoir recherché si la musique a ou non une action sur l'esprit humain, l'auteur grec examine ses effets et son utilité dans les sacrifices, les cérémonies particulières, les jeux athlétiques, etc. Il remarque l'estime qu'en faisaient les anciens, et qu'appliquée a l'amour elle avait plutôt pour but d'en apaiser les fureurs. La musique était la compagne ordinaire des festins

cela est vrai; mais Diogène a tort de prétendre qu'elle ait le pouvoir de resserrer les liens de l'amitié dans ces cérémonies. Le cynique cite aussi les chants de Thalès et de Terpandre, comme ayant apaisé les troubles de Sparte et de la Laconie. Philodème est d'avis que ces sages musiciens le firent plus encore par de bonnes raisons éloquemment produites. De l'emploi de la musique dans les cérémonies religieuses, le cynique infère que cet art est particulièrement cher aux dieux, mais, dit Philodème, on pourrait conclure la même chose de l'art culinaire; car la préparation des chairs des victimes joue aussi un rôle important dans les sacrifices. Diogène assignait à la musique une grammaire et une syntaxe, il la mettait à la place de la philosophie pour développer l'intelligence, et voulait que tout professeur calculât mathématiquement l'exécution d'après les effets à produire; mais la musique ne saurait être l'expression de la pensée, bien moins, remplacer les sciences qui la développent. Comment donc enseignerait-elle la vertu ainsi que le prétend Diogène? A qui doit-on appliquer l'épithète de musicien? A tous ceux qui composent des paroles destinées au chant, répond Philodème; à ce titre les lyriques Pindare, Simonide et autres étaient des musiciens. Les anciens avaient établi des règles certaines sur la correspondance harmonique de la musique et de l'astrologie; Philodème, sans discuter longuement cette théorie, la traite d'imposture. Au sujet des deux genres de musique en harmonique et chromatique, l'une grave et élevée, l'autre molle et efféminée, l'auteur grec nie leur pouvoir immédiat sur l'esprit, et traite d'absurde cette opinion qui leur donnait la faculté de changer le cœur et d'annuler ou de créer des passions. Damon d'Athènes avança devant l'aréopage que la musique était un art utile et en conséquence devait faire une partie nécessaire de l'éducation. Pour être utile, dit Philodème, tout art doit apporter un bien ou une amélioration à la société, telles sont l'agriculture, l'architecture, la politique, chacun en connaît l'utilité; mais la musique n'est qu'un vain et stérile passe-temps, et quant au rôle qu'elle doit jouer dans l'éducation, l'auteur grec l'a déjà dit, les premiers

peuples qui l'ont admise n'ont eu d'autre objet que d'adoucir par là les mœurs de ceux qui étaient incapables de s'élever jusqu'au raisonnement. Que la musique ait été inventée par les dieux, comment le croire, puisque les dieux ont des facultés infinies et n'ont pas besoin d'un plaisir si borné pour se distraire? Ce sont là d'agréables fictions poétiques, et, dans ce système, il n'y aurait pas une invention humaine qui ne dût remonter aux dieux. Enfin, pour conclure, la musique est un art qui ne procure aucune jouissance particulière à ceux qui la cultivent et qui n'exerce sur leur esprit aucun empire. Pourquoi était-elle si généralement cultivée? C'est qu'elle fut de bonne heure pratiquée par les grands, pour qui elle formait un complément d'éducation. Naturellement ils relevèrent cette occupation futile et lui firent attribuer des effets plus puissans qu'ils ne le sont dans la réalité.

Philodème appartenait à l'école d'Épicure; il naquit à Gadasa dans l'Attique, fut contemporain de Cicéron et ami de Pison. Poëte ainsi que philosophe, il critiqua dans ses vers les vices de ce Romain. Dans les idées de son école la musique était une chose indifférente, incapable d'effets moraux bons ou mauvais; il était naturel qu'il réfutât Diogène, qui s'était déclaré pour l'extrême opposé.

Le second volume, publié par l'Académie en 1809, contient d'abord des fragmens d'un poëme latin, qui peut être, d'après les recherches des académiciens, attribué à Caïus Rabinius, contemporain d'Auguste et auteur d'une œuvre sur la conquête de l'Égypte par Octave. M. Blanco donne un résumé de la discussion des fragmens, tous relatifs aux faits qui précédèrent la mort de Cléopâtre; puis il reproduit ces courts morceaux en entier. Ensuite viennent les livres II et XI du traité d'Épicure *De Natura*. Le premier fournit trois chapitres sur la vitesse des *simulacres* dérivant de leur extrême ténuité, et de ce qu'ils ne rencontrent aucun obstacle dans leur route, puisqu'ils se glissent à travers les interstices qu'Épicure admet dans tout les corps; et sur l'émanation de ces mêmes simulacres, avec cette conclusion : de même que tous les rayons

d'un cercle tendent de la circonférence au centre, ainsi Épicure démontrera dans son livre l'ordre exact et la correspondance qui se trouve dans tous les phénomènes naturels; c'est pourquoi il termine son livre par la démonstration de ce procédé dans le mouvement régulier et perpétuel des atomes. Le livre XI est relatif au mouvement du soleil et à la méthode astronomique du philosophe athénien. Pourquoi la terre est-elle placée au centre et immobile? comment il faut juger des astres; si la marche du soleil influe sur la terre; pourquoi la terre n'a-t-elle aucun mouvement? Tels sont les points principaux relevés dans ces chapitres. Ce livre a été fort mal traité, et ce n'est qu'à l'aide de suppositions qu'on a pu donner une idée de l'ensemble.

Le troisième volume de l'Académie, publié en 1827, contient encore deux fragmens de Philodème. Le premier, intitulé : *De vitiis et virtutibus oppositis et de rerum subjectis et objectis*, offre de grandes lacunes. C'est un traité d'économie domestique où l'auteur grec passe en revue les opinions de Xénophon et de Théophraste, qu'il accompagne de ses propres observations. Le second fragment, intitulé *De vitiis*, et tronqué également, ne traite que de l'orgueil, de ses effets, de ses espèces et du remède à ce vice. Ces deux fragmens, qui portent les n°s IX et X, appartiennent, suivant l'opinion de M. Blanco, à un même ouvrage, et il est probable que la seconde partie, comme l'indique du reste le papyrus, n'était qu'un travail préparatoire. Le premier des morceaux offre en effet des préceptes d'économie posés en principes, et le second présente des études de caractères qui se distinguent de celles de Théophraste en ce qu'une discussion philosophique y est jointe.

Le quatrième volume, publié en 1832, contient un traité de Polystrate : du Mépris injuste. On pense que ce Polystrate doit être le précepteur de Denys. Ses doctrines prouvent avec évidence qu'il appartenait à l'école d'Épicure. Ce fragment, qui a été divisé en quatorze chapitres, traite de la méthode suivant laquelle les philosophes doivent apprécier les divers

phénomènes, se préservant des erreurs communes par l'étude de la physiologie; puis après une longue discussion sur la différence qui existe entre le bien et le mal (turpe et honestum), viennent l'éloge de la physiologie, et des préceptes de pratique qui terminent l'ouvrage. Dans le même volume se trouve un traité de Philodème sur la rhétorique. Ce philosophe y soutient que la rhétorique ne rend les hommes ni éloquens ni bons politiques, et il examine et discute les prétentions que les rhéteurs affectaient à cet égard vis-à-vis de leurs disciples.

Le cinquième volume, publié en 1835, commence encore par un traité de Philodème sur la rhétorique, traité que l'on nommerait peut-être mieux, *sur les rhéteurs*. En effet, le philosophe semble s'être donné pour thème de réfuter cette opinion accréditée parmi ses contemporains, que l'étude de la rhétorique était utile à tous les hommes et nécessaire pour bien administrer les affaires publiques, et que toutes les opinions des philosophes avaient été stériles à cet égard. Le grand avantage qu'on attribuait à la rhétorique, c'était d'acquérir des richesses, moyen certain de la mettre en crédit. A cela, Philodème répond qu'il n'y a pas de quoi se vanter d'une chose qui met cet art de pair avec celui des courtisanes, des chevaliers d'industrie et des calomniateurs; que, loin d'être utile, la rhétorique est nuisible à ceux qui la cultivent, et qu'enfin, s'il en est sorti quelque bien, on se convaincra facilement que cela a eu lieu seulement pour ceux qui avaient un riche fonds de connaissances philosophiques à leur service. Du reste, il entre en lice contre les rhéteurs en commençant par cette proposition, que les rhéteurs ne doivent pas se mêler des affaires publiques, et il discute leur mot de πελαγίζω qu'il explique au figuré et non au propre, comme le faisaient les sophistes. Après avoir examiné leur méthode de questionnement, il termine par cette raison péremptoire, que jamais la rhétorique ne sera apte à enseigner la distinction du juste et de l'honnête.

A la suite est placé un autre traité de Philodème, *De vita et*

moribus, etc. Le philosophe démontre que tous les hommes, de quelque rang, de quelque pays, de quelque âge qu'ils soient, commettent des erreurs dans le cours de leur vie, et que ces erreurs doivent être redressées diversement, selon les conditions individuelles de celui qui a failli; c'est là la mission des sages, et ils ne sauraient se dispenser d'avertir ceux qui font mal. Il y a deux espèces de critique, l'une à bonne intention, l'autre dans des vues de dénigrement. La première doit être celle des philosophes et s'exercer sans égard à la gloire, à la faveur populaire ou à tout autre avantage personnel; cette critique est un bienfait, un acte de magnanimité. Après avoir examiné la conduite à tenir dans ce rôle de redresseur, Philodème examine quelles qualités y sont nécessaires, sagesse et douceur. Il examine ensuite ceux à qui les avis doivent s'adresser et leur conduite suivant les individus. Entre ceux qui repoussent les avis, il compte d'abord les femmes âgées, les hauts fonctionnaires, les riches, et enfin généralement les vieillards.

Dans le sixième volume, publié en 1839, se trouve un traité du même Philodème, sur la manière de vivre des dieux, d'après Zénon; sur leur nature éternelle, leur domestique, leur sommeil, leurs repas et leur langage, qui, dit le philosophe, doit peut différer du grec. Il déclare, du reste, que le sujet n'est pas épuisé et qu'il a négligé bien des choses. Ce traité a donné lieu à bien des discussions, dont M. Quaranta a fait un résumé.

A ce fragment se joint un traité des sensations, attribué à Métrodore, l'ami et le disciple d'Épicure. L'auteur grec recherche d'abord quels sont ceux qui cultivent la vertu. Elle est possédée par tout homme juste, qui fuit également les deux extrémités, comme l'avarice et la prodigalité, qui est l'extrême de la libéralité; l'orgueil et la bassesse, qui est l'extrême de l'affabilité. Ensuite, considérant la mort comme un sommeil éternel, il avance, suivant la doctrine de Leucippe, que par l'effet de la mort également, les aggrégations des atomes qui composent le corps et l'âme se combinent d'une autre ma-

mière, et qu'en conséquence les sensations et les réminiscences suivent un autre cours commandé peut-être par le mode même de la nouvelle combinaison. Il examine ensuite comment par le moyen des sensations se forment les idées. Les anciens philosophes nommaient *criterium* cette faculté qui nous donne l'idée des objets antérieurement à toute sensation, et ils divisaient ce genre en deux espèces, présomption (πρόληψις) et notions des choses (ἔννοια). La première comportait les idées (*insitam et anteceptam animo informationem*) de ce qui se dérobe aux sens, les idées morales; la seconde comportait la connaissance des objets extérieurs. Cela posé, Métrodore avance que l'âme, par l'effet des idées innées et des sensations, produit la pensée, et que celle-ci ne représente point parfaitement les objets que lui fournissent ses deux agens, mais n'en perçoit qu'une idée suffisamment exacte pour établir des comparaisons. De là il passe à la définition de la mémoire et de son développement, discutant les opinions des philosophes et particulièrement des péripatéticiens, et admettant la définition du Philèbe de Platon, conservation de la sensation, ce qui semblerait contredire l'opinion que cet ouvrage est de Métrodore, disciple d'Épicure, puisque ce dogme est contraire aux doctrines atomistiques du philosophe. Le fragment se termine par l'examen de la nature des dieux. Nous noterons seulement une critique de l'auteur grec sur Bion. Il avance que Bion a consigné dans ses ouvrages des choses improbables, parce qu'il ne se préoccupa que d'embellir la doctrine philosophique de Théophraste, sans connaître lui-même la nature des choses.

Ce résumé analytique, dont nous n'avons pu donner tous les détails, offre sous un volume commode les principaux résultats du travail important entrepris par l'Académie d'Herculanum. L'auteur de ce travail a eu soin de rappeler les divisions du grand ouvrage. Nous n'avons pu reproduire ici les renseignemens qu'il donne sur l'état des papyrus; pour se livrer à une étude des textes dont il est question, il faudra toujours recourir au grand ouvrage; mais le livre de M. Blanco

est une excellente introduction à leur lecture, et même peut servir de guide pour leur étude. Le tableau qui est joint au volume fait embrasser d'un seul coup d'œil ce qui a été fait déjà pour livrer au monde savant ces restes précieux de l'antiquité. On voit que les six premiers volumes contiennent dix-neuf papyrus, et pour chaque traité, ce tableau donne le nombre de colonnes et de fragmens analysés.

Bibliothèque grecque (traductions françaises), publiée par Lefèvre, libraire-éditeur, 36 vol. in-12 à 3 fr. 50 c. le volume.

Cette collection, commencée en 1840, s'est poursuivie avec activité. Aujourd'hui, l'honorable éditeur a presque rempli le cadre qu'il s'était tracé : il a réuni ainsi sous un format commode et mis à la portée de toutes les fortunes et de toutes les intelligences, les principales productions de la littérature grecque, malheureusement trop négligées pour les futiles écrits de notre époque. Nous n'avons pas à revenir ici sur le mérite intrinsèque des ouvrages reproduits par M. Lefèvre et sur la valeur des traductions anciennes qu'il a cru devoir adopter pour un certain nombre d'auteurs. Tous les chefs-d'œuvre de la langue grecque sont jugés, et le mérite ou les défauts des anciennes traductions qui en ont été faites sont appréciés par les connaisseurs; nous nous contenterons donc d'énumérer les ouvrages déjà publiés, en nous arrêtant sur quelques traductions entièrement nouvelles.

La collection a débuté par un volume intitulé *Moralistes anciens*, qui renferme les *Entretiens mémorables* de Socrate; les *Pensées* de Marc-Aurèle; le *Manuel* d'Épictète; le *Tableau de la vie humaine*, par Cébès; les *Sentences* de Théognis, de Phocylide, de Démophile, de Démocrate, les *Vers dorés* de Pythagore et diverses *Lettres*. — Ce livre peut être considéré comme le résumé de tout ce que la pensée humaine a pu créer pour la morale en dehors de la révélation; il contient des enseignemens solides et pratiques que l'on cherche souvent en vain dans notre philosophie moderne. Après les *Mo-*

ralistes, vient Lucien. On a fait entrer dans ce volume la vie de l'auteur, le *Songe ou le Coq*, divers *Dialogues satiriques et philosophiques*, et de plus un certain nombre de petits *Traités*. La traduction est de Belin de Ballu. M. Lefèvre a reproduit ensuite l'ancienne, mais très-insuffisante, très-incorrecte, très-fautive traduction de la *Vie des philosophes*, par Diogène de Laërte. — La série des poëtes comprend d'abord Homère, *Iliade*, *Odyssée* et *Petits poëmes*. La traduction a été refaite avec beaucoup de soin par M. Trianon, sur celle de Mme Dacier. Les *Petits poëmes* sont traduits nouvellement par M. Falconnet. Un autre volume contient les *Lyriques*, c'est-à-dire, Orphée, Anacréon, Sapho, Tyrtée, Stésichore, Solon, Alcée, Ibycus, Alcman, Bacchylide, Pindare, Théocrite, Bion, Moschus, Callymaque, Synésius et l'Anthologie; ces divers ouvrages ont été traduits pour la plupart nouvellement, et d'après les textes modernes, par MM. Falconnet, Denne-Baron, Musac, Grégoire, Collombet. Ce volume renferme beaucoup de passages très-légers, licencieux même, qu'on aurait pu indiquer seulement dans le texte original pour les jeunes gens et les gens du monde, à qui cette bibliothèque est destinée. Les traducteurs n'ont, du reste, pas toujours su se tenir au niveau de leur tâche, souvent difficile, il est vrai : on leur reproche avec quelque raison des contre-sens et des erreurs. Le volume des *Petits poëmes grecs*, comprenant les Petits poëmes d'Homère, Hésiode, Coluthus, Musée, Tryphiodore, Apollonius et Oppien, offre moins de passages libres que le précédent : toutefois l'*Enlèvement d'Hélène*, *Héro et Léandre*, ne sont pas des œuvres bien sérieuses; dans une prochaine édition il serait très-facile de modifier ces deux opuscules. La traduction de ce volume n'est pas non plus à l'abri de tout reproche.

Quant au volume des *Romans grecs* que nous plaçons ici pour terminer l'énumération des ouvrages qui ont, par leur sujet, une certaine analogie, il appartient presque entièrement à cette classe de livres qu'on ne doit laisser ouvrir qu'à des lecteurs inaccessibles à leur influence. Nous regrettons

que l'éditeur ait cru devoir commettre ici la morale avec l'amour de l'antiquité, et nous voudrions voir ce volume séparé de la *Bibliothèque grecque*. Les théâtres d'Euripide, de Sophocle et d'Aristophane ont été traduits par M. Artaud, inspecteur général des études ; chaque ouvrage contient une notice sur la vie de l'auteur, et sur les éditions qui en ont été faites ; chaque pièce est précédée d'un argument. Sans doute les publications de M. Artaud ne sont pas exemptes d'erreur, mais il faut songer à la difficulté de la tâche qu'il a entreprise, et il serait à désirer que toutes les traductions fussent aussi remarquables. Des notes, surtout pour Aristophane, éclaircissent les passages importans. Quant à ce dernier auteur, on sait que sa muse est souvent d'une hardiesse à faire rougir : c'est un poëte pour qui l'on doit encore choisir les lecteurs. M. Pierron a donné une traduction élégante du *Théâtre* d'Eschyle. Nous avons lieu de croire cette traduction exacte, puisqu'elle a été couronnée par l'Académie. En tête du volume se trouve une notice sur Eschyle.

Après les poëtes, nous placerons les historiens, et en première ligne Hérodote, le père de l'histoire, narrateur aussi attrayant qu'annaliste précieux à étudier. L'éditeur a conservé, et avec raison, la traduction du laborieux Larcher. Dans la première édition, M. Lefèvre n'avait donné aucune note ; pour la seconde, il a confié à M. Aimé-Martin le soin de réunir et de modifier toutes les notes intéressantes dispersées dans Larcher et les autres éditeurs ou commentateurs d'Hérodote. M. Aimé-Martin s'est acquitté de cette tâche avec son goût habituel. Enfin, M. Lefèvre a fait imprimer le *Canon chronologique* d'Hérodote par Larcher ; mais il manque une table des matières. L'ouvrage forme deux volumes. Pour Thucydide, c'est encore une ancienne traduction, celle de Levesques ; mais sans notes, sans table : deux omissions graves dans un livre de cette nature. Nous ferons les mêmes observations au sujet des œuvres complètes de Xénophon. La traduction a été refaite avec soin par M. Trianon sur celles de Dacier, Auger, Larcher, Lévesque, Dumas, Gail, et d'après

le texte de MM. Didot. Nous attendons avec impatience une traduction de Diodore de Sicile que M. Lefèvre annonce depuis un an.

Une place a été donnée aussi aux Orateurs dans la *Bibliothèque grecque*. La traduction des chefs-d'œuvre de Démosthènes et d'Eschine, celle des orateurs et sophistes grecs, ont été confiées à la plume exercée et infatigable de M. Stiévenard, professeur de littérature grecque, et doyen de la faculté de Dijon, habile helléniste, auteur d'une traduction complète de Démosthènes (1 vol. grand in-8°), et d'une édition grecque-française de Théophraste (1), ouvrages qui ne manqueront pas d'être distingués par les érudits.

Enfin, nous arrivons aux deux grands représentans de la philosophie antique, aux deux personnifications de la raison humaine, à Platon et à Aristote. M. Lefèvre a eu l'heureuse idée de nous donner un Platon complet. La traduction des *Lois* et de la *République* est de Grou, revue et corrigée en plusieurs endroits, par M. Trianon. Mais une traduction toute nouvelle pour les *Dialogues* a été entreprise par le docte M. Schwalbé, qui s'est déjà fait connaître des hellénistes et

(1) *Caractères de Théophraste*, traduction nouvelle, avec le texte revu sur les dernières éditions critiques, des variantes, des notes, etc., par J. F. Stiévenart. Paris, 1842, chez Périsse. L'auteur a pris pour base de son texte celui de l'Allemand Ast, en le complétant par la collation du manuscrit du Vatican, et en profitant des leçons du texte de Munich, qu'il reproduit intégralement à la fin de son volume. La traduction est parfois un peu libre; elle ne fait pas assez sentir le grec sous le français, et Théophraste nous apparaît pour ainsi dire sous des traits qui ne sont pas les siens. Les notes sont nombreuses et utiles; peut-être le travail de Casaubon n'y a-t-il pas été assez mis à profit. Du reste, l'édition de M. Stiévenart est une œuvre de conscience, très-érudite et digne d'éloges. En même temps que cette édition savante, M. Stiévenart a publié une petite édition classique in-24 des *Caractères*, édition qui comprend le texte avec des annotations explicatives. On peut à bon droit s'étonner qu'il n'y ait point encore eu, en France, d'édition classique de Théophraste avant celle de M. Stiévenart, dont le travail comble une véritable lacune.

des philosophes, par son édition du *Parménide*. Nous pouvons avancer que cette traduction est vraiment nouvelle, et que l'auteur s'est efforcé de reproduire le texte avec plus d'exactitude que tous ses prédécesseurs. Les argumens placés en tête de chaque traité témoignent d'un grand savoir et d'un excellent esprit; ils n'ont assurément pas le mérite littéraire si éminent de ceux du chef de l'école éclectique, mais ils ne sont pas moins savans; malheureusement ils perdent quelquefois en clarté ce qu'ils gagnent en profondeur. Les trois volumes de *Dialogues*, qui ont chacun près de 600 pages, sont précédés d'une bonne dissertation sur la philosophie de Platon, considérée d'une manière générale. Nous souhaitons qu'une nouvelle édition des *Lois* et de la *République* permette à M. Schwalbé d'exécuter sur ces deux ouvrages le travail auquel il s'est livré pour les *Dialogues*, et que l'éditeur ajoute une table des matières, véritable lacune dans la présente édition.

M. Lefèvre ne s'est pas montré aussi libéral envers Aristote qu'envers Platon; il ne nous donne que la *Politique*, un petit opuscule sans grande valeur et en partie apocryphe, intitulé l'*Economique*, et la lettre du pseudo-Aristote *sur le Monde;* cependant les deux *Morales*, des fragmens de la *Logique*, de la *Métaphysique* et de l'*Histoire des animaux*, et quelques petits traités, auraient très-bien figuré dans la *Bibliothèque grecque;* espérons que M. Lefèvre ne s'en tiendra pas là. Le volume d'Aristote a été confié aux soins de M. Hœfer, savant auteur d'une *Histoire de la chimie*. M. Hœfer est aussi chargé du Diodore de Sicile; sa traduction du philosophe nous fait très-bien augurer de celle de l'historien.

A la suite de Platon et d'Aristote vient Plutarque, un des derniers représentans de la philosophie grecque. M. Lefèvre a publié en neuf volumes les œuvres complètes du philosophe de Chéronée, c'est-à-dire les *Vies parallèles* et les *Morales*. Les *Vies* étaient déjà très-répandues, mais les *Morales* étaient beaucoup plus oubliées, et à tort, selon nous, car elles sont curieuses au point de vue de l'histoire et de l'érudition; et

l'on peut en outre retirer de leur lecture un bon nombre d'enseignemens pratiques. Pour l'un et pour l'autre ouvrage, M. Lefèvre a conservé la traduction de Ricard, sans lui faire subir aucun changement; cette traduction est ordinairement fidèle, mais toujours pâle et quelquefois inexacte, surtout pour les *Morales*. Une partie des notes de Ricard a été conservée pour les *Morales*; le choix en est dû à M. Aimé Martin. Une bonne table des matières termine le cinquième volume des *Morales*. Enfin les médecins n'ont pas été rejetés de la collection; les chefs-d'œuvre d'Hippocrate, le père ou plutôt le prince de la médecine, ont été traduits par M. Daremberg. La traduction d'Hippocrate a été faite sur les textes imprimés et manuscrits; elle est accompagnée de notes nombreuses et érudites (voir notre numéro de janvier 1844). Chaque traité est précédé d'introductions étendues; et le volume commence par une notice critique sur la vie et les éditions d'Hippocrate.

Nous voici arrivé à la fin de ce compte rendu; et tous nos lecteurs ont dû s'apercevoir d'une grande lacune. La *Bibliothèque grecque* ne se compose que d'auteurs profanes; pas un auteur sacré n'y figure, sauf Synésius, dont l'orthodoxie est assez suspecte; et cette lacune n'est pas même remplie par une promesse; comment M. Lefèvre n'a-t-il pas admis dans sa collection les Pères de l'Église; comment n'a-t-il pas consacré au moins deux volumes à ces illustres descendans des grands maîtres de l'antiquité, qu'ils égalent quelquefois par le style et qu'ils surpassent toujours par l'élévation du sujet? D'abord M. Lefèvre avait annoncé deux volumes de choix de Pères, puis il a fait disparaître cette annonce. Nous nous plaisons à croire qu'il reviendra à sa première pensée, et qu'il terminera dignement son utile et généreuse entreprise par un choix d'auteurs sacrés, confié à des mains expérimentées. Quoi qu'il en soit, remercions-le du service qu'il a rendu à la littérature grecque profane, que nous ne verrons plus délaissée par les lecteurs ordinaires et abandonnée seulement aux érudits de profession.

M. Lefèvre semblait aussi avoir le dessein de publier une

collection d'auteurs latins. Il a fait paraître un volume qui fait vivement désirer de lui voir des successeurs; nous voulons parler du Virgile latin-français, imprimé avec un soin tout particulier. La traduction est due à la plume élégante et habile de M. de Pongerville.

Mais il semble que la publication des ouvrages grecs et latins ne soit pour M. Lefèvre qu'une affaire de transition : il revient à ces belles et nobles éditions des auteurs français, qui lui ont acquis une si juste renommée. Renonçant aux formats bâtards dits du *Panthéon* ou *grand in*-18 *anglais*, l'éditeur de la grande collection des auteurs du XVIIe siècle a repris le classique et simple *in-octavo*, ce format à la fois si commode, si élégant, si *comme il faut*, s'il nous est permis de parler ainsi, enfin si bien en harmonie avec le caractère des écrits du grand siècle.

Déjà M. Lefèvre a réimprimé les *Lettres* de madame de Sévigné, avec les notes de tous les commentateurs et une table analytique (6 vol. in-8°); la Bruyère, dont le texte a été collationné pour la première fois, avec le plus grand soin, sur les éditions originales; enfin, Racine (6 v. in-8° avec grav. (1). Nous recommandons particulièrement ces derniers volumes aux amateurs de bons et beaux livres. M. Aimé Martin a revu avec le plus grand soin son grand travail sur Racine, travail si connu et si justement estimé, publié pour la première fois par M. Lefèvre en 1818, et réimprimé quatre fois; il l'a complété, modifié en plusieurs points, y a ajouté, outre un grand nombre de notes nouvelles et les Essais inédits de Racine sur Pindare et les premiers livres de l'Odyssée, un Dictionnaire critique des locutions et des termes nouveaux crées par le grand poëte, et de plus la musique des chœurs d'Esther, qui reparaît pour la première fois depuis l'édition originale de 1689. Enfin rien n'a été épargné pour rendre ce livre entièrement digne des amateurs et des savans. Le papier est

(1) M. Lefèvre reproduit en même temps les *Classiques* in-8° dans le format in-12 ordinaire, tel qu'il était en vogue aux XVIIe et XVIIIe siècles, format qui paraîtra tout nouveau aujourd'hui.

magnifique, les caractères ont été fondus exprès et les gravures exécutées avec le plus grand soin. Un tel ouvrage ne peut manquer d'avoir un grand succès, de ramener au bon goût typographique et de faire oublier ces livres prétendus illustrés, dans lesquels les encadremens, qui ne sont pas toujours très-bien choisis, étouffent le texte souvent microscopique.

LITTÉRATURE MODERNE.

Époques de l'histoire de France en rapport avec le théâtre français, depuis la formation de la langue jusqu'à la renaissance, par Onésime Leroy. — Paris, Hachette, 1843. Un vol. in-8° de 468 p.

Encouragé par le succès qu'obtinrent, jusqu'au sein de l'Académie, ses études sur les Mystères, M. O. Leroy publie aujourd'hui un nouvel ouvrage qui en forme pour ainsi dire le complément. Toujours guidé par le même sentiment, l'auteur cherche à prouver qu'à toutes les époques, sous le pieux saint Louis, comme durant les saturnales de la révolution, l'histoire du théâtre est celle de la nation, et que les drames, les comédies, au moyen âge surtout, pourraient suppléer avec avantage aux documens historiques.

Avant d'entrer dans les détails consacrés aux divers sujets qu'il se propose de traiter, M. O. Leroy recherche dans une sorte d'introduction quels sont les traits saillans du caractère français ; «Ce sont, dit-il, les deux élémens du drame, les larmes et le rire; mais le rire l'emporte de beaucoup, et, dès le berceau jusqu'à la vieillesse de notre civilisation, nous peuple enfant, peuple athénien, nous avons ri de tout et de tous, d'Ésope, de Cléon et parfois de Socrate» (p. 32). Dès le IIIe siècle, en effet, nous voyons ce malheureux saint Denis, à qui Voltaire devait plus tard faire jouer un si triste rôle, tourné en ridicule par nos pères. D'où nous vient cette disposition si ancienne et si constante? Les bénédictins avouent que *l'on ne sçauroit dire au vrai de quoi elle devoit*

son origine. M. Leroy se borne aussi à des conjectures piquantes, il est vrai, mais en réalité peu concluantes; les Francs et ensuite les Français ne se contentèrent pas de chercher ainsi partout le côté ridicule; doués d'un esprit aiguisé, dit un historien grec, ils lançaient le mépris sous le voile, c'est-à-dire que, sous le masque de la comédie et en employant l'allusion, ils se moquaient de la religion, et de la tyrannie des personnages marquans. Au xve siècle, par exemple, avec quelle malignité ne sont pas interprétées dans un des mystères de la Passion, les légèretés d'Isabeau de Bavière et du duc Louis d'Orléans! Depuis, dans tous les temps, nous avons montré que, sous ce point de vue, notre caractère était resté le même. Ainsi à la fin de la république, lorsque tous commençaient à être las du désordre qui régnait depuis si longtemps, avec quels applaudissemens n'étaient pas reçus les vers de Polyphonte dont on faisait l'application à Bonaparte; et, sous la restauration, à combien d'allusions contre les Bourbons ne prêtèrent pas les pièces de MM. de Jouy, Arnault, et autres.

Dans le chapitre premier, consacré à l'école d'Abailard, M. O. Leroy examine l'époque à laquelle peut remonter la formation de notre langue dramatique. Ce fut Hilaire, un des disciples du grand philosophe dont nous venons de prononcer le nom, qui, le premier, osa introduire quelques mots français dans le drame; jusque-là, l'influence de l'Église avait fait conserver l'usage de la langue latine. Outre une épître à Abailard, nous possédons d'Hilaire trois drames : le premier, sur l'histoire de Daniel, est tout en latin, il n'y a rien de remarquable pour nous; le deuxième, sur la résurrection de Lazare, donne une idée nette de ce qu'étaient les *farcia* ou *farcita* (1); quant au troisième, *Ludus sancti Nicolai*, il contient un plus grand nombre de mots français que le précédent; on y trouve déjà quelques germes de protestantisme, le culte rendu aux saints

(1) « C'est le nom qu'on donnait aux pièces graves et latines qui se trouvaient *farcies* de phrases ou de mots en langage vulgaire, apportés du dehors par des personnes étrangères à l'Église, et qui étaient

est raillé sans pitié. Heureusement les croisades approchaient; cet âge héroïque retrempa la foi religieuse qui commençait à s'affaiblir; aussi quelle différence entre le Jeu de saint Nicolas dont nous venons de parler et celui que composa un siècle après, Bodel d'Arras! Le premier de ces deux ouvrages n'est qu'un mélange bizarre de deux langues et de croyances incertaines; le second, au contraire, est tout français. Ce mot-là dit tout (p. 85). L'autre poëte dramatique de cette époque était artésien comme Bodel; il se nommait Adam, surnommé le bossu d'Arras; avec lui on retrouve l'influence de l'histoire sur le théâtre; il suivit Charles d'Anjou en Sicile, et y composa *Robin et Marion*, pièce remplie d'allusions aux Vêpres siciliennes. Dans le drame comme dans l'histoire, c'est un chevalier français qui outrage une jeune fille, et soulève le peuple contre lui. Le nom seul de Robin, comme le fait remarquer M. Leroy, montre l'analogie entre la réalité et la fiction. Après eux apparaît Rutebœuf; ce tribun du XIIIe siècle ne ménage personne : saint Louis, le pieux saint Louis est lui-même attaqué dans son *Renard bestourné;* Rutebœuf l'accuse d'avarice, il le menace du sort ordinaire des avares, d'une mort violente; il ne ménage pas non plus le pape, et lui

admises à jouer quelque rôle. » Voici un échantillon de cet amalgame; il est extrait de la pièce sur Lazare :

MARTHA, *ad Jesum.*

Si venisses primitus,
Dol en ai!
Non esset hic gemitus.
Bais frère, perdu vos ai!
Quod in vivum poteras,
Dol en ai!
Hoc defuncto conferas,
Bais frère, perdu vos ai!

MARTHE, *à Jésus.*

« Si vous étiez venu d'abord, (*que j'ai de douleur!*) il n'y aurait point ici de gémissemens. (*Mon bon frère, je vous ai perdu!*) Ce que vous pouviez pour lui quand il vivait, (*que j'ai de douleur!*) faites-le quand il n'est plus! (*Mon bon frère, je vous ai perdu!*) » P. 78.

lance ce trait, qui, grossi de siècle en siècle, doit amener Luther et d'effroyables catastrophes :

« Qui argent porte à Rome assez tôt prevende a...
» On set bien dire à Rome : *Si voille empetrer sa.* »

Le chapitre suivant est consacré aux sociétés de l'Immaculée conception ; M. Leroy y fait surtout remarquer l'ascendant de la femme à cette époque ; il y montre l'heureuse influence de Clotilde sur les destinées de la France, et la naïveté du rôle que l'on fait jouer à cette reine dans les mystères de Notre-Dame. Mais les temps auxquels nous sommes parvenus, et dont l'auteur traite l'histoire dans le chapitre IV, offrent bien plus d'intérêt que ceux dont nous nous sommes déjà occupés. Les croisades viennent de finir, le récit de la déroute de Nicopolis est dans toutes les bouches, pour comble de malheur, l'Anglais est maître d'une partie de la France, le roi est fou, le gouvernement abandonné à plusieurs princes qui dans la puissance ne voient que les moyens de satisfaire leur ambition. C'est à cette époque de désolation que s'organisent les Confréries de la passion ; bientôt Charles VI, que ces jeux viennent souvent distraire de ses sombres pensées, les prend sous sa protection, et leur accorde, par lettres-patentes, la permission d'établir un théâtre permanent (décembre 1402). D'abord entièrement religieux, puis mêlant grossièrement l'évangile à des bouffonneries, ces mystères ne tardèrent pas à devenir politiques ; une puissance nouvelle, l'*opinion*, commençait son règne : « Au XVe siècle, l'opinion n'a pas de nom encore, dit M. Leroy ; nos écrivains pour la désigner, se servent de ce petit mot *on*..... *On* se plaint, dit Gerson dans un discours à Charles VI.... *On* parloit fort de la royne et de monseigneur d'Orléans et assés hautement..... (Juvénal des Ursins). Cet *on* qui vient de *homo*, lequel mot signifie un *homme vulgaire*, et se traduisit d'abord par *om* ou *hom*, va bientôt grandir et se transformer en reine, en femme, car rien au monde de meilleur ou de pire, rien de plus mobile, rien surtout qui doive être plus ménagé : c'est

ce que n'ont pas fait toujours les personnages les plus exposés à ses traits.» (p. 208.) En effet, l'auteur nous montre ensuite ses préjugés, ses erreurs, son influence; le duc de Bourgogne se faisant son champion pour perdre ses ennemis, le duc Louis d'Orléans tombant sous le poignard des assassins, et sa veuve, l'infortunée Valentine, qu'on accuse de magie, de sorcellerie, obligée de quitter Paris sans avoir pu obtenir vengeance. La France marchait rapidement vers sa ruine, Azincourt avait succédé à Crecy et à Poitiers; Charles VII n'était plus que le roi de Bourges : ce fut alors que parut Jeanne d'Arc, Jeanne, cette pure et poétique figure à laquelle les Anglais ont eux-mêmes fini par rendre justice, et qui n'a été popularisées chez nous que par un étranger, par Schiller. Dans le chapitre qu'il lui a consacré, M. Leroy fait remarquer quelles ont été à son égard les variations de l'opinion : elle est dénoncée comme hérétique par l'université, et c'est l'université qui demande la première sa réhabilitation, et la fait représenter dans un drame sous les traits d'une autre sainte avec qui elle a tant de rapports, sous les traits de Geneviève. Les deux chapitres suivans, VI et VII, ont pour sujet les Vœux du paon, du faisan, et les chambres dramatiques dites de rhétorique. Nous passerons rapidement sur le premier de ces chapitres, nous dirons seulement que nous pensons avec M. Leroy que le choix de ces oiseaux était emblématique, qu'ils signifiaient la vaillance, la couardise, etc. Pour les Chambres de rhétorique, nous commencerons par donner la définition de ce mot; laissons parler l'auteur : « D'abord ce mot *rhétorique*, qui a passé dans le langage des chroniqueurs français et latins de la Flandre et de la Belgique, n'a pas chez eux le sens restreint, parfois même défavorable qu'on lui a prêté chez nous, probablement par suite de l'abus qu'on y a fait du grand art de bien dire. Les flamands traduisent les mots *chambres de rhétorique* par ceux-ci *rederyke kamers* qui, suivant un de leurs historiens latins, pourraient se traduire par *institutions pour les progrès de la raison.*» (p. 319.) Elles furent fondées avant le XIVe siècle, et se composèrent en général d'hommes distin-

gués. Appelées avant la découverte de l'imprimerie à donner la plus grande publicité aux événemens, ces chambres s'occupaient vivement de tous les faits contemporains, et embrassaient avec ardeur la cause qui leur semblait la plus juste : ainsi on les vit se déclarer hautement en faveur de Marie Stuart contre Élisabeth; lorsque toute l'Europe se taisait devant un crime heureux, on put lire le titre d'un drame remarquable : « *La trahison foicte par la royne d'Angleterre, en la personne de la royne d'Ecosse* (1). » A l'époque où l'Espagne dominait en Flandre, les gouverneurs persécutèrent souvent les Chambres de rhétorique ; le duc d'Albe, par exemple, en 1539, fit mettre à l'index les mémoires présentés sur cette question mise au concours par la rhétorique de Gand : « *Qui est la plus grande consolation de la personne mourante?* » soit que les concurrens ne l'eussent pas traitée conformément à ses vues politiques, soit quelle lui inspirât d'effrayans retours sur lui-même.

Déjà la réforme approchait; depuis longtemps une certaine haine se faisait sentir contre l'Église; la religion tournée en ridicule, les sacremens montrés au public seulement pour servir de base à des quolibets, prouvaient que le catholicisme était moins solidement établi que la papauté ne le pensait. Wicliffe, Jean Huss, Savonarole, avaient été vaincus; restaient d'autres ennemis moins redoutables en apparence, plus terribles en réalité. M. Leroy montre dans le chapitre VIII, où il s'occupe de cette époque, combien les inconvenances religieuses *des enfans sans souci, des clercs de la basoche* poussaient à une révolution. Comment, en effet, avoir quelque respect pour la papauté lorsqu'on avait assisté à la procession du renard? « On y voyait, dit M. Magnin que cite M. Leroy, on y voyait figurer, au milieu du clergé, un renard vêtu d'une espèce de surplis fait à sa taille, ayant la mitre et la tiare sur la tête. On avait le soin barbare de mettre de la volaille à sa portée; cet

(1) Ce drame fut représenté par les chambres du Pas-de-Calais, en 1600, treize ans après la mort de Marie Stuart et du vivant d'Élisabeth. P. 323.

animal, naturellement vorace, oubliait parfois ses pieuses fonctions pour se jeter sur les poules, qu'il dévorait en présence des assistans. On assure que le roi Philippe le Bel aimait beaucoup cette procession; il prétendait que les ravages causés par le renard étaient le symbole des exactions du pape, dont il se plaignait amèrement» (p. 365). Le chapitre IX est consacré à un coup d'œil rétrospectif sur saint Martin et saint Louis; l'auteur nous y donne de nouveaux détails sur André Lavigne et sur Gringoire, auteurs de drames remarquables sur les saints dont nous venons de parler; il nous montre, quoi qu'en ait dit Rutebœuf, le saint roi aimé du peuple, du peuple personnifié d'une façon si pittoresque sous les formes nues, sous les traits vigoureux du populaire, qui, faisant l'éloge de Louis à ses funérailles, y mêle sans cesse le cri : Ah! le bon roi!

Les deux derniers chapitres, *tombeau de Childéric et médaille de saint Martin découverte à Tournay, jeux de scène traduits en profanations sur le tombeau de saint Martin, à Tours*, sont fort curieux, et remplis de détails neufs et intéressans, mais tellement liés ensemble qu'ils échappent à l'analyse, et qu'il faudrait pour ne pas leur nuire les citer en entier; cependant nous détacherons le morceau où M. Leroy montre la libéralité prudente avec laquelle Louis XI savait faire l'aumône, en transcrivant le singulier acte qui suit : « Louis, par la grâce etc., savoir etc , faisons etc., que pour la grande et singulière dévocion que nous avons au glorieux sainct Martin et en commémoration de ce que le dict glorieux sainct, estant en son vivant, donna à un pouvre la moitié de son manteau, ainsi qu'il est figuré en l'esglise de nostre ville et cité de Tours, de laquelle église nous sommes abbé, nous avons fondé à toujours perpétuellement un pouvre en icelle église monsieur sainct Martin de Tours, lequel pouvre sera alimenté, nourry, vesteu, chaussé et pourveu d'aultres choses à luy nécessaires pour sa vie, à jamais perpétuellement aux dépens de la dicte esglise... et sera logé le dict pouvre bien et complectement par ceulx d'icelle esglise au près de la porte, etc.»

Tel est en résumé l'ouvrage de M. O. Leroy. Dans ses études sur les Mystères, il avait cherché et soumis à l'analyse l'ori-

gine d'un art parvenu chez nous à la perfection ; dans ce nouvel ouvrage, comme nous l'avons fait remarquer, il a surtout voulu montrer que le théâtre a été et sera toujours soumis à l'histoire; nous ne pouvons que féliciter M. O. Leroy de son travail. A une époque comme la nôtre, où les passions politiques sont surtout en jeu et absorbent tous les instans, il est rare de voir un écrivain consacrer ses veilles à des questions purement scientifiques et littéraires ; aussi doit-on l'applaudir et faire en sorte que le succès vienne le récompenser.

GÉOGRAPHIE.

History of the Havaiian or Sandwich-Islands, embracing their Antiquities, Mythology, etc., by J. Jackson Jarves. — Boston, 1843. In-8° de 394 p. Prix : 7 f. 50 c.

Cet archipel se compose de huit îles habitées, sans compter quatre rochers déserts; il est placé à peu près à égale distance de Guatimala, du Mexique, de la Californie, de la partie occidentale de l'Amérique du Nord, du Japon, de la Chine et des Philippines. C'est la principale station maritime entre l'Asie et l'Amérique, et la clef de l'océan vers le nord. L'Amérique du Nord n'est point pressée par l'espace et n'a pas de colonies à établir, mais elle ne voudrait point voir ce point important pour son commerce tomber dans des mains étrangères. Ainsi que la France et l'Angleterre, elle surveille l'archipel d'un regard vigilant. Il y a déjà longtemps que les missionnaires américains, en répandant les doctrines de leurs sectes religieuses, cherchent aussi à faire prendre pied à l'Union sur ce territoire, et ce n'est pas d'aujourd'hui que leur intolérance a suscité des querelles au clergé catholique envoyé pour instruire les naturels. Cet écrit est l'œuvre d'un de ces missionnaires; il donne sur le pays de grands détails, mais le caractère de partialité dont son récit est empreint doit faire admettre avec défiance ce qu'il rapporte.

Cet archipel n'a pas été découvert par Cook, bien avant lui les Espagnols paraissent l'avoir connu. Anson trouva, sur un

galion espagnol qu'il captura il y a cent ans, une carte qui indiquait ces îles, un peu plus à l'orient, il est vrai, sous les noms de la Mesa, los Majos et la Desgraciada. La Mesa, l'île de la Table, doit être la même qu'Hawahi, la plus grande du groupe; ce nom lui convient par l'aspect qu'elle offre, vue de la mer. Il est resté aussi chez les naturels des traditions du passage d'étrangers vers le XVIe siècle; l'une d'elles mentionne un *pao* étranger qui exerça une grande influence sur le principal chef du pays, à ce point d'en obtenir le pardon pour le fils que son père avait condamné à mourir. Peut-être ce pao était-il un missionnaire espagnol. Les Espagnols ont, par jalousie, dérobé à l'Europe la connaissance de ces îles, et probablement leurs galions les visitaient. Beaucoup de chefs prétendent descendre d'hommes blancs, ce qui est justifié par la couleur de leur peau et par la nature de leurs cheveux. D'ailleurs Cook y trouva des morceaux de fer forgé, et il assure que les insulaires connaissaient parfaitement l'utilité de ce métal. L'auteur entre dans de grands détails sur la catastrophe dans laquelle périt ce navigateur. Les faits sont connus; mais au sujet de la mort même de Cook, M. Jackson reproduit le dire d'un naturel. «Cook, dit-il, redemandait au chef Kalaniopouhou un canot que celui-ci avait dérobé, et qui avait été détruit pour en tirer le fer; il débarqua pour s'assurer de force de la personne de ce chef. Un autre chef, Kaliniou fut frappé à ce moment, dans son embarcation, par un coup tiré du navire et il s'ensuivit un désordre général. Cook alors s'avança l'épée à la main sur un chef qui se saisit de lui avec vigueur, mais sans intention de le tuer, car il le regardait comme un dieu immortel; Cook trébucha, le prestige de sa divinité s'évanouit aussitôt et on le tua. A bord on commença une furieuse canonnade, les naturels s'enfuirent; mais ils emportèrent les cadavres de Cook et de quatre autres Anglais. Ce capitaine fut offert aux dieux, et quelques enfans mangèrent son cœur, qu'ils regardaient comme celui d'un chien.» Ce récit représente en outre Cook comme un brutal, n'entendant point raison et n'écoutant ni les représentations ni les prières des insulaires. Le chef qui joua un rôle dans cette affaire est mort en 1780.

Plusieurs Européens s'étaient déjà fixés dans ces îles et prêtèrent leur appui à Kamehameha contre Kiwalao son plus proche parent et son successeur, qui voulut le détrôner et succomba dans cette entreprise. Sous Kamehameha, les relations avec les Européens devinrent plus fréquentes, surtout depuis 1786, où des navigateurs anglais et français, entre autres La Peyrouse, parurent de temps à autre. Quelques marins se rendirent coupables de véritables excès, entre autres un capitaine américain nommé Metcalf. Vancouver, en 1792, prit possession de l'archipel au nom de l'Angleterre; mais le ministère anglais, à son retour, ne se soucia point de son acquisition. Kamehameha fit usage des armes et des munitions que lui avait laissées Vancouver pour étendre sa domination sur toutes les îles; il chercha aussi à y introduire la civilisation européenne, se livra à des entreprises de commerce, particulièrement en perles et en bois de sandal; il acquit de grandes richesses, et retint autant qu'il put d'Européens près de lui. En 1810, soixante Européens s'étaient déjà fixés dans la seule île d'Oahou. Depuis 1814, il y est venu jusqu'à des vaisseaux russes, et un navire sandwichien a fait le voyage de Canton. Le conquérant Kamehameha mourut le 8 mai 1819, à soixante-six ans, dans la croyance de ses pères. Peu de temps après sa mort apparurent les méthodistes américains, qui obtinrent de son fils et successeur, Kamehameha II, la destruction des idoles; mais ils s'emparèrent tellement de ce chef, qu'il fut contraint de fuir en Angleterre pour chercher du secours. Là il mourut, laissant un fils mineur tellement façonné aux rigueurs de la secte méthodiste, que le capitaine américain Perceval, abordant en 1826, fut obligé de prendre l'offensive, et le consul général Charlton de faire à Londres les plus vives représentations contre lui. Presque au même moment les méthodistes soulevèrent par leurs procédés les missionnaires catholiques français, et parvinrent par suite à faire déporter ceux-ci, en 1831, dans la Californie. D'autres missionnaires catholiques revinrent en 1836 et n'obtinrent pas la permission de débarquer. Les colons français catholiques furent même maltraités. Ce dernier incident motiva l'envoi du capitaine Dupetit-Thouars avec la

frégate *la Vénus* pour demander satisfaction. Là il trouva *le Sulphur*, navire anglais, commandé par le capitaine Belcher, qu'un semblable objet amenait, et qui menaçait le chef des méthodistes américains de le faire pendre aux vergues, s'il s'avisait de se mêler de politique. Le jeune roi dut se soumettre et donner satisfaction. A peine les vaisseaux des deux nations partis, le même jeu recommença; alors en 1839 fut envoyé le navire français *l'Artémise*, qui y mit fin. Le capitaine Carysford, renouvelant la démarche de Vancouver, avait pris possession de l'archipel au nom de la reine Victoria; mais le ministère Peel, pensant que l'Angleterre avait déjà bien assez de colonies, le désavoua et fit déclarer l'indépendance de ces îles par le commodore Thomas. C'est par là que se termine cette histoire.

HISTOIRE.

Recherches historiques et physiologiques sur la guillotine, par L. Dubois. — Paris, chez France, 1843. In-8° de 35 p.

Il est peu de points dans l'histoire de notre pays qui offrent plus d'intérêt que ceux qui se rattachent aux épisodes de cette grande révolution de 1789, date d'une ère toute nouvelle dans les annales du monde; mais il nous serait facile de démontrer que les causes, les circonstances, les résultats des principaux épisodes de ces scènes orageuses ont été fort mal connus des historiens même les plus en crédit; on les trouve singulièrement défigurés dans des ouvrages devenus célèbres, mais dont les auteurs paraissent s'être bornés maintes fois à consulter les papiers-nouvelles du temps, tristes guides dont le témoignage est le plus souvent fautif et incomplet. C'est ainsi que, le lendemain de l'exécution de Louis XVI, le *Moniteur* du 22 janvier ne fait pas la plus légère mention d'une circonstance aussi remarquable; il ne donne, sous la rubrique de Paris, que des nouvelles insignifiantes; mais il insère un compte rendu développé du nouvel opéra-comique *Ambroise*. Le 13 juillet 1793, Marat est frappé à mort; ce n'est que le 16, et encore incidemment, en rapportant les débats de la Convention, que

le *Moniteur* fait part à ses lecteurs de cet événement. Charlotte Corday est jugée et exécutée le 17; aucun journal n'en a fait mention avant le 23, et c'est le 29 seulement que le *Moniteur* se décide à en parler.

L'apparition de la redoutable machine meurtrière, qui joua un rôle si actif dans nos tempêtes politiques, était un problème dont les données ne se trouvaient dans aucune publication du temps. Où et quand le triangle d'acier s'était-il montré pour la première fois? Quelle loi était venue sanctionner son adoption? Quelles étaient les premières des innombrables victimes qu'il a frappées? Ce n'est qu'en 1835 qu'un recueil curieux, la *Revue rétrospective* (série 2, n° 1), fournit à cet égard quelques documens extraits des archives de l'hôtel de ville. L'opuscule de M. Dubois donne le récit de l'introduction de la guillotine dans le système pénal moderne; et bien qu'il n'ait pas épuisé le sujet, du moins révèle-t-il des particularités ignorées. Il reproduit une consultation du célèbre chirurgien Louis, sur le supplice de la décollation, des observations de l'exécuteur des hautes-œuvres, des extraits remarquables de la correspondance officielle qui s'établit en 1792, entre le ministre de la justice, le président de l'Assemblée législative, etc., lorsqu'il fallut appliquer le nouveau mode de supplice.

Ce fut le 25 avril 1792, que la nouvelle machine se montra sur la place publique; elle frappa un garçon boucher, nommé Pelletier, condamné pour crime d'assassinat. Quant au médecin qui avait pris une part active à son installation, et dont le nom a été voué à une fâcheuse immortalité, il n'est point exact de dire qu'il a péri, aux jours de la terreur, victime de sa propre invention. Cette assertion erronée a été consignée dans divers ouvrages destinés à faire autorité, entre autres dans l'édition que le savant Todd a donnée du *Dictionnaire* de Johnson; le fait est que Guillotin, redescendu dans l'obscurité la plus complète, est mort dans son lit, le 26 mai 1814, à l'âge de soixante-seize ans. L'instrument auquel son nom est resté était d'ailleurs connu depuis longtemps; le moyen-âge en avait fait usage en diverses circonstances, et il nous

serait facile de compléter et d'étendre les indications que M. Dubois a recueillies à cet égard.

La *Maiden* des Écossais a été l'objet d'un article de M. A. Guilbert, dans la *Revue de Paris*, 1836, tom. XXXV, p. 99-113.

Le *Quarterly Review*, dans son N° CXLV, a donné des *facsimile* de la gravure d'Aldegrever (1553), et de celle qui se trouve dans les *Symbolicæ quæstiones* de Bocchi (1556), représentant toutes deux des Grecs et des Romains mis à mort de cette façon. Ce même journal offre le dessin de la machine qui fut quelque temps en usage à Halifax, dans le Yorkshire, dessin qu'on retrouve dans divers ouvrages consacrés à la géographie de l'Angleterre, notamment à la page 285 de l'in-folio d'Hermann Moll, *A new Description of England and Wales* (Londres, 1724). D'ailleurs il n'existe pas de document qui permette de préciser à quelle époque on doit placer l'introduction de cette machine dans le système pénal de la ville d'Halifax. Ce que l'on sait, c'est que de 1558 à 1603, sous Élisabeth, elle trancha les jours de vingt-cinq condamnés; et de 1603 à 1660 elle en frappa douze autres. Comme il n'en est plus question à partir de la restauration de Charles II, il faut croire que ce mode de supplice était tombé en désuétude sous le protectorat de Cromwell.

Tavole chronologiche dei dominii acquistati e perduti dalla monarchia di Savoia dal MIII al MDCCCXV. Del cav. Luigi Cibrario. — (Torino), tip. Fontana. Gr. in-16 de 61 p. acc. d'un tableau généalogique.

Ce petit ouvrage offre un aperçu commode et instructif de la lente formation de l'État constitué aujourd'hui sous le nom de royaume de Sardaigne. Comme presque tous les États européens, le domaine des princes de Savoie a eu de faibles commencemens; tour à tour accru et démembré, il est arrivé, dans le dernier siècle, à l'état de duché; aujourd'hui c'est un royaume et l'un des plus florissans. Que de conquêtes, de cessions, d'achats, d'échanges, de successions, pour réunir toutes les parcelles dont les souverains sardes ont encore conservé quelque souvenir dans les titres nombreux qu'ils joignent

à leur nom de roi! Tantôt maîtres d'une partie de la Suisse, tantôt repoussés jusqu'au pied des Alpes, ils ont fini par se fixer dans cette dernière position en descendant jusqu'au rivage de la Méditerranée, et absorbant cette ancienne et superbe république de Gênes, déjà morte quand Venise rendait le dernier soupir.

M. Cibrario a divisé ses tables en sept colonnes; la première pour les dates, la deuxième pour les souverains, les quatre suivantes pour les mouvemens de leurs possessions territoriales, qui se partagent en acquisitions et en pertes, véritable bilan d'actif et de passif. A côté de la colonne où s'enregistrent les domaines acquis se trouve celle qui indique le mode d'acquisition, de même pour les démembremens; enfin, une dernière colonne d'observations est consacrée aux développemens historiques généraux. Depuis Humbert Ier Blanchemain, en 1103, jusqu'à Emmanuel Philibert, on remarque une pénible croissance; les princes savoyards s'avancent, tantôt en Suisse, tantôt en France, tantôt en Ligurie, et après tant de travaux, cet édifice, fruit de tant de peines, s'écroule en un moment devant François Ier, sous le règne de Charles III. Mais l'énergie et la politique d'Emmanuel Philibert ne tardent pas à rétablir ce qui avait été détruit; et depuis cette époque ses successeurs jouissent d'une domination tranquille jusqu'à l'avénement de la république française, qui les efface en un moment du nombre des souverains, en 1798. Ce désastre, le dernier et le plus grand, ne fut pas de longue durée; le traité de Paris, en 1814, et le congrès de Vienne, firent remonter Victor Emmanuel sur un trône royal. Nous n'entrerons pas dans le détail des mouvemens partiels qui ont porté jusqu'à la Sicile parmi les possessions piémontaises. Nous relèverons seulement une légère malice de l'auteur, qui inscrit à la colonne des pertes ce petit article : *Nizza occupée par les Turcs, alliés du roi très-chrétien.* Cela se passait sous François Ier et au commencement du règne d'Emmanuel Philibert. Que doit dire aujourd'hui M. Cibrario? les Turcs sont devenus les alliés de la chrétienté. Le tableau généalogique des princes et princesses de Savoie, outre son usage spécial, a

aussi pour objet de rectifier quelques erreurs de dates adoptées par les historiens.

A contemporary narrative... Relation contemporaine de la procédure contre dame Alyce Kyteler, poursuivie en Irlande, en 1324, pour crime de sorcellerie; publiée par Thomas Wright.—Londres, 1843. In-4° de XLIII-61 p.

Ce volume curieux offre des détails dignes d'intérêt sur l'état des mœurs et des idées de l'Irlande au XIVe siècle, et il présente les pièces de l'un des plus anciens procès de sorcellerie dont les documens nous soient parvenus. Dès le VIIe siècle, on trouve, dans la Grande-Bretagne, l'autorité ecclésiastique sévissant contre les magiciens; elle punit leurs pratiques de trois ans de pénitence au pain et à l'eau. Une loi anglo-saxonne frappait de cent vingt jours de prison et d'une amende de cent vingt schellings, au profit du roi, celui qui aurait, par des maléfices, causé la mort de quelque autre personne, sans préjudice de la rançon à payer aux parens du défunt, et de l'obligation de donner caution qu'il ne ferait plus rien de semblable à l'avenir.

En Irlande, le crime de sorcellerie, rangé dans la classe des délits contre la foi, fut de bonne heure poursuivi par l'Église, tandis qu'en Angleterre il resta longtemps encore regardé comme une simple violation de la loi civile; aussi était-il traité avec plus d'indulgence. Un sorcier était parfois simplement relâché, trop heureux d'abandonner son bagage infernal. *Un home*, dit le registre du tribunal britannique, *fust prise en Southwark avesque un test et un visage d'un home mort, et avesque un livre de sorcery, mis nul endictment sur luy, per que les clerks luy fierent jurer que jammès ne serroit sorcerer, et fuit déliveré del prison, et le teste et le livre arse* (brûlés).

Au XVe siècle, pendant les guerres civiles, le parti vainqueur songea à jeter à ses adversaires la terrible épithète de magiciens. En 1441, Henry VI fit juger, comme sorcière, la duchesse de Glocester; reconnue coupable, elle fut obligée de faire, durant trois jours, amende honorable et publique, tra-

versant, tête nue et un cierge à la main, les rues de Londres; elle fut ensuite renfermée jusqu'à sa mort dans un château fort, au fond d'une province éloignée. On montra plus de sévérité pour deux de ses complices; son chapelain fut pendu et une malheureuse femme brûlée.

Plus tard, procès fut intenté à la duchesse de Bedford et à sa fille Élisabeth Gray, pour avoir eu recours à des sortiléges, dans le but d'inspirer de l'amour au roi Édouard IV. L'on ne pouvait se rassasier de causes célèbres de ce genre; le sentiment d'horreur et d'extraordinaire curiosité qu'elles inspiraient faisait tourner toutes les têtes.

Quant à la procédure contenue dans le volume que nous indiquons, elle offre à peu près les mêmes circonstances, les mêmes récits absurdes et dégoûtans que les milliers d'accusations de cette espèce si minutieusement recueillies par les démonographes du XVIe siècle. Ici encore c'est le même dénoûment à peu près; l'une des accusées, Pétronille de Midia, refusant de se repentir de ses prétendus crimes, monta sur le premier bûcher qui ait été allumé en Irlande. Quant à Alice Kyteler, personne de distinction, elle fut convaincue d'avoir eu des relations illicites avec un esprit, nommé Robert Artisson, auquel elle avait offert, dans le carrefour d'une forêt, neuf coqs rouges et neuf œufs de paon. Elle échappa au supplice en se soumettant à une sévère pénitence; mais, plus tard, accusée de récidive, elle prit la fuite et l'on ignore ce qu'elle devint.

Cette nouvelle publication, exécutée avec tout le soin que le savant philologue et archéologue M. Wright apporte à ses nombreux travaux, est accompagnée de détails curieux et de recherches intéressantes. Elle fait partie des ouvrages que met au jour la *Camden Society*, association formée en 1838, pour la publication des documens inédits relatifs à l'histoire et à l'antiquité de la Grande-Bretagne. Dans l'espace de cinq ans, vingt-quatre volumes différens sont venus témoigner de son activité. Voici les titres de quelques-uns des ouvrages les plus importans.

Anecdotes, traditions servant à éclaircir l'ancienne histoire

de l'Angleterre et sa littérature, éditées par W. J. Thoms.

Chansons politiques de l'Angleterre, depuis Jean jusqu'à Édouard II, éditées par T. Wright.

Poëmes latins, attribués à Walter Mapes, édités par le même.

Voyages de Nicander Nucius, de Corcyre en Angleterre, à l'époque du règne de Henry VIII, édités par J. A. Cramer.

Lettres de différens littérateurs célèbres des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, publiées, d'après les originaux, par sir Henry Ellis, bibliothécaire en chef du Musée britannique.

ANTIQUITÉS.

Recherches sur les monumens et l'histoire des Normands et de la maison de Souabe dans l'Italie méridionale, publiées par les soins de M. le duc de Luynes. Texte par A. Huillard-Bréholles, traducteur de Matthieu Paris; dessins par Victor Baltard, architecte. Paris, 1844. In-fol. de 172, p. avec 35 planches.

Voici un livre qui commande au plus haut degré l'intérêt de tous les hommes sérieux. Il serait vivement à souhaiter que le public fût dédommagé plus souvent par de pareilles publications des productions sans portée dont on l'accable.

L'établissement des Normands dans les plaines de la Pouille, la conquête de ce pays par les Allemands, l'élévation de la maison d'Anjou sur le trône des Deux-Siciles, tels sont les principaux faits historiques sur lesquels ces recherches jettent de nouvelles lumières. Elles embrassent trois cents années, c'est-à-dire le temps qui s'est écoulé depuis les conquêtes de Robert Guiscard au commencement du XIe siècle, jusqu'à la captivité et à la mort des petits-fils de Frédéric II, vers 1309.

Il est peu d'époques qui soient plus intéressantes, plus dramatiques que celle-ci.

Le mouvement religieux des croisades, les querelles des Guelfes et des Gibelins, ou plutôt le sacerdoce et l'empire se disputant l'Italie, quel champ pour la pensée! Robert Guiscard, Bohamond, Tancrède, Henri VI, Frédéric II, Manfred,

Charles d'Anjou, Conradin, quels personnages pour l'historien ! Ces instincts guerriers, ces passions sans frein, ces mœurs violentes et superstitieuses, quel tableau pour le philosophe !

M. Huillard-Bréholles a su rattacher avec une extrême habileté l'histoire particulière des villes de l'Italie méridionale à ces grands événemens. Sa narration, d'une élégante simplicité, est semée d'anecdotes et de détails heureux, empruntés le plus souvent aux écrivains contemporains. Si elle conserve l'allure franche et naïve d'une chronique, néanmoins elle prépare l'esprit du lecteur a saisir la liaison entre les causes et les effets. Quelques caractères sont retracés sous de vives couleurs, entre autres celui de Frédéric II. On remarquera également la manière touchante dont l'auteur raconte la mort de Conradin.

Nous n'avons pas besoin de dire que cet ouvrage se distingue par une vaste et solide érudition. Il suffira de rappeler que nous le devons aux soins de M. le duc de Luynes. On lira avec un vif intérêt ses notes à l'appui de la narration; quoique nombreuses, elles sont toujours utiles. On y reconnaît la main d'un critique judicieux et exercé.

Les monumens forment pour ainsi dire la partie principale de ce livre. Mieux que personne, le savant éditeur sait que les monumens font entrer plus avant que les textes dans les réalités de l'histoire; aussi n'a-t-il rien négligé pour mettre sous les yeux du lecteur ce que la Pouille, la Calabre et la terre d'Otrante conservent encore de débris du moyen âge. Les amis des sciences historiques verront avec le plus vif intérêt le tombeau de Bohémond à Canosa, les restes du palais de Frédéric II, à Foggia, ou bien les portraits de cet empereur et de Manfred, sur les pilastres della Porta Santa-Adria. Les gens de goût admireront les magnifiques portes en bronze des cathédrales de Troja, de Saint-Angelo et de Trani, et ils s'étonneront. En effet ces productions des *ouvriers* d'une époque barbare ne rivalisent-elles pas d'invention et de style avec les chefs-d'œuvre des siècles éclairés ?

Il faut aussi avouer que M. Victor Baltard a dignement rempli la mission qui lui était confiée. Les dessins que cet habile

et savant architecte a rapportés de l'Italie méridionale sont d'une beauté remarquable, et ils ont été heureusement reproduits par les meilleurs burins.

En somme l'exécution de ce livre est magnifique, et sous ce rapport il rivalise avec les coûteuses publications que le gouvernement seul entreprend aujourd'hui. Quand on enrichit ainsi la littérature savante, quand on fonde de pareils monumens, on fait le plus noble usage des dons de l'esprit et de la fortune. Nous sera-t-il permis d'espérer qu'un tel exemple trouvera des imitateurs ?

Analyse des Recherches de M. Letronne sur les représentations zodiacales par E. Carteron. — Paris, au bureau des Annales de Philosophie chrétienne, 1843. In-8°. Prix : 2 fr.

Cette publication, qui a déjà paru par articles séparés dans le recueil de M. Bonnetty, offre un résumé des leçons faites au collége de France, en 1838 et 1840, par M. Letronne, sur les monumens astronomiques, et principalement sur les représentations zodiacales qui nous restent de l'antiquité. Le but principal des leçons de M. Letronne a été de soumettre à un examen approfondi le système de Dupuis sur l'origine des constellations. M. Carteron nous donne ainsi un avant-goût des recherches de M. Letronne sur l'archéologie égyptienne, en attendant que le professeur les livre lui-même à l'impression. Voici toutefois un *résumé* du *résumé* de M. Carteron. — Après avoir passé en revue les travaux scientifiques dont l'Égypte ancienne a été l'objet, l'auteur analyse le système de Dupuis sur le Zodiaque, et le réfute à l'occasion des mythes d'Hercule et de Bacchus. Suit un examen des représentations zodiacales trouvées en Égypte et dans d'autres pays, lesquelles ont toutes été peintes ou sculptées dans les premiers siècles de notre ère. Après des études sur la sphère grecque, qui, dans l'opinion de M. Letronne, est originale et a été formée successivement, l'auteur examine le système chronologique de Newton. Les deux derniers chapitres sont consacrés l'un à l'origine du zodiaque, l'autre à l'astrologie généthliaque

considérée dans ses rapports avec les représentations zodiacales. La conclusion de l'auteur contient les sept assertions suivantes: 1° Le zodiaque solaire est étranger à la sphère primitive des Égyptiens, des Indiens, des Chinois et des Perses. 2° Il n'est point l'expression symbolique des diverses circonstances de l'année agricole en Égypte, ainsi que l'a dit Dupuis. 3° Tous les zodiaques trouvés en Égypte, dans l'Inde et ailleurs, sont d'une époque récente. 4° Le zodiaque est étranger aussi à la sphère primitive des Grecs; mais cette sphère est originale et s'est formée successivement. 5° L'*idée* du zodiaque est originaire de la Chaldée, où il fut de tout temps l'auxiliaire de l'astrologie. 6° C'est aux Chaldéens que les Grecs ont emprunté *l'idée* de la division zodiacale; mais ce sont les Grecs qui ont affecté des *noms* et des *figures* aux constellations du zodiaque. 7° Quand le zodiaque fut constitué dans la sphère grecque, il fut transporté en Égypte. Puis, quand les progrès de l'astronomie alexandrine furent mis à profit par les astrologues, le zodiaque grec parut sur les monumens publics, sur les tombeaux, sur les médailles, etc., et il passa avec l'astrologie chez les peuples orientaux.

Trésors des églises de Reims, par Prosper Tarbé, ouvrage orné de planches dessinées et lithographiées par J. J. Maquart. — Reims, 1843. In-4° de II-338 p.

Ce livre fournit bien des pages de plus à l'histoire des dévastations de nos monumens religieux, et ne peut que causer de nouveaux regrets, quand on voit que la presque totalité des trésors qu'il décrit sont des trésors anéantis ou disparus, comme ceux des églises de Chartres, de Saint-Denis et de tant d'autres.

Dans les quatre premiers chapitres de son ouvrage, M. Tarbé expose l'origine et la destination des trésors religieux, hommages faits à la Divinité par les peuples de toutes les croyances, et en particulier l'histoire des dons consacrés aux églises de Reims. Il s'occupe surtout de Notre-Dame, le temple du sacre, qui avait, sous le nom de *custode*, son gardien privilégié, puis sous ceux de *coutres* et de *capuciers*, des auxiliaires de

ce trésorier en chef, dont la dignité fut plus d'une fois enviée par les ecclésiastiques des plus grandes familles de France.

Le chapitre v (*Trésor de Notre-Dame*) indique les places privilégiées qu'occupaient, à différentes époques, les vases sacrés, reliquaires et autres parties du trésor, les précautions prises pour la descente, la sortie et le transport des châsses, etc.

Le chapitre vi offre un récit qui à cette place nous semble devoir nuire à la lecture des inventaires subséquens. Il rapporte, en effet, chronologiquement les principales pertes occasionnées au trésor de Notre-Dame, par la guerre étrangère, par les pillages des pirates normands et des soldats carlovingiens, par les incendies, par les guerres civiles, par la détresse et la cupidité des rois et même des ligueurs, et enfin par les décrets des assemblées législatives qui, en 1790 et 1792, ne furent que trop rigoureusement exécutés.

A tous ces actes de vandalisme, M. Tarbé oppose, dans le chapitre vii, les magnificences du sacre de nos anciens rois, et cite les ornemens traditionnels dont ils avaient enrichi l'église pour cette cérémonie, et qui mieux respectés que les reliques des saints par le comité d'aliénation révolutionnaire, ont reparu au sacre de Charles X. Mais Reims ne les possède plus, on les conserve au garde-meuble de la couronne.

Du chapitre viii au chapitre xvii, nous ne suivrons point l'auteur dans la reproduction des inventaires de 1669 à 1792, qu'il s'est procurés avec beaucoup de zèle et de soins. Cette énumération de richesses aujourd'hui détruites n'en est pas moins digne d'intérêt. L'auteur y a joint un grand nombre de notes explicatives. Le chapitre xvii y ajoute la description de quelques objets non compris dans les inventaires, mais dont l'histoire a gardé le souvenir. En lisant dans le chapitre xix l'état actuel du trésor de Notre-Dame, maintenant si appauvri, et qui doit au sacre de Charles X les seuls dons (chapitre xx) à opposer aux restes de son ancienne magnificence, on regrette d'avoir encore une fois ce résultat négatif à constater.

Il nous semble donc que M. Tarbé aurait dû faire deux

parts distinctes de son livre, l'une historique et descriptive à la fois, l'autre purement officielle et technique, sauf à recourir de l'une à l'autre. Dans les dix-sept chapitres suivans, l'auteur suit à peu près la même marche pour les abbayes, églises, chapelles, couvens et hôpitaux de Reims, et spécialement pour l'abbaye de Saint-Remi, si célèbre par le dépôt de la sainte ampoule, le tombeau et la châsse du saint évêque qui baptisa Clovis.

Ainsi dans cette seconde moitié de son ouvrage, il parle des pertes essuyées par le trésor de Saint-Remi avant d'en donner l'inventaire. Quant à l'histoire de la spoliation du tombeau de saint Remi, de la destruction de la sainte ampoule par le représentant Ruhl et de sa réparation, l'auteur rapporte à l'appui de ses récits des pièces on ne peut plus curieuses; enfin quelques-uns des chapitres sont consacrés aux trésors également spoliés des églises du diocèse de Reims. Pour compléter son ouvrage, M. Tarbé, à l'aide de M. Maquart, son intelligent collaborateur, a donné un grand nombre de planches lithographiées, représentant des objets précieux sauvés de la destruction, tels que le reliquaire de Saint-Pierre-Saint-Paul, le Christ ressuscitant (présent de Henri II); la nef de sainte Ursule (présent de Henri III); trois ou quatre autres reliquaires plus anciens; des chapes, des candélabres, ou bien des objets qui n'existent plus, comme l'ancien tombeau de saint Remi, l'ancienne sainte ampoule, et enfin les présens faits par le roi Charles X, au premier rang desquels figure le reliquaire contenant les fragmens de celle-ci.

M. Tarbé n'a donc rien négligé pour mettre au jour les objets d'art consacrés à la religion depuis le sixième jusqu'au dix-huitième siècle.

Dans la description du calice de saint Remi, des devans d'autel de Notre-Dame, des châsses de saint Calixte et autres, des nombreuses statuettes d'or et d'argent, des couvertures d'évangéliaires, etc., l'amateur et l'antiquaire trouveront également des détails intéressans.

Paris. — Imprimerie DONDEY-DUPRÉ, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

REVUE

DE

BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE.

AVRIL.

THÉOLOGIE.

Eusebii Pamphili Evangelicæ Præparationis libri XV. Ad codices manuscriptos recensuit Thomas Gaisford, S. T. P. Accedunt Franc. Vigeri versio latina et notæ, et L. C. Valckenærii diatribe de Aristobulo. — Oxonii, e typographeo academico. 1843. 4 vol. in-8°.

On attendait depuis longtemps cette nouvelle édition de la Préparation évangélique d'Eusèbe, ouvrage important qui est adressé à Théodote, évêque de Laodicée, et distribué en quinze livres. Le but de l'auteur est de préparer le lecteur à la démonstration des vérités évangéliques par des raisonnemens purement philosophiques, et, en rassemblant une foule de passages tirés des écrivains profanes, de faire voir combien le christianisme est préférable à tous les systèmes des païens. Dans les six premiers livres, Eusèbe prouve la futilité de ces doctrines; les neuf suivans développent les motifs qui ont engagé les chrétiens à leur préférer le système de théologie des juifs. Les manuscrits qui ont servi à cette nouvelle édition appartiennent aux bibliothèques de Paris, de Florence et de Venise. Ceux de Paris ont été collationnés par M. Miller. M. le docteur Gaisford a mis aussi à profit les travaux et les

notes de quelques autres savans, les uns publiés, les autres conservés en manuscrits dans des dépôts publics. Parmi les secours qu'il regrette de n'avoir pas eus à sa disposition, il cite le manuscrit de Madrid, qui appartenait d'abord à Hurtado de Mendoça, dont la bibliothèque est venue enrichir celle de Madrid. Il est fâcheux que la mission de M Miller en Espagne ait été si courte et se soit trouvée interrompue par la mort de M. le marquis de Fortia; il aurait pu examiner ce manuscrit et fournir de nouveaux matériaux au savant éditeur d'Eusèbe. Du reste, M. Miller prépare en ce moment une importante publication, qui doit comprendre la seconde partie du catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque de Madrid laissé manuscrit par Iriarte, le catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque de l'Escurial et plusieurs ouvrages inédits.

Pour en revenir à la publication de M. Gaisford, nous dirons qu'il a reproduit, en la modifiant, la version latine de Vigier ainsi que ses notes, et les dissertations de Walckenaer et de Wesseling sur Aristobule le Juif, qui vécut sous Ptolémée VI Philométor. Cet Aristobule avait présenté à son souverain un ouvrage intitulé *Explication des livres de Moïse*, dans lequel il soutenait que les anciens poëtes et les philosophes grecs avaient connu les livres sacrés des Hébreux et y avaient souvent puisé. Pour prouver cette thèse, il forgea un grand nombre de passages qu'il cita avec beaucoup d'effronterie, comme pris dans les poëtes et les historiens. On ne sait pas quel succès un tel ouvrage eut à la cour d'Alexandrie; mais, quelques siècles plus tard, des pères de l'Église et des écrivains profanes se laissèrent tromper par l'artifice de ce faussaire. Ce qui contribua à masquer ses tromperies, c'est la pureté de son style, entièrement libre d'hellénismes.

D'excellentes tables des auteurs et des matières complètent cette édition splendide, comme toutes celles qui sortent des presses d'Oxford. Le nom de M. Gaisford recommande dignement cette publication, qui est un nouveau service rendu aux études théologiques et philologiques.

Démonstrations évangéliques de Tertullien, etc., annotées et publiées par M. l'abbé M. Tome XV et XVI. — Petit Montrouge. 1843. 2 vol. in-4°.

Ainsi que nous l'avons dit dans notre dernier numéro, ces deux volumes terminent la collection des Démonstrations évangéliques publiée par M. l'abbé Migne. Le volume XV contient les œuvres de Mgr Wiseman. L'éditeur a cru devoir, pour plus d'ordre et de clarté, les diviser en trois séries. Dans la première, il a compris les ouvrages qui ont rapport à la *controverse chrétienne;* dans la seconde, ceux qui concernent la *controverse catholique;* dans la troisième, les *mélanges historiques, théologiques*, etc. A la première série, M. l'abbé Migne a ajouté comme appendices : 1° des annotations tirees de Buckland et de Marcel de Serres; 2° l'ouvrage de Keith sur l'évidence des prophéties de l'Ancien et du Nouveau Testament ; 3° l'ouvrage de Chalmers sur l'*autorité de la révélation*, où l'on démontre la force irrésistible de la preuve tirée des miracles en faveur de la divinité de la religion chrétienne. Il a également joint trois appendices à une dissertation de la troisième partie, qui traite de la tradition retrouvée dans les saintes Écritures. Le premier est un extrait d'un discours prononcé à Paris, le 14 avril 1839, par Mgr l'évêque de Zymira, coadjuteur d'Édimbourg ; le second réunit des extraits de *la Revue d'Edimbourg* (1840); et le troisième reproduit un article du journal *l'Univers*, 13 avril 1841. Ces divers complémens n'ont pas permis de renfermer les œuvres de Mgr Wiseman en un seul volume. Elles se trouvent complétées dans le volume XVI qui se termine par deux ouvrages, dont l'un, ayant pour auteur M. Dupin aîné, est intitulé *Jésus devant Caïphe et Pilate*, réfutation du chapitre de M. Salvador, intitulé : *Jugement et condamnation de Jésus*. L'autre, dû à la plume de S. S. Grégoire XVI, porte pour titre : *Triomphe du saint-siége et de l'Église*, ou les novateurs modernes combattus avec leurs propres armes. En tête de ce dernier volume, on trouve la nomenclature des auteurs et des ouvrages contenus dans les seize volumes des Démonstrations.

Die neutestamentliche Rhetorik, u. s. w. La Rhétorique du Nouveau Testament, pour faire suite à la grammaire du dialecte du Nouveau Testament, par C. G. Wilke, auteur des ouvrages intitulés : *der Urevangelist* et *Clavis Philologica N. T.* — Dresde, Arnold. 1843. In-8° de XXIV-524 p. Prix : 9 fr. 50.

L'auteur s'est proposé de compléter pour l'étude du Nouveau Testament le corps d'observations contenu dans la Grammaire de Winer. Dans son introduction, il s'explique sur les relations de la rhétorique avec la grammaire et la lexicographie, ainsi que sur l'utilité qu'il reconnaît dans la réunion de ces trois branches de l'étude pour la pratique de l'exégèse. « Par là, dit-il, on pénétrera d'autant mieux dans l'esprit des interprètes de la parole divine, qu'on sera plus capable de développer le sens intime de chacune de leurs expressions, et d'assister en même temps à l'élaboration, à la construction de leur style. Ce but est plus élevé que celui qu'on se propose dans l'étude ordinaire de ces sciences, étude morte et purement mécanique. » L'ouvrage ainsi conçu présente une riche réunion de matériaux; le nombre des passages du Nouveau Testament qui sont examinés est fort grand, les éclaircissemens sont fréquemment neufs et instructifs; mais en regard de cet avantage, il faut placer le résultat complétement faux que doit produire cette espèce de classement, qui fait entrer de force, dans les mille compartimens d'un système, toute la matière philologique du Nouveau Testament, et emprisonne dans une sorte de réseau scientifique les élans tout à fait indépendans de ces saints récits. Tout en rendant justice à la logique et au talent d'observation de l'auteur, on ne peut s'empêcher de taxer souvent ses abstractions d'arbitraires; on ne peut taire non plus que souvent cette rigueur de déduction fait précisément le contraire de ce qu'elle doit produire, qu'elle ébranle ce qui est solide, dissout ce qui formait un corps, multiplie les points de vue pour des objets qu'on ne doit observer que d'un seul, enfin qu'elle ravit à l'é-

tude cette unité qui seule la rend salutaire. De là une multitude de règles, de principes et de formes ingénieuses, mais sinon nuisibles, du moins inutiles. C'est une tâche fort grave et fort épineuse que de tailler dans le vif ce monument de la parole de Dieu, d'appliquer l'esprit de système à cette expression si délicate et si pleine de sève; on entreprend à peu près le labeur de celui qui veut régulariser mathématiquement l'expansion d'une source naturelle; l'objet primitif disparaît sous la main de l'ouvrier. Et même, à ne point juger de si haut un semblable effort, à ne s'attacher qu'à ce qui est purement humain, est-ce que l'Écriture sainte, analysée ainsi partout avec cette roideur de l'école et disséquée dans tous ses organes dialectiques et oratoires, ne perd pas le charme de simplicité et de vigueur, l'effet populaire et sensible qui lui vient de son premier auteur? Peut-être ce travail offrirait-il plus d'utilité, examiné au point de vue de l'éloquence sacrée et de l'art de présenter les doctrines; mais ce n'est pas là évidemment le but que s'est proposé l'auteur.

La manière dont M. Wilke a compris sa tâche ne semble pas même d'accord avec la formule sous laquelle il en présente l'exécution. Dans la rhétorique, on distingue d'ordinaire trois parties : l'invention, la disposition et l'élocution. De l'invention, il ne peut guère en être question en pareille matière. De la disposition, nous ne trouvons que l'indispensable, ou, comme l'auteur le dit lui-même, un aperçu sommaire, une espèce d'index. Ce n'est donc que de la troisième partie, de l'élocution, qu'il s'agit en définitive; ou, comme le dit encore l'auteur, de la forme logique du style du Nouveau Testament.

Ce sujet est traité avec d'abondans détails, mais est-ce bien cela qu'on peut appeler la rhétorique du Nouveau Testament? Sans même avoir égard à l'espèce d'impropriété qu'offre un tel rapprochement, aurait-on grand tort d'accuser le titre du livre de n'être qu'une annonce retentissante, mais menteuse?

L'auteur a donné à l'examen de la matière le classement

suivant. Chapitre I. Les tropes, c'est-à-dire les synecdoques, la métonymie, la métaphore, l'allusion morale à plusieurs sens, l'allégorie, le proverbe, la comparaison, etc. Chap. II. La quantité, c'est-à-dire la portée de l'expression simple ou étendue. Chap. III. Les écarts des lois strictes de la syntaxe. Chap. IV. La forme logique; et chap. V, la forme esthétique de l'expression. Chap. VI. Les figures de rhétorique, figures de mots et de pensées. Chap. VII. Le style particulier à chacun des écrivains sacrés. On voit déjà par les répétitions qu'offre ce coordonnement, qu'il n'est rien moins que logique; cependant l'auteur se justifie à cet égard, en se fondant sur la progression, du général au particulier, qu'il a cherché à établir dans la marche de son système, et sur les avantages qui résultent pour la pratique de cette reprise des mêmes élémens, à différens points de vue de plus en plus spéciaux. On pourrait donc reconnaître que cette double perspective est prise dans la nature de la matière mise en œuvre, et elle a au moins l'avantage de réunir, dans les mille divisions qu'elle fait apercevoir, tout ce qui présente quelque analogie; il n'y a, du reste, de répétition vicieuse que dans les chapitres V et VI, et encore l'aspect sous lequel l'expression est considérée ôte-t-il à cette répétition ce qu'elle pourrait avoir de trop défectueux.

Dans tous ces rapprochemens de rhétorique et d'exégèse, il était impossible de ne pas toucher au dogme. L'auteur, tout en relevant les erreurs d'exégèse de Bretschneider, tout en s'élevant contre le rationalisme indifférent et contre ceux qui délayent la parole divine, n'est pas lui-même toujours exact ni exempt de reproche dans ses explications, et bien qu'il fasse preuve d'un tact assez fin dans ce genre de travail, on ne saurait trop déplorer le manque de convenance dans l'expression de ses jugemens, défaut dont le titre du livre n'offre encore qu'une faible image.

De l'onction, nous ne lui en demanderons point, il en est trop éloigné. Mais que signifie cette manière de dire que saint Luc a le défaut de la tautologie et de la macrologie; que saint

Jean est grand parleur, c'est-à-dire qu'il offre beaucoup de mots et peu d'idées; que l'épître aux Éphésiens est un modèle de prolixité, de lenteur et de tautologie verbeuse? En supposant infaillibles les jugemens de l'auteur sur ces objets, ce que nous sommes loin de faire, nous dirons que ce sont là des formules dont le dernier des écrivains accuserait l'inconvenance.

Quant à la forme du livre, nous noterons encore que chaque paragraphe est accompagné d'observations en petits caractères et destinées à éclaircir, à motiver les exposés, à en donner des applications et des exemples; nous ajouterons que dans tout cela on cherche en vain quelque proportion; à cet égard l'ouvrage est informe, malgré ses divisions infinies. Toutefois une table des chapitres fort détaillée et trois tables alphabétiques des matières, des mots grecs, et des passages du Nouveau Testament aident à maîtriser cette masse de matériaux.

JURISPRUDENCE.

Traité général des Assurances. Assurances maritimes terrestres, mutuelles et sur la vie, par Isidore Alauzet, avocat, sous-chef du Cabinet particulier du ministre de la justice. — Paris, 1843. Chez Delamotte, libraire. Imprimerie de Cosse. 1er vol. de XI-496 p.

« L'idée de l'ouvrage que je publie aujourd'hui, dit l'auteur, m'a été suggérée par une question que l'Académie des Sciences morales et politiques avait mise au concours; mais l'Académie eût désiré *une exposition philosophique et raisonnée* du contrat d'assurance, *contenant*, exclusivement sans doute, l'*économie morale et politique du sujet*. Dans les mémoires qui lui furent soumis, les auteurs se préoccupèrent surtout d'*idées juridiques :* cette erreur, commune à tous, s'explique peut-être jusqu'à un certain point par cette circonstance, que la question était proposée par la section *de législation et de jurisprudence*. L'Académie trouva donc que le sujet n'avait point été

traité *dans son point principal;* elle ne décerna pas le prix, et prorogea le concours.

»Toutefois, M. le comte Portalis, dans la séance publique du 27 main dernier, a parlé de l'ouvrage déposé par moi en termes trop bienveillans pour que je ne tienne pas à honneur de les citer : on me pardonnera, je l'espère, ce mouvement de vanité, expié sans doute par l'aveu de l'échec que j'ai éprouvé : «L'Académie, a-t-il dit, croit devoir néanmoins, dans sa justice, signaler comme un travail remarquable le mémoire n° 2; de tous ceux qui ont concouru, l'auteur est celui qui a le plus approché du but, et qui a le mieux embrassé l'ensemble de la matière. »

Il est impossible de mieux dire son fait à l'Académie de *législation* et de *jurisprudence.* Et ici l'auteur a d'autant plus raison dans le fond, qu'il a eu le bon goût de ne pas avoir tort dans la forme. La section de *jurisprudence* veut des travaux où les sujets proposés au concours soient examinés sous le triple rapport de l'économie philosophique, politique et morale. Ce désir nous paraît inspiré par le même esprit qui porte chaque année l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à proposer quelque sujet de législation ou de procédure, et qui fait couronner par l'Académie-Française, comme ouvrage éminemment utile aux mœurs, *l'Histoire archéologique du midi de la France,* ou tel autre travail estimable sur les temps antédiluviens. Il n'est rien de tel que de s'entendre : maintenant, les auteurs sont bien avertis, et si M. Alauzet désire un nouveau succès académique sur un sujet de législation, il saura que c'est à la section des Belles-lettres qu'il doit s'adresser, à moins qu'il ne se croie engagé d'honneur à persister auprès de la section de jurisprudence, auquel cas nous lui conseillons de ne se présenter qu'un livre d'histoire ou de philosophie à la main. Nous qui ne sommes point de l'académie, nous accepterons tout uniment le *Traité des assurances* de M. Alauzet comme un ouvrage de droit sur une question de droit, et nous nous contenterons de le juger à ce point de vue simple

et pratique, mais, ainsi que le dit le rapport officiel, nullement académique.

Le sujet traité par M. Alauzet offre une importance réelle, et son livre était un de ceux que la pratique demandait depuis longtemps. En effet, on trouve un peu partout les prescriptions relatives aux assurances; les arrêts en cette matière sont nombreux et divers, les systèmes même sont exclusifs et contradictoires. C'est donc un véritable service rendu à tous ceux qui sont intéressés à la solution des questions en matière d'assurances, qu'une publication qui offre en même temps l'exposition des principes généraux, leur application à la législation actuelle, la solution des difficultés par des argumens théoriques, et la mention des principaux arrêts.

Le traité général des Assurances est divisé en deux parties : la première est consacrée à l'histoire du contrat d'assurance, et offre des vues nouvelles sur les applications qu'il est suceptible de recevoir; la seconde, partagée en cinq différentes sections, développe successivement ce qui concerne les principes généraux, les assurances maritimes, les assurances terrestres, les assurances sur la vie et enfin les assurances mutuelles. Après avoir ainsi envisagé le sujet sous toutes ses faces, M Alauzet termine son ouvrage par des considérations historiques relatives aux assurances sur la vie qui nous paraissent clore et compléter dignement le remarquable traité qu'il vient de publier sur cette matière.

Le côté purement pratique de cet ouvrage le met un peu en dehors du cadre tout spécial de notre Revue ; mais il y rentre par sa partie historique, traitée avec une véritable distinction. Nous avons voulu annoncer d'abord l'ensemble du livre de M. Alauzet : nous reviendrons, par un article séparé, sur la première partie, qui est de notre domaine.

Die Strafgesetzgebung in ihrer Fortbildung, u. s. w. La législation pénale examinée dans son développement d'après les besoins de la science et l'expérience sur la valeur des législations nouvelles et sur les difficultés de

la codification, eu égard principalement à la marche des délibérations concernant les projets de législation pénale dans les États constitutionnels, par C. J. A. Mittermaier. Deuxième mémoire. — Heidelberg, Winter, 1843. In-8° de III-399 p. Prix : 7 fr.

Depuis la publication du premier mémoire de l'auteur, de nouveaux codes et des projets législatifs ont été publiés ; les discussions qui ont été agitées ont fourni à M. Mittermaier des appréciations nouvelles, et le résumé de ses observations et des expériences déjà faites est consigné dans les deux premiers paragraphes de ce volume, qui est consacré ensuite à la discussion des différens travaux législatifs. L'auteur examine donc d'abord les relations qui existent entre la science et la législation, et celles de la doctrine du droit commun avec les nouveaux codes promulgués en Allemagne. L'accord n'est pas toujours satisfaisant ; c'est aux juristes que M. Mittermaier recommande l'avenir de la jurisprudence, insistant sur l'obligation où ils sont aujourd'hui d'extraire un nouveau droit commun de ces diverses législations. Pour cet objet, la statistique criminelle et la phrénologie fournissent, entre autres, des documens importans. Dans le second paragraphe, l'auteur établit un parallèle ingénieux entre les principes qui régissent les législations abrogées et les législations présentes, et il s'en sert pour faire ressortir les vices généraux des nouvelles dispositions : l'extension trop grande du domaine de la pénalité ; l'inconséquence de quelques règles posées en thèse absolue, et qui établissent une parité irrationnelle des personnes les plus diverses à l'égard de cette pénalité ; la constance du principe d'intimidation pour les crimes politiques ; la désignation comme délits indépendans, d'actes de simple tentative ou de complicité ; l'élévation du minimum pénal ; le formulé trop général des dispositions spéciales des pénalités ; la menace de peines infamantes et les atteintes à l'honneur civil qu'emporte la condamnation à certaines peines ; la dépendance dans laquelle la pénalité est placée relative-

ment à une réussite purement éventuelle, ou à des calculs de valeur et de temps; la contradiction des menaces de pénalité avec la morale et les idées légales du peuple (par exemple dans le vol d'objets trouvés); la menace de peines absolues pour des cas qui n'entrent plus dans la classe des délits; l'obscurité d'un grand nombre de prescriptions importantes de la vie civile (par exemple pour la défense personnelle et le viol); et surtout l'absence de dispositions et de principes rationnels au sujet du système pénitentiaire. A ces critiques d'ensemble se joint l'indication de plusieurs différences capitales dans les principes qui procèdent aux diverses législations; la langue légale même varie sans nécessité, le mesure des peines et l'interprétation des lois pénales diffère aussi grandement. Enfin vient l'influence des nouvelles législations pénales appréciée d'après les renseignemens que fournit la statistique.

M. Mittermaier passe ensuite à l'examen particulier des nouveaux codes; cette matière est divisée ainsi. § 3. La législation de l'Autriche; examen de la pratique basée sur le code pénal actuel; les défauts de ce code; le nouveau projet. § 4. Le code pénal de Wurtemberg considéré dans son application. § 5. Le code pénal de la Saxe, son adoption dans l'Altenbourg; les discussions qu'elle a occasionnées; les modifications qui en ont été la suite sont jugées vicieuses par l'auteur. § 6. Le projet de code pénal de Prusse de 1843; des exemples fort simples viennent en démontrer l'excessive rigueur. § 7. Expériences sur le code pénal de Brunswick; son introduction en Lippe-Detmold. § 8. Le code pénal de Hanovre; il présente quelques imperfections, des inconséquences, un minimum en général trop élevé, de l'indécision dans le langage légal. § 9. Le code pénal de Thurgovie. § 10. Le projet de code pénal pour le grand duché de Bade, d'après les discussions de la première chambre; ces discussions ont pour objet principal d'en corriger la douceur trop grande, et de donner plus de latitude à l'appréciation judiciaire. § 11. Expériences relatives au code pénal de la Bavière; projet de 1843; discussions des chambres à ce sujet. § 12. Le

code pénal de la Hesse; crainte du pouvoir qui redoute de laisser trop de latitude aux juges. § 13. Le code pénal du pays de Vaud; l'auteur lui reproche de ne procéder qu'à demi à l'application des principes reconnus comme rationnels. § 14. Le projet de code pénal pour le royaume de Hongrie; ce code a un caractère particulier, il exclut la peine de mort et les peines infamantes, et ne fixe point de minimum. § 15. Progrès de la législation pénale en France; expériences sur l'influence du système des circonstances atténuantes; développement du droit pénal français en Belgique; rapprochement de la législation française des provinces Rhénanes avec les nouveaux codes pénals allemands. Il en ressort que le domaine de la pénalité est bien plus circonscrit dans notre code que dans la plupart de ces législations nouvelles. § 16. Progrès de la législation pénale en Angleterre; le projet de code pénal de 1843; les nouveaux règlemens sur la déportation, et, ce qui s'y rattache, l'organisation de la nouvelle prison modèle de Londres. § 17. Projet de code pénal pour le royaume des Pays-Bas, basé sur une réforme du code pénal français.

SCIENCES ET ARTS.

Esquisse d'une histoire de l'éducation depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par Théodore Fritz, professeur au séminaire protestant et à la faculté de théologie de Strasbourg. — Strasbourg et Paris, chez Cherbuliez, 1843. (42) Un vol. in-8° de II-752 p.

Dans les circonstances présentes, une histoire de l'éducation et de l'instruction était assurément très-désirable; mais, pour qu'elle répondît aux besoins actuels, elle devait être exécutée d'après les sources originales les plus authentiques, composée sans esprit de secte ou de parti, ne pas laisser échapper des faits importans et les montrer tous sous leur véritable jour; en un mot, rester dans les limites étroites de la vérité et de la justice.

Le travail de M. Fritz présente-t-il tous ces caractères? offre-t-il toutes ces garanties d'impartialité, et peut-il servir à jeter quelque lumière sur la grande question qui s'agite aujourd'hui à la face du pays et du monde entier, question capitale et d'où dépendent sans doute les plus grandes destinées de la France ?

Nous envisagerons l'*Esquisse d'une histoire de l'éducation* sous deux points de vue: premièrement comme ouvrage purement historique, c'est-à-dire sous le rapport du plan, de la méthode, de l'érudition et du récit; secondement, comme ouvrage dogmatique, c'est-à-dire sous le rapport des principes philosophiques et religieux sur lesquels repose la partie critique de cette histoire et la systématisation des faits qui en font la base.

Étudions d'abord le livre de M. Fritz sous le point de vue historique, et, empressons-nous de le dire à l'avance, nous avons de vrais éloges à donner à côté de quelques critiques que nous croyons également fondées. Pour lui, l'éducation ne doit pas être séparée de l'instruction, c'est-à-dire que le perfectionnement moral doit toujours être placé à côté du perfectionnement intellectuel. L'éducation et l'instruction sont l'œuvre de la vie entière, et vouloir les terminer à quatorze ou quinze ans, c'est frapper de nullité tous les efforts qu'on a tentés pour améliorer l'une et l'autre. « L'histoire de l'éducation, dit-il ailleurs (page 4), expose les efforts tentés depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours pour rapprocher l'humanité de son but idéal; sa tâche est de reproduire, autant qu'il est possible, tout ce qu'on a pensé jusqu'ici sur la théorie de l'instruction et de l'éducation, principalement sur le but qu'elles doivent se proposer, et ce qu'on a fait pour réaliser ces idées; de faire connaître les hommes qui ont exercé sous ce rapport une influence prononcée, les établissemens qui ont été fondés, les ouvrages qui ont été écrits sur cet important sujet : elle doit jeter sur cet ensemble un regard critique et dire si par les essais qu'on a tentés on s'est effectivement rapproché du but. » En un mot, l'histoire

de l'éducation ne doit pas se borner à parler de ce qui a été fait pour l'enseignement de l'humanité, elle doit juger toutes ces tentatives, les apprécier à leur juste valeur; mais pour cela elle ne doit pas les séparer des circonstances politiques, religieuses, morales et même physiques au milieu desquelles elles se sont développées; enfin, comme tout est dans tout, l'histoire de l'éducation de l'humanité serait celle de l'humanité elle-même. M. Fritz a bien saisi cette haute portée; mais, sans embrasser un plan aussi vaste, une aussi immense généralisation, il a cherché à s'en rapprocher autant que le lui permettaient les limites de son cadre.

Les livres de pédagogie sont très-nombreux surtout en Allemagne, mais ils ne paraissent pas avoir toujours été faits d'après les sources originales, et ne sont souvent que la répétition les uns des autres. Ce n'est pas nous qui voulons attaquer l'érudition allemande, mais nous ne la croyons pas toujours de bon aloi : elle est souvent fort légère, très-peu sûre, et ne consiste trop souvent qu'en un amas informe de citations entassées sous le texte qu'elles étouffent. M. Fritz a principalement suivi l'ouvrage de Niemeyer, qui a eu un très-grand succès en Allemagne; il prévient le lecteur qu'il n'a pas toujours pu recourir aux sources originales, réduit qu'il était à peu près aux seuls livres de sa bibliothèque. Pour peu qu'on parcoure les notes, on est bientôt convaincu, en effet, que l'auteur s'est le plus souvent arrêté aux traites déjà publiés sur la matière, ou aux historiens. Toutefois on remarquera beaucoup d'exceptions à ce fait, dont nous ne saurions lui faire un reproche absolu, mais qui est néanmoins en lui-même un défaut capital dans un livre de cette nature.

Une histoire critique et complète de l'éducation serait un des plus beaux monumens à élever dans notre siècle, si un ou plusieurs hommes indépendans osaient entreprendre cette immense tâche; mais, pour cela, il faudrait en quelque sorte considérer ce qui a été fait comme non avenu, travailler sur nouveaux frais et sur un fonds pour ainsi dire inexploré, rassembler tous les élémens épars, les coordonner et lire les

autres histoires de la pédagogie comme points de comparaison avec les résultats auxquels on serait arrivé.

M. Fritz a partagé son histoire en deux grandes périodes : de l'éducation avant Jésus-Christ, de l'éducation après Jésus-Christ. Pour la première période, l'auteur suit une division ethnographique, la marche progressive du développement de l'éducation chez les peuples païens ne pouvant être indiquée que par quelques-uns; la seconde période, où les nations qu'il importe d'observer sont presque toutes chrétiennes et sur laquelle on possède des renseignemens historiques étendus, se subdivise plus naturellement d'après les principaux événemens qui ont changé la face du monde chrétien et préparé l'âge moderne.

Dans son premier chapitre, M. Fritz énumère et apprécie les principales histoires de l'éducation. Le chapitre suivant est intitulé : *De l'Education chez les Sauvages.* Mais évidemment l'auteur y confond les sauvages proprement dits et les peuples arrivés déjà à un certain degré de civilisation, soumis à un gouvernement, et par suite, le plus ordinairement, à une éducation théocratique. Le seul point qui réunisse ces deux états de société, c'est la supériorité brutale établie par les coutumes et consacrée par la religion, de l'homme sur la femme, supériorité qui se reconnaît très-bien dans la direction donnée à l'éducation pour l'un et l'autre sexe.

Après ce chapitre de généralités, M. Fritz passe successivement en revue les Chinois, dont les institutions semblent se résumer dans les liens et les relations de famille, mais chez qui rien ne saurait progresser; les Indiens, chez qui les prêtres, en possession de la science dès la plus haute antiquité, ne se sont pas montrés empressés de la répandre sur le peuple ; les Égyptiens, dont la constitution ressemble en beaucoup de points à celle des Indiens ou Hindous; enfin les Perses, chez lesquels on retrouve plusieurs excellens préceptes pour l'éducation qui ne paraît pas avoir été nationale, mais réservée aux familles. Chez les Grecs, au contraire, nous trouvons l'éducation publique, plus encore que l'éducation privée, ar-

rivée à un grand développement, car chez eux toute la vie avait un caractère éminemment politique (1). Ici encore nous trouvons la culture intellectuelle uniquement réservée pour les hommes libres, refusée aux esclaves et aux femmes.

Le christianisme seul admit le genre humain tout entier au banquet de la science, comme il le convia tout entier au banquet de la vie et de la charité! Ce chapitre sur l'éducation chez les Grecs est rempli de détails très-curieux; il est terminé par une description des principaux établissemens publics destinés à l'éducation, et par une étude des ouvrages grecs où il est traité de la pédagogie.—Après les Grecs viennent les Romains, chez qui l'éducation, jusqu'à la fin de la république, fut confiée aux soins d'un père inflexible et souvent barbare et d'une nourrice ignorante. Après l'invasion de la civilisation grecque en Italie, il y eut des maîtres particuliers, puis des écoles de rhéteurs et une sorte d'enseignement mutuel, institutions qui se perpétuèrent sous les empereurs. Il faut ajouter à cela que les jeunes Romains de familles riches allaient achever leur éducation dans les écoles d'Athènes. L'éducation des filles ne fut pas entièrement négligée sous l'empire. Comme le chapitre consacré aux Grecs, celui-ci est terminé par un aperçu rapide, mais substantiel, sur les ouvrages latins ayant trait à la pédagogie.

Chez les Hébreux, avant l'exil, la première éducation des enfans des deux sexes, éducation qui se faisait en commun, paraît avoir été sous la direction de la mère. Plus tard, le garçon passait sous la direction spéciale du père, qui lui apprenait un métier et non son métier (voir p. 136, note). L'enseignement intellectuel consistait essentiellement dans l'étude de la loi et de l'histoire nationales. Il n'y avait point d'écoles proprement dites, mais des maîtres particuliers ou des institutions privées pour les riches. Le grand nombre de femmes distinguées chez les Juifs prouve que leur éducation n'était

(1) A ce propos l'auteur dit : La maison, l'école, *l'église* étaient ouvertes au public, etc., p. 80. — Le mot *église* est ici singulièrement choisi.

pas entièrement négligée; mais ce qui caractérise par-dessus tout l'éducation chez les Hébreux, c'est la sainteté des liens de famille et le sentiment vraiment religieux qui vient sanctionner tous les actes publics et privés; c'est la présence pour ainsi dire incessante de Jéhovah au milieu de son peuple. Après l'exil, les rabbins s'emparèrent à peu près exclusivement de l'éducation, et conservèrent ce monopole avec quelque gloire jusqu'au moyen âge.

Arrivant à la seconde période de son histoire, M. Fritz nous montre Jésus-Christ comme le modèle des instituteurs et l'Évangile comme le premier code de l'éducation et de l'instruction des hommes. Ce chapitre, sur lequel nous aurons d'ailleurs à revenir, renferme de véritables beautés : le sujet est sur beaucoup de points bien étudié et bien présenté. Passant très-rapidement sur les premiers siècles de l'Église, et sur les écrits des pères relatifs à l'éducation, l'auteur arrive au mahométisme ou mohammédisme, comme il l'appelle, s'étend longuement sur les préceptes du Koran, et arrive aux invasions des Barbares, désastreuse époque, chaos informe d'où devaient néanmoins sortir la lumière et la vie, époque d'enfantement d'un état meilleur et que M. Fritz ne paraît pas avoir bien comprise, à cause de certaines préoccupations que nous signalerons. Le chapitre sur l'éducation au temps de Charlemagne est intéressant, mais incomplet, et fait trop exclusivement avec les sources secondaires. L'histoire de l'éducation, de Charlemagne à la renaissance en Occident et en Orient, est écourtée et peu lucide, les époques étant souvent interverties et confuses. Le chapitre sur l'institution de la chevalerie, au point de vue de l'éducation, est bien étudié et original, mais semé de quelques traits un peu légers. Le chapitre XVII est presque tout entier consacré à l'étude de l'influence que le protestantisme exerça sur l'éducation; dans le chapitre suivant, l'auteur apprécie les grandes écoles de la fin du XVIIe siècle et de la première moitié du XVIIIe; là viennent se résumer les divers systèmes pédagogiques de l'époque : l'école *piétiste* dont Fénelon est le chef en France,

et Franke en Allemagne; l'école *humaniste* et l'école *philanthropique*, assez vaguement représentées, si ce n'est la dernière par Rousseau; enfin l'école éclectique, qui consiste essentiellement en un essai avorté de la fusion des trois autres. M. Fritz donne ensuite des détails curieux et suffisans en un sens pour le but qu'il se propose, sur l'éducation au XIXe siècle en Océanie, en Afrique, en Asie et en Amérique. Revenant en Europe, il passe successivement en revue les institutions pédagogiques des divers états et termine par la France.

Comme on le voit, le cadre est largement tracé, généralement bien rempli quant aux faits et eu égard à la nature de ce livre, qui n'est qu'un précis, qu'une esquisse. Les notes sont très-nombreuses, souvent intéressantes; l'exposition est en général méthodique; la forme, moitié française, moitié allemande, est néanmoins correcte et d'une allure aisée.

Voilà donc la charpente, le squelette de l'*Esquisse d'une histoire de l'éducation;* mais remplissons cette charpente, animons ce squelette; en d'autres termes, pénétrons le fonds, l'essence même de ce livre, et voyons quels sont les principes qui ont servi comme de boussole à l'auteur et de base à sa critique historique. Nous n'aurons pas besoin de beaucoup de temps et d'espace pour faire convenablement apprécier sous ce point de vue l'ouvrage que nous annonçons.

M. Fritz est protestant, et en cette qualité nous ne devons pas nous montrer trop exigeans sur certains points : ainsi nous nous expliquons qu'il croie Moïse formé par une école égyptienne, comme Cyrus par une école de la Chaldée (p. 19), et qu'il regarde le législateur des Hébreux simplement comme un grand homme (p. 143, v. aussi p. 146); qu'il parle souvent de la prééminence du culte intérieur sur le culte extérieur, ce lourd formalisme qui empêche de tendre au ciel (p. 133, 140, 170; voir aussi p. 256, note, 471 *et passim*); qu'il dise que Jésus-Christ a institué, *en commémoration* de sa mort expiatoire, le repas fraternel connu sous le nom de *Sainte Cène* (p. 169); qu'il vante beaucoup la religion dite naturelle par les Allemands (p. 178, note); qu'il soutienne que le prin-

cipal caractère du christianisme (protestant sans doute) est un esprit d'*universalité* (1); que celui de toutes les religions, de toutes les sectes (y compris certainement le catholicisme), avant et après lui, est un particularisme exclusif (c'est-à-dire une intolérance exclusive), qui ne saurait être le caractère de la vraie religion; qu'il loue Charlemagne de n'avoir pas attaché la moindre importance à la langue dans laquelle se font les prières (p. 295); qu'il se soit grandement élevé contre la guerre aux Albigeois, dont les *raisonnemens, en matière religieuse, étaient le fruit d'une culture intellectuelle distinguée* (p. 343, note); qu'il vante partout le libre examen (voir entre autres p. 472); qu'il attaque les *sommes* théologiques (p. 356); qu'il parle en plusieurs endroits d'une perfection idéale, comme si la perfection chrétienne n'avait pas quelque chose de fixe, de déterminé, comme si elle n'avait pas un divin modèle à suivre et des enseignemens certains sur lesquels elle repose; qu'il blâme les prédicateurs de donner si souvent en chaire une foule de développemens aux paraboles du Sauveur, développemens qui détournent l'attention et font oublier l'harmonie poétique et moins ressortir la morale qui y est enseignée (p. 175, note); enfin qu'il vante le *christianisme primitif*, et qu'il tende de tous ses efforts à y ramener la France (voir surtout p. 750); mais ce que nous ne saurions attribuer qu'à une préoccupation fort voisine de la mauvaise foi, car on ne saurait certainement l'attribuer à l'ignorance, c'est la manière dont il parle du clergé séculier ou régulier et de ses institutions en toute occasion, à toutes les époques et presque à toutes les pages (nous n'avons pas besoin de citations spéciales); c'est l'appréciation de la conduite et des doctrines de certains hommes; ce sont les omissions graves, partielles ou générales, systématiquement faites, cela est évident pour nous; ce sont les erreurs historiques, nous dirons presque vo-

(1) Il faut entendre ici la consécration de toutes les croyances nées ou à naître sous le nom de christianisme, quels que soient d'ailleurs les dogmes acceptés ou rejetés. Voyez à l'appui de cette interprétation p. 486 et suiv., et p. 549-623.

lontaires, dans lesquelles tombe l'auteur ; car, encore une fois, on ne saurait guère suspecter une science dont il donne d'ailleurs beaucoup de preuves; c'est ce soin de puiser à des sources en général suspectes pour les catholiques ; c'est de ne voir dans l'Allemagne que l'Allemagne protestante en esprit, et digne de l'être par ses tendances avant Luther, ou le devenant après ce réformateur (voir surtout p. 485); c'est enfin d'exalter à toute outrance les œuvres protestantes au détriment des œuvres catholiques.

Voici quelques citations à l'appui de nos assertions; nous ne croyons pas devoir entrer ici dans des discussions ; il nous suffira d'exposer pour que nos lecteurs soient à même de juger. Ils savent aussi bien que nous ce qu'il conviendrait de répondre. D'ailleurs, réfuter un tel ouvrage, ce serait le refaire en grande partie.

En parlant de l'influence du principe religieux sur l'éducation chez les Hébreux, l'auteur dit :

« Cependant ce principe ne se manifeste dans toute sa pureté à aucune époque de l'histoire des Israélites. Dans le premier temps, le peu de culture, nous dirons même la grossièreté de la peuplade (*sic*) en était la cause; plus tard, c'était l'orgueil arrogant de ceux qui se croyaient les protégés immédiats de Dieu, en même temps que l'esprit minutieux des prêtres pour lesquels toute la religion ne paraissait consister que dans l'accomplissement rigoureux de certaines cérémonies extérieures, souvent très-imposantes » (p. 132, 133, v. aussi p. 140).

A la page 134, M. Fritz prétend, d'après Jost, que l'égalité républicaine des Israélites permettait à chacun de s'occuper des affaires spirituelles.

Passons maintenant à la deuxième période. Nous lisons tout d'abord, p. 161 : « C'est un fait bien démontré par l'histoire, que tout ce qui est grand et pur dans la religion du Sauveur dérive de lui, tandis que ce qui ne l'est pas est d'invention humaine (1) ! A la page 166, on lit : « Les principes dogma-

(1) Et sans doute, en première ligne, la confession, de l'influence de laquelle il n'est pas dit un mot. Ici néanmoins nous devons à la vé-

tiques moraux du christianisme sont pour ainsi dire la quintescence de tout ce que les autres cultes et autres doctrines ont de grand et de vrai; mais par là même ils n'appartiennent à aucune d'elles en particulier. » Voilà une singulière théorie éclectique obscurément présentée et qui est presque en contradiction avec ce que l'auteur dit quelques lignes plus bas, savoir : que ce que Jésus-Christ enseigne, il le déclare tenir non de lui, mais de celui qui l'a envoyé (même page). M. Fritz dit, p. 191 : « Le *christianisme primitif* ne connaît pas le clergé comme *caste* particulière » et il donne sur ce thème des développemens dont on peut bien se faire une idée sans qu'il soit besoin de les rapporter. Après avoir donné quelques éloges aux couvens et aux institutions pédagogiques de saint Basile, l'auteur ajoute :

« Certes, si de pareils principes avaient été admis dans toutes ces maisons monastiques, nous n'aurions qu'à nous applaudir. Mais il n'en était pas ainsi; au contraire, la vie de famille anéantie chez beaucoup de chrétiens, le célibat envisagé comme agréable à Dieu, malgré les *enseignemens formels du Nouveau Testament, malgré l'opposition des principaux docteurs de l'Eglise*, des cérémonies et des idées païennes mêlées à la religion si pure, si spirituelle du Seigneur; un rituel strictement arrêté; un ascétisme rigoureux et absurde, contraire en tout point aux dogmes fondamentaux du christianisme; les classiques latins et grecs bannis des écoles, plus ou moins amèrement réprouvés par les docteurs le plus distingués de l'Église, les Grégoire le Grand, les saint Basile, les saint Jérôme, tels furent en partie les résultats de cette espèce d'éducation..... Toutefois les écoles des moines étaient un pis-aller utile à une époque ou les ténèbres s'appesantissaient de plus en plus sur l'Occident (p. 198-9). »

Après la citation de ces passages qu'il n'était plus permis d'écrire au XIXe siècle, nous ajouterons que M. Fritz loue néan-

rité et à la justice de dire que M. Fritz s'élève contre Strauss et Salvador avec beaucoup de force et qu'il paraît se prononcer franchement pour la divinité du Sauveur (p. 162, note, et *passim*).

moins saint Benoît et son ordre. Enfin, pour conclure, dans ce chapitre sur Jésus-Christ et sur l'origine du christianisme, où l'on trouve de très-bonnes choses à côté de tous ces passages et de beaucoup d'autres condamnables, nous ajouterons que les autorités qui y sont invoquées sont presque toutes allemandes et pour la plupart protestantes : vous n'y trouvez ni les pères de l'Église, ni les autres écrivains ecclésiastiques; et nous n'y avons pas vu mentionné le *Pédagogue* de Clément d'Alexandrie.

Comme contre-partie du chapitre XII, intitulé : « *Depuis la grande migration des peuples jusqu'à Charlemagne*, » nous renverrons aux savans articles de M. Ozanam, sur l'établissement du christianisme (*Correspondant*, 15 août, 15 décembre 1843, 15 janvier 1844), nous contentant de signaler le passage suivant : « Pour les questions de religion, de dogme, de morale, les chrétiens étaient dans une position encore plus embarrassante : les chrétiens des Gaules, par exemple, se voyaient réduits à en chercher la solution à Bethléem, auprès de saint Jérôme, etc., » (p. 242, note), comme si la suprématie de Rome n'était pas alors reconnue en fait et en droit (voir sur ce point Doellinger, *Origines du christianisme*). A côté de cela, nous voyons avec plaisir M. Fritz parler avec éloge du zèle des missionnaires chrétiens (p. 248) et célébrer les efforts généreux de saint Boniface en Allemagne (p. 249 et suiv.).

Arrivé à Charlemagne, l'auteur dit (p. 295) : « Sa piété était assez éclairée pour ne pas croire que tout membre du clergé est, comme tel, un personnage sacré. » M. Ozanam, dans son troisième article (recueil cité, t. V, p. 177), dit : « Sur un nombre de 1151 articles dont se composent les *Capitulaires*, 477 touchent aux matières de religion. La royauté y intervient donc sans scrupule; mais on s'est trop hâté d'en conclure sa suprématie en matières religieuses : elle ne dissimule ni l'origine de ses droits ni leur limite. » La suite de ce passage répond victorieusement aux insinuations de M. Fritz.

Après s'être attristé sur la mauvaise éducation donnée par les moines et les prêtres au moyen âge, l'auteur présente des détails sur les diverses universités dans lesquelles il trouve peu à blâmer. A l'appui de ces éloges, il dit à la page 323, note dernière : « Dans la fameuse lutte de Philippe le Bel avec le pape, l'université de Paris se tint à côté du roi ; celle de Toulouse suivit son exemple. On doit regretter de trouver la même condescendance de l'université de Paris dans la malheureuse affaire des Templiers. » M. Fritz a soin de mettre en relief ce que les papes ont fait, suivant lui, contre la culture intellectuelle, mais il parle peu ou point de tous les efforts qu'ils ont tentés pour le développement de l'esprit humain (voir entre autres, p, 329 et 333, et comme exception à cette condamnation générale, p. 427, note). Néanmoins, l'auteur retrouve assez d'impartialité pour bien apprécier certains résultats des croisades, ces guerres *en partie désastreuses* (p. 343). En revanche, l'éloge d'Abailard est pompeux ; rien n'y manque (p. 360 et suiv.).

Après l'abrutissement où le monde était tombé sous l'empire des moines et du clergé, il était bien temps qu'il se manifestât un nouvel ordre de choses, une renaissance complète, une régénération de la société, événement que la Providence avait amenés de longue main (p. 422) ; et cette régénération, cette renaissance, il est aisé de reconnaître que c'est la manifestation ouverte du protestantisme sur la terre, si longtemps étouffé sous un *lourd formalisme*. Luther apparaît ! La Bible est traduite en langue vulgaire ; tous peuvent la lire ! L'émancipation de l'esprit est proclamée et le monde est sauvé ! La biographie de Luther a été puisée aux meilleures sources ; Mélanchthon, Spfitzer, Merle d'Aubigné et Michelet, mais pas un mot de l'ouvrage de M. Audin. Aussi Luther est un saint qui n'avait d'autre défaut, si toutefois c'en est un, qu'un *zèle souvent impétueux* (p. 450). En parlant de Mélanchthon, M. Fritz nous dit que, « malgré toutes ses éminentes vertus et son talent, cet homme se vit souvent méconnu, traité avec injustice, calomnié par l'exclusisme et l'intolérance de ceux

qu'il surpassait en savoir non moins qu'en piété.» Et l'auteur ajoute en note : « Nous ne suivrons pas leur exemple ; nous ne parlerons pas de quelques faiblesses de ce grand homme; qui d'entre nous n'en aurait pas? Qui ne paye pas au moins le tribut à son époque? » M. Fritz aurait bien dû se souvenir plus souvent de cette règle de critique et l'appliquer plus équitablement. Les autres coryphées du protestantisme son traités avec les mêmes ménagemens, et les écoles protestantes louées par-dessus toutes.

Mais voici venir *Ignace Loyola* et les jésuites. C'est assurément une belle proie, par le temps qui court, pour un protestant; et voyez quelle est sa mansuétude et son impartialité; il se sert, pour lapider les *disciples d'Escobar* (p. 474), des pierres que lui fournit un catholique, M. Villers, dont l'ouvrage a été couronné en 1804 par une société savante catholique, *l'Institut de France!* (voir p. 468 et suiv.) A de tels argumens nous n'avons rien à répondre; ils sont trop probans et de trop bon aloi! Plus loin (p. 718 et 720), M. Fritz revient aux mêmes attaques avec des armes analogues; et c'est à peine si l'institution du Paraguay trouve grâce à ses yeux (p. 565-6).

Fénelon a le malheur de plaire particulièrement à M. Fritz, comme du reste à beaucoup d'autres protestans qui se sont imaginé de lui forger de toute pièce une réputation de *tolérance* et de *philanthropie* que le saint archevêque de Cambrai n'a certes jamais méritée et qu'il se garderait bien d'accepter. « Toutefois son livre sur l'*Education des filles* repose sur des principes assez étroits» (p. 488). Quant à Bossuet, « c'est un homme célèbre dont les paroles éloquentes louaient avec une extrême complaisance tous ceux qui portaient un grand nom, tous ceux que Louis voulait voir honorer (p. 487).» Nous noterons en passant que, dans sa revue du XVIIe siècle, M. Fritz ne parle même pas du traité des *Etudes monastiques* de Mabillon, ouvrage capital, et qui exerça une grande influence.

Le siècle de Louis XIV est une époque désastreuse pour

les mœurs et pour le véritable bien-être de l'état ; quant à la tendance immorale du siècle de Louis XV, l'auteur la trouve seulement peu *consciencieuse* en elle-même (p. 502). Toutefois, la philosophie du XVIIIe siècle et l'*Emile* de Rousseau sont généralement bien jugés. Mais M. Fritz n'est-il pas un peu exagéré quand il dit que la première partie de l'*Emile* est *admirable* (p. 508), et n'est-il pas lui-même très-paradoxal quand il prétend que cette première partie, entre autres qualités, « *brille par des paradoxes* (p. 509) qui prêtent matière à discussion, et contribuent beaucoup à éclairer le sujet ? » Nous ne croyons pas la *Nouvelle Héloïse* très-bonne sous le rapport de la pédagogie, et nous ne *regrettons* pas avec l'auteur que ce livre ne puisse pas être mis aux mains de tout le monde (p. 509).

Les institutions pédagogiques des États-Unis d'Amérique paraissent à M. Fritz des institutions modèles (p. 573); il croit que l'expulsion des Maures en Espagne par l'inquisition a été très-fatale à la culture de l'esprit dans ce pays (p. 585), comme si la littérature espagnole, encore malheureusement peu connue, ne lui donnait un formel démenti ! Les États de l'Église, le royaume des Deux-Siciles, ne sont pas dignes de paraître au jour du XIXe siècle : on n'y voit que « messes brillantes, processions, feux d'artifice, coups de fusil et de canon pour relever le pays du service divin, etc. » (P. 594. Voir aussi sur les écoles des États de l'Église, où il y a beaucoup d'exercices de piété extérieurs, p. 601). Ajoutons toutefois que l'auteur loue les frères des écoles chrétiennes à Rome, mais ce n'est que pour les mieux déprécier quelques pages plus loin en France (p. 701). Par compensation, l'Angleterre est assez maltraitée par notre auteur (p. 631 et suiv.). Ce n'est pas le moyen de réunir, ce me semble, toutes les communions protestantes qui adorent le même Dieu, le même Sauveur, qui protestent également contre toute addition humaine à la parole de Dieu (p. 549), que de sacrifier ainsi la pauvre Angleterre aux autres pays protestans. Quoi qu'il en soit, les observations du professeur Fritz sont en

partie justes, et nous louons la manière dont il sait flétrir l'oppression que souffrent les catholiques d'Irlande (p. 642).

Croira-t-on que nous ayons cherché en vain, et à plusieurs reprises, dans l'*Histoire de l'éducation*, le nom de Bernard Overberg, cet apôtre de l'éducation en Westphalie (1), et qu'il ne soit pas non plus question de ce pays? Nous en croyons encore à peine nos yeux, et nous aimons mieux penser avoir mal lu et avoir eu des distractions, que de supposer un pareil oubli.

Les institutions pédagogiques en Bavière ne sont bonnes que pour faire des hypocrites (p. 685). Quant à celle, de l'Autriche, l'auteur accorde qu'elle peuvent former des hommes assez honnêtes, des citoyens paisibles, qui se sentent heureux dans la position qu'ils occupent; mais elles ne formeront jamais des hommes aux idées larges, aux sentimens nobles, des hommes de science, ni d'une vertu d'autant plus exemplaire qu'elle serait le résultat d'un choix libre, et par là méritoire (p. 690).

Enfin, nous arrivons au terme de notre triste labeur; nous entrons en France, et nous laissons là M. Fritz, jetant l'insulte aux jésuites et au clergé, et répétant bien des vieilles calomnies usées depuis longtemps. Laissons-le à loisir dénigrer les séminaires (p. 730, 731, 739); laissons-le vanter les études philosophiques de notre pays, laissons-le abattre les facultés de théologie catholiques aux pieds des facultés protestantes (p. 743); nous avons dans son livre un modèle de l'enseignement de ces dernières; laissons-le enfin nous déclarer que la France ne sera heureuse, prospère, morale, savante et libre, qu'en se faisant protestante : c'est la conclusion finale de son livre (p. 751); c'en est aussi tout l'esprit, c'est en un mot la base de toute sa critique historique, aussi étroite que fausse, erronée et de mauvaise foi.

Après un examen aussi long et aussi fatigant qu'a été

(1) Voir l'admirable vie de ce modèle des instituteurs par Schubert, traduit de l'allemand par Léon Boré, Paris, 1843, in-18. Cuvier le premier a fait connaître Overberg sous un très-beau jour en France.

celui de l'*Esquisse d'une histoire de l'éducation*, il n'est pas difficile de formuler notre jugement sur cet étrange production : pour un assez bon nombre de points de détails, c'est un ouvrage curieux, bon à consulter par ceux qui s'occupent d'éducation, écrit avec facilité, composé avec assez de méthode ; quant au fond, à l'esprit même du livre, c'est un ouvrage absolument mauvais, éminemment dangereux en lui-même, et plus dangereux encore par la manière peu franche dont il est présenté.

Mémoires de la Société d'émulation de Cambray pour 1840-41. — Cambray, 1844. 343 pages.

Le mémoire le plus remarquable contenu dans ce volume est celui de M. E. de Coussemaker, sur les collections musicales de la ville de Cambray, et des autres villes du département du Nord. Ce travail ne contient pas moins de 176 pages, auxquelles il faut ajouter 40 pages de musique. Il fait connaître de précieux manuscrits offrant des compositions totalement inédites ou d'une extrême rareté ; quelques-uns renferment des pièces d'auteurs inconnus jusqu'à ce jour, et dignes que l'attention des biographes se porte sur eux. Tels sont Pierkin de Raed ; Jacques de Reux, Gheerkin de Hondt, Philipp Laperdey, Cabilleau, Pierre du Cornets, Gheerkin de Wale, Vanpullaire, tous appartenant à la fin du xve ou au commencement du xvie siècle. Viennent ensuite de curieux détails sur les recueils de musique imprimés que possèdent les bibliothèques de Dunkerque, de Lille, de Douai, de Valenciennes, et des appendices dont le savoir se recommande aux amateurs de la littérature du moyen âge, puisqu'il donne vingt-cinq chansons notées, restées ignorées jusqu'ici ; il en est du xiiie et du xive siècles ; quatre entre autres sont d'Adam de la Hale, trouvère célèbre.

Les autres mémoires insérés dans le recueil de la Société de Cambray sont bien moins étendus ; nous signalerons le rapport du docteur Ch. Cambay, sur des cas de morve aiguë communiquée du cheval à l'homme, des notions sur l'origine

de l'agriculture et de la médecine vétérinaire, par M. Leroy ; un exposé de la question des sucres, par M. Fordeux.

Mémoires de la Société royale des Sciences, lettres et arts de Nancy, pour l'année 1842. — Nancy, 1844. In-8° de XCIV-296 pages.

Voici l'indication des principaux travaux contenus dans ce volume.

Deux mémoires de M. de Haldat sur la puissance motrice et l'intensité des courants de l'électricité dynamique (20 pages), et Recherches sur la vision (35 p.).

Une monographie des rubus qui croissent aux environs de Nancy par le Dr. Godron (45 p.). Ce genre de plantes avait été négligé par les anciens botanistes, et Linné lui-même n'en avait mentionné que six espèces appartenant à la flore d'Europe. Depuis vingt ans il avait fixé l'attention de l'étranger, il avait été l'objet de monographies exécutées avec soin (les *Rubi germanici* de Weihe et Nees ab Esenbeck ; la *Monographia ruborum Sueciæ* d'Arrhenius), mais personne en France ne s'en était sérieusement occupé.

Éloge historique de Ch. L. Hugo, évêque de Ptolémaïs, et abbé d'Estival, par M. Digot (70 p.). Mort en 1739, ce prélat avait passé cinquante-quatre ans dans l'ordre des Prémontrés. Sous le rapport de l'ardeur pour le travail et de l'érudition, il ne le cédait à aucun Bénédictin.

Tableau de l'histoire constitutionnelle et législative du peuple lorrain, par J. Schutz (108 p.), mémoire où se trouvent des détails fort intéressans sur les anciens États de Lorraine où les dames, les douairières, les demoiselles, les abbesses, les religieuses avaient, même au XVIIe siècle, droit de discussion et de suffrage dans l'Assemblée nationale. Fort supérieures aux institutions de tous les peuples contemporains, celles du peuple lorrain le maintinrent toujours en possession du droit d'octroi libre et volontaire des subsides, du droit de suffrage et d'initiative en législation, du droit de représentation nationale directe, permanente, toujours active,

enfin, de celui de rendre la justice souverainement par des jurés élus annuellement, et par des magistrats inamovibles. Avant René II, les ducs ne percevaient aucun impôt; ce prince obtint des États la permission de lever 2 francs par feu dans toute la province, *jaçoit que de droit et de coutume n'en fussent en rien tenus.* Ce sont les termes de l'acte.

LITTÉRATURE ANCIENNE.

Adversaria in Æschyli Prometheum vinctum et Aristophanis aves philologica atque archæologica. Scripsit Frid. Wieseler. — Gottingæ, Dieterich, 1843. In-8° de VI-132 p. Prix : 2 fr. 75.

L'auteur ne s'est point borné dans cette étude sur les deux poëtes athéniens à la discussion des textes, il a pris en considération l'œuvre entière des deux écrivains, pour en éclaircir les tendances et la dépendance mutuelle au moyen de recherches d'archéologie. Ce travail, sans être d'un volume imposant, contient cependant des discussions sur une foule de passages, et la série des recherches est tellement combinée avec l'examen des textes, qu'il est impossible d'en donner une idée par extrait, ni d'établir des divisions absolument inapplicables à un cours de rapprochemens qu'on ne peut saisir que dans son ensemble. Nous nous bornerons donc à dire qu'on trouve dans cet ouvrage de grands détails sur la représentation des *Oiseaux* d'Aristophane, et que l'auteur traite explicitement des noms, des costumes, de la personne même des acteurs qui étaient chargés de jouer les rôles des oiseaux. Il s'occupe aussi des allusions comiques que renferme cette partie de la pièce, ainsi que des rapports de la musique avec les chœurs et les acteurs. Ces recherches donnent lieu à un grand nombre de rectifications philologiques qui sont, comme tous les travaux de ce genre, tantôt heureuses, tantôt douteuses, et parfois même inutiles ou fautives. L'auteur s'est déjà fait connaître par d'estimables travaux sur la dramatique grecque, et nous n'avons pas be-

soin de relever des qualités depuis longtemps reconnues chez lui. Il suit le chemin qu'il s'est ouvert, avec autant de persévérance que de succès.

Euripides restitutus sive scriptorum Euripidis ingeniique censura, quam faciens fabulas quæ extant explanavit examinavitque, earum quæ interierunt reliquias composuit atque interpretatus est, omnesque quæque ordine natæ esse videntur disposuit et vitam scriptoris enarravit J. A. Hartungus. Vol. I. — Hamburgi, F. Perthes. 1843. In-8° de XII-552 p. Prix : 9 fr. 50.

Nous avons mentionné dans un de nos précédens volumes, à propos de l'édition de l'Iphigénie publié par Firnhaber, les critiques que M. Hartung avait fait subir au texte d'Euripide ; aujourd'hui ce philologue vient se présenter comme défenseur de l'intégrité des œuvres du poëte grec, et le livre dont il s'agit ici est une apologie, dans toute l'étendue de ce mot, en faveur du tragique athénien. Ce volume, qui n'est encore qu'un commencement, laisse déjà complétement juger de la manière dont M. Hartung a envisagé son travail. Une longue dissertation dans laquelle se trouvent discutés et les poëmes et le texte de l'auteur grec, telle est la forme de cette apologie. Sans doute l'auteur ne devait pas se borner à une pure et simple discussion esthétique, et puisqu'il s'agissait en quelque sorte de présenter la défense d'une existence entière, d'une doctrine poétique dont il nous est resté des monumens, il fallait de toute nécessité que ces monumens fournissent eux-mêmes leur appui au plaidoyer ; l'auteur à cet égard ne saurait être taxé d'insuffisance, il a tiré de ces élémens du procès tout ce qu'on pouvait en tirer, plus même peut-être que des lecteurs rigoureux ne l'auraient désiré. Non content de faire passer devant nos yeux les pièces d'Euripide qui nous restent, il s'est préoccupé sérieusement de reconstruire ce qui est perdu, en utilisant les fragmens qui ont été sauvés de l'oubli. Dans un tel travail l'arbitraire est si difficile à éviter, qu'on ne saurait en faire un grave reproche à M. Hartung ; et

dès qu'il s'agit de probabilités, les avis peuvent différer, mais le vraisemblable a toujours droit à se faire admettre. L'auteur s'est attaché aussi à rétablir l'ordre chronologique des divers poëmes d'Euripide. C'est là un point grave, soulevé depuis longtemps et aussi l'un de ceux peut-être qui donnent le plus carrière aux contestations. Le terrain d'une telle discussion n'est pas fort solide, aussi on aurait tort de penser qu'il s'y fondera jamais quelque chose de stable. Mais s'ensuit-il de là qu'on doive savoir mauvais gré à M. Hartung de la tentative qu'il a faite? Personne ne sera de cet avis, et tout en admettant qu'en général un tel classement est toujours inexact, rigoureusement parlant, on ne peut s'empêcher, en parcourant le travail de M. Hartung, de reconnaître qu'il a rendu un véritable service à l'étude, quelque hardi que soit son essai.

Dans l'impossibilité de reproduire l'énorme quantité de faits appelés à figurer dans ce premier volume, nous chercherons seulement à donner un aperçu complet de la matière déjà mise en œuvre. Onze chapitres et une introduction se partagent cette matière. L'introduction est consacrée à la discussion générale sur les titres et le nombre des pièces d'Euripide, et dans le chapitre Ier, l'auteur aborde les premières pièces du poëte (Olympiade 78; 3.), Rhesus ou la veille (νυκτεγερσία) et l'Hippolyte voilé. Dans le chap. II, vient la première didascalie d'Euripide, les Péliades, Phœnix, Stheneboée et Danaé (Olymp. 81. 1). Au chap. III, l'auteur se livre à l'examen de la philosophie naturelle du poëte en traitant des Crétois, de Ménalippe (philosophe) et de Cadmus. Le chap. IV, qui est consacré à Chrysippe, Méléagre, Œneus et Syleus (Olymp. 84. 3,), contient l'examen de la philosophie morale du poëte. Ce sujet se continue dans le chapitre V, qui traite aussi des détails de la vie domestique d'Euripide, et cela en examinant les Crétoises, Alcméon à Psophis, Télèphe et Alceste (Olymp. 85. 2.). L'auteur revient à la philosophie naturelle dans le chapitre VI, au sujet d'Œdipe, Éole, Protésilas et des femmes de Scyros (Olymp. 86. 1).

Dans le VIIe, intitulé *de vita Euripidis civili*, se trouve l'examen de Pélée, d'Égée, des Héraclides et d'Eurysthée (Olymp. 86. 3). Dans le VIIIe, celui de Médée, de Philoctète, de Dictys et des Moissonneurs (Olymp. 87. 1), et Euripide est mis en parallèle avec Eschyle, d'après ce qu'a laissé Aristophane sur cet objet spécial, *duce Aristophane*, comme dit M. Hartung. *Duce Aristotele et Dionysio*, a lieu, dans le chap. IX, le parallèle de Sophocle et d'Euripide, au sujet de Bellérophon, de l'Hippolyte couronné, de l'Antigone et du Cyclope (Olymp. 87. 4). Dans le chap. X, il est question des morceaux lyriques (*cantica*) d'Euripide, et nous passons en revue Ino, Érechthée, Ion et Sciron (Olymp. 88. 2). Enfin, dans le chap. XI intitulé : *De Euripide maxime poetarum tragico*, se trouvent analysées, Hécube, Alcmène ou Licymnius, Plisthène ou les Pélopides et Thésée (Olymp. 88. 4). On voit, d'après la matière principale de la discussion indiquée également en tête de tous les chapitres, que, tout en suivant l'ordre chronologique, M. Hartung classe cependant les pièces suivant l'élément qui y domine, ou d'après les reflets qu'elles semblent offrir de la vie du poëte. La biographie est complétement fondue avec l'histoire littéraire du poëte ; et l'existence de ce dernier, son caractère, ses relations domestiques ou civiles, sont toutes placées sur le même plan que les productions de son esprit. Si l'on songe qu'il a fallu réduire ainsi à une marche une et régulière tant d'élémens si discordans, le cours du temps, la nature des œuvres, et enfin les vicissitudes diverses de la vie privée d'Euripide, on ne pourra s'empêcher de remarquer que M. Hartung semble avoir accumulé les défauts inhérens à tout classement arbitraire, et par cela même on sera porté à désirer que l'auteur eût séparé ces trois sections de l'examen pour rendre chacune d'elles moins dépendante de l'autre. Il est vrai qu'en les réunissant, M. Hartung était sur la voie la meilleure pour quiconque veut analyser des faits ; mais quand de tous ces faits la majeure partie dépend de conjectures, il semble que cela doit grandement changer la forme du travail, et c'est là précisé-

ment la question que soulève son livre, question sur laquelle cependant nous nous abstiendrons de nous expliquer d'une manière plus absolue. Il suffit de relever cette objection qui se présente tout d'abord. Est-ce à dire, remarquera-t-on, qu'il n'y a de tendances de philosophie naturelle que dans Ménalippe, les Crétois, etc.; d'idées sur la vie civile que dans Pelée, Égée, etc.; de parallèle possible avec Eschyle que pour Médée, Philoctète, etc.; avec Sophocle, que pour Bellérophon, Antigone, etc.; enfin de cantica que dans Ino, Érechthée, etc.? Non certes. L'auteur n'a pu se proposer d'obtenir un résultat aussi exclusif. Il est probable que l'on retrouvera dans la suite du travail ces mêmes élémens analysés dans d'autres œuvres, et que l'auteur n'a voulu représenter par là que la marche des idées d'Euripide et les diverses influences qu'elles ont subies dans le cours de sa carrière. Il n'en est pas moins vrai que, par sa manière de procéder, M. Hartung s'est donné des entraves inutiles, dans l'espoir bien chanceux de réaliser une théorie esthétiquement fort bonne, et que son livre est une invention dans le sens grammatical de ce mot.

Le soin avec lequel l'auteur s'est voué à l'exécution de son entreprise mérite cependant d'être pris en considération : pas un renseignement décisif ne semble avoir été négligé, et il faut louer également le talent avec lequel l'auteur donne à chaque fait toute la valeur dont il est susceptible. Pour les pièces qui nous restent, l'analyse est excellente, pleine de clarté, de goût et de pénétration. Pour les pièces perdues, l'auteur, devancé déjà par de grands travaux, les a tous surpassés; on peut le dire, il s'entend fort bien à combiner les traditions et les indications fournies par la littérature; ce que Rome a emprunté à Euripide a été utilisé par lui avec une connaissance vraiment fort grande du sujet. Cette mine si riche à exploiter a triplé peut-être la valeur du travail de M. Hartung. L'histoire politique et l'histoire littéraire s'y prêtent un puissant secours; la chronologie en ressort avec assez de clarté même, quoiqu'on puisse contester absolument quelques-uns des résultats de l'auteur à cet égard. Néanmoins c'est un beau travail, et à ne considérer

que la multitude de notions rassemblées, il y a dans ce livre à apprendre pour les plus savans. Après ces éloges, nous pourrons dire, sans être taxés de vouloir déprécier le travail de M. Hartung, que son livre en appelle un autre, et que de tous ces matériaux dont la réunion a de quoi exciter l'admiration, il faut qu'il sorte un monument, un édifice, car décidément son ouvrage n'en est point un. Nous attendons cependant le second volume avec impatience.

Longi Pastoralia. Græce et latine. Græca ad optimorum librorum fidem emendavit, adnotationes priorum editorum selectas R. Fr. Ph. Brunckii, God. Henr. Schæfferi, Franc. Boissonadii et suas adjecit Ern. Ed. Seiler. — Lipsiæ, Kuehn. 1843. Un vol. in-8°.

Ce n'est qu'après avoir lu la préface qui précède cette nouvelle édition du roman pastoral de Daphnis et Chloé, que nous nous sommes aperçus que l'éditeur s'était contenté de faire réimprimer le titre de l'édition de 1834 avec la date de l'année dernière. Nous avons cru néanmoins devoir signaler à nos lecteurs un des nombreux et trop fréquens exemples de la supercherie d'éditeurs peu scrupuleux qui, au moyen de nouveaux titres, écoulent ce qui leur reste d'éditions anciennes. Comme il se pourrait en outre qu'un assez grand nombre de personnes ne connussent pas même l'édition de 1834, nous dirons en passant qu'elle a pour base le manuscrit si célèbre de la biblioth. Laurentienne et l'édition donnée par Courrier en 1810, édition fort rare aujourd'hui, et qui renferme, comme chacun sait, le fragment découvert par cet helléniste.

A ce propos, nous oserions presque faire un reproche à un très-honorable membre de la chambre des députés, M. Fulchiron, d'avoir trop facilement cru aux fables débitées à Florence par les gardes de la bibliothèque Laurentienne sur le compte de Courrier. C'est bien certainement par maladresse, et non à dessein de nuire, qu'il a répandu de l'encre sur le manuscrit en question. Désormais la question est jugée, et il faut laisser à des touristes ignorans ou crédules le soin de répéter

une fable inventée par l'envie. M. Seiler, éditeur de l'édition de 1834, et dont le nom figure sur le nouveau titre, a revu la traduction latine de Dansse de Villoison, qui lui-même s'était contenté de corriger les traductions de Mollius et de Jungermann ; il a cru devoir insérer les Prolégomènes de notre savant compatriote, un grand nombre de ses notes, en y ajoutant celles de Brunck, de Schaeffer et de M. Boissonade. C'est avec une espèce d'orgueil patriotique que nous trouvons ici réunis trois noms français et appartenant à trois hellénistes éminens, quoiqu'à des titres divers.

Symbolæ criticæ in Aristotelis physicas auscultationes. Scripsit Car. Prantl. — Berolini, Besser, 1843. In-8° de IV-64 p. Prix : 1 fr. 50.

Aux travaux de Spengel sur Aristote doit se joindre ce travail d'un érudit de son école. Il s'agit ici de vingt-huit passages de la Physique d'Aristote, un des ouvrages de ce philosophe les moins maltraités par le temps. De ces vingt-huit passages, six sont discutés par l'auteur, qui y retrouve des gloses insérées dans le texte, et qui par là sont à éliminer. Une étude approfondie du Stagyrite, une appréciation fort délicate du langage et du style qui lui sont propres, un consciencieux emploi des matériaux de critique rassemblés par Bekker, et des travaux des commentateurs; tels sont les élémens dont M. Prantl s'est servi pour sa critique. La plupart des corrections qu'il propose sont heureuses et de plus fondées sur l'autorité des savans du temps passé. Celles qui manquent de ce dernier appui semblent ou moins nécessaires ou moins naturelles. Chose singulière encore chez l'auteur! en étudiant le style d'Aristote dans ses autres ouvrages, il paraît n'avoir pas compris les ressources qu'il pouvait puiser dans la comparaison des *Metaphysica*. Sans ôter à sa critique ce qu'elle a de mérite, cet oubli donne à penser qu'elle peut en acquérir encore. Pourquoi l'édition de Bekker, malgré la quantité de manuscrits que ce philologue a utilisés, malgré son talent critique reconnu, n'a-t-elle point fixé le texte d'A-

ristote? Il faut en chercher la cause dans la manière particulière dont le travail a été exécuté. Elle comporte encore tant de discussions, que loin de mettre fin aux recherches, elle ne fait que les rendre plus nécessaires. C'est à cela qu'il faut attribuer le grand nombre de monographies aristotéliques qu'on voit paraître aujourd'hui. L'édition de Bekker est une bonne base d'élaboration, mais il faut encore bien des commentaires pour rectifier le texte et pour éclaircir l'obscurité des pensées si grande chez Aristote.

Annali dell' Instituto di Corrispondenza archeologica. Volume tredicesimo. Annales de l'Institut de correspondance archéologique. — Roma, 1842. 1er cahier.

Depuis que MM. Bunsen, Gerhard, Panofka, et quelques autres antiquaires aussi zélés qu'éclairés, ont quitté Rome, il semble que la publication des Annales de l'Institut de correspondance archéologique s'est sensiblement ralentie. Tout fait craindre qu'il en soit de cette société savante, qui avait ranimé dans toute l'Europe le culte et l'amour des beaux-arts, comme de toutes les autres sociétés savantes du monde entier, qui meurent inertes et épuisées. Quoi qu'il en soit, nous nous faisons un vrai plaisir de signaler à nos lecteurs l'importance et l'intérêt du premier fascicule du volume 13 des Annales, le seul qui, à notre connaissance, ait été publié depuis 1841. Le premier mémoire qu'il renferme, et qui est dû à M. J. de Witte, le savant collaborateur de M. Lenormant dans la publication de l'*Elite céramographique*, concerne les monumens de Delphes, tels qu'ils étaient au mois de septembre 1841, époque où l'auteur les visita. Ces monumens donnent aujourd'hui une bien faible idée des richesses autrefois réunies à Delphes, car ils consistent uniquement en quelques constructions pélasgiques, nommées par les Grecs modernes ἡ Μαρμαρία; en quelques faibles débris antiques placés dans l'enceinte du couvent de la Panagia, dont l'église possède plusieurs inscriptions grecques publiées dans le *Corpus* de M. Boekh. On voit encore au-dessus du même couvent quelques sarcophages

trouvés à l'époque des fouilles exécutées par les ordres du président Capo d'Istria; le plus beau de ces sarcophages représente la chasse de Calydon. En suivant la direction de l'est, on rencontre un tombeau taillé dans le roc, avec une porte feinte à deux battans, et on arrive, à quelque distance de là, à un grand édifice, espèce d'héroon surmonté d'un toit de forme pyramidale. Les autres ruines de Delphes regardent le couchant, en laissant derrière soi la source de Castalie. Ces ruines informes portent le nom de τὸ Ἑλληνικὸ, dénomination généralement adoptée en Grèce pour les débris des monumens antiques. Bâties en pierres de taille, elles ont dû servir de soutenement au péribole du temple d'Apollon, dont le sol est jonché de débris, palmettes, méandres, chapiteaux, colonnes doriques, frises, etc. On admire dans le même endroit un bas-relief représentant un combat de Grecs et de barbares, et tout porte à croire que ces barbares sont des Gaulois. Toutes les inscriptions grecques copiées par feu K.-O. Müller, à qui ce travail a coûté la vie, ont déjà disparu. Il faut espérer que des fouilles bien dirigées et conduites avec persévérance augmenteront considérablement les connaissances que nous devons au zèle de M. de Witte sur la topographie du territoire de l'antique Delphes, et feront notamment retrouver l'emplacement du gouffre sur lequel était placé le célèbre trépied du dieu.

Nous passons au second mémoire, qui a pour titre : *Tombeaux et autres monumens architectoniques de l'île de Théra*, et pour auteur M. L. Ross, professeur à l'université d'Athènes, habile helléniste, déjà connu des lecteurs de ce recueil. Comme l'observe très-justement M. Ross, depuis les voyages de Tournefort et du comte Choiseul-Gouffier, les îles de la mer Égée ont été peu visitées par les voyageurs, et cependant elles ont joué un rôle très-important dans l'histoire des arts et de la civilisation de la Grèce, si ce n'est dans l'histoire politique du même pays. Le même antiquaire a publié le fruit des découvertes qu'il y a faites dans plusieurs ouvrages parus depuis longtemps, et

notamment dans son *Voyage aux îles grecques* (Stuttgard, 1840-43 tom. 1-2.). Il offre aujourd'hui, comme complément de ces diverses publications, les monumens architectoniques les plus importans de l'île de Santorin, l'antique Théra, dessinés par l'architecte Schaubert, et gravés aux frais de l'Institut de correspondance archéologique. Les planches XXV-XXVI représentent les tombeaux taillés dans le roc (τάφοι λατομητοι) le long du côté sud de la colline de l'Exomyti, formée du calcaire rougeâtre et très-dur de la petite île de Théra. Ces tombeaux rappellent les monumens semblables de la Lycie, récemment décrits par Fellows dans son voyage en Asie-Mineure, voyage dont M. Raoul-Rochette a rendu un compte très-avantageux dans le *Journal des Savants* de l'année 1842. Mais les tombeaux de Théra offrent un intérêt tout particulier, car ils paraissent remonter à une antiquité très-reculée.

Les planches que nous venons de citer, dessinées avec une très-grande fidélité, nous permettent de reconnaître un cercueil taillé dans le roc (θήκη λατομητή), qui a la forme d'un sarcophage de momie (πύελος); un tombeau taillé dans le même rocher, imitant l'entrée d'un petit temple entre deux piliers (φλιαὶ ὀρθοστάται, παραστάδες) couronnés de chapiteaux corinthiens, dont la forme doit être considérée comme la plus ancienne de cet ordre, et soutenant un entablement surmonté d'un fronton, qui a des antéfixes (ἡγεμόνες) sur ses trois angles. Un sarcophage, taillé également dans le roc, et dont le couvercle laisse un vide qui permettait d'y introduire le corps du défunt, démontre qu'originairement la destination des sarcophages était non pas d'être enfouis sous terre, mais placés sur un soubassement (κρηπίς, κρηπίδωμα) en plein air, comme une espèce de chapelle (σηκός). Le dé carré qui surmonte le milieu du même couvercle servait de base au buste du défunt ou à quelque autre ornement (ἐπίθημα).

A une élévation d'environ vingt pieds au-dessus du sarcophage que nous venons de décrire, on voit un serpent en bas-relief, d'environ huit à neuf pieds de long, taillé dans les flancs du rocher, et figuré sur la même planche. Ce serpent est connu

des habitans de l'île sous le nom d'Ἔχενδρα ou Ὄχενδρα. Il a une barbe pointue à l'égyptienne, et sa forme, au dire de M. Ross, rappelle le type que Fourmont nous a conservé sur des inscriptions regardées toutefois comme fausses par M. Boeckh.

Un autre endroit de l'île de Santorin, où il y a encore plus de tombeaux, est la montagne nommée *Messa-Vouno*, sur laquelle sont situées les ruines d'Oïa; mais la plupart de ces tombeaux sont sous terre, murés ou creusés dans la forte couche de pierre ponce et de cendres volcaniques qui recouvre la montagne. C'est là qu'ont été trouvés les blocs d'obsidienne, espèce de lave vitrifiée par la violence des feux souterrains, et qui coupe comme du verre, avec des inscriptions tracées en lettres très-anciennes. M. Ross croit pouvoir faire remonter ces inscriptions jusqu'à la première immigration des Doriens, et MM. Boeckh et Prokesch ne les croient pas plus anciennes que Solon et Pisistrate. M. Ross a fait figurer un pan de mur antique, sur le soubassement duquel on aperçoit la forme d'une tablette votive ornée d'un phallus; à côté de cet emblème, dont la signification ne nous est pas encore très-bien connue, on lit, indistinctement il est vrai, τοῖς φίλοις, est-ce par euphémisme, et le dieu Priape avait-il un sanctuaire dans Oïa? C'est ce qui est très-vraisemblable.

Au nord-ouest de la colline de l'Exomyti, près du village de Megalochoris, on voit un ἡρῶον encore presque intact et métamorphosé en église par les chrétiens, qui l'ont dédiée au patron des garçons, saint Nicolas, dont il porte aujourd'hui le nom (Ἅγ Νικόλαος Μαρμαρίτης). Il est bâti de marbre bleu, et forme un carré oblong de 4,70 mètres de largeur sur 3,65 de profondeur. La porte est, comme à l'ordinaire, tournée au sud; le plafond consiste en trois poutres de marbre sur lesquelles posent des plaques lisses (σανίδες λεῖαι) au lieu de caissons (φατνώματα καλήμματα). Cette espèce de toiture a dû être recouverte autrefois, comme elle l'est encore aujourd'hui, par une simple couche de mortier entremêlé de pouzzolane (ἀσπρόχωμα), qui se trouve abondamment dans l'île de Santorin. Vis-à-vis de la porte, dans le mur du

nord, il y a une niche (ἀνδριαντοθήκη) en forme de demi-cercle, entre deux petites colonnes ioniques qui soutiennent un entablement dorique surmonté d'un petit fronton. Au-dessus de cette niche, on lit l'inscription suivante, à demi effacée, et que M. Ross rétablit ainsi : Θεᾶ Βασιλεία Ἐπ[ίλο]γχος (?) καὶ '[Παν]αρίσκα (Μεγαρίστα ?) χαριστεῖον. Quelle était la déesse désignée sous le nom de Reine, Θεᾶ Βασίλεια ? M. Ross penche pour Vénus ou pour Cybèle, la première comme très-souvent invoquée sur les monumens sépulcraux, la seconde comme l'objet tout particulier de la dévotion des anciens habitans de Santorin. Cybèle est déjà nommée sur une stèle trouvée dans cette île, et faisant aujourd'hui partie de la collection de M. N. Delendas. Le mot χαριστεῖον, qui manque dans nos lexiques, est ici, comme l'observe très-bien M. Ross, synonyme de χαριστήριον et d'εὐχαριστήριον, mots qu'on lit dans plusieurs inscriptions anciennes, et il indique que les fondateurs de cet héroon, Epilonchos et Panariste, avaient placé dans la petite niche qui s'y trouve, l'image de Vénus ou de Cybèle.

Un autre héroon, découvert en 1836, à l'endroit appelé Périssa, a été également décrit par M. Ross, et figuré sur la planche XXVI. Ce monument, bâti d'un marbre semblable à celui qui entre dans la construction de celui que nous venons de décrire, était l'héroon d'une femme divinisée par les habitans du lieu; on lit en effet, sur un large piédestal trouvé tout près, l'inscription suivante d'une date très-peu reculée, car elle est tracée en caractères du siècle d'Auguste :

Ὁ δᾶμος ἀφηρώϊξεν
Ἐρασίκλειαν Ἡρατοκράτους
Ἀρετᾶς ἕνεκα καὶ σωφροσύνας.

Sur une des pierres détachées de cet héroon, M. Ross a vu un phallus sculpté en bas-relief, semblable à celui dont nous avons parlé. La publication de ce très-zélé et très-savant antiquaire était d'autant plus urgente, que la rareté des matériaux dans la Grèce actuelle ou la paresse de ses habitans sont telles, qu'ils se servent des pierres taillées par leurs ancêtres,

et revêtues d'inscriptions, pour bâtir leurs maisons ou restaurer leurs églises ruinées par les Turcs.

Nous passons au troisième mémoire, dû à la même plume, et dont voici le titre : *Colonnes votives surmontées d'animaux votifs*. Ces deux colonnes, figurées avec soin sur une planche jointe au volume, présentent une forme semblable à celle qu'on observe sur les vases panathénaïques, où Minerve paraît presque toujours entre deux colonnes d'une espèce d'ordre dorique primitif, surmontées de deux coqs, symboles de la *paliestra*, ou par deux panthères, ou par deux vases, ou même par des chouettes. Outre Minerve, nous trouvons aussi Hercule Cellinicos et Mercure Enagonios, représentés entre des colonnes semblables, dont l'une porte un coq et l'autre une chouette. Les deux colonnes en question ont été trouvées dans les fouilles de l'Acropole, entre les Propylées et le Parthénon; les bases sur lesquelles elles sont placées dans le musée d'Athènes ne leur appartiennent pas, et la seconde colonne a été même érigée dans un sens inverse. Le chapiteau de cette colonne manque, et le pied grossièrement travaillé sur lequel elle reposait ordinairement lui sert aujourd'hui de chapiteau. Toutes deux sont de marbre blanc. La première de ces colonnes a 2 mètres de haut sur 0,25 m. de diamètre; autour de son chapiteau règne, en caractères antérieurs à la quatre-vingt-sixième olympiade, l'inscription suivante στοιχηδὸν Τιμόθεος ἀναφλύστιος, dans ce τιμόθεος M. Ross voit le père du grand Conon ou quelques-uns de ses ancêtres; car nous savons, dit-il, que le nom de Timotheos se répétait toujours dans cette famille, et qu'il appartenait au δῆμος ἀναφλύστιος. La seconde colonne a 1,91 mètres, et, sans la base, 1,39 mètres de haut sur 0,30 m. de diamètre, 0,89 mètres de circonférence. Sous le chapiteau, qui a été brisé, commence une inscription disposée comme la précédente, et qui, en formant deux lignes inégales, descend le long du fût : Ἑόρτιος καὶ Ὀψιάδης ἀνεθέτην ἀπαρχὴν τὰθηνάα. La forme des lettres prouve la haute antiquité de cette inscription qui, selon M. Ross, peut remonter jusqu'au temps du sculp-

teur Ænidieus, qui a fleuri *marmore sculpendo*, vers la cinquième olympiade, et que les Grecs regardaient comme élève de *Dedale inter fictores laudatus*. M. Ross se demande quelle espèce d'offrande ἀνάθημα a dû être placée sur des colonnes isolées de cette forme, et comme pour servir de réponse à cette question, il remarque qu'on a trouvé presque au même endroit que les deux colonnes, la figure d'une chouette colossale conservée maintenant dans le musée d'Athènes ; l'auteur l'a fait figurer, et ses dimensions permettent de penser qu'elle aurait été placée sur la première des deux, sur celle dont le chapiteau nous montre encore les clous de bronze au moyen desquels elle avait été fixée. Un bas-relief depuis long-temps connu, et qui se voit à Rome dans la villa Albani, donne à la conjecture de M. Ross une grande probabilité. L'opinion de cet antiquaire nous paraît également devoir être adoptée lorsqu'il conclut son mémoire en disant qu'il était ordinaire d'ériger, dans les enceintes sacrées des temples, des colonnes d'une forme primitive et traditionnelle, avec l'animal sacré ou avec tout autre attribut symbolique du dieu qu'on y adorait. Nous pensons aussi, comme lui, que si nous voyons sur les vases panathénaïques la déesse de la fête, ou d'autres divinités protectrices de la palestre, encadrées en quelque sorte entre deux colonnes qui portent soit des coqs, soit des panthères ou des chouettes, c'est uniquement de la présence de la divinité que ces colonnes et ces animaux reçoivent une signification palestrique, bien loin que ces symboles établissent à eux seuls les rapports palestriques du vase, ainsi que quelques antiquaires l'ont pensé.

Nous arrivons au quatrième mémoire, écrit en Italie par M. C. Abeken, sous le titre de : *Sopra lo stato attuale ed il carattere dei due sepolcri di Poggio Gajella a Chiusi e di Pitagora a Cortone* : Sur l'état actuel et le caractère des deux tombeaux de Poggio Gajella à Chiusi, et de Pythagore à Cortone.—Le premier de ces deux tombeaux, découvert sur le territoire de l'ancienne Clusium, et ouvert par les soins de M. Casuccini, a été pour la première fois décrit et figuré par

l'Institut de correspondance archéologique dans l'ouvrage intitulé : *Il laberinto di Porsenna comparato coi sepolcri di Poggio Gajella ultimamente dissotterrati nell' agro Chiusino*, Roma. 1840. Depuis cette époque, les fouilles continuées avec beaucoup de zèle par M. Casuccini, permettent de compléter la description précédemment faite de ce tombeau. Il offre tous les caractères des monumens sépulcraux de l'antique Étrurie, et consiste en un vaste système de chambres et de corridors creusés dans le sol même, et limités par une espèce de fossé, revêtu du côté du tombeau par des pierres de taille provenant des carrières de Sarteano, situées sur les flancs de la montagne qui regarde la colline dans laquelle ce tombeau a été pratiqué. Il est bien difficile de dire aujourd'hui si toutes ces chambres ont été creusées à la fois, et si les plus grandes étaient réservées aux maîtres et les plus petites aux esclaves. Pline, dans un passage attribué à Varron, qui met depuis longtemps l'esprit des antiquaires à la torture, nous a laissé la description d'un tombeau étrusque dans celui de Porsenna, et M. Abeken pense que ce singulier monument, avec ses pyramides et ses sonnettes, a dû reposer sur un soubassement (ou revêtissement, κρῆπις) carré, semblable aux tombeaux actuels de Clusium, avec leurs corridors et leurs divisions, et que rien ne s'oppose à ce qu'il ait été creusé dans un sol meuble de sa nature.

Selon le même antiquaire, ce labyrinthe, semblable à l'*Arca* du temple de Jupiter Capitolin, a pu être vu de Pline. Tel était le tombeau d'Aliatte, décrit par Hérodote. Tels sont les tombeaux découverts en assez grand nombre dans différentes parties de l'Italie, et dont les dispositions peuvent servir à faire comprendre les paroles de Pausanias, I, 44, 9 : Τὸ μὲν ἐξαρχῆς χῶμα γῆς, ὕστερον δὲ τοῦ θεοῦ χρήσαντος ἐκοσμήθη λίθῳ κογχίτῃ. Dans le monument connu sous le nom de tombeau de Pythagore, M. Abeken voit également un tombeau étrusque, mais les dispositions ordinaires ont dû être modifiées par le sol même dont la dureté n'offrait pas les mêmes facilités. La description de ce tombeau ne saurait être

comprise qu'à l'aide des figures publiées depuis longtemps par Gori et par Inghirami. Les dernières fouilles ont permis de les rectifier et de les compléter. On a observé qu'autant les tombeaux étrusques étaient communs sur le territoire de l'ancienne Clusium, autant ils étaient rares sur celui de Cortone, si riche en monumens étrusques; cette dernière ville étant située dans des conditions géologiques différentes, c'est-à-dire sur un sol pierreux, les habitans, pour s'épargner un travail pénible, ont dû de bonne heure faire brûler les corps et en placer ensuite les cendres dans des urnes semblables à celles que nous voyons dans les *columbaria* des Romains.

Le cinquième mémoire, qui a pour auteur M. F. de Wolfarth, traite des routes militaires des Romains, dont les vestiges se voient encore aujourd'hui dans le *Noricum ripense* et le *Noricum mediterraneum*. Nous proposant d'offrir prochainement à nos lecteurs un résumé fidèle de tous les travaux faits depuis un certain nombre d'années sur les grands chemins de l'empire romain, et qui servent à compléter les notions beaucoup trop incomplètes que nous fournissent l'*Itinerarium Antonini*, la *Notitia imperii*, la carte de Peutinger et le grand et estimable ouvrage de Bergier, nous nous contenterons de signaler les efforts louables de M. de Wolfarth pour suivre les traces des Romains dans l'ancienne Norique où ils avaient fondé comme partout des établissemens considérables.

VIe Mémoire : *Statua di Giove del museo di Lione*. Cette statuette du musée de Lyon, proviendrait, selon M. Lenormant, du musée Artaud, à Nismes, et selon M. Comarmond, elle aurait fait partie de la collection du comte Urfey; elle est en marbre. Le dieu est représenté assis sur son trône; le torse est nu, mais la partie inférieure du corps est revêtue du pallium; la tête paraît avoir été retouchée, les bras sont restaurés, et sur la plinthe de la statue on lit en caractères évidemment modernes, Ἀπόλλων, quoiqu'il faille voir dans ce simulacre celui de Jupiter, tel qu'il était adoré sur le mont

Cenis. M. E. Wolff a joint un dessin élégant et fidèle à la description de cette statuette.

VII. *Minerva della villa Ludovisi.* Toutes les personnes qui ont habité Rome savent combien le propriétaire de la villa Ludovisi, le prince de Piombino, mort en 1841, en rendait l'accès difficile; on raconte à ce sujet une foule d'anecdotes fort amusantes sur les moyens qu'employaient les étrangers pour y entrer malgré sa défense, en séduisant le jardinier chargé de veiller à la garde des trésors de son maître; mais ce n'est pas le lieu de raconter des anecdotes, fussent-elles très-piquantes. Contentons-nous donc de nous féliciter de voir figurer ici la célèbre statue de Pallas, un des plus beaux monumens de cette villa, jointe à une description due au célèbre philologue Welcker, qui l'a faite à Athènes en 1842. Cette statue, de taille presque colossale, est due au ciseau d'Antiochus, ainsi que l'indique l'inscription Ἀντίοχος ἀθηναῖος ἐποίει, gravée sur l'un des plis du vêtement de la déesse. Les antiquaires s'accordent à en placer l'exécution vers l'an 135 après Jésus-Christ, ce qui est peut-être un peu arbitraire. Le caractère de cette figure rappelle le type archaïque de Pallas par la noblesse du maintien, l'ampleur et la vigueur des membres, la régularité des plis du vêtement. Elle porte les sandales ailées que Phidias avait le premier données à Minerve (ὑπέδησε δ' αὐτὸ Φειδίας τὴν Ἀθηνᾶν. Pollux). Malheureusement elle a subi plusieurs restaurations, et Winckelmann, dont on connaît la partialité, la tenait pour *cattiva e tozza.* Meier, un des éditeurs et commentateurs de Winckelmann, observe alors que *nell' insieme della figura regna realmente qualche cosa di rigido et di freddo*, en attribuant ce défaut, non pas au type primitif et original qui a servi de modèle à la statue, mais à l'artiste qui l'a copiée; celui-ci, à notre avis, a dû se borner à copier religieusement l'original qu'il avait devant les yeux, sans oser s'éloigner de la composition que son ciseau devait reproduire, et qui offrait peut être quelque chose de froid et de dur.

VIII. *De signis Thusnelde et Thumelici, auctore C. Gœt-*

duites aussi à deux. Les figures dont la place existe, mais qui ne nous ont pas été conservées, sont, au dire de M. Gerhard, celles de Mars, de Vulcain et de la Victoire, ce qui en portait le nombre à vingt-neuf, lorsqu'elles existaient intactes. Nous renvoyons au mémoire lui-même les lecteurs qui voudront prononcer définitivement sur la véritable signification de cette immense composition, dans laquelle M. Ross voyait l'introduction de la Victoire dans l'assemblée des dieux, et qui complète, pour ainsi dire, le sujet représenté sur le fronton occidental du Parthénon. Un dessin très-réduit est joint au mémoire, et permet de suivre avec plus de clarté les explications de M. Gerhard, qui croit pouvoir affirmer que ces figures disposées symétriquement ont été exécutées vers la quatre-vingt-neuvième olympiade, et, en conséquence, postérieurement au fronton du Parthénon; car ce dernier peut être de la quatre-vingt-cinquième olympiade. Dans une dissertation écrite en allemand (Mémoires de l'Académie de Berlin), et qui a pour titre : *Sur les douze dieux de la Grèce*, M. Gerhard a développé une partie des idées ingénieuses consignées dans le présent mémoire, au sujet des douze principales divinités de l'Olympe.

X. *Spiegazione de' monumenti sul pronaos del Theseum* : Explication de la composition plastique représentée sur le pronaos du Theseum, par M. H.-N. Ulrichs. — L'auteur de cette très-courte dissertation est connu comme l'un des collaborateurs de MM. Bunsen, Niebuhr, etc., dans la grande description de Rome antique et moderne, dont le quatrième et dernier volume, quoique promis depuis longtemps, se fait toujours attendre. L'espace nous manque pour discuter convenablement les raisons sur lesquelles on s'appuie pour voir dans le monument en question le temple de Thésée, et d'ailleurs tel n'est pas le sujet du présent mémoire. K. O. Müller a vu dans ce sujet le combat de Thésée contre les Pallantides; M. Ulrichs, qui écrit d'Athènes, croit y reconnaître la victoire remportée par ce héros sur Eurysthée, et il décrit avec beaucoup d'intérêt les principaux épisodes de ce com-

bat mémorable, la part qu'y prirent les dieux, la mort des fils d'Eurysthée, les vertus guerrières de Thésée, le rajeunissement d'Iolas, Eurysthée prisonnier, les danses qui couronnèrent la victoire, et les funérailles d'Eurysthée. Quel magnifique sujet! quelle admirable et poétique composition! On y voit figurer Ζεὺς Τρόπαιος en costume de guerrier, Hébé récemment mariée à Hercule, Minerve, Neptune, Junon et Mars; au milieu de la mêlée des Athéniens et des Argiens, on distingue la grande figure de Thésée; deux des fils d'Eurysthée sont étendus morts; Eurysthée est enchaîné, Hyllus l'oblige à mettre un genou en terre, tandis qu'Iolas rajeuni étend les bras et montre la vigueur de ses membres.

XI. *Il Giudizio di Paride, nella villa Ludovisi.* Le jugement de Pâris, bas-relief de la villa Ludovisi, par M. Em. Braun. Ce bas-relief, en partie très-habilement restauré au temps de l'Algarde, ainsi que le présume M. E. Braun, nous offre un sujet très-souvent répété sur les monumens de l'art antique; mais les variantes sont presque toujours aussi heureuses qu'ingénieuses. Jupiter, Ganymède, Diane, Hélios, figurent dans cette composition, que Raphaël avait peut-être sous les yeux lorsqu'il composa le dessin reproduit dans la magnifique gravure de Marc-Antoine, qui nous a conservé une composition semblable.

XII. *Il Nascimento d'Erittonius.* — La naissance d'Erichthonius ou Érychtée, par le même antiquaire. Ce sujet, représenté sur un vase qui appartenait à l'antiquaire Bonci-Cesuccini, est aussi rare dans les monumens de l'art antique que le précédent est fréquent. Ce serait même, au dire de M. Braun, la première fois qu'il aurait été figuré d'une manière non équivoque, ce qui augmente l'intérêt de cette composition, dans laquelle figurent Bacchus, non pas tel que les grammairiens et les poëtes comiques nous le représentent, mais plein de majesté et de dignité, la Terre, Minerve, Erichthonius qui tend les bras vers elle comme l'enfant vers sa mère, un dieu marin et deux divinités ailées. Ce

mémoire renferme un grand nombre d'observations pleines de sens sur les mythes de l'antiquité, tels qu'ils circulaient dans la bouche des Grecs, et tels que les représentaient les artistes, avant qu'ils eussent été défigurés par l'incrédulité et le sensualisme des temps postérieurs.

XIII. *L'Æs grave del museo Kircheriano, ovvero le monete primitive dei popoli dell'Italia media*, etc., critique écrite en allemand par l'antiquaire Lepsius, qui a été récemment envoyé en Égypte, pour en étudier les monumens, aux frais du roi de Prusse. La traduction italienne est de M. Abeken. Il s'agit du grand ouvrage sur l'*Æs grave* des révérends Pères Jésuites Marchi et Tessieri, publié à Rome en 1839, en un vol. in-4° avec un atlas de quarante planches lithographiées. Les vues développées par M. Lepsius contredisent fort souvent l'opinion adoptée par les savans auteurs de *Æs grave*, sur l'origine des monnaies italiques ou étrusques, sur l'antériorité du système décimal grec relativement au système duodécimal des Étrusques, et sur les modifications que ces deux systèmes, mis en présence par l'arrivée des Tyrrhéniens en Italie, ont dû subir. L'importance des questions soulevées est telle, que nous devons laisser de côté un objet susceptible de considérations tout à fait spéciales.

XIV. *Ricerche ed osservazioni sull'arco di Rimini e sulla porta di Fano.* Ces deux monumens, bien connus de tous les archéologues qui ont visité la partie de l'Italie où ils se trouvent, ont été restaurés et décrits, le premier par l'architecte Brighenti, en 1825, dans un volume composé de sept planches in-folio, d'un texte et d'une dissertation du célèbre numismate Borghesi, ayant pour titre : Sur les monnaies d'Auguste représentant l'arc de Rimini; le second, par l'ingénieur Mancini, en 1826. Les planches gravées sont également accompagnées d'une lettre archéologique de Borghesi. A l'égard de l'arc de triomphe de Rimini, MM. Borghesi et Brighenti le regardent comme ayant été élevé sous Auguste, en commémoration de la restauration de la *Via Flaminia* qu'il servit à décorer, et comme trophée des victoires rempor-

tées par les Romains sur les Parthes et les Ibères. M. Clarcke, auteur du mémoire que nous analysons, ne partage pas cette opinion; il croit et démontre jusqu'à un certain point que, d'abord, simple porte de la ville de Rimini avant Auguste, cet arc a été métamorphosé en arc triomphal, puis sous Auguste et encore sous Adrien peut-être, maladroitement défiguré.

La porte de Fano, élevée aussi sur la voie Flaminienne, par Auguste, et restaurée sous Constantin le Grand par un certain Turcius, comme le reconnaissent tous les antiquaires, aurait été, selon l'ingénieur Mancini, bâtie en deux fois, l'édifice offrant deux ordres différens; M. Clarcke ne partage pas cette opinion, et il pense que la réparation faite à l'époque de Constantin n'a pas eu cette importance. Il retrouve dans les principales dispositions architectoniques de ce monument quelques-unes de celles des portes antiques qui se voient à Autun.

XV. *Sopra alcuni monumenti romani*, renseignemens puisés dans la galerie degli Uffizj à Florence, par M. Abeken, 1° sur un tétrastyle des frères Arvales, dessiné dans ce manuscrit, et décrit par Marini, dans ses *Atti e monumenti de' fratelli Arvali*. (On a découvert il y a trois ans, à Saint-François d'Assise, un monument semblable formant une base quadrangulaire avec quatre colonnes à chaque angle;) 2° sur le monument sépulcral d'Eurisace, qui subsistait encore au XVI° siècle, et dont il ne reste plus que l'inscription : *Est hoc monimentum Marci Vergili Eurysac.* Ces observations sont dues à M. G. Abeken.

XVI. *Dioniso e Libera sopra dipinto vascularia Ruvese.* Ce vase appartient à M. F. Teti de Capoue, qui a permis à M. F. Gargello Grimaldi de le faire figurer et de le décrire. Cet antiquaire reconnaît ici Bacchus et Ariadne, et conclut du symbole de l'oie ou de l'oison que tient Bacchus que ce dieu est représenté comme Bacchus-Pluton, et Ariadne comme Pora-Ariadne, et que le sujet est celui des ἱεροὶ γάμοι ou des fiançailles de Bacchus et d'Ariadne, ou en d'autres termes de Bacchus Stygien avec Ariadne, divinité des enfers. La figure

de Silène, qui assiste à cette scène, doit être conséquemment considérée comme l'expression la plus élevée de ce démon fatidique, *præscius ævi*, et nous sommes transportés bien loin du domaine de la vieille mythologie, telle qu'on l'enseigne encore dans nos écoles, sur le terrain glissant de la nouvelle école symbolique.

Nous terminerons cette revue en exprimant le vœu que toutes les publications de l'Institut archéologique soient plus connues en France, car elles le méritent sous tous les rapports.

LITTÉRATURE MODERNE.

Saint-Patrick's purgatory... Le purgatoire de Saint-Patrice; essai sur les légendes répandues au moyen âge au sujet de l'enfer, du purgatoire et du paradis, par Th. Wright.— Londres, 1844. In-8° de VIII-182 p.

Le savant philologue auquel on doit ce curieux mémoire a depuis longtemps fait ses preuves, comme l'un des explorateurs les plus infatigables et les plus zélés des antiquités littéraires du moyen âge. Quant au sujet qu'il a embrassé dans son nouvel écrit, il s'est rencontré avec M. Labitte, dont les intéressantes recherches *sur la divine Comédie avant Dante*, ont été l'objet de suffrages flatteurs. Ce n'est que lorsque la dernière feuille de son ouvrage était mise sous presse que l'archéologue anglais a eu connaissance des investigations du professeur français; mais les deux dissertations se complètent l'une par l'autre.

Parmi les montagnes stériles et les marais qui recouvrent en grande partie le comté de Donegal, en Irlande, est un lac du milieu duquel s'élève une île longtemps fameuse dans l'Europe entière. Ce lac, c'est le *Lough Derg*, le lac Rouge; ce nom lui vient du sang qui coula des blessures d'un dragon expirant sous les coups d'un paladin. Girald Barry (plus connu sous le nom de Giraldus Cambrensis, mort vers 1220) est, je crois, le premier écrivain qui ait fait mention des merveilles

qu'offrait aux téméraires assez hardis pour s'y aventurer, le gouffre auquel le nom de saint Patrice était donné. Les anciennes vies du saint n'en parlent point. A la fin du douzième siècle, la légende ne s'était point encore produite sous des formes bien arrêtées; vers cette époque, un bénédictin anglais, une moine du couvent de Saltvey, rédigea une narration dont le succès fut immense. Il s'agissait d'un chevalier nommé Owein, qui voulut, par esprit de pénitence, pénétrer dans cette caverne et qui en ressortit sain et sauf après avoir été témoin de toutes les tortures auxquelles étaient assujetties les âmes coupables, et après avoir contemplé, mais de bien loin seulement, les ineffables clartés du paradis. Dante a certainement connu cette légende dont le souvenir se retrouve à maint endroit de son immortelle épopée; les principaux détails de cette vision se retrouvent également dans le vieux roman de Guérin Meschin si populaire au moyen âge. Marie de France le mit en vers; d'autres traductions métriques dorment au fond des bibliothèques, et une foule d'écrivains se sont occupés de cette grande tradition; citons entre autres Mathieu Pâris, Césaire d'Esterbach, Vincent de Beauvais, Jean de Vitry, etc. Froissart en a parlé; Calderon en a fait le sujet d'une tragédie, dont M. Wright a soin de donner l'analyse. En 1497, le pape Alexandre VI défendit de se rendre en pèlerinage à cet endroit, mais l'habitude était trop enracinée pour céder si facilement. En 1632, le gouvernement anglais ordonna de détruire tout édifice dans l'île du *lac Rouge*, et sous la reine Anne, en 1703, des mesures de rigueur furent adoptées contre les pèlerins, qui continuèrent à y accourir; de nos jours encore, la foule s'y porte à certaines fêtes.

Ajoutons que Raymond, vicomte de Perilhos et chevalier de Rhodes, homme d'état honoré de la confiance de Charles V, visita ces lieux en 1397, et qu'il y eut des apparitions dont le récit, écrit par lui-même, a été cité par M. Raynouard dans son *Lexique roman*. Il existe un *Voyage du pays Saint Patrix*, imprimé au xve siècle et dont le seul exemplaire connu est à la Bibliothèque du roi; quelques amateurs en ont der-

nièrement donné une réimpression tirée à fort petit nombre. Un ouvrage roman sur le même sujet est indiqué dans les *Mémoires de la Société archéologique du midi*. L'Irlande n'était pas d'ailleurs la seule contrée où s'offrît merveille semblable; les *Mémoires de l'Académie celtique* renferment (t. V, p. 102) une notice de M. Lerouge sur le purgatoire de saint Patrice à Commercy. Le recueil le plus étendu peut-être des récits fabuleux accumulés durant des siècles à cet égard, se trouve dans l'in-quarto de C. Falconi : *Teatro delle glorie e purgatorio di S. Patricio* (Bologne, 1657).

Nous devons renvoyer aux pages de M. Wright pour l'analyse circonstanciée de ces diverses visions dans lesquelles l'imagination de pieux ascétiques se donnant carrière, voulut retracer de mystérieuses régions où il n'est donné à nul être vivant de pénétrer. C'est là que le lecteur curieux trouvera l'histoire de l'Irlandais Fuseus, telle que Bède la raconte; les visions du Northumbrien Drithelm, qui mourut, ressuscita et se consacra à la vie monastique, celles de l'empereur Charles, du jeune Guillaume (voir le *Speculum historiale*, de Vincent de Beauvais, liv. XXVII, ch. 84, 85), la légende de Tundal souvent reproduite dès les débuts de l'art typographique, les ravissemens du moine d'Evesham (consulter la *Grande chronique*, de Mathieu Paris), d'un villageois du comté d'Essex, nommé Thurcill (rapportée par le même historien), de Guy d'Alost, etc. Passant ensuite à l'invasion de l'esprit satirique et moqueur des trouvères dans les récits relatifs à l'autre monde, nous parcourons le *Songe d'enfer* et la *Voie de paradis*, de Raoul de Houdan; l'autre *Voie de paradis*, de Rutebeuf; le *Salut d'enfer*, d'un trouvère anonyme (voir le piquant recueil de M. Jubinal, *Jongleurs et trouvères*, 1835, in-8°); le *Tournoiement d'Antechrist*, d'Hugues de Berti (resté manuscrit). Après nous être arrêtés un instant aux fantastiques merveilles du Voyage de saint Brendan, aux légendes relatives à saint Columban et à divers autres récits de même genre, on pourrait rechercher quelle a été leur influence sur la littérature du seizième siècle, et quelles sont les traces que l'on en retrouve

dans les poésies populaires de l'Espagne et de l'Angleterre, ainsi que chez les écrivains de l'Islande.

Description raisonnée d'une jolie collection de livres, par Ch. Nodier. Paris, 1844. Chez Techener. In-8° de 492 pages.

Le nom de l'académicien dont la perte récente cause des regrets si vifs rappelle ses titres de plus d'un genre à la gloire littéraire; il ne s'agira ici que du bibliographe. Personne n'ignore que, de tous les amateurs parisiens, nul ne surpassait M. Nodier en attachement pour les livres rares; mais sa sévérité, son goût délicat le rendaient bien difficile. Il n'admettait dans une collection nécessairement peu étendue que des volumes d'une beauté parfaite et d'un mérite réel, ou tout au moins d'un vif intérêt de curiosité. Le catalogue de son cabinet où tout était admirable a été rédigé sous ses yeux; l'auteur de *Jean Sbogar*, et des *Mélanges d'une petite bibliothèque*, y a inséré un assez grand nombre de notes; nous ne leur reprocherons qu'un défaut, mais à nos yeux il est presque sans excuse; c'est de n'être ni assez multipliées ni assez étendues. Plusieurs de ces notes discutent quelques points obscurs de bibliographie avec cette lucidité et ce bonheur d'expression qui caractérisent les écrits de M. Nodier. Telles sont les notes n° 353, relatives à l'édition de Marot, 1532; et n° 782 concernant l'édition originale du Télémaque. Rappelons encore les notes n° 142 sur le traité *De umbris idearum* de Giordano Bruno; n° 152, sur l'*Ars Signorum* de Dalgurno; n° 185 sur les tentatives de Milleran pour réformer l'orthographe française; 198 sur l'argot; 401 sur la *Tricarite* de Taillemont, ouvrage remarquable pour la singularité de l'orthographe, sujet qui a toujours été en possession d'attirer les regards de M. Nodier; n° 561 sur l'*Espadon satyrique* de d'Esternod; n° 645 sur l'idiome créole; n° 752 sur trois ouvrages de Barthius souvent confondus entre eux; n°s 266 à 280 sur une série fort remarquable d'ouvrages maçonniques. Il serait trop long de tout indiquer. La vieille poésie fran-

faise, les auteurs patois forment les parties les plus notables de cette petite bibliothèque ; quelques livres italiens d'une extrême rareté y tiennent un rang distingué ; on y voit aussi des facéties fort singulières et fort recherchées, une suite de bijoux appartenant à la littérature espagnole ; il suffira d'indiquer le *Don Quixote*, Lisbonne, 1605 ; des *Cancioneros*, de 1555, 1557 et 1625 ; un *Romancero* de 1604, la *Célestine*, éditions de 1514 et de 1595, avec trois continuations différentes. M. Nodier avait eu le bonheur de trouver des livres dont aucun exemplaire n'est connu, si ce n'est celui qu'il décrit : tels sont l'*Historia brevesima Caroli Quinti* de J. Germain (n° 277), l'*Eniollement de Coula et de Miquelli* (n° 621), la *Tariffa* (n° 672).

L'ingénieux bibliographe ne pouvait se circonscrire dans un cercle de détails arides ; il laisse souvent percer cette ironie spirituelle, cachet de ses dernières productions. On nous saura sans doute gré d'en rapporter quelques exemples : « La Magdeleine du père Pierre de Saint-Louis mérite vrai-» ment d'être conservée comme archétype de l'extravagance » poétique. La palme du ridicule, si chaudement disputée en » France, est depuis près de deux cents ans aux mains de » cet auteur, mais nous sommes, grâces au ciel, en train de le » surpasser. — Mon exemplaire de la Pucelle de Chapelain » est le plus grand que j'aie vu, et il a quatre feuillets non sé-» parés sur le devant. Heureusement, on peut se dispenser de » les ouvrir. — Les petits ouvrages de Bombart sont écrits » dans une sorte de galimatias mystique où l'auteur lui-même » devoit être fort embarrassé de reconnoître sa pensée quand » toutefois il lui arrivoit par hazard d'en avoir une. Ce qu'on y » peut découvrir de plus clair, c'est que ce galant homme » cumuloit la profession d'espion aux cours étrangères, avec » celles d'astrologue et de marchand d'orviétan, comme l'ont » fait depuis, selon toute apparence, Saint-Germain et Ca-» gliostro ; ce qui lui fit courir quelque chance d'être pendu » en Espagne. L'espèce de ces jongleurs à deux visages n'est » perdue ni dans la diplomatie ni dans les sciences, mais le

» temps leur est plus favorable, et ils tirent meilleur parti de » leur savoir-faire. — Je n'ai jamais eu le bonheur de rencontrer la *Fricassée crotestyllonée* (Rouen, 1604), espèce de » centon d'idiotismes et de lieux communs populaires, le seul » ouvrage de ce genre que je connaisse en France, et dont je » donnerai, quand on voudra, un bel exemplaire de l'*Encyclopédie*, avec les *Œuvres complètes* de d'Alembert et de » Diderot par-dessus le marché. — Gaillard était un laquais » qui faisait des vers pour se distinguer des autres laquais. Ce » talent, qui ne vaut pas un métier, ne le distinguerait aujourd'hui de personne, et son maître le ferait jeter à la » porte. Ce que ce volume me paraît offrir de plus curieux, » c'est une pièce gravée en *rébus*. »

A cet égard, nous ferons observer que M. Nodier nous paraît bien rigoureux au sujet de Gaillard; nous croyons, avec le docte collaborateur de la *Biographie universelle*, M. Weiss, que ce nom est un masque sous lequel s'est caché un des poëtes les plus gais et les plus spirituels de la première moitié du XVIIe siècle. La préface, où il se donne pour laquais, n'est sans doute, ainsi que le reste du volume, qu'un tissu de plaisanteries, et si Goujit (t. XV, p. 327) a déjà pris la chose au sérieux, il nous semble s'être plutôt attaché à la lettre qu'à l'esprit. Quant aux *rébus*, on trouve déjà dans les poésies d'Alione d'Asti, composées à la fin du XVe siècle, un *Rondeau d'amour par signification*, et le verso du dernier feuillet des *Heures de Notre-Dame* (Paris, G. Godart, vers 1513) présente cinq lignes de rébus gravés avec leur explication au bas. Gaillard avait eu de nombreux prédécesseurs.

Signalons encore, sans nous arrêter, les notes de M. Nodier relatives aux *Contes* de Perrault (n° 765), aux *Poésies* de Clotilde de Surville (n° 296), aux Noëls de la Monnaie (n° 632). Nous ne pouvons multiplier les observations bibliographiques que nous suggère la lecture des trop courtes réflexions de M. Nodier; les détails minutieux dans lesquels il nous faudrait entrer n'intéresseraient qu'un bien petit nombre d'amateurs; nous nous permettrons une seule citation, et ce sera

au sujet de l'*Histoire prodigieuse et lamentable du docteur Faust*. La célébrité du personnage mystérieux qu'a immortalisé Goëthe justifiera notre indication : nous la puisons dans un livre qu'il n'est pas très-facile de rencontrer, et surtout il est peut être impossible de trouver des gens qui l'aient parcouru des yeux, dans les *Lettres familières* de Trithême, éditées par J. Spiegel, Haguenau, 1536. Dans une lettre datée du 20 août 1507, l'abbé Trithême donne sur Faust les détails les plus précis et les plus curieux. Nous les transcrivons dans un latin tout aussi facile à entendre que celui d'A-Kempis: « Homo » ille, Georgius Sabellicus, qui se principem necromanticorum » ausus est nominare, girovagus, battologus et circumcellio » est, dignus qui verberibus castigetur. Titulum sibi conve- » nientem formavit : magister Georgius Sabellicus. Faustus » junior, fons necromanticorum, astrologus, magus secundus, » chiromanticus, agromanticus, pyromanticus in hydra arte » secundus. In multorum præsentia dixit, tantam se omnis » sapientiæ consecutum sapientiam atque memoriam, ut si vo- » lumina Platonis et Aristotelis omnia cum tota eorum philoso- » phia in toto periisset ab hominum memoria, ipse suo ingenio » restituere universa cum præstantiore valeret præstantia. » Herbipolim venit eademque vanitate actus in plurimorum » præsentia, dixit quod Christi Salvatoris miracula non sint » miranda, se quoque omnia facere posse, quæ Christus fecit, » quoties et quandocumque velit. Venit Stauroresum, et de » se pollicebatur ingentia, dicens se in alchemia omnium qui » fuerunt unquam esse perfectissimum, et scire atque posse » quidquid homines optaverint. » Trithême ajoute que les vices infâmes de Faust le contraignirent à se soustraire, par une prompte fuite, au châtiment qu'il méritait, et qu'il est le plus impudent des charlatans. Ce témoignage d'un contemporain était bon à recueillir.

Tous les livres de M. Nodier se recommandent par d'exquises reliures ; bon nombre proviennent des collections d'amateurs jadis célèbres ; ils portent les armoiries du président de Thou ou du comte d'Hoym. La *Description raisonnée* de

ces joyaux bibliographiques tiendra une place fort honorable à côté des *Catalogues* justement estimés de M. Renouard (1819, 4 vol. in-8°), et de M. Leber (1839, 5 vol. in-8°).

Manuel du Libraire et de l'Amateur de Livres, par J. Ch. Brunet. Livraisons V-VIII. L-TER et 1re partie de la Table. Chez Silvestre. — Grand in-8° à deux colonnes de 432 pages chaque.

Il est des ouvrages qu'il suffit de nommer pour en faire un bel éloge ; telle est la quatrième édition du grand travail qui a placé M. Brunet au premier rang de tous les bibliographes passés et présens. Trois éditions du *Manuel*, publiées dans un espace de dix ans, s'étaient épuisées rapidement, et la dernière des trois, celle de 1820, était venue se placer parmi ces livres rares et chers dont elle offrait l'inventaire ; elle avait triplé de valeur. C'est qu'en effet c'était un ouvrage indispensable à quiconque vend et à quiconque achète des livres. En 1832, M. Brunet avait mis au jour, sous le titre de *Nouvelles Recherches*, trois volumes des plus curieux ; il n'a pas reculé devant l'immense labeur d'un remaniement total de son œuvre ; il en a revu avec patience, étudié avec soin les moindres parties. Nulle page où il n'ait ajouté d'importantes indications. Ce magnifique inventaire de ce qu'a produit de plus précieux l'imprimerie, dans l'espace de quatre siècles, sera bientôt achevé ; sa publication a marché avec une régularité digne d'admiration lorsqu'on pense à l'innombrable multiplicité de détails qu'elle embrasse ; dates, formats, prix, noms propres, titres d'ouvrages en toute langue, notes, observations, éclaircissemens, renvois, chiffres multipliés, il y a de quoi frémir à l'aspect de la sphère illimitée de recherches et de vérifications où il a fallu se plonger. Ajoutons que la correction typographique est parfaite ; à peine la lecture la plus attentive découvrirait-elle une ou deux fautes d'impression toutes les cent pages.

L'ensemble des notes et des indications de M. Brunet présenterait un cours de littérature des plus piquans dont les

matériaux gisent dispersés dans des milliers de volumes. Une foule de faits curieux pour l'histoire des livres y sont retrouvés et mis en lumière. Citons quelques exemples; nous prenons au hasard : le *Paradis perdu*, de Milton, parut pour la première fois en 1667; ce poëme eut si peu de succès, que le libraire se vit obligé de renouveler cinq fois le titre du volume afin de réussir à le faire écouler en partie. Il parut en 1633, sous le nom de *Plis de Raynonville*, un assez inoffensif ouvrage de philosophie morale, les *Triomphes des vertus remportés sur les vices;* livre attribué à un pieux évêque de Belley, J.-P. Camus, et qui fut supprimé par arrêt du conseil, avec défense, *sous peine de la vie*, d'en vendre un seul exemplaire. Voici un fait qui démontre que certains plagiaires de nos jours n'ont rien fait qui n'eût déjà été commis : un écrivain italien, fort oublié d'ailleurs, C. Martianus, publie en 1556, huit tragédies et deux comédies; deux siècles après environ, en 1737, un individu jaloux d'acquérir, sans se donner grand mal, la réputation d'écrivain, les fait réimprimer sous son propre nom, J.-C. Scarfo.

Il y aurait de piquans rapprochemens à faire sur les prix des livres tels qu'ils se fixent à la chaleur des enchères et tels que M. Brunet les a soigneusement relevés. La bibliomanie subit la loi commune à toutes choses d'ici-bas, elle est sujette à d'assez nombreuses révolutions. Certaines raretés que le siècle dernier payait des prix fous, les singularités théologiques, les hétérodoxes, sont pour la plupart tombés au rang des bouquins; nos vieux poëtes, nos livrets patois, complétement délaissés jadis, ont atteint subitement la valeur des joyaux les plus précieux. Les éditions de luxe des Bodoni, des Didot, ne trouvent plus d'amateurs; les pseudo-Elzevirs, si fort à la mode il y a dix-huit ou vingt ans, ont subi une baisse énorme; les vieilles facéties sont disputées avec acharnement; les collections historiques, négligées pendant longtemps, augmentent chaque jour de prix. La faveur se porte tantôt sur les musiciens du seizième siècle et tantôt sur les volumes que décorent et parfois qu'enlaidissent de vieilles gravures sur bois.

Afin de montrer que le goût pour les livres vraiment rares ne se refroidit nullement, nous signalerons le prix qu'ont obtenus quelques beaux volumes à la vente de la première partie de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, bibliothèque dont nous avons déjà dit quelque chose. Cette vente a eu lieu il y a deux mois, trop tard pour que M. Brunet ait pu en enregistrer les résultats dans ses colonnes.

Le Mystère de saint Christophe, 1530, in-4°, a été payé 1115 fr. Le Miracle de saint Nicolas, vers 1510, dix-huit feuillets, 600 fr. Le Mystère de la Passion, jouée à Angers, in-folio sans date, 1005 fr. Le Mystère de la Vengeance de Notre-Seigneur, in-folio, 1491, 1,050 fr. La Destruction de Troyes, en vers, par Jacques Milet, 1498, imprimée sur peau vélin, 2,450 fr. La Moralité de l'Homme pécheur, 1,240 fr. Un recueil de farces imprimé en 1612, petit volume de 144 pages, 417 fr. Lyon Marchant, satyre à neuf personnages, jouée à Lyon en 1541, volume de vingt feuillets, 900 fr. Œuvres de Molière, Paris, 1682, 8 vol. in-12, exemplaire non cartonné, 800 fr. Le théâtre de Pierre et Thomas Corneille, 6 petits vol. imprimés chez les Elzevirs, 615 fr. Un exemplaire de l'Andromède, tragédie de Corneille, 529 fr. Il avait appartenu à Molière, et l'auteur du Misanthrope avait écrit de sa main les noms des acteurs en regard des personnages de la pièce.

La huitième livraison du *Manuel* contient la première partie d'une table méthodique offrant, par ordre de matières, tous les ouvrages déjà énoncés dans l'ordre alphabétique et un grand nombre d'autres ouvrages utiles, mais qui ne peuvent prétendre à l'épithète de rare ou à celle de précieux. C'est un répertoire encyclopédique de tout ce qu'il existe de plus remarquable dans chacune des branches des connaissances humaines. Il est précédé d'une judicieuse et savante introduction dans laquelle M. Brunet discute les différens systèmes bibliographiques suivis ou proposés à diverses époques.

Le n° 20,229, auquel s'arrête le première livraison de la table, correspond au n° 12,352 de l'édition de 1820. Un grand nombre de numéros se trouvent d'ailleurs répétés plusieurs

fois au moyen d'étoiles ou de lettres capitales; nous pouvons ainsi évaluer à près de 23,000 les ouvrages divers qu'énumère jusqu'à présent ce vaste répertoire. Peut-être aurions-nous à soumettre à M. Brunet nos doutes sur l'opportunité de la classification qu'il a adoptée pour certains écrits. Spinoza devait-il être placé parmi les athées? Les ouvrages relatifs à l'idiome chingalais sont-ils avec raison rangés dans la section consacrée aux langues transgangétiques, tibétaine, indo-chinoise? Les livres d'Ant. Ruiz, touchant la langue guarani, ne figureraient-ils pas mieux sous le titre de Brésil, Pérou, Chili, etc., plutôt que sous celui de Mexique et Amérique centrale, puisque la nation des Guaranis habitait le Paraguay? Le petit conte licencieux de Denon (*Point de lendemain*) appartient-il à la poésie? Cet opuscule est en prose, si nos souvenirs sont fidèles; il est vrai qu'il y a bien des années que nous en avons vu, pour la seule fois, un exemplaire, mais c'est parmi les contes et nouvelles en prose que nous le trouvons sur divers catalogues (entre autres ceux de Châteaugiron, n° 1,234, et de Pixérécourt, n° 1,403). Il nous semble aussi que certaines portions de la table auraient pu indiquer des ouvrages d'une importance réelle publiés à l'étranger et que nous y avons inutilement cherchés; mais nous devons nous souvenir que, ne voulant point s'étendre au delà de cinq volumes, M. Brunet a été contraint de se restreindre dans ses développemens, de ne nous donner qu'une partie des trésors d'érudition amassés par son infatigable activité. On trouve déjà tant d'excellentes choses dans le Manuel, qu'on regrette de ne pouvoir en trouver davantage; les exigences du bibliophile et du curieux l'auraient porté à cinquante volumes.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Atlas de Chine, d'après les opérations des missionnaires jésuites, publié par Stephan Endlicher. 1re livraison. — Vienne, 1843. A la librairie de l'Université.

On sait que les seules cartes exactes de la Chine sont, jus-

qu'ici, celles que les missionnaires jésuites ont levées au commencement du XVIIIe siècle, et dont quelques exemplaires sont arrivés en Europe. C'est d'après l'un de ces exemplaires, déposé aux archives de notre marine, que le célèbre d'Anville a publié ses cartes des provinces chinoises, jointes à la *Description de la Chine, par Duhalde*. Un autre exemplaire existe à la bibliothèque Impériale de Vienne, et il présente des différences assez sensible avec le travail de d'Anville; c'est celui-ci qui sert de base au nouveau travail de M. Endlicher, et l'exécution soignée des trois cartes jointes à la première livraison nous promet que nous aurons de lui un atlas de la Chine aussi exact qu'on peut l'espérer aujourd'hui.

Le texte de cette première livraison présente pour trois provinces (celles de Kiang-Sou, de Ho-nan et de Chan-Toung) les noms actuels des villes et des arrondissemens, avec les caractères chinois, comme ils se trouvent dans le dictionnaire des noms anciens et modernes des villes chinoises, déjà publié par M. Édouard Biot. Il n'entrait pas dans le plan de M. Endlicher de donner tous les noms anciens, puisque ce dépouillement était déjà fait dans l'ouvrage de M. Biot; mais le savant autrichien rend un service très-utile aux études chinoises, en donnant pour chaque province les noms et caractères chinois des montagnes, rivières, lacs, qui s'y trouvent, et des îles qui peuvent la border. Cette partie du travail de M. Endlicher est tout à fait neuve, comme il l'annonce dans sa préface, et la table générale de ces noms, qu'il nous promet pour la fin de l'ouvrage, sera consultée avec beaucoup de profit par tous ceux qui s'occuperont de la géographie chinoise.

Ajoutons que les frais de cette grande publication sont tous supportés jusqu'ici par M. Endlicher, et espérons que le gouvernement autrichien, suivant l'exemple donné par plusieurs autres gouvernements de l'Europe, viendra à l'aide de ce savant laborieux, pour qu'il arrive promptement à la fin de son entreprise.

Recherches sur les mœurs des anciens Chinois, d'a-

pres le Chi-king, par M. Edouard Biot. — Benjamin Duprat, libraire, rue du Cloître-Saint-Benoît, 7.

Le Chi-king est l'un des ouvrages les plus remarquables, comme tableau de mœurs, que nous ait transmis l'Asie orientale, et en même temps c'est un de ceux dont l'authenticité peut être le moins contestée. Ce livre est un recueil fait par Confucius, des odes ou chansons qui se chantaient en Chine du xe au vie siècle avant notre ère, dans les fêtes, cérémonies, et aussi dans les actes de la vie privée. Ces pièces, toutes parfaitement authentiques, et d'une forme neuve, nous représentent donc les mœurs des anciens Chinois dans leur pure nature.

M. Édouard Biot, en se servant des textes chinois et de la traduction donnée par le missionnaire Lacharme, au xviiie siècle, et publiée, en 1835, par les soins de M. Mohl, a extrait de ces vieux chants nationaux tous les détails qui pouvaient se rapporter aux mœurs des anciens Chinois. Il les adésignés ainsi sous des titres différens, et a composé de la sorte un mémoire de soixante-dix pages, qui présentera de l'intérêt aux érudits, par l'authenticité de la source explorée et par les faits curieux qui s'y trouvent réunis.

Elementa Persica vel Narrationes persicæ. Ex libro ms. ed. glossario explan. grammaticæ brevem adumbrationem præmisit G. Rosen. — Berolini, Veit et Soc. 1843. In-16 de xix-197 p. Prix : 6 fr.

En publiant ce texte d'un manuscrit persan, qui s'est trouvé dans les papiers de son frère, l'auteur ignorait que des quatre-vingt-sept morceaux contenus ici, la plupart avaient paru dans le *Persian Moonshee*, de Gladwin ; les seize derniers seuls sont nouveaux. Cependant ce livre, quoiqu'il n'ait pu s'enrichir des recherches de l'éditeur anglais, offre l'avantage d'être moins coûteux que la publication de ce dernier; ensuite les indications grammaticales annexées au texte et le dictionnaire spécial qui l'accompagne valent bien le texte en caractères européens défiguré par la figuration anglaise. Cet

ouvrage, malgré ses imperfections, peut être d'un grand secours à qui reçoit les conseils d'un bon maître. M. Rosen a même joint quelques variantes utiles extraites du livre de Gladwin (deuxième édition publiée par Smyth. Lond. 1840). L'esquisse des élémens du discours fournit le nécessaire et présente des rapprochemens avec le sanscrit et le zend; et un appendice donne encore cinq morceaux empruntés à Gladwin, et accompagnés de l'explication des mots. Malgré l'inexpérience qu'il faut reconnaître chez l'éditeur, ces morceaux roulent sur des sujets tant de fois reproduits dans toutes les littératures, que l'exercice est singulièrement facilité et par là même les fautes ont moins d'inconvéniens.

VOYAGES.

Magellan oder die erste Reise, u. s. w. **Magellan, ou le premier voyage autour du monde, reproduit d'après les sources existantes, par Auguste Bürck. — Leipsick, B. Tauchnitz junior. 1844. In-8° de VIII-312 pages, prix : 4 fr.**

Cette publication n'est que la reproduction allemande de l'édition de Pigafetta, par Amoretti, et ce qui appartient à M. Bürck n'y entre pas pour une grande part. Ce n'en est pas moins un service rendu à l'Allemagne, que la publication, dans sa langue, d'une des relations les plus intéressantes qu'il y ait. L'introduction, qui renferme un aperçu des théories sur la forme de notre globe jusqu'à Ptolémée, est fort courte. La découverte de l'Amérique ouvrit une nouvelle ère à la cosmographie; les lois établies par Ptolémée durent tomber devant l'évidence, et il ne leur resta que la gloire d'avoir éveillé peut-être les idées qui germèrent dans l'esprit des Vasco et des Colomb. Nous n'entrerons donc point dans le détail d'un ouvrage déjà ancien. Notons seulement, à cause de la mention portée au titre, *d'après les sources existantes*, que l'auteur aurait dû recourir à quelques travaux postérieurs pour enrichir son livre. Dans le tome quatrième des documens extraits des archives

d'Espagne, dans le tome quatrième de Navarette, il aurait trouvé de bons renseignemens. Le manuscrit routier du pilote génois, qui accompagna Magellan en 1519, aurait pu aussi servir à l'auteur. On trouve deux exemplaires de ce manuscrit; l'un à la Bibliothèque Royale, et l'autre dans l'ancien fonds des Bénédictins de Lisbonne. Ce dernier a été publié par l'Académie des Sciences de Portugal, dans sa collection de notices pour l'histoire des nations.

Reise nach dem Ural, u. s. w. Voyage à l'Oural et dans la steppe des Kirghises, dans les années 1833 et 1836, par Gr. d'Helmersen. 1re partie, accompagnée de 3 cartes. 2e partie, accompagnée d'une carte géognostique et de coupes de montagnes.—Petersbourg, Académie des Sciences. 1841-43. 2 vol. in-8° de IV-238 et VI-243 p. Prix : 12 fr.

Cet ouvrage fait partie d'une collection qui a paru sous le titre de : Matériaux pour la connaissance de l'empire de Russie et des pays limitrophes de l'Asie, publiés aux frais de l'Académie impériale des Sciences, par K. C. de Baer et Gr. d'Helmersen, et il en forme les tome 5e et 6e. Quiconque a lu les relations de voyages d'Alexandre de Humboldt, de Rose, d'Ehrenberg, de Wrangel et autres, sur l'Oural, ne trouvera guère du nouveau dans les présens volumes ; ils offrent cependant cet avantage de confirmer beaucoup de résultats. D'ailleurs l'Oural est encore trop peu connu, les richesses de ses mines sont un sujet d'observation trop important et trop plein d'attraits, pour qu'un ouvrage de l'espèce de celui-ci ne soit pas accueilli. L'auteur paraît bien connaître ce pays, il l'a parcouru à quatre reprises différentes aux frais du gouvernement russe; en 1826 il accompagnait son maître, le conseiller Engelhardt ; en 1828 et 1829, il voyageait en compagnie d'un ami, le professeur Hofmann; et en 1833-1835, il était chargé d'une mission spéciale par le ministère russe.

Le premier volume présente les résultats des deux dernières explorations, et contient la partie historique de l'ouvrage

ainsi que la description générale et caractéristique des contrées dépendantes de l'Oural. Dans le second sont consignés les résultats des recherches et des observations de géognosie et de météorologie. L'auteur nous conduit de Pétersbourg à Casan, ville toute nouvelle, aujourd'hui qu'elle est relevée de ses cendres, et importante comme place de commerce ; elle expédie annuellement pour vingt-cinq millions de roubles. De Casan nous gagnons l'Oural, limite naturelle de l'Europe et de l'Asie, dont la chaîne s'étend l'espace de vingt-cinq degrés de latitude sans offrir de hauteur extraordinaire. Le point le plus élevé, sur la route de Jekaterinenbourg, compte à peine trois mille mètres au-dessus du niveau de la mer. A Bogoslowsk, l'auteur s'arrête pour se livrer à des recherches aux environs. Il nous donne des détails sur l'extinction prochaine des populations wogoules, race de Finnois orientaux, et sur les Baskires, dont il décrit les caractères distinctifs. La relation de la découverte du sable d'or de l'Oural, en 1746, les détails sur les lavages de l'or, offrent de l'intérêt. Les années 1771, 1804, 1816 et 1818 ont été sur ce point les plus productives. Les tableaux de revient de 1825 à 1840 donnent plus de 4,687 puds pour les mines de la couronne et plus de 3,009 puds pour les exploitations particulières, sans compter le platine et l'argent fin. Toutes ensemble ont fait entrer à la monnaie de Pétersbourg 41,015 puds d'argent, somme ronde, et en or seulement 6,728 puds. Les recherches au nord de l'Oural, exécutées en 1830, sous le contrôleur Protasoff, ont fourni peu de résultats satisfaisans, et les années suivantes, sous d'autres contrôleurs, des recherches répétées ont amélioré quelque peu cette affaire, mais n'ont pu la rendre brillante. Les principaux lavages d'or sont toujours ceux qu'on trouve à trente werstes de Bogoslowsk ; l'auteur en fait la description ; il nous peint la vie pénible des travailleurs, et même les fraudes qui ont lieu.

Werchoturje, jadis l'entrepôt du commerce de la Sibérie ; Kuschwa, célèbre par sa montagne aimantée ; Blogodat, lieu important depuis l'année 1770, et où l'on trouva les premiers

diamans russes, mais qui n'en avait encore fourni que quarante-un jusqu'en 1834, parce qu'on ne peut encore déterminer le gîte de ce minéral; enfin Nischne Tagilskoi, qui contient 2,000 habitations et 15,000 habitans, et appartient aux frères Demidoff, qui prennent autant de soin du développement moral de leurs sujets que de la direction de leurs mines; tels sont les points les plus remarquables dont l'auteur s'occupe. Il nous donne aussi des notions sur l'exploitation minière, la plus ancienne dans ces contrées, Newjanskoi, aujourd'hui reste d'une ancienne splendeur et que le manque de bois a réduit à cet état, en entravant l'exploitation des mines et des forges sur une grande échelle. Un point intéressant est encore le chef-lieu des mines de la couronne, Jekaterinenbourg; c'est aussi le séjour de ceux qu'on appelle les vieux croyans, sur qui plane la méfiance du gouvernement, à ce point qu'en 1837, leur chef, nommé Sotow, fut déporté dans la vieille Finlande. L'état moral des habitans n'est rien moins que satisfaisant, et l'on peut en dire autant de toute la province de Perm. Quelque temps avant l'arrivée de notre voyageur, on venait de découvrir une fausse monnaie souterraine, dans laquelle se frappaient de fort beaux ducats de Hollande.

L'auteur, poursuivant son voyage, nous conduit à Slatoust, puis à Orenbourg. Les environs de la première de ces villes sont les plus pittoresques de toute la partie de l'Oural qui est habitée; c'est aussi le district le plus riche en or, et le gîte où se sont trouvés les fameux lingots dont on a tant parlé. Le sol où on les a trouvés a tous les caractères d'un terrain d'alluvion, cependant il laisse apercevoir des traces de fusion. En 1839 on a trouvé encore une masse de neuf kilogrammes environ. Tout ce pays appartient aux Baskires et autres nomades; jadis ils vendaient fréquemment leur sol et leur terres, aujourd'hui ils ne peuvent plus qu'affermer. Ces deux genres d'aliénation donnent lieu à des détails assez neufs, et il y a aussi assez de nouveau dans les détails concernant les armuriers allemands établis à Slatoust. Orembourg et sa grande

steppe ne sont pas un pays attrayant. Cette ville, la seule place forte réelle de la frontière russe en Asie, depuis la mer Caspienne jusqu'à Irtych, offre un coup d'œil varié sous le rapport de la population, mais le climat y est extraordinairement intolérant. En hiver, on y subit de 28 à 30 degrés au-dessous de zéro; en été jusqu'à 26 degrés au-dessus, sans transition bien sensible. Dès le mois de mai, la verdure des steppes est brûlée, et nulle part on ne trouve d'arbre; en hiver ce sont des tempêtes de neige, qui rendent impraticables les rues de la ville et changent la steppe en un désert dangereux.

La population d'Oldenbourg est d'environ 13,500 âmes; elle est fort active et fournit à l'auteur des détails intéressans. La garnison consiste principalement en troupes irrégulières, et les Cosaques de l'Oural y sont en majorité. Le commerce local, autrefois si important est passé ailleurs, et les Kirghises sont aujourd'hui les seuls qui le mettent en mouvement. L'auteur, en visitant les steppes où campent ces peuplades, nous les fait connaître de plus près; il nous peint ce pays où les lieux boisés sont aussi rares que les îles dans le grand Océan, et où la stérilité des steppes est à tel point envahissante qu'elle attaque la terre fertile qui l'avoisine et la rend à jamais improductive. Près de 100,000 arbres avaient été plantés le long du Volga et dans l'Oural; à peine en subsiste-t-il encore quelques-uns.

C'est par ce tableau que se termine la première partie. La seconde offre une grande quantité de tables d'observations barométriques et psychrométriques, et un non moins grand nombre de calculs de hauteurs de terrain. Ensuite viennent les observations géognostiques, d'autant plus importantes pour les savans spéciaux, que l'Oural, malgré la surprenante uniformité qu'il présente dans son aspect général, est on ne peut plus varié comme terrain. Ces observations donnent lieu aussi à des rapprochemens avec la nature du sol des montagnes de l'Allemagne. Le versant occidental de l'Oural est tout à fait différent du versant oriental, et l'on remar-

que sur l'un et l'autre des formations et des combinaisons sans nombre et toutes curieuses; les cartes jointes aux volumes en font saisir clairement les détails. Cette partie n'est pas moins instructive que la première. Le sol de Bogoslowsk, les mines de cuivre de Turjoin et les autres points que nous avons nommés ci-dessus fournissent d'autant plus d'enseignemens que l'auteur est grand connaisseur en cette matière. Nous mentionnerons cependant encore une observation de détail. L'exploitation du platine a beaucoup décru; le prix de ce métal est trop au-dessous de celui de l'or pour indemniser des frais. Depuis la découverte, en 1825, les meilleurs lavages qui se font à Nishne Tagilskoi ont donné jusqu'en 1833 environ 605 puds et demi. Les observations géognostiques faites dans les steppes des Kirghises par l'auteur ou par son compagnon de voyage, le capitaine Tschaikowsky, sont fort peu explicites; elles se bornent à une simple et un peu sèche énumération des divers terrains qui forment les montagnes.

HISTOIRE.

Histoire des Institutions Mérovingiennes. — Histoire des Institutions Carolingiennes, par J. M. Lehuërou, professeur à la faculté des lettres de Rennes, et professeur d'histoire au collége royal. Tome I, XXIII-524 pages; tome II, XVI-628. — Chez Joubert, libraire-éditeur, rue des Grès, 1842-1843.

Ces deux volumes formaient dans l'esprit de l'auteur l'introduction et la base d'une théorie nouvelle de la féodalité qu'il allait écrire, s'il n'eût été interrompu par une triste mort, ainsi doublement regrettable; c'est en effet, cette théorie même qui le conduisait à vouloir bien établir d'abord, comme il l'a fait ici avec succès, que les chefs de nos deux dynasties germaniques, essayant de gouverner d'après les traditions politiques de l'empire romain, dans un esprit d'unité et de centralisation, les chefs germains leurs compagnons d'armes, établis dans la Gaule conquise, eurent à lutter

contre la résistance constante d'un esprit tout autre, contre les instincts et les habitudes germaniques, qui prévalent enfin; une première fois en 615, quand l'édit de Clotaire II porte à la royauté mérovingienne une blessure dont elle mourra; une seconde fois, plus complétement et après avoir subi une compression plus énergique, quand la dynastie carolingienne, en 887, descend momentanément du trône, qu'elle perdra un siècle plus tard. L'établissement féodal du xe siècle ne sera que le triomphe longtemps retardé, longtemps disputé de l'élément germanique sur l'élément romain, de la division sur l'unité, de la localisation sur la centralisation du pouvoir; ce sera l'épanouissement sous une forme régulière, le jeu désormais libre, naturel et légal des principes et des coutumes d'après lesquels toute famille germanique s'était gouvernée avant l'invasion et de temps immémorial, de l'autre côté du Rhin, au sein de la Germanie. Ces deux volumes, dont l'un s'arrête à l'an 615, l'autre à 887, retracent deux périodes bien distinctes de la lutte, mais qui s'éclairent l'une l'autre par l'analogie des moyens employés et l'identité des forces réagissantes.

Par quel caprice, par quelle erreur les mérovingiens eurent-ils recours, pour administrer, aux lois, aux traditions impériales? Ce fait paraît beaucoup moins étrange quand on s'est d'abord rendu compte, avec l'érudition et la sagacité de l'auteur, des circonstances qui préparèrent et accompagnèrent l'établissement graduel des barbares dans l'empire romain.

Dioclétien, en 286 et 292, partage le premier l'empire en deux parties, puis en quatre; réforme qui crée une hiérarchie nouvelle, et une quadruple armée de fonctionnaires exemptés de l'impôt. Ce désastreux privilége s'étendant de proche en proche, tout le fardeau des charges publiques retombe sur les possesseurs qui, n'étant protégés par l'empereur, ni contre les exactions croissantes du fisc, ni contre les barbares déjà pressés aux frontières, ne trouvent d'autre moyen, pour échapper aux inconvéniens de la liberté et de la

propriété, que d'abdiquer à l'envi l'une et l'autre. Ils se donnent eux et leurs biens à un autre maître que l'empereur, à des *patrons*, et disparaissent peu à peu dans le colonat, qui, selon l'aveu du Code de Justinien (1), ne différait guère de l'esclavage. Ces *patrocinia*, comme les Recommandations plus tard, indiquent l'insuffisance et la ruine prochaine du pouvoir central. Le Code théodosien les interdit en vain sous peine d'amende et de confiscation, comme Charles le Chauve, en 865 et 873, défendra en vain que nul ne reste ou ne possède dans son royaume sans lui prêter serment de fidélité. Comment les peuples de l'empire auraient-ils donc défendu avec vigueur contre les barbares un pouvoir que les rapines du fisc avaient rendu odieux et intolérable? Aussi, malgré la loi qui menace de brûler vif quiconque leur servira de guide (2), les barbares furent-ils au contraire reçus à bras ouverts, comme l'auteur le démontre (3), se déclarant ici pour l'abbé Dubos contre Montesquieu. Les voies d'ailleurs leur étaient depuis longtemps préparées. C'est sous le règne d'Auguste que commence déjà la conquête de l'empire par les peuples germaniques. Pendant les quatre siècles qui précèdent l'invasion violente, il s'opère graduellement une invasion pacifique non moins réelle, 1° au moyen des lots de terres concédés, le plus souvent après une victoire, aux peuples étrangers, *gentiles*, *læti* (4), d'abord près des frontières menacées (5), puis dans l'intérieur, et sans être tirés au sort comme leur nom de *sortes* l'a fait croire. 2° Au moyen des corps de barbares auxiliaires, *fœderati*, à la solde de Rome, et qui campés d'abord sur le territoire, puis s'y établissant à demeure, jouent un rôle important, dès avant la mort de Néron, dans les révolutions impériales. M. Lehuërou distingue nettement ces deux classes, confon-

(1) Cod. J. XI, tit. 47, l. 13; II, tit. 51.

(2) Cod. Théod. VII, tit. 1, l. 1.

(3) Tome I, p. 196, 251-247.

(4) De *Leute*, peuples.

(5) Limitanei, riparienses. *In usum prœliorum sepositi, velut arma et tela.* Tacite.

dues plus tard sous le nom expressif d'hôtes, *hospites*, quand les Fédérés furent devenus propriétaires comme les Lètes. Ici encore (1), soutenant l'avis de l'abbé Dubos contre Montesquieu, il montre l'évidente analogie des concessions faites aux barbares, aux Ubiens, par exemple, sous Auguste, et aux Francs Saliens, par Julien, avec les concessions de même nature que faisaient les empereurs romains à leurs vétérans, sous le nom de *beneficia*, les unes et les autres étant héréditaires, exemptes du tribut, obligeant au service militaire; les simples usufruits distribués plus tard par les deux dynasties franques reçurent aussi le nom de bénéfices, parce qu'ils obligeaient également au service militaire; mais les bénéfices romains étaient héréditaires, et les concessions faites aux leudes par leurs rois n'étaient, sauf les cas indiqués pages 368 et suiv., que des usufruits temporaires, révocables, qui ne devinrent héréditaires (fiefs) qu'en changeant de nature, et après une lutte de quatre cents ans. On remarquera cette solution ingénieuse et claire de la question si débattue : les fiefs sont-ils d'origine romaine ou barbare ?

L'empire romain, au ve siècle, était donc déjà tout bordé ou couvert de colonies barbares; les fédérés s'étaient multipliés, les Lètes s'étaient étendus de jour en jour, malgré les menaces du Code (2). La chute de l'empire fut moins due à l'invasion, qu'à l'occupation progressive de toutes les provinces par les divers peuples auxquels on avait imposé ou accordé la mission de les défendre. C'est en qualité de soldats de Rome, *fœderati*, que les Francs de Mérovée combattent à Châlons pour Aetius, les Francs de Childéric pour Égidius et Paulus contre les Visigoths d'Euric et les Saxons de la Loire. Le roi bourguignon Gondebaud écrit encore en 516 à l'empereur Anastase : *non aliud nos quàm milites vestros credimus*. Les barbares se mêlent d'a-

(1) Tome I, p. 41 et suiv., et de 350 à 362.

(2) *Quoniam amplius quam meruerant occuparunt*... Cod. Théod. XIII, tit. 4, l. 9.

bord aux légions, puis les commandent, briguent ensuite les dignités de la cour, pénètrent dans la famille et même dans la couche impériale; Arcadius est gendre du Franc Bauton; Honorius, du Vandale Stilicon; Théodoric se fait adopter par Zénon; Clovis reçoit d'Anastase les titres de patrice, de *vir illuster;* et c'est seulement quand Justinien, en 536, leur a fait une cession formelle de la Gaule, que les fils de Clovis substituent enfin sur leurs monnaies leur propre effigie à celle des empereurs de Byzance.

Or ce ne sera point impunément que les barbares auront subi depuis si longtemps le contact de Rome; elle exerçe sur eux une influence lente, mais irrésistible, qui se fera jour dans leurs codes plus tard; même à l'époque de sa décadence, elle les fascine et les subjugue encore, les chefs surtout. Tandis qu'Alaric assiége la ville éternelle, saint Jérôme demande ce qui survivra, si Rome périt: *quid salvum est, si Roma perit?* La loi romaine, répond M. Lehuërou; « cette éternité que les dieux avaient promise à son empire, n'était réservée en réalité qu'à l'esprit qui avait animé ses législateurs. » Odoacre et Théodoric administrèrent avec les maximes romaines; Clovis et ses successeurs, et les Carolingiens ensuite, essayèrent la même imitation en France; mais ils avaient trop présumé de leur force ou de la docilité de leurs compagnons d'armes; les deux races s'y usèrent et s'y perdirent; ce furent seulement les rois de la troisième, et non les premiers, certes! qui, placés dans un milieu plus favorable et après le lent travail et les sanglantes épreuves de plusieurs siècles, reconstituèrent enfin dans leur personne et dans leur royaume, le principe de l'autorité et de l'unité.

Entre les points divers de cette restauration prématurée de l'administration romaine, il en est un surtout que M. Lehuërou a traité avec prédilection, dont il a le premier reconnu et mis en lumière toute l'importance: c'est l'impôt; il pense que c'est principalement sur cette question imprudemment posée, que les Mérovingiens succombèrent, eux, leurs ministres et leur dynastie; et les textes du temps, sur lesquels il s'ap-

puie constamment, sont si formels, qu'on ne peut s'empêcher de les admettre à la fois comme éléments et comme preuves de son explication théorique des faits.

Montesquieu avait dit : Il n'y eut point d'impôts sous les Mérovingiens; dans tous les cas les Francs ne l'ont jamais payé, ou bien ce ne fut qu'une vexation temporaire. M. Lehuërou expose d'abord en quelques pages (1) le système des impositions publiques ordinaires, levées chez les Romains du Bas-Empire, d'après un double recensement : l'arpentage des propriétés territoriales (*jugatio, capitatio terrena*), et le relevé des esclaves et du bétail employés à la culture (*capitatio humana et animalium*); les rôles (*descriptio*), étaient publiés au 1er mars de chaque année, et mis en recouvrement (*exactio*) tous les quatre mois à partir du 1er septembre; il montre ensuite (2) que, dès le règne de Clovis, les rois francs exigèrent des Gallo-Romains, non comme propriétaires, mais comme chefs du gouvernement, ces deux sortes d'impôts (*tributum*) en général, et bien d'autres encore, tels qu'on les avait payés aux empereurs; que les rôles furent dressés sur les mêmes bases, publiés et acquittés aux mêmes époques, à la diligence des mêmes agens; les exemptions, les remises accordées aux mêmes conditions, dans les mêmes circonstances; seulement, ce n'était plus comme sous l'empire, les Curiales (l'élite des propriétaires fonciers) qui étaient solidairement responsables envers le fisc de la totalité de l'impôt; ce fut dès lors le Comte, commandant pour le roi dans chaque cité (3), et auquel des juifs en faisaient parfois les avances, à un intérêt raisonnable (4). Les Gallo-Romains, écrasés de nouveau par le fisc, se lamentèrent, et quelquefois brûlèrent les registres, qui étaient bientôt reformés et avec plus de ri-

(1) Tome I, p. 274-278.

(2) *Ibid.*, p. 280-320.

(3) *Quidquid de ipsa actione speratur per te met ipsum nostris æraris inferatur.* Marculf. I, 8.

(4) *Judæus promissionem recepit de reddendo pecuniæ fœnore cum usuris, propter tributa publica.* Grég. de Tours, VII, 23.

gueur encore (1); le clergé composé surtout de Romains, supplia, par la voie de ses évêques et de ses conciles, « parce qu'il n'avait point d'autres armes » (2); les petits possesseurs d'aleux, « quand ils n'eurent plus de quoi se nourrir ni se vêtir, » se recommandèrent, ou même se vendirent sur chaque point de la Gaule, aux plus puissans d'entre les leudes du lieu (3). Mais quant à cette aristocratie des leudes, elle protestera d'une façon plus efficace, par des meurtres répétés, puis par une révolution; elle voyait d'un mauvais œil les nouvelles allures des chefs chevelus; la royauté qui, en Germanie, n'était qu'un patronage et ne restreignait que faiblement, pour le seul temps de guerre, l'indépendance des compagnons, était devenue après la conquête, sous la double influence des traditions impériales et de la religion chrétienne, une sorte de fidéicommis de Dieu, du souverain suprême (4); on avait vu reparaître le *crime de majesté*, et autres souvenirs de la cour des Césars (5). Les diverses tentatives des Mérovingiens pour modifier par des édits les institutions et les habitudes germaniques, pour substituer la pénalité romaine aux *compositions* pécuniaires, pour conserver l'ordre à tout prix (6), furent mal accueillies; mais celle qui parut absolument intolérable, et qui, après bien des meurtres et des violences, amena enfin une réaction, une révolution, ce fut l'impôt. Comment les Francs l'auraient-ils payé de bonne grâce? Les *sortes* concédées jadis par Rome, et que les Francs n'avaient fait qu'agrandir par la conquête, avaient toujours été exemptes du tribut ordinaire, comme Largesse Sacrée des

(1) *Populus arreptis libris descriptionum, incendio concremavit... Acerbiora quoque desinceps infligentes tributa...* Greg. V, 27.

(2) *Quia arma nobis non sunt alia*, au bas de la page 335.

(3) Voir l'une et l'autre formule, pages 406 et 407.

(4) *Nos quibus superni regis committitur auctoritas...*

(5) *Crimine majestatis*, Grég. IX, 13. *Sub divâ memoriâ Hilderici*, etc. Voir tout un chap. des Instit. Mérov. p. 388-98.

(6) *Disciplina modis omnibus servetur*. Édit de Childebert II, en 596. Voir des Instit. Mérov. p. 410.

empereurs; les barbares auxiliaires, les *Fœderati*, avaient joui aussi de ce même privilége comme les vétérans romains, comme la milice armée et la garde des empereurs (*comitatenses, palatini*); mais la raison capitale, c'est que l'impôt chez les peuples de la Germanie n'était payé que par les esclaves et les vaincus (1).

M. Lehuërou a retracé, dans les trois derniers chapitres des institutions mérovingiennes, les détails d'une lutte que rendaient inévitable ces prétentions insolites de la royauté et les vieux instincts des leudes germains non moins que leur position nouvelle, comme conquérans, propriétaires, protecteurs; beaucoup de faits dont il a ressaisi et déterminé le vrai sens l'aident, par les analogies qui en rayonnent, à en comprendre d'autres restés plus obscurs, et lui servent de guides jusqu'au monument capital de la première phase de la réaction, l'édit de 615, qui en reçoit lui-même une nouvelle lumière. En 548, Parthénius, en Austrasie, est lapidé par les Francs, pour avoir voulu les soumettre à l'impôt; pour la même cause, en 584, en Neustrie, Audon est dépouillé, les maisons incendiées, il n'échappe à la mort que par la fuite (2). Après l'assassinat de Sigebert et de Chilpéric, Gontran dit à ceux qui viennent d'entendre la messe avec lui : « Ne me tuez point comme vous avez tué mes frères, » et peu de temps après trois leudes, envoyés vers Gontran, par son neveu, le menacent en effet « de cette même hache qui a déjà abattu la tête de Sigebert et de Chilpéric (3). » Frédégonde ne serait donc pas seule coupable? Deux fois Gontran échappe, et c'est pour protéger son neveu, entouré des mêmes périls, qu'il conclut

(1) *Stipendium quod victores victis imponunt*, dit Arioviste dans César. *Osos non Germanos esse, quod tributa patiuntur.* Tacite, V, 43.

(2) *Franci Parthenium persequi cœperunt, quod eis tributa inflixisset*... Grég. III, 36. — *Audo in multis consenserat malis... multos de Francis tributo publico subegit; abstulissent ei vitam nisi ecclesiam cum reginâ expetisset.*

(3) *Ne me, ut fratres meos fecistis, interimatis. — Scimus salvam esse securim quæ fratrum tuorum capitibus est defixa.*

avec lui le traité d'Andlaw, où les deux rois se donnent des garanties mutuelles contre les traîtres et les parjures, en essayant aussi d'apaiser les mécontens; mais Childebert II, peu après, est empoisonné avec sa femme par une main inconnue, après plusieurs complots déjoués dont on connaît les auteurs. La royauté, de son côté, reste-t-elle inactive? C'est dans Brunehaut qu'elle est surtout personnifiée, ici, commedans Ebroïn tout à l'heure. Brunehaut, arrivée d'Espagne avec les traditions impériales, florissantes chez les Visigoths, occupe la scène pendant un demi-siècle, 566-615; elle n'emploie que des Romains, dévoués au fisc, comme Protadius; elle décime par le fer et le poison ces leudes germains, rebelles à l'autorité, et surtout à l'impôt, ces leudes qui enfin auront raison d'elle en la livrant au roi de Neustrie, et qui prononceront son arrêt de mort par la bouche du roi très-patient Clotaire II (1). La double aristocratie de l'Église et de l'État se donne rendez-vous à Paris, en 615, et exige, au nom de tous, les garanties déjà stipulées pour quelques-uns : Le maire ne sera plus nommé par le roi, mais par les chefs, et il prend dès lors le nom prophétique de *Subregulus;* les évêques ne seront plus nommés par le roi, mais par les clercs et le peuple, selon les canons; il ne se commettra plus de rapt avec un *preceptum* du roi; défense au fisc d'innover en matières d'impôts et de douanes, d'employer des juifs, de recueillir les successions *ab intestat;* les juges, les agens du pouvoir, seront nés et domiciliés dans la province, pour que leurs biens répondent de leur gestion. (Les leudes de Neustrie imposeront la même loi à Childéric II, en 670; on en sent la portée.) Tels sont les résultats de la *victoire* de Clotaire II, qu'il paye chèrement, comme on voit, à ses auxiliaires; le système d'innovation romaine est ruiné sans retour, jusqu'à

(1) *Fisco nimium tribuens... fiscum velleres implere Protadius.... Claudius genere romano .. Richomeres, genere romano.—Chlotarius, judicantibus Francis, jussit Brunichildem...* Grég. de Tours. *Chlotarius, patientiæ deditus.* Fredeg. Chronic. 42. — *Ne de unâ provinciâ rectores in aliam introirent... judices non instituant nisi de loco.*

ce que, par un nouvel effort, Charlemagne le restaure, mais sans l'asseoir d'une façon durable; les institutions germaniques reprennent donc le dessus; c'est alors que M. Lehuërou les étudie, et qu'il en présente l'analyse dans le volume suivant, avec la pensée de montrer jusqu'à quel point c'est déjà la féodalité qui vient de triompher avec les leudes, et qui va se développer de jour en jour, malgré Charlemagne, pendant le siècle qui précède l'avénement de ses ancêtres, jusqu'à la chute de sa dynastie elle-même.

ANTIQUITÉS.

Table des matières contenues dans l'histoire et dans les mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, depuis le tome XLV jusque et compris le tome L. — Paris, Imprimerie Royale. 1843. In-4° de 472 p.

Voici un volume bien utile et qui était attendu depuis longtemps. On sait que l'ancienne collection des Mémoires de l'Académie des inscriptions contient une série de 50 vol. avec 4 vol. de tables, chacun répondant à une série de 10 vol. c'est-à-dire que les tables forment les tomes XI, XXII, XXXIII et XLIV. Il restait donc 6 volumes sans table des matières; c'est cette lacune que l'Académie vient de combler. Ces tables sont d'une utilité trop pratique pour que nous ayons besoin d'entrer dans des détails à cet égard; qu'il nous suffise de mentionner celle que nous avons sous les yeux et formons des vœux pour que l'on en fasse autant pour toutes les grandes collections.

Anecdota Delphica edidit Ern. Curtius. Accedunt tabulæ duæ Delphicæ. — Berolini, Besser. 1843. In-4° de 104 p. et 20 feuilles. Prix : 8 fr.

Une des dernières entreprises d'Ottfried Müller, dans le voyage en Grèce qui termina sa vie, fut le déblayement d'un mur à Kastri, l'ancienne Delphes; ce mur était couvert d'in-

scriptions. M. Curtius, qui prit une part fort active à ces fouilles, s'est chargé de livrer à la publicité la partie documentaire des résultats obtenus, en y joignant des explications nécessaires. Nous sommes privés des études du maître sur cet objet; et tel qu'il se présente, le fruit de ces recherches ne semble pas répondre à l'importance de l'entreprise. Cependant, nous l'avons déjà dit ailleurs, en épigraphie rien n'est à négliger.

Les inscriptions reproduites ici doivent être, suivant l'auteur et d'après les quelques indications historiques qu'on en peut tirer, attribuées à une même époque; l'orthographe, la forme des caractères viennent encore à l'appui de cette opinion, qu'elles appartiennent au IIIe siècle avant l'ère chrétienne. Ces monumens se partagent en trois classes; la première, qui comprend trente-huit inscriptions, se compose d'affranchissemens d'esclaves par rachat. M. Curtius donne, en commençant, quelques détails sur les formes et les usages de l'affranchissement; il en distingue les différentes espèces, c'est-à-dire les affranchissemens par mesure publique, ou par convention privée, testamentaire ou effective au moyen d'une déclaration et de procédures publiques. Cette partie offre une répétition de la liste des affranchis de Thessalie, publiée déjà dans le journal grec d'Archéologie (Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική); cet examen ne concerne du reste que l'affranchissement solennel nommé par l'auteur *manumissio sacra*, affranchissement dans lequel l'esclave encore privé des droits civils par sa condition même et inhabile à contracter, se faisait acheter par un Dieu, ou lui était donné à titre d'hiérodule ; ce contrat simulé ou réel, n'en était pas moins un affranchissement complet, et dans le second cas le passage à la liberté complète par le noviciat d'hiérodule préparait, comme nous l'avons vu ailleurs, l'existence de l'homme dans sa nouvelle liberté. M. Curtius ne s'est peut-être pas fait une idée assez nette de ces détails des mœurs antiques. Cet usage, du reste, ne remonte guère au delà de la guerre sacrée, quoique ces élémens aient dû se développer par degrés antérieurement.

Ces inscriptions affectent une forme consacrée et ne sont guère par là que la répétition les unes des autres. Dans toutes on trouve d'abord la mention du magistrat en fonctions et du mois, et pour les affranchissemens d'esclaves étrangers, ces indications se conforment à l'usage du pays des contractans. Vient ensuite la formule d'affranchissement contenant l'adhésion des propriétaires ou ayants droit, puis le sexe, le nom et l'origine de l'esclave, le prix de l'affranchissement et la quittance, enfin les conditions subsidiaires, cautions et garanties, et en dernier lieu les témoins. L'auteur s'est fort étendu sur les détails explicatifs de tous ces documens. Nous noterons entre autres résultats l'accroissement de deux mois que reçoit la liste des mois delphiques. Le mois de Δαιδοφόριος qu'on pourrait lire Δαδοφόριος et celui de Βοαθόος ou Βοάθοιος. Le mois nommé communément Ἀποτρόπιος est corrigé en Ποϊτρόπιος ou Βοϊτρόπιος. La liste nominale des affranchis contredit aussi cette assertion de Limburg-Brouwer, que les esclaves ne pouvaient, en aucun cas, porter le nom de personnes libres.

La seconde classe des inscriptions est composée de décrets des Amphyctions; ce sont des décrets honorifiques sans grande importance, et datant de l'époque de la suprématie des Étoliens. Les seuls résultats qu'ils offrent, c'est de démontrer que les Hieromnémones n'étaient point, comme on l'admet, distincts pour chaque état, et que les assemblées avaient lieu deux fois l'année, au printemps et à l'automne.

La troisième classe comprend les *acta civitatis Delphorum;* ce sont encore des décrets honorifiques. A ce travail se joignent quatre appendices : la reproduction d'un papyrus contenant un acte d'affranchissement de trois cent trente-quatre ans avant Jésus-Christ, acte extrait des *Hieroglyphic tables*, de Young; *de dialecto Delphi;* un *nomenclator Delphicus* enrichi d'une collection nombreuse de noms propres empruntée au dictionnaire grec de Pape; enfin une *explicatio tabularum cum Catalogo lapidum.* A la suite viennent les *Addenda et Corrigenda* et les *Indices.* Le plan de Delphes, qui figure dans

les planches, a été emprunté au tome premier du voyage d'Ulrichs. Les autres planches contiennent un tracé du mur découvert et des fragmens d'architecture.

CHRONIQUE.

Littérature ancienne. — *Le Prolegomenon ad Plutarchi vitam Timoleontis caput tertium*, publié par M. J. C. Held, à Bayreuth (in-4° de 20 p.) est la suite d'un travail antérieur. Dans le premier chapitre, l'auteur s'occupait du but, du plan et du style de la biographie de Timoléon par Plutarque; dans le second, il établissait un parallèle entre les récits du biographe grec sur la vie et les actes de Timoléon, et les détails que nous ont transmis les autres historiens, notamment Diodore de Sicile. Dans le présent travail, M. Held passe en revue les auteurs utilisés par Plutarque, et il présente une caractéristique des quatre historiens Éphore, Théopompe, Athanis et Timée. A cette occasion, il corrige le passsage de Plutarque (Symp. v, t. viii, p. 690 ed Reisk.) de la manière suivante: Ἱστορεῖ δὲ καὶ Τίμαιος ὁ συγγραφεὺς, ὅτι Κορινθίοις, ὁπήνικα μαχούμενοι πρὸς Καρχηδονίους ἐδάδιζον ὑπὲρ τῆς Σικελίας ἐνέβαλον ἡμίονοι (d'après Plut., Timol. 26), σέλινα κομίζοντες. Οἰωνισαμένων δὲ τῶν πολλῶν τὸ σύμβολον, ὡς οὐ χρηστόν, ὅτι δοκεῖ τὸ σέλινον ἀνεπιτήδειον εἶναι καὶ τοὺς ἐπισφαλῶς νοσοῦντας δεῖσθαι τοῦ σελίνου φαμένη, ὁ Τιμολέων ἐθάῤῥυνεν αὐτοὺς καὶ ἀνεμίμνησκε τῶν Ἰσθμοῖ σελίνων, οἷς ἀναστέφουσι Κορίνθιοι τοὺς νικῶντας.

Au sujet de Théopompe et d'Éphore, vu les recherches de Koch, Pflugk et Meier Marx, l'auteur donne des indications rapides; cependant, pour Éphore, il établit que les détails fournis par cet écrivain sur Timoléon et son époque appartiennent à la dernière partie de son ouvrage (au 30e livre) et que Schöll, dans son histoire de la littérature grecque, a attribué à tort ce 30e livre à Démophile, le fils d'Éphore; car Diodore (xxvi, 14. Voy. Athen. vi, p. 232. D.) dit expressément que Démophile ne fit que compléter l'histoire de la guerre sacrée qui est dans ce 30e livre. Au sujet d'Athanis ou Athanas de Syracuse, tout ce qui demeure établi, d'après les détails que fournit l'auteur, c'est que son œuvre historique intitulé Σικελικά, commençait par la vie et les actes de Dion (Diodor. Sic. xv-94. Athen. xv-54); que cependant, sous forme d'introduction, les sept dernières années de la domination de Denys le Jeune (362-356) se trouvaient sommairement décrites, pour former une espèce de continuation à l'histoire de Philiste, histoire qui embrassait les cinq premières années de Denys le Jeune (367-362). On ne saurait admettre toutefois avec Schœll que les Σικελικά d'Athanis comprenaient seu-

lement l'histoire des années 362 à 354, puisqu'il nous est parvenu quelques indices tendant à prouver qu'il est aussi question d'événemens postérieurs à la mort de Dion. L'auteur s'étend avec plus de détails encore au sujet de Timée. Timée naquit vers 359 et mourut en 262; il passa la plus grande partie de sa vie à Athènes (les années 311-296. Voy. Polib. frag. XII, 13); c'est là qu'il écrivit ses Σικελικά et son histoire de Pyrrhus. Il s'agissait aussi d'établir la créance historique qu'on doit accorder à Timée: Cicéron (*de Orat.* II, 14) s'exprime très-favorablement à son égard; Polybe, au contraire, le cite en plusieurs endroits avec des paroles de blâme; M. Held a trouvé avec assez d'habileté le moyen de faire concorder ces deux jugemens et de s'en servir pour apprécier les secours que Plutarque en avait tirés. A Spire, M. C. F. Halm a publié la deuxième partie de ses *Lectiones stobenses* (Heidelberg, Reschard, in-4o, p. 33-62); c'est la fin d'une publication de 1841 (in-4o de 32 p.). Dans ces deux opuscules, qui ne forment qu'un seul volume, l'auteur a réuni un grand nombre de fragmens d'auteurs empruntés à Stobée; il les a classés par auteurs en coordonnant les passages, les a collationnés sur les manuscrits existans, particulièrement sur un manuscrit (A) de Paris, et faisant usage des critiques dues aux savans modernes, il a discuté les endroits contestés ou obscurs, tantôt en grand détail, tantôt brièvement, et rétabli les textes soit d'après les manuscrits, soit d'après ses propres conjectures. Celles-ci, pour la plupart, sont assez heureuses, un grand nombre est incontestable et évident. Dans la *Particula prior* il est traité: *de Musonii fragmentis*; *de Teletis philosophi fragmentis; de nonnullis Plutarchi, Antipatri* et *Hieroclis fragmentis; de variorum scriptorum pedestrium frag. attice scriptis* (savoir: Aristote, *de Virtute;* Platon, Épictète, Diogènes, Hierax, Hermès, Élien, Périandre, Démarate, Zaleucus, Charondas, Chrysippe, Phavorinus, Dion OEconon., Nicostrate, Aristoxène, Iamblique, Zénon, Anaximènes, Antylle, Sotion, Iuncus, et Nicolaus, *de nationibus*); dans la *particula posterior* il est traité *de fragmentis Ionicis* (Périctyon Pythagoric., Eusèbe, Démocrite); *de fragm. Doricis* (Périctyon, Métopus, Clinias, Théages, Archytas, Criton, Hippodamus, Diotogènes, Charondas, Sthenidas, Ecphantus, Callicratidas, Phintys, Brison, Euryphamus et Hipparque); *de aliquot poetarum fragm.* (Sophocle, Solon, Nicolaus le Comique, Apollodore, Euripide, Philémon, Antiphanes, Mimnerme, Anaxandrides, Astydamas, Diphile, Antiphanes, Ménandre, Moschion, Hypsæus et Timoclès); ensuite vient un *Epimetrum emendationum ad excerpta Florentina ex Parallelis sacris Joannis Damasceni.* Les discussions et les résultats qu'elles produisent ne sont pas susceptibles d'extraits, il faut en pareille matière consulter les travaux mêmes. Dans les *Indices lectionum per semestre æstivum a.* 1840 *ha-*

bendarum, à Marburg, M. K. Fr. Hermann, a publié une défense des vues qu'il avait émises dans ses *Quæstiones Œdipodeæ* (Marburg, 1837), sur l'époque de la composition et de la représentation des deux tragédies de Sophocle, dont Œdipe est le héros ; c'est une réponse aux objections élevées par Gottf. Hermann dans le journal d'Archéologie (1837, nos 98 et suiv.); dans les *Indices lectt. per sem. æstivum a.* 1841, M. K. F. Hermann produit de nouvelles raisons à l'appui de son opinion, émise dans le programme des leçons d'hiver de 1834-35, savoir que le Banquet de Platon est antérieur à celui de Xénophon et que le dernier n'en est que l'imitation et, à quelques égards mêmes, la contrepartie. Henrichsen dans un programme de Flensburg, intitulé *De concilio et arte convivii Xenophontei* (Altona, 1840), avait combattu cette thèse. M. Hermann apporte des raisons d'autant plus convaincantes aujourd'hui, que la publication de Walz (*Rhetores Græci*, t. III, p. 511) est venue fournir à l'appui un témoignage direct, après lequel il n'est plus permis de douter que le Banquet de Platon ne soit le premier en date. La *Disputatio de distributione personarum inter histriones in tragœdiis græcis* de K. F. Hermann (Marburg, Elwert, 1840, in-8o de 68 p.) avait été combattue par Lachmann dans les Annales de Jahn et Seebode; Gottf. Hermann avait aussi, dans la préface de son édition de l'Oreste d'Euripide (Leipz. 1841), proposé pour cette pièce une distribution différente des rôles entre les trois acteurs. Cet objet a été traité depuis, encore plus explicitement, par Jul. Richter dans son ouvrage intitulé : La distribution des rôles entre les acteurs de la tragédie grecque (Berlin, Schroder, 1842, in-8o de XVI-112 p.); l'auteur, en prenant la défense du système de M. K. F. Hermann, s'est un peu trop animé contre Lachmann ; du reste, ce qu'il propose lui-même sur la distribution des rôles et sur l'économie du drame antique n'a pas reçu l'approbation de son protégé, et M. Hermann l'a réfuté très-positivement dans les Annales de critique scientifique de Berlin (1843, I., nos 49-55). Dans les *Indices lectt. per semestre æstivum* 1842, M. le prof. Hermann a publié des rectifications à ses précédens mémoires sur Aristophanes, motivées par les objections élevées de la part de Fritzsche et de Bergk ; l'auteur présente une explication nouvelle d'un passage des Chevaliers (11-20), modifiant ses premières vues et adoptant celles de Gottf. Hermann (Journ. d'Archéol., 1837, nos 62 et suiv.), toutefois non sans quelques restrictions. Le travail de M. J. P. Tzschirner sur Panyasis a déjà subi plusieurs transformations ; l'auteur publia d'abord comme thèse pour le Doctorat une première partie, la seconde devait paraître à l'une des occasions universitaires où ce genre de travaux voient le jour. Cependant J. P. Funcke publiait, à Bonn, un travail intitulé : *de Panyasidis Halic. vita ac poesi* (1837), et F. A. Eckstein,

dans l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber (Part. III, I., p. 8 et suiv.), avait consacré quelques pages à ce poëte, et s'écartait des vues de Funcke. M. Tzschirner a utilisé ces publications et les travaux de M. Dübner pour refondre son travail tout entier, travail complétement manqué suivant Funcke, estimable suivant d'autres critiques, et dont voici le 3e et dernier titre : *Panyasidis Halic. Heracleadis fragmenta. Prœmissis de Panyasidis vita et carminibus commentationibus, etc., seorsum edidit et fragmenta Panyasidis philosophi, poematia pentametra, indices adjecit*, Dr. P. Tzshirner (Breslau, 1842, in-4o de 84 p.). Quant au contenu, l'auteur a réuni tout ce qu'il a pu trouver par lui-même et tout ce que lui ont fourni les recherches de ses prédécesseurs sur les deux Panyasis et sur leurs ouvrages, et il a soumis le tout à un coordonnement général développé dans des discussions critiques. La partie principale du travail est divisée en six chapitres, que suivent quelques *Epimetra*. C. I. *De nomine poetæ*. En considérant les formes plus ou moins altérées sous lesquelles le nom du poëte se présente dans les manuscrits, l'auteur conclut qu'il faut écrire Πανύασις (et non Πανύασσις ou Παννύασις), et il décide que l'α de la pénultième est long, décision erronée selon les uns, juste suivant les autres. Le C. II, *de patria et gente Panyasidis*, présente des recherches plus épineuses. Suidas, le principal auteur sur qui elles s'appuient, n'est pas d'une explication irréfragable dans l'endroit qui se rapporte à Panyasis; cet écrivain dit en effet : Πανύασις, Πολυάρχου, Ἁλικαρνασσεύς, τερατοσκόπος καὶ ποιητὴς ἐπῶν, ὃς σβεσθεῖσαν τὴν ποιητικὴν ἐπανήγαγε. Δοῦρις δὲ Διοκλέους τε παῖδα ἀνέγραψε καὶ Σάμιον· ὁμοίως δὲ καὶ Ἡρόδοτος Θούριον. ἱστόρηται δὲ Πανύασις Ἡροδότου τοῦ ἱστορικοῦ ἐξάδελφος. Évidemment il rejette ici le témoignage de Duris, et fait Panyasis originaire d'Halicarnasse, ce qui est confirmé par Pausanias (x, 8, 5) et Clément d'Alexandrie (Strom. VI, 2, 52). Mais ce qui n'est pas clair, ce sont les mots ὁμοίως δὲ καὶ Ἡρόδοτος Θούριον, qu'on corrige d'ordinaire ainsi : ὁμοίως δὲ καὶ Ἡρόδοτον Θούριον (et mieux τὸν Ἡρόδ.) et Suidas dirait alors que Duris a fait de Panyasis un Samien, comme il a fait d'Hérodote un Thurien. Mais il y a encore le mot τερατοσκόπος qui soulève des difficultés, d'autant plus que peu après Suidas fait mention des trois livres περὶ ὀνείρων du philosophe Panyasis. M. Tzschirner admet que Suidas a confondu les deux auteurs, et il attribue le τερατοσκόπος au Philosophe, en corrigeant: ὁμοίως δὲ καὶ Νυμφόδωρος, Θούριον δὲ, et il construit une généalogie qui donne à Polyarque, père du poëte, pour frère Lyxas. Lyxas aurait eu de Dryo, fille de Polyarque et sœur de Panyasis, l'historien Hérodote, et le philosophe Panyasis, comme fils de Dioclès, deviendrait le petit-neveu du poëte Panyasis. Cette combinaison est dépourvue de tout fondement historique. Celle qui fait l'objet du c. III, *De ætate Panyasidis*

est plus fondée. L'auteur trouve dans ces mots de Suidas : γέγονε κατὰ τὴν οή ὀλυμπιάδα, que Panyasis n'est point né vers la 77e olympiade, mais qu'il vivait à cette époque, et des relations du poëte avec Lygdamis, tyran d'Halicarnasse, il conclut que Panyasis fut mis à mort par ce dernier, entre les olympiades 82, 3 et 84, 1. S'appuyant sur cette date et sur une indication de Syncellus, il établit que Panyasis florissait vers l'Olympiade 72, 4, et reporte sa naissance à l'olympiade, 66, 3. Toutefois il utilise aussi l'indication de Suidas (v. Ἀντίμαχος) qui mentionne Antimaque comme disciple de Panyasis, pour fixer la naissance d'Antimaque à l'olympiade 79, 1, de telle sorte qu'il aurait eu de 14 à 17 ans lors de la mort de Panyasis. Le chap. IV, *De Panyasidis poesi* n'est pas aussi sûr de critique. On ne peut guère inférer de ce qui nous reste des témoignages anciens sur le mérite poétique de Panyasis, qu'une chose, c'est qu'il fut considéré comme le restaurateur de la poésie épique, et compris dans les cinq épiques du canon d'Alexandrie; il fut placé immédiatement après Homère. Mais sa carrière coïncide avec les luttes politiques de l'Asie-Mineure, et avec le premier essor des sciences en Grèce. M. Tzschirner pense qu'il eût dû plutôt puiser le sujet de ses poëmes dans les intérêts de son époque, et que, ne l'ayant pas fait, il s'ensuit nécessairement que, comme poëte, il eut peu de retentissement parmi ses contemporains, et que la gloire ne commença pour lui qu'à l'époque de l'école d'Alexandrie. C'est là une supposition, et elle mène l'auteur au résultat suivant : *Panyasis iis poetis annumerandum esse, qui majore cura quam ingenio carmina condant. Nam ingenium poeticum si in eo verissimi et principalis generis fuisset, vix cum illo tempore, quo vixit, ad epicam poesin duxisset.* Cette conclusion un peu précipitée a déjà été relevée par Baehr, et vu l'état peu explicite des témoignages anciens sur la question, il eût été préférable de s'abstenir. *Est quædam nesciendi ars.* Ce précepte pourrait s'appliquer aussi au ch. v, qui traite des Ἰωνικά de Panyasis. Suidas, qui a été copié par Eudocia, dit au sujet de ces poésies : ἔγραψε δὲ καὶ Ἡρακλείαδα ἐν βιβλίοις ιδ' εἰς ἔπη ϑι, Ἰωνικὰ ἐν πενταμέτρῳ· ἔστι δὲ τὰ περὶ Κόδρον καὶ Νηλέα (ou περὶ Κόδρου καὶ Νηλέως), καὶ τὰς Ἰωνικὰς ἀποικίας εἰς ἔπη ζι. Il y a une faute dans ce passage : καὶ ne lie rien, et peut-être avant les mots ἔγραψε δὲ καὶ se trouvait-il une désignation des Ἰωνικά ou le nom d'un autre poëme qui a été omis. M. Tzschirner passe légèrement sur cette difficulté et il conclut simplement que les mots : ἔστι δὲ τὰ... εἰς ἔπη ζι, renferment l'indication de la matière et de l'étendue du poëme des Ionica, et qu'en conséquence Panyasis, dant cet ouvrage, a chanté la fondation des cités ioniennes. Enfin, on pourrait conclure de là que la forme du poëme était épique, puisque d'ailleurs il faut considérer comme un fait constant que Panyasis était poëte épique (ποιητὴς

ἐπῶν). Mais que signifient les mots ἐν πενταμέτρῳ? Que le poëme se composait de 7,000 pentamètres, c'est ce que repousse l'auteur lui-même, parce que ce fut une invention des temps postérieurs de composer des poëmes tout en pentamètres: dans *l'Epimetrum II*, M. Tzschirner en apporte six exemples. Mais l'auteur ne s'en est pas tenu là, et malgré le manque de renseignemens, malgré l'insuffisance de l'indication de Suidas à cet égard, il regarde τὸ πεντάμετρον comme ayant la même signification que τὸ ἐλεγεῖον, et il avance que le poëme était formé de 3,500 distiques. Du reste Funke se range à cet avis, ou du moins admet l'explication. Mais par là le poëme n'est plus un poëme épique, et Panyasis étant connu pour un poëte épique, il s'ensuit que sa renommée a été acquise par l'Héracléide, qui serait un ouvrage des dernières années de sa carrière poétique, et de là, on voit encore que les Ionica étaient une œuvre de jeunesse, et que l'époque de sa composition, d'après une indication d'Eusèbe (ol. 72, 4. Πανύασις ποιητὴς ἐγνωρίζετο), doit être fixée à peu près vers 469 avant J.-C. M. Tzschirner aurait dû ici peut-être, suivant l'opinion de J.-C. Jahn, se borner à cette critique restrictive qui lui a fait rejeter précédemment quelques élégies historiques comme controuvées. C'est par suite de ce sage système que l'auteur a découvert une erreur de J. C. Wolf, qui dans la bibliothèque de Fabricius, d'après des scholies sur Apollonius de Rhodes (IV, 1149), attribue à Panyasis des *Lydia*, et qu'il rejette encore l'assertion d'Ulrici (Hist. de la poésie grecque, II, p. 432), qui d'après Athénée (XIII, p. 610, c.) donne à Sacadas une Ilioupersis, et que, se rangeant à l'avis d'Hermann (K. Fr.), dans Athénée, au lieu de, Ἀκατου Ἀργείου Ἰλίου πέρσις, il lit : Ἀγία τοῦ Ἀργείου, de telle sorte qu'il s'agit de l'épopée d'un poëte cyclique. M. Tzschirner repousse avec plus d'évidence encore les Naxiaca que Welcker et Bode ont données à Philétas de Cos, et d'après l'Étymol. Magn. (p. 395, 12) il change ce poëme prétendu en une histoire de Naxos. De même il conteste l'Ἀρχαιολογία τῶν Σαμίων de Simonides d'Amorgos, le poëme élégiaque de Xénophanes, Κολοφῶνος κτίσις, et le poëme élégiaque des *Origines Milesiæ* donné par Bode à Hécatée de Milet. La partie la mieux exécutée c'est le sixième chapitre, qui traite de l'Héraclelade. Les 37 fragmens qu'on a retrouvés de ce poëme sont savamment commentés, et l'auteur termine en mentionnant 6 fragmens faussement attribués à Panyasis. Viennent ensuite les *Epimetra*. Le premier traite du philosophe Panyasis et de trois fragmens de ses écrits. M. Tzschirner établit, mais fort arbitrairement, que ce Panyasis naquit dans l'olympiade 79, 1, à Halicarnasse, qu'il alla avec Hérodote à Samos dans l'olympiade 82, 3, puis à Thurium, dans l'olympiade 84, 1, et qu'il se fixa dans l'Italie méridionale. Le second *Epimetrum* traite, comme

nous l'avons dit, de la poésie en pentamètres. L'ouvrage est terminé par trois *Indices*.

Le mémoire de M. Ed. Müller, à Liegnitz, intitulé: De l'observation de la nature chez Sophocle (in-4° de 34 p.), se distingue par la profondeur des recherches et la finesse des observations. L'auteur s'attache à démontrer combien chez le tragique grecque le sentiment de la nature était exquis et combien ses œuvres se sont empreintes de cette qualité. Le mémoire de M. F. Mehlhorn, à Ratibor, est intitulé: Lettre à M. le prof. Ahrens sur l'allongement par les liquides chez les poëtes épiques (1843, in-4° de 16 p.). C'est un travail important et riche, dirigé contre un article du Rheinisches Museum (1842, II, 2., p. 167-176), par M. Ahrens. Ce dernier avançait que l'allongement épique de position avant les demi-voyelles n'était pas d'un usage si général qu'on le croyait communément, mais qu'il fallait toujours y chercher l'influence d'une consonne qui avait dû s'y adjoindre dans la langue primitive (Voy. Dawes, Miscell. p. 128, ed. Lips.). M. Mehlhorn a formé un recueil complet et bien ordonné de tous les allongemens épiques qui se rencontrent dans Homère et dans Hésiode, et il démontre que cette supposition d'une consonne particulière à la prononciation primitive est applicable à fort peu de cas et en conséquence trop en dehors de la question. Bien plus, dans tous les cas où, chez les deux poëtes, des voyelles brèves par nature sont employées comme longues sans motif apparent de position, sans parler de plusieurs causes particulières, comme le digamma, la césure, les pauses de vocatif, les polysyllabes à syllabes brèves, il faut attribuer cet allongement à une redondance de prononciation sur les consonnes suivantes, analogue à un redoublement. Voici comment il justifie cette redondance. 1° Le principal cas où elle se présente est l'Arsis, qui favorise entièrement une semblable redondance, et le petit nombre de cas où l'allongement a lieu dans la Thésis ne forme point règle contraire. 2° Cette redondance a lieu principalement devant les liquides et les sifflantes, dont le son par sa nature s'y prête facilement. 3° Un allongement de voyelle est la plupart du temps en opposition avec la nature des syllabes finales, puisque celles-ci, en tant que terminaisons exigées par la flexion ou sanctionnées par l'usage, ont une forme trop déterminée. 4° Au milieu des mots fréquemment le redoublement des liquides et des sifflantes nous a été aussi transmis par l'écriture, tandis que cela était, au commencement, contraire à la nature du mot, à la fin, en contradiction avec l'usage. Le recueil d'exemples d'allongemens tirés d'Homère et d'Hésiode sert à démontrer ensuite que, dans l'Arsis, les allongemens de syllabes finales sont très-fréquens, lorsqu'après la voyelle brève de la syllabe finale il

se trouve un mot qui commence par les liquides λ, μ, ν, ρ, ou la sifflante σ et le F, ou bien lorsque sa syllabe brève finale, se trouvant devant un mot qui commence par une voyelle, se termine elle-même par ν, ρ, et la sifflante σ. Mais on rencontre aussi beaucoup d'exemples dans lesquels la syllabe finale qui se termine par une voyelle brève devient longue devant les muettes β, γ, δ, φ, χ, ϑ, π, κ, τ; et l'allongement de la voyelle brève pour cette syllabe finale se rencontre même dans certain cas où le mot suivant commence par une voyelle; c'est qu'alors, ou bien il a dû exister un digamma au commencement du mot dans le principe, ou bien la césure principale sert de prétexte à cet allongement. Au milieu des mots, les voyelles brèves deviennent longues devant des liquides, des sifflantes, devant des muettes et des voyelles, et le nombre des exemples pour ces quatre cas est à peu près le même. Les allongemens de syllabes brèves dans la Thésis sont rares relativement, mais encore assez nombreux cependant pour qu'on ne puisse les écarter au moyen de conjectures, ni les justifier en admettant un allongement dû à l'accent. C'est pourquoi M. Mehlhorn établit avec quelque raison que les poëtes anciens, pour les besoins du vers qui sans cela se fût refusé à l'emploi de tels mots, se permettaient l'allongement des syllabes brèves dans ces cas-là, et il s'appuie encore à cet égard sur le rapprochement et l'analyse des passages dans lesquels les poëtes épiques anciens ont blessé les règles de position généralement admises, lorsque le mot ne pouvait entrer dans le vers sans négliger cette condition. Cette négligence de la règle a même chez Homère une espèce de régularité; c'est toutes les fois que les deux premières syllabes d'un mot commençant par deux consonnes forment un iambe, comme λειμῶνι Σκαμανδρίῳ (Il. I, 465); ὑλήεσσα Ζάκυνθος (Od. I. 24). M. Mehlhorn termine son travail par une énumération complète des exemples pour tous ces cas d'allongement de brèves ou d'abréviation par position; il les a coordonnés de manière à former un tableau facile à embrasser, et des explications précises viennent encore éclaircir les difficultés de détail. Cette conclusion, qui est comme la base du travail, termine heureusement l'analyse et les recherches, et de plus on peut soi-même en chercher le résultat et le soumettre à ses propres calculs, si l'on ne se range pas aux vues qu'il a développées, du reste, d'une manière fort simple et fort attrayante.

M. J. Mittermayer, à Aschaffenburg, a publié un mémoire pour servir à l'explication de quelques passages de la première Philippique de Cicéron (in-4° de 24 p,, en all.). D'abord, réfutant Manutius, il prouve victorieusement que l'objet principal de cette oraison n'est pas d'attaquer Antoine, mais bien plutôt de déplorer la triste situation de la ré-

publique à ce moment, et de faire un pressant appel aux deux consuls, à l'état tout entier, pour délivrer Rome de tant de maux. Ensuite, s'attachant au texte d'Orelli, l'auteur se livre à la critique de cinquante-trois passages sur lesquels il relève les erreurs plus ou moins importantes des commentateurs, ou cherche à rétablir la leçon du texte sur une base plus solide, quand il y a lieu à contestation. Dans cet examen, on doit reconnaître une grande clarté, beaucoup de pénétration et surtout un sens pratique plein de fermeté. Nous extrairons de ces détails la discussion sur le passage *cujus sepulchrum nusquam extet*, etc. M. Mittermayer démontre que dans le passage où Cicéron rejette la combinaison des *parentalia* et de la *supplicatio*, comme inconséquente, l'orateur ne prétend pas qu'on veuille décerner les honneurs divins à César en lui reconnaissant des titres à la *supplicatio*. Cependant la *supplicatio* est un culte qui s'adresse aux *dii superi* et les *parentalia* aux *dii inferi*, et en conséquence la réunion de ces deux attributs est une *res inexpiabilis*. Il y a lieu de douter si la correspondance des temps *conjungerem* et *supplicetur* ainsi que la leçon *nusquam* au lieu de *usquam* sont justifiées par cette observation de l'auteur : « Si on lit *usquam*, la seconde phrase qui commence par *ut* ne présente point d'idée nouvelle, elle devient une simple explication, une détermination plus précise de ce qui précède, et demeure dans la sphère des généralités, comme la première. L'idée qu'exprime la phrase : *cujus sepulchrum extet, ubi parentetur*, est déjà énoncée dans le mot *mortuum* qui précède. Si au contraire on lit *nusquam*, cette phrase contient une application à César, et la seconde phrase commençant par *ut* devient une opposition à la première qui commence par *ut quemque;* l'orateur passe du général au particulier, d'une hypothèse toute universelle à des faits qui se sont produits dans la vie réelle. C'est là peut-être aussi qu'il faudrait chercher la raison de cette transition de l'imparfait du premier membre au présent du second. Cicéron veut dire : Cependant je ne saurais me résoudre à admettre en général un homme qui est mort, au partage des honneurs réservés aux immortels ; et en particulier, consentir qu'un tel homme, qui n'a nulle part de tombeau où l'on puisse accomplir les cérémonies funéraires, ait le privilége d'une *supplicatio* publique (comme cela a lieu précisément pour César). Ces deux phrases forment une gradation : Cicéron refuse en tout cas les honneurs divins à un homme mort (c'est la *supplicatio*); et, dans le cas présent, il peut encore moins accorder qu'un homme dont les funérailles n'ont été qu'une scène de désordres et d'indignités, qui n'a pas même de tombeau où l'on puisse honorer sa cendre, soit honoré d'une distinction blessante pour la religion. » La raison de la correspondance des temps

conjungerem et *supplicetur* est assez fondée, s'il faut voir dans l'expression des deux idées une généralité et une application ; mais peut-être ne faut-il voir dans ces phrases qu'une simple opposition de *mortuus*, et comme tel appartenant aux dieux infernaux (*dii inferi*), titre incompatible avec le partage des honneurs dus aux dieux immortels (*dii superi*) ; et cette déduction : bien plus la *supplicatio* ne peut pas s'appliquer à un homme sur la tombe duquel on célébrera en même temps les *parentalia*. Si tel est le sens de cette phrase, il faut, en dépit du Cod. Vaticanus, conserver *usquam*, d'autant plus qu'on ne pouvait dire de César *cujus sepulchrum nusquam extet*. Quant à M. Aloys. Nickl, à Erlangen : *Levitatem et fallaciam argumentationis in M. T. Ciceronis oratione pro lege Manilia adhibitæ ostendit* (in-4° de 15 p.), L'auteur s'appuie sur une opinion émise par Cicéron lui-même (*Orat. pro Cluent.*, c. 50-51. *De orat.*, II-54. *Epist. ad famil.*, V-12), à savoir que, dans les discours publics, l'orateur s'écarte souvent de la vérité, et ne calcule la production de ses argumens que pour le besoin spécial de sa thèse et son but principal, qui est de gagner ses auditeurs; qu'ainsi il ne faut pas chercher dans les paroles prononcées l'expression véritable de la conviction de l'orateur sur l'affaire dont il est question. Armé de cette profession de foi, l'auteur analyse toute la narration et la confirmation du discours sur la loi Manilia, et relève l'application du principe en montrant combien l'orateur exagère les faits et combien les raisons apportées à l'appui de sa thèse sont peu conformes à la vérité; enfin comme tout est calculé dans ce discours pour capter la bienveillance et flatter les faiblesses populaires. Le *Specimen commentarii de M. Tullii Ciceronis pro P. Sestio oratione*, de M. C. Halm (Spire, Kranzbühler, 1842, in-4° de VIII-20 p.), est l'annonce d'un commentaire sur les oraisons de Cicéron. Les neuf premiers chapitres du discours *pro Sestio* sont compris dans cette publication. L'ouvrage est composé pour l'usage des colléges, plutôt cependant pour les professeurs; il est basé sur les explications des commentateurs passés, principalement de Manutius, Ferratius et Garatoni, sur les anciennes scholies, enfin accru de ce que l'auteur a trouvé d'utile dans les commentaires particuliers ou les dissertations universitaires; bien entendu le choix est fait pour atteindre le but d'enseignement que M. Halm se propose; l'ensemble des explications est facile à embrasser, de manière à offrir l'indispensable et l'utile, tant en ce qui concerne le langage que pour le développement des faits. Ce que l'auteur ajoute sert à rectifier ou à compléter les notions ainsi réunies. Pour le discours *pro Sestio*, M. Halm a utilisé les travaux de trente commentateurs différens ; le sens, le langage et ce qu'il faut qu'on sache pour l'intelligence de l'affaire, est développé suffisam-

ment par les extraits, et on peut voir dans quelle proportion les travaux de l'auteur s'y adjoignent. Ses observations sont nombreuses, et elles ont cet avantage de mettre le lecteur au niveau de la philologie moderne. L'élève ainsi que le maître y trouvent l'explication des difficultés, des notions propres à étendre le cercle de leurs connaissances, et surtout le dernier possède une base solide pour des développemens oraux plus élémentaires encore. Dans les passages où la critique n'a pu rien décider encore, un précis discrètement complet des opinions divergentes établit l'état de la question, sans fatiguer par l'énumération des thèses répétées sur une même opinion. De plus, les opinions et les leçons proposées par la critique contemporaine sont notées, mises en parallèle avec ce que fournissent les manuscrits et discutées. Un jugement sûr et plein de maturité, une grande lecture, une érudition solide et une parfaite connaissance de la langue donnent à ce travail un prix qui en fait désirer la publication complète. Comme ceci n'est qu'un essai, il est probable que l'auteur, dans le travail général, ajoutera des introductions à chaque oraison, pour en éclairer la marche, l'ordonnance et les grands traits, pour offrir un corps de notions préliminaires concernant l'histoire ou le droit et les faits, selon l'espèce des discours, pour apprécier l'exécution et la valeur littéraire des morceaux, et enfin signaler les manuscrits les meilleurs. Le sens ou le cours des idées fournit le moyen de conclure avec quelque sûreté au moins pour le texte normal des passages douteux; et dans l'explication des faits la discussion de droit, l'aperçu des institutions pour l'espèce, les expressions techniques, exigent des détails qui se tiennent et s'éclaircissent mutuellement. Dans l'examen du langage, les formes de style particulières à Cicéron peuvent se joindre à l'analyse grammaticale. Ce sont des conditions destinées à faire de cet ouvrage un excellent travail, et M. Halm n'est pas au-dessous de cette tâche.

M. K. Hoffmann, à Dilingen, dans un travail (in-4° de 31 p.) intitulé : Essai de traduction nouvelle des odes d'Horace, et aussi de coordonnement suivant l'enchaînement des matières (leur liaison intime), s'est attaché à une reproduction fidèle des morceaux de l'original, en s'astreignant aux formes et à la quantité sans nuire à l'aisance de la version allemande. Cependant, ces odes en allemand ont un mouvement pathétique plus exagéré que dans le latin, et l'auteur n'a guère pu éviter cet écueil, en raison des difficultés qu'il s'était créées de rendre fidèlement par des longues les longues substituées par Horace aux brèves du mètre grec original. L'exemple du poëte aurait dû pourtant lui enseigner qu'on pouvait, en usant de la même liberté, ramener le mètre secondaire au mètre primitif, plus conforme à la prosodie allemande; ce sont de telles li-

bertés qu'un traducteur peut se donner sans encourir le reproche d'infidélité. Quoi qu'il en soit, l'essai doit être applaudi. C'est dans la préface consacrée au développement des principes de la traduction que se trouve le plan de coordonnement appliqué aux odes reproduites. Ce plan est logique, mais il est conçu à un point de vue trop spécial. M. F. L. Enderlein, à Schweinfurt, dans sa *Comment. de Bambergensi codice institutionum Quintiliani manuscripto, sectio prima* (in-8° de 16 p.), a donné une description et une analyse de ce manuscrit, trop déprécié par Zumpt; à ce travail se joint un extrait de ses variantes, quelques rectifications critiques et des détails succints sur le *codex Pollingianus* de Munich. La *Disputatio de satiræ Romanæ auctore ex sententia Horatii serm. I*, 10-66 (Marburg, Elwert, in-4° de 51 p.), publiée par K. F. Hermann, quoiqu'un peu pesante et minutieuse, n'en est pas moins une recherche pleine de sagacité et portant conviction. L'auteur s'occupe de cette question: si c'est Lucilius ou Ennius qui est désigné par Horace comme le créateur de la satire latine. L'auteur suit la version adoptée par Heindorf, pour le vers 66 et traduit *quam rudis et Græcis intacti carminis auctor*, comme s'il y avait *quam ut in rude, etc.;* et il rejette l'autre explication que l'on trouve dans Batteux: « qu'il soit plus limé qu'Ennius, qui a le premier dégrossi ce genre entièrement inconnu aux Grecs.» De là découle naturellement ce résultat que *auctor* doit être attribué ainsi qu'*inventor* qu'on lit au vers 48, à Lucilius, et que le vers 68 : *si foret hoc nostrum delatus in ævum*, se rapporte à Lucilius et non à Ennius. Pour fonder cette conclusion en fait, M. Hermann entre dans des détails critiques sur le caractère particulier et la différence qui distingue les satires d'Ennius de celles de Lucilius, et il en déduit le système suivant que nous reproduisons avec ses propres expressions: *Ennii satiras, quantum quidem veterum testimoniis constat, a metrorum tantum varietate nomen accepisse, carmen autem ipsius argumenti varietate miscellum perque omnem vitæ humanæ farraginem licenter vagum primum Lucilium condidisse.* Cette assertion est appuyée d'exemples et d'un parallèle avec la littérature grecque, duquel il ressort que les satires d'Ennius n'auraient pu être nommées *carmen Græcis intactum ;* tandis que dans les satires de Lucilius il n'y a positivement aucune imitation des Grecs, mais une différence essentielle et un caractère purement romain. Dans un autre programme, M. Hermann a publié des *Analecta catalogi codicum bibliothecæ academicæ latinorum* (in-4° de 40 p.) qui servent de supplément à sa publication antérieure du *Catalogus codd. mssc., qui in bibliotheca acad. Marburgensi asservantur, latinorum* (Marburg, Genthe, 1839, in-4° de XII-104 p.). Dans ce dernier ouvrage les manuscrits sont divisés en quatre

classes. 1. Scriptores antiqui, 3 manuscrits. 2. Libri medici, physici, alchimici, 25 numéros, dont plusieurs d'Hippocrate et de Galien. 3. Libri de jure, imprimis canonico, 5 manuscrits. 4. Libri theologici, 36 manuscrits, dont deux manuscrits des Évangiles. La matière, l'âge, le forma et le nombre de feuilles de chaque manuscrit sont mentionnés; pour les mélanges, les pièces sont indiquées avec citation des premiers et des derniers mots, enfin on trouve le nom des premiers propriétaires de ces manuscrits et des savans qui les ont utilisés. On peut ajouter aux détails qu'il fournit sur la formation et l'accroissement de la collection des manuscrits et sur l'état de ceux-ci à Marburg, une publication de M. Adrian, *Catalogus codicum mssc. bibliothecæ academiæ Giessenis* (Acc. tab. Uth VIII., Francfort, Sauerlander, 1840, in-4° de IX-400 p.). En effet, en 1650, quand l'université de Giessen fut séparée de celle de Marburg, on partagea la bibliothèque, et les manuscrits furent si consciencieusement distribués, qu'il y en eut quelques-uns, entre autres un *Decretum Gratiani*, qui furent scindés afin que chaque dépôt en eût une moitié. La bibliothèque de Marburg s'est enrichie depuis de celle du monastère de Corvey; mais déjà les auteurs classiques avaient été distraits depuis longtemps de celle-ci. Pour en revenir aux *Analecta* de M. Hermann, ils contiennent des notices supplémentaires sur 26 manuscrits du catalogue; la description de six autres nouvellement retrouvés. Au sujet d'un manuscrit de la Pharsale de Lucain, M. Hermann annonce qu'il a collationné l'édition de Weber, et consigne les résultats de cette collation dans les *Indices lectionum per sem. hibernum a.* 1841-1842 (in-4° de 16 p.). Dans cet opuscule se trouvent les variantes échappées à Korte et à Weber, et M. Hermann a noté aussi les erreurs commises par le premier, et ajouté le glossaire latin qui se trouve joint à un manuscrit de Justin, manuscrit dont Eysell avait déja donné, en 1840, les variantes, dans un programme de Rinteln. L'auteur y a joint des observations de Friedlaender sur un des manuscrits; des notices de Choulant sur les livres de médecine, de physique et d'alchimie, instructives pour l'histoire littéraire du moyen âge. Pour les livres de jurisprudence, il y a peu de détails nouveaux. La théologie est plus favorisée: outre un glossaire latin-allemand, emprunté au Cod. n° 2, on trouve des travaux de lexicographie allemande comparée et des observations sur l'élégie latine publiée par Beaugendre dans les œuvres d'Hildebert Cenoman (Paris, 1708). Le principal morceau est la description du Cod. n° 20 ou l'analyse des matières de l'ouvrage de Theodosius *de vita Alexandri;* c'est un travail analogue aux traditions sur Alexandre du Pseudo-callisthène et de Julius Valérius. Parmi trois fragmens de manuscrits dont la description est donnée, nous citerons Donat, *de*

barbarismo et solecismo, de metaplasmo et *de schematibus*, quelques traités de grammaire du moyen âge, des fables de l'anonyme Neveletianus, et un morceau de Priscien. M. Hermann donne les variantes que fournissent ces trois auteurs. M. Hermann a aussi publié une *Disputatio prima et altera de usu et auctoritate scholiorum in Persii satiris emendandis* (in-4° de 33 et 66 p.); il se livre à des recherches sur l'origine, la réunion et la valeur de ces scholies et sur l'utilité qu'elles peuvent offrir à la critique pour l'intelligence de divers endroits de Perse. Le résultat qui se trouve consigné dans le programme des leçons d'hiver de 1842-43, sous le titre de *Varietas lectionis Persianæ* (in-4° de 34 p.) est formulé ainsi : *Edidimus nuper obscurissimi poetæ locos difficillimos aliquot ita illustratos, ut genuinæ orationis constituendæ fundamentum in veteris scholiastæ auctoritate poneremus, quem quod aut incorrupta verba ante oculos habuisse, aut si vel maxime corrupta legerit antiquissimam tamen lectionis varietatem fuisse statuimus, duabus disputationibus satis probatum esse arbitramur.* La troisième publication contient un tableau de variantes provenant de la collation de 13 manuscrits, collation que l'auteur possède; de plus ces leçons sont entremêlées de rectifications critiques et de discussions philologiques. Ces trois opuscules ont été lancés dans le commerce sous le titre commun de *C. F. Hermanni lectiones persianæ* (Marburg et Leipzig, Elwert, 1842, in-4°). Dans des Remarques sur la véracité des commentaires de César *de Bello gallico* (in-4° de 16 p.), M. K. Kringermann, à Hirschberg, relève quelques falsifications de faits historiques, que César, selon lui, se serait permises. Nous terminerons cette énumération en citant la *Commentatio de vita scriptisque A. Cremutii Cordi* (in-4° de 13 p.) de M. J. Held, à Schweidnitz.

Dans un travail intitulé: Aristologie pour les leçons de poétique et de rhétorique (in-4° de 24 p.), M. L. Dœderlein expose sa méthode, calculée à trois cours annuels, pour l'enseignement de la poétique, de la rhétorique et de la composition littéraire; il indique l'application qu'on peut faire à certains égards de ces objets d'enseignement dans les langues classiques, à l'étude de la langue allemande, de l'histoire de la littérature classique et des premiers élémens de la logique, et ses observations sur l'étendue, le choix et le coordonnement méthodique des objets d'études, témoignent d'une expérience fort grande; parfois les applications spécialisent trop, mais ce n'en est pas moins un travail réellement pratique et fort intéressant pour qui s'occupe d'enseignement. Dans la seconde partie du mémoire se trouve un recueil d'exemples destinés aux élèves de l'auteur, pour la métrique, l'histoire littéraire et la composition. Ce sont autant de modèles qui doivent être appris par

cœur et servir de base aux développemens de la leçon orale. Nous mentionnerons de M. W. Kreger, à Witzenhausen, une *Dissert. de figuris orationis, quæ a comparatione rerum petuntur* (1841, in-8° de VIII-56 p.). M. K. G. Anton, à Gœrlitz, dans son travail intitulé : *Comparatur mos recens hieme expulsa æstatem cantu salutandi cum similibus veterum moribus*, s'était d'abord attaché à l'analyse des chants populaires nés sur ce sujet; dans la continuation de son travail (Part. III, in-4° de 18 p.), il s'occupe de l'hymne XV d'Homère et le compare aux chants populaires allemands précédemment analysés.

LITTÉRATURE MODERNE. — Epistolæ Ulr. Hutteni, Erasmi Roterod., Eob. Hessi, Casselii, Hug. Grotii, annotatione instructæ (Hambourg, Messemer, in-4° de 54 p.); tel est le titre d'un recueil de quinze lettres inédites ou rares de ces savans, publié par M. Kraft et enrichi par lui de notes historiques et philologiques fort érudites; une courte introduction précède le tout. M. E. L. H. Henke a publié le fasc. III, *commercii litterarii Calixtini ex autographis editi* (Marburg, Elwert, in-8° de X-57 p.). Le mémoire de M. Th. Litki, intitulé: Indications sur la marche du développement de l'historiographie allemande (Gleiwitz, Neumann, in-4° de 34 p.), contient un aperçu succinct mais clair de l'histoire littéraire spéciale. L'auteur suit les progrès de cet art depuis Jornandès et Paul Warnefried jusqu'à Jean de Muller; il distingue les grandes époques, en analyse le caractère, énumère les principaux historiens, et il termine en traitant de la philosophie, de l'histoire, création des temps modernes.

GÉOGRAPHIE. — Parmi les cartes géographiques qui ont paru depuis le commencement de l'année, plusieurs méritent d'être signalées à nos lecteurs. Outre la Carte d'Allemagne (Paris, chez Rougier,) et la France et la Belgique, par Bauer Keller, nous avons eue une série de Cartes publiées chez Dubreuil; telles sont la France en 1844 et la carte générale de l'Europe dressée par Charle; la Carte routière de la France, par P.Tardieu et la Mappemonde divisée en deux hémisphères, par Beaupré. Citons encore la France, atlas des départemens (Paris, chez Migeon), contenant des vues de monumens et des portraits. La province nous avait donné tout récemment une Carte de l'arondissement de Sisteron (Basses-Alpes), dressée d'après Cassini (1843). Douai, Robaut. Toutes ces publications ont rapport à la géographie moderne; nous n'avons rien à mentionner pour la géographie ancienne.

Imprimerie Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

REVUE

DE

BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE.

MAI.

THÉOLOGIE.

Eusebii Pamphili episcopi Cæsariensis eclogæ propheticæ. E codice manuscripto bibliothecæ Cæsareæ Vindobonensis nunc primum edidit Thomas Gaisford. — Oxonii, e typographeo academico, 1842. In-8° de XI-243 p.

Ces fragmens d'un ouvrage perdu d'Eusèbe proviennent de la bibliothèque de Vienne et ont été publiés par M. le docteur Gaisford, d'après une copie fournie par M. Kopitar. Le manuscrit, coté LV dans le catalogue de Lambecius, est en parchemin, très-ancien, très-correct, et contient 249 feuillets; il fut acheté à Constantinople par Busbeck. Depuis le fol. 1 jusqu'au fol. 61, il contient quatre livres des *Eclogæ propheticæ* sur le Christ par Eusèbe, ouvrage infecté d'arianisme. Ce manuscrit est incomplet et offre quelques lacunes qui ont été indiquées par des lignes pointillées. Tel qu'il est, cet ouvrage est très-important, et quoiqu'il ne porte point le nom d'Eusèbe, Lambecius a fort bien prouvé qu'il lui appartenait, d'après un passage où l'auteur cite son Histoire ecclésiastique; nous nous dispensons de mentionner les autres motifs qui pourraient donner du poids à son opinion. Après une lettre de re-

mercîmens adressée à M. Kopitar, M. Gaisford a ajouté la dissertation de Lambecius avec le supplément de Kollar. L'éditeur s'est attaché à reproduire très-exactement l'apographe qu'il a reçu de Vienne en corrigeant seulement la ponctuation et l'accentuation mal observées dans le manuscrit. Afin de ne point retarder cette importante publication, il a cru pouvoir livrer au monde savant cet ouvrage d'Eusèbe sans y ajouter des notes et des commentaires; mais il a eu soin d'indiquer à la marge tous les passages de l'Écriture cités, ou auxquels il est fait allusion, afin que le lecteur pût mieux saisir l'esprit de l'auteur et ne perdît point son temps dans des recherches toujours pénibles.

Patrologiæ Cursus completus sive Bibliotheca universalis, integra, etc. Series prima in qua prodeunt patres, doctores scriptoresque ecclesiæ latinæ a Tertulliano ad Gregorium magnum. Accurante J. P. Migne. — Paris, Petit-Montrouge, 1844. 2 vol. in-4° de 1336 et 1392 colonnes.

On sait que Tertullien fut l'un des plus illustres docteurs de l'Église et un de ceux dont on a dit le plus de bien et le plus de mal. L'obscurité de son style lui a fait attribuer un grand nombre d'erreurs. Il s'était fait une langue particulière, comme on le voit par le Glossaire qu'en a composé Rigault, et il faut l'avoir étudié attentivement pour pouvoir le comprendre. On ne peut donc que savoir très-grand gré à M. l'abbé Migne d'avoir donné, dans son édition, les commentaires des principaux critiques sur les œuvres du célèbre docteur de l'église d'Afrique. En tête du premier volume, nous trouvons une longue préface du nouvel éditeur, dans laquelle il expose son plan et détaille les sources auxquelles il a puisé pour cette importante publication. Cette préface est partagée en quatre articles intitulés : I. *De auctoritate Tertulliani.* II. *De usu Tertuliani.* III. *De literariis Tertulliani Annalibus;* cet article traite des manuscrits de Tertullien et des éditions, traductions et commentaires qui en ont été faits. Le quatrième et dernier

article rend compte de la nouvelle édition que nous avons sous les yeux. A la suite de la préface de M. l'abbé Migne, on trouve la vie de Tertullien, par J. Pamèle, la dissertation de G. Lumpar et de J. A. Nœsselt, sur l'époque où a vécu Tertullien et sur ses doctrines, et deux écrits qui traitent, l'un des paradoxes, l'autre des formules proverbiales de Tertullien. M. l'abbé Migne a placé au-dessous du texte les variantes et les commentaires, en ayant soin de réimprimer à leur ordre les travaux sur les traités de Tertullien, tels, par exemple, que les dissertations de Mosheim et de Le Nourry sur l'Apologétique. Mais ce qui donne surtout un prix incontestable à la publication de M. l'abbé Migne, c'est l'*index latinitatis*, placé à la fin du second volume et qui facilite singulièrement l'usage de cette édition. Nous la recommandons vivement à nos lecteurs.

Ueber Begriff und Methode, u. s. w. Sur l'idée et la méthode de ce qu'on appelle Introduction biblique, avec un tableau de l'histoire et de la bibliographie de cette science, par H. Hupfeld. — Marbourg, Elwert, 1844. In-8° de VIII-88 p. Prix : 1 fr. 75 c.

Cette opinion de l'auteur a déjà été exprimée dans une publication précédente ; le premier il a avancé que le nom d'*Introduction biblique* était trop étendu et trop vague pour l'idée qu'on se fait de la science ainsi nommée. En général, selon lui, cette dénomination ne semble pas scientifique, dès que l'on s'attache à considérer de près le principal objet que cette science se propose, l'histoire. C'est pourquoi il veut qu'on la nomme Histoire littéraire de la Bible ou bien Histoire des Saintes Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament ; ce dernier titre, du reste, a été déjà adopté par Reuss (voir 1843, p. 581). L'objet de la science, telle que la conçoit M. Hupfeld, serait de répondre simplement à ces deux questions : Quelles étaient dans l'origine les Écritures comprises sous le nom de Bible, et comment sont-elles devenues ce qu'elles sont aujourd'hui ? C'est-à-dire qu'on n'aurait qu'à examiner historiquement

l'origine, la réunion, la transmission et l'élaboration des Écritures, sans rassembler les élémens philologiques ou exégétiques qu'on a coutume d'adjoindre à ces recherches. Ce que cette nouvelle manière d'envisager la science pourrait avoir de bon, ce serait de ne pas envisager exclusivement le côté historique de la Bible, et l'idée de l'auteur est rationnelle en ceci du moins qu'il veut que la science devienne plus théologique. Mais tout dépend de la discrétion et de la sagesse avec laquelle on fera marcher de front ces deux principes, si contradictoires dans la théologie protestante, la critique et l'édification. Reste enfin à savoir si les tendances communes de l'Allemagne ne sont pas un obstacle qui s'opposera longtemps, sinon toujours, à cette nouvelle méthode; si l'on n'objectera pas que c'est morceler des études qui se tiennent, si encore on ne réclamera pas tout d'abord au nom de la pratique, dont l'abus cependant aurait déjà dû ouvrir tous les yeux. L'auteur fait d'avance quelques concessions à cette habitude de critique, en permettant l'introduction des études de cette nature, mais subsidiairement à l'objet principal et tout à fait en dehors du cadre de sa méthode. Il est à croire qu'il ne satisfera personne; on ne voudra pas se priver d'une ressource si puissante et qui donne le moyen d'élever avec tant de facilité école sur école. L'auteur demande qu'on décrive le contenu des Écritures; cela est bien d'accord avec la tendance théologique qu'il veut imprimer à la science, mais on lui contestera la compatibilité de cette description pure et simple avec le point de vue historique, aujourd'hui le seul de la science; toutefois on acceptera en même temps ses concessions, mais pour introduire à la suite tout ce que M. Hupfeld voulait en bannir. Dans le domaine de l'histoire littéraire de la Bible se trouvera aussi renfermée l'histoire de l'usage et de l'influence des Saintes Écritures. Cette partie de l'exégèse, qui semble ici à sa place, ne doit son admission qu'au désir de faire unappel à la faveur des théologiens; car, on le sait, c'est là-dessus que se fonde une des principales prétentions de la réforme.

L'auteur a donné une grande place à l'histoire de la science en question. Dans le morceau qu'il lui a consacré, il distingue trois époques, deux passées et l'une à venir. Dans la première, c'est l'examen et l'appréciation dogmatique de la Bible qui domine ; la Bible est alors considérée comme *Ecriture sainte :* cette époque se termine au XVIIe siècle. La seconde époque est celle des recherches et de la critique historique telles qu'on les a faites jusqu'ici sur la littérature biblique ; la Bible n'est plus considérée que comme un *monument de l'antiquité.* Cette période se termine à l'auteur qui se flatte de commencer la troisième. Cette dernière va réunir et résumer les deux tendances précédentes dans une unité plus élevée, concilier leurs discordances, et les faire coopérer en sœurs à l'édification générale. Du reste, les faits historiques sur lesquels s'appuie l'histoire du passé dans ce travail offrent de bons renseignemens, et la bibliographie, qui offre un choix bien entendu, peut avoir son utilité. L'auteur a reconnu la salutaire influence du principe de la tradition de l'Église, conservé par l'Église catholique, et c'est du fond du cœur qu'il cherche à démontrer qu'on devrait abandonner un peu cet opiniâtre attachement à la lettre morte qu'a fait naître le protestantisme. Il veut par l'un des principes, compléter ce que l'autre a de défectueux, adoucir ce qu'il a d'intraitable ; mais il admet l'introduction du second qui détruit le premier.

Quellensammlung zur Geschichte, u. s. w. Collection des sources pour l'histoire du canon du Nouveau Testament jusqu'à saint Jérôme, publiée et accompagnée de notes, principalement à l'usage des étudians, par J. Kirchhofer. — Zurich, Meyer et Zeller, 1844. In-8° de XVIII-520 p. Prix 11 fr. 50 c.

En présence de la critique qui s'attaque aux Évangiles, cet ouvrage ne peut offrir que de bons matériaux à l'appui de leur authenticité ; il fournit un aperçu commode des passages originaux des pères de l'Église, qui intéressent la critique ou l'histoire des livres du Nouveau Testament. Ce sont là les meil-

leurs documens pour se faire une opinion positive. Lardner (*Credibility of the Gospel history*) offre encore le plus riche recueil à cet égard; mais son livre est rare aujourd'hui et d'ailleurs d'un volume trop grand. Les programmes de J. C. d'Orelli, intitulés : *Selecta patrum Ecclesiæ capita ad εἰσαγωγικὴν sacram pertinentia* (1820-23), ne concernent que la tradition et l'Écriture, l'évangile de saint Matthieu, celui des Hébreux, saint Marc, saint Luc, l'évangile de l'hérétique Marcion, l'épître aux Hébreux, enfin Ulphilas et l'Apocalypse. Quiconque se livre aux études qu'on appelle introductoires au Nouveau Testament, aura recours désormais au livre de M. Kirchhofer, et y trouvera un secours d'autant plus utile que l'auteur s'est borné au rôle de rapporteur, sans soumettre sa collection aux caprices d'un système. Ses notes sont bonnes et claires, bien que, évidemment, elles n'épuisent pas le sujet, et son aperçu ne sera point un livre pour les seuls étudians; les savans trouveront plus d'une fois à le consulter, eux pour qui la plupart du temps un coup d'œil rapide sur des matières connues d'ailleurs doit suffire. L'auteur a puisé lui-même dans les éditions des pères, et la traduction latine qui accompagne les textes grecs est empruntée aux plus anciennes de ces éditions, parce que M. Kirchhofer ne se trouvait ni le temps ni le talent de donner une nouvelle version. Sans entrer non plus dans une critique approfondie, il s'est contenté d'adopter les leçons qui ont pour elles le plus de vraisemblance. L'ordre observé dans le classement des témoignages anciens facilite beaucoup le coup d'œil général; l'auteur ne se conforme pas, il est vrai, à celui qui est consacré par l'usage ordinaire, mais il s'appuie sur certains calculs chronologiques assez exacts. Voici du reste ce classement : I. Les anciens canons, ou catalogues de tous les livres du Nouveau Testament. Le fragment de Muratori (Antiq. ital. III, 843). Le canon d'Origène, ceux d'Eusèbe, de saint Athanase; les synopsis de saint Athanase, du concile de Laodicée (364 après Jésus-Christ), du troisième concile de Carthage (397), de saint Cyrille de Jérusalem, de saint Épiphane, de saint Jérôme, les canons apostoliques

(chap. 56). II. Les livres du Nouveau Testament en général, saint Ignace, saint Méliton, saint Irénée, Clément d'Alexandrie, Tertullien, Denys de Corinthe, Origène, Lactance. III. Les Évangiles en général, les chaînes de Victor de Capoue sur les quatre évangélistes, de Polycarpe, Papias, saint Justin le martyr; l'épître à Diognète; les évangélistes du temps de Trajan, d'après le témoignage d'Eusèbe; saint Irénée, saint Tatien, Théophile, Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène, Denys d'Alexandrie, Eusèbe, saint Épiphane, saint Jérôme. IV. Les pères apostoliques sur les synoptiques, Barnabas, Clément le Romain, le Pasteur Hermias, saint Ignace, saint Polycarpe. Viennent ensuite, dans les chapitres V à XXXIII, les témoignages des anciens, classés dans le même ordre chronologique, sur chacun des livres du Nouveau Testament, saint Matthieu, saint Marc, saint Luc, saint Jean, les Actes des apôtres, les épîtres en général, les épîtres de saint Paul en général, les deux épîtres aux Thessaloniciens, aux Galates, les deux aux Corinthiens, aux Romains, à Philémon, aux Colossiens, aux Éphésiens, aux Philippiens, les deux à Timothée, à Tite, aux Hébreux; les épîtres catholiques en général, l'épître de saint Pierre, les trois de saint Jean, celle de saint Jude et l'Apocalypse. En rapportant sur l'Apocalypse les témoignagnes anciens qui sont fort nombreux, l'auteur en fait ressortir la force et l'importance, et il s'attache à réfuter les raisons apportées contre l'authenticité de ce livre et contre la tradition qui l'attribue à saint Jean, raisons qui se sont perpétuées depuis Denys d'Alexandrie. Dans toutes ses observations, l'auteur reste fidèle à l'objet de son travail, en démontrant que nous devons accorder aux témoignages de l'antiquité chrétienne plus d'autorité que la critique destructive avec ses hypothèses et ses préjugés ne voudrait leur en attribuer. C'est une fausse marche, en effet, que celle de ce scepticisme insensé qui semble n'attacher ses regards sur les monumens de la foi ou des croyances des siècles passés, que pour se demander s'il faut croire ou non à leur authenticité, et qui, en cherchant à fonder un nouveau terrain historique,

semble ne vouloir le construire qu'avec les débris de l'histoire elle-même. C'est ce qui porte l'auteur à exhorter les jeunes théologiens à chercher dans les pères le sens et l'esprit des saintes Écritures, moyen de tous le meilleur pour se familiariser avec la révélation divine. La foi inébranlable, le sentiment moral et la vigueur de pensée qui se trouvent à chaque page chez les pères, ne sont pas des guides à dédaigner, et, pour un siècle aussi méditatif que le nôtre, les pensées de ces grands précurseurs ne peuvent être que salutaires.

L'examen de cette collection de témoignages éveille encore une pensée consolante ; c'est que ce canon évangélique, tant attaqué depuis deux siècles, n'est pas si entouré d'obscurités qu'on tâche de le faire croire dans les analyses des hypercritiques, et qu'à chercher seulement la certitude historique, sans tenir compte de l'origine divine du Nouveau Testament, on ne trouverait guère de monumens aussi incontestablement intacts de toute altération. Tant de générations se sont consacrées à le conserver, que cela suffirait pour en attester l'autorité. Ainsi, pour saint Jean, on trouve dans Théophile d'Antioche une citation de son évangile qu'on ne saurait contester. Ce ne fut, il est vrai, qu'au temps de saint Irénée, vers la fin du IIe siècle que cette méthode de citer les auteurs sacrés devint plus pratique et plus répandue ; mais cela s'explique, comme l'auteur le dit du reste, et par la lenteur avec laquelle le commerce littéraire se faisait alors et par le développement de l'idée chrétienne, qui, vers ce moment même fut confié à une classe d'hommes plus favorisée des dons de la science humaine, mais sentant le besoin de relever ces facultés secondaires par l'appui, la sanction et l'esprit divin de ces textes, dont la puissance pénètre toutes les intelligences. A ces causes on pourrait ajouter encore, pour l'évangile de saint Jean en particulier, que ce fut le dernier qui fut écrit. L'auteur s'occupe aussi, en passant, de Jean, le prêtre d'Éphèse, que l'on confond souvent avec l'apôtre, et auquel Bretschneider voulait absolument restituer l'évangile. Le IIe siècle n'est pas abondant en monumens historiques, sans doute ;

mais de toutes les hypothèses établies sur l'évangile de saint Jean, il n'y en a pas une qui puisse prétendre à plus, à autant même de vraisemblance que la tradition canonique. Le travail de Lützelberger l'a bien prouvé. Pourquoi ne pas vouloir ignorer ce qu'on ignore, et ne pas se contenter de ce qu'ont fait parvenir jusqu'à nous les traditions de l'histoire, quand la science elle-même a constaté qu'elle ne pouvait aller au delà de certaines limites ?

Au sujet de la forme de ce travail, avant de passer à la seconde partie, nous ajouterons qu'il se trouve beaucoup de passages des pères qui sont relatifs aussi bien à l'examen général des livres qu'à l'examen particulier; ces passages, l'auteur ne les a cités qu'une fois; un renvoi y reporte le lecteur chaque fois qu'il y a lieu de les appliquer de nouveau.

Dans la seconde partie sont reproduits les témoignages des auteurs profanes et des hérétiques sur le Nouveau Testament ainsi que sur les évangiles apocryphes les plus importans; en voici le classement : XXXIV. Témoignages des écrivains païens, Lucien, Celse, sur les évangiles en général, sur saint Matthieu, les autres synoptiques; saint Jean, les évangiles apocryphes, les épîtres, Porphyre, Celse, Porphyre et Amelius. XXXV. Les gnostiques : Marcion, sa connaissance du recueil des évangiles en général; sa connaissance de saint Matthieu, de saint Jean et de saint Luc; passages de l'évangile de Marcion; sa connaissance des épîtres. Valentin, Ptolémée, Héracléon, Théodote, Marc, Bardesanes, Basilides et Isidore, Apelles, Carpocrate, Cassien. Les Ébionites, les Montanistes, les adversaires du *logos*, les Ariens, les Manichéens, leur adoption du Nouveau Testament en général, falsifications prétendues des divers livres du Nouveau Testament. XXXVI. Les évangiles apocryphes les plus importans. L'évangile des Hébreux, fragmens de celui des Ébionites; exemples de l'élaboration ébionite des évangiles, tirés des Clémentines; l'évangile de saint Pierre, l'évangile des Égyptiens. Courtes notices sur les auteurs cités et sur leurs œuvres. Errata. Table des passages cités.

Lucien n'offre que peu de chose, et ce peu est sans grande importance. Celse fournit davantage. Celse était épicurien et violent ennemi des chrétiens. La raillerie et le sarcasme abondaient dans son λόγος ἀληθής que nous ne connaissons que par les citations d'Origène. L'auteur fait parler lui-même ce païen dont nous ne savons pas l'époque; mais Celse mentionne les Marcionites, ce qui autorise à le reporter au moins après le milieu du IIe siècle. La manière dont il s'exprime au sujet des évangiles témoigne qu'ils étaient alors d'un usage général dans l'Église. Nulle part il ne conteste l'authenticité de ces monumens, il ne les connaît que sous la dénomination collective d'εὐαγγέλιον, et il les aura eus en lecture d'un prêtre zélé pour la conversion des gentils. Les évangiles dont il parle et les évangiles canoniques sont identiques, tous les passages cités sont les mêmes; Celse les attribue aussi aux disciples de Jésus-Christ. Il parle plus rarement des épîtres; il est familier avec les variantes des évangiles, et semble regarder ceux-ci comme des élaborations arbitraires d'un même livre. Il cite les dénominations de φῶς et d'ἀλήθεια appliquées au Christ, il est donc probable qu'il connaissait l'évangile de saint Jean. Origène, dans sa réfutation, suppose toujours que Celse a lu les évangiles, et quand il lui reproche de ne l'avoir pas fait, c'est plutôt un reproche ironique de la lecture mauvaise et superficielle que ce païen en avait faite. Du reste Celse procède comme tous les ennemis de l'évangile, il admet le témoignage quand il lui semble appuyer sa thèse; dans le cas contraire il trouve mille bruits, mille *on dit* pour le contester, partant il n'a point de principe uniforme, et fournit pour nous le seul résultat que nous attendions de lui, un témoignage irréfragable de l'existence et de la source divine de nos évangiles canoniques.

Porphyre de Batanée, néoplatonicien, né en 233, est plus relevé, plus profond; ses quinze livres contre les chrétiens sont perdus; ses fragmens conservés par saint Jérôme et Eusèbe n'ont pas offert à l'auteur matière à de longues considérations. Cet écrivain eut pour adversaires Eusèbe, Methodius et

Apollinaire; il connaissait saint Matthieu, saint Marc et saint Jean, peut-être aussi les Actes des Apôtres, ou l'épître aux Galates; il attaqua le contenu de ces monumens, mais jamais leur authenticité. Sa méthode consistait la plupart du temps à relever les contradictions apparentes, et la dissidence entre saint Pierre et saint Paul, d'après l'épître aux Galates, fut l'objet de sa critique; pour nous les argumens tirés des passages dont il s'est fait des armes tombent aujourd'hui d'eux-mêmes.

Le néoplatonicien Amélius ou Gentilianus, disciple de Plotin, et qui vivait au IIIe siècle, ne nous est connu que par Eusèbe; nous savons du moins qu'il connaissait bien l'évangile de saint Jean. Quant à Hiéroclès, ce gouverneur de Bithynie, qui écrivit deux livres contre les chrétiens, et qui fut aussi réfuté par Eusèbe; à Julien l'Apostat, qui eut pour adversaires saint Cyrille d'Alexandrie, l'auteur les passe sous silence, parce qu'ils ne vécurent qu'au IVe siècle, et sont en dehors du cadre de cet ouvrage.

Parmi les hérétiques dont le témoignage est relaté ici, Marcion est le plus ancien et le plus considérable. L'auteur lui donne une grande place. On a beaucoup discuté sur le canon de cet hérésiarque. L'auteur, sans entrer dans les probabilités, se contente d'offrir un recueil des passages puisés dans les œuvres des adversaires de Marcion, dans saint Irénée, Tertullien, saint Épiphane. Hahn avait déjà exécuté ce travail dans sa monographie; mais cet ouvrage n'est pas accessible à tout le monde; d'ailleurs il n'est question ici de ce qui concerne Marcion qu'autant que cela se rattache au canon. M. Kirchhofer se range aussi à cette opinion que l'évangile de Marcion n'était qu'une mutilation de l'évangile de saint Luc. L'existence d'un canon évangélique dès le commencement du IIe siècle est garantie par Marcion, Justin le Martyr et Valentin, tous trois contemporains sous le règne d'Antonin le Pieux; Marcion avait été chassé de Sinope, sa patrie, à cause de ses doctrines gnostiques; il se rendit à Rome, où l'on était déjà en possession des écritures. Marcion avait outré les tendances de saint Paul, c'est pourquoi, de tous les évangélistes, saint Luc lui pa-

rut le plus propre à ses vues, et non content de son refus absolu d'admettre toute liaison entre l'Ancien et le Nouveau Testament, il osa porter la main sur les textes de l'Évangile et en altérer les expressions dans l'intérêt de son système de croyances. On sait qu'il prétendait que le Dieu d'Israël était un autre Dieu que celui que Jésus-Christ vint annoncer au monde. Cette idée erronée n'influa pas moins sur le choix arbitraire auquel il soumit les épîtres apostoliques avant de les admettre dans son canon particulier. Les marcionites qui, au IVe siècle, avaient leurs évêques et leurs églises, persévérèrent dans cette funeste méthode. Toutefois ils connaissaient tous les livres que contient notre Nouveau Testament; c'est ce que l'auteur n'a pas de peine à démontrer en rapprochant les passages qui ont trait aux discussions de ces hérétiques.

Valentin, ce gnostique qui fit aussi école, vers l'an 120, et qui compta parmi ses disciples, Héracléon, Ptolémée, Marc, Bardesanes, avait aussi construit un évangile conforme à ses rêveries. De nombreux passages de saint Irénée témoignent également qu'il connaissait notre Nouveau Testament, qu'il en admettait l'authenticité, et que, s'il n'alla point jusqu'à mutiler les textes, il les dénatura du moins par ses explications systématiques et fausses. A cet hérésiarque se rattachent les passages des pères sur ses disciples que l'auteur donne à la suite.

Basilides et Isidore, le père et le fils, chefs d'une école gnostique, reconnaissaient aussi les Évangiles et quelques Épîtres; c'est ce qu'attestent Clément d'Alexandrie et saint Épiphane. Basilides avait bien un évangile particulier; mais c'était une espèce de composé arbitraire tel que celui du gnostique marcionite Apelles, qui s'était fait un évangile de morceaux pris à son choix dans les livres authentiques. Il en fut de même de Carpocrate et de Jules Cassien, ces fondateurs de sectes plus vicieuses encore; mais sur eux on a moins de détails explicites.

Les Ébionites, cette secte judaïsante, qui s'opiniâtrait ou à nier la divinité du Christ, ou à imposer aux Gentils convertis

le cérémonial judaïque, et dont les Nazaréens, selon quelques-uns, n'ont été qu'une nuance, ont dû subir dans l'adoption du canon évangélique l'influence de leurs croyances grossières. D'abord ils rejetaient saint Paul, qu'ils nommaient l'apostat de la loi, et il paraît qu'ils se bornaient à l'évangile de saint Matthieu, sans cependant révoquer en doute l'autorité des autres évangiles. Les Actes des apôtres étaient modifiés, chez eux, par de violentes sorties contre *l'apôtre des Gentils;* mais un seul rapprochement de ce monument apocryphe avec le monument consacré (Act. 21, 39) prouve que le livre canonique leur était connu, et qu'ils ne le repoussaient que comme l'œuvre de saint Luc, d'un apôtre qui se rattachait à saint Paul. De là, chez eux, sont nées toutes les fausses traditions qui se sont perpétuées sur ce dernier, et dont saint Épiphane a conservé quelques-unes. Cette partie, du reste, réunit beaucoup de documens sur l'existence de saint Paul, cet adversaire redouté des écoles rabbiniques.

Les Montanistes, les Alogiens et les Ariens fournissent moins de matière, mais pour l'objet de l'ouvrage cela est encore suffisant. L'histoire générale et la controverse moderne ont fait connaître davantage ces sectaires. Les Manichéens et leur canon sont bien connus par les écrits de saint Augustin, d'abord leur disciple, ensuite leur adversaire; c'est aussi le principal des témoignages rassemblés par M. Kirchhofer, et cette admission élargit un peu le cadre qu'il avait donné à son œuvre; mais cela est d'autant mieux que les décisions de ce père ont exercé une grande influence sur la fixation du canon dans quelques conciles.

L'auteur s'occupe ensuite des principaux évangiles apocryphes. Celui des Hébreux est traité plus explicitement que les autres; il comprend tous les matériaux rassemblés dans la controverse sur la liaison de cet évangile avec celui de saint Matthieu. Nous ne saurions nous étendre sur ce sujet; l'auteur dans sa décision adopte un moyen terme entre les deux opinions extrêmes. A saint Matthieu il reconnaît la priorité, à l'évangile des Hébreux la seconde place chronologiquement.

L'évangile de saint Pierre est donné pour l'un des apocryphes les plus anciens. On en sait si peu de chose, que tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il devait tenir de fort près à l'évangile des Hébreux. Pour l'évangile des Égyptiens, l'auteur paraît n'avoir pas lu le travail de Schneckenburger (voir 1840, p. 964), et ne pas connaître la découverte dont parle Amédée Peyron, de l'original copte à la Bibliothèque Royale de Paris. Cet évangile, mystique et mystérieux à la fois, n'est connu que par des fragmens; il prétendait contenir des paroles du Christ non mentionnées dans les évangiles canoniques (ἄγραφα). Les autres apocryphes qu'on trouve catalogués dans Fabricius et dans Thilo, sont ici passés sous silence, vu leur peu d'importance. Les notices sur les auteurs sont fort bonnes pour le but de l'auteur, quoiqu'au point de vue général elles soient fort sommaires.

Die Hermeneutik des, u. s. w. L'Herméneutique du Nouveau Testament, tableau systématique. Tome Ier, Théorie des principes de l'Herméneutique, par C. G. Wilke, etc. — Leipzig, Vogel, 1843. In-8° de x-322 p. Prix : 6 fr. 75 c.

L'auteur fait succéder rapidement un travail à l'autre : à l'Évangéliste primitif a succédé la *Clavis philologica N. T.*; nous parlions dernièrement de la Rhétorique du N. T., en voici aujourd'hui l'Herméneutique. Le principal mérite de ce travail est placé par M. Wilke lui-même dans son coordonnement systématique; c'est là le caractère distinctif qu'il revendique pour son œuvre. Mais l'Herméneutique est une science systématique de sa nature. A l'égard de la pratique, cet ouvrage doit, dit-il, reposer sur une base systématique, et systématique aussi doit être l'exécution. Au sommet se placent les principes, et de là on descend dans les applications de la science pour revenir, après avoir fait fonctionner le système des règles, au résultat d'ensemble, c'est-à-dire à la conclusion qui reprend en un corps tous les principes transformés en faits.

Pour construire son système, l'auteur a partagé sa matière en deux parties. La première, la théorie des principes, dont nous nous occupons ici, contient le corps entier des prémisses, d'où ressortira la seconde partie, la méthode, qui n'a point encore paru. Cette dernière n'est donc pas autre chose, scientifiquement, que le développement du principe herméneutique. Après une introduction sur l'idée, l'importance, le point de vue et l'histoire de l'Herméneutique du Nouveau Testament, et sur tout ce qui se rattache à ces considérations générales, l'auteur établit une subdivision de sa théorie des principes en deux sections, l'une générale, l'autre particulière. L'une traite de l'idée de l'Herméneutique en général et sert à indiquer les grands traits de la construction du discours d'où se tirent les principes; l'autre est consacrée au développement de ces traits fondamentaux considérés dans la forme littéraire du N. T., et sert à déterminer plus particulièrement l'idée de l'Herméneutique dans cette application spéciale. En suivant cette marche, la grammaire du N. T. doit servir de guide et fournir l'appui de toutes les déterminations qu'elle offre toutes faites; ce sera ensuite l'œuvre de la méthode de fixer l'appréciation, les règles et l'analyse.

Les deux sections de la théorie des principes se divisent encore chacune en quatre points correspondans aux quatre catégories, d'explicabilité, de construction du discours, d'explication, et enfin des conditions et des règles de cette dernière, et dans cette subdivision l'auteur conserve aussi la distinction de la théorie générale et de la théorie appliquée au N. T. Ce coordonnement, quoique logique, n'empêche pas les répétitions; l'auteur s'est guidé d'après les considérations qui ont présidé à son travail sur la rhétorique du Nouveau Testament, et peut-être est-ce à cela même que tiennent les imperfections du système actuel. L'indépendance complète de toute école particulière est aussi une qualité que l'auteur réclame pour son système qui ne pactise, dit-il, avec aucune exégèse mystique ou rationaliste, sceptique ou symbolique, mais obéit aux errements de la méthode à la fois analytique

et synthétique, préparant, fondant et développant les résultats établis sur des recherches franches de toute idée particulière. En se tenant ainsi en dehors de toutes les écoles, l'auteur s'est mis dans la position de se faire dire que, tout en coordonnant les principales règles établies par les travaux modernes les plus saillans, il n'a cependant rien fait pour le progrès de la science, et que sa tâche n'est pas remplie, puisqu'au lieu de se présenter comme un guide, il n'est presque qu'une copie des exégèses qui donnent le ton aujourd'hui. Les hypothèses contemporaines de tradition n'ont pas laissé d'exercer quelque influence sur l'auteur, et ses idées sur la formation des récits évangéliques sont un peu entachées de la contagion de Strauss. Il s'exagère trop les résultats de son travail, et il croit qu'au moyen de son analyse de la langue et du style des écrivains sacrés, par la comparaison de leurs œuvres entre elles, on arrivera à reconnaître la formation de ce corps de doctrines et de faits d'un ordre supérieur, comme on analyserait une agglomération de traditions nationales; il se trompe fort, il se trompe d'autant plus que, si cela était possible, c'en serait fait du Nouveau Testament. Mais loin de là; il est aussi impossible que peu logique de ramener le corps du Nouveau Testament à l'ancien, et la réalité du premier n'a rien à emprunter au second. Quel que soit le talent de combinaison de M. Wilke, il ne parviendra jamais, comme il s'en flatte peut-être, à retrouver dans le passé le type formel des acteurs sacrés de notre rédemption. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on rapproche les passages des deux Testamens; depuis longtemps cela s'est pratiqué, dans des intentions plus respectables, mais aussi plus conformes à la saine raison, et il n'y a de nouveau aujourd'hui que l'abus qu'on en veut faire. Du reste, il n'y a pas de réfutation à opposer à ceux qui, comme l'auteur et autres, prétendent que dans le Nouveau Testament il y a des *faits* sans réalité, de pures reproductions de seconde main. Vouloir introduire de telles considérations dans l'Herméneutique, c'est en corrompre le salutaire exercice, et convertir en instrument d'aberration ce qui doit être un élément d'édifica-

tion. C'est dans cette même voie d'erreur que l'auteur, ressaisissant son hypothèse particulière de communication entre les synoptiques, va jusqu'à mettre les variantes des trois évangélistes au rang des interpolations.

Quant à la forme de l'ouvrage, on pourrait objecter à M. Wilke qu'il étend beaucoup le domaine de l'Herméneutique, et que cette science est assez importante par elle-même pour se passer de l'adjonction d'un matériel de recherches puisées de tous côtés. L'auteur a trouvé son cadre susceptible de comporter un précis de la théorie des formes grecques qui grossit la réunion de ces élémens historiques, archéologiques, chronologiques et exégétiques; c'est trop embrasser, et l'on témoigne mal de l'intelligence parfaite qu'on a d'un objet en le traitant avec tant d'arbitraire; puis la pente est rapide dans cette voie, et l'on arrive, comme l'a fait l'auteur, à offrir trop peu pour celui qui ignore, et beaucoup trop pour celui qui sait.

An Essay towards the conversion of learned and philosophical Hindus, etc. By the Rev. Brande Morris, M. A. — London, Rivington, 1843. In-8° de VIII-402 p.

Un prix avait éte proposé à l'université d'Oxford par l'évêque anglican de Calcutta, pour le meilleur traité sur la conversion des Hindous lettrés et instruits dans la philosophie, comme le dit le titre de cet ouvrage, et le prix a été adjugé à l'auteur. Son œuvre est exécutée sous la forme de dialogue et se partage en quatre morceaux : deux interlocuteurs, un ministre et un brahmane, soutiennent la discussion. Le premier dialogue, intitulé : Des sources de la connaissance révélée, s'ouvre par l'examen des traditions de l'Inde; les dogmes religieux et philosophiques de cette contrée sont nés au nord de l'Himalaya, d'après toutes présomptions; de là est venue la doctrine de la métempsycose; l'auteur l'examine, discute l'usage des sens dans la tradition de la vérité divine, les bornes de leur action, l'analogie qui existe entre les diverses idées du gouvernement de Dieu sur le monde, d'abord par

la tradition orale, puis par la communication des langues dont l'alphabet fait reconnaître en partie les relations. Vient ensuite la preuve que les Védas découlent d'une tradition primitive, et il suffit pour s'en convaincre d'examiner leur accord avec les livres de Moïse sur l'existence d'un Dieu unique. Les livres de Moïse, expression incontestable des premières traditions du genre humain, offrent aussi de nombreuses conformités extérieures avec les livres de Manou, et ils peuvent servir à expliquer les contradictions qui se rencontrent dans les cosmogonies païennes. L'absence apparente d'instructions sur la vie future n'est point un argument à opposer au caractère original des livres mosaïques. En pénétrant le système du gouvernement de Dieu qui y est développé, et en tenant compte de l'état moral de ceux à qui ces livres étaient destinés, on se convaincra que les prescriptions de la vie future sont contenues implicitement dans la loi de Moïse. Mais cette loi évite en général les idées trop spéculatives, c'est là son caractère particulier ; tout d'ailleurs témoigne en sa faveur, et elle brille comme un fanal lumineux destiné à éclairer et à redresser toutes les traditions païennes. Nos connaissances n'ont qu'un fondement peu sûr en nous-mêmes, c'est pourquoi il est de notre devoir d'employer, pour fixer notre jugement, le secours des vérités divines.

Dans le second dialogue, M. Morris examine les relations diverses de l'âme avec la matière. La tradition primitive à cet égard a été de bonne heure enveloppée du manteau de la fable ; l'auteur écarte ce vêtement emprunté et fait apercevoir sous ses plis les formes originaires de la vérité, que Satan a cherché en vain à dénaturer en la déguisant sous mille apparences. L'analogie, dont l'auteur invoque souvent le témoignage, démontre l'importance des conditions extérieures dans la révélation : la Providence nous a destinés à considérer la matière comme ayant une existence réelle ; le choix entre le christianisme et le brahmanisme devient donc une question de pratique. Tous les moyens extérieurs employés au service de la religion ne peuvent se justifier dans certains cas ; l'idolâ-

trie surtout est purement le culte du démon, c'est dans son opposition à ce culte que la loi de Moïse est particulièrement une loi positive, mais par cela même sujette à être modifiée; c'est sur la lettre et non sur l'esprit que portent ces changemens; l'esprit de la loi est éternel et immuable comme son premier auteur. Ce morceau se termine par l'examen des changemens qui s'opèrent dans la condition naturelle de quelques êtres, dans l'état politique sous l'influence de la religion, en ce qui concerne des peuples entiers, ou les femmes, ou les esclaves, ou les castes de prêtres; ces changemens, les livres indiens eux-mêmes en admettent la possibilité. Enfin l'auteur conclut par la réfutation de la doctrine de la préexistence.

Le troisième dialogue est intitulé : Nos rapports les plus immédiats avec les systèmes sur la matière. La théorie de la matière est le signe distinctif de la révélation. La discussion des dogmes principaux de la religion hindoue, le parallèle avec les théories chrétiennes, nous conduisent à un examen plus détaillé des relations du corps et de l'âme, et des doctrines du panthéisme; M. Morris insiste sur l'importance de la division de l'homme en esprit, âme et corps, et passe à l'examen des théories immatérielles de la religion révélée, suivant lesquelles toutes les créatures sont égales devant Dieu, destinées suivant leurs mérites à la jouissance ou à la privation de la vie éternelle, et ne tirent leur gloire que de leur humilité en face de Dieu.

Dans le quatrième dialogue, il est question de la personnalité particulière de l'homme et de ce qu'elle comporte. Le fatalisme et le panthéisme sont en contradiction avec l'expérience, et comme systèmes spéculatifs et pratiques à la fois, ils sont en contradiction avec eux-mêmes. C'est surtout dans la doctrine de la préexistence que la pratique est rebelle à la théorie. Des créatures, en tant que sujettes au changement, ne peuvent avoir aucune identité avec le Créateur, c'est là un pur matérialisme, une source d'erreurs dans lesquelles on reconnaît à chaque pas l'altération des vérités premières. Les

objections au système du libre arbitre, celles que soulève la doctrine de la nécessité, conduisent à prouver que l'accidence des maux naturels ne porte point préjudice à la liberté de volonté d'où découle la responsabilité individuelle. L'auteur entre ensuite dans le développement des dogmes principaux du christianisme, et de la vie telle que le culte païen l'avait réglée, et il termine en formulant quelques avis généraux sur les effets salutaires de l'adoption du christianisme par les sectateurs de Bouddha, conversion qui frayerait les voies à celle de la Chine, et tirerait ce pays des erreurs grossières qui le retiennent dans une éternelle enfance.

Chacun de ces dialogues est accompagné de notes étendues où sont rapportés les témoignages de l'Inde, de l'antiquité païenne et de l'église; un glossaire, destiné à expliquer la signification des mots indiens employés dans ce traité conçu au point de vue des idées religieuses de l'Inde, complète le volume.

Histoire critique du rationalisme en Allemagne, depuis son origine jusqu'à nos jours, par Amand Saintes. 2e édition, revue et augmentée. — Paris, librairie de Brockhaus et Avenarius. Hambourg, librairie de Herold, 1843. In-8° de xv-572 p.

Le rationalisme, né pour s'opposer au déisme français et au naturalisme anglais, au lieu de prêter à la foi chrétienne un appui ferme et sûr, a en quelque sorte compromis la religion par les concessions qu'il s'est cru autorisé à faire, et par les pouvoirs qu'il s'est cru appelé à exercer. Ce nom, qui semblerait désigner l'usage mesuré de la raison en matière religieuse, désigne en effet le règne despotique de l'examen auquel on a fini par soumettre sans appel Dieu lui-même et la conscience. Ces prétentions ne se sont pas produites tout d'un coup; elles ont leur fondement dans les faits antérieurs de l'histoire du schisme, et les élémens les plus étrangers ont concouru à leur formation. L'auteur s'est proposé d'en construire l'histoire en analysant successivement toutes les doc-

trines exégétiques qui se sont succédé dans les écoles protestantes. Son ouvrage est divisé en deux livres. Le premier expose l'état de l'église et des sciences théologiques en Allemagne, antérieurement au rationalisme, c'est-à-dire jusque vers la fin du dernier siècle. Dans le second se trouve l'histoire complète du rationalisme jusqu'à ce jour.

Le rationalisme n'est pas né, il est vrai, avec la réforme, mais il en procède directement et nécessairement. En substituant à l'autorité de l'Église l'autorité directe des saintes Écritures sur la communauté, les réformateurs firent de la question de foi une question d'examen; en vain ils voulurent combattre à sa naissance ce principe destructeur, il n'en subsista pas moins, et depuis n'a fait que grandir. Luther et Mélancthon étaient « supernaturalistes dans l'acception la plus rigoureuse de ce mot, » c'est-à-dire qu'ils reconnaissaient à la lettre de la loi une autorité au-dessus de toute discussion. Malgré les conceptions de Luther et les travaux de Mélancthon, de leur vivant même les différences dans les livres symboliques formulèrent des divisions dans le dogme, et ces divisions avec le temps devinrent encore plus tranchées. Les successeurs de ces réformateurs, hommes dépourvus de la capacité qui distinguait leurs devanciers, cherchèrent à retenir la doctrine dans les limites d'une espèce d'orthodoxie aveugle, inconséquente et sans caractère moral autre qu'une opposition violente à tout ce qui se montrait contraire ou étranger à leurs tendances. Cette faiblesse interne, inhérente à l'édifice de la réforme, lui faisait insensiblement perdre toute existence active. Spener vint à son secours, et chercha à ranimer ce cadavre au moyen du sentiment religieux; le nom de piétiste, qui désigna ce régénérateur de la piété morte dans le luthéranisme, et le déchaînement de tous les partisans rigoureux des traditions luthériennes, furent une suite de ses efforts; mais son influence prit le dessus et sa doctrine exerçait un empire fort étendu quand vint le siècle de la philosophie. Wolf fit cesser les discussions qui agitaient les écoles; toutes se réunirent contre lui; cependant il l'emporta aussi, et son formalisme, sa froide raison, enva-

hirent tout le domaine de ses adversaires, sans relever leur doctrine. Ce n'était plus, comme avant Spener, de la polémique religieuse absurde qui retentissait dans les chaires; on n'entendait plus que de froides définitions, des discussions oiseuses qui ne se rattachaient guère aux saints livres que par les textes que citaient les orateurs. Quand vint le XVIIe siècle avec ses idées de liberté en tout et sur tout, le déisme et le naturalisme menacèrent l'édifice de Luther d'une destruction totale. Ces théories, cependant, ne purent prendre racine sur le sol germanique; Lessing fut le dernier éclat jeté par cette école frondeuse des libres penseurs, et une réaction se prépara.

C'est à cette réaction que l'auteur a consacré le livre second, l'histoire du rationalisme. Il examine l'état de l'opinion publique en Allemagne, à l'apparition de l'école nouvelle, « lorsque, dit M. Saintes, comme en désespoir de cause, une partie du clergé crut devoir faire à l'opinion dominante les concessions qu'elle jugea nécessaires pour l'apaiser et pour ramener ensuite à l'esprit du christianisme ceux qui ne s'en étaient détournés qu'à cause des abus. » Le rationalisme fut d'abord complétement empirique; des théologiens tels qu'Ernesti et Semler ne pouvaient aller plus loin; ils n'avaient pas les ressources philosophiques de leurs successeurs. Cependant Semler systématisa ses vues, et ses travaux ont commencé à porter de rudes coups aux monumens de la religion. Dans le désordre de ses entreprises critiques il conservait une prédilection marquée pour une ou deux idées qui détruisaient le passé de l'Église, et chose étrange, sa foi n'en était pas ébranlée; mais ses successeurs, en reprenant ce qu'il avait commencé, allèrent plus loin que lui, et la foi chez eux ne demeura même pas. Dès cette époque le système de l'inspiration admise en fait chez les écrivains sacrés, système par lequel Luther avait voulu appuyer la doctrine protestante, tomba entièrement et donna carrière aux égaremens de toute sorte qui suivirent. La critique sacrée devint plus exclusive encore chez Michaelis et chez Eichhorn, malgré la sagesse que ces écrivains s'efforcèrent de mettre dans leurs restric-

tions. Carpzov (*Liber doctrinalis theologiæ purioris*, Brunswick, 1768), et Walch (*Breviarium theologiæ dogmaticæ*, Gœttingue, 1775), s'éloignèrent peu de l'ancien système; mais Doederlein (*Institutio theologiæ christianæ*), et Morus (*Epitome theologiæ christianæ*, Leipz., 1789), adoptèrent davantage les vues de la nouvelle exégèse. Schott (*Epitome theologiæ christianæ dogmaticæ*, Leipz., 1822) travailla aussi à défendre l'Écriture contre les idées du siècle; mais il fut lui-même emporté par le courant de la critique. Parmi cette classe de théologiens qui voulaient conserver la doctrine du supernaturalisme, on distingue encore Hahn (*Lehrbuch des christl. Glaubens*, Leipz. 1828); J. C. W. Augusti (*System d. christl. Dogmatik.* Leipz. 1825); Tzschirner, Zimmermann, Klein (*Darstellung des dogmatischen Systems*, Iéna, 1822); Planck, auteur d'une histoire de la doctrine protestante et d'une histoire du christianisme, écrivain chez lequel on reconnaît une louable intention d'unir la science à la foi; enfin Bœhme (*Die Religion J. C. aus den Urkunden*, Halle, 1825), et Bœhmer (*Die christliche Dogmatik*, Breslau, 1840). Seuls attachés au supernaturalisme pur, les théologiens de l'école de Tubingue, Storr et Steudel ont préparé les voies à ceux qu'on voit aujourd'hui s'efforcer de régénérer une religion malade dans son principe. Zœllich surtout a combattu constamment le système des concessions.

Au milieu de ce mouvement révolutionnaire funeste à la dogmatique, « attendu, dit M. Saintes, qu'un édifice auquel on arrache ses fondemens est nécessairement obligé de s'écrouler, » l'histoire vint offrir de nouvelles armes aux continuateurs de Semler. Feller (*Wœrterbuch des N. T.* Breslau, 1772) en fit un usage déplorable. Gabler, élève de Griesbach et d'Eichhorn, se distingua parmi les démolisseurs les plus actifs. Ce fut alors que la philosophie nouvelle vint en aide à la théologie protestante. Les idées de Kant furent embrassées par Fichte (Critique de toutes les révélations), par Schultz (Éclaircissemens sur la critique de la raison pure), par Tieftrunk (Censure de la doctrine protestante), par Heidenreich (Considérations sur la philosophie de la religion naturelle), par

Schmid (*De consensu principii moralis Kantiani cum ethica christiana*, Iéna, 1788-89. *Christliche Moral*, Iéna, 1798-1804), par K. C. E. Schmid, auteur du dictionnaire pour faciliter l'usage des écrits de Kant (Iéna, 1795, 2e édit.), par Nitzsch (*De discrimine revelationis imperatoriæ et didacticæ*, nouvelle édition, 1830), par Staeudlin (*Lehrbuch der Dogmatik und Dogmengeschichte*, Gœtt. 1801), par W. T. Krug, qui se servit de toutes les ressources possibles pour étendre l'empire des idées philosophiques de Kant aux dépens de la foi ancienne, enfin par C. F. d'Ammon, partisan déclaré du système de perfectibilité en matière de religion.

Après ces hommes vinrent les sociniens modernes, différens de ceux du XVIIe siècle en ce que ceux-ci distinguaient encore la révélation de l'inspiration divine, tandis que leurs successeurs confondent les deux idées, ce qui, en affaiblissant encore l'idée d'inspiration établie par les premiers réformateurs, conduit tout droit au naturalisme sérieux, appuyé empiriquement sur l'Écriture. Rœhr, Wegscheider, David Schultz, Cœln, Cramer se firent remarquer au nombre des plus décidés parmi les rationalistes qui poussèrent les données de Semler aux résultats les plus extrêmes, et bouleversèrent complétement le dogme. Cette révolution presque violente contre laquelle se déclarèrent tous les bons esprits, et qui dans tous les temps compta parmi ses adversaires des hommes distingués, tels que Klopstock, Claudius, de Hippel, Gellert, Lavater, de Stark, de Stollberg, Herder, Reinhardt; cette révolution parvint à pénétrer les masses au moyen d'une sorte de propagande littéraire dont Campe, Dinter et Zschokke furent les fauteurs plus ou moins coupables. Le succès de la publication du dernier (*Stunden der Andacht*), lancée sans nom d'auteur, montra jusqu'à quel point avait gagné cette doctrine, où la religion semblait n'avoir d'autre objet que d'éloigner l'homme de son créateur, en l'égarant dans le dédale des rêveries mystiques d'une raison demi-sentimentale et demi-dogmatique. En présence d'un tel développement d'action, une réaction devait avoir lieu; mais cette réaction, tentée par

des esprits peu sûrs d'eux-mêmes, fut sans portée. Harms, seul, à l'occasion du jubilé de la réforme, revint mettre en question l'existence du rationalisme, et, par sa constance, parvint à exercer une influence de quelque durée. Ses efforts firent apparaître la société des Philalèthes, sectateurs qui prétendent ne relever d'aucune secte chrétienne, et qui cependant ne veulent pas être confondus avec les athées; ils secouèrent le joug de ces livres symboliques dont Harms leur avait, quelque temps, imposé l'autorité, et poursuivirent dans ses dernières conséquences un système de religion naturelle et philosophique à la fois.

Le jubilé de la réforme produisit aussi une tentative de réunion entre les diverses églises réformées, mais les efforts furent infructueux de ce côté. Nous ne suivrons pas l'auteur dans l'aperçu qu'il donne des travaux critiques sur l'Ancien et le Nouveau Testament, depuis Eichhorn jusqu'à Baumgarten et à Strauss. Cette partie conduit à l'examen des nouveaux essais de la philosophie pour réhabiliter la dogmatique; c'est le moment d'action des Fries, des Fichte, des Schelling, des Hegel et des Jacobi. Vient ensuite la théologie de Schleiermacher et sa dogmatique; l'espace consacré à ce théologien philosophe est en raison de l'immense retentissement qu'ont eu ses productions. Sa théologie spéculative, fondée sur le sentiment, a produit une nombreuse famille de théologiens, tels que de Wette, Lücke, Twesten, Baumgarten-Crusius, C. J. Nitzsch, Hase; par lui le rationalisme est devenu plus circonspect; dépassé d'ailleurs bientôt après, ce système dut revenir sur ses pas pour ne point se laisser entraîner aux écarts extrêmes que la critique allait manifester. C'était à la théologie spéculative gnostique et à la jeune école hégélienne qu'il était réservé d'anéantir, du moins dans leur opinion, ce qui restait encore debout, quoique fortement ébranlé, de l'édifice religieux des protestans. Alors parurent Strauss, Conradi, Feuerbach, Bruns, Bauer, Ruge, Wilcke, Weisse, Lützelberger et Bretschneider, qui est revenu depuis sur quelques-unes de ses assertions. M. Saintes donne ensuite un ré-

sumé des résultats fournis par les trois écoles du rationalisme : l'école empirique composée des successeurs purs de Semler, l'école spéculative, qui naquit de l'intervention de la philosophie, et l'école gnostique, dans laquelle on trouve les moins retenus de tous les critiques sacrés.

Dans l'examen de la théologie catholique en Allemagne, au XIXe siècle, se trouve comprise la mention de l'Hermésianisme, de sa condamnation et de la résistance des partisans d'Hermès. Enfin le dernier chapitre, qui dessine la position actuelle du supernaturalisme en Allemagne, nous conduit à la nouvelle philosophie de la révélation, professée aujourd'hui à Berlin par Schelling et à la conclusion de l'ouvrage. M. Saintes termine en faisant le dénombrement des ressources que possèdent les deux adversaires, le supernaturalisme et le rationalisme; mais les prévisions qu'il en déduit sont peut-être à considérer plutôt comme des vœux que comme la certitude d'un avenir réalisable.

JURISPRUDENCE.

Coup d'œil sur la législation de la Corse. — Paris, 1844. Imprimerie de Fain et Thunot. In-8° de 146 p.

Sous ce titre, un jurisconsulte d'une science solide et d'un goût littéraire sûr, ce qui est loin de nuire dans l'interprétation des lois, vient de nous faire connaître la haute importance historique d'un ouvrage publié récemment sur la Corse. L'ouvrage dont il est question est intitulé : *Statuti civili e criminali di Corsica, pubblicati con addizioni inedite e con una introduzione* (1). Cette publication des anciens statuts civils et criminels de la Corse est due au zèle pieux et patriotique d'un savant magistrat, M. Gregorj, conseiller à la cour royale de Lyon, qui a déjà publié l'Histoire de la Corse de Filippini (2) et celle des Cyrnéus. Nous ne pouvons

(1) Lione, 1843. 2 vol. in-8° et in-4°.

(2) *Istoria di Corsica dell' arcidiacco Anton Pietro Filippini, seconda edizione, riveduta, corretta ed illustrata.*

mieux faire que d'emprunter l'analyse et l'appréciation de l'ouvrage de M. Gregorj, fournies par M. G. du Bourgneuf lui-même. Nous voulons adopter son jugement, et nous ne saurions l'exprimer en meilleurs termes : le lecteur trouvera donc tout bénéfice à cette reproduction textuelle.

« Le tome Ier de cet ouvrage contient, indépendamment d'une introduction et des statuts, plusieurs édits rendus par les gouverneurs génois. Cette première partie n'est, en ce qui concerne les lois, que la reproduction des Codes, déjà imprimés en 1804, et devenus excessivement rares. Le tome II renferme des lois et documens inédits tirés du registre des priviléges de l'île et de celui d'Ajaccio. C'est le complément de l'ancienne législation donné dans le but de constater la situation du pays sous les Génois, ainsi que les efforts des autorités et du gouvernement pour améliorer son état moral et physique. En tête de ce deuxième volume, sont des remontrances présentées au sénat de Gênes par les députés du conseil des Nobles. Elles sont relatives aux intérêts et aux besoins du pays ; elles honorent à la fois les hommes qui avaient le courage de dire de pareilles vérités et le gouvernement qui s'empressait d'y faire droit. Le nom de plusieurs membres de la famille Pozzo di Borgo y figure avec éclat, et il y est fait mention d'un ancêtre de l'empereur Napoléon, dans un acte qui prouve que, déjà au XVIe siècle, ces deux familles défendaient des causes et des intérêts entièrement opposés. A la suite de ces remontrances, M. Gregorj a rangé, par ordre chronologique, une série de lois qui expliquent et complètent les anciens statuts, à partir de l'année 1604 jusqu'en 1715. Ce choix, fait avec discernement, est aussi curieux qu'utile. On peut y étudier les causes des troubles qui, pendant plusieurs siècles, ont agité la Corse.

« L'introduction placée en tête du premier volume réunit, ce nous semble, au mérite de l'érudition, celui de la clarté et de la précision. Le tableau que l'auteur a tracé de la constitution et de la législation des Lombards se fait surtout remarquer par l'abondance des faits et la justesse des aperçus. Les savantes

collections de Canciani, de Baluge, de Muratori, de Brunetti, et de Bertini ont fourni à ses recherches des faits généralement ignorés sur les institutions civiles de ce peuple. Celles de la dynastie carlovingienne, les bénéfices et la féodalité ont trouvé en lui un historien éclairé et soigneux de justifier ce qu'il avance par des citations consciencieuses. Il esquisse à grands traits l'origine des coutumes féodales, ainsi que les causes qui ont amené l'affranchissement et par suite l'organisation des communes auxquelles la Corse est redevable de sa liberté. »

L'importance de cette Introduction a décidé M. G. du Bourgneuf à en donner la traduction qu'il publie aujourd'hui : fidélité, élégance, pureté, précision, telles sont les qualités dont le traducteur a fait preuve. C'est pour M. Gregorj une bonne fortune dont nous le félicitons sincèrement.

Manuel de Droit forestier, ouvrage présentant en forme de commentaire la solution des difficultés soulevées par l'interprétation du Code forestier et de l'ordonnance rendue pour son exécution; par M. E. Meaume, tome Ier, 1re livraison.—Nancy, 1843. Chez Grimlot. Imprimerie de Raglois et Cie.

Chercher à découvrir, par la comparaison de la loi forestière nouvelle avec la législation et la jurisprudence antérieures, les principes qui ont présidé à la confection du nouveau Code; rattacher à chacun des articles de ce Code les discussions auxquelles il a pu donner lieu devant les chambres législatives, rapporter et examiner les solutions fournies par la jurisprudence; critiquer librement et sans esprit de système celles qui paraissent s'écarter de la saine interprétation de la loi; réunir et coordonner tous ces matériaux en forme de commentaire, pour en composer un cours de doctrine : tel est, d'après l'auteur, le but de cet ouvrage. C'est en quelques mots en apprécier l'esprit, la forme et la portée. Cet ouvrage remplit une lacune depuis longtemps signalée, car, bien que depuis la promulgation du Code forestier la

jurisprudence semble fixée par de nombreux arrêts, néanmoins les mêmes difficultés résolues déjà reçoivent chaque jour, devant les tribunaux, des solutions contradictoires ; cette divergence d'opinions, soit entre les magistrats des tribunaux inférieurs, soit entre les agens forestiers, provient évidemment, ainsi que l'indique l'auteur, de ce que les principes sur lesquels reposent les décisions de la cour suprême et des cours royales ne sont pas suffisamment connus. Le lecteur trouvera la connaissance des principes qui dominent et régissent la matière dans le travail remarquable de M. Meaume.

Cet ouvrage est fait avec soin, avec conscience et méthode. L'auteur nous paraît en voie de réaliser toutes les promesses contenues dans la définition de son œuvre. Il est surtout une innovation que nous aimons à louer dans son commentaire. A l'exemple des commentateurs qui l'ont précédé, il n'a point voulu, dit-il, se contenter de citer les autorités qu'il invoque à l'appui des doctrines dont il propose l'adoption; son but principal étant d'être utile aux agens forestiers dont bien peu possèdent les coûteuses collections dans lesquelles la jurisprudence forestière se trouve noyée au milieu de documens étrangers et disparates, M. Meaume a donc rapporté le texte même de tous les arrêts qui ont consacré un principe important, en se bornant à indiquer par leur date ceux qui n'ont fait que continuer l'application des principes précédemment posés. « Ainsi, ajoute avec raison l'auteur, l'agent forestier, surpris au milieu des débats d'une audience correctionnelle par une objection imprévue, aura sous la main les autorités qui devront servir à éclairer la religion du tribunal. »

Cette première livraison du tome Ier du *Manuel du Droit forestier*, contient : l'exposé des motifs lu à la chambre des députés, par M. de Martignac, le 29 décembre 1826; le rapport soumis à la même chambre le 12 mars suivant, par M. le baron Favard de Langlade ; le second exposé des motifs lu à la chambre des pairs, et le rapport fait à cette chambre par M. le comte Roy, et le commentaire des deux cent quinze premiers articles du Code forestier.

SCIENCES ET ARTS.

Handbuch der Geschichte, u. s. w. Manuel de l'histoire de la philosophie grecque et romaine, par C. A. Brandis. Tome II, 1re partie. — Berlin, Reimer, 1844. In-8° de VI-570 p. Prix : 10 fr. 75 c.

Le premier tome de cet ouvrage date de près de dix ans, et contient tout ce qui concerne les premiers développemens de la philosophie grecque jusqu'à l'apparition de sa plus sublime création dans Socrate. L'auteur, dans de courts paragraphes, donne d'abord l'esquisse de chaque système, et des explications plus étendues viennent ensuite en compléter l'exposition, qui s'appuie en outre sur les citations des originaux, dont le texte est reproduit dans les notes. Ce dernier moyen de vérification garantit la fidélité de l'écrivain, sans exercer d'influence fâcheuse sur son travail en brisant l'ordre systématique qu'il a mis dans l'histoire et la succession des faits.

La première section de ce volume est consacrée aux doctrines de Socrate et des Socratiques secondaires. L'auteur avait déjà traité les premières dans des mémoires spéciaux; mais ici le tableau se trouve complet et forme un corps plus proportionné dans ses parties, et l'auteur démontre aussi par les faits que la seconde période de la philosophie grecque, celle de sa splendeur, ne commence pas aux sophistes, mais bien à Socrate. Parmi les Socratiques secondaires, M. Brandis s'attache spécialement aux trois tendances comprenant les deux transformations ou dégénérescences de la morale socratique et l'école dialectique se rattachant aux éléates. La liaison qui fait procéder de Socrate les écoles même les plus opposées et les plus étrangères au caractère de la doctrine du maître, ressort de ce tableau. Ces écoles cependant, par leur importance secondaire, ne devaient occuper qu'une place bornée dans l'histoire; c'est aussi ce qu'a observé l'auteur. En effet, la valeur qu'on peut leur

reconnaître est moins due à leurs principes ou à leur importance historique qu'à la difficulté de les reconstruire d'après les notions que nous avons du passé. Le système de Platon, au contraire, demandait une exposition étendue : le reste du livre lui est consacré. Dans les détails biographiques sur Platon et dans l'examen critique et le classement de ses écrits, questions fort controversées depuis Schleiermacher, l'auteur se borne au strict nécessaire; cela était dans le plan de son ouvrage. Pour la chronologie des écrits de Platon, M. Brandis se rapproche du système de Schleiermacher, et les vues K. F. Hermann à cet égard sont, par cela même, l'objet de ses critiques, surtout en ce qui concerne l'époque de la composition du dialogue intitulé Parménides. Le tableau des doctrines de Platon commence par la théorie des idées et la dialectique qui en sont la base, ensuite viennent les explications sur l'opposé des idées, la matière, et sur la plus élevée des idées, l'idée du beau, qui conduit dans les détails spéciaux de la physique et de la morale platonique. Comme l'auteur suit fidèlement à la trace les indications que fournissent les dialogues même les moins importans du philosophe athénien, ce travail pris à part peut être considéré comme une excellente introduction à l'étude des dialogues de Platon, par la lumière qu'il jette et sur la marche de la pensée et sur la liaison des morceaux divers. Enfin, comme cette poursuite de détails fort nombreux et fort délicats fait oublier un peu le point de vue d'ensemble et d'unité, sans cependant le sacrifier, le lecteur trouve à la fin du tableau un résumé de la doctrine platonique qui lui permet de réunir en un corps cette masse de détails.

Cet ouvrage, dont les résultats partiels sur tel ou tel point de doctrine philosophique ne sont peut-être pas à l'abri de toute controverse, par la facilité même avec laquelle le sujet se prête à la discussion, n'en est pas moins un livre extrêmement solide. Quant à l'art de la composition, l'auteur y renonce avec une abnégation vraiment par trop grande; il se borne, dit-il, à faire un abrégé élémentaire, et verra plus tard à s'essayer dans l'art de faire valoir ses travaux.

Sulla condizione degli studi nella monarchia di Savoia sino all' età di Emanuele Filiberto. Lezioni del Cav. Lodovico Sauli.— Torino, Stamperia reale, 1843. In-4° de 211 p.

Ce volume se compose de sept mémoires lus par l'auteur dans les séances de l'Académie des Sciences de Turin et publiés aussi dans le tome VI de la deuxième série des Mémoires de cette académie. Dans le premier mémoire, intitulé Temps anciens, l'auteur recherche principalement l'influence de la civilisation romaine sur les études en Piémont, et il cite entre autres Vibius, orateur du siècle de Vespasien et natif de Verceil. L'introduction du christianisme fournit un nouvel élément d'activité aux études, bien qu'il en changeât la direction. C'est aux évêques, Eusèbe de Verceil, Maxime de Turin, etc., que ces contrées durent de renouer cette chaîne d'érudition tant de fois rompue par les Huns, les Goths et les Hérules. Les études monastiques forment la matière du second mémoire. L'instruction ne s'était cependant pas toute réfugiée dans les couvens. M. Sauli indique, comme signe certain d'un enseignement public en dehors de leur enceinte, le grammairien Félix, qui acquit un tel lustre à Pavie au commencement du huitième siècle, que le roi Cunibert l'honora du don d'un bâton ouvragé d'or et d'argent. L'éclat de son école prouve aussi que les études ne furent pas entièrement abandonnées des laïques, et cela explique comment Charlemagne, vers la fin du siècle, put appeler d'Italie un grand nombre de maîtres de grammaire pour enseigner en France. La multiplicité des couvens n'est guère en proportion avec le nombre borné de chroniques locales qu'on en a conservé. L'auteur examine dans cette partie quelques-unes des plus intéressantes pour l'histoire spéciale du Piémont, et il se livre à des recherches historiques sur la chronique de la Novalesa qui a déjà donné lieu à tant de discussions. L'espèce de renaissance que les études durent à Charlemagne ne fut pas de longue durée, et l'agitation féodale qui succéda bientôt sous ses

faibles successeurs à l'unité de l'empire étouffa ces premières semences.

La garde des études rentra dans les mains du clergé formant seul un corps au milieu du morcellement général. La nature du sol des contrées alpines facilitait trop ce morcellement pour que les petites seigneuries ne se multipliassent point à l'infini, et ces petits souverains n'étaient pas en état de défrayer une cour érudite. Aussi les hommes illustres que M. Sauli passe en revue dans la troisième partie se rattachent tous à un sol étranger. L'auteur, en les revendiquant pour leur patrie, donne quelques détails sur leur vie, et nous avons ici des notices sur Lanfranc, Anselme de Cantorbéry, Lentulde ou Ludolphe de Novare, Pierre Lombard, Guillaume de Dijon, à qui M. Sauli attribue l'introduction de l'architecture gothique en France, Bruno d'Asti, les cardinaux Guala Bichieri, Othon de Montferrat, Henri de Susa, évêque d'Ostie, et Pierre de Tarantasia, pape sous le nom d'Innocent V.

La poésie provençale et les troubadours eurent aussi leur écho au delà des Alpes, et principalement chez les marquis de Montferrat, petits princes puissans et guerroyans à cette époque. Raimbault de Vaqueiras séjourna longtemps à la cour du marquis Boniface III; il était retenu par les charmes de Béatrice, sœur du marquis; c'est le plus illustre des trouvères qui se soient égarés dans cette partie des Alpes. L'auteur, qui traite cet objet dans la quatrième partie, suit la poésie des troubadours jusqu'à son déclin, et passe légèrement sur l'époque où les hobereaux encourageaient de vulgaires bouffons, indignes usurpateurs de l'héritage des nobles et gracieux troubadours. C'est ainsi que tous les arts tombent dans le mépris; mais le Piémont n'est intéressé que fort secondairement dans cette révolution.

La cinquième partie est consacrée à une revue critique des chroniques et des chroniqueurs, intéressante pour l'Histoire du Piémont et de la Savoie : le Panégyrique d'Henri III, empereur, par Benzone, évêque d'Albe; les chroniqueurs d'Asti, Oger Alfieri, Guillaume et Secondino Ventura, Pietro Azario;

l'Histoire de l'hérésie, de Fra Dolcino; la Chronique italienne de Bonincontro; l'*Historia mediolanensis*, d'Andrea Alciati, d'autres chroniques particulières, et enfin Domenico della Bella, connu sous le nom de Maccaneo. La sixième partie offre des détails sur la fondation des universités de Verceil et de Turin.

La première dut sa naissance au podestat Rainaldo Trotto, qui profita des troubles de Padoue pour attirer dans sa patrie les professeurs et les étudians. Elle ne subsista que cent soixante-douze ans, de 1228 à 1400; une peste dissipa maîtres et élèves, et l'université ne se releva plus. L'université de Turin dut ses commencemens aux mêmes causes que celle de Verceil.

La seconde année du xve siècle, Jean Galéas, duc de Milan, mourut; les troubles d'une minorité firent fuir les études. Au milieu de ces désordres, les professeurs de Pavie et de Plaisance demandèrent un asile au prince Lodovico di Acaia, qui leur assigna Turin. Cette université, tourmentée longtemps par les secousses qui agitèrent le Piémont, survécut cependant à ces traverses, et aujourd'hui elle fleurit plus que jamais. La dernière partie du livre de M. Sauli contient un tableau critique des progrès des littératures classiques, française et italienne, en Piémont.

En examinant l'appui que l'étude trouvait dans les conditions sociales d'alors, chez les princes de Savoie, de Piémont et des autres fractions du territoire, M. Sauli passe en revue les littérateurs distingués qui ont fleuri dans cette partie de l'Italie jusqu'au règne d'Emmanuel-Philibert. Ce tableau est terminé par une notice sur Bandello, cet aimable écrivain, dont le style simple et gracieux se retrouve aujourd'hui chez les premiers littérateurs de l'Italie septentrionale en dépit du vernis scientifique dont on charge de nos jours les productions les moins susceptibles de ce lourd ornement.

LITTÉRATURE ANCIENNE.

Oratores attici. Recensuerunt atque adnotationes cri-

ticas addiderunt Io. Georgius Baiterus et Hermannus Sauppius. — Turici, impensis S. Hoehrii, 1839-1843. In-4°.

Le nouveau fascicule de cette importante publication, dont nous avons déjà parlé longuement dans cette Revue, contient la fin des discours de Démosthène et les Lettres qui lui sont attribuées; nous trouvons à la suite, des scholies sur Isocrate, avec une vie anonyme de cet orateur publiée pour la première fois par And. Mustoxydi (*Anecd. gr.*, Venet. 1817, in-8°), et reproduite successivement par Jo. Conr. Orelli (*Opusc. gr. vet. sentent. et moral.*, vol. 2, p. 4 sqq.), par M. G. Dindorf, en tête de son édition des discours d'Isocrate (Lips. 1825); et par M. G. Baiton, en tête du panégyrique d'Isocrate, (Lips. 1831). Cette vie est attribuée à Zosime d'Ascalon ou de Gaza par M. Westermann (*Plut. Vit. decem orat.* p. 9). Mustoxydi l'avait publiée d'après deux manuscrits de la Bibliothèque Laurentienne, à Florence. La nouvelle édition donne ensuite les sommaires (ὑποθέσεις) des discours d'Isocrate composés par des grammairiens et publiés aussi par Mustoxydi. Quant aux scholies, qui sont peu considérables, elles avaient été publiées pour la première fois par Coray d'après un manuscrit du Vatican, et reproduites dans l'édition de Dobson. Nous trouvons ensuite les scholies d'Eschine, qui sont de deux genres. Les unes sont celles que Joseph Scaliger avait écrites à la marge d'un exemplaire de l'édition aldine des orateurs grecs. Ces scholies sont peu importantes et appartiennent à une époque de décadence; plusieurs même semblent avoir été extraites des lexicographes par Scaliger. Les autres sont beaucoup plus importantes et ont été tirées de différens manuscrits, dont plusieurs appartiennent à la Bibliothèque Royale de Paris. Les nouveaux éditeurs ont mis à contribution l'édition de Bekker, quelques notes rédigées par M. Miller, et d'autres secours qu'ils ont eus à leur disposition. Ces scholies sur Eschine s'arrêtent au § 87 du second discours de cet orateur, mais nous savons que le travail des savans éditeurs est

très-avancé et qu'ils ne tarderont pas à le compléter en donnant la fin des scholies et de riches *indices*. Nous aurons soin de tenir nos lecteurs au courant de cette publication.

Demostheniana, ou Recueil de bons mots, sentences et apophthegmes de Démosthène. — Lyon, Mougin-Rusand. In-8°.

Nous sommes en retard avec M. Péricaud, l'auteur de cet intéressant opuscule que nous avons lu cependant avec le plus vif plaisir. « On a beaucoup écrit sur Démosthène, dit-il dans son avertissement, mais je ne sache pas qu'on se soit jamais avisé de donner un recueil complet de ses bons mots et de ses reparties. Érasme, Lycosthène et quelques autres compilateurs auxquels nous devons des collections d'anciens apophthegmes, ne nous offrent que la dixième partie de ceux que l'on attribue à Démosthène. Ils ont choisi, moi j'ai tout pris. Car j'ai pensé qu'un recueil de ce genre ne serait pas dénué d'intérêt et qu'il pourrait servir de complément aux nombreuses biographies du prince des orateurs grecs. Je n'examinerai point quel fut son talent pour la plaisanterie; c'est une question que pourront traiter ceux qui m'auront lu et qui seront moins prévenus que moi en faveur de ce grand homme. Par suite de cette précaution même, je me suis imposé la loi d'une grande sobriété d'expression; j'ai tâché d'être simple et concis, de peur que l'on ne dît aussi de moi ce que Jean Racine disait de l'avocat Tourreil : « Ah ! le bourreau ! il fera tant qu'il donnera de l'esprit à Démosthène ! »

M. Péricaud a mis à contribution les collecteurs anciens de bons mots et de pensées, et il a fait des rapprochemens curieux avec les écrivains modernes. Parmi ces bons mots attribués à l'orateur athénien, nous avons cherché vainement l'historiette rapportée par Ulpien et qui porte sur la prononciation du mot μισθωτός; il nous semble qu'il aurait pu être admis dans ce recueil. Néanmoins ce travail de M. Péricaud est fort intéressant et l'on y reconnaît la conscience habituelle de l'auteur.

LITTÉRATURE MODERNE.

Fables morales et religieuses, par madame Adèle Caldelar, dessins par Eustache Lorsay. — Paris, au Comptoir des Imprimeurs-unis. 1844. Grand in-8° de VII–327 pages.

Chaque jour voit naître et mourir des recueils de fables et de poésies : aussi avons-nous pris le parti de ne point nous occuper de cette branche de la littérature et de regarder comme non avenues toutes ces productions qui bien rarement triomphent de l'indifférence du public. Lorsque le hasard cependant amène entre nos mains quelques-uns de ces volumes, par conscience, par curiosité, nous les parcourons et nous les refermons sans avoir le courage de les annoncer. Il n'en sera pas de même de celui que nous avons sous les yeux, et nous croirions manquer de justice si nous ne disions pas un mot des Fables morales et religieuses de madame Caldelar. Ce titre et la gravure qui lui sert de frontispice, *la Poésie s'appuyant sur la Religion*, expliquent suffisamment les principes dans lesquels cet ouvrage a été conçu, et l'auteur, d'ailleurs, étant à peu près la seule femme qui se soit, jusqu'à ce jour, hasardée dans le champ de l'apologue, un certain intérêt de curiosité s'attache à cette publication faite avec un soin et un luxe remarquables.

Parmi les fables que madame Caldelar offre au public, il en est qui s'adressent spécialement à l'enfance, un plus grand nombre à la jeunesse, et quelques-unes à l'âge mûr. Dans ces dernières, elle s'est attachée à fronder plusieurs travers de notre époque, et à leur imprimer, par conséquent, un cachet d'actualité, témoins ces vers où elle attaque les banqueroutes si fort à la mode aujourd'hui :

Cette fable est absurde, il faut en convenir,
S'écrira-t-on ; est-il choses qui ne s'écrivent ?
D'une faillite une bête mourir,
Quand tant de gens d'esprit en vivent !

A un mérite littéraire véritable le livre de madame Caldelar joint aussi celui d'être une excellente école pour former le goût de la jeunesse et pour lui donner des préceptes de la morale la plus douce : il pourrait à juste titre valoir à l'auteur une de ces palmes que la philanthropie moderne décerne aux œuvres de l'esprit qui ont essentiellement pour but d'améliorer les hommes en les instruisant, deux qualités que madame Caldelar possède au plus haut degré.

C'était une tâche bien délicate pour une femme que d'aborder le genre de l'apologue. Madame Cadelar s'en est tirée avec honneur; elle a enrichi notre littérature de tout un volume de fables et de contes allégoriques, dont quelques-uns peuvent rivaliser de grâce et d'ingénuité avec les modèles du genre. La versification toujours facile, trop facile peut-être, mais toujours harmonieuse, ne manque ni de force ni d'élégance, et présente quelquefois les plus belles images, comme dans les vers suivans :

Majestueusement roulant ses flots limpides,
Qui d'un beau ciel réfléchissaient l'azur,
La Loire, le front calme et pur,
S'avançait modérant ses ondes trop rapides;
Et sur ses poétiques bords,
Les naïades allaient de son cristal fluide,
En des nappes d'argent liquide,
Versant les précieux trésors.

Sans doute, nous pourrions trouver quelque chose à reprendre dans cet intéressant recueil; un puriste pourrait bien être choqué de certaines licences grammaticales et de quelques néologismes un peu hardis; mais on est désarmé par l'intention toujours si louable de l'auteur, et par la manière heureuse dont cette intention se présente à l'esprit. Nous lui reprocherons cependant un peu trop d'abondance dans le développement de ses idées; sa phrase gagnerait à être plus concise, et le trait (car c'est le trait surtout qu'il faut envisager dans l'espèce) frapperait plus fort s'il arrivait plus vite au but. Nous terminerons cette analyse bien incomplète par la cita-

tion de deux fables qui à d'autres mérites joignent celui d'être fort courtes.

LE NUMÉRO 1.

Un 1 se trouvant à la tête
De quelques numéros posé,
Autant que mille était prisé,
Et de lui chacun faisait fête.
Le lendemain, étrange cas!
Notre 1 se trouve un peu plus bas,
Et dix fois moins considérable
Chacun le trouve aussitôt.
De ce revers, qu'il trouve inconcevable,
A son voisin il demande le mot :
— Ami, dit-il au 9, comment, de grâce,
En un seul jour puis-je être ainsi changé ?
— Ce n'est point, lui répond le chiffre interrogé,
Vous qui l'êtes, c'est votre place.

Gardez avec soin votre rang,
Car c'est ce rang que l'on honore ;
Demain, si vous baissez d'un cran,
Vous vaudrez dix fois moins encore.

LE RAISIN BLANC ET LE RAISIN NOIR.

Le raisin blanc au noir disait avec hauteur :
« Votre forme à la mienne a quelque ressemblance,
Mais entre nous deux la couleur
A mis un intervalle immense.
Quoi donc peut vous rendre si vain
Et vous donner cette arrogance extrême,
D'oser vous croire du raisin ?
— C'est, répliqua le raisin noir soudain,
Que je donne d'aussi bon vin,
Quand on me cultive de même. »

Catalogue de la Bibliothèque de feu M. le marquis de Fortia d'Urban, membre de l'Institut. — Paris, Silvestre, 1844. In-8° de IV-260 p.

Tout le monde connaît, au moins de réputation, la célèbre bibliothèque de M. le marquis de Fortia. Sa longue carrière

littéraire avait fait de cette collection une des grandes ressources pour les hommes instruits qui trouvaient toujours auprès de M. de Fortia l'accueil le plus noble et le plus généreux. Cette bibliothèque offre un ensemble remarquable, bien rare à cette époque, où les cabinets bibliographiques ont pris la place des bibliothèques, comme il est fort bien dit dans l'avertissement placé en tête de ce catalogue. Nous y lisons aussi cette phrase : « Il est seulement à regretter que la trop grande obligeance de M. de Fortia et sa facilité à prêter ses livres aient rendu incomplets quelques articles importans, et que certains ouvrages en aient été détachés, légués en souvenir à quelques amis. » Nous ne saurions souscrire à ces lignes, qui semblent supposer que M. le marquis de Fortia a laissé un testament. Ces quelques amis se réduisent à M. Guérard, auquel un legs, daté de 1825, donnait quelques volumes. L'intention formelle de M. de Fortia était d'assurer le sort d'un bibliothèque qu'il avait mis tant de soin à former, et d'éviter la destruction qu'elle subit en ce moment, de même que sa collection de médailles et d'antiquités, les éditions de ses œuvres et ses papiers qui ont été vendus au poids. Mais on n'a pas trouvé de testament, et les parens, les amis et la mémoire de M. de Fortia subissent aujourd'hui les tristes résultats de cette inexplicable imprévoyance. Quoi qu'il en soit, cette bibliothèque est extrêmement curieuse et mérite l'attention du travailleur et du bibliophile.

Souvenirs d'un Émigré de 1797 à 1800. — Paris, 1843. Imprimerie de Fournier. Un vol. in-8° de XIII-322 pages.

Nous sommes bien malheureux de ne pas vivre sous ce doux régime de 93 où la délation contre les aristocrates était d'un si gros profit, car nous allons faire une belle et bonne dénonciation, et d'un émigré encore, de l'un de ces mauvais Français qui avaient la faiblesse de préférer la liberté et la vie sur la rive droite du Rhin à la guillotine qui leur tendait ses grands bras sur l'autre bord. Celui qui prétend se cacher

dans ce livre est bien un aristocrate; il en a tous les vices et les défauts; il a de l'esprit, du bon esprit, de gracieuses manières, la parole fine, le cœur loyal, rien n'y manque: arrachons-le de sa retraite, violons son domicile, je voulais dire son incognito; le voilà donc, je vous le dénonce, je vous livre M. de La Porte. Il prétendait passer, écrivain inconnu, sous prétexte qu'il n'a signé jusqu'ici que quelques notices pleines de grâce et de goût dans la Biographie universelle, au lieu d'entasser de lourds volumes d'un style assommant sur quelque matière commune. Prétention d'aristocrate encore et que nous ne saurions tolérer.

Nous avons dit que M. de La Porte était un homme de goût; il le prouve bien dans le volume que nous avons sous les yeux. Ayant vu, comme tant d'autres, la Révolution, le Directoire, l'Empire et la Restauration, il aurait pu, comme tant d'autres, se laisser aller à raconter par le menu toute notre histoire d'un demi-siècle; il lui était facile, avec les journaux et les brochures du temps, de composer des volumes de mémoires : cela lui aurait coûté moins de peine à coup sûr que d'écrire ce volume de Souvenirs personnels, mais aussi cela aurait été moins utile pour le lecteur et pour la connaissance sérieuse et vraie de l'histoire contemporaine.

Nous dirons, comme l'auteur lui-même, que tout homme qui a vu et senti, qui est sorti de sa petite sphère de famille et de société, devrait recueillir ses souvenirs et les mettre par écrit, ne travaillât-il que pour ses fils, ses neveux, pour ses plus intimes amis. « Les faits de l'histoire contemporaine, observe M. de La Porte, sont altérés; les noms sont estropiés, et l'on parle de ce qui s'est passé dans notre France ou bien près de nous, depuis cinquante, trente, vingt *et treize ans*, comme s'il s'agissait des pays et des temps qui ne nous sont qu'à peine connus. » S'expliquant ensuite sur son livre, sur les faits et l'époque qui en fait l'objet, l'auteur ajoute : « Je n'ai point écrit un livre : j'ai seulement fini par recueillir les bribes d'un journal de voyage depuis 1800 ; je l'avais revu de temps à autre, cherchant moins un travail qu'un amusement pour

mes loisirs de campagne. Et puis plusieurs amis sont venus, ils ont voulu me persuader qu'il y avait dans mes pages diverses choses assez bonnes à publier, et j'ai fini par céder malgré l'inconvénient de me mettre en scène, de jeter un *moi* quelque peu audacieux à la tête de mes lecteurs. Je n'affecte nullement ici de donner à qui que ce soit une instruction substantielle ; mais tout le monde n'a pas assisté à la révolution de Venise en 1797, à la chute de cette république qui *s'en allait* comme les rois *s'en sont allés depuis*. Bien des témoins de la plate et avilissante tyrannie bourgeoise du Directoire français ont cessé d'exister. On a peu écrit, ce me semble, sur la vie des émigrés de classes différentes, mais qui tous sont restés reconnaissans pour l'hospitalière ville de Hambourg, où j'ai vu, pendant quatorze mois, soit résider, soit passer, tant de personnages de nations diverses.» M. de La Porte fait connaître tout cela, et, nous le répétons, il règne dans son ouvrage un ton de bonne compagnie, de finesse et de bonne foi qui en fait une lecture aussi choisie qu'attrayante.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

The Dabistan or School of manners, translated from the original persian, with notes and illustrations, by David Shea and Anthony Troyer; edited, with a preliminary discourse, by the latter. Tomes I-III.—Paris, Benjamin Duprat, 1843. In-8° de CXCVII-388, 460 et 383 p.

Le *Dabistan*, attribué à un Musulman nommé Mohsan Fani, laisse douter cependant du nom de son véritable auteur. Bien des données se rencontrent dans le cours de l'ouvrage sur la vie du laborieux compilateur de ce recueil, mais son nom ne se trouve nulle part, et la littérature orientale n'a point encore fourni de lumières satisfaisantes à cet égard. C'est ce qui a engagé M. Troyer à adopter Mohsan Fani que désigne l'opinion commune.

L'unique édition imprimée du texte de ce livre est due aux presses de Calcutta; elle a été publiée par un musulman

nommé Moulavi Nazer Ushruf, savant du district de Juanpur et jadis employé dans les cours de justice du district de Burdwan et à la cour de Sudder Diwani Adawlet, à Calcutta. Lui-même, en rendant compte des travaux exécutés pour son édition, il déclare qu'elle est le résultat d'une exacte collation de quelques manuscrits, défectueux, il est vrai, comme c'est l'ordinaire dans l'Inde, mais rectifiés autant que possible par une étude consciencieuse. L'accord presque constant de cette édition avec deux autres manuscrits placés à Londres à la disposition de David Shea, lorsqu'il traduisit la première partie du *Dabistan*, prouve la bonté de cette édition. La comparaison avec un manuscrit de la bibliothèque du roi d'Oude copié pour M. Troyer à Calcutta, confirme encore cette qualité d'un travail du reste moins satisfaisant à l'égard de la typographie qui n'est point encore fort avancée à Calcutta. Tels sont les éléments qui ont servi à la présente traduction. David Shea, professeur de langues orientales à Hayleybury, l'avait commencée en 1835. Shea s'était livré par goût, à Malte, à l'étude de cette littérature; de retour en Angleterre, il fut attaché au collége d'Hayleybury et devint bientôt membre du comité des traductions orientales; c'est à lui qu'on doit la traduction de l'histoire des premiers rois de la Perse par Mirkhond. Le *Dabistan*, qu'il entreprit ensuite fut interrompu par sa mort. Au commencement de 1837, le comte de Munster, vice-président de la Société Asiatique de la Grande-Bretagne, proposa à M. Troyer de continuer ce travail, qui, par la direction de ses propres études, devait lui être familier; mais il ne put mettre la main à l'œuvre avant 1841. Le manuscrit de Shea avait été poussé jusqu'à la partie correspondante à la page 85 du 2e volume de la présente traduction, son travail offrait peu d'omissions à réparer et ne demandait qu'une simple révision : les notes que M. Troyer a cru nécessaire d'y ajouter sont distinguées par des initiales de celles de son prédécesseur, dont il s'efforce du reste d'imiter la clarté et la fidélité. Cette fidélité est poussée aussi loin que possible ; les traducteurs ayant jugé tous deux qu'il valait mieux reproduire les idées de

l'original dans leur forme propre que de chercher une élégance de style toujours pernicieuse dans ces arides matières de philosophie religieuse. Poursuivie au point de vue de la philologie, cette fidélité est attestée par les notes nombreuses destinées à établir le lecteur juge de la correspondance exacte des équivalens choisis par les traducteurs.

Le *Dabistan*, outre les élémens sanscrits qu'il contient, renferme un mélange confus d'expressions techniques arabes et persanes; ces expressions ont parfois un sens fort étendu et ne peuvent toujours se reproduire par les mêmes équivalens. Les noms sanscrits et les termes empruntés à la mythologie, à la théologie et à la philosophie hindoue sont fort corrompus par l'épellation persane; c'était encore une rectification préalable à opérer; M. Troyer a adopté à cet égard l'orthographe romaine de William Jones; mais pour les mots empruntés aux langues européennes, il s'est cru obligé de conserver l'épellation orientale, ce qui a introduit dans les notes une variété d'orthographe fâcheuse, mais inévitable.

La science et l'érudition présentent de grandes difficultés d'explication dans le texte du *Dabistan*, et de plus on y rencontre de fréquentes allusions à l'histoire de l'Asie entière; les expliquer toutes est l'œuvre du temps, et M. Troyer a renoncé à cette prétention.

F. Gladwin avait publié le texte persan d'une partie du premier chapitre du *Dabistan*, accompagné d'une traduction anglaise; le docteur Leyden avait publié aussi quelques travaux sur ce sujet dans les *Asiatic Researches;* M. Troyer les a eus sous les yeux. Le dialogue de Vans Kennedy, sur les controverses religieuses avant Abkar; les explications de Sylvestre de Sacy, sur quelques passages du *Dabistan*, publiées depuis 1821, enfin les observations des orientalistes sur ces curieux ouvrages, ont fourni d'utiles matériaux au traducteur. Son séjour à Paris lui a permis de profiter des conseils de M. Garcin de Tassy, qui s'est chargé même de revoir, d'expliquer et de comparer avec le Coran la foule de citatioms arabes dispersées dans le *Dabistan*. M. E. Burnouf lui a prêté le secours de

ses lumières sur la philologie ancienne de l'Orient; enfin le traducteur se loue également des bienveillantes communications de M. Reinaud, professeur d'arabe à l'école des langues orientales et conservateur-adjoint de la Bibliothèque royale, et des renseignemens que lui ont procurés MM. J. Mohl et de Slane.

Une introduction fort étendue, composée par M. Troyer, précède le traité original et en offre l'analyse la plus complète. Le traité lui-même est une analyse assez impartiale et fort précieuse des principales religions ou sectes religieuses de l'Orient. Le chapitre Ier, divisé en quinze sections, traite de la religion de la Perse (*Sipasian and Parsian or Iranian*). Le chapitre II, divisé en douze sections, renferme les systèmes religieux des Hindous. Le chapitre III, consacré aux Tibétains, n'occupe pas plus de quatre pages. Dans le chapitre IV, qui forme deux sections, se trouve la religion des juifs (*Yahuds*). Vient ensuite dans le chapitre V la religion des chrétiens (*Tarsa*), en trois sections relatives à Jésus-Christ, aux fondemens et aux livres de la foi. Dans le chapitre VI l'auteur persan s'occupe de la religion mahométane, qui lui fournit deux sections assez étendues. Les chapitres VII-XII sont consacrés aux *Sadikiahs* ou sectateurs de Musaylima, que Mahomet refusa pour associé dons sa mission prophétique; aux *Vahadiahs* ou sectateurs du Vahed, unitaires musulmans; aux Roshémites, sectateurs de Miyan Bayezid, dit Miyan Roshen, natif du Kohistan; aux *Ilahïahs*, adhérens à l'ère introduite par Abkar et nommée *Ilahi* (divine); aux philosophes; (sous le titre de religion des sages, on n'y trouve qu'un aperçu fort restreint des questions débattues dans les écoles, et tout cela est mêlé à un allégorisme tout oriental) enfin aux *Sufis*, sectaires, dit l'auteur oriental, répandus de tous temps, sous le nom de philosophes, par toutes les nations du monde et nommés en persan les esprits purs intérieurement (*vezhahderun*) ou éclairés (*rouchendil*), ou voyans de l'unité (*yekana-bin*). Le suffisme, suivant le *Dabistan*, appartient à toutes les religions; ses adhérens sont connus sous différens

noms chez les Hindous, les Persans et les Arabes ; ce n'est autre chose qu'un rationalisme prétendant à juger toutes les doctrines. Jamais le suffisme ne serait une religion nationale, c'est un éclectisme destiné à se perpétuer dans les écoles ou les sociétés de penseurs, mais son caractère oriental le rend fort différent de ce qu'on nomme éclectisme dans notre occident. Ghazali fut un des plus célèbres *sufis*. La croyance en Dieu, au prophète et au jugement dernier, telle est la foi professée par les sufis orthodoxes; mais le sujet de leurs méditations et de leurs études est cette espèce de psychologie orientale sans cesse à la poursuite de l'inspiration ou de la communication avec la divinité, ce qui les a fait distinguer en orthodoxes et en mystiques. La fameuse maxime : Dieu est tout, et tout est Dieu, a produit les sufis panthéistes; la maxime : Connais-toi toi-même produisit les sufis personnels, ou égotistes distingués par la formule : qui se connaît lui-même connaît Dieu, formule par laquelle ils étaient rapidement conduits à la divinisation de leur propre individu. En général tous ces sectaires furent adversaires secrets ou déclarés de toute religion positive.

Le *Dabistan* contient une trop grande quantité de détails sur les religions des différens temps et des différens pays pour que nous puissions en donner une idée, même succincte. L'exposition de l'auteur arabe est en général claire, explicite et digne de foi en ce qu'elle n'est point contredite par ce qu'on lit ailleurs sur le même sujet. Son ouvrage est animé par des citations intéressantes empruntées aux œuvres des poëtes ou des philosophes les plus fameux et à une grande quantité d'ouvrages inconnus encore pour la plupart. Des anecdotes, des apophthegmes, servent à caractériser les individus ou les sectes qui existaient du temps de l'auteur, et les réflexions qui s'y adjoignent indiquent chez ce dernier un grand fonds de raison. En un mot son ouvrage est un curieux monument de la philosophie et de l'érudition asiatique. On y trouve aussi quelques renseignemens nouveaux sur l'histoire et les mœurs de l'Asie. L'auteur paraît avoir adopté les maximes des sufis

qui, sous Abkar, adoptèrent les principes *ilahiens*. On retrouve de ces sectaires encore aujourd'hui, quoique leur nom ait disparu. Quant à la diction, elle est généralement exempte de l'enflure orientale, et n'offre d'autre obscurité que celle qui est inhérente au sujet, surtout au point de vue de nos idées européennes. Quant à la forme, on ne peut se dissimuler qu'elle produit beaucoup de répétitions inutiles, d'incohérences, de désordre, de divagations et d'inégalités dans l'exécution. Il paraît que les détails que l'auteur donne sur les sectes de la Perse ont été empruntés au Désatir, ouvrage vénéré des sufis ilahiens, mais il ne donne sur ce livre que des détails insuffisans. Malgré ces défauts, le *Dabistan* renferme tant de notions curieuses, utiles et même importantes, que nous devons être reconnaissans envers la Société des traductions orientales, et remercier M. Anthony Troyer d'un travail consciencieux qui met à la portée de tous les lecteurs un des ouvrages orientaux les plus dignes d'être appréciés par notre civilisation avancée.

Fragments du Mahabharata, traduits en français sur le texte sanscrit de Calcutta, par Th. Pavie. — Paris, Benjamin Duprat, 1844. In-8° de XVIII-339 p.

Le Mahabharata, dont M. Pavie vient de publier des extraits, s'appuie sur des mythes dont le sens reste encore caché et ce monument est supérieur aux autres grands poëmes de l'Inde. Ce poëme de cent mille distiques, les pandits de Calcutta l'ont imprimé tout au long, sous la direction du Comité d'instruction publique. Il y a quelques années, M. E. Burnouf ajouta à ses leçons de chaque semaine une quatrième leçon supplémentaire, destinée à l'explication de l'ouvrage qui nous occupe. Jusqu'ici, l'enseignement consciencieux du professeur n'avait pas porté en France tous les fruits qu'il était en droit d'attendre; M. Th. Pavie vient aujourd'hui répondre à cet appel en nous faisant connaître ce poëme depuis longtemps célèbre. Il a voulu rendre service à l'étude du sanscrit, en mettant entre les mains des commençans la version *française* d'ex-

traits du texte imprimé, et s'attachant à faire suivre, autant que le permet notre langue si exigeante, jusqu'à la construction toujours logique, mais parfois bien compliquée, de la phrase indienne. Le poëme débute par des récits tout brahmaniques d'où surgit peu à peu le sacrifice des serpens, mythe assurément fort ancien. Après ce début, le traducteur donne une légende de la forêt, laquelle conduit *Swayambara* à cette cérémonie primitive dont les épopées antiques offrent plus d'un exemple, et où l'on retrouve les héros cachés sous un déguisement, mais se trahissant par leurs exploits aux yeux des divinités penchées sur eux pour les protéger. De cette situation dramatique et simplement exposée, il passe à la légende poétique et merveilleuse de la *Gangâ*, et rentre dans l'action par le *Goharana*, qui peint la cour d'un roi de cette époque et montre combien les Hindous honoraient le courage, les vertus guerrières qu'on leur refuse si gratuitement; enfin il termine par le *Saôptika*, épisode terrible, catastrophe décisive au delà de laquelle il faut aborder les chants funèbres et les apothéoses. On le voit, M. Th. Pavie a tâché de mettre entre les mains du lecteur un échantillon des divers genres de poésie contenus dans le Mahabharata.

GÉOGRAPHIE.

Atlas de monuments cartographiques du moyen âge, publié par M. le vicomte de Santarem, pour servir de preuves à ses Recherches sur les découvertes des Portugais en Afrique. — Paris, très-grand in-folio.

Dans notre numéro d'août 1842, p. 717, nous avons parlé en détail de cet ouvrage et de l'atlas publié par M. le vicomte de Santarem. Cet intervalle de temps a été employé utilement par le savant géographe qui vient de faire paraître une nouvelle livraison de cette magnifique collection. Nous croyons donc faire plaisir au lecteur en lui mettant sous les yeux la liste des précieux monumens géographiques qui ont été publiés nouvellement par M. le vicomte de Santarem.

1° Mappemonde inédite contenue dans un manuscrit du XIIIe siècle de la cosmographie d'Asaph l'hébreu, appartenant à la Bibliothèque Royale de Paris. Le savant éditeur de Benjamin de Tudèle avait formé le projet de publier cette cosmographie d'Asaph; mais cette publication en est encore à l'état de projet. 2° Planisphère inédit du XIVe siècle, d'après un manuscrit du Musée Britannique, contenant le polychronicon de Ranulphe Hygden. Ce planisphère existe aussi dans un manuscrit de la Bibliothèque Royale à Paris. 3° Mappemonde inédite du XIIIe siècle, d'après un manuscrit du Musée Britannique, n° 14, c. XII. 4° Mappemonde du XIIIe ou XIVe siècle, d'après un manuscrit de la Bibliothèque Cottonienne, contenant la chronique de Matthieu Paris. Cette mappemonde porte le titre suivant : « *Mappa terræ habitabilis. Flores historiarum sive historia ab orbe condito ad ann.* 1251, *par Matthæum de Parisio.* » 5° Grande mappemonde inédite du XIIIe siècle, d'après le manuscrit du Musée Britannique, n° 14, c. IX; monument aussi important pour l'histoire de la géographie au moyen âge que la carte de Haldingham de la cathédrale d'Hereford, quoique faite dans de moindres proportions. 6° Planisphère inédit du XIIIe siècle, d'après un manuscrit de l'*Imago mundi* d'Honoré d'Autun, appartenant à la Bibliothèque du Roi à Paris. 7° Planisphère inédit du même cosmographe et tiré du même manuscrit. 8° Planisphère inédit du XIIIe siècle, d'après un manuscrit de l'*Image du monde* de Gauthier de Metz, appartenant à la Bibliothèque Royale de Paris. 9°, 10° et 11° Trois autres planisphères inédits, d'après un manuscrit du même auteur et appartenant à la même bibliothèque. 12° Mappemonde inédite de Nicolas d'Oresme, précepteur de Charles V, roi de France, d'après le manuscrit original du Traité de la Sphère, appartenant à la Bibliothèque Royale de Paris; sur cette mappemonde, qui est admirablement exécutée et sur l'auteur, on peut voir les recherches de M. de Santarem, p. 93, 94, 176, et additions XVIII. 13° *Fac-simile* de la mappemonde qui se trouve dans l'*Imago mundi* du célèbre Pierre d'Ailly; on y remarque la coupole

des Arabes. 14° Carte de l'Afrique occidentale, tirée de l'atlas inédit de Guillaume le Testu, daté de 1555, et dédié à l'amiral de Coligny. Cette carte est admirablement enluminée.

M. de Santarem est le premier qui ait formé une collection des monumens géographiques du moyen âge. Presque tous inédits, ils se trouvent disséminés dans les bibliothèques de France, dans le Musée Britannique, dans la bibliothèque du Vatican, dans celles de Weimar, de Vienne, de Leipzig et autres. Il a classé ces rares monumens d'après l'ordre chronologique, et il a déjà donné vingt-deux mappemondes toutes antérieures aux grandes découvertes de Gama et de Colomb vers la fin du xve siècle. Cette seule série de monumens résume dans leur ensemble l'histoire et l'état général des connaissances géographiques et cartographiques pendant les dix siècles du moyen âge. M. de Santarem ne s'est point contenté de rendre cet important service à la science ; il a donné, en outre, vingt et un monumens géographiques, à commencer par une partie de la carte des *Pissigani* de la Bibliothèque de Parme de 1367, et en terminant par celle de Jean Guérard, cosmographe de Dieppe, de 1631, inédite et tirée de l'original conservée à la Bibliothèque du dépôt de la marine à Paris.

Parmi ces vingt et un derniers monumens, on voit pour la première fois l'Afrique de la mappemonde dessinée par le célèbre pilote, cosmographe de Christophe Colomb, *Juan de La Cosa ;* M. de Humboldt avait déjà donné une partie de l'Asie, de l'Amérique, les îles de la mer du Nord et les côtes de la Norwège. M. de La Sagra avait aussi déjà donné en *fac-simile* toute la partie du nouveau continent qui s'y trouve dessinée. On peut donc dire que ce précieux monument géographique est aujourd'hui connu presque en entier ; la portion qui est encore inédite n'offre qu'un intérêt secondaire.

D'après tous ces détails, on voit quel éminent service M. le vicomte de Santarem vient de rendre à l'histoire de la géographie pendant le moyen âge. Son atlas est un monument de la plus haute importance et qui doit prendre place dans toutes les bibliothèques publiques. Nous avons déjà eu l'oc-

casion de nous expliquer sur l'exécution matérielle de cet ouvrage; il est impossible d'arriver plus près de la perfection. Une aussi imposante réunion de matériaux nouveaux doit faire comprendre à M. de Santarem qu'il doit nous donner promptement la suite de ses importantes recherches; nous espérons qu'il ne reculera pas devant ce nouveau travail et qu'il continuera à servir la science tout en servant son noble et généreux patriotisme.

VOYAGES.

Pleasant Memoirs of pleasant lands... Souvenirs agréables de contrées agréables, par madame L. H. Sigourney. 2e édition. — Boston, chez J. Munroe et Cie, 1844. Grand in-18 de 373 p.

Tel est le titre un peu singulier de la relation d'un voyage qu'une dame américaine a fait, il y a peu d'années, en Angleterre et en France. Cette dame cultive la poésie, et sa relation est moitié en vers et moitié en prose: pour décrire un site, un monument, une aventure de voyage, elle commence ordinairement par une tirade, et quelquefois par plusieurs pages en vers; puis la prose vient achever le récit ou la description. Un peu moins de vers et un peu plus de prose auraient peut-être été plus agréables aux lecteurs; mais madame Sigourney paraît éprouver le besoin d'épancher ses sentimens d'abord en vers, sauf à y suppléer plus tard par des explications plus simples. Une autre qualité distinctive de cette relation de voyage est le retour fréquent des sentimens religieux qu'exprime l'auteur. Nous ignorons à quelle secte elle appartient, mais on sait que plusieurs sectes d'Angleterre et des États-Unis ont l'habitude de mêler des réflexions pieuses à toutes les actions de la vie ordinaire. Du reste, les sentimens qu'exprime madame Sigourney respirent la bienveillance, la charité et la tolérance, et ils lui font honneur. En général, pour une personne qui vient d'un autre hémisphère et qui voit en Europe des mœurs et des usages bien différens de ceux de son

pays, il faut convenir qu'elle montre dans ses jugemens des dispositions si indulgentes et si peu de préventions, qu'elle se distingue par là de beaucoup d'autres voyageurs. Ces sentimens louables se montrent tant par rapport aux nations que par rapport aux individus avec lesquels l'auteur entre en relation. Madame Sigourney a vu les choses un peu en courant, et sa mémoire ou son esprit d'observation l'a trompée quelquefois; mais en général ce qu'elle rapporte a de l'intérêt et de l'exactitude. Dans la Grande-Bretagne elle a visité plusieurs villes du Nord et même de l'Écosse. Elle dit peu des grandes villes, mais elle décrit en détail et d'une manière attrayante Holyrood, Abbotsford, ancien séjour de Walter Scott, où tout est conservé religieusement dans le même état que de son vivant; le cimetière de Glasgow, la cathédrale d'York, Kenilworth, l'abbaye de Westminster, enfin une visite de madame Frey à la prison de Newgate. En France, ce sont les funérailles de Napoléon, le cimetière du Père Lachaise, la tombe de Joséphine, l'obélisque de Luxor, la présentation de l'auteur aux Tuileries, qui ont donné lieu aux pièces de vers et aux récits les plus étendus. Il est singulier qu'aucune institution publique de la capitale de la France n'ait attiré beaucoup les regards de la dame américaine, ou n'ait été jugée digne par elle d'être décrite à ses compatriotes. Elle fait bien mention du Louvre, de la bibliothèque et de quelques autres établissemens, mais c'est en quelques lignes et avec moins d'étendue que n'en parlent les itinéraires et les guides des voyageurs. Quant aux spectacles, c'est problablement par principe religieux qu'elle ne les a visités ni en Angleterre ni en France, et qu'elle a préféré les tombes et les cimetières aux théâtres et à d'autres lieux d'amusement. Quoique la traversée d'Amérique en Europe soit très-familière aux capitaines des navires, surtout depuis l'établissement des bateaux à vapeur, on voit pourtant par la relation de madame Sigourney qu'elle n'est jamais exempte de dangers. En venant en Europe, le bâtiment sur lequel était l'auteur faillit être entraîné dans le canal de Saint-Georges, et pour ainsi dire à la vue du port de débarquement,

sur un écueil, où il aurait peut-être sombré, et au retour le navire se vit subitement environné d'énormes glaces flottantes, dont l'une était une masse d'une demi-lieue de long, contre laquelle il se serait brisé, ce que l'habileté du capitaine sut éviter, grâce à l'avantage que donne la vapeur dans ces manœuvres.

L'ouvrage de madame Sigourney est bien imprimé et orné d'une gravure représentant le château d'Abbostford, et d'une vignette gravée qui fait voir l'obélisque de Luxor et une partie de la place de la Concorde, à Paris.

Collecção de opusculos, etc. Collection d'opuscules réimprimés relatifs à l'Histoire des navigations, voyages, et conquêtes des Portugais, publiée par l'Académie royale des Sciences. Tome I.—Lisbonne, typographie de l'Académie, 1844. In-4° de XII-139 p.

L'Académie royale de Lisbonne publie depuis quelques années un recueil de documens qui a pour titre : Collection de notices pour l'histoire et la géographie des nations d'outre-mer; il en a déjà paru 8 volumes. Aujourd'hui cette savante société, désirant populariser les opuscules imprimés, relatifs à l'histoire des navigations, voyages et conquêtes des Portugais, qui par leur extrême rareté sont difficiles à rencontrer, ou couraient le risque de se perdre, a pris le parti de les réimprimer et d'en former un recueil. Ce recueil sera comme le dépôt des monumens les plus brillans de l'histoire de la nation portugaise. En conséquence de cette détermination, l'Académie vient de publier un premier volume qui contient la relation véritable des misères que le gouverneur don Fernando de Soto et certains gentilshommes portugais ont souffertes dans la découverte de la Floride. Bien que cet ouvrage, composé nouvellement par un gentilhomme de la ville d'Elvas, paraisse étranger à l'objet que l'Académie s'est proposé, puisque la conquête de la Floride a été une entreprise espagnole et non portugaise, cependant les Portugais y ont pris une part siactive qu'ils peuvent la considérer comme la leur. La rela-

tion cite en effet, parmi les compagnons de don Fernando, des noms illustres appartenant aux plus nobles familles de Portugal. Ajoutez à cela que l'auteur de la relation était Portugais, gentilhomme d'Elvas, comme il est dit sur le titre de cette relation. Une traduction française a été publiée à Paris, in-12, en 1685, mais l'original portugais est extrêment rare. La collection se composera de trente volumes environ; celui que nous annonçons aujourd'hui est précédé d'une savante introduction de M. de Macedo, secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Lisbonne.

La relation qui nous occupe n'est pas moins intéressante pour l'histoire de la marine de quelques nations du Nord, car elle mentionne le nombre des vaisseaux des différentes nations dont la flotte d'expédition était composée (voir la note 6, p. 58). Elle comprenait des vaisseaux danois, hollandais, flamands, anglais, etc. La flotte portugaise était composée de quarante galères et d'un grand nombre de navires de transport.

De itinerere navali, de eventibus deque rebus a peregrinis Hierosolymam petentibus MCLXXXIX fortiter gestis narratio; traduit en portugais, avec le texte en regard, et publié par l'Académie royale des Sciences de Lisbonne. (1844.)

Les monumens historiques du XIIe siècle sont si rares et si précieux, que la publication de celui dont il s'agit est un véritable service rendu à la science. M. le chevalier Gazzera, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences de Turin, ayant découvert cet itinéraire, le publia avec de nombreuses annotations dans les Mémoires de l'Académie. Le grand intérêt que ce récit important offrit pour l'histoire du Portugal a persuadé à M. de Silva Lopez, membre correspondant de l'Académie royale de Lisbonne, de le traduire et d'y ajouter non-seulement un grand nombre de notes, mais encore plusieurs documens tirés des archives du royaume de Portugal; et enfin un plan de la ville de Silves, dans le royaume des Algar-

ves, telle qu'elle se trouve aujourd'hui. Ce plan montre l'exactitude du récit de l'historien du XIIe siècle, relativement aux fortifications et aux antiquités de cette ville (1), prise sur les Arabes, par Sanche Ier, roi de Portugal, conjointement avec l'armée des croisés. Nous regrettons toutefois que le savant traducteur, dans les notes relatives à la grandeur et à l'importance de cette ville au XIIe siècle, n'ait point publié les récits des auteurs arabes, antérieurs à cette époque, et relatif à la même ville qui a donné le jour à plusieurs auteurs arabes d'un grand mérite.

Les résultats qui se déduisent des notions mentionnées dans le texte et dans la note 10 font voir que cette ville était, au XIIe siècle, la plus populeuse et la plus magnifique des Algarves, du moins une des principales; elle avait alors 15,800 âmes. Elle continua encore, dans les siècles postérieurs, à jouir de grandes prérogatives, comme la métropole épiscopale des Algarves. M. de Santarem, dans son ouvrage sur les relations diplomatiques du Portugal, a produit plusieurs documens sur les négociations avec l'Espagne, relatives à la souveraineté des Algarves, et dans lesquelles la ville de Silves joue un grand rôle.

Dans cette note curieuse, le savant traducteur portugais relève les erreurs du chroniqueur Ruy de Pina à l'égard du nombre des navires et de la date de l'expédition dirigée contre cette ville importante, ville dont le roi de Portugal, Sanche Ier, ne dédaigna pas d'ajouter le nom à ses titres, s'intitulant dans la même année de 1199: *Sancius Dei gratia, Portugalis, Silves et Algarbii Rex.*

(1) Le 21 août de l'année dernière, on a trouvé à Silves, près de la porte du château, 310 monnaies arabes en argent renfermées dans un vase de terre cuite. Ces médailles ont été envoyées au ministre de l'intérieur. Quelques-unes de ces médailles appartiennent à Mahadi, usurpateur du trône d'Abd-el-Mumin Ben Aly, l'an de l'égire 524, qui correspond à l'année 1130 de notre ère, c'est-à-dire qu'elles furent frappées 50 ans avant la prise de Silves par le roi de Portugal, et furent découvertes 682 ans après.

HISTOIRE.

Histoire des Institutions Mérovingiennes. — Histoire des Institutions Carolingiennes, par J. M. Lehuërou, professeur à la Faculté des Lettres de Rennes, et professeur d'histoire au Collége royal. Tome I, XXIII-524 pages; tome II, XVI-628. — Chez Joubert, libraire-éditeur, rue des Grès, 1842-1843. (2e article.)

La famille germanique, où la parenté est limitée au septième degré, diffère du clan celtique où la parenté s'étend indéfiniment (1). Elle ne comprend que trois divisions : 1° la famille proprement dite, ou le père, la femme, les enfans, les collatéraux; 2° les *ministeriales* ou *fideles*, qui seront plus tard les vassaux; 3° les colons et les serfs. L'auteur examine successivement la condition de ces trois catégories de personnes, sur lesquelles le chef de la famille (*mundoaldus*) exerce une sorte de tutèle, appelée *mundium*, *mundeburg*, de *mund*, bouche, parole, emblème de l'autorité, comme la main, *manus*, l'était à Rome.

La propriété territoriale, possédée en commun chez les Germains de César et de Tacite, et qui, dans l'âge moderne, sera personnelle et individuelle, est indivise dans la famille proprement dite, au temps où nous sommes, d'après les lois écrites des barbares; elle appartient dans des proportions diverses à tous les mâles compris dans les limites de la parenté légale; entre eux tous se partage la Composition ou prix de l'offense faite à l'un d'eux, parce que tous sont tenus d'en poursuivre la vengeance (*Faida*); tous aussi sont solidairement responsables des dettes et en général des obligations de chacun d'eux. Si l'un est appelé en justice, tous doivent l'assister et prêter

(1) Voir cette opinion combattue, dans la *Revue de législation*, mars 1844, pages 346-50, par M. Kœnigswarter, qui attribue cette fixation des limites de la parenté à deux influences postérieures : la loi canonique, pour empêcher les mariages entre parens; l'avidité du fisc, pour multiplier les cas de déshérence à son profit.

serment sur ce qui le concerce (*conjuratores*). Aussi M. Lehuërou pense que, chez les peuples germaniques, les proches étaient admis primitivement à la succession avec les héritiers directs; comme on le voit chez les Francs jusqu'à Chilpéric Ier chez les Lombards, jusqu'à Luitprand. Quant aux femmes (toujours soumises au *mundium*, soit des parens, soit de l'époux), elles ne peuvent poursuivre la Faida, aussi ne partagent-elles pas non plus le prix de l'offense; elles sont exclues de la succession de la terre patrimoniale (*aviatica*) par les mâles du même degré, indéfiniment, chez les Saliens et les Ripuaires (1); par les mâles de quatre degrés plus éloignés, chez les Angles et les Werins (2); exclues seulement par le petit-fils, né d'un fils prédécédé, chez les Saxons; exclues par un frère, chez tous les peuples germaniques. Dans le code seul des Visigoths (3), on trouve l'égalité entre les fils et les filles, selon le vœu de la nature, et selon les traditions romaines, qui finiront par s'insinuer aussi dans les autres codes barbares.

Si dans cette société violente, les femmes, à cause de leur faiblesse, sont exclues par les mâles de la succession patrimoniale, il en est de même des mineurs, des orphelins, et en général de tous ceux qui sont privés ou qui ne jouissent pas encore de toutes leurs facultés physiques et intellectuelles; on confisque leurs droits sans trop de scrupule, au lieu de les réserver. L'auteur le prouve (tome II, pages 94-108) par vingt exemples pris à l'histoire des deux races; le jugement de deux célèbres chroniqueurs sur l'usurpation de Pepin en 751 nous révèle aussi l'opinion du temps (4). Othon le Grand fait décider par un combat de gladiateurs « si les petits-

(1) *Dùm virilis sexus exstiterit.*

(2) *Post quintam generationem, tùm demùm à lanceâ ad fusum transeat hæreditas.*

(3) *Quos propinquitas naturæ sociat, ordo successionis non dividat...* Voir tout le chap. VI des Instit. carolingiennes, p. 69—93.

(4) *Dolentes Franci quia non habebant prudentem regem.* Grég. de Tours. *Gens Merovingiorum jàm dudùm nullius vigoris erat.* Eginh.

fils, orphelins, doivent partager avec les autres fils l'hérédité de l'aïeul » (1). Louis le Débonnaire, dans son premier acte de partage, en 817, où il subordonne tous ses fils à l'aîné Lothaire, établit en outre que, si l'un de ses enfants meurt laissant des fils, l'un seulement de ces derniers (l'aîné) sera choisi pour hériter, « de peur que l'unité de l'empire conservé par Dieu ne périsse par le morcellement usité chez le commun des hommes » (2). En effet, chez les Germains, tous les frères partageaient toujours l'hérédité à parties égales, *æquâ lance*, et c'est ici la première apparition du droit d'aînesse; la crainte prudente dont le chef de l'empire d'Occident est préoccupé, en parcourant les degrés inférieurs de l'échelle sociale, produira partout le même effet et appellera la même mesure.

Ainsi est constituée la famille proprement dite; mais ce n'est pas elle seulement qui, sous les deux premières dynasties est soumise à la tutelle, au *mundium* du chef; celui-ci répond aussi des hommes ingénus, ses compagnons, qui se sont mis librement à son service, et dans sa *truste*, c'est-à-dire qui lui ont promis dévouement et fidélité. C'est ce que M. Lehuërou appelle la domesticité libre, commencement et élément même du vasselage. Le chef protége ces compagnons-serviteurs; il poursuit leur vengeance ou Faida, il partage la Composition avec la parenté directe de l'offensé; il leur distribue des vêtemens aux grandes fêtes (origine de la livrée, p. 140 et 153, notes); il a la garde de la fille après la mort du père; il lui choisit un mari; réciproquement, il consulte ces compagnons sur son propre mariage; ceux qui quittent le chef doivent laisser entre ses mains tantôt le tout, tantôt la moitié de ce qu'ils ont gagné à son service, origine du *relief* et du *rachat*

(1) *Quia filii filiorum non deberent hereditatem sortiri cum filiis, si patres eorum obiissent; rex autem rem inter gladiatores decerni jussit. Vicit pars qui filios filiorum computabat inter filios.* Witichind. Annal. sax.

(2) *Ne unitas imperii à Deo conservati divisione humanâ solvendetur.* (Capitulaire cité tout entier, pages 111 et 112.)

payés plus tard au seigneur féodal, à la mort du vassal et du colon, par leurs héritiers naturels. Ces fidèles dévoués, ces *Ahrimani* (d'où vient la *maignie*) sont tenus à un service personnel; ils doivent, comme dans Tacite, suivre leur chef à la guerre et aussi l'asssiter dans ses conseils, dans ses délibérations publiques ou privées, former, en un mot, non-seulement son armée, mais son tribunal; c'est le devoir d'*ost* et de *cour* des temps féodaux. L'administration de la justice est en effet un annexe du *mundium;* celui qui est responsable doit nécessairement pouvoir réprimer, c'est-à-dire juger, pour punir ou pour absoudre.

M. Lehuërou arrive à la troisième division de la famille, aux personnes plus ou moins engagées dans la servitude, qui ont à remplir des obligations non-seulement personnelles, mais corporelles, qui doivent non plus foi et hommage, mais cens, rentes et corvées, savoir, le colon tributaire, le censitaire ou lite, et le serf; tous sont traités plus doucement sous la loi chrétienne des barbares que sous la loi romaine (1); tous gravitent vers la liberté, par l'affranchissement, que la loi favorise au lieu de le restreindre; mais tous sont dans le *mundium* du patron, et à un titre plus rigoureux que le vassal; ils lui doivent une partie du wirigeld (les deux tiers chez les Frisons); leur pécule appartient au patron, ils ne peuvent en disposer sans lui (origine du droit de main-morte, que le seigneur prélevait encore au siècle dernier sur leur héritage); l'affranchi, *libertus*, *homo denerialis*, ne cesse point pour cela de faire partie de la famille; il paye une redevance annuelle, le *libertaticum;* il doit une part de son wirigeld; le patron, à défaut d'héritiers (et peut-être à une certaine époque, en tout état de cause), hérite de ses biens, qui seront revendiqués plus tard par le roi ou l'église. Enfin, toutes les personnes de cette troisième division, comme celles des deux premières, sont soumises à la juridiction domestique du patron, qui sera la justice privée ou seigneuriale de la féodalité.

(1) *Ne liceat extrà culpam servum truncare.* Lex Wisig. *Servum dominus non opprimat.* Lex Bajuv, etc., etc.

Résumons sur ce point spécial le chapitre XI du 1er livre, et le chapitre V du 2me.

Les Germains de Tacite exercent leur autorité sur leurs colons ou esclaves en les châtiant à discrétion (1); il en est de même du Franc, chef de famille, devenu propriétaire en Gaule; il juge et punit ses colons, ses esclaves, comme ses compagnons ou fidèles, comme sa famille, dont les uns et les autres font partie; et cela, dès l'époque mérovingienne; les lois barbares, les *præcepta*, et les capitulaires, et diverses formules, ne laissent aucun doute au lecteur. Ce droit de juridiction est inhérent au droit de patronage; tous deux se confondent, se transmettent avec la propriété, et tiennent à la fois à la terre et à la personne; c'est la limite de la terre qui établit la circonscription judiciaire (*socha* dans les lois anglo-saxonnes). Le supérieur ecclésiastique, évêque ou abbé, est dans la même position que le patron, à l'égard des clercs relevant de son autorité; c'est là une famille aussi, dont le *mundium* lui appartient. La compétence de ces juridictions du patron, séculières ou cléricales, est limitée par l'appel devant le représentant du roi, par la juridiction publique du comte, à laquelle sont réservées les causes criminelles; mais les rois eux-mêmes affranchissent les leudes et l'église de cette dépendance, en concédant des *immunités*, dont l'effet naturel sera de paralyser et d'annuler l'action de la justice souveraine. En vain des restrictions tardives sont promulguées en 775, 779, 803, 857; le temps viendra, le temps approche où la justice criminelle ainsi que la justice civile seront pleinement ressaisies par les seigneurs de chaque localité; et alors, en dépit des efforts de deux dynasties, on sera revenu au point de départ, aux usages de la Germanie de Tacite et de César : *Principes regionum atque pagorum inter suos jus dicunt.* Même dans le tribunal du comte, dont M. Lehuërou examine la constitution (p. 370-412), éclate le caractère aristocratique de cette société; les assesseurs du juge public (Rachimbourgs, Scabins) choisis exclusivement

(1) *Verberare servum, rarum; occidere solent; ut inimicum, nisi quod impunè est.* Tacite, Germ. chap. 25.

parmi les personnes nobles et notables, dictent la sentence, à laquelle le comte ne peut rien changer (1). Quant à la nature des peines, on en revient sous les carolingiens à l'ancienne tradition germanique, la Composition, la confiscation, l'amende, bien plus profitables à l'offensé, à sa famille et aussi au mundoald (au seigneur), que la pénalité romaine essayée par les Mérovingiens. La jurisprudence de Charlemagne n'est autre que celle de la loi salique (page 407).

Dans les chapitres IX et X du 2me livre, M. Lehuërou complète ce tableau de la constitution politique sous les Carolingiens, en étudiant la société religieuse ; en montrant que ces mêmes rapports de tutèle et de vasselage existent entre les évêques et abbés, et le roi ou seigneur ; entre les simples prêtres ou clercs, et leurs supérieurs ecclésiastiques.

L'église, enrichie à partir de Constantin et de Théodose, par les donations du prince et des fidèles, par l'exemption de la plupart des charges publiques, enfin par la dîme d'abord accidentelle, exceptionnelle, puis universelle et permanente sous Charlemagne sous peine d'excommunication et de prison (2), l'église est entraînée par les droits et devoirs attachés à la propriété, à constituer autour du prince, autour des seigneurs, une vassalité ecclésiastique analogue à la société militaire. Elle réussit bien, sur un point spécial, à se créer une situation indépendante : elle ne sera jugée que par elle-même, l'évêque ne comparaîtra que devant le concile provincial, le clergé séculier (et même le régulier, malgré qu'il en aie) en matière de droit canon, devant l'évêque ou l'archidiacre, et en affaires civiles, devant l'avoué ou vidame chargé de représenter l'église devant les juridictions étrangères, ou de la défendre à main armée dans ses intérêts temporels; les appels de cette justice ecclésiastique sont relevés par le roi.

(1) *Scabini nobiles constituantur ; viles personæ rejiciantur... Postquàm judicaverint scabini, non est licentia comitis vitam concedere.* Capitul. cité aux pages 384 et 385.

(2) Voir la législation carolingienne dans les notes, pages 487 et suivantes des Instit. Carol.

Mais vis-à-vis du roi, et de quiconque dispose comme lui de bénéfices ecclésiastiques, l'église doit remplir toutes les obligations attachées à ces possessions, et subir les dépendances qu'elles entraînent. Ainsi, à chaque changement de règne ou à chaque collation nouvelle, il faut prêter serment; le patronage du roi ou seigneur entraîne le droit de garde pendant la vacance, et la jouissance des revenus; de là les Régales. Si le titulaire d'un bénéfice ecclésiastique quelconque est empêché par maladie ou toute autre incapacité, un administrateur (*quasi-œconomus*) nommé par le roi, ou bien le comte lui-même, interviennent dans la gestion du temporel, de concert avec le Visiteur, que le supérieur ecclésiastique, archevêque ou évêque, aura préposé au spirituel. Les clercs et évêques sont tenus de venir au plaid et au conseil du prince, de ses *Missi* ou du seigneur, et d'y siéger avec les autres vassaux, sauf dans les causes de sang. Ils sont tenus d'aller comme juges de leurs pairs, en personne à l'*ost*, à l'armée (*sicut et alii exercitales*) ou d'y envoyer au moins tous ceux de leurs hommes qui peuvent servir l'état (1). Charlemagne qui, à la prière de plusieurs évêques, les dispense du service personnel, se défend d'avoir voulu porter atteinte en cela aux droits du clergé. Le clergé, en effet, était devenu en grande partie militaire sous Charles Martel, qui avait soldé ses chefs, ses leudes, avec les dépouilles de l'église, et ce désordre dont il y avait eu quelques exemples sous la première race fut porté à son comble sous les derniers Carolingiens. Aux diètes tenues par Charles le Chauve, le clergé renouvelle ses plaintes avec plus d'amertume que jamais; il demande que l'on déchire les chartes concédant à des séculiers des précaires ou bénéfices ecclésiastiques; loin de leur accorder satisfaction, Charles le Chauve accable le clergé de réquisitions pour payer les rançons énormes promises aux Normands; l'église alors s'éloigne du trône auquel elle avait si longtemps prêté un appui précieux; mais elle va tomber

(1) *Homines suos reipublicæ profuturos, ne per eorum absentiam res militaris dispendium patiatur.* Capitulaire de 844, cité page 521 des Institutions carolingiennes.

entre les mains d'un pouvoir qui succède à celui des rois, et qui ne sera ni moins tyrannique ni moins spoliateur, la féodalité; on peut juger déjà quelle sera cette situation, par les faits étranges et les textes de loi qui sont rappelés pages 525 et suivantes des Institutions carolingiennes.

On lira avec intérêt dans le livre second (pages 312-370) deux chapitres où M. Lehuërou examine les relations de la royauté carolingienne avec les papes, et nous montre cette alliance cimentée : 1° par la destruction du royaume des Lombards (p. 333); 2° par l'extension de l'autorité pontificale sur l'église des Gaules, au moyen surtout d'un siége primatial (p. 343); 3° par l'appui prêté aux missionnaires chez les barbares du nord (p. 347); 4° par la restauration de l'empire d'Occident (p. 351-369), dont le but spécial et unique fut d'assurer, comme nous l'avons dit plus haut, à la papauté, matériellement faible alors, une tutèle puissante (1). Charlemagne, en effet, dans l'acte de partage de 806, réserve à son fils aîné Charles, avec le titre d'empereur, non pas l'Italie, comme on aurait pu s'y attendre, mais la France, et sans attacher à ce titre d'empereur aucune supériorité de dignité ou de pouvoir à l'égard des deux autres fils; il fait ceux-ci les égaux de leur frère, et par l'étendue des domaines et par l'indépendance ; c'est du principe germanique de l'égalité de partage entre frères germains qu'il est préoccupé, nullement de l'idée de l'unité et de la suprématie impériales.

M. Lehuërou assigne à la dissolution de l'empire Carolingien trois causes qui ont toutes trois la même portée, c'est-à-dire qui sont destinées à empêcher l'affermissement d'un pouvoir un et central, tel que les rois, reines ou ministres des deux premières races auraient voulu l'établir, d'après les idées et les lois romaines, d'un pouvoir que les rois seuls de la troisième, à partir de Philippe le Bel, devaient parvenir à re-

(1) Voyez les Capit. cités pages 359 et 360 : *Jubemus ut tres fratres defensionem ecclesiæ S. Petri suscipiant, sicut ab avo nostro Carolo, et genitore Pippino, et a nobis suscepta est.* (*Anno* 806)..... *Mundeburdum et defencionem sanctæ romanæ ecclesiæ conservabimus..... Ann.* 868, *etc. etc.*

constituer. 1° La persistance des diverses nationalités barbares, qui se maintinrent toujours distinctes après la conquête, en deçà comme au delà du Rhin, et qui toutes, soit qu'elles eussent perdu ou conservé leurs chefs indigènes, aspiraient à l'indépendance. Sous Charles Martel, sous Charlemagne, chaque année l'unité n'est rétablie qu'à coups d'épée; Lothaire un instant exploite deux principes contraires, le dévouement ambitieux de l'Austrasie seule aux projets d'unité impériale, l'énergique réaction des Saxons contre une domination et une religion imposées; mais il est vaincu à Fontenay; le traité de Verdun consacre la séparation de trois royaumes, de trois idiomes désormais inconciliables, et en 887, à la déposition de Charles le Gros, le morcellement se poursuit dans chacune de ces trois divisions, surtout en Italie.

2° La loi du partage égal entre frères, et les autres principes qui président chez les Germains à la transmission de la propriété et du pouvoir. M. Lehuërou les a exposés dans le chap. VII du livre 1er des *Institutions Carolingiennes*, il les rappelle à la page 560, et en montre les effets désastreux dans les événemens historiques, pages 560-567.

3° Les vices de l'organisation politique, le pouvoir ne s'appuyant que sur le dévouement et la fidélité des leudes.

Comme il s'agit surtout dans ces deux volumes d'expliquer l'avénement au Xe siècle d'une forme nouvelle, à la fois politique et sociale, la féodalité, et d'en signaler déjà les élémens sous la forme monarchique et impériale qui ne leur avait été que passagèrement superposée, nous croyons devoir retracer rapidement ici la théorie de l'auteur.

Les relations personnelles du seigneur et du vassal, premier fondement de la féodalité, étaient déjà toutes nouées de l'autre côté du Rhin, qu'on le remarque bien, avant l'invasion; c'est le dévouement des compagnons à leur chef (1). Aussitôt, et à mesure qu'ils s'emparèrent du sol de la Gaule, les chefs ou rois des Francs récompensèrent la fidélité

(1) *Principes pro victoriâ pugnant, comites pro principe.* Tacite, Germanie, 14.

de leurs compagnons ou leudes, non plus comme en Germanie par des chevaux, des armes, d'abondants festins (1), mais par des concessions de terres ; les unes, celles qui furent pour chacun sa part de la conquête, furent données en toute propriété, pour toujours, comme les *beneficia* concédés par les empereurs romains à leurs vétérans ou aux barbares, à condition d'un service perpétuel envers l'état ; c'est la *sors barbarica*, la *terra salica*, c'est l'aleu héréditaire ; les autres furent comme une solde accordée à la condition d'un service temporaire envers le chef, comme un salaire dont la durée se mesurait sur le temps du service ; salaire suspendu ou retiré, quand le service cessait ; sorte d'équivalent substitué à l'ancienne table du chef en Germanie (2); c'est le bénéfice, simple usufruit et don temporaire, c'est-à-dire, pouvant être retiré par le donateur, ou restitué par le donataire, aussitôt que cessent, par le fait de l'un ou de l'autre, leurs relations réciproques, qui sont purement personnelles (3) ; on voit que le terme *bénéfice*, emprunté à une institution romaine, pour être appliqué tout d'abord à des concessions d'origine et de nature germanique, à celles de la seconde sorte, ne le fut avec justesse que quatre cents ans plus tard, quand ces concessions d'usufruits furent aussi devenues héréditaires, comme l'avaient toujours été les *beneficia* des Romains ; et alors, c'est-à-dire au dixième siècle, la féodalité s'assied définitivement sur sa seconde base, la propriété territoriale.

M. Lehuërou reconnaît cependant (4) qu'il y eut aussi, dès les premiers temps de la conquête, des bénéfices héréditaires,

(1) *Equum, frameam, epulæ.* Id., *ibid.*

(2) *Feudum*, Fief, de *Foden, nutrire.* Voyez les notes de la page 354 des Inst. mérov., et 142-3 des Inst. carolingiennes.

(3) *Homo ingenuus reddat omnia patrono quem deserit.* Lex Wisig. l. V, t. VIII, loi 1. Les acquêts du second restaient au donateur, soit en entier, soit seulement par moitié.

(4) Page 372 des Institutions mérovingiennes : « L'institution bénéficiaire des Romains et l'institution germanique coexistaient chez les Mérovingiens. »

tout à fait analogues dans ce cas, et pour le mot et pour la chose, aux *beneficia* des Romains ; mais si le donataire en mourant ne laissait que des filles, c'était leur plus proche parent mâle qui héritait, comme seul capable de continuer, d'accomplir la condition essentielle de la concession, c'est-à-dire le service militaire ; de là, le célèbre titre 62 de la loi salique. C'est dans le même esprit, qu'à l'époque où les filles seront universellement admises à la succession des terres saliques, le seigneur féodal réclamera le droit de donner à la fille seule héritière du vassal, un mari qui fasse le service du fief.

Comment le bénéfice-usufruit, concédé pour un temps, devint-il d'abord et peu à peu viager, puis héréditaire, c'est-à-dire, fief? On peut suivre, sous les deux premières races, les progrès de cette transformation qui sera consacrée sous la troisième : le traité d'Andlaw, en 587; l'édit de Clotaire Ier, en 615 (1); la résistance systématique (2) des leudes neustriens à la longue (658-81) et vigoureuse *tyrannie* d'Ébroin, qui ose mépriser ses égaux, les destituer, les révoquer au profit de gens obscurs, mais soumis et souples; les concessions faites à ces mêmes leudes par le roi d'Austrasie, Childéric II, qu'ils ont appelé en Neustrie (671), avec Saint-Léger son maire; les innombrables domaines d'églises *prêtés* par Charles-Martel et ses successeurs, à des gens de guerre qui ne les rendront plus (3), en dépit des garanties et des conditions stipu-

(1) Voir les chap. VIII et IX du 2me livre des Institutions mérov.

(2) *Multitudo nobilium, inito in commune consilio, expetunt Hilderico regi, ne ullus ad instar Hebroïni tyrannidem assumeret et sicut ille, contubernales suos despiceret... cui studium erat ut ipsis vel interfectis, vel fugatis, in eorum honore sublevaret qui vilitate aliquâ parentelæ degeneres, non auderent ejus præceptis impiis resultare.* (Vita S. Wilfridi, Vita S. Ragneberti, etc., etc.) Des textes aussi formels semblent autoriser l'interprétation du rôle d'Ébroïn, telle que la présente l'auteur, pages 269-281 des Institutions carolingiennes, bien que M. Guizot n'en ait point jugé de même.

(3) *Quod malè quisque et indebitè usurpaverat, pejus retinere satagebat. Indè clamores ecclesiarum...* Chronic. virdunense. (Inst. carol. page 536.)

lées au sujet de ces précaires, notamment au concile de Leptines, 843 ; les menaces de Charlemagne, dans ses Capitulaires, contre ceux qui agrandissent peu à peu leur aleu héréditaire aux dépens du bénéfice-usufruit, ou qui englobent d'emblée ce dernier dans l'autre ; enfin le conseil donné par Charlemagne lui-même à Louis le Débonnaire, comme par Hincmar à Louis le Bègue (page 614), de ne point révoquer de concessions sans de graves motifs. Dès lors on prévoit que l'hérédité n'est pas loin (1); Charles le Chauve, en 877, permet que, du vivant même du titulaire, le bénéfice soit par lui transféré, soit à son fils, soit à tel autre proche, capable de servir l'état ; et aussi, pour les emplois ou offices, en cas de mort du titulaire, le roi n'y nommera de nouveau, que s'il n'y a point de fils survivant. Ce n'est pas tout, et M. Lehuërou nous montre, dans les constitutions de Lothaire Ier, par exemple, aux sables d'Olonne, en 883, et dans un traité conclu en 866, entre le prince de Bénévent et celui de Salerne, la féodalité pénétrant par les sous-inféodations, et recommandations en sous-ordre, dans les couches inférieures, et jusqu'aux dernières profondeurs de la population (2).

Les hommes libres, propriétaires d'aleux, sont traqués et poursuivis de tous côtés, et sans cesse éloignés de leur domaine, sous prétexte d'expéditions, ou même requis de corvées serviles, malgré les menaces du souverain (3), pour que la pauvreté les force de se donner ou de se recommander aux plus puissans (4). Partout l'autorité locale supplante et fait oublier l'autorité centrale. En vain le souverain, isolé de plus de en plus, veut recourir au serment ; en 865, en 873,

(1) Voici les termes d'une donation de Louis le Débonnarie, cités par M. Rathery, *Revue de législation*, décembre 1843 : *Habeant ille, et filii sui et posteritas eorum*, 815.

(2) *Si ego donavi aliquid ad homines... et illi iterùm exindè dederint aliquid cuicunque.*

(3) Capitulaires, cités aux pages 605-607 des Instit. carol.

(4) *Usque dùm pauper factus volens nolens suum proprium tradat aut vendat.*

Charles le Chauve défend que l'on réside ou que l'on possède dans son royaume, sans lui avoir juré fidélité ; il défend aussi que l'on élève des châteaux ou remparts sans sa permission, *sine nostro verbo*. Paroles deux fois impuissantes! On est à peine alors au milieu de la période séculaire des invasions normandes (820-911), et le besoin de trouver près de soi une protection présente et efficace, multiplie sur tous les points du sol, d'un côté le vasselage et les recommandations, de l'autre les hauts donjons, à l'ombre desquels une grande partie de la population trouvera pendant si longtemps un peu de sécurité, mais d'où l'oppression devait aussi descendre ; la dynastie carolingienne occupe encore le trône, et déjà la France féodale se montre de tous côtés en armes derrière ses créneaux et ses tours.

Restait à décrire l'ordre féodal lui-même, et le laborieux auteur disait déjà : Demain! quand la mort est venue l'interrompre, trop tôt pour lui et pour la science.

Édouard III et le régent, ou Essai sur les mœurs du XIVe siècle, par M. Aug. Vidalin. — Colmar, Hoffmann. A Paris, chez Feret, 1843. In-8° de XIX-406 p.

« Le tableau du XIVe siècle, dit l'auteur, impose à son peintre, quel qu'il soit, des études critiques. En général, ses historiens n'offrent que des incohérences de récit, des contradictions de dates, des amalgames de faits d'armes. Ce siècle n'a d'ailleurs pas été jugé. Tout ce qu'il créa de bien a été omis par l'histoire. A vrai dire, ce règne de Charles V ne fut qu'un intermède entre les accablans malheurs de Philippe, de Jean, et le deuil plus vaste encore de la démence de Charles VI. La France avait été si glorieuse en 1372, et elle était arrivée, en 1420, au dernier terme de l'abaissement!... En voyant tant de malheurs, on oublia aisément tant de biens, dont la durée avait été, d'ailleurs, bornée à celle de la vie de ce prince. En traitant un pareil sujet, j'ai essayé de conserver leur couleur aux époques, aux hommes leur caractère, leur sincérité aux institutions. J'ai écrit peu de portraits, mais je

me suis efforcé de mettre en action Philippe, Jean, Édouard, Charles le Mauvais, Robert le Coq, Étienne Marcel, et le Régent. Dans ce but, il m'a fallu arracher le masque gothique qui les couvrait, et produire à nu leur visage par l'étude patiente de leur génie. Tout dans ce livre est vrai, du moins dans les conditions de la vérité historique, jusqu'à la prise du comte de Salisbury, au siége du château de Warck et à l'amour d'Édouard pour Alix, qui avait vaillamment défendu le fort. J'ai contredit différens systèmes, combattu quelques erreurs; et, dans mon juste dédain des jugemens gothiques, j'ai néanmoins puisé mes opinions aux sources mêmes. »

Tout en laissant l'auteur expliquer lui-même son mode de travail, nous nous arrêtons à dessein à ces derniers mots. Puisque M. Vidalin a travaillé *sur les sources mêmes*, comment se fait-il qu'il ne les cite presque jamais? Un livre de cette nature ne peut se passer de citations, et quel que soit d'ailleurs le charme du récit, le lecteur est bien aise d'avoir sous les yeux les preuves des événemens qu'on lui raconte. Sans vouloir porter un jugement sur le livre de M. Vidalin, nous nous contentons de regretter que ses études sur le XIVe siècle soient ainsi dépouillées de ce qui aurait pu leur attacher du prix en leur donnant un caractère historique. Au lieu de cela, son ouvrage devient une forme de roman historique, contenant, il est vrai, des vues philosophiques, mais n'ayant pour ainsi dire aucun point d'appui. Le style est rapide et dramatique, mais on reconnaît bien vite que le penseur fait tort à l'écrivain, qui tombe dans l'obscurité en voulant être sententieux. Comment, en effet, ne pas être arrêté par une pareille phrase qui justement commence l'ouvrage : « C'est une singulière et grande époque que le règne d'Édouard III, jeté dans ce XIVe siècle de chevalerie et de dissensions domestiques, d'amours et de guerres étrangères. Il faut le dire : la figure de ce prince éclaire tout ce siècle. Édouard II, son devançier, rasé au milieu des champs, et puis déposé par Trussel, *n'est qu'une dérision, comme reste un opprobre le court règne de ce roi Jean, qui pèsera de tout un siècle sur la*

France.» Du reste ce livre échappe à l'analyse, vu l'absence presque complète des sources où l'auteur a puisé. On y trouve deux lithographies dont l'une représente Édouard III et l'autre Charles V, régent de France.

Revue historique de la noblesse, publiée sous la direction de M. Borel d'Hauterive. Tome III, 14e livraison, — Paris, Lacrampe, 1844. gr. in-8°. Rue Bleue, 28.

Le nouveau cahier de cette revue intéressante est consacré à la généalogie de deux maisons, du Prat et de Leszczyc de Radolin, et se termine par des tablettes généalogiques de la famille Doyen. Originaire de la ville d'Issoire en Auvergne, la maison du Prat possédait dans cette province des fiefs considérables, seigneuries, baronnies et comtés, dont l'importance donne l'appréciation de son existence féodale. Des nombreux rameaux qu'elle a formés, et dont la plupart sont éteints, les uns ont brillé par leurs charges et par l'éclat de leur fortune, les autres se sont distingués par leurs alliances avec les plus nobles familles de France. Les pièces additionnelles à la généalogie de la maison du Prat sont au nombre de trois : 1° preuves de noblesse de seize quartiers, faites par Dorothée le maire de Millières ; 2° tablettes généalogiques de la famille des Portes de Saint-Père; 3° tablettes généalogiques de la famille de Vidaud de la Tour. La maison de Leszczyc est remarquable par sa haute ancienneté, par ses alliances royales et par les possessions immenses qu'elle avait dans le duché de Posen et dans la Prusse occidentale. La notice sur cette maison a pour auteur M. Karl Egger. La livraison se termine par les tablettes généalogiques de la famille Doyen, seigneur de Bénaménil, baron en Lorraine et en France. Deux gravures représentent les armes des deux premières familles.

Histoire de la Guerre dans la Péninsule et dans le midi de la France, depuis l'année 1807 jusqu'à l'année 1814, par le général Napier; traduction revue, corrigée et enrichie de notes, par M. le lieutenant général comte

Mathieu Dumas, et continuée par M. A. Foltz. — Paris, Leneveu. 1844. 13 vol. in-8° avec une carte.

Nous n'avons pas de livre complet et sérieux sur la guerre de la péninsule : quiconque veut l'étudier ne saurait puiser aujourd'hui qu'à deux sources : d'une part, les historiens anglais et espagnols; d'autre part, le Moniteur impérial. On a publié, en 1826, une Histoire de la guerre d'Espagne par le général Foy, qui ne comprend que les trois ou quatre premiers mois de la guerre. Ce n'est pas là un document historique. Deux illustres guerriers, le maréchal Saint-Cyr et le maréchal Suchet, ont laissé des ouvrages plus importans. Malheureusement ces mémoires n'ont trait qu'aux opérations dont les provinces orientales de l'Espagne étaient le théâtre. Le livre que nous avons sous les yeux vient remplir cette lacune dans l'histoire contemporaine, et ce ne serait pas le louer suffisamment que de le trouver supérieur à tous ceux qui ont été publiés sur le même sujet. Il réunit les genres de mérite les plus opposés : l'esprit d'investigation le plus minutieux et le plus exact; des vues larges et élevées dans l'ensemble; le dévouement le plus sincère à la gloire de son pays; l'impartialité la plus noble, la loyauté la plus chevaleresque envers ses ennemis.

Entre les opinions, les sympathies personnelles de l'auteur, et les événemens qu'il est chargé de raconter, il règne une singulière opposition, et c'est là précisément ce qui donne à son livre un caractère tout à fait original.

Les militaires admireront dans ce livre une science étendue et bien digérée; un récit plein de clarté, une polémique excellente sur les questions de stratégie, de tactique, de géographie, de topographie, etc. Aux yeux des gens du monde, l'historien de la guerre de 1808, et c'est là son premier mérite, est avant tout un écrivain du plus rare talent, un peintre original et vrai, qui vous conduit sans fatigue et sans ennui jusqu'au bout de cette immense galerie de batailles.

La partie politique de cette histoire a été sévèrement criti-

quée en Angleterre; mais il faut noter en passant que la plupart des critiques appartiennent à l'opinion tory. Leurs jugemens ne doivent être adoptés qu'avec une extrême réserve. Le général Napier professe le plus profond mépris pour lord Castelreagh et pour M. Canning; il a pris la ferme résolution de prouver que ni l'un ni l'autre de ces deux ministres n'avaient rien compris aux affaires d'Espagne. Il va beaucoup trop loin, on le croira sans peine; mais il frappe souvent juste, et il y a telles bévues du gouvernement anglais, assurément fort curieuses, qui sont de véritables bonnes fortunes pour le radical W. Napier. Nous craignons même que la réputation de M. Canning n'ait quelque chose encore à y perdre.

Un reproche plus grave que l'on peut adreser au général Napier, c'est de ne pas avoir rendu tout à fait justice aux Espagnols. Sans doute il ne dissimule rien; il n'y a pas de succès, si mince qu'il soit, que l'histoire ne mentionne; il loue leur enthousiasme, leur bravoure, leur sobriété, leur persévérance; mais, à tout prendre, il n'apprécie pas leurs efforts, ce qu'ils valent. Il ne tient pas toujours la balance très-juste entre les défauts et les qualités des armées régulières et irrégulières de l'Espagne. Disons le mot, il n'en pouvait être autrement: radical, whig ou tory, on n'en est pas moins un citoyen de la vieille Angleterre, et ce qu'un Anglais déteste le plus au monde, c'est le désordre et l'indiscipline. Il est certain que les traditions d'une armée anglaise doivent nécessairement inspirer à ses officiers une admiration exagérée pour le système militaire de la Grande-Bretagne, un mépris injuste quoique involontaire pour les habitudes, la discipline, l'administration des armées continentales, particulièrement des armées espagnoles.

Lord Wellington, plus injuste encore envers les Espagnols que le général Napier, lord Wellington, qui au milieu du tumulte et des hourras de son premier triomphe, écrit froidement à sir Henry Wellesley, le 23 août 1812, *que faire de cette nation perdue?* Lord Wellington a néanmoins éprouvé plus d'une fois les services immenses que lui rendait l'insur-

rection espagnole. Dans sa lettre du 30 juin 1811, à l'amiral Berkeley, on lit ce passage bien remarquable : « Comme on » n'ajoute aucune foi en Angleterre à ce qui est écrit par ceux » qui commandent ici, on ne veut pas croire que les géné- » raux des armées françaises n'ont aucune communication » entre eux ; qu'ils ignorent absolument tout ce qui se passe » autour d'eux, et qu'il n'ont en réalité d'autres renseigne- » mens que ceux qu'ils obtiennent des déserteurs des régi- » mens étrangers à notre service..... D'après la supériorité » numérique de l'ennemi sur les armées anglaise et portu- » gaise, et d'après l'impuissance des troupes espagnoles, » j'attribue en grande partie les succès que nous avons eus » jusqu'à présent à ce que les généraux ennemis manquent » de renseignemens. En ce moment, quoique toute l'armée se » trouve à quelques milles d'eux, ils ne savent pas où elle » est. » On a vu quelque chose de plus extraordinaire, après la bataille de Salamanque. Deux armées françaises ont manœuvré à deux ou trois lieues de distance sans soupçonner leurs mouvemens; l'une a rétrogradé vers le nord, l'autre vers le centre, et le sort de la campagne a été irrévocablement fixé par cet incroyable isolement des généraux. Beaucoup d'autres exemples viendront s'offrir d'eux-mêmes à l'esprit du lecteur.

Dans le caractère des nations, il y a des défauts qui deviennent souvent de grandes qualités : l'ignorance et la présomption des Espagnols ont produit bien des malheurs ; mais, sans cette ignorance et cette présomption, l'Espagne n'aurait pas continué la guerre ; elle ne l'aurait peut-être pas commencée. L'indiscipline de ses armées a fait perdre bien des batailles ; mais, en vérité, on ne perdait pas grand'chose, car on était tout prêt à recommencer le lendemain. Voilà ce nous semble sous quel point de vue l'historien devait examiner la coopération de l'Espagne ; et il est permis de lui reprocher de l'avoir plus d'une fois négligé, sans contester d'ailleurs ses principes de stratégie et de tactique, et les éloges qu'il donne à l'armée anglaise.

Nous avons reconnu l'impartialité de l'historien, la franchise et l'urbanité de sa polémique. Les lecteurs français n'oublieront pas pourtant que c'est un ennemi qui raconte et qui juge. La guerre a des effets de perspective qui trompent les yeux les plus exercés et les plus nobles intelligences. Avec la meilleure foi du monde, il n'est pas possible qu'un historien peigne des mêmes couleurs les désastres et les triomphes de sa nation.

Ces restrictions admises, on ne saurait trop louer la manière dont l'historien apprécie les talens et les grandes actions des généraux français. Les brillantes campagnes du maréchal Suchet, l'ordre et l'habileté de son administration; les travaux prodigieux du maréchal Soult, comme lieutenant de Napoléon, comme organisateur, comme homme politique; les figures originales de Ney, de Masséna, tiennent une place importante dans son tableau. Il parle souvent de la bravoure, de la discipline, de l'infatigable énergie des troupes françaises, avec l'enthousiasme d'un vieux soldat, avec l'admiration d'un officier distingué qui a pris une part honorable à ces combats de géans.

Le sentiment démocratique juste et vrai qui règne dans ce livre plaira aux lecteurs de notre pays. L'historien ne cherche pas à rabaisser les noms glorieux et imposans; mais il se plaît à relever des noms obscurs ou des noms méconnus : il cherche le mérite partout, et il n'a pas de plus grand souci que d'améliorer les conditions morales du simple soldat. Il s'est dévoué avec une affection filiale à réhabiliter la mémoire du noble et malheureux sir John Moore et il y a presque réussi. Heureux les généraux qui savent inspirer un tel respect et un tel dévouement à leurs officiers ! Plus heureux ceux qui trouveront devant la postérité des apologistes tels que l'historien de la péninsule !

Sa dévotion à la gloire et au génie de Napoléon ne sera pas moins remarquée, et l'on nous permettra de citer les lignes suivantes qui forment la dernière page du livre : « C'est dans » les vicissitudes de la guerre que la fortune fait sentir sa supré-

» matie ; et souvent la plus simple méprise y produit de si
» fatales conséquences, que dans tous les siècles et dans tous
» les pays l'incertitude des armes est devenue proverbiale : la
» pointe de Napoléon sur Madrid en 1808, avant qu'il connût
» exactement la position de l'armée anglaise, en est un exem-
» ple : par cette marche il exposa son flanc à l'ennemi. Sir
» John Moore profita de cet avantage. Quoique l'empereur des
» Français ait réparé cette erreur d'un moment par sa marche
» étonnante de Madrid sur Astorga, le sort de la Péninsule
» était décidé. S'il n'eût pas été forcé de revenir contre
» Moore, Lisbonne serait tombée, le Portugal n'aurait pas
» été organisé pour la résistance, la jalousie des Espagnols
» n'aurait jamais permis à lord Wellington d'établir à Cadix
» une base solide d'opérations, et les succès ultérieurs de ce
» général seraient restés dans le néant. Il n'en fut pas or-
» donné ainsi ; Wellington a triomphé, le grand conquérant
» est tombé ; l'Angleterre s'est vue la plus glorieuse nation
» du monde, mais elle a conquis la paix sans gagner la tran-
» quillité. Elle l'a conquise avec une dette effrayante, un peu-
» ple mécontent, une grandeur apparente sans force réelle,
» avec un présent difficile, un avenir sombre et menaçant.
» Mais elle s'exalte dans l'honneur de ses armées, et c'est là
» un sentiment qui fait vibrer tous les cœurs !... La guerre
» est la loi de ce monde. Depuis l'homme jusqu'au plus im-
» perceptible insecte, tout est incessamment disposé pour le
» combat ; et la gloire militaire, qui ne s'obtient que par la
» pratique des plus nobles vertus, le courage, l'obéissance, la
» modestie, la sobriété, est un aiguillon pour le patriotisme et
» l'honneur, un correctif pour l'orgueil et la richesse ; mais
» elle ne permet la sécurité à aucun pouvoir. Napoléon, le
» plus grand homme qui ait figuré dans l'histoire, le plus
» étonnant général, le plus habile politique, le plus profond
» homme d'État, a perdu par le sort des armes, la Pologne,
» l'Allemagne, l'Italie, le Portugal, l'Espagne et la France.
» La fortune, car c'est ainsi qu'on nomme l'ordre mystérieux
» de la Providence, lui a manqué, et, sans son aide, les plus

» profonds desseins de l'homme sont comme des bulles d'eau
» sur la face troublée de l'Océan. »

La traduction des dix premiers volumes est due à M. le comte Mathieu Dumas ; les trois derniers ont été traduits par M. le commandant Foltz, aide de camp du maréchal Soult. Dans notre prochain numéro, nous dirons un mot de ces volumes que nous avons reçus tout récemment.

ANTIQUITÉS.

Corpus inscriptionum græcarum. Auctoritate et impensis Academiæ litterarum regiæ Borussicæ edidit Aug. Bœckhius. Vol. II. — Berolini, Reimer. 1843. Grand in-f° de 1136 p. Prix : 68 fr.

Le premier volume de cette publication contient six parties, comprenant les *Tituli antiquissima scripturæ forma insigniores* et les inscriptions de l'Attique, de la Mégaride, du Péloponnèse, de la Béotie, de la Phocide, de la Locride et de la Thessalie. La première livraison du deuxième volume a été publiée en 1832 et la deuxième en 1835. La troisième termine ce volume après un intervalle assez long, comme on en peut juger. Voici, du reste, le contenu du volume entier. Il commence à la septième partie, comprenant les inscriptions de l'Acarnanie, de l'Épire et de l'Illyrie, et formant ainsi trois sections qui fournissent : 1° N°s 1793-1796. 2° N°s 1797-1828. 3° N°s 1829-1837. La huitième partie comprend les inscriptions de Corcyre et des îles voisines, fournissant les N°s 1838-1935. La neuvième partie, quelques inscriptions de provenance douteuse (*Tituli aliquot locorum in Græcia incertorum*), N°s 1936-1950. La dixième, les inscriptions de la Macédoine et de la Thrace, N°s 1951-2056. La onzième, celles de la Sarmatie auxquelles se joignent celles de la Chersonèse taurique et du Bosphore Cimmérien. N°s 2057-2134 *b*.

Ici se trouve une introduction de trente-sept pages. La douzième partie contient les inscriptions des îles de la mer Égée et celles de Rhodes, de la Crète et de Chypre, qui se

partagent en dix sections : 1° Inscriptions de provenance douteuse, N°s 2135-2137; 2° Égine et l'Eubée jusqu'au N° 2152; 3° Sciathos, Lemnos, Imbros, Samothrace, Thasos,— 2164; 4° Ténédos, Lesbos, Hécatonnèse,—2213 *b*; 5° Chio, Psyra, Samos, Patmos, Leros, Amorgos, — 2264; 6° Delos, Rhénée et les Cyclades, Ténos, Andros, Céos, Paros, Oliaros, Naxos, — 2413 *b*; 7° les Sporades doriennes, Mélos, Pholégandros, Licinos, Théra, Anaphé, Astypalée, Cos, — 2523; 8° Rhodes et Chalce, — 2553; 9° la Crète, — 2612; 10° Chypre, — 2652.

La treizième partie comprend les inscriptions de Carie; section, 1° Gnide, Halicarnasse, — 2669; 2° Bargylie, Jasos, Mylase, Labranda,—2714; 3° Stratonicée,—2736; 4° Aphrodise, — 2851; 5° Milet, Héraclée du Latmus, Amyzon, Alabanda, Priène et Panionium, — 2909; 6° Magnésie du Méandre, Tralles, Nyse, — 2952. La quatorzième partie contient les inscriptions de Lydie : section, 1° Éphèse (*cum Marathesio et Caystrianis*), — 3030; 2° Colophon et Métropolis, — 3043; 3° Téos, Clazomène, Érythrées, — 3136: 4° Smyrne (*cum Hyrcanis*), Magnésie du Sipyle, Phocée, — 3415; 5° Philadelphie, la Méonie et les lieux voisins, Bagis,—3449; 6° Sardes et les lieux voisins, — 3472; 7° les lieux situés entre Sardes et Thyatira, Thyatira, Nacrasitées, — 3522. La quinzième partie renferme les inscriptions de la Mysie : 1° Cume et les lieux voisins, — 3534; 2° Pergame, Gambréum, les environs de Germæ, — 3568; 3° Assus, Alexandrie de Troade, Ilium, Sigée et tous les lieux voisins de ces villes, — 3639; 4° Lampsaque et Parium, — 3654; 5° Cyzique (*cum Arsace*), l'île d'Halone, celle de Proconèse, Panorme, l'île de Besbique, Lopadium, Apollonie du Rhyndacus et les lieux incertains de la Mysie, — 3709.

Enfin, la dix-huitième partie est formée des inscriptions de la Bithynie, partagées en quatre sections : 1° Apamée (*Myrleanorum*), Prusa de l'Olympe, Cius,—3742; 2° Nicée, Leucæ, — 3767; 3° Nicomédie et les environs, Chalcédoine, les environs et l'île de Chalcis, — 3797 *b*; 4° Hadriani (*Adriani ad*

Olympum), Pruse (*ad Hypium*), Nymphée, Héraclée, Hadrianopolis. Flaviopolis,—3890. Le volume est terminé par cent cinquante-cinq pages d'*Addenda et Corrigenda*, qui semblent venir là pour témoigner combien la première partie de cette publication a déjà vieilli. Mais ce n'est pas la faute de l'éditeur, et la recherche des inscriptions a pris depuis un certain nombre d'années une telle extension, que les richesses de l'épigraphie s'accroissent hors de toute proportion avec le passé. Du reste, le supplément annexé à ce second volume comprend seulement les inscriptions appartenant aux lieux qui s'y trouvent réunis; le supplément du tome premier, qui ne laissera pas d'avoir de l'importance, paraîtra pour être annexé spécialement au volume. M. Boeckh, pour ces monumens nouveaux, a mis à contribution les ouvrages de Leake, Ross, Cousinery, Lebas, Mustoxydes, Francke, Græfe, Thiersch, Pashley, Fellows, etc., et il a utilisé les communications personnelles de Prokesch, Ross, Pittakis, Kiepert, Dubois, Finlay, Forchhammer, Kellermann, Kramer, etc. Cependant, les inscriptions contenues dans le second fascicule des *Inscriptiones inéditæ* de Ross n'ont pu être insérées ici; ce sont plus de cent morceaux ainsi laissés de côté; mais il eût été injuste de priver un savant du fruit d'un travail généreusement exécuté à ses frais, par la concurrence puissante d'une publication académique. Le *Corpus* n'est pas le dernier mot de la science, et il est probable que, d'ici à vingt ou trente ans, on pourra le refondre et le publier de nouveau, plus riche de beaucoup et peut-être mieux étudié encore, grâce à la multitude des documens.

Cette publication sera continuée par M. J. Franz, connu par ses *Elementa epigraphices græcæ*, et d'autres travaux sur la matière. Ce savant a déjà rassemblé les matériaux du troisième volume, ce qui nous promet une impression assez prochaine. De cela, il ne faut pas conclure que M. Boeckh y demeure désormais étranger; appuyée d'un secours aussi sûr que celui de M. Franz, la part qu'il y prendra sera moins directe, mais non moins utile.

Mittelitalien vor den Zeiten, u. s. w. L'Italie centrale avant les temps de la domination romaine, représentée d'après ses monumens par W. Abeken. — Stuttgart, Cotta, 1843. In-8° de XIII-446 p. acc. de 11 pl. in-f°. Prix : 13 fr.

L'auteur de cet ouvrage, enlevé trop tôt à la science, n'a pu en voir la publication. Le livre, tel qu'il paraît aujourd'hui, forme deux parties distinctes, l'une consacrée aux recherches historiques sur les peuples les plus anciens de l'Italie centrale, à l'époque qui précéda la naissance de la domination romaine, l'autre concernant les monumens de l'Italie centrale qui appartiennent à cette époque. L'auteur ne s'est pas proposé de présenter de nouvelles recherches, mais bien de rapprocher les opinions contradictoires émises au sujet de ces peuples anciens, pour lesquels on en est réduit la plupart du temps aux conjectures, et il procède dans ce travail avec une grande circonspection; peut-être même aurait-on lieu de l'accuser d'indécision à cause de l'obscurité dont s'enveloppent ses propres décisions, qu'il n'est pas toujours possible de pénétrer. En général, M. Abeken tombe d'accord avec Niebuhr au sujet des races tyrrhéniennes, latines, aborigènes, osques, ombriennes, étrusques et sabines; il joint à ce que fournit ce savant archéologue les résultats obtenus plus nouvellement au moyen des recherches philologiques, et, par suite de ces élémens nouveaux, il attribue à l'influence grecque une plus grande action sur la civilisation des races qui l'ont précédée en Italie. Niebuhr distinguait dans le latin une partie grecque et une partie qui ne l'est pas, et dont il retrouvait la trace dans la langue osque. « Mais, dit l'auteur, les nouvelles recherches de Müller, Klenze et autres, ont fait reconnaître dans l'osque, et même dans le sabin, un élément trop lié avec le grec pour qu'on puisse attribuer ce qui s'en écarte à une influence étrangère, et il conclut que la langue latine n'est rien moins qu'un mélange, et que ce qui paraît chez elle étranger au grec se présente également dans la langue mère ou du moins dans les

autres branches du système des langues indo-germaniques.» L'auteur ne s'est donc pas occupé de donner une solution à cette question posée par lui un peu plus haut : Le latin était-il d'origine grecque comme l'ancienne langue étrusque ? et comment a-t-il perdu de plus en plus son caractère grec ? On chercherait vainement la réponse à cela dans son livre ; bien plus, on ne saurait découvrir dans ses indications obscures quelle est son opinion personnelle sur l'existence de l'ancienne langue de l'Italie. « La poursuite des recherches de linguistique, dit M. Abeken, nous a appris qu'il est nécessaire d'admettre philologiquement ce que les traditions des Pélasges habitans des montagnes, ou les indications existantes sur les races également pélasgiques de la côte, ne permettent pas d'adopter.» Plus loin il ajoute au sujet des Sabins : « Autant qu'on peut préjuger des restes de leur langue, ils appartiennent à la même race d'origine grecque qui s'étendit sur toute la surface de l'Italie centrale. » L'opinion de l'auteur qui rattache les Sabins, comme Pélasges, et les Étrusques ou Tyrrhéniens à une commune origine, le conduit à rechercher dans la langue tyrrhénienne l'explication des mots Asil ou Ausel (sol), Minerve, Idus, communs, selon lui, aux Sabins et aux Étrusques. Il semble conserver des doutes quand il laisse à décider « si nous devons considérer l'élément pélasgique comme en voie d'extinction dans toutes les autres contrées, tandis qu'il aurait subsisté en Italie, jouant le rôle de principe dominant ; » mais cette assertion porte fortement à croire que l'auteur a considéré réellement les races osques-sabines comme pélasgiques, sans cependant oser exprimer hardiment cette opinion. Il semble vouloir s'appuyer sur Pott (*Indogermanischer Sprachstamm*) sur Klenze (*Historische Abhandlungen*), mais il nous laisse le soin de consulter ces auteurs qui l'on décidé à conclure qu'il n'y avait point de mélange dans la langue latine. Pott dit formellement le contraire, et regarde le latin comme entièrement étranger au pélasge et au tyrrhénien ; il voit seulement dans le latin une langue mère comme le grec lui-même, ce qui est conséquent avec son système ; rien chez lui n'auto-

rise à décider que les anciens peuples de l'Italie et leurs langues sont d'origine grecque. Quant à Klenze, il indique une espèce de parallèle entre l'analogie du latin avec le grec et celle qui s'y remarque avec la langue osque. C'est à cela que se bornent les recherches de linguistique sur lesquelles s'appuie M. Abeken. La parenté pélasgique des peuples italiques n'est venue à la pensée ni de Klenze ni de Müller; il ne reste à l'auteur d'autre fondement que la tradition sur les Pélasges habitans des montagnes, fondement peu sûr. Du reste, cette opinion qui rattache toutes les présomptions à une race de Pélasges dont les traces sont sans portée se retrouve aussi chez M. Lepsius, qui regarde comme pélasgiques plusieurs inscriptions étrusques, par suite de l'impossibilité où il s'est vu d'en expliquer le sens au moyen du grec, et qui, pour appuyer son système, semble vouloir établir une distinction profonde entre les races pélasgiques et les autres races de la Grèce. Toutefois, si le latin était d'origine pélasgique, il devrait présenter une parfaite analogie avec la langue étrusque sortie de la même origine, et c'est précisément le contraire qui a lieu. En cela M. Abeken s'est tout à fait écarté de Niebuhr; il s'en rapproche et tombe d'accord avec Müller au sujet des Étrusques, et combat ainsi que l'ont fait Schœmann, Grotefend et autres, l'hypothèse de Lepsius. «L'élement étranger qui pénétra l'élément étrusque fut introduit par la grande migration des populations des montagnes. Telle est l'opinion que Niebuhr émit le premier, c'est aussi celle qui est appelée à subsister. Elle a même un grand appui dans le nom porté par ces conquérans qui se nommaient eux-mêmes Ῥασέναι; ce nom a une singulière analogie avec celui des peuples rhétiques; les Rasnes ou Rhétiens étaient un même peuple; cela paraît être plus qu'une hypothèse.» Ainsi s'exprime M. Abeken. Il y a aussi un petit ouvrage de Zeuss consacré au rapprochement des noms de lieux rhétiens et toscans, et au parallèle avec ce qui nous reste de la langue étrusque, où l'on trouve de grands éclaircissemens sur cette question. C'est aux inscriptions de Lepsius que M. Abeken a aussi emprunté l'opinion que le

caractère tyrrhénien, et partant de nature grecque, s'est maintenu plus pur dans le midi de l'Étrurie que dans le nord. « Tarquin l'Ancien, conclut-il, ne devait pas être tout à fait ce qu'on nomme étrusque; il était plutôt grec d'origine, et de ceux qui tendirent à relever l'importance politique d'une grécité comprimée par les formes de la société, et qui durent quitter le pays après une tentative infructueuse. Cette grécité comprimée trouva un nouveau centre dans Rome, et la population du Cœlius, par suite de ces circonstances, emprunta, ainsi que les Romains, quelque chose à l'ancien caractère tyrrhénien. » Au sujet de la conquête de la Campanie par les Étrusques, l'auteur se décide, en opposition avec Niebuhr, pour la réalité ou du moins la probabilité du fait, en se fondant sur l'organisation en dodécapole qui s'y retrouve comme en Étrurie.

Les recherches sur les différentes races italiques sont précédées de descriptions géographiques et géologiques détaillées, conçues d'après le système de Ritter. Mais leur peu d'accord avec les idées poursuivies dans le travail historique font de ces morceaux autant de points de contraste qui détournent l'attention sans venir en aide aux développemens. Les recherches topographiques sont plus d'accord avec le principal objet de l'ouvrage, mais aussi les noms et la position des localités devaient en former un des principaux élémens. Les voyages de l'auteur dans ces contrées et ses propres observations ont beaucoup contribué à enrichir cette partie et la seconde section du livre; celle des monumens la fait encore apprécier davantage. Cette section offre dans son ensemble une espèce d'histoire de l'art des premiers temps de l'Italie. Un second volume devait suivre, et aurait présenté l'histoire de l'art à Rome et dans les contrées avoisinantes depuis la guerre samnite jusqu'au règne d'Auguste; les matériaux étaient rassemblés, et c'est une grande perte que la mort nous impose. Le véritable mérite du livre est peut-être, en effet, dans la foule de clartés qu'il offre au point de vue de l'art; ce terrain est plus familier à l'auteur, et ses efforts s'y montrent

aussi plus fructueux ; son style y acquiert plus de nerf et de précision, malgré le mélange de technique qui devient nécessaire. Ce qui est publié ici peut être considéré comme l'un des meilleurs produits de la littérature allemande à cet égard, et beaucoup de résultats qui n'avaient jusqu'ici pu passer les Alpes s'y trouvent déposés et réunis, ce qui est surtout important. Nous ne donnerons point l'aperçu des divisions de cette section, qui comprend l'architecture, la peinture, la sculpture, les différentes gravures sur pierre et sur métaux, les travaux en *terra cotta*, en argile, en bois, en ivoire, en ambre, produits dont les onze planches de l'ouvrage offrent des échantillons ; c'est une étude de détails isolés qu'il faut faire sur le livre même.

CHRONIQUE.

La littérature grecque et l'Université viennent de faire une perte irréparable dans la personne de M. Burnouf père, dont les obsèques ont eu lieu le 10 mai. M. Guigniaut, président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, chargé de porter la parole au nom de l'Institut et de l'Université tout à la fois, a prononcé un discours remarquable, dont nous extrayons quelques détails biographiques sur M. Burnouf :

« Élève de l'Université de Paris, qui lui avait décerné l'une des dernières et la plus glorieuse de ses couronnes, M. Burnouf, surpris par la tempête révolutionnaire, et quelques temps égaré dans des voies dont ses goûts comme le souvenir de ses succès l'invitaient à sortir, fut appelé, en 1810, sur la désignation de son ancien maître, M. Gueroult l'aîné, conseiller de l'Université de France, à prendre une part doublement importante à la régénération définitive des études, organisées, comme toutes les fortes, comme toutes les grandes institutions du pays, sur le plan de l'unité nationale, par le génie des temps nouveaux. Il fut, du même coup, nommé professeur de rhétorique au Lycée Charlemagne, et maître de conférences de littérature ancienne à l'École Normale, cette colonne naissante de l'Université. Dès la fin de cette première année, il donnait à l'École son plus illustre élève, et il inaugurait dans son sein, de concert avec une autre gloire de nos jeunes lycées, avec le ministre actuel de l'instruction publique, un enseignement à la fois philologique et littéraire, qui a laissé des traces pro-

fondes, qui est devenu, pour une grande part, la tradition vivante de la nouvelle Université.

» M. Burnouf ne se borna pas là; il voulut fixer dès l'abord une partie importante et fondamentale de cette tradition en composant sa *Grammaire grecque*, le livre classique le plus populaire peut-être dans des études qui ne sauraient l'être tout à fait, le livre qui a le plus contribué au progrès supérieur de ces études parmi nous. Peu après, et tout en poursuivant sa double et laborieuse tâche d'enseignement, il commençait à publier cette suite de traductions excellentes, inspirées de l'esprit du traducteur de Pline l'Ancien, qui ont de plus en plus perfectionné sa méthode d'élégante fidélité, d'exactitude originale, successivement appliquée par son disciple, et avec un bonheur croissant, à Tacite, à Cicéron, à Pline le Jeune. Mais ce qui l'avait dès longtemps et plus particulièrement désigné au choix de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres comme un des meilleurs humanistes de notre âge, ce sont les remarques critiques et historiques dont il accompagna ces traductions si françaises des auteurs anciens, ce sont les commentaires pleins d'un savoir choisi, écrits dans un latin digne de l'antiquité, qu'il joignit à son édition de Salluste, faite pour une collection dont elle est demeurée l'un des plus rares ornemens; aussi les suffrages du Collége de France prévinrent-ils de bonne heure les nôtres en l'appelant à remplacer M. Gueroult le jeune dans la chair d'éloquence latine illustrée par de grands hommes.

» M. Burnouf, pour mieux répondre à la hauteur de ce nouvel enseignement, résigna ses autres chaires, mais il ne pouvait cesser d'appartenir à l'Université, qu'il devait servir si utilement dans d'autres fonctions. Il devint inspecteur de l'Académie de Paris, et il est difficile de dire ce qu'il déploya de zèle, de prudence, de lumières, dans cette mission délicate, aussi bien que dans celle d'inspecteur général des études, où l'éleva la révolution de Juillet; ce qu'il fit pour l'ordre de l'administration, pour le redressement de la discipline, pour l'amélioration des méthodes; l'autorité et la vigueur avec lesquelles il lutta contre des influences diverses, contre des préjugés contraires, pour le maintien des saines traditions, et des fortes études.

» Lorsque M. Burnouf vint, en 1836, siéger dans l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pour y perpétuer la lignée respectacle des professeurs érudits de l'ancienne et de la nouvelle Université, lorsque cette couronne de l'Institut fut posée sur sa tête déjà blanchie, il était jeune encore et d'esprit et de cœur, il était en possession de cette plénitude de facultés jusque dans la vieillesse, qui semble tout à la fois le privilége et la récompense des vies pures et dévouées. Il venait de terminer son *Panégyrique de Trajan*, le chef-d'œuvre peut-être de ses

belles et savantes traductions. Il méditait sa *Grammaire latine*, digne pendant, complément désiré de sa *Grammaire grecque*, qu'il lui a été permis d'y joindre pour donner un double instrument d'analyse simple et philosophique, profonde et lumineuse, aux deux grandes langues classiques, bases nécessaires de toute instruction vraiment libérale.

» Il ne manquait plus à l'activité si variée, si constante, au savoir si pratique et si éminemment méthodique de M. Burnouf, qu'une application : sa démission des fonctions d'inspecteur général, en 1840, la lui valut. En même temps qu'il recevait la croix d'officier de la Légion d'honneur des mains de son premier élève, devenu ministre de l'instruction publique, il était nommé aux fonctions plus paisibles, plus douces, plus convenables à son âge, de bibliothécaire en chef de l'Université ; et là, comme dans sa chaire du Collége de France, l'infatigable professeur aimait à prodiguer à une jeunesse studieuse, empressée autour de lui, avec les richesses littéraires confiées à ses soins, les trésors non moins précieux de son érudition philologique et de sa longue expérience. Il les déployait aussi, ces trésors de zèle et de science, dans une mission plus laborieuse quoique temporaire, mais qu'il sut rendre plus efficace encore, qui dut lui tenir lieu du premier des honneurs universitaires, et dont il se fit, par un dévouement au-dessus de toute ambition, même légitime, une sorte de direction intellectuelle et morale de la classe la plus nombreuse, et non pas, certes, la moins utile des jeunes professeurs. Il s'agit de la présidence du concours de l'agrégation aux classes de grammaire des colléges royaux, qu'il exerça, presque sans interruption, depuis 1830 jusqu'à ces derniers temps, avec une autorité ferme autant qu'éclairée, digne autant que paternelle, avec un succès qui lui survivra par la puissance de la tradition. »

Littérature ancienne. — Un mémoire de M. J. Hermann, intitulé *De tempore, quo orationes quæ feruntur Demosthenis pro Apollodoro et Phormione scriptæ sint, disputatio* (Erfurt, Uckermann, 1842, in-4° de 22 p.), sert de prélude à un examen général de la chronologie des oraisons de l'orateur athénien. « Il nous a paru nécessaire, dit l'auteur, de préciser l'époque où ces discours ont été prononcés, et pour cela nous avons choisi d'abord une série de plaidoyers écrits pour le procès d'un même homme, et pour repousser l'accusation de prévarication que ce procès suscita à Démosthènes de la part d'Eschines ; la quantité de faits publics et privés que traitent ces morceaux, l'excellence et le fini de la composition, les mettent au rang des meilleurs. Ils présentent, en outre, cet avantage d'embrasser l'existence et les affaires d'un seul individu, c'est-à-dire un espace de temps fort long, et de la sorte les discours s'expliquent et s'éclaircissent les uns par les autres. Ces mor-

ceaux sont : Ὑπὲρ Φορμίωνος παραγραφή, *de mensæ sortis adversus Apollodorum*, et *pro Apollodoro* Κατὰ στεφάνου α', β' *de falso testimonio*, Πρὸς Τιμόθεον *de debito*, Πρὸς Πολυκλέα *de sumtibus in trierarchia supererogatis*, Περὶ τοῦ στεφάνου τῆς τριεραρχίας, πρὸς Καλλιππον *de deposito*, Πρὸς Νικόστρατον *de causa publica*, Κατὰ Νεαίρας. » L'auteur s'est donc attaché à l'étude des affaires contentieuses d'après les données fournies par Démosthènes; il décrit la vie d'Apollodore et de son beau-père Phormion, l'influence des événemens contemporains et les circonstances qui ont exercé une action sur la marche de la procédure; de tout cela ressort le calcul des dates de chacun des procès particuliers et le résultat suivant : « Les discours ont été plaidés dans cet ordre : I. contre Callippe, Olymp. 105, et 106, 2. II. Contre Timothée, ol, 105, 3-4; c'est alors que l'envie commença à s'attacher à lui. III. Contre Polyclès, ol. 105, 2—107, 2; cette oraison contient l'état des classes d'imposés (συμμορίαι), tel qu'il avait été réglé, pour la perception des contributions, peu d'années auparavant, puis appliqué à l'impôt pour la marine. IV. L'exception de Phormion, ol. 107, 3. V. Contre Stephanos, 1 et 2, ol. 108, 1. VI. Contre Nicostrate, l'année suivante ou depuis. VII. La dernière de toutes au sujet de Néera, après l'ol. 109, 2. » — M. C. Hasse, à Magdebourg, dans une dissertation intitulée : *Euripidis tragici poetæ, philosophia quæ et qualis fuerit* (in-4° de 44 p.) donne une introduction sur les tendances philosophiques de l'époque où vivait le poëte athénien; il indique le goût général qui accueillit alors ces idées à Athènes, puis passant à la philosophie adoptée par Euripide, il en analyse la tendance, la nature et les principes, et il en fait ressortir les liaisons avec les doctrines d'Anaxagore. — M. K.-A. Steinmetz, à Merseebourg, dans une *Commentatio de aliquot locis Odysseæ et Æneidos ad orci Maniumque descriptionem pertinentibus* (in-4° de 30 p.), a rassemblé les passages les plus importans de l'Iliade et de l'Odyssée, concernant la situation et la disposition des enfers et l'état des âmes des morts; il a utilisé les observations de Halbkart, Spohn, Vœlcker, B. Thiersch, Crusius et des scholiastes sur ce sujet, puis se livrant au même travail sur les poëmes de Virgile, il signale les ressemblances et les divergences qui existent entre les deux poëtes. Son travail, borné à ce rapprochement d'ensemble, ne descend point dans la critique et l'appréciation des détails, et laisse sans examen beaucoup de discordances locales d'Homère avec lui-même ou avec l'ensemble du système des anciens. — Les *Meletemata* Plotiniana (Naumburg, in-4° de 60 p.) de M. C. Steinhart, forment la continuation d'un travail publié, en 1829, sous le titre de : *De Dialectica Plotini ratione*. Ce sont des recherches approfondies, des explications pleines de sens et des vues pleines d'enseignemens sur le philosophe alexandrin. L'auteur

l'examine comme interprète de Platon et interprète, et adversaire à la fois d'Aristote; il le suit dans ces deux tendances, examine ses travaux, ses procédés, ses doctrines et ses idées; ensuite il offre un aperçu général des doctrines et des définitions qui forment le corps de la grammaire et de la langue philosophique de Plotin; il en détermine les principaux caractères distinctifs, et les explications qu'il fournit sur les termes de la philosophie plotinienne les éclaircissent merveilleusement. Enfin, M. Steinhart discute, sur l'édition de Creuzer, plusieurs passages du texte des Ennéades au point de vue critique et exégétique, et termine par l'examen de cette question : De quelle utilité l'étude de Plotin est-elle à notre époque? Trois rectifications que M. Steinhart propose pour Empédocle, et dont il démontre la nécessité, augmentent encore la valeur de ce travail. — Dans des *symbolæ criticæ*, l'auteur propose et défend trois rectifications pour le Parménide de Platon, une série de changemens dans le texte des trois livres d'Aristote *De anima*, et dans l'Ajax, l'Antigone, l'Œdipe à Colonne et les Trachiniennes de Sophocle. —M. A. Schœtensack a publié *De genitivi vocabulorum græcorum tertiæ declinationis terminatione eorumque genere fasc. II* (in-4° de 21 p.); c'est la fin d'un travail de 1842; l'auteur s'occupe ici d'abord spécialement de la formation du génitif des noms en υς, ι, α, ονς, ως, ξ, ψ, ης ος, puis du genre de tous les noms de la troisième déclinaison. Il s'est proposé de donner, pour chaque terminaison, pour chaque genre, la liste complète des mots qui y appartiennent, et de les disposer dans un ordre commode, pour fournir un tableau complet de la matière mise en œuvre. Ce zèle, avec lequel l'auteur s'est efforcé d'accomplir sa double tache, la série d'observations philologiques précieuses qui se joignent aux deux mémoires, en font un travail utile à ceux qui veulent se perfectionner dans la grammaire grecque. — M. G. D. van Hoevell, dans une dissertation que nous avons déjà annoncée, s'est occupé de la philosophie de Xénophon; son travail est divisé ainsi : *Pars prior, Xenophontis de rebus divinis ac moralibus sententiam exhibens. Pars altera Xenophontis de rebus politicis sententiam exhibens.* L'auteur regarde Xénophon comme un socratique pur, qui conserva et reproduisit fidèlement les doctrines du maître, et par là se plaça bien au-dessus de Platon; l'apologie de Socrate par Xénophon n'a pas eu d'autre but, selon lui, mais il n'entre pas dans une discussion détaillée de l'opinion contraire. Il semble aussi regarder la philosophie de Socrate, et surtout sa morale, comme un simple système utilitaire appliqué à l'époque où vivait Socrate, et ne paraît pas avoir conçu bien clairement la théorie socratique du souverain bien; il le sépare tout à fait du principe moral et ne s'aperçoit pas de la confusion qui règne dans les idées que Xénophon nous donne de la doctrine de Socrate.

La partie politique du travail n'est que secondaire; l'auteur blâme, il est vrai, l'opinion de Niebuhr sur les idées politiques de Xénophon, mais il n'entre pas dans l'examen de la question, et semble négliger à dessein le côté pratique des principes politiques de Xénophon. — M. G.-A. Sauppe, à Torgau, dans la troisième partie de ses *Quæstiones Xenophonteæ* (in-4° de 14 p.), a fait connaître les variantes d'un manuscrit du *Banquet* de Xénophon qui se trouve à Vienne, et, à cette occasion, il a publié un certain nombre de notes manuscrites de Heindorf et de J.-G. Schneider, qu'il s'est procurées à la bibliothèque de l'Université de Breslau; à ce travail se joint la réunion des explications et des remarques dues aux savans d'aujourd'hui, qui, depuis l'apparition du travail de Bornemann, se sont occupés de divers passages du *Banquet*. M. Sauppe critique et réfute ou confirme ces remarques, ce qui fait de son recueil un dernier résultat. D'après ce qu'il dit, le manuscrit de Vienne n'a pas grande valeur pour la critique; mais il espère davantage de la collation de deux manuscrits de la Bibliothèque Royale de Paris, qui n'ont pas été consultés depuis Gail. Dans un voyage subséquent à Paris, l'auteur a dû recueillir de riches matériaux, mais la communication de ces études n'est encore qu'une espérance. — Les *Quæstiones de Xenophontis Agesilao*, de M. L. Breitenbach, ont paru en deux parties à Schleusingen et Wittemberg : « Je me suis proposé, dit l'auteur, de faire des recherches sur l'opinion émise récemment par G. Sauppe et C. Heiland, que l'Agésilas est un ouvrage écrit fort négligemment, et, à cet effet, j'ai divisé mon travail en trois chapitres. Dans le premier, j'ai tâché de démontrer que Xénophon n'a mis aucune négligence dans le récit des actes d'Agésilas, non plus que dans la peinture de sa vie; dans le second, je me suis occupé du style de l'historien; enfin, dans le troisième, j'ai recherché l'origine et le dessein du chapitre XI de cet ouvrage. — Le travail de M. Rothmann, intitulé *Enarrationis de postarum tragicorum apud Græcos principibus part. altera* (in-4° de 32 p.), est la continuation d'un mémoire de 1836; l'auteur traite *De tragœdiarum conformatione et virtutibus*, en suivant les données d'Aristote (Poet. VI. 7.), c'est-à-dire qu'il cherche *qualis locus et vis in Græcorum tragœdiis fuerit fabulæ* (μύθῳ), *moribus* (ἤθεσι) *et sententiæ cuidam præcipuæ* (διανοίᾳ); mais il n'a encore publié que la discussion sur les deux premiers points (μύθος et ἤθη); il reste donc le troisième (διάνοια), qu'il faut attendre pour apprécier l'ensemble de ces recherches. — M. Schmidt a donné un supplément à sa *Doctrina temporum verbi græci et latini*, sous le titre de *Prolusio de verbi gr. et lat. doctrina temporum* (in-4° de 8 p.); c'est une appréciation de la théorie des temps, telle que Wagner, Fr. Thiersch, Phil. Buttmann et Rost, l'ont conçue; l'auteur en démontre l'incon-

sistance. — Le mémoire de M. J. H. Deinhart, intitulé : L'Idée de l'âme, en ce qui concerne Aristote (Hambourg, Perthes, in-4° de 36 p., en allemand), se divise en trois parties : la première traite de l'idée de l'âme en général, de la division d'Aristote en ψυχὴ θρεπτική, αἰσθητική et νοητική, des relations de l'âme avec le corps ou de l'ἐντελέχεια avec la δύναμις, et de son influence sur le développement du corps; la deuxième, des différens degrés de l'échelle des êtres animés dans la nature, entre autres des âmes des plantes et des bêtes; enfin la troisième est consacrée à l'idée de l'âme humaine. Appuyé sur Aristote, l'auteur a cherché sur toutes choses la clarté, la simplicité et l'intérêt du style; ce livre est destiné à mettre la théorie à la portée de jeunes intelligences. — La *Commentatio, in qua enarrata virorum doctorum de Oppianis disceptatione in eorumdem vitam scriptam inquiruntur*, publiée, à Zeitz, par M. F. Peter (in-4° de 22 p.), contient des recherches sur les deux Oppiens ou sur les différens auteurs des *Halieutica*, des *Cynegetica* et des *Ixeutica;* M. Peter reprend les travaux critiques de J.-G. Scheider sur cette question, et en adopte ce qu'il y a d'essentiel; mais il se livre, au contraire, à une réfutation presque générale des opinions divergentes avancées par F. Ritter, dans l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber (sect. III, tom. IV, p. 259), et surtout en ce qui concerne les raisons et les indications que ce critique a puisées dans la biographie grecque d'Oppien. Les renseignemens que peuvent fournir les anciens, grammairiens et scholiastes, sur la question sont rassemblés ici avec soin, et l'auteur a joint à son travail des développemens sur l'usage des particules καὶ, τὶ, δὶ, τὶ-καὶ, καὶ-καὶ, et καὶ-τὶ. — M. F. Kritz, à Stettin, a publié un travail de critique sous le titre de : *Prolegomenon ad novam Velleii Paterculi editionem*, Pars I (1840, in-4° de 18 p.); M. G. Denhardt, dans la même ville, un travail historique, dans lequel *Neronis defensionis à Rheinholdio nuper tentatæ partes quædam in censuram vocantur* (1841, in-4° de 27 p.). M. J. J. Kramarezik, à Heiligenstadt, une *Dissertatio de C. Cæcilio Plinio minore dialogi de oratoribus auctore* (in-4° de 22 p.). Ce travail, bien qu'important, ne termine pas le débat. Depuis la publication d'un programme d'A. Lange, réimprimé dans l'édition de Tacite par Dronke, on s'est accordé assez généralement à regarder le dialogue des orateurs comme l'œuvre de l'historien. Le témoignage unanime des manuscrits, la preuve fournie par Pline lui-même (*Epist.* IX, 10), venaient à l'appui de cette opinion; on a cru aussi reconnaître, dans ce morceau, la forme de la pensée et le tour de l'expression particuliers à Tacite, et enfin on a voulu voir dans ce dialogue un témoignage de la haute réputation oratoire de cet historien. Il est encore vrai que Klossmann (*Prolegom. in dialog. de oratoribus*, Breslau, 1819), et Ricklefs, dans sa traduc-

tion de Tacite (tom. IV, p. 199 et suiv.), ont contredit cette opinion; mais Eckstein (*Prolegomena in Tacíti qui vulgo fertur dialogum de oratoribus*, Halle, 1835), a fortifié l'opinion de Lange de preuves nouvelles si fortes, que Westermann s'est rangé de son avis, et que Bonnell (*De mutata sub primis Cæsaribus eloquentiæ romanæ conditione*, Berlin, 1836) a déclaré même ces raisons péremptoires. On s'était peu arrêté sur la différence du style, et ce fut Eckstein qui, le premier, fit cette observation que le style du dialogue, surtout la recherche et le fleuri du discours, ne sont pas du tout dans la manière de Tacite. Hoffmann-Peerlkamp (*Bibliotheca critica nova*, V, 1; p. 109-137) allait jusqu'à vouloir reconnaître Tacite par les élémens du langage; mais Eckstein a fort bien résumé la valeur des opinions diverses sur ce sujet : « Il n'est guère possible, dit-il, de démontrer irréfragablement quel est l'auteur de cette époque qui a écrit ce dialogue. Spaldingius, par ses discussions approfondies, a pour jamais détruit l'opinion qui l'attribuerait à Quintilien; il semble que Tacite n'y reconnaîtrait jamais sa manière d'écrire et ses procédés de discussion. Quant à Pline le jeune, ceux qui lui attribuent le livre ont donné peu de raisons et des raisons peu concluantes. » Gutmann s'est aussi déclaré contre la composition par Tacite; mais ses argumens, bien que spécieux, sont déjà détruits par les observations d'Orelli en faveur de l'opinion contraire, comme on peut le voir dans l'édition de Tacite par ce dernier, où les deux discussions ont été consignées. Jacob, dans un programme de Lubeck, a démontré en détail les discordances que présentait le dialogue avec le style de Tacite et avec le caractère appréciable de cet historien, et récemment encore A. Wittich (Archives de Philologie et de Pédagogie) a soutenu la composition par Pline. La discussion de M. Kramarezik procède de la sienne, mais les raisons à l'appui sont toujours de peu de poids; la principale tourne même contre Pline, et ôte aux autres leur importance. L'auteur apporte aussi un certain nombre d'exemples de phrases et de constructions tirées des écrits de Pline; mais ces exemples, qui seraient tous avoués par le siècle d'argent de la littérature romaine, ne prouvent rien; on pourrait les retrouver aussi facilement dans tout autre écrivain de cette époque. On ne peut donc reconnaître comme réel d'autre résultat que celui-ci : l'auteur a ôté de sa force à l'opinion qui se prononce en faveur de Tacite, et l'on doit ajouter que la discussion qui se produit ici est pleine de calme et de retenue. — Dans une *Commentatio de particulis aut, vel, sive* (in-4° de 22 p.), M. C. Ditfurt s'est livré à un examen fort étendu et fort élevé de l'usage de ces particules d'après la théorie de Reisig; il donne, en même temps, une collection d'exemples aussi riche que bien choisie. — Dans son mémoire intitulé : *De Valerio Antiate annalium scriptore*

(Naumburg, Klaffenbach, in-4° de 32 p.), M. Liebaldt s'est livré à des recherches critiques sur la vie et les écrits de cet annaliste romain, dissipé les soupçons élevés sur son existence ou sur sa valeur littéraire, et fourni quelques résultats utiles. On ne connaît ni le prénom ni la date de la naissance et de la mort de Valerius Antias. Il était contemporain de Marius et de Sylla, et existait encore en l'an de Rome 663; c'est tout ce qu'on peut affirmer. On l'a fait préteur en 676, mais parce qu'on l'avait confondu avec Q. Valerius Soranus, préteur en 670, et il est probable que l'annaliste n'a jamais revêtu de charge publique. Son nom d'*Antias* ne vient point de ce qu'il est né à Antium ; ce nom appartenait, dès l'année 541, à la famille des Valerii Antiates, fixée à Rome (Tit. Liv. XXIII, 34) ; Priscien (v, 4) dit expressément que Antias n'est pas un nom d'extraction (*nomen gentile*), et on trouve encore dans Tite Live, ce que l'auteur n'a pas vu, la mention fréquente des deux noms ainsi disposés *Antias Valerius*; c'était l'usage romain, quand on omettait le prénom, de placer le nom de la famille avant celui de la race, ce qui en faisait un espèce de prénom; cela prouve que la transposition n'était pas admise en général pour un *nomen gentile*, ou du moins que l'usage n'a pas prévalu avant l'époque de Tacite. Les Annales d'Antias formaient au moins soixante-quinze livres, comprenant l'histoire de Rome, depuis les temps les plus reculés jusqu'à ceux de Marius et de Sylla. On peut juger, d'après les fragmens qui en restent, que l'histoire était fort succincte pour les premiers temps, et fort détaillée pour les derniers. En effet, le deuxième livre parlait de Numa, le troisième portait le récit jusqu'à l'année 573 de Rome, le douzième le continuait jusqu'en 617, et les soixante-trois autres livres devaient, en conséquence, embrasser une période de cinquante ans. Quant à la méthode de l'écrivain, il paraît que, pour les premiers temps, Antias s'était engagé dans l'explication des mythes, et s'était donné carrière dans la réunion de toutes sortes de traditions et de fables. Tite-Live lui reproche de ne pas avoir toujours utilisé les sources les plus pures; d'avoir, dans le compte rendu des batailles, grossi sans mesure le chiffre des morts, du butin et de tous les détails analogues, enfin de raconter souvent des faits dont, excepté l'auteur, personne n'a connaissance. Niebuhr et Lachmann ont encore renchéri sur les reproches de Tite-Live, et refusé à Antias presque tout crédit. Mais Tite-Live semble déjà outré, quand il adresse à Antias des reproches qui frappent également tous les auteurs d'histoires; Tite-Live copie souvent Antias, et rapporte souvent aussi lui-même des faits qui ne doivent pas être plus croyables que les fables dont il parle; Tite-Live aurait bien pu chercher, dans son propre intérêt, à rabaisser Antias. L'ouvrage de cet annaliste devait être fort riche en renseignemens, et même en petits dé-

tails, et bien qu'aujourd'hui on n'ait plus de quoi fonder un jugement sur la valeur de son livre, on ne saurait se tromper en lui accordant, comme historien, un rang plus élevé que celui qui lui est laissé par Niebuhr. — M. W. Holtze, à Naumburg, a publié un travail intitulé : *Quæstionum Plautinarum part. prima* (in-4° de 18 p.) ; c'est un recueil de données utiles pour la grammaire du comique romain. L'auteur a fait porter ses recherches sur l'usage très-fréquent, chez Plaute, de la phrase interrogative, particulièrement de la forme la plus simple, celle qui est produite sans la particule interrogative. M. Holtze a cherché à former un recueil complet de cette espèce de questions qu'il distingue en deux classes, celles dans lesquelles l'interrogateur ignore encore ce que l'interrogé va lui répondre, et celles dans lesquelles il sait déjà ou croit savoir d'avance la réponse. La première se divise de nouveau en formes affirmatives et négatives, et ces dernières se séparent encore en questions, dont la réponse est *oui* ou *non*. Pour rendre ce recueil commode et profitable aux grammairiens, l'auteur a apporté un soin minutieux à la critique de chaque passage, énuméré les variantes des manuscrits et les rectifications des savans ; enfin il a joint à cela ses propres conjectures, accompagnées de la discussion nécessaire. Les passages obscurs sont éclaircis par une explication, et comme l'auteur témoigne d'une grande connaissance de Plaute, toutes ces indications exactes sont d'une grande valeur. Les questions purement grammaticales ne sont pas, il est vrai, séparées des questions de style, et il faudra toujours recourir au passage entier de l'original pour apprécier la portée de la citation extraite par M. Holtze ; néanmoins, pour son objet spécial, ce travail sera toujours apprécié ce qu'il vaut véritablement. — M. C. G. Jacob, dans sa *Commentatio de usu numeri pluralis apud poetas latinos* (in-4° de 44 p.), a fourni d'utiles notions pour l'étude de la langue poétique des Romains, en recherchant les lois qui régissaient l'usage du pluriel des noms abstraits. — A Pforta, M. G. A. B. Wolff a publié un mémoire *De Plauti Aulularia* act. III, sc. 5, qui fait suite à ses *Prolegomena ad Plauti Aululariam*, de 1836, et sous le titre de *Glossarii latini fragmenta Portensia descripsit*. M. C. R. Fickert a donné quelques détails sur un glossaire latin du xe siècle, qui existe à la bibliothèque de l'École de Pforta. — Ce manuscrit, qui a bien des choses communes avec les glossaires d'Eucherius et de Placidus, offre quelques renseignemens originaux, et entre autres une série de gloses sur Cicéron et Virgile. — Le travail de M. A. Dietrich, publié sous le titre de *Commentationis de quibusdam consonæ* v *in lingua latina affectionibus particula*, contient des recherches de philologie comparée, sur les changemens que subit la consonne *v* dans la langue latine : ce travail est encore

inachevé. — Le mémoire sur les livres *De legibus* de Cicéron, publié à Zeitz, par M. C. F. Feldhügel (in-4° 22 p.), contient la critique de quelques passages dans lesquels les éditeurs de Cicéron se sont écartés de la leçon fournie par les manuscrits. L'auteur, partant de ce principe, que tous les manuscrits existant des livres *De legibus* ne sont que les reproductions d'un seul manuscrit original, examine un grand nombre de passages pour lesquels les manuscrits offrent tous de fausses leçons, mais laissent cependant de leur corruption évidente extraire la leçon véritable. Les rectifications de M. Feldhügel sont aussi simples que naturelles, bien appuyées, et doivent être recommandées à l'attention de quiconque s'occupe de l'étude du *De legibus*. — M. G. Hertzberg, à Halberstadt, dans un mémoire intitulé : *De Poetarum elegiacorum apud Romanos principum ingenio et arte* (in-4° de 10 p.), a fourni de légères indications sur le caractère poétique des poëtes élégiaques romains, Catulle, Tibulle, Ovide et Properce ; le poëte, sur lequel il s'est le plus étendu, c'est Ovide; mais M. Hertzberg n'a guère examiné ce poëte que du côté le moins favorable.

La philologie est-elle une science ? se demande le docteur Ihlefeld, dans un mémoire publié sous ce titre (in-4° de 17 p.). Pour déterminer l'idée véritable de la philologie, l'auteur commence, dans ses considérations générales, par examiner la naissance de la philologie dans la Grèce, de cet art d'étudier et de comprendre les ouvrages des autres et d'en accroître ses propres connaissances: l'auteur suit la philologie dans son développement à Alexandrie, et sous la domination romaine, dans le rôle qu'elle a joué au moyen âge et jusqu'à sa résurrection, et son perfectionnement du XIVe au XVIIIe siècle. M. Ihlefeld se livre ensuite à la critique de la définition et de la division de la philologie données par F. A. Wolff, et maintenues par Bernhardy, et enfin de son nouveau baptême sous le nom de science de l'antiquité (*Alterthums wissenschaft*). Il démontre le faux et l'inexact de cette dénomination, et prouve que la plupart des branches de la science sur lesquelles on s'est fondé pour lui donner ce nom n'en sont que des branches accessoires, et n'appartiennent point à la philologie proprement dite. Par là on a rétréci son domaine. M Ihlefeld détermine fort exactement le point de vue véritable de la philologie, et ses explications pourront empêcher de confondre la philologie avec les recherches historiques (*Alterthumskunde*), et mettre fin à l'erreur qui fait méconnaître la partie fondamentale et la nature de la première, en ne la donnant à considérer que par le côté où elle se montre comme science appliquée ou tout au plus accessoire.

Histoire. — Un mémoire de M. Bormann, à Elbing, est intitulé:

Quibus potissimum rebus factum sit, ut Pericle mortuo Athenis omnia nutu et arbitrio demagogorum gubernarentur (in-4° de 16 p.). — Le *Scholion Arateum*, publié à Pforta par M. C. Keil, est un savant appendice à ses *Analecta epigraphica et onomat.*, et se rattache à une explication donnée par l'auteur (p. 9) sur Aratus de Sicyone, fils de Clinias; on y trouve l'énumération et une série d'*Arati*, qui, jusqu'ici, n'ont point encore été mentionnés dans les dictionnaires grecs de noms propres. — *Tiberius Nero Cæsar*, considéré dans ses relations avec la famille impériale, tableau historique du commencement de la monarchie romaine, par M. H. Rattig (in-4° de 24 p.), tel est le titre d'un travail publié à Wittemberg, et qui offre une caractéristique de Tibère aussi claire qu'approfondie. L'auteur passe en revue la carrière historique de cet empereur et l'étudie au point de vue psychologique; c'est ainsi qu'il développe les secrets de la conduite de Tibère envers Auguste et sa famille, le caractère moral de ce prince, et l'objet politique qu'il se ménageait. Ce travail est neuf, intéressant; Tibère est peint un peu trop à son avantage; cependant les déductions sont sagement faites. M. Rattig a voulu offrir en cela un modèle aux élèves de sa classe d'histoire; il est douteux qu'il trouve des imitateurs aussi jeunes.

Antiquités. — De l'origine et de la signification première des principales divinités grecques et romaines (in-4° de 28 p.), tel est le titre d'un mémoire de M. Richter, qui n'est encore arrivé qu'à la moitié de l'introduction. L'auteur traite de l'origine du culte des dieux en général, dit quelques mots du culte de Jéhovah et du christianisme, puis précise le caractère religieux fondamental de la religion perse, indienne, chinoise, japonaise, arabe, assyrienne et chaldéenne; ces indications générales seront suivies d'un aperçu comparatif des religions de l'Asie Mineure et de l'Égypte, qui terminera l'introduction. Le tome Ier des *Recherches dans le domaine de l'Antiquité*, publiés par M. W. A. Schmidt, est intitulé Les *Papyrus* grecs de la Bibliothèque Royale de Berlin déchiffrés et expliqués (Berlin, Fincke, 1842; in 8° de IV-400 p.); ce volume est accompagné de deux *fac-simile* et d'un plan; il contient la description, la traduction et l'interprétation de deux papyrus grecs provenant de This, en Égypte; un troisième papyrus, également de This, et daté du 3 juin 616, ap. J. C., qui se trouve à Paris, est aussi mentionné par l'auteur. Le premier de ceux qui sont analysés ici est un contrat de louage du 10 janvier 607 ap. J. C., composé de trente-cinq lignes, par lequel Aurelius Dioscorus, de This, marchand de pourpre, s'engage, à raison de dix-neuf artabes de blé pour deux ans, dans la fabrique de pourpre d'Aurelius Pachymius de Panospolis, établie à This; le second papyrus est une quittance du 18 nov. 613,

formant trente et une lignes, dans laquelle Aurelius Callinichus, homme d'affaires au service du même Pachymius, déclare avoir reçu le troisième terme à compte sur neuf charges de ramée. L'introduction de l'auteur nous instruit de l'importance et de l'utilité des anciens papyrus, de leur origine, de leur état et du contenu des deux actes décrits ci-dessus; vient ensuite le texte grec, suivi d'une traduction allemande, du commentaire explicatif du commentaire philologique. L'appendice qui termine est consacré au papyrus de Paris et accompagné de quelques notes supplémentaires. Le volume de cet ouvrage semble en disproportion avec la matière qui y est traitée; cependant, quoiqu'on puisse reprocher à l'auteur d'y avoir laissé entrer beaucoup de longueurs, il faut plutôt attribuer cette extension aux recherches spéciales d'antiquités qui sont réunies ici. Ce commentaire commence par l'analyse des papyrus et par l'examen de la liaison qui existe entre eux. L'auteur nous donne ensuite une excellente dissertation sur le nom, la position et l'histoire des villes de *This* (ou Thinis) et d'*Abydos*, en Égypte, ainsi que sur l'étendue du *Nomos thinitique;* on n'y trouve guères à contester que la position trop rapprochée dans laquelle il place respectivement ces deux villes. Vient ensuite un mémoire encore plus explicite et plus curieux sur la teinture en pourpre et le commerce de la pourpre dans l'antiquité. M. Schmidt examine cette industrie dans toute ses branches, et distingue avec la plus grande exactitude les trois sortes de teinture naturelle, artificielle et mêlée, les étoffes soumises à la teinture et les procédés employés, enfin le luxe de la pourpre et la nature du commerce qui s'en faisait. Ce dernier point conduit l'auteur à rechercher l'état légal de ce commerce, et à réfuter l'opinion selon laquelle, depuis le IVe siècle, cette industrie était un droit régalien, un privilége impérial. D'après ces papyrus et d'autres renseignemens puisés ailleurs, il démontre que les teintureries particulières de pourpre ont subsisté jusqu'à la fin du IXe siècle, et même jusqu'à la chute de l'empire d'Orient; que les teinturiers en pourpre formaient dans chaque ville une corporation particulière, et qu'on trouvait leurs établissemens non-seulement sur le littoral de la mer, mais aussi dans beaucoup de villes de l'intérieur. Un troisième mémoire, consacré aux mesures des anciens Égyptiens, touche à des questions plus épineuses. L'auteur a cherché à déterminé les mesures des solides et des liquides, sujet embarrassé et obscur où la discussion repose souvent sur des hypothèses. Ses résultats ne sont guère poussés plus loin que le point auquel Bœckh a conduit ses recherches; cependant on trouve quelques indications qui sont précisées et éclaircies. Tel est le résultat fourni par M. Schmidt au sujet de l'identité de la κούφη et du petit *In* ou *In* sacré; l'auteur établit aussi que dans le système métrique ancien et nouveau des Égyptiens,

la proportion demeura la même entre les quatre mesures principales (Artabe, In, Couphé, Oiphi). Une quatrième dissertation traite des tutelles et des procurations chez les Égyptiens, d'après différens papyrus. Tels sont les principaux travaux qui élèvent la valeur du livre de M. Schmidt; ils sont aussi intéressans qu'instructifs pour ceux qui se sont voués à l'étude de l'antiquité. Ajoutons que l'auteur promet une édition collective des papyrus grecs égyptiens existans, ce qui doit nous faire compter sur une riche série de recherches semblables. L'*Introduction à la numi matique romaine antique*, par M. A. Mayer (Zurich, Meyer et Zeller. 1842, in-8° de 144 p.), n'est pas un ouvrage destiné à fournir des faits nouveaux à la science, mais c'est un aperçu commode et en général exact de ce qui en forme les élémens. Le nécessaire de cette branche de la science est ici traité de manière à être entendu de tout le monde. L'auteur commence par des détails sur l'origine et la première création des monnaies romaines, sur leurs dénominations et sur le droit de battre monnaie. Ensuite il en décrit la matière, les procédés de confection, le poids, la valeur, les inscriptions et toutes les autres particularités; il énumère les villes qui ont battu monnaie, et les divers lieux de confection; de là il passe à l'explication des abréviations, des lettres isolées et des titres ou emplois mentionnés sur les monnaies consulaires et impériales. Il termine en donnant des détails sur les falsifications de monnaies dans les temps anciens et modernes, et le prix actuel approximatif des médailles romaines. Trois planches lithographiées font connaître les diverses espèces de de celles-ci. Dans un travail intitulé: *Monnaies inédites de Desana, notice sur un jeton frappé en Piémont, sous la domination française* (Paris, in-8° de 11 p.), M. A. Chabouillet a fourni un utile supplément aux recherches de M. Gazzera sur les monnaies de cette localité (voir 1842, p. 641). Pourvu de renseignemens fort incomplets, M. Gazzera n'a pu donner à cette partie de sa monographie historique un développement satisfaisant; la publication de M. Chabouillet, en touchant à quelques détails, éclaircit réellement l'ensemble de la question. L'auteur donne la description de cinq pièces inédites des seigneurs italiens de ce fief, et entre autres d'une pièce d'or offrant le portrait, unique jusqu'ici, du comte Louis II, pièce que n'a pas connue M. Gazzera. Ce mémoire curieux est animé par quelques excursions dans le domaine de l'histoire, et fait apprécier, comme il le mérite, Boutières, le digne élève de Bayart. Moins important encore par son objet spécial que par le coup d'œil qu'il fait jeter dans l'histoire monétaire des XVIe et XVIIe siècles, le travail de M Chabouillet se recommande par une aisance de style trop rare généralement dans les travaux scientifiques.

Imprimerie Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

REVUE

DE

BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE.

JUIN.

THÉOLOGIE.

Esquisse de Rome chrétienne, par l'abbé Ph. Gerbet. Tome Ier. — Paris, au bureau de l'*Université catholique*, rue Saint-Guillaume, 24. 1844. In-8° de XII-490 p. Prix : 7 fr. 50 c.

La pensée fondamentale de ce livre a été de recueillir, dans les réalités visibles de Rome chrétienne, l'empreinte et pour ainsi dire le portrait de son essence spirituelle. En conséquence l'auteur s'est attaché à faire ressortir les caractères et les attributs qui constituent le centre divin du christianisme. De là résultait pour lui la nécessité de ranger les monumens de Rome ou les parties de ces monumens dans un ordre déterminé par leurs rapports avec un ensemble de vérités appartenant à une région supérieure aux ouvrages des hommes. Chacun des matériaux de ce livre, du moins des principaux, se trouve disposé de manière à former avec les autres la grande figure que M. Gerbet désirait esquisser. L'auteur a fait, pour nous servir de ses propres expressions, de la mosaïque intellectuelle. Ce peu de mots suffit pour faire voir le but et l'intention de ce travail intéressant; nous allons entrer dans quelques développemens sur chacune de ses parties.

Les premières traces chrétiennes qu'on aime à rechercher dans la campagne de Rome sont celles de saint Pierre et de saint Paul, qui en touchèrent le sol, le premier vers l'an 44, le second l'an 59 de notre ère. A partir de leur arrivée, les bases de la grande régénération ont été posées dans la ville même en qui se résumaient alors les destinées du monde. Une tradition ancienne montre, à une petite distance des remparts, sur la voie Appienne, l'endroit où saint Pierre, fuyant pendant la nuit, s'arrêta tout à coup, Il avait vu apparaître Jésus-Christ qui entrait dans la ville. La petite église située en cet endroit est particulièrement affectionnée des fidèles. Pendant les trois premiers siècles, l'histoire de la campagne romaine offre une teinte uniforme et lugubre. Partout des scènes de torture et de mort. Mais après l'apparition du signe céleste, présage de la victoire de Constantin sur Maxence, elle semble éclairée d'une douce lumière, et nous fournit d'admirables souvenirs de charité envers les pauvres. Nous assistons ensuite à l'envahissement des barbares, qui, à diverses reprises, parurent devant Rome, en ravageant tout sur leur passage. M. l'abbé Gerbet suit ainsi rapidement, mais d'une manière fort intéressante, l'histoire de la campagne de Rome, et, passant sous silence les événemens religieux des derniers siècles comme assez connus, il termine ses stations par celle où l'on a vu reparaître, dans une fête d'hospitalité fraternelle, ce tombeau de saint Pierre auquel se rattachent les premiers souvenirs des chrétiens. La plupart des événemens dont la campagne romaine a été le théâtre depuis l'époque des apôtres se coordonnent aussi d'une manière plus ou moins directe à ce monument central, et l'on croit entendre la voix de tous les siècles chrétiens, lorsque Pie II célèbre la gloire de ce tombeau, du haut d'une espèce de chaire dressée au milieu de la campagne romaine. Tous ces détails forment le premier chapitre ou l'introduction de l'ouvrage de M. l'abbé Gerbet. Rome y est considérée comme étant le résumé du catholicisme. Les caractères de l'Église, son organisation, son action, enfin les réalités du monde invisible dont l'Église ter-

restre nous offre les figures, sont représentés à Rome, sous les formes les plus imposantes, par les faits matériels dont se compose ce qu'on pourrait appeler son système monumental.

L'auteur distingue d'abord une classe de monumens dans lesquels on peut étudier, d'une manière spéciale, les signes de l'unité, de la perpétuité, de l'universalité religieuse, qui sont les caractères de l'Église catholique. En second lieu, l'organisation de l'Église renferme une puissance ou paternité spirituelle chargée de gouverner la cité de Dieu, une tradition de lumière qui s'annonce comme perpétuant les clartés primitives de la révélation évangélique, une source d'amour qui s'est ouverte au pied de la croix pour se répandre de siècle en siècle : ces trois principes de vie, qui sont des signes de la sainteté de l'Église, se réfléchissent aussi, à plusieurs égards, dans les monumens de Rome. Troisièmement, l'action de l'Église, qui a pour but d'appliquer aux hommes l'expiation et la réhabilitation opérées par le Christ, a aussi spécialement son expression monumentale. Les grands débris du paganisme ne sont pas seulement le mémorial d'événemens transitoires depuis longtemps accomplis, mais encore la représentation de faits permanens ; car, en se prosternant devant ses passions, l'homme se rend à lui-même un culte idolâtrique et devient persécuteur de la vérité. En ce sens les temples des faux dieux, les palais des Césars, sont, à toutes les époques, les emblèmes de l'humanité déchue, comme leur purification chrétienne est aussi l'emblème perpétuel de l'humanité régénérée. Enfin l'Église qui travaille à élever, par le moyen des choses sensibles, l'esprit et le cœur vers les invisibles réalités, en multiplie autour de nous les figures, surtout dans son culte et dans les édifices sacrés. Sous ce rapport, l'auteur avait à traiter du symbolisme chrétien, tel qu'il se produit dans Rome.

Après quelques observations générales sur Rome considérée comme centre du christianisme, M. l'abbé Gerbet fixe nos regards sur les monumens de Rome, où se reflétait particulièrement la perpétuité et l'universalité religieuse. Les faits

qui servent à mettre en évidence l'un de ces caractères faisant souvent partie de ceux qui expriment l'autre, il s'est abstenu, pour éviter les répétitions, de ranger ces monumens en deux catégories successives ; il les a présentés, lorsqu'il y avait lieu, sous ces deux aspects simultanément, laissant à l'attention du lecteur le facile travail de réunir, s'il le veut, sous chacun de ces points de vue, les remarques qui lui correspondent spécialement. L'auteur commence d'abord par les catacombes. Depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours, un certain nombre des souterrains sacrés de Rome ont été toujours connus et visités, sauf à certaines époques, troublées par des circonstances extraordinaires. Ces souterrains ont toujours été employés à quelque chose de grand dans les deux périodes de leur existence. Avant de protéger les tombeaux de la Rome chrétienne primitive, ils avaient fourni les matériaux de l'ancienne Rome. La plupart des catacombes furent originairement contiguës à des souterrains destinés à l'extraction de la pouzzolane, espèce de terre volcanique très-bonne pour la maçonnerie. L'espace qu'elles occupent est si étendu qu'il serait même difficile de concevoir à quel usage on a fait servir l'énorme quantité de matériaux qu'elles ont fournis, s'il n'y avait lieu de croire qu'il se faisait à cette époque, comme aujourd'hui, un commerce considérable de pouzzolane, et qu'on en expédiait déjà des chargemens sur des vaisseaux pour les pays étrangers. Des esclaves, des prisonniers, des malheureux de toute espèce travaillaient dans ces carrières. Le christianisme, qui se recrutait surtout parmi les classes pauvres, dut compter, dès les premiers temps, parmi ses disciples un certain nombre de ces ouvriers. Ils formaient une corporation qui faisait partie du clergé. Les catacombes diffèrent par leurs dimensions ; les unes n'occupent qu'un petit espace, les autres embrassent plusieurs milles. M. l'abbé Gerbet nous les fait toutes parcourir, il les décrit, en trace l'histoire, et cite quelques-unes des épitaphes qui y ont été inscrites. Nous recommandons particulièrement ce chapitre qui contient des détails du plus haut intérêt. Le suivant est consacré aux ba-

siliques constantiniennes, telles que la basilique de Latran, la basilique de Saint-Pierre, qui sont décrites avec le même soin; ce chapitre captive aussi singulièrement l'attention du lecteur. Le volume se termine par des détails sur les divers monumens relatifs à la défense et à la propagation du christianisme. M. l'abbé Gerbet renvoie ensuite le lecteur à la fin de l'ouvrage; c'est là seulement qu'il pourra produire, dans ce qu'elle a de plus élevé, la signification de Rome; en attendant il cherche à la caractériser en partie et voici comment il se résume : « Les tombeaux sacrés de Rome, qui forment le reliquaire de la sainteté chrétienne le plus complet qui existe, nous ont offert d'abord un signe qui mérite beaucoup d'attention, lorsqu'on cherche ce qui doit caractériser le centre du christianisme. Ce premier indice est devenu plus significatif lorsque nous avons vu que la ville, qui est, par les reliques qu'elle renferme, le plus vaste sépulcre des saints, est en même temps, par ses églises, le plus éminent des temples de Dieu. Puis nous avons jeté un premier coup d'œil sur les cérémonies sacrées qui s'accomplissent sur ces tombes et dans ces églises. Nous avons écouté les langues dans lesquelles on y loue Dieu, et nous avons reconnu, sur les marches de ces autels, les divers représentans des principaux et des plus anciens rites chrétiens, réunis dans l'unité religieuse dont Rome est le centre, tandis que hors de cette unité ils cessent d'être unis entre eux. Ici groupés, comme des rejetons, autour du vieux tronc du christianisme ayant en lui leurs racines, et nourris d'une même sève ; ailleurs, branches coupées, qui n'ont plus de souche commune, qui n'entrelacent pas même leurs feuilles. Tels sont les indices que nous a fournis de prime abord, je ne dis pas l'étude, mais le simple aspect de Rome chrétienne.

» Leur signification s'est développée dans d'autres faits monumentaux qui ont passé sous nos yeux. Mais ces faits, outre leur rapport à l'unité religieuse, servent particulièrement à mettre en relief le caractère de perpétuité. Telles sont les catacombes et les basiliques constantiniennes, témoins des premiers temps du christianisme persécuté et du christianisme

triomphant, la chaire de saint Pierre, conservée jusqu'à nos jours, les monumens que renferme la basilique vaticane, et qui correspondent à toute la durée de l'ère chrétienne, la galerie de tous les portraits des papes, commencée au ve siècle, enfin cette série d'églises qui remonte d'âge en âge jusqu'aux oratoires fondés par les apôtres.

» La perpétuité religieuse se réfléchit aussi dans d'autres monumens qui font spécialement ressortir le caractère d'universalité. Celui-ci est marqué d'abord par certains faits que nous avons déjà considérés sous un autre point de vue, tels que les diverses liturgies, les tombeaux et les reliques de martyrs et de saints qui appartiennent à tous les pays, les églises qui correspondent aux diversités nationales de la chrétienté. Mais, indépendamment de ces indices, le caractère d'universalité éclate dans deux ordres de faits admirablement significatifs. Nous avons vu, à Rome, des monumens qui rappellent ce que la papauté, à toutes les époques, a fait pour maintenir l'intégrité de la foi dans l'intérieur de la chrétienté, quelles qu'aient été les contrées de l'Orient et de l'Occident où les hérésies se sont élevées. Nous avons vu aussi des monumens qui se lient aux origines de la prédication chrétienne chez tous les peuples, et qui rappellent le prosélytisme universel de la papauté.

» Avant de passer à d'autres considérations, nous pouvons déjà concevoir, quoique imparfaitement, ce que nous avons appelé *l'idée* de Rome. Dans le spectacle que le monde des corps nous fournit, il y a deux sources de pensées, d'émotions, auxquelles nulle âme humaine ne reste étrangère : nous entrevoyons, avec un respect mystérieux, dans les chênes séculaires, dans les constructions antiques, l'image de la perpétuité matérielle, comme une ombre de ce qui durera toujours, et du haut d'une montagne, notre âme semble grandir avec l'espace que nous découvrons, parce qu'elle aspire à ce qui est universel, et que tout ce qui est moins borné lui figure un peu ce qui est sans bornes. Ces émotions, ces pensées, Rome nous les inspire, en les transportant du monde des corps au

monde des esprits. Elle nous offre l'image matérielle de la perpétuité morale, de cette immutabilité religieuse qui a bravé tous les orages de la pensée et du temps. A mesure que nous les contemplons, tous les grands faits du christianisme, dont elle retrace l'histoire, passent devant nous : l'horizon du monde chrétien s'ouvre au loin dans toutes les directions ; et toute cette variété d'événemens, de peuples, d'époques, réfléchis dans les monumens de Rome, s'y coordonne au sein de l'unité. Hors d'elle, tous ces faits ne sont que des matériaux désunis. En elle et par elle, ils sont les parties d'un tout ramenées à un centre. Les lumières de l'histoire et de la philosophie suffisent pour découvrir, sous ces divers rapports, la signification de Rome monumentale ; mais la foi, la piété y recueillent quelque chose de plus haut qu'une simple idée sublime. Les âmes qui ont ce qu'il faut pour sentir ces autres impressions n'ont pas besoin qu'on les leur explique ; ceux qui ne sont pas disposés à les goûter ne les comprendraient pas. »

Histoire du Concile de Trente, par le P. Sforza Pallavicini, de la compagnie de Jésus, depuis cardinal de la sainte Église, publiée par M. l'abbé Migne, éditeur des Cours complets, tome Ier. — Montrouge, imprimerie catholique de Migne. 1844. In-4° de 1116 col.

Dans cette histoire, le père Sforza Pallavicini réfute une histoire du même concile, écrite sous le nom de Pietro Soave Polano ou Fra Paolo. C'est la première fois qu'elle a été traduite en français sur l'original italien réédité par la Propagande, en 1833. M. l'abbé Migne y a joint les notes et les éclaircissemens de F. A. Zaccaria, professeur d'histoire ecclésiastique dans l'archigymnase de la Sapience, à Rome. Le premier volume commence par la bulle de Paul III, souverain pontife, pour la convocation du saint concile de Trente, œcuménique et général ; suit le texte des sessions I-XXV de ce même concile, qui fut le dernier concile général tenu contre les erreurs de Luther, de Zuingle et de Calvin, et pour la réformation de la discipline et des mœurs. Nous trouvons à la

suite trois bulles, l'une portant pouvoir et faculté de transférer le concile; l'autre pour la reprise du concile sous Jules III, souverain pontife, et la dernière pour la célébration du concile de Trente sous Pie IV, souverain pontife; puis le cathéchisme du concile de Trente et une dissertation de M. Boyer sur la réception de ce concile dans l'Église de France. En tête de l'histoire du concile de Trente, M. l'abbé Migne a mis une dissertation du R. P. J. Biner, jésuite, sur la question de savoir si les protestans peuvent justifier leur refus de comparaître au concile et d'en adopter les décisions, et une introduction à l'histoire véridique du concile de Trente et à la réfutation de l'histoire mensongère écrite par Pietro Soave. Le volume se termine par les cinq premiers livres de l'histoire du père Sforza, à la suite desquels on trouve un catalogue des erreurs de fait dont ces cinq premiers livres fournissent la preuve évidente contre Soave, d'après les pièces les plus authentiques.

Kurze Erklærung der Briefe, u. s. w. Courte explication des Épîtres aux Colosséens, à Philémon, aux Éphésiens et aux Philippiens, par W. M. L. de Wette. — Leipzig, Weidmann, 1843. In-8° de VIII-220 p. Prix : 3 fr.

Ceci est le tome quatrième du second volume de la collection publiée par l'auteur sous le titre de *Manuel abrégé d'exégèse du N. T.* Dans cet ouvrage, qui a les qualités et les défauts d'une entreprise littéraire, sa méthode est celle-ci : une introduction fort succincte conduit à l'analyse rapide des différentes parties du texte dont la traduction est distinguée par une impression différente ; puis vient un commentaire exégétique également précis, sur les passages difficiles, auquel se joint tout ce que présente d'important l'histoire de l'herméneutique. Le volume resserré du commentaire oblige souvent l'auteur à s'en référer aux parties précédentes, ce qui met le lecteur dans l'obligation d'avoir la collection pour être en état d'en utiliser telle ou telle partie. Du reste ce n'est qu'un guide pour les premières études et la lecture du N. T.,

et nullement un ouvrage propre à de profondes études. L'épître aux Éphésiens est cependant l'objet d'assez grands détails. L'auteur fait ressortir les contradictions qu'il trouve entre le titre et le contenu de cette épître, et il s'efforce de démontrer qu'elle n'est nullement conçue dans l'esprit de saint Paul, soit par la dépendance qui la lie à l'épître aux Colosséens, soit par des passages en opposition avec le style de l'Apôtre, soit enfin par une infériorité marquée à l'égard des formes du langage et du choix de mots. M. de Wette est d'opinion que cette épître n'a point été adressée aux Éphésiens, ni même à des gentils convertis, et bien plus que c'est l'œuvre d'un disciple des apôtres produite, ainsi que les épîtres pastorales et la première épître de saint Pierre, sous le nom d'un apôtre. D'où vient qu'un disciple des apôtres, à qui l'auteur accorde la connaissance des autres épîtres de saint Paul, aurait pris cette voie détournée pour s'adresser aux fidèles, tandis qu'il pouvait suivre la voie droite en se servant des épîtres de l'Apôtre? C'est ce que l'auteur n'explique pas. Toujours est-il que cette théorie influe d'une manière fâcheuse sur le commentaire conçu tout entier suivant cette idée *à priori* et en conséquence fort peu fécond en résultats. Peut-être alors eût-il mieux valu, avec les idées que nourrissait l'auteur, s'abstenir complétement et ne point donner place à cette épître dans la collection. L'auteur précise Rome comme le lieu où auraient été composées les quatre épîtres énumérées au titre, même l'épître aux Éphésiens. Toutes ont été composées par l'Apôtre pendant sa captivité dans cette ville. Voilà une contradiction.

La critique du texte est, proportion gardée, plus explicite que le reste; l'auteur y a consacré un soin particulier. L'exégèse se distingue par les qualités propres à l'auteur et qu'on peut résumer par ces mots : une grande aisance dans le maniement de son sujet, sans enflure ni sécheresse.

Libri symbolici Ecclesiæ orientalis. Nunc primum in unum corpus collegit, variantes lectiones ad fidem opti-

morum exemplorum adnotavit, prolegomena addidit, indice rerum præcipuarum instruxit E. J. Kimmel. — Iena, Hochhausen, 1843. In-8° de VIII-XCII-500 p. Prix : 10 fr.

Cet ouvrage apporte à l'étude de la symbolique comparée un corps de documens du moins important, s'il ne peut être regardé comme absolument complet. Il contient les deux confessions de Gennadius ; mais seulement la version latine, empruntée à la Bible latine des pères publiée à Lyon (t. XXVI, p. 556), et à l'ouvrage de Chytraeus, De statu ecclesiæ huj. temp. in Græcia (Francof. 1583, p. 163 et suiv.) ; la confession de Cyrillus Lucaris, d'après l'édition de Grotius (1645) ; la confession d'Anatolie, ὀρθόδοξος ὁμολογία τῆς καθολικῆς καὶ ἀποστολικῆς ἐκκλησίας τῆς ἀνατολικῆς, avec les lettres de Nectarius et de Parthenius qui s'y rattachent, d'après le texte de Norrmann ; le synode de Jérusalem, synodus hierosolymitana adversus Calvinistas, anno 1672 sub patriarcha Hierosolymorum Dositheo celebrata, d'après le texte de Hardouin (Acta concil., t. XI, p. 179), et d'après l'édition de Paris (1678). Pourquoi l'éditeur n'a-t-il pas joint à son recueil la confession de Metrophanes Critopulus qu'Hornejus (Joh.) a publiée avec une préface d'Herm. Conring (Helmst. 1660) ? Peut-être doit-on attribuer cette omision aux vues particulières dans lesquelles la présente publication a été faite. Il est certain que ce n'est pas l'impossibilité de se la procurer qui en est la cause. Il faut en dire autant du texte grec des confessions de Gennadius publié déjà par Chr. Daum (Cygneæ, 1677). Néanmoins le travail de M. Kimmel est un travail utile, et les prolegomènes qui sont placés en tête du recueil offrent des détails instructifs sur l'origine et l'importance des confessions de Gennadius et de Cyrillus Lucaris, ainsi que sur la confession d'Anatolie. Le sujet du synode de Jérusalem présidé par Dosithée est aussi traité *in extenso* dans cette introduction. L'ouvrage est dédié au comte Nicolas Alexandrowitch Protasoff, procureur général de sa majesté impériale de toutes les Russies, près le

synode suprême, et l'auteur exprime dans ses prolégomènes l'espoir de voir se réunir, par les soins de l'empereur, tous les catholiques de l'empire au dogme de l'église grecque, *quo magis amplissimi imperii gentes in unum coalescere in votis habet*, ajoute M. Kimmel.

JURISPRUDENCE.

Manuel du Notariat en Alsace, ou Notices sur la composition de toutes les études de cette ancienne province, par J. F. Lobstein, avocat. — Strasbourg. 1844. Chez Treuttel et Würtz. Imprimerie de Dambach. In-8° de XVI-369 p.

L'auteur de cet ouvrage a eu une heureuse idée, et nous ne pouvons qu'applaudir à la manière dont il l'a exécutée, souhaitant vivement, dans l'intérêt des sciences historiques, que son exemple trouve des imitateurs : « L'expérience prouve, dit l'auteur, que la recherche des anciens documens qui intéressent soit l'état, les villes, les communes et les établissemens publics, soit les familles, devient de jour en jour plus difficile, faute de connaître le lieu du dépôt des minutes des actes qu'on veut consulter ou le nom et la résidence du dépositaire actuel de ces documens. Dans la province d'Alsace, ces difficultés proviennent principalement de la multiplicité des anciennes juridictions et statuts particuliers, soit dans les villes libres impériales, soit dans les diverses seigneuries et bailliages, de la division de la haute et basse Alsace en départemens, de celle des subdélégations en arrondissemens, des baillages en cantons, enfin des troubles occasionnés par la guerre et les invasions, lors desquelles certains dépôts publics ont été transférés d'un endroit dans un autre. Ces considérations nous ont déterminé à publier le présent ouvrage, afin de rendre possible, pour le passé comme pour l'avenir, la recherche des documens dont nous parlons. » Il

existe surtout, selon M. Lobstein, dans les notariats et dans les dépôts publics de l'Alsace, un grand nombre d'anciens *livres terriers* ou renouvellement généraux de banlieues, qui sont considérés comme actes notariés, ayant été dressés par des greffiers-notaires commis par des baillis, nommés eux-eux-mêmes commissaires par le Conseil souverain d'Alsace. L'auteur a signalé d'une manière toute spéciale l'existence de ces livres qu'il est si utile de consulter, lorsque surtout les copies collationnées n'existent souvent plus dans les archives des mairies, et que celles des copies qui s'y trouvent encore ne font pas toujours foi en justice, par suite des altérations qu'elles ont subies.

L'ouvrage de M. Lobstein est précédé d'une *Histoire du notariat* en général, et d'une histoire *spéciale pour l'Alsace*, contenant tout ce qui concerne l'organisation du notariat dans les diverses localités, notamment dans les villes impériales et successivement dans toute la province, depuis les temps les plus avancés jusqu'à nos jours. Deux tables terminent le volume ; l'une contient les noms des *communes*, et l'autre celle des *notaires* dont il est question dans l'ouvrage.

Annuaire de l'Ordre judiciaire de France, publié par un employé du ministère de la justice, 1re année. — Paris, chez Cosse et Delamotte, libraires. 1 vol. in-12.

On lit dans l'avertissement placé en tête de ce volume :

« L'*Annuaire de l'Ordre judiciaire de France* qui paraît cette année, pour la première fois, sera publié périodiquement tous les ans, et mis en vente dans le courant du mois de janvier. Ce recueil contient la nomenclature exacte et complète des magistrats des différentes juridictions, des membres de tous les barreaux, des notaires des chefs-lieux et des cantons ruraux, des avoués d'appel et de première instance, des commissaires-priseurs et des huissiers, tant de la France que des colonies. Le plan adopté par l'auteur est tout à la fois simple et rationnel ; il est conforme à la nature de l'ouvrage. Les vingt-sept cours royales de France sont rangées par

ordre alphabétique. Chacune d'elles est suivie des tribunaux de première instance, des tribunaux de commerce et des justices de paix que renferment les divers départemens de son ressort. Auprès de chaque cour ou tribunal se trouvent les avocats et avoués qui y sont attachés ; au chef-lieu d'arrondissement, et immédiatement après les notaires et commissaires-priseurs du chef-lieu, la communauté des huissiers de l'arrondissement ; enfin, répartis par cantons, et chacun avec l'indication du lieu de sa résidence, les notaires et commissaires-priseurs des communes rurales. La classification des cours royales et des tribunaux de première instance, d'après le nombre des magistrats qui les composent, est présentée avec soin. Un tableau placé page 79 complète, à cet égard, les énonciations consignées en regard du titre de chaque cour ou tribunal. Quant aux tribunaux de commerce, leur cadre n'étant point réglé d'une manière uniforme, la classification était impossible ; rien n'a été négligé pour y suppléer ; les places actuellement vacantes dans ces tribunaux sont marquées par des N. Cette précaution, au surplus, a été prise partout où elle pouvait être utile. Des notes indiquent la composition spéciale du ressort des différens tribunaux de commerce d'un même arrondissement. »

L'*Annuaire de l'Ordre judiciaire de France* est venu combler un vide depuis longtemps signalé. Par la masse des documens qu'il contient, par l'ordre avec lequel ils ont été disposés, par la facilité des renseignemens et l'exactitude des noms, cet annuaire est appelé à devenir le *vade mecum* de tous les magistrats, avocats et officiers ministériels du royaume.

Pasquier ou Dialogue des avocats du parlement de Paris, par Antoine Loisel, avec une introduction et des notes, la suite chronologique des plus notables avocats depuis l'an 1600 jusqu'à ce jour, et des notices biographiques sur Pasquier, Loisel et les frères Pithou, par M. Dupin, procureur général à la Cour de cassation, etc. — Paris, 1844. Chez Videcoq père et fils. Imprimerie

de Béthune et Plon. 1 volume in-18 de vi-362 pages.

« Le *Dialogue des Avocats* de Loisel, dit l'éditeur, contient en même temps l'histoire de la magistrature et celle du barreau. Pour toute cette époque, qui s'étend de 1302 à 1602, on peut dire que Loisel a été le *Plutarque des gens de robe*. Quelque peu qu'il dise sur chacun, il le caractérise si bien, et, chemin faisant, il attache si habilement à son dialogue les faits généraux et particuliers, que son œuvre, pleine de charme à lire, malgré la rudesse, mais aussi à cause de la naïveté de son vieux style, est restée la meilleure biographie de ces premiers temps. » On doit souscrire à ce jugement du savant jurisconsulte qui est lui-même une célébrité du barreau moderne.

M. Dupin avait déjà publié une première fois cet opuscule à la suite de ses *Lettres sur la profession d'avocat*, mais il a cru nécessaire d'en donner aujourd'hui une nouvelle édition dans un format plus commode, et qui, en le mettant à la portée de tout le monde, en fît, suivant son expression, une sorte de *veni mecum* pour les avocats. Dans cette réimpression, l'éditeur a coupé le récit par des alinéas destinés à soulager l'attention du lecteur; il l'a enrichi de notes empruntées, pour la plupart, aux ouvrages de Miraumont et de Blanchard, et destinées à préciser une foule de dates, et à apprendre aux lecteur le chemin qu'avaient fait, depuis Loisel, plusieurs personnages dont la carrière n'était que commencée lorsque le dialogue a été composé, et dont il parle d'une manière incomplète. M. Dupin a fait suivre le *Dialogue des Avocats* de l'éloge de *Pasquier*, déjà prononcé par lui devant la Cour de cassation, et de curieuses notices sur *Pierre* et *François Pithou* et sur *Loisel*, qui répandent le plus grand jour sur les principaux interlocuteurs du dialogue.

Outre les opuscules qu'indique le titre, M. Dupin a joint à ce volume divers morceaux dont la présence de nous paraît pas aussi bien justifiée qu'elle le lui a paru sans doute à lui-même, puisqu'il les a admis. Tels sont : le dispositif de l'arrêt du parlement, du 6 août 1762, qui supprime les jésuites; l'o-

pinion de M. Dupin, au sein de la commission ecclésiastique de 1828; les ordonnances de Charles X, du 16 juin 1828, sur les petits séminaires, et le discours de M. Dupin, député, à la séance du 21 juin, pour la défense de son opinion, et des ordonnances contre l'intrusion illégale des jésuites dans l'instruction publique. Ces morceaux nous semblent amenés de loin pour servir de notes explicatives au Dialogue de Loisel.

De publicis urbium Romæ et Constantinopolis aquæductibus et de aqua impetrata ex jure romano dissertatio. Scripsit G. H. H. Jordans, Crefeldensis. — Bonnæ, typographia C. Georgii. 1844. In-8° de 90 p.

Ce mémoire est divisé en trois parties; la première intitulée : *De publicis aquæductibus romanis et constantinopolitanis;* la deuxième : *De jure aquæ impetratæ;* la troisième est composée des *Appendices.* Le premier chapitre renferme six paragraphes et traite de l'histoire des aqueducs de Rome et de Constantinople, de leur construction, de leur entretien; des droits payables par les propriétaires fonciers voisins qui en avaient la jouissance; des officiers publics préposés à la surveillance des conduits; de la pénalité portée contre ceux qui endommagaient, salissaient les aqueducs ou en abusaient. Le chapitre II, comprenant dix paragraphes, est consacré au droit des concessions d'eau (*jus aquæ impetratæ*), à l'acquisition et à la transmission de ce droit aux héritiers ou successeurs du concessionnaire; aux personnes à qui incombaient les charges de la concession; à la quantité d'eau qu'il était permis à chaque cessionnaire de tirer des conduits; aux endroits des conduits où il était permis de pratiquer des prises d'eau; aux procédés et aux réglements qui régissaient les prises d'eau publiques ou privées; à la question de savoir si les concessions d'eau étaient assujetties à des droits, et à combien se montaient ces droits; à la jurisprudence des concessions d'eau, et enfin à la pénalité encourue par les contraventions de la part des concessionnaires. Dans les appendices l'auteur a réuni : 1° trente-neuf inscriptions relatives à l'objet

en question ; 2° deux fragmens d'une loi *De aqua ex aquæducto*, empruntés à Frontin (*De aquæd.*, art. 94 et 97) ; 3° des sénatus-consultes tirés aussi de Frontin (art. 100, 104, 106, 108, 125, 127.) ; 4° la loi Quinctia ; 5° un fragment de la loi *De magistris aquarum*.

Cet aperçu des matières suffit pour faire connaître la richesse des renseignemens contenus dans cet écrit, aussi simple que lucide. Bien que l'auteur ne fournisse point des résultats nouveaux à la science, la réunion d'une foule de détails que le sujet principal donne l'occasion d'expliquer, l'élaboration soignée de l'ensemble, l'éclaircissement des termes techniques ; la précision des calculs et des mesures qui entrent dans l'examen de la jurisprudence ; enfin les rectifications apportées par l'auteur sur des points secondaires, font de son mémoire un travail d'une utilité spéciale.

Entwurf eines Strafgesetzbuches, u. s. w. Projet de code pénal pour le royaume de Hongrie et ses annexes, élaboré par une députation de la diète dans les années 1841-1843. Traduit du texte hongrois original. — Leipzig, Frohberger. 1843. 2 vol. in-8° de 183 et 158 p. Prix : 5 fr. 35 c.

Ce projet de code est divisé en deux parties ; la première, comprenant les délits et les peines ; la seconde, consacrée à la procédure criminelle. Dans l'impossibilité d'en signaler en détail les nombreuses et importantes particularités, nous nous bornerons à un aperçu rapide du contenu. La première partie a été l'objet d'une analyse critique de M. Mittermayer, nous l'avons signalée (avril, 1844, p. 297) ; nous passerons donc encore plus rapidement sur cette partie.

Le projet est divisé en deux sections, eu égard à l'espèce : l'une est générale, ce sont les principes ; l'autre est spéciale, ce sont les applications. Dans les dispositions de la première il y a cette remarque importante à faire, c'est l'absence de la peine de mort et des peines infamantes. Les chapitres relatifs à la tentative et à la complicité sont fort approfondis, et

les limites de la pénalité, surtout pour la tentative, sont fort circonscrites. Dans la partie spéciale, les délits divers sont distribués en différens chapitres, et commencent par le meurtre, sans autre classement systématique. Les peines les plus élevées contre le meurtre sont la prison perpétuelle, ou pour vingt-deux ans, ou pour dix-huit ans. Dans le chapitre XXIII se présentent deux délits particuliers, le délit de masque (*Larve*) et la trahison du sang (*Blutverrath*). § 231, on lit: « Quiconque s'approprie le nom, le titre ou le rang d'un autre par fraude et dans l'intention de se procurer un avantage aux dépens de quelqu'un, ou de causer du dommage à un autre sans en tirer soi-même d'avantage, et, à la faveur de cette individualité illégale, passe des contrats ou s'arroge des droits, ou accomplit tous autres actes emportant des effets légaux, peut être puni, une fois démasqué (*als Verlarvter*), de cinq ans de réclusion. » Le traître au sang, puni de huit ans de réclusion, est celui qui renie obstinément son parent jusqu'au quatrième degré légitime, dans l'intention de le priver de son état civil et des droits de sa naissance. Ces deux dispositions sont destinées à protéger, contre la prescription personnelle, ceux qui reviennent dans leur patrie après avoir été esclaves chez les Turcs. La dénonciation calomnieuse est punie de l'emprisonnement; la calomnie et la diffamation, d'une amende qui peut être portée jusqu'à 600 florins, et cette amende, en cas de calomnie, peut se cumuler avec l'emprisonnement qui frappe la dénonciation calomnieuse. On trouve, en outre, dans un chapitre spécial, le délit de suspicion produite par la fraude, fabrication préméditée de fausses dénonciations, délit frappé de la réclusion, qui peut être portée au maximum de dix ans. Sept paragraphes sont dirigés contre les abus du droit correctionnel. Le vol et la soustraction sont aussi distingués de la non-restitution des objets trouvés. Un chapitre spécial traite du recel et de la non-dénonciation d'un crime. Outre les offenses aux fonctionnaires, aux corps judiciaires et aux tribunaux, ce code frappe encore d'une pénalité (§§ 454-465) l'offense aux cours judiciaires et aux tribunaux assemblés;

de même, les corruptions de fonctionnaires publics, les abus de pouvoir de ceux-ci, leur infidélité dans les comptes publics sont traités fort en détail (§§ 479-538). Le dernier chapitre concerne l'infidélité des procureurs et des officiers du cadastre ; l'emprisonnement pour eux s'étend jusqu'à six mois.

La seconde partie du projet, la procédure criminelle, forme dix-sept chapitres et quatre cent cinquante-quatre paragraphes. Dès le § 3, la procédure d'accusation est posée en principe, en ces termes : « L'accusation criminelle ne peut être intentée que par le ministère public. » Les chapitres 2-6 déterminent les détails spéciaux de juridiction, et fixent le personnel des cours et des tribunaux. La juridiction est exercée par les palatinats, les districts des Jazyges et des Kumaniens, le district des Haiduckes, le district des Kaværes dans le cercle de Turoe, les villes de Fiume, de Buccari et leurs districts, les villes libres royales en possession de chartes légales, quatre autres cités, et enfin par les seize villes des Zipser.

L'instruction et le jugement des criminels passent par les degrés suivans : les juges d'instruction dans les palatinats, ce sont les juges siégeant au district avec leurs assesseurs jurés. Leur compétence ne s'étend pas aux crimes de haute trahison, de complot, de fausse monnaie et d'offenses à la personne du roi. Ces juges d'instruction doivent être élus dans les assemblées provinciales ou communales, comme du reste cela se pratique déjà en partie aujourd'hui. Le ministère public, ce sont les fiscaux supérieurs et de second ordre ; ils n'ont aucune action contre les crimes exceptés ci-dessus. Les tribunaux de mise en accusation se bornent au rôle désigné dans leur titre ; ils doivent être composés de treize membres, et, d'après le § 41, dans les palatinats, tous les individus appartenant au palatinat et possédant au moins 400 florins de revenu clair, y peuvent être appelés, pourvu qu'ils justifient de connaissances judiciaires suffisantes ; toutefois le cens n'est pas exigé pour les fonctionnaires publics, professeurs constitués, avocats, docteurs, membres des sociétés savantes et ar-

penteurs assermentés. C'est dans cette classe d'éligibles que l'assemblée provinciale choisit vingt-quatre juges de mises en accusation. La liste de roulement ainsi arrêtée fournit un exercice de trois ans, et les juges sont appelés successivement à siéger suivant l'ordre des choix. Les tribunaux de première instance, qui ne connaissent point des délits ci-dessus exceptés, se composent du vice-palatin et de douze assesseurs élus comme ci-dessus; six de ces assesseurs sont salariés et demeurent à poste fixe au lieu où siége le tribunal; les six autres reçoivent des émolumens journaliers quand ils sont appelés à siéger. Tous les six ans ce tribunal est renouvelé par l'élection, et celle-ci est soumise aux mêmes règles que ci-dessus. Les crimes exceptés plus haut ressortissent de la cour royale et de la cour suprême. Du reste, ces cours sont soumises au même mode de formation que les tribunaux inférieurs provinciaux ou communaux.

Le sixième chapitre traite des attributions judiciaires; le septième et le huitième des incapacités et des récusations; les §§ 92-248 sont consacrés à l'instruction criminelle, et traitent des constatations (y compris celles des experts), des visites domiciliaires, de l'audition des témoins, formalités dans lesquelles on rencontre des prescriptions toutes particulières. Il en est de même des mandats de comparution, d'amener, de dépôt et d'arrêt contre le prévenu, et des limites apportées à ces actions, ainsi que des appels à interjeter contre les dernières. D'après le § 239, le juge d'instruction doit donner connaissance de temps à autre, et en tout état de cause, au moins une fois par semaine, au ministère public de la marche de l'instruction. D'après le § 240 et suivans, il doit, dans les règles, terminer l'instruction dans un délai de deux mois; dans le cas contraire, il doit adresser au président du tribunal des mises en accusation un rapport sur les motifs du retard, ainsi que les actes de la procédure, et le président rend une ordonnance à cet égard. La forme et le contenu des prescriptions que doit observer le juge d'instruction sont aussi détaillés ici fort explicitement.

Le onzième chapitre traite de la mise en accusation ; elle est prononcée par le tribunal préposé à cet effet, et cela, à la diligence du ministère public. Le prévenu a le droit de défense contre cette action, mais l'appel lui est interdit contre le jugement du tribunal. Deux jours avant sa comparution, l'accusé reçoit communication de la liste des juges composant le tribunal; il peut en récuser trois sans donner de motifs, et même dans certains cas jusqu'à quinze. Les débats qui ont lieu par devant ce tribunal ont toute la publicité désirable (§ 293), et même dans les affaires qui blessent les mœurs, on admet, outre le corps des avocats, les parens et les amis de l'accusé; le président peut en limiter le nombre, mais jamais au-dessous de trois (§ 295). Du reste, les débats judiciaires sont en tout parfaitement conformes à ce qui se pratique dans les provinces rhénanes régies par le code de procédure français; le § 348 contient des prescriptions fort détaillées sur la forme à observer dans la conduite de ces débats.

Le treizième chapitre concerne le rendu du jugement. Le jugement doit être prononcé (§ 372) à l'accusé le jour même en séance publique. En cas de condamnation, le tribunal doit (conformément au § 370) mentionner les motifs du jugement, les preuves sur lesquelles il s'appuie et les lois qui sont appliquées. Le quatorzième chapitre traite en détail de la preuve. La condamnation sur indices simples (§ 399) doit réunir quatre conditions : 1° il faut que le fait principal soit établi en certitude légale par d'autres moyens directs de preuve ou existans seuls, ou liés à d'autres déclarations qui les corroborent; 2° qu'il y ait concordance entre plusieurs dépositions ayant pour base chacune un fait particulier ; 3° qu'en outre les mœurs de l'accusé, son caractère ou ses motifs particuliers pour la perpétration du délit puissent faire supposer le fait ; 4° enfin que les faits qui font la base des dépositions soient établis eux-mêmes en certitude légale par d'autres moyens directs de preuve. D'après le § 403, le jugement du tribunal de première instance est toujours susceptible d'appel, tant de la part du ministère public que de celle de l'accusé. Cet appel, dans la règle,

ressortit du tribunal supérieur, de la cour; il doit être dénoncé dans les vingt-quatre heures et signifié par des conclusions dans le délai de trois jours. La cour d'appel connaît du jugement, à moins que l'appel ne soit fondé sur une inobservation des formes essentielles de la procédure, auquel cas le tribunal de première instance est obligé de réformer sa procédure. Les seizième et dix-septième chapitres traitent de l'exécution du jugement et de la reprise de la procédure.

On reconnaît dans ce projet l'effort des législateurs pour garantir les droits de la publicité et de la défense, et en même temps pour concilier ces droits avec les garanties que leurs adversaires trouvent dans les tribunaux d'appel et les motivés de jugement. Quant à la valeur des règles de la preuve telles que le projet les trace, c'est un objet qui demande encore à être approfondi.

SCIENCES ET ARTS.

Publications de la Société d'études pour la colonisation de la Guyane, n° 3. Note sur la fondation d'une nouvelle colonie dans la Guyane française, ou premier aperçu d'un nouveau mode de population et de culture pour l'exploitation des régions tropicales, suivi de plusieurs pièces et documens, etc. — Paris, Firmin Didot frères. 1844. In-8° de LXVII-200 p.

Le premier numéro de ces publications est la notice historique sur la Guyane française, par M. Ternaux-Compans. Après avoir donné précédemment quelques notions sur les expéditions et entreprises qui ont eu lieu à la Guyane depuis l'établissement de cette colonie, et reproduit les documens statistiques recueillis et mis au jour par le département de la marine et des colonies, les membres de la *Société d'études* ont réuni plusieurs pièces destinées à faire connaître la pensée première de l'opération qui a été proposée pour mettre en valeur notre riche possession du continent sud-américain. Les deux pièces principales (Note sur la fondation d'une nouvelle

colonie dans la Guyane française) — (Nécessité du concours des compagnies industrielles pour l'exécution de l'émancipation) sont empruntées à un mémoire présenté à M. le ministre de la marine et des colonies, sous ce titre : Études et avant-projet d'une institution financière destinée à développer le commerce maritime et à faciliter la réorganisation des colonies françaises; viennent ensuite les explications données par l'auteur du mémoire devant une commission, une pièce intitulée : *Réponses à quelques objections*, et divers renseignemens, entre autres ceux qui concernent les tentatives actuelles de la Hollande à Surinam, et celles de la Belgique à Santo-Thomas de Guatemala, pour appliquer le travail de la race européenne à la culture des terres tropicales. Les auteurs de cette troisième publication ont travaillé dans la conviction qu'il y a une pensée neuve et utile à produire sur le mode d'exploitation des régions tropicales, qui doit succéder à l'ancien mode de population et de culture aujourd'hui en décadence relative, là où il n'est pas encore détruit. Cette pensée se trouve exprimée ainsi qu'il suit : 1° Les régions équinoxiales, bien loin d'être à la veille de leur ruine, sont à peine à l'origine de la prospérité qu'elles peuvent et doivent acquérir ; 2° la culture du sucre et des autres denrées dites coloniales n'est pas la seule ressource de ces contrées ; tous les autres élémens de la richesse agricole et manufacturière y abondent ; 3° le travail libre, organisé comme il peut l'être après la grande expérience du gouvernement anglais, remplace avec tous les avantages possibles la routine barbare et grossière de l'esclavage ; 4° le centre de la spéculation industrielle tend à se déplacer en faveur des régions équinoxiales, ou du moins le mouvement du travail doit se ralentir dans les contrées européennes où la terre, *premier instrument de tout travail*, a atteint une valeur exagérée, et se porter de préférence vers les terres d'une fertilité exubérante qui sont encore incultes et presque sans valeur.

Idiomologie des animaux ou Recherches historiques, anatomiques, physiologiques, philologiques et glossolo-

giques sur le langage des bêtes, par Pierquin de Gembloux. — Paris, à la Tour de Babel, quai Voltaire, 13. 1844. In-8° de 156 p.

M. Pierquin de Gembloux conclut hardiment d'après la Bible, qu'à l'époque où Dieu peupla l'univers d'intelligences organisées, la langue de toutes ses créatures était identiquement la même, sauf toutefois les nuances infinies tout naturellement déterminées à perpétuité par une foule de circonstances puissantes quoique inappréciables. Il s'était déjà occupé de cette question dans son *Traité de la folie des animaux*. En prenant ce point de départ, l'auteur trace jusqu'à nos jours l'historique des recherches et des essais qui ont été tentés sur le langage des bêtes, lequel se serait perdu comme tant d'autres dans la confusion des langues à la tour de Babel. Du reste, beaucoup d'esprits supérieurs ont admis comme inattaquable l'existence de l'idiomologie zoologique; et M. Pierquin de Gembloux, en résumant tous les travaux qui ont été faits sur cette matière, a consacré une page curieuse à l'histoire de l'esprit humain.

Dans la deuxième partie, nous trouvons un examen anatomique et physiologique des organes de l'audition et de la phonation. Ces recherches conduisent l'auteur à ce résultat que nous nous contentons de reproduire : « La nature ne fait absolument rien d'inutile; point d'appareil organique sans fonctions, point de fonctions sans appareil organique spécial; or, la fonction inévitable, unique et nécessaire de l'appareil vocal étant la parole, tous les animaux doués de l'appareil vocal sont incontestablement dotés aussi de la parole, car l'existence des organes entraîne tout naturellement celle de leurs fonctions. »

La troisième partie, consacrée à la linguistique, nous conduit aux cinq conclusions suivantes : 1° L'existence de l'organe vocal entraîne rigoureusement celle de la voix et de la parole, lorsque l'encéphale existe à l'état normal. 2° Si l'étendue des intelligences explique toujours la richesse et la variété de

l'idiome de la famille qui le parle, on peut également déterminer *à priori* l'étendue et la qualité de la voix par l'unique appréciation anatomique des organes qui concourent à la phonétisation. 3° L'intelligence varie tout autant que l'art de la parole, non pas seulement dans une même famille humaine, mais encore dans une même famille zoologique. 4° Dans l'homme, comme dans les animaux, la partie pathétique de l'idiomologie générale étant en quelque sorte de véritables minologismes, il est impossible que le même sentiment n'amène pas inévitablement la production d'un son identique et, inévitablement aussi, sur un même point de l'organe vocal pour tous les êtres et par conséquent parfaitement semblable, sauf toutefois les modifications nécessaires et nombreuses que peuvent leur imprimer les organes accessoires de l'appareil phonétique dans chaque famille zoologique. 5° Enfin les mêmes influences, intérieures ou extérieures, agissent également sur l'organe vocal et sur ses fonctions, tant chez l'homme que chez les animaux. La dernière partie de l'ouvrage, intitulée Glossologie, contient des détails sur le langage des animaux, et se termine par un glossaire explicatif des expressions employées par le singe nommé ouistiti.

OEuvres complètes d'Hippocrate, traduction nouvelle avec le texte grec en regard, collationné sur les manuscrits et toutes les éditions, accompagnée d'une introduction, de commentaires médicaux, de variantes et de notes philologiques, suivie d'une table générale des matières, par E. Littré, de l'Institut. — Paris, 1844. Chez Baillière. T. IV. In-8° de xx-670 p.

Ce nouveau volume ne le cède aux précédens ni par l'importance des traités qu'il renferme, ni par l'érudition et la science dont l'éditeur a su les entourer. L'espace et le temps ne nous permettent malheureusement pas d'arrêter longtemps nos lecteurs sur ce travail si digne à tous égards de fixer l'attention des amis de l'antiquité grecque, et surtout des médecins érudits. Nous proposant de reprendre, sur un plan

plus large l'examen détaillé et critique du travail de M. Littré, nous nous contenterons aujourd'hui d'indiquer les matières contenues dans le quatrième volume des œuvres d'Hippocrate, et de signaler les points que M. Littré a plus particulièrement traités dans ses introductions et dans ses notes.

En tête de chaque volume, M. Littré a pris l'habitude de réunir sous forme d'*avertissement* des remarques rétrospectives sur le passé de son travail. Cette manière de procéder lui permet d'étudier les critiques, d'en profiter souvent, de les combattre quelquefois, d'ajouter des renseignemens qui lui sont parvenus subséquemment, et, comme il le dit avec la modestie qui est la compagne de la vraie science, de mettre le lecteur en garde contre les erreurs qu'il a pu commettre. L'*avertissement* de ce quatrième volume contient une discussion sur les luxations du coude, à propos d'un passage obscur du traité des *fractures;* de nouveau renseignemens sur la *maladie féminine*, sur les *macrocéphales*, sur les attelles chez les anciens; sur l'extension et la contre-extension, et sur un raprochement ingénieux entre les traités du *Régime*, les *Aphorismes* et les *Sentences Cnidiennes.*

Ce quatrième volume renferme le traité des *Articulations*, le *Mochlique* et les *Aphorismes.* Chacun de ces ouvrages est précédé d'un long argument. M. Littré, modifiant dans ce volume la manière de faire à laquelle il s'était arrêté pour les autres argumens, commence par présenter une analyse rapide du traité, et prend ensuite chacun des points intéressans ou obscurs que ce traité présente, pour les étudier en autant de paragraphes séparés. On a ainsi une intelligence complète de l'ensemble et des détails, et l'on arrive parfaitement préparé à la lecture de l'ouvrage lui-même.

Par exemple, pour les articulations, M. Littré donne des explications sur les mots *galinaconisme* et *acromion;* sur un passage relatif à la luxation du poignet et à ses diverses espèces; sur la luxation de la mâchoire; sur les machines dont Hippocrate se servait pour la réduction des membres; sur les rapports que le médecin de Cos signale entre la

phthisie tuberculeuse et les déviations de l'épine dorsale.

Les notes philologiques sont, on peut le dire, perpétuelles; elles ont presque toutes une utilité immédiate, soit pour la correction, soit pour la compréhension et l'élucidation du texte. La collation des manuscrits est très-riche, minutieuse, d'une exactitude à toute épreuve. Plusieurs passages obscurs et inexacts ont été très-heureusement restitués par le savant et infatigable éditeur, dont on ne saurait trop louer la prudence pour les changemens qu'il apporte au texte vulgaire. Sa traduction est, comme toujours, claire, élégante, et, avant tout, fidèle; mais quelquefois un peu libre, elle s'écarte du texte, sinon pour le sens, du moins pour la forme, qui ne rappelle pas toujours assez celle du divin vieillard.

Le *Mochlique* est un des livres de la collection hippocratique les plus difficiles à entendre, à cause de la concision du texte et du peu d'ordre qui a présidé à la distribution des matières. M. Littré a jeté un jour nouveau sur la composition de ce traité et sur ses connexions intimes avec ceux des *Fractures* et des *Articulations;* il a du reste rendu sa lecture facile et profitable par l'introduction, par les modifications qu'il a fait subir au texte, et par la traduction précise et exacte qu'il en a donnée.

Les *Aphorismes*, ce livre qui, à juste titre, a fait l'admiration des temps modernes, et qu'on peut regarder comme un *compendium* de la médecine hippocratique, ont particulièrement attiré l'attention de M. Littré; l'argument est fait sur le même plan que celui des *Articulations;* l'éditeur a eu soin d'établir des rapprochemens fréquens entre les doctrines et les faits qui remplissent les Aphorismes, et les doctrines et les faits qui constituent le fond de la science moderne. Jusqu'à présent les Aphorismes n'avaient point encore été entourés d'aussi vives lumières, et n'avaient pas été rendus aussi accessibles et aussi utiles aux médecins actuels. C'est là le point de vue dominant dans le magnifique travail de M. Littré, de rapprocher incessamment les connaissances anciennes des connaissances modernes pour les éclairer et les féconder les unes par les autres.

Pour la constitution du texte, et pour l'interprétation des

Aphorismes, M. Littré s'est surtout attaché aux commentateurs anciens, spécialement à Galien; peut-être dans quelques passages pourrait-on suivre un autre sens que celui du savant traducteur; mais nous ne voulons point ici établir une discussion sur laquelle nous aurons du reste occasion de revenir dans d'autres circonstances.

Après les Aphorismes viennent le *Serment* et la *Loi;* ces deux pièces sont précédées chacune d'un argument très-instructif, où sont étudiées des questions toutes nouvelles.

Enfin le volume se termine par un résumé philosophique de la doctrine contenue dans les livres authentiques d'Hippocrate; la verve, l'élévation du style, une grande puissance de généralisation et des vues prises de haut, dominent tout ce travail, que nous ne saurions trop recommander à la méditation des hommes sérieux.

Espérons que de nouvelles entraves, que de nouveaux malheurs domestiques ne viendront pas mettre entre le quatrième et le cinquième volume des Œuvres d'Hippocrate un intervalle aussi long que celui qui s'est écoulé entre le troisième et celui que nous annonçons. Le livre de M. Littré est vraiment le monument de notre siècle par l'érudition; il marque une ère nouvelle pour la constitution des textes et pour leur interprétation scientifique; nous n'avons d'autres vœux à former que celui de le voir bientôt achevé, et placé entre les mains de tous les vrais amis de la science et de la philologie.

Archives générales de médecine, n° de juin. Curtii Sprengelii, Facultatis med. Halensis senioris, Opuscula academica collegit, edidit, vitamque auctoris breviter enarravit Julius Rosenbaum, D^r^, etc. — Lipsiæ et Viennæ. A Paris, chez Klincksieck, rue de Lille, 11. 1844. In-8° de xx-156 p. Prix : 3 fr. 35 c.

Dans ce volume l'auteur, M. Rosenbaum, annonce qu'il a l'intention de publier les opuscules les plus importans des médecins allemands. Ces opuscules sont d'une si grande rareté, qu'il n'y a peut-être pas une bibliothèque publique ou privée

qui en possède la collection complète; cependant ils sont une source abondante et précieuse de documens pour l'histoire de la science. C'est surtout, en effet, pour ceux qui s'occupent d'études historiques que ces *opuscules* ont un intérêt particulier, soit qu'on y cherche un certain nombre d'élémens pour l'histoire générale, qui ne doit pas accorder une place étendue aux questions de détails, mais qui doit en renfermer la substance, soit qu'on veuille seulement y trouver des renseignemens plus ou moins complets sur un point particulier de la science.

L'histoire de la médecine, plus peut-être que les autres histoires, est en grande partie faite dans ses détails; mais elle attend encore une main ferme et exercée qui réunisse, coordonne, apprécie et systématise tous les matériaux épars pour en former un ensemble, pour constituer une histoire *intérieure et extérieure* des sciences médicales, comme diraient les Allemands. Il est, en effet, très-peu de points isolés de l'histoire de la médecine sur lesquels il n'existe une ou plusieurs monographies spéciales dans lesquelles la matière est à peu près épuisée. Il suffira, pour prendre une idée de cet ensemble imposant et de ces riches trésors d'érudition, de jeter un coup d'œil sur le très-utile ouvrage de M. L. Choulant: *Bibliotheca medico-historica, sive catalogus librorum historicorum de re medica et scientia naturali systematicus* (Lipsiæ, 1842), ouvrage complété par M. Rosenbaum (*Addit. ad. L. Choulanti, bibl. med. hist.;* Halis S., 1842, in-8°). Toutefois, en supposant un instant ces travaux groupés dans un ordre historique, on ne trouverait pas dans leur réunion une véritable histoire de la médecine avec ses classifications régulières; on n'aurait pas une suite méthodique d'idées et de faits, mais seulement des anneaux plus ou moins rapprochés d'une chaîne souvent interrompue. D'ailleurs, ces monographies sont loin de comprendre toutes les questions particulières qu'on pourrait trouver dans l'histoire de la science; elles ne sauraient non plus dispenser de recourir aux sources originales.

Dans les circonstances présentes, un recueil des disserta-

tions, monographies et programmes les plus importans, publiés à part et disséminés dans les journaux et dans de vastes collections, serait une entreprise des plus importantes et des plus utiles; ces divers travaux manquent aujourd'hui, pour la plupart, dans le commerce de la librairie, et pour peu qu'on se livre sérieusement aux recherches historiques, on sent vivement le besoin de les avoir sous la main; souvent même par leur absence, on est arrêté ou tout au moins entravé dans ses études. Assurément, si, dans un pareil recueil, on voulait tout comprendre, le projet serait inexécutable; mais en sachant choisir et classer par ordre de matières et par auteurs, suivant que les opuscules sont isolés, ou que plusieurs appartiennent à un même écrivain, on arriverait, en restreignant ainsi son plan, à publier un certain nombre de volumes qui trouveraient certainement des acheteurs. Pour notre propre compte, nous nous sentons très-disposés à seconder de tout notre pouvoir une pareille entreprise, en rassemblant les travaux publiés en France, et, parmi les opuscules que la féconde Allemagne a produits, ceux qu'elle ne possède même plus, et qui se retrouvent disséminés dans nos bibliothèques publiques ou privées.

Nous formons des vœux tous particuliers pour voir bientôt publier les opuscules suivans de Kuehn : *Additamenta ad Elenchum Fabricii, in bibl. gr. vol.* XIII (1); *Add. ad Indicem med. arabicorum* (2); *Index oculariorium med. inter græcos romanosque; De Medicinæ militaris apud gr. rom. que conditione.* Notre prédilection pour ces opuscules et leur importance spéciale ne sont pas un motif d'exclusion pour les autres travaux du même auteur; tous doivent être recueillis, parce que tous, à des titres divers, ont une utilité réelle (3).

(1) A ces *Addimenta* il serait très-utile de joindre l'*Elenchus* lui-même, attendu que la *Bibliotheca græca* ne se trouve pas dans toutes les bibliothèques des médecins, et que le treizième volume séparé est très-rare.

(2) Même remarque pour les *Addimenta ad Elenchum med. vet.*

(3) Kuehn a commencé lui-même la publication de ses *Opuscules,*

Nous ne désirons pas moins vivement une collection complète des petits ouvrages de Gruner, de Jugler, de J. H. Schulze (1), de Chr. F. Harless, etc., etc.; des divers opuscules publiés sur les dieux de la médecine, sur les temples, sur certains points d'histoire naturelle et de médecine qui se trouvent dans Homère et dans d'autres auteurs non médecins; des principales dissertations sur Hippocrate et les autres médecins grecs et latins; sur les doctrines et écoles médicales; sur la médecine biblique; enfin sur différentes branches de la médecine et de la chirurgie.

Après ces considérations générales, nous arrivons au sujet même de cet article, c'est-à-dire à l'édition des *Opuscula* de Sprengel par M. Rosenbaum.

Les opuscules de Sprengel servent en quelque sorte de supplémens et de corrections à sa grande histoire de la médecine dont M. Rosenbaum publie en ce moment une nouvelle édition, sur laquelle nous reviendrons quand elle sera plus avancée. Ce petit volume est donc une sorte d'appendice à un grand ouvrage; c'est ce qui explique pourquoi le savant éditeur lui donne l'antériorité dans la collection qu'il se propose de mettre au jour. Comme son titre l'indique, on ne trouvera dans ce volume que les *opuscules académiques* de Sprengel, c'est-à-dire ceux qui furent composés pour être placés sous forme de *Programmes*, à la suite des thèses inaugurales soutenues par ses élèves à l'Université de Halle. Un seul de ces opuscules manque; il est intitulé : *Quædam articulum* 147 *constitutionis criminalis Carolinæ illustrantia*, dont l'original est, à ce qu'il paraît, introuvable, mais dont la traduction allemande aurait très-bien pu être reproduite.

L'éditeur y a ajouté quelques morceaux restés manuscrits,

sous le titre suivant : *Opuscula academica medica et philologica, collecta, aucta et emendata*, 2 vol in-8°, Lipsiæ, 1827-28.

(1) On pourrait aussi compléter les *Opuscula* de Triller, de Baldinger, d'Ackermann et de plusieurs autres. Il serait aussi fort à désirer que MM. Choulant, Hecker et Rosenbaum lui-même, voulussent bien publier leurs propres opuscules.

et qui paraissent avoir eu la même destination; il les doit à l'amitié d'Antoine Sprengel, fils de notre auteur. Nous regrettons que M. Rosenbaum ait cru devoir ainsi restreindre son cadre, et qu'il n'ait pas jugé convenable d'éditer de nouveau, par exemple, les *Matériaux pour servir à l'histoire du pouls* (allem.), les *Antiquitates botanicæ*, etc.; enfin divers articles en allemand et en latin, insérés soit dans les journaux que Sprengel dirigeait, soit dans d'autres recueils nationaux ou étrangers. Avec du temps, de la persévérance et en s'aidant du concours des amis de l'érudition, il eût été possible de donner une collection à peu près complète des divers travaux partiels de Sprengel.

Le volume que nous annonçons s'ouvre par une très-bonne notice historique et bibliographique sur Sprengel. Le nombre considérable de ses ouvrages originaux et de ceux qu'il a édités annonce une vaste érudition, une grande capacité de travail, un esprit vif et pénétrant, une mémoire prodigieuse; il nous révèle en même temps une vie modeste et laborieusement occupée. Curte-Polycarpe-Joachim Sprengel naquit le 3 août 1766, à Boldecow, village de Poméranie, situé près de la ville d'Anclam. Son père était ministre protestant, et lui-même se destina d'abord à suivre la carrière théologique, mais il changea tout à coup de direction, et étudia la médecine, la botanique et surtout l'histoire de la science avec une grande ardeur; il eut pour maître et pour ami Ph. Fr. Meckel. Sprengel, suivant la remarque de M. Rosenbaum, fut plutôt historien que philologue; aussi son érudition, qui, sur d'autres points, n'est pas toujours très-sûre, est souvent en défaut quand il s'agit de l'interprétation de textes obscurs; il fut d'abord professeur de médecine à l'Université de Halle; le soin du jardin botanique lui fut ensuite confié avec la charge d'y faire un cours sur la botanique. Ses appointemens furent toujours très-modiques; il refusa opiniâtrement les plus belles positions, qui l'eussent éloigné de sa chère université de Halle. Presque toutes les académies de l'Europe se disputèrent l'honneur de le compter parmi leurs membres; il mourut d'une attaque d'apoplexie le 15 mars 1833.

Nous regrettons de ne pouvoir, dans cet article, qu'indiquer le titre des dissertations contenues dans les opuscules de Sprengel; nous espérons pouvoir revenir avec quelques détails sur les plus importantes.

1. Rudimentorum nosologiæ dynamicorum prolegomena. 2. De frumentorum, maxime secalium antiquitatibus. — 3. Hydrargyri antiquitates. — 4. Antiquissimum regis Ægypti Pheronis ἀνάθημα. — 5. De artis chemicæ primordiis commentariola. III. — 6 De Superstitione imprimis docta ac medica. — 7. De Doctrina homœopatica prolusiones II. — 8. Empedoclis commenta de protogæa. — 9. Quid collegia iurata seu sodalitia arcana, sacramento in silentium rogata, ad medicinam augendam fecerint? — 10. De sæva pariter ac debili truncaque medii ævi chirurgia. — 11. De igne S. Antonii medio ævo populari. — 12. Libelli Hippocratici de ossium natura ætatem originemque excussurus tract. — 13. De nova Dioscoridis editione prolus. II. — 14. Vindicationis specimen, per quam propulsantur contumeliæ ac injuriæ ab Avicenna. — 15. De absyrto Bithynio, hippiatro. — 16. De Matthæo Sylvatico sæculi XVI medico (ex manuscriptis). — 17. De variis morbi syphilitici formis (*id.*). — 18. De rabie canina. — 19. De Cartesianæ philosophiæ efficacia in mutando artis medicæ indole (*id.*). — 20. De honore medici (*id.*). — 21. De loquela humana.

(*Cet article, qui est de M. Daremberg, est extrait d'un recueil spécial.*)

Histoire et avenir des Caisses d'épargne de France, par le baron Charles Dupin. — Paris, Firmin Didot, 1844. In-12 de XXVIII-344 p.

Le but de l'auteur est de répondre par des faits aux réformateurs qui visent à mutiler l'organisation des caisses d'épargne. Il va au-devant des incriminations et il cherche à prouver, 1° que les innombrables familles des déposans sont bien des familles du peuple, depuis la plus humble médiocrité jusqu'à la plus modeste aisance, à cette aisance qu'elles obtiennent à la fois par le travail et par l'économie; 2° que

malgré la grandeur du dépôt collectif, la part afférente à chaque famille, même au maximum permis par la loi, n'est pourtant pas encore ce qui peut payer le simple prix du pain pour la femme et les enfants; 3° que les dépôts individuels, tout humbles qu'ils sont, offrent pourtant, en faveur du peuple, des ressources infinies non-seulement pour les besoins journaliers, mais pour les temps de pénurie, pour les jours de chômage et pour les années de disette. Enfin il a voulu rassurer la peur de tous les côtés où peuvent s'arrêter les imaginations effarées. M. le baron Ch. Dupin a pensé qu'en présentant, suivant l'ordre même des temps et des événemens, toutes les phases heureuses ou malheureuses par lesquelles ont passé les caisses d'épargne, il mettrait le lecteur en état de juger, d'après l'expérience, la constitution, la puissance et la stabilité de cette institution. Son livre est une espèce de monographie curieuse sur les caisses d'épargne, dans lequel on trouve réunis les lois, mémoires, discours, opinions, ouvrages, etc., enfin tout ce qui est relatif à cette création.

LITTÉRATURE ANCIENNE.

Anecdota nova descripsit et annotavit Jo. Fran. Boissonade. — Parisiis, ap. Dumont, bibliopolam, 1844. In-8° de VIII-420 p.

Ce nouveau volume d'Anecdota de M. Boissonade commence par une série de lettres de Nicéphore Chumnus, au nombre de cent soixante-douze. Notre savant helléniste avait déjà publié quelques opuscules du même écrivain dans le premier volume de ses *Anecdota græca*. Ce Nicéphore, surnommé Chumnus, était garde de l'écritoire impériale (*præfectus caniclei*), sous Andronic II Paléologue. Sa fille, Irène, épousa en 1304 Jean Paléologue, fils aîné d'Andronic, qui, ainsi que son frère puîné, Michel Paléologue, avait été associé à l'empire par son père en 1295, et mourut en 1308, sans enfant. Ses ouvrages traitent en partie d'objets philosophi-

ques et physiques, et en partie ils tiennent à la rhétorique. Les lettres publiées aujourd'hui par M. Boissonade portent rarement en tête le nom du personnage auquel elles sont adressées. Nous regrettons que le savant éditeur n'ait pas indiqué en quelques mots le contenu de chacune de ces lettres; ce travail eût évité au lecteur des recherches pénibles et qui souvent ne sont pas récompensées par le résultat. Nous trouvons à la suite une petite dissertation philosophique *sur la matière* (Περὶ τῆς Ὕλης), en opposition avec les idées de Platon. Après Nicéphore vient son fils, Jean Chumnus, dont M. Boissonade a retrouvé huit lettres. Cet écrivain ne manque ni d'élégance ni d'instruction, qualités bien rares à cet époque dans un homme de cour et dans un militaire. La huitième lettre qui lui est attribuée est pleine de préceptes de santé et prouverait qu'il était aussi très-habile en médecine. Manuel Paléologue, qui fut empereur depuis 1391 jusqu'en 1425, le même qui en 1400 et 1401 fit un long séjour à la cour de Charles VI, roi de France, était très-versé dans la littérature de son siècle. Il a laissé beaucoup d'ouvrages de théologie et de morale. M. Boissonade en a admis quelques-uns dans ce volume; tels sont un discours panégyrique sur le retour de l'empereur à la santé, un opuscule *sur les songes* (Περὶ ὀνειράτων) adressé à un certain André Asani, et deux lettres adressées à Démétrius Cydonius, dont l'une fait mention d'une maladie cruelle, à laquelle l'empereur échappa miraculeusement, et l'autre est placée en tête d'un dialogue de Manuel Paléologue *sur le mariage* (Περὶ γάμου). Nous trouvons ensuite une collection de lettres de Démétrius Cydonius, au nombre de trente-huit; parmi les personnages auxquels ces lettres sont adressées, on trouve quelques noms célèbres, tels que Manuel Calecas, patriarche de Constantinople; Isidore Glabas, archevêque de Thessalonique; Phacrases, connu par les écrivains de la Byzantine; Nicolas Cabasilas, qui est l'auteur de la dernière lettre adressée à Démétrius Cydonius. Les lettres de ce dernier sont suivies de quelques descriptions ayant pour auteur Jean Eugenicus. La première est

une description de l'île d'Imbros dans le genre de celle de Trébizonde, composée par Eustathe, et publiée par M. Tafel, et la dernière, anonyme, est consacrée à l'éloge de la rose. Le volume se termine par les opuscules suivans : Lettre de Marcus Eugenicus, frère de Jean, sur le terme de la vie; fragment anonyme sur les annonces de la mort, d'après certains signes de souffrances corporelles; fragment inédit de Léon le Philosophe, tiré du man. gr. suppl., n° 446. Dans le manuscrit 2671, dont M. Ermerins s'était servi pour son édition, il manque un feuillet entre les numéros 215 et 216; c'est cette lacune que M. Boissonade vient de remplir, au moyen d'un manuscrit acheté par Busbeck à Constantinople, et qui a été acquis par la Bibliothèque royale de Paris peu de temps après la publication du travail de M. Ermerins.—Vers de Théodore Prodrome sur la mort d'Andronic Comnène. Ces vers, au nombre de quatre cents, sont transposés dans le manuscrit d'une manière déplorable; le savant éditeur a rétabli l'ordre presque partout. La partie la plus curieuse du travail de M. Boissonade consiste dans les notes placées au bas des pages. C'est une source féconde en renseignemens de tout genre sur l'histoire et sur la littérature. Ce livre est, comme toutes les publications de notre spirituel et savant helléniste, un modèle de discussion philologique ; une foule d'auteurs anciens et de la meilleure époque y sont corrigés par des rapprochemens toujours pleinement justifiés.

LITTÉRATURE MODERNE.

Notice sur une édition inconnue du texte de Pantagruel, et sur le texte primitif de Rabelais, par Gustave Brunet.—In-8°. Paris, Techener, place du Louvre. 1844.

L'histoire des plus anciennes éditions et de la rédaction primitive des deux premiers livres de Rabelais se perd dans la nuit sinon des temps, au moins des conjectures. Les dates, quand par hasard on en devine, sont si incertaines, les variantes entre des textes publiés à la même époque sont si

nombreuses, qu'on se demande si Rabelais en est bien l'unique auteur, s'il a revu lui-même son travail, s'il a prétendu lui donner une forme arrêtée, s'il a publié le Gargantua avant le Pantagruel ou le premier livre du Pantagruel avant le Gargantua. On a fait des milliers de volumes sur Homère, on en fera des millions à propos de Rabelais, pour peu que la passion ne se refroidisse pas sur un aussi merveilleux sujet. Pauvre Rabelais! Ce n'est pas assez de l'avoir fait l'auteur d'un cinquième livre; on lui a donné d'autres *grandes et inestimables chroniques de Gargantua*, puis enfin le *Moyen de parvenir*. Il y avait bien longtemps, en effet, que Verville passait pour en être l'auteur; et le moment était venu de dire que le chanoine de Tours en avait menti, lui et tous ceux qui l'avaient cru sur parole. Ainsi, de notre certaine science et irréfragable autorité, nous reconnaissons dans le *Moyen de parvenir* la plume, le style, le cachet, le caractère, la forme, le fond, la substance, la moelle intime de maître François, curé de Meudon. Cela n'est-il pas sans réplique? Voici pourtant venir un excellent juge en matière de bibliographie paradoxale, M. Gustave Brunet, qui dépossède en ce moment Rabelais et se déclare pour très-vénérable et scientifique personne *Benoît de Torcy*, par la raison que ce Benoît est déjà l'auteur du *Formulaire de Bredin*. Rien n'empêche que le *Moyen de parvenir* ne soit de l'auteur de Bredin; mais si vous y reconnaissez, monsieur, le style de Benoît de Torcy; si vous, ingénieux et mille fois regrettable Nodier, vous y distinguez parfaitement la patte de Henry Étienne; si le bibliophile Jacob crie à la conformité du langage de Rabelais, ne serait-il pas encore permis d'en revenir à nos moutons, au chemin de Pontoise, au pont des ânes, enfin à Beroalde de Verville? C'est un simple doute qui ne nous empêche pas d'être, dans cette grave question, de l'avis de MM. Gustave Brunet, Paul Lacroix, Charles Nodier, et de quelques autres bien moins autorisés.

Voici, en attendant, une nouvelle édition de Rabelais. Nouvelle en ce qu'elle remonte aux premiers temps de la publication du livre de Pantagruel, et que personne ne l'avait

jusqu'à présent vue ou du moins remarquée. C'est encore à M. Gustave Brunet qu'on en doit la restauration. Dans la notice que nous avons sous les yeux, nous avons reconnu toutes les précieuses qualités de l'excellent bibliophile, la sagacité, l'érudition, l'exactitude et les rapprochemens inattendus. M. Brunet pense avoir retrouvé dans cette édition, dont les premiers feuillets étaient par malheur à désirer, le premier jet de la composition rabelaisienne. Nous autres bonnes gens étions d'avis que Me François, dans le texte que nous connaissons, avait donné suffisante carrière au libertinage de ses expressions, à la licence de ses fantaisies. Point : M. Brunet nous dit et nous prouve assez bien, que le vertueux curé avait été pour lui-même un censeur rigoureux et sévère. Peut-être avec autant d'esprit que M. Brunet pourrait-on soutenir sans désavantage une autre thèse : ainsi l'on affirmerait que les premiers et divers éditeurs s'arrogèrent souvent le droit de porter une main profane à la grave épopée de Gargantua ; ainsi... mais, pour lutter contre M. Brunet, il faudrait étudier longtemps l'art de toucher à propos la passion des bibliographes, et c'est ce que nous n'avons pas fait.

Les variantes de l'édition de M. Brunet, qu'il est tenté de faire remonter à l'année 1529, ont souvent une véritable importance. Ainsi au chapitre XXXIV, le *preste Jean* est mis à la place du nom corrompu de *Presthan*, qui ne signifie rien. Chapitre XV, au lieu du « Non ferai, par mon serment ! » les autres éditions portent : *par mon sergent ;* et les commentateurs ont expliqué à beaux et ridicules argumens la malice, la grâce et l'intention de ce ridicule *sergent*. « Mes chers amis, dirait en pareil cas M. Cousin, « vous vous passionnez pour un solécisme. » Au chapitre XXVI, au lieu de « Et feirent roustisseur leur prisonnier, » Rabelais avait dit galamment : « *Et feirent leur rost de leur prisonnier*, » Cela est plus net.

Ailleurs, Rabelais avait parlé des *rois de trois civites*, ou villes. Les imprimeurs ont composé : *de trois cuites*, et les très-scientifiques commentateurs ont suppléé : *trois pommes cuites ;* puis les explications de faire leur chemin. Cela nous

rappelle toujours notre respectable ami, M. d'Escepeaux. Dans son *Histoire de la Chouannerie*, il avait représenté les compagnons du brave Charrette obligés de se cacher *sous un tas de copeaux*. Que font les imprimeurs? Ils divisent le mot *copeaux*, ils font un chiffre des deux premières lettres; ils écrivent : *un tas de* 60 *peaux*. Imaginez le désespoir du pauvre historien! Heureusement pour lui les commentateurs n'ont pas encore passé par-là.

Remercions M. Gustave Brunet du nouveau présent qu'il vient de faire aux pantagruélistes et à tous les amis de notre ancienne littérature, par sa belle découverte, et par le travail qu'il a bien voulu publier à cette occasion. M. Brunet n'est pas de ceux qu'on doit accuser de cacher la lumière sous le boisseau; le ciel puisse-t-il dignement l'en récompenser!

Les Essais de Michel Montaigne. Leçons inédites recueillies par un membre de l'académie de Bordeaux sur les manuscrits autographes conservés à la bibliothèque publique de cette ville. — Paris, Techener. 1844. In-8° de 51 p., tiré à cent exemplaires.

La première édition des *Essais* de Montaigne vit le jour en 1580; elle reparut, revue et augmentée, en 1582 et en 1587. Une édition de 1588 est indiquée sur le frontispice comme la cinquième; quant à la quatrième, jusqu'ici elle avait échappé à toutes les recherches. Cette édition de 1588 est celle où le troisième livre a paru pour la première fois : ce fut la dernière qui vit le jour du vivant de Montaigne; lors de sa mort, en 1592, il en laissa deux exemplaires surchargés de corrections et d'additions. La fille d'alliance du philosophe, mademoiselle de Gournay, donna, en 1595, une édition in-folio dans laquelle elle suivit les leçons d'un de ces deux exemplaires. Toute trace de cet inestimable volume est aujourd'hui perdue. D'après l'ordre de Montaigne, l'autre exemplaire fut remis par sa veuve aux Feuillans de Bordeaux; l'illustre écrivain était fort attaché à cette communauté; il avait choisi dans son

église une place pour le tombeau où il devait reposer. Pendant plus de deux siècles, le précieux in-quarto resta oublié; mademoiselle de Gournay n'en avait point fait usage. Quand on le découvrit, les conservateurs eurent l'idée de le faire relier; mais il arriva ce qui est arrivé si souvent, on rogna les marges sans s'inquiéter si l'écriture serait ou non attaquée. Le ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau, ayant appris l'existence du Montaigne annoté, envoya à Bordeaux ordre de le faire passer à Paris; Naigeon, l'encyclopédiste, donna chez Didot, en 1802, une édition stéréotype où il suivit le texte de l'exemplaire qu'il avait sous les yeux, mais d'une manière très-infidèle, surtout en ce qui touche la ponctuation. Ce volume, ainsi que celui qui a servi à l'édition de 1595, sont donc les deux sources où les éditeurs futurs doivent puiser.

Telle est la substance des détails curieux donnés sur ce manuscrit de Montaigne, par M. Gustave Brunet, qui a jugé à propos de signer son travail *un membre de l'Académie de Bordeaux*. Pour faire juger du prix de sa découverte, il cite un grand nombre de passages des *Essais* avec les variantes fournies par les manuscrits. Il ne nous est guère possible de faire un *choix* dans un *choix* déjà si bien fait; toujours est-il que le travail de M. Brunet est un nouveau service rendu à l'histoire littéraire de notre XVIe siècle. Le manuscrit de Montaigne, signalé par notre spirituel écrivain, est de la plus haute importance, et ne manquera pas d'être mis à contribution par M. le docteur Payen, qui, depuis un grand nombre d'années, prépare une édition critique des *Essais de Montaigne*. « Nous avons voulu, dit en terminant M. Brunet, montrer tout l'intérêt que présenterait une édition des *Essais* nous rendant toute l'originalité du premier jet, parfois toute la hardiesse primesautière de l'idée de Montaigne. Cette édition, nous ne prétendons point nous en occuper. Nous nous flattons que ce travail aura quelque prix pour ceux qui pensent qu'il faut recueillir avec empressement toutes les portions du plus beau monument littéraire de notre XVIe siècle, et qui sont bien pénétrés de la place qu'occupe Montaigne dans l'histoire des lettres

françaises; pour ceux qui tiennent à connaître, dans tous ses détails, un des chefs-d'œuvre de la langue d'autrefois et de la philosophie de tous les temps. Il n'est pas un mot échappé à la plume de Montaigne qui ne doive fixer l'attention; il n'en est pas un dont il n'*enfonce* profondément la *signification*. Il ne peut écrire une demi-ligne sans la frapper du coin de l'originalité et du bon sens. Il y a quelques années, le gouvernement anglais soumit au parlement la proposition d'acheter une collection de manuscrits grecs qu'avait formée un philologue illustre, le docteur Burney. On demandait un crédit de 15,000 livres sterling; quelques éleveurs de bestiaux se récrient, dans la Chambre des communes, contre un prix qu'ils traitent d'exorbitant; sir James Mackintosh se lève, il s'écrie avec impétuosité : « La restitution d'un seul passage » de Démosthène vaut mieux que cette somme, aux yeux » d'un peuple libre.» Toute discussion cesse, et le crédit est voté à l'unanimité. Nous croyons fermement le texte des *Essais* tout aussi digne d'étude que celui des *Philippiques;* nous n'irons pas néanmoins jusqu'à prétendre que la restitution d'un passage de Montaigne vaille tout à fait 375,000 fr. »

Les Fées au moyen âge, recherches sur leur origine, leur histoire et leurs attributs, pour servir à la connaissance de la mythologie gauloise, par L. F. Alfred Maury. — Paris, Ladrange. 1843. In-12 de IX-101 p.

Comme les fées occupent l'un des premiers rangs dans les traditions populaires de notre contrée, M. Maury a pensé qu'un tableau complet de leur mythologie, présenté dans un ordre systématique, pourrait jeter quelque jour sur la question des origines celtiques : « J'ai tâché, dit-il, ainsi qu'on le verra, de montrer comment, dans des investigations de ce genre, il ne faut négliger aucun élément de la question, et combien il serait dangereux de se ranger tout d'abord pour une opinion exclusive. En matière de légendes et de superstitions populaires, rien n'est arrêté, limité, tout se confond et se mêle; le cercle dont on cherche à s'entourer, pour les

examiner, doit donc se déplacer et s'étendre suivant les époques et les lieux. J'ai rassemblé tous les rapprochemens, toutes les analogies qui pouvaient amener à la découverte du véritable berceau des fées, et, ces matériaux une fois réunis, j'ai essayé de les rétablir dans l'ordre que leur assigne l'histoire. C'est cette reconstruction que je revendique comme mon œuvre plus particulière; les faits sur lesquels je me suis appuyé avaient déjà en grand nombre été rassemblés avant moi. »

Non-seulement les peuples de la Gaule et de la Germanie adressaient leurs vœux aux agens physiques de la nature qui étaient pour eux les manifestations de puissances divines cachées, mais chaque ville plaçait encore son territoire sous la garde d'une divinité particulière, avec laquelle cette ville, ce territoire étaient, pour ainsi dire, identifiés. Chaque divinité était affectée à une ville de laquelle elle empruntait son nom. Plus souvent c'étaient plusieurs divinités réunies qui étendaient à la fois leur protection sur une peuplade, sur un territoire. Elles étaient ordinairement représentées par trois femmes portant dans leurs mains des fleurs, des fruits et des pommes de pin; elles sont désignées dans les inscriptions par les épithètes de *matres*, *matrone*, *maire*. Les Parques avaient été d'abord chez les Grecs en nombre indéterminé; plus tard on en fixa le nombre à trois, d'après la donnée d'Hésiode; on les nomma Lachesis, Clotho et Atropos. Il est problable que leur culte fut associé, confondu même avec celui des divinités topiques. A l'avénement du christianisme, ce culte ne disparut pas entièrement, sans laisser aucune trace, aucun souvenir dans l'esprit du peuple. Les capitulaires condamnent comme sacriléges ceux qui continuaient à allumer des feux et des lumières près des arbres, des pierres et des fontaines, et qui adressaient leurs vœux à ces êtres inanimés. Les conciles joignaient leurs anathèmes aux efforts isolés des princes chrétiens, mais ces défenses restaient impuissantes devant les vieilles croyances des Gaulois et des Germains. Ces forêts sacrées, que les Celtes avaient si long-

temps honorées comme la demeure des divinités, continuèrent à inspirer le même respect, la même vénération. Jusqu'à l'époque des Carlovingiens, le vieux culte gaulois résista encore çà et là aux victoires de la foi chrétienne. Du nombre de ces souvenirs étaient celui de ces femmes vénérées, de ces druidesses qui exerçaient sur l'esprit des populations gauloises et germaines un si prodigieux ascendant. La mémoire de ces druidesses fut entretenue surtout en Bretagne, par les chants celtiques. Le peuple leur donna le nom de magiciennes, de fées, de sorcières, mais il les désigna spécialement par le nom de *fata*. De ce mot, on avait fait *faé*, *fée*, *féerie*; suivant les contrées, il subit quelques légères altérations; les fées s'appelaient *fadas* dans langue d'oc, *hadas* dans la langue castillane. C'est, à la fois, dans le culte des Parques et des *deæ matres*, dans celui des bois et des fontaines, aussi bien que dans le caractère accordé aux druidesses, qu'il faut aller chercher l'explication des attributs qui furent donnés aux fées, et la preuve que celles-ci sont réellement nées d'un mélange. Les fées comme les druidesses étaient ordinairement vêtues de blanc. Un de leurs traits les plus caractéristiques, c'était le soin qu'elles prenaient d'assister à la naissance des enfans, auxquels elles dispensaient à leur gré les défauts et les qualités, le bonheur et la mauvaise fortune. Les traits par lesquels les fées se rattachaient aux Parques et aux druidresses sont frappans et nombreux; M. Maury en cite plusieurs qui donnent beaucoup de poids à son opinion. Cette origine païenne explique les sentimens d'animadversion qu'on leur prête contre le christianisme. L'auteur de cette savante dissertation continue les mêmes recherches sur les *Elfs* de l'Allemagne et les nains de la Bretagne. « On le voit, dit-il en terminant; en Allemagne, en Écosse, en Suède, en Danemarck, en France, partout les mêmes croyances, c'est-à-dire les mêmes souvenirs. Mais suivant celle de ces contrées, où nous nous transportons, suivant le génie de chaque peuple, les traditions, les légendes qui sont l'expression de ces croyances, présentent une physionomie différente. En France, une nature moins sauvage et moins sombre

n'a pas été aussi favorable au développement de ces croyances, que les paysages sévères de la Scandinavie, les sites romantiques de l'Écosse. Cependant, dans les parties où son sol riant et découvert a disparu, on a retrouvé ces mêmes superstitions plus vivaces et plus répandues. Le berceau des fées peut être aujourd'hui regardé comme découvert. Nées sur le sol celte et germain, elles ont vécu avec les poëtes du moyen âge, les troubadours et les trouvères. En devenant le caprice des poëtes, elles perdirent la caractère sérieux qui leur avait si longtemps conservé tant de fidèles. La foi vive qu'elles inspiraient disparut peu à peu. Au moment où les traditions, dont les fées avaient été l'objet, allaient être enveloppées dans l'oubli des générations devenues plus sérieuses, un homme d'esprit, Charles Perrault, recueillit quelques-unes d'entre elles, et c'est ainsi que sont nés les contes bleus qui ont amusé notre enfance. Contraste bizarre! ces divinités cachées, ces femmes puissantes et perfides, dont la mère redoutait tant la colère pour son fils au berceau, leur histoire est devenue un moyen d'égayer nos premiers ans, de récréer notre imagination naissante. Tel est l'homme; sa raison marche et se fortifie sans cesse, l'idée sérieuse d'aujourd'hui, demain lui servira de hochet. »

HISTOIRE.

Catalogue des archives de la maison de Grignan (qui seront vendues le 8 juillet 1844 et jours suivans par l'*Alliance des arts* et dans ses salons), précédé d'une notice historique, et rédigé par M. Vallet de Viriville. 1844. In-8° de 36 p.

Le temps et le cours des vicissitudes humaines viennent de livrer en quelque sorte à l'investigation publique les archives de cette famille, jadis si célèbre par elle-même, et sur laquelle les écrits de madame de Sévigné ont versé, pour ainsi dire, une seconde illustration. M. Vallet de Viriville, qui, déjà l'année dernière, nous avait fait connaître quelques pièces

d'un haut intérêt, extraites de ces archives, nous initie maintenant d'une manière plus approfondie à l'ensemble et aux détails les plus curieux de cette importante collection, grâce au catalogue méthodique et substantiel qu'il vient d'en rédiger. La partie qui présente à coup sûr l'intérêt le plus général, celle qui se rapporte à la famille par alliance de madame de Sévigné et de sa fille chérie, embrasse à elle seule près d'une centaine de pièces, la plupart autographes, dont nous ne pouvons, faute d'espace, analyser ici la valeur. Nous préférons renvoyer le lecteur à la brochure que nous annonçons. Nous ajouterons que cet opuscule, composé avec un soin peu commun pour ces sortes d'ouvrages, tiré à petit nombre et distribué à titre de catalogue, est destiné à devenir rare et à rester comme un recueil de pièces historiques, et le complément nécessaire des *Lettres* et de l'*Histoire de madame de Sévigné.*

Mémoires du cardinal de Retz. Édition collationnée sur les manuscrits authentiques de la Bibliothèque Royale (avec les fragmens restitués), augmentée de lettres inédites et de fac-simile, et publiée avec l'autorisation du ministre de l'Instruction publique. — Paris, 1844. Au Comptoir des Imprimeurs-Unis. Imprimerie de Belin-Leprieur. 2 vol. in-12.

Le cardinal de Retz confia en mourant le manuscrit de ses mémoires à un abbé de ses amis, en le priant de retrancher tout ce qui pourrait nuire à sa réputation. Celui-ci raya un assez grand nombre de passages, tous relatifs aux aventures galantes de la première jeunesse du cardinal. Un second manuscrit avait, dit-on, été remis à des religieuses; elles ont dû être au moins aussi sévères. Un troisième manuscrit, plus complet que les précédens, était conservé dans les archives d'Épinal. Il en fut retiré par les ordres du Directoire, et confié au citoyen, depuis comte Réal, qui devait le publier. M. Réal n'a rien publié; il a conservé le manuscrit, qui l'a même suivi dans l'exil; et ce n'est qu'après sa mort que la Bibliothèque du Roi a reçu le précieux dépôt. Ce manuscrit a été reproduit

intégralement dans cette nouvelle édition; c'est ce qui lui donne une supériorité incontestée sur toutes celles qui l'ont précédée.

Indépendamment du mérite de la correction et de ce qu'elle offre de plus complet que les autres, cette édition se distingue de ses devancières par une excellente Notice sur le cardinal écrivain. En quelques pages, l'auteur, M. Geruzez, a su retracer un portrait vivant et fidèle de cette physionomie si piquante et si originale. Cette sobriété de détails, cette finesse de trait, cette profondeur qui se dissimule, cette malice enveloppée, auraient trahi M. Geruzez s'il avait voulu cacher son nom. Nous entendons par là faire à l'auteur un grand éloge, car combien peu d'écrivains laissent une empreinte propre sur leur œuvre, et pourraient remplacer leur signature par leur cachet!

Voici en quels termes M. Geruzez a apprécié le cardinal de Retz, d'abord comme écrivain, ensuite comme narrateur, et enfin comme publiciste.

Comme écrivain, dit-il, rien n'égale la puissance d'intelligence avec laquelle l'écrivain saisit l'ensemble des faits, la sagacité qu'il déploie pour apprécier les événemens, pour en montrer les ressorts, enfin la touche délicate et énergique qui lui sert à caractériser, à peindre, à faire revivre les principaux personnages de son temps. Outre l'intérêt toujours soutenu d'une narration animée, ces mémoires contiennent une foule de maximes que la Rochefoucault n'aurait pas désavouées, et des portraits dignes de la Bruyère; de sorte qu'ils placent leur auteur parmi les plus habiles, comme homme politique, comme moraliste et comme écrivain. Le cardinal de Retz a poussé à l'excès le talent de démêler et d'expliquer les faits. L'esprit du lecteur préférerait avoir à découvrir quelque chose, tandis que l'auteur va au-devant de tous les points litigieux, et tranche toutes les questions en les anatomisant, ne laissant passer aucun personnage qu'il ne l'ait déshabillé des pieds à la tête, aucun événement dont il n'ait interprété l'origine et dévoilé les conséquences. Or, c'est précisément l'absence de

ce mérite qui rend si attachante la lecture des vieilles chroniques, la narration unie et sans prétention, laissant à l'esprit du lecteur le champ libre pour la conjecture et l'interprétation. » Voici pour le narrateur : — « Comme narrateur, le cardinal de Retz est incomparable; nul ne ménage mieux que lui l'intérêt; nul ne met mieux en scène ses personnages, et ne conduit les faits jusqu'au dénouement avec plus de naturel et de clarté. Il y a loin de cette manière large et simple, qui fait naître l'intérêt de l'enchaînement naturel des circonstances et des idées, à l'art grossier de la plupart des narrateurs contemporains, qui remuent l'attention par de violentes secousses et de brusques interruptions, méthode violente qui fatigue promptement par la monotonie du procédé et des effets. » Voici enfin pour le publiciste : — « Comme publiciste, l'auteur des mémoires, qui a étudié à fond et sur le terrain la marche des partis, les retours et les caprices de la faveur populaire, donne d'excellens conseils, qui rendraient moins entreprenans les hommes de parti si les conseils de l'expérience pouvaient quelque chose sur les passions. Il y a dans ces admirables pages toute une poétique à l'usage des partis politiques, poétique mise au rebut comme les poétiques littéraires, et qui, toutefois, préviendrait bien des fautes et des malheurs. »

Durocort ou les Rémois sous les Romains, par feu Jean Lacourt, chanoine de Notre-Dame de Reims, publié par L. Paris. — Reims, Jacquet. 1844. In-32 de XVII-287 p.

L'Académie de Reims avait, dans sa séance publique du 4 mai 1843, mis au concours cette question : « Quel était l'état de l'ancienne Durocort des Rémois, avant et pendant la domination romaine jusqu'au règne de Clovis exclusivement? » Les concurrens ont fait défaut, bien que la bibliothèque publique de Reims leur offrît de grandes ressources, parmi lesquelles figurent les manuscrits du chanoine Lacourt. Afin de provoquer l'examen de la question mise au concours

par l'Académie de Reims, M. Louis Paris, conservateur de la bibliothèque de cette ville, vient de publier toute la portion des manuscrits de Lacourt qui concerne l'histoire de Durocort antérieure à Clovis. Ces recherches de Lacourt ne contiennent qu'un bien petit nombre de citations. C'est afin d'y suppléer que M. L. Paris a mis à la suite un travail qui lui est tout personnel, et qui sert, par de nombreuses et savantes recherches, à justifier les assertions du laborieux chanoine de Reims. Ce petit volume tiendra une place honorable parmi nos histoires de provinces, qui sont et seront toujours si recherchées. Nous pensons que le lecteur nous saura gré de lui en présenter une analyse succincte.

Nous passons sur les premiers chapitres qui sont d'un intérêt général, et qui traitent de l'origine des Gaulois, de l'ancienne religion des Gaules, des druides et des sacrifices, des divisions des Gaules, et de la Gaule Belgique, pour arriver au sixième intitulé *Etat des Rémois*. Le pays des Rémois, d'un côté, était séparé de la Gaule celtique par la Marne; tout le pays entre Marne et Meuse était de sa dépendance; au levant il était borné par la Meuse, et il suivait le cours de ce fleuve jusqu'à l'entrée des Ardennes; au septentrion, une partie de cette forêt le couvrait; sa partie occidentale occupait tout le pays renfermé entre la Seine et la Marne. Nous n'avons rien de certain touchant l'origine de la ville de Reims. L'opinion de Flodoard, qui la fait remonter à Remus, va de pair avec celle qui donna le roi Bavo pour fondateur à Bavai, et ne mérite pas qu'on s'y arrête. Les ténèbres historiques ne commencent à se dissiper qu'au moment où les Romains conquirent les Gaules. Divisées en trois parties, elles avaient chacune leurs mœurs, leurs coutumes et leur langage. Reims avait son sénat comme les autres villes; mais nous ne savons rien de particulier sur les lois et les mœurs des anciens Rémois, si ce n'est qu'elles se confondaient avec celles du reste des Belges. Métropole considérable, siége consulaire, alliée des Romains, conservée par eux dans sa liberté et ses lois, Reims retint l'usage de son ancien nom sans le changer par complai-

sance; et ce ne fut que lors de la décadence de l'empire qu'elle prit, comme les autres capitales, celui de son peuple, ayant toujours été appelée jusque-là *Durocortorum Remorum*. Ici l'auteur s'étend assez longuement sur l'origine de ce nom, qu'il cherche à expliquer par le celtique. Les hypothèses étymologiques qui remontent à la même source sont tellement incertaines, que nous croyons devoir nous dispenser de le suivre dans cette digression, où, du reste, il a recueilli avec le plus grand soin toutes les opinions sur l'origine du nom *Durocortorum*. A cette liste, M. Paris en ajoute une nouvelle qu'il a trouvée dans un manuscrit assez curieux de la bibliothèque de Reims, intitulé *Essai sur l'antiquité de Reims*, par Bartas. L'auteur n'hésite pas à considérer cette ville comme l'une des plus anciennes du monde, et la dit fondée par les fils de Japhet. Le chapitre suivant est consacré à l'explication d'une médaille justement attribuée à Reims et portant la légende REMO, dans laquelle les uns trouvent l'abréviation de *Remorum*, et les autres le nom de *Remus*, comme fondateur de cette ville. M. L. Paris relève quelques erreurs de Lacourt, et combat l'opinion de M. de Longpérier, qui s'est occupé aussi de cette médaille dans sa *Notice sur quelques monnaies inédites de Reims*. M. Lacourt nous fait ensuite assister à l'envahissement de la Celtique par les Romains. Quant aux Belges, jaloux de leur liberté, ils négocièrent entre eux et se liguèrent contre les Romains. Les pays des Rémois ne voulurent point s'engager dans cette confédération, non plus que ceux de Trèves et de Metz; il leur parut plus prudent de rechercher l'amitié des Romains. César les reçut favorablement et les exhorta à demeurer fidèles. Ce traité irrita contre eux les Belges, qui, résolus de s'en venger, attaquèrent la ville de Bibrax. César vint à son secours; mais, connaissant la valeur des Belges, il ne voulut point s'engager dans le combat qu'auparavant il ne fût sûr de la résolution de ses soldats. Il se contenta d'inquiéter l'ennemi par des escarmouches, et de détacher des petits corps de cavalerie pour juger de leur fermeté. Les Belges, ayant perdu l'espoir d'attirer les Romains au combat dans un lieu

désavantageux, songèrent à la retraite. César fit alors marcher son armée dans le Soissonnais, et força la capitale du pays, Noviodunum, à demander la paix. L'armée romaine réduisit ensuite les Beauvoisiens, les Ambianais, les Nerviens et les Aduatiques. La réduction des Morins et des Ménapiens suivit de près, et après la défaite de Vertiscus, général des Rémois, le pays de Beauvais fut entièrement soumis aux Romains. Ces derniers n'avaient possédé jusque-là que la Gaule narbonnaise. Les conquêtes de César les rendirent maîtres de tous les différens peuples qui formaient la Celtique et la Belgique. L'auteur expose ensuite avec détail l'état de la Gaule belgique et du pays de Reims, depuis Jules-César jusqu'à l'empire de Constantin, et raconte tous les événemens qui eurent lieu pendant cette période de temps. Un dernier chapitre est consacré à l'état de la Belgique sous les Français. Les notes que M. L. Paris a placées à la fin de l'ouvrage donnent un nouveau prix aux recherches du chanoine Lacourt, qui deviennent par cela même un chapitre intéressant de l'histoire de Reims.

Greece under the Romans. A historical view of the condition of the Greek nation, from the time of its conquest by the Romans until the extinction of the Roman empire in the East. By George Finlay. — Edinburgh, Blackwood and sons. 1844. In-8° de 554 p.

L'organisation sociale et politique de la Grèce et de Rome fut de tout temps basée sur un principe essentiellement différent, même à l'époque où l'une fut soumise à l'autre. C'est une circonstance qu'il faut bien saisir et dont il faut se pénétrer, si l'on veut apprécier sainement la civilisation de l'Orient et de l'Occident dans le monde ancien. Tant que Rome domina la Grèce, le pouvoir exécutif du gouvernement romain fut modifié dans l'Orient par un système d'institutions nationales, d'abord persistant. Insensiblement la valeur, l'importance, la force et le domaine de ces institutions nationales, et particulièrement des institutions grecques, s'affaiblirent dans le

cours des temps et en raison de l'influence puissante de Rome. Cependant, l'élément national ne disparut jamais complétement; et, lorsque les institutions de Rome furent tombées de vieillesse, que leur force fut épuisée, les formes grecques reprirent leur empire, et l'exercèrent même jusque sur le gouvernement romain, qui, par le fait de cette réaction, se trouva transformé.

L'auteur a partagé ce riche sujet en cinq chapitres, fournissant chacun plusieurs sections. D'abord il jette un coup d'œil sur les grands changemens que firent subir à la grécité la conquête de l'Asie par les Macédoniens, et une domination de 200 ans sur une grande et belle partie de ce continent. La sphère de la civilisation grecque s'étendit dans des proportions considérables; mais ce qu'elle gagnait en étendue, elle le perdit bientôt en ressort, surtout à l'égard de l'énergie et des sentimens nationaux. La Grèce d'Europe, la Grèce propre, était devenue dépendante de la Grèce étrangère, de la Macédoine, de la Syrie, de l'Égypte, de Pergame, de Rhodes et autres; elle était entraînée dans une foule de mouvemens et d'intérêts dont le principe et les élémens se trouvaient en dehors de la Grèce des temps passés. Dans l'état où se trouvait le monde, cette contrée n'avait plus la force de se donner une existence indépendante, et sentait comme un besoin de la recevoir du dehors. Il n'y avait même plus assez de force pour établir le calme. Faisait-on d'énergiques efforts pour son rétablissement, en suivant la tendance des opinions brisées par les circonstances, on n'arrivait qu'à un seul résultat, l'augmentation des charges et des dépenses publiques. A cet égard, on attendait de Rome quelque soulagement; et, en effet, cet espoir fut en partie réalisé. La forme de civilisation produite par la réaction de l'Asie sur les conquérans donnait à l'argent une importance immense aux yeux des hommes. On attendait aussi, de la part des Romains, justice et douceur. D'ailleurs, la constitution politique des états de la Grèce, même de ceux qui conservaient la plupart des formes de la démocratie, excluait la majorité des hommes de toute

participation aux affaires publiques. Cette majorité ne devait donc pas attacher grand intérêt à la ruine de la liberté grecque par les Romains, ou tout au moins elle devait la voir tomber sans grand regret.

Les causes intérieures de cette ruine de la liberté grecque par les Romains ont été l'objet d'un développement particulier de la part de l'auteur. Quant aux causes extérieures, c'est-à-dire aux événemens et aux fortunes de la guerre, déjà si souvent reproduits par des historiens de toute classe et de toute opinion, l'auteur les laisse presque de côté ; mais il reporte l'attention sur la différence que Rome observa dans son système de gouvernement en Occident et en Orient. Les Romains, selon lui, avaient la sagesse de ne pas se laisser dominer par des systèmes et des idées abstraites ; aussi se préoccupèrent-ils fort peu de ce qu'on appelle unité administrative. L'Orient de leur empire, surtout la partie grecque, où la civilisation avait atteint un degré plus élevé que chez les vainqueurs, conserva sans opposition sa propre administration, et même sur quelques points on fit revivre les anciennes formes de la liberté. On laissa subsister beaucoup de choses de l'ancienne organisation, surtout quand cela n'entrait pas en conflit avec la puissance politique. Du temps de Pausanias, l'aéropage à Athènes, le conseil des anciens (γερουσία) à Sparte, étaient toujours en activité. Ces circonstances durent bien certainement contribuer puissamment à perpétuer dans l'état ce qu'il y avait de particulier au caractère grec ; mais ce caractère lui-même s'altérait et devait s'altérer en raison de l'influence que conservaient sur lui les Romains par l'exercice de la puissance politique. Rome tirait à elle autant qu'elle pouvait prendre. Rarement, ou peut-être jamais, ce qu'elle avait tiré ne revenait de nouveau à la Grèce. Rome ne gouvernait pas ses provinces suivant la méthode de ces gouvernemens qui prennent, il est vrai, mais aussi qui rendent en même temps, afin qu'on puisse semer et planter, afin que le pays ne soit point épuisé par cette espèce de succion, et qu'il ne devienne pas incapable de supporter les charges à venir. Depuis Cara-

calla, les Grecs furent le peuple dominant dans tout l'Orient; ils marchaient en quelque sorte de pair avec les Romains, comme une seconde partie du peuple conquérant, partie intégrante et participant à l'empire. Bientôt après, les irruptions des Goths réveillèrent l'énergie nationale des Grecs, au moment où elle se mourait. Ces événemens surgirent presque à l'époque où l'immoralité et la corruption dominantes, où la pesanteur du joug, où le mépris de tous les sentimens nobles et sacrés de l'humanité faisaient aux hommes un besoin de se détourner d'un monde qui n'offrait que désolation, que misère et qu'anéantissement, pour s'élever à ce qui est immuable, intellectuel et moral, où la voie se frayait au christianisme.

Dans le deuxième chapitre, M. Finlay s'occupe d'abord des institutions politiques introduites sous le règne de Constantin le Grand. Ce prince voulut sauver le monde romain de l'anarchie dans laquelle il menaçait de s'abîmer ; mais, pour arriver à son but, il donna naissance à un conflit entre l'administration et les peuples. Cette opposition constante n'avait eu jusqu'alors, sur aucun point de l'empire, un caractère aussi large, aussi pénétrant. Toutes les mesures gouvernementales furent calculées pour cet unique objet, d'assimiler à l'état tout ce qu'il y avait de force et de ressources, et d'en laisser refluer sur les populations le moins possible. La séparation des intérêts de l'état et de ceux des administrés devint aussi complète qu'il est possible en thèse générale. L'homme fut isolé, livré à lui-même, et par là ramené au christianisme. Mais cette religion ne pouvait régénérer l'empire ; son action se borna à relever la société dans la Grèce, en offrant à l'esprit un but pour ses pensées, pour ses méditations, pour ses espérances. Le christianisme s'identifia avec la grécité, et dans toute la période historique qui suit, on le trouve intimement lié avec elle. La langue grecque devint la langue de l'église dans tout l'Orient; le christianisme réunit encore une fois toutes les fractions de la nation grecque dans une étroite union.

L'aristocratie d'Occident, l'aristocratie romaine proprement dite, soutint au contraire une lutte longue et violente contre le christianisme. L'auteur pense qu'une des principales causes de la chute de l'empire romain d'Occident réside précisément dans cette opposition de l'aristocratie latine. En Occident, le peuple, l'aristocratie, le gouvernement formaient trois classes distinctes de populations, que ne liaient entre elles aucunes sympathies ni nationales ni religieuses, tandis qu'en Orient il y avait au moins les sympathies religieuses qui entretenaient l'union. Aussi l'Orient fut-il bien supérieur en force à l'Occident; aussi ne se trouva-t-il pas emporté dans la tempête qui fondit sur l'Occident. La séparation des deux empires, une fois consommée, fut une mesure salutaire pour l'Orient, qui s'améliora et se fortifia par là en bien des choses. La langue grecque acquit une existence durable dans l'empire, et s'empara du palais des souverains. La constitution municipale grecque, l'union formée entre le peuple et le clergé, ne tardèrent pas à faire sentir leur influence sur le gouvernement. C'est surtout par l'examen des faits historiques que l'auteur s'efforce de fonder la rectitude de sa thèse sur les avantages de force que l'Orient trouva dans la séparation. Cependant il ne fait pas difficulté de reconnaître que le système de succion et d'anéantissement, propre au gouvernement romain, s'y perpétua. Mais il constate en même temps qu'en dépit de ce système, la grécité manifesta de nouveau un certain degré d'énergie. En mentionnant les empereurs d'Orient, depuis Arcadius jusqu'à Justinien, il s'efforce de démontrer que le plus grand nombre appartenaient aux classes moyennes, et qu'ils poursuivirent des tendances populaires. Il semble qu'à cette époque des temps meilleurs se préparaient, qui allaient enfanter un empire assis sur d'autres bases que le vieil empire romain.

Le troisième chapitre est consacré à l'époque de Justinien. L'esclavage devait disparaître du monde civilisé, mais il fallait auparavant que les hommes libres fussent précipités dans les mêmes misères et la même désolation qu'ils avaient, en des

siècles déjà passés, créées avec l'esclavage, pour accabler la majorité des populations. Alors parut Justinien. Dès qu'il fut monté sur le trône, il ramena l'ordre dans toute les branches de l'administration, d'immenses richesses au trésor, la discipline dans l'armée et dans l'église, la soumission au pouvoir orthodoxe des empereurs. Toutefois, l'administration demeurait encore à certains égards soumise au contrôle des corporations nationales ou municipales et des assemblées régulières d'un clergé puissant et influent. Mais là aussi Justinien détruisit presque tout ce qui pouvait être détruit. Il rendit l'église, les villes, les corporations entièrement dépendantes du pouvoir impérial. Ses réformes fiscales ruinèrent toute liberté, toute indépendance. On vit s'élever encore une fois le fantôme du vieil empire romain, pour sucer et tirer à lui le sang et la substance du peuple, partout où quelque chose vivait encore. Le pouvoir impérial se trouva rétabli dans la possession d'une existence si forte, si complète, qu'il crut pouvoir se passer tout à fait de l'opinion et des sympathies nationales. D'ailleurs le système gouvernemental de Justinien était une résurrection aussi entière que possible de l'ancien système impérial. Le déluge des lois romaines vint engloutir la législation nationale, qui était grecque par-dessus tout ; celle-ci se réfugia au sein des cités, mais dans ces asiles mêmes elle ne put échapper à la lente agonie qui l'attendait. A partir de Justinien, le peuple grec, proprement dit, s'éteint et disparaît toujours de plus en plus. L'auteur recherche avec le plus grand soin les traces de nationalité grecque qui ont survécu à ce naufrage ; mais il est forcé de remplir la majeure partie de ce chapitre du récit des actes du règne de Justinien, et qui ont tous pour tendance principale le rétablissement du vieil empire romain.

Le quatrième chapitre nous conduit de Justinien à Héraclius. La rénovation de la discipline romaine, l'œuvre du premier, ne pouvait prétendre à une existence durable. Séparant par un intervalle immense les gouvernans des gouvernés, elle n'avait fait que ramener dans la société une distinction funeste disparue presque entièrement auparavant. La désola-

tion, la mort s'étendit sur l'empire et gagna de toutes parts. Ici, le gouvernement romain ne fut pas, il est vrai, le seul agent de destruction, les dévastations des barbares le secondèrent. Mais au milieu même de ces sanglantes irruptions, venaient les suppôts du trésor impérial qui enlevaient ce que les barbares avaient laissé, comme pour tirer de ce corps languissant et blessé le peu de sucs qui lui restaient encore. La Grèce et même la Phénicie témoignaient qu'il y avait dans le peuple toujours assez de force pour se défendre et même pour attaquer ; mais le pouvoir aimait mieux s'appuyer sur les services, chèrement payés, d'étrangers infidèles ; on croyait que la première chose était de faire la guerre à tout sentiment national. Une foule de formes artificielles, une aristocratie artificielle de fonctionnaires, et même, on pourrait le dire, une armée artificielle composée de mercenaires, tels étaient les appuis de l'empire ; tandis que cet empire, au milieu des dangers qui l'environnaient, n'aurait pu trouver et n'aurait dû chercher d'appui réel et solide que dans un sentiment national fortement réveillé. Le gouvernement se livra donc à un plan insensé de laisser dépérir le sentiment national, sans songer qu'avant la fin du sacrifice, lui-même, lui gouvernement, il aurait disparu. Ce qu'on trouve sur l'existence propre des Grecs devient de moins en moins explicite à partir de la mortelle régénération de Justinien. Seulement on peut, d'après ce qu'on sait de quelques villes particulières, de Thessalonique par exemple, on peut calculer jusqu'à quel degré a été poussée la dévastation commencée par le grand législateur.

Au cinquième chapitre, M. Finlay s'occupe de la période dans laquelle il place le terme de l'empire romain proprement dit. Lorsque les conquêtes des Arabes eurent retranché de l'empire toutes les provinces dans lesquelles des populations étrangères à la Grèce formaient la majorité, force fut au gouvernement de reprendre quelque sympathie pour la grécité. C'est ce qu'il fit, quoique par une progression fort lente ; mais, en dernier résultat, il le fallait : la population grecque était son unique ou du moins son premier appui. L'extinction des

anciennes formes romaines commence à Héraclius et se termine à Léon l'Isaurien. Ce chapitre, le dernier, n'est pas non plus fort riche en détails historiques concernant la Grèce elle-même ; les faits relatifs aux empereurs ou à la lutte contre les Arabes y sont plus nombreux.

Περὶ Μάρκου τοῦ Κυπρίου, κ. τ. λ. ὑπὸ Σοφοκλέους Οἰκονόμου. Ἀθήνησιν. 1843. In-8° de 64 p.

Marcos, de l'île de Chypre (Κύπριος), savant grec du XVIIe siècle, philosophe et professeur à l'école de Bukarest, a composé une Ἑρμηνεία des Aphorismes d'Hippocrate. Cet ouvrage, encore inédit, est venu entre les mains de l'auteur, qui en donne une analyse et des extraits. La paraphrase de Marcos de Chypre est écrite en grec moderne, et particulièrement intéressante pour la connaissance de l'orthographe du temps; peut-être M. Oiconomos la publiera-t-il plus tard tout entière. L'auteur nous apprend qu'un autre savant grec du XVIIe siècle, postérieur à Marcos, Anastase Gordios d'Agrapha, dans la Grèce occidentale, a laissé aussi une espèce de traduction manuscrite des Aphorismes d'Hippocrate. Tel est le contenu principal du présent écrit. Cependant l'auteur ne s'est point borné là. Son introduction nous offre des observations générales apologétiques et des renseignemens pleins d'intérêt sur les Grecs modernes rapprochés des anciens, et particulièrement sur les efforts de cette nation pour la renaissance de ses lumières et de sa civilisation. M. Oiconomos s'occupe aussi, à l'aide de recherches sur la parenté des Grecs anciens et modernes, à réfuter et combattre l'hypothèse de Fallmerayer sur l'extinction totale de la race des anciens Grecs déplacée par la race des habitans actuels du pays que cet écrivain ne fait pas difficulté de regarder comme des Slaves. Ce qui est consigné dans cette brochure à l'égard de Fallmerayer et de son système est digne de considération, et les observations de M. Oiconomos forment une sorte de mémoire historique et critique bien propre à faire revenir sur le système du savant Allemand, et à em-

pêcher des écarts plus grands. Il est consolant aussi de voir que les Grecs ne restent point indifférens en face de ces systèmes créés en dehors de l'histoire; et qu'ils apportent pour les détruire des raisons et de bonnes raisons. Si nous en croyons le bruit public, cette défense ne sera pas la seule : appuyée sur des renseignemens particuliers, une autre productio i dirigée contre Fallmerayer par M. Levkias, professeur à l'université d'Athènes, a été annoncée l'année dernière, et elle doit être déjà publiée aujourd'hui.

Περὶ τῆς ἐποικήσεως Σλαβικῶν τινων φυλῶν εἰς τὴν Πελοπόννησον, ὑπὸ K. *Παπαῤῥηγοπούλου. Ἐν Ἀθήναις,* 1843. In-8° de 112 p. Prix : 2 fr.

L'auteur de cet ouvrage est entré aussi dans une réfutation complète du fameux système de Fallmerayer sur l'entière occupation par les Slaves, du Péloponnèse et de la Grèce en général. Toutes les indications consignées dans l'ouvrage de M. Oiconomos (*Μάρκος Κύπριος*) sont reprises par l'auteur et soutenues par une critique et une appréciation raisonnées. Les prétendus témoignages historiques qui servent de base à l'hypothèse de Fallmerayer sont examinés ici et comparés avec les autres traditions et faits historiques, afin d'arriver à une solution impartiale de cette question : quelle créance historique peut-on et doit-on attacher à ces témoignages historiques ? L'auteur est fortement pénétré des obligations qu'impose la science des recherches historiques; il sait qu'elle demande, au lieu d'une étude superficielle de l'histoire, une appréciation exacte; au lieu d'une fausse explication des mots, un développement rationnel des sources, et l'utilisation consciencieuse de faits incontestables; aussi, les questions que soulèvent ces recherches sont-elles discutées avec une sûreté et un calme qui font applaudir au résultat. Les contradictions et les fausses explications qu'avec ou sans dessein Fallmerayer établit comme base de son hypothèse, ont gagné Zinkeisen, qui n'en est pas tout à fait exempt dans son histoire de la Grèce (t. Ier), bien que, pour l'essentiel, il combatte le slavisme

grec de son prédécesseur. L'auteur, tout en s'attachant à repousser les attaques que celui-ci fait à la nationnalité grecque, découvre avec la même franchise les erreurs de l'historien à cet égard. Cet ouvrage est divisé en trois livres et nous n'avons encore ici que le premier, consacré à l'examen de cette question : Quand et comment a eu lieu l'établissement des Slaves dans le Péloponnèse? L'auteur ne met point en question le fait même, c'est seulement sur l'époque où il a eu lieu (selon lui le milieu du VIIIe siècle), et sur la manière dont il s'est accompli, qu'il diffère totalement de Fallmerayer. Le livre second comprendra les détails qui concernent les rapports des Slaves avec les autres habitans du pays et avec les empereurs de Byzance; le troisième a pour objet de suivre les traces de cet établissement slave jusqu'à notre époque.

Bemerkungen über das Geschichtswerk, u. s. w. **Remarques sur l'histoire de Polybe, par F. A. Brandstaeter. — Danzig, Gerhard. 1843. In-4° de 36 p. Prix : 1 fr. 35 c.**

L'auteur s'occupe de l'histoire des Étoliens; comme Polybe est la principale source pour les derniers temps de l'histoire de la Grèce ancienne, naturellement il a été amené à l'étudier, et il n'a pu trouver pour se diriger une appréciation satisfaisante des mérites ou des défauts de l'historien. Tous les modernes qui ont pris Polybe pour guide dans le récit des faits de cette période, ne l'ont considéré qu'au point de vue de l'histoire achéenne, et ils ont ajouté foi pleine et entière à ce qu'il dit de la ligue et du peuple étolien. La monographie de Lucas (*über Polybiens Darstellung des aetolischen Bundes*) n'a pas satisfait davantage M. Brandstaeter; il a donc essayé lui-même le travail qu'il ne présente, du reste, qu'à titre d'essai précurseur d'une histoire d'Étolie. D'abord, il s'attache à démontrer que Polybe, comme historien, était dans une fausse position vis-à-vis d'Aratus et des Achéens; que son patriotisme pour l'Achaïe et l'Arcadie, sa patrie, son aveuglement à l'égard du mérite d'Aratus, comme chef de la

ligue achéenne, et sa partialité en sa faveur, même comme historien, ont dû ravir à Polybe toute indépendance de jugement. Relativement aux Romains, il n'en était pas de même ; et, à peu d'exceptions près, la partie de l'histoire qui les concerne est assez objective et impartiale. Examinant ensuite le but général du travail de Polybe, l'auteur pense que cet historien n'a pas envisagé son sujet scientifiquement, mais qu'il ne l'a guère considéré en quelque sorte que comme un recueil d'exemples destiné à fournir à la pratique, et surtout aux hommes d'état, un grand nombre de leçons et de doctrines positives ou négatives utilement développées sur les faits. Ici l'auteur, rapprochant Hérodote, Thucydide et Polybe, établit une espèce de parallèle avec les trois tragiques grecs. Le caractère distinctif de Polybe est le pragmatisme, expression vague, qui cependant s'explique par ce que nous avons signalé plus haut sur la tendance pratique de cet historien ; Polybe n'a cherché qu'un texte propre à grouper des enseignemens et des considérations de politique et de morale. L'auteur entre ensuite dans une énumération un peu sévère des défauts particuliers de Polybe, et signale sa vanité et ses jugemens haineux sur les autres historiens, comme Fabius, Philinus, Phylarque, Timée, Théopompe ; ses écarts de style, tels que la formation de mots dérivés et composés, de substantifs et d'adjectifs qui s'écartent des lois communes de formation, beaucoup d'adverbes inadmissibles dans l'usage, surtout des adverbes composés d'une longueur démesurée, des allongemens inutiles au moyen de prépositions préfixes, des néologismes, des formes de verbes particulières à l'écrivain ; l'emploi d'expressions et de locutions entières, tout à fait étranger à l'usage ; du caprice dans les régimes différens donnés aux verbes, dans l'usage des particules, etc., enfin un penchant continuel à donner du vague à l'expression, un manque d'harmonie et de goût dans le choix des figures, et beaucoup d'autres irrégularités. L'auteur reproche aussi à Polybe d'avoir introduit dans son ouvrage quelques discours qui ne sont autre chose que l'expression de sa

pensée et de ses sentimens personnels. Cet aperçu fait voir combien l'auteur s'est efforcé de descendre dans les secrets de composition de l'écrivain grec. On ne peut guère reprocher à M. Brandstaeter que le même manque de goût dont il accuse Polybe; mais ce défaut est racheté par l'utilité de ses observations, la justesse de ses assertions, et le talent d'érudition qui préside au groupement de ses preuves. Pourquoi l'auteur s'est-il attaché spécialement au côté faible de Polybe? C'est peut-être parce que la réputation établie de cet ancien a tranquillisé le critique sur les effets de sa diatribe. Toutefois, c'est s'exposer grandement à faillir, que de ne juger un homme que sous une face, et l'on tombe facilement dans l'excès ou de la louange ou du blâme. Ensuite, avec cette manière d'éplucher les petites imperfections de Polybe, on ne voit pas en résultat quel degré de confiance il faut lui refuser; ni jusqu'à quel point cette foule de reproches doit s'appliquer à l'ensemble ou aux parties de l'histoire. Il faudra voir M. Brandstaeter, dans son histoire d'Étolie; l'application qu'il fera de sa critique à son original pourra nous servir de guide dans cette lecture.

L'Espagne depuis le règne de Philippe II jusqu'à l'avénement des Bourbons, par M. Ch. Weiss, professeur d'histoire au collége royal de Bourbon, tome I et II. — Paris, chez Hachette, rue Pierre-Sarrazin, 12. 1844. In-8° de VIII-442 et 408 p.

Pourquoi M. Weiss n'a-t-il pas mis, comme épigraphe, en tête de son livre cette phrase d'Alberoni, qu'on rencontre seulement au dernier chapitre: « L'Espagne, avant que la maison de Bourbon occupât le trône, pareille à un corps inanimé, n'avait plus même le sentiment de sa défaillance. » En effet, le but très-évident de l'auteur a été de suivre pas à pas, depuis Philippe II jusqu'à l'avénement du petit-fils de Louis XIV, l'affaiblissement de la monarchie espagnole; d'en rechercher les causes et d'en signaler un à un les tristes accidens, dans la perturbation de toutes les grandes fonctions vitales d'un em-

pire : l'agriculture, l'industrie, le commerce, la littérature et les arts. C'est sous la préocupation de cette idée de décadence, et peut-être exclusivement pour en donner la démonstration, que les faits sont évoqués et viennent se disposer dans le récit; malheureusement pour le peuple et les princes à l'égard desquels l'histoire prend ainsi un ton acusateur, en signalant les excès d'une énergie mal conseillée, comme les misères et les hontes de l'apathie, ces faits sont incontestables; ce sont eux qui accusent ; il faudrait pouvoir en alléguer d'autres non moins authentiques pour *plaider* la même histoire dans un sens contraire ; et les efforts mêmes de la dynastie des Bourbons, retracés dans une Conclusion qui termine l'ouvrage, témoignent de l'étendue et de la gravité du mal accompli, en même temps qu'ils encouragent à bien augurer, à bien espérer de l'avenir.

M. Weiss expose, dans la première partie, le système de gouvernement adopté par Philippe II et ses successeurs. Philippe II fomente tour à tour les troubles religieux en France et en Angleterre, fait la conquête du Portugal, essaye d'étendre son influence sur les états scandinaves et sur la Pologne, sur la Suisse, sur les états italiens restés indépendans ; il ne cesse de lutter contre les Turcs, tantôt pour repousser leurs agressions, tantôt pour leur arracher des provinces. Il échoue presque partout. Il laisse en mourant une dette évaluée à plus d'un milliard, et, entre autres guerres à soutenir, celle des Pays-Bas qui ne se termine qu'au traité de Westphalie, après avoir coûté à l'Espagne 1873 millons sortis du royaume, et absorbé en outre tous les revenus du pays. Quant à la politique intérieure, M. Weiss examine, dans une suite d'études érudites et précises, quels obstacles divers opposaient à l'autorité absolue les lois ou les priviléges spéciaux de chacune des provinces ou contrées (1) formant la monarchie espagnole ; et ensuite (2) quelle

(1) Tome Ier, p. 193-227 : Castille, Aragon, Catalogne, Valence, Navarre, provinces basques, Sicile, Naples, Milanais, Pays-Bas, Franche-Comté, Amériques.

(2) *Ibid.*, 227-266.

conduite Philippe II tint à l'égard de chacune d'elles, pour établir ou préparer entre toutes l'unité politique et religieuse.

Sous Philippe III, les deux faits dominans sont : à l'intérieur, en 1609, l'expulsion des Maures, dont les conséquences, judicieusement appréciées (1), suggèrent au lecteur une comparaison involontaire avec une faute de même nature commise en France à la fin du même siècle ; à l'extérieur, les prétentions héréditaires à la monarchie universelle, suivies de résultats plus malheureux encore que sous le règne précédent.

Philippe IV régna de 1621 à 1665. « La guerre générale, dit M. Weiss, que l'Espagne soutint dans cette moitié du XVIIe siècle, eut tous les caractères d'une croisade; ce fut une propagande armée contre les protestans. Pendant plus de quarante ans l'Espagne eut à livrer d'interminables combats sur la frontière des Pyrénées, en Italie, en France, en Allemagne, en Hollande, en Amérique, aux Indes, et sur toutes les mers où ses possessions se trouvaient disséminées; ce prodigieux effort acheva de l'affaiblir, et prépara la dissolution de la monarchie. » La lutte d'Olivarès contre Richelieu et ses principaux épisodes, la guerre en Franche-Comté, la révolte de la Catalogne, la révolution du Portugal, celle de Naples, sont des récits toujours émouvans, et rajeunis ici à l'aide des travaux récens ou des documens remis en lumière; tels que le livre de Girardot de Noseroy, réimprimé récemment à Besançon, la *Guerra de Cataluna* de Melo, *Partenope liberata* de Donzelli, l'*Espelho de Lusitanos* communiqué à l'auteur par M. F. Denis; enfin, Ranke, Histoire de l'Europe aux XVIe et XVIIe siècles. M. Weiss (page 407) fait remarquer que le célèbre Masanello ne fut plus le même homme et que sa raison s'altéra, à dater du jour où, *pour son malheur*, il se rendit au festin de réconciliation que lui donna le duc d'Arcos, à Pausilippe. Il est porté à croire aussi (pages 278-9) que la main de Ravaillac était dirigée par l'Espagne. Ce ne sont là que des conjectures; mais on peut permettre à la conscience de l'historien, comme à

(1) *Ibid.*, p. 295-319.

celle du juge, de ne point accepter sans réserves, comme une fantaisie ou comme un accident, des *à-propos* de cette nature.

Pour le règne de Charles II, M. Weiss a puisé des renseignemens précieux au ministère des affaires étrangères, où l'obligeance de M. Mignet lui a permis de consulter les dépêches des ambassadeurs de France en Espagne pendant le règne de Louis XIV.

Dans quatre chapitres de la seconde partie (IIe volume, p. 57-371) sont approfondies autant de questions spéciales.

Les principales causes de la décadence de l'agriculture sont : la diminution toujours croissante de la population (dix millions d'habitans sous Philippe II, cinq millions sept cent mille sous Charles II); le droit de main-morte attribué aux terres du clergé; les majorats de la noblesse; les dévastations annuelles des troupeaux voyageurs, autorisées par la Compagnie de la *Mesta* (propriétaires de mérinos).

La ruine de l'industrie est expliquée par le renchérissement de la main-d'œuvre résultant de l'accumulation forcée des métaux précieux dans le royaume; par le mépris des arts mécaniques, qui date de la fin du XVIe siècle; par l'augmentation des impôts.

Pour le commerce, sous Charles II, les étrangers vendaient aux Espagnols les cinq sixièmes des objets manufacturés à consommer dans le pays; sur cinquante-quatre millions de marchandises de toute espèce que l'on importait au Mexique et au Pérou, les étrangers en fournissaient cinquante; aussi recevaient-ils soixante-dix-sept millions sur les quatre-vingt-cinq qui sortaient tous les ans du nouveau monde. Les marchands étaient en outre aussi mal vus que les industriels. Enfin les communications à l'intérieur étaient d'une difficulté extrême; les routes, les canaux, la navigabilité des fleuves, l'entretien des ports, n'ont été l'objet d'une attention sérieuse que sous les Bourbons, et aujourd'hui même, presque tout encore est à faire. M. Weiss retrace vivement les brigandages des Bandoleros dans l'intérieur, les pirateries des Turcs,

des Maures, des Rochellois, sur les côtes de la péninsule, celles les flibustiers dans les mers d'Amérique; il mentionne néanmoins quelques mesures protectrices décrétées par Philippe II : ses lois de douane, ses monts-de-piété, un essai de blocus continental contre l'Angleterre, et le projet, poursuivi par ses successeurs, de s'allier avec le roi de Pologne et les villes anséatiques pour ruiner le commerce de la Hollande; ce qui résulte surtout de la lettre d'un consul français de Dantzick, adressée à Richelieu (mss. français de la Bibliothèque du Roi, collection Dupuis, vol. 541.).

La décadence de la littérature espagnole est attribuée à trois causes: 1° au despostime religieux (l'inquisition), 2° au despotisme politique, qui épaississent en Espagne des ténèbres d'ignorance non encore dissipées; 3° à l'invasion du mauvais goût, que M. Weiss poursuit courageusement jusque dans les œuvres les plus prônées, celles de Calderon, par exemple; il fait preuve dans ce chapitre, un des plus intéressans de son livre, d'une lecture variée des écrivains espagnols, et d'une critique saine. Nous ne citerons en preuve que cette réflexion, dictée à la fois par l'esprit et par le cœur : « C'est un grand sujet d'étonnement que dans les poésies de cette époque (Charles V et Philippe II) on retrouve si peu le bruit des armes; on s'attend à des chants de guerre, pleins de l'ivresse des combats; ce sont presque toujours de douces rêveries pastorales. L'étonnement, redouble quand on songe que Boscan, Garcilasso de la Vega, Montemayor, Herrera, Ponce de Léon, avaient combattu sous le drapeau castillan, et pris part à ces guerres sanglantes qui ébranlèrent la chrétienté. Toutes leurs poésies sont d'une mollesse extrême. Les guerres de Charles V et de Philippe II contre les Français, les Allemands, les Italiens et les Hollandais, ne pouvaient pas exciter le sentiment poétique au même degré que ces luttes contre les Arabes qui avaient donné naissance à tant de chants belliqueux, à tant de romances populaires. Au moyen âge, on haïssait l'ennemi, on savait quel était le prix de la victoire; tandis qu'au XVIe siècle les Castillans connaissaient à peine les

peuples qu'ils rencontraient sur les champs de bataille. »

Les livres ou documens espagnols cités le plus souvent dans le corps de l'ouvrage, sont les traités d'Ustaritz, Ulloa, Navarrète, Campomanès ; ceux plus récens de Capmany, de Sempere, Agustin de Blas, Jovellanos ; le dictionnaire de Minano, les dissertations de l'Académie d'Histoire de Madrid, les mémoires de la Société économique ; les archives de Simancas; enfin la grande Collection des documens relatifs à la succession d'Espagne, publiée avec une introduction par M. Mignet, que l'auteur remercie des emprunts qu'il a dû lui faire et des utiles conseils qu'il se félicite davoir reçus de lui.

Konung Gustaf III efterlemnade... Papiers posthumes du roi Gustave III ouverts cinquante ans après sa mort. Aperçu, extraits et rapprochemens, par E. G. Geijer. Tome I-II. — Upsala, Wahlstroem et Laustbom, 1843. In-8° de 239 et 191 p. Prix : 12 fr.

Le professeur Geijer, chargé de présenter un rapport sur ces papiers ouverts à la Bibliothèque de l'université d'Upsal, le 29 mars 1842, demanda et obtint l'autorisation d'exécuter sur ces documens un travail plus étendu que le rapport officiel et le catalogue, résultat de sa mission. Son but était de fournir ainsi un monument de quelque valeur pour l'histoire de Gustave III, et de satisfaire par là un désir que ce roi, pendant sa vie, exprima sous toutes les formes au sujet de ses papiers. Cependant ces documens laissés par Gustave III se sont enrichis d'une importante adjonction. A la fin de 1842, le chambellan Nils Tersmeden transmit à la Bibliothèque d'Upsal une collection importante de papiers sur le règne de Gustave III, qui avaient été empaquetés et scellés après la mort de ce prince. La caisse qui les renfermait avait été déposée dans le sein des états par le capitaine général Rosenstein; après la mort de celui-ci, ils avaient été confiés à l'archevêque Rosenstein, qui les transmit enfin à Tersmeden, son parent. Ces manuscrits ont été coordonnés avec les papiers du feu roi; ils complètent et suppléent ceux-ci. M. Geijer les a utilisés en ayant soin de noter les pas

sages qui en sont extraits par les lettres T. S., qui signifient collection de Tersmeden.

Le travail de l'auteur est, comme l'indique le titre, à la fois un aperçu général, un recueil d'extraits et un travail de rapprochement; il tient à la fois de tous les trois. L'étendue de ces documens ne permettait pas d'en offrir la reproduction totale, une analyse devenait nécessaire, et cette analyse, pour offrir une utilité historique, devait être coordonnée et mise en rapport avec les autres sources de l'histoire. C'est un travail qui ne pouvait que réussir à l'habile historien de la Suède, et qui rentre tout à fait dans sa manière. L'auteur a donc procédé par citations fondues dans le cours de son récit, et il a pris le soin de ne laisser perdre aucun des traits les plus saillans, de sorte qu'en dernier résultat on est aussi instruit que si l'on avait les documens eux-mêmes sous les yeux; on a de moins la fatigue que produisent tous les détails inutiles.

Le premier volume nous conduit jusqu'à la révolution de 1772. Le second comprend depuis l'année 1773 jusqu'à l'année 1778; un troisième volume terminera le tout. Le premier renferme onze époques de la vie de Gustave III; voici en abrégé la matière : 1° État de la Suède après la mort de Charles XII; enfance et jeunesse de Gustave III, d'après ses propres mémoires. 2° Fiançailles et mariage du prince royal Gustave. 3° Son entrée au conseil et son journal à ce sujet. 4° Plan de la révolution de l'année 1768. 5° Diète de 1769. 6° Rapports du prince avec son épouse. 7° Ses relations avec Voltaire et les encyclopédistes. 8° Ses voyages. 9° Mort du roi Adolphe-Frédéric. 10° Avénement de Gustave III et diète de 1771. 11° Révolution de 1772

Tels sont les détails qui concernent spécialement les matériaux et la forme du travail de M. Geijer. Au sujet des papiers originaux de Gustave III, qui en sont la base, nous emprunterons au rapport de l'auteur au roi de Suède quelques détails plus particuliers. Ces papiers peuvent se ranger en trois classes : la correspondance, c'est la plus abondante ; il y a peu de lettres du roi de Gustave lui-même, la plupart sont adres-

sées à lui-même ou aux personnages qui l'entouraient. Souvent elles sont annotées par le roi. On peut remarquer, dans le nombre, la correspondance des membres de la famille royale, c'est la plus importante ; on y trouve des lettres du roi Adolphe-Frédéric, de la reine Louise-Ulrique, des princes Charles et Frédéric, de la princesse Sophie-Albertine et de la reine Sophie-Madeleine. Les plus curieuses sont celles de la reine-mère et du prince Charles son frère. C'est là qu'on peut se convaincre de la froideur qui régna entre la mère et le fils, froideur qui cessa à peine au moment de la mort de la première. Sur une liasse de lettres du duc Charles, de 1767 à 1775, on lit ces mots de la main de Gustave : « Ces lettres font foi de l'intimité qui régnait entre nous et de la confiance réciproque. » Viennent ensuite des lettres des souverains ou des personnes princières adressées au roi. Plusieurs, entre autres celles de Frédéric II, de Catherine II, de Louis XV et de Louis XVI, du prince Henri de Prusse, sont personnellement ou politiquement curieuses. Le reste de cette volumineuse collection se divise en correspondance extérieure et intérieure. La première comprend tout ce qu'il y avait alors de célèbre et de brillant en Europe. Beaucoup de noms connus, surtout des noms français des règnes de Louis XV et de Louis XVI y apparaissent depuis Choiseul jusqu'à Vergennes, de Voltaire à Marmontel. Gustave III avait toujours la pensée portée vers la France. Cette cour était dans la confidence des projets de sa jeunesse, et soutenait le prince de ses applaudissemens et de ses conseils ; il avait là de nombreux amis. A cette époque brillante, où la haute société française régnait sur les mœurs de l'Europe, l'influence des dames était prodigieuse. Nous n'en citerons qu'un exemple curieux. Creutz, dans une lettre qu'il écrit à Gustave III, le prépare à recevoir une lettre de madame du Deffant sur la révolution de 1772, comme à une distinction flatteuse. Le roi même attachait un grand prix à sa correspondance avec les comtesses d'Egmont, de La Mark et de Boufflers ; dans ses papiers on en trouve le témoignage. Cette correspondance est en grande partie défrayée

par les anecdotes du jour; c'est ce que ces dames appelaient leurs bulletins des nouvelles, mais la politique et la littérature y tiennent encore une place fort honnête. La comtesse d'Egmont, par exemple, envoie au roi une critique de la nouvelle forme de gouvernement établie en 1772; elle trouve cette organisation peu favorable à la liberté, et cette dame cependant professait une doctrine aristocratique bien prononcée. Elle refuse son portrait au roi s'il ne s'engage pas à accepter aussi celui de la comtesse Dubarry, qui le menace de ce présent, dans l'excès de sa reconnaissance pour quelques attentions.

La correspondance du roi de Suède a aussi des périodes; changeant, ainsi que son entourage, elle nous présente à la tête tantôt Charles et Ulric Scheffer, tantôt Toll et Schrœderheim, enfin plus tard Armfels, qui y préside seul. Mais ceux qui méritent le plus d'attention sont les comtes Charles Scheffer, Ekeblad et Creutz. Le roi lui-même place formellement leurs lettres au premier rang. Il dit, par exemple, des lettres du premier : « Ce sont les seules qui me restent de plus d'une centaine de lettres que l'instabilité des temps m'a forcé de brûler à mon grand regret. Sur celles qui me demeurent encore on peut juger des plus importantes qu'il m'a fallu détruire. Dans cent ans le style dans lequel elles sont conçues, les anecdotes qu'elles contiennent et la foule d'éclaircissemens qu'elles fournissent sur les remarquables événemens des années 1768 et 1769, les rendront précieuses. » Il s'agit ici de l'abdication du roi Adolphe-Frédéric et du plan conçu par le prince pour changer la forme du gouvernement dont cette abdication n'était que le prélude, mais qui n'a pu s'effectuer. C'est un détail tout nouveau pour l'histoire de la Suède. Au bas d'une lettre du chancelier, comte Claes Ekeblad, du 2 octobre 1771, le roi a écrit de sa main : « C'est la dernière lettre que j'aie reçue de ce digne homme; il est mort le vendredi suivant (9 octobre 1771). C'est un ami sûr, un ministre habile, éclairé, que je perds, un bon citoyen qui manque à l'État. De telles pertes sont plus irréparables que celle de grandes provinces : souvent

celles-ci sont plutôt une charge qu'un avantage.» Les lettres du comte Creutz sont fort nombreuses. Sur une liasse de ces lettres adressées à Gustave III, quand il n'était encore que prince royal, de 1765 à 1769, on lit de la main du roi : « Ces lettres sont aussi intéressantes par le style que par le contenu. Affaires d'État, plaisirs, littérature, tout y trouve place.» Il en est de même de la correspondance de Creutz, lorsque plus tard il se trouvait à Paris, en qualité d'ambassadeur. Une partie qui est digne aussi d'attention, c'est la correspondance de Beylon. Il était lecteur de la reine Louise-Ulrique et possédait la confiance de toute la famille royale; Gustave III l'avait surnommé le Mentor de la famille, et en plaisantant il l'appelait « mon philosophe épicurien ». Beylon correspondait avec le roi, la reine douairière et le comte de Vergennes. Le 12 novembre 1779, quand on apprit sa mort, le roi écrivait au baron de Breteuil, ambassadeur de France à Stockholm : « Vous aurez appris avec autant de chagrin que moi la mort de ce brave Beylon. L'amitié, le dévouement sincère que vous lui témoigniez me sont de sûrs garans de vos propres sentimens. Cette perte est irréparable pour moi. J'ai éprouvé Beylon dans le malheur, je l'ai éprouvé dans le bonheur, et toujours je l'ai trouvé dévoué à ma personne, en homme d'honneur, ne craignant pas de me dire la vérité. De telles gens sont rares, surtout pour ceux de mon rang.» A la mort de Beylon, ses papiers furent rassemblés par le chancelier de la cour, baron Frédéric de Sparre, et scellés avec le cachet du roi. Ce qu'on en retrouve dans les papiers du roi Gustave III porte cette inscription : « Papiers de feu Beylon, remis entre mes mains en 1779. »

La seconde classe des papiers de Gustave III se compose des écrits historiques, politiques ou scientifiques de ce prince; ce sont des projets pour la plupart, et ils sont tous en langue française. Voici les principaux : *Mémoires de Gustave, prince royal de Suède* (*de G. P. R. de S.*), *écrits par lui-même, commencés en* 1765, *lorsqu'il était âgé de* 19 *ans.* La première partie de ce travail, interrompu et repris à plusieurs

fois, va jusqu'en 1750, et offre un aperçu des temps qui ont précédé immédiatement cette époque. La seconde partie va jusqu'en 1760; c'est à proprement parler un travail à part et complet, bien que l'auteur renvoie au précédent. Sur le manuscrit on lit ces mots : *Livre I.* Puis vient une préface et un projet de titre à graver, l'épigraphe est tirée de la Henriade, mais modifiée ainsi :

Je t'implore aujourd'hui, sévère vérité :
Dis-moi les crimes des peuples et les fautes des princes.

Le titre devait être décoré d'un trépied dans lequel on fait brûler des parfums; au-dessous on lit en caractères majuscules, de la main du prince, ces mots : *La piété filiale,* et les vers suivans, empruntés à la tragédie du Siége de Calais;

Oui, tu dois partager la gloire de ton père!
Grand Dieu! qu'en ce moment ma naissance m'est chère!

La préface a été écrite en 1768, peu de temps avant que le prince royal annonçât aux États la résolution de son père de s'abstenir de tout exercice du pouvoir jusqu'à la réunion d'une diète. Une lacune survient ensuite, mais elle est en partie comblée par les notes que le prince consignait après ses visites aux séances du sénat depuis le 18 mars 1767, par le détail complet du projet de révolution de 1768, nommé constamment dans ces papiers « le grand objet, la grande affaire, le grand but de la libération de l'état, » enfin par le récit de la révolution effectivement accomplie en 1772, récit dont le commencement au moins est écrit de la main du prince. On trouve aussi de sa main : 1° Un *Plan d'organisation nouvelle du pouvoir,* du 9 mars 1768; 2° un *Projet de proclamation y relative,* au nom du roi Adolphe-Frédéric; 3° un écrit intitulé : *Réflexions sur ma situation et ma conduite personnelle, écrites aujourd'hui le* 16 *octobre* 1768, *à Ekelsund, veille de mon départ pour la cour;* 4° des *Remarques du* 30 *octobre et du* 15 *novembre* 1768 *sur la promesse des Chapeaux;* ce parti s'était engagé à travailler dans la diète à la restauration du pouvoir royal. Le prince ne se fiait

guère à cette promesse; on le voit dans une lettre qu'il écrivait le 23 novembre 1768 à l'ambassadeur de France, le comte de Modène; 5° un *Projet de forme nouvelle du gouvernement;* ce sont des morceaux détachés, en suédois; l'idée plus développée est en français; 6° *Evénemens mémorables de* 1768; écrit inachevé, et un *Mémoire sur la diète de* 1769, incomplet, mais fournissant cette conclusion : que la France, d'après l'issue de cette session de la diète, doit renoncer à tout espoir de tirer une utilité quelconque de l'alliance de la Suède; 7° enfin, *Mémoire sur la révolution de Suède en* 1772, avec cette épigraphe en partie empruntée au cardinal de Retz; «Les extrêmes sont toujours fâcheux, mais ce sont des moyens sages quand ils sont nécessaires. Ce qu'ils ont de consolant, c'est qu'ils ne sont jamais médiocres, et qu'ils sont décisifs quand ils sont bons.» Ce mémoire contient un tableau de la situation des partis en Suède depuis l'année 1765 jusqu'à l'avénement de Gustave; arrivé à ce point, il s'interrompt brusquement. Cette classe de papiers, quoique composée de fragmens, fournit des éclaircissemens historiques toujours curieux, parfois inespérés. On trouve en outre dans les papiers de Gustave, surtout dans la collection remise au roi Gustave III par le conseiller d'état comte Liewen, plusieurs manuscrits étrangers sur l'histoire et l'intrigue des partis; de là on peut conclure que, si la correspondance du roi fournit de bons documens pour l'histoire de son règne, ces manuscrits d'autres mains ne sont pas moins importans pour l'histoire du règne de ses deux prédécesseurs.

Gustave III ne s'était pas borné à faire l'histoire de son temps; on voit aussi dans ses papiers le plan d'une *Histoire de la maison de Wasa sur le trône de Suède*, travail inachevé de sa jeunesse. Le prince avait déjà formulé son idée dans ce titre : *Mémoires pour servir à l'histoire de la maison de Wasa, écrits par un de ses descendans.* Ce travail, qui est évidemment plus ancien que tout le reste, est remarquable d'érudition historique et de talent de style. Dans ce papier, par plus que dans les autres mémoires, on ne rencontre la moin-

dre trace d'une rectification étrangère ; des corrections s'y voient, mais toutes sont de la main du prince, ainsi que les changemens et les adjonctions. Une partie de ce dernier travail a été transcrite avec soin par la main d'un secrétaire. C'est le seul indice d'un des papiers de Gustave qui aurait été entre des mains étrangères. Il faut excepter aussi l'éloge de Torstenson, qui remporta, sous le voile du plus strict anonyme, le prix à l'Académie des sciences de Suède. On en retrouve ici une copie avec les observations de l'Académie, et la réponse de l'auteur encore anonyme alors. Ces mémoires paraissent tous évidemment écrits de premier jet, la plume court comme la pensée; cependant l'expression est mâle, animée et facile; on reconnaît un style fait, un écrivain à qui la forme se présente sans recherche; cette remarque s'applique à tous les écrits de Gustave, français ou suédois, lettres ou papiers d'État, même aux discours politiques. En général les ratures sont rares.

Les mémoires sur la maison de Wasa vont d'abord jusqu'à l'année 1521 et à l'élection de Gustave Wasa comme administrateur du royaume. Vient ensuite un nouveau manuscrit intitulé : *Histoire de Gustave Wasa, roi de Suède, par un de ses descendans* (*G. P. R. de S.*). Il offre un tableau de l'état où l'union de Calmar avait mis la Suède, et des cruautés de Christiern. Une nouvelle interruption a lieu, elle est suivie d'un tableau résumé du règne de Gustave Ier, qui présente ses femmes, ses enfans, et les souverains régnant de son temps en Europe, avec un récit de la fin du règne de Gustave Wasa, de sa maladie, de son testament et de sa mort, récit accompagné de considérations sur le caractère de ce prince et sur l'état de l'Europe à cette époque. Le reste ne contient que des fragmens. Parmi ceux-ci, se trouvent un commencement d'histoire d'Éric XIV, quelques considérations sur le règne de Charles IX, et des portraits de Charles X et de Charles XII. Il n'est pas question de Gustave-Adolphe, le héros de Gustave III; cependant on trouve çà et là des témoignages de son ardente admiration pour ce prince; on re-

marque aussi quelque humeur contre Charles XI. Le sujet inspirait l'écrivain, car ce travail a une chaleur toute oratoire, et les premiers essais poétiques du prince ne témoignent pas moins de ses sentimens. Gustave avait fait une héroïde au nom de Christiern II, prisonnier, lorsque ce roi apprend la mort de Jean, son fils unique ; elle est adressée au roi de Danemark, Christiern III ; on y remarque ces vers :

Où sont donc ces pays à mes armes soumis ?
Mes sujets, mes enfans, mes trésors, mes amis,
Tout s'est évanoui, mes remords seuls me restent.

Plus tard, c'est encore le même Gustave Wasa qu'il transporte sur la scène. Le premier plan de son *Opéra de Gustave Wasa*, en prose française, est écrit rapidement, sans ratures, comme toutes ses productions. On le trouve dans ses papiers. Toutes les intentions poétiques et les effets scéniques que renferme la pièce achevée se trouvent déjà dans ce plan ; sur la dernière page le roi avait écrit : « Gustave I, opéra en trois actes avec un prologue, pour l'inauguration de la statue de Gustave-Adolphe. » On trouve ensuite l'énumération des morceaux de musique que l'opéra doit contenir, la distribution des rôles, la description des costumes, et une préface dans laquelle ce prince se défend du reproche qu'on peut lui adresser pour avoir fait un opéra sans intrigue d'amour. « Pourquoi, dit-il, ne ferait-on pas une jouissance de tous les sens de la célébration des héros de la nation, en les replaçant devant les yeux du peuple pour éveiller en lui un nouvel enthousiasme ? » Du reste, presque toutes les œuvres théâtrales de Gustave sont représentées ici par le plan tracé de la main du prince.

La troisième et dernière classe de ces papiers se compose de papiers d'État de toutes sortes. On y trouve, entre autres, *le Projet du gouvernement de* 1772, écrit de la main de Gustave. D'abord c'est un projet vague et détaillé, puis il s'interrompt brusquement et se termine par l'esquisse des points principaux bien arrêtés ; un *Projet de diète pour* 1788, *sur le modèle des Etats de* 1617. Puis des *Plans de réforme pour*

l'ordre de chevalerie de Gustave-Adolphe, et un court *Mémoire sur l'office du grand maréchal*, daté de Stockholm, 19 octobre 1778. Tous ces papiers sont de la main du roi, et en suédois. Gustave III était son propre ministre pour les relations extérieures; c'est pourquoi l'on trouve dans ces documens une grande quantité d'instructions, de notes et de lettres diplomatiques. Il y a aussi des papiers qui concernent la politique générale; de ce nombre est un mémoire écrit par le roi et adressé à Catherine II, en 1777. Il a trait au développement excessif donné aux armées permanentes par suite des changemens survenus dans la situation des puissances européennes, et commence par ces mots: « Vous n'aimez pas les dissertations, madame; cependant je ne puis résister à l'envie de vous soumettre quelques réflexions sur l'état présent de l'Europe. » Voici en quoi se résume ce travail : jadis la paix et la guerre étaient deux états différens. Jadis on désarmait après la guerre et on laissait les pays goûter le calme de la paix. Aujourd'hui, au sein même de la paix on demeure sur le pied de guerre. Un prince, un seul, au milieu du siècle des lumières et de la philosophie, a donné cet exemple, et l'Europe, qui aime la paix, qui en a besoin, s'est laissé contraindre à le suivre. Cet esprit inquiet et remuant, non content d'avoir attiré sur lui les regards de l'Europe, ne rêve que destruction et renversement. Il veut fonder une monarchie, couve de ses regards le Mecklembourg, la Poméranie suédoise, Dantzick, peut-être aussi la Courlande, et pour servir ses desseins il tient sous les armes plus de milliers d'hommes que Louis XIV n'en a jamais eus à son service.

On trouve aussi dans les papiers de Gustave des propositions et des avis de hauts fonctionnaires sur diverses matières de gouvernement, entre autres un *Mémoire* du secrétaire d'état baron de Liljenkrantz, du 24 novembre 1785, composé par ordre du roi, et relatif à la division de l'administration en différens départemens sous des ministres d'état, ou pour suppléer ceux-ci, sous des secrétaires d'état investis

d'un pouvoir égal. Il y a en outre une foule de papiers de moindre importance, des placets, des pièces de procès, tels que celui qui intervint entre le roi et le prince d'Hessenstein au sujet d'Ekholsund; des plans de cérémonial, de décorations, de costumes, de fêtes de cours et autres solennités; des projets d'ameublement, tels que la disposition de la chambre du roi, sur le modèle de celle de Versailles, etc.

On voit par cet aperçu combien la majeure partie de ces documens est utile pour l'histoire de la Suède ainsi que pour l'histoire du souverain lui-même et de son règne. Un passage de ses mémoires écrits à dix-neuf ans caractérise bien la manière de penser de ce prince; voici ce qu'on y lit : « On doit vivre pour la postérité; non pour l'amour du peuple, qui n'est que passager; c'est son estime qu'on doit rechercher, mais il est vrai cette estime est rarement compagne de son affection. On doit avant tout rechercher sa propre estime, et c'est celle-là que je me suis conservée jusqu'ici et que j'espère me conserver toujours. »

Le second volume de la publication de M. Geijer commence par un portrait de la reine douairière Louise-Ulrique, mère de Gustave III et sœur de Frédéric II, emprunté aux rapports de l'ambassadeur de France à Berlin, et par des extraits de la correspondance de cette princesse avec Gustave III et Beylon. Ces lettres font honneur à la reine, et laissent assez deviner les causes de la froideur qui régna entre elle et son fils. A ces détails se joignent les relations de Gustave III avec ses frères, où l'on trouve la preuve de sa sollicitude pour améliorer la position financière de ces derniers. Les documens qui suivent offrent de l'intérêt pour l'histoire de la publicité en Suède pendant les années 1766-1774 : on y trouve de belles pensées du roi sur la liberté de l'imprimerie, qu'il accorda sans restriction en 1774. Dans le conseil où l'on délibérait à ce sujet, il disait, entre autre choses: « La liberté de l'imprimerie n'a rien de dommageable dans son application; c'est tout au plus l'abus qui est dangereux, mais en cela l'utilité balance encore l'abus. Mon gouvernement est basé sur

la liberté, la sécurité et le droit de propriété, et sous un tel gouvernement chacun doit avoir liberté de penser, de parler et d'écrire. » A ces détails se rattache le récit de la procédure entamée contre le tribunal de la cour, pour cause d'abus de pouvoir et de concussion, et par suite de laquelle, en décembre 1775, quatre membres de ce tribunal furent destitués de leurs fonctions; puis vient le procès de Gyllenswahn pour exercice illégal du pouvoir militaire, et qui se termina par sa destitution. Le procès du capitaine général Hamilton prouve avec quel soin Gustave cherchait à affermir le règne des lois dans ses états. Il travaillait aussi de tout son pouvoir à réparer les injustices commises par ses prédécesseurs ; c'est ce que prouve sa conduite à l'égard de la baronne d'Eyben, fille du baron de Goertz, sacrifié par la reine Ulrique-Éléonore, et à l'égard de la comtesse de Wasaborg, petite-nièce de Gustave-Adolphe; on en trouve l'honorable témoignage dans ses papiers. Viennent ensuite les règlemens pour mettre l'ordre dans les finances; on voit combien, surtout dans les commencemens de son règne, Gustave savait mettre des bornes à son pouvoir. Son zèle pour la réalisation du papier-monnaie dont la Suède était inondée lui fit commettre une grave erreur dans l'établissement du monopole de la distillerie des eaux-de-vie (1776); et la rigueur avec laquelle ce monopole fut protégé contribua autant à le dépopulariser que son goût pour le théâtre et les plaisirs d'éclat. Cependant c'est à lui que le théâtre suédois est redevable d'être sorti du néant ; son talent dramatique illustra la scène nationale. M. Geijer fournit des observations intéressantes à ce sujet, et de là il passe à la peinture des partis qui divisaient la cour, d'après les esquisses d'Ehrenwards. La cour de la reine, celle du duc Charles, et la nombreuse jeunesse de l'ancienne cour tenaient strictement à distance de leurs cercles qui formaient le grand monde, tout le parti aventureux de la nouvelle jeunesse ; et cette division était aussi tranchée et aussi envenimée que celle des partis politiques. La correspondance de Gustave III avec le général Sprengtporten, et après la rupture avec ce dernier, qui avait

été si utile à Gustave dans la révolution de 1772, la correspondance entamée à ce sujet avec le comte Scheffer, sont deux parties fort intéressantes. On voit que Sprengtporten s'est retiré parce que le roi ne voulait pas laisser carrière à son ambition, à sa violence et à son goût pour les mesures illégales. Malgré la conduite peu ménagée de Sprengtporten, Gustave lui accorda une retraite honorable et une pension d'environ 120,000 fr.; témoignant par là qu'il n'oubliait jamais les services rendus. Les détails suivans concernent la grossesse supposée de l'épouse du duc Charles en 1765, la réconciliation de Gustave avec la reine sa femme, et avec sa mère en 1775, enfin la mort du conseiller d'état Sinklair, le grand orateur de la diète, en 1776, et celle de l'évêque Serenius, le chef de *Bonnets* dans le clergé, et la meilleure tête du parti; ces détails sont peu explicites. La visite de Gustave III à Catherine II en 1777 est traitée un peu plus favorablement; cette analyse est basée sur le journal du prince et les entretiens de Catherine au sujet de l'éducation physique de son fils Alexandre. C'est à la suite de ce voyage que Gustave conçut l'idée de faire adopter un costume national; cependant on trouve cette idée chez le prince dès l'année 1773. Ses *Considérations sur un costume national*, imprimées en 1778, ne sont pas sans intérêt. On adopta rapidement cette proposition, il ne lui manqua que la durée. Les extraits de la correspondance du roi avec le comte de Creutz sont d'un intérêt plus général; la plupart de ces lettres sont relatives à la situation de la France à cette époque, et l'on y rencontre des appréciations fort justes du roi sur sa propre situation, sa politique et ses erreurs, parmi lesquelles il compte lui-même le monopole des eaux-de-vie. Les notes sur la diète de 1778, la première qui suivit la révolution, sont analysées encore plus en détail; les écrits du prince en font presque tous les frais. Le discours qu'il composa pour l'ouverture de la diète est du nombre des pièces reproduites. La naissance d'un héritier du trône, qui arriva pendant cette diète, d'un prince qui plus tard fut roi sous le nom de Gustave IV Adolphe, raviva encore la

mésintelligence entre le roi, sa mère et son épouse. La déclaration de la mère de Gustave, du 8 mai 1778, sur la légitimité du prince royal, est curieuse ; c'est à la suite de cette déclaration et des lettres échangées entre le roi et sa mère relativement à cette déclaration et à ses conséquences, qu'il jugea convenable de désigner à sa mère, pour sa résidence à venir, la Poméranie suédoise. Vient ensuite le procès intenté à Halldin, Schildt et Homberg, en 1779, pour un article du journal nommé *Stockholmer Post*, procès qui fit grande sensation et amena l'institution, par ordonnance du 7 mai 1780, d'une sorte de censure. Une autre disposition modifia les rapports des conseillers d'état avec le roi : de plénipotentiaires des États qu'ils étaient pendant l'intervalle des diètes, ils furent rejetés dans la position de simples ministres d'état. Le voyage du roi à Spa et à Aix-la-Chapelle, en 1780, donne lieu à une correspondance plus active. Une lettre de Gustave au comte Scheffer, sur sa maladie, mentionne son testament remis au conseil d'état à son départ ; il y instituait le duc Charles tuteur du prince royal et régent jusqu'à la majorité du prince. Dans cette lettre le roi disait à Scheffer : « La pensée de n'avoir pas fait pour mon pays autant que les princes de mon nom qui m'ont précédé, m'arracha des larmes, surtout quand je songeai à celui qui est mort à l'âge où je suis arrivé (Gustave-Adolphe). Mais du moins je me flatte de n'avoir jamais fait de mal à personne, que je sache, et que peut-être je serai regretté de ceux-là mêmes qui blâment le plus ma conduite. » A cette époque Gustave entama par l'entremise du comte Gyldenstolpe des négociations avec sa mère pour arriver à une réconciliation entière, mais ce fut sans succès. Plusieurs lettres en effet furent échangées ; M. Geijer nous les communique, ainsi qu'une lettre de la reine, femme de Gustave, qui éclaire bien leur intérieur. A partir de cette époque les lettres de Gustave n'ont plus la même physionomie. La correspondance avec les anciens amis devient rare, de nouvelles relations prennent leur place, et Gustave semble plus confiant avec les derniers. Parmi ces nouveaux confidens il faut compter Élis Schrœderheim, qui

fut longtemps l'intime ami du roi; son histoire publique se trouve esquissée ici. Mais sa correspondance avec Gustave pendant l'absence de ce prince se borne à des relations de nouvelles; il était le gazetier particulier. Cependant on ne lit pas sans intérêt les détails que l'écrivain donne sur les ordres mystiques qui existaient alors, sur l'amour à la mode, sur les charlatans Bjoernman et Plommenfelt, souffleurs qui voulaient absolument imposer au roi leurs vastes idées en politique et en morale. Les troubles excités dans la révolte des paysans ameutés par Pechlin ne sont traités ici que fort légèrement, et le volume se termine par quelques détails sur les relations de Gustave avec la France, sur la neutralité armée concertée en 1780 entre la Suède, le Danemark et la Russie, pendant la guerre de l'Espagne et de la France contre l'Angleterre, enfin sur la mort de la mère de Gustave, survenue à Svartjoe le 16 juillet 1782, après une entrevue avec ce prince et son jeune fils, dans laquelle la reine douairière donna sa bénédiction à tous deux. Cette démarche valut à Gustave III des éloges infinis de la part de Frédéric II de Prusse.

Geschichte Europas, u. s. w. Histoire de l'Europe depuis la fin du xve siècle, par F. de Raumer. Tome VII. — Leipzig, Brockhaus, 1863. In-8° de viii-468 p. Prix : 10 fr.

Ce volume contient le septième livre, qui est intitulé : L'Europe septentrionale, de 1660 à 1740, et le sud-ouest de l'Europe, depuis la paix d'Utrecht jusqu'en 1740. Cette dernière partie forme la matière des chapitres ix et x qui fournissent près du quart de ce livre. Le premier chapitre est consacré au Danemark, sous les règnes de Frédéric III et de Christian V, et à la Suède, sous Charles XI. La révolution danoise de 1660 avait déçu l'attente de ceux qui l'avaient faite. Le clergé et la bourgeoisie, en livrant la noblesse à la merci du souverain, avaient espéré que celui-ci la sacrifierait et anéantirait tous ou presque tous les priviléges de cette classe, surtout

ceux qui pesaient sur le peuple. Il n'en fut pas ainsi. La royauté confisqua, pour ainsi parler, la révolution à son profit. C'est là le principal résultat que l'auteur a fait ressortir d'un récit qui présente toutes les qualités de cette manière d'écrire l'histoire qu'on peut appeler analytique. M. de Raumer fait aussi observer que ce trône absolu du Danemark n'a point été occupé par des personnages distingués, et que les louables médiocrités qui s'y sont assises rendent difficile la tâche de l'historien qui veut en reproduire le caractère; aussi se rejette-t-il sur les détails de législation, de finances, etc., qui témoignent du reste d'une grande connaissance de ces particularités. L'histoire suédoise, qui vient ensuite, embrasse tous les faits accomplis entre la session des États de 1680 et celle de 1682. Ce fut à cette époque que s'établit cette puissance souveraine des rois, presque complétement reconnue par la constitution, et qui pesa principalement sur la noblesse.

Le chapitre II offre l'histoire de la Pologne, depuis la paix d'Oliva, en 1660, jusqu'au commencement du XVIIIe siècle. L'auteur avance en commençant, que la constitution politique d'un État n'est rien moins qu'indifférente à son salut ou à sa perte; c'est là qu'il faut chercher, dit-il, la cause de la chute de ce pays, et il présente un tableau fortement dessiné de l'épouvantable anarchie qu'on a nommée la constitution libre de la Pologne. Dans le chapitre III, vient l'histoire de Russie. « Mon dessein, dit M. de Raumer, n'est pas de prendre l'histoire de la Russie antérieurement à son influence réelle sur les affaires de l'Europe, c'est-à-dire avant le XVIIIe siècle. Je ne dirai que quelques mots de l'état de cet empire pendant la jeunesse de Pierre le Grand, pour arriver de suite au règne de ce prince. » L'auteur, en effet, commence à l'année 1682, à la mort de Fédor. Cette manière de comprendre sa tâche soulève une observation, et cette observation a été formulée. En négligeant si complétement le passé, l'historien a perdu de vue la position ancienne de la Pologne relativement aux Moscovites. La Pologne n'a pas toujours été opprimée, elle fut aussi jadis oppressive. Une des causes de sa chute actuelle est

aussi peut-être à rechercher dans ces temps écoulés, où, sans songer, comme il arrive la plupart du temps, à la réaction inévitable qui suivrait tôt ou tard leurs excès, ces mille souverains qui se partageaient la Pologne agissaient sans autre règle et sans autre foi que le glaive. Aucun pays ne semble avoir expié si rudement ses erreurs; cependant il fallait y songer au moment d'en raconter les effets. La querelle est bien vieille entre la Russie et la Pologne; mais peut-être aussi l'auteur rassemblera-t-il toutes ces causes de ruine quand il en viendra au dénouement de ce drame déplorable. M. de Raumer n'a pas représenté la Pologne sous de brillantes couleurs, et la teinte sombre de son pinceau s'est répandue sur tout ce qui concerne ce pays. La lutte de Pierre Ier et de Charles XII, qui occupe les chapitres suivans, a mieux inspiré l'historien. Deux chapitres sont consacrés au roi de Suède, qui trouve ici un juge sévère, mais à peu près juste, il faut le dire. « Il était certainement très-brave, dit l'auteur, et contre des ennemis faibles ou sans courage, jusque-là vainqueur; mais dans ses campagnes à droite et à gauche, on ne remarque ni calcul stratégique, ni coup d'œil militaire, ni cette sage prévoyance, qui est le propre d'un grand capitaine. Il semblait qu'il n'envoyât son armée de côté et d'autre que pour vivre sur le pays et pour en tirer des contributions. Encore moins doué de sagesse politique, il ne voyait rien tranquillement et ne savait ni examiner les choses, ni prendre un parti, ni choisir un but; et les avis les plus sensés, les plus urgens, bien loin de naître dans son cerveau, n'étaient pas même reçus de la part de ceux de sa cour qu'il aimait et considérait le plus. Rude pour le soldat, encore plus pour ses peuples, il amena par la folie de ses entreprises la chute de la Suède. » L'histoire de ce pays se continue dans le chapitre VI, depuis la mort de ce prince jusqu'à sa nouvelle guerre avec la Russie, en 1741.

Le VIIe et le VIIIe chapitre sont entièrement consacrés à l'histoire de la Russie. L'auteur, suivant sa méthode analytique, s'efforce d'établir l'exacte vérité sur le czar Pierre Ier, ce prince qui offrait un mélange de toutes les qualités unies aux vices

opposés, et dont la barbarie cependant ne put jamais s'élever au sentiment des convenances et de la dignité qui sont les premières conditions de ce qui est beau et bien. Il donna à la Russie ce mouvement qui fait agir un État, mais il le lui inocula de telle sorte que ces ressources ne tournèrent qu'à activer une corruption dont la vie publique sera longtemps à se guérir dans cet empire, si elle doit en guérir. L'auteur considère la condamnation d'Alexis comme un cruel sacrifice, une victoire que l'empereur dut remporter sur le père. Certes la faiblesse du prince héritier de la couronne était une source de renaissantes inquiétudes pour Pierre Ier. Mais le czar voyait bien que son imbécile fils était l'instrument de cabales, et lui-même obéit aveuglément aux vues de ces intrigues en sacrifiant son premier appui au lieu de l'enchaîner fortement à lui. Quoi qu'il en soit de la réalité de la conjuration du prince Alexis, Pierre Ier n'a pas fait acte de grand ni d'habile politique dans cette conjoncture. Chez cet homme, le calcul s'éleva rarement au-dessus de ce qui était de l'impulsion matérielle; dans la sphère des considérations et des influences morales, il était totalement étranger. Dans cette partie, continuée aussi jusqu'à l'année 1741, on remarque les essais de constitution aristocratique tentés sous le règne de l'impératrice Anne; l'auteur donne à ce sujet des détails bien saisis. Les personnages sont également bien dessinés, Anne de Mecklenbourg, son mari Antoine Ulric de Brunswick, l'énergique et sincère Biron, Ostermann et tous les acteurs de cette époque si ignoble et si remuée, triste protestation de la postérité de Pierre Ier contre la nouvelle forme qu'il avait donnée au pouvoir.

Le chapitre IX nous transporte en France, sous le régent, et en Espagne, sous Philippe V. L'auteur commence à l'annulation du testament de Louis XIV en séance du parlement, mesure que ce prince avait presque prédite à ceux qui lui avaient arraché par leur obsession ce dernier acte de sa volonté. Un lecteur français ne saurait rencontrer beaucoup de nouveau dans cette partie, d'autant plus que l'auteur, borné par le cadre de

son œuvre, a dû se contenter, comme il le dit, de donner un aperçu rapide des événemens, sans prétendre à épuiser la matière. « Après avoir vu comment le duc d'Orléans obtint la régence de la France, ajoute l'auteur, et Dubois celle du régent, examinons comment Philippe V régnait en Espagne. » Ce récit comprend le renvoi de la princesse des Ursins, et les ministères d'Alberoni et de Ripperda; et M. de Raumer revient à la France pour examiner les affaires religieuses et financières, et en particulier le système de Law et les banques qui sont expliquées en détail. La troisième partie de ce chapitre commence au ministère du duc de Bourbon et se termine à l'année 1740. Le dernier chapitre, assez court, est consacré à l'Angleterre; la paix d'Utrecht et le ministère de Walpole en fournissent la matière.

ANTIQUITÉS.

Lettre à M. le professeur M. Panofka, sur une amphore de Nola, représentant Pénélope, par J. de Witte. — Paris, Leleux. 1843. In-8° de 15 p. avec 2 planches. (Extrait des *Annales de l'Institut archéologique*.)

Cette lettre a été écrite à l'occasion d'un vase curieux du musée de Berlin où se trouve représentée une scène qui se rapproche de la peinture d'un célèbre vase du Vatican, dans laquelle est figuré Jupiter rendant visite à Alcmène. Mercure paraît debout, ayant le pétase rejeté sur les épaules, des bottines ailées aux pieds et le caducée dans la main gauche. Une femme, Pénélope, vue à mi-corps et tenant un collier, est représentée en face de Mercure. Au dessous on remarque un canard; en arrière de Mercure est un autel. Les autres peintures, comparées par M. Panofka avec celle de l'Œnochoe du musée de Berlin, servent à justifier la dénomination de Pénélope, que M. de Witte avait cru devoir proposer pour la femme accompagnée d'un canard. Quant à la peinture inédite, gravée, pl. I, 1841, du *Cabinet Durand*, elle décore les deux faces d'une amphore de Nola, à figures rouges, qui a

passé de la collection Durand dans celle du Musée britannique. On y voit une jeune femme assise sur un siège garni d'un dossier : elle joue avec des boules, qui semblent être à M. de Witte des pelotes de laine teinte en pourpre. A ses pieds est un canard, et près d'elle une inscription illisible. Le second personnage est un éphèbe drapé, la tête couverte de son manteau. Il s'appuie sur un bâton et semble adresser la parole à la femme assise.

Le scholiaste de Lycophron dit au sujet de la naissance de Pénélope : Tyndare et Icarius étaient deux frères. Pénélope, nommée d'abord *Arnéa*, était fille d'Icarius et de Periboea. Elle reçut le nom de *Pénélope* parce qu'ayant été précipitée dans la mer par ses parens, des *oiseaux pénélopes* lui sauvèrent la vie et la ramenèrent à terre. Recueillie par ses parens, ceux-ci se décidèrent à l'élever. Le scholiaste de Pindare est d'accord avec celui de Lycophron. Quant à Eustathe, qui cite Didyme, il nous apprend que le nom propre de Pénélope était *Amiracé* ou *Arnacia*. Nauplius, pour venger la mort de Palamède, son fils, précipita Arnacia dans la mer ; mais celle-ci fut sauvée par des oiseaux *pénélopes;* cet événement lui fit donner le nom sous lequel la femme d'Ulysse est connue dans la mythologie. Pausanias raconte qu'Hercyna, fille de Trophonius, jouant à Lebadée en Béotie avec Coré, laissa échapper involontairement une oie qu'elle tenait : cette oie s'étant envolée dans un antre, alla se cacher sous une pierre. Coré, pour chercher l'oie, ayant enlevé la pierre, une source jaillit de terre à cet endroit. On donna le nom d'Hercyna à la rivière produite par cette source. Le temple d'Hercyna est sur ces bords ; on y voit une statue représentant une jeune fille tenant une oie dans ses mains. « Maintenant, ajoute M. de Witte, si l'oiseau placé aux pieds de la femme assise était une oie, on pourrait donner le nom d'Hercyna à la jeune femme de notre peinture ; car celui de Junon ne saurait en aucun cas lui être appliqué. Cependant tout nous porte à croire que nous avons sous les yeux non la nymphe Hercyna, mais bien Pénélope. » C'est ce que prouve fort bien l'auteur de la lettre

par la décomposition philologique du nom lui-même et par la tradition mythologique. Son explication se trouve confirmée par l'amphore de Nola (pl. K, 1841), sur laquelle on remarque Pénélope debout, la tête entourée d'un cécryphale, portant sur la main un grand oiseau aquatique, revêtue d'une tunique talaire que recouvre un ample peplus; à ses pieds est un calathus rempli de laine teinte en pourpre. Le revers de cette amphore montre un éphèbe drapé qui peut être pris pour *Télémaque* ou pour un des prétendans. Pour plus de détails, nous renvoyons le lecteur à cette dissertation curieuse, où l'auteur a fait preuve d'une solide et ingénieuse érudition.

Le Géant Ascus, par J. de Witte. — Blois, Dézairs. In-8° de 23 p. (Extrait de la *Revue Numismatique*). 1844.

Les traditions différentes qu'ont conservées les historiens nous apprennent que le nom de *Damascus* ou *Damas* doit son origine à un jeu de mots dans lequel le personnage de la famille des géants, un autochthone, portant le nom d'Ascus, est assimilé avec le mot ἀσκός, qui, en grec, signifie une *outre*. De là vient que dans les fables qui se rapportent à la fondation de Damas, le héros autochthone est toujours écorché; de sa peau on fait une outre qui sert à contenir du vin. M. de Witte compare cette légende avec la numismatique de Damas et examine si les médailles frappées par cette ville nous ont conservé quelques traces des fables locales, et si les types reproduisent les personnages mis en scène par les mythographes. Ces derniers comptent au nombre des Titans un personnage nommé Κριός, bélier; d'un autre côté, Hermès était honoré sous le titre de *Criophore*, Κριοφόρος, *porte-bélier*. Or, comme Hermès est un des antagonistes d'Ascus, puisque c'est lui qui vient au secours de Dionysos, le délivre et punit Ascus, en le mettant à mort et en faisant de sa peau une outre, le bélier ne pourrait-il pas figurer dans la numismatique de Damas comme le représentant d'Ascus? Telle est la conjecture ingénieuse de M. de Witte, qui semble acquérir une grande valeur

si on compare exactement tous les détails de la tradition avec les types des médailles frappées par la ville de Damas. On avait pensé que le bélier, dans la numismatique de cette ville, figurait un signe du zodiaque ; mais les médailles de Damas nous montrent non-seulement le bélier accompagné de l'astre et du croissant lunaire, mais encore le bélier seul ou bien comme type accessoire, ou une tête de bélier près d'autres objets. L'explication de M. de Witte a pour elle une grande vraisemblance. Ce savant recherche ensuite le sens étymologique du radical *dama*, qui entre dans la composition du nom *Damascus*, et fait passer sous nos yeux toutes les médailles de cette ville, en ayant soin d'en expliquer les légendes de manière à apporter la conviction dans l'esprit du lecteur.

CHRONIQUE.

France. — Dans sa séance du 14 juin, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a procédé à l'élection d'un membre en remplacement de M. Burnouf père. Les voix ont été vivement disputées entre M. Mohl, savant orientaliste, et M. Ed. Laboulaye, auteur d'ouvrages remarquables sur l'histoire du droit. Au cinquième tour de scrutin, le premier, ayant obtenu 17 voix contre 14, a été élu membre de l'Académie.

Le lendemain, l'assemblée des professeurs du Collége de France a procédé à l'élection du membre qui devait remplacer M. Burnouf dans sa chaire d'éloquence latine. Le nombre des votans était de 24. Au premier tour de scrutin, M. Nisard a obtenu 16 voix, M. Rinn 5, et M. Langlois, 3.

— On rapporte que M. le duc d'Angoulême, se voyant près de mourir, a envoyé aux Archives de la guerre un important travail qu'il avait fait exécuter pendant la restauration ; ce travail consistait en un atlas in-folio, contenant le plan, accompagné d'un texte explicatif, de notes et de dessins, de toutes les places fortes de France, indiquant les côtés faibles susceptibles d'être attaqués et par conséquent les moyens de repousser les attaques de l'ennemi.

— Un savant illustre qu'une affreuse maladie condamne depuis vingt ans à la retraite et pour ainsi dire à une mort anticipée, M. Lelorgne

de Savigny, ancien membre de l'Institut d'Égypte, membre de l'Académie des Sciences (section d'anatomie et de zoologie), s'est souvenu de la promesse qu'il avait faite à sa ville natale, la ville de Provins, de lui donner un exemplaire du grand ouvrage de l'expédition d'Égypte. Cet exemplaire est l'exemplaire même auquel M. de Savigny avait droit comme ayant fait partie de la fameuse expédition et étant l'un des auteurs de l'ouvrage destiné à en perpétuer les résultats et les souvenirs. L'exécution de la promesse a eu lieu il y a quelques mois. L'exemplaire destiné par M. de Savigny à la ville de Provins a été remis au maire et au conseil municipal de cette ville par M. le docteur Leroy, de Versailles, l'un des amis du donateur.

Mais à ce précieux cadeau, M. Lelorgne de Savigny a joint une lettre d'envoi dans laquelle il retrace de la manière la plus touchante sa propre biographie, ses travaux interrompus par la maladie cruelle qui le tient exilé du monde depuis vingt ans, et une peinture vraiment éloquente des symptômes effrayants de cette maladie, connue en médecine sous le nom de névrose ou d'exaltation de la sensibilité. On reconnaît dans cette description tout la sagacité et tout le talent de l'observateur; on admire la patience et le courage de la victime qui a su se faire un sujet d'étude de ses douleurs mêmes!

— L'Institut vient de faire une grande perte dans la personne de M. Geoffroy Saint-Hilaire, membre de l'Académie des Sciences et professeur au Jardin-des-Plantes. Ses obsèques ont eu lieu en présence de ses nombreux amis et de toutes les illustrations scientifiques.

— Nous apprenons avec un grand plaisir que M. Edward Leglay, auteur de l'*Histoire des comtes de Flandre*, vient de recevoir la croix de l'ordre de Léopold de Belgique. La prochaine analyse que nous publierons de ce savant ouvrage prouvera à nos lecteurs combien la distinction accordée à M. Leglay est justifiée.

— On annonce que M. J. Méline, libraire à Leipsick, a acheté le droit d'éditer et de vendre, en Allemagne, la traduction de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers, qui, dit-on, va bientôt paraître à Paris.

Alger. — Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur annonçant qu'une véritable *Histoire de l'Afrique ancienne* vient de paraître. L'histoire de ce pays était restée jusqu'ici un chaos où existaient par lambeaux quelques pages isolées dans Procope et les historiens latins. Ce n'était qu'un long et sérieux travail qui pouvait les rassembler et en former un récit compacte et continu. M. Jean Yanoski, depuis longtemps connu par des travaux couronnés à l'Institut, vient de sanctionner, en l'accomplissant, la juste réputation que lui avaient value dans le public ses précédents travaux historiques. Cette œuvre, nous le ré-

pétons, est toute de création, et elle assigne à son auteur une des premières places parmi nos jeunes historiens. M. Lacroix, professeur au collége Rollin, s'est chargé dans cette histoire de la partie de la Numidie et de la Mauritanie. MM. Didot frères publient l'ouvrage par livraisons.

— Voici l'extrait d'une lettre en date du 11 avril 1844, écrite de Djedda par le savant M. Fresnel, agent consulaire de France :

« Les espérances que j'avais fait concevoir aux savans de l'Europe viennent d'être réalisées en grande partie par un de nos compatriotes, M. Joseph Arnaud (des Basses-Alpes), qui, le premier des enfans d'Europe, vient de pénétrer à Saba (1) (ou Mareb), lieu encore tout plein des souvenirs de Balkis, cette « reine du Midi » qui vint visiter Salomon.

» M. Arnaud a vu les ruines de la fameuse digue dont la rupture amena la dispersion de tant de tribus yamanites et leur émigration du sud au nord (2). Il a vu les ruines d'une ville (Saba) et plusieurs palais ou temples, dont un, appelé *Haram Balkis* (gynécée de la reine de Saba), a une forme elliptique. Enfin, et c'est là surtout ce qui intéresse les savans, il rapporte un grand nombre d'inscriptions hymyariques ou sabéennes. Comme il en avait fait plusieurs copies à Sanaa ou à Aden, je n'ai pris que le temps de les collationner. J'en adresse un exemplaire complet à M. Mohl (le savant secrétaire de la Société asiatique) pour le livrer aux investigations des savans, qui y liront avec plaisir un grand nombre de noms antiques (noms d'hommes, de peuples ou de villes). »

Cette importante découverte fixera désormais les doutes et les suppositions sur l'existence du Saba, de ce royaume et de cette fameuse reine du midi dont il est question dans la Bible. M. Arnaud, à qui nous devons cette découverte, est un de ces intrépides et savans voyageurs, qui, sans ressources puisées au budget, ne craignent pas d'exposer leur vie dans le seul intérêt de la science et des découvertes; personne ne serait plus digne que lui des encouragemens du gouvernement, et nous croyons savoir que ses ressources suffisent à peine à son existence.

La même lettre contient une autre nouvelle venant d'Abyssinie et qui peut avoir une certaine importance; elle prouve que la puissance

(1) Ce pays est situé dans l'intérieur de l'Arabie, entre l'Yémen et le pays de Mascate.

(2) Ce fait est signalé dans le Koran et dans divers auteurs arabes. Cette digue retenait les eaux de plusieurs rivières et formait un lac dont l'eau était distribuée par des canaux d'irrigation sur les terres. Sa rupture causa une grande inondation, dispersa les habitans et ruina le pays qui devint désert.

du roi du Tigré, Oubié, se fait sentir jusque sur la côte de la mer Rouge.

« Oubié, ayant été témérairement attaqué par un des fils du naïb d'Arkeko (ville sur la mer Rouge), vient de se porter sur la frontière et a levé une contribution militaire de 3,000 talaris (15,000 fr.) sur le naïb. Elle a été payée *sur-le-champ* en grande partie par les négocians de Massouah (ville située dans une île près d'Arkeko). »

— Une autre lettre écrite de Thebessa, à la date du 25 avril, au *Toulonnais*, contient sur les ruines romaines de cette cité d'intéressans détails que nous croyons devoir reproduire :

« Dans notre trajet de Guelma à Thebessa, nous avons rencontré une infinité de ruines toutes réunies par des routes romaines dont nous avons souvent suivi les traces, qui sont assez bien conservées et toutes formées de deux rangées de pierres de taille à droite et à gauche, et le milieu pierré comme nos routes environnant les grandes villes de France.

» Les principales ruines dont je conserve quelques dessins sont Kremisça, qui, selon M. Dureau de la Malle, n'est pas déterminé par les auteurs anciens et que je donne presque pour sûr comme étant l'ancienne Tipaza. On rencontre dans ses vastes ruines, qui ont plus de trois lieues de circuit, un théâtre très-bien conservé dont le proscenium n'a pas moins de cent mètres de longueur. Les gradins inférieurs, qui probablement étaient les places réservées, sont séparés des supérieurs par une espèce de balcon qui servait de ligne de démarcation, et qui fait tout le tour de l'hémicycle. Les derniers gradins supérieurs devaient se trouver à quinze mètres d'élévation. On en retrouve encore dix rangées très-bien conservées sur lesquelles nous nous sommes assis avec sensation. Des routes latérales et souterraines conduisent à un établissement d'eaux thermales dont la source, tiédie par une autre d'eau froide, s'échappe du rocher auquel est adossé le théâtre.

» Une voie pavée en grandes dalles de plus d'un mètre carré de surface conduit au théâtre et à un grand bassin de forme ovale dans lequel se jette la source d'eau thermale.

» Au haut du mamelon au pied duquel est le théâtre, nous avons trouvé l'emplacement d'un vaste monument, dont les grandes pierres de taille présentent une forme rectangulaire ayant plus de cent pas de côté sur soixante-dix. Des colonnes de marbre blanc d'un mètre de diamètre sur huit mètres cinquante de long indiquent suffisamment la grandeur du monument. Une vingtaine de colonnes de ce genre existent presque intactes.

» Plus loin, en remontant toujours vers le massif des collines sur lesquelles Kremisça descend en amphithéâtre, on rencontre un portique

de construction lourde, surmonté d'une corniche. Cette espèce d'arc de triomphe, qui devait être une porte de la ville, a huit mètres de large sur deux mètres d'épaisseur. Elle est construite en pierres de plus d'un mètre de long sur soixante centimètres de large. Nous avons trouvé beaucoup d'inscriptions tumulaires, presque toutes surmontées d'une étoile au milieu d'un croissant.

» Thebessa, où nous sommes arrivés hier, est un réduit formé avec des pierres énormes, offrant toutes les formes possibles; c'est ainsi qu'au pied d'un mur on rencontre assemblée une corniche de marbre avec un entablement de granit, ou une grande pierre tumulaire; ce réduit est flanqué de plusieurs tours de quarante mètres de hauteur et percé de deux portes, dont l'une est surmontée de deux casemates, et l'autre d'un temple aux côtés duquel les murs du réduit viennent s'adosser. Ce temple, entouré de colonnes de marbre de huit mètres de hauteur d'une seule pièce, est bâti en forme de carré surmonté d'une petite voûte en coupole. Les colonnes plates surmontées de chapiteaux en feuilles d'acanthe sont incrustées dans le mur, et par dessus ces chapiteaux se trouvent des moulures de diverses formes d'un ordre grec. Les colonnes de marbre forment un péristyle devant les portes, qui paraissent encore au nombre de trois, et qui ont été murées autrefois avec de grosses pierres.

» Dans la ville et dans chaque maison on retrouve des colonnes torses et autres en marbre, des entablemens, des chapiteaux et des feuilles d'acanthe d'une grandeur prodigieuse.

» Un autre temple est situé à quelques pas de la porte du réduit. Il est tout à fait semblable à celui de Nîmes, sauf la grandeur. Il est construit de la même manière, les colonnes en marbre du péristyle sont d'une seule pièce; elles ont soixante centimètres de diamètre et huit mètres de haut, hauteur de l'édifice qui sert aujourd'hui de savonnerie.

» La ville est entourée de jardins où les châtaigniers atteignent une grosseur prodigieuse. »

— On annonce l'arrivée à Paris d'un précieux monument envoyé d'Égypte à la Bibliothèque royale, par un Français. Il s'agit des bas-reliefs de la salle des ancêtres de Nueris. Les bas-reliefs de la chambre des rois présentent, en deux compartimens, environ soixante portraits d'anciens pharaons, rangés dans leur ordre dynastique. C'est là une acquisition de la plus haute importance pour la science historique.

— Le département de la marine a fait distribuer le premier volume du *Rapport sur les questions coloniales*, adressé à M. le duc de Broglie par M. Jules Lechevalier. La deuxième partie, qui contient l'analyse de tous les documens parlementaires anglais relatifs à l'émanci-

pation, a été distribuée au commencement de l'année 1843, la commission coloniale s'occupant alors spécialement de cette question. Le premier volume qui vient d'être publié forme la première partie, et contient des renseignemens et une enquête préparatoire sur plusieurs colonies françaises et étrangères, fournis par M. Jules Lechevalier, comme fruits de ses observations personnelles pendant son voyage. Il contient en outre plusieurs séries de pièces relatives à la statistique, à la législation, à la politique coloniale de l'Angleterre, et trois enquêtes du parlement pendant les années 1807 et 1832, qui sont de nature à jeter le plus grand jour sur l'ensemble du système commercial de la Grande-Bretagne, ainsi que sur les circonstances qui ont précédé la proclamation de l'émancipation des esclaves dans ses colonies des Indes-Occidentales.

—Nous croyons devoir communiquer à nos lecteurs l'extrait d'une lettre écrite d'Athènes par M. L. Stephani, et que nous empruntons aux journaux de l'Allemagne. Cette lettre concerne les découvertes faites l'année dernière aux environs d'Athènes :

« Dans ces derniers mois la collection des antiquités s'est enrichi de morceaux remarquables. En déblayant les ruines du Parthénon, on a retiré trois fragmens inconnus jusqu'ici et appartenant à la frise de ce temple ; et dans la petite île qui se trouve au milieu des marais du midi, près de Marathon, dans un endroit qui a déjà offert des découvertes de monumens antiques, la mer a mis à découvert une statue colossale de marbre blanc parfaitement conservée, et qui vient d'être placée dans la collection du Thesseion. Les trois fragmens appartiennent à la face nord du temple et sont généralement bien conservés. L'un d'eux est un morceaux du cortége des chars; les deux autres, qui se font suite, appartiennent au cortége des cavaliers. Sur le premier fragment on voit quatre chevaux dressés, le devant du char qu'ils traînent et l'un des bras du cocher qui est tendu en avant. A demi cachée par les chevaux, une autre figure est adossée au cocher ; son manteau est posé sur l'épaule gauche et sur le bras droit ; la poitrine est nue. La tête et le col manquent. Sur les deux autres fragmens on voit d'abord un homme à pied, vêtu d'un riche manteau, se retournant et paraissant, comme celui du fragment précédent, occupé à mettre l'ordre dans le cortége; ensuite sept éphèbes à cheval avançant au galop dans diverses postures, et se cachant les uns les autres, tantôt plus, tantôt moins; puis les pieds de devant d'un huitième cheval. Chaque cavalier a un costume différent. Le premier, qui se retourne vers celui qui le suit, n'a qu'un petit manteau flottant sur le dos; un autre a son manteau ramené et fixé en avant; un troisième porte un long manteau tombant; un quatrième est vêtu d'une simple tunique courte, sans manches, et

retenue par une ceinture; un cinquième porte une tunique à manches longues; le costume des deux autres ne saurait se définir. Les têtes, à l'exception de deux, sont malheureusement détruites. A la droite de chaque cavalier, ainsi qu'à la bouche et aux oreilles des chevaux, on voit encore les trous auxquels étaient fixées les brides de métal. Le style de ces sculptures n'a pas besoin d'être indiqué; il est aussi pur que celui des morceaux déjà connus.'

» La statue trouvée près de Marathon n'a que l'extrémité du nez endommagée; elle a plus de deux mètres de haut et est exécutée dans un style égyptien fort soigné, datant probablement de l'époque romaine, peut-être du temps d'Hérodes Atticus. C'est un homme sans barbe, dans une position non sans roideur, le dos appuyé contre un pilier; il pose sur la jambe droite, mais la jambe gauche, tendue en avant, est beaucoup trop longue. Les bras tendus retombent le long des côtes et tiennent de petits objets ronds qui semblent jouer le rôle de griffes ou de tenons. Il est vêtu d'une cotte étroite, ceinte autour des reins, et la tête est pressée dans la coiffure ordinaire des statues égyptiennes, coiffure qui retombe de chaque côté sur la poitrine. La sévérité égyptienne de l'anatomie a été évidemment adoucie par l'influence de l'art grec; cependant les lèvres sont encore fortement prononcées, la bouche avance beaucoup, le menton est assez pointu, les gouttières lacrymales sont fort enfoncées, et les prunelles indiquées. Je n'essayerai pas encore de donner un nom à cette statue. »

Histoire. — L'île de Chio, qui avait trouvé dans Korais et dans Poppo des géographes et des historiographes, a été depuis, l'objet de deux monographies. L'une, de J. K. Whitte, est intitulée : *Diss. inaug. de rebus Chiorum publicis ante dominationem Romanorum.. Addita est enumeratio numorum Chiorum omnium quotquot editi sunt, et inediti nonnulli, quorum novem in tabula ænea expressi sunt.* (Copenhague, in-8° de 105 p.). C'est une continuation des recherches commencées par les auteurs ci-dessus mentionnés, et le volume offre une réunion consciencieuse de tous les matériaux historiques. Il s'ouvre par une description de l'île d'après les données puisées chez les auteurs de l'antiquité; viennent ensuite l'histoire ancienne de l'île, un chapitre sur la forme du gouvernement, sur le culte des dieux et les choses sacrées, sur le commerce, les artisans, les esclaves, l'éducation, la langue et les mœurs. Ce qui ajoute une nouvelle valeur à ce travail, c'est l'énumération et la description faite avec soin des monnaies de Chio. Bien qu'il soit probable que des combinaisons historiques poursuivies à un autre point de vue changeront quelques-uns des résultats obtenus ici, ce n'en est pas moins un morceau utile par la fidélité avec laquelle l'auteur reproduit les anciens. Un travail semblable, mais peu

critique, a paru dans la Grèce même; il est intitulé Χιακά, ἤτοι ἱστορία τῆς νήσου Χίου. Ἀπὸ τῶν ἀρχαιοτάτων χρόνων μέχρι τῆς ἔτει 1822 γενομένης καταστροφῆς αὐτῆς παρὰ τῶν Τούρκων. Ὑπὸ τοῦ ἰατροῦ Ἀλ. Μ. Βλάστου. Ἐν Ἑρμουπόλει, ἐκ τῆς τυπογραφίας Τ. Πλουμερῆ. (2 vol. in-8° de 164 et 259 p.). L'auteur est Chiote; dans le premier volume, il donne également l'histoire ancienne de Chio, en se fondant sur les auteurs originaux, qu'il cite même en note. Les faits sont plus détaillés que chez Whitte, le récit est fort animé, mais tout n'est pas à l'abri de la discussion. La première partie du volume est consacrée, du reste, aux personnages savans ou célèbres dont l'île est la patrie. Ils sont rangés par ordre alphabétique, et l'on trouve leur caractéristique plus ou moins explicite. Beaucoup, tels qu'Ariston, Théopompe, sont examinés en grand détail; Homère trouve aussi place parmi eux; cependant l'auteur le fait naître à Smyrne, et ne le rattache à l'île, que pour y avoir passé la plus grande partie de sa vie. Le second volume offre une histoire encore plus détaillée de Chio sous les dominations romaine, byzantine et turque. Ce qui donne de l'importance à cette partie, ce sont les renseignemens précieux et nombreux que fournit l'auteur sur l'état politique et religieux, les mœurs et l'existence commune à ces époques, et sur la catastrophe de 1822, si connue sous le nom de massacre de Chio. Un appendice offre la réunion des anciennes inscriptions de l'île, parmi lesquelles on en compte douze inédites, copiées par l'auteur lui-même sur les lieux. Une planche représentant les monnaies antiques de Chio est jointe à l'ouvrage.

Antiquités. — *De censione hastaria veterum Romanorum conjecturæ Epistola... quam scripsit* Otto Schneider (Berlin, Schrœder, 1842, in-8° de 52 p.), tel est le titre d'un mémoire sur ces mots de Paul Diacre (p. 42 Lindem.): *Censio hastaria dicebatur, quum militi multæ nomine ob deliotum militare indicebatur, quod hastas daret.* Casp. Barth, Lipse et autres n'ont pas entendu le sens de ces mots et les ont même altérés par des conjectures; l'auteur s'est proposé de discuter leurs vues et d'indiquer l'explication exacte du passage. Relativement à l'expression *censionem facere*, M. Schneider démontre que la *censio hastaria* était la punition que le censeur infligeait à un soldat pour un manquement au service, en lui déclarant qu'il fallait livrer ses piques, le désignant ainsi comme indigne de servir dans les classes et rejeté, comme simple *accensus*, dans les frondeurs et gens de trait. M. Schneider explique ainsi l'expression *hastam dare* : le soldat devait se procurer ses armes lui-même, c'est pourquoi la livraison des deux piques qu'il portait ne pouvait être désignée par *reddere*, comme on disait pour les chevaliers *equum reddere*, parce qu'ils recevaient leur cheval de l'état. M. Schneider repousse l'explication de Lipse, qu'on prenait les

piques en gage du payement d'une amende pécuniaire. L'auteur s'est trompé seulement dans l'explication de *multæ nomine* qu'il traduit pour cause de déshonneur (*ignominiæ nomine*); *multa* paraît signifier ici *pœna*. Viennent ensuite des développemens sur la division des légions et les changemens qu'elle subit dans le cours des temps. L'auteur produit encore une théorie particulière; il prétend que non-seulement la première compagnie des triaires, mais toutes les compagnies portaient le nom de *primus pilus*, et qu'en conséquence tout les centurions des triaires, non pas seulement les deux de la première compagnie, se nommaient *primipilares*. Il se fonde en ceci sur Tite Live (VII, 18): *Septimum primum pilum jam Tullius ducebat*, passage qu'il traduit ainsi : Tullius commandait déjà le septième premier pilus. Il s'appuie encore sur un autre passage de l'historien (VIII, 8) où les manuscrits portent: *earum unamquamque primum pilum vocabant*, ce qui donnerait le sens étrange de « chacune de ses trois sections »; en conséquence, c'était la réunion des quarante-cinq sections des quinze manipules de la troisième ligne, qu'on nommait *primus pilus*, et M. Schneider aurait dû lire avec Alschefski : *earum unamquamque primam primum pilum vocabant*, c'est-à-dire des trois sections de chaque manipule on nommait toujours la première *primus pilus*. Toutefois Lipse paraît avoir bien rectifié, en lisant: *earum unamquamque primam pilum vocabant*; c'est-à-dire, toutes les premières d'entre les trois sections se nommaient *pilus*. Dans le premier passage de Tite Live, ces mots, « le septième premier pilus, » sont un non-sens, et le *jam* indique clairement que *septimum* est adverbe et qu'il faut traduire : « pour la septième fois déjà, Tullius commandait le premier pilus, » ce qui justifie jusqu'à plus ample informé l'ancienne opinion qu'on ne nommait *primus pilus* que la première compagnie des triaires. — Sous le titre de Souvenir anniversaire à Winckelmann, M. E. Gerhard a publié un programme (en allemand) accompagné de deux planches de monumens relatifs à l'histoire de l'art (Berlin, 1841, in-4°). Une caractéristique de Winckelmann et une appréciation des services qu'il a rendus à la science forment le prélude de ce travail, qui offre la description et l'explication de trois peintures de vases représentés sur deux planches. La première a été trouvée dans des fouilles à Nola ; c'est un vase qu'on a déterré en morceaux et qui représente une figure de jeune fille, sans attributs, avec l'inscription suivante : ΑΝΕΣΙΔΩΡΑ. Au côté gauche de la figure on voit, comme l'indique le mot ΑΘΕΝΑΑ, Minerve, sans casque, fixant le vêtement de la jeune fille sur son épaule. Au côté droit est Vulcain, avec l'inscription ΗΕΦΑΙΣΤΟΣ, sous la figure d'un jeune homme et cherchant à fixer le bandeau sur le front d'Anesidora. Ce dernier nom, suivant l'auteur, signifie Pandore, conformément, à la double glose d'He-

sychius : Ἀνησιδώρα, ἡ γῆ διὰ τὸ τοὺς καρποὺς ἀνιέναι, οἱ Πανδώρα, ἡ γῆ, ὅτι τὰ παρὸς ζῆν πάντα δωρεῖται, ἀφ' οὗ καὶ ζείδωρος καὶ ἀνησιδώρα, et aussi d'après le témoignage de Diodore de Sicile (III, 56) qui donne à la terre deux filles, Βασιλεία et Ῥέα; cette dernière étant nommée Pandore par quelques-uns. M. Gerhard voit dans cette peinture la création plastique de Pandore, représentée dans un style plutôt attique qu'italien, et il en conclut qu'ainsi que Vulcain, Minerve a eu aussi une grande part dans la création de Pandore. Dans Pausanias (I, 31, 2), Cérès Anesidora est mentionnée comme la compagne de Minerve, et, à ce sujet, l'auteur se demande « s'il ne faudrait pas ramener tout le mythe de Pandore aux croyances primitives des temples sur une déesse de la terre, établie par Pallas, comme déesse supérieure. » Cette manière d'envisager le mythe de Pandore donne cependant à penser : le témoignage d'Hésychius sur l'identité de Pandore et d'Anesidora n'est pas tout à fait irréfragable. Jusqu'ici, malheureusement, on ne rencontre sur les vases que peu de représentations de Pandore, et quand on la trouve, c'est toujours seule. Cependant Brondstedt, dans son voyage en Grèce (II, p. 218), a indiqué Pandore sur une Métope du Parthénon, et Pline (XXXVI, 5) dit que la naissance de Pandore était représentée sur le piédestal de la Minerve de Phidias. Tous ces rapprochemens peuvent donner lieu à une série de recherches neuves. Les deux autres peintures décrites par M. Gerhard sont d'un grand intérêt pour la partie technique de l'art ancien. L'une représente un attelage de deux chevaux avec un cocher barbu près d'un tombeau élevé sur quatre degrés; c'est, selon toute apparence, une allusion aux jeux funéraires : « Mais ce qu'il y a de plus remarquable, dit l'auteur, et ce qui se présente pour la première fois dans cette peinture, c'est un enfant occupé à peindre la moulure avec un style recourbé. C'est un témoignage sans réplique à l'appui de l'expérience déjà faite plus d'une fois que non-seulement les tombeaux des Grecs étaient exécutés avec l'art le plus exquis, mais qu'aussi, dans les temps les plus beaux de la civilisation attique, on avait coutume de les peindre. L'autre figure est prise d'un vase de Tarquinium et représente un four ou quelque autre construction sur les cases de laquelle on voit des vases de terre tout faits, placés là, peut-être, pour sécher. Devant cette construction est un jeune homme paré, assis sur un siége élevé et quadrangulaire, les pieds exhaussés; dans la main droite il tient un petit vase, de la forme d'un scyphus, et de la gauche il paraît occupé à corriger l'une des anses à l'aide d'un outil de moyenne grandeur. Ce qu'il fait n'est pas fort déterminé, et dans l'espace au-dessus se trouvent deux caractères aussi peu intelligibles; ces caractères semblent être un P et un Z. » M. Gerhard donne d'autres détails et des explications plus étendues sur cette peintures; nous y renvoyons le

lecteur désireux de connaître tout ce qu'il y a d'intéressant pour l'histoire de l'art et des mythes. — Un second programme pour l'anniversaire de Winckelmann, par M. Gerhard, est intitulé : *Phrixus Hérault* (Berlin, Besser, 1842). Un vase étrusque en terre, du Musée de Berlin, est décoré sur la surface intérieure d'un dessin assez grossier représentant un jeune homme à cheval sur un bélier, et tenant dans la main droite une verge, à l'extrémité de laquelle est une sorte d'ornement dont on ne distingue pas bien quel peut être l'usage. Il passe par-dessus des poissons, d'où l'on peut conclure qu'il court sur la mer. Cette peinture, qui n'offre du reste aucune indication particulière, représente, selon M. Gerhard, Phrixus fuyant en Colchide sur le bélier. Dans sa main il porte la verge d'Hermès ou du Hérault renversée, qui lui sert d'épée ou d'instrument pour la transformation de la toison. Dans l'entourage de la partie inférieure de la verge, l'auteur reconnaît le bonnet ailé du bâton de Mercure. Rien n'indique la présence d'Hellé ; probablement elle est déjà noyée dans la mer. L'explication de la verge d'Hermès conduit l'auteur à reconnaître dans le bélier celui d'Hermès, et dans l'ensemble de la peinture un mélange de la symbolique d'Hermès avec la tradition de Phrixus. Hermès, selon lui, en qualité de hérault, n'est par seulement le messager intermédiaire entre le monde supérieur et le monde inférieur, mais aussi le dieu en activité jusqu'à la résurrection des morts, et en général le dieu de la création et le dispensateur de la lumière et de la pluie. Le bélier, placé près de lui, est le symbole de la force créatrice, du soleil et de la pluie, de la semence et de la durée. La liaison de ces symboles avec Phrixus, s'explique en ce que la malédiction qui pèse sur la race d'Athamas, désigne la stérilité du sol inondé par la pluie ou desséché par la chaleur dans les différentes saisons. Pour réconcilier la divinité irritée avec les champs et les campagnes, Phrixus (la guilée, giboulée) et Hellé (l'éclat des marais, le feu météorique), enfans d'Athamas (le magicien) et de Nephele (la nuée) fuient vers l'Orient, pour faire place aux nuits desséchantes de l'été, à Ino (la vigne) et à ses enfans. Ino et ses enfans cherchent leur salut dans les flots ; mais l'intarissable force vitale du bélier est allé à l'Orient avec Phrixus et Hellé, et là elle reste en possession des divinités de la lumière jusqu'à ce que les nuits solaires et lunaires (c'est-à-dire Médée et Jason, ramènent la toison du bélier ruisselante de pluie dorée, c'est-à-dire la saison des pluies. Les preuves à l'appui de cette interprétation doivent être examinées dans le livre même de M. Gerhard ; on ne peut d'ailleurs refuser à son travail une grande richesse d'imagination.

Imprimerie Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

REVUE

DE

BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE.

JUILLET.

THÉOLOGIE.

Commentar über das Evangelium, u. s. w. Commentaire sur l'Évangile de saint Jean, par A. Maier. Tome Ier, Introduction historique et explication des chapitres I-IV. —Fribourg, Herder, 1843. In-8° de VIII-366 p. Prix : 5 fr. 75 c.

L'auteur se range parmi les défenseurs de l'intégrité et de l'authenticité de l'évangile de saint Jean, et son ouvrage a un double but, celui de réfuter des critiques exagérées et celui d'expliquer l'œuvre de l'Apôtre à un point de vue général. M. Maier apprécie assez justement les tendances des Hypercritiques, en disant : « A bien regarder, ils partent d'une négative absolue et cherchent, au moyen de leurs opérations, à fonder en raison un jugement déjà formé à l'avance ; quand ils rencontrent un passage de la Bible en opposition avec leurs vues philosophiques, ils recherchent si les preuves historiques viennent ou non à l'appui de ce passage ; mais cette recherche n'est qu'un pur procédé extérieur. »

Dans son introduction, l'auteur discute les principales questions soulevées par les Hypercritiques. Relativement à l'intégrité de l'évangile, il démontre qu'il ne faut point dis-

traire, comme l'ont voulu Weisse et Schenkel, les discours du récit historique, ni, comme le veut Schweizer, le récit des faits accomplis en Galilée des autres récits; enfin il établit l'authenticité de l'épisode de la femme adultère, et du chapitre 21, à l'exception des versets 24 et suivans. De là, passant à la matière, au plan et au caractère de l'évangile, il s'attache à démontrer que, dans les faits principaux, on reconnaît une suite chronologique indiquée par la succession des fêtes judaïques, nommément de la Pâque, sans parler de la suite qui lie les faits les uns aux autres. Puis M. Maier recherche quel est l'auteur de l'évangile; ce n'est ni André, comme l'avança Lützelberger, ni Thomas, selon l'opinion de Schweizer, mais c'est bien, d'après la relation synoptique des Apôtres, saint Jean. Le paragraphe suivant est consacré aux détails qui concernent l'existence de l'Apôtre, son séjour à Ephèse, son exil à Patmos, enfin son caractère personnel. L'authenticité de l'évangile est ici défendue contre les critiques anciens et modernes; Strauss, Lützelberger, B. Bauer et les autres sont classés en paragraphes suivant la filiation de leurs idées et réfutés successivement. La véracité et l'authenticité des faits contenus dans l'évangile, en ce qui concerne la partie historique et la partie oratoire, viennent ensuite; l'auteur repousse les idées de Strauss, Weisse, Bauer, et Gfrœrer; ce paragraphe contient de bonnes observations sur la reproduction de mémoire des discours de Jésus par saint Jean. Après cette discussion se place celle de quelques doctrines importantes, particulières à saint Jean; le *Logos* bien distinct du logos de Philon et de la Memra du Targum; les idées de ζώη de κρίσις et d'ἀνάστασις, pour lesquelles l'auteur prouve que l'existence des dissonnances relevées par Gfrœrer est purement apparente; enfin, M. Maier recherche le lieu, l'époque où l'évangile a été composé et le but de sa composition, positif en ce qu'il était destiné à fixer et à éclairer les croyances existantes, négatif à un point de vue secondaire, en ce qu'il était dirigé contre les disciples de saint Jean, Cérinthe et les Docètes; enfin historique, en ce que l'Apôtre se proposait de fournir un complément aux

synoptiques. Ceux-ci sont pris en considération dans le travail de M. Maier, qui cherche à donner « les élémens d'une synopsis de tous les évangiles, » tout en reconnaissant entre le 3e et le 4e évangile « de grandes différences sur la concordance des faits. »

Pour le commentaire, l'auteur n'a pas cru que sa mission se bornât à fournir de courtes observations grammaticales et lexicologiques; et bien qu'il n'ait pas le moins du monde négligé l'étude de la langue, il a essayé de développer la partie dogmatique, en suivant les procédés de l'ancienne église, mais modifiés par ceux que le protestantisme a introduits dans la théologie. Dans la critique des textes, M. Maier, sans négliger les questions importantes, s'est en général appuyé sur les travaux qui font autorité. Il a utilisé principalement Scholz et Griesbach, et, pour le commentaire, tout en prenant en considération les travaux de philologie biblique de ces derniers temps, il se rattache principalement aux anciens pères Cyrille d'Alexandrie, Chrysostome, Origène, saint Augustin, Théophylacte, Euthyme, et autres; il en reproduit même souvent des extraits textuels. La bibliographie sur saint Jean, dans cet ouvrage, n'est pas complète, et l'auteur ne s'est point attaché à suivre la marche des commentateurs qui se sont succédé, non plus qu'à fournir les principales variantes qui existent pour le texte.

Le but de polémique que l'auteur s'est proposé a dû contribuer à augmenter l'étendue de son travail et d'après le peu de matières embrassées par le commentaire que contient le premier tome, on est fondé à supposer qu'il faudra plus d'un volume pour l'achever. Cependant l'auteur ne s'attache pas à l'explication de chaque détail isolé, il ne prend guère en considération que les expressions difficiles ou obscures, et réserve les explications étendues pour le développement de la suite des idées de l'Apôtre. A cet égard on doit reconnaître qu'il entre assez complétement dans les sentimens qui ont inspiré saint Jean. Enfin, comme la nature de ces explications est de conclure du particulier au général, il est à supposer qu'à me-

sure que l'auteur avancera dans son travail, la matière deviendra plus pressée et le commentaire plus précis; cette réflexion peut rassurer sur le volume probable de l'ouvrage. Quant aux qualités personnelles du style, nous les énumérerons en peu de mots. Du calme, de la convenance, une grande lecture, un zèle véritable et une grande impartialité dans l'appréciation des opinions de ses adversaires, enfin un point de vue assez élevé dans la discussion, voilà ce que nous devons reconnaître dans l'œuvre de M. Maier.

Des heiligen Irenaeus Christologie, u. s. w. La Christologie de saint Irénée examinée dans ses relations intimes avec sa théologie et ses principales doctrines anthropologiques, par L. Duncker.—Goettingue, Vandenhoeck et Ruprecht, 1843. In-8° de VIII-262 p. Prix : 4 fr.

Dans une courte introduction, l'auteur commence par quelques observations sur les tendances théologiques et anthropologiques de la dogmatique de l'ancienne Église. Les premières sont celles de saint Jean, et appartiennent à l'Orient; les secondes sont celles de saint Paul, et appartiennent plutôt à l'Occident. Toutes deux se sont réunies en saint Irénée, qui d'ailleurs, dans toute sa carrière, joue le rôle de médiateur entre les deux églises séparées par la langue, la nationalité et la position géographique. Comme, de plus, la théologie et l'anthropologie viennent se réunir nécessairement, dans toute dogmatique, pour la doctrine de la personne et de la mission du Christ, il s'ensuit que c'est précisément dans l'examen de cette partie, le centre de la doctrine, qu'on doit poursuivre le plus infailliblement l'appréciation et le point de vue véritable de la médiation de ce Père de l'Église. C'est à nous préparer à la connaître et à l'apprécier que l'auteur destine sa première partie; elle offre un tableau assez détaillé des principales doctrines théologiques et anthropologiques.

Dans la théologie de saint Irénée, considérée dans sa signification la plus restreinte, l'idée qui domine tout est celle du Créateur de l'univers (Démiurge), idée qu'il développe de

manière à repousser à la fois et la distinction fausse et la fausse assimilation de Dieu et du monde. C'est par la voie de la méditation expérimentale, de la méditation pieuse, cosmologique, théologico-physique, que saint Irénée est arrivé à formuler cette idée; c'est par là qu'il a réussi à se tenir dans un juste milieu entre le point de vue des spéculations trop abstraites et d'un anthropomorphisme trop sensuel. La libre volonté du Créateur est la cause première de l'univers; il l'a créé de rien par sa parole. Considéré dans son essence, il est le maître, le maître unique de tout, avec les attributs qui lui reviennent comme tel. Cette théorie repousse l'assimilation de Dieu et du monde. Pour repousser la distinction erronée, saint Irénée fait ressortir les rapports essentiels, indissolubles, qui existent entre le Créateur et la créature. La création, c'est la propre communication de Dieu par amour; le monde, c'est le théâtre de ses manifestations, et le vase de ses perpétuelles expansions d'amour. A cet égard, Dieu est, dans sa grandeur, le maître caché du monde, en même temps que, dans son amour, le Père manifesté. Ce dernier point sert à rattacher la doctrine de la Trinité à l'ensemble. En effet, d'après les résultats que fournissent à l'auteur ses recherches sur saint Irénée, ce Père paraît l'avoir formulée presque complétement, du moins suivant ses traits principaux. Il place au même degré le Père, c'est-à-dire Dieu se manifestant; le Fils ou *Logos*, c'est-à-dire Dieu manifesté; le Saint-Esprit (esprit de Dieu, sagesse), c'est-à-dire Dieu se communiquant, se donnant au monde, s'unissant à lui, et servant de médiateur à la contemplation de sa révélation; idées qui ont une précision supérieure à l'époque où écrivait ce Père de l'Église; ensuite il attribue aux trois personnes une unité essentielle, aussi bien qu'une différence réelle en Dieu. A ce dernier égard, certaines expressions destinées à formuler les rapports du Père et du Fils, bien qu'elles indiquent un rapport réel de subordination, ne peuvent fournir matière à contestation que sur la propriété des expressions elles-mêmes, mais elles n'infirment en rien les idées émises par saint Irénée. C'est ce que prouvent les

diverses formules qui servent à rassembler en un faisceau les diverses parties de cette doctrine spéciale. Dans ces déterminations de l'essence de Dieu, on trouve aussi également le germe de la doctrine concernant la conservation et le gouvernement du monde, qui viennent développer encore l'expression des rapports existans entre le Créateur et la créature. Le monde a son principe en Dieu, mais en Dieu il a aussi sa fin; ce sont la manifestation et la révélation complète de Dieu par le monde et pour le monde, et la communication complète de Dieu au monde. Le monde est conduit à cette fin par degrés, en ce que le Père a envoyé le Fils, et celui-ci a fait descendre le Saint-Esprit. Tel est le gouvernement divin du monde, ou l'éducation du genre humain; car l'homme est le centre de la création. Mais cette proposition sert aussi de transition à l'anthropologie, et ici viennent se rattacher les déterminations particulières et plus précises de la nature de l'homme. Ce qui est propre à l'homme, relativement à son Créateur, c'est le caractère essentiel de créature, et, en conséquence, son éternelle dépendance de son auteur, et la nécessité d'un développement insensible et borné dans le temps. Relativement aux autres créatures, ce qu'il a de particulier, c'est la raison et le libre arbitre. Considéré en lui-même, l'homme parfait se compose de chair, d'âme et d'esprit; ce dernier devant, selon toute apparence, être interprété comme émanation de la Divinité, ce qui porte à croire que saint Irénée n'a fait consister la nature de l'homme, dans le sens restreint du mot, que dans la réunion de l'âme et du corps.

L'auteur termine cette section par quelques observations sur des expressions fréquentes chez saint Irénée, *imago Dei*, et *similitudo Dei*, et que ce Père emploie pour désigner tantôt la ressemblance créée d'après le *Logos*, comme forme primitive, tantôt la similitude en Dieu à effectuer par la communication du Saint-Esprit, quand il ne les confond pas et ne les emploie pas l'une pour l'autre; ce sont des inconséquences auxquelles l'auteur attache peut-être trop peu d'importance Cette ressemblance et cette similitude en Dieu sont

au contraire d'autant plus importantes à la physionomie du système, qu'elles forment le passage de la contemplation spécialement théologique à la contemplation spécialement anthropologique. C'est ce qu'on peut voir dans la doctrine des anges, que l'auteur rétablit assez bien, parce que le point de vue principal des idées concernant les anges est précisément leur rapport avec l'homme. L'angélologie est une partie peu riche comme théorie, cependant elle nous apprend que le principal objet de saint Irénée était d'arriver, comme il le fait, à la possibilité de la naissance d'une lutte entre les bons et les mauvais anges, et par suite à l'explication de l'entrée du péché dans le monde. Cette catastrophe fut le résultat de la chute d'une partie des anges par suite de leur désobéissance à la volonté de Dieu.

Nous passons sur les développemens relatifs à l'état originel des premiers hommes et à leur chute, pour considérer plus attentivement les effets de cette dernière. D'abord ces effets sont compris dans le mot de *mort*, mot d'une signification fort étendue ; ensuite ils sont précisés par les rapports nouveaux établis d'une part entre les premiers hommes et Dieu (comme débiteurs et ennemis), de l'autre entre eux et le démon (comme enfans, captifs et serviteurs). Mais la somme totale de misère qui tomba sur Adam a passé aussi sur sa postérité; en conséquence, la souillure générale du péché, la perdition morale et physique du genre humain, dans l'état de nature, correspondant à un bouleversement semblable de la nature terrestre tout entière, doit être regardée comme l'effet de la violation du premier commandement de Dieu. Or, comme saint Irénée déduit aussi la dépendance existante entre le péché originel d'Adam et la peccabilité et la corruption de tout le reste du genre humain, uniquement de la descendance corporelle, selon l'ordre de la nature, il n'y a pas de doute que c'est lui, et non pas Tertullien, comme on l'a pensé jusqu'ici, qui est le véritable promoteur des idées de l'Occident sur le péché originel.

Cette première partie est terminée par un résumé des rai-

ché et de la mort; c'est la Rédemption. Elle consiste essentiellement dans la rénovation et dans l'issue victorieuse de la première lutte, dans laquelle le démon s'est assujetti l'homme contre tout droit. Le principal point de l'œuvre, c'est l'histoire de la tentation. 2° Révocation de la disgrâce de l'homme en face de Dieu, c'est la pénitence, par l'expiation de la désobéissance du premier Adam (commise au bois), au moyen d'une obéissance active et continuelle dans la vie et dans la mort (au bois de la croix). La haute signification de la mort du Christ est en outre désignée encore par une grande variété d'idées prises à des points de vue divers, et dont l'auteur offre le résumé. 3° Accomplissement de la décision de Dieu sur l'homme émanée de son amour, en ce que le Christ s'est assimilé les rachetés et les réconciliés, et les reprend encore en lui et les réunit à lui. Les idées de saint Irénée sur ce point sont moins précises; cependant il distingue bien clairement l'activité doctrinale du *Logos*, qui, par une voie toujours progressive (la création, l'Ancien et le Nouveau Testament), a révélé la connaissance du Père invisible, de telle sorte que, dans le Nouveau Testament, la dernière expression de la manifestation de Dieu par lui-même a eu lieu; et il ne confond pas cette activité avec la descente du Saint-Esprit, comme complément de la communication de Dieu par lui-même. Dans le Christ, l'esprit s'est habitué à habiter la race humaine.

Telle est la matière principale de ce curieux ouvrage. Il était impossible, dans un étroit espace, de reproduire les traits plus délicats qui pénètrent le tout, font ressortir davantage les détails, les rapports que fournissent les sens, les parallèles sensibles et souvent surprenans qui servent à approfondir le sujet. Le peu que nous en avons dit suffira pour montrer que la polémique de saint Irénée, toute morcelée qu'elle a été produite, repose sur un ensemble d'idées parfaitement harmonieux, sur une croyance très-relevée pour l'époque. Si tout n'est pas clair et conséquent, si tout n'est pas à l'abri du doute, relativement à la manière dont M. Duncker l'a exposé, du moins il faut reconnaître que l'ensemble n'y perd rien, et

que cela est d'un bon augure pour le travail complet de l'auteur sur ce Père de l'Église, travail dont la présente publication n'est que le prélude.

Pèlerinage de saint Vincent de Paule et de Notre-Dame de Buglose, suivi de l'Art de sanctifier le pèlerinage et des Exercices d'une neuvaine, par M. Danos, chapelain du lieu. — Imprimerie catholique de Migne, à Montrouge, 1844. In-12. Prix : 60 cent.

Dans la paroisse de Poy, diocèse d'Aire, département des Landes, se trouvent, à la distance de trois quarts de lieue, deux pèlerinages fameux, le pèlerinage de saint Vincent de Paule et celui de Notre-Dame de Buglose. C'est là ce que l'auteur veut décrire, et pour donner une forme plus agréable à son livre, il suppose deux jeunes gens entreprenant ces pèlerinages. Au milieu d'idées d'une religion et d'une morale pure, nous rencontrons ici quelques renseignemens historiques ; c'est la partie à laquelle nous nous attacherons de préférence. Saint Vincent de Paule, dans ses jeunes années, se retirait dans le creux d'un chêne pour y prier Dieu ; il en avait fait comme son petit oratoire ; voilà le motif qui détermina les Landais à accorder tant de vénération et d'estime à ce chêne que saint Vincent de Paule a comme sanctifié par ses prières. Le pèlerinage de ce saint forme la première partie.

La seconde partie est consacrée au pèlerinage de Notre-Dame de Buglose. Ce pèlerinage, dit l'auteur, est extrêmement ancien, et ce qui contribue à l'obscurité de son origine, c'est que les titres de la dévotion périrent au milieu des flammes, en 1570. Les événemens et les faits s'enchaînent et se classent d'une manière certaine depuis l'année 1620. Nous les lisons dans l'histoire. Le premier historien de la chapelle fut M. Mauriol, supérieur des Lazaristes à Buglose, qui écrivit en 1726. Son ouvrage fut retouché et réimprimé en 1779, par les soins des Lazaristes. Quant au nom de Buglose, il date de cette même année 1620 ; le nom précédent est inconnu.

La destruction de l'antique chapelle remonte à ces temps malheureux où les calvinistes répandirent en France tant de ruines et tant de ravages. Quelques fidèles, avant l'arrivée des soldats calvinistes, avaient enlevé la statue de Notre-Dame, et l'avaient cachée au milieu des broussailles d'un marais. Une pieuse tradition rapporte qu'en 1620, un jeune pâtre de la paroisse de Poy, ayant coutume de mener paître son troupeau dans la lande près des marais, observa qu'un de ses bœufs s'écartait de temps à autre, entrait dans le marais, s'enfonçait au milieu des broussailles, et y poussait de grands mugissemens. Il le suivit, et découvrit une espèce de forme humaine que le bœuf tantôt couvrait de ses mugissemens, et tantôt semblait se plaire à lécher. C'était l'image de l'ancien pèlerinage, l'image de Notre-Dame même. C'est de là que lui vient le nom de Bouglose, qui en grec signifie *langue de bœuf.* Le bruit de cette merveilleuse découverte se répandit rapidement dans toute la province, et fit accourir les fidèles de tous côtés. L'évêque de Dax se rendit sur les lieux avec son chapitre, et fit transporter cette statue dans l'église paroissiale de Poy. Cette translation se fit avec une grande pompe. Le pèlerinage fut dans un état très-florissant jusqu'à la révolution de 1789. Pendant la terreur la chapelle fut respectée, et ne perdit rien de tout ce qui servait de base à son pèlerinage, tandis que toutes les églises étaient pillées et ravagées, dans toute l'étendue de la France.

La troisième et dernière partie est consacrée à l'art de sanctifier le pèlerinage, qui, selon M. Danos, consiste dans les six moyens suivans : l'entreprendre avec sagesse, l'accomplir avec recueillement, se confesser et communier, bien entendre la sainte messe et bien prier, mettre de la promptitude et de l'exactitude à accomplir les vœux; enfin, imiter les vertus de Marie dans ses voyages. Le volume se termine par les exercices d'une neuvaine.

Considérations sur les doctrines religieuses de M. Victor Cousin, par Vincent Gioberti, traduites de l'italien

par l'abbé Tourneur.—Paris, chez Poussielgue-Rusand. In-12 de 372 p.

M. Gioberti, Piémontais distingué, qui était en 1831 chapelain du roi de Sardaigne, éloigné en 1833 par les événemens politiques, retiré aujourd'hui à Bruxelles, est auteur de plusieurs ouvrages de philosophie fort recherchés en Italie. Il a eu pour but, dit-il, en écrivant l'ouvrage dont nous rendons compte, de garantir sa patrie des erreurs allemandes du panthéisme que M. Cousin s'efforce d'introduire en France. Il commence son livre par un court exposé de ce qu'il appelle le système de M. Cousin : « La substance une et infinie; Dieu l'être en soi et par soi; ses modes nécessaires étant l'infini, le fini, le rapport du fini à l'infini. Partout on trouve ces modes dans la création, dans l'histoire de l'humanité, dans l'homme même. » C'est là le panthéisme, le rationalisme même, dit M. Gioberti, et il s'efforce de le prouver.—*M. Cousin est panthéiste.* Il confond toujours Dieu et le monde, veut qu'il n'y ait qu'une seule substance, n'admet point Dieu sans le monde et le monde sans Dieu; Dieu n'a donc point été libre dans sa création? puisqu'il n'y a qu'une seule substance, l'homme n'a donc plus de personnalité, de liberté? N'est-ce pas du spinosisme que ces principes de M. Cousin : la nature est la variété des phénomènes, dans lesquels l'unité se développe en vertu de sa propre essence; l'unité comme la variété ne peuvent être l'une sans l'autre; l'unité produit la variété par un acte spontané qui précède l'intelligence. L'unité produisant forcément la variété avec connaissance, c'est la Providence; l'action même de l'unité sur la variété : c'est le destin? M. Cousin, selon M. Gioberti, n'est qu'un panthéiste, revêtant la peau de Platon.—*M. Cousin n'est pas explicite en parlant de l'âme.* Il semble admettre l'immortalité de la substance pensante, l'immortalité de l'âme, sans admettre l'immortalité de la pensée, de l'individualité. Le panthéisme confondra toujours la substance avec l'âme.—*M. Cousin nie la révélation.* Il n'admet que la raison de la lumière spontanée, l'inspiration; ainsi c'est la pensée qui aurait produit la reli-

gion, et non la religion, la révélation qui auraient éclairé la pensée. —*M. Cousin anéantit la foi.* Il veut que la raison démontre que les miracles sont des faits naturels ornés de mystères; que les mystères sont des vérités rationnelles revêtues de symboles. La philosophie, dit-il, ne peut-être la servante de la théologie, comme si c'était à la théologie d'être la servante de la philosophie. Selon M. Cousin, la spontanéité, c'est le sentiment religieux, le sentiment commun; c'est à la réflexion, à la philosophie, la lumière de toutes les lumières, de le guider. La foi ne serait donc que le lot du peuple, et n'obligerait pas l'aristocratie de l'espèce humaine? —*M. Cousin détruit les dogmes de la trinité, de l'incarnation, de la grâce.* Il arrive à ces conclusions étranges : Le sensible qui constitue l'essence divine est le même sensible qui constitue la raison humaine; l'intelligence et le sensible sont identiques, il n'y a qu'une substance, point de trinité donc? La raison est le médiateur nécessaire entre Dieu et l'homme; c'est professer que Dieu ne s'est pas incarné dans un seul homme, mais dans tous; il n'y a donc point de Christ? — *M. Cousin nie positivement la grâce.* M. Cousin tend à détruire l'autorité de l'Église, en lui substituant celle de l'examen privé; il attend une réforme salutaire, dit-il; le protestantisme n'est qu'un premier pas.

L'auteur termine par quelques notes où M. Damiron est signalé comme partageant les erreurs de M. Cousin. Ce livre est écrit avec talent; les attaques, dirigées avec habileté, mais avec partialité, sont exprimées néanmoins en termes mesurés et convenables. Comme toujours, en telle matière, M. Gioberti affirme plus qu'il ne discute.

JURISPRUDENCE.

Die Lex Voconia, u. s. w. La loi Voconia et les institutions de droit qui s'y rattachent. Mémoire de droit historique, par J. J. Bachofen. — Bâle, Schweigauser, 1843. Gr. in-8° de 122 p. Prix : 2 fr. 50 c.

Indépendamment des qualités d'érudition que nous avons

déjà été en état d'apprécier chez l'auteur, le présent travail a une importance particulière qu'il doit à la question même qui y est traitée. L'auteur soumet les opinions de ses nombreux prédécesseurs à une critique consciencieuse, et n'en poursuit pas moins sa route avec liberté. Tout au plus pourrait-on lui reprocher, s'il y a lieu à reproche, d'avoir trop développé quelques doctrines qu'il analyse en commençant, pour donner une base à ses propres vues. Cela fait perdre le fil des recherches; et l'on aurait aussi à signaler ce défaut dans l'espèce d'adjonction par laquelle l'auteur rattache la doctrine de la *bonorum possessio* à son travail, quoique là même on ne puisse méconnaître l'originalité de quelques vues.

M. Bachofen donne d'abord la bibliographie du sujet, un résumé des vues diverses des modernes sur la loi Voconia, les citations des sources et l'âge de la loi, qu'il reporte à l'an de Rome 585, d'accord en cela avec Savigny; enfin il examine l'objet de cette loi. Dans son opinion, le législateur voulait, par cette loi somptuaire, tarir d'un seul coup la source de la richesse des femmes, bien qu'il n'ait pas eu l'intention de rendre les femmes incapables de toute acquisition de biens, puisqu'on leur laissa la succession *ab intestat*. L'opinion opposée est en contradiction avec le système dotal en usage et avec les prescriptions étroites de la succession *ab intestat*. C'est pourquoi on n'interdit que la succession par testament, comme étant une source de richesses inespérées, qui conduisait vite à l'abus. Paullus (IV, 8, 22) n'est point contraire à cette manière de voir; car, dans son parallèle, il ne cherche évidemment pas autre chose que de rapprocher les tendances semblables des deux législations, et il est bien loin de leur attribuer des motifs semblables.

Dans le chapitre Ier l'auteur s'occupe du mot connu de *census*; il l'explique comme Savigny, par bien réel, mais de telle sorte que 100,000 as étaient le cens de la première classe, et qu'entre tous les auteurs qui se contredisent à cet égard en apparence, on peut distinguer que Gaius parle du cens primitif, Gellius du cens élevé à 120,000 as, Asconius et Dion du

cens élevé à 25,000 drachmes, c'est-à-dire à 100,000 HS, chaque drachme valant 4 HS. Les chapitres II-III traitent des legs. A ce sujet l'auteur repousse l'intention que Gaius prête au législateur. Celui-ci n'a point pensé à prévenir l'épuisement de la succession par les legs, mais bien au contraire, il s'est proposé une fin tout opposée, c'est-à-dire, en laissant la possibilité d'épuiser la succession toujours la même, de rendre possible l'élévation du montant de chacun des legs. A ce point de vue on s'explique la liaison des trois premiers chapitres. La loi qui rendit les femmes complétement incapables d'hériter de portions de patrimoine demandait un adoucissement nécessaire; on adoucit la rigueur absolue et sans exception de cette interdiction en donnant aux femmes une aptitude relativement plus grande à recevoir des legs, ce qui n'allait point à l'encontre de l'objet qu'on se proposait. Ainsi les deux derniers chapitres contiennent une modification de la défense absolue exprimée dans le premier. En adoptant cette idée, et en songeant au but attribué ci-dessus à la loi, on trouve que la liberté laissée aux femmes d'hériter *ab intestat* est parfaitement d'accord avec les principes de la prétérition et de l'exhérédation, et que le tout forme un système parfaitement coordonné. Le rapport de la loi Voconia avec la loi Furia est ensuite analysé. La loi Furia n'entrait dans le domaine de la loi Voconia que pour les successions au-dessous de 100,000 as. D'après cela, le système des droits d'hérédité des femmes se construit de la manière suivante : 1° Pour un bien au-dessous de 100,000 as, elles ont la liberté d'être nommées héritières par testament, soit pour partie, soit pour le tout; mais comme légataires, elles ne peuvent figurer pour une somme supérieure à 1000 as; 2° pour les biens plus considérables elles ne peuvent hériter, quelque petite part qu'on leur fasse. Cette exclusion absolue ne frappe, du reste, les femmes, qu'en tant qu'il s'agit de la succession de parens qui ne leur tiennent pas au moins par le lien de la consanguinité. Quant aux consanguins, la succession a lieu suivant l'ordre d'hérédité légale qui assure aux femmes l'héritage de leurs auteurs ou de leurs

frères et sœurs. Dans le cas où des circonstances particulières exigent la formalité d'un testament, la loi Voconia donne une latitude plus grande à la liberté de léguer. Le principe sur lequel elle repose est fondé sur cette donnée, que l'étranger, appelé par testament à prendre part à l'héritage en vertu de la volonté du testateur, a des droits égaux à ceux que l'héritier *ab intestat* tient de sa naissance. En conséquence, sa part doit, ou si la prédilection du père ou du frère appelle à la fois plusieurs étrangers, leurs parts à l'hérédité doivent se monter au moins à la même quotité que chacune des filles ou sœurs, qui hériteraient sans cela *ab intestat*, reçoivent comme légataires.

Au système légal de la loi Voconia se rattache encore le *legatum partitionis;* c'est par lui qu'il est possible de transmettre à un étranger les droits d'un héritier, une part de la succession (pars hæreditatis). L'auteur recherche ensuite la liaison de la loi Voconia avec la *prœteritio* et la *Querela inofficiosi testamenti;* c'est ici que la doctrine de la *bonorum possessio* vient à la traverse. Cependant il est intéressant de voir comment le tribunal des centumvirs a travaillé à l'élaboration de cette doctrine. Ce tribunal pouvait aller plus loin que les préteurs et s'écarter sciemment de la jurisprudence reçue en matière d'hérédité. Il ne faisait point difficulté, non-seulement de modifier les testamens, mais même de faire valoir de nouveaux moyens de droit en opposition avec la volonté paternelle formellement déclarée, et de passer par-dessus les principes fondamentaux du droit d'hérédité civile aussi bien que sur l'incompatibilité du *testatus* et de l'*intestatus*. Cette compétence du tribunal des centumvirs, pour décider de la *Bon. Poss.* prétoriale, exerça une influence essentielle sur la transformation de la possession en système d'hérédité indépendant. Ce ne fut que par une longue série d'arrêts de ce tribunal que ce système acquit de la stabilité et de la consistance. Ce qu'on attribue, à cet égard, à la jurisprudence impériale, n'est, suivant l'auteur, que le résultat de la jurisprudence des centumvirs.

L'auteur a aussi une opinion qui lui est personnelle sur la *Querela inofficiosi testamenti*, dans les premiers temps de son

existence. Le fondement de cette action est, selon lui, dans les droits à faire valoir sur une succession *ab intestat;* l'ayant droit joue le rôle d'adversaire du testateur, et non pas directement de l'*hæres scriptus,* qui ne figure pas comme représentant du premier au fond. Ce n'est pas l'*hæres scriptus* qui succombe ou ne triomphe pas dans cette lutte, c'est seulement le testateur dont la dernière volonté est maintenue ou modifiée. Le plaignant n'arrive pas médiatement et nullement de nécessité à la jouissance du fruit de sa victoire. Dans cette forme primitive, la *querela* n'est point du tout une *hæreditatis petitio,* avec toutes ses conséquences; elle n'emporte pas non plus les caractères de *præjudicium.* La liaison de la *querela* avec l'*hæreditatis petitio* n'a pu être réformée que plus tard, afin de rendre possible l'application de la procédure formelle.

L'auteur s'occupe aussi des modifications apportées à la défense absolue introduite par la loi *Voconia.* Les principes admis pour la *præteritio* mettaient entre les mains du père un moyen de faire ses filles héritières par testament, et cette faculté pouvait s'exercer jusque sur la moitié du patrimoine. Il n'avait qu'à ne pas faire mention d'elles, et à nommer héritier un étranger ou un frère, pourvu qu'il fût unique. Le même moyen pouvait être employé quand le père de plusieurs fils et filles faisait un testament, par exemple pour donner un tuteur à un fils mineur. La prétérition des filles donnait au testateur le moyen d'appliquer à celles-ci, par l'*accrescentia,* de même qu'aux fils, par l'appel direct à l'héritage, la part d'héritage qui leur appartenait *ab intestato, cum honore hæreditarii nominis.* L'exhérédation expresse des filles est, pour elles, le fondement de la *Querela inofficiosi testamenti,* et par cette action seulement une succession par *intestat* imparfaite subsiste pour elles, bien qu'en partie seulement. Ainsi il est permis au père de favoriser son fils par la nomination directe à l'héritage de la moitié du patrimoine, à la charge d'exécuter toutes les prescriptions qu'il lui a plu d'y joindre, et il fait jouir ainsi sa fille de sa part complète *ab intestat,* au moyen de l'exhérédation. Depuis le développement de la doctrine de la part

congrue, le père put introduire des proportions encore plus variées dans les parts d'héritage de ses enfans, et bien d'autres modifications. Ces moyens indirects, de faire jouir une fille de l'héritage, n'existaient cependant pas tous encore au temps de Cicéron.

Cela nous conduit à l'explication du passage tant de fois relevé de cet orateur (de Rep., III, 10). L'auteur a rapporté tous les essais d'explication tentés. L'erreur commune à tous les interprètes, l'auteur l'attribue à ce que tous ont admis tacitement que la loi *Voconia* avait eu pour objet de fixer la richesse des femmes, et uniformément pour toutes, au taux d'une somme déterminée; ce qui est inexact. Les moyens que fournissait cette loi pour procurer à une fille la jouissance de ses droits dans la succession paternelle étaient en dehors du moyen borné du legs de la moitié, c'est-à-dire du droit d'hérédité par *intestat*, auquel la loi *Voconia* ne touchait pas. Il enrichissait la fille *in potestate*, mais non pas l'*emancipata*. Cette relation bien simple est, selon l'auteur, la base de l'explication du passage mentionné. Dans ce dialogue, l'orateur pouvait supposer que ses interlocuteurs savaient parfaitement que la fille de Crassus n'était pas encore mariée, et que celle de Philus était en pouvoir de mari (*in manu mariti*). C'était donc à la fille de Crassus que revenait, d'après l'hérédité par *intestat*, la totalité de l'immense patrimoine du père. Philus, au contraire, pouvait tout au plus faire bénéficier sa fille mariée de la moitié de son patrimoine, bien plus mince, par voie de legs. Du reste, si l'on considère le passage de Cicéron comme complet, probablement aussi, dans la suite du dialogue, la défense de la loi contre les attaques de Philus a dû être prise par un des interlocuteurs. Que Cicéron ait été de l'opinion de Philus qui blâme la loi, c'est une supposition sans fondement. A cette discussion se rattache l'explication du passage du même auteur (*de Finibus*, II, 17). Le conseil donné par le légiste ami de P. Sextilius n'allait pas à dire qu'il pouvait, sans blesser la loi *Voconia* et sa propre conscience, donner à sa fille au moins la moitié; mais il avait au contraire pour

but de calmer la conscience trop tendre de P. S. Rufus, et signifie qu'il peut restituer à sa fille la totalité même de l'héritage, sans blesser la loi *Voconia*. Toutefois Sextilius garda tout.

Quant à la durée de l'existence de la loi *Voconia*, l'auteur nie que la diminution du cens sous Auguste doive servir à expliquer l'extinction de la loi. Gaïus et Pline ne contredisent pas directement l'assertion de Gellius, qui dit que la loi *Voconia* n'était plus appliquée de son temps. Mais ce n'est pas à partir seulement du temps de cet auteur, mais bien longtemps avant, c'est-à-dire par la loi *Papia Poppæa*, que la loi *Voconia* fut rejetée en dehors des possibilités légales et tout à fait enlevée à l'application. L'auteur, du reste, est en opposition avec Savigny et Schilling, relativement aux rapports qui existent entre les deux lois. Il pense que la loi *Papia* généralisa les aptitudes héréditaires des femmes, et les coordonna sur une très-large échelle, suivant des principes complétement différens; qu'en conséquence la loi *Voconia* fut tout à fait abrogée par la loi *Papia*, et que d'ailleurs, dès avant cette nouvelle législation, le principe de la loi *Voconia* était tombé, de fait, en désuétude. Autrement la loi *Papia Poppæa* n'aurait pas pu partir du principe de l'aptitude héréditaire générale, tant chez les femmes que chez les hommes.

Par cet aperçu de quelques-uns des points les plus intéressans de l'ouvrage de M. Duncker, on peut apprécier l'importance de ses recherches pour l'histoire du droit.

SCIENCES ET ARTS.

Pensées sur l'homme, par J. B. Thibault. 3e édition, mise dans un nouvel ordre et considérablement augmentée.—Cambrai, Lévêque. A Paris, chez Hachette, 1843. In-8° de 456 p.

Voici un sujet déjà bien exploité, mais toujours nouveau, et qui sera un éternel sujet d'étude pour le penseur, le philosophe et le moraliste. Examiner l'humanité avec la plus sérieuse attention, en reconnaître les défauts, en constater les heureux

penchans, corriger les uns par les autres, enfin la conduire à la perfectibilité morale, c'est là, il faut en convenir, une des plus nobles et des plus belles entreprises. Les hommes changent et l'homme reste, comme dit fort bien l'auteur de ces Pensées en commençant son livre ; l'étude des hommes n'est guère avancée à cause de son infinie variété, et celle de l'homme ne l'est guère plus à cause de ses mystères et de son immense étendue.

M. Thibault n'a pas été arrêté par la considération des innombrables productions qui traitent du même sujet, et nous l'en félicitons volontiers, car il nous a donné un bon livre, et si parfois l'on y rencontre de ces anciennes vérités déjà formulées ailleurs, il faut convenir qu'elles prennent sous sa plume un air de nouveauté et de religieuse morale qui les font très-bien venir. Toujours pur et correct, le style est concis et aussi clair que le comporte une proposition métaphysique qui parfois n'est pas toujours bien claire par elle-même. Le lecteur ne regrettera pas le temps qu'il aura passé à méditer sur ce livre destiné à la moralisation de la société; ajoutons que la dédicace en a été acceptée par monseigneur l'évêque de Cambrai.

Les *Pensées sur l'Homme* sont partagées en trente et un chapitres, divisés eux-mêmes en plusieurs sections. Chacun porte un titre particulier, et l'auteur traite successivement de l'observation des hommes, des ouvrages de morale, de la société, du jugement, de l'opinion, de la liberté, de la conduite, du temps, de la mort, de la contemplation de la nature, des ouvrages de l'esprit, du sentiment et de la pensée, du goût, du génie, de l'imitation et de l'originalité, de la parole, du silence, de la philosophie, de la modération et de la sagesse, de la force d'âme, des passions, des diverses conditions, du bonheur, du malheur, de la fortune et du hasard, des femmes, de l'amitié, de l'amour-propre et de l'intérêt personnel, de l'envie, de l'homme et du sentiment religieux. Pour faire juger la manière de M. Thibault, nous prenons au hasard quelques-unes de ses pensées.

De l'observation des hommes. Le monde est une vaste scène ouverte à toutes les intelligences; ce n'est point le spectacle qui manque, ce sont les spectateurs. Les choses les plus simples, les actions les plus vulgaires, nous offrent abondamment de quoi occuper notre cœur et notre esprit. — C'est en nous étudiant nous-mêmes que nous voyons les motifs de la conduite des autres. — Se rendre bien compte de ce qu'on fait, voilà le fondement de la raison et du perfectionnement de soi-même. Se rendre bien compte de ce que font les autres, voilà le fondement de la justice, du savoir-vivre et de l'expérience du monde.

De l'opinion. C'est bien, sans doute, que de chercher à mériter les éloges des autres par de belles actions; mais il est mieux encore de faire ces actions sans penser à l'éloge qui peut en revenir. — Pour devenir vraiment digne de l'estime des autres, il ne faut pas attacher un trop grand prix à leurs éloges. — On commence par écouter l'opinion, on finit par en devenir l'esclave.

De la conduite. Notre conduite dépend de nous; notre succès n'en dépend pas : faisons donc consister notre bonheur dans la conduite et non dans le succès. Nos vices proviennent plutôt de notre paresse que de notre perversité, et le plus souvent on fait le mal, parce qu'on n'a pas le courage de faire le bien.

De la force d'âme. Ce qui est bien capable de rehausser l'homme à ses propres yeux, et de lui inspirer une noble fierté de lui-même, c'est de songer qu'avec les seules forces de son âme il peut se rendre indépendant de la fortune bonne ou mauvaise. — Un homme de cœur et de sens ne doit reculer devant aucune des conséquences de sa conduite, si elle est juste et raisonnable. — L'homme qui ne tire sa force que de lui-même court grand risque de la voir se changer en faiblesse; mais s'il prend Dieu pour son point d'appui, la force de son âme est solidement établie, et ni les hommes ni la fortune ne peuvent y porter atteinte.

Du bonheur. Dieu, en nous accordant la liberté, a donné

pour exercice à cette noble faculté l'acquisition des biens les plus importans de la vie, savoir : la vertu, la science et le bonheur. Il a voulu que ces biens inestimables ne dépendissent point de la fortune, et que nous en fussions redevables à nos seuls efforts. C'est dans l'accomplissement de notre destinée que consiste essentiellement notre bonheur. Sa forme ne peut donc être la même dans les différens individus, et elle doit varier aussi dans chacun selon le temps et les circonstances.

Du malheur. Chaque jour apporte son contingent de peines et de plaisirs; le sage supporte les maux en attendant les biens. Le malheur est pour l'esprit ce que le travail est pour le corps : il épuise les faibles, et il fortifie ceux qui sont robustes.

Du sentiment religieux. Tout vient de Dieu, tout est soumis à ses lois, tout doit tendre vers lui. La force qui se voit dans le monde n'est qu'une émanation de sa force; le temps, qu'une circonstance de sa durée; l'espace, qu'une dérivation de son immensité. La raison est d'accord avec la religion en tout ce qui est à sa portée : hors de là, elle est incompétente, et si elle veut se prononcer, elle cesse d'être la raison. — Ceux qui pensent combattre la religion avec la raison ne la combattent qu'avec le raisonnement. La religion chrétienne établit entre les hommes cette égalité que la sagesse humaine vante avec raison, mais qu'elle est impuissante à établir. Elle rappelle sans cesse aux hommes la courte durée de la vie et la vanité de ce qu'ils estiment sans raison ; elle abaisse l'orgueil des grands et exalte l'humilité des petits, et elle les ramène ainsi à un niveau commun.

Examen et défense du système Fourier, par A. Paget, docteur en médecine, et E. Cartier. — 1844, librairie sociétaire.

Voici en quelques mots le résumé de cet ouvrage : comprenez si vous pouvez.

Les attractions sensitives de l'homme : ses cinq sens le poussent vers le monde extérieur. Ses attractions affectives : l'amitié, l'amour de la distinction, l'amour, l'affection de fa-

mille (familisme), lui font un besoin de la vie sociale. Ces attraits sont légitimes, tout à fait dans les voies de Dieu qui ne peut vouloir que l'ordre des sociétés, le bonheur de l'homme; c'est leur essor vicieux qui les dénature, et en fait parfois de nuisibles passions. Dans le jeu actif des rapports créés sous ces impressions distinctes, il y a l'accord, le discord, l'alternat; en d'autres termes : le cabaliste, le papillonne, ce sont les élémens d'une harmonie complète, où l'accord doit dominer, le tout se fondant dans une unité harmonieuse. Les sens principe actif, agent-animique réunissent les groupes, procréent les arts. L'intelligence, principe neutre, agent distributif, composite, cabaliste et papillonne, combine et mesure; forme les séries, procrée les sciences. Ces combinaisons bien établies, le travail devient attrayant. L'univers n'est composé que d'une série hiérarchique d'êtres tendant à se lier, aspirant à une vie supérieure. La véritable liberté consiste à pouvoir marcher sans entraves et avec attrait, dans cette série hiérarchique. L'homme doit des soins à son corps instrument de son âme. En un mot : « l'homme est bon; ses facultés, ses instincts sont providentiellement calculés pour que la tâche qui lui est dévolue soit remplie avec amour et attrait. Il faut arriver à la gestion unitaire du globe, réaliser l'harmonie sociale par le developpement libre et intégral de toutes les facultés de l'être humain; il faut le rallier ainsi à Dieu dans un concert universel de tous les êtres. » Ces vues, selon M. Paget, ne sont point entachées de matérialisme. Fourier n'a en vue, dit-il, que l'accomplissement des voies de Dieu, de ses volontés. Il respecte également les droits sacrés de la propriété : suivant lui, la propriété, sera d'autant plus respectée que l'exploitation en commun de la terre permettra d'en diviser la propriété à l'infini. Il faut seulement, en en réglant l'usage, en défendre l'abus. Son système resserre également les liens de famille, en y répandant l'aisance, le bien-être. Que l'on ne craigne pas une augmentation pernicieuse de population, ajoute-t-il. Dieu a toujours mesuré la population aux ressources du globe, être périssable d'ail-

leurs. Telle est l'analyse succincte de la nouvelle publication de la librairie sociétaire. Ce livre n'ajoute rien à un système déjà connu et jugé; le style en est parfois déclamatoire, les idées délayées dans un grand nombre de mots.

Introduction à la philosophie, ouvrage posthume de J. N. Pache, ancien maire de Paris. — Imprimerie de Panckoucke, 1844. In-8° de 503 p., tiré à 20 exemplaires seulement.

Un ouvrage posthume, un ouvrage de philosophie de M. Pache, ancien maire de Paris, etc., publié seulement en 1844, est un ouvrage qui doit attirer l'attention; non pas que la science de la philosophie puisse en être éclairée, mais comme étude de l'esprit de l'époque, comme étude de la biographie d'un homme qui a eu quelque renom, la lecture de ce livre ne peut manquer d'offrir de l'intérêt.

M. Pache croit au néant, mais avec une bonne foi telle, qu'il regarde comme inutile de justifier son opinion, comme indigne de sa gravité, comme trop puéril d'attaquer la religion. Il veut expliquer la formation du monde, et sans qu'il s'en soit fait une tâche, le nom de Dieu ne vient jamais sous sa plume. Il semble souvent n'être pas d'accord avec lui-même; il se perd d'ordinaire dans de grandes digressions, dont le style d'ailleurs, qui a du nerf, est exempt de toute afféterie, quoique fourni de nouveaux mots bizarres, souvent vides de sens. Il émet peu de principes, consacre beaucoup de pages à réfuter les opinions d'auteurs régnant alors, discrédités aujourd'hui : Condillac, Hume, d'Alembert, etc. L'analyse, en mettant à nu les quelques idées du système de M. Pache, en laisse suffisamment voir tout le non-sens.

A chaque être une place dans l'espace; un temps dans la durée. La locomotion qui déplace toujours dénote une action, une passivité. Les organes sont : cérébraux. — L'organe perceptionnel idéalisant; excérébraux. — Touches du cerveau, conservant les impressions des sens. Il faut supprimer *les esprits* du peuple, les *quatités occultes* du philosophe. Il n'y

a pas de mystères pas plus dans les sciences que dans la religion ; une science n'est que le résultat de l'observation de nos sens. Les sciences généralisent, et elles tiennent alors aux organes cérébraux ; ou bien elles consistent surtout dans l'observation des faits, et elles tiennent alors aux organes ex-cérébraux. Par exemple la numération est un acte ex-cérébral ; le calcul un acte cérébral. L'arithmétique est une science cérébrale.

Il n'y a pas d'infini; d'Alembert et Condillac ont eu le tort de ne pas oser le proclamer. Il y a des êtres simples que l'auteur nomme des eités dont se forment les composés. Nos sens ne nous trompent pas : il n'y a que des vérités de faits, que nos sens peuvent toutes aborder. Pour arriver plus exactement à la certitude, il faut savoir bien distinguer les différens jeux des organes cérébraux toujours distincts, souvent opposés : le sensationnel, le perceptionnel, le mémoratif, le sentimental. Dès que l'univers existe, c'est que ses élémens simples, (les eités) existent (l'univers, les eités ne sont pas du néant), pour retourner au néant. Ils ont été, ils seront de tout temps. (L'auteur proclame plus loin que les eités ne sont pas infinis). Les composés ne peuvent avoir qu'une durée finie. L'instant est limité du temps. Sans être un être, et sans pouvoir être à aucun être, il y a de l'infini dans l'espace, la durée, le nombre. Il n'y a point d'indivision à l'infini. On impressionne ou l'on est impressionné : de là action, passivité; relations. Des eités agissant, ressortant, naissent les facultés : des composés agissant, les capacités; des êtres passifs, les idonéités; des composés passifs, les susceptibilités. Les eités forment les corpuscules; s'il y a identité parfaite, on a les métaux; s'il y a identité, mais affection, on a les végétaux, les animaux. Les eités seuls sont doués de motricité et en même temps de cohésivité. La vue surtout apprécie l'espace, chose présente; les autres sens : la durée, chose successive.

Il y a 1° *juxtaposition* des élémens simples : rapprochement; 2° *jonction* : rapprochement intime, sous l'empire d'une

force extérieure comprimant; 3° *cohésion* : sympathie, affection. La cohésivité des eités formant des molécules à l'état d'élémens donne les minéraux; à l'état de complément, les végétaux; de supplément, les animaux. Le calorique, le frigorique, non par force attractive ou répulsive, mais seulement par force impulsive, pénétrant dans les eités, en forment les différens êtres répandus dans l'univers. Les eités doués de motricité, de cohésivité, sont aussi doués d'impressionnabilité. De là : la sensation, la perception, le sentiment. L'eité a six faces, il entre en contact avec des eités ou similaires, ou dissemblables. Ce qui détermine des mouvemens de motricité, de cohésivité différens, constitue les variétés des êtres. Telle est la substance du gros volume de M. Pache, que la mouvement révolutionnaire, à une époque de trouble, appela aux postes les plus élevés, les plus importans de la société.

Revue pénitentiaire et des institutions préventives, contenant l'exposé critique des doctrines, etc.... dans les deux mondes, sous la direction de M. Moreau Christophe. 1re année, 3e livraison, avril, mai, juin. — Paris, Marc-Aurel, 1844. In-8° de 325-580.

Cette nouvelle livraison est consacrée entièrement à la défense du projet de loi sur les prisons, contre les attaques de ses trois adversaires, MM. Charles Lucas, Léon Faucher et Gaétan de la Rochefoucault-Liancourt. L'auteur, M. Moreau Christophe, s'attache d'abord à prouver contre les assertions de M. Léon Faucher, que le projet du gouvernement est bien le projet du gouvernement et non l'œuvre de la commission, composée d'hommes spéciaux et parfaitement au courant de la matière. Le chiffre toujours croissant des crimes et des récidives, et surtout des crimes les plus graves, est le principal motif de la réforme que proposent la commission et le gouvernement. M. Moreau Christophe fait ressortir les vices de l'emprisonnement commun, l'insuffisance et les dangers de l'emprisonnement mixte ou intermédiaire, et combat le sys-

tème des classifications par races ou par moralités, ainsi que celui de la séparation morale du silence. C'est ce qui a déterminé le gouvernement à chercher les moyens de séparer complétement les uns des autres, aussi bien le jour que la nuit, tous les détenus, prévenus ou condamnés d'une même prison ; de telle sorte, que chacun soit constamment préservé du dangereux contact de l'autre, et ne puisse jamais, ni le voir, de peur de le reconnaître ou d'en être reconnu, après sa sortie de prison ; ni lui parler, même par signes, de peur qu'il ne s'établisse entre eux des communications de pensées et d'actions, qui seraient un jour aussi préjudiciables à la société qu'à eux-mêmes. Dans l'état proposé par le projet de loi, tous les détenus sont appelés à profiter des avantages et à jouir du bienfait de l'emprisonnement individuel. Les conditions auxquelles ce système peut être appliqué se réduisent à deux points principaux, savoir : que le système de l'emprisonnement individuel, qui forcément doit exclure de nos prisons les conversations dangereuses et la promiscuité des détenus, doit, en même temps et avant tout, exclure à la fois et la *solitude absolue* et le *silence absolu* de la cellule du prisonnier. Ainsi le projet admet toutes les combinaisons, toutes les facilités, toutes les modifications compatibles avec la discipline et la santé de la prison qu'il a pu ou qu'on pourra prévoir, pour établir entre les détenus et les personnes honnêtes du dedans ou du dehors des communications réglées, constantes, journalières ; de manière que pas un détenu ne reste seul toute une journée, et que tous voient, plusieurs fois par jour, plusieurs personnes à qui ils puissent parler. Le travail, les promenades quotidiennes, l'instruction scholaire et le culte sont admis aussi par le projet. Dans un dernier chapitre, l'auteur examine l'état et les progrès du système de l'emprisonnement individuel à l'étranger. La réforme pénitentiaire a subi, aux États-Unis d'Amérique, les trois phases ou transformations par lesquelles nous la voyons invariablement passer en Europe, depuis qu'elle cherche à s'y établir : — *promiscuité*, d'abord ; — *séparation des moralités*, ensuite ; — puis, en

troisième et dernier lieu, *séparation des individualités*. Les systèmes d'Auburn et de Philadelphie sont aussi exposés par M. Moreau Christophe. Sous le titre de *Faits européens*, nous trouvons des détails sur les systèmes d'emprisonnement adoptés en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Prusse, en Autriche, en Suède, en Russie, en Pologne, etc.; vient ensuite un chapitre sur l'état et les progrès du système de l'emprisonnement individuel en France, sur les prisons départementales cellulaires construites ou en construction, et sur le pénitencier central cellulaire des jeunes détenus de la Roquette. Le dernier chapitre contient toutes les réponses aux objections faites par les trois adversaires du projet de loi.

Des condamnés libérés, par A. E. Cerfberr, inspecteur-général-adjoint des prisons du royaume. — Paris, 1844, chez Royer, éditeur. Typographie de Cosson. In-12 de IV-421 p.

Cette publication a surtout pour but de faire sentir la nécessité de former une société générale de patronage pour les condamnés libérés, de supprimer la surveillance de la haute police, de fonder un nouveau système, proposé par l'auteur sous le nom de Mise à la disposition du gouvernement. M. Cerfberr entend par là une extension plus large donnée à l'article 44 du Code pénal, lequel, en consacrant cette expression, donnait au gouvernement le droit d'interner *dans certains lieux* du territoire de l'empire les libérés qui lui paraissaient trop dangereux. L'auteur veut que ce droit soit obligatoire et non facultatif; il demande que le gouvernement puisse interner les libérés placés sous sa direction absolue, dans tous les lieux dépendans de la France. Ces lieux se composent de *colonies de refuge* à l'intérieur, et de *colonies extérieures* pour tous ceux que leur bonne conduite recommandera à la bienveillance de l'administration. Les colonies de refuge doivent être en même temps agricoles et manufacturières; en effet, une grande portion du territoire est inculte, et tous les économistes s'étonnent avec raison que des bras laborieux ne

soient point appelés à le féconder, lorsqu'il suffirait de créer des fermes moitié agricoles et moitié manufacturières pour vivifier ces cantons délaissés par l'industrie. Au moyen de ces diverses innovations, M. Cerfberr se flatte de résoudre l'important problème qu'il s'est proposé et qu'il formule ainsi : Utiliser des individus nuisibles, dangereux pour la société, et fertiliser le territoire en améliorant les condamnés.

L'idée de ces colonies agricoles n'est, du reste, pas nouvelle.

Mémoire sur la possibilité de conclure un traité de commerce entre la France et l'Angleterre. — Bordeaux, 1844. Imprimerie de Suwerincke. In-8°.

Ce mémoire est l'œuvre d'un homme éminent, qui a siégé dans les conseils de la couronne en qualité de ministre de la marine, de M. le baron Portal. Il fut présenté en 1802 au Premier Consul, par le conseil de commerce de Bordeaux; il avait pour objet de rechercher d'abord quels furent les résultats du traité de commerce conclu avec l'Angleterre en 1786, par M. de Vergennes, et ensuite d'indiquer les bases d'un nouveau traité à conclure avec cette puissance. Le traité de M. de Vergennes avait été amèrement attaqué; M. Portal trouve, au contraire, qu'il ne fut pas défavorable à la France, et, tout en avouant que certaines stipulations étaient trop à l'avantage de l'Angleterre, il établit que la France en tira de grands fruits et finit par prendre l'avantage, grâce aux qualités de son sol et de son génie national. M. le baron Portal, dans son mémoire, cherche ensuite les moyens d'éviter, dans la rédaction d'un nouveau traité, les quelques fautes commises en 1786. Ces moyens consistent dans certaines combinaisons de droits et de tarifs de douanes, dont l'énumération présenterait ici trop de sécheresse, et qu'il faut voir dans le mémoire lui-même. Après de savans et curieux développemens, l'auteur arrive à cette conclusion : « Un traité de commerce entre la France et l'Angleterre est réclamé par la force des choses; il est conforme aux principes d'une sage économie politique; il sera très-utile à l'agriculture du royaume et concourra puis-

samment à sa principale richesse; il sera utile à nos fabriques, en les dégageant d'une concurrence ténébreuse et frauduleuse, et en donnant au gouvernement les moyens de leur accorder les facilités et les primes qui leur sont nécessaires; il sera utile à la morale publique, en extirpant ces combinaisons continuelles de fraude et de contrebande; enfin il sera entre les deux nations un nouveau gage de paix et d'amitié.»

La chambre de commerce de Bordeaux, adoptant formellement, pour le compte de l'époque présente, ces conclusions de 1802, a fait suivre le mémoire de M. le baron Portal de réflexions et d'observations qui, suivant elle, fournissent de nouveaux argumens à l'appui de cette thèse. Ces motifs sont groupés sous trois chefs, qui forment autant de sections distinctes. Dans la première, la chambre se demande : le traité de 1786 a-t-il été une cause de ruine pour l'industrie française? dans la seconde : le traité de Methuen a-t-il ruiné le Portugal? Après avoir répondu négativement à ces deux questions, la chambre, comme M. le baron Portal, se prononce affirmativement sur la possibilité et la nécessité de conclure un nouveau traité de commerce avec l'Angleterre. Il est bien entendu que nous ne voulons remplir ici que le rôle de rapporteur, et que nous ne préjugeons rien sur le fonds même de la question.

Ricerche sull' architettura più propria dei tempi cristiani, e applicazione della medesima ad una idea di sostituzione della chiesa cattedrale di S. Giovanni in Torino. Dal cavaliere Luigi Canina. — Roma, 1843. Grand in-f° de 147 pages, accompagné de 58 planches gravées.

Cet ouvrage, qui ne se trouve pas dans le commerce, a été imprimé, aux frais de l'auteur, à cent exemplaires distribués par M. Canina lui-même. L'auteur, pendant son long séjour à Turin, a reconnu que la cathédrale ne suffisait plus aux besoins actuels, qu'elle était trop resserrée au milieu des constructions avoisinantes, et il a conçu le plan d'un nouvel édifice à bâtir aux abords du palais du roi. De retour à Rome, il

a consacré quelque temps à l'étude de ce projet, et ce livre en est le fruit. Les réflexions qu'il a faites sur le genre d'architecture appropriée à une telle destination l'ont conduit à des considérations plus générales sur la forme primitive des églises chrétiennes et sur les modifications qu'elle a subies suivant les temps et les pays ; de là devait ressortir le type d'une église chrétienne. Ces recherches forment la première partie de l'ouvrage, qui se compose de dix chapitres. Les quatre premiers chapitres sont consacrés à représenter le développement qu'a pris l'architecture des premières églises chrétiennes à l'époque de Constantin et de ses successeurs, en modifiant la forme primitive de la basilique romaine ; et le cinquième chapitre nous montre l'application de cette forme hors de l'Italie. Les trente-sept premières planches qui se rattachent à cette partie présentent quelques basiliques romaines, telles que les décrit Vitruve, et les dessins des seize églises les plus anciennes de Rome : S. Agnese Fuori, S. Maria in Araceli, S. Martino, S. Maria Maggiore, l'Antica Vaticana, S. Paolo, etc. Le texte sert à faire suivre sur ces planches le développement et les transformations de l'architecture chrétienne pendant les premiers siècles qui suivirent la reconnaissance du christianisme.

Les basiliques, ces grandes constructions destinées par les Romains aux séances des tribunaux et au commerce, se trouvèrent fort appropriées à l'usage des communions chrétiennes, et elles servirent de modèles aux églises qu'on éleva. Ces bâtimens allongés divisés par deux ou quatre rangs de colonnes en trois ou cinq vaisseaux (nef et bas côtés) pouvaient contenir une nombreuse assemblée, et, suivant l'usage des premiers chrétiens, la division des assistans par sexe, par âge ou par degré d'instruction religieuse et d'initiation, s'y faisait aisément. Dans les basiliques, l'atrium romain se transforma en une vaste enceinte ; et l'hémicycle où siégeaient les tribunaux se convertit en chœur ; l'espace s'élargit devant celui-ci jusqu'à affecter la forme d'une croix, par suite de la splendeur croissante du service divin qui exigeait plus de place. Les

temples des païens, comme le démontre l'auteur aux sixième et septième chapitres, étaient peu applicables au culte chrétien. Ce qui formait le sanctuaire devait suffire à l'exposition des images des dieux et à la garde du trésor et des instrumens sacrés, on ne cherchait pas à réunir dans l'enceinte de grandes réunions, et, la plupart du temps, ces temples n'étaient ni spacieux ni éclairés. Les grandes rotondes avec les jours de leurs coupoles sont une exception, aussi cette forme fut-elle adoptée en partie dans l'architecture chrétienne : cependant son emploi ne pouvait devenir général, en raison même des nécessités de construction qui rendaient plus difficiles les divisions de l'espace, telles qu'on les pratiquait régulièrement pour le culte nouveau. Huit planches servent à suivre cette démonstration; entre autres édifices, elles représentent S. Stephano Rotondo et le Panthéon d'Agrippa.

Dans le huitième chapitre viennent les transformations postérieures et successives du style des basiliques. L'auteur établit trois classes de ces différens genres d'architecture, le style oriental, occidental et septentrional. Le style oriental, ou plus spécialement le byzantin, est représenté par Sainte-Sophie de Constantinople, le modèle le mieux caractérisé du genre. Ce qui en est le signe distinctif, c'est la rotonde à coupole autour de laquelle se groupent d'autres cercles ou demi-cercles formant, dans la plupart des édifices de ce style, ce qu'on appelle la croix grecque. Cette réunion de cintres et de demi-cintres, d'un prodigieux effet, est cependant peu en harmonie avec le but du service divin ; ce sont autant de coupures qui nuisent à l'unité, et la cérémonie religieuse ne se voit pas de partout. Ces fractions de l'église forment, pour ainsi dire, autant d'églises partielles ; la réunion des fidèles cesse d'être une grande assemblée, appelée pour un objet unique ; enfin le coup d'œil général de l'église, quelque grande qu'elle soit, est totalement sacrifié. Le style occidental est un mélange du style oriental et de la forme primitive des basiliques, c'est le style qui s'est naturalisé dans tout l'empire d'Occident. L'élargissement de l'espace au-devant du chœur

donna à l'édifice la forme qu'on nomme croix latine ; souvent on lui fit supporter une coupole byzantine, sur les colonnes on assit des arcs arrondis, et au lieu d'être plat le toit de l'édifice se courba en voûte. Fréquemment aussi des piliers ou des faisceaux de colonnes remplacèrent les colonnes simples, et les murailles se décorèrent de peintures byzantines. Ce style, nommé jusqu'ici byzantin occidental, par d'autres roman, par d'autres encore lombard, se nommerait plus exactement byzantino-romain ; le style gothique en naquit plus tard. Comme ce dernier se développa davantage au delà des Alpes, l'auteur le nomme style septentrional. Du moment que l'on termina en pointe le faîte des arcs arrondis, le reste de l'édifice dut se modifier dans la même proportion : tout tendait à accroître la hauteur, les colonnes devinrent plus élancées, et les toits s'allongèrent en pointe. Le climat et la coutume des toits à grande pente ont dû exercer aussi sur ce style une influence qu'on ne saurait méconnaître. En Italie, également à cause du climat, l'architecture se trouvait placée dans des conditions différentes ; c'est pourquoi le style gothique, même au temps de son éclat, ne s'y naturalisa point ; les architectes allemands eux-mêmes, appelés pour en exécuter des modèles, en modifièrent le caractère, cédant à l'influence ou du climat, ou des morceaux antiques dont ils étaient entourés. Aussi l'ogive étrangère à l'Italie, barbare pour elle, en a-t-elle reçu le nom de gothique. L'expérience l'a démontré encore : ces immenses constructions demandaient tant de temps, et d'hommes, et d'argent, que souvent elles n'ont pu arriver à leur fin. En outre, l'espace intérieur ne répondait pas à l'immense développement extérieur, la foule n'avait qu'un espace médiocre, et le jeu de ces mille lignes architecturales qui se croisent, de cette multitude d'ornemens qui couvrent tous les mouvemens de la pierre, privent d'une ressource immense de décoration ; elles ne laissent qu'une faible place à la peinture et même à la sculpture. Or, dans le Midi, c'est le principal ornement des lieux saints. Pour exemples des trois styles qui ont dominé depuis l'époque de Justinien jusqu'au quinzième

siècle, l'auteur a donné, en six planches, les dessins de Sainte-Sophie de Constantinople, de S. Vitale à Ravenne, de S. Michele à Pavie, de l'église de la Vierge et de la cathédrale à Cologne.

Le neuvième chapitre contient quelques idées sur le style renaissance italien ; à cette partie se rattache la cinquante-unième planche représentant l'église de S. Spirito à Florence. Dès le quatorzième siècle, les architectes italiens recommencèrent à se modeler sur la forme des basiliques primitives, ils la modifièrent toutefois par l'adjonction de la coupole byzantine. Mais, placée au milieu de la croix, une telle coupole était à peu près masquée à l'extérieur par l'édifice dès qu'on s'en approchait ; ou bien il fallait lui donner les proportions de la cathédrale de Florence ou celles de Saint-Pierre de Rome ; à l'intérieur, son effet était circonscrit dans un rayon très-borné. On adopta aussi les pilastres massifs soutenant des arcs brisés et les morcellemens de l'architecture byzantine, mais tout cela nuisit à l'effet de l'ensemble, comme on le voit à Saint-Pierre de Rome, dont les masses hardies ne produisent pas un effet général proportionné à leur étonnante grandeur.

De ces détails résumés succinctement au commencement du chap. 10, l'auteur conclut que le style des premières basiliques chrétiennes, tel qu'on le trouve dans les meilleurs modèles est encore aujourd'hui ce qui convient le mieux à l'Italie. Il ajoute aussi d'autres observations relatives aux moyens d'approprier un tel édifice aux besoins actuels : dans son opinion, les colonnes simples sur un rang sont préférables aux pilastres, et les bras de la croix ne doivent pas recevoir une trop grande extension, de peur de rompre l'unité et l'effet d'ensemble. Pour les détails et les ornemens, il faut choisir dans l'antique les meilleures formes, et surtout se garder d'y mêler la surcharge dont le mauvais goût l'a gâté depuis. En somme, le style des basiliques laisse encore beaucoup de ressources pour éviter la monotonie, et, dans de certaines bornes, il permet de varier beaucoup les constructions,

mais il ne comporte pas la superfétation des tours énormes dont le style gothique a consacré l'usage dans le Nord.

La deuxième partie du travail est consacrée uniquement au projet de cathédrale pour Turin; six planches s'adjoignent à cette partie. C'est, du reste, le résultat de tous les détails contenus dans la première partie, et ce que nous avons dit suffit pour qu'on s'en forme idée. Nous avons insisté sur ce qui est d'un intérêt général, et la question est d'autant plus importante qu'aujourd'hui on court d'un style à l'autre, on mêle et l'on confond tout, et le pesant semble être devenu le style actuel. L'avis d'un architecte romain n'est pas à dédaigner en pareille matière; d'ailleurs les travaux de M. Canina sur Rome, Tusculum, etc., donnent à son opinion une importance appréciable, quand la pureté des principes ne plaiderait pas toute seule pour les idées que nous venons d'esquisser.

LITTÉRATURE ANCIENNE.

Œuvres d'Horace, traduites par Denis Frion, avec le texte en regard.—Paris, Firmin Didot, 1843. 2 forts vol. in-8° de XVI-667 et 611 p.

Quand, après une longue absence, nous revoyons les lieux où notre enfance s'est écoulée, les premiers aspects qui frappèrent nos yeux, n'éprouvons-nous pas une douce satisfaction, quelquefois une émotion indéfinissable, qui va jusqu'à l'attendrissement? Ainsi après tant d'années employées ou perdues, soit dans les plaisirs de la jeunesse, soit dans les affaires, soit même dans des occupations littéraires fort éloignées des études classiques; si un Horace, un Virgile, longtemps délaissés, tombent entre nos mains, pour peu que nous les ayons compris autrefois, et que nous ne les ayons pas feuilletés avec le dégoût ordinaire aux mauvais écoliers, qui les ont ensuite rejetés avec leurs *Gradus* et leurs dictionnaires, c'est avec joie que nous revoyons ces vieux maîtres, ces vieux compagnons.

La traduction de M. Frion peut ainsi fournir au plus grand

..ombre l'occasion de revenir à l'un de ces poëtes, dont les œuvres feront toujours, quoi qu'on en dise, les délices des gens de goût. Dans une préface modeste et bien écrite, le traducteur nous apprend que « Horace fut l'étude littéraire de toute sa vie. » Le temps et le soin qu'il y a consacrés témoignent assez de son respect pour le public. Il expose le but qu'il s'est proposé, le système qu'il a suivi, sans se dissimuler l'infériorité sous certains rapports de la version en prose; il fait ressortir, en passant, l'erreur de ceux qui, d'après l'exemple hasardeux d'un grand écrivain, lorsqu'il luttait contre Milton avec son noble et rare talent, jettent dans le public, sous prétexte de traductions littéraires, des traductions grotesquement barbares. Ce n'est pas ainsi que M. Frion a cru devoir traduire Horace. Tout en s'imposant une scrupuleuse exactitude, tout en conservant l'allure, le mouvement et le caractère du poëte, en reproduisant, autant qu'il l'a pu, ses images, ses tours, l'ordre de ses pensées et même ses inversions, il a eu soin de ne pas lui prêter plus d'esprit qu'il n'en veut avoir, de ne pas outrer sa pensée ou son expression, pour en relever l'éclat ou leur donner plus de relief; enfin il a fait parler Horace dans notre langue sans la torturer, comme il a parlé dans la sienne.

Si donc, au moyen d'une prose élégante et facile, le traducteur est parvenu à faire lire aux personnes étrangères à la langue latine, mais désireuses de s'instruire, les charmantes et les sérieuses compositions du poëte de Venouse, et à les faire mieux goûter à ceux qui depuis le collége ont négligé les vers originaux, il aura bien mérité de la littérature.

Quelques citations prises au hasard dans les odes feront voir que le sens ne perd rien à la traduction; exemple :

Solvitur acris hyems, etc. (Liv. I, Od. IV, à Sextius.)

« Les rigueurs pénétrantes de l'hiver cèdent au doux souffle du printemps et des zéphyrs. Les machines traînent à flot les navires laissés à sec sur la rive. L'étable cesse de plaire au troupeau, le foyer au laboureur, et les froides bruines ne blanchissent plus les prairies. »

On voit que M. Frion ne redoute pas l'emploi du mot propre. *Etable* aurait fait peur à l'école de Delille. Quelquefois il se sert heureusement de mots d'une acception toute moderne, celui de *villa* par exemple :

Cedes coemptis saltibus, etc. (Liv. II, Od. III.)

« Tu quitteras ces bois acquis à grands frais, ce palais, cette *villa* que baignent les flots dorés du Tibre ; tu les quitteras, et ce haut édifice de tes richesses deviendra la proie d'un héritier. »

Remarquons comme *extructis in altum divitiis* est bien rendu.

L'énergie du texte n'est pas moins bien reproduite dans l'exemple suivant :

Ille et nefasto (Liv. II, Od. XIII.)

« C'est dans un jour funeste que te planta je ne sais quel mortel, arbre mortel, et que sa sacrilége main te fit croître pour la ruine de la race future et l'opprobre du hameau. »

Il faudrait citer toute entière l'ode XI du livre III, à Mercure, où le poëte raconte le crime monstrueux des filles de Danaüs; l'ode VI aux Romains du même livre, *Delicta majorum;* l'autre, la huitième du livre V, *Quò, quò scelesti*, pour faire apprécier le mérite de la difficulté vaincue, en rendant, aussi bien que la prose française puisse les rendre, la force, la fougue ou la majesté de l'original. D'un autre genre, sont les beautés de l'ode à Lydie, IX du livre III. *Donec gratus eram*, de l'ode XIII du même livre, *O fons Bandusiæ*. M. Frion, par la souplesse et la grâce de son style, nous paraît avoir également réussi à donner l'idée de ces naïves, de ces gracieuses beautés.

Il y a du bonheur dans la manière dont il a rendu cette image *Nullus argento color est*, livre II, ode II. « L'argent ne brille qu'autant qu'un usage modéré en entretient l'éclat. »

Nous en avions auparavant une version plus libre, mais beaucoup moins claire :

L'or est une chimère,
Sachons nous en servir.

Dans les satires et épîtres, M. Frion avait à reproduire ces critiques piquantes, ces discussions ingénieuses, ces éternelles leçons de philosophie enjouée et plus ou moins morale, ces récits ou badins ou sérieux, et surtout ces préceptes de haute raison, tempérés par les grâces, qui seront à jamais répétés. Dans l'*Art poétique*, qui n'est autre chose que le bon sens appliqué aux arts et à la littérature, la tâche n'était pas moins difficile, puisque partout Horace embellit par les détails l'aridité des définitions. Cependant, il faut le dire, le traducteur était plus à son aise que sur le trépied de la poésie lyrique. Aussi l'auteur lui-même perd moins encore dans la traduction en prose ; ses nobles vers s'accommodent mieux de la période abondante, quelquefois du trait incisif propre au français. Nous osons donc en conseiller la lecture à ceux qui, il y a dix ans, dans leur mauvais langage, *enfonçaient* Racine, et doivent voir à présent qu'eux-mêmes se sont *enfoncés* dans un abîme, d'où ils ne sortiront qu'en s'aidant des lumières du bon goût et de la raison. Ainsi qu'Horace et M. Frion leur soient en aide ! Car le père Tarteron, le père Sanadon, l'abbé Batteux et l'abbé Desfontaines et d'autres plus modernes, sont bien vieux. Le traducteur a joint à son *œuvre sérieuse, patiente et de conscience*, ainsi qu'il la qualifie justement lui-même, des notes concises, claires, et toujours suffisamment motivées, et le travail est précédé de la vie d'Horace, traduite de Suétone.

Dire que ces volumes sont sortis des presses et font partie de la librairie de MM. Didot, c'est en faire l'éloge sous un autre rapport.

Phocaica. Dissertatio philologica. Scripsit F. G. Thisquen. — Bonnæ, Habicht. 1843. In-8° de II-58 p. Prix : 1 fr. 35 c.

Ce mémoire, travaillé avec soin, traite d'un objet important mais bien ingrat en raison du peu de renseignemens qui nous restent sur le sujet que l'auteur a choisi. De là, il résulte qu'aucune des parties de cette recherche ne peut être ni complète ni approfondie. Ce travail n'en a pas moins le mérite

fort grand de réunir une foule de fragmens dispersés, et conséquemment hors de la portée commune, de les grouper autour d'un centre et d'offrir à certains égards une espèce de rapprochement entre eux. La première partie, consacrée à la topographie, est naturellement fort restreinte ; il reste bien peu de chose de l'ancienne Phocée. Les voyages des modernes utilisés par l'auteur sont déjà d'une date un peu vieillie : M. Thisquen s'est servi des ouvrages de Spon, de Wheler, de Lebrun, de Chandler et de Pouqueville, pour établir la disposition actuelle des lieux. On pourrait adjoindre à ces écrits les recherches d'Arundell (*Seven churches*, p. 294) et d'Hamilton (*Researches in Asia Minor*, t. II, p. 4 et suiv.) qui se trouvent déjà cités dans le tome second du Manuel allemand de géographie ancienne, publié par Forbiger. La seconde partie est consacrée à l'histoire de Phocée ; l'auteur la divise en cinq époques : 1. De la fondation de la ville au règne de Crésus ; 2. jusqu'à l'émigration des habitans et à l'occupation de la ville par Harpagus ; 3. jusqu'à l'établissement d'une constitution libre par Mardonius ; 4. jusqu'au règne d'Antiochus le Grand, roi de Syrie ; 5. histoire de la ville à l'époque d'Attale Ier de Pergame, et d'Antiochus III de Syrie. A partir de cette époque, le nom de Phocée disparaît de l'histoire. Vient ensuite la troisième partie disposée ainsi qu'il suit. I. *De rebus publicis ;* 1° *de forma civitatis*, chapitre un peu vide, où l'auteur semble vouloir déguiser l'absence des données positives. L'auteur pense que Phocée renfermait trois tribus (φυλαί), opinion qui n'est point improbable, pourvu que l'on ne confonde pas ces tribus avec les tribus des populations ioniennes, comme en avertit l'inscription empruntée à Spon et reproduite dans le *Corpus inscriptionum* de M. Boeckh, fort pauvre du reste en inscriptions relatives à cette ville anéantie. 2° *De mercatura rebusque navalibus ;* 3° *De coloniis* (Massilia, Alalia, Velia, Maenace, Emporium, Lampsacus, Amisus, Hellenium). II. *De rebus sacris ;* chapitre dans lequel les détails sur la prétendue *Aristarcha* ne sont pas mieux fondés que les probabilités émises par Dederich (Rhein. Mu-

seum, 1836, p. 121). III. *De rebus privatis*, chapitre qui ne traite que des lois de Marseille, et reste en conséquence étranger de fait au travail principal, tant qu'il ne sera pas démontré que les lois de Marseille et de Phocée étaient identiques. Quant aux lettres, aux sciences et aux arts chez les Phocéens, l'auteur ne s'en est point occupé.

Zur Einleitung in Pindar's Siegeslieder. Introduction aux odes de victoire de Pindare, par R. Rauchenstein. — Aarau, Sauerlaender, 1443. In-8° de VI-151 p. Prix : 4 fr.

L'auteur se présente, dans sa préface, comme venant combler une lacune. On a manqué jusqu'ici d'un livre destiné à guider les élèves qui terminent leur premier cours d'études, et à les encourager dans l'étude d'un lyrique moins lu qu'admiré. L'amateur de littérature peut néanmoins, suivant l'auteur, en faire son profit ; sans être obligé de feuilleter Pindare, il aura une connaissance suffisante du poëte. Dans la première partie, l'auteur s'occupe de cette question : Pindare doit-il être lu dans les colléges ? et comment doit-il l'être ? Il s'étend sur les qualités de la poésie des Grecs et sur la méthode qu'il a suivie lui-même dans l'enseignement, relativement à ce poëte lyrique. Plus que tout autre, Pindare a une importance toute particulière pour la connaissance de la lyrique grecque, et les difficultés qu'il présente, quoique graves, ne sont pas insurmontables. Pindare fait sentir, dans son langage sonore et riche d'images, tous les secrets de la splendeur du peuple grec, et ses œuvres respirent toutes les plus pures idées morales : la croyance et le culte religieux, l'ordre dans l'état et dans la justice, l'héroïsme dans la guerre et le bien-être dans la paix, l'amour de la patrie et le respect le plus tendre pour la vieillesse ; telles sont les principales idées que l'auteur s'est proposé de faire ressortir dans son travail.

La seconde partie traite de l'épinikion, comme chant en l'honneur des dieux et de leur fête, et en l'honneur des usages puisés dans les idées religieuses et nationales et consacrés par

le culte ; comme chant, servant à mettre dans la bouche du peuple les louanges du vainqueur, de sa maison et de sa ville, enfin celles des dieux. La troisième partie est consacrée à la personne même du poëte. L'auteur donne sur sa vie des détails succincts, mais suffisans, et le portrait de Pindare, emprunté aux traits principaux de ses poésies, est assez satisfaisant. M. Rauchenstein fait observer, entre autres choses, qu'il faut absoudre Pindare du reproche d'avoir partagé la malheureuse politique de sa patrie dans la deuxième guerre contre les Perses, époque à laquelle elle se montra favorable à l'ennemi national. Pindare ne fit que rappeler à la concorde ses concitoyens divisés. Dans la 4e partie, l'auteur analyse quelques formes et quelques traits particuliers à l'art du lyrique thébain. Il s'arrête longtemps sur les mythes qui figurent dans presque toutes les odes de Pindare. Cette analyse sert à démontrer que le mythe était une partie nécessaire de l'épinikion, et à développer les procédés du poëte, quand il puisait à ce riche trésor, si familier à sa nation, et les moyens qu'il employait pour lier à cette donnée première tout ce qui regardait le vainqueur. Cet art donnait lieu fréquemment à des allusions artificielles, auxquelles le poëte n'avait jamais pensé. Ensuite vient la distinction entre le système d'explication adapté aux mythes par les épiques et par Pindare. L'auteur se sert, pour cette démonstration, de la 4e pythique, l'ode la plus longue du poëte. De là il revient au polythéisme et au polydémonisme du mythe grec, et répond d'abord à cette question : Pourquoi Pindare offre-t-il si rarement ce qu'on appelle des peintures empruntées à la nature ? Cette discussion l'amène à établir une distinction entre la manière d'observer la nature chez les anciens et les modernes, et, en dernier résultat, à faire reconnaître pourquoi, chez Pindare, tous les tableaux de la nature un peu longs, sont mêlés de mythes et parés et embellis par la mention des divinités qui habitent les contrées ou les lieux qu'on retrouve dans ses chants. La fin de cette section se compose de remarques utiles sur les divers changemens de formes que subit la période du poëte, sur ses métaphores, son ironie, le mélange

de traits personnels, l'utilisation du mythe pour de délicates allusions politiques et d'autres secrets de l'art pindarique. La cinquième et dernière partie traite de la composition, de l'idée principale de l'ode qui produit son unité, et enfin du rapport que chacune des parties conserve avec cette unité. Les occasions pour lesquelles ont été composés les epinikia n'en forment point l'idée principale; aussi quand le poëte poursuit l'infinie variété d'idées que lui fournissent les circonstances générales et particulières, ce qui se rattache au vainqueur, comme ce qui s'en sépare, son art consiste précisément à maîtriser cette variété et à la soumettre à l'empire d'une idée dominante qui la résume tout entière. La conception de l'idée poétique, considérée comme l'âme de chaque ode, est au contraire l'œuvre de l'inspiration et le fruit d'une faculté de sentir supérieure. C'est conduit par cette analyse de l'art du lyrique thébain, que l'auteur le suit jusque dans ces passages, ces transitions si brusques au premier coup d'œil et si surprenantes qui sont le plus pur reflet de l'inspiration. Ces passages sont une des ressources de la composition ; ils servent à présenter la pensée principale sous différentes faces, à en faire un corps, une existence réelle. L'auteur le fait observer sur la IX° olympique, l'une des odes les plus grandioses et les plus sublimes de de la poésie de tous les temps. Voici à peu près comment M. Rauchenstein en résume l'idée fondamentale : « l'harmonie, le calme imposant de l'ordre dans la nature, dans la vie morale et dans l'état sont chers à Jupiter et sont placés sous sa protection ; le pouvoir brut et sauvage qui s'oppose à l'ordre est frappé par la main du Dieu. »

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Grammaire et Dictionnaire abrégés de la langue berbère, composés par feu Venture de Paradis, ancien professeur de turk, etc..., revus par P. Am. Jaubert, et publiés par la Société de géographie.—Paris, Imprimerie Royale, 1844. In-4° de XXIII-236 p.

Jean Michel de Venture de Paradis, secrétaire-interprète

du gouvernement pour les langues orientales, né à Marseille en 1739, appartenait à une famille noble, d'où étaient sortis des militaires distingués, des drogmans et des consuls. Il fit ses études à l'École des jeunes de langues. En 1754, âgé seulement de quinze ans, il partit pour Constantinople, afin de se fortifier dans l'étude de la langue turque. A l'âge de vingt-deux ans, il remplissait déjà à Seyde l'emploi d'interprète. En 1770, le jeune drogman fut envoyé en Égypte sous le premier interprète de France, qui était alors M. Digeon, et en 1772, il épousa sa fille au Caire. En 1777, il était envoyé dans les Échelles du Levant, et l'année suivante il reçut l'ordre de se rendre au Maroc. Par ordre de Louis XVI, il passa à Tunis en 1780, comme chancelier-interprète du consulat. Après avoir rempli différentes missions dans les principales villes d'Afrique, et surtout à Alger, il revint en France; il fut accueilli par Volney, auquel il remit des extraits de son travail sur le berbère. Plus tard, Volney déposa l'ouvrage même à la Bibliothèque nationale. En 1793, Venture fut adjoint à la nouvelle ambassade de France, à Constantinople, et s'y rendit avec M. de Sémonville pour une mission secrète, après avoir séjourné quelque temps à Venise. Il y resta dans ce poste jusqu'en 1797, époque où le divan envoya, à son tour, au directoire un ambassadeur, Esseïd Aly-Effendi. Venture eut la mission de l'accompagner à Paris. Plus tard le général Bonaparte le choisit pour premier interprète de l'armée; et l'Institut d'Égypte l'appela dans son sein. Tombé malade de la dyssenterie au siége de Saint-Jean d'Acre, il expira pendant la retraite de l'armée au mois de mai 1799, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Nous avons extrait ces détails d'une notice biographique sur Venture, placée en tête de l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui. A la suite on trouve une liste de ses ouvrages restés manuscrits et de ses écrits imprimés; les premiers sont autographes et conservés à la Bibliothèque royale de Paris. Voici comment Venture lui-même raconte l'origine de son travail sur la langue berbère.

« Pour donner à mes lecteurs quelque confiance dans le travail que je leur présente, il est peut-être nécessaire de leur dire la manière dont je l'ai composé. En 1788, il vint à Paris deux Maures sujets de Maroc ; l'un d'eux était né dans la province de Haha, et l'autre dans les montagnes enclavées dans les environs de Sous ; tous les deux savaient le berbère ainsi que l'arabe, et il me vint en idée de mettre à profit les fréquentes visites que j'étais obligé de recevoir d'eux à cause de mon emploi de secrétaire-interprète du roi, pour prendre quelque idée de la langue berbère. Je commençai par écrire, sous leur dictée, quelques cahiers contenant les mots les plus usuels ; ensuite je leur demandai de courtes phrases, afin de deviner les déclinaisons et les conjugaisons, qu'il leur était impossible de m'expliquer, attendu que, ne sachant ni lire ni écrire en aucune langue, ils n'avaient jamais appris de principes grammaticaux. Il y avait déjà deux ou trois mois que je me livrais à cette étude, lorsque M. le comte de la Luzerne, ministre secrétaire d'état au département de la marine, m'envoya à Alger, pour y coopérer au succès d'une négociation qui intéressait la tranquillité du commerce et de la navigation....

« Ces circonstances rendirent mon séjour dans ce pays beaucoup plus long que je ne l'avais cru lors de mon départ de Paris, et je pris le parti d'employer mes momens de loisir à continuer l'étude que j'avais entreprise avec les deux Marocains dont je viens de parler. Je trouvai, parmi les étudians en théologie musulmane dans les colléges d'Alger, deux jeunes gens nés dans les montagnes de Felissou (Felissah), situées dans la caïderie de Sebou, à dix-huit lieues est d'Alger; je pris avec eux des arrangemens, et pendant près d'un an ils vinrent passer chaque jour une ou deux heures avec moi. C'est par leur secours que j'ai composé ce vocabulaire. Je m'étais fait un devoir de surmonter l'ennui que m'occasionnait souvent un pareil travail, dès le moment où ayant revu avec eux les mots et les phrases que j'avais écrites à Paris, j'avais reconnu que la langue qu'on parle dans les montagnes

de Constantine est, à bien peu de chose près, la même qui est en usage dans les montagnes de Maroc. Ce dictionnaire n'est point complet; il y manque plusieurs des mots nécessaires pour exprimer même des choses communes, et il aurait fallu pouvoir remplacer divers mots arabes par les termes équivalens en véritable berbère; mais mes maîtres les ignoraient. Tel qu'il est, cependant, ce travail suffira pour initier les philologues à la connaissance de cette langue, et il ne tiendra qu'à un Européen studieux appelé en Barbarie par des affaires de commerce ou de politique, de perfectionner sans se donner trop de peine ce qui m'en a donné beaucoup à ébaucher. »

A la suite de la Grammaire et du Dictionnaire de la langue berbère, la Société de géographie a publié les Itinéraires de l'Afrique septentrionale, avec des notions sur l'Atlas et le Sahara, par Venture de Paradis, qui sont conservés à la Bibliothèque royale parmi les papiers de Raynal. Ces itinéraires sont au nombre de neuf : 1° Route de Tafilet à Tounbouctou, ville libre et commerçante, sous la protection de plusieurs rois nègres. 2° Route de Tounbouctou au Sénégal par le Sahara. 3° Route de Tounbouctou à Ouad-Noun. 4° Route de Ouad-Noun à Aghadir, ou Sainte-Croix. 5° Route d'Aghadir à Moghador. 6° Route de Moghador à Assafi. 7° Route d'Assafi à Salé et Ribath. 8° Route de Salé et Ribath à Fez. 9° Route de Maroc à Temelsan. Nous lisons dans l'avertissement placé en tête : « On a cru devoir n'apporter aucun changement à ces fragments, et même y conserver l'orthographe et les noms d'individus assez obscurs qui étaient en fonctions au temps où ont été rédigés les itinéraires, quoique en apparence ces noms ne présentent pas un intérêt scientifique; ils peuvent, en effet, fournir des lumières sur la date et l'authenticité d'autres documents analogues. »

Cette phrase a lieu de nous étonner, car on a changé non-seulement l'orthographe des noms propres, mais aussi certaines tournures de phrases peu usitées aujourd'hui. En comparant l'imprimé avec le manuscrit, nous avons même remarqué plusieurs inexactitudes, telles que des mots changés ou

passés. Nous croyons devoir mettre sous les yeux du lecteur le résultat de ce petit travail de comparaison. P. 217, 8 : *sont* dans l'aisance, *manuscrit*, *vivent* dans l'aisance. P. 218, 5 : les *enfans* mâles, *ms.*, les mâles. P. 219, 20 : deux cents mulets et deux cents vaches, *ms.*, deux cents mulets, *deux cents bœufs* et deux cents vaches. P. 220, 1 : le nom d'une plaine, *ms.*, le nom d'une *vaste* plaine. Ibid. lig. 20 : se dispense, *ms.*, *il* se dispense. P. 221, 4 : n'y peuvent vivre, *ms.*, n'y peuvent pas vivre. Ibid. lig. 32 : à *travailler* la terre, *ms.*, à *cultiver* la terre. P. 222, 12 : cette montagne est fertile dans les vallons; le dattier y réussit, *ms.*, cette montagne est fertile; dans les vallons, le dattier réussit. P. 223, 15 : en vingt heures, *ms.*, en vingt-cinq heures. P. 224, 1 : vingt à trente livres, *ms.*, 25 à 30 livres. Ibid. lig. 22 : ville nègre de la dépendance de Temanert. *On n'y parle* que le berbère. *Les richesses des habitans* consistent principalement, *ms.*, ville nègre de la dépendance de Temanert, *ne parlant que le berbère. Leurs richesses* consistent principalement. Ibid., lig. 27 : *traverser* des terres, *ms.*, passer sur des terres. P. 225, 20 : chacune d'elles, *ms.*, *et* chacune d'elles. Ibid., lig. 27 : leur louent *des* chameaux, *ms.*, leur louent *les* chameaux. Ibid., lig. 31 : qui *campent*, *ms.*, qui campe. P. 226, 2 : ni *poules* ni *volailles*, *ms.*, ni *poule* ni *volaille*. Ibid, lig. 21 : l'arabe *et les langues* de Bombara, *ms.*, l'arabe, *la langue* de Bombara. A la fin de cette première route, on lit dans le manuscrit cette note de la main de Venture, que les éditeurs n'ont point donnée : « *Nota*. Le caffis de Tunis vaut trois charges et quart de Marseille. Le droit de douane sur les légumes est d'un sequin mahboub; de sorte qu'il faut dire que la sortie de cent dix livres de légumes paye environ 30 sous. » P. 228, 15 : parmi lesquels, *ms.*, à travers desquels. Ibid. 21 : *Les* cinq royaumes, *ms.*, *ces* cinq royaumes. P. 229, 7, *font*, en général, une des grandes ressources, *ms.*, *sont*, en général. Ibid., lig. 22 : dans toutes les contrées du Sahara, on trouve, *ms.*, dans toutes les contrées du Sahara, *où il y a des rivières*, on trouve. P. 230, 16 : tirant *vers* l'ouest, *ms.*, tirant *à* l'ouest. P. 231, lig. 10 : des Chulouhs qui l'habitent,

ms., des Chulouhs *indépendants* qui l'habitent. P. 235, 7 : les chrétiens *ni* les juifs, *ms.*, les chrétiens et les juifs. Ibid, lig. 8: il faut un ordre du sultan, *ms.*, il faut un ordre *exprès* du sultan. P. 236, 3 : c'est là *que*, *ms.*, c'est là *où*.

Du reste, la publication de la Grammaire et du Dictionnaire berbère de Venture présente un grand intérêt, en ce qu'elle est destinée à répondre aux besoins des officiers et des soldats de notre armée, ainsi qu'à ceux de l'administration et de la population civile en Algérie. On avait faussement accusé Langlès d'avoir détruit ces manuscrits. C'est à M. Reinaud qu'on en doit la découverte : ce savant les a retrouvés dans des cartons de la Bibliothèque royale. Il les a rangés en ordre avec les autres écrits de Venture, et les a mis ainsi à la disposition du public.

Dictionnaire Français-Berbère (dialecte écrit et parlé par les Kabaïles de la division d'Alger) ; ouvrage composé par ordre de M. le Ministre de la guerre. — Paris, 1844. Imprimerie Royale. In-4° de IV-656.

La France étendant chaque jour en Afrique ses conquêtes et son territoire, l'étude de la langue parlée par les indigènes devient en même temps d'une nécessité absolue. En effet, on ne pourra civiliser les sauvages populations de l'Algérie, et se les assimiler en adoucissant leurs mœurs, que lorsqu'on connaîtra bien leurs usages, leurs mœurs et leur génie ; et pour arriver à cette connaissance, il faut au préalable bien connaître l'instrument par lequel on doit se mettre en rapport avec les habitans. C'est pénétré de cette nécessité que le gouvernement a prescrit le projet et la composition d'un dictionnaire français-berbère qui nous manquait jusqu'ici. Par arrêté du 22 avril 1843, M. le ministre de la guerre avait nommé une commission chargée de préparer ce travail. Elle se composait de MM. le chevalier Amédée Jaubert, pair de France, membre de l'institut, président; Delaporte, ancien consul à Mogador; de Milly, secrétaire-interprète attaché au ministère de la guerre (division de l'Algérie) ; Ch. Brosse-

lard, membre de la Société Asiatique et secrétaire des commissariats civils de Bougie et de Blidah, et de Sidi-Ahmed-Ben-el-Hadji Ali, imam de Bougie. Le dictionnaire que nous annonçons a été le produit du travail de cette commission.

Un court avertissement placé en tête du dictionnaire nous fait connaître le plan suivi par la commission dans l'exécution de son œuvre. Nous ne pouvons mieux faire que d'en emprunter la substance. Bien que la langue berbère, y est-il dit, présente partout dans ses principes fondamentaux un caractère d'invariable unité, elle a cependant subi, par suite des invasions et des révolutions, des altérations et des mélanges inévitables qui ont donné lieu à la formation de plusieurs dialectes distincts, offrant entre eux des différences assez graves pour mériter d'être étudiés séparément et avec soin. Aussi, pour éviter la confusion qu'eût fait naître la réunion de ces divers dialectes dans un seul et même dictionnaire, la commission s'est d'abord attachée à recueillir, avec toute l'exactitude possible, les formes spéciales de l'un d'entre eux. La présente publication est, en effet, destinée à répondre surtout aux besoins des officiers et des soldats de notre armée, ainsi qu'à ceux de l'administration et de la population de l'Algérie propre. Le dictionnaire offert aujourd'hui comme premier spécimen du travail ordonné par le gouvernement contient donc à peu près tous les mots en usage parmi les populations des montagnes de Bougie, parmi les tribus de Mzita, des Beni-Abbas, des Zouaouas, et dans toute la chaîne de l'Atlas jusqu'à Médéah : ce dialecte est le seul qui soit usité parmi les Kabaïles qui font partie des corporations d'ouvriers établies à Alger. La commission a suivi, dans cet ouvrage, le système de transcription qui paraît le plus généralement admis; elle s'est efforcée de représenter tous les mots berbères par des transcriptions à la fois exactes et fidèles, et de reproduire ces mots sans trop s'écarter de la prononciation.

La commission a chargé M. Brosselard et Sidi-Ahmed de faire des recherches dans les provinces de Constantine et d'Oran, pour déterminer et faire connaître les divergences que

présente la langue des Kabaïles dans ces deux provinces, et particulièrement le dialecte des Cháouïas de la province de Constantine, ainsi que celui des Beni-Mezab. Enfin la commission annonce que la publication des travaux auxquels donneront lieu ces divers dialectes sera précédée de celle d'une grammaire, dans laquelle on essayera de fixer les principes de la langue berbère. Nous ne pouvons qu'applaudir à ces projets : la manière distinguée dont la commission vient de remplir la première partie de sa tâche nous est une garantie pour ses futurs travaux.

Ibn Khallikan's biographical Dictionary translated from the Arabic by Bᵃ Mac Guckin de Slane, member of the council of the Asiatic Society of Paris, etc. — Paris, Benjamin Duprat. 1842-1843, Tome I-II. In-4° de XL-688 et XVI-697 p.

Le dictionnaire biographique de Khallikan a été depuis longtemps apprécié des orientalistes. « Ibn Khallikan, dit le traducteur, suit le système assez naturel de ne mentionner que les personnages qui ont joué un rôle important dans le monde musulman. Il est vrai qu'en parlant de ceux dont le nom figure dans l'histoire, il rapporte de préférence des anecdotes propres à faire connaître leur caractère, méthode plus intéressante que celle de s'astreindre à retracer tous les faits de leur existence; mais un motif raisonnable l'autorise à procéder ainsi. Le grand ouvrage historique d'Ibn al-Athir, son maître et son ami, contenait tous les détails historiques nécessaires, et Ibn Khallikan ne devait pas supposer qu'un livre généralement connu de son temps, serait un jour obscurci par le sien. Les anecdotes, dont il a rempli son dictionnaire, sont plus précieuses pour un lecteur européen que le récit le plus circonstancié de la série d'événemens dont se compose la vie des individus; elles nous font pénétrer bien mieux dans les mœurs des différentes classes et dans l'organisation civile des populations musulmanes. Il faut encore observer que ce qui fut une beauté pour les musulmans, est pour nous un défaut, et

vice versa; un Européen blâmera dans Ibn Khallikan le système de ne donner la vie que de ceux dont la mort a une date certaine; les citations trop fréquentes de poésies, le mauvais goût des choix dans ces citations, le nombre trop grand d'obscurs docteurs de la loi, et trop restreint d'historiens, de poëtes et de littérateurs, qu'il a admis aux honneurs de la biographie. » Chez les musulmans on est d'un autre sentiment : « Quelques historiens, dit Hadji-Khalfa, ont blâmé Ibn Khallikan de sa concision dans la biographie des hommes éminens par leur science de la loi; quelquefois sa notice se borne à quelques lignes, tandis que la vie d'un poëte ou d'un littérateur va remplir des pages, des feuilles entières. Il arrive aussi que ceux à qui sont consacrés les plus longs articles, ont été accusés de relâchement dans leurs croyances religieuses; et cependant le biographe les loue et les cite. Pour atténuer ces reproches, on pourrait dire que l'histoire des docteurs de la loi est une matière déjà familière, que l'éclat de leur nom est répandu partout, comme la lumière du soleil, tandis que la renommée des poëtes n'est rien moins que générale. »

L'œuvre de Khallikan est le premier dictionnaire biographique universel qu'ait produit l'islamisme. Devancé par de nombreux ouvrages du même genre, mais spécialement bornés à telle ou telle classe, à tel ou tel pays, il n'a de rival que le *Fihrist*, composé au IVe siècle de l'égire; mais formé seulement de six sections consacrées à six classes différentes d'individus, celui-ci est dépourvu, du reste, de tout ce qui ressemble à un classement, soit alphabétique, soit chronologique.

Amené de l'ouvrage à l'auteur par le cours de ses études, M. de Slane se propose de donner une biographie complète d'Ibn Khallikan; mais en raison des recherches considérables que demande un tel travail, il réserve sa notice *on the life and times of Ibn Khallikan*, pour le dernier volume. Cependant, afin de satisfaire la curiosité des lecteurs, il donne dans son introduction le texte et la traduction d'une notice composée par le célèbre historien Abû'l-Mahâsen. Il relate aussi une bio-

graphie anonyme publiée en arabe et en latin par Tydemann, dans son *Conspectus operis Ibn Challikani*, et une note de M. Quatremère, insérée dans sa traduction de l'histoire des sultans mamlûks, par Al-Makrizi (vol. I, part. 2, p. 180).

Ibn Khallikan, suivant Abû'l-Mahâsen, était d'une famille originaire de Balkh; il naquit à Arbela, vécut et mourut à Damas, où il exerça longtemps les fonctions de cadi principal. Ses talens et ses écrits lui valurent le titre du premier savant et du meilleur historien de cette ville. Les premières années de sa vie s'écoulèrent à Arbela; de là il passa à Mossoul, où il étudia la jurisprudence, et il était encore à la fleur de l'âge quand il vint se fixer à Damas. Après un séjour assez court, il se rendit en Égypte, y reprit ses études, et sans rester étranger à aucune science, il se distingua surtout comme jurisconsulte, théologien et grammairien. Ce fut en Égypte qu'il fut élevé au grade de mufti et de professeur public, fonctions qui ne l'empêchaient pas de cultiver la littérature et la poésie. Nommé cadi de Damas, il remplit dix ans cette charge, d'abord sans collègues, puis assisté de trois fonctionnaires revêtus du même titre. Révoqué ensuite, il alla au Caire, où il fut nommé député près du cadi principal. Là il poursuivit ses travaux littéraires et remplit les fonctions de professeur et de mufti, jusqu'à sa seconde nomination comme cadi de Damas. Sa réputation était établie dans cette ville; il y fut reçu avec les plus grands honneurs. Révoqué de nouveau, il demeura à Damas et y mourut, laissant après lui un nom respecté pour le savoir, les connaissances variées et les hautes facultés qu'il avait fait briller pendant sa vie. Il fut à la fois savant, poëte, compilateur et historien. Son célèbre ouvrage biographique, le *Wafayat*, est le comble de la perfection. En Égypte, après sa révocation, il avait eu de mauvais jours; le grand trésorier voulut venir à son secours, mais il se vit refusé.

Le mérite de l'ouvrage de Khallikan a excité le zèle de nombreux continuateurs. M. de Slane énumère ces travaux d'après les renseignemens que fournissent les sources à cet égard; de là, il passe à la mention des abréviateurs, et termine son in-

troduction par un tableau caractéristique de la littérature arabe, indiquant de quelle manière les sciences diverses se sont groupées autour de l'étude du Coran, base de toute éducation mahométane.

Le Coran produisit un changement complet dans l'esprit de la littérature arabe, et l'étude de son texte, jointe à celle des traditions relatives à son auteur, donna naissance à presque toutes les branches de la science, chez les Arabes. Quoique l'usage de l'écriture existât parmi eux bien avant l'apparition de l'islamisme, les traditions se transmirent longtemps par la voie orale. La nécessité de distinguer celles qui étaient fausses de celles qui étaient vraies, donna naissance à de nouvelles branches de littérature. Le nombre considérable de ces notions avait forcé les docteurs de la loi, dès le second siècle de l'égire, à classer les traditions suivant les sujets qu'elles étaient destinées à éclaircir. Des recueils écrits se formèrent, et les six sahîhs, ou collections originales qui naquirent de ce travail, forment aujourd'hui un des fondemens de la loi mahométane. La critique, en s'appliquant à ceux même de qui venaient les traditions, produisit les nombreux ouvrages de biographie chronologique des docteurs de la loi; de là l'étude de la généalogie et de la géographie. La grammaire, indispensable pour l'usage du texte sacré; l'étude de la poésie, nécessaire à l'intelligence du grand nombre d'allusions à des faits ou à des coutumes locales, devinrent aussi les premières conditions d'une bonne éducation; elles firent remonter l'étude jusqu'aux premiers temps de la littérature et de l'histoire des tribus arabes. La géographie, d'ailleurs, devint bientôt une science de première nécessité, tant pour servir de guide aux nombreux pèlerins qui se rendaient de toutes les contrées musulmanes à la Mecque, que pour la fixation des latitudes et de la différence des temps de la journée où les prières devaient se pratiquer selon le Coran. L'astronomie prit place aussi par là, parmi les sciences légales. A cette étude s'allia celle de l'algèbre, dans laquelle les Arabes donnaient à des lettres une valeur numérique, avant d'avoir adopté les chiffres de l'Inde. On pourrait même peut-

être faire remonter cette science à l'époque où vivait le prophète. Quant à l'histoire, elle ne fut pas d'abord considérée comme une science légale ; longtemps on se borna à l'histoire littéraire. Ce ne fut que la persuasion, née dans l'esprit de vieux musulmans, que l'histoire pouvait être à la fois instructive et édifiante, qui donna enfin à cette science une place dans le cadre des études et des travaux des fidèles. Confiée pendant des siècles à la tradition orale, l'histoire produisit enfin des monumens littéraires, parmi lesquels on compte l'Histoire des guerres musulmanes, par Ibn Ishâk, l'un des premiers et des plus importans, mais perdu peut-être pour nous. Du reste, ces ouvrages ne sont qu'un recueil de narrations individuelles ; l'histoire obéissait à la direction primitive imprimée par la généalogie à la manière d'étudier les faits, et les abréviateurs vinrent de bonne heure hâter l'oubli de ces volumineux monumens, trop considérables pour jamais passer entre les mains des particuliers.

Parmi toutes les villes musulmanes où les sciences qui se rattachent à l'islam étaient cultivées avec ardeur, se distinguèrent Bassora et Kufa. Les écoles musulmanes, qui rivalisaient de zèle, poussèrent l'étude de la grammaire et de la philologie arabe à un très-haut degré de perfection. Des collections furent formées, qui plus tard devinrent la base des dictionnaires. Ce fut là qu'Al-Firûzabâdi emprunta ces volumineux extraits, qui portèrent le Lâmi, son premier dictionnaire, à soixante volumes. L'étude de la loi, fondée sur quatre monumens, le Coran, le *Sunna*, ou recueil des traditions, la pratique générale des anciens imams, et les principes tirés de la comparaison des trois premiers, donna naissance à plusieurs sectes, qui se perpétuèrent, et la science de la théologie scholastique, innovation motazélite, donna à la langue une précision scientifique, que les traductions d'Aristote et des philosophes grecs perfectionnèrent. La médecine, au contraire, vint de l'Inde et fut longtemps étrangère chez les Arabes. L'alchimie, science fort vieille, et comme l'astrologie aussi ancienne que les erreurs de l'esprit humain, servit plus tard de base

à la chimie; ces sciences, repoussées par l'islam, jouirent néanmoins d'une faveur assez longue. D'ailleurs elles n'approchèrent jamais des mosquées, ce centre d'éducation musulmane, la seule institution publique qu'il ne faut pas confondre, comme nous en avertit l'auteur, avec les *madrasas*, institutions purement civiles, et simples académies pour les progrès de l'étude, qui prospérèrent dans les beaux temps de la civilisation arabe.

« Les mosquées, dit l'auteur, étaient les seules académies régulières reconnues par la loi. Le jeune étudiant commençait par apprendre le Coran par cœur, ainsi que toutes les traditions qu'il pouvait arriver à connaître dans sa patrie; à cela se joignaient une légère connaissance de la grammaire et quelques notions de poésie. A l'âge de quatorze à seize ans, il commençait ses voyages et visitait les grandes villes, où il apprenait des traditions et recevait des diplômes de licence, délivrés par d'éminens traditionnistes. Alors il suivait les différens cours publics des mosquées et des *madrasas*, et, dans certains cas, il s'attachait à l'un des professeurs et vivait avec lui non pas comme élève, mais comme serviteur domestique. Là il apprenait par cœur les livres approuvés sur les dogmes de la religion; il étudiait, sous la direction de son maître, les commentaires faits sur ces ouvrages, acquérait une connaissance exacte des diverses leçons du Coran et de son interprétation orthodoxe, tout en poursuivant l'étude de la poésie et de la philologie anciennes, de la grammaire et de la rhétorique, afin d'arriver à apprécier les perfections de style qui caractérisent le Coran. Les points secondaires de jurisprudence, formant la doctrine de la secte à laquelle il appartenait, devenaient ensuite pour lui l'objet d'une étude particulière, et des connaissances de logique et de dialectique complétaient son éducation. Une fois qu'il avait obtenu de ses professeurs des certificats de capacité et de licence pour enseigner ce qu'il avait appris, la carrière lui était ouverte pour les places de khatib ou prédicateur, d'imam, de cadi, de mufti et de professeur. »

Parmi la quantité de vers cités par Khallikan dans ses bio-

graphies, il y a beaucoup de morceaux sans valeur; mais la complaisance avec laquelle les cite le biographe sert à faire connaître le prix qu'on y mettait à l'époque de Khallikan, qui, du reste, n'avait pas un goût plus relevé que celui de son siècle. M. de Slane place l'époque du déclin de la poésie arabe entre les dynasties des Abassides et des Ayoubites; une longue succession de souverains d'origine étrangère contribua puissamment à altérer le goût, en consacrant par leurs suffrages des essais informes ou des genres corrompus. La grande valeur qu'on attacha aussi aux anciennes kasîdas ou élégies arabes, arrêta tout essor chez les poëtes, et bien que parmi ces anciens monumens on en trouve d'une grande beauté, la majeure partie est mauvaise. En reconnaissant aux kasîdas de Al-Mutanabbi, du feu, une audacieuse originalité et de la profondeur dans les pensées, quelquefois du sublime, enfin une grande délicatesse de style; en signalant de la grâce et de l'élégance chez Al-Bohtori, de la dignité et de la beauté chez Abu'l-Alâ, M. de Slane place au-dessus de tous Ibn al-Fârid, pour le sentiment et la poésie. Les rêveries mystiques de ce poëte transportent dans un autre monde, où respire partout une beauté toute spirituelle; le lecteur se sent entraîné par une espèce d'enchantement d'une scène à une autre, et le jugement, enchaîné par le génie du poëte, aperçoit à peine les défauts de goût qui déparent quelquefois un style admirable. La kasîda ne permettait qu'un élan très-borné; dans un cadre fixé d'avance, revenaient se placer presque les mêmes pensées de gloire, d'amour ou d'amitié, sans grande différence de langage, si ce n'est dans les œuvres de l'Espagne mahométane, qui franchit ces bornes étroites et créa des beautés souvent rivales des charmantes productions de nos troubadours méridionaux.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans l'examen de la poésie arabe, et, nous contentant de renvoyer nos lecteurs à son introduction, nous leur signalerons seulement encore le riche supplément biographique que M. de Slane apporte lui-même aux biographies de Khallikan. Le manuscrit autographe de l'auteur arabe, dont le traducteur a dû la communication à la

complaisance du docteur Cureton, a contribué à l'exactitude scrupuleuse de sa reproduction. Quant à la transcription des noms propres arabes en caractères romains, qui présente de grandes difficultés, M. de Slane a cherché à représenter la prononciation telle qu'elle doit frapper une oreille européenne, et le texte étant imprimé, ce système, comme il le dit, n'a aucun inconvénient.

VOYAGES.

Narrative of the discoveries on the North Coast of America, effected by the officers of the Huddon's bay Company, during the years 1836–39. By Thom. Simpson. With maps by Arrowsmith. — London, Bentley. 1843. Un vol in-8°.

La compagnie de la baie d'Hudson met une grande activité dans les recherches géographiques qu'elle entreprend dans les immenses environs de son domaine commercial. Elle choisit des aventuriers résolus et les lance de son fort dans toutes les directions, au nord, à l'est et à l'ouest, laissant à leur courage, à leur constance et à leur intelligence le soin de triompher de toutes les souffrances et de toutes les privations qu'il faut endurer sous ces zones glacées. Entourée de populations encore sauvages et errantes, elle n'a point le tort de leur faire cette guerre à l'eau-de-vie qui décime si vite les peaux rouges; elle leur refuse cette pernicieuse liqueur et fait à tout le monde une loi de ne traiter les tribus qu'avec douceur. Sans exercer d'autre influence plus directe, elle a réussi cependant à familiariser ces nomades avec la civilisation et à les lier à celle-ci par des avantages dont elle recueille aussi les fruits. Ce volume donne un aperçu des dernières tentatives d'exploration qu'à la faveur de ce système pacifique elle a pu entreprendre. L'auteur, Thomas Simpson, qui commandait ces expéditions avec un de ses amis nommé Dease, n'a pas vu la publication de ses récits; il a été tué par les Indiens dans une rixe; emporté par la démence ou

par l'ivresse, il les a forcés à se défaire de lui, peut-être pour se défendre eux-mêmes. Plus heureux cependant que bien d'autres voyageurs, il a pu laisser après lui la relation de ses aventures, de ses souffrances et de ses joies. Il nous apprend qu'âgé de vingt-sept ans, il fut, ainsi que Dease, chargé par la compagnie d'explorer la côte à l'est et à l'ouest de la rivière de Mackenzie dans les parties que Franklin et Beechey, en 1826, n'avaient pu reconnaître. Privations, dangers, la faim, le froid, il a tout connu et à tous les degrés compatibles avec l'existence; mais autant en ont souffert ses prédécesseurs Back, Parry, Ross et tant d'autres dont les récits sur ce point sont semblables au sien. Celui-ci ne laisse pas cependant d'offrir des scènes toutes neuves; et d'ailleurs cette lutte avec des terreurs de toutes sortes est toujours intéressante, et n'a pas besoin du mérite de la nouveauté.

Le 7 décembre 1836, Simpson laisse derrière lui le fleuve Rouge et se dirige à l'Occident vers le fort Atabasca, et après un voyage de 1,277 milles anglais, il y arrive heureusement le 1er février 1837. Là les voyageurs construisent deux petites chaloupes sur lesquelles ils remontent au nord le 10 juin, vers le grand lac des Esclaves. Onze jours se passent d'attente mortelle, jusqu'à ce que la glace permette de continuer la navigation vers le nord sur la rivière de Mackenzie. Ce n'est que le 5 juillet qu'ils atteignent la station la plus septentrionale de la compagnie, le fort de Bonne-Espérance; le 9 juillet la mer Polaire s'étend devant leurs yeux. Alors ils naviguent le long de la côte se dirigeant à l'ouest et découvrent l'embouchure de deux grands fleuves. L'un de ces fleuves sépare les monts Franklin des monts Pelly, et probablement il remonte dans un vaste pays riche en fourrures, mais sillonné de peuples encore inconnus. « Peut-être, dit le voyageur, a-t-il un cours de 200 lieues. » Cependant le 28 juillet les glaces s'amoncelaient; le froid commençait à gagner et tout espoir d'avancer disparaissait. Dease demeure avec les deux embarcations, tandis que Simpson, accompagné de cinq hommes, pénètre jusqu'à la pointe de Barrow, après dix à douze jours de route.

Par bonheur il rencontre de braves Esquimaux, et il put échanger avec eux du tabac contre un *Umiak*, sorte de barque en peau de baleine. Ce fut une ressource pour le passage des lacs, des fleuves et des anses maritimes; cette embarcation ne tirait que dix-sept centimètres d'eau. La pointe de Barrow est l'une des stations principales des Esquimaux nomades, avec lesquels les voyageurs établirent un commerce soutenu dans lequel le tabac servait de monnaie courante.

Simpson saisit cette occasion de développer ses idées sur l'origine et l'état de civilisation de ces populations et de toutes celles qui présentent de l'analogie avec elles. Il croit qu'elles ont reçu beaucoup d'élémens de la civilisation asiatique, c'est-à-dire des Indes-Orientales, entre autres l'usage de brûler les morts. Mais les naturels sont voleurs, et ce défaut troublait parfois l'harmonie dans les relations. Dans l'intervalle une partie de l'expédition était allée du fort de Bonne-Espérance par le fleuve du lac des Ours dans le lac de ce nom; là, après avoir lutté contre des difficultés infinies, elle avait organisé des quartiers d'hiver. Simpson et Dease la rejoignirent le 29 septembre. Le froid qu'ils y éprouvèrent passe presque toute croyance. Du 11 novembre à la fin de janvier 1838, le thermomètre demeura entre 32 et 33 degrés au-dessous de zéro; quelquefois il descendait à 50 degrés. A 49 degrés une balle de mercure dans un pistolet traversait à dix pas une planche d'un pouce. On lit aussi des récits d'appétits énormes; il est question de huit à douze livres de viande par jour; qu'en penser? Ce fut le 11 mars que le froid atteignit son maximum. Simpson nous fixe 60 degrés, et pendant ce froid inouï, Simpson faisait une foule d'excursions, en tout à peu près deux cents lieues. A partir du 27 mars il se mit à explorer le pays entre le lac des Ours et le fleuve des Mines de cuivre, par lequel il voulait plus tard regagner la mer. Dans leurs quartiers d'hiver les voyageurs furent assez souvent visités par des Indiens nomades, bonnes gens, obligeans, mais beaucoup moins honnêtes et sincères. La navigation du fleuve des Mines de cuivre jusqu'à la mer présente mille dangers; la rapidité du courant, les

chutes d'eau, les glaces offrent autant d'obstacles renaissans, et à l'embouchure la glace fermait encore le passage du 1er au 17 juillet. Ce ne fut qu'à grand'peine qu'on atteignit enfin, le 19 août, le point extrême de Franklin. Mais d'immenses montagnes de glaces rendaient impossible tout voyage par mer au delà de cette limite; on essaya donc encore la voie de terre. Ce voyage à pied nous procure la connaissance d'une foule de points bien plus avancés que le terme de la course de Franklin. Il y a, entre autres, un grand pays, non pas reconnu, mais déjà décoré du nom de la reine d'Angleterre.

Les entreprenans voyageurs ne revinrent joindre Dease que le 29 août; alors on forma le dessein d'une entreprise que trois des précédens explorateurs, Hearne, Franklin et Richard avaient tenue pour inexécutable. On remonta de nouveau le fleuve des Mines de cuivre, traînant nécessairement les embarcations aux passages de courant ou aux chutes d'eau, et le 14 septembre on atteignit de nouveau les quartiers d'hiver. Cette exploration rendit celle de l'année 1839 plus fructueuse. Par la même route on arriva trente jours plus tôt à l'embouchure de la rivière des Mines de cuivre, et la navigation fut, cette fois, moins périlleuse. Le 8 août on était avancé de 11 degrés plus à l'est; la glace offrait moins de résistance et un vent d'ouest soutenu poussait les embarcations sans danger à travers un labyrinthe d'îles. Un grand nombre de points observés par Ross et les autres put être déterminé avec plus de précision : l'embouchure du grand fleuve des Poissons ; l'île de Monréal, où l'on trouva des ustensiles de J. Back ; le cap Britannia, que Back n'avait vu que de loin seulement; un autre cap Selkirk ; telles sont les principales découvertes avec les noms qui leur furent donnés. Mais le vent de nord-ouest étant survenu, les voyageurs furent obligés, le 20 août, de regagner leurs quartiers d'hiver, abandonnant quelques points encore visibles vers le nord-ouest, probablement les côtes méridionales de Boothia, qui eussent fourni matière à de nouvelles explorations. Il est à penser que la compagnie enverra une nouvelle expédition de ce côté. Le 16 septembre Simpson et Dease étaient de re-

tour après avoir fait dans la mer Polaire la plus longue navigation qu'aient jamais exécutée des canots, 1631 milles anglais. La mort du premier eut lieu au moment où il voulait effectuer son départ de l'établissement de la compagnie au fleuve Rouge, pour regagner l'Angleterre.

La publication de ce voyage est l'œuvre du frère de Simpson, M. Alexander Simpson, dont le nom a été donné par le voyageur à l'un des caps nouvellement découverts. Une biographie succincte précède la relation, et les cartes qui accompagnent le volume ne sont pas ce qu'il offre de moins important pour la connaissance des mers polaires australes.

HISTOIRE.

Chronologie ministérielle de trois siècles, ou Liste nominative par ordre chronologique de tous les ministres depuis la création de chaque ministère, précédée d'un tableau des gouvernements et des assemblées législatives, depuis 1515 jusqu'en 1844, 4e édition, par M. Bajot. — Paris, 1844. Imprimerie Royale. In-8° de 83 p.

Déjà en 1836, M. Bajot avait publié un premier travail de ce genre sous le titre de Tableau chronologique et synoptique des gouvernements, des assemblées législatives et des ministres de la marine de France depuis 1547 jusqu'en 1835. — Chacun des ministères ayant reconnu l'utilité d'un semblable document pour son propre service a ouvert ses archives à l'auteur afin qu'il y puisât les renseignemens nécessaires à la composition d'une chronologie générale de tous les ministres qui ont existé en France depuis la création de leur département.

Cet ouvrage ne contient que des dates et des noms, mais malgré cela, ou plutôt à cause de cela, il est fort curieux ; il forme le tableau concis mais éloquent de nos vicissitudes et de notre inconstance. C'est le bilan de notre versatilité pendant le demi-siècle qui vient de s'écouler, et l'on est saisi en voyant ainsi, d'un seul coup d'œil, l'effrayante consommation de ministres et de gouvernemens faite par la France en moins d'un demi-siècle. Sans tenir compte des pouvoirs an-

térieurs à 89, récapitulons et additionnons les noms des principaux gouvernans qu'a eus la France pendant nos cinquante dernières années.

Justice : — (1789) de Barentin ; (90) Champion de Cicé ; (92) Duport-Dutertre ; (92) Roland ; (92) Duranthon ; (92) de Joly ; (92) Danton ; (92) Garat ; (93) Gohier ; (94) Herman (94) Aumont ; (95) Merlin de Douai ; (96) Genissieu ; (96) Merlin de Douai ; (97) Lambrechts ; (99) Cambacérès ; (99) Abrial ; (1802) Regnier duc de Massa ; (1813) Molé ; (1814) Henrion de Pansey ; (1814) Dambray ; (1815) Cambacérès ; (1815) Boulay de la Meurthe ; (1815) Pasquier ; (1815) Barbé Marbois ; (1816) Dambray ; (1817) Pasquier ; (1818) de Serre ; (1821) de Peyronnet ; (1828) Portalis ; (1829) Bourdeau ; (1829) Courvoisier ; (1829) de Chabrol ; (1830) Chantelauze ; (1830) Dupont de l'Eure ; (1830) Merilhou ; (1831) d'Argout ; (1831 Barthe ; (1834) Persil ; (1836) Sauzet ; (1836) Persil ; (1837) Barthe ; (1839) Girod de l'Ain ; (1839) Teste ; (1840) Vivien ; (1840) ; Martin du Nord. — Total : 47.

Affaires étrangères : — (1789) comte de Montmorin ; (89), duc de la Vauguyon ; (91) Valdec de Lessart ; (92) Dumourriez (92) de Chambonas ; (92) Bigot de Sainte-Croix ; (92) Lebrun ; (93) de Forgues ; (94) Herman ; (94) Buchot ; (94) Mangourit ; (94) Miot ; (95) Colchen ; (95) de Lacroix ; (97) Talleyrand-Périgord ; (99) Reinchard ; (99) Talleyrand-Périgord ; (1801) Paillard ; (1807) de Champagny ; (1811) Maret ; (1813) Caulaincourt, duc de Vicence ; (1814) de Laforêt ; (1814) prince de Talleyrand ; (1814) de Jaucourt ; (1815) Caulaincour, duc de Vicence ; (1815) Bignon ; (1815) Talleyrand ; (1815) duc de Richelieu ; (1818) Dessolles ; (1819) Pasquier ; (1821) duc de Montmorency ; (1822) de Villèle ; (1822) de Châteaubriant ; (1824) de Villèle ; (1824) de Damas ; (1828) de Laferronnays ; (1828) de Reyneval ; (1829) Portalis ; (1829) duc de Montmorency ; (1829) Portalis ; (1829) prince de Polignac ; (1830) Bignon ; (1830) Maréchal Jourdan ; (1830) comte Molé ; (1830) Maréchal Maison ; (1830) Sébastiani ; (1832) Casimir Périer ; (1832) d'Argout ; (1832) duc de Broglie ;

(1834) de Rigny; (1834) Bresson; (1834) Bernard; (1834) de Rigny; (1835) de Broglie; (1836) Thiers; (1836) Molé; (1839) duc de Montebello; (1839) duc de Dalmatie; (1840) Thiers; (1840) Guizot. — Total : 62.

Guerre : — (1789) de Puységur; (1789) maréchal de Broglie; (1789) de Saint-Priest; (1789) la Tour Dupin; (1790) Duportail; (1791) de Narbonne; (1791) Delessart; (1792) de Grave; (1792) Servan de Gerby; (1792) Dumourriez; (1792) Lajard; (1792) d'Abancourt; (1792) Clavière; (1792) Servan; (1792) Lebrun; (1792) Pache; (93) Bournonville; (93) Lebrun; (93) Bouchotte; (94) Pille; (95) Aubert-Dubayet; (96) Petiet; (97) Schérer; (99) Milet-Mureau; (99) Bernadotte; (99) Milet-Murean; (99) Dubois de Crancé; (99) Berthier; (1800) Carnot; (1800) Lacuée; (1800) Berthier; (1802) comte Dejean; (1807) Clarke; (1813) Daru; (1814) Dupont; (1814) maréchal Soult; (1815) duc de Feltre; (1815) maréchal Davoust; (1815) Gouvion Saint-Cyr; (1815) duc de Feltre; (1817) Gouvion Saint-Cyr; (1817) Dessolles; (1819) de Latour-Maubourg; (1819) Portal; (1821) duc de Bellune; (1823) Digeon; (1823) de Damas; (1824) de Coetlosquet; (1824) Clermont-Tonnerre; (1828) de Caux; (1829) de Bourmont; (1830) Gérard; (1830) maréchal Soult; (1834) maréchal Gérard; (1834) Bernard; (1834) maréchal Mortier; (1835) de Rigny; (1835) maréchal Maison; (1836) Bernard; (1839) Despans-Cubières; (1839) Schneider; (1840) Despans-Cubières; (1840) duc de Dalmatie. — Total : 63.

L'énumération des noms fournis par les trois principaux ministères nous dispense de pousser plus loin une nomenclature que le lecteur pourrait trouver fastidieuse. Nous nous contentons de donner le total des ministres qui ont administré les autres départements. Dans le ministère de la marine, de 1789 à 1843, on en compte 46; Finances, 46; Intérieur 63; Instruction publique, de 1828 à 1840, 18.

A ces tableaux, ainsi que l'indique son titre, M. Bajot a joint un tableau de tous les gouvernemens qui se sont succédé en France depuis 1789. En voici la nomenclature avec

la date de leur établissement, le temps de leur durée et l'époque de leur chute. — Règne de Louis XVI, du 11 mai 1774 au 19 septembre 1792. — Convention nationale, du 21 septembre 1792 au 25 octobre 1795. —Directoire, du 26 octobre 1795 au 10 novembre 1799.—Consulat, du 11 novembre 1799 au 16 mai 1804.—Empire, du 18 mai 1804 au 30 mars 1814. —Gouvernement provisoire, du 1er au 13 avril 1814. — Louis XVIII, du 14 avril 1814 au 19 mars 1815. — Empire durant les cent jours, du 20 mars 1815 au 22 juin 1815. — Gouvernement provisoire, du 23 juin au 8 juillet 1815. — Louis XVIII, du 8 juillet 1815 au 16 septembre 1824. — Charles X, du 16 septembre 1824 au 27 juillet 1830. — Gouvernement provisoire, du 27 au 31 juillet 1830. — Le duc d'Orléans, lieutenant-général du royaume, du 31 juillet au 8 août 1830.—Louis-Philippe 1er, roi des Français, à partir du 9 août 1830. — Total : 14.

En faisant la récapitulation de chacune des nomenclatures qui précèdent et en rapprochant les chiffres de celui des années écoulées depuis 1789, on arrive à cette conclusion qui à coup sûr paraîtra bouffonne dans l'histoire, c'est que la moyenne de l'existence ministérielle en France depuis cinquante ans a été de près de neuf mois, et la moyenne de la durée des gouvernemens de moins de quatre ans. Si nous n'avons pas trouvé ce qu'il y a de mieux en fait de ministres et de gouvernement, on voit que ce n'est pas faute de chercher, d'essayer et de comparer. Nous avions peut-être tort, en commençant, de taxer la France d'inconstance et de versatilité, car voilà plus d'un demi-siècle qu'elle persiste dans le même système, celui de n'en pas avoir, avec une suite remarquable et une persévérance dont rien n'a pu la guérir.

Fourier et Napoléon, l'Égypte et les Cent-Jours, mémoires et documens inédits par Champollion-Figeac. —Paris, Firmin Didot, 1844. In-8° de VII-364 p.

Cette curieuse et importante publication roule principalement sur les rapports intimes qui ont existé entre Fourier

et Napoléon, durant l'expédition d'Égypte et les Cent-Jours. Fils d'un artisan, Fourier naquit à Auxerre, le 21 mars 1768; orphelin dès l'âge de neuf ans, il passa au collége de Montaigu à Paris, de là chez les Bénédictins d'Auxerre dont il prit l'habit, à l'école normale de 1795, à l'école polytechnique et en Égypte, parmi les savans désignés pour une expédition scientifique. Dans la première séance de l'Institut d'Égypte, tenue au Caire le 6 fructidor an VI (23 août 1798), Monge fut élu président, Bonaparte vice-président, et Fourier, qui était alors à Rosette, fut nommé secrétaire perpétuel. L'année suivante le général en chef fit partir les deux commissions scientifiques qu'il avait nommées par un ordre du jour et chargées d'explorer tous les monumens de la haute Égypte. Fourier fut nommé commandant de la deuxième commission. Il prit une part active à tous les travaux scientifiques qui se firent en Égypte et rentra en France à la suite des conventions conclues au Caire le 8 messidor an IX (27 juin 1801). Débarqué à Marseille, Fourier se rendit immédiatement à Paris, où il fut nommé préfet du département de l'Isère. Durant sa longue préfecture, il vit et subit toutes les transformations successives du gouvernement de la France et traversa la république, l'empire et la restauration : les établissemens littéraires du département trouvèrent près de lui une protection constante et éclairée.

M. Champollion examine ensuite les travaux de Fourier; son mémoire sur la théorie de la propagation de la chaleur dans les corps solides obtint le grand prix de mathématiques à l'Institut de France. Une des questions qui occupèrent le plus Fourier, c'est la question des Zodiaques. Les monumens qui, d'après lui, devaient être considérés comme astronomiques, étaient au nombre de six; ils avaient été découverts dans les temples d'Esneh, de Denderah, d'Hermonthis, et dans un tombeau royal de Thèbes. De ces curieux sujets astronomiques, tous sculptés ou peints, deux étaient à Denderah, au portique du grand temple et au plafond d'une pièce supérieure; deux autres à Esneh, et ces quatre monumens contiennent également les douze constel-

lations zodiacales, dont les signes se succèdent selon l'ordre du zodiaque moderne. Fourier a publié un résumé littéraire de ses recherches sur les antiquités astronomiques de l'Égypte; on en contesta les bases et on refusa, alors comme aujourd'hui, aux Égyptiens la connaissance de la précession des équinoxes. L'arrivée du zodiaque circulaire de Denderah à Paris, en 1822, ranima la discussion; plusieurs écrivains cherchèrent à en rabaisser l'antiquité; très-peu la défendirent. La présence du mot ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ dans un cartouche placé à l'un des coins du zodiaque, semblait indiquer qu'il était de l'époque romaine. Quand le zodiaque fut transporté à Paris, on avait reconnu qu'il avait été détaché de telle manière, que la partie de celle des deux pierres où existe ce cartouche gréco-romain, avait été laissée en Égypte au plafond même où le zodiaque fut primitivement placé. « La question, ajoute M. Champollion, restait donc dans les termes déjà énoncés, et l'existence du cartouche n'était contestée par aucune des opinions existantes sur ce difficile sujet. Mais mon frère, en Égypte, a examiné attentivement les restes du zodiaque circulaire de Denderah, et il a reconnu que le mot gréco-romain ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ n'existe pas dans l'inscription hiéroglyphique, et que le cartouche qui renfermait ce mot, selon le dessin de la commission d'Égypte, est au contraire absolument vide comme le sont tous ceux qui se voient dans les bas-reliefs de l'intérieur du temple et des chambres construites sur le temple même, là où existait le zodiaque.» Ce fait important, le cartouche vide, rendu public aujourd'hui pour la première fois, devient un élément nouveau dans la discussion sur les zodiaques égyptiens. M. Champollion raconte ensuite l'histoire littéraire de la préface de la *Description de l'Egypte* par Fourier. La première rédaction en fut communiquée à l'empereur; la deuxième rédaction officielle fut corrigée et mutilée dans la troisième rédaction publiée en 1819. Le texte de la première rédaction, jusqu'à présent inédite, est donné ici avec les suppressions et les additions ordonnées par l'empereur, avec des notes et des éclaircissemens du savant éditeur.

Lors du retour de l'île d'Elbe et de l'arrivée de l'empereur à Grenoble, Fourier sortit de la ville pour le service du roi, mais il n'oublia point pour cela ce qu'il devait à l'empereur. Tout en dirigeant les apprêts inopinés de son départ, il faisait disposer selon les goûts de Napoléon, qui lui étaient bien connus, l'hôtel de la préfecture, où il pensait que le héros voyageur viendrait descendre. On a pensé que Fourier était allé à Lyon et avait eu une conférence avec les princes. M. Champollion prouve très-bien qu'il n'en a pas même eu le temps. Il avait quitté Grenoble le 7 mars, et, le 10 au matin, il était présenté à l'empereur par le général Bertrand, grâce à M. Champollion, qui, dans une conversation particulière avec Napoléon, était parvenu à détruire ses préventions contre Fourier. Ce dernier fut nommé préfet de Lyon, mais ayant refusé d'exécuter des ordres qui lui avaient paru rigoureux, il fut révoqué. Dégoûté de l'administration et libre d'attendre les événemens, il quitta sa résidence de Lyon et se rendit à Paris. Il ne possédait rien au monde que ses travaux scientifiques, quelques livres et quelques bijoux; arrivé à Paris, il reprit ses travaux et ses anciennes habitudes dans les bibliothèques publiques. Tout le monde connaît l'histoire de cette époque transitoire; l'auteur la raconte rapidement, en ayant soin d'y mêler quelques détails particuliers et peu connus, et qui jettent beaucoup d'intérêt sur la lecture de son ouvrage. Fourier ne fut pas plus heureux dans la capitale; appelé par l'Académie, il fut repoussé par le pouvoir; mais il fut admis quelque temps après, et nommé secrétaire perpétuel. Il mourut au mois de mai 1830. Une série de pièces et de documens vient compléter l'intéressante biographie de Fourier par M. Champollion; presque toutes ces pièces sont inédites et ne peuvent manquer d'être mises à profit par les historiens futurs de tous ces événemens aujourd'hui si loin de nous.

Un monument public à la mémoire de Fourier s'élève dans sa ville natale; un disciple reconnaissant a voulu consacrer sa gratitude par une statue.

Biographical Dictionary, edited by the Society for the diffusion of useful knowledge. — London, Knight. 1843-44. In-8°.

Nous avons sous les yeux les trois premiers volumes de cet important ouvrage ; ils ne comprennent pas même la totalité de la lettre A. Conçu sur le plan de la *Biographie universelle*, le Biographical Dictionary la surpasse, il faut l'avouer, sous bien des rapports ; les écrivains anglais ont pu mettre à profit les matériaux abondans qu'ont accumulés, depuis 1811, les recherches de tant d'érudits sur tous les points de l'histoire littéraire, et ils se sont acquittés de leur tâche avec zèle et intelligence. Les écrivains orientaux et les rabbins ont été traités avec un soin particulier ; les auteurs grecs n'avaient jamais été enregistrés d'une façon aussi complète et aussi judicieuse dans aucun dictionnaire général. Les articles *Aristophane*, *Aristote*, *Anacréon*, méritent d'être consultés, ainsi que ceux consacrés au médecin *Andromaque*, au rhéteur *Aspines*, au poëte *Archias*. Parmi les personnages de l'antiquité dont nous trouvons ici l'histoire et que l'ouvrage français avait cru pouvoir passer sous silence, nous mentionnerons l'historien *Articlides*, le médecin *Aristoxène*, le poëte *Aisus*, le chirurgien *Antyllus*, divers *Asclépiades ;* les vingt-quatre monarques, du nom d'*Arsace*, qui régnèrent successivement sur les Parthes. Quant à des écrivains plus modernes sur lesquels le supplément de notre *Biographie* est muet, nous signalerons seulement le savant philologue *Ast*, si dévoué à l'étude de Platon, et le chanoine *Asterlou*, dont les travaux sur la langue basque sont d'une importance réelle, quoique malheureusement ils ne soient pas exempts de ces hyperboles gratuites et de ces rêveries étymologiques qui défigurent les écrits des Euskariens (*Eskualdun*, nom que se donnent les Basques).

Mentionnons encore les curieux détails contenus dans les notices relatives au célèbre Arkwright, d'abord barbier dans un village de Lancashire, ensuite créateur de cette industrie cotonnière à laquelle la Grande-Bretagne doit une grande

partie de sa puissance, et laissant à sa mort une fortune de plus d'un demi-million sterling; à l'Islandais *Andrece*, qui se fit le défenseur de la polygamie et qui, persécuté, emprisonné, n'échappa à la mort peut-être qu'en signant une rétractation; à l'historien de l'intéressante république de Raguse, *Appendini;* à *Amman*, dont les travaux sur les sourds-muets sont dignes d'attention, et dont le traité *Surdus loquens* est pour la première fois analysé avec étendue. N'oublions pas l'article consacré à un personnage imaginaire peut-être, mais devenu immortel, à cet *Amleth* dont Saxo-Grammaticus, historien sans critique, a le premier narré la légende; elle se trouve aussi dans les sayas islandaises restées manuscrites; et l'une d'elles, conservée au Musée Britannique, est digne d'attention en ce qu'elle change le nom du héros en celui d'Amboles, et en ce qu'elle le transporte en Espagne. La plupart des écrivains danois croient qu'Amlet (ou Hamlet) n'a jamais existé; en tout cas, Shakspeare l'a entouré d'une auréole impérissable, en dramatisant le récit lâche et traînant qu'il puisa dans la prose décolorée et peu lisible de notre Belleforest. Quant aux personnes qui voudraient d'amples détails sur ce sujet, nous les renverrons à un ouvrage remarquable que le *Biographical Dictionary* nous semble n'avoir pas connu : *Quellen des Shakspeare*, *v.* Simrock und Echtermeyer (*Berlin*, 1831, I, 67-94).

Nous avons nommé la *Biographie universelle;* signalons l'apparition récente de son soixante-quinzième volume (vingtième du supplément). Il comprend les syllabes NUL-NYE. Les deux articles les plus étendus qu'il renferme sont dus à la plume de M. Michaud; ce sont : l'article de *Napoléon*, comprenant 230 pages, et celui de l'académicien *Nodier*, dont le caractère, le talent, sont l'objet d'une appréciation où la sévérité dégénère en injustice. Parmi les personnages enregistrés dans ce soixante-quinzième volume, on distinguera l'archéologue Muller; le général arabe Mustapha, tombé sur le champ de bataille en combattant pour la France; l'hagiographe P. de Natali, qui accordait naïvement, dans ses Vies des Saints, une

place à Renaud et à Olivier; le célèbre historien Niebuhr; le navigateur génois Noli. M. de Neufforge a inséré des détails intéressans sur la ponctuation grecque, dans une notice sur un grammairien peu connu, du nom de Nicanor. Malgré quelques défauts inévitables dans une publication de si longue haleine et réclamant l'emploi de tant de collaborateurs, la *Biographie universelle* demeure un répertoire qu'en France rien ne peut remplacer; indispensable dans toutes les bibliothèques, consultée à chaque instant par tant d'hommes d'étude, elle mérite le beau succès qu'elle a obtenu.

Œuvres complètes d'Éginhard, réunies pour la première fois et traduites en français, avec les notes nécessaires à l'intelligence du texte, les variantes des différens manuscrits, et une table générale des matières, par A. Teulet. Publié par la Société de l'Histoire de France. — Paris, Jules Renouard, 1840-1843. 2 vol. in-8°.

Parmi les sociétés savantes qui rendent le plus de services aux sciences historiques, nous aimons à citer, en première ligne, la Société de l'Histoire de France, qui, depuis sa fondation, présente une suite et un ensemble de travaux remarquables. Nous ne pouvons qu'approuver la marche qu'elle a adoptée de publier les monumens sans avoir égard à la suite des temps. Tout en s'occupant des ouvrages qui se rapportent à l'origine de notre histoire, elle publie de temps en temps des lettres, des mémoires d'une époque rapprochée de nous et saisit toujours avec empressement toutes les occasions de mettre en lumière les documens importans conservés en manuscrits, soit dans les dépôts publics, soit dans les collections particulières. C'est ainsi que les dernières années nous ont valu les mémoires de Pierre de Fenin, les lettres de Marguerite de Navarre, les mémoires de Coligny, le procès de Jeanne d'Arc, les Coutumes de Beauvoisis, etc... La série qui doit comprendre nos premiers historiens vient de s'augmenter d'un travail très-remarquable sur Éginhard, joint à une édition complète de ses œuvres avec la traduction française

en regard ; l'éditeur et traducteur, M. Teulet, déjà connu par son édition des Lettres de la Mothe Fénelon, a apporté un soin tout particulier à cette publication et n'a négligé aucune des sources qui pouvaient contribuer à l'amélioration de son travail. Il a placé en tête une notice sur Éginhard, qui est une monographie toute nouvelle sur le secrétaire de Charlemagne et à laquelle nous empruntons quelques détails biographiques acquis désormais à l'histoire.

Éginhard naquit au commencement du règne de Charlemagne. Il fut un des enfans que ce prince fit élever lorsqu'il forma l'école palatine, dont Alcuin fut le premier directeur. C'est en 802 que le nom d'Éginhard apparaît pour la première fois dans un acte public. Il est nommé dans la liste des grands qui avaient été chargés de la garde des otages saxons et qui devaient les représenter à l'assemblée de Mayence. En 806, il fut chargé d'aller porter au pape Léon l'acte du partage des états de Charlemagne, afin que ce pape y apposât sa signature. En 813, dans l'assemblée solennelle qui se tint à Aix-la-Chapelle, ce fut lui qui provoqua la déclaration par laquelle Charlemagne associa à l'empire Louis, son fils aîné. Devenu seul maître de la couronne impériale, ce dernier maintint Éginhard dans ses fonctions de chef des travaux publics, et quelque temps après, en 817, il le nomma gouverneur de son fils Lothaire, lorsqu'il associa ce jeune prince à l'empire. Cependant Éginhard ne tarda pas à prendre une résolution qui de son temps n'avait rien d'extraordinaire ; c'était d'embrasser l'état monastique, quoique marié. Il posséda un grand nombre d'abbayes, malgré la défense expresse des canons. Il ne faisait pas un séjour habituel dans les monastères qui lui appartenaient ; il continuait de vivre à la cour et d'y remplir des fonctions politiques. Mais il songea de bonne heure à la retraite, et c'est dans cette intention qu'il sollicita de Louis le Débonnaire et qu'il obtint le domaine de Michelstadt, où il fit bâtir des maisons et même une église d'une construction assez remarquable. Il fonda aussi à Mulinheim, appelé ensuite Seligenstadt, une abbaye de bénédic-

tins qui subsistait encore à la fin du siècle dernier. A partir de cette époque, le séjour du palais lui devint odieux ; il négligea même les devoirs de sa charge au point que l'empereur lui en témoigna son mécontentement. Le second mariage de Louis le Débonnaire, sa prédilection pour le fils de Judith, Charles le Chauve, remplissait le palais de désordres et de misérables intrigues. En 828, Éginhard essaya de donner à son maître quelques conseils salutaires, mais inutilement. Peu de temps après, il tomba dangereusement malade à Valenciennes, d'où il se fit transporter par eau au monastère de Saint-Bavon. La maladie faisait des progrès si rapides, qu'il se crut arrivé à sa dernière heure. Sa lettre adressée à Gerward est un véritable testament, qu'il termine en confiant à sa femme Emma l'exécution de ses dernières volontés. Dans ce même temps, il écrivit à l'empereur, probablement à Lothaire, pour le prier de vouloir bien transporter à son monastère de Seligenstadt quelques-uns de ses bénéfices. L'empereur y consentit et promit même que les autres bénéfices d'Éginhard seraient conférés aux sujets qu'il avait formés pour le service de l'État. Éginhard se rétablit, mais il resta affecté de graves infirmités. Il passa à Seligenstadt le reste de sa vie, attristé sans doute par les désordres qui s'agitaient autour de lui. La plupart des lettres que nous possédons de lui appartiennent à cette époque. Elles prouvent que, tout en n'exerçant plus de charge publique, il conserva toujours des relations et un grand crédit à la cour. Il perdit sa femme Emma en 826, et mourut en 844, suivant la Chronique de Saint-Bavon ; d'après le calcul de M. Teulet, il devait être âgé de soixante-quatorze ans. Le savant éditeur discute ensuite une opinion erronée qui a été acceptée trop facilement, celle qui repose sur le récit des amours d'Éginhard avec une fille de Charlemagne. D'après les raisonnemens de M. Teulet, il demeure bien constant qu'Éginhard n'a jamais été le gendre de Charlemagne. Il nous donne ensuite des détails circonstanciés sur les ouvrages d'Éginhard, qui tous nous sont parvenus, à l'exception d'un seul, le traité théologique *De cruce adoranda*, dont l'existence est

constatée par une lettre de Loup, auquel ce traité était dédié. Ces ouvrages sont : 1° la Vie de Charlemagne; 2° les Annales; 3° les Lettres; 4° l'Histoire de la translation des reliques de saint Pierre et de saint Marcellin; 5° enfin un petit poëme sur le martyre de ces deux enfans. Quant aux chartes, ce sont moins des œuvres d'Éginhard que des actes dressés en son nom, et dont la rédaction ne saurait lui être attribuée. Quelques ouvrages lui ont aussi été faussement attribués; c'est ce qu'a fort bien prouvé M. Pertz; aussi, tout en les citant, M. Teulet a-t-il jugé convenable de ne pas les reproduire.

Éginhard composa la vie de Charlemagne de quarante-six à cinquante ans. Ce livre a servi de base à une partie de ce qui a été écrit sur Charlemagne. M. Pertz divise en deux classes les manuscrits de cet ouvrage. Il range dans la première ceux qui lui ont paru, par diverses raisons, dériver de l'original même d'Éginhard. Ces manuscrits sont au nombre de quarante-sept, et il en retrouve le type dans le manuscrit 667 de la Bibliothèque de Vienne. Tous les autres, au nombre de dix-sept, lui semblent provenir d'un manuscrit auquel Gerward, bibliothécaire de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, avait ajouté trois distiques. M. Teulet donne la liste complète et la description exacte de tous les manuscrits, de toutes les éditions, traductions, etc., comme il l'a fait pour les autres ouvrages du biographe de Charlemagne. Les Annales d'Éginhard embrassent une série de quatre-vingt-huit ans. Elles s'étendent de l'année 741 à la fin de l'année 829, depuis l'avénement de Pépin et de Carloman jusqu'à la quatorzième année du règne de Louis le Débonnaire. Non-seulement ces annales sont bien incontestablement d'Éginhard, mais on peut même aujourd'hui, grâce au travail de M. Pertz, indiquer à quelle source Éginhard a puisé le récit des faits dont il n'a pas été le contemporain. M. Teulet a suivi le texte donné par M. Pertz, et si quelquefois il a admis des leçons différentes, il a eu soin d'en prévenir le lecteur en indiquant les manuscrits qui les lui ont fournies. Il n'existe qu'un seul manuscrit des lettres d'Éginhard, c'est celui de Laon, qui provient directement du

monastère de Saint-Bavon, ou bien c'est une copie qui a été faite à Laon pendant le séjour des religieux de Saint-Bavon dans cette ville, et ce fut sans doute dans l'abbaye de Nesle, où ils avaient habité longtemps, que le trouva Duchesne lorsqu'il publia, pour la première fois, les lettres d'Éginhard dans son second volume des Historiens de France. Ce manuscrit fait aujourd'hui partie de la Bibliothèque du Roi. M. Teulet donne une description exacte de ce précieux monument qui est presque contemporain d'Éginhard, puisque, suivant toute apparence, il a été écrit, au moins en partie, avant 853. Le recueil de ces lettres est d'une grande importance ; quelques-unes intéressent au plus haut degré l'histoire politique ; on trouve dans toutes les autres des renseignemens précieux sur l'état de la société civile et religieuse au IXe siècle. L'Histoire de la translation des reliques de saint Pierre et saint Marcellin a été composée par Éginhard, en 830, aussitôt après qu'il se fut retiré dans le monastère de Seligenstadt, qu'il venait de fonder. Cet ouvrage est d'un style simple, facile et qui souvent même ne manque pas d'élégance. Il donne sur les mœurs, les croyances du IXe siècle, de curieuses indications. Éginhard a divisé en quatre livres l'Histoire de la Translation ; dans le premier et au commencement du second, il raconte le voyage de ses envoyés, l'enlèvement des reliques, leur transport à Michelstadt, etc... Le reste de l'ouvrage est consacré au récit des miracles qui se sont effectués par la vertu de ces reliques. La division en quatre livres existe dans le manuscrit de la reine de Suède, qui est actuellement au Vatican, ainsi que dans celui du monastère de Saint-Arnoul, aujourd'hui conservé dans la bibliothèque de Metz. Surius et d'après lui les Bollandistes ont imprimé comme étant probablement d'Éginhard un poëme sur le martyre de saint Pierre et saint Marcellin qui se trouve à la suite de l'Histoire de la Translation. M. Teulet pense que ce poëme est effectivement d'Éginhard. Sous le titre de Chartes d'Éginhard, il a réuni à la fin de son second volume un certain nombre de pièces qui sont moins le complément de ses œuvres que celui des pièces justificatives de son

histoire. Ce sont, comme nous l'avons dit, des actes dressés en son nom et revêtus de sa signature, mais dont la rédaction ne saurait lui être attribuée. Tels sont les détails précieux que nous avons puisés dans la savante et intéressante notice de M. Teulet sur Éginhard. Quant à la traduction, M. Teulet s'est surtout appliqué à rendre fidèlement son auteur, à reproduire avec toute l'exactitude possible son style et sa pensée, et à ne jamais employer d'expressions étrangères aux idées, aux mœurs, aux usages des temps où il écrivait. A la suite de cette Notice, on trouve les témoignages sur Éginhard, extraits des écrivains contemporains et des anciens documens. Une riche et abondante table des matières complète le travail de M. Teulet, qui est certainement une des meilleures publications faites par la Société de l'Histoire de France.

OEuvres de Barnave, publiées par madame de Saint-Germain, sa sœur, mises en ordre et précédées d'une notice historique sur Barnave, par M. Bérenger de la Drôme, pair de France, membre de l'Institut. — Paris, Chapelle et Guiller, 1843. 4 vol. in-8° de XLIV-1510 p, avec portrait et fac-simile.

Barnave avait vingt-huit ans lorsque les états-généraux furent convoqués. Il était avocat à Grenoble et venait de publier, sous le titre d'*Esprit des édits enregistrés militairement à Grenoble le* 20 *mai* 1788, in-8°, un écrit où les membres des trois ordres étaient conjurés, dans le langage le plus propre à les émouvoir, de travailler en commun au rétablissement de l'ordre politique. Cet écrit avait eu un succès prodigieux. Un député, Barnave ne tarda pas à briller par son éloquence au milieu de tant d'hommes éloquens. L'ouverture des états-généraux avait eu lieu le 4 mai 1789. Dès le 23 juin, lorsqu'à la suite de l'espèce de lit de justice tenu par le roi qui avait ordonné à chaque ordre de se retirer dans sa chambre particulière, et la foudroyante apostrophe de Mirabeau à M. de Brézé, maître des cérémonies, insistant pour que la salle fût évacuée, l'assemblée persista à l'unanimité dans ses précédentes déci-

sions, ce fut après avoir entendu Barnave dont les paroles firent sur elle une vive impression. Bientôt il devint le représentant à la tribune de l'un des partis qui se formèrent dans le sein de cette assemblée. Il était de ce triumvirat dont les opinions, dit M. Mignet, étaient préparées par Duport, soutenues par Barnave, et dont la conduite était dirigée par Alexandre Lameth. Aucune grande question ne fut discutée sans qu'il prît la parole. On peut s'en convaincre en lisant les deux volumes de l'*Histoire de l'assemblée constituante*, que Lameth a publiés en 1828, et dans lesquels il a rapporté les opinions de son ami. Pourquoi faut-il qu'à l'occasion du meurtre de Foulon, Barnave, avec une âme pure, un cœur sensible, un esprit droit et élevé, ait prononcé, dans la chaleur de la discussion, des paroles qu'il dut souvent se reprocher et que l'entraînement seul peut faire excuser ! — L'assemblée constituante ayant terminé sa longue et laborieuse carrière, Barnave retourna à Grenoble. Il vivait dans sa retraite, lorsqu'une correspondance découverte au château des Tuileries le fit arrêter. Après quinze mois de détention, il fut ramené à Paris. Son éloquence ne put désarmer le tribunal révolutionnaire. Il périt sur l'échafaud à l'âge de trente-deux ans.

Ses magnifiques discours pourraient suffire à sa renommée. Et cependant il avait d'autres titres à la gloire : il laissait des ouvrages qui devaient faire connaître son caractère et son génie. — Sa vénérable sœur, Mme de Saint-Germain, était dépositaire de nombreux manuscrits ; mais ils étaient en désordre, et il fallait un homme éclairé, patient, dévoué, pour les coordonner. Mme de Saint-Germain a confié ce soin à un ami de sa famille, qui, en l'accomplissant, a donné une nouvelle preuve de talent et de conscience. C'est, ainsi qu'il le dit lui-même, un hommage religieux rendu à la mémoire de Barnave.

Après avoir classé avec soin un nombre infini de feuillets détachés, M. Bérenger a choisi les morceaux les plus importans et en a formé quatre volumes. — Le premier se compose d'une introduction à la révolution française, et de notes éten-

dues sur la part que prit Barnave aux travaux de l'assemblée constituante; il est terminé par quatre discours parlementaires, qu'il a paru utile d'ajouter, afin de donner une juste idée du talent oratoire de Barnave. On ne pouvait joindre l'entière collection de ses discours sans trop agrandir le cadre dans lequel l'éditeur devait se renfermer. — Le *fac-simile* d'une lettre écrite par Barnave à Boissy-d'Anglas, de Bourgoin, le 4 novembre 1793, a été placé à la fin de ce volume. — Le deuxième volume renferme une suite d'études ou de réflexions sur les plus hautes questions politiques, et, pour clore ce sujet, un chapitre additionnel, sous le titre de *Fin de Barnave*, comprend tous les documens relatifs à sa mise en accusation, à sa détention, à sa translation à Paris, à son jugement et à sa mort. — Le troisième embrasse d'autres études, aussi intéressantes que profondes, sur l'homme moral et sur l'homme physique. — Le quatrième, sous le titre d'*Etudes littéraires*, contient de rapides essais, aussi variés qu'ils sont instructifs, et quelques lettres politiques de famille, les seules qui aient été conservées; il est terminé par l'*Esprit des édits* dont nous avons parlé plus haut; on y a joint le *fac-simile* d'une lettre de Barnave à Mme de Saint-Germain.

« Sous la plume de M. Bérenger, a dit M. Naudet, séance de l'Académie des sciences morales et politiques du 25 mai 1844, le portrait s'est agrandi jusqu'aux plus larges proportions du tableau historique; dans l'histoire d'une seule vie, il embrasse et présente l'histoire d'une époque tout entière, et quelle époque! » — Nous n'ajouterons rien à une appréciation si juste, si bien rendue. — La publication que nous annonçons est une des plus remarquables qui aient eu lieu depuis longtemps.

ANTIQUITÉS.

L'Hôtel de Ville de Paris, mesuré, dessiné, gravé, publié par M. Victor Caillat; précédé d'une histoire de ce monument et de recherches sur le gouvernement

municipal de Paris, par M. Leroux de Lincy, et publié par livraison composée de deux feuilles de texte et de trois planches. Dix livraisons au prix de 10 fr. chaque formeront l'ouvrage complet. On souscrit chez l'auteur des planches, rue des Bernardins, 32, et chez Carillian-Goeury, quai des Augustins, 41.

L'hôtel de ville de Paris, qui vient d'être si magnifiquement agrandi par les soins de l'administration municipale, méritait à tous égards de devenir l'objet d'une monographie complète et séparée. Ce travail, aussi étendu qu'important, a été entrepris par M. Caillat, architecte inspecteur des travaux de l'hôtel de ville, et par M. Leroux de Lincy, ancien élève pensionnaire de l'École des Chartes. M. Victor Caillat, que la nature de ses fonctions appelait à prendre part à tous les travaux exécutés dans ce beau monument, en a profité pour mesurer, dessiner, étudier avec soin tous les détails qu'il voulait reproduire par la gravure; poussé par un grand amour de l'art, qui l'a toujours soutenu dans cette longue entreprise, M. Caillat a dessiné et gravé lui-même sur acier trente-trois planches, dans le format grand in-folio, représentant l'hôtel de ville dans les plus grands détails. Trois livraisons de cet important travail sont déjà publiées, et comme l'on peut s'en convaincre par l'inspection de quelques-unes des planches, M. Caillat ne s'est pas contenté de donner les plans, coupes, élévations du monument, il a voulu aussi faire une excursion sur le terrain de l'archéologie et représenter l'hôtel de ville à des époques différentes. C'est ainsi qu'en tête du texte de l'ouvrage on trouve une petite gravure représentant l'hôtel de ville comme il était en 1582; les prochaines livraisons contiendront une vue de la place de Grève et de l'hôtel de ville en 1402, d'après un livre d'heures ayant appartenu à la famille de Jean Jouvenel des Ursins, ainsi que quatorze types différens et inédits du sceau de la ville de Paris.

Plus la tâche accomplie par l'auteur des planches était grande, plus celle de l'auteur du texte devenait difficile; il

devait, par-dessus tout, avoir recours aux documens inédits. A cet égard les archives du royaume et les autres dépôts publics de la capitale pouvaient fournir une moisson d'autant plus abondante, que jamais ces dépôts n'avaient été explorés sur ce point; l'emploi, la disposition de ces documens, présentaient quelque difficulté, qu'il fallait avant tout résoudre : pour y parvenir, M. Leroux de Lincy a coupé son travail en deux grandes parties, dont l'une est consacrée au récit des faits, l'autre aux pièces justificatives.

Le récit des faits, divisés en trois livres, contient une histoire complète des bâtimens anciens et modernes, depuis le plus vieux des Parloirs aux Bourgeois, antérieurement au XIIe siècle, jusqu'aux agrandissemens considérables qui viennent de changer si complétement l'étendue et l'aspect de l'hôtel de ville. On y trouve aussi des recherches sur l'organisation municipale de Paris avant 1789, et principalement sur cette juridiction paternelle de l'*ancien Parloir aux Bourgeois*. Cette partie du travail est terminée par un tableau rapide des événemens politiques dont l'hôtel de ville a été le théâtre, depuis le milieu du XIVe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe.

La seconde partie du travail, consacrée aux appendices et aux pièces justificatives, est riche en documens divers; elle promet de fournir, non-seulement à l'histoire de l'art monumental aux XVIe et XVIIe siècles, des détails nombreux, mais encore à l'histoire civile et politique de notre capitale, depuis le XIIIe jusqu'au XVIIIe siècle, des faits nouveaux et d'une grande importance. M. Leroux de Lincy est parvenu à réunir plus de cent pièces inédites, relatives aux bâtimens de l'hôtel de ville ancien et nouveau; de plus, il a recueilli, d'après le manuscrit original, les sentences du Parloir aux Bourgeois, qui intéressent également le légiste et l'historien. Cet ouvrage, imprimé avec luxe par M. Crapelet, dans le format grand in-folio, est digne en tout point de fixer l'attention des hommes d'art et des amis de nos antiquités nationales.

CHRONIQUE.

France. — M. Charles Fauriel, membre de l'Institut (Académie royale des inscriptions et belles-lettres) et professeur de littérature étrangère à la faculté de Paris, vient de mourir, après une courte maladie, à l'âge de soixante-six ans.

Depuis longtemps connu par l'éminente originalité de son savoir et de son esprit, M. Fauriel n'avait cependant publié qu'un petit nombre d'essais littéraires, lorsqu'il fut appelé à la faculté des lettres pour y fonder un enseignement nouveau. Le succès de ce début un peu tardif ne le rendit pas jaloux d'en étendre la publicité. Quoiqu'il rédigeât avec grand soin toutes ses leçons, à peine en laissa-t-il imprimer quelques-unes dans les revues, et quand vint pour lui le jour de demander des suffrages à l'Académie des inscriptions, il fallut presque faire violence à cette érudition si modeste pour lui arracher quatre volumes, qui n'étaient que le tiers d'un grand ouvrage, déjà presque achevé, sur l'histoire de la Gaule méridionale.

Attaché depuis, comme académicien, à la commission qui rédige l'*Histoire littéraire de la France*, M. Fauriel déposa dans plusieurs articles de ce recueil le fruit de ses longues études et de sa critique ingénieuse. Lecteur infatigable, il reculait devant l'aridité des détails bibliographiques si nécessaires dans de pareils livres, et nous pouvons dire par quel heureux accord il avait trouvé un secours toujours prêt dans M. J. V. Le Clerc, son collègue à double titre, devenu par cette intimité de l'étude un de ses admirateurs et un de ses amis les plus dévoués. Tel était en effet le caractère de M. Fauriel.

La simplicité discrète de son extérieur cachait une âme et une intelligence singulièrement actives. Il avait touché à presque toutes les sciences, et la philologie historique, à laquelle il finit par se borner, était pour lui, à elle seule, une bien vaste science; car il y comprenait l'histoire de toutes les littératures néo-latines poursuivies jusque dans leurs origines orientales. Du milieu de cette érudition, sa critique se dégageait par une finesse et une nouveauté d'aperçus qui touchait quelquefois au paradoxe, mais qui rendait le paradoxe même utile au progrès des études littéraires. Peu d'hommes ont, en moins de temps, produit ou suscité plus d'idées neuves et justes.

Depuis l'introduction aux poésies populaires des Grecs modernes, jusqu'au plus simple article de revue, consacré à l'examen de quelque livre nouveau, M. Fauriel n'a peut être rien écrit qui n'ait fait beaucoup

chercher et penser. Grâce à l'impatience d'un petit cercle d'amis qui l'entouraient d'estime et d'affection, M. Fauriel aura vaincu assez cette réserve naturelle à son caractère pour mériter par ses travaux, soit imprimés, soit encore manuscrits, une des premières places dans l'érudition française.

Les obsèques de M. Fauriel ont eu lieu dernièrement à Saint-Thomas-d'Aquin. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Cousin, pair de France, membre du conseil royal de l'instruction publique; Victor Leclerc, doyen de la Faculté des lettres, Guigniaut, président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; et Ampère, professeur au Collége royal de France. M. Jules Mohl, membre de l'Académie des Inscriptions, ami particulier du défunt, conduisait le deuil. On remarquait dans le cortége, composé de membres de toutes les Académies, d'hommes de lettres, de savans, d'artistes français et étrangers, d'administrateurs et de gens du monde, MM. Villemain, ministre de l'instruction publique, Mignet, Walckenaër, Letronne, Ballanche, Patin, Paulin Paris, Charles Magnin, Léon de Laborde, Charles Lenormant, Edgar Quinet, Amédée Thierry, etc., etc.

— M. Lepère, architecte, est mort le 16 juillet, âgé de 82 ans. Son nom se trouve lié aux plus brillans souvenirs des derniers temps. Il fit partie de l'expédition d'Égypte. Il enrichit de ses dessins le grand ouvrage qui en perpétue la mémoire. Connu personnellement de Napoléon, il éleva, de concert avec M. Gondoin, la colonne de la place Vendôme, et, presque aussitôt après, l'empereur lui confia la construction d'un obélisque en granit sur le terre-plein du Pont-Neuf. Le soubassement seul en fut commencé : M. Lepère acheva depuis ce soubassement en pierre, en donnant un piédestal à la statue d'Henri IV. Successivement architecte de la Malmaison, de Saint-Cloud, de Fontainebleau, il consacrait ses dernières années à l'église Saint-Vincent de Paule, commencée sur ses plans en 1824, et qu'il achevait, aidé des soins de M. Hittorff, son gendre.

— L'administration de la marine vient de publier, par l'ordre de M. l'amiral de Mackau, un gros volume qui contient *l'exposé général des résultats du patronage des esclaves dans les colonies françaises.*

Déjà en 1840 et 1842, le département de la marine avait publié deux recueils in-4° contenant l'exposé sommaire des résultats obtenus dans les colonies par suite de l'application de l'ordonnance royale du 5 janvier 1840, relative au patronage des esclaves et à leur éducation morale et religieuse. Ces deux recueils, distribués à un petit nombre de personnes, se trouvent aujourd'hui dans peu de mains. D'ailleurs, depuis qu'ils ont été publiés, des rapports plus importans et plus nombreux sont parvenus au gouvernement. Un nouvel exposé était devenu néces-

saire pour faire connaître la situation de la population esclave, telle que la constatent les documens officiels.

Afin d'atteindre entièrement ce but, il a paru utile de faire remonter le résumé nouveau jusqu'à l'origine de l'exécution de l'ordonnance, d'y reproduire par conséquent le contenu des deux premières publications, et de donner en même temps à ce troisième exposé une forme moins chronologique, en le subdivisant en autant de chapitres qu'il y a de parties distinctes dans la législation relative à l'esclavage, et enfin en y comprenant, soit textuellement, soit analytiquement, les principaux actes et les dispositions secondaires qui constituent cette législation, dont on pourra ainsi apercevoir du premier coup d'œil les imperfections et les lacunes.

Les nombreux renseignemens tirés des rapports des magistrats et de la correspondance des gouverneurs en ont été extraits avec la plus scrupuleuse impartialité. Sauf la suppression des désignations nominatives, on n'y a rien omis de ce qui, dans un sens favorable ou contraire, peut servir à faire apprécier exactement la conduite des propriétaires et la condition présente des esclaves.

— M. Jacques Laffitte a laissé des *mémoires* qui sont déjà un sujet de contestation pour ses héritiers. M. le prince de la Moskowa, gendre du défunt, qui avait demandé la remise de ces mémoires entre ses mains, et qui avait essuyé un refus tant de la part de Mme Laffitte que de celle des exécuteurs testamentaires, a présenté une requête à M. le président du tribunal de la Seine pour obtenir que cette remise fût ordonnée. Le président a décidé que, puisqu'il y avait contestation, les mémoires resteraient provisoirement sous les scellés.

Algérie. — Différents journaux ont annoncé que plusieurs artistes venaient de partir pour l'Algérie avec mission de faire transporter à Paris l'arc-de-triomphe de Djimila ; le journal l'*Algérie* conteste cette nouvelle. « Lorsqu'il fut question, dit-il, de cette difficile et coûteuse entreprise, M. le ministre de la guerre en avait chargé non pas plusieurs artistes, mais seulement M. Ravoisié, membre de la commission scientifique de l'Algérie, qui, en 1840, avait fait à M. le duc d'Orléans hommage d'un modèle de ce monument, et qui en avait remis au ministère les plans et dessins faits par lui à Djimila. Après examen d'une commission, présidée par M. le maréchal Valée, ce projet a été ajourné; il l'est toujours. »

Angleterre. — Le poëte Thomas Campbell est mort, le 15 juin, à Boulogne, à l'âge de soixante-quatre ans. Campbell, qui a suivi de près Southey, faisait comme lui partie de cette brillante pléiade de poëtes qui a jeté tant d'éclat sur la littérature anglaise au commence-

ment de ce siècle. L'auteur des *Plaisirs de l'Espérance* jouissait d'une pension de 300 liv. qu'il devait à l'amitié du célèbre Fox. Depuis un an, il était venu habiter Boulogne dans l'espérance que le changement d'air rétablirait sa santé. Quoique ses forces déclinassent depuis longtemps, sa mort a été en quelque sorte inattendue.

— Une vente de quelques éditions anciennes des pièces et des poëmes de Shakspeare a eu lieu récemment à Londres. Un exemplaire de *Vénus et Adonis*, de 1594 (date de la première édition), bien conservé quoique considérablement rogné, s'est vendu 106 liv. ster. (2,650 fr.).

— La vente de la bibliothèque du duc de Sussex a eu lieu dernièrement. On a trouvé dans beaucoup de livres sur la théologie un grand nombre de notes manuscrites, qui prouvent l'étendue des études du savant duc.

C'est ici le lieu de rappeler que le défunt s'était fait une règle de lire, chaque jour, 2 ou 3 chapitres du Vieux Testament, en hébreu, et du Nouveau Testament, en grec ou en latin.

(*Morning Advertiser.*)

Allemagne. — La *Gazette de Prusse* annonce que la bibliothèque du comte Titus Dzialynski, à Kornik, près de Posen, possède le manuscrit autographe d'un roman commencé par Napoléon sous le titre de *Clisson et Eugénie*. L'authenticité de ce manuscrit a été constatée par plusieurs personnes à qui l'écriture de Napoléon était familière, par M. le baron Fain, entre autres. La même bibliothèque possède aussi le projet de Napoléon de prendre le commandement de l'armée du sultan. Cette pièce n'est pas écrite, mais annotée de sa main. Le comte Dzialynski possède encore d'autres autographes non moins curieux de Napoléon.

Littérature ancienne. — On sait que pendant le moyen âge les vers iambiques des fables de Phèdre furent transformés peu à peu en une prose plate et barbare, dont les auteurs s'intitulent Romulus, Remicius, ou simplement Æsopus; en comparant celles des fables de Phèdre qui sont arrivées jusqu'à nous sous leur forme primitive, avec celles de ces fables en prose qui leur correspondent, on voit que Romulus souvent n'a conservé que l'idée, ou qu'il noie dans une phrase diffuse le peu qui survit par hasard des propres expressions du poëte. Peut-être est-ce par le seul fait de transcriptions de moins en moins fidèles que la métamorphose s'est opérée, et qu'il en est résulté une œuvre nouvelle, *sui generis*, où l'auteur de la première ne daignerait pas sans doute se reconnaître. Quelquefois, cependant, ce travail de décomposition s'est arrêté assez à temps pour permettre à d'habiles amateurs et restaurateurs des œuvres antiques de retrouver dans cette prose ou à l'aide

de cette prose, on n'oserait dire les vers même de Phèdre, mais ce qu'il est possible d'obtenir de plus approchant, et même de plus identique, en certains cas, en fait de restitutions de ce genre (on en a tenté, en effet, avec des ressources moins positives, moins directes, moins abondantes). Telles sont, par exemple, les fables refaites par Gudius et Burmann, et plus récemment par M. Dressler, à Bautzen (1).

En outre, comme le manuscrit unique d'après lequel ont été publiées les deux éditions *princeps* de Phèdre (celle de Pithou, en 1596, celle de M. B. de Xivrey, en 1830), est rempli de leçons douteuses ou fautives, il est arrivé souvent que l'on eût recours avec succès à la prose des Romulus pour deviner ou restituer le vers de Phèdre, comme on peut le voir dans la grande édition de Schwabe, reproduite par Lemaire, et dans l'*Editio critica* d'Orelli, Zurich, 1832, in-8°.

Donc c'est sous un double rapport que les Romulus ont du prix aux yeux des philologues.

M. Gudius avait trouvé à Wissembourg (Bas-Rhin), dans la bibliothèque du chapitre prévôtal, un manuscrit de ce genre, c'est-à-dire contenant des fables en prose, mais différant de plusieurs autres Romulus déjà connus; il en avait cité un passage dans ses notes sur Phèdre, (la fable XIII du livre Ier) et depuis, personne ne s'était occupé de ce recueil. M. Dressler, en 1837, écrivit de Bautzen à Wissembourg, mais les recherches furent infructueuses (2).

Cependant M. Tross, professeur distingué du gymnase de Hamm-sur-la-Lippe, (Westphalie) lisant dans ces derniers temps, le catalogue des manuscrits grecs et latins de la bibliothèque de Wolfenbüttell, vit avec surprise le manuscrit en question, celui de Wissembourg, mentionné à la section de théologie! et cela, parce qu'en effet, outre et avant la paraphrase des fables de Phèdre, il contient une élucubration mystique d'un certain *Julius Tolstanus, Prognosticorum futuri sæculi libri tres*. Ce catalogue n'ayant été dressé et publié par M. Ebert qu'en 1827, à Leipsick, on conçoit que cette partie du manuscrit, et le manuscrit lui-même, ne soient pas tombés sous les yeux de Lessing, qui se livra d'ailleurs, dans cette bibliothèque, et précisément en fait de théologie, à des recherches et à des études restées célèbres (3). Voilà un exemple de l'utilité des catalogues bien faits; puissions-nous bientôt posséder quelques-uns de ceux dont M. le ministre de l'instruction

(1) *Phædri Fabulæ tùm veteres, tùm novæ et restitutæ*. Budissæ, 1838, in-8°.

(2) Voir la lettre de l'adjoint au maire de Wissembourg, dans le *Phèdre* de M. Dressler, p. 15.

(3) Voir l'article *Bérenger de Tours*, dans l'*Encyclopédie moderne* de J. Reynaud, et P. Leroux, et les Œuvres complètes de Lessing.

publique a ordonné la confection dans les principales bibliothèques de France !

Le *Codex Wissemburgensis* fut envoyé obligeamment de Wolfenbüttel, par M. Schœnemann, à M. Tross, et M. Tross aujourd'hui communique au public un compte-rendu sommaire de son examen dudit manuscrit, qui contient toutes sortes de trésors, sans compter les Pronostics de Julianus.

Le manuscrit est du xe siècle, *scriptura longobardica*, *charactere elegantissimo, rotundo ac pleno;* il a 124 feuillets; c'est du 61e au 82e que vont les *fabulæ Æsopiæ*. En tête du 1er livre est ce titre : Magistro Rufo Æsopus salutem; en tête du second : Incipit liber Æsopi *Fabri*. Ce qui fait avec raison conjecturer à M. Tross que c'est ici le nom lui-même de *Phædri* transformé en *Fabri*, comme les iambes ont été changés en prose. M. Tross ne donne que quelques extraits de son manuscrit, en attendant la publication entière; mais ils suffisent pour permettre de noter trois choses : 1° la prose de certaines de ces fables, dont nous avons les correspondantes dans le Phèdre en vers, est presque identique au texte même de Phèdre; *Versuum ratio nullam ferè mutationem passa est*. 2° Si l'on compare une fable de Phèdre (la xiiie du 1er livre, *Ovis, Cervus et Lupus*) avec la prose de la même fable dans le manuscrit de Wissembourg, la rédaction, la narration est plus fine, plus vive, mieux conduite. La brebis promet d'abord au loup, tout en se retirant du côté de sa maisonnette. Le cerf et le loup viennent ensuite l'y trouver, comptant bien recevoir leur blé, et tenant déjà sans doute leur sac pour l'y mettre; mais la brebis leur répond *de concluso* (C'est *la porte fermée au loquet* de la bique de La Fontaine) :

Promisi... sed nunc nego,
Loco munita. Quis reddet?... dies adest:
Tu... Silvam lupus petit.
Sic et decipient vestræ me fallaciæ.

M. Tross va-t-il trop loin, en appuyant sur cet exemple insigne, la conjecture suivante : « *Aliam atque nunc est olim fuisse Phædriani apologi formam ac conditionem.* » 3° La prose de certaines fables qui manquent aujourd'hui dans Phèdre, certainement incomplet, peut très-facilement retourner à son état primitif de poésie iambique; il n'y a pour ainsi dire qu'à rétablir l'alignement, comme dans l'école de peloton; manœuvre très-simple qui s'exécute en scandant, et l'on voit alors, comme dans le *Vulpes in homine* (*m*) *versa*, les six iambes se ranger de front sur neuf vers de profondeur, avec une docilité merveilleuse.

Le manuscrit de Wissembourg, coïncidence singulière, contenant comme celui de Pithou, à la suite des fables, deux livres : « *De diversis monstrorum generibus, et de belluis et serpentibus,* » tranche une question débattue dans la préface du Phèdre de M. Berger de Xivrey, celle de savoir s'il manquait réellement une feuille au manuscrit de Pithou (page 57 et suiv.), entre les fables et ce traité, comme Pithou le croyait : « *Abscissi sequentis proximè folii vestigia exstant.* » Pithou ne s'était pas trompé, et cette feuille devait contenir la préface du traité, telle que la communique M. Tross, d'après son manuscrit : *De occulto orbis terrarum situ interrogâsti, et si tanta monstrorum genera essent credenda*, etc., etc. Il donne en outre la table des LVII chapitres du Ier livre, et entre autres extraits, que l'on pourra comparer avec le texte de M. Berger (Traditions tératologiques, 1835), le ch. II du Ier livre : *De Huncglaco magno*, le roi des Jutes nommé Chochilagus dans les *Gesta Francorum* (cap. 19, ad ann. 515-520), Chochilaichus dans Grégoire de Tours (III, 3), Hygelâc dans le Beqwulf l'édit. d'Etmüller, p. 28-29), Hugleik dans d'autres monumens de la littérature scandinave ; Guitlhac dans Depping (Expéditions des Normands, 2e édition 1844, page 51). Wheaton Histoire des peuples du Nord, Paris 1844, page 205, fait régner Hygelac dans l'île de Fionie. M. Tross promet de collationner l'édition de M. Berger de Xivrey avec son texte, et d'en publier les variantes.

Le manuscrit contient encore une glose anonyme, en prose, du Cantique des cantiques, plus ancienne que celle de Villeram, et précédée d'une préface en huit vers hexamètres :

Hunc cecinit Salomon mirâ dulcedine librum, etc.

Et enfin un traité anonyme en prose, *De naturâ quorumdam animalium*, que M. Tross regarde comme ayant servi de texte au *Physiologus*, poème en distiques composé par un évêque, Theobaldus. La chose ne paraît pas douteuse en effet ; cette traduction poétique rappelle les fables en distiques composées par notre Hildebert, évêque du Mans, d'après la prose phédrienne des Romulus, et dont M. Tross, par parenthèse, aura quelque chose à nous apprendre prochainement.

La brochure latine qu'il vient de publier à Hamm, sur le manuscrit de Wissembourg, est adressée à M. J. Fleutelot, professeur du collége Bourbon, qui, en traduisant en 1839 les fables de Phèdre pour la collection de M. Nisard, a retracé dans sa préface l'histoire du fabuliste latin, de ses manuscrits, de son texte, et résumé aussi les débats des philologues allemands sur l'authenticité de Phèdre, si opiniâtrement contestée et défendue, au-delà du Rhin, jusqu'à la publication itérative du manuscrit Pithou, par M. Berger de Xivrey, Didot, 1830.

M. Ed. Wunder, dans ses *Miscellanea Sophoclea* (1843. In-4° de vi-24 p.), s'est livré à l'examen critique de quinze passages du poëte. Un passage de l'Électre (v. 797) : Πολλῶν ἂν ἥκοις ἄξιος τυχεῖν, εἰ τήνδ' ἔπαυσας, etc., lui a fourni l'occasion de faire des recherches sur l'usage de l'optatif et de l'indicatif avec ἄν dans les propositions conditionnelles passées, ce qui nous vaut l'explication grammaticale et philologique d'une foule de passages d'autres écrivains grecs qui se rattachent à cette théorie particulière. M. Wunder établit la distinction fondamentale qui préside à l'usage de l'un et de l'autre mode, et, à ce point de vue, il examine l'application qu'en offrent les passages divers qui tous présentent une substitution de l'un des deux modes à l'autre. Mais se tenant trop rigoureusement à la différence fondamentale des deux constructions, et à la forme que chacune affecte, il perd de vue les cas où le passage de l'une à l'autre est si subtil, si délié, que la nature, bien plus, une sorte de nécessité, doit amener la substitution; et, égaré par une rigueur de précision trop grande, il veut corriger tous les passages où cette substitution apparaît dans des propositions conditionnelles, résultat qu'on ne saurait adopter. Toutefois la difficulté du sujet et la profondeur des recherches rendent ce travail important par lui-même. A ce propos, nous relèverons un travail de M. Scheuerlein, que nous n'avons fait que mentionner l'année dernière (1843, p. 663), sur le mode grec. L'auteur s'est étendu sur la nature du verbe en général, sur sa fonction, qui est la désignation simultanée de l'idée et de l'existence, ou la synthèse de l'être avec l'idée; il a examiné les faces de l'être présentées dans le verbe et la fonction des modes, puis l'usage de ceux-ci dans la langue grecque, et les déviations que la langue latine a suivies dans cet usage. Cette matière a donné lieu à de nombreuses et de fines observations; l'auteur a bien déterminé l'idée fondamentale du verbe : la différence du subjonctif et de l'optatif en grec lui a créé des points de vue nouveaux, d'après lesquels il a saisi avec sagacité la distinction entre la possibilité de l'existence des choses et la possibilité de la simple accidence. Ses explications, il est vrai, sont d'une forme telle, qu'elles se perdent trop souvent dans les abstractions, qu'elles sont obscures, embarrassées et placées trop au-dessus de la pratique, pour ne pas lui faire quelquefois violence. Toutefois ce mémoire offre des idées dont on peut faire son profit, soit pour faire des recherches soi-même, soit pour nourrir ses méditations.

Sous le titre de *Commentationum Callimachearum capita duo* (Groningen, van Zweeden, 1842, in-8°), un jeune savant hollandais, M. A. Hecker, a fait un travail qui trahit quelque inexpérience, mais qui n'en est pas moins plein d'érudition, riche de faits, et souvent d'une grande précision. Ce mémoire est important en ce qu'il nous donne sur Callima-

que une foule de vues nouvelles, et qu'il est appelé à raviver les recherches sur la vie et les œuvres de ce poëte, tout en leur faisant faire quelques pas. Le premier chapitre offre des *Analecta de Callimachi vita*, et commence par un examen du catalogue des ouvrages de Callimaque qu'on trouve dans Suidas. D'abord l'auteur corrige heureusement ces mots de Suidas : Πίναξ τῶν Δημοκρίτου, Γλωσσῶν σύνταγμα, Τῶν μηνῶν προσηγορίαι ; ensuite il démontre que beaucoup de titres d'ouvrages ne sont que des sections d'ouvrages cités auparavant, et il apporte à l'appui des passages tirés d'autres auteurs, et concernant les œuvres et les fragmens de Callimaque. Ce qui suit sur la famille de Callimaque, sa vie, ses voyages, les lieux où il a séjourné, ses maîtres, ses élèves et sa position dans le *Museum* d'Alexandrie, enfin sur son école et les rapports qui le rattachent à Apollonius de Rhodes, sur quelques-uns de ses poëmes (Αἰτία et Ibis), sur son influence littéraire et ses rapports avec les savans de son temps, Sosibius, Lakon, Praxiphanes, Aratus, etc., et avec les souverains de l'Égypte, tout cela est encore plus riche de résultats. La valeur littéraire de ces résultats consiste précisément dans la divergence qu'ils offrent avec les vues des autres savans, et dans les réfutations souvent heureuses de ces dernières. La mort de Callimaque est reportée à l'olympiade 134. 1.; sa naissance entre les ol. 116 et 117; ce qui donne lieu à l'auteur de supposer à Callimaque des relations plus étroites avec Zénodote, Aratus et Lycophron, et de refuser au *Scholion Plautinum* la valeur que lui donne Ritschl, et que repousse aussi Schneidewin. Callimaque occupa une place importante dans le *Museum* d'Alexandrie; c'est ce que M. Hecker rend très-probable : il traite aussi de son écrit intitulé Μουσεῖον, dans lequel le poëte, dit-il, exposait les différentes méthodes à suivre pour arriver à la solution des questions proposées dans le Musée par les érudits : M. Hecker envisage aussi le but de l'institution du Museum, dans lequel les membres admis ne formaient pas, selon lui, à proprement parler, un auditoire universitaire, mais se rattachaient à tel ou tel homme pour en recevoir des leçons. Les élèves de Callimaque, connus sous le nom de Καλλιμάχειοι, Istros, Hermippus, Apollonius de Rhodes, Philostephanos de Cyrène, Aristophanes de Byzance, etc., doivent avoir reçu des leçons du membre du Museum, et non de Callimaque, lorsqu'il séjournait encore à Éleusis, près d'Alexandrie. L'auteur se livre ensuite à des recherches sur la querelle élevée entre Callimaque et Apollonius, et il démontre, en opposition avec Gerhard et Welcker, que ce ne furent pas la haine, l'envie et les intrigues du premier qui amenèrent la lutte ainsi que la chute du premier jet du poëme des *Argonautica* et le départ d'Apollonius d'Alexandrie, mais que ce fut une querelle de principes qui divisa les deux poëtes, que Callimaque s'opposait à la renais-

sance de la poésie épique et soutenait ce principe général : Κακῷ μεγάλῳ μέγα βιβλίον ἴσον. En réponse au reproche d'Apollonius, que Callimaque n'était point en état de composer un grand poëme, ce dernier publia Αἰτία (et non Hécale); et quand ensuite, la mordante épigramme d'Apollonius contre ce poëme eut paru, Callimaque publia Ibis. Telles sont les recherches principales du premier chapitre : on y trouve encore bien des détails dignes d'attention. Le 2e chapitre, intitulé *Callimachi Hecale*, offre des recherches nouvelles sur ce poëme et une réunion des fragmens qui y appartiennent. L'auteur va plus loin que le travail bien connu de Næke sur cet objet, et multiplie, grâces à une hypothèse au moins ingénieuse, considérablement les fragmens de ce poëme. Il a découvert, en effet, que dans Suidas on ne trouve pas un seul fragment des autres poëmes de Callimaque qui n'ait été cité aussi par d'autres grammairiens, tandis que l'on trouve chez lui un certain nombre de fragmens de l'Hécale qui ne sont point mentionnés, ou du moins le sont incomplétement par les autres grammairiens. Cela le conduit à supposer que Suidas connut encore l'Hécale et en fit des extraits, et il en infère qu'il faut restituer à l'Hécale non-seulement les treize fragmens que Suidas en cite, mais encore vingt autres qu'il cite de Callimaque, sans nommer le poëme d'où il les a pris, et aussi un grand nombre de fragmens sans nom qui ne se rencontrent pas chez les autres grammairiens. Par là M. Hecker acquiert pour l'Hécale un grand nombre de vers nouveaux, et il cherche à rétablir la marche du poëme. Cette manière de procéder a contre elle une circonstance importante, c'est que Suidas, dans le catalogue mentionné ci-dessus, ne nomme pas l'Hécale au nombre des œuvres de Callimaque, ce qui deviendrait d'autant plus étrange, que ce grammairien en aurait fait lui-même des extraits. Cependant le fait de ces extraits est avéré ; et comme M. Hecker ne fait qu'y ajouter les fragmens sans nom d'auteur qu'il emprunte à Suidas, fragmens dans lesquels il cherche à retrouver le cachet de Callimaque, sa langue, son mètre et sa tendance continuelle à imiter Homère, il semble qu'on gagne au moins de nouveaux fragmens du poëte et un nouveau point de vue pour l'apprécier, quand bien même les vers nouveaux n'appartiendraient pas tous à l'Hécale. Sous forme d'appendice se trouvent enfin des observations générales sur l'Epyllion et les hymnes de Callimaque, et sur plusieurs fragmens détachés de ce poëte. Ce sont peut-être des morceaux du troisième chapitre que l'auteur voulait joindre à son travail, mais que les difficultés de l'impression l'ont forcé de retirer. Nous renvoyons du reste le lecteur à l'ouvrage même et à la critique qu'en a faite Schneidewin dans la Gazette littéraire d'Iéna (1843, n° 118-120).

Géographie. — Les Sources du Danube et le mont Abnoba, recherche géographique sur un passage de la Germanie de Tacite, chap. 1er, par C. B. A. Fickler (Karlsruhe, in-8° de 54 p.). Tel est le titre d'un travail dans lequel l'auteur a rapproché le passage connu de Tacite des détails fournis par les autres auteurs de l'antiquité. M. Fickler explique le mot *Danubius* par *eau courante*, et examine ce que dit Hérodote (II, 33) sur les sources de l'Ister; de là il passe aux détails qu'on trouve dans les écrivains postérieurs jusqu'à l'époque où Tibère visita les sources du Danube, et démontre que, jusqu'au temps d'Auguste, ces sources furent tout à fait inconnues aux anciens, et que même les anciens Grecs reportaient la naissance de l'Ister aux Pyrénées. Strabon lui-même n'est pas encore fort instruit sur ce sujet. Viennent ensuite les détails rapportés par les écrivains postérieurs au siècle d'Auguste; les sources du Danube furent, à partir de ce temps, considérées comme se trouvant dans la Germanie au delà du Rhin. L'auteur entre ensuite dans des explications au sujet du mont Abnoba et des diverses dénominations de la forêt Noire. Le nom d'Abnoba ne désigne pas une montagne unique, mais bien toute la région de la forêt Noire. Tibère n'a pas non plus connu bien exactement les sources du Danube; il n'est allé que jusqu'au plateau supérieur sur lequel est aujourd'hui Donaueschingen. Cependant on connaissait déjà à cette époque plusieurs des sources, et on les chercha avec raison sur le plateau supérieur, séparé du bassin de la forêt Noire par quelques hauteurs. C'est pourquoi l'indication de Tacite (Germania, 1.) est très-exacte; et Pline (IV, 12) est d'accord avec lui. Le Danube n'a pas une source unique; il est formé, dès sa naissance, par plusieurs petits affluens, et c'est près de la source qui se trouve au château de Donaueschingen qu'on rencontre les deux petits affluens de la *Brége* qui sourd près de Furtwangen, et du *Brigach*, qui vient de Saint-George; la réunion de tous deux forme le Danube. Les anciens le savaient, et en cherchant spécialement la source principale sur le plateau supérieur dont nous avons parlé, ils la distinguèrent des sources de la *Brége* ou *Brig*.

Histoire. — M. Lorenz, dans un mémoire intitulé : *Brevis de prætoribus municipalibus commentatio* (1843. In-4° de IV-18 p.), a rassemblé les indications que fournissent les écrivains anciens et les inscriptions; il les a rapprochées des travaux de recherches exécutés par les modernes, et a soumis le tout à un examen critique. M. Lorenz a mis, dans un sujet jusqu'ici fort vague et fort indécis, l'ordre et la clarté, et il nous détermine solidement ce que nous pouvons savoir à l'égard de ces préteurs. Les noms de *Prætor* et de *Dictator* sont des titres d'une haute antiquité chez les Latins; ils servaient à désigner leurs

premiers magistrats, et les Romains eux-mêmes, suivant le témoignage de Paul Diacre (v. *Prætoria porta*), de Zonare (II, p. 28), et de Justinien (Préf. Novell. XXV : *Prætoris nomen quasi jure patrio Romani imperii propriam et ante ipsos etiam consules in ampla Romanorum republica usui habitum*), ont donné le nom de préteurs à leurs magistrats supérieurs avant l'introduction du nom de *Consul*. Il est facile de démontrer que le nom de *Prætor* n'est qu'une simple dénomination du général (Cato ap. Fest. s. v. *oratores*) ou le nom du chef de l'armée de la confédération latine, aussi bien que du chef de l'armée unie des Romains et des Latins (Cincius ap. Fest.); de plus, il paraît qu'en général les premiers magistrats de l'État furent appelés dans quelques villes préteurs, dans d'autres dictateurs. On a, il est vrai, dans Tite-Live (VIII. II. 4.), l'expression vague de *prætor Laviniensis*, dans laquelle toutefois *prætor* peut signifier aussi général; mais ce qui vient à l'appui de l'opinion de l'auteur, c'est que les Romains, dans les premiers temps, ont nommé leurs consuls préteurs, et que plus tard un grand nombre de villes, sous la domination romaine, nommèrent leurs magistrats suprêmes préteurs. Ils n'empruntèrent probablement pas ce titre aux Romains, pour mettre ces fonctionnaires sur le même pied que ceux de Rome; il est plus raisonnable de croire qu'ils maintinrent l'ancienne dénomination appartenant au pays comme une ombre d'indépendance échappée au naufrage. Au temps de la domination romaine, le magistrat unique ou les deux collègues qui revêtirent la dignité suprême ne furent nommés préteurs que dans les villes italiennes qui étaient municipes : jamais, au contraire, les magistrats locaux des colonies n'ont porté ce titre; ils s'appelaient *Duumviri;* et dans les préfectures il n'y avait naturellement que des préfets romains et point de fonctionnaires supérieurs locaux. L'auteur appuie sa démonstration du témoignage et de la critique des documens de l'antiquité : c'est pourquoi il donne l'explication d'un grand nombre d'inscriptions et de passages des auteurs, tels que Cicéron (De Lege agrar. II. 31. 86 et 34, 93. Pro Cœlio, 2, 5.), Horace (Sat. I. 5. II. 3. 181.), Tite-Live (I. 54. 5. VIII. 14 et 26, et IX. 16, 17.), Pline (Epist. II. 17. 26), et Frontin (De colon., p. 102 et 105). M. Lorenz réfute les fausses explications de ses prédécesseurs, et cherche à établir l'histoire et la constitution des villes où les magistrats s'appelaient ou durent s'appeler préteurs. Bien qu'il ne puisse toucher que les points principaux, ce travail donne des solutions satisfaisantes sur la constitution coloniale et municipale d'une série de villes italiennes, sur l'époque à laquelle elles devinrent dépendantes de Rome, où la nature de leur dépendance changea, ce qui amène l'éclaircissement d'une foule de points secondaires, se rattachant à l'administration de ces villes. Les notions bornées que l'on a

sur les municipes et sur leur administration n'ont permis à l'auteur que d'arriver à un résultat borné; mais du moins il fonde en certitude ce qu'il nous est possible de connaître; il formule lui-même ces résultats. « On voit, dit-il, que les monumens les plus authentiques de l'antiquité mentionnent des préteurs de municipes; mais il nous reste peu de ces témoignages. *Vidimus prætores Lavinii, Laurenti, Fundis, Capenæ, Aletrii, Nannæ; incerti sunt prætores Puteolani; nulli fuerunt Prænesti, Canusii, Tibure, Cumis, Nolæ, Ticini.* Dans ces dernières villes, des savans ont cru, par erreur, en retrouver. Ensuite la préture ne fut maintenue que dans les seuls municipes, conformément aux coutumes et au droit ancien du Latium, et on la continua dans les temps postérieurs; mais il n'y eut point de *prætores coloniarum*, excepté dans les deux villes de Campanie ci-dessus mentionnées, dont les préteurs prétendaient être préteurs romains (Cic. de Leg. agr. II. 34. 92). Enfin, c'est avec raison que plusieurs savans ont considéré ces préteurs comme les magistrats suprêmes des municipes, et l'on ne peut accorder à Vulpius et à Ignarra qu'ils aient été de pair avec les préteurs romains. L'opinion de Klenze est également fausse : ce savant a prétendu (*Philol. Abhandl.*, p. 31 et suiv.) que dans les premiers temps, en Italie, les *oppida* eurent, avant la loi Julia, les mêmes dignités et le même nombre de magistrats qu'à Rome, qu'on y nommait des consuls, des préteurs, des censeurs, qu'il est fait mention de ces trois magistratures dans la *tabula Bantina*, et que la préture y fut abolie après la loi Julia. Les préteurs des municipes étaient de certitude les magistrats suprêmes : c'est ce que confirme encore la mention de la préture de l'empereur Hadrien en Étrurie (Spartian. Vit. Hadr., c. 19). Or, si cette magistrature n'avait pas été la première de la cité, peut-on croire qu'elle eût été offerte à l'empereur? Du reste, dans les autres municipes, on nommait tous les ans deux préteurs ou un seul *summæ reipublicæ*. On en trouve deux à Laurentium, et même à Puteolæ, si ce sont des préteurs que mentionne l'inscription de cette ville. Il paraît qu'à Fundi, Capoue, Nanna, il n'y eut qu'un seul préteur. Si cependant l'on veut rechercher quelles étaient la nature et les attributions de cette magistrature municipale, on ne trouve rien de plus pour s'éclairer dans les lieux même où leur existence est constatée; et tout ce qu'on peut présumer avec quelque raison, c'est que les attributions, les droits et les insignes des préteurs municipaux étaient les mêmes que ceux des duumvirs, sur lesquels des savans ont donné des travaux explicites.

Antiquités. — Nous signalerons dans un programme de Ste Afra un

travail de M. C. Keil, intitulé: *Vindiciæ onomatologicæ* (Numburgi, Klaffenbach, 1843. f° de 8 p.). Ce mémoire est consacré à des recherches sur trois noms propres grecs, que l'auteur rétablit à l'aide des inscriptions dans un certain nombre de passages des auteurs anciens. M. Keil s'occupe d'abord des deux inscriptions de Pallène (Athénée, IV. 234), et il rétablit ainsi le passage du polygraphe : Ἐν Παλληνίδι τοῖς ἀναθήμασιν ἐπιγέγραπται τάδε· « Ἄρχοντες καὶ παράσιτοι ἀνέθεσαν οἱ ἐπὶ Πυθοδαύρου ἄρχοντος στεφανωθέντες χρυσῷ στεφάνῳ. » Ἐπὶ δὲ φιάλης ἱερᾶς. « Παράσιτοι Ἐπίλυκος Νικοστράτου Γαργήττιος, Περικλῆς Περικλείτου Πιτθεὺς, Χαρῖνος Δημοχάρους Γαργήττιος. La restitution du nom Ἐπίλυκος Νικοστράτου se fonde sur une inscription du Corpus de Boeckh (Ins. gr. n° 651. 2); le nom de Χαρῖνος Δημοχάρους Γαργήττιος sert à expliquer une inscription du même recueil (n° 183. III), et l'auteur démontre la nécessité de la rectification de Petitus ἐπὶ τῆς φιάλης ἱερᾶς; il s'occupe aussi des conjectures d'autres savans, et, nommément, de celle de Preller : Στεφανωθ. χρ. στεφ. ἐπὶ Διφίλης ἱερείας ** παράσιτοι, qu'il repousse, parce qu'il n'était pas d'usage de joindre à la désignation de l'année par le nom des magistrats la mention du nom de la grande prêtresse; que dans les passages où cela se rencontre, comme dans le Corpus (n° 2298 et 2416), des circonstances particulières ont nécessité cette double mention, et qu'en tous cas le titre Ἱερεῖα doit, comme tel, être placé avant le nom propre : Ἐπὶ ἱερείας Διφίλης. La seconde explication a rapport au nom de Μαίανδρος (Strabo. XII. p. 552. Athénée, X, p. 454). L'auteur, se fondant sur le *Corpus* (n° 2905), regarde ce nom comme milésien, et il corrige le nom de Léander Milésien en celui de Mæander Milésien. La troisième explication concerne le philosophe *Hermarchus* de Mitylène, mentionné par Diogène Laërce (X. 1. 15. 17. 24) et par Sénèque (Epist. mor. I. 6 et IV. 4). On nomme ordinairement ce philosophe fils de Ἀγέμαρχος; M. Keil lit dans les manuscrits de Diogène Ἀγέμορτος, et il démontre que ce nom est lesbien (*Corpus*. n° 2265. *b*. 4). L'auteur s'occupe aussi des noms d'Ἄλκιθος Ξενοφῶντος Αἰγιεύς, qu'il regarde comme le même qu'Ἀλκίθοος; de même que Δαΐθος et Δαΐθοος seraient identiques. — M. J. R. Steuart a publié à Londres : *A description of some ancient monuments*, etc. *still existing in Lydia and Phrygia, illustrated with plates, from sketches made on the spot.* (1843, in-f°). Ce sont des fragmens d'un voyage entrepris par l'auteur en 1837 : parti de Smyrne, il a visité Magnésie, Thyatire, Sardes, Philadelphie, Julio-Gordus, Bayæ, Ghiobek, Ushak, Cadi ou Ghiediz Aezani, Cotyæum ou Cutaya, Dorylæum et Brussa; il y a rencontré beaucoup de tombeaux dans le roc, et de ruines de villes, et rassemblé un grand nombre d'inscriptions et de monnaies. M. Steuart a fait reproduire sur 17 planches un certain nombre de ces

sépultures dans le roc : on voit que ces restes de l'antiquité surpassent de beaucoup, par l'originalité et le grandiose de leur construction, les grottes sépulcrales de la Grèce et de la Sicile. Les descriptions que fournit le texte contiennent aussi de riches renseignemens sur l'architecture, la disposition et les découvertes que l'auteur a faites sur les lieux. « On connaît, dit l'auteur, le mythe suivant lequel Niobé, après avoir vu ses enfans périr sous les coups d'Apollon et de Diane, fut reportée par les vents sur le mont Sipyle, sa patrie, où elle est encore assise changée en pierre, et versant des larmes sur son affreux destin. Pausanias raconte (I, 21) qu'il gravit le Sipyle et qu'il y vit Niobé : de près, ce n'est tout simplement qu'un rocher; mais, en se reculant, on croit voir une femme penchée et pleurant. Chishull, qui visita le pays en 1699, raconte qu'en route, lorsqu'il gravissait le penchant fort raide de la montagne pour gagner le sommet, il vit dans une niche une statue ayant la forme et les proportions d'un corps humain, et que c'était la statue de Niobé ou un jeu de la nature qui aura donné lieu à la tradition de sa métamorphose. M. Steuart a visité de nouveau à Magnésie cette statue mentionnée par Chishull, et, telle qu'il la reproduit et la décrit, elle est exactement conforme à la description de Pausanias. L'auteur a reconnu que c'était en réalité une œuvre de l'art et non une formation naturelle, quoiqu'on ne puisse guère y retrouver de traces du ciseau, si ce n'est peut-être dans les cheveux, et que la plupart des contours ait été usée par le temps. La figure est assise dans une niche, sur un trône dont il ne reste que de faibles rappels; elle penche la tête de côté, a les mains croisées sur la poitrine, enfin elle a tout à fait la posture de quelqu'un qui pleure. Maintenant encore elle semble répandre des larmes, provenant probablement du voisinage de quelques sources qui entretiennent une humidité constante le long de son visage. La statue est placée sur le flanc septentrional de la montagne : c'est là aussi que Phérécydes marque sa place (Fragmenta, ed. Sturz, p. 140 et suiv.). M. Girault de Prangey l'a aussi visitée cette année.

Nous avons signalé (1840, p. 858) les inscriptions étrusques du musée de Leyde, par M. L. J. F. Janssen; nous devons faire aussi mention de sa publication intitulée : *Musei Lugduno-Batavi Inscriptiones græcæ et latinæ*. Accedunt tabulæ XXXIII. (Leyde 1842. in-4° de 184 p.). Le musée de Leyde a été fondé par le Hollandais Gérard Papenbrock, qui, en 1738, légua à l'université de cette ville la collection d'antiquités qu'il avait formée par ses achats en Italie et en Hollande. Au sujet de cette donation, Oudendorp a donné une *Brevis veterum monumentorum ab a. viro G. Papembrockio Academiæ Lugd-Bat. legatorum descriptio* (Leyden, 1746); mais c'est plutôt un éloge de la valeur de cette donation qu'une description de la collection. A ce premier fonds

se sont jointes les donations d'autres particuliers dont J. G. te Water a donné le détail dans l'appendice de sa *Narratio de rebus Academiæ Lugd. Bat.* (Leyde, 1802).

Les principales richesses de ce musée ne datent que de 1820 et proviennent de deux voyageurs Rottiers et Humbert qui rapportèrent un certain nombre d'antiquités; le premier, de la Grèce et de l'Asie-Mineure; le second de la côte septentrionale d'Afrique, et entre autres de Carthage et d'Utique; il faut y joindre le résultat des fouilles opérées en Hollande même, sur différens points; c'est ainsi que l'on a rassemblé un nombre assez grand de pierres revêtues d'inscriptions, de briques et de vases, et que le musée de Leyde possède 72 inscriptions grecques et 507 latines, en comptant pour telles les mots et les caractères isolés qui se trouvent sur des vases, des instrumens ou d'autres objets. Parmi les inscriptions grecques, il n'y en a que deux d'une certaine étendue; on les trouve dans le *Corpus inscriptionum* de Boeckh. Parmi les inscriptions latines, 115 sont sur des pierres, 35 sur des briques et 357 sur des vases. Un certain nombre a été déjà publié par Muratori, Gruter, Orelli; par Steiner, dans le *Corpus inscriptionum Rhenî;* par Maffei, dans son *Museum veronense*. Ce dernier a publié toutes les inscriptions importantes de la collection de Papenbrock, en laissant de côté le plus grand nombre comme supposé ou insignifiant, ou déjà existant dans d'autres collections. La collection de Leyde a le défaut commun à presque tous les musées; les découvertes des temps passés ne sont accompagnées ni du nom du lieu où elles furent trouvées, ni des détails qui se rattachent à la découverte, et plus ces objets sont anciennement connus, plus l'incertitude est grande; ce défaut rend ici comme ailleurs une grande partie des monumens inutiles, et il est difficile d'écarter pour eux l'accusation de fausseté, que Maffei, par exemple, a portée contre une grande partie de la collection de Papenbrock.

M. Janssen n'a pu que prendre la collection comme elle était, en rassemblant le plus de détails possible, pour en éclaircir l'origine et l'état. Dans sa préface, il donne l'histoire du Museum et ce qu'il est nécessaire de savoir sur ces inscriptions en général. Ensuite les planches reproduisent, d'après les dessins de l'auteur, les inscriptions dans leur état paléographique, avec la plus grande exactitude; ce sont les copies les plus fidèles qu'on puisse en obtenir. Le texte est consacré à l'examen des inscriptions, qui se subdivisent en quatre sections : *tituli politici, tituli sacri, tituli sepulcrales, tituli domestici*. Cette dernière est formée par les briques et les vases. Peut-être eût-on désiré un classement d'après la provenance; cela eût aidé dans l'interprétation. Chaque inscription est précédée de la description du monument sur lequel elle se trouve; l'auteur donne, quand il le peut, la provenance et les dimen-

sions, et il cite les ouvrages où elles ont été déjà reproduites et élaborées. Vient ensuite l'inscription restituée, suivie des explications, des variantes fournies par les éditeurs précédens, et de la discussion sur l'authenticité des morceaux, quand elle est contestée. Tout cela, si l'on n'adopte pas tous les résultats de l'auteur, met parfaitement en état du moins d'en obtenir soi-même. Ce qu'il y a de plus neuf, c'est le travail sur les inscriptions latines; on voit que la plupart de celles qui ont été déjà publiées l'ont été inexactement. Maffei, par exemple, a mis ses restitutions dans le corps de l'inscription, comme si elles y appartenaient. Plusieurs de ces inscriptions sont aussi d'une grande importance archéologique, mais dans l'ensemble la proportion de l'utile est faible. Un grand nombre ne se compose que de mots ou de caractères isolés; ce sont les briques qui donnent des marques déjà connues d'ailleurs, et les inscriptions tumulaires qui se rattachent à des individus inconnus ou sans importance. Il faut y ajouter les inscriptions les plus anciennement incorporées au musée, dont la provenance et l'authenticité ne pourront jamais être prouvées. Le travail de M. Janssen n'en est pas moins un modèle d'exécution, et il mérite toute la reconnaissance des savans.

Quand les anciens monumens de la Lycie seront mieux connus, ils fourniront peut-être matière aux recherches les plus intéressantes sur l'histoire primitive de l'art. Voici à ce propos comment M. Hamilton s'exprimait dans une séance de la Société littéraire de Londres au sujet des marbres de Xanthe transportés en Angleterre. « Les sculptures, disait-il, dont se composent les frises du tombeau dit des Harpies, se rattachent au style grec primitif et étrusque; quelques détails purement locaux indiquent l'influence du voisinage de la Crête, et des traditions mythologiques de cette île, et l'ensemble offre une ressemblance si grande avec les décorations des monumens de l'Étrurie, que la communauté d'origine est hors de doute. Cette communauté peut-elle être étendue jusque sur la descendance des populations, c'est ce qui demeure encore aujourd'hui un objet de discussion entre les archéologues. (*Litterary Gazette*, 12 août, 1843.)

A Trêves, la Société des Recherches utiles a découvert, dans un jardin près de la porte du Weberbach, des constructions fort solides, et entre autres une *ara* de grès blanc, haute d'environ 66 centimètres; la forme de ce monument est celle de tous les monumens de ce genre; la partie supérieure est concave, et sur le devant on lit cette inscription : *Dibus et deabus Julia Riticina pro se et suis D. D.*

Imprimerie Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

REVUE

DE

BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE.

AOUT.

THÉOLOGIE.

Die Apologetik als wissenschaftliche Nachweisung, u. s. w. L'Apologétique considérée comme démonstration scientifique de la divinité du christianisme dans sa manifestation, par J. S. de Drey. Tome II. La religion examinée dans son développement jusqu'à l'accomplissement de la révélation dans le Christ. — Mayence, Kupferberg, 1843. In-8° de XVI-363 p. Prix : 6 fr.

Le titre assez long de cet ouvrage indique déjà comment l'auteur, l'un des théologiens les plus distingués de l'église catholique en Allemagne, envisage son sujet, et la hauteur à laquelle il se place, en recherchant les voies de Dieu. Il suit la marche de l'homme, dès la révélation première bientôt méconnue, oubliée, à travers ces âges d'erreur, où à peine un faible souvenir était demeuré dans la mémoire des hommes de la sublime part que le Créateur leur avait faite; enfin il retrace cette direction invisible de la Providence, qui n'abandonna jamais le genre humain, et le dirigea, par une pente insensible, à ce moment nécessaire de la rédemption qui devait renouveler les titres divins de l'homme trop longtemps demeurés en oubli sur la terre. C'est un grand mal, dit M. de

Drey, que le protestantisme aît, depuis la réforme, séparé la Bible de l'Église, et qu'il ait donné à l'explication de l'Écriture une liberté si grande et même illimitée, licence fatale qui a produit la critique rationaliste, mythologique et destructive. De ce principe est venu le désolant résultat que l'incrédulité, que l'impudence mécréante, ont offert de tous côtés; et la conscience des protestans a de sévères reproches à se faire de la part qu'elle a prise à ce brutal esprit de doute qui s'est attaqué à la Bible comme à une œuvre païenne et l'a traitée même plus mal encore.

Le travail de M. de Drey est important, profondément conçu, largement exécuté, et le volume que nous avons sous les yeux est la partie la plus remarquable de ce qu'il y a déjà de publié. L'auteur considère le christianisme comme le sommet de toutes les révélations, et il veut qu'on admette dans l'apologétique la base des révélations premières, le paganisme et le judaïsme. Pour lui, l'histoire du développement religieux est un système divin, dans lequel on reconnaît deux moyens d'instruction employés par la Providence : l'un étranger à toute révélation positive dirigeante, l'autre obéissant au principe de la révélation, et tous deux marchant parallèlement dans les temps anciens, jusqu'à ce qu'ils atteignent, en suivant un progrès régulier, le point suprême de développement qui les a fondus ensemble dans la dernière révélation générale. Dans les temps les plus anciens, Dieu s'est révélé à nos pieux ancêtres, visiblement, par des phénomènes naturels; ensuite il a choisi certains hommes, leur a mis sa parole dans la bouche, depuis Moïse jusqu'au dernier prophète; enfin Dieu lui-même s'est fait homme, dans la personne de son fils, et l'Homme-Dieu a parlé aux hommes, il a exercé son influence au milieu d'eux. Il n'y a point de révélation plus parfaite que celle-là, dans la forme et dans le fond; car dans le Christ l'esprit de Dieu complet a habité tout entier, et il n'en a point reçu, ainsi que les prophètes, quelques émanations seulement et comme des étincelles. L'incarnation de Dieu est donc l'idée fondamentale de la doctrine chrétienne,

et le fait capital dans l'histoire de la révélation chrétienne; Or comme, dans la dogmatique, les doctrines spéciales du christianisme, celles qui ont été introduites par la révélation du Christ, telles que la Trinité, la Rédemption, etc., partent de cette idée et y reviennent, l'Apologétique doit en conséquence prendre ce fait pour objet fondamental de ses démonstrations, y rapporter toutes ses preuves et les y coordonner. L'auteur observe ensuite que le fait de l'Incarnation a deux faces, l'une transcendante, supérieure à l'histoire et accessible seulement à la théologie spéculative, l'autre terrestre, simple révélation de la première et objet de l'histoire. C'est ce rapport de l'élément historique concernant le Christ, avec le fait transcendant de l'Incarnation qui est la base de la démonstration de l'origine divine du christianisme. En décomposant cet élément historique dans ses parties, nous trouvons que la première est la conscience propre de la divinité résidant en elle; dont l'éternité ne souffre aucune altération par le fait de l'Incarnation du fils de Dieu; qui l'accompagne à sa descente sur la terre et ne fait que s'associer la conscience humaine. Cette conscience divine du Christ est donc, dans le développement dialectique de l'idée, la première conséquence de l'Incarnation, et la conscience humaine, la seconde. C'est pourquoi, dans la démonstration de la divinité du christianisme, la première tâche doit être de prouver cette conscience divine, telle qu'elle s'est exprimée dans le Christ historique. Mais si dans cette conscience et dans son expression il y avait vérité, c'est-à-dire si le Christ était réellement le fils de Dieu, apportant avec lui la plénitude de la divinité, cette vérité a dû se manifester aussi dans tout son être terrestre, dans sa vie, dans sa carrière, et de même qu'en Dieu la parole et l'acte sont toujours un, de même que la parole de l'homme ne se fait vérité que dans son action, ainsi l'Homme-Dieu se montre et se manifeste au monde par l'accord le plus parfait de son existence extérieure avec sa conscience, de ses actes avec sa doctrine. «Ainsi, dit l'auteur, se fonde et se développe la démonstration de l'origine divine

du christianisme sur l'idée de l'Incarnation de Dieu, la forme la plus élevée de la révélation, et c'est à ce point de vue que je l'ai traitée. »

Le premier chapitre traite du commencement du monde et du premier pas des hommes dans les voies de la rédemption. Voici l'aperçu des idées de l'auteur. Dès le commencement nous trouvons la conscience de Dieu éveillée chez l'homme sous l'influence de la manifestation extérieure. Cette conscience est simple et indivise, comme elle devait être dans le premier moment, c'est un monothéisme du sentiment. C'est comme la religion née de la nature, de même que la vie politique née de la nature dont les historiens ont parlé. A cette conscience se lie, dans la manifestation de Dieu par lui-même chez l'homme, le sentiment de sa dépendance de Dieu, produit par le commandement qui se formule en lui. Mais dans le sentiment de sa dépendance se développe en même temps le sentiment de la liberté produit par l'antagonisme du bien et du mal, qui a été donné avec le commandement de Dieu. Cette liberté passe du sentiment à la conscience, dès que l'homme se détermine contre le commandement de Dieu, et de cet acte découle la conscience de sa culpabilité, puis le sentiment de crainte du châtiment attaché dès l'origine au commandement, mais reconnu de fait seulement après la faute, par suite de l'idée de la sainteté et de la justice de Dieu. De là le culte extérieur (sacrifice), moyen conjuratoire, puisque le culte d'êtres non déchus eût consisté simplement dans l'obéissance aux commandemens de Dieu. Mais le culte extérieur ne calme jamais complétement la conscience, tant que le pardon et la réconciliation ne sont pas annoncés par Dieu même; et c'est ce qui ne peut arriver que quand la justice et la sainteté sont satisfaites. Nous trouvons donc ainsi le rapport de l'homme avec Dieu exprimé dans le sentiment religieux et dans la conscience des premiers hommes. Quant au rapport de l'homme avec le monde, la conscience en est acquise par les degrés de développement suivans : égalité des hommes entre eux par la création et l'ordre de la divinité;

liens fraternels de tous entre eux en vertu d'une descendance commune et après la réparation; respect de la dignité humaine et de l'existence individuelle par les deux raisons qui précèdent; châtiment de la part de Dieu à toute violation de ces devoirs d'humanité. Nous passons sur une foule d'observations de détail, tels que le mariage de nos premiers parens, indiquant la légitimité exclusive de la monogamie; le motif physiologique de la défense de se nourrir du sang, née de l'ancienne idée qu'on avait que le principe de la vie est dans le sang (*in sanguine vita*); et autres. L'auteur se prononce formellement contre l'explication de Stuhr (Systèmes religieux des peuples païens de l'Orient, t. I. Berlin, 1836. En allemand), qui a cherché à lier le principe matérialiste avec le principe rationaliste, en établissant le point de départ de tout développement civilisateur. Il prétend que l'esprit humain porte dans la plénitude de sa richesse et de sa faculté créatrice propre le principe de tout, mais que, pour son développement, il a besoin d'une patrie (d'une espèce de δὸς μοὶ ποῦ στῶ); qu'une fois qu'il a trouvé cette condition première, il développe les principes sis en lui, suivant les conditions de cette patrie, et qu'enfin le mouvement historique de l'humanité imprime une direction progressive à ce développement. Les différentes formes de religions païennes ne sont, suivant lui, qu'autant de produits des conditions géographiques et climatériques particulières. L'auteur pense qu'il y a eu parmi les peuples une tradition de notions religieuses, héritage de nos premiers parens et procédant de la révélation divine. Cette tradition a été méconnue, altérée, prise à contre-sens. L'altération a subi l'influence du manque d'entretien régulier des croyances joint au caractère particulier de chaque peuple. Ainsi, par exemple, s'est altérée la tradition du déluge et de Noé. Ensuite vient l'action des limitations et des lois imposées par la nature à la raison humaine; car la raison individuelle ne présente que faiblesse, que besoin d'un secours étranger. Enfin l'élément moral a joué aussi son rôle; la dégradation morale a produit l'altération des idées religieuses

qui commandent le respect de l'existence individuelle. Le contact des hommes pieux n'a été qu'un faible contrepoids à la force qui entraînait dans la fausse religion. Une révélation continue aurait pu prévenir ces dangers ; mais déjà elle ne pouvait plus s'approprier à tous les peuples, il a fallu qu'elle se particularisât. Dieu ne saurait, dit l'auteur, descendre jusqu'aux erreurs de la raison et de la volonté humaine chez les peuples éloignés de la vraie religion, sans porter lui-même atteinte à la révélation. Il faut donc qu'il laisse les païens à leur raison et à leur libre arbitre. Israël est choisi pour dépositaire de la révélation divine, parce qu'Israël a conservé la tradition religieuse primitive depuis Noé. Ce n'est pas sa valeur ou son mérite qui a valu à ce peuple la préférence ; son seul titre était la possession de ce trésor, et une fois le but atteint, une fois la rédemption générale renouvelée au moyen de cet instrument, le peuple qui en était le gardien a vu sa nationalité détruite, son culte central aboli.

Le second chapitre est consacré au Paganisme, dans lequel l'idée de la divinité est morcelée, et l'unité de l'essence divine anéantie. Aussi le développement du paganisme n'a-t-il rien de primitif ni qui se rattache aux premiers pas de l'humanité. L'erreur ou l'oubli de la vérité, le péché ou l'oubli de la justice, sont d'origine secondaire. Le paganisme n'est donc pas la forme de religion la plus ancienne. C'est une transformation dénaturée, comme dit saint Paul (Rom. I, 22-32). Le paganisme ne consiste pas dans la tendance anormale d'une seule faculté humaine, mais bien dans la tendance tout à fait fausse de toutes les facultés. Son caractère est de présenter le renversement de toutes les conditions originelles et naturelles. Chez l'homme dans l'état de nature, les facultés inférieures se développent plus tôt et plus promptement que les supérieures ; le jugement des sens comprime celui de l'âme et de l'esprit ; le raisonnement empirique devance la raison, et l'imagination sensuelle imitative prend le pas sur la contemplation idéale. Le saint Esprit seul pouvait opposer une digue à l'envahissement du péché ; mais ce présent extraor-

dinaire de la grâce dans l'état primitif de l'homme déchu était perdu ou comprimé. Le raisonnement sensuel désorganise l'idée d'une unité infinie qu'il ne peut comprendre ; il fait d'un seul Dieu plusieurs Dieux ; il rattache chacun de ceux-ci à un phénomène utile ou nuisible qui le frappe dans le monde des sens, enfin il l'en établit le maître. L'imagination créatrice l'environne ensuite d'une couronne de mythes, l'imagination imitatrice en crée des images et des idées sensibles de toutes sortes; toutes deux produisent un culte qui y est analogue. Ainsi est née la première forme de l'erreur fondamentale du polythéisme. A cela il faut joindre, du chef de la volonté, le penchant animal, l'affaiblissement de la liberté morale sous les séductions du sentiment d'une liberté apparente. Les idées pures de la divinité et du bien sont partout altérées. La force, le courage, les efforts du monde païen sont au service d'objets abjects : l'acquisition et la jouissance de biens terrestres, du sol de la patrie, de la liberté corporelle, de la gloire humaine, de terres et d'autres biens vulgaires ; tels sont les mobiles des luttes et des sacrifices offerts. Pour l'acquisition de la liberté morale, de la gloire devant Dieu, d'une patrie supérieure et d'une possession éternelle, on n'a plus ni sens ni force. Les principes vulgaires sont sensuels, politiques au lieu d'être moraux; on ne retrouve de formes morales ni dans la vie, ni dans les plaisirs, ni même dans l'art. Le mélange de ce qui est du monde avec ce qui est de Dieu, de la créature avec le créateur, des phénomènes de la nature et de l'auteur de celle-ci, conduisent à la pluralité des cultes (πολυθρεσκεία), à la divinisation du vice (αἰσχροθρεσκεία), et, le commerce des peuples augmentant la confusion, il surgit un chaos de cérémonies que ne règle aucune unité d'idées et que relie seulement le lien de la nationalité. L'auteur distingue deux formes de paganisme, la religion de la nature et la religion de l'histoire. La nature est mise à la place de la divinité, ce qui entraîne la perte de l'idée pure de la Providence, qui fait place au sombre fantôme du destin. Le développement de la religion naturelle conduit à la divinisation de l'homme, parce que l'extraordi-

naire, ce qui représente un principe, est rattaché à une personnalité et que c'est là la forme que doit toujours affecter la religion. La religion de la nature est, à ne considérer que l'idée, un véritable panthéisme. Le panthéisme est matérialiste (*Jupiter est quodcumque vides, quodcumque movetur*); ou spiritualiste : c'est l'âme du monde des Ioniens ; ou bien encore systématique ou absolu ; c'est là un produit de la spéculation. Le paganisme de la nature est plus ancien que le polythéisme mythique de l'histoire. Le physique, l'intellectuel, le moral se combinent avec la nationalité pour produire les modifications diverses du polythéisme. L'auteur examine ensuite les degrés de développement de la religion de la nature. Le fétichisme, le premier, a sa source dans la crainte des phénomènes naturels, suite de l'oubli de Dieu par le péché, pressentiment d'une essence supérieure, plus puissante, qu'il faut concilier, gagner. M. de Drey nomme cette espèce le polythéisme vague, changeant d'objets avec les événemens, au gré du hasard. Son principe est un égoïsme sensuel grossier. Le deuxième degré, c'est la divinisation de la nature dans ses grands phénomènes sensibles, et des forces élémentaires qui se manifestent à nous par leur action. C'est un polythéisme plus précis, mais relatif. Il a pour base le sentiment sensuel de la reconnaissance, et donne naissance à un culte de reconnaissance de la créature envers la nature et non envers le créateur et le maître de cette nature. Le troisième degré, c'est le panthéisme systématique complet, la divinisation de l'ensemble de la nature, du grand tout, de l'univers, idée inséparable de celle de la nature, et dont le développement nécessaire est le panthéisme absolu. Au lieu de l'idée de création, qui sépare Dieu du monde, l'idée de l'émanation prend, dans ce système, trois formes. Elle est unitaire, dans la religion de la Chine, qui fait tout partir du ciel et tout y retourner ; dualiste, dans l'ancienne religion de la Perse, qui sépare l'émanation en deux principes, dont l'antagonisme et la lutte se prolongent indéfiniment ; trinitaire enfin, dans la religion de l'Inde, qui soumet l'émanation aux trois formes de la vie

dans la nature : création, destruction, renaissance. Dans ces systèmes l'idée morale joue un rôle plus important, et chacun a une morale particulière. En Chine, l'antique empire, image de l'empire éternel, elle est politique ; en Perse, c'est une lutte éternelle contre le principe du mal ; dans l'Inde, c'est la philosophie morale de l'histoire appliquée au monde.

L'auteur passe ensuite aux développemens de la religion de l'histoire dans le paganisme. Le premier degré, c'est le passage de la religion de la nature aux formes historiques ; la personnalité de Dieu établie sur le modèle de la personnalité humaine ; les grands corps de la nature symbolisés, personnifiés et chargés de la responsabilité des grands mouvemens de la nature. De là, les saints lieux, les temples, les liens de parenté, les luttes et tout ce qui se rattache aux agens naturels ou aux lieux divers ; de là l'histoire et la généalogie des Dieux, comme dans la théogonie d'Hésiode, suivie bientôt de la divinisation des créatures, de tout ce qui sort de l'ordre commun pour relever l'origine d'une race ou d'une nation. Le deuxième degré, c'est la divinisation de l'homme. De là tous ces pères des peuples, princes du ciel, Osiris, Saturne, Janus et autres fondateurs de la société humaine. A cela se joignent les traces historiques, locales et particulières se rattachant à des familles ou à une descendance, transformation dont le culte des héros est la forme dernière et la plus voisine de nous. Au troisième degré, se place la religion de l'histoire épurée par la réflexion et l'imagination poétique, spéculative dans l'Asie orientale, mystique chez les Grecs, créatrice partout chez les poëtes. L'auteur passe en revue les religions des principaux peuples païens, et désigne, comme le défaut principal de tous ces cultes, le manque d'unité, de spiritualité, de providence et de sainteté divine, source du faux hommage rendu à la divinité, d'un culte tout extérieur, d'une angoisse et d'une inquiétude incurable sur l'avenir. La dignité de l'homme, les liens qui l'attachent à Dieu, les fins sublimes de l'humanité, tout est obscurci. Plus tard la philosophie vient donner le démenti à la religion de l'état et du

peuple, œuvre des poëtes primitifs. Cependant on retrouve les points de contact de ces religions avec la véritable, et cela devait être, car, dans le développement de l'histoire, il n'y a pas de passage brusque. Ainsi la conscience primitive, ineffaçable de Dieu, n'a pas pu se perdre complétement chez les païens; on la trouve dans le sentiment de la dépendance de l'homme vis-à-vis de la divinité, dans le sens moral, son représentant, chez l'élite des hommes. Le paganisme contenait aussi des moyens de salut. Le spiritualisme, né du sens moral, s'était réfugié dans les mystères, altérés plus tard et profanés, et que la philosophie vint remplacer. C'était un besoin de la maladie générale de l'humanité que la recherche du salut; tout portait donc le monde au christianisme, et cette crise salutaire fut rendue nécessaire par le développement même du paganisme. Le pressentiment, les prophéties, annonçant une rédemption divine et un rédempteur, soutenus par les livres prophétiques des Juifs établis partout dans l'ancien monde, étaient généralement répandues surtout dans l'Orient. Les oracles pseudo-orphiques, pseudo-sibyllins, les livres de la Perse et de la Chine, ne sont pas étrangers à cette attente et à ces espérances.

Le troisième chapitre, consacré au développement de la vraie religion par la révélation continue ou le judaïsme, contient bien des choses connues et d'excellens détails. Les grands traits du judaïsme, comme dépositaire de la vraie religion sont le monothéisme, la sainte volonté de Dieu à l'état de loi suprême, l'idée de la réparation morale, et celle de la théocratie. Trois pouvoirs théocratiques, le grand prêtre, le prophète, le roi, dominent ce système. Dans la perpétuation de la révélation par le judaïsme, l'auteur distingue introduction, établissement, développement ultérieur. La forme est juive, le résultat doit s'étendre à l'humanité. L'idéalisme a été apporté au monde par le christianisme; avant lui l'ancien monde était réaliste; c'est pourquoi le messianisme lui-même a eu besoin de s'envelopper d'une forme politique.

Le quatrième chapitre est intitulé : Achèvement de la ré-

vélation par le Christ. La première section, c'est l'importance du christianisme dans l'histoire du développement de la religion. L'ensemble est fortement lié, et ne peut se reproduire par extraits; mentionnons seulement comme intéressant, le chapitre sur l'*à propos* du christianisme, qui fait jeter un regard profond dans la chute du monde romain, du monde grec et des juifs contemporains. La deuxième section, c'est l'origine divine du christianisme démontrée dans la personnalité divine de son fondateur, section riche de détails, contenant les explications de théologie biblique et concernant la vie de Jésus-Christ, au point de vue supranaturaliste. Le Christ est la religion personnifiée; l'idéal de la perfection morale et de la sainteté. Il est non pas divin, mais Dieu. La troisième section, l'origine divine du christianisme démontrée dans les miracles du Christ, contient la distinction entre les miracles en action et les circonstances miraculeuses. Pour l'auteur les premiers sont des actions, des changemens dans le monde des sens que l'organe de la révélation exécute par lui-même, par la puissante intervention de sa volonté dans la nature; les seconds sont des changemens ou des phénomènes semblables que l'invisible toute-puissance de Dieu effectue pour porter témoignage à son organe. Le Sauveur n'a employé que dans peu de cas les forces et les moyens naturels, et quand il les a employés, c'est qu'ils étaient impuissans à produire les effets qui nous en sont rapportés. Vers la fin l'auteur donne un estimable aperçu de l'histoire du développement du christianisme, morceau riche en vérités de détails, et en espérances pour le triomphe à venir du bien.

JURISPRUDENCE.

Das Nexum, die Nexi, u. s. w. Le Nexum, les Nexi et la loi Petillia. Mémoire historique de droit, par J. J. Bachofen. — Bâle, Neukirch. 1843. In-8° de 160 p. Prix : 2 fr. 75 c.

Cet objet a déjà été traité de nos jours par Niebuhr, Puchta,

Savigny, Scheurl, Schilling et Sell. Le *Nexum*, ancienne base des aliénations, de la forme des testamens, du droit d'obligation; les *Nexi* qui jouent un si grand rôle dans la lutte des plébéiens contre le patriciat romain; enfin le contenu de la loi Petillia et son influence sur l'exécution personnelle que la loi des Douze Tables ordonnait pour le cas d'*Aes confessum* et de *Judicatus*; telle est la matière du présent travail. Le principal de ces recherches roule sur l'explication des passages de Varron y relatifs (*de Lingua latina* VII), et de Festus (v. *Nexum*), qui servent à l'intelligence de l'idée du mot *Nexi* dans Tite-Live et Denys d'Halicarnasse, et de sa liaison avec le *Nexum*, ainsi qu'au développement du passage (III, 28) où Tite-Live analyse le contenu de la loi Petillia, c'est-à-dire l'abrogation du *Nexum* dans les contrats de prêt.

L'auteur fait remonter l'emploi de l'*Aes et libra* dans les contrats légaux, à l'ancien usage de peser l'argent; cet emploi devint plus tard le signe extérieur d'un payement à faire, et donna au contrat une existence légale. Par suite du changement opéré plus tard dans le système monétaire la signification primitive de l'*Aes et libra* se perdit, ne fut plus qu'une formalité, et au lieu d'une partie constituante et nécessaire de tout payement, elle ne devint que l'accompagnement de la *Nuncupatio*, à laquelle elle donna une consistance légale, en indiquant aussi que le résultat principal du contrat était un payement en argent. Cependant lorsque l'argent et la balance ne servent plus que de signe pour la transmission de la propriété d'une chose, la livraison de l'argent n'est plus l'objet principal de la *Nuncupatio*, qui se reporte au contraire sur l'avenir de la chose achetée.

Le passage de Varron, qui développe la controverse de Mamilius et de Mucius Scævola sur l'idée du *Nexum* est expliqué par l'auteur conformément aux manuscrits. M. Bachofen avance que le dernier jurisconsulte n'admettait le *Nexum* dans les cas de transfert de propriété, de *mancipio dare*, que lorsque avec le contrat de vente il y avait contrat de gage; tandis que le premier regardait le but du payement

comme indépendant, et comprenait, dans tous les cas de transfert, le *Mancipium* dans l'idée du *Nexum*.

Les recherches sur l'état des anciens *Nexi* se rattachent au passage de Varron. L'auteur démontre que le système de Niebuhr, qui voit dans le *Necti* une mise en gage de la propre personne du contractant, a déjà été produit par Saumaise et Gronovius, et que ce système n'est nouveau qu'en ce qu'il ne considère le *Nexum* que comme une forme, comme la base du contrat, parce que le vendeur demeurait en possession, et pouvait annuler le gage en rendant l'argent reçu pour arrhes, tandis que le créancier, en cas de non-restitution de ces arrhes, devait revendiquer sa propriété pardevant le prêteur.

L'auteur établit une distinction très-juste entre la position des *Addicti* (*Judicati*), et celle des *Nexi*. La première forme subsista bien après l'abrogation du *Necti* en matière de prêt. Le caractère du *Necti* était d'emporter une contrainte par corps toute différente de la servitude exécutoire. Cette contrainte reposait sur des clauses spéciales du contrat, et quand elle avait lieu, c'était en vertu du contrat même. Cette démonstration s'appuie sur une série de passages de Denys d'Halicarnasse qui font du *Necti* un objet de pure convention entre les contractans; sur Tite-Live (II, 23, 24), qui nous apprend que tantôt les *Nexi* languissaient dans les fers, tantôt restaient, sans chaînes, au pouvoir de leurs créanciers; enfin sur Varron, qui indique la nature de cette relation de droit par ces mots : *Operas suas in servitutem pro pecunia quam debet dare :* leçon contestable du reste, puisque les manuscrits donnent *debebat*. D'ailleurs, les mots suivans : *Liber, qui suas operas in servitutem pro pecunia quadam debebat dum solveret, nexus vocatur, ut ab ære oberatus*, indiquent plus clairement l'objet du *Necti*, que ne le font les éditions, et cette interprétation est appuyée du témoignage de Denys et de Tite-Live. L'auteur distingue donc, en dernier résultat, entre l'esclavage pour dettes des *Addicti, judicati*, et la servitude par suite de contrat de dette des *Nexi*, servitude consistant dans le fait de l'alié-

nation du travail. Le *Nexus*, selon l'auteur, conserve tous ses droits politiques, sa liberté, son droit de citoyen; il ne subit aucune *Capitis deminutio*, et il n'est nulle part question d'infamie pour lui. Son bien demeure également intact. Aussi pour sauver son patrimoine, plus d'un s'est voué à cette espèce d'esclavage, dans l'espoir d'obtenir de l'argent par d'autres voies que l'aliénation de sa propriété. L'esclavage pour dettes de l'*Addictus* a lieu en vertu d'un décret du magistrat; il a une base juridique; en droit l'*Addictus* est adjugé *servi loco*. L'esclavage du *Nexus* n'est qu'une clause de garantie pour le remboursement du capital; il repose sur l'*Aes et libra*, sur une base obligatoire, qui donne au créancier le pouvoir d'exercer sur le débiteur une *Addictio*, c'est-à-dire par suite des droits plus étendus que ne le stipulait le contrat primitif.

Pour éclaircir cette théorie, l'auteur a examiné la position légale de l'*auctoratus* vis-à-vis du maître qu'il s'engage par serment à servir, soit comme esclave en général, soit comme gladiateur, ce qui est le plus ordinaire; position du reste analogue à celle du *Nexus*, puisqu'elle concerne également l'existence et toutes les œuvres de l'individu. Il est plus difficile de décider si la prise de possession du débiteur par le créancier avait lieu au moyen d'une procédure exécutoire privée, résultat du contrat, d'une espèce de *manus injectio*, ou par suite de la décision d'un juge,

Après des recherches destinées à préciser l'idée légale des *Nexi*, et une discussion des opinions diverses émises à ce sujet par les savans modernes, l'auteur passe au contenu de la loi Petillia Papiria, qui, au témoignage de Tite-Live, abrogea pour toujours l'ancien *Nexus* pour dettes, ce qui est confirmé par Cicéron (*De Republ.* II, 34). M. Bachofen prend Varron pour guide, et il établit que cette loi défendit de promettre des œuvres serviles pour les cas de non-payement du capital et des intérêts; opinion d'accord avec ce que dit Tite-Live : *pecuniæ creditæ bona debitoris, non corpus obnoxium esset*. Les paroles de Varron : *Et omnis, qui bonam copiam jurarunt, ne essent nexi dissoluti*, sont regardées par l'auteur,

d'après l'énoncé de la loi, comme la condition première de l'abrogation du *Nexus*, et il n'adopte pas l'opinion des savans qui ne font jouir du bénéfice de l'abrogation que les possesseurs d'un patrimoine, c'est-à-dire ceux qui pouvaient affirmer sur serment qu'ils avaient une propriété suffisante pour couvrir leurs dettes; il n'admet pas non plus le serment qui, suivant quelques-uns, devait faire foi d'insolvabilité. Le serment, suivant l'auteur, ne concernait que la remise entière et loyale de tout l'avoir du débiteur, et le mot *copia* ne désignait pas cet avoir, mais les répétitions que le créancier pouvait exercer sur lui. Cela est aussi d'accord avec le *bonam copiam juravit juraverit* de la loi Julia municipalis de la table d'Héraclée.

La disparition du *Nexum* obligatoire du domaine de la jurisprudence des contrats fut une suite naturelle de la révolution qui s'opéra dans le système monétaire. La forme symbolique, qui désignait la nature spéciale du contrat de vente, dans toutes ses formes diverses, se maintint encore longtemps, surtout dans les cas de relief d'obligation, où l'on voit tantôt la forme de *Nexi liberatio*, tantôt celle de *Solutio per aes et libram;* expressions qne la plupart des auteurs regardent comme synonymes, et que l'auteur distingue avec la plus grande précision.

A ces recherches principales se joignent quelques indications de détail sur des objets qui se rattachent au travail général. L'auteur nous donne quelques observations sur l'histoire de l'idée de *pignus* dans les anciens temps; il considère l'ancien contrat de gage purement comme un moyen de forcer le débiteur à l'exécution de sa promesse, par le dommage résultant pour lui d'une longue privation de son gage. Il démontre que les anciens ont borné l'idée de *depositum pignus* à la simple désignation du droit de possession qu'emporte le contrat de gage; qu'ensuite le contrat de vente, au témoignage des juristes classiques, doit être ramené à son caractère véritable de contrat spécial passé entre le débiteur qui engage et le créancier à qui il est engagé; ce qui dans le principe n'était

point le fond de l'idée de *pignus;* qu'enfin après un cours de développement, fréquent dans l'histoire du droit romain, ce contrat de vente s'est entendu aussi implicitement, dans les cas où il n'a pas été expressément formulé, à la suite du contrat de gage.

Les remarques sur les conditions qui réglaient les intérêts du capital dans le droit primitif sont aussi dignes de mention. L'auteur prouve d'une manière convaincante que les capitaux ne s'avançaient dans la règle que pour un an; que cette année terminée, les intérêts stipulés ne continuaient pas à courir, et qu'enfin le créancier, pour percevoir l'intérêt de son argent après ce terme, n'avait pas d'autre voie ouverte que celle de faire à son débiteur un nouveau prêt formel de la somme entière, capital et intérêts. On retrouve donc dans ces temps anciens ce qu'on appelle l'*anatocismus conjunctus* parmi les actes les plus ordinaires; et le calcul des intérêts composés n'est point nouveau.

Nous bornons à cela le compte rendu de ce travail, dont les détails infinis ne pourraient trouver place ici; et nous renvoyons nos lecteurs à l'ouvrage même, pour suivre la marche historique et les transformations des points que nous avons indiqués.

Commentaire du code forestier, ouvrage présentant la solution des difficultés soulevées par la loi du 26 mai 1827 et de l'ordonnance rendue pour son exécution, par M. E. Meaume, avocat, juge suppléant au tribunal civil de Nancy, professeur de législation et de jurisprudence à l'École royale forestière. Tome Ier, 2e livraison. — Paris, 1844, Delamotte aîné, libraire-éditeur, place Dauphine, nos 26 et 27. In-8° de 572 p.

La conservation des forêts est un des premiers besoins des sociétés. Malheureusement les intérêts privés, c'est-à-dire ceux dont l'action directe et immédiate se fait sentir avec le plus d'empire, sont fréquemment en opposition avec ce grand intérêt général, et les lois qui le protègent sont trop souvent

impuissantes; l'ordonnance de 1669, fruit du génie de Colbert, vint mettre une digue à des abus de plusieurs siècles auxquels les forêts de l'État étaient livrées. Les règles qu'elle traçait étaient sévères, mais cette sévérité était alors devenue une nécessité absolue, et l'expérience l'a longtemps justifiée.

Toutefois, le temps et les événemens qui ont développé et modifié l'industrie, l'agriculture, l'économie politique, ont depuis rendu difficile et embarrassée l'application d'une grande partie du système de gêne et de prohibition établi par l'ordonnance. Les peines qu'elle prononçait avaient cessé d'être en proportion avec les délits qu'elles étaient destinées à punir, et en harmonie avec nos mœurs. Ces inconvéniens se faisaient déjà sentir avant la révolution; et la législation forestière réclamait dès cette époque de nombreuses modifications.

L'ordonnance de 1669 avait lié ensemble l'administration et la juridiction; ses dispositions de police, de répression et de conservation, avaient pour base l'existence des maîtrises, qu'elle employait à la fois et comme tribunaux judiciaires et comme instrumens administratifs. La loi du 25 décembre 1790 supprima la juridiction des eaux et forêts, et renvoya devant les tribunaux ordinaires toutes les actions introduites dans cette matière. La suppression de la juridiction laissait donc l'organisation incomplète et l'action sans force ; le système tout entier se trouva ainsi anéanti.

Dans le but de donner à l'administration des forêts une organisation nouvelle, la loi du 29 septembre 1791 établit quelques règles générales sur le régime des bois de l'État, quelques dispositions timides et incomplètes sur ceux des communes et des établissemens publics ; elle créa une administration nouvelle et détermina le mode des poursuites à exercer pour les délits forestiers. Les auteurs de cette organisation reconnurent eux-mêmes qu'elle était imparfaite, car ils annoncèrent dans le dernier article qu'il serait fait incessamment une loi qui compléterait la législation forestière, et que, jusque-là, l'ordonnance de 1669 et les autres règlemens

en vigueur continueraient d'être exécutés en tout ce à quoi il n'était pas dérogé.

Cette loi promise n'avait pas été donnée ; on se trouvait donc entre les restes incohérens d'une ancienne législation, dont la base avait été renversée, et les commencemens d'une législation nouvelle restée à son ébauche, lorsque fut promulgué le code forestier de 1827.

Parmi les matières réglementées par ce code, l'une des plus importantes et des plus difficiles est sans contredit celle des affectations et des droits d'usage de toute espèce, exercés dans les bois de l'État, soit par les communes soit par les particuliers ; ces dévorantes servitudes forment, pour la propriété publique comme pour la propriété privée, le plus redoutable des dangers et la source la plus féconde de dommages et d'abus ; elles sont aussi une occasion incessante de luttes judiciaires où s'agitent les questions les plus ardues.

Nous avons déjà parlé à nos lecteurs de la première livraison de cet ouvrage important, la seconde que vient de publier M. Meaume est presque en entier consacrée au commentaire des articles du Code forestier relatifs aux affectations et droits d'usage. L'auteur a porté la lumière sur cette matière, trop peu étudiée jusqu'ici malgré sa gravité ; son travail est également remarquable et quant à la partie historique, où il fait connaître la législation et la jurisprudence antérieure au code, l'origine et les motifs de ses dispositions, et quant à celle où il résume et discute la jurisprudence basée sur cette loi nouvelle et où il démontre ses propres opinions. Il ne s'est pas borné à rapporter et à examiner les décisions contenues dans les recueils imprimés, qui sont très-pauvres en matière forestière ; il a visité lui-même les greffes des cours royales qui ont jugé le plus grand nombre d'affaires forestières, telles que celles de Besançon, Colmar, Dijon, Grenoble, Metz, Montpellier, Nancy, Nîmes, etc., pour en extraire plus de cinq cents arrêts inédits, choisis entre plusieurs milliers moins importans.

Le commentaire de M. Meaume est donc à la fois un ouvrage de doctrine et une collection de jurisprudence ; il est

destiné à rendre un grand service à la science du droit forestier, en signalant des décisions jusqu'ici restées inconnues et qui doivent contribuer à fixer les vrais principes en cette matière.

Compte rendu de l'administration de la justice criminelle en France, pendant l'année 1842, présenté au roi par le garde des sceaux, ministre de la justice. Imp. Royale, mai 1844. Un vol. in-4° de XXXVIII-298 p.

Le travail si digne d'attention que nous signalons ici compte déjà dix-huit années d'existence. Il serait superflu d'insister sur tout ce que présentent de renseignemens utiles ces comptes rendus, rédigés avec un soin minutieux et qui, d'année en année, deviennent de plus en plus complets. Pour l'homme d'État, pour le jurisconsulte, pour quiconque se préoccupe des intérêts les plus graves de la société, il y a là matière à de graves réflexions, à un examen attentif de faits qui méritent d'être étudiés avec l'application la plus sérieuse.

Nous devons nous borner à présenter succinctement les circonstances principales qui résultent du volume que nous avons sous les yeux, circonstances qui, traduites dans l'inflexible langue des chiffres, fixeront sans doute un instant les regards de nos lecteurs.

Le compte-rendu de 1841 avait signalé une diminution notable dans le nombre des accusations, comparativement aux quatre années précédentes. Cette diminution a continué pendant 1842, année durant laquelle les cours d'assises n'ont eu à juger que 5,104 accusations au lieu de 5,528 en 1841, au lieu de 6,004 en 1840. La réduction dans les deux années est de 900, de près d'un sixième.

Sur les 5,104 accusations jugées, un tiers (1667) avaient pour objet des attentats contre les personnes, et les deux autres tiers (3,435), des crimes contre la propriété.

Les jurés ont rejeté entièrement 1,271 accusations, une sur quatre. Ils en ont admis 1,141 en partie seulement et 2,692 en totalité.

Le nombre des accusés impliqués dans les 5,104 accusations jugées en 1842 a été de 6,953; c'est 509 de moins qu'en 1841, 1,273 de moins qu'en 1840. Le rapport du nombre des accusations est à celui des accusés comme 100 est à 136, et ce rapport qui exprime la tendance des malfaiteurs à s'associer pour la perpétration des crimes, est à peu près le même pour les crimes contre les propriétés que pour les crimes contre les personnes; il varie très-peu d'une année à l'autre.

A partir de 1826, époque où la publication des statistiques criminelles a pris naissance, on constate un accroissement sur les crimes contre les personnes, une réduction sur ceux contre la propriété. De 1826 à 1830, la moyenne annuelle des accusés jugés pour crimes contre les personnes était de 1,824, elle est montée à 2,308 en 1841 et en 1842, tandis qu'aux mêmes périodes, la moyenne des accusés pour crimes contre la propriété est descendue de 5,306 à 4,899.

La diminution sur le nombre des accusés ne s'est point fait sentir dans le département de la Seine; pareil chiffre s'est élevé à 945 en 1842; il n'avait été que de 833 en 1841. Autant d'accusés n'avaient jamais encore paru en une seule année.

Le rapport du nombre total des accusés à la population s'est exprimé, en 1842, par 1 sur 4,923. Ce rapport varie beaucoup suivant les localités; il est de 1 sur 1,264 pour le département de la Seine, et de 1 sur 1,815 dans la Corse, tandis qu'il tombe à 1 sur 16,938 dans le département de l'Ain, et à 1 sur 15,094 dans l'Isère.

Sous le rapport du sexe, les 6,953 accusés jugés en 1842, se divisent en 5,716 hommes et 1,237 femmes. Il est digne de remarque que ce nombre proportionnel de 18 pour cent est demeuré à peu près invariable durant ces dix dernières années; c'est celui que présentent les comptes rendus de 1837, 1838 et 1839, tandis que ceux de 1840 et 1841 donnaient la proportion de 17 pour cent.

Passons à l'âge des accusés. 82 n'avaient pas atteint leur seizième année; 1,192 avaient de seize à vingt-un ans; 2,230

de vingt-un à trente ans; 208 de soixante à soixante-dix ans; 54 avaient plus de soixante-dix ans.

Plus de la moitié des accusés (3,626) étaient dépourvus de toute instruction; 2,283 ne savaient qu'imparfaitement lire et écrire; 239 avaient reçu un degré d'instruction supérieur.

Sur les 4,646 condamnations prononcées en 1842, il y a eu 42 condamnations à mort, 174 aux travaux forcés à perpétuité, et 918 aux travaux forcés à temps. Vingt-neuf exécutions ont eu lieu.

En 1842, les 361 tribunaux correctionnels du royaume ont ugé 145,888 affaires, comprenant 192,529 prévenus; en 1841, l'on n'avait compté que 187,781 prévenus. Un accroissement non interrompu se manifeste depuis seize ans sur les délits de ce genre. Signalons ce qu'il a été pour les délits les plus fréquens.

	NOMBRE MOYEN ANNUEL DES PRÉVENUS JUGÉS.		
	de 1826 à 1830.	de 1830 à 1840.	en 1842.
Vols simples.....	12,576	22,102	23,845
Escroquerie.....	939	1,471	1,645
Abus de confiance.....	547	1,143	1,417
Vagabondage.....	2,910	3,445	4,265
Mendicité.....	966	2,431	3,478
Délits contre les mœurs.	725	1,078	1,374

Sur les 6,953 accusés traduits en 1842 devant les cours d'assises, 1,733 (le quart) étaient en récidive; 161 avaient été précédemment condamnés aux travaux forcés; 96 à la réclusion; 581 à plus d'un an d'emprisonnement.

Le nombre des suicides a continué de s'accroître en 1842. Il est monté à 2,866. En 1841, il avait été de 2,814; en 1840, de 2,732. De 1826 à 1830, il ne s'était pas élevé au delà de 1,601 à 1800. Le département de la Seine a fourni à lui seul 516 suicides, près du cinquième. Sous le rapport du sexe, les suicidés se divisent en 2,129 hommes et 737 femmes.

SCIENCES ET ARTS.

De dialectica Platonis scripsit Car. Kuehn. — Bero-

lini, Gaertner. 1843. In-8° de 51 p. Prix : 1 fr. 35 c.

Le prix que Platon attache à la dialectique, qu'il regarde comme les deux points extrêmes de son système, l'incertitude où l'on est, si l'on a dans les dialogues de ce philosophe qui nous sont parvenus, une application complète de cette science, enfin la nécessité de mettre les opinions de Platon d'accord avec la relation historique et la critique philosophique d'Aristote; tout cela donne aux recherches sur l'essence de la dialectique platonicienne une importance incontestable aux yeux de quiconque veut pénétrer les secrets de cette philosophie. Cet objet a aussi le mérite de la difficulté, d'autant plus que l'importance de la dialectique dans les systèmes de philosophie moderne exerce une influence déterminée sur la manière de concevoir celle de Platon, et qu'il n'est pas aisé à celui qui se consacre à ces recherches, de se soustraire à l'influence actuelle, qu'il soit ou non d'accord à cet égard avec ses contemporains. Cela doit nécessairement rendre le point de vue moins indépendant, et sert aussi à expliquer les expositions successives et diverses qui ont été faites récemment tant par Stallbaum, dans son édition du Parménides, que par Zeller, dans ses études platoniciennes, et par d'autres. L'auteur s'écarte encore de l'opinion émise par les deux savans que nous avons nommés, et son travail, bien que restreint, n'en est pas moins explicite.

Une distinction entre la dialectique générale et la dialectique appliquée, peut faire saisir la méthode qu'a suivi M. Kuehn. Par dialectique générale, il faut entendre les procédés de recherche, de liaison et de déduction des idées, tels qu'on les trouve dans les écrits de Platon; c'est la forme de sa méthode philosophique. Par dialectique appliquée, nous désignerons la science qui a pour objet de déduire les idées de leurs principes. Cette différence n'a été faite ni par Platon ni par l'auteur, mais elle peut donner la clef du présent travail. C'est la première de ces deux dialectiques qui est intéressée dans les considérations auxquelles se livre M. Kuehn, pou

déterminer le développement des pensées dans tous les dialogues du philosophe athénien, et celui de la forme du dialogue lui-même. Cette partie n'offre rien de nouveau, mais elle ouvre des points de vue distincts et saisissables. Pour la dialectique qui sert à construire les idées, l'auteur s'applique à développer la forme du Parménides; soutenant sa propre manière de voir, en opposition avec Stallbaum et Zeller, il voit plutôt dans ce dialogue l'exposition des difficultés dans la déduction des idées et dans leurs relations mutuelles qu'une solution de ces difficultés mêmes. La défense de cette opinion de l'auteur est suivie d'un aperçu des principales expressions techniques propres à la dialectique (*dialectica artificia*), par lesquelles le philosophe arrive aux résultats contradictoires consignés dans le *Parménides*. L'auteur n'établit, du reste, aucune distinction entre elles, et il se dégage entièrement de l'idée qu'a pu avoir le philosophe dans leur emploi. Le *Sophiste* lui fournit la solution des questions qui ne sont que soulevées dans le *Parménides*, et l'explication des rapports des idées entre elles, qu'on trouve dans ce dialogue, est pour lui l'expression de la dialectique, en tant que science déduisant les idées de leurs principes. On ne saurait donner un tableau complet de cette science, et ce n'est qu'à peu près qu'on peut la reconstruire sur les indications de Platon et d'Aristote.

Nous passons ensuite à l'idée du *beau*, le meilleur endroit du présent travail. M. Kuehn n'adopte, à cet égard, ni l'explication d'Herbart ni celle de Ritter; il conçoit cette idée de telle sorte qu'il fait concorder ensemble le passage bien connu de la république qui y est relatif, le Philèbe, ce qu'en dit Aristote et enfin le caractère de l'ensemble du système de Platon. Le rapport de Dieu aux idées est moins clairement déduit, peut-être par suite de l'obscurité du sujet même. De même le commentaire qui nous conduit à l'essence des idées pourrait donner lieu à plusieurs réfutations. Qu'il nous suffise, toutefois, après avoir indiqué l'esprit et la matière principale de ce travail, de signaler le mémoire de M. Kuehn comme

un document utile, par l'érudition qui distingue l'auteur relativement aux rapports existans entre Platon et Aristote.

Beitræge zur Kritik, u, s. w. Mémoire pour servir à la critique et à l'explication d'Empédocle, par Panzerbieter. — Meiningen, 1844. In-4° de 35 p.

L'introduction de ce travail est consacrée à l'exposition du système philosophique d'Empédocle; l'auteur n'a point égard aux rapports que ce système peut avoir avec ceux qui l'ont précédé, et ne s'occupe pas, par cela même, de dessiner la position qu'il occupe dans l'ensemble de la philosophie grecque. Se bornant à poursuivre le classement des idées propres à Empédocle, M. Panzerbieter les explique en les coordonnant. Il donne l'analyse de la marche qu'on peut supposer pour une grande partie du premier livre de l'œuvre du philosophe, à l'exception du proemium. Cent cinquante vers environ du premier livre, conservés dans les fragmens, se trouvent ainsi rattachés entre eux par une discussion; ces vers ont fourni à l'auteur la matière d'un commentaire exégétique et d'une traduction également métrique. Plusieurs rectifications dans le texte sont fort bonnes et évidemment fondées; les notes explicatives et la reconstruction du système prouvent une grande exactitude; mais ce travail doit être complété; sa forme actuelle fait désirer que ce soit le plus tôt possible.

Justice et liberté. Le Code des nations, par Michel Solimène. — Paris, Crapelet. Chez Joubert. 1844. In-8° de 250 p.

A travers la multitude d'ouvrages sur les droits des nations et l'économie publique qu'ont fait naître nos vicissitudes politiques, la plupart tendaient à opérer, non-seulement dans les institutions, mais même dans les mœurs domestiques, des changemens si étranges, que les esprits les plus audacieux comme les plus vulgaires en restaient stupéfaits, s'ils ne reculaient épouvantés. Il est consolant cependant de rencontrer des hommes consciencieux qui ne désespèrent pas de trouver

le progrès que nous désirons tous au sein même des élémens qui nous entourent depuis le cours des siècles et par le procédé tout naturel de mieux coordonner les rouages de la machine sous l'impulsion de laquelle nous nous mouvons depuis si longtemps. Telle est la louable portée que nous avons eu la satisfaction de reconnaître dans l'écrit de M. Solimène. On n'y rencontre point de ces utopies plus ou moins séduisantes dont la mise à exécution n'aurait pour moindre inconvénient que de changer totalement la face des choses et de brouiller toutes les idées reçues ; c'est, au contraire, en s'appuyant sur les principes mis en lumière par les hommes de génie des temps anciens et modernes, et dont l'autorité fait loi, et en signalant les applications qui ont pu en être faites, soit dans les sociétés nouvelles, soit dans celles qui les ont précédées, que l'auteur parvient à nous découvrir successivement les vices de l'organisation sociale des états européens, et nous enseigne les remèdes que l'on pourrait y apporter en tirant des conséquences plus logiques des principes admis par les divers gouvernemens, ou en faisant subir à quelques-uns de ces principes des modifications qui avec le temps les amèneraient sans secousses violentes à un état d'harmonie qui évidemment manque à notre époque.

C'est en s'armant des flambeaux allumés par le génie des Montesquieu et des Filangieri, des Bacon et autres grands publicistes de la nation rivale qui nous a précédés dans l'ère de l'émancipation politique, et surtout en s'inspirant de préférence des grandes idées de l'illustre Vico, son compatriote, que l'auteur aborde résolument tous les problèmes qu'a fait naître l'introduction de nouveaux principes dans la constitution actuelle. Nous ne nous hasarderons pas à affirmer que toutes ses vues soient constamment en harmonie parfaite avec les principes modernes que nous avons conquis, et nous n'entreprendrons pas d'analyser et encore moins de critiquer une œuvre de cette nature, ce qui nous conduirait forcément à des développemens que ne comporte guère l'objet de notre revue; mais en nous bornant à dire que l'ouvrage est

profondément pensé, qu'il est écrit dans un style ferme et vigoureux, et exempt de ces obscurités si communes dans les matières métaphysiques, nous osons avancer qu'il sera lu avec fruit et par les hommes habitués à plonger leurs regards dans les dernières profondeurs de la science, et par ceux dont l'esprit plus paresseux ou moins exercé n'aime à s'arrêter, en fait d'idéologie, que sur des matières parfaitement élaborées. C'est là le mérite qui nous a essentiellement frappés dans l'ouvrage de M. Solimène : les choses les plus abstraites y sont présentées avec beaucoup de lucidité, et les grandes difficultés de la politique y sont réduites à des théorèmes que l'imagination résout sans effort. En serait-il de même dans l'application ? nous ne nous permettrons assurément pas de prononcer, mais nous ne pouvons nous empêcher de croire qu'il y aurait beaucoup d'améliorations à espérer de l'adoption de l'esprit qui préside à l'accomplissement de cette œuvre évidemment entreprise dans l'intérêt des nations et des individus.

L'auteur, du reste, ne se contente pas d'exposer de simples théories qui sont toujours susceptibles de réfutation de la part de ceux qui n'ont point d'intérêt à les adopter, et dans les choses positives il s'attache à en démontrer la vérité et par des comparaisons et par des calculs mathématiques que chacun peut apprécier.

En somme, nous aimons à dire que c'est le fruit du travail consciencieux d'un homme éclairé et philanthrope, et s'il se trompe (ce qui lui sera sans doute arrivé quelquefois sans que nous ayons besoin de le chercher en défaut), ses erreurs seront excusables, car son but est toujours généreux.

Le Livre des jeunes professeurs, publié par Henri Congnet. — Paris, librairie classique de Perisse. — Soissons, Fossé Darcosse. 1843. In-32 de 380 p.

Ce petit volume contient des opuscules fort estimés et dont quelques-uns sont devenus assez rares. Ceux qui les ont composés étaient des hommes distingués par leur savoir, des

hommes pleins de sens et qui avaient blanchi dans l'enseignement. Toutefois, plusieurs de leurs prescriptions ne convenaient plus ni à notre époque ni à ceux à qui cette publication est destinée; de là quelques légères suppressions et quelques additions ont paru nécessaires à M. Congnet. Passons en revue chacun de ces opuscules.

1° *Méthode pour commencer les humanités grecques et latines, par Tannegui Le Fèvre, précédée des mémoires sur sa vie, par Graverol.* Tannegui Le Fèvre (en latin, *Tanaquillus Faber*), l'un des plus habiles humanistes de son siècle, naquit à Caen, en 1615. Il sortit à dix-huit ans du collége de la Flèche, où il avait achevé ses études. Il demeura quelques années en Normandie, après quoi il alla à Paris. Ayant été présenté au cardinal de Richelieu, il en avait obtenu une pension de 2000 livres; mais la mort du cardinal ne tarda pas à ruiner ses espérances. Il resta quelques années à Paris sans autre occupation que ses livres; puis il alla se fixer en Touraine. En ce temps-là une place étant venue à vaquer dans l'académie de Saumur qui était très-florissante, il l'accepta, quoiqu'on lui offrît celle de professeur de grec à Nimègue. Pendant son séjour à Saumur, il publia un grand nombre d'ouvrages sur la littérature grecque, tels que des traductions, des commentaires, etc. Voici le portrait que Fr. Graverol en trace : « Il était bel homme, d'une taille au-dessus de la médiocre, mais peu dégagée. Il avait les épaules larges; ses cheveux étaient blonds, fort longs et fort frisés; il les a conservés beaux jusqu'à sa mort. Il avait les yeux d'un bleu fort chargé et d'une vivacité extraordinaire. Il était extrêmement bon, mais un peu brusque. Il détestait le mensonge et ne pouvait souffrir les grands parleurs; il était naturellement juste, charitable et sensible à l'affliction des malheureux. Quoiqu'il eût rompu presque tout commerce pour ne s'attacher qu'à ses livres, il aimait ses amis avec tendresse, et il avait une joie inconcevable lorsqu'il trouvait occasion de les servir. Comme il n'était que feu, il s'emportait facilement dans son domestique, mais cela passait dans le moment. » Ces mémoires

sont de Mlle Dacier, et Graverol n'a fait que les extraire.

2° *Méthode pour commencer les humanités grecques et latines, par Tannegui Le Fèvre.* Cette petite méthode, très-agréable à lire, enseigne la manière dont il faut introduire un enfant dans les humanités grecques et latines, quels sont les écrivains, poëtes et orateurs qu'il faut mettre entre ses mains, et quel est l'ordre dans lequel on doit en entreprendre la lecture. On reconnaît là la main d'un philologue exercé et qui a pénétré bien avant dans l'étude des langues anciennes. Homère et Virgile, les tragiques et les comiques, sont principalement recommandés par Le Fèvre qui entremêle dans cette lecture l'étude de quelques écrivains en prose. L'étude de ce petit traité ne peut qu'être d'un grand profit aux professeurs et aux élèves.

3° *Instruction sur les devoirs d'un professeur, par Judde.* Cet opuscule est divisé en deux parties. La première traite des devoirs d'un professeur envers lui-même; il doit s'entretenir dans la piété, s'avancer dans les sciences, vivre paisiblement en communauté, et ménager sa santé et ses forces. La seconde partie, qui est consacrée aux devoirs d'un professeur envers ses écoliers, est subdivisée elle-même en trois sections : 1° Moyens généraux pour se rendre utile aux écoliers; ils consistent à estimer son état, à se donner de l'autorité, à se rendre aimable, et à agir de concert. 2° Moyens particuliers pour inspirer la piété aux enfans : il faut s'unir à Dieu et aux saints anges pour donner l'exemple de toutes les vertus, faire bien ses catéchismes, dire en classe quelques mots de piété, sanctifier les entretiens particuliers, et exclure les mauvais écoliers. 3° Moyens particuliers pour faire avancer les écoliers : ils consistent à savoir parfaitement ce que l'on enseigne, ne pas avancer trop vite, suivre exactement l'ordre de la classe, faire des répétitions hebdomadaires, et entretenir l'émulation.

4° *Traité sur l'obéissance* que les professeurs doivent au supérieur de la maison, malgré les défauts qu'il peut avoir; car les défauts personnels des supérieurs, quelque réels qu'ils

puissent être, n'empêchent pas qu'ils ne nous tiennent toujours la place de Dieu ; ils n'ont souvent de réalité que dans notre imagination ; enfin ils peuvent se corriger, et la manière la plus sûre de les corriger, c'est de les traiter toujours comme tenant la place de Dieu.

5° *Traité des vertus d'un bon maître.* Ces vertus sont la gravité, le silence, la prudence, la patience, la douceur jointe à la fermeté, le zèle, la vigilance et la piété.

6° *Traité des punitions,* dans lequel on trouve les règles touchant les punitions, des différentes sortes de punitions, des qualités que doivent avoir les punitions, défauts qu'il faut éviter dans les pénitences, de la manière d'agir avec les enfans selon leur caractère ou leurs habitudes.

M. Congnet s'occupe ensuite des défauts ordinaires des jeunes maîtres, de la responsabilité des maîtres, et donne quelques extraits de Montaigne sur le pédantisme et sur l'institution des enfans. Il termine par deux prières qui peuvent être récitées avant de se rendre en classe.

Algérie. Réponse à l'examen publié par M. le docteur Guyon, membre de la Société d'Afrique, sur les quatorze observations, par le général Duvivier. — Paris, Delloye, septembre 1843.

Dans son introduction à ses *quatorze observations,* M. le général Duvivier établissait que M. le général Bugeaud, aux temps où il fut hostile à l'Algérie, le fut parce qu'il avait trop vite et trop généralement conclu. Mais depuis qu'un grand revirement venait de s'opérer dans sa pensée, il semblait trop conclure à l'avantage de nos établissemens d'Algérie, et dépasser la réalité en faveur comme jadis il l'avait dépassée en défaveur. De là le général Duvivier tirait cette unique conclusion : *Qu'il fallait lire et étudier avec crainte le mémoire du général Bugeaud.* C'est dans cette introduction que se sont trouvées les principales dissidences entre M. le docteur Guyon et le général Duvivier. Ce dernier reprend donc une à une les objections de son adversaire, et les réfute par tous les moyens

qui sont en son pouvoir. Ainsi, il prétend n'avoir dit nulle part que l'Algérie est stérile; et les preuves réunies par M. le docteur Guyon en faveur de la fertilité de cette province deviennent, sinon inutiles, du moins intempestives. Il n'a pas nié non plus l'existence des pierres en Algérie, etc. Nous ne suivrons pas l'auteur dans cette polémique qui nécessiterait de trop grands détails de notre part; il nous faudrait analyser le travail primitif du général, ainsi que les objections du docteur Guyon; qu'il nous suffise d'annoncer cette nouvelle brochure qui ne peut manquer d'intéresser les personnes qui s'occupent de nos possessions africaines.

Annales d'hygiène publique et de médecine légale, par MM. Adelon, Andral, Chevalier, etc. Tomes XXVII-XXX. — Paris, J. B. Baillière. In-8°. 1842-1843.

Il paraît chaque année deux volumes de ce recueil justement estimé. Les questions qui intéressent au plus haut degré la vie ou le bien-être de chacun de nous y sont l'objet de recherches neuves et importantes; nous le prouverons suffisamment en donnant l'indication des principaux travaux contenus dans les volumes que nous mentionnons.

Du service des nourrices dans la ville de Paris (Bois de Laury); Sur les accidents qui peuvent succéder à l'injection des boissons froides lorsque le corps est échauffé (A. Guérard); De la consommation de la viande à Paris (De Kergorlay); Mémoire sur la suspension (Orfila); Falsification du lait (Quevenne); Topographie médicale du quatrième arrondissement de Paris (H. Bayard); De la recherche de l'arsenic et des poisons absorbés (Orfila); De l'empoisonnement par les cantharides (Ythier Poumet); Sur la falsification du vinaigre (Chevallier, Gobley et Journeil); Du travail des enfans dans les mines et houillères de la Grande-Bretagne et de la Belgique (Ducpétiaux); De l'influence des subsistances sur les maladies et la mortalité (Mêlier); Recherches sur l'éclairage public de Paris (Trébuchet); Hygiène et éducation des idiots (E. Seguin); De la vérification des décès dans la ville de Paris;

Mémoire sur les maladies simulées (Ollivier d'Angers).

Nous laissons de côté, comme travaux spéciaux quoique fort dignes d'intérêt, de nombreux mémoires sur divers points qu'a soulevés la discussion de certaines affaires criminelles portées récemment devant les tribunaux. Nous ne consacrerons même qu'une seule ligne à une question de chimie légale sur laquelle s'est portée au plus haut degré l'attention publique, sur l'existence de l'arsenic dans des matières organiques que la justice met sous les yeux de la science. Le procédé de Marsh mérite-t-il cette confiance absolue que beaucoup de personnes y attachent?

Ce qui est mortel pour l'homme ne le serait pas toujours pour les animaux, s'il est vrai, comme le prétendent des observateurs dignes de foi, que l'emploi de l'acide arsenieux a rendu la santé à des moutons atteints de pleurésie chronique.

Un objet qui donnera lieu à moins de contestations, c'est le péril des inhumations précipitées. Les *Annales d'Hygiène* ont plusieurs fois insisté sur les abus qui ne se renouvellent que trop à cet égard. Indépendamment de l'histoire de François de Civille, qui se qualifiait, dans ses actes, de trois fois mort, trois fois enterré, trois fois ressuscité par la grâce de Dieu, elles rappellent que le célèbre Winslow fut enseveli deux fois; et elles signalent un événement plus récent et digne d'être connu. A la fin d'octobre 1837, M. Deschamps, habitant de la Guillotière, à Lyon, mourut à la suite d'une courte indisposition. Ses obsèques furent commandées pour le surlendemain; ce jour-là, de bonne heure arrivent devant la maison du défunt le clergé, les parens, les amis. Au moment fatal où l'on allait clouer sur la face du mort la planche de sapin qui ferme la bière, quels ne furent pas l'étonnement et l'effroi de tous les assistans en voyant le corps se lever dans son suaire, se mettre sur son séant, et demander à manger! Tout le monde allait fuir, saisi d'effroi, lorsqu'on reconnut que ce n'était point un fantôme, mais bien M. Deschamps lui-même qui revenait très-heureusement d'un sommeil léthargique que l'on avait pris pour la mort. On lui prodigua tout de suite tous les soins

nécessaires, et bientôt son état n'inspira aucune inquiétude. Lors de son réveil, il annonça que dans son état léthargique il entendait tout ce qui se passait ou se disait autour de lui, sans pouvoir faire un mouvement ni exprimer ses sensations : supplice horrible qu'il faut avoir éprouvé pour le comprendre.

LITTÉRATURE ANCIENNE.

Quæstiones Homericæ. Scripsit J. F. Lauer. Quæstio prima de undecimi libri forma germana et patria. — Berolini, Besser, 1843. In-8° de 88 p. Prix : 2 fr.

L'auteur, dans son introduction, se livre d'abord à un rapprochement entre l'Odyssée et le poëme des Nibelungen, et expose son dessein d'exécuter sur le poëme d'Homère le travail appliqué à l'Iliade par G. Hermann et Lachmann. A cette occasion, il ajoute aux argumens mis en avant par ces philologues quelques observations qui lui sont propres. Ensuite il établit qu'il y a dans l'Odyssée trois espèces d'interpolations. 1° Des contradictions qu'on ne peut faire disparaître en élaguant quelques vers, mais qui nécessitent le démembrement de l'Iliade ou de l'Odyssée en poëmes détachés; 2° des vers ajoutés par les rhapsodes pour relier l'ensemble et former des transitions; 3° des passages entiers qui, sans rompre l'unité du poëme, doivent cependant, par des motifs divers, être considérés comme interpolations. Pour prouver son assertion, l'auteur se livre à la critique du onzième livre de l'Odyssée, rapsodie qui, par son contenu même, a dû en quelque sorte attirer les interpolations de toutes sortes; mais ce n'est qu'après s'être occupé des vers interpolés qu'il arrive à démontrer que la descente d'Ulysse aux enfers (Νεκυία) a formé dans l'origine un poëme à part; il termine par établir quelle est la patrie probable de ce morceau.

Le premier chapitre est consacré à l'entretien d'Ulysse avec Elpénor. L'auteur énonce le motif de la descente d'Ulysse aux enfers, et indique comment les rencontres qu'il y fait

concourent à son objet principal. La rencontre d'Elpénor est la seule dont on ne puisse déterminer la raison véritable; bien plus, son entretien retarde inutilement Ulysse dans la poursuite de son dessein, qui est de consulter Tirésias. L'ensemble du récit n'est pas homogène et offre même des étrangetés de langage; on y reconnaît une imitation de l'entretien d'Ulysse avec sa mère et un placage de morceaux empruntés à d'autres endroits d'Homère. En somme, la manière dont Elpénor est introduit n'est nullement d'accord avec les idées émises partout ailleurs par le poëte sur les morts.

Dans le chapitre II : *De Hercule locus defenditur.* Déjà d'anciens grammairiens ont soulevé contre ce passage cinq motifs de doute sur son authenticité; les modernes en ont ajouté quelques autres. M. Lauer abandonne les vers 602-604, comme interpolations, ce qui détruit trois des motifs anciens. Les deux autres, savoir : 1° qu'Hercule est armé, 2° qu'il parle à Ulysse sans avoir bu de sang, sont discutés par l'auteur, qui passe ensuite aux objections des modernes, Nitzsch et B. Thiersch, et termine en justifiant la présence d'Hercule dans le sombre empire.

Dans le chapitre III : *Reliquæ* Νεκυίας *interpolationes examinantur.* En cela l'auteur adopte les vues critiques de ses prédécesseurs sur Homère; il s'occupe des vers 28-42, dont rien cependant ne justifie le rejet; des vers 92, 115-134, 298-304, 321-325, 328-384, dont il démontre du reste la non-authenticité par des raisons autres que celles qu'a produites Nitzsch; enfin des vers 565-590 et 631.

Dans le chapitre IV : Νεκυίαν *carmen aliquando singulare fuisse demonstratur.* Ulysse était descendu aux enfers, pour interroger le devin Tirésias; mais il n'en apprend, en somme, que fort peu de chose sur son retour dans sa patrie. Ce que Circé lui découvre à ce sujet est bien plus précis. La magicienne lui apprend des détails, tels que le danger qu'il doit courir dans l'île de Trinacrie, presque dans les mêmes termes que Tirésias, seulement d'une manière plus explicite. Le dixième livre et le douzième se suivent parfaitement, et entre

ses deux morceaux la Νεκυία a été insérée par les rhapsodes pour former un tout. En outre, l'âge de Télémaque mentionné comme arrivé à l'âge d'homme (v. 184, 447) ne concorde pas avec les autres données d'Homère sur ce prince, données qui le font âgé tout au plus de 14 ans, à l'époque où son père descendit aux enfers.

Dans le chapitre V : *Pauca quædam de* Νεκυίας *patria proferuntur.* L'auteur examine la forme et la matière de ce chant. Les poëtes les plus anciens traitèrent de préférence des traditions de leur patrie : donc par analogie on peut admettre comme point de départ, que Tirésias nous reporte au pays nommé depuis Béotie, pays dans lequel le culte de Pluton et de Proserpine et la Nécromancie faisaient, depuis une époque reculée, partie des mœurs locales. De plus, tous les personnages avec lesquels Ulysse s'entretient appartiennent au cycle mythique des Myniens et des Thébains : Tirésias, Tyro, Antiope, Alcmène, Mégare, Épicaste, Chloris, Iphimédie, Maira, Clymène, Eriphyle, Hercule. Enfin la forme du morceau rappelle la forme catalogique de la Béotie et le Κατάλογος γυναικῶν d'Hésiode; d'un autre côté les vers 310-311, où il est question d'Otos et d'Éphialtes πολὺ κάλλιστοι μετάγε κλυτὸν Ἀθρίωνα, ainsi qu'une circonstance remarquable—Agamemnon (v. 459) mentionnant Orchomène (des Myniens), la première parmi plusieurs villes,—ne peuvent s'expliquer qu'en admettant pour cette partie du poëme une origine béotienne. Quant à l'intérêt direct que les Béotiens auraient à la fable de la descente d'Ulysse aux enfers, on peut s'en rendre compte en songeant aux liens de toute sorte qui rattachaient à la Béotie l'île d'Ithaque et Ulysse lui-même, qui doit avoir été exposé dans ce pays, à Alalcomènes, s'il n'y est pas né. En dernier résultat, il ne serait pas invraisemblable de désigner Thèbes ou Orchomènes comme le lieu où ce chant aurait été produit dans sa première forme.

Cette dissertation, pleine de recherches curieuses et intéressantes, est écrite dans un latin assez clair quoique de formes un peu mêlées et trop modernes.

LITTÉRATURE MODERNE.

Die Provenzalischen Troubadours. **Les Troubadours de la Provence, par Ed. Brinckmeyer. — Halle, Ed. Anton, 1844. In-8° de VIII-192 p.**

Cet ouvrage présente une nouvelle preuve du zèle avec lequel l'ancienne littérature du midi de la France est étudiée au delà du Rhin; l'auteur n'a pas eu le projet d'ajouter de nouveaux développemens aux travaux de ses devanciers; il n'a point feuilleté les manuscrits pour en retirer des pièces de vers restées inédites; son but a été d'offrir à ses compatriotes un résumé de ce que peu de personnes ont le temps ou les moyens d'aller chercher dans les grands ouvrages de Raynouard, ou de Diez, dans la *Crusca provinzale* (Roma, 1724, in-folio), et dans d'autres écrits d'un difficile accès.

Il a divisé son livre en huit sections. Leur sommaire donnera une idée exacte de son travail. Langue provençale; son origine, son extension, sa durée. — Traces des dialectes romans antérieurs aux troubadours; poésies des Vaudois. — Poëtes de la Provence, troubadours et jongleurs. — Poésie amoureuse. — Cours d'amour. — Poésies politiques et historiques. — Formes et noms des différentes espèces de poésies, épîtres, romans, contes. — Biographie des troubadours les plus célèbres.

Nous croyons que le meilleur moyen de donner une idée du travail de M. Brinckmeyer, est d'en mettre un passage sous les yeux de nos lecteurs, et nous prendrons, dans son inventaire des ouvrages écrits en provençal, l'article consacré au roman de Philomène.

« C'est, dit l'auteur, le seul roman en prose qui nous soit resté; il se trouve en manuscrit à la Bibliothèque du roi, n° 13307-2; il contient le récit des exploits de Charlemagne dans le midi de la France contre les Sarrazins; il paraît surtout avoir en vue de célébrer la fondation du couvent de Notre-Dame-de-la-Grasse, édifié par ce monarque.

» Les érudits ont différé d'opinion sur l'époque à laquelle il fallait faire remonter la composition de cet ouvrage ; il est aujourd'hui reconnu que divers critiques l'avaient jugé plus ancien qu'il ne l'est en effet. Divers indices révèlent qu'il n'est pas antérieur au douzième siècle ; on y trouve saint Thomas de Canterbury rangé au nombre des habitans du ciel, et cet évêque ne fut canonisé qu'en 1173. — Jusqu'ici, le Philomène n'a point été imprimé, mais il s'en trouve des extraits dans la *Bibliothèque des romans*, oct. 1777, t. I, p. 170 et suiv. Voir également Lebœuf, *Histoire de l'Acad. des inscrip.*, édit. in-8°, t. X, p. 254 ; l'Hist. litt. de la France, IV, 211 ; VI, 13 ; VII, LXXI, Diez. *Poésie des Troubadours*, p. 205. Les récits du roman de Philomène sont au fond les mêmes que ceux d'un ouvrage en latin que Ciampi a publié à Florence en 1823, d'après un manuscrit de la Bibliothèque Laurentienne et en l'accompagnant d'observations philologiques : *Gesta caroli M ad Carcassonam et Narbonam et de ædificatione monasterii Crassensis.* M. de Rochegude (*Gloss. occit.* p. LIV), établit que cette rédaction latine est du XIVe siècle ; il y est question de l'évêché de Castres qui ne fut fondé qu'en 1317. Consultez à l'égard de cette publication un article de M. Raynouard dans le *Journal des Savants*, novembre 1824, p. 668-675. »

Grammatik..... Grammaire de la langue romane, par Frédéric Diez. Tome III. — Bonn, Ed. Weber, 1844. In-8° de x-451 p.

Les travaux de M. Diez sur les écrits et sur l'idiome des troubadours sont connus depuis longtemps de l'Europe savante ; un excellent juge en pareille matière, l'illustre Raynouard, a signalé dans le *Journal des Savants* toute l'importance des recherches du zélé philologue auquel l'on devait déjà *Die Poesie der Troubadours*, 1827, in-8. *Leben und Werke der Troubadours*, 1829, in-8°.

Le premier volume de l'ouvrage dont nous venons de transcrire le titre avait été mis au jour en 1836, le second en 1838 ;

ils avaient inspiré à tous ceux qui se livrent à de pareilles études un vif désir de voir paraître la suite du travail le plus étendu et le plus minutieusement détaillé qui ait été publié sur une portion aussi digne d'intérêt de la philologie. Ce nouveau volume est consacré au développement des règles de la syntaxe; tout ce qui concerne les formes qu'adopte le substantif dans ses différens cas, les rapports de l'article et de l'adjectif avec le nom qu'ils précèdent ou qu'ils accompagnent, les méthodes d'affirmation et de négation, etc., se trouve discuté avec un soin scrupuleux; les analogies du provençal avec les langues italienne, espagnole, portugaise et valaque, sont constatées; une foule d'exemples viennent à l'appui des règles que pose M. Diez, et il ne fait pas un pas sans l'appui des nombreuses citations qu'il emprunte à nos vieux fabliaux, aux cancioneros, aux anciens poëtes de la Péninsule, tels que Juan del Enzina, Juan de Mena, Berceo, Ribeiro, Gil Vicente, aux écrivains de l'Italie du moyen âge. Nous ne saurions, sans sortir des limites de notre cadre, rien extraire d'un travail qui n'est guère susceptible d'analyse, mais qui a été dicté par l'instruction la plus étendue et la plus saine. Il serait fort à désirer qu'une bonne traduction vînt mettre la grammaire de M. Diez à la portée des personnes qui s'intéressent à l'étude des dialectes romans et qui ne connaissent point la langue allemande. Malheureusement les publications sérieuses ne rencontrent point, en France, il faut en faire l'aveu, un accueil encourageant; il paraît, chaque année, de l'autre côté du Rhin, un grand nombre d'ouvrages sur les sujets les plus graves, sur des points obscurs de l'érudition; parmi nous, de pareils travaux rencontreraient-ils des éditeurs?

Saint-Brandan, a Medial Legend., etc. Saint Brandan, Légende maritime du moyen âge, en vers et en prose, en anglais, publiée par M. Thomas Wright, de l'Institut de France. 1844. In-8° de VIII-63 p.

La légende maritime de saint Brandan, ou Brandaines, a été l'une des plus répandues pendant le moyen âge. Le grand nom-

bre de manuscrits qu'on découvre depuis quelques années dans les différentes bibliothèques de l'Europe nous en fournit la preuve. La Bibliothèque du roi possède, à elle seule, onze exemplaires des XIe, XIIe et XIIIe siècles, dont M. Jubinal publia en 1836 les deux plus anciens (1). M. Wright vient de publier la même légende, en vers et en prose anglaise, d'après deux manuscrits de la bibliothèque Cottonienne, et de la Harléenne du Musée britannique. Le texte est écrit en latin et en anglo-normand, et remonte au règne de Henri Ier, roi d'Angleterre, fils de Guillaume le Conquérant.

Saint Brandan vécut vers la fin du XIe siècle en Irlande, où il fonda l'abbaye de *Cluain fort;* sa légende est une des plus remarquables du moyen âge. Presque toutes les nations qui vivaient près de la mer l'adoptèrent. M. Jubinal dit avec raison que c'était une Odyssée monacale; et M. Wright remarque judicieusement avec lui, que saint Brandan a beaucoup de ressemblance sur plusieurs points avec Sinbad, le voyageur arabe; tous deux pensent que la légende de saint Brandan avait été connu des Arabes à une époque reculée, car plusieurs de leurs géographes décrivent l'île des Moutons et celle des Oiseaux dans l'océan occidental, sans doute d'après cette légende chrétienne. En 1836, M. Jubinal avait déjà indiqué qu'il serait curieux de savoir si cette histoire fut transmise par l'Irlande à l'Arabie (2).

Le sujet principal de la légende consiste en voyages, principalement à une île délicieuse de l'océan, dans laquelle les navigateurs se promenèrent pendant l'espace de quinze jours, sans jamais en trouver la fin. Là toutes les plantes avaient des fleurs, tous les arbres des fruits, et toutes les pierres étaient précieuses. Saint Brandaines s'est déterminé à aller lui-même

(1) Voyez la légende latine de saint Brandaines, avec une traduction inédite en prose et en poésie romanes, publiée par M. Jubinal, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi, et remontant aux XIe, XIIe et XIIIe siècles.

(2) Ouvrage cité, p. XIII.

chercher cette terre qu'on croyait le paradis, et n'a pu la trouver qu'au bout de sept ans de voyages.

En examinant attentivement cette légende, on reconnaît que les idées du paradis terrestre répandues dans les anciens livres sont l'origine de l'île fabuleuse de Saint-Brandan, située dans le voisinage de l'Irlande.

Cette légende exerça une grande influence sur l'esprit des marins portugais et espagnols des XIVe et XVe siècles, qui pensaient que cette île merveilleuse était située dans la direction des Canaries; et c'est d'après cette supposition, que plusieurs cosmographes des XIVe, XVe et XVIe siècles ont marqué, dans leurs cartes géographiques et hydrographiques, l'île en question. Dans la carte des *Pizzigani* de 1367, de la Bibliothèque de Parme et dont M. le vicomte de Santarem a donné une partie dans son Atlas des monumens géographiques du moyen âge, le cosmographe représente saint Brandan lui-même se promenant sur la mer dans le groupe des îles Canaries, comme on peut le voir dans la partie publiée par M. de Santarem.

Ce n'est guère qu'à l'aide de telles publications qu'on parviendra à réunir à la longue tous les matériaux pour l'histoire critique de la géographie et des découvertes au moyen âge, et à démontrer les phases que les mythes géographiques des Grecs ont subies chez les Arabes, et comment des îles mythologiques on en est venu à découvrir les îles et les continens réels. Les publications de manuscrits dans le genre de celle que nous devons au savant anglais qui a déjà enrichi le domaine historique de publications si importantes sont donc d'une utilité incontestable pour bien apprécier l'histoire d'une époque si curieuse et cependant si peu connue.

Œuvres de Turgot, nouvelle édition, classées par ordre de matières, avec les notes de Dupont de Nemours, augmentées de lettres inédites, des questions sur le commerce, et d'observations et de notes nouvelles, par MM. Eugène Daire et Hippolyte Dussard, et précédées

d'une notice historique sur la vie et les ouvrages de Turgot, par M. Eugène Daire. — Paris, Guillaumin. 1844, 2 vol. grand in-8° de CXVIII-1519 pages, avec portrait.

Voici une excellente édition des écrits sur l'économie politique, l'administration, l'histoire et la philosophie, de l'homme illustre dont l'Académie française vient de mettre l'éloge au concours. — Ces écrits avaient déjà été recueillis en grande partie, mais d'après l'ordre chronologique, ce qui empêchait de suivre les pensées de l'auteur, par Dupont de Nemours; Paris, imp. de Belin, 1808-11, 9 vol. in-8°. — L'éditeur avait placé en tête les *Mémoires* publiés par lui (Philadelphie, 1782, 2 vol. in-8°) sur Turgot, dont Condorcet a aussi donné la *vie*, Londres (Amsterdam,) 1786, in-8°, sans nom d'auteur.

Turgot était membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; son éloge fut prononcé par Dupuy, secrétaire perpétuel (*Mém. de l'Acad. des inscript.* t. XLV, p. 121).—On peut encore consulter les œuvres de Voltaire, les Mémoires de l'abbé Morellet; Particularités et observations sur les ministres des finances les plus célèbres, depuis 1660 jusqu'en 1792, par de Montyon; Histoire du XVIIIe siècle, par Lacretelle; Histoire de Louis XVI, par Droz; Histoire des Français, par Simonde de Sismondi, continuée depuis l'avénement de Louis XVI par Amédée Renée, t. XXX; Histoire de l'économie politique en Europe, par Adolphe Blanqui, et l'article très-complet de M. Durozier, Biog. univ., t. XLVII, p. 63-84.

Tous ces ouvrages ont été mis à profit par M. Daire. Sa notice historique est intéressante et instructive. « Ce n'est pas une simple biographie, c'est un tableau réduit, mais complet, du temps où Turgot prit une si noble part aux affaires. » (Rapp. de M. H. Passy à l'Acad. des sciences mor. et polit.) Nous ajouterons qu'on y trouve une analyse exacte et substantielle des travaux de l'illustre économiste.

Les notes ajoutées par MM. Dussard et Daire, quoique les opinions émises par ce dernier nous aient quelquefois paru

contestables, ajoutent à l'utilité de cette édition, qui mérite l'attention de tous les hommes occupés d'études sérieuses, de ceux surtout auxquels des fonctions publiques sont confiées.

HISTOIRE.

Constitution de l'Angleterre, par H. Jouffroy. — Leipsick et Paris, chez Brockhaus et Avenarius. 1843. In-8° de x-418 p.

De Lolme, dans le XVIIIe siècle, se livra le premier à des recherches sur le régime politique du royaume d'Angleterre. Mais depuis, la science du droit public, et notamment celle des principes du gouvernement représentatif, ont fait en Europe de si grands progrès, la constitution de l'Angleterre même a subi de si importans changemens, parmi lesquels il faut mettre en première ligne l'émancipation des catholiques et la réforme de la chambre des Communes, qu'un ouvrage qui traite le même sujet d'une manière plus appropriée aux lumières du siècle, et développe surtout les modifications que le temps a apportées à la constitution de l'Angleterre, ne peut manquer d'intéresser le public. Tel est le but de l'auteur, qui a cherché à se rendre utile en rectifiant de fausses idées que, dans les pays étrangers, on se fait sur l'Angleterre, tant sous le point de vue du droit public que sous celui des finances et de l'économie politique. A ce sujet, M. Jouffroy fait observer : 1° qu'il n'a pas cru devoir se borner, comme de Lolme, à faire voir simplement l'organisation en Angleterre de la puissance législative, de la puissance exécutive et du pouvoir judiciaire ; bien au contraire, pour mettre dans tout son jour l'esprit et la tendance de la constitution de ce royaume, il lui a paru nécessaire d'exposer sommairement dans le cours de son ouvrage les vrais principes du gouvernement représentatif, non pas tels que les proclament nos modernes publicistes français, qui basent l'État sur la souveraineté du peuple, mais bien tels qu'on les conçoit en Allemagne, où l'on est, généralement parlant, beaucoup plus porté pour les

institutions monarchiques que pour les institutions démocratiques; 2° comme l'industrie agricole, manufacturière et commerciale de l'Angleterre est d'une importance qui ne le cède point à celle de son régime politique, l'auteur a cru devoir en entretenir ses lecteurs, en considérant cet objet sous le point de vue des principes de l'économie politique; 3° il s'est d'autant moins cru dispensé d'entrer dans quelques détails sur les finances et la dette publique de l'Angleterre, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, que dans ce royaume, suivant l'opinion de beaucoup d'hommes d'État et de publicistes allemands très-éclairés, une multitude de phénomènes, tels que le contraste de la pauvreté et de la richesse, la misère du peuple dans les grandes villes manufacturières, la taxe des pauvres, etc., s'expliquent tout naturellement par une répartition vicieuse des impôts en vigueur en Angleterre; 4° il a consacré un chapitre à l'enseignement public en Angleterre et aux institutions qui s'y rattachent, afin de mettre le lecteur à même de juger du degré de civilisation et de moralité de la nation anglaise.

La monarchie anglaise se compose de deux grandes îles, la Grande-Bretagne (l'Angleterre et l'Écosse) et l'Irlande. La surface de l'Angleterre est de 41,962,470 acres; celle de l'Écosse est de 26,369,695 acres, et celle de l'Irlande de 450,000 acres. La population actuelle des trois royaumes est de 27,000,000 et demi d'habitans. Les premiers habitans de ces îles furent d'origine celte. Chaque propriétaire foncier était obligé de porter les armes pour la défense de la patrie. Sur cinq arpens anglais on levait un homme pour le ban et l'arrière-ban. L'église était gouvernée suivant la hiérarchie latine par des évêques et des archevêques. Le souverain admettait à son conseil les comtes et les prélats. La conquête de l'Angleterre par les Danois changea cet ordre de choses, et y introduisit les fiefs, le système féodal. L'auteur raconte ensuite l'origine des villes et des pairs du royaume et du parlement, et donne quelques détails sur les changemens dans le régime militaire, le pays de Galles, l'Écosse et l'Irlande, puis

il s'occupe du territoire du royaume. Le roi d'Angleterre est propriétaire de tout le territoire national, celui de l'Angleterre est divisé en quarante comtés, celui de Galles en douze, celui de l'Écosse en trente-trois, et celui de l'Irlande en trente-deux. Après avoir consacré quelques pages à la nation et aux différentes classes dont elle se compose, M. Jouffroy parle de la religion du royaume. Le roi est chef de l'Église anglicane, avec tous les droits naturels et civils que le pape possédait précédemment, mais qui sont tempérés par les trente-neuf articles de foi. Sous sa dépendance se trouvent deux archevêques, celui de Cantorbéry, qui est primat de tout le royaume, et l'archevêque d'York, qui est primat de l'Angleterre proprement dite ; de plus quatre archevêques en Irlande, savoir, celui d'Armagh, qui est primat de toute l'Irlande, celui de Dublin, celui de Cashel et enfin celui de Tuam. Après les archevêques viennent les évêques, les chapitres avec les chanoines, les prébendiers et les doyens, les monastères et les cures. L'église épiscopale en Angleterre, dans le pays de Galles et en Irlande, et l'église presbytérienne en Écosse, forment la religion dominante du royaume de la Grande-Bretagne. Les catholiques furent exclus de la tolérance générale jusqu'en 1829, où leur émancipation complète fut établie et proclamée par l'acte du parlement. Cette loi, toutefois, est encore loin d'établir une liberté pleine et entière de religion, bien qu'elle fasse participer les catholiques à tous les droits des autres chrétiens qui ne sont pas de la religion dominante. En 1833 on tenta vainement d'émanciper les juifs, qui y sont bien moins nombreux que dans la plupart des états du continent. Le chapitre qui clôt le premier livre se termine par quelques détails sur le parlement ecclésiastique, le convertissement et le rachat des dîmes, les sectes religieuses, le clergé et ses revenus, et sur les établissemens pour la propagation des vérités chrétiennes.

Le second livre est consacré au roi, à la famille royale et aux membres du parlement. La couronne impériale du royaume de la Grande-Bretagne est héréditaire. Le monarque

porte le titre de Protecteur de la foi et de Roi des royaumes unis de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. Ses armes sont devenues généralement le sceau du royaume, et servent à rendre authentiques les actes de la souveraineté. A Londres on conserve différens joyaux de la couronne; le château royal à Édimbourg en renferme également. La cour du roi se compose, ainsi que dans les autres monarchies, d'une suite de personnes appelées à le servir avec un grand appareil. Les grandes charges de la couronne forment sa suite d'honneur. Il est aussi entouré de gardes qui forment pour ainsi dire sa maison militaire. Les marques d'honneur de la cour sont les ordres de chevalerie et les décorations de ces ordres. Ce sont les ordres de la Jarretière, de Bath, du Chardon ou de Saint-André, de Saint-Patrick, et ceux de Galles, de Saint-George et de Saint-Michel. Les femmes sont appelées à succéder au trône d'Angleterre, et le parlement ne peut pas changer l'ordre de succession au trône; le roi d'Angleterre ne meurt jamais; il y a une régence en cas de minorité. Un roi d'Angleterre est majeur lorsqu'il a atteint sa dix-huitième année. En cas d'aliénation mentale du souverain, le parlement procède à la nomination de deux tutelles, l'une chargée du soin de la personne du roi et de son rétablissement, l'autre appelée à prendre les rênes du gouvernement. La reine jouit, du vivant du roi son époux, de tous les droits honorifiques de la majesté et porte les titres et les armoiries du royaume. Le fils aîné du roi, l'héritier présomptif du trône, prend dès sa naissance les titres de duc anglais de Cornouailles, etc.; les autres princes et princesses de la maison, appelés les enfans de la Grande-Bretagne, ont, ainsi que le prince royal, le titre d'altesse royale. Le parlement se compose en partie de membres nés, en partie de membres élus. La chambre haute possède seule des membres nés, car tous les lords du royaume de la Grande-Bretagne y ont séance et voix en chapitre, à cela près, toutefois que les lords écossais et irlandais élisent un comité qui les représente dans la chambre haute. La chambre des Communes ne se compose que de membres élus, qui représentent

la corporation des propriétaires fonciers. Le nombre de tous les députés de la chambre des Communes se monte à 658, parmi lesquels on en compte 489 de la part de l'Angleterre, 24 du pays de Galles, 45 de l'Écosse, et 100 de l'Irlande. Sont éligibles seulement ceux qui appartiennent à la noblesse subalterne, les fils des lords qui n'ont pas séance dans la chambre haute, les baronets, les knights, les esquires, les hommes de lettres, les officiers de la flotte et de l'armée, les artistes et les négocians qui ne tiennent pas boutique ouverte. Il faut avoir vingt et un ans accomplis, être né dans le pays et n'être ni ecclésiastique ni juge. Pour être électeur, il faut posséder un bien-fonds libre d'un revenu net annuel de quarante schellings pour le moins.

Le troisième livre traite du parlement, des autorités administratives, des pouvoirs de l'État et de leur rapport entre eux; dans le quatrième, il est parlé du droit en vigueur en Angleterre, quant aux matières civiles; des cours de justice, de la procédure en matière civile et en matière criminelle. On trouve des détails très-curieux dans le livre suivant sur la police, sur l'économie politique de l'Angleterre et sur la civilisation nationale. Passant ensuite aux finances du royaume de la Grande-Bretagne, M. Jouffroy s'occupe longuement de la dépense et de la recette publique, en particulier, et de la dette publique. Le dernier livre est partagé en trois chapitres et traite successivement des relations extérieures, de la flotte et de l'armée, et enfin des possessions étrangères.

Histoire des peuples du Nord, ou des Danois et des Normands, etc., par Henri Wheaton, édition revue et augmentée par l'auteur, avec cartes, inscriptions et alphabet runiques, etc., traduit de l'anglais, par P. Guillot. — Paris, Marc-Aurel, 1844. In-8° de LXI-592 p.

L'ouvrage ici traduit, avec de nombreuses notes et additions, a paru en 1831, en anglais, à Londres et à Philadelphie; le même auteur a publié en 1838, sous le titre *Scandinavia*, un recueil de renseignemens sur la géographie, la

mythologie et les institutions des peuples du Nord, souvent cité et utilisé par le traducteur. Ancien ministre des États-Unis près la cour de Danemark, M. Wheaton a pu se livrer à une étude approfondie et directe des documens originaux; il y a puisé largement pour son Introduction, qui nous fait connaître le personnel et les drames terribles du Panthéon arctique; pour l'Histoire, il a profité tant de ces traditions où la forme poétique n'exclut pas la véracité, que des travaux très-actifs aujourd'hui de la critique et de l'érudition nationales. C'est une supériorité qu'il faut reconnaître à ce livre sur celui de M. Depping, consciencieux d'ailleurs, et dont une deuxième édition a été récemment publiée. En outre, M. Depping n'a traité, presque exclusivement, que de celles des *Expéditions des Normands* dont la France eut tant à souffrir (surtout de 820 à 912, période séculaire de désolation et de honte!); tandis que le livre de M. Wheaton, moins détaillé sur ce point spécial, a l'avantage de réunir dans un même cadre les autres prouesses, les autres aventures de cette race énergique et hardie, et de nous la montrer tour à tour sur les divers théâtres où elle accomplit sa destinée.

Toutefois, sous l'un et l'autre de ces deux rapports, l'étude plus complète des sources et l'exposition plus complète du sujet, nous exprimerons deux regrets à l'auteur d'un résumé qui nous a intéressés et instruits.

Pourquoi d'abord, au lieu d'indiquer au bas des pages les titres ou chapitres des documens, ne les a-t-il pas plus souvent cités par fragmens plus ou moins étendus dans son propre récit ou dans la note même? Voyez avec quel art M. Augustin Thierry détache du vieux poëme, de la vieille chronique, du simple vocabulaire, un mot, une ligne précieuse, qu'il fait scintiller pour ainsi dire à nos yeux! Non-seulement il tire parti des textes, mais il nous en fait jouir. Il y a, en effet, dans ces paroles qui nous viennent d'une époque, d'une contrée, d'une civilisation étrange et lointaine, une énergie de douceur ou de force, un accent vrai, qui nous frappe, nous plaît, nous instruit, et qui crée enfin dans les réalités de

l'histoire une sorte d'illusion non moins profonde que celle du drame ou du roman. On est avide aussi de connaître non pas seulement les traditions, mais la forme spéciale sous laquelle elles ont été rédigées et conservées, non pas seulement le passé héroïque ou historique des peuples, mais le caractère de leur style et de leur imagination, et leur génie littéraire. Pour ceux dont il s'agit ici, nous avons déjà un excellent essai, les Prolégomènes de M. Ed. Duméril (1). Mais le livre de M. Wheaton trouvera surtout un complément capital dans celui qu'a publié à Leipsick, en 1843, M. Fr.-Ch. Dietrich : *Alt-Nordisches Lesebuch aus der Scandinavischen Poesie und Prosa*, in-8°; avec un glossaire danois-allemand assez complet, très-utile quoique très-sommaire. On pourrait, par exemple, emprunter à ce Lesebuch (ou Choix de lectures), le récit de la mort de Balder (tiré de l'Edda de Snorre), pour la page XLVI de l'Introduction; quatre fragmens des lois islandaises, *Gragas*, pour les pages 51-60, où M. Wheaton raconte comment ce code fut composé par le sage Ulfliot, adopté en assemblée générale en 928, révisé en 1118, et remplacé en 1280 par le Jonsbok ou code de Norvége; pour la page 399, le récit de la bataille de Stikklestad, tiré de la Saga d'Olaf le Saint, etc. Ce n'est pas que M. Wheaton se soit complétement privé de cette ressource; ainsi les chapitres IV et VI, consacrés aux Eddas et aux légendes d'Odin sont passablement enrichis de citations; ainsi le chant de la mort d'Erik ou plutôt de son arrivée au Valhalla, page 334; le chant funèbre de Hakon-le-Bon (Hakonar-mâl), racontant la même scène, page 344; la chanson de Harald le Vaillant, frère utérin d'Olaf le Saint, page 410, enfin quelques chants et fragmens de Sagas, ajoutés par le traducteur à la fin du volume, sont certainement les bienvenus, mais ne font qu'exciter les désirs du lecteur. M. Guillot a généralement emprunté au livre de M. Duméril, cité plus haut, la traduction des chants scandinaves, et les notes ajoutées à ces chants

(1) *Histoire de la poésie scandinave*, Paris, Brockhaus, 1839. In-8°.

par l'auteur si érudit des Prolégomènes; voici quelques strophes de l'un des plus beaux, le Hakonar-mâl, où tantôt il reproduit le français de M. Duméril, tantôt traduit l'anglais de M. Wheaton :

« Le dieu des Goths (Wh.: Odin) envoya Gaundul et Skaugul choisir, parmi les descendans d'Yngvi, un roi qui suivît Odin et habitât avec lui le Valhalla. (Wh.: un roi qui vînt habiter, etc.) Elles virent le frère de Biörn (Wh.: ce noble roi!) revêtir sa cuirasse; sur son front royal flottait déjà son étendard, l'ennemi baissait la tête; les lances s'agitèrent, et Hild (déesse de la guerre) donna le signal. (Wh.: la tempête de la guerre commence.) La pluie d'Odin tombe à verse sur les têtes des ennemis, le son des épées retentit sur les boucliers. La bataille s'engagea dans une île; le bouclier éclatant des rois (Wh.: du roi) ruisselait du sang des combattants..... les épées s'échauffaient dans le sang des blessures; la mort des hommes volait sur les traits; le glaive s'ouvrait un passage à travers le milieu des boucliers. Il tomba une grêle de flèches sur la plage de Stortha (Stor-oë?)... le sang roulait à travers la bataille, murmurant comme un torrent; des rangs entiers tombaient, fauchés par l'épée! Alors les chefs s'assirent, l'épée nue à la main; leurs boucliers étaient fendus, leurs cuirasses percées à jour; dans l'armée il n'y avait plus de héros qui envîât les combats du Valhalla. Alors Gaundul dit, appuyée sur sa lance : Maintenant c'est le tour des Dieux; ils invitent Hakon à venir dans leur palais avec de nombreux guerriers. (Wh.: L'assemblée des Dieux est remplie d'hôtes innombrables, et Hakon est aussi invité à se rendre dans le palais céleste.)»

Comme le lyrisme de cet éloquent fragment nous fait bien comprendre la religion professée par la grande famille nationale des Goths, dans les deux branches scandinave et teutonique! M. Wheaton (1) a raison de dire (page LIV de l'Introduction) que c'est là qu'il faut chercher « le principe et le germe

(1) Après Bartolinus, dans ses *Antiquitates danicæ*, Copenhague, 1689, chap. XIII du livre II : *De causis contemptæ à Danis mortis*.

de ce courage enthousiaste et irréfléchi qui animait les destructeurs de l'empire romain et les conquérans de la plus grande partie de l'Europe. » *Les épées s'échauffaient dans le sang des blessures... le sang murmurait comme un torrent à travers la bataille.....* Quelle sublime horreur! quelle chaude vapeur de sang enivre ces guerriers et le poëte lui-même, témoin oculaire du combat! Voilà bien les jeux terribles de l'enfance superstitieuse des peuples; le mystère de la destruction les fascinait, les attirait; ils n'y voyaient qu'une initiation glorieuse; c'était en cherchant et en donnant la mort qu'ils portaient à son plus haut degré d'intensité le sentiment de la vie; l'inconnu absorbait le réel; c'est là proprement l'œuvre de toute foi puissante... Gaundul et Skaugul, désignées au premier vers pour aller *choisir* un roi dans la mêlée, c'est-à-dire pour l'y faire périr, sont deux Walkyries; dans une note sur ce mot, empruntée à M. Duméril (pages 100-101), il est dit que *Valkyr* vient de *val*, corps sans vie, et de *kiora*, choisir; puis, aussitôt après, vient une autre note sur le mot *Valhalla*, où l'on donne pour étymologie *val*, choix, et *hall*, palais. La racine *val* n'aurait-elle pas le même sens dans les deux mots? Dietrich, dans son glossaire, traduit *valkyrur* par: die Schlachtwæhlerinnen, « celles qui font les choix dans le combat; » c'est quand il est encore plein de vie que le guerrier est choisi par la Valkyrie, et non quand la mort en a fait un cadavre; et c'est vivant qu'il se présente devant Odin.

On reprochera en second lieu à M. Wheaton de n'avoir fait qu'indiquer à la page 61, la soumission de l'Islande à la Norwége, en 1275, et cela d'autant plus, qu'il reconnaît, pages 140 et suivantes, que la condition intellectuelle des hommes du Nord pendant la longue période qui s'écoula entre le règne de Canut le Grand et l'Union de Calmar, 1016-1412, est intimement liée avec l'état de la littérature en Islande (1). Une lacune plus considérable est celle qui concerne la Suède:

(1) M. Leo a inséré quelques pages à consulter sur l'Islande dans le *Historisches Taschenbuch* de Raumer, 1836, page 383.

il est dit seulement à la page 157, qu'Odin fonda l'empire des Sviar (*Suiones* de Tacite) au bord du lac Mœlar; puis à la page 165, que les Ynglings « qui régnèrent si longtemps en Suède et en Norwège » descendent de l'un des fils d'Odin; à la page 167, que vers la première partie du VIIIe siècle, cette race de princes pontifes, les Ynglings, s'éteignit dans la personne de Ingald-Illræde, et qu'à sa mort, Ivar Vidfamne, neveu de Gudrod, roi de Scanie, subjugua la Suède; enfin à la page 197, que Ragnar Lodbrok régnait en Danemark et en Suède dans la dernière partie du VIIIe siècle. Nulle part ailleurs il n'est plus question de la Suède, pas plus des Lodbrog que des Stenkill; et même au tableau chronologique placé à la page LXI de l'introduction, il n'y a point de colonne pour la Suède. Il semble cependant que depuis la publication de l'histoire de Suède, par Gejer (1), on pouvait retracer d'une manière un peu moins vague les dix premiers siècles de l'un des royaumes scandinaves. Le Lesebuch de Dietrich donne un catalogue ou plutôt une généalogie des anciens souverains suédois, tant fabuleux qu'historiques, depuis Jngo, fils d'Odin, jusqu'à Éric le Grand, 1333.

Mais revenons à la série même des faits et à l'histoire des peuples du Nord. D'où venaient-ils primitivement? Sur cette question qui se présente la première à l'esprit, et qui pourtant dans le chapitre premier, un peu confus, n'est ni posée clairement ni résolue, ce que l'on trouve de plus précis, ce sont ces lignes de la page 146 : « L'émigration d'Odin et de ses compagnons *des* bords du Tanaïs est le principal événement de l'histoire ancienne du Nord, *que* l'on place au premier siècle avant l'ère chrétienne; » et celles-ci, de la page 502, dans une note sur les seize caractères de l'alphabet runique : « Il y a beaucoup de ressemblance entre les Runes et le plus ancien alphabet des Grecs; ce qui s'accorderait avec la tradition qui fait venir les Scandinaves de la contrée au bord de la mer Noire. »

(1) Trois volumes de la traduction allemande ont paru à Hambourg, collection de Ukert.

Soit qu'on ne parte que de cette dernière conjecture, qui repose sur une analogie énoncée sommairement ici, et déjà notée par W. K. Grimm (Goetingue, 1821), soit que plutôt pénétrant davantage encore vers l'est, on reprenne l'histoire des Scandinaves au berceau commun des nations Indo-Germaniques, ainsi qu'on y est autorisé par la double affinité de la langue et de la religion (1), ne semblera-t-il pas qu'une force de révolution, puissante comme celle à laquelle obéissent les corps célestes, entraînait au loin ces populations belliqueuses, et qu'elles tendirent à retourner, par une orbite plus ou moins sinueuse, soit vers leur patrie anté-historique, soit vers leur première station connue ; c'est-à-dire, soit vers l'Asie orientale, en s'élançant à l'ouest à travers l'océan Atlantique, comme Colomb, pour rencontrer comme lui, et 510 ans avant lui, l'obstacle de l'Amérique; soit vers la mer Noire, en dévastant les côtes de France, d'Espagne, d'Italie, d'Albanie, pour se frayer ensuite, avec Robert Guiscard, un rude chemin de Durazzo à Thessalonique, sinon à Constantinople, où déjà étaient aussi venus, mais de Russie et par terre, Harald le vaillant, ainsi qu'une partie des Waranges.

On peut en effet reconnaître deux directions principales dans le mouvement d'expansion des impétueux Scandinaves. Au milieu du IXe siècle, ils avaient déjà franchi l'espace entre la Norwége et les Feroë; ils avaient donc poussé plus au nord et plus à l'ouest que le Marseillais Pythéas, qui, vers l'an 340, toucha aux Shetlands (Thulé), et ne se trompa que de six degrés (66 pour 60) en indiquant leur latitude (2).

(1) Voir, pour l'affinité religieuse, l'*Eddalaeren*, ou *Doctrines de l'Edda et leurs origines*, Copenhague, 1826, 4 vol. in-8°, par Finn Magnusen, où il développe son mémoire couronné par l'Académie Danoise sur les analogies de la religion des anciens Scandinaves avec celle des anciens Indo-Persans.

(2) Voir l'opuscule de Joachim Lelewel sur Pythéas, publié par J. Straszéwicz, Paris, 1836, avec 3 cartes. Pythéas alla d'Orcas (les Orcades) à Thulé en six jours ; et Solin (*Polyhist.* 22) dit aussi : « des Orcades à Thulé (Shetland) la traversée est de cinq jours et cinq nuits. »

En 861 (1), un pirate des Feroë, nommé Naddod, est porté par la tempête à la côte d'Islande. En 982, l'Islande étant déjà colonisée, Éric le Rouge (Eirekr hinn Raudhi), banni de cette île, équipe un bateau, se dirige vers le sud-ouest, et au printemps découvre une terre couverte d'une délicieuse verdure; de là son nom, *Græn-land*. M. Wheaton omet ici de dire que le Groenland, un siècle auparavant, en 876, avait été vu déjà par le navigateur norwégien Gunnbjœrn, quinze ans après la découverte de l'Islande par Naddod. La carte jointe à la traduction (2) nous permet de suivre, à partir de cette époque, les explorations et occupations successives de divers points de la côte orientale du Groenland, puis de l'occidentale. Bjarni, le premier, en 1001, après avoir doublé le Tournant (warf) du cap Farewell, navigue jusque vers les côtes de la nouvelle Angleterre, de la nouvelle Écosse, et probablement de Terre-Neuve (d'après M. Hermès, page 108), mais sans descendre nulle part. En 1003, le fils d'Éric, Leif, voguant au sud-ouest, découvre la Terre plate, *Hellu-land* (le Labrador, et non Terre neuve), descend à la Terre boisée *Mark-land* (nouvelle Écosse), et arrive enfin à l'embouchure d'une rivière (la Taunton), et dans une baie (Mount-Hope bay, par 41° 43′ 10″), en compagnie de l'Allemand Tyrker, qui découvre des vignes chargées de raisins, et appelle le pays *Win-Land*. Un rocher, près de cette même rivière de Taunton et à six milles au midi de la ville actuelle de ce nom, dans l'état de Massachusets, porte encore une inscription ru-

M. Wheaton fait de Thulé la partie sud de la Norwége; le traducteur, page 4, pense que ce sont les Shetland ou les Feroë.

(1) Cependant dans l'*Index chronologicus* des *Antiquitates Americanæ*, Copenhague, 1837, in-folio, la première date est celle-ci : 860, *Gardar Danus Islandiam invenit*. D'après M. Hermès, page 56, le voyage de Gardar est postérieur à celui du pirate Naddod; mais ce fut Gardar qui le premier fit le tour de la *Terre de neige* (Injoland) et reconnut que c'était une île; elle porta même quelque temps son nom, *Gardar's holm*. Le nom d'Eisland, *terre de glace*, lui fut donné peu après par le pirate norwégien Floki.

(2) Dressée sans doute d'après la planche XVI des *Antiq. Amer.*

nique, qui constate le voyage de Thorfinn Karlsefni, avec sa femme Gudrida et cent trente-un compagnons, venus en 1008 de Norwège à cette partie de la côte d'Amérique, où ils luttèrent trois ans contre les naturels (Skrælingar). Le traducteur nous donne à la fin du volume, avec l'interprétation de M. Finn, un fac-simile de cette inscription précieuse (1), et à la page 489, la traduction non moins curieuse d'un document islandais, écrit à la fin du XIVe siècle (2), où il est dit que la « Vinland sort de l'Afrique. » Donc, quatre siècles après la découverte de l'Amérique par les Norwégiens, on ne voyait dans ce nouveau continent qu'un prolongement de l'Afrique, du sud au nord; ainsi subsistait encore, cent vingt-deux ans après la découverte de Colomb, l'erreur qui lui avait fait voir dans l'Amérique un prolongement de l'Asie, d'ouest en est; le récit de Quiros, à son retour des archipels de la mer du Sud, en 1614, n'est-il pas intitulé « *De terrâ australi, in Tartariâ?* » Du reste, un détail qu'on peut ajouter à ceux que donne ici M. Wheaton (page 41) et qui, en révélant la lenteur des communications, expliquera en partie le peu de progrès que fit l'exploration des côtes de l'Amérique, entre le voyage d'Éric et celui de Colomb, c'est que la mort d'un évêque du Groënland, arrivée en 1377, ne fut connue à la métropole, en Norwège, qu'en 1383. La ruine des colonies du Groënland, dit M. Wheaton, page 29, fut hâtée par un funeste combat, en 1418, contre les féroces insulaires (ajoutez : des Orcades et des Feroë); « et la colonie du Vinland, ajoute-t-il page 42, périt sans doute de la même manière (3) ».

(1) *Voyez* la planche IX des *Antiquitates Americanæ ;* M. Hermès, qui vient de retracer encore tout récemment cette histoire de l'Amérique Normande : *Die Entdeckung von America durch die Isländer*, 1844, in-8°, Brunswick, reproduit aussi le fac-simile de l'inscription de Taunton, et en discute le sens, pages 129 et suiv. M. Hermès, p. 43, nous apprend ce fait curieux, que le sculpteur Thornwaldsen et M. Finn Magnusen, d'après des arbres généalogiques conservés très-complets en Islande, descendent du juge Wigfus (16e siècle), qui lui-même descendait en ligne directe de Thorfinn Karlsefni.

(2) Voir les *Antiquitates Americanæ*, page 291.

(3) L'*Index chronologicus* fournit en outre les deux dates et les

Les hommes du Nord n'eurent point partout une si triste destinée, ils rencontrèrent ailleurs un sol plus propice; suivons maintenant leur marche du nord au sud. En Écosse, ce sont eux qui au ve siècle soutiennent le roi Fergus II, né de la fille du roi danois Frode III; en Irlande, ils ne cessent d'être redoutés qu'en 1014, après la bataille de Contorf (ne serait-ce pas Clontarf?); même alors ils ne se retirent pas tous, et, dit l'auteur, « on voit encore les traces de leur domination dans les ruines qui couronnent les montagnes de l'Irlande, et que les habitants appellent les Forts Danois ». En Angleterre, c'est de 849, sous le règne d'Ethelvolff, père d'Alfred, que datent les premières invasions importantes des Danois; la Northumbrie, l'Est-Anglie, la Mercie, sont conquises en 867, 68 et 74,; à ce moment, sauf les comtés de Galles et de Cornouailles que conservent les Bretons, et les Saxons de l'ouest régis par Alfred, les hommes du Nord sont maîtres de l'île entière. Vaincus à Brunanburh par Athelstane en 938, massacrés en 1002, le 13 novembre, jour de la Saint-Brice, par ordre d'Ethelred, ils sont vengés par Suénon et par son fils Canut qui règne et gouverne en Angleterre de 1016 à 1035. Dans le chapitre XVI, quelques pages sont données au règne tyrannique de Hardi Canut, fils d'Emma et de Canut (1); à celui d'Édouard le Confesseur, fils d'Emma et d'Ethelred; à la victoire de Harold, fils aîné du comte God-

deux faits suivans : En 1285, deux prêtres islandais, Adalbrand et Thornwald Helgason, découvrent à l'ouest de l'Islande une terre nouvelle (Terre-Neuve?) — En 1347, un vaisseau monté par dix-sept hommes, allant de *Groenland* à *Markland* pour charger du bois, est au retour porté par la tempête sur la côte ouest de l'Islande (Straumfiord). C'est le dernier fait et la dernière date de l'*Index*.

(1) Je ne puis me défendre de rappeler ici ces lignes d'Aug. Thierry : « Le danois qui s'intitulait roi d'Angleterre n'était pas seul despote, mais chef de tout un peuple de despotes... la demeure du saxon était l'hôtellerie du danois; l'étranger y prenait gratuitement le feu, la table et le lit; il y occupait la place d'honneur comme maître... il insultait à son plaisir l'épouse, la fille, la servante; toutes ces souffrances, longtemps accumulées, produisirent enfin leur fruit à la mort de Hardi Canut »...

win, sur son frère Tostig et son allié Harald Haardrad, roi de Norwège (1), et enfin à celle de Guillaume le Conquérant sur Harold; ces derniers évènemens, quoique bien connus, se relisent toujours avec intérêt; mais M. Wheaton devait-il terminer à la défaite des Norwégiens près d'York l'histoire des Scandinaves en Angleterre? Augustin Thierry raconte qu'après la bataille de Hastings, les Northumbriens, fils des anciens colons danois de 867, « adressèrent en Danemark des demandes de secours au nom de l'ancienne fraternité de leurs ancêtres, contre les Normands (appelés dès lors *Francigeni*, *Romani*) qui avaient tué Harold, proche parent de plusieurs chefs du Nord. » Osbeorn, frère du roi danois Sven Estrithson, entre avec sa flotte dans l'Humber, en 1069; mais gagné par l'or de Guillaume, il repart sans combattre; Sven, irrité de cette trahison, fait voile lui-même vers la Grande-Bretagne, et est accueilli par les réfugiés du fameux camp d'Ely, comme un libérateur; gagné aussi, il les trahit à son tour, et bien plus, il emporte leur trésor en se retirant. Neanmoins, en 1074, des messagers sont encore envoyés aux Danois par les Saxons des villes maritimes de l'Est. Une panique s'emparait des maîtres nouveaux de l'Angleterre, quand se répandait le bruit d'une descente : *Dani veniunt!* Alors les serfs Anglo-Saxons étaient rançonnés, et payaient, pour repousser les Danois venant à leur secours, ce Danegeld que leurs ancêtres avaient payé jadis pour les repousser comme ennemis »! (Aug. Thierry, tome II, page 279.) En 1086, Olaf Kyr, roi de Norwège, fils de Harald Haardrad, et Canut, fils de Sven, rassemblent une flotte nombreuse sur la côte de Danemark; mais ce dernier périt dans une émeute, et la flotte se disperse. « Ce fut la dernière fois, dit M. Thierry (t. II, p. 283-86), que la sympathie des Teutons du Nord s'exerça en fa-

(1) Harald en parcourant les rangs sur son cheval noir, chanta des vers improvisés : « Combattons, dissit-il, marchons, quoique sans » cuirasse, sous le tranchant du fer bleuâtre; nos casques brillent au » soleil; c'est assez pour des gens de cœur. » Aug. Thierry, tome I, page 299. — Ces vers sont tirés de l'*Heims Kringla*, que M. Samuel Laing vient de traduire complétement en anglais.

veur de la race teutonique qui habitait l'Angleterre. Dans la suite, les voyageurs danois qui se rendaient en Angleterre, n'entendant retentir à leurs oreilles, dans les maisons des grands et des riches, que la langue romane de Normandie, et faisant peu d'attention au langage que parlaient les marchands anglais dans leurs échoppes, ou les bouviers dans leurs étables, s'imaginèrent que toute la population du pays était normande, ou que la langue avait changé depuis l'invasion des Normands. Cependant, aujourd'hui même, la langue populaire des provinces du nord de l'Angleterre est à la rigueur intelligible pour un Danois ou un Norwégien. »

Les chapitres VIII, XI, XII, quelques pages du XIVe et du XVIe, racontent l'établissement et les invasions des Scandinaves en France, et correspondent ainsi au livre de M. Depping, qui peut servir ici à préciser plusieurs passages de M. Wheaton: page 204, c'est le fils du roi de Cambrai, qui se réfugia chez Hygelac, et l'amena avec ses Jutes piller l'Austrasie; ce fut par Théodebert Ier qu'Hygelac fut défait et tué, vers 517; à la page 207, il faut nommer l'île Bouin, comme ayant été, dès 820, le premier point occupé à l'embouchure de la Loire par les pirates qui venaient d'être repoussés des côtes de Flandre. Page 350, ce fut en 939 que le deuxième duc de Normandie, Guillaume Longue-épée, attaqua Louis d'Outre-mer, et obtint non-seulement une nouvelle concession du duché, mais en outre les villes de Coutances et d'Avranches; p. 554, c'est au gué de Herluin, sur la Dive, qu'eut lieu l'entrevue de Louis IV et de Harald. Les deux auteurs modernes rendent hommage à la véracité de la chronique rimée de Wace, et lui empruntent tous deux des citations intéressantes.

M. Wheaton expose l'histoire intérieure de la Norwège et du Danemark, et la conduit jusque vers le milieu du XIe siècle; un chapitre spécial, le IXe, est consacré aux missions, et notamment à celle d'An(s)charius, qui introduisirent le christianisme chez les peuples du Nord; il rappelle aussi, pages 366 et 396, quelle résistance opposèrent longtemps les païens en Norwège et en Danemark. Le christianisme, entre

autres résultats, fit renoncer peu à peu au combat judiciaire, comme nous l'apprend une longue note sur cet usage barbare; on y substitua le jugement par jury, déjà établi par Odin, et l'ordéal chrétien ou jugement de Dieu (pages 529-38).

A peine convertis, les Scandinaves surpassent tous les peuples transalpins dans leur zèle pour les pèlerinages; ce ne sont plus des pirates (*Vikingar*) ou des rois de la mer, qui cheminent sur la route des Cygnes, *ofer svan rade*, pillant tout rivage où l'ouragan les a jetés; ce sont de dévots pèlerins qui traversent la Mer du Milieu pour aller à Jérusalem; mais, prompts encore à déposer le bourdon pour ressaisir la lance, voilà qu'en revenant par l'Italie, ils prêtent leur secours au prince lombard de Salerne contre les Sarrazins, à Melo de Bari et à l'empereur Henri II contre les Grecs; le duc de Naples, en 1029, les établit dans la ville d'Averse. Alors commencent l'émigration des fils de Tancrède de Hauteville et leurs étonnantes fortunes; c'est une tempête qui part du Cotentin pour rouler en tourbillonnant sur l'Italie, la Sicile, l'Épire et jusque sur l'Asie-Mineure; les grossiers navires normands luttent contre les galères vénitiennes; un Alexis Comnène, assisté de Turcs, de Serbes, et, rencontre singulière, de Danois et d'Anglo-Saxons chassés d'Angleterre par la conquête normande, est vaincu devant Durazzo, par d'autres Normands, et suivant l'expression de sa fille, par les *barbares de Thulé*, dont le chef, Robert Guiscard, pousse jusqu'à Thessalonique, à travers l'Épire et la Macédoine, et fait trembler dans Byzance l'empereur d'Orient. C'est dans l'histoire des croisades qu'il faut chercher celle de Boémond, le fils aîné de Guiscard, comme celle de son cousin, (ou neveu) Tancrède; le fils cadet, Roger Ier, fonde en Sicile une dynastie dont M. Wheaton ne dit que peu de mots. C'était pourtant une catastrophe touchante à rappeler que celle du dernier héritier de Roger de Hauteville, dépossédé, en 1195, d'une île si vaillamment enlevée aux Arabes, en 1060, et supplicié par ordre du cruel Henri VI Hohenstaufen, comme le dernier des Hohenstaufen le sera à son tour, en 1268: caprice ou vengeance de la fortune!

Ainsi que le fait observer l'auteur en terminant, c'est presque vers la même époque que le rôle brillant des hommes du Nord, dans toutes les contrées par eux occupées, fait place à des destinées plus humbles. La dynastie d'Apulie et Calabre s'est éteinte en 1130; le mariage de Constance, fille de Roger II, avec l'empereur Henri VI, en 1185, prépare la perte de la Sicile; en 1204, Philippe-Auguste confisque la Normandie, et Mathilde, en épousant, en 1127, Geoffroy Plantagenet, soumet à des princes de la maison d'Anjou, cette Angleterre dont la conquête avait coûté tant de violences et d'iniquités à son aïeul le normand Guillaume. Du reste, à l'époque même de la bataille de Hastings, les Normands n'étaient plus déjà des Scandinaves, et M. Aug. Thierry nous dit (t. II. page 86), « que Guillaume, de sa vie, n'avait su prononcer un seul mot de la langue septentrionale que ses aïeux avaient parlée jadis. » Cette langue et la nationalité ne se maintinrent donc que dans les lieux où étaient venus primitivement s'établir, avec Odin leur dieu et leur chef, les Ases ou Aso-Goths du Tanaïs.

On doit des remercîmens au traducteur pour les éclaircissemens et documens dont il a accompagné son travail. A propos de la note L, sur le pouvoir judiciaire chez les Anglo-Saxons, sur la question controversée de l'appel devant le juge public ou Comte, nous rappellerons la preuve si simple et si évidente que M. Lehuerou en a donnée au moyen des chartes d'Immunité, ou exemption perpétuelle de la juridiction du comte, à laquelle les justices seigneuriales restaient toujours sujettes, à moins que le prince ne renonçât formellement à son droit (1).

C'est ici le lieu de rappeler aussi les recherches et l'opinion très-plausible de M. Lehuerou, sur le vrai sens du mot Varangues ou Varègues, c'est-à-dire, exilés. On lit au glossaire de Wachter : « *Warg*, exul; aliâ dialecto *Wrag;* Anglo-Saxonibus, *wræcca* ; Gothis, *wargian*, condemnare; Suecis, *werg* est

(1) *Institutions carolingiennes*, liv. I, ch. XI, De la juridiction domestique, p. 292. (1843, in-8°, chez Joubert.)

lupus, quia latro inter feras. » Si l'on se souvient que les *Franci* s'appelaient d'abord *Fraci* (Eccard, *Ad leg. salicam*), le nom des Francs sera facilement identifié avec celui des Wrag, ou Varègues de Rurik, et des Wrang, ou Varangues de Constantinople; Ingolf comme Rollo, bannis par Harald Haarfager, étaient aussi des Varègues; et quant aux Francs, une ligne de Tacite prouve que la sentence de bannissement frappait non-seulement des individus, mais des tribus entières : *Cattorum populus, seditione domesticâ in alias sedes transgressus.* (Germ. 29.) « Pour moi, dit M. Lehuerou (1), je ne doute pas que ces Cattes ne fussent de véritables bannis, dans l'acception légale du mot, comme l'étaient Rolf et ses compagnons..... c'est à coup sûr de cette manière qu'ont dû se former les premiers essaims des Francs, par des bannissemens ou des émigrations volontaires. Au IVe siècle, le mot Franc ne signifiait plus que féroce, c'est-à-dire hardi, belliqueux; plus tard il devint synonyme de liberté. »

A l'inscription runique expliquée à la page 491, et consacrant un souvenir historique, on en peut ajouter, et au même titre, trois autres, citées par Vorsaæ (Dænemark's Vorzeit, in-8). La première, trouvée à Yellinge, nomme avec honneur le roi Gorm le Vieux et la reine Thyré (883-941); la deuxième dit de leur fils Harald Blaatand « qu'il convertit au Christ le Danemark et la Norwège (941-991); la troisième, trouvée à Sudervising, bailliage de Skanderborg, est le seul document qui fournisse le nom de l'épouse de ce même Harald, la reine Tuva. Outre les auteurs fort anciens ou inédits, nommés à la page 502, les trois ouvrages principaux publiés plus récemment sur les Runes sont ceux de Brynjulf, Copenhague, 1823; Legis, 1829, qui leur attribue une origine phénicienne; et Liljegren, Stockholm, 1832; on recherche et l'on recueille d'ailleurs ces monumens aujourd'hui avec plus de sollicitude que jamais.

(1) *Institutions mérovingiennes*, liv. I, ch. VI, Origine des Francs, p. 99. (1842, in-8°, chez Joubert.)

La traduction de M. Guillot, imprimée à Argenteuil, n'a point été revue avec assez de soin, et aurait besoin d'un *errata*. Lisez, page XVI, Hafursfjord. Page XXXVI, première note, lisez serpent, et non sergent. Page LXI, lisez Tveskeg. Page 50, au lieu de : les communautés *dont* se divisait l'île, il faudrait: entre lesquelles. *Ibid.* Les parties nommaient leurs juges avant qu'un certain nombre de statuts *n'aient* réglé, lisez : *n'eussent* réglé; cette dernière faute est systématique et revient aux pages 54, 153, 191, 201, 205, 218, 266, 337, 366, 412, 438, 454. Page 114, lisez pathétique, au lieu de pathos. 147, la terre située à l'ouest, au lieu de à l'est. 157, le lac Mœlar. 193, Fergus II? 197, on ne dit point « avec des chances mutuelles, » mais plutôt : variées, alternantes. 207, Eidora. 277, au lieu de 841, lisez 881 ; bataille de Saucourt, et non Surdcourt. 297, Rolf était si grand, au lieu de si gros. 333, élégiaque, au lieu de élégiatique. 345, sous le tranchant, au lieu de sur. *Ibid.* Gaundul appuyée, au lieu de appuyé. 352, lisez 949, au lieu de 994. 355, lisez 979, au lieu de 869. *Ibid.* Othon II, au lieu de III. 369, ouvertures accueillies. 380, lisez Allégeance, *Ibid.* Richard, troisième duc, lisez : Richard II, quatrième duc. 383, au lieu de : les sept années du règne d'Ethelred, 999 à 1007, lisez : les trente-sept années, etc., de 979 à 1016. 405, lisez 1039 pour 1009. 424, lisez Bithynie. 426, Godwin demanda que l'on entendît les magistrats danois, et non lui-même. 427, Édith était fille et non sœur de Godwin : *genuit Godwinus Editham.* 430, un traité avec les Northumbriens, et non avec les Normands. 431, au lieu de : près de Ponthieu, lisez : sur la côte, près de Beaurain en Ponthieu ; Ponthieu n'est pas un nom de ville. 433, dans la note, lisez 291, et non 271. Page 445, lisez treizième siècle, pour troisième. 457, Callidus, destituebatur. 465, l'Apulie n'est pas une île. 467, Infames. 468, Seldjoukides. 473, en moins de trois mois, au lieu de trois ans. 476, lisez : urbs Venusina nitet. 478, lisez Henri VI, au lieu de Henri IV. 515, lisez cotte de mailles. Page 535, lisez : ablegandum, etc., etc. On pourrait multiplier ces citations.

Histoire de la lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe, de ses causes et de ses effets, ou tableau de la domination des princes de Hohenstauffen dans le royaume des Deux-Siciles, jusqu'à la mort de Conradin, par C. de Cherrier. Tome II. — Paris, De Bure. 1844. In-8° de 539 p.

Nos lecteurs ont déjà fait connaissance avec le premier volume de cet ouvrage important. L'auteur s'était arrêté à la mort de Henri VI, en 1197; le présent volume nous conduit jusqu'en 1239. L'empire se trouva dans une position critique après la mort de Henri VI : les factions endormies relevèrent la tête, et une insurrection éclata dans l'Italie centrale, où déjà la plupart des communes chassaient leurs commandans et leurs podestats impériaux. Les habitans de Monte-Fiascone ne craignirent pas de se soulever jusque sous les yeux de Philippe, duc de Souabe, qui parvint à échapper aux embûches des Guelfes, et rentra en Allemagne en laissant en Italie son neveu Frédéric, unique héritier de Henri VII. L'impératrice, qui était alors en Sicile, se hâta d'appeler près d'elle ce fils qu'elle n'avait pas revu depuis le berceau. Il arriva en Sicile vers le commencement de l'année suivante, et fut couronné peu de mois après. Désirant s'assurer la protection du siége apostolique, Constance demande au pape l'investiture du royaume. Sur ces entrefaites, le souverain, Célestin III, tomba dangereusement malade et mourut à Rome. L'élection de son successeur, Innocent III, amena la fin de la domination des empereurs dans Rome; les duchés de Spolete et de Ravenne rentrèrent sous l'obéissance de l'Église. Cependant Philippe faisait de vains efforts pour conserver la couronne impériale à son neveu; il fut élu roi par les Gibelins et Othon de Brunswick par les Guelfes. Innocent III évita de se prononcer entre eux, et après la mort de Constance il devint régent du royaume et tuteur du jeune Frédéric. Comme Markwald lui disputait ce double titre, le pape lui opposa Gauthier de Brienne, qui venait d'arriver à Rome. Après maintes ba-

taillés, Markwald et Brienne moururent; l'armée de ce dernier se débanda, et le parti du pape tomba dans le découragement. Frédéric atteignit sa majorité en 1203; il prit la direction des affaires, et de son côté le pape déposa la régence sans cesser néanmoins de guider, par de sages conseils, l'inexpérience de son pupille. Depuis le couronnement de Philippe de Souabe et d'Othon de Brunswick, ces deux rivaux s'étaient fait une guerre non interrompue. Le pape, dont l'un et l'autre avaient recherché les bonnes grâces, avait pris parti pour le dernier qui prêta serment à l'Église. Philippe ne fut point déconcerté, il poussa vivement la guerre contre son compétiteur et remporta sur lui divers avantages. L'an 1205 il se fit élire de nouveau et couronner avec son épouse à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Cologne, avec lequel il s'était reconcilié. L'année suivante il fit la paix avec le pape. Il se croyait au comble de ses vœux lorsqu'il fut assassiné. Othon, alors, se fit reconnaître roi des Romains à Francfort, et fut couronné empereur à Rome en 1209. L'empire ne remplit pas les vues ambitieuses d'Othon, qui entra à la tête d'une puissante armée dans la Pouille, à dessein d'enlever à Frédéric le royaume de Sicile. Le pape indigné l'excommunia, ce qui força Othon de quitter la Pouille pour aller apaiser les troubles que son excommunication, publiée par l'archevêque de Mayence, avait excités en Allemagne. Il trouva en Souabe et en Allemagne un accueil assez froid. Il ouvrit alors à Francfort une première diète dans laquelle on lui promit de le soutenir contre ses ennemis. Dans une nouvelle diète à Nuremberg, Othon promit d'accomplir sans aucun retard son mariage avec Béatrix, la fille aînée du roi Philippe et sa fiancée depuis trois ans. Ces noces furent, en effet, célébrées avec magnificence peu de temps après. A quatre jours de là, la jeune impératrice mourait subitement, et on ne manqua pas de croire à un empoisonnement. Le parti impérial s'affaiblissait de jour en jour lorsqu'on apprit que le roi de Sicile, Frédéric, fort de l'appui du souverain pontife, traversait l'Italie et était sur le point d'entrer en Allemagne.

Othon chercha vainement à barrer le chemin à Frédéric, qui entra dans Constance. Ce dernier avait compté sur l'appui de Philippe-Auguste; aussi, dès qu'il eut pris pied en l'Allemagne, s'empressa-t-il d'ouvrir, à ce sujet, des négociations, et il parvint à faire un traité d'alliance avec le roi de France. L'élection de Frédéric ayant été confirmée par la diète germanique, il prêta serment au saint-siége. De son côté Othon fit avec l'Angleterre une ligue contre le pape, la France, et les Gibelins allemands. La guerre, déjà rallumée depuis quelque temps, en Allemagne, prit subitement un autre cours et menaça l'Europe entière. C'est alors qu'eut lieu la célèbre bataille de Bouvines, qui décida la querelle des deux maisons de Brunswick et de Souabe. Othon vaincu se retira à Cologne, qui, elle-même, l'abandonna. Frédéric, maître de la plus grande partie de l'Allemagne, fut sacré à Aix-la-Chapelle, et s'obligea à renoncer au trône de Sicile. Cependant le zèle chrétien, que les grands désastres, en Orient, n'avaient pu éteindre, venait de se ranimer ; Frédéric prit le premier la croix. Le pape, se flattant que la voix d'un concile mieux écoutée que la sienne déciderait enfin l'Angleterre et la France à partager avec l'Allemagne le poids de la guerre sainte, le convoqua dans la vieille basilique de Saint-Jean de Latran, à Rome. Il y eut deux assemblées solennelles, et soixante-dix canons y furent promulgués comme lois de l'Église. Avant de se séparer, les pères confirmèrent la déposition d'Othon IV, et Frédéric fut reconnu par l'Église universelle pour roi légitime des Romains. Après la clôture du concile, Innocent résolut de parcourir lui-même le nord et le centre de l'Italie pour y étouffer de ses mains les germes de discordes. Mais à peine arrivé à Pérouse, sa santé, depuis longtemps affaiblie par un travail trop assidu et par de continuelles inquiétudes d'esprit, s'altéra sérieusement; il succomba le 16 juillet 1216, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Son successeur, Honorius III, fit des démarches pour une croisade générale, et trouva chez Frédéric des dispositions très-peu favorables. Après la mort d'Othon, ce dernier fut reconnu par toute la Germanie, et demanda à conserver le trône de

Sicile durant sa vie. Sur ces entrefaites, la prise de Damiette remplit d'allégresse le cœur du pontife. Les croisés se crurent maîtres de l'Égypte et de la Palestine. Le pape, non content des renforts que les provinces germaniques avaient fournies à diverses reprises pour la guerre sainte, exigeait encore que Frédéric y prît part personnellement; il alla même jusqu'à le menacer d'excommunication. L'empereur, désirant conserver ses bonnes relations avec le souverain pontife, se rendit en Italie; mais avant de partir il voulut faire élire son fils Henri pour succéder au trône impérial. Il rassura le pape sur cette élection, et promit de ne point unir la Sicile avec l'empire. Il passa en Italie; son couronnement eut lieu à Rome, et diverses constitutions furent promulguées à l'occasion de son sacre. L'amour de l'indépendance animait toujours l'Italie. L'an 1226, les principales villes s'étant confédérées signèrent une ligue contre l'empereur; Frédéric les mit au ban de l'empire; il fit ensuite fulminer contre elles une excommunication, en priant Honorius de l'appuyer. Le pontife, plus modéré, prit le parti de la négociation et parvint à réconcilier les villes révoltées avec l'empereur. Honorius, étant mort le 18 mars suivant, eut pour successeur Grégoire IX, dont un des premiers soins fut de presser Frédéric d'acquitter son vœu de la croisade. L'empereur, ne pouvant plus reculer, s'embarqua au port de Brindes, mais, la navigation l'ayant incommodé, il fut obligé d'aller relâcher à Otrante. Grégoire, prenant cette indisposition pour une feinte, déclara l'empereur excommunié. Frédéric se rembarque au mois d'août suivant sans s'être fait relever de ses censures; il arrive en Chypre et de là va descendre au port d'Acre. Grégoire envoie deux frères mineurs après lui pour défendre aux chrétiens du Levant de lui obéir. Tandis que ce prince fait la guerre aux ennemis de Jésus-Christ, il apprend que le chef de la religion envahit ses terres. A cette nouvelle, il se presse de conclure un traité avec le soudan d'Égypte. Maître de Jérusalem par cet accord, il y fit son entrée, et le lendemain étant allé à l'église du Saint-Sépulcre, il y prit lui-même la cou-

ronne sur l'autel, aucun évêque ne s'étant présenté pour la lui donner. Frédéric se remit en mer pour retourner en Europe. L'année 1230, il fit sa paix avec le pape et obtint l'absolution de ses censures. Quelques années après, il reçut un nouveau sujet de chagrin dans le sein de sa famille : Henri, son fils, qu'il avait fait élire roi des Romains, se révolta pour la seconde fois en Allemagne pendant le séjour de son père en Italie. De retour l'année suivante, Frédéric le fit dégrader dans la diète de Mayence et le relégua dans un château de la Pouille. L'amour paternel et le désir de conserver le trône impérial dans sa maison portèrent Frédéric à faire encore élire roi des Romains Conrad, son second fils, âgé de neuf ans. Il voulut aussi pourvoir à l'établissement d'Entius, son fils naturel. Après l'avoir marié avec Adélaïde, fille de l'un des juges ou princes de Sardaigne, il le créa roi de cette île. Le pape réclama contre cette disposition, prétendant que la Sardaigne appartenait au saint-siége. Frédéric maintint ce qu'il avait fait ; en conséquence, Grégoire l'excommunia de nouveau. L'empereur chercha vainement à apaiser le pape et écrivit aux cardinaux, aux Romains et aux rois de l'Europe pour se justifier des fautes dont on l'accusait. Avant la fin de l'année, Grégoire essaya d'obtenir de la diète germanique que la déchéance de Frédéric fût approuvée et de faire mettre à sa place un autre empereur qui aurait été choisi par le saint-siége. Il fit même offrir la couronne impériale à saint Louis, roi de France, pour le comte Robert, son frère. L'offre fut refusée, de l'avis des barons de France, et une guerre à outrance s'alluma entre le saint-siége et la maison de Souabe.

Là s'arrête le second volume de M. de Cherrier. Nous n'avons fait qu'en indiquer les principaux événemens, sans pouvoir suivre l'auteur dans tous les détails curieux qu'il fait passer sous les yeux du lecteur. Quatre pièces justificatives sont placées à la fin du volume, ce sont : 1° Hommage fait au pape Innocent III pour le royaume d'Aragon ; hommage fait au même pape pour l'Angleterre ; 2° lettre de l'archevêque de Mayence au pape Jean IX sur l'élection d'un empereur faite

en Allemagne sans l'autorisation du souverain pontife; fragment d'une lettre du pape Jean VIII à l'archevêque de Milan, portant défense de reconnaître un souverain sans l'approbation du pape; 3° chanson en langue italienne attribuée à Frédéric II; 4° Des effets civils attachés à l'excommunication.

Istorie Pisane di Raffaelo Roncioni, con illustrazioni di Francesco Bonaini.—Firenze, 1844. In-8° de XLVIII-586 p. Au cabinet littéraire de M. S. P. Vieusseux.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs d'une publication de documens historiques entreprise à Florence. M. Vieusseux, dont tous les voyageurs en Italie connaissent le riche cabinet de lecture et les agréables soirées littéraires, a déjà publié, dans cette collection, l'*Archivio storico italiano*, une série de documens inédits ou devenus rares concernant l'histoire d'Italie, et qui sera le complément obligé des recueils de Muratori, de Zacharia et des autres savans collecteurs des chroniques nationales de la Péninsule. On peut déjà dans les cinq volumes parus, où se trouvent l'*Istoria Fiorentina de Jacques Pitti*, dont nous avons analysé le contenu le *Diario d'Alessandro Sozzini*, les *Chronache Milanese* de Cagnola, Prato et Burigozzo, les *Vite d'illustri Italiani*, et la première partie des annales de Dominique Malipieri, trouver de nouvelles et abondantes lumières pour l'histoire de l'Italie aux XVe et XVIe siècles. Nous reviendrons probablement sur chacune de ces publications, qui demandent un examen séparé; et nous ferons connaître seulement aujourd'hui le dernier volume du recueil, qui renferme l'histoire de Pise, de Raphaël Roncioni, jusqu'à la fin du XIIIe siècle. Cette histoire n'est point un document original; mais il méritait à tous égards, par le talent de l'auteur, la sagesse et l'impartialité de la rédaction, et surtout par la révision et les additions importantes qu'y a faites M. Bonaini, en doublant son étendue d'après les monumens contemporains, de prendre place dans l'*Archivio storico*.

Quand un homme du mérite de M. Bonaini, professeur

de droit à l'université de Pise, consent à se faire l'éditeur d'un livre, il faut, à part son vif amour du pays, qu'il reconnaisse dans cet ouvrage une utilité et un mérite réels. A cet égard, on ne doit pas se montrer plus difficile que l'éditeur; mais sans faire tort aux qualités de l'histoire de Roncioni, nous pouvons faire remarquer ce qui lui manquait pour mériter sans réserve les éloges de la critique moderne. Il ne suffit pas d'une grande lecture et d'un jugement sain pour bien écrire l'histoire; il faut l'intelligence qui apprécie et distingue la valeur de chaque auteur original et le talent plus modeste, mais non moins important, de mettre par de fréquentes citations le lecteur à même de recourir aux sources consultées par l'historien, afin qu'il puisse constater lui-même et facilement la véracité du récit dans toutes les circonstances essentielles. C'est surtout sous ce rapport que l'histoire de Pise laissait à désirer, car Roncioni, suivant l'usage presque général des auteurs du xve siècle dans lequel il vivait, a écrit les seize livres de sa chronique sans citer aucune source, sans donner à l'appui de son travail un seul document. Et puis combien de faits éclaircis ou retrouvés par la science depuis trois siècles, et qui laissent l'histoire de Roncioni en arrière! Reprendre en sous-œuvre le travail du chroniqueur pisan, vérifier chacune de ses assertions par les documens originaux, le redresser quand il s'était trompé, ajouter à son récit, en respectant fidèlement le texte de sa rédaction, tous les faits nouvellement reconnus, le fortifier d'un *regeste* ou code pisan qui ne renfermera pas moins de cinq cents documens, rétablir enfin dans toute son étendue l'histoire de Roncioni sur les sources originales fidèlement citées d'après les meilleures éditions ou les meilleurs manuscrits; voilà quelle a été la longue et difficile tâche de l'éditeur. Le projet une fois arrêté de publier l'histoire de Pise, dont M. le chevalier Roncioni, officier supérieur de l'armée de Napoléon et aujourd'hui podestat de Pise, a généreusement communiqué le manuscrit, M. Bonaini a entrepris ce qui lui restait à faire courageusement et sur le plan le plus large. Il a visité les archives de la plupart

des grandes villes qui ont eu des rapports avec Pise; il a exploré aussi les établissemens scientifiques de Gênes, de Turin, de Venise, de Lucques, de Parme, de Florence, de Sienne, de Rome, de Naples; il n'a pas négligé les archives de Narbonne, mais n'a pu visiter les archives de Montpellier, circonstance qu'il faut rappeler à la honte des esprits étroits qui l'en ont empêché. Par ses recherches assidues, soit dans les archives publiques, soit dans les archives particulières, dépôts moins explorés et si précieux de l'Italie, M. Bonaini est parvenu, en six années de travaux, car ses premières investigations remontent à 1838, à recueillir une quantité vraiment surprenante de documens inédits sur l'histoire de Pise, soit en traités de paix et de commerce, en bulles pontificales, en diplômes impériaux, soit en correspondances officielles, soit en chroniques concernant les relations politiques et commerciales de la république avec l'Afrique et l'Orient, avec Venise, Gênes, la Dalmatie, la Sicile, la Sardaigne, la Corse, la Provence, la Catalogne, etc., etc.; de telle sorte qu'il n'est pas une circonstance un peu marquante de l'histoire de Pise sur laquelle il ne possède quelque document contemporain et nouveau. C'est dans ce riche arsenal, augmenté des titres déjà mis en lumières, que M. Bonaini trouve abondamment la matière de ses annotations à Roncioni, et des additions notables qu'il fait au travail de l'historien. Nous ne parlerons pas des documens nombreux qu'il a pu fournir à M. Ricotti pour son histoire des compagnies de Condottieri, à M. Cibrario pour son économie politique du moyen âge, à l'auteur de cette note sur le commerce de Pise avec l'Afrique et le Levant.

On regretterait certainement qu'un si important recueil de titres originaux ne devint pas dans les mains de celui qui l'a formé l'objet d'un travail particulier séparé, et l'on reprocherait volontiers à la science de l'éditeur de priver ainsi le public du fruit le plus utile de ses savantes investigations. M. Bonaini a prévu l'objection et y répondra en maître. Il s'est réservé de traiter séparément une grande période de l'histoire de Pise, la plus agitée et la plus glorieuse, celle qui vit se

développer son organisation municipale et fleurir son commerce, le temps des Guelfes et des Gibelins, des luttes contre les Angevins et les Génois, le temps du comte Ugolin et de la bataille de la Melloria, dont l'influence sur la décadence de Pise a été beaucoup trop exagérée, ainsi que le démontre le savant auteur. Ce grand travail qui embrasse un demi-siècle, de 1250 à 1314, sera suivi du *Recueil des statuts de la république de Pise*, des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, trésor du plus haut intérêt pour l'histoire de la démocratie, du commerce et des arts en Italie pendant le moyen âge.

Nous n'insistons pas sur l'intérêt et l'importance de l'histoire de Pise, du XIe au XIVe siècle. Cette ville a été mêlée à tous les événemens importans de l'Italie et de la chrétienté; son commerce a fleuri sur toute la Méditerranée, en Égypte, en Syrie, en Afrique, dans la mer Noire, et cependant aucun travail, malgré les publications de Cantini et de Fanucci examinées impartialement comme tous les autres écrits relatifs à l'histoire de Pise, dans les notes supplémentaires de la préface, aucun travail, disons-nous, ne faisait connaître l'ensemble des événemens de cette époque. L'histoire de Roncioni en donnera un aperçu suffisant; les publications ultérieures de M. Bonaini approfondiront les questions les plus graves.

Le premier volume de Roncioni comprendra dix livres de l'histoire de Pise, depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'année 1277; le second volume renfermera les six derniers livres et le code des chartres pisanes, indiquant par ordre chronologique les ouvrages où se trouvent tous les documens détachés et donnant le texte des documens inédits; le troisième renfermera les chroniques pisanes inédites, dont l'une des plus dignes d'attention est le manuscrit de Bernard Marangone, que M. Bonaini publie d'après le manuscrit de l'Arsenal. Nous ferons connaître avec plus de détails aux lecteurs de la *Revue* le contenu de ces volumes, dès leur publication.

Annuaire historique et biographique des souverains, des chefs et membres des maisons princières, des familles

nobles ou distinguées, et principalement des hommes d'état, de guerre, de science, et de ceux dont se compose l'élite des diverses nations. Premier volume. — Paris, à la direction des Archives historiques, rue Richelieu, 95. Maulde et Renou, 1844. Grand in-8°.

C'est là une bonne et utile entreprise et qui ne peut manquer de prospérer si les éditeurs ont la sagesse de ne point s'écarter du plan qu'ils ont adopté et de se garantir des abus reconnus dans l'ancienne biographie des contemporains. Les notices sur les hommes vivans, ainsi qu'ils le disent fort bien, ne doivent contenir que de courts exposés des faits qui leur appartiennent, les fonctions qu'ils ont remplies, leurs origines et leurs alliances. Les appréciations doivent être évitées, parce que la vie de chaque homme ne peut et ne doit être jugée qu'après sa mort. On conçoit d'un autre côté que la tâche des éditeurs ne serait pas complètement remplie s'ils s'en tenaient simplement aux détails qu'ils auraient pu donner à certaine époque sur tel ou tel personnage vivant, et si après la mort de ce même personnage ils ne nous faisaient connaître la seconde partie de sa carrière. Les notices sur les hommes morts sont, en conséquence, plus étendues; cependant les appréciations sont restreintes : ce ne sont que de plus longs exposés de faits soumis au jugement des nations, et qui garantissent contre les interprétations de l'esprit de parti tout en servant à réparer les erreurs faites dans un grand nombre de publications, et à assurer à chaque personnage que ses actes resteront représentés avec toute exactitude. Au milieu de cette recrudescence nobiliaire qui semble s'être emparée de notre époque, devant ces recueils exclusivement consacrés aux familles nobles ou prétendues nobles, il est bon, il est utile qu'il y ait une publication qui se charge de mettre au jour et de faire connaître toutes les noblesses de la gloire, du patriotisme et de l'intelligence. Tels sont en effet les avantages que nous trouvons réunis dans l'*Annuaire historique* que nous avons sous les yeux.

Le premier volume commence par une liste biographique des souverains, princes du sang, chefs de gouvernement; les empires, royaumes, duchés, principautés, républiques et états divers y figurent avec leurs souverains par ordre alphabétique. Suivent cinq divisions contenant chacune aussi par ordre alphabétique les chefs et membres des maisons princières, des familles nobles ou remarquables par les services rendus à leur nation; et les hommes d'état, de guerre, de science et de distinction.

Pour faciliter au lecteur la recherche d'un nom, une table générale est placée à la fin du volume et renvoie à la partie dans laquelle est placé l'article, chacune de ces parties ayant une pagination à part. Les notices qui figurent dans le premier volume ne sont pas les seules qui aient encore paru; beaucoup d'autres ont été publiées à part et doivent être insérées dans le second et le troisième volume qui sont sous presse.

Die jüdischen Gauner in Deutschland. Les Filous juifs de l'Allemagne; leur tactique, leurs particularités et leur langage, par A. F. Thiele. — Berlin, C. Reimarus, 1843-44. 2 vol. in-8° de VIII-328, 364 p.

Cet ouvrage curieux est consacré à relater, en grands détails, les exploits d'une bande de quatre à cinq cents filous appartenant à la religion hébraïque, qui, dirigés par des chefs intelligens et hardis, commirent d'innombrables larcins, depuis les bords de l'Oder jusqu'aux rives du Rhin. Leurs exploits durèrent sept ou huit années, de 1823 à 1831. Poursuivis avec énergie, ils ont fini par tomber entre les mains de la justice, ou ils ont été chercher un asile dans des pays éloignés. Dans l'espace de dix-huit mois, plus de trois cents de ces industriels comparurent devant les tribunaux de la Prusse; les pièces des procédures dont ils furent les héros ne remplissent pas moins de cent quatre-vingts in-folio manuscrits. C'est de cette masse de documens que M. Thiele a extrait les relations qu'il a mises sous les yeux du public. Si nous indiquons son travail, ce n'est point dans l'intention d'emprunter

sur le domaine de la *Gazette des Tribunaux*, c'est pour signaler un appendice étendu placé à la fin du premier volume et digne d'attirer les regards des philologues.

L'attention des hommes d'étude se dirige avec persévérance du côté de la linguistique ; l'on a compris que, dans ce vaste champ, les dialectes imaginés par les malfaiteurs, par les classes reléguées au bas de l'échelle sociale, n'étaient pas à dédaigner. Des vocabulaires des argots italiens et anglais ont été mis au jour (*Trattado dei Bianti col modo d'imparare la lingua furbesca*, Italia, 1828, in-16. *Scoundrel's Dictionary*, 1754; *Lexicon balatronicum*, by John Bee, 1823, etc.)

M. Barrow, dans son travail remarquable sur les Zinculi, a donné les notions les plus étendues sur la langue des Bohémiens dispersés sur le sol de l'Espagne ; le livre que nous signalons jettera, dans cette partie peu connue de la lexicographie, un jour nouveau sur ce qui concerne l'idiome à l'usage des voleurs israélites répandus de la Vistule à la Meuse. M. Thiele a dressé un vocabulaire étendu ; nous en extrairons quelques mots qui nous donneront une idée de ce dialecte :

Adome, la terre ; *almône*, une veuve ; *arjeh*, un lion ; *ausen*, l'oreille (pluriel, *osnaüm*) ; *awonim-tauwess*, pierres précieuses, bijoux ; *bal-ische*, le mari ; *butterstehen*, faire le guet ; *chaija*, la bête (désignation qui s'applique à tout animal vivant ; pluriel, *chaijoss*) ; *chatiche-fuchs*, une pièce d'or ; *chaule-bajes*, l'hôpital ; *chaule-kiss*, la maladie de la bourse, la misère ; *chilges*, le cou ; *choljenen*, être malade ; *dam*, le sang ; *erez*, la terre ; *geschem*, la pluie ; *hornickel*, un homme riche ; *jasch*, l'eau-de-vie ; *jom*, le jour ; *ische nwebêress*, une femme enceinte ; *kaiiz*, l'été ; *leck*, la prison ; *leile*, la nuit ; *machschêfa*, la sorcière ; *missa*, la mort ; *noschim*, les femmes ; *owess*, le père ; *owi olef ha scholem*, mon père sur lequel soit la paix ; expression habituelle pour parler d'un père qui est décédé ; *peiger-chatchener*, le fossoyeur ; *rezeich*, le meurtrier ; *ssam*, le poison ; *shassjenen*, boire ; *scheiker*, le mensonge ; (*er dibbert schkorim*, il dit des mensonges) ; *toflenemone-jaske*, l'église catholique ; *trapper*, le cheval ; *wittstock*, un

simple, un homme qui n'est pas initié aux mystères des voleurs; *zidder*, le livre; *zimmon*, la soif.

Cet argot offre un grand nombre de mots d'origine française, tels que *holosche*, horloge; *montann*, montagne; *fenêter*, fenêtre; *batum*, baton, etc.

L'auteur a joint à son travail une bibliographie raisonnée des ouvrages relatifs au *roth-welsch*, ou langage des filoux et vagabonds germaniques. La plus ancienne de ces productions porte la date de 1527, et un homme célèbre, dont l'esprit actif remuait toute sorte de sujets, Luther, passe pour avoir rédigé ce *liber vagatorum*.

Allgemeine Cultur-Geschichte, u. s. w. Histoire générale de la civilisation de l'humanité par G. Klemm. Tome Ier. Introduction et état primitif de l'humanité. Tome II. Les peuples chasseurs et pêcheurs de l'humanité passive. — Leipzig, Teubner, 1843. In-8° de x-362 et VIII-359 p. acc. de 39 pl. Prix : 16 fr. 80 c.

On considère ordinairement dans une histoire de la civilisation la marche et l'influence de l'élément intellectuel; on en classe et l'on en étudie les principaux phénomènes, et la vie commune des populations ne figure dans le tableau qu'autant qu'elle est éclairée par des lumières plus ou moins vives. Pour les luttes matérielles qui occupent une si grande place dans l'histoire, on en cherche les tendances, on en constate les résultats; et jusqu'à l'histoire de Socrate, la plus haute expression du sort qui attend les hommes en dehors de la foule se trouve être le résultat d'une lutte entre deux classes d'une population. Il est un autre point de vue auquel on peut se placer pour observer le développement de l'humanité. C'est de la considérer comme une espèce d'animaux, pourvue de plus de ressources que les autres, mais comme toutes cependant attachée à la terre, et, malgré les élans les plus élevés qui se manifestent chez elle, y retombant toujours. C'est de n'y voir qu'une aggrégation d'êtres matériels entraînés à la poursuite de leur satisfaction matérielle, poussée la plupart du temps jusqu'à

l'abandonnement le plus brutal, sous des formes ou graves, ou riantes, ou grossières, suivant le degré de l'échelle où l'être est placé dans l'espèce. Les plus sublimes élans de la pensée, les conceptions les plus hardies de l'esprit sont alors reléguées en quelque sorte hors de l'existence commune, et c'est, comme disait un éloquent sophiste du dernier siècle, la part d'une classe d'êtres dépravés qui ne participent point à la vie de l'humanité. Celle-ci, il est vrai, revendique l'œuvre, pour chercher à se rapprocher de la divinité; mais avec une saine défiance et par un instinct matériellement sûr, les hommes traitent en ennemis les auteurs, tant qu'ils les sentent au milieu d'eux. A voir les sociétés à leur naissance et à leur déclin, cette théorie ne laisse pas d'être spécieuse. Ici et là, en effet, que trouve-t-on? toutes choses ramenées à la satisfaction des besoins matériels; là, avec toute la maladresse de l'ignorance, ici avec tout l'aveuglement d'une opinion insensiblement substituée à la vérité. Même dans les âges brillans qu'on nomme célèbres, parce que l'intelligence humaine les a marqués de son empreinte, en observant bien, on trouverait que la plupart de ces esprits qui produisirent tant d'éclat, furent en lutte avec les masses et presque constamment repoussés d'elles. On trouverait que la société entière, du faîte aux extrémités, pesa sur eux, les opprimant, les écrasant, ou leur pardonnant à peine en faveur des sacrifices qu'ils faisaient à l'instinct général. On en tirerait donc cette étrange conclusion que ce qui est de l'intelligence est antipathique à l'existence de la race humaine. Nous disons étrange, car c'est une conclusion qui n'est pas admise, en principe du moins.

L'auteur ne s'est point placé à ce point de vue encore trop spéculatif; cependant il envisage l'humanité à peu près sous le même aspect. En effet, après quelques considérations préliminaires sur l'histoire en général, voici comment il s'explique au sujet de son ouvrage : « J'essaye, dit-il, de rechercher et de représenter le développement insensible de l'humanité, depuis ses commencemens les plus informes, touchant à l'enfance la plus faible, et même à l'existence animale, jusqu'à

son groupement en corps organisés de populations, et cela dans toutes les directions, c'est-à-dire en ce qui touche les mœurs, les connaissances, les ressources, la religion, la science et l'art, dans les conditions de climat et de position qui ont été faites par la Providence. Je considère l'humanité comme un individu dont le corps a des commencemens aussi mystérieux que celui de tout homme, ayant aussi comme ce dernier, son enfance, sa jeunesse et son âge viril. » Plus loin, l'auteur ajoute encore expressément qu'il ne se placera pas au point de vue historique de la littérature, de l'art, de l'archéologie ou de la politique. Comme cette déclaration paraît renfermer l'idée fondamentale qui préside à la composition de son ouvrage, il est clair que l'auteur ne se préoccupe point de l'existence intellectuelle de l'humanité, comme telle; il ne cherche qu'à étudier la vie commune, dans l'extension qu'elle a donnée à ses ressources; il ne suit pas les hommes à la poursuite de la perfection, mais dans la pratique de la vie matérielle et réelle dont les grands peuples ont successivement entrepris la perpétuation; enfin, si l'on peut exprimer en un seul mot le genre de son travail, il fait l'histoire de l'humanité en naturaliste. Il ne considère, en effet, dans l'humanité que deux états, l'état actif et l'état passif; passif, quand les hommes demeurent encore complétement courbés sous le joug de la nécessité, quand l'ordre de la nature les soumet à toutes ses variations; actif, quand ils sont parvenus, jusqu'à un certain point, à neutraliser cette nécessité, pour étendre les facultés par lesquelles ils sont placés au faîte de l'échelle animale. Ainsi ce tableau devra représenter ce que l'homme est devenu par la suite des temps et ce qu'il a fait sous l'influence des nécessités naturelles qui l'environnent de toutes parts. La vie intellectuelle n'est pas l'effet d'ensemble qui doit résulter de ce tableau; elle ne s'y trouvera représentée que sous l'apparence qui lui est imposée par les lois de la nature; les créations de l'esprit humain développé ne figureront pas en première ligne et n'occuperont pas une place plus importante que les inventions de telle ou telle peuplade sauvage; ce ne

sont en effet que des phénomènes analogues qui se manifestent seulement à un degré de développement plus grand.

Nous nous bornerons à ces observations sur un travail dont l'exécution complète, au point où elle en est, demeure encore le secret de l'auteur. L'ouvrage est calculé pour huit volumes, et les deux premiers que nous examinons ici ne traitent encore que de quelques peuplades sauvages. Il faut donc attendre la suite pour le juger. En conséquence de l'importance donnée à la partie matérielle de l'histoire humaine, il était naturel de bien asseoir le théâtre sur lequel se passent les faits soumis à l'observation; c'est-à-dire la terre considérée dans son rapport avec les autres corps de l'univers et aussi comme corps spécialement organisé, sur lequel l'air, l'eau, les inégalités du sol et tous les phénomènes qui s'y rattachent exercent une domination essentielle. L'auteur examine tout ce qui constitue l'écorce terrestre, les différentes espèces de fossiles, les roches, les détrimens terrestres, les métaux, les sels dans leur application à l'utilité de l'homme. Vient ensuite le tableau du règne végétal, en tant que l'homme en fait usage. Cela est conséquent avec l'idée de l'auteur, suivant laquelle l'humanité est guidée seulement ou du moins de préférence par la main de la nature, ainsi que l'individu dont elle suit toutes les phases d'existence. Les peuples sauvages sont pour lui la première jeunesse de cette individualité humaine. Cependant il consacre de nombreux détails au système planétaire, aux phénomènes de l'air et à la terre, dont la physique est traitée aussi complétement que dans une histoire naturelle. Les mers, les lacs, les cours d'eau, les productions du sol, enfin le règne minéral sont passés en revue, et cet examen est aussi soigné que savant. Au milieu du premier volume on arrive à l'homme; l'auteur en dit peu de chose, ce qui se conçoit au point de vue où il est placé; sans s'arrêter à approfondir la nature de l'esprit humain, il voit dans l'homme un être animal, doué cependant d'une âme qui se distingue de l'âme des bêtes par une force de mouvement plus grande. Cette âme ne lui semble pas un agent libre, indépendant,

intellectuel enfin, car elle est, dit-il, mise en mouvement par le monde extérieur, et quand cet effet se produit, elle se meut comme l'eau d'un étang dans lequel on jette une pierre. Cette âme qui ne devient telle que par l'influence du monde sensible n'a que la force de la mémoire, base de la civilisation progressive de l'homme; de la mémoire naît l'expérience, nouvelle base sur laquelle l'esprit fonde ses jugemens. Il faut nous abstenir, quant à présent, de décider sur cette théorie; nous verrons plus tard l'application qui s'en fera aux religions et aux systèmes de philosophie; jusqu'ici nous ne saurions nous en faire une idée. L'auteur ne s'attache point aux distinctions de races; il ne considère, nous l'avons dit, que deux modifications dans l'homme : la vie active ou passive; où l'une n'est pas, c'est l'autre qui domine. Jusqu'à présent la croyance religieuse est simplement une propriété sur laquelle se fonde la différence essentielle qui sépare l'homme de la bête; l'art est un phénomène extérieur produit de l'expérience et de la pratique. Voilà donc des choses qu'on peut regarder provisoirement comme non encore expliquées. Quant aux sciences, l'homme, dit l'auteur, reprend l'expérience qui lui a fait acquérir la science exacte, et il l'applique à l'infini.

Dans la troisième partie du premier volume, on arrive à l'histoire. L'auteur s'occupe d'abord des habitans des forêts vierges de l'Amérique du Sud. Cette partie est élaborée d'après des relations de voyages qui se trouvent citées; elle contient ce qu'il y a de plus instructif et de plus intéressant à cet égard, et tout est rapproché, discuté, éclairci avec un soin extrême; aussi ce travail est-il excellent. Nous passons ensuite aux peuples de l'Australie, plus avancés, suivant l'auteur, en civilisation, puis aux Peschereh, puis aux Bosjemans. Le second volume est consacré aux peuples qui habitent les grandes plaines des deux Amériques; là, la vie prend des formes plus variées, le sens religieux est plus exquis; il y a commencement de pensée et d'imagination. Ce sont autant de résumés positifs parfaitement exécutés; l'auteur a fait

beaucoup de lectures et de recherches, et la quantité de notions qu'ils présente indiquent qu'il est compétent sur la matière, et qu'il en sait bien plus encore qu'il ne doit en dire dans un cadre aussi étendu que celui d'une histoire générale. Il passe ensuite aux habitans des zones glaciales; c'est un tableau également bien tracé.

La croyance des Groenlandais est un morceau digne d'attention; mais il serait impossible de faire un résumé de ce travail. Le volume se termine par un coup d'œil sur les habitans du Nootka-Sund. L'auteur réussira-t-il aussi bien quand il en sera arrivé aux peuples qu'on nomme civilisés? c'est ce que l'on ne saurait décider; jusqu'ici il s'est trouvé en quelque sorte à l'aise dans son domaine de naturaliste : en sera-t-il de même alors? Ne préjugeons rien, et terminons en reconnaissant à l'auteur une immense lecture, de grandes qualités comme observateur, des connaissances fort étendues et fort diverses, soutenues par de riches matériaux d'études. Si ses forces suffisent à l'achèvement de son œuvre, ce sont là de bons élémens. Les planches annexées à l'ouvrage représentent les instrumens dont les peuples décrits dans les volumes ont coutume de se servir, et aussi des modèles de leurs visages, de leurs costumes, etc.; le tout assez bien reproduit.

Geschichte Frankreichs, u. s. w. Histoire de France à l'époque de la révolution, par W. Wachsmuth. Tome III. — Hambourg, Perthes, 1843. In-8° de XXIII-736 p.

Ce nouveau volume de l'histoire de France contemporaine commence au passage de Bonaparte en Égypte et se termine au moment même où, la rupture éclatant entre les empires de France et de Russie, commence la campagne de Russie, qui ouvrira le volume suivant. Dans le dessein de l'auteur, l'histoire du Directoire devait, avec celle de la Convention, former un volume; le Consulat et l'Empire, en eussent formé un autre; mais les proportions des volumes de librairie se sont refusées à cette distribution, et d'ailleurs la manière dont la matière est scindée n'influe en rien sur l'exécution littéraire de

l'œuvre. Le volume actuel renferme trois livres : le VIIe, l'époque de la seconde coalition ; le VIIIe, la prospérité croissante du nouvel empire français, jusqu'à la paix de Tilsitt ; le IXe, l'alliance et la prépondérance en Europe des deux empereurs de France et de Russie, les fautes de politique du premier et la réaction morale soulevée contre sa domination, jusqu'à la fin de 1811. C'est une époque si connue, que nous n'avons pas besoin de mentionner en détail la matière des différens chapitres. Nous joindrons seulement à cette mention des divisions générales un mot sur le principe qui a présidé à l'élaboration de cet ouvrage exécuté sur les meilleures données. Comme pour l'Histoire de la révolution, l'auteur s'est fait une loi d'être impartial, et de ne point envisager Napoléon au point de vue de telle ou telle nation. Certes personne n'a été jugé plus diversement que le César moderne. Cependant la vérité est moins difficile à trouver dans son histoire que dans celle des cinq premières années de la révolution. On peut avec justice faire une part pour les grandeurs et une part pour les égarements égoïstes de ce despote. Quant aux embarras qu'apporte à la marche de l'histoire le bavardage de l'histoire anécdotique et toute la broderie des grands mots, pour qui cherche la vérité il est facile de voir quel doit être l'usage de ces petits ressorts. Il faut bien que chacun se console en disant son mot sur les événemens ; cette histoire secondaire devient même souvent une sorte d'annales pour des célébrités obscures. Là chacun se choisit commodément une idole à laquelle il sacrifie tout, grands et petits, hommes et choses. On a vu déjà cette idolâtrie environner les noms de Charlemagne, Frédéric Barberousse, Richard Cœur-de-lion, Luther, Frédéric II et autres ; il en est de même de Napoléon. Il y a une foule de gens pour qui c'est un besoin, et l'historien n'en est pas toujours exempt, quand il se choisit un caractère de préférence et qu'il le grandit par l'abaissement de tout ce qui l'environne. On pourrait en comparant l'histoire à une scène où se joue le drame des faits, distinguer deux manières d'observer, celle du parterre et celle des loges, bien différentes l'une de l'autre, et une troi-

sième, celle de l'homme qui concourt à la représentation et qui voit jouer tous les ressorts, toutes les machines, pour qui tout le remue-ménage des coulisses n'a point de secrets, et par conséquent plus d'illusions. Cela n'empêche pas d'admirer ce qui est admirable, et sert à revendiquer les droits éternels de la vérité.

ANTIQUITÉS.

Ancient coins of cities and princes, geographically arranged and described by John Yonge Akerman, F. S. A., etc. N° 1, Hispania. — London, J. Russell Smith. Paris, Rollin, 1844. In-8° de 32 p., accompagné de 4 planches. (Price : half a crown.)

Cet ouvrage du savant éditeur du *Numismatic Journal* doit paraître par livraisons mensuelles de la consistance de celle que nous avons sous les yeux. M. Akerman se propose d'y insérer toutes les monnaies remarquables dont il pourra obtenir une copie, les conservateurs des diverses collections d'Angleterre, de France, d'Allemagne et d'Italie, lui ayant promis leur obligeant concours. La première livraison, qui doit servir à faire apprécier la forme du recueil, est consacrée aux monnaies anciennes de l'Espagne, et comprend d'abord les pièces de l'Espagne en général (*Hispanorum*), puis celles de la Lusitanie, appartenant aux villes d'*Amaia* (Portalegre), de *Balsa* (Tavira), parmi lesquelles se trouve une médaille au type de Caligula ; de *Coere* ou *Coero* (Coura), *Colippo*, *Ebora* (Evora), *Emerita* (Merida), aux types d'Auguste, de Julie ou de Livie, de Tibère et Julie, et de Tibère ; de *Merobriga* (l'auteur ne fait que mentionner une médaille de cette ville, citée dans l'Atlas de Mionnet, comme faisant partie du cabinet de M. le vicomte de Santarem) ; de *Myrtilis* (Mertola), *Norba* (Brozas), *Ossonoba* (Gibraleon), *Pax Julia* (Beya), au type d'Auguste; de *Salacia* (Alcacer do Sal). Viennent ensuite les pièces de la Bétique, comprenant celles d'*Abdera* (Adra), dont une au type de Tibère ; d'*Abra*, d'*A*-

cinipo (Ronda la Vieja), près de *Munda;* d'*Amba*, *Antikaria* (Antequera), *Aria* ou *Cunabaria* (La Maria), *Arva* (Alcolea del Rey), *Ascui* ou *Ascuta*, peut-être l'*Escua* de Pline et de Ptolémée; d'*Asido* (Xerez de la Frontera), d'*Asido* et d'*Astapa* réunies; d'*Aspavia*, *Asta* (Mesa d'Asta), *Astapa* (Estepa la Vieja), *Astapa* et *Urso*, *Astapa* et *Obulco*, *Astapa* et *Obulco*, *Astapa* et *Asido*, *Augurina* (Santiago de la Higuera), *Bailo* (Balonia), *Barea* (Vera), *Callet* (Pruna), *Carbula*, près de Cordoue, sur le Guadalquivir; de *Carissa* (Carixa), *Carmo* (Carmona), *Carteia* (Rocadillo), *Caura* (Coria), *Celti* (Puebla de los Infantes), *Ceret*, *Corduba quae et Patricia* (Cordoba), *Epora* (Montora), *Gades* (Cadiz), *Gades* et *Coere* ou *Colippo* réunies, enfin *Gades municipium*. Là s'arrête ce qui est publié de ce travail.

M. Akerman a mis en tête de cette description une courte notice sur les monnaies primitives et antiques de l'Espagne, à la suite de laquelle sont placés trois alphabets celtibériens, différens en ce que l'auteur a réunis, dans le second, tous les caractères homophones, et dans le troisième toutes les configurations des lettres qui se rencontrent sur les médailles de la Tarragonaise et de la Bétique.

Cette simple nomenclature descriptive suffira pour indiquer à nos lecteurs la valeur de la collection, utile secours offert aux numismates, par les rapprochemens qu'elle présente pour l'histoire monétaire de chaque pays. En commençant par l'Espagne, M. Akerman a été heureusement inspiré; nul autre pays n'était plus propre en effet à faire ressortir l'importance de cette publication, que la Péninsule où sont venues se réunir les influences celte, phénicienne, grecque et romaine. L'aspect des monnaies offre un tableau de ce que les populations ibères ont emprunté à ces civilisations dans les diverses époques.

CHRONIQUE.

Dans le rapport sur les travaux de la Société des antiquaires de France pendant l'année 1842, M. Marie Guichard, secrétaire annuel,

nous a communiqué deux lettres du savant Mabillon, relatives aux fouilles pratiquées, en 1706, à Chartres, et dont le résultat fut la découverte du tombeau de saint Chaletrie, évêque de Chartres, pendant le VIe siècle. Ces lettres ont été communiquées à la Société par M. Doublet de Boisthibault, qui a écrit un mémoire sur cet objet spécial.

Voici les deux lettres de Mabillon :

« A Paris, le 29 octobre 1706.

« Monsieur (1), je me souviens très-bien de la découverte que vous avez faite, il y a quelque temps, dans une chapelle de l'évêché de notre ville, et de la belle inscription du tombeau de saint Chaletrie; le père Esterlin me la fit voir, et je vous avoue que je suis charmé de cette découverte et de l'exactitude de celui qui en faisait le récit, surtout de l'inscription de ce tombeau. Il me parut qu'il n'y avait presque rien à ajouter aux observations qu'on y avait faites, et je remis le tout au père Esterlin; il aurait fort souhaité d'avoir une copie de tout ce qui regardait cette découverte, surtout une copie figurée de l'inscription, au moins en petit; mais je n'eus pas le temps de la faire pour lui. Il me parut qu'elle était très-ancienne, et au moins de mille ans, si je m'en souviens bien; si je la revoyais, je pourrais en parler plus positivement; peut-être qu'il se présenterait quelque occasion d'en parler dans le cours de nos *Annales* que j'imprime, si vous le jugez à propos.

» La nouvelle découverte que vous venez de faire n'est guère moins curieuse; ne serait-ce pas le tombeau de Frotbaldus, évêque qui fut tué par les Normands l'an 858? Le morceau de cuir travaillé au fer chaud et fermé par bandes peut être la bande du devant du chasuble avec lequel il aurait été enterré. Peut-être avait-on coupé la tête à cet évêque, c'est-à-dire à Frotbaldus, duquel il est dit que *cruentis gladiis mactatus est*, et que c'est la raison pourquoi la tête ne se trouve point dans le tombeau. Pour ce qui est de la croix qui est figurée sur ce tombeau, elle ne donne point d'autre indication, sinon que c'est un chrétien qui y est enterré. Voilà, monsieur, ce que je vous puis dire au sujet de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire : je me recommande à vos saintes prières et à vos bonnes grâces, et suis avec respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

» F. JEAN MABILLON. »

Voici la seconde lettre :

« Monsieur, je vous suis sensiblement obligé de la grâce que vous

(1) N'ayant pas sous les yeux les originaux, nous suivons dans cette transcription l'orthographe adoptée par M. Doublet de Boisthibault.

n'avez fait de m'envoyer une copie figurée de l'inscription du tombeau de saint Calétric, et de vouloir bien que je la conserve. Je vous assure que je la garderai très-précieusement comme un monument qui éclaircit le temps de la mort de ce saint, et qui sera une preuve de votre bonté à mon égard ; je vous prie d'agréer les très-humbles remercîmens que je vous en fais.

» Pour la première difficulté que vous me proposez, vous cesserez d'être surpris que ces tombeaux ont la tête sous l'autel et les pieds vers les murs du rond-point. Ç'a été une pratique universelle dans l'Église, pendant plus de quinze siècles, fondée sur l'exemple de Notre-Seigneur, que tous les ecclésiastiques, aussi bien que les laïques, fussent inhumés la tête vers l'occident et les pieds vers l'orient. C'est une nouveauté, qui ne passe guère cent ans, d'avoir changé cet ordre. J'ai traité cette matière à la fin de l'épître *De cultu Sanctorum ignotorum;* si je ne craignais de grossir le paquet, je vous en enverrais un exemplaire : peut-être que nos pères de Saint-Père en auront quelqu'un. En tout cas, si vous le souhaitez, je vous enverrai une de ces lettres à la première occasion.

» Pour ce qui est de l'écriture de la figure B, je la tiens d'environ huit à neuf cents ans, aussi bien que celle de la figure D.

» Pour ce qui est du tombeau où il y a une croix emmanchée, ce pourrait bien être le tombeau du fondateur de la chapelle; je crois avoir découvert qui il est : il me paraît que c'est l'évêque Gilbert, qui vivait au IXe siècle. Voici la preuve que j'en ai, qui est tirée du livre des Miracles de saint Vandrille, dont les reliques furent portées à Chartres l'an 1095, et déposées dans l'église de Saint-Chéron, et depuis portées, pour plus grande sûreté, *in capellam quam olim venerandus præsul Gilbertus infra* (c'est-à-dire *intra*) *domum suam construxerat.* Il me paraît que c'est là votre chapelle du palais épiscopal. Vous trouverez cette pièce au XIe siècle de nos actes, p. 557.

» A l'égard de ce que vous dites que saint Lubin pourrait avoir été enseveli dans cette chapelle, j'ai de la peine à le croire, puisqu'il est certain qu'il a été enterré à Saint-Martin-au-Val.

» J'oubliais à proposer une difficulté qui vous pourra venir à la pensée sur ce que je viens de dire que l'évêque Gilbert a bâti cette chapelle; vous direz sans doute qu'il n'y a guère d'apparence, vu que saint Calétric, qui vivait plus de deux cents ans auparavant, y a été enterré. A cela je réponds que, quoique la tombe se trouve dans cette chapelle, elle y a pu être transportée d'ailleurs lorsqu'on l'a bâtie; et peut-être que ce fut pour lors que son corps fut levé de terre, et que l'évêque Gilbert fit transporter le tombeau dans cette nouvelle chapelle qu'il fai-

sait construire. Voilà ma pensée, je vous en laisse le juge. Pour ce qui est de la démolition de l'église de Saint-Symphorien de Paris, je n'en sais pas encore bien l'histoire; je vous en ferai part lorsque je l'aurai apprise. Au reste, pour ce qui est de l'usage des inscriptions que vous m'avez fait la grâce de me communiquer, je n'en ferai aucun qui vous puisse commettre : je vous prie d'être en repos là-dessus. Je vous prie de me continuer l'honneur de vos bonnes grâces, et de vous souvenir de moi dans vos saintes prières.

» Je suis avec respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, F. J. MABILLON, M. B.

» Ce 23 novembre 1703. »

« Terminons, ajoute M. Guichard, en disant que le tombeau de saint Chaletric, découvert pour la première fois en 1703, perdu à la fin du siècle dernier et retrouvé en 1841, est désormais à l'abri de toute destruction; il a été transporté dans l'ancienne salle capitulaire de l'église Notre-Dame, à Chartres. »

La distribution du concours général a eu lieu, le 13 de ce mois, au chef-lieu de l'Académie de Paris. La séance a été ouverte par le discours latin d'usage. M. Villemain a pris ensuite la parole, et, dans un discours habilement disposé et élégamment écrit, il a traité avec une grande prudence la question des luttes de partis. Les trois prix d'honneur ont été remportés par le collége de Charlemagne, qui a conservé le premier rang cette année avec une grande supériorité numérique. Voici le résumé des nominations, prix et accessits obtenus par chaque collége:

	NOMBRE des Élèves.	NOMBRE des Nominations.	NOMBRE des Prix.	NOMBRE des Accessits.
Charlemagne (externes)....	827	118	38	80
Louis le Grand (int. et ext.).	1094	76	16	60
Bourbon (externes).....	1120	60	7	53
Henri IV (int. et ext.).....	788	51	8	43
Saint-Louis (int. et ext.)...	958	33	3	30
Stanislas.....	290	25	7	18
Rollin (internes).....	397	15	5	10
Versailles (int. et ext.).....	512	12	«	12

Parmi les institutions qui se sont fait le plus remarquer, nous devons citer en première ligne celle de M. Favard, qui a remporté 10 prix et un grand nombre d'accessits. Cet établissement, qui, le lendemain de ce triomphe, obtenait 80 prix dans la distribution particulière du collége

de Charlemagne, est toujours en voie de progrès et de prospérité; nous nous plaisons à constater ces brillans résultats, dans lesquels on reconnaît l'habile et intelligente administration de M. Belot.

Théologie.—A Iéna, M. Hoffmann a publié un programme intitulé: *Commentarii philologico-critici in Moysis benedictionem, Deuter.* XXXIII. part. VIII.—A Rostock, nous signalerons, de M. G. F. Wiggers, un travail intitulé: *De Gregorio Magno ejusque placitis commentationis posterioris*, part. II (4° de 87-134 p.), complément d'un mémoire commencé en 1838; et de M. J. Ph. Bauermeister, *De systemata Socinianorum dogmatico Comment. V. et VI.* (4° de VI-34 et 24 p.)

Sciences et Arts. — *De diis Timæi Platonici scripsit* Theoph. Hartmann (Vratislav. Hirt. in-8° de 36 p.). Ce mémoire est divisé en quatre parties. La première est intitulée : *De Deo Summo.* L'auteur démontre que Dieu, dans le Timée de Platon, est représenté comme: *Ædificator mundi æternus et semper idem qui nec sensibus cernitur*, et il fait observer que, d'après la discussion du philosophe, il est évident que le monde, l'univers, est par sa nature une sorte d'image (*imitamen quoddam*), et qu'en conséquence la doctrine du Timée n'est point ce qu'on nomme vulgairement le Panthéisme. Ensuite l'auteur exposant que Dieu, comme Créateur du monde, est nommé : ὁ ποιητής, ὁ πατήρ, ὁ ποιῶν, ὁ ξυνιστάς, etc., explique le sens de ces expressions et leur signification. On trouve dans cette partie des observations lumineuses sur la matière, ou le principe élémentaire du monde perceptible aux sens, que, dans Platon, le Dieu-Créateur met en ordre; en voici, du reste, le résultat : *Philosopho placuit, non inde, quod materia adesset, factum esse a Deo mundum, sed quia voluerit is ideam mundi exprimere, necessitate quadam* (interna) *ductum adhibuisse eam materiam.* La 2e partie, *De Deo mundo*, est consacrée à démontrer que le monde créé est nommé Dieu, parce que Dieu l'a créé à son image et conforme à l'idée du bon. Le chap. suivant, *De Diis qui in mundo sunt*, traite des astres que Platon désigne par ce nom. L'auteur explique pourquoi Platon les appelle *Dieux*, et il s'occupe de la théorie platonicienne des étoiles fixes, des planètes, etc., sujet un peu étranger à l'ensemble du travail, mais qui n'en demeure pas moins bon pour cela. Enfin l'auteur examine succinctement ce que dit Platon des divinités populaires (*De Diis popularibus*). Cette quatrième section offre le résultat suivant: Socrate et Timée (c'est-à-dire Platon), en parlant des dieux populaires, ont suivi la coutume et l'usage du culte, quoiqu'ils eussent dans l'esprit une notion plus parfaite et une croyance plus élevée de la

nature divine. Le seul défaut de cette poésie est d'être peut-être un peu trop succincte; mais l'auteur ne voulait s'occuper que du Timée. Mentionnons encore leurs restitutions plausibles: 1° (Edit. Steph. p. 37. B.) εἰς πᾶσαν αὐτὰ τὴν ψυχήν; 2° (*ibid.*, p. 51. D.) εἰ μὲν νοῦς καὶ δόξα ἀληθής ἐστον δύο γένη, παντάπασιν εἶναι καθ' αὑτὰ ταῦτα τὰ ἀναίσθητα ὑφ' ἡμῶν εἴδη, νοούμενα μόνον.

Littérature ancienne. — Ἀσκληπιάδου ὑγιεινὰ παραγγέλματα. Préceptes de santé d'Asclépiades de Bithynie, d'après les manuscrits existans, complétement revus et commentés, accompagnés d'une paraphrase latine et d'une traduction allemande par R. R. de Weltz (Würzbourg, 1841, in-8° de VIII-49 p.). Cet ouvrage se compose de 83 vers iambiques; il a quelque importance pour l'histoire littéraire, parce qu'on l'a regardé longtemps comme un produit classique et très-ancien de la littérature grecque. Il fut découvert pour la première fois dans un manuscrit incomplet de la bibliothèque impériale de Moscou, et publié en 1782 à Iéna, par Gruner, qui y joignit comme explication une paraphrase latine, mais ne se hasarda pas à déterminer quel en était l'auteur et l'époque. Ensuite F. X. Berger fit connaître dans les Mémoires d'histoire et de littérature d'Aretin (1807, t. IX, p. 1001 et suiv.) les 25 premiers vers, extraits d'un manuscrit de Munich, et comme il avait trouvé dans le manuscrit le titre Ἀσκληπιάδου ὑγιεινὰ παραγγέλματα, il présenta cet ouvrage comme l'œuvre de la célèbre famille des Asclépiades, et, en conséquence il le déclara: *Antiquissimum rei medicæ monumentum*. Le poëme complet, c'est-à-dire les 83 vers connus, ont été copiés depuis, sur un manuscrit de Vienne, par J. H. Chr. Schubart, qui les publia dans les Annales viennoises de Littérature (1834, t. 65. Annonces, 33-36), sous le titre de: ὑγιεινὰ παραγγέλματα, σύντομα Ἀσκληπιάδου, ταῦτα καὶ Διοσκορίδου, μεταδιδόσθαι τὴν γραφὴν ἐξορκισάντων. Mais cet éditeur signala en même temps le langage et le mètre de ces règles diététiques, comme appartenant à une époque de la littérature grecque bien postérieure, et comme pouvant tout au plus être attribués à l'Asclépiades de Brusa qui vivait en 90 avant J.-C. A la suite de ces trois publications vient celle de M. de Weltz, qui admet la paraphrase de Gruner dans son travail. Quant à son opinion personnelle, l'auteur doute qu'Asclépiades soit l'auteur des vers publiés, et il pense qu'on peut aussi bien les attribuer à Dioscorides ou à Oribaze. Il indique en même temps que le morceau se compose de quatre parties assez peu liées ensemble (V. 1—25; v. 26—39; v. 40—66; v. 67—83). La dernière de ces parties traite de la destruction des puces, des punaises et des rats. On pourrait aussi, suivant l'auteur, en jugeant d'après la matière, le langage et le mètre de ces morceaux, penser que le poëme est encore trop mauvais pour l'époque d'Oribaze, et n'y voir, selon

toute probabilité, que le produit d'un moine du moyen âge. Herm. Sauppe a avancé l'opinion (Rhein. Museum, 1842. liv. III) que cet écrit n'est pas antérieur au 7e siècle de notre ère. — M. J. J. Chr. Thomas a publié un mémoire : *Sur le deuxième passage mathématique du Menon de Platon*, chap. 22 (Arnstadt, Ohlenroth, in-4° de 12 p. en allemand), dans lequel il démontre que Socrate, dans son hypothèse géométrique, ne veut pas dire qu'il y ait réellement un cas dans lequel un triangle donné puisse s'inscrire dans un cercle donné, si l'on a déterminé sur quel côté ; ou que l'hypothèse doive être prise rigoureusement pour un problème de géométrie, mais qu'il pose la question si cela est possible ou non. Il s'agit donc tout simplement dans l'hypothèse, de la construction d'une figure dans un cercle, sans égard à la forme de cette figure rectiligne, que ce soit un triangle ou non, qu'elle éprouve ou non une modification en s'inscrivant dans le cercle. Dans la question adressée au géomètre, τρίγωνον n'est point mis par opposition relativement à χωρίον ; il est inutile de s'occuper d'aucun changement de la figure en thèse générale, et la question se rapporte en conséquence au triangle, considéré à la fois dans sa surface et dans son périmètre ; c'est ce qui appert du but même de la comparaison. Tout ce que le géomètre utilise comme hypothèse, c'est la faculté d'employer un des côtés du triangle, comme donné, pour sa construction. M. Thomas laisse de côté la difficulté que présente l'explication des mots : τόδε τὸ χωρίον τρίγωνον, traduits ainsi : ce triangle, traduction qui ferait lire : τόδε τὸ τρίγωνον χωρίον. On ne voit pas du reste pourquoi il se refuse à traduire la phrase ainsi : « Si quelqu'un questionne par hasard les géomètres au sujet d'une surface, en demandant s'il est possible d'inscrire dans le cercle donné cette surface, sous forme de triangle, puisque l'hypothèse concorde ainsi avec le tout, et fonde en raison la question de savoir si l'inscription est possible ou non. Ensuite il faudrait décider si les Grecs nommaient le triangle τὸ χωρίον τρίγωνον, et non pas plutôt τὸ τρίγωνον χωρίον. L'auteur est plus heureux dans l'application du passage : εἰ μέν ἐστι τοῦτο τὸ χωρίον τοιοῦτον, οἷον π. χ. ὃ α. γ. παρατείναντα ἐλλείπειν ; il explique l'emploi géométrique du mot παρατείνειν, par les expressions analogues, παραβάλλειν, ἀναγράφειν et συνίστασθαι, dans Euclide ; il justifie l'accusatif παρατείναντα, par la construction de l'accusatif avec l'infinitif.

M. A. J. H. Vincent, à Paris, a publié aussi, dans les *Nouvelles Annales de Mathématiques*. un travail de philologie intitulé : Note sur les deux locutions : *partager une droite, une quantité, en moyenne et extrême raison ;* et *donnée qu'en raison*, altérations probables dans le texte d'Euclide. Pour le premier de ces deux bizarres idiotismes géométriques, on lit dans tous les manuscrits grecs d'Euclide : ἄκρον καὶ

μέσον λόγον εὐθεῖα τετμῆσθαι λέγεται, ὅταν..... κ. τ. λ. (liv. VI. déf. 3, t. 1, p. 290); τὴν δοθεῖσαν εὐθεῖαν πεπερασμένην ἄκρον καὶ μέσον λόγον τεμεῖν (*ibid.*, prop. 30, p. 366); ἐὰν εὐθεῖα γραμμὴ ἄκρον καὶ μέσον λόγον τμηθῇ... (liv. XIII, prop. 1re, t. III. p. 212); mais dans la traduction arabe faite au IXe siècle par Isaac ben Honaïn, traduction toute littérale, le sens de ces trois passages est ainsi rendu : 1° Une droite est dite partagée suivant la proportion d'*une* moyenne et de *deux* extrêmes, lorsque... etc.; 2° partager une droite, suivant la proportion d'une moyenne et de deux extrêmes; 3° Lorsqu'une droite est partagée suivant la proportion d'une moyenne et de deux extrêmes. — La traduction hébraïque, faite au XIIIe siècle par Mosé ben Samuel Ebn Tibbon, fournit la même interprétation. Enfin la traduction latine d'Adhélard, commentée par Campanus, s'exprime ainsi : *Linea dicitur dividi secundum proportionem habentem medium et duo extrema*, etc., et de même pour les deux autres passages. M. Vincent pense d'après cela que la leçon primitive a dû être ἄκροιν καὶ μέσον λόγον, et qu'il y a lieu de renoncer à l'irrationnelle formule d'usage pour adopter l'énoncé clair et simple de *partager une droite en moyenne et extrême*, qu'il a mis en usage dans son Cours de géométrie (3e éd. 1834). Quant au second idiotisme, M. Vincent pense que dans le texte : μέγεθος μεγέθους δοθέντι μεῖζον ou ἔλασσόν ἐστιν ἢ ἐν λόγῳ ὅταν.... κ. τ. λ. il faut lire ᾗ au lieu de ἢ et que cette particule ne signifie pas *quam*, que, mais bien plutôt *quà*, *quantùm ad*, en tant que. De là il conclut qu'il faut substituer au non-sens adopté par l'usage l'énoncé suivant : Une quantité est plus grande ou plus petite qu'une autre d'une quantité donnée, relativement (quant) à une raison donnée, lorsque, etc.; ce qui a le grand avantage de signifier quelque chose. Cette restitution est aussi heureuse que simple; c'est pourquoi nous recommanderons aux éditeurs futurs d'Euclide et à ses successeurs de méditer la *note sur deux passages d'Euclide* de M. Vincent. — Nous signalerons ici un mémoire publié à Iéna par M. Stoy, et intitulé : *Dissert. de auctoritate in rebus pædagogicis Platonicæ civitatis principibus tributa.* — Le programme de M. Gœttling, à Iéna (1842. In-4° de 8 p.), intitulé : *Narratio de oraculo Trophonii*, a une importance particulière. Il nous communique plusieurs inscriptions trouvées dans le voisinage de l'oracle, et l'épigramme suivant, gravé sur une plaque d'or en la possession de M. J. Millingen. On pense que c'est l'original d'un oracle pythien; nous le reproduisons :

Εὑρήσεις δ' Αἴδαο δόμον ἐπ' ἀριστερὰ κρήνην,
παρ δ' αὐτῇ λευκὴν ἑστηκυῖαν κυπάρισσον.
ταύτης τῆς κρήνης μὴ δὴ σχεδὸν ἐμπελάσειας·
εὑρήσεις δ' ἕτερον τῆς Μνημοσύνης ἀπὸ λύμνης

ψυχρὸν ὕδωρ προρρέον· φύλακες δ' ἐπίπροσθεν ἵασιν.
εἰπεῖν· Γῆς παῖς εἶ σὺ καὶ Οὐρανοῦ ἀστερόεντος,
αὐτὰρ ἐγὼ γένος οὐράνιον· τόδε δ' ἴστε καὶ αὐτοί,
δίψῃ δ' εἴμ' αὖη καὶ ἀπόλλυμαι, ἀλλὰ δότ' αἶψα
ψυχρὸν ὕδωρ προρρέον τῆς Μνημοσύνης ἀπὸ λίμνης,
κεἰ [μὴ ἀπολλ] δώσουσι πιεῖν θείης ἀπὸ [κρήνης],
καὶ τότ' ἔπειτα [σοὶ ἔστι παρ'] ἡρώεσσιν ἀνάξειν.

Mentionnons encore : *Antylli veteris chirurgi quæ apud Oribasium*, libr. 44, 45 et 50, *leguntur fragmenta*, publiés à Iéna, par M F. K. F. Volz.—*De hodiernæ comœdiæ tenuitate* (in-4° de 5 p.), Observations critiques sur un passage (v. 1028) des grenouilles d'Aristophane, publiées à Rostock, par M. F. V. Fritsche ; et du même auteur, un programme : *De Saltatione cretica* (in 4° de 5 p.) ; une *Disputatio de Phrygis cantico in Oreste* (in-4° de 16 p.) ; *De Adimanto patriæ suæ proditore* (in-4° de 6 p.), recherches sur un passage (v. 1513 et suiv.) des Grenouilles d'Aristophane ; enfin : *De monodiis Euripideis comment. prior* (in-4° de v II. 51 p.). Dans un programme, à Berlin, M. A. Boeckh a discuté la question de savoir si les tragiques grecs produisirent constamment sur la scène des tétralogies et non pas quelquefois des pièces isolées. D'abord l'auteur repousse l'opinion établie, que les quatre pièces d'une didascalie tragique s'appelaient tétralogie seulement dans le cas où, comme dans la Lycurgie d'Eschyle, par exemple, elles se rattachent l'une à l'autre et déroulent les faits d'une seule histoire ; et qu'au contraire, le nom de trilogie ne se rapporte qu'à la liaison des trois tragédies. M. Boeckh regarde cette opinion comme sans fondement et s'en tient à l'explication de Thrasylle dans Diogène Laerce (III, 56). Ensuite il conclut de ce que dit Suidas au sujet de Sophocle : καὶ αὐτὸς ἦρξε τοῦ δρᾶμα πρὸς δρᾶμα ἀγωνίζεσθαι, ἀλλᾶ μὴ τετραλογίαν, que Sophocle introduisit le premier l'usage de concourir non plus avec des tétralogies, mais avec des tragédies isolées, pièce contre pièce, de telle sorte que chaque drame devait subir le jugement et remporter le prix tout seul. Ce concours avec des tragédies isolées doit avoir eu surtout lieu aux fêtes Lénéennes ; l'auteur s'appuie pour le prouver sur ces paroles de Platon : ὅτε τῇ πρώτῃ τραγῳδίᾳ ἐνίκησεν Ἀγάθων, dans Athénée (v. p. 217 A.). — Dans un autre programme, M. Boeckh s'est servi d'un passage de Sophocle (OEdipe, col. v, 117-206) pour développer la division des chants du chœur entre les choreutes ; il se range en général de l'avis de M. Hermann ; seulement il ne partage pas entre deux personnes les vers 139 et 141 : ἰώ, ἰώ, δεινὸς..... et Ζεῦ ἀλεξῆτορ.....; il les affecte à un seul choreute, ce qui donne à l'ensemble du chant du chœur une coupure symétrique en quinze kommata

et détruit le mauvais effet produit par la composition du demi-chœur d'abord de huit personnes, puis de sept. Des vers scandés comme anapestes par Hermann, M. Boeckh fait des iambes choraux, ce qui convient mieux à la seconde partie du chant du chœur. Il distribue les vers 207-254 non entre quinze, mais entre sept choreutes, division non appuyée de discussion. Un autre programme de M. Boeckh contient aussi quelques observations supplémentaires à joindre au *Recherches métrologiques* de l'auteur. Entre autre choses, l'auteur détermine la différence qui existe entre λίτρα et μνᾶ (Métrol. p. 294 et suiv.), à l'aide de copies plus exactes de l'inscription Tauromenitaine, appuyées par Vitruve et Heron (Βελοποιικά, p. 142). Il s'occupe aussi de la différence entre le titre monétaire de l'Italie et de la Sicile.

Variæ lectiones ad Somnium Scipionis e cod. Arnstadiensi (saeculi XV) nunc primum vulgatæ (in-4° de 12 p.). Tel est le titre d'un travail publié à Arnstadt, par M. K. Th. Pabst, travail qui contient la description exacte du manuscrit auquel ont été empruntées ces variantes inédites du Songe de Scipion.—*Studia critica in C. Lucilium. Contulit* F. A. C. van Heusde (Trajecti ad Rhenum, Kemink et filius, 1842. In-8° de 321 p.). Des études sur le père de la satire, sur ce précurseur si intéressant d'Horace, ne sauraient être passées sous silence. Depuis la collection des fragmens du poëte par Dousa (Lugd. Bat., 1597), deux siècles d'un silence presque complet ont passé sur ce morose vieillard, qu'un obscur grammarien, Nonnius Marcellus, a empêché de mourir tout entier. C'est à ce Nonnius que nous devons la plus grande partie des fragmens, mais ils nous sont arrivés dans un triste état, et la nouvelle édition de Gerlach et Roth (Bâle, 1842) n'a pas amélioré cet état de choses. En fait d'études, l'Allemagne nous a déjà fourni un programme de Varges (*C. Lucilii Satirarum quæ ex libro tertio supersunt*) et des *Quæstiones Lucilianæ*, du même auteur; un programme de Schmidt (*C. Lucilii satirarum quæ de libro nono supersunt disposita et illustrata*); de Schoenbeck, une particula *Quæstionum Lucilianarum* (Halle, 1840); de Petermann, un mémoire *De C. Lucilii vita et carminibus* (Breslau, 1842); enfin, de K. F. Hermann, une *Disputatio* dont nous avons parlé dans un de nos précédens numéros. Le travail de M. van Heusde, consacré, comme ceux de ses prédécesseurs, à l'examen de la vie du poëte, du caractère de sa poésie, de sa langue, etc., se divise en douze chapitres, suivis des fragmens qui ont échappé à Dousa. Dans le chap. 1, intitulé de *C. Lucilii vita*, la discussion porte sur les indications de la Chronique d'Eusèbe, qui place la naissance de Lucile à l'olympiade 158, 1, et sa mort et ses funérailles, aux frais du public, à Naples, vers l'olympiade 169, 2, la quarante-sixième année de la vie du poëte. Cette seconde date est com-

tentée par l'auteur, qui s'efforce de démontrer que Lucile n'a pas pu mourir avant l'année 65 av. J. C., date de la loi Calpurnia, *De ambitu*. Trois points principaux servent de base à la fixation de cette date : 1° En quelle année fut présentée la loi Licinia, dont Lucile a parlé ? 2° Cicéron n'a-t-il pas fait mention de Lucile, déjà mort, dans les livres de l'Orateur ? 3° Qu'a voulu dire Horace en appelant Lucile *senem* ? L'auteur reporte la date de la loi Licinia au consulat de Crassus, l'an 97 av. J. C. ; il ajoute que Cicéron, né en 106 av. J. C., n'a pu rapporter comme les ayant entendus des discours tenus par Lucile, quand lui, Cicéron, n'avait que deux ans ; enfin, l'expression de *senex* d'Horace n'a pas trait à l'âge de Lucile ; elle est synonyme d'*ancien*. Ce chapitre est terminé par des recherches sur les différentes périodes de la vie du poëte. Dans le chap. II, *C. Lucilii indoles et ingenium*, l'auteur établit l'état des mœurs à Rome du temps de Lucile, les relations du poëte avec Scipion et d'autres premiers de l'état, l'étude qu'il fit d'Homère, des poëtes anciens de la Grèce et de Rome, ainsi que de la philosophie grecque. Lucile n'était pas tout simplement un juge morose et censeur de mœurs ; c'était un Romain des anciens jours, jaloux de tout ce qui pouvait contribuer au maintien de la dignité romaine, et usant de la vieille liberté de langage que se donnaient ses ancêtres pour jeter le blâme et le ridicule sur les folies et les débordemens de ses contemporains. « Lucile, dit l'auteur, n'était pas guidé par la haine, quand il mordait et déchirait les hommes dévoués à la satire ; c'était par un ardent amour de la vertu, dont il défendait les droits ; de la justice, dont il reconnaissait l'empire ; et, enfin, pour inspirer à ses amis le courage de rendre à Rome son ancienne gravité, que chacun semblait s'efforcer de faire disparaître. » Dans le chap. III, *De poetica Lucilii facultate*, se trouve l'examen des témoignages des auteurs anciens, sur la rudesse de l'exécution poétique chez Lucile. L'auteur définit ainsi le style du poëte : « Son langage était en général âcre et triste ; il ne savait pas mêler à propos le plaisant au sévère et égayer son sujet ; plus attentif à mordre et à déchirer outrageusement qu'à railler délicatement et au moyen d'un ridicule agréable. » C'est une contradiction à ce qu'il semble de ce que dit l'auteur autre part : « Il était bien éloigné d'être animé d'une malveillance naturelle ou d'une humeur morose, toujours portée à condamner les actions et les goûts d'autrui.... » Cela n'est pas d'accord non plus avec le caractère du poëte mentionné plus haut. Le chapitre se termine par l'énumération des licences poétiques que Lucile s'est permises. Le chap. IV, *Lucilianæ poëseos existimatio apud posteros*, mentionne les jugements portés sur Lucile par Varron, Velleius Paterculus, Horace et Aulu-Gelle. Le chap. V, *De studio et opera in Lucilianæ poesi poetæ*, conduit au chap. VI, *Quamdiu exstiterunt Lucilii*

carmina? Reliquiarum editiones, qui est consacré à rechercher jusques à quelle époque les œuvres de Lucile se sont conservées. Le scholiaste Acro observe, au sujet d'un passage d'Horace (Sat. II, 1, 30), que Lucile, dit-on, écrivit l'histoire de sa vie et ne s'épargna pas lui-même. L'auteur en infère que l'œuvre de Lucile était déjà perdu au temps d'Acro. Il est plus probable que c'est une bévue du scholiaste, qui prend au pied de la lettre les paroles d'Horace, tandis que ce poëte ne veut dire qu'une chose : Lucile s'est *peint* tout entier dans *ses* ouvrages : *quo fit, ut omnis votiva pateat veluti descripta tabella, vita senis*. Le chap VII, *operis Luciliani argumenta*, vu l'état fragmentaire de ce qui nous reste de Lucile, offre un champ très-vaste aux conjectures ; toutefois l'auteur, en s'efforçant de reconstruire l'économie des œuvres du poëte, n'a peut-être pas eu assez égard à ce qui nous en est parvenu. A ce propos, la question de savoir si Lucile composa des comédies ne saurait être, d'après toutes les vraisemblances, résolue par l'affirmative. Le chap. VIII, *De personis Lucilianis*, contient la revue des personnages mentionnés dans les œuvres de Lucile. Le chap. IX, *Scipio et Lælius*, concerne spécialement ces deux amis et protecteurs de Lucile. Le X°, *Quis Luciliani operis habitus fuit? Quid in eo mutatum?* traite de la division des œuvres de Lucile en deux livres : *Concilium Deorum* et *Collyra*, et de celle en trente ou trente-neuf livres, ou même davantage. Dans le chap. XI, *Satiræ origo*, l'auteur adopte les idées de K. F. Hermann ; nous en avons déjà parlé. Enfin dans le chapitre XII, le dernier, *Quem locum Lucilius in Satiræ scriptoribus tenuit?* l'auteur recherche quel rang il faut donner à Lucile parmi les satiriques. En général tous ces rapprochemens témoignent d'une grande érudition, d'un zèle dévoué, et, bien qu'on ne puisse admettre tous les résultats de M. van Heusde, on puise chez lui de grandes lumières sur le poëte. La latinité de l'auteur est, sinon absolument correcte, du moins claire et facilement intelligible.

Quæstionum Tullianarum specimen (Altona, Hammerich et Lesser, in-4° de 21 p.), programme de M. Eggers, qui contient des commentaires sur vingt-trois passages du second livre du *De Oratore* de Cicéron. L'auteur s'est proposé pour objet de traiter de préférence les passages dont l'explication n'est pas satisfaisante dans l'édition d'Ellendt. Son but général est d'aider à l'intelligence de l'œuvre entière, et en même temps d'offrir un exemple propre à diriger la méthode d'interprétation dans l'enseignement. En conséquence, M. Eggers a inséré dans son travail une analyse exacte de la marche des idées de Cicéron et de la disposition de son traité. Dans les discussions de détail, il s'est attaché principalement à déterminer le sens et à fixer l'usage grammatical ; à ce dernier égard le travail contient des développemens fort étendus. — *De primo*

carmine Horatii (in-4° de 27 p.), programme de M. Eichstaedt, à Iéna. L'auteur défend la forme dans laquelle les manuscrits nous ont transmis la première ode d'Horace, contre les attaques de Hoffmann-Peerlkamp et de Gottf. Hermann; il la maintient correcte, et cherche à prouver ultérieurement l'exactitude des vues qu'il a émises, en 1834, c'est-à-dire, que la tendance de cette ode est une plaisanterie légère et une fine ironie. L'auteur maintient également une opinion qui date de 1817, savoir, que l'avant-dernier vers est à rejeter comme interpolation. Cela donne à l'ode une forme irrégulière et lui ôte toute espèce de point d'arrêt. En effet, retirez ces mots : *Quod si me lyricis vatibus inseris*, que signifieront les mots suivants : *Sublimi feriam sidera vertice?* pourquoi le futur *feriam?* et quelle idée raisonnable attacher à ces mots : *me gelidum nemus*, etc., après les mots *me doctarum*, etc., si l'on veut voir dans toute la pièce un fond d'ironie? D'où viendrait enfin que le poëte consacre à Mécène une œuvre dont il se raille tout le premier? Ce serait une étrange manière de rehausser le présent.—M. A. Stieren, à Iéna, a publié une *Dissertatio de Ptolemaei Valentiniani ad Floram epistola, part. I*, que nous nous bornerons à mentionner simplement.

Antiquités. — Une amphore antique de la collection du chevalier Pizzati, à Florence, est ornée d'une peinture dont les figures jaunes sur fond noir représentent le jugement de Pâris, dans une forme différente de celle qu'a portée jusqu'à nous la tradition mythologique. Pâris est assis; de la main gauche il tient sa houlette; la droite appuyée sur son genou, il considère attentivement Junon, qui est debout devant lui. Junon est parée de la couronne et du sceptre, et, dans sa main droite, elle tient quelque chose de rond, assez semblable à une pomme ou à une boule, et la position du bras est telle que les deux parties forment presque un angle droit. Derrière elle sont Pallas et Vénus, la première coiffée du casque, et de la main droite tenant debout sa lance, sur laquelle les doigts de sa main droite sont appliqués de telle façon que l'indicateur semble porter l'attention sur la pointe de la lance; Vénus tient suspendue dans sa main une couronne de myrte. Les deux déesses se regardent, et sont toutes deux dans l'attitude de personnes qui observent attentivement. Une peinture de vase semblable se trouve dans les *Monumens inédits* de M. Raoul-Rochette (Odysséide, p. 263), et dans les *Peintures de vases grecques* de M Gerhard (t. I, pl. 32). Là aussi Pâris est assis sur un rocher de l'Ida, et regarde les trois déesses qui se tiennent debout devant lui; Junon a la main droite appuyée sur son sceptre et tient une pomme dans la main gauche; Pallas a la main droite appliquée contre la pointe de sa lance, son casque dans la main gauche, et le regard fixé sur Vénus; Vénus, enfin, a la main gauche cachée sous son voile, et dans la main droite porte

un petit amour qui joue avec la chevelure de la déesse. Le vase Pizzati, sur lequel M. Welcker a déjà appelé l'attention (Rhein. Museum, etc., 1836, p. 128), a été reproduit, décrit et expliqué par M. J. E. G. Roulez, dans une *Notice sur le jugement de Pâris, représenté sur le vase de la collection de M. le chevalier Pizzati* (Bulletins de l'Acad. de Bruxelles, t. VII, n° 7, et Mélanges de philologie, etc.). L'auteur est d'opinion que ce n'est pas Vénus, mais Junon, qui reçoit de Paris la pomme prix de la beauté; à ce propos il rappelle les changemens introduits dans le mythe d'Hélène par Gorgias, et l'Allégorisme appliqué par Prodicus de Ceos à la tradition d'Hercule, et il s'appuie de ces exemples pour avancer qu'il est possible aussi que le mythe du jugement de Pâris ait été altéré de cette manière, à une époque postérieure, par un sophiste ou tout autre allégoriste explicateur de mythes. M. L. Urlichs, au contraire, a cherché à démontrer (Annales de la société des antiquaires du Rhin, I, p. 54) que la déesse placée sur le devant et tenant la pomme n'est pas Junon, mais Vénus, quoique M. Roulez ait déclaré positivement que c'était évidemment Junon. M. Fr. Wieseler a imaginé une explication encore plus savante (*Gœtting. gelehrte Anzeigen*, 1843, liv. 112, p. 1112 et suiv.); il pense que la peinture représente le moment auquel les deux déesses viennent se présenter devant Pâris et lui promettent chacune des présens, s'il leur adjuge le prix. La pomme dans la main de Junon est un grenade, symbole de l'hymen; la déesse la présente pour rappeler les nœuds qui l'unissent au roi des dieux, et prouver à Pâris qu'elle est, par là, bien en état d'employer en faveur du berger le pouvoir souverain, s'il lui concède le prix de la beauté. Pour appuyer cette explication, ce savant relève un passage d'Euripide (Iphig. Aul. v. 1286 et suiv.) : Ἥρα τε Διὸς ἄναακτος εὐναῖσι βασιλείοις. Mais si l'on observe les deux peintures, sans idée formée à l'avance, on reconnaît bientôt que toutes deux représentent le moment où les déesses arrivent devant Pâris, et où Junon commence par lui remettre la pomme qu'elle a apportée. En expliquant ce qu'il doit faire de cette pomme, naturellement elle la lui présente; Pâris écoute attentivement son discours, et de même Pallas et Vénus, tout entières à l'attente, se regardent l'une l'autre, parce que, peut-être, dans le discours de Junon quelque chose excite leur surprise. Si le peintre avait placé Hermès, comme messager des dieux près des trois déesses, il n'y aurait plus de doute que celles-ci sont représentées au moment même de leur arrivée; mais, malgré l'absence de Mercure, la scène ne souffre pas d'autre interprétation. Cette explication, qui mérite la préférence sur les autres, quoiqu'elle soit toute simple, est de M. J. Chr. Jahn.—Dans les bulletins de l'Académie de Saint-Pétersbourg, classe des sciences historiques, philologiques et politiques, se trouve, parmi une foule de mémoires sur l'histoire et les

antiquités russes, arabes et asiatiques, un travail de M. Fr. Graefe: *Inscriptiones aliquot graecae nuper repertae restituuntur et explicantur. Part. III-IV*, concernant: 1° Une inscription sur un marbre trouvé au mont Mithridates, et conservé au musée de Kertsch. Cette inscription est du règne de Tiberius Julius Rhescuporis, l'an 377 de l'ère bosphorienne (81 ou 82 ap. J.-C.); c'est un acte d'affranchissement qui explique l'acte juif analogue consigné dans le *Corpus* de Boeckh (*Gr.*, n° 2114 b); 2° une inscription formée de deux distiques grecs sur une fontaine; elle date du commencement du règne du roi Cotys Ier, qui y est nommé expressément fils d'*Aspourgos*. De là ressort qu'il ne faut plus considérer le nom d'*Aspourgos* comme un surnom de Cotys (voy. Boeckh, *Corp. Inscr. gr.*, n° 2168); 3° une inscription appartenant au piédestal de marbre d'une statue, inscription dans laquelle trois Rhodiens, fils d'Agesiarchos, consacrent à tous les dieux le roi Patrisadus, fils de Spartocus.

La première planche du journal archéologique (1843), publié par M. Ed. Gerhard, représente une tête de marbre de la collection du prince de Talleyrand: c'est un morceau de style archaïque, une tête d'homme à longue barbe pointue, d'une physionomie sérieuse, et coiffée d'un diadème de métal. Les archéologues se sont accordés généralement à y voir une tête de roi, mais n'ont pas décidé s'il fallait y reconnaître un Crésus, ou un Polycrate, ou encore le Porsenna d'Étrurie. Petit-Radel a écrit un mémoire sur cette tête, et comme il lui a semblé que parmi les ornemens de la couronne on distinguait des fleurs de fèves, il a pensé qu'on pouvait regarder cette figure comme la représentation du donneur de fèves (κυαμίτης), qui était révéré dans l'Attique, et, suivant Pausanias (I. 37-4), avait un temple sur la route sacrée qui conduisait à Éleusis, ou bien le Bacchus aux Fèves mentionné par Hesychius (v. κυαμίτης). La longue barbe tendrait à appuyer cette dernière opinion; mais si l'on peut reconnaître Bacchus dans cette figure, on peut aussi bien y voir une tête de roi ou quelque chose de semblable, et regarder, avec non moins de fondement, cette représentation comme celle du roi des Fèves. Mais, par malheur encore, un botaniste célèbre a déclaré (Tübing Kunstblatt, 1843, n° 79) que dans les ornemens de la couronne il n'y a pas l'ombre d'une ressemblance avec la fève ou toute autre plante naturelle, et que, tout au plus, on pouvait remarquer quelque analogie entre la partie inférieure et le lis français. M. Panofka a prononcé aussi, à l'anniversaire de Winckelmann, un discours sur ce sujet (1842); la douceur et l'air de réflexion sérieuse qui se peint dans la physionomie de cette tête le porte à croire que c'est l'image d'une divinité terrestre ou souterraine; et même il y reconnaît le dieu de l'oracle de Trophonius qui avait son culte à Lebadée (Pausanias, IX,

39,2). La couronne lui paraît également un détail important et décisif; dans les ornemens qui existent entre les palmettes; il reconnaît des fleurs de grenadier ou autres qui indiquent clairement que la tête est celle d'un dieu de la nourriture (τροφή), et de la végétation. D'un autre côté, le critique de Tübingue, dont nous parlions tout à l'heure, pense qu'on peut aussi y voir une tête d'Amphiaraüs, personnage mythique qui tient, à plus d'un égard, de fort près à Trophonius, et au sujet duquel Pausanias nous apprend (I. 34, 2) qu'il avait à Orope un temple et une statue de marbre. De tout cela ce qu'il y a de plus certain, c'est que la tête est belle et qu'elle offre un des marbres les plus beaux qui nous soient parvenus du style archaïque.

Artemis Hymnia et Apollon avec le bracelet, miroir publié par Émile Braun (Rome, 1842, in-f° de IV—8 p. en allemand). Ce miroir étrusque représente deux figures, un homme et un femme, assis en face l'un de l'autre, et derrière lesquels sont gravés les deux mots APVLV et ARTVMES. L'homme porte au bras gauche un bracelet; la femme joue de la lyre, et derrière elle est une petite corbeille; entre tous deux est encore suspendue une couronne. D'après les noms ci-dessus, M. Braun n'hésite pas à reconnaître Apollon et Diane (Artémise); de plus, le bracelet, la couronne et la situation des figures assises vis-à-vis l'une de l'autre, lui font penser que le miroir représente une scène d'hyménée. Eustathe dit (sur l'Iliad. XX. 70, p. 1197) : καθ' Ὅμηρον μὲν κασιγνήτη Ἀπόλλωνος ἡ Ἄρτεμις, κατά τινας δὲ φυσικωτέρους γόνη. De là M. Braun conclut que le miroir est également une représentation de l'hymen d'Apollon et de Diane. Cette explication est analogue à celle qu'il a déjà donnée dans son mémoire sur le dieu Tages (Munich, 1839 in-f°), à propos d'un autre dessin représentant un hymen ayant lieu, selon lui, entre Hercule et Pallas-Athène Dans le cas actuel, il admet naturellement qu'il doit avoir existé dans la Grèce un mythe local dans lequel Apollon et Diane étaient regardés comme époux. La lyre de la déesse la lui fait reconnaître pour l'Artemis-Hymnia, qui, suivant Pausanias (VIII. 13, 1), avait un culte en Arcadie; mais dans ce pays elle était honorée comme vierge, comme le prouve Pausanias, en disant que ses prêtres étaient astreints à vivre dans la chasteté la plus rigoureuse. Aussi Ottf. Müller, dans ses Doriens (I, p. 372) a-t-il expliqué faussement l'épithète de Ὑμνία, comme signifiant la même chose que Ὑμέναια. Les preuves apportées par M. Braun à l'appui de cet hymen de Diane et d'Apollon reposent toutes, si l'on en excepte le témoignage d'Eustathe, sur les attributs du miroir ; ce qui laisse encore de la latitude à la critique.

Imprimerie Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

REVUE

DE

BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE.

SEPTEMBRE.

THÉOLOGIE.

Cours alphabétique et méthodique de droit canon mis en rapport avec le droit civil ecclésiastique ancien et moderne..., par M. l'abbé André; publié par M. l'abbé Migne. — 2 vol. in-4°. Prix : 14 fr. Tome Ier. Chez l'éditeur, 1844. In-4° de VIII-1254 col.

L'auteur de cette utile publication a cru devoir adopter l'ordre alphabétique comme plus commode en ce qu'il facilite les recherches et qu'il donne les moyens d'examiner une foule de questions qui trouveraient difficilement place dans un ouvrage ordinaire. Cette forme est aussi fort avantageuse, surtout pour les jeunes ecclésiastiques qui veulent s'initier à la connaissance des lois canoniques et étudier l'histoire de l'Église. Du reste ceux qui auraient besoin de lire ou d'étudier le droit canon, par ordre de matières, trouveront à la fin de ce cours une table méthodique qui leur facilitera singulièrement cette étude. Cette table, divisée en trois parties, indiquera d'abord, et avec l'ordre convenable, tout ce qui est relatif aux personnes; en second lieu, tout ce qui regarde les choses, et enfin tout ce qui concerne les jugemens. Une quatrième partie fera connaître tout ce qui a rapport aux usages de la cour de Rome ainsi qu'à la pratique et aux règles de la chancellerie

romaine. On trouvera aussi à la fin de ce cours une table chronologique des lois, décrets, ordonnances, avis du conseil d'état, arrêts de diverses cours, en un mot de tous les actes législatifs insérés ou seulement cités dans cet ouvrage, accompagnés de l'indication, en regard, des articles de droit canon avec lesquels ils se trouvent comparés. L'auteur s'est abstenu, autant que possible, de parler, dans cet ouvrage, de ce qui appartient à la théologie, à l'écriture sainte et au droit purement civil. Il a seulement rapporté toutes les dispositions législatives qui introduisent un nouveau droit français ou affermissent et confirment l'ancien, et il a cru devoir reproduire le texte de certains canons, et particulièrement de ceux du concile de Trente, et les formules de quelques actes ecclésiastiques appliqués fréquemment dans la pratique.

Le concordat de 1801 et les articles organiques ayant apporté une grande modification à la discipline en plusieurs points importans, on a inséré dans ce cours non-seulement tous les documens relatifs à ce concordat et à ses articles organiques, mais encore tous ceux qui concernent le concordat de 1817. On a omis à dessein, dans ce cours de droit canon, les questions relatives à l'administration temporelle du culte et au gouvernement des paroisses, ou si l'on a eu occasion d'en traiter quelques-unes, ce n'est, en quelque sorte, que superficiellement, parce que plusieurs d'entre elles n'ont qu'un rapport indirect au plan de cet ouvrage. Pour ce qui regarde la liturgie, avec laquelle beaucoup d'articles de droit canonique ont des rapports intimes, l'auteur ne s'en est occupé qu'accidentellement. Mais il a eu soin de renvoyer à l'ouvrage que l'abbé Pascal vient de publier sous le titre d'Origines et raison de la liturgie catholique, en forme de dictionnaire. Les conciles généraux sont mentionnés sous le nom de chaque ville où ils furent tenus. L'auteur de ce cours a pris pour modèle le Dictionnaire de droit canonique de Durand de Maillane, auquel il a emprunté tout ce qu'il y avait de bon et d'utile, en ayant soin toutefois de faire disparaître tout ce qui n'est plus conforme à la discipline générale de l'Église et en particulier

à celle de France. On y trouve en outre cités, dans l'avertissement, un grand nombre d'ouvrages auxquels l'auteur a puisé; en un mot il n'a rien négligé pour rendre son travail utile et complet. Le premier volume s'arrête à l'article *Extrême-onction*.

Collection intégrale et universelle des orateurs sacrés du premier et du second ordre... et Collection intégrale ou choisie de la plupart des orateurs du troisième ordre... publiée selon l'ordre chronologique par M. l'abbé M***. De 50 à 60 vol. in-4°. Prix : 5 fr. le vol. pour le souscripteur à la Collection entière; 6 fr. pour le souscripteur à tel ou tel orateur en particulier. —Chez l'éditeur, au Petit-Montrouge, 1844.

Hâtons-nous d'apurer notre compte avec M. l'abbé Migne, dont l'activité dépasse l'imagination; nous venons de recevoir treize nouveaux volumes; six appartiennent à la collection citée dans le titre et en forment le commencement. Voici quelques détails sur chacun d'eux : Tome premier, de 1228 colonnes. 1° *Sermons prononcés dans l'assemblée des états généraux de France*, par Camus. Jean-Pierre Camus, né à Paris, le 3 novembre 1582, d'une famille noble d'Auxonne, fut nommé à l'évêché de Belley, à l'âge de vingt-six ans, et sacré par saint François de Salle. Après avoir travaillé pendant vingt-cinq ans au salut de son troupeau, il se démit de sa dignité pour ne plus penser qu'au sien. Il mourut à l'hôpital des incurables le 25 avril 1652. Il avait refusé deux évêchés considérables, ceux d'Arras et d'Amiens. Ce prélat avait beaucoup d'imagination; il prêchait comme il écrivait, et peut-être plus singulièrement encore. Ses sermons se ressentent du mauvais goût qui de son temps déshonorait la chaire, et dont Bourdaloue eut tant de peine à la purger. 2° *Discours sur les ordres sacrés*, où toutes les cérémonies de l'ordination, selon le pontificat romain, sont expliquées par Godeau. Antoine Godeau, né en 1605 à Dreux, d'une bonne famille, vint à Paris et y embrassa l'état ecclésiastique. Le cardinal de Richelieu, in-

struit de son mérite, lui donna une place à l'Académie française, et plus tard l'évêché de Grasse. Dès que Godeau eut été sacré, il se retira dans son diocèse et se dévoua entièrement aux fonctions épiscopales. Innocent X lui accorda des bulles d'union de l'évêché de Vence avec celui de Grasse; mais le clergé de Vence s'étant opposé à cette union, il quitta le diocèse de Grasse, et mourut à Vence en 1672, à 67 ans. Ce prélat écrivait avec beaucoup de facilité en vers et en prose; mais ses vers ne sont le plus souvent que des rimes, et sa prose coulante et aisée est quelquefois trop abondante et trop négligée. 3° *Sermons sur les principales et plus difficiles matières de la foi*, par Coton. Pierre Coton, jésuite, né en 1564, à Néronde dans le Forez, se distingua de bonne heure par son zèle pour la conversion des hérétiques, et par ses succès dans la chaire. Ses supérieurs l'envoyèrent en Italie. Sur le rapport avantageux qu'on en fit à Henri IV, il fut appelé à Paris, où le roi le choisit pour son confesseur. Après la mort de ce grand prince, le P. Coton fut quelque temps confesseur de Louis XIII. Il quitta ces fonctions en 1617, fut provincial des pères jésuites, et mourut à Paris, dans la maison professe de son ordre, le 19 mars 1626. 4° *Le Buisson ardent*, par Caussin. Nicolas Caussin, jésuite, ne à Troyes en 1583, se fit un nom par ses sermons et ses ouvrages. Il fut choisi pour confesseur de Louis XIII; mais ayant voulu engager le roi à rappeler la reine mère, le cardinal de Richelieu le fit reléguer dans une ville de Bretagne. Il mourut à Paris en 1651, regardé comme un homme d'une probité exacte et que rien ne pouvait ébranler. Parmi ses ouvrages les plus remarquables on en trouve un intitulé : *le Buisson ardent, figure de l'Incarnation*, contenant vingt-quatre discours sur le mystère de l'Avent. C'est cet ouvrage que M. l'abbé Migne a reproduit. 5° *Le Mystère de la croix et de la rédemption du monde, panégyriques choisis*, par Molinier. Étienne Molinier, prêtre, docteur en théologie et en droit civil et canon, et prédicateur du dix-septième siècle, était natif de Toulouse. Il se fit recevoir avocat; mais il quitta le barreau pour entrer dans l'état ecclésiastique; il eut l'hon-

heur de haranguer Louis XIII, lorsque ce monarque fut sacré en 1610. Il se livra principalement au ministère de la chaire. Il est mort vers 1650. Le choix de l'éditeur s'est fixé sur celles des nombreuses productions de Molinier qui lui ont paru plus saillantes et plus propres à caractériser son genre de talent.

Tome deuxième, de 1292 colonnes. 1° *Sermons sur les évangiles du carême*, etc. etc. par Lingendes. Le père Claude de Lingendes, né à Moulins en 1591, jésuite en 1607, fut provincial et ensuite supérieur de la maison professe à Paris, où il mourut en 1660, âgé de soixante-neuf ans. On le regarde comme un de ceux qui ont le plus contribué à bannir de l'éloquence de la chaire les pointes, les jeux de mots, et le mauvais goût qui souvent régnaient dans les sermons de cette époque. 2° *La condamnation du monde par le mystère de l'incarnation du fils de Dieu; panégyriques choisis*, par Biroat. Jacques Biroat, né à Bordeaux, entra dans la compagnie de Jésus, et passa ensuite dans l'ordre de Cluni. Il devint prieur de Beussan, conseiller et prédicateur du roi; il mourut vers 1666. 3° *Sermons sur les dimanches et fêtes de l'Avent; Sermons* pour les jours de Saint-Thomas, apôtre; de Noël, de Saint-Étienne, de Saint-Jean l'évangéliste, des Saints-Innocens; pour le dimanche d'après Noël; pour la Circoncision et l'Épiphanie, par Castillon. Antoine Castillon, de la compagnie de Jésus, prédicateur célèbre sur la fin du règne de Louis XIII et au commencement de celui de Louis XIV, a laissé des sermons et des panégyriques. Peut-être l'orateur donnait-il à ses discours, en les prononçant, une partie de cette forme, c'est-à-dire de ce feu, de cette chaleur que l'on n'y sent guère en le lisant.

Tome troisième, de 1288 colonnes. Ce volume est entièrement consacré aux sermons et aux panégyriques de Lejeune. Jean Lejeune, dit le Père l'aveugle, naquit à Poligny, en Franche-Comté, en 1592, d'un père conseiller au parlement de Dôle. Il renonça à un canonicat d'Arbois, pour entrer dans la congrégation naissante de l'Oratoire, où il fut protégé d'une manière toute particulière par le cardinal de Bérulle. Il perdit la vue en prêchant le carême à Rouen, à l'âge de 35 ans.

François de la Fayette, évêque de Limoges, l'engagea en 1651 à se fixer dans son diocèse. Le père Lejeune se rendit à ses pressantes sollicitations. Il mourut à Limoges, le 19 août 1672. Les ouvrages du père Lejeune compris dans ce volume sont : *Le Missionnaire de l'Oratoire*, ou sermons pour les Avent, Carême et fêtes de l'année, dans lesquels sont expliquées les principales vérités chrétiennes que l'on enseigne aux missions; panégyriques du très-saint Sacrement, pour les missions qui se font pendant l'octave de cette fête; panégyriques de la très-sainte Vierge et de quelques saints de chaque ordre, pour les missions qui se font pendant leurs fêtes.

Tome quatrième, de 1373 colonnes. Continuation des ouvrages de Lejeune. Suite des panégyriques de la très-sainte Vierge et de quelques saints; sermons de la foi; de ce qu'elle nous enseigne, des perfections de Dieu, des œuvres de la création, de la rédemption et de la sanctification des hommes.

Tome cinquième, de 1572 colonnes. Suite des ouvrages de Lejeune. Sermons de la pénitence et des motifs qui nous y excitent; sermons sur les commandemens de Dieu et tableau de la vraie pénitence; sermons pour tous les jours de Carême, et autres sermons.

Tome sixième, de 1172 colonnes. 1° Panégyriques choisis de Senault. Jean François Senault, né à Anvers, d'autres disent à Douai, en 1599, d'un secrétaire du roi. Le cardinal de Berulle, instituteur de l'Oratoire, l'attira dans sa congrégation naissante. Après avoir professé les humanités, il se consacra à la chaire, où il s'illustra pendant quarante ans, à Paris, à la cour, et dans les principales villes de France. Il refusa des pensions considérables, deux évêchés, et fut élu général de l'Oratoire en 1622. Il remplit cette charge pendant dix années avec applaudissement et se concilia l'amour de ses inférieurs; il mourut à Paris, le 3 août 1672. 2° *Sermons sur les divers mystères de la religion, et sur plusieurs fêtes de saints*, par Bourzeis. Amable de Bourzeis, abbé de Saint-Martin de Cores, et l'un des quarante de l'Académie française, né à Volvic, près de Riom en Auvergne, en 1606, se fit un nom, sous le cardinal de Riche-

lieu, par son savoir et ses ouvrages de controverse sur les matières de la grâce. On a en outre de lui des sermons sur divers sujets; ils sont au nombre de vingt et un, et sont fort médiocres sous le rapport de l'éloquence. 3° *L'Impie malheureux ou les trois Malédictions du pécheur*, prêchées pendant l'Avent; sermons choisis, par Texier. Claude Texier, né en Poitou, en 1610, entra en 1628, dans la compagnie de Jésus; après avoir enseigné pendant cinq ans les humanités et la rhétorique et avoir prononcé les quatre vœux, il se voua à la direction des consciences et à la prédication. Il fut en même temps recteur des colléges de Limoges, de Poitiers, de la maison professe de Bordeaux, et enfin provincial d'Aquitaine. Il prêcha le Carême de 1661 devant Louis XIV. Le père Texier avait la méthode, suivant les prédicateurs de son temps, de prouver la première partie de son discours par l'autorité de l'Écriture, la seconde par les sentimens des pères, la troisième par des raisonnemens. Ses sermons seront toujours bons à consulter. Il mourut dans la maison professe de Bordeaux, le 24 avril 1687, âgé de 77 ans.

SCIENCES ET ARTS.

Die Philosophie der Griechen, u. s. w. La philosophie des Grecs. Recherches sur le caractère, la marche et les points principaux de son développement, par E. Zeller. Tome I. Introduction générale. La Philosophie avant Socrate. — Tubingue, Fues, 1844. In-8° de VII-276 p. Prix : 5 fr. 75 c.

L'exécution de ce travail est basée sur l'idée suivante. Deux conditions principales sont nécessaires pour donner à l'histoire de la philosophie son développement normal et complet. L'une c'est l'intérêt philosophique, ou, si l'on aime mieux, spéculatif, que doit inspirer le développement de la philosophie elle-même; l'autre c'est une recherche exacte des matériaux existans qui doivent être examinés au double point de vue de la critique et de l'histoire. Quelque excellens que

soient les travaux de notre époque dans le domaine de l'histoire de la philosophie, on n'est pas encore arrivé à mettre en harmonie les deux élémens historique et philosophique; c'est ce que l'auteur s'est déjà attaché à démontrer dans un travail antérieur, intitulé l'Histoire de la Philosophie ancienne dans ces cinquante dernières années (*Annales du Présent*, 1843, juillet et suiv.). Ici il se propose de compléter sa thèse en indiquant tous les points négligés.

Dans une introduction générale, M. Zeller commence par exposer le but, la justification et la méthode de ses recherches; ensuite il signale le caractère de la philosophie grecque en général, et en fixe les périodes principales de développement, et cela en partant des principes de l'école hégélienne. « Nos procédés, dit-il, doivent être tout historiques; notre point de départ, la tradition historique; et nous regarderions comme un défaut essentiel qu'on pût être fondé à reprocher à nos explications de construire l'histoire de haut en bas, au lieu de la restituer de bas en haut avec les matériaux existans. » Aussi l'auteur nous donne-t-il une caractéristique de la philosophie grecque dans son opposition avec la philosophie moderne, et nous fait-il arriver du particulier au général. En examinant les périodes de la philosophie grecque, M. Zeller en reconnaît trois capitales. Socrate et Aristote indiquent les limites de la période moyenne.

Nous n'examinerons point les raisons sur lesquelles s'appuie l'auteur pour justifier une division évidemment bonne; bornons-nous à exposer ce qu'il dit de la première période, la philosophie avant Socrate, qui forme le contenu de ce premier volume. M. Zeller commence par la critique des coordonnemens divers proposés de nos jours pour les systèmes antérieurs à Socrate; de là il passe à sa propre division qui se comporte ainsi : I. Philosophie de l'être, contenant 1° les Ioniens primitifs, 2° les pythagoriciens, 3° les éléates. II. Philosophie du *devenir*, c'est-à-dire 1° Héraclite, 2° Empédocle et les atomistes, 3° Anaxagore. III. Dissolution de la philosophie antérieure à Socrate. Les sophistes. Quelques extraits de

l'ouvrage serviront à apprécier la pensée et les motifs de ce classement.

« On voit, dit l'auteur, que le caractère commun à tous les momens de la première période, c'est la tendance à fixer la pensée sur le monde immédiat des objets sensuels. Le monde visible est la réalité absolue, et la recherche de cette réalité la mission suprême de la philosophie. C'est de quoi sa pensée s'occupe directement et sans idée préconçue, sans même avoir songé à justifier ses procédés. — Il faut donc rapprocher plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici les trois écoles philosophiques de la première époque, l'école ionienne (l'ancienne, celle de Thalès, Anaximandre et Anaximène), celle de Pythagore et celle d'Élée. La question dont ces trois philosophies s'accordent à s'occuper, c'est celle de l'essence générale des êtres, de l'existence naturelle, du monde visible; et à certain égard toutes trois donnent à cette question la même réponse, puisqu'elles trouvent toutes les trois cette essence dans un être immédiat, une substance immobile : les Ioniens la plaçant dans la matière, les pythagoriciens dans les nombres, les éléates dans l'être pur. Ce qui distingue ces trois systèmes, c'est la détermination précise de cet être : chez les Ioniens il est substance matérielle; chez les pythagoriciens substance mathématique, chez les éléates substance métaphysique. — Les systèmes des anciens Ioniens, des pythagoriciens et des éléates s'accordent donc en ceci, que tous admettent en principe un être immobile, sans chercher la cause du *devenir* et du mouvement. Les deux premiers, il est vrai, font découler la formation du monde de leur principe, mais ils n'ont pas la conscience de cette déduction et de ses procédés, et ne s'expliquent pas jusqu'où ce principe peut être la cause première. — Au contraire, depuis Héraclite, la question de la cause du *devenir* est le principal intérêt et le motif du développement philosophique. Héraclite lui-même se met de propos délibéré en opposition avec les éléates qui avaient complété la philosophie de l'être; il place, dans sa doctrine du cours de toutes choses, le principe du *devenir* à la tête. Les atomistes, et aussi,

mais moins systématiquement, Empédocle, cherchent la cause du *devenir* et du mouvement dans les conditions originaires de la matière; enfin Anaxagore, désespérant d'expliquer le *devenir* par la voie purement matérialiste, place à côté de la matière l'intelligence suprême (νοῦς) comme principe et comme motrice. Or, de même que les trois premiers systèmes représentent la philosophie de l'être, les quatre derniers représentent celle du *devenir;* et ainsi que dans les uns l'être considéré successivement dans toutes ses significations fondamentales est posé en principe, de même dans les autres on retrouve l'expression des diverses idées possibles sur le *devenir*. Héraclite représente l'idée dynamique; Leucippe, Démocrite et Empédocle l'idée mécanique; Anaxagore, l'idée téléologique, de telle sorte que ce dernier complète la philosophie du *devenir*. — Les deux philosophies de l'être et du *devenir* sont les deux formes dans lesquelles s'est enveloppée la première expression de la pensée chez les Grecs, la philosophie de la contemplation immédiate. Leur destruction l'une par l'autre produisit la troisième et dernière forme principale de la philosophie première, la sophistique. »

Cette manière d'embrasser les systèmes antiques, à part les déductions et les distinctions qu'elle emprunte aux formes dialectiques de la méthode hégélienne, repose sur le fondement solide d'une étude approfondie des sources, d'une nette appréciation comparée des rapports intérieurs et extérieurs qui lient ces systèmes entre eux, et avant tout sur des recherches toutes philosophiques concernant l'idée-mère de chaque système. L'auteur ne court pas après les interprétations ingénieuses et ne cherche point à plier l'histoire et les faits aux exigences de ses catégories, mais il réunit parfois ce qui devrait être séparé, et distingue ce qui se confond. La grande révolution qui s'est produite, avant Socrate, dans la philosophie, roule sur Parménides et Héraclite ; tous deux y ont une part égale, et c'est à tort que l'auteur donne la préférence à Héraclite. Jusqu'à l'arrivée de ces deux sages, la question que soulevait l'aspect du monde visible était celle-ci : *D'où*

vient tout? On y avait répondu par le mot de *matière première*, sans même que l'idée d'existence active ou passive fût l'objet, non pas seulement d'un doute, mais bien plus d'une recherche quelconque. Or, le mérite d'avoir commencé ces recherches appartient à Parménides et à Héraclite. Leur influence pourrait même être reportée encore au delà de l'époque de Socrate, et tous deux auraient un titre égal à être regardés comme les premiers membres d'une nouvelle série de développement philosophique, car tous deux ont exercé sur le système de Platon une influence égale, bien que de nature contraire. L'auteur n'est pas au fond fort éloigné de cette opinion, et il est trop historiquement consciencieux pour méconnaître qu'Empédocle, les atomistes et Anaxagore, se rattachent à Héraclite et à Parménides.

Quant à la forme de ce travail, ce n'est point un tableau, ce sont des recherches. Le lecteur est supposé connaître les systèmes dont il est question, et trouve ici un complément des ouvrages historiques existans, en lisant la critique et l'appréciation définitive des opinions les plus opposées sur les points principaux de chaque système. De là ressort la nature du système et la place qu'il occupe dans l'ensemble du développement. Il y a ainsi union des recherches historiques les plus spéciales, et de la forme philosophique qui revêt le tout. On peut donc considérer le livre de M. Zeller comme une esquisse philosophique de l'histoire de la philosophie grecque, et en même temps comme une réunion de monographies sur les questions importantes les plus débattues de ce domaine. A ce dernier égard il n'est pas possible d'entrer ici dans un examen détaillé; il suffira de constater qu'il n'y a point une question importante et contestée qui soit passée sous silence ou traitée superficiellement. Et la riche bibliographie que présente cette partie de la littérature philosophique se trouve en conséquence bien représentée ici, quoique sans faste et sans étalage, à quelques exceptions près, vides qui du reste s'aperçoivent à peine sur un fond si riche. Pour quiconque prend intérêt à la philosophie grecque, ce livre est un complément presque

indispensable de toutes les expositions tentées jusqu'ici.

Recherches historiques sur l'exercice de la médecine dans les temples, chez les peuples de l'antiquité, suivies de considérations sur les rapports qui peuvent exister entre les guérisons qu'on obtenait dans les anciens temples, à l'aide des songes et le magnétisme animal, et sur l'origine des hôpitaux, par L. P. Auguste Gauthier. — Lyon, Savy jeune. A Paris, chez Baillière. 1844. In-12 de x-264 p. Prix : 3 fr. 50 c.

L'auteur de ces recherches curieuses a entrepris de traiter un des points les plus obscurs de l'histoire de la médecine, sur lequel on ne possède que des documens très-incomplets et souvent d'une autorité douteuse. Ces documens sont épars dans les anciens auteurs ; M. Gauthier a cherché à les réunir et à les discuter dans cet écrit, qui contient un résumé de ce qu'ils offrent de moins incertain. « En voulant montrer, ajoute-t-il, que les prêtres des anciens temples ne mettaient pas leurs malades dans un état de somnambulisme, et n'étaient pas eux-mêmes des somnambules, mon intention n'est point de prendre part à la lutte qui s'est engagée au sujet du magnétisme animal, depuis plus d'un demi-siècle, et qui est loin encore d'être terminée. Je soutiens seulement que les partisans du magnétisme ont mal interprété les faits historiques, et mon unique but est de les exposer tels qu'ils sont réellement, sans chercher à les faire servir à la défense d'un système. » Mettons sous les yeux du lecteur quelques-uns des résultats historiques obtenus par M. Gauthier.

Après quelques recherches sur l'origine de la médecine, qui paraît avoir été, dans les premiers temps, purement domestique et populaire, et qui ensuite a été exercée par les prêtres, dans les temples de leurs dieux, chez les plus anciens, il examine le culte d'Esculape en Grèce comme dieu de la médecine. Les auteurs anciens ne sont pas d'accord sur l'époque où l'on a commencé à l'adorer et à lui bâtir des temples. Quoi qu'il en soit, ces temples devinrent très-nombreux dans la

Grèce ; on leur donnait le nom d'*Asclépion*, et il y en avait dans presque toutes les villes. C'est alors que les prêtres d'Esculape, qui se disaient ses descendans, et qu'on appelait *les Asclépiades*, commencèrent à y exercer la médecine, sous le voile de la superstition et du mystère. Les temples d'Esculape étaient situés dans des lieux très-agréables. Avant de mettre les malades en présence du dieu, les prêtres les soumettaient à certaines pratiques telles que la diète, la purification, les bains, les frictions, les sacrifices, les prières, les nuits passées dans les temples, et l'incubation. On recevait dans le temple des songes que l'on croyait envoyés par le Dieu. A ce propos l'auteur cite le *Plutus* d'Aristophane, comédie où le poète raconte d'une manière burlesque comment le dieu des richesses fut guéri de sa cécité par Esculape. Les sacrifices préliminaires, le séjour dans le temple, les fourberies des prêtres, leur avidité, l'apparition du dieu, tout y est relaté, et l'on est surpris de la manière dont Aristophane se moque des croyances de son temps, au milieu d'un peuple aussi superstitieux que les Athéniens. Dans les temples d'Esculape, on élevait constamment des serpens non venimeux et apprivoisés, et on les dressait pour diverses supercheries, à l'aide desquelles on surprenait les malades. Lorsqu'ils obtenaient leur guérison, ils faisaient au dieu des offrandes qui consistaient en des vases précieux, des couronnes d'or, etc. Sur ces offrandes qui étaient conservées, on mettait ordinairement une inscription qui contenait le nom de la divinité, celui de la personne guérie ou de celle qui faisait l'*ex-voto* pour le malade, et rarement le nom de la maladie. Les Asclépiades des divers temples formèrent des colléges ou corporations dans lesquelles il fallait se faire initier. On ignore quels en étaient les règlemens; on sait seulement que dans l'origine la médecine était héréditaire dans les familles sacerdotales. Les prêtres d'Esculape fondèrent aussi des écoles dont les plus célèbres sont celles de Gnide et de Cos. Ce fut dans cette dernière que naquit Hippocrate, qui remit la médecine en lumière. Mais déjà elle n'était plus exercée uniquement par les prêtres; les philosophes

leur en avaient enlevé l'exercice : Pythagore et ses disciples, d'abord, et ensuite Empédocle, Héraclite, Démocrite et Anaxagore. Les temples d'Esculape n'étaient pas en Grèce les seuls où l'on allait recevoir des songes pour obtenir la guérison des maladies. On adorait encore plusieurs autres divinités médicales que l'on invoquait pour se guérir, entre autres Apollon, Minerve, Diane, Mercure, Cérès, etc. En Égypte, nous voyons bien plus anciennement encore qu'en Grèce, les prêtres exercer exclusivement la médecine et l'enseigner dans leurs temples. On y traitait les malades à l'aide des songes dans les temples d'Isis, d'Osiris et de Sérapis. Chez les Juifs, la médecine a été longtemps sacerdotale, comme chez presque tous les anciens peuples ; les lévites étaient les seuls médecins. Ensuite on consulta aussi les prophètes pour la guérison des maladies. Chez les plus anciens peuples de l'Asie, tels que les Indiens et les Perses, l'art de guérir était également exercé par les prêtres; dans les Gaules, il était entre les mains des Druides. Les Romains ont reçu des Grecs à une époque assez éloignée le culte d'Esculape, auquel on bâtit un temple dans l'île du Tibre. La grande superstition des Romains leur fit avoir confiance dans la médecine des songes, qui était très en usage à Rome au temps de la république, mais encore plus à l'époque des Antonins. A cette occasion, M. Gauthier raconte la crédulité de l'orateur Aristide, qui, dans plusieurs de ses discours, rend compte de tous les traitemens qu'on lui fit subir lorsqu'il voulut se faire guérir par le culte d'Esculape. Ce culte n'a fini qu'avec le paganisme. Dans le chapitre suivant, l'auteur réfute les opinions émises par les partisans du magnétisme, qui soutiennent que les prêtres des temples exerçaient la médecine à l'aide du magnétisme et du somnambulisme, et il cherche à prouver que les malades qui allaient dormir dans les temples n'étaient pas des somnambules. Quant aux prêtres des temples qui recevaient des songes pour les malades, ils n'étaient pas non plus des somnambules. L'histoire du faux prophète Alexandre, racontée par Lucien, nous fait voir combien était grande la crédulité des anciens, et elle nous montre

que les prêtres d'Esculape n'étaient point des somnambules. L'art de mettre les hommes en somnambulisme ne faisait point partie des mystères des temples, et les prêtres des églises chrétiennes ne l'ont point employé lors de l'établissement du christianisme, ainsi qu'on a voulu le prétendre. M. Gauthier convient cependant qu'il existe certains rapports, quant aux effets thérapeutiques, entre les pratiques auxquelles on soumettait les malades dans les temples, et les procédés mis en usage par les magnétiseurs. Des deux côtés, on voit une confiance aveugle dans les remèdes souvent les plus absurdes et les plus dangereux; et cela, parce qu'ils sont prescrits pendant le sommeil. Ces remèdes indiqués en songe dans les temples des anciens, et ceux que nous voyons conseillés par nos somnambules, présentent souvent beaucoup d'analogie. De part et d'autre, les moyens employés peuvent avoir quelquefois contribué aux guérisons; cependant il faut leur attribuer bien moins d'efficacité qu'à l'influence morale et aux pratiques accessoires. Dans un dernier chapitre, l'auteur prouve très-bien que les temples d'Esculape et des autres divinités médicales ne peuvent nullement être comparés à nos hôpitaux, ainsi qu'on l'a prétendu dans ces derniers temps. « Ils ont pu, dit-il, être de quelque utilité à la science, quand les prêtres qui les desservaient étaient les seuls médecins; mais quand ils cessèrent d'avoir l'apanage exclusif de l'exercice de l'art de guérir, ces temples furent plutôt nuisibles qu'utiles à l'avancement de la médecine. Cependant nous devons convenir que des malades qui n'auraient peut-être pas pu guérir des remèdes ordinaires y recouvraient la santé par quelques moyens thérapeutiques plus ou moins convenables, dont l'action était puissamment secondée par une confiance sans bornes en des remèdes qu'on croyait conseillés par un dieu, et par le pouvoir moral d'une imagination fortement excitée. Là dut se borner le bien qu'ils opérèrent; ils n'étaient point destinés au soulagement des pauvres dans leurs maladies, et ils ne pourront jamais être considérés comme des établissemens de bienfaisance.» C'est à l'influence seule du christianisme que

l'on est redevable de la fondation des premiers hôpitaux, et c'est là un des innombrables bienfaits de notre divine religion.

Cet ouvrage est écrit avec sagesse et clarté; l'auteur y a fait preuve d'une véritable et solide érudition, et on voit qu'il est familiarisé avec les études de l'antiquité. Les *Recherches historiques* de M. Gauthier intéressent donc à la fois les antiquaires et les médecins; les uns et les autres y trouveront des renseignemens curieux, et des recherches pleines d'intérêt.

Histoire de la Peinture sur verre, par M. F. de Lasteyrie.—Paris, in-fol.

Ce bel ouvrage, commencé depuis plusieurs années, est arrivé à sa treizième livraison. Les planches qui l'accompagnent, splendidement coloriées, le mettent au premier rang des productions consacrées à l'art du moyen âge. Le texte, rédigé avec une érudition sûre et une élégante facilité, présente une lecture fort attachante. Nous indiquerons parmi les planches les plus remarquables que contiennent les dernières livraisons :

Deux hommes qui jouent à un jeu de tables. Ce sujet, qui se trouve également représenté sur les vitraux de Chartres, est digne de quelque attention; ce sont des dés sur un échiquier qui servent à ce jeu; les dés sont au nombre de trois; l'objet qu'il s'agit de gagner semble être un soufflet que le perdant reçoit de l'air le plus piteux.

La Musique, provenant de la chapelle saint Piat (cathédrale de Chartres).
L'Écu de Jean de Berry, soutenu par deux anges (cathédrale de Bourges).
Le Vaisseau de Jacques Cœur (musée de Bourges).
La Sainte Vierge présentée au Temple (église de Walbourg, près Haguenau) (1).

(1) La Vierge, très-jeune encore, monte d'un pas ferme et sans appui les degrés du Temple. C'est un de ces sujets que les artistes du moyen âge ont puisé dans les Évangiles apocryphes, qu'ils ont si souvent mis à contribution. Voir, pour le trait dont il s'agit ici, *l'Évangile de la Nativité de Marie*, chap. VI, p. 327 de l'édition de Thilo.

Les douze Pairs du royaume assistant au sacre de Louis XI (cathédrale d'Évreux).
La Vierge entourée des Apôtres (église Saint-Vincent, à Rouen).
Procession du Saint-Sacrement (église Saint-Ouen, à Pont-Audemer).
Premier Péché et Punition de l'homme (église Notre-Dame, à Alençon).
L'Enfant prodigue (église de Mortagne, Orne).
Les Litanies de la sainte Vierge (Conches, Eure).
Scènes de la Passion (église Saint-Gervais, Paris).
L'Annonciation et la Naissance du Sauveur (*ibid.*).
Scènes de l'Apocalypse (Sainte-Chapelle, Vincennes).
Concert céleste (cathédrale de Sens).

Nombre de renseignemens curieux, de circonstances piquantes, se trouvent disséminés dans le texte. Nous n'en signalerons que deux : au sujet d'un vitrail représentant divers traits de la vie de sainte Radegonde, M. de Lasteyrie remarque que, parmi les miracles ornés par le peintre, il en est un que sa singularité rend digne d'une mention particulière : « ung iour aduint que ladicte Sainte avoit laissé sa quenouille droite et le fuseau pendant au fil quelle avoit fillé. Lequel fil une souris s'efforça à rompre et ronger. Mais diuinement elle mourut et demoura pendue audict fil. » *Histoire et chronique de Clotaire premier de ce nom et de sa très-illustre épouse : Madame Sainte-Radegonde* (Poitiers, 1517). Plus loin, le texte constate que Notre-Dame de Paris, bien qu'aujourd'hui dépouillée de son ancienne vitrerie, conserve quelques vitraux d'une importance majeure, il rappelle que le panneau central de la rose du chœur devant être occupé par l'image de Jésus-Christ, un prélat, le cardinal de Noailles, eut la singulière fantaisie d'y substituer son blason, au commencement du siècle dernier.

L'*Histoire de la peinture sur verre* conservera des ouvrages curieux toujours exposés à de redoutables chances de destruction. Combien n'est-il pas à regretter que les plus belles productions de nos vieux artistes en ce genre aient péri ! Que reste-t-il des nombreuses peintures des hommes de talens des plus originaux de l'école française ? Nous ne connaissons de Pinaigrier que les vitres de la chapelle de la Vierge dans l'église

Saint-Gervais à Paris, et d'Angrand le Prince que quelques fenêtres de l'église Saint-Etienne à Beauvais, les vitres supérieures du chœur de Saint-Gervais, peintes par le célèbre Jean Cousin, ont cessé d'exister lors des tourmentes révolutionnaires; un fragment du martyre de saint Laurent est tout ce qui en reste.

Statistique de la France, publiée per le Ministre de l'agriculture et du commerce. Établissemens de répression. — Paris, 1844, Imprimerie royale. In-fol. de XVIII-452 p.

Ce gros volume, rempli d'innombrables colonnes de chiffres, ne contient pas d'ailleurs une seule ligne de réflexions sur les faits qu'il accumule; c'est au lecteur à prendre la peine de résumer tant de faits, et d'en rechercher les conséquences; mais de pareilles publications étant destinées à être rarement ouvertes, nous croyons qu'il ne sera pas inutile d'exposer ici les circonstances principales qu'enregistre l'ouvrage dont nous parlons.

Les établissemens de répression se divisent en France, personne ne l'ignore, en trois catégories : prisons départementales; maisons centrales; bagnes. Le mouvement de ces divers établissemens durant une période de sept années (1836-1842) se trouve consigné dans ce travail officiel.

Passons successivement en revue ce qui concerne chacune de ces catégories d'établissemens.

La population des prisons départementales s'est accrue, quant à ce qui concerne les condamnés, de 54 pour 100. En voici le tableau :

1836.....	7,100	condamnés.
1837.....	7,753	—
1838.....	8,804	—
1839.....	9,596	—
1840.....	11,135	—
1841.....	11,319	—
1842.....	10,938	—

Le chiffre des prévenus ou accusés, est monté de 4,913 à 5,898.

Celui des détenus pour dettes est arrivé de 449 à 558.

Une augmentation des plus notables se fait remarquer sur le nombre des condamnés âgés de moins de 16 ans. Les prisons départementales n'en renfermaient que 313 en 1836; elles en contenaient 1,289 à la fin de 1842.

Dans le cours de ces sept années, il est entré dans les prisons de la Seine, 288,294 individus; 18 seulement sont parvenus à s'évader.

Ces mêmes prisons ont offert :

En 1836...	1,272,200 journées de présence de détenus.	Frais :	1,017,000 f.
En 1842...	1,589,400 —	—	1,516,000

En somme pour la France entière :

En 1836....	5,664,300 journées de présence.	Frais :	3,467,900 fr.
En 1842....	6,896,500 —	—	4,653,200

A l'égard des huit dépôts de mendicité, leur population était en 1836, de 2,289 personnes, en 1842 de 2,600.

Passons aux maisons centrales; elles sont au nombre de dix-neuf.

Au 1er janvier 1837,	elles renfermaient 16,288 condamnés,	dont	3,610 femmes.
Et au 1er janvier 1843,	— 18,329	— dont	3,885 —

Ce chiffre de 18,329 comprenait 786 étrangers ou étrangères.

666 détenus étaient âgés de moins de 16 ans.

3,141 de 20 à 25 ans. (De toutes les périodes quinquennales de la vie humaine c'est la plus chargée.)

114 de 70 ans et au-dessus.

Sur un total de 18,003 prisonniers, 13,827 étaient au-dessous de 40 ans; 4,176 avaient dépassé cet âge.

Sur 14,732 hommes, 9,327 (63, 31 pour 100), étaient célibataires. Pour les femmes, la proportion était à peu près la même : 2,101 sur 3,619; 58, 38 pour 100.

Sous le rapport de l'instruction, 7,070 hommes (48 pour 100) et 2,110 femmes (58 pour 100) ne savaient ni lire ni

écrire ; 226 hommes et 6 femmes avaient reçu une éducation supérieure.

Parmi cette foule de détenus, l'on comptait : 59 artistes, 31 avocats, 62 bergers, 69 bouchers, 148 boulangers, 397 cordonniers, 17 épiciers, 20 fonctionnaires publics, 124 forgerons, 1,757 journaliers, 173 marins, 218 meuniers, 10 notaires, 186 propriétaires et rentiers, 271 tailleurs, 57 blanchisseuses, 45 brodeuses, 1 comédienne, 63 cuisinières, 500 couturières, 567 domestiques, 71 lingères, 11 propriétaires et rentières.

Les crimes les plus multipliés qui avaient conduit ces détenus sous les verrous se classaient de la façon suivante :

Vols.....	9,814
Coups et blessures.....	793
Crimes contre les mœurs..	759
Meurtres et tentatives....	313

On comptait 66 faux-monnayeurs, 10 empoisonneurs, 81 banqueroutiers frauduleux, 76 incendiaires, 7 bigames.

A l'égard des femmes, les principaux crimes offraient les chiffres suivans :

Vols.....	2,170
Infanticides.....	222
Incendies.....	87
Empoisonnemens.....	66
Fausse monnaie.....	14
Banqueroutes frauduleuses.	6
Adultères.....	6
Parricides.....	5

Terminons ce qui concerne les maisons centrales en indiquant quelle est l'augmentation de population des principales.

Beaulieu, en 1836.....	740	En 1842.....	1,179
Clairvaux, —	1,677	—	2,092
Clermont, —	463	—	743
Loos, —	1,114	—	1,315
Riom, —	66.	—	753

Il nous reste à exposer succinctement quelle est la situation à l'égard des bagnes.

Les réformes introduites dans la législation criminelle ont empêché le nombre des forçats de s'accroître ; les circonstances atténuantes, si fréquemment admises par les jurés, neutralisent l'augmentation du chiffre des condamnations. Depuis dix ans on reste stationnaire ; 7,406 forçats au 1er janvier 1832, 7,309 au 1er janvier 1843. Il faut remarquer, toutefois, que, depuis six ans, il y a accroissement graduel, non interrompu ; de 6,150 au commencement de 1838, on était remonté à 6,560 au 1er janvier 1841.

Au commencement de 1814, le nombre des forçats n'était pas moindre de 16,305, en y comprenant, il est vrai, trois bagnes en Italie, et celui d'Anvers.

Le chiffre ci-dessus de 7,309 se décompose comme suit :

A Brest.....	2,916
A Rochefort.....	1,099
A Toulon.....	3,294

219 forçats sont âgés de 16 à 20 ans ; 2,125 de 21 à 30 ; 272 de 61 à 69.

4,378 sont célibataires ; 4,331 ne savent ni lire ni écrire ; 120 ont reçu une éducation supérieure.

481 sont d'origine étrangère.

Mentionnons quelques-uns des crimes qui avaient motivé les condamnations de ces malheureux.

Vols.....	4,709
Délits contre les mœurs.....	362
Meurtres.....	899
Faux.....	195
Assassinats.....	188
Incendies.....	157
Empoisonnemens.....	67
Parricides.....	18
Banqueroutes frauduleuses....	14
Bigamies.....	5

1892 condamnés (26 pour 100) le sont à vie ; 119 au delà de 20 ans ; 3,406 (47 pour 100) de 5 à 10 ans.

Dans une période de dix ans (1833-1842), il est entré dans les bagnes 10,933 forçats.

2,838 sont morts aux hôpitaux.
19 se sont noyés.
3 se sont suicidés.
4 ont été assassinés.
13 ont subi la peine de mort.

Les dépenses générales se sont élevées à 2,004,000 fr., ce qui donne 82 centimes par jour par forçat.

Du climat et des maladies du Brésil, ou Statistique médicale de cet empire, par J.-F.-X. Sigaud.— Paris, chez Fortin Masson et Cie, 1844. Grand in-8° de 591 p.

Cette monographie sur la statistique médicale du Brésil est des plus intéressantes; l'auteur trace à la fois la climatologie de cet empire, en esquisse la géographie médicale, en décrit les maladies qui constituent la pathologie intertropicale, et enfin comprend dans une même classe tous les renseignemens instructifs sur la législation sanitaire, l'enseignement et la matière médicale du Brésil. Il a divisé son ouvrage en quatre sections. La première traite du climat, la seconde de la géographie médicale, la troisième comprend la pathologie intertropicale, enfin la quatrième traite de la statistique médicale du Brésil.

Le climat du Brésil est regardé comme le plus beau des principales contrées du globe. La chaleur en constitue l'élément essentiel. Pour mieux développer les données relatives à la température, l'auteur place sous les yeux du lecteur un journal de la température à Rio-de-Janeiro, observée à trois époques : depuis le 1er septembre 1830 jusqu'à la fin de décembre 1833; 1er mai 1835 - mars 1836; 1er octobre 1842 - décembre 1842. A la suite on trouve des observations météorologiques et un tableau barométrique. Le Brésil est très-humide, et c'est à l'excès d'humidité qu'il faut attribuer les nombreuses maladies qui y règnent et cette force de végétation qui frappe d'étonnement le voyageur. La saison des pluies commence à Rio-de-Janeiro, ainsi que sur la côte orientale du Brésil, en septembre, et dure plus ou moins;

elle est ordinairement celle des orages. Ceux qui se déclarent sur les côtes ou dans l'intérieur du Brésil se renouvellent à de longs intervalles; mais chacun d'eux laisse des traces de bouleversement tels qu'ils constituent des faits mémorables dans les annales du pays. L'électricité y éprouve des variations périodiques et accidentelles, à un degré très-intense. Nous trouvons ensuite quelques détails sur les vents, les brouillards, les trombes, la grêle et la neige. Des observations géologiques et un examen des productions du sol terminent la première section.

La deuxième section, consacrée à la géographie médicale, traite successivement de l'alimentation et de l'acclimatement, des maladies des Indiens et de la médecine des jésuites, des maladies des noirs, des maladies des ouvriers des mines d'or et de diamans, des guérisseurs et des maladies épidémiques. La troisième section, intitulée Pathologie intertropicale, contient de nombreuses observations sur les fièvres intermittentes et autres, les maladies des poumons, la phthisie pulmonaire, les maladies des organes du bas-ventre, les maladies du cerveau et de la moelle épinière, les maladies nerveuses des yeux, de la peau, des organes génito-urinaires, les maladies générales et spéciales, et sur les morsures des serpens et les empoisonnemens.

Étendons-nous un peu plus longuement sur la quatrième section, statistique médicale, qui est d'un intérêt plus général et qui contient des détails très-intéressants. D'après un calcul approximatif, on peut évaluer aujourd'hui le chiffre de la population du Brésil à près du double de ce qu'elle était il y a un demi-siècle, c'est-à-dire à cinq millions d'habitans. Rio-de-Janeiro a quadruplé sa population. Une égale progression se rencontre dans la population des huit municipalités de la première division de la province de Janeiro. La culture du café s'est tellement étendue, qu'elle a fait surgir de nouvelles habitations dans des montagnes naguère désertes. Les diverses races qui composent cette population ont été étudiées sous les deux rapports, physique et moral. La race blanche, la race

noire, la race indienne constituent les trois branches de la population à laquelle il faut ajouter la race métis. On a signalé le grand âge des Indiens comme un sujet digne de graves méditations. On cite en effet plusieurs exemples de longévité parmi eux. Dans les grandes villes de l'intérieur et du littoral on observe bon nombre de vieillards octogénaires, conservant leur agilité et leur libre entendement. Ces exemples parlent hautement en faveur de l'excellence du climat pour les vieillards. Quant à la mortalité, il est difficile d'en établir une statistique dans les villes, dans les hôpitaux civils et militaires, attendu la rareté des documens publiés sur la matière; dans les campagnes supputer le chiffre des décès est encore impossible; toutefois on peut arriver par les données existantes à un calcul approximatif. La mortalité des nègres a pris la place de celle des indigènes, par les ravages de la petite vérole, du scorbut et des mauvais traitemens. L'examen de la mortalité dans les hôpitaux date seulement de quelques années. Jusqu'au commencement de ce siècle la carrière scientifique avait été fermée aux brésiliens. L'introduction des livres scientifiques, par la voie du commerce étranger, marqua l'ère nouvelle de la litérature, des sciences et des arts. Avant cette époque, la prohibition la plus sévère empêchait l'entrée des ouvrages français. L'organisation médicale qui existait au Portugal fut transplantée au Brésil. Dans la législation sanitaire de cet empire doit figurer en premier lieu le décret du 29 janvier 1843, qui établit le règlement policial des quarantaines et de l'inspection des navires. Quant à l'exercice de la profession médicale, elle a été placée sous la surveillance des facultés de médecine et des municipalités; mais elle est libre dans toute l'étendue de l'empire. Depuis l'arrivée de Jean VI il existait une école de chirugie et d'anatomie limitée à quelques professeurs. Peu à peu de nouvelles chaires furent créées, et un décret du 1er avril 1813 organisa trois écoles : la première à Rio, la deuxième à Bahia, la troisième à Saint-Louis-de-Maranham, consacrées à l'enseignement des trois branches de l'art, la médecine, la chirurgie et la pharmacie. M. le doc-

teur Sigaud donne ici le texte du décret ou de la loi qui régit ces écoles, avec la liste des professeurs de la faculté de médecine de Rio-de-Janeiro, le tableau des élèves, celui des thèses soutenues, la liste nominale des docteurs en médecine gradués par la faculté de Bahia, et le décret relatif à l'exercice de la médecine. Nous trouvons ensuite quelques détails sur les diverses académies, sur les musées, les jardins de botanique, les sociétés et les bibliothèques. En 1807, celle du roi de Portugal fut transportée à Rio-de-Janeiro; il n'existait alors d'autres collections de livres que celles des couvens de Saint-Antoine, de Saint-Benoît et des Carmes. La bibliothèque de Jean VI, placée à la porte du palais, dans l'ancien local de l'hospice des Carmélites, fut dépouillée, à l'époque de l'indépendance, de manuscrits anciens et précieux qu'on rapporta en Portugal. En revanche, elle s'est enrichie d'une partie de la bibliothèque du comte de Barca, et elle a reçu successivement les dons des bibliothèques particulières des naturalistes F. Vellozo et José Bonifacio d'Andrada. La bibliothèque nationale compte aujourd'hui 72,000 volumes; celle de la faculté de médecine de Rio-de-Janeiro 4000 volumes d'un excellent choix, et la bibliothèque publique de Bahia 6,600 volumes. Rio-de-Janeiro compte en outre des hôpitaux militaires et de la marine, plusieurs établissemens de charité. Dans un grand nombre de provinces il n'existe aucun asile destiné aux pauvres malades et aux lépreux. Les chapitres suivans sont consacrés à la description des eaux minérales, qui sont très-abondantes dans le Brésil, et à des détails sur la pharmacie et la matière médicale, sur la vaccine, et sur la statistique chirurgicale. On a déjà publié plusieurs mémoires sur le danger des inhumations dans l'intérieur des églises; mais l'usage a force de loi, au Brésil comme ailleurs. La même incurie qui laisse maintenir les sépultures dans les temples placés au centre des quartiers populeux des villes, ne sort pas de cette sphère d'oubli et d'apathie où elle est plongée, lorsque de justes cris d'indignation se font entendre pour les sépultures prématurées qui ont souvent lieu dans les villes et dans les

campagnes. Il serait cependant temps de mettre fin à un usage pieux sans doute, mais nuisible à la santé publique, surtout dans les villes où la nécessité oblige l'ouverture trop récente des catacombes avant que l'incarcération des corps se soit opérée, et parfois quand ceux-ci sont encore en pleine putréfaction. Les deux derniers chapitres contiennent, l'un la biographie des médecins, des chirurgiens et des naturalistes du Brésil; et l'autre la liste des ouvrages de médecine, de chirurgie et d'histoire naturelle, publiés au Brésil depuis 1843.

Nous recommandons très-particulièrement cet ouvrage, qui est plein de faits, de recherches et d'observations curieuses. L'auteur, M. le docteur Sigaud, a rendu un véritable service à la science en consignant dans un même travail tous les résultats obtenus par l'étude et l'expérience. Ce genre de publication est d'une utilité trop pratique et trop journalière pour ne pas conserver toujours son prix. C'est un livre qui doit prendre place dans toute bibliothèque bien choisie.

Abhandlungen der philosophisch-philolog. Classe, u. s. w. Mémoires de la classe de philosophie et de philologie de l'Académie Royale des Sciences de Bavière, tome III, 3e partie (tome XVIII des *Denkschriften*).— Munich, Franz. 1843. In-4° de 497-716 p. Prix : 8 fr.

Voici le contenu du présent volume : Des ouvrages de morale conservés sous le nom d'Aristote, par *L. Spengel*, deuxième partie, avec appendice. — Sur la dalmatique impériale de l'église de Saint-Pierre, à Rome, par *Sulp. Boisserée*, avec 5 pl. — Sur la succession légitime au trône, dans les idées du droit public musulman, principalement en ce qui concerne l'empire ottoman, par *J. de Hammer-Purgstall*. — Recherches sur le commencement du Bundehesch, première partie, par *M. J. Müller*.— Topographie des ports d'Athènes, par *H. N. Ulrichs*, avec deux lithographies; c'est une reproduction en allemand de l'opuscule publié dans le journal grec l'Ἑρμιστής; nous avons mentionné la publication à part (*οἱ λιμένες καὶ τὰ μακρὰ κ.τ.λ.*) Nous signalerons ici, comme un

travail qui se peut joindre à celui-là, le mémoire de ce savant sur l'Emporium d'Athènes (*Journal d'Archéologie*, 1844, n° 3-5). — Le temple d'Ergane, à l'acropolis d'Athènes, par *H. N. Ulrichs*, acc. d'une lithog. de l'Acropolis et d'une pl. d'inscription. Dans ce mémoire, court mais plein de faits, l'auteur établit un rapprochement entre le passage de Pausanias (I, 24, 3) et l'inscription découverte récemment et publiée par M. Pittakis (*ἐφημερὶς ἀρχαιολογική*, 1840, liv. 18, n° 427), pour démontrer l'existence d'un sanctuaire d'Athène-Ergane, non loin du front occidental du Parthénon. Seulement une inscription est échappée à Ulrichs; on l'a découverte, en janvier 1835, entre le Parthénon et le mur méridional de la citadelle, c'est-à-dire tout près de là. Ross l'a publiée (*Kunstblatt*, 1835, n° 27), et elle confirme entièrement la supposition d'Ulrichs. — De l'ordre des poésies de G. Valerius Catullus, par *J. V. G. Frœhlich*. Ce mémoire n'est que le prélude et l'annonce d'une édition de Catulle. L'auteur établit, avec quelque raison, que le poëte n'a pas pu disposer le recueil de ses œuvres dans l'ordre que nous offrent les manuscrits; que ce classement rompt la succession naturelle des faits qui ont marqué le cours de son existence, qu'il n'offre qu'un coordonnement apparent et fort peu conséquent, du reste, par genres de versification. L'ordre, ou plutôt le désordre actuel, est, suivant l'auteur, la suite d'un essai malheureux des temps postérieurs, provenant du morcellement en feuilles détachées qu'a subi le manuscrit primitif. Ensuite M. Frœhlich fait observer, comme détail, qu'en plus d'un endroit certains vers, placés dans les manuscrits entre deux morceaux, ont été rattachés tantôt au premier, tantôt au second de ces morceaux, et qu'on les a pris pour des fragmens de poésies perdues, tandis que, comme M. Frœhlich cherche à le démontrer, ce sont au fait des parties intégrantes de poésies en notre possession et qui, dans l'essai postérieur de coordonnement, ont été déplacées, isolées des poésies auxquelles elles se rattachaient, et placées dans un entourage étranger; or, cette place qu'elles ont perdue, il est facile de la leur resti-

tuer. L'auteur communique alors quelques essais de restitutions semblables qui, en effet, ne laissent pas de paraître simples et naturelles, de sorte qu'il est à souhaiter qu'il achève son œuvre avec la même sagacité.

LITTÉRATURE ANCIENNE.

Theocritus. Codicum manuscriptorum ope recensuit et emendavit Christophorus Wordsworth, S. T. T. Scholæ Harroviensis magister; nuper Coll. SS. Trin. Card. Socius et Academiæ orator publicus.—Catanbrigiæ, typis academicis excudit Jo. Gul. Parker, 1844. In-8° de XXXVIII-410 p.

On a beaucoup travaillé sur Théocrite et sur ses poésies. Un grand nombre de manuscrits ont été consultés et collationnés, les variantes en ont été recueillies; mais tous ces travaux, toutes ces recherches étaient disséminés çà et là, et attendaient une main habile qui les réunît, les coordonnât, et en tirât tout ce qui pouvait éclaircir et améliorer le texte du poëte syracusain. L'édition de M. Gaisford était déjà un grand pas de fait; mais il restait encore à explorer bien des sources inconnues et à examiner avec soin plusieurs manuscrits; c'est ce qui a décidé le nouvel éditeur à entreprendre le travail qu'il livre aujourd'hui au public. Il a collationné très-minutieusement le manuscrit harléien, dont Warton avait déjà tiré quelques bonnes leçons, et deux autres qui étaient entrés depuis peu dans la bibliothèque du Musée britannique. Grâce à l'obligeance de l'Académie de Cambridge, M. Wordsworth a eu aussi un manuscrit qui n'avait été consulté par aucun éditeur de Théocrite. Il avait appartenu d'abord à Jean Morus, après la mort duquel il passa avec tous ses autres livres et manuscrits dans la bibliothèque de Cambridge. Citons encore sir Thomas Phillipps, qui possède une si belle et si riche bibliothèque, et dont la généreuse libéralité est connue de tous les gens de lettres; il a communiqué à l'éditeur un manuscrit de Théocrite.

Parmi les philologues qui se sont le plus occupés de ce poëte, on doit citer en première ligne Saint-Amand et d'Orville. On sait qu'ils ont consacré de longues années à chercher et à recueillir les variantes des manuscrits de Théocrite; ils ont fait, de part et d'autre, une moisson abondante, et le résultat de leurs travaux fait actuellement partie de la bibliothèque Bodléienne. Thomas Warton fit usage des manuscrits de Saint-Amand, pour son édition publiée à Oxford, en 1770; et M. Gaisford consulta ceux de d'Orville pour la sienne, donnée en 1810. M. Wordsworth, en sa qualité d'éditeur, a pris connaissance aussi de ces divers matériaux et de quelques autres dont il parle dans sa préface. Pour établir son texte, il s'est posé pour règle première, de n'admettre, autant que possible, aucune correction, aucune leçon, qui ne fût justifiée au moins par un manuscrit. S'étant convaincu que la plupart des manuscrits de Théocrite sont modernes et proviennent du même archétype, il a cherché, au milieu des erreurs qui fourmillent dans toutes ces copies, celui qui se rapprochait le plus de cette copie première, et il a cru devoir ne tenir aucun compte de toutes les fautes qui peuvent être attribuées aux copistes postérieurs et des changemens insérés dans le texte par quelque correcteur ingénieux ou trop hardi. M. Wordsworth déplore aussi, avec raison, le peu de ressources que nous offrent les grammairiens et les lexicographes, dont les ouvrages ne contiennent pour ainsi dire pas de citations de Théocrite. Si, d'un autre côté, on réfléchit combien les manuscrits de ce poëte sont modernes, on conçoit que les éditeurs aient été forcés de recourir à la voie conjecturale; de là, cette foule de corrections plus ou moins arbitraires et plus ou moins inutiles. Toutefois, malgré le respect qu'on doit avoir pour les manuscrits, il est certaines circonstances dans lesquelles il est permis de les corriger lorsque les erreurs sont évidentes. A ce propos, l'éditeur cite l'élégante correction de Ruhnken, λάλλαι au lieu de ἄλλαι (*Idyll.* XXII, 39), correction qui est hors de doute quoique les manuscrits donnent tous la dernière leçon ἄλλαι. Il s'agissait donc, pour l'éditeur, de tenir un sage mi-

lieu entre trop de servilité à la lettre des manuscrits et trop de hardiesse dans les changemens; et nous pouvons dire en toute assurance que M. Wordsworth s'est acquitté de cette tâche délicate de manière à mériter l'approbation des personnes compétentes. Ainsi il n'a admis dans son texte que les leçons autorisées par les manuscrits ou les corrections évidentes, se contentant de mettre dans des notes critiques les discussions philologiques à propos de tel ou tel passage, de telle ou telle variante. Le texte qui a servi de base à la nouvelle édition est celui de la première édition de M. Meineke, regardé comme le plus correct par un juge très-compétent, M. Hermann. A la fin du volume, M. Wordsworth a réimprimé l'*Index græcitatis*, donné par Reiske dans son édition de Théocrite, et n'a point ajouté de version latine, parce que, selon lui, ce travail avait été déjà fait d'une manière satisfaisante par les derniers éditeurs. Pour donner plus de prix à son commentaire critique et le rendre plus complet, il a fondu dans ses notes celles de son frère, feu Jean Wordsworth, qui étaient inédites.

Après avoir ainsi rendu compte de l'économie de son édition et des secours qu'il a eus à sa disposition, le nouvel éditeur entre dans quelques détails sur une question qui intéresse la métrique grecque. Il s'agit de la césure bucolique particulière à Théocrite, qui termine très-souvent le quatrième pied de son vers avec la fin d'un mot, après lequel on trouve un dactyle et un spondée. M. Wordsworth cite entre autres la première idylle, dont les vingt-sept premiers vers offrent la même particularité, et ajoute à cette règle que le quatrième pied doit toujours être un dactyle dans la poésie bucolique, regardant comme corrompus tous ceux qui présenteraient quelque exception. Les notes sont remplies de détails philologiques du plus haut intérêt, et contiennent un grand nombre de corrections ingénieuses; on y trouve aussi des observations sur la paléographie grecque. En un mot, cette publication fait honneur au sentiment critique et à l'érudition de M. Wordsworth; et si cette édition n'est pas le dernier mot de la science, elle

offre du moins de nombreuses et importantes améliorations pour le texte de Théocrite. Nous savons qu'un jeune philologue allemand vient de terminer une nouvelle édition de ce poëte. Nous savons aussi qu'il a trouvé en Italie et qu'il a eu à sa disposition, de plus que M. Wordsworth, des manuscrits anciens qui donnent des différences notables pour le texte et le dialecte de Théocrite. Nous nous empresserons de rendre compte de ce nouveau travail aussitôt qu'il nous sera parvenu.

Lateinische Sprachlehre für Schulen. Grammaire latine à l'usage des écoles, par le Dr J. N. Madvig, professeur à l'Université de Copenhague. — Brunswick, Vieweg et fils, 1844. In-8° de VII-481 pages. Prix : 5 fr. 85 c.

Bemerkungen über verschiedene, u. s. w. Remarques sur différents points et sur quelques particularités du système de la grammaire latine, par J. N. Madvig, pour servir d'appendice à sa grammaire. — Brunswick, Vieweg et fils. 1843. In-8° de 88 p. Prix : 1 fr. 35 c.

L'original de cette grammaire est danois, et a été fait pour les écoles du Danemark. L'auteur a voulu que son ouvrage pût être aussi utilisé par l'Allemagne; de là, la date de la traduction postérieure à celle de l'opuscule qui la complète. Cette grammaire contient des choses nouvelles et bonnes, et d'une valeur incontestable; on y trouve une modification si intelligente de la forme scientifique, adoptée de nos jours pour les travaux de ce genre, principalement en ce qui concerne la syntaxe, enfin un si sage éloignement de cette classification artificielle qui a été le défaut dominant des ouvrages de grammaire, surtout en Allemagne, qu'on ne saurait la laisser passer sans en signaler l'apparition. L'auteur ramène le système grammatical à la forme simple que présentent les premiers essais tentés autrefois; il s'est débarrassé des abstractions étroites et obscures, pour les remplacer par l'observation rigoureuse et profonde de l'organisme

spécial du langage latin, de manière à conduire par une voie sûre et facile les élèves à une connaissance claire et régulière, en leur faisant voir de haut quelle est l'essence de cette langue au caractère si primitif, de laquelle sont descendus les idiomes occidentaux. Ce système a l'avantage d'offrir un développement naturel et des règles justes, franches et facilement applicables. On peut dire hardiment que la plupart des grammaires de l'Allemagne n'ont pas cette qualité.

L'ouvrage de M. Madvig a été enfermé dans un cadre sévèrement circonscrit; l'auteur en a, par exemple, banni beaucoup d'élémens lexicographiques; néanmoins, dans un espace restreint, il offre encore une quantité de matériaux relativement fort grande; le style en est clair; les règles sont courtes, mais précises, disposées dans un ordre aussi sage que propre à les faire valoir; enfin, on trouve presque partout des résultats énoncés succinctement, mais sûrs et d'une vérité incontestable, et non pas, comme il arrive souvent, flanqués de recherches explicatives et de déductions longues et divagantes.

C'est la langue de Cicéron et de son époque que l'auteur a prise pour base de l'enseignement; il ne mentionne pas toutes les anomalies particulières, et cite seulement les plus générales : les particularités qu'offrent les premiers écrivains ou des classes entières d'auteurs, tels que les poëtes. Ces rapprochemens, n'infirmant point la forme régulière, l'usage commun, en indiquent les limites, en expliquent la portée, et réciproquement. La théorie de la formation des mots, attendu les considérations sur l'ensemble du développement de la langue, est semblable à celle de la grammaire de Zumpt; elle a pris une extension relativement assez grande, et M. Madvig y a joint une série importante de règles prosodiques qui se rattachent fort utilement à l'ensemble. La théorie des sons est généralement succincte; mais l'auteur y a utilisé les recherches des modernes, et elle suffit à l'objet de l'ouvrage, du reste tout à fait dégagé lui-même d'hypothèses étymologiques inutiles.

La syntaxe est divisée en trois parties. La première traite

de la liaison des mots dans la phrase, savoir : accord du sujet et de l'attribut, du substantif et de l'adjectif; théorie des cas; usages des adjectifs et surtout de leurs degrés de comparaison; propriétés de la liaison des adjectifs et des pronoms démonstratifs et relatifs. La seconde traite de la désignation des modes de l'expression et du temps de la chose exprimée, savoir : espèces et liaisons des phrases en général; le mode en général et en particulier l'indicatif; les temps de l'indicatif et le subjonctif, avec un appendice sur les phrases secondaires, avec *ut* et autres particules semblables; les temps du subjonctif, l'impératif, l'infinitif, le supin, le gerundium, le gerundivum, les participes. Ces deux parties forment chacune huit chapitres. La troisième, consacrée à la construction et à l'ordre des périodes, n'en a que deux, et comprend l'ordre et la position des mots et des phrases. Suivent trois appendices : 1° de quelques irrégularités particulières; 2° usage de conjonctions pour la liaison des mots et des phrases, particules interrogatives et négatives; 3° enfin, rôle et usage des pronoms. Puis, l'auteur donne une métrique contenant ce que la prosodie latine a de plus important, et un calendrier romain. Une table alphabétique termine le volume, et en rend l'usage plus facile et plus constant.

Dans les observations de l'opuscule, le n° 1892, espèce de préface nouvelle, rend un compte détaillé des procédés suivis par l'auteur et des principes appliqués dans la composition de sa grammaire. M. Madvig s'occupe, dans cette brochure, de l'examen critique des grammaires latines en usage avant lui (Zumpt, Ramshorn, Reisig, Weissenborn, A. Grotefend); il en indique les défauts, et expose les conditions d'une bonne grammaire. Ensuite il se livre à une discussion détaillée concernant un certain nombre de points sur lesquels ses idées sont en opposition avec celles des grammairiens qui l'ont précédé, et il renvoie fréquemment aux monographies qu'il a déjà publiées sur la langue latine, parmi lesquelles nous citerons ses *Opuscula academica* (2 vol. in-8°). C'est ainsi qu'à l'aide d'une polémique assez vive, il défend la division

et le coordonnement qu'il a adoptés dans sa syntaxe, repousse le nouveau membre ajouté par Reisig au système grammatical, la semasiologie, puis traite de quelques détails d'idiotismes, en cherchant à en donner une intelligence plus exacte. Nous citerons la différence entre *cupio esse clemens* et *me esse clementem*, et la construction *sunt qui*. Ces observations contiennent des notions fort instructives.

LITTÉRATURE MODERNE.

Ὁ πρωθυπουργὸς καὶ ὁ ἀτίθασσος Ποιητής. Δράματα πολιτικά, ὑπὸ Ἀλεξ. Σούτσου. Ἐν Βρυξέλλαις. 1843. In-8°.

Le Président du Conseil des Ministres et le Poëte inébranlable, deux drames politiques d'Alexandre Soutzos, et imprimés à Bruxelles de par l'auteur; n'est-ce pas dire qu'il y a ici plus de politique que de poésie, plus d'allusions que de peintures, et le lieu d'impression même n'indique-t-il pas suffisamment la tendance de l'œuvre? Les deux drames sont d'un grec moderne assez intelligible, mais fort éloigné cependant de la langue vulgaire en usage aujourd'hui, et se rapprochant même fréquemment du grec ancien, quoique le mètre soit emprunté à la poésie populaire des modernes; ils ont trait en général aux affaires qui se sont passées dans la Grèce, antérieurement à la crise de septembre 1843.

Alexandre Soutzos combat toujours pour les principes de la monarchie constitutionnelle en Grèce; il demande en outre une assemblée nationale, une constitution, la responsabilité des ministres, l'extinction de la dette et le partage des biens nationaux, mais avant tout l'éloignement des Bavarois. Sur ce dernier point il ne perd pas une occasion d'exprimer l'amertume et le courroux qu'excite en lui l'influence de ces étrangers; il trouve la Grèce abaissée et avilie sous leur domination, et ce sentiment, dans ses œuvres, emprunte à la poésie ses couleurs les plus vives. Enfin, il se livre à une critique tout à fait indépendante de la marche du gouvernement. Ainsi dans le premier drame, le Président du Conseil, il met en

scène les ministres des dernières années, comme s'occupant de jouer une sorte de comédie, ayant deux visages et deux langages, l'un pour la cour, l'autre pour le peuple, et il leur arrache les deux masques. Dans le second, le Poëte, il fait allusion à lui-même et au procès qui lui fut intenté, en 1839, par le gouvernement grec, à cause de son poëme, ὁ περιπλανώμενος, le Voyageur, dont nous avons parlé. (Brandis, Mém. sur la Grèce.)

Ces deux pièces ne sont donc qu'une vaste carrière que le poëte s'est donnée pour développer ses principes politiques, ses vœux en faveur de la Grèce, sa douleur profonde sur l'état des affaires, ses espérances et ses désirs au sujet de l'avenir; pour peindre une certaine classe de la population grecque et ses mœurs (les fonctionnaires, à l'en croire, fort corrompus). Là, sa mordante satire, son comique souvent aimable, agissent puissamment sur le lecteur, quoique l'exagération affaiblisse souvent l'effet qu'il veut produire. Cependant, en résultat, ces pièces, qui ne sont pas dépourvues d'action et de vie, laissent tant de place au raisonnement, ont un but politique si déterminé, que leur valeur poétique en est fort diminuée. On voit bien que Soutzos a voulu être utile à son pays; qu'il a écrit plus en patriote qu'en poëte; que ses intentions sont pures; qu'il hait tout ce qui n'est pas grec dans la Grèce, tout ce qui tend à altérer ou à rabaisser le sentiment national, enfin qu'il aime son pays par-dessus tout. On doit rendre hommage à cette âme forte, à cette volonté constante, et honorer l'orateur de la Grèce, même quand on ne peut le suivre dans le chemin direct qu'il indique, dans les exigences inflexibles qu'il formule.

La vérité des peintures, pour un poëte de son talent, et qui de plus connaît les originaux, doit sans doute être frappante; on serait porté à le croire, car les tableaux ont le cachet de ce qui est pris sur la nature; mais on ne peut se dissimuler que la recherche de l'effet nuit à cette vérité, et que le comique des situations est trop décidément amer pour devenir entraînant. Du reste il ne faut point juger du haut des

principes rigoureux de l'art une œuvre qui ne s'y rattache guère que par la forme, et dans laquelle on reconnaît un mélange de tous les styles. La puissance d'assimilation n'est pas une des qualités de la jeune littérature grecque. Néanmoins nous ajouterons que la versification est facile et coulante, la langue énergique et gracieuse, qu'on y retrouve tout Alexandre Soutzos, et que les caractères sont bien suivis. Il ne s'ensuit pas de là que le poëte soit auteur dramatique; mais s'il n'accroît pas sa réputation littéraire par cet ouvrage, il acquerra du moins de nouveaux et puissans titres à l'intérêt de ses compatriotes.

Ἐρανιστής, ἤτοι συλλογὴ διατριβῶν πρωτοτύπων καὶ μεταφραζομένων ἐκ τῶν ἀρίστων περιοδικῶν συγγραμμάτων, κ. τ. λ. Ἐν Ἀθήναις. 1842-44. In-8°.

Depuis 1821 on publie des journaux scientifiques, sinon en Grèce même, du moins à l'usage des Grecs de toutes les contrées de la Méditerranée. A Vienne ont paru le Λόγιος Ἑρμῆς (1811-1821); le Φιλολογικὸς τηλεγράφος (1811 et suiv.); la Καλλιόπη (1819-1821) et à Paris la Μέλισσα (1819-1821). Le premier surtout a exercé une grande influence sur l'épuration et l'ennoblissement de la langue grecque moderne, il a aussi contribué à réveiller l'amour des sciences parmi les descendans des Hellènes. L'explosion de la révolution grecque en 1821 a donné un nouvel essor à ces efforts généreux, et les Grecs n'ont jamais manqué de cette nourriture intellectuelle. Ainsi, depuis 1831, on a publié à Égine l'Αἰγιναῖα, ἐφημερὶς φιλολογική, ἐπιστημονική καὶ τεχνολογική; à Athènes, en 1835, un Ἔφορος στρατιωτικός; depuis 1837 une Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, journal spécial d'archéologie, sans parler d'autres journaux nés après l'institution de l'Université d'Athènes en 1837, et consacrés aux diverses facultés scientifiques, ni des deux journaux philologiques, Μέλισσα et Περιστερά, publiés à Constantinople et à Smyrne. Mais il n'y avait point encore de journal scientifique, à tendances générales, dont le but fût d'établir un commerce intellectuel suivi entre la Grèce et le reste de l'Europe. Ce ne fut

qu'en 1840 qu'il en surgit un, contenant des articles et des critiques. Ce journal est l'Ἐρανιστής, dont nous avons sous les yeux une année, composée de douze livraisons (2 juin 1842 au 17 janvier 1844).

Ce journal, dès l'abord, n'a pas paru régulièrement, il a même subi, dans la première année, une longue interruption; aujourd'hui encore il ne semble pas observer pour l'époque de ses publications des délais uniformes. L'éditeur, M. Ἐμ. Ἀντωνιάδης, a pour collaborateurs la plupart des savans grecs d'Athènes, surtout des professeurs de l'université, nommés au titre, sans compter les travaux du dehors admis dans sa feuille. Le principal aliment de cette publication semble être les cours des professeurs de l'université, à qui les colonnes sont toujours ouvertes. Autant qu'on peut juger d'après la deuxième année du journal, ce recueil s'occupe à la fois de philosophie, d'histoire de l'église, droit public, jurisprudence, politique, économie politique, médecine, physique, philologie, archéologie, histoire, et art militaire. Tantôt ce sont des articles originaux, et des mémoires complets, tantôt des traductions de langues européennes. Du reste, le contenu de cette année indiquera mieux que tout la nature de cette publication.

Livraison I. Pindare, d'après Müller, notice biographique et littéraire. — De l'aéronautie et des aéronautes. — Les Vénitiens dans le Péloponèse, d'après Ranke (continué dans les livraisons II, IV et XII). — Vie de Théophraste d'après Corai.

Livraison II. De la constitution communale et des districts en Grèce, avant la révolution, tiré d'un ouvrage du Grec Argyropoulos. — Discours du secrétaire de la Société archéologique d'Athènes, prononcé dans la septième assemblée générale. — De l'armée prussienne.

Livraison III. L'apôtre saint Paul, par Const. Contogonis, professeur à l'université. — *Analecta* de numismatique ancienne, empruntés en partie aux entretiens archéologiques de Stieglitz (Leipz. 1820, continué dans la livraison V). — La Grèce qu'est-elle? Orient ou Occident?

Livraison IV. De la population en matière d'économie politique. — Du droit, d'après Savigny. — Micromegas, récit de l'histoire contemporaine de la Grèce.

Livraison V. Topographie médicale et statistique du Péloponèse (continué livraison VIII), par Const. Mavrojannis. (l'Ἐρανιστής avait déjà publié de cet auteur, dans sa première année, des mémoires sur le climat de la Grèce et celui de Corinthe en particulier, et il a paru de lui, en 1841, une brochure spéciale sur le climat d'Athènes, intitulée : Παρατηρήσεις ἐπὶ τοῦ κλίματος τῶν Ἀθηνῶν καὶ τῆς ἐνεργείας αὐτοῦ ἐπὶ τῆς ζωϊκῆς οἰκονομίας). — Des temples les plus anciens encore subsistans ; le temple de Jupiter et Junon, dans l'île d'Eubée, par Ulrichs.

Livraison VI. De l'étude et de l'utilité de la diffusion des connaissances politiques et économiques, traduit de l'anglais. — Discours académique de Philippos Joannou, professeur à l'université. — Introduction à l'étude de la philosophie.

Livraison VII. Des ports et des longs murs d'Athènes, par Ulrichs (publié depuis à part : nous en avons parlé). — Discours, par Manussis, professeur à l'université : introduction à son cours d'histoire du moyen âge et moderne. — De Mahomet et du Coran.

Livraison VIII. De la constitution politique de l'Angleterre, extrait du cours de Manussis (continué livraison IX). — Notice biographique sur le Grec Georgantopoulos, un des membres les plus actifs de l'Hétairie politique, et qui fut exécuté à Constantinople peu après le commencement de l'insurrection de 1821.

Livraison IX. Scènes de la révolution française. La mort de Danton (dramatique). — De l'âge des divers monumens de l'art exécutés en marbre du Pentélique et de Paros, par Landerer, professeur à l'université avant les événemens de septembre 1843.

Livraison X. Des principes de la philosophie de l'histoire. — De l'électricité et des découvertes faites dans cette partie de la physique, par Mavrocordatos, professeur à l'université. — De l'économie politique, leçon de Jo. Soutzos, professeur

de cette science. — De la peinture chez les anciens, par Landerer. — Du rapport existant entre la raison et la foi.

Livraison XI. Des commencemens et des progrès de la puissance russe, extrait du cours de Manussis. — Discours du professeur Asopios à son entrée au rectorat (πρυτανεία) de l'université, le 4 octobre 1843 : sur les Prytanées et les Prytanes dans l'ancienne Grèce.

Livraison XII. Sur l'écrivain ecclésiastique Origènes, notice biographique et littéraire.

Tels sont les principaux morceaux qui composent la seconde année du recueil. Nous ne parlons pas des notices plus courtes et fort diverses qui s'y adjoignent. Il suffit de démontrer par ce tableau la valeur et l'intérêt que présentent, même pour nous, ces travaux.

En terminant, nous rappellerons encore deux morceaux de la première année de l'Ἐρανιστής, cités par Brandis (Mémoire sur la Grèce, II, III, p. 210. — Voir Revue.) Le travail de Phil. Joannou sur les vies de Plutarque, et celui de Manussis sur les chants populaires et les proverbes des anciens Grecs.—Le langage de l'Ἐρανιστής est conforme au sérieux des matières qu'il traite, et à la hauteur de son objet tout scientifique : le grec dans lequel sont écrits les articles est un grec moderne épuré et se rapprochant du grec ancien, comme on devait du reste s'y attendre. A cet égard, le recueil est donc appelé aussi à exercer une influence sur l'idiome un peu déformé des descendans des Hellènes. Cependant nous ne serions pas d'opinion qu'il faille repousser du langage moderne les élémens de simplicité qu'il a empruntés aux langues claires, rapides et précises de l'occident; grande question du reste, dont la décision s'élaborera en silence, malgré toutes les discussions littéraires, et dont la solution est remise au peuple entier de la Grèce nouvelle, seul arbitre en dernier ressort, puisqu'il tient à sa discrétion l'usage, juge sans appel la plupart du temps.

Transactions of the Royal Society of literature of the united Kingdom. Second series. Vol. I. — London ;

Murray, 1843. In-8° de VII-321 p. Prix : 15 francs.

La seconde série des mémoires de la Société de littérature de la Grande-Bretagne ne se distingue que par le format de la première, qui se compose de trois volumes in-4°; du reste rien n'est changé, c'est la même tendance, la même variété, la même érudition et le même zèle de recherches. En parcourant le contenu de ce volume, pour en donner une idée, nous signalerons particulièrement ce qui intéresse la science des antiquités. I. *W. Leake*, mémoire sur l'île de Cos, avec carte; travail sommaire, mais estimable; la plupart des descriptions de cette île demeurée sous la domination turque, et par conséquent peu accessible, ne reposent pas sur un examen détaillé des localités, et le dernier voyageur qui a tracé la topographie des îles de l'archipel, Ross lui-même, n'a pu se livrer librement à ses investigations. Comme appendice on trouve ici quarante-quatre inscriptions copiées par Helpmann. L'auteur les croyait inédites, une exceptée; cependant vingt-une ont été déjà publiées par Ross (Inscr. ined., II, n° 170-178); Leake n'en offre donc que vingt-trois nouvelles. Aucune n'est d'une importance bien grande; toutefois le n° 14 (chez Ross, n° 175) ne commence pas par δημάρχου, comme Leake l'écrit sans commentaire, ni par δαμάρχου ou κωμάρχου, comme Ross l'a pensé; c'est μονάρχου qu'il faut lire.

II. *J. Philipps*. Du son et de la prononciation de quelques mots bretons et germaniques du temps des Romains. Parmi les mots dont l'auteur explique la signification, se trouvent les noms de Cingetorix, Vercingetorix et Orgetorix, mentionnés dans César, et que l'auteur explique ainsi : King Dietrich, Viking Dietrich, Herr Dietrich, explication qui peut soulever des doutes.

III. *J. O. Halliwell*. Quelques observations sur les deux significations du mot grec πόρισμα. — IV. *Ross*. Le monument d'Eubulides dans l'intérieur du Céramique; traduction d'une lettre de Ross à Leake, écrite d'Athènes (1837), en français, puis publiée en allemand, avec des additions et un

plan dans le Kunstblatt (1837, n°s 93-96). — V. *Von Purgstall*. Sur l'ancienne fête du jour de Valentin. — VI. *C. J. Beke*. Des couleurs chez les anciens Égyptiens. — VII. *G. Wilkinson*. Des deux lions de granit offerts par lord Prudhoe au Musée britannique. — VIII. *J. O. Halliwell*. Recherches sur l'origine probable des contractions numérales boétiennes, et jusqu'à quel point elles ont exercé une influence sur l'introduction de la notation arithmétique hindoue dans l'occident de l'Europe. — IX. *J. Millingen*. Sur une figure de Vénus-Uranie, accompagnée d'un dessin de la statue de cette déesse qui se voit au Musée britannique. — X et XI. *M. E. Prisse*. Remarques sur les matériaux antiques des propylées de Karnac. — XII. *T. J. Newbold*. État actuel des sites d'Antæopolis, d'Antinoe et d'Hermopolis sur les rives du Nil. — XIII. *S. Birch*. Sur un vase représentant le combat d'Hercule et d'Acheloüs, accompagné d'une planche représentant le vase trouvé dans la nécropole de Care, et appartenant aujourd'hui au Musée britannique. — XIV. *J. Bonomi*. Sur un anneau d'or antique à cachet. — XV. *R. Woolmer Cory*. Des sites probables des anciennes cités de Bethel et d'Ai. — XVI. Du même. Sur la position de Shiloh. — XVII. *Granville Penn*. Observations critiques sur l'épître d'Horace à Torquatus (lib. I, ep. 5). L'auteur établit un rapport entre les *Archiaci lesti*, (v. 1) et le récit de Plutarque (*Pelop.*, cap. 10); il veut lire aussi (v. 6) *in pera fer*, au lieu de *imperium fer*; (v. 11) *festivam*, pour *aestivam*, etc. — XVIII. *J. S. Perring*. De quelques fragmens des ruines d'un temple à El Tell, avec trois planches. — XIX. *J. O. Halliwell*. De l'histoire du monastère d'Ély sous le règne de Guillaume le Conquérant. — XX. *T. Philipps*. Du changement des noms comme preuve d'un changement de dynastie. — XXI. *J. Bonomi*. Notes sur des obélisques, avec 1 planche. — XXII. Du même. Description de l'obélisque d'Alewick, avec 1 pl. — XXIII. *G. Tomlinson*. De l'obélisque de Flaminius, avec 2 pl. — XXIV. *Ed. Gerhard*. Notice sur le vase de Meidias au Musée britannique, avec 1 pl. — XXV. *S. Birch*. Observations sur le canon hiératique, des

rois égyptiens, à Turin. — XXVI. Rapport au chancelier et au conseil du duché de Lancastre au sujet du trésor trouvé récemment à Cuerdale. — XXVII. *J. Millingen*. Sur une inscription qui se lit sur quelques monnaies d'Hipponium; ici se trouve une copie plus correcte de l'inscription trouvée aux environs de Cyzique et souvent expliquée; elle est au Louvre (voyez Boeckh, *Corpus*, inscr. II, n° 3724). — XXVIII. Communiqué par *Leake*. Inscriptions grecques inédites, savoir : Inscriptions d'Aphrodisias et de Nazli (près de Nysa), copiées, en 1813, par J. P. Deering, qui fut chargé par la Société des dilettanti d'accompagner W. Gell, dans un voyage en Asie Mineure; on en compte vingt-quatre, dont une seule figure dans Boeckh (*Corpus*, II, n° 2759). Ici elle est plus complète; toutefois Boeckh, dans ses additions au tome II du *Corpus* (p. 1109 et suiv.), en a reproduit plusieurs d'après les copies de Fellows (*Discoveries in Lycia*). — XXIX. *W. M. Leake*. Sur la prone d'airain d'un vaisseau de guerre antique. — XXX. *C. Fellows* et *W. M. Leake*. Sur un monument de Xanthe revêtu d'inscriptions, avec une vue du monument et quatre planches d'inscriptions. Ce monument, l'un des plus importans que découvrit Fellows, se trouve au milieu des ruines de l'ancienne Xanthus, et il est revêtu de caractères sur ses quatre faces. Du côté du nord-est se trouvent 66 lignes, au nord-ouest on en voit 72, au sud-est 64, et au sud-ouest 50. Presque tout est en caractères lyciens, à l'exception de 12 lignes de la face nord-est, qui sont en lettres grecques, et forment huit vers hexamètres et 4 pentamètres. Leake ne place pas l'âge du monument plus haut que l'époque d'Alexandre le Grand environ; ses explications ne concernent guère que la partie grecque; et peut-être ses restitutions et ses explications mêmes ne sont-elles pas à l'abri de la critique. Un travail a été fait aussi sur cette inscription en Allemagne (Gaz. litt. de Halle, 1843, *Intellig. Blatt.*, nov. n° 69). — XXXI. Communiqué par *Leake*. Inscriptions grecques inédites. Il y en a une de Céphallénie, et une de provenance inconnue, qui se trouve actuellement en la possession du duc de Buckingham à Stowe.

Les Trouvères artésiens, par M. Arthur Dinaux. — Valenciennes, Prignet. A Paris, chez Techener, 1843. In-8° de VII-483 p. Tiré à 250 exemplaires, tous sur papier vélin.

Dans ses ouvrages précédens, M. Arthur Dinaux avait tenté de tirer de l'oubli les trouvères du Cambresis; aujourd'hui il met en lumière les noms et les chansons des joyeux poëtes de l'Artois, qui si souvent servirent de types et de modèles aux rimeurs des autres provinces. Dans une savante et curieuse introduction, l'auteur présente quelques aperçus nouveaux et des considérations particulières sur l'ancienneté et l'usage généralement répandu de la versification en Artois. Les trouvères ou chanteurs artésiens sont les premiers, selon M. Dinaux, dans le genre léger; ils doivent leur supériorité sans doute à leur heureuse situation. La capitale de la province, Arras, n'est pas seule à se glorifier d'avoir donné le jour à un grand nombre de chanteurs remarquables; toutes les autres localités un peu importantes peuvent aussi fournir à la biographie des Trouvères quelques noms plus ou moins illustres. Ce qui contribuait beaucoup à entretenir le goût de la poésie dans cette province, c'est que les souverains de l'Artois la cultivèrent aussi bien que leurs vassaux et vavassaux, et presque toujours ils entourèrent les trouvères de leur protection. M. Dinaux recherche avec le plus grand soin dans les œuvres des trouvères tous les renseignemens qui peuvent éclaircir l'histoire de la poésie artésienne, et il place sous les yeux du lecteur un nombre infini de citations qui prouvent dans l'auteur une érudition solide et variée.

Quant aux vieux poëtes dont M. Dinaux donne la biographie et publie quelques pièces poëtiques dans ce volume, ils sont au nombre de soixante et quinze, et rangés par ordre alphabétique. On trouve dans ce recueil, d'anciennes traditions locales rendues en un langage qui est encore aujourd'hui celui des campagnes de l'Artois. Il nous serait impossible d'analyser le travail de M. Dinaux sans entrer dans des détails très-pen-

sidérables et de choisir parmi ces noms de trouvères plus ou moins connus, et au milieu de toutes ces poésies plus ou moins intéressantes. Nous renvoyons le lecteur au livre lui-même, qui doit prendre place dans toutes les bonnes bibliothèques.

Chansons nouvelles en provençal, composées vers 1550. — Paris, Techener. In-8° de 24 p.

Réimpression à 60 exemplaires du plus ancien livret qu'il y ait dans le patois de Marseille; nous pouvons ajouter, le plus rare, puisque les bibliographes n'en ont mentionné qu'un seul exemplaire que possédait naguère une riche collection aujourd'hui dispersée; sa trace est perdue. M. Gustave Brunet en possédait une copie manuscrite, et il a pu joindre cette réimpression à celles qu'il a déjà données de quelques productions de la muse patoise fort difficiles à rencontrer. Ces chansons sont au nombre de quatre; elles sont curieuses sous le rapport de la linguistique, et, bien qu'il ne faille point leur demander un mérite littéraire bien relevé, elles font preuve de verve et de malignité. L'auteur s'élève avec hardiesse contre les malversations et l'incurie des gens en place, l'avidité des gens de loi, il flagelle la gourmandise et l'amour du luxe, il n'épargne personne :

Los capellans fan la danso
Et roygon tous les permiers,
An las dens que semblon lanso.

L'argent décide de tout; le bon droit n'est rien pour un plaideur; il faut qu'il achète les juges; les bouchers, les boulangers volent à qui mieux mieux; le poisson qu'on vend comme frais est tout gâté; il n'est pas au monde de ville plus mal administrée; qu'il y aurait d'abus à reprendre !

Mais non auze dire mout
Car serions mis en galeyo.

M. Gustave Brunet est certainement un de ceux qui rendent le plus de services à la littérature patoise; toutes les petites plaquettes qu'il publie sont marquées au coin du goût, de

l'esprit et de l'érudition. Elles enrichissent la bibliothèque d'un petit nombre de privilégiés et conserveront toujours un grand prix aux yeux de ceux qui connaissent les spirituelles productions de l'infatigable bibliophile de Bordeaux.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Vocabularium sinicum concinnavit G. Schott. — Berolini, ex offic. acad. 1844. In-8° de IV-88 pages. Prix : 5 fr. 35 c.

En 1838, le missionnaire protestant, Gützlaff, envoya au roi de Prusse environ deux mille matrices de caractères chinois, avec prière d'en faire fondre des types pour son usage et de déposer les formes dans quelque collection publique. En conséquence de ce vœu, le ministre des cultes fit fondre les types en question, et l'Académie reçut le dépôt des formes. L'Académie résolut à son tour d'en faire fondre des types à son usage, et elle y fit ajouter par M. de Olfers, chargé de la direction du travail, un certain nombre de formes qui manquaient et qui lui parurent nécessaires. Telle est la collection de deux à trois mille caractères qu'utilise actuellement M. Schott, en les publiant rangés suivant les deux cent quatorze clefs, avec la prononciation et une courte explication latine. On ne peut que louer ce dessein, bien que le nombre borné des mots consignés dans ce vocabulaire soit loin de suffire pour l'intelligence d'un texte quelque peu large d'idées. L'usage de ce livre offrira un utile secours aux commençans qui ne peuvent se procurer le dictionnaire incommode et aussi incomplet de Glemona et les ouvrages coûteux de Morrison et Gonçalves. Les types chinois qui ont servi pour cette impression sont, du reste, d'une forme assez agréable, c'est la cursive nommée Kiai, caractère ordinaire des impressions chinoises, et il ne manque guère à cet essai qu'un peu de netteté. La signification des mots est donnée plus brièvement, mais plus généralement et plus exactement que dans Glemona; pour les mots composés, dont on verrait avec plai-

sir un nombre plus grand, on ne trouve pas le renvoi aux numéros des mots qui entrent dans la composition, ce qu'il était facile de donner, puisque l'auteur a désigné chaque signe par deux numéros, l'un celui de la clef, l'autre celui des signes qui, dans la série, se rattachent à la même clef. Relativement au choix des mots contenus dans ce vocabulaire, l'auteur remarque lui-même que la collection envoyée par Gützlaff offre des caractères qui se présentent fort rarement, tandis qu'elle manque d'un grand nombre des plus ordinaires; il est donc à regretter que l'Académie n'en ait pas ajouté encore davantage; cela aurait rendu l'usage du vocabulaire encore plus généralement applicable.

GÉOGRAPHIE.

Die Erdkunde im Verhæltniss, u. s. w. **La Géographie dans son rapport avec la nature et l'histoire de l'homme, ou Géographie générale et comparée, etc., par K. Ritter. T. X, livre III. Asie Occidentale. 2e édition. — Berlin, 1843, G. Reimer. In-8° de VIII-1150 p. Prix : 19 f. 75 c.**

Ce volume, publié aussi sous le titre de Géographie de l'Asie (tome VII, Ire partie), est consacré au bassin du Tigre et de l'Euphrate, théâtre important des premiers faits de l'histoire de la civilisation, et de bonne heure intéressant par les relations qui l'ont rattaché aux populations grecques de l'Europe et de l'Asie. La description de l'Asie occidentale commence au tome VI de la description générale de l'Asie, publiée en 1837. Cette première partie comprenait le bassin de l'Indus, l'Hindukosch, le Caboul et le Turkestan. La seconde partie, consacrée à l'Iram (*Iramische Welt*), formait deux volumes, le tome VII (1838) et le tome VIII (1840); dans ce dernier l'auteur nous introduisait au plateau d'où s'échappent les sources du Tigre et de l'Euphrate; il décrivait les affluens orientaux ou de la rive gauche du Tigre, dans le haut Iram, et nous faisait profiter de toutes les notions connues jusqu'aux

découvertes les plus modernes des voyageurs. La troisième partie, consacrée à la description des vallées de l'Asie antérieure, commence dans le volume que nous avons sous les yeux.

L'introduction est destinée à l'examen de la position particulière des deux grands fleuves jumeaux, le Tigre et l'Euphrate, à la source desquels se trouve le berceau de l'histoire des hommes dans l'Asie antérieure, et dont le cours, dès cette époque, a séparé les peuples de l'une et de l'autre part, en empires, en populations, en langues si diverses, qu'à droite et à gauche on trouve deux mondes entièrement différens. Au sud-ouest, c'est le monde arabe; au nord-ouest, le monde médo-persan, et au milieu des deux civilisations l'empire assyro-babylonien. Les deux fleuves placés comme deux veines vivifiantes au centre du désert ont de tout temps attiré, bien plus que le Nil encore, les regards de tous les conquérans de l'orient et l'attention de tous ceux qui ont cherché à pénétrer les secrets de l'histoire. De temps immémorial ce plateau a servi de grande route de communication entre l'orient et l'occident, et peut-être un jour, par un accroissement considérable de l'espèce humaine, pourrait-il être appelé encore à jouer un rôle commercial aussi important que celui qu'il a dû remplir dans les temps passés.

Le premier chapitre, intitulé Coup d'œil historique sur les bassins de l'Euphrate et du Tigre, est subdivisé en quatre sections. 1° Sources premières. Il s'agit ici des premières notions fournies sur ce pays par Hérodote, Xénophon, dans sa campagne de Cyrus le jeune, et enfin par les écrivains du siècle d'Alexandre le Grand, qui avait conçu de vastes projets sur la partie inférieure de ce bassin et qui y fonda des villes, des canaux, etc. 2° Sources à l'époque des Séleucides, des empereurs romains et byzantins, sous la domination des Parthes et des Sassanides; nous sommes reportés aux descriptions et aux détails fournis par Strabon et Pline, aux campagnes de Trajan, de Septime Sévère, de Julien; à la chute de la domination des Sassanides et de Ctésiphon, leur résidence, renver-

sées par les conquérans arabes. C'est là ce que l'auteur utilise pour reconnaître l'ancien état de ces contrées, en rapprochant les écrivains anciens des voyageurs et des savans modernes. 3° A l'époque du califat. Recherche sur les principales villes des bords du Tigre et de l'Euphrate, pendant la période arabe; sur El Basra ou Bassora, marché important; Cufa, première résidence des califes; Wasit et ses environs; Bagdad, la ville des califes Abassides, et ses environs ainsi que le pays canalisé jusqu'à Tekrit et Wasit; 4° État des populations dans les contrées du Tigre et de l'Euphrate, du XII° au XV° siècle, d'après les contemporains juifs, chrétiens et mahométans. Là l'auteur utilise la relation de Benjamin de Tudèle sur l'état des juifs du pays à l'époque de son voyage (1173); la relation de Marco Polo, de Venise, sur les villes du Tigre et de l'Euphrate et sur leurs manufactures (1300); le pèlerinage d'Ibn Batuta, de Tanger, exécuté à travers le bassin de l'Euphrate (1346). M. Ritter a joint à cette partie une dissertation sur la population juive dans le pays de l'Euphrate à partir de l'époque de l'exil, et sur l'hypothèse de l'annihilation des dix tribus d'Israël, concernant la situation du pays où les tribus furent transférées, l'Habor (Chaboras), le Gosan, les villes ou pays d'Halah, d'Hara, etc., détails souvent nouveaux et utiles pour l'archéologie biblique.

Le chapitre II est intitulé : La haute Arménie, le plateau des sources de l'Euphrate, du Tigre et de l'Araxe, le lac de Van et l'Ararat; il forme quatre sections. 1° Le lac de Van et ses environs. Le contour de ce curieux lac des montagnes, jusqu'ici indiqué arbitrairement sur les cartes, n'a pu être déterminé que par les observations astronomiques et les hauteurs que nous devons aux voyageurs modernes (Southgate, 1837; Brant et Glascott, 1838.) Ce site qui était, il y a quelques années, complétement inconnu, offre aujourd'hui aux études des antiquaires et des philologues une riche matière, principalement par les sculptures et les inscriptions cunéiformes, datant peut-être des premiers temps de la civilisation babylonienne, qu'on trouve à Van et dans les environs. Nous

en avons des copies exécutées par F. E. Schulz, de Giessen, qui les a découvertes en 1827; elles ont été reproduites après sa mort, dans le Journal Asiatique (1840). Viennent ensuite la description du bord septentrional du lac jusqu'à Akhlat, de quelques courses aux environs, et de la ville de Bayazed, et quelques statistiques sur le pachalik de ce nom; détails empruntés au voyage de J. Brant et à l'histoire des campagnes de Paskewitz, en 1828-1829, par Uschakoff. 2° L'Ararat, Aghri dagh (Arghi dagh) et ses environs, comprenant : l'Apobataerium près de l'Ararat, d'après les traditions les plus anciennes; — l'examen des progrès qu'ont faits les recherches de documens pour la géographie de l'Arménie; — les passages de l'Ararat, surtout du côté du Caucase, au nord; — le voisinage de l'Ararat et le haut bassin de l'Araxe avec ses affluens.—Telles sont les quatre parties de cette section, aussi intéressante pour l'archéologie, pour l'histoire littéraire, que pour la géographie pure. 3° Continuation de la section précédente, comprenant : Le plateau de l'Araxe;—le voyage de F. Dubois sur ce plateau; — le village d'Arghuri ou Agorri, au pied septentrionnal de l'Ararat, et le couvent de Saint-Jacques; — le grand Ararat et l'ascension trois fois répétée de cette montagne; — les résultats que fournissent les voyageurs sur la conformation de la chaîne du grand Ararat, sur sa flore, la limite de ses neiges éternelles, et son attraction latérale;— enfin, le petit Ararat et l'ascension de cette montagne : à cette dernière partie se joint une note sur le tremblement de terre et l'éboulement de l'Ararat en 1840. Cette section, presque toute de géographie physique, est suivie d'une autre qui offre tous les intérêts d'archéologie, de philologie, d'ethnographie, d'histoire politique, littéraire et ecclésiastique. A ces différens égards elle vient combler une grande lacune, et, en nous faisant mieux connaître la haute Arménie, l'auteur redresse une foule d'erreurs depuis longtemps accréditées sur ce pays. L'aperçu des matières suffira pour en indiquer la richesse. 4° Etschmiadzin, siége du patriarche des Arméniens. Leur littérature et leur langue, leurs colonies et leur diffusion dans

l'ancien monde. Cette section forme les cinq parties suivantes : Etschmiadzin ou Utschkilisch, c'est-à-dire, Trois-Églises, siége du patriarche de l'Arménie à la place de l'ancienne capitale Vagharschabad (église, couvent, vie des moines, architecture de l'église, inscriptions, conversion de Tiridate par Saint-George Illuminator, bibliothèque du couvent); — progrès dans la connaissance de l'Arménie et des Arméniens par suite de la renaissance de l'ancienne littérature arménienne, et de l'étude de la langue arménienne depuis le commencement du XVIIIe siècle; — parenté de langage des Arméniens; colonies d'étrangers établies en Arménie; émigrations des Arméniens et leur diffusion dans l'ancien monde; — l'église nationale d'Arménie, et l'église unie à l'église romaine, les Arméniens schismatiques; les Arméniens catholiques romains; leurs patriarches; leur catholicos et ses résidences. État des couvens en Arménie, écoles, imprimeries et bibliothèque d'Etschmiadzin.—Fragmens descriptifs représentant les Arméniens dans leur état actuel, empruntés à différens écrivains, et pris à des points de vue divers. Dans la seconde de ces parties, l'auteur désigne Paris comme le siége principal de la connaissance de l'arménien depuis le XIXe siècle, puis la congrégation des Méchitaristes, à Venise; il examine ensuite l'invention de l'écriture arménienne par Saint-Mesrop; la poésie arménienne, l'architecture, l'assujettissement et la conversion des Idolâtres, colonie hindoue établie dans le pays de Daron; la période d'éclat des sciences et de la littérature arméniennes, au IVe siècle de notre ère, période dans laquelle les travaux de traduction jouent le rôle principal; enfin les classiques arméniens, et surtout Moïse de Chorène. Non-seulement les ouvrages de théologie, et ceux des anciens pères, mais aussi les poëtes, les philosophes, les historiens et les philologues ont été traduits en arménien. On peut mettre en fait, dit l'auteur, qu'un tiers de la littérature grecque, et dans le nombre, un grand nombre d'auteurs perdus plus tard, nous ont été conservés en arménien. D'après les traces qu'on a pu suivre, on espère, non sans vraisemblance, retrouver parmi

les manuscrits arméniens, Diodore de Sicile en entier, Polybe en entier, Quinte-Curce (Brosset, dans son catalogue de la bibliothèque d'Edschmiadzin. Pétersbourg, 1840, mentionne déjà une traduction arménienne de cet auteur), la chronique de Syncellus, de Jules Africain, de même qu'on a retrouvé la chronique d'Eusèbe, la grammaire de Denys de Thrace, les œuvres de Platon et d'Aristote, et des passages de beaucoup d'autres historiens. Les ouvrages historiques perdus du chaldéen Bérose, les œuvres médicales d'Hippocrate, de Galien, les poëmes d'Homère, sont fréquemment cités par Moïse de Chorène et d'autres, comme existant en arménien. Il paraît que Bérose, auteur utilisé par Moïse de Chorène, était encore connu, comme existant au XIIe siècle, et il y avait au moins des traductions de la bibliothèque historique de Diodore de Sicile tout entière, des œuvres d'Olympiodore, d'Andronic de Rhodes, des poésies de Callimaque et autres. M. Ritter s'occupe ensuite de l'influence de la Syrie et de la Perse sur la littérature arménienne, des géographies modernes de l'Arménie ancienne et moderne exécutées d'après la littérature du pays, des travaux de Saint-Martin, qu'il cite souvent dans ce volume, et enfin du père Méchitariste, Lucas Indshidshean, mort il y a peu de temps, et auteur d'une description de la terre en 12 vol. et d'un ouvrage sur les antiquités d'Arménie.

Le chap. III, intitulé : Le cours supérieur de l'Euphrate ou de ses deux sources, le Mourad et le Frat jusqu'à leur réunion, est riche en détails purement géographiques et topographiques ; nous n'en mentionnerons point les subdivisions, du reste aussi régulières que celles des autres chapitres. Ce serait, dit l'auteur, se tromper que de croire qu'on trouvera ici une énumération et une description complète des localités et du territoire ; nous ne nous sommes proposé que de travailler à la construction d'un ensemble organique et bien lié qui servira à faire connaître complétement l'essentiel dès que les élémens seront tous connus. Dans ce chapitre, l'auteur restitue à une foule de lieux modernes leur nom ancien ; il dé-

fend aussi Pline contre Mannert qui a taxé cet historien d'ignorance et de négligence.

Le chapitre IV, intitulé : Le cours moyen de l'Euphrate, depuis le confluent du Frat et du Mourad, en Mésopotamie, jusqu'à la région des canaux dans l'ancienne Babylonie, comprend : 1° l'Euphrate formé par la réunion des deux petits fleuves jusqu'à son entrée dans la Mésopotamie. L'auteur commence par la première navigation de l'Euphrate de Kjeban Maaden jusqu'à Samosate ; détails puisés, comme une partie du chapitre précédent, à un ouvrage de Moltke (Lettres sur l'état et les événemens de la Turquie, 1835-1839. Berlin, 1841, in-8°), et qui servent à reproduire la configuration du pays et à éclaircir des points importans d'histoire et de géographie ancienne sur le Mélas, affluent occidental de l'Euphrate ; sur Malatia, l'ancienne *Melitene*, et la route de commerce fort ancienne qui traversait cette région, route qu'a suivie le culte de Mylitta pour pénétrer à l'occident de l'Asie ; sur la tradition de Sémiramis, fondatrice de la ville, à laquelle se rattache l'inscription cunéiforme de Cumurhan près de l'Euphrate ; sur le remarquable système d'irrigation de cette région, et surtout d'Asbusi, qui a changé une plaine toute nue en un paradis, et dont l'établissement remonte à une haute antiquité, peut-être à l'époque de Sémiramis, ainsi que les dispositions semblables des Paradis d'Ecbatane sur l'Oronte, de ceux du Taki Bostan près de Kermanschah, de Sheriman Su, près d'Artémis, et du Ghourab près de la ville de Van située sur le lac de ce nom. 2° Avance en Syrie du Taurus vers la Mésopotamie, depuis Samosate jusqu'à la déviation de l'Euphrate vers le sud à Balis et Thapsaque, contenant des détails géographiques, hypsométriques, géognostiques, climatériques et botaniques sur Samosate (plus, une courte histoire de la Commagène) ; sur Rum Kaleh ou Calat ev Rum, sur Kaisun (K'heson), résidence du prince arménien Basile, mort en 1112 ; enfin une note sur le pays de Zangma, au bord de l'Euphrate, de Samosate à Thapsaque, monographie qui a été aussi imprimée à part, et qui tend à prouver combien on pourrait re-

trouver de traces du passé dans ce passage important du bassin de l'Euphrate. 3° La continuation de la partie précédente au point de vue historique et statistique, c'est-à-dire, les événemens militaires qui se sont passés sur les bords de l'Euphrate, et qui, jusqu'en 1839, ont servi à faire connaître plus exactement l'état géographique du bassin central de l'Euphrate, jusqu'à la bataille de Nizib (23 juin 1839), détails fournis par les officiers allemands de l'armée du sultan dirigée en Cilicie contre l'invasion de la Syrie par Mehemet Ali, mais que la défaite de cette armée n'a pas donné le temps de rendre bien complets ; le désordre actuel de ces peuples arrêtera probablement pour quelque temps les recherches. A la suite viennent les recherches sur la navigabilité de l'Euphrate en aval de Biret, sur l'expédition de bateaux à vapeur entreprise sur ce fleuve par le colonel Fr. Chesney (1834-1837). 4° Continuation au point de vue topographique en aval de Bir jusqu'à Thapsaque, contenant des détails sur Bambedsch (*Hierapolis*), plusieurs forteresses turques, Saffain (*Sura*), *Sergiopolis*, l'ancienne route de Palmyre à l'Euphrate, les ruines et les inscriptions de Taibe, le voyage dans le désert, et enfin Thapsaque qui a disparu.

Le chapitre V est intitulé : Le cours du Belik (Bilecha) dans la haute Mésopotamie, la région de son embouchure et la ville de Rakka (*Nicephorium*, *Callinicum*). Ce chapitre contient en outre des détails sur certain nombre d'autres localités, et aussi sur le champ de bataille où Crassus fut défait, près de Balissus, enfin sur le pays de Mygdonia ; ces détails intéressent l'histoire.

Die Zigeuner in Europa und Asien. u. s. w. Les Zingaris en Europe et en Asie. Recherches d'ethnographie et de linguistique, principalement sur leur origine et leur langage, d'après les sources publiées et inédites, par A. F. Pott. Tome I. Introduction et Grammaire. — Halle, Heynemann, 1844. In-8° de XVI-476 p. Prix : 10 fr. 65 c.

Le nom de l'auteur est de ceux que l'on place au premier

rang dans la science de la philologie comparée ; en le voyant traiter un sujet aussi mystérieux et aussi ancien que la nationalité et la langue des zingaris, on peut s'attendre que la question sera approfondie. M. Pott a été assez heureux pour avoir en sa possession de riches matériaux : non-seulement il a pu s'aider des travaux de tous ceux qui l'ont précédé dans cette voie, mais il a eu sous les yeux bien des documens, surtout manuscrits, qui ne sont point encore entrés dans la circulation. Parmi les études inédites sur la matière, nous citerons des recueils de Kraus et de Zippel, un vocabulaire syriaque-zingari recueilli par Seetzen, et des communications de M. le conseiller des écoles Graffunder. Parmi les sources imprimées, non encore utilisées, nous signalerons, comme les plus importantes, l'ouvrage de Borrow sur les zingaris espagnols et la traduction de l'Évangile selon saint Luc dans le dialecte zingari, exécutée par cet auteur. Après avoir énuméré les travaux dont il s'est servi, M. Pott s'occupe des noms des zingaris, qui leur ont été donnés, la plupart du temps, soit à cause de leur teint, soit en raison de leur industrie ordinaire, soit enfin pour désigner leur origine réelle ou prétendue. Eux-mêmes se nomment *Kale*, *Sinte*, *Roma*, etc. Ce dernier nom, qui désigne aussi le sexe masculin, les hommes en général, dérive, suivant l'auteur, du sanscrit *rama*, époux. Dans les recherches qui viennent ensuite, concernant l'origine des zingaris, M. Pott réfute l'ancienne opinion qui faisait venir cette race de l'Égypte, et il énumère les raisons qui plaident pour lui attribuer une origine indienne. Ces considérations nous conduisent naturellement à l'examen de leur langage. A ce sujet l'auteur indique les difficultés qui s'opposent à la connaissance d'une langue simple, du reste, en elle-même, et facile à apprendre. Puis il procède à la construction de la grammaire élaborée avec la profondeur et le talent de combinaison qui lui sont particuliers.

Nous n'entrerons point dans l'examen détaillé d'un travail dont il faudrait bien connaître les élémens pour l'apprécier au fond; d'ailleurs, l'espace nous l'interdit. Qu'il nous suf-

fise de mentionner les divisions du traité. A. Théorie des sons. B. Formation des mots, savoir. 1° Adoption de suffixes et de mots étrangers, et leur transformation; 2° Genre et motion; 3° Suffixes purement zingari; 4° Composition et flexion des mots, savoir : 1° Substantif; formation du pluriel et des cas; paradigmes; 2° adjectif; flexion; degrés de comparaison; adverbes; 3° nombres; 4° pronoms; 5° article; 6° préposition; 7° conjonction; affirmation et négation; 8° verbe, ce qui termine. La seconde partie, contenant le dictionnaire et des échantillons du langage, clora l'ouvrage et paraîtra dans le cours de l'année. Probablement elle contiendra aussi une table alphabétique pour l'usage de la première partie.

VOYAGES.

Recollections of Ceylon, after a residence of nearly thirty years; with an Account of the Church Missionary society's Operations. By J. J. Selkirk.—London, Hatchard and son. 1844. In-8° de 544 p.

L'auteur a passé trente ans dans le pays dont il parle; c'est un titre pour appeler l'intérêt sur sa publication; on peut croire d'après cela qu'il a eu le temps d'étudier son sujet. A juger par ce qu'en dit M. Selkirk, Ceylan occuperait la première place parmi les possessions européennes dans les Indes. Tandis que sur le continent, par exemple, les routes sont presque aussi mauvaises qu'il y a cent ans, à Ceylan elles le cèdent peu aux routes de l'Angleterre. Dans l'Inde, il se trouve encore des déserts et de grands marécages; à Ceylan, cela s'est depuis longtemps transformé en fertiles plantations de café, de cannelle et de canne à sucre. Point de monopole, point de travail forcé qui entravent l'ardeur et les goûts laborieux des naturels, comme dans les colonies hollandaises; un grand nombre de Cingalais s'occupe de fabriques et de négoce. Cette grande île offre encore beaucoup de sources de bien-être à ouvrir complétement, et dans l'intérieur des terres se trouvent

un certain nombre de peuplades, par exemple, à l'est de la capitale Kandy ; leur manière de vivre, leur religion et leur langage ne sont presque point ou pas du tout connus. Ces peuplades se sont-elles retirées dans leurs montagnes et leurs forêts presque inaccessibles, parce qu'elles étaient repoussées par les autres castes, ou bien pour échapper aux exactions et à l'oppression des dominateurs successifs du pays, Portugais, Hollandais et Anglais ? c'est ce qu'il serait difficile de déterminer. Parmi ces races peu connues, le voyageur cite les Wedahs, errant presque nus, portant de longues barbes, les cheveux noués en haut de la tête, se nourrissant de la chair des animaux qu'ils ont tués ou des fruits des arbres, et habitant non des cabanes mais des cavernes, ou bien à l'abri des arbres. Ce voyage offre beaucoup de détails semblables. Les Rodiyas, aussi peu connus, pourraient bien être, en effet, une race bannie par les autres castes et analogue aux parias de l'Inde; ils habitent l'intérieur, cultivent la terre, mais sont aussi redoutés comme brigands et comme assassins. Ils paraissent ne point connaître le mariage, et n'avoir pas idée de ce qui s'appelle religion. Un petit nombre, dit l'auteur, s'est converti au christianisme, à ce qu'on m'a rapporté ; car le gouvernement cherche à les moraliser. Les trois nations européennes dominantes ont produit beaucoup de métis qui vivent sur le même pied que les naturels malais ou autres colons. L'auteur, qui a une connaissance parfaite de l'idiome cingalais, donne des renseignemens intéressans sur le Boudhisme et les formes religieuses de ce culte qui a pris dans l'Asie une si grande extension. Il relate les principaux dogmes, légendes et traditions religieuses, et proteste de l'exactitude des extraits qu'il reproduit. La croyance à un Dieu personnel (*self-existent God*) est inconnue au Boudhisme. La matière au contraire existe de toute éternité. Tout ce qui vit et existe, c'est-à-dire Dieu, l'homme, le démon, les animaux, les plantes, sont visités, dans leur existence actuelle, de joies ou de peines et de souffrances, suite d'actions méritantes ou punissables commises dans une vie antérieure. L'âme ou le principe vital de l'homme de

bien, en se séparant du corps actuel, passe dans d'autres corps dont le sort sera plus heureux que celui du corps qu'il quitte, tandis que les âmes des méchans passent dans des corps placés dans l'ordre des êtres plus bas que ceux qu'ils habitaient. Tout mal qui a lieu dans cette vie est la conséquence d'une mauvaise action appartenant à un état antérieur ; cependant ni le bien ni le mal ne sera éternel ; la migration des âmes ne dure que jusqu'à ce qu'elles soient purifiées du moindre reliquat de mal, et alors elles arrivent au dernier degré de la béatitude, le néant (*annihilation*). M. Selkirk s'étend aussi avec grands détails sur une collection de préceptes nouveaux, souvent éclaircis par des fables, et il reproduit une série de sentences aussi attrayantes par leur vérité que par leur forme originale, comme la suivante : « La vie de l'homme dure cent ans ; la moitié n'est qu'une nuit ; la moitié de l'autre part enfance et âge mur ; le reste est rempli de visites fréquentes de la maladie et des soucis. » L'île est aussi fort riche en arbres sacrés sous lesquels tantôt est placé un autel, tantôt brûle une lampe et où l'on fait offrande de bouquets de fleurs. Ces arbres sont tous sortis de l'arbre de Dieu, sous lequel Boudha prêchait au peuple, et chaque village cherche à avoir le sien.

Ces détails, qui sont loin d'être entièrement neufs, peuvent présenter un intérêt particulier relativement aux formes locales qu'affecte la religion dans l'île de Ceylan.

Voyage pittoresque dans l'ancienne France, par MM. le baron Taylor, Charles Nodier et de Cailleux. — Grand in-f°, chez Gide.

La mort du spirituel et savant académicien dont la plume habile a rédigé une grande partie du texte de cette vaste et belle publication, n'a point ralenti les travaux nécessaires à l'achèvement de ce monument élevé à la gloire de notre patrie. Pour les artistes ainsi que pour les amateurs de grands et somptueux ouvrages, ces *Voyages pittoresques* sont du plus vif intérêt ; ils sont d'un prix trop élevé pour pouvoir appar-

tenir à tous ceux qui les consulteraient avec plaisir et profit, mais il n'est pas une bibliothèque publique où ils ne soient indispensables.

Quelques provinces sont déjà terminées; bon nombre ne sont pas encore commencées. Il en est cinq en cours de publication; la Champagne, parvenue à sa 12e livraison, la Picardie à la 105e, la Basse-Normandie à la 1re, la Bretagne à la 23e, le Dauphiné à la 18e.

Dans l'impossibilité d'indiquer ici tout ce qui est digne d'attention dans cette vaste galerie de monumens et de paysages, nous signalerons quelques-unes des planches qui nous ont le plus frappés dans les livraisons consacrées aux deux dernières provinces que nous venons de nommer.

Bretagne. Vue de Fougères. — Dolmen près de Belz, — près d'Audierne, — de Kerangouez, — de Plouncour, — de Kermorvan. — Château de Penhoët. — Tombeau de François II, à Nantes. — Ossuaire de Landivisian. — Château de Caraman, — de Josselin. — Église de Fouesnow. — Place de la halle à Landernau. — Tour de l'église Saint-Matthieu, à Quimper. — Ruines de l'église des Cordeliers à Quimper. — Menhir près de Lochrist. — Château de Rocher-Mezangers. — Abbaye de Landievener. — Croix du cimetière de Peneran. — Crypte de Saint-Melaix. — Porte Bourette, à Morlaix. — Rétable en bois de l'église de Plonaré. — Château de Sussinio. — Cathédrale de Quimper. — Hôtel de ville de Morlaix. — Église Saint-Sauveur, à Dinant.

Dauphiné. Vallée de Monetier. — Cathédrale de Grenoble. — Portail de la cathédrale de Vienne. — Château de Bayard. — Château de Lesdiguières. — Abbaye de Saint-Bernard. — Glacier de la Grave. — Église de Saint-Paul-Trois-Châteaux. — La forêt du Grant Sens. — Le pont en Royans. — Les forts de Briançon. — Le château de Quirax. — Château de Sext. — La dent de Gargantua.

Une citation empruntée à l'introduction historique de la Bretagne donnera une idée avantageuse du style élégant, coloré et exact qui brille dans les pages formant l'escorte de

toutes ces planches, et de bien d'autres, qu'à regret nous passons sous silence.

La Bretagne a la forme d'un grand promontoire qui se détache du continent pour aller couper l'Océan avec sa proue de rochers escarpés. Au nord, la mer la borne dans une grande étendue, depuis Saint-Malo jusqu'à Saint-Brieux. Et quelle mer! Une mer de récifs, de bancs de sable et d'écueils, une mer d'orages. Cette mer, presque indomptable, les Bretons ont appris à la dompter, et on voit dans leur barque les pêcheurs de la côte se jouer sur ces vagues mugissantes en se riant des ouragans et de la tempête. Aussi se regardent-ils comme les maîtres souverains de tout ce qu'elle rejette sur la côte, et longtemps ils ont considéré comme leur propriété les débris de naufrages. Un autre sentiment prédomine encore en eux, c'est la haine contre les habitans du rivage opposé : fils de même race, les pêcheurs des deux *Bretagnes* parlent en mer la même langue, et teignent leurs voiles de la même couleur; mais lorsqu'ils se rencontrent sur le continent, ce sont des ennemis.

A l'ouest, depuis la côte de Morlaix jusqu'à celle de Quimperlé, cette mer baigne Ouessant, l'île de Sein, cette île des mystères du druidisme, ce berceau de l'enchanteur Merlin, ce sombre asile des vierges fatidiques dont la voix soulevait ou apaisait à leur gré la fureur de l'Océan.

En face de l'île de Sein, d'innombrables rochers noirs déchirent les nues. Ces rochers, ce sont des villes englouties; c'est Douarnenes, c'est Is, la Sodome des Bretons. Plus loin, un immense rocher grisâtre s'élève à trois cents pieds au dessus des ondes. Du haut de ce rocher on les voit s'élancer en écumant dans un gouffre profond, avec un épouvantable fracas. Le rocher s'appelle le Ruz, et le gouffre est pour les habitans de la côte la Caverne de l'Enfer. Tout auprès est la baie des Trépassés.

HISTOIRE.

De la politique et du commerce des peuples de l'an-

tiquité, par A. H. L. Heeren. Traduit de l'allemand sur la quatrième et dernière édition, enrichie de cartes, de plans et de notes inédites de l'auteur, par W. de Suckau et A. Schütte. Tome VII. — Paris, Firmin Didot, 1844. In-8° de VIII-424 p.

Tout le monde connaît cet ouvrage du savant historien allemand ; aucune production n'a aussi vivement excité l'intérêt général, et en même temps n'a provoqué une critique plus sévère que ce dernier volume. Dans les deux premières parties de l'ouvrage, Heeren avait traité de la politique et du commerce des peuples de l'Asie et de l'Afrique ; dans celle-ci, il parle des peuples européens, parmi lesquels les Grecs occupent la première place et dans l'ordre des temps et par l'importance du rôle qu'ils ont joué. L'auteur avertit lui-même que cette partie n'offre pas l'attrait de la nouveauté qui pourrait exister pour les autres; mais il a présenté la Grèce sous un point de vue qui a souvent échappé à ses prédécesseurs. Son but étant de représenter les Grecs comme une seule nation, et non pas d'écrire une histoire des diverses branches de ce peuple, il lui a fallu montrer comment le caractère politique de cette nation s'est développé, quelles causes et quels événemens y ont contribué et quelles furent les formes par lesquelles il s'est manifesté. Il s'agissait dès lors d'indiquer la liaision intime qui existe entre la politique, la poésie et les arts des Grecs. C'est à ce point de vue qu'il faut envisager cet ouvrage, dans lequel M. Heeren a voulu présenter sur l'état politique de la Grèce des observations générales qui pussent provoquer l'étude des détails, et faciliter cette étude à celui qui voudrait l'entreprendre. On lui reprochera peut-être, ajoute-t-il, d'avoir représenté les institutions grecques sous un jour trop favorable; il espère cependant n'en avoir pas méconnu les défauts, qui ont été, d'ailleurs, assez bien exposés par des auteurs modernes d'un grand génie et d'une profonde érudition. D'ailleurs il y a un fait dominant, c'est que les défauts de ces institutions n'ont pu empêcher le

développement de ce qu'il y a eu de plus noble et de plus sublime dans l'humanité. Le volume suivant traitera des colonies et du commerce (deux questions inséparables), et exposera les idées de M. Heeren sur les deux premiers états de la Grèce, Athènes et Sparte. Entrons maintenant dans quelques détails sur la première question, celle qui concerne la politique des Grecs.

Quelle que soit la supériorité naturelle des habitans de l'Europe, on est forcé de reconnaître que l'état physique de cette partie du monde a présenté certains avantages qui sont certainement d'une grande importance pour l'explication de ce fait. Mais peut-on déduire des différences physiques la supériorité morale qui, en Europe, fut la cause d'une constitution meilleure de la société domestique, de la famille? Doit-on attribuer ce résultat à la température et à la nature du climat ou à un sentiment plus fin, à une âme et à un esprit plus nobles, plus purs, qui ont amené et fixé entre les Européens la relation réciproque des sexes? Quelles que soient les causes qui ont donné cette prépondérance aux Européens, ce qu'il y a de sûr et d'incontestable, c'est que l'Europe peut maintenant se glorifier de cette supériorité. Entre les peuples du midi trois seulement occupent l'historien : les Grecs, les Macédoniens et les habitans de l'Italie. Commençons par les Grecs.

Après quelques détails sur le tableau géographique de la Grèce, M. Heeren recherche l'état primitif de la nation grecque et ses différentes branches. Dans les temps reculés les Hellènes ne connaissaient point l'agriculture; le feu lui-même, dit la tradition, dut être ravi au ciel pour l'usage des mortels. Ils commencèrent à s'étendre dans le pays qu'ils devaient occuper plus tard et chassèrent les autres peuples ou les soumirent à leur pouvoir. Vers le quatorzième ou le treizième siècle avant notre ère, la race hellénique s'était propagée à un tel point dans la Hellade, qu'elle en était devenue pour ainsi dire la race dominante. Pendant cet accroissement des Hellènes, les différentes tribus se séparèrent

les unes des autres d'une manière plus tranchée. Entre les quatre tribus de la race hellénique, les Ioniens, les Doriens, les Eoliens et les Achéens, les deux premières se distinguèrent surtout, et on peut même les regarder comme les tribus principales de la nation; car les Eoliens se confondirent avec les Doriens, et les Achéens ne possédèrent plus tard qu'un territoire très-restreint. Les premiers développemens de la civilisation grecque reposent sur la religion. Celle des Grecs se fonda sur la croyance à certains êtres surnaturels, sur la crainte de les offenser et sur l'habitude de les adorer. Quelle qu'ait été la patrie des dieux helléniques, ils ne restèrent pas en Grèce ce qu'ils avaient été d'abord, et la religion populaire des Grecs sortit de la transformation des dieux étrangers; le point caractéristique de cette religion fut de s'éloigner de plus en plus des idées symboliques qu'elle remplaça par quelque autre idée plus humaine et plus sublime, Par les poëtes épiques et principalement par Homère, les dieux helléniques devinrent des êtres moraux, d'un caractère distinctement fixé et ils restèrent comme tels dans les idées du peuple. La religion populaire fut en quelque sorte le soutien de la morale du peuple, et les Grecs n'en ont jamais méconnu l'importance. A côté de celle-ci, il y eut une religion des initiés qui était enseignée par les mystères, dont le but principal était de conserver la connaissance des dieux tels qu'ils avaient été dans l'origine et avant que la religion populaire les eût transformés. Les doctrines secrètes professées dans les mystères dégénérèrent avec le temps, et devinrent des formules vagues, mortes même; néanmoins elles exercèrent une certaine influence sur l'esprit de la nation, sur la masse même du peuple, bien loin de se concentrer sur les seuls initiés. Dans la première période de l'histoire grecque, nous voyons les prêtres isolés et non pas réunis en sociétés ou communautés. Aussi la religion ne put pas devenir en Grèce une religion de l'état comme parmi les autres peuples. Elle a servi d'instrument à la politique, mais elle en est devenue l'esclave.

Pendant la période héroïque, la nation grecque avait at-

teint déjà un grand degré de civilisation. Toutefois la religion n'exerça pas son influence sur le développement de l'esprit héroïque qui caractérise spécialement cette période ; cependant les idées de la nation s'agrandirent par les expéditions maritimes ; elles éveillèrent et excitèrent une activité et un élan prodigieux. Quoique la race hellénique fût dominante en Grèce, elle ne resta pas pure et sans mélange. Les avantages qu'offrait le pays invitèrent les colonies à venir s'y établir, et sa situation leur en facilitait les moyens ; la première de ces colonies fut celle de Cécrops, qui émigra de l'Egypte inférieure et débarqua en Attique ; et la dernière fut celle de Pélops, venu de la Phrygie dans le Péloponnèse, qui reçut son nom de ce chef. Dans la période qui suivit la guerre de Troie, survinrent plusieurs événemens qui préparèrent peu à peu un changement complet dans la vie domestique et la vie politique des Grecs. Le résultat de ce changement fut le développement et la propagation générale des institutions républicaines parmi la nation hellénique. La poésie héroïque fut elle-même le fruit de l'âge héroïque ; le tableau qu'Homère fait de cette période ne laisse aucun doute à cette égard. Avant l'âge héroïque, nous entendons déjà les noms de quelques poëtes, d'Orphée, de Linus et d'autres. Mais leurs hymnes n'étaient que des invocations et des éloges des dieux. L'âge d'Homère tomba, selon toute vraisemblance, vers l'époque du premier développement des colonies ioniennes. A propos du père de la poésie grecque, M. Heeren se pose ces deux questions : « Comment un poëte a-t-il pu concevoir l'idée d'un aussi vaste ensemble que celui que nous offrent l'Iliade et l'Odyssée, et comment a-t-il pu exécuter cette idée et créer une œuvre de cette étendue ? Comment, enfin, cette œuvre même, sans l'écriture, a-t-elle pu parvenir à la postérité ? » Quant à la première question, la critique a tenté de démontrer que ces poëmes, et spécialement l'Iliade, ne forment pas un ensemble, mais que des parties notables y ont été interpolées ou ajoutées ; aussi ne croit-on plus que ces poëmes soient sortis des mains du poëte

aussi complets et aussi finis que nous les possédons aujourd'hui. Quant à la seconde question, l'histoire moderne prouve que des poëmes même d'une plus grande étendue que ceux de l'Iliade et de l'Odyssée vivent et peuvent vivre dans la mémoire et se conserver dans la bouche d'un peuple. Quoi qu'il en soit, c'est Homère qui a fait des Grecs le peuple poétique par excellence. Les élémens conservateurs de la nationalité grecque furent la langue, et certaines institutions consacrées par la religion; c'est ce que l'auteur s'attache à prouver. Dans les chapitres suivans il examine les conséquences des guerres contre les Perses, et recherche comment les abus enfantèrent des maux inévitables et entraînèrent la chute d'Athènes; comment Sparte et Thèbes conquirent l'une après l'autre l'Hégémonie de la Grèce et préparèrent la domination des rois macédoniens. Il traite ensuite de l'économie politique et nationale chez les Grecs et développe les questions qui concernent la juridiction, l'état militaire, les orateurs et les hommes politiques, les rapports des sciences, de la poésie et des arts avec l'état, et termine par des considérations sur les causes de la décadence de la Grèce. « Si les constitutions des divers états grecs, dit M. Heeren, étaient loin d'être parfaites, la constitution du système politique de tous les états de la Grèce péchait encore par des défauts bien plus graves. Une confédération permanente des états helléniques n'eut jamais lieu, et ce fut seulement dans les dangers éminens qu'il se forma en Grèce une alliance passagère. De cette confédération naquit l'idée de prééminence; mais le sentiment du pouvoir poussait ceux qui la possédaient à en abuser, et l'oppression devint pesante aux alliés. C'est des défauts de la constitution grecque que découlèrent les maux inévitables que l'habileté d'un peuple voisin sut exploiter à son avantage; mais d'un autre côté ce fut aussi cette constitution seule qui fit mûrir les précieux fruits que l'arbre de la liberté grecque a portés. Au milieu des bouleversemens, de la décadence et des ruines, il resta aux Grecs (un bien auquel on ne se serait pas attendu) l'esprit national, et, avec

lui, l'espérance d'un meilleur avenir. Jamais, même du temps des guerres civiles, les Grecs ne cessèrent de se regarder comme une seule nation. Cette pensée anima toujours les meilleurs esprits, et c'est elle qui perce dans presque tous les ouvrages d'Isocrate, et qui, après la malheureuse journée de Chéronée, lui fit hâter la fin de sa longue carrière ; mais les vœux et les conseils de ce noble vieillard ne furent pas entièrement perdus. Le dernier des Grecs n'avait pas encore paru ; il vint au moment où l'éclat des beaux jours de la Grèce trouve un digne reflet de sa grandeur passée dans la confédération achéenne. Cela nous prouve que jamais la Providence n'abandonne un peuple tant qu'il ne s'abandonne pas lui-même. »

Alexandri Magni historiarum scriptores ætate suppares. Vitas enarravit, librorum fragmenta collegit, disposuit, commentariis et prolegomenis illustravit Dr Rob. Geier. — Lipsiæ, Gebauer, 1844. In-8° de XXXVIII-395 p. Prix : 8 fr.

On ne s'est point encore occupé de réunir les fragmens des historiens d'Alexandre de Macédoine, et c'est cependant une des parties les plus intéressantes de l'histoire grecque. M. Geier s'est borné aux auteurs contemporains de ce prince, les plus nombreux et les plus importans parmi les annalistes de cette époque. Les recherches archéologiques et historiques de l'auteur ont d'autant plus de prix, que l'examen critique de Sainte-Croix, le premier ouvrage qui existe sur la matière, ne traite cette période que brièvement et en passant. Les auteurs que M. Geier a embrassés dans son cadre sont : Ptolémée Lagide, Aristobule de Cassandra, Onesicrite d'Astypalée, Néarque de Crète, Clitarque d'Eolie, Callisthènes d'Olynthe, Anaximènes de Lampsaque, Charès de Mytilène, Ephippe d'Olynthe, Marsyas de Pella, Androsthènes de Thasos, Medius de Larisse, Cyrsile de Pharsale, et enfin les *Ephemerides regiæ* et l'*Itinerarium Alexandri*.

Dans les prolégomènes, M. Geier examine le caractère de

l'historiographie au siècle de Philippe et d'Alexandre; il énumère, classe et apprécie les historiens d'Alexandre, puis, passant au corps de l'ouvrage, il le divise en douze livres. Chacun de ces livres commence par une esquisse de la vie de l'historien qu'il concerne, suivie d'un commentaire sur ses écrits et son caractère littéraire; ensuite viennent les fragmens concernant l'histoire d'Alexandre, accompagnés d'explications plus ou moins détaillées, enfin les fragmens des autres ouvrages du même auteur, sans annotation, ce qui, pour le dire en passant, est un peu étranger au but spécial de la publication. Placés au milieu même du livre, ces fragmens lui ôtent de l'unité, et peut-être eût-il mieux valu, si l'auteur voulait ajouter, par leur addition, du prix à son travail, les rejeter au moins dans un appendice. Du reste on peut avancer que M. Geier a parfaitement réussi dans la mise à exécution de son dessein principal; on reconnaît chez lui autant de conscience que d'érudition; la collection est, à très-peu près, complète; l'ordre adopté en facilite l'intelligence, et fait bien embrasser l'ensemble; les explications sont précises, mesurées et judicieuses, et l'on peut dire que l'auteur emporte la conviction, autant qu'il est possible sur un terrain aussi mobile que celui d'un recueil de fragmens, où les avis des gens les plus instruits doivent différer inévitablement sur bien des points.

Précis historique du Poitou, pour servir à l'histoire générale de cette province, suivi d'un appendice contenant un aperçu historique des départemens de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée, plusieurs cartes, un catalogue bibliographique relatif au Poitou, et un sommaire géographique des trente-deux gouvernemens de la France ancienne, par J. Giraudeau.—Paris, Dussillion. In-8° de XXVIII-264 p.

En tête de cette publication historique, et sous forme de préface, on trouve des extraits biographiques sur l'auteur, M. Giraudeau de Saint-Gervais, célèbre par ses recherches

dans une certaine branche de la médecine. Il n'a pas prétendu donner l'histoire du Poitou; il a voulu avant tout que ces tablettes servissent en quelque sorte d'indicateur nécessaire pour ceux qui voudraient écrire l'histoire générale de cette province. Selon M. Giraudeau, l'histoire du Poitou se compose de deux périodes distinctes : 1° Le Poitou, gouverné par des comtes ou souverains independans, depuis Albon, 778, jusqu'à Guillaume IX, 1127. 2° Le Poitou, cessant d'avoir des comtes-souverains; ce titre appartenant désormais aux rois de France, c'est-à-dire, depuis Louis VII, 1137, jusqu'à Charles VII, 1417, époque où le Poitou a été réuni à la couronne pour ne plus en être distrait. Les matières comprises dans ces deux divisions forment le corps principal de l'ouvrage; c'est l'histoire selon l'unité. Quant aux parties accessoires, et qui sont pourtant un complément nécessaire, elles se trouvent placées à la fin de chaque règne, c'est-à-dire que dans cet appendice est placée la partie explicative des choses saillantes qui figurent dans ce règne : les noms d'hommes, de villes, les récits anecdotiques, etc. De cette manière, la chronologie n'est jamais interrompue, et elle est constamment le plus heureux moyen de mnémonique.

En lisant l'histoire du Poitou, les faits qui appartiennent à celle de France et d'Angleterre y reviennent si souvent, qu'il faut absolument recourir à l'une et à l'autre si l'on veut vraiment comprendre ce qu'on lit. C'est ce genre de nécessité qui a suggéré à l'auteur l'idée de donner un sommaire ou guide chronologique, placé en tête de cet ouvrage. Il a consulté, pour dresser ces espèces de tables, les meilleurs chronologistes. Pour l'histoire de France, il a suivi en grande partie celle de Mézeray. Ces tables donnent sur-le-champ tous les rapprochemens dont on a besoin, lorsqu'un fait correspond à plusieurs autres qu'il faut connaître, comme le siége d'une ville, l'existence d'un personnage, la date d'un traité, le règne d'un prince, etc. Quant à la chronologie de l'histoire du Poitou, elle existe partiellement dans plusieurs auteurs, et manque dans une infinité de cas. Il a fallu la réta-

blir en recherchant la même date dans plusieurs auteurs, afin d'obtenir la véritable, par voie de déduction. L'histoire de Poitou finit nécessairement au moment où la France se trouve formée en départemens. Le travail de l'auteur se termine donc là; mais il a désiré qu'il ne fût pas ainsi borné par la date. En conséquence il a donné un aperçu du département de la Vienne, afin d'amener ainsi graduellement le lecteur, du point le plus élevé de notre histoire, à celui qui nous touche aujourd'hui. Dans la France moderne, le Poitou est représenté par trois départemens : la Vienne, les Deux-Sèvres et la Vendée, sur lesquels M. Giraudeau donne des détails de statistique. A la fin de l'ouvrage on trouve deux cartes représentant, l'une, l'origine des divers agrandissemens de la France, et l'autre, les départemens formés de l'ancienne province du Poitou.

L'Espagne en 1843 et 1844. Lettres sur les mœurs politiques et sur la dernière révolution de ce pays, par J. Tansky. — Paris, René et Cie, 1844. In-8°. Prix : 7 fr. 50 c.

Cet ouvrage, écrit sur les lieux par un témoin oculaire qui a apporté à l'examen des faits et de leurs causes cette justesse d'observation que nos propres vicissitudes ont pu donner parmi nous, aux esprits judicieux, est tout palpitant d'un intérêt actuel, immense; on se plaît à calculer les chances de stabilité et de prospérité futures de l'Espagne, en jetant un coup d'œil rapide, mais approfondi, sur les événemens si nombreux et si variés qui se sont passés depuis 1840 dans cette volcanique partie de l'Europe où la loi du mouvement semble donner un démenti à toute espérance de progrès.

Cet exposé impartial de quatre années de bouleversemens qui ne méritent pas le nom de révolutions, puisque rien n'a été fondé sur des bases capables de résister au moindre choc, peut servir d'enseignement à tous les peuples, mais il devrait faire ouvrir surtout les yeux à ces malheureux Ibériens qui consument les restes de leur antique vertu dans des luttes dé-

testables, où le courage n'est plus que de la férocité, et où l'on recourt à des représailles si odieuses et si funestes, qu'à peine on en trouve de pareilles dans les temps les plus barbares. Il est consolant cependant d'observer que le règne d'Isabelle II a commencé sans être souillé par ces fureurs qui ont signalé les précédentes commotions, et quoique exposé lui-même tout d'abord à des tentatives déplorables qui, sans avoir eu peut-être pour but d'ébranler le trône, destinées seulement à servir des ambitions secondaires, n'en étaient pas moins dangereuses pour l'état, le sang n'a point coulé, et les mesures énergiques de répression qu'ont si bien prises les vigilans et courageux ministres et généraux de la jeune reine, auraient pu dispenser des rigueurs comminatoires dont se trouvent encore ternis des décrets où à côté de l'innocence de Sa Majesté on ne voudrait trouver que clémence et pardon.

L'auteur ne se borne pas à nous raconter des faits qui seuls cependant suffiraient pour rendre son livre une des pages les plus intéressantes de l'histoire de la péninsule. Il nous initie encore aux secrets de tous ces mouvemens désordonnés qui surprennent autant qu'ils affligent tous les amis de l'humanité, et particulièrement nous autres Français, qui depuis si longtemps nous regardons comme les frères en politique et en idées généreuses des nobles enfans de la Navarre et de la Castille, de l'Aragon et de l'Andalousie, et qui aimons à voir pour l'avenir de l'Europe un gage de sécurité pour le régime constitutionnel dans l'intelligence vraiment cordiale de deux peuples voisins qui ont évidemment des intérêts identiques de tous genres, mais surtout celui de s'unir contre le despotisme.

Les observations de l'auteur sur les vues de l'administration intérieure et en particulier sur les finances sont frappantes de justesse, et auront au moins cela d'intéressant pour les étrangers, qu'elles donnent la mesure de ce qu'on peut espérer de l'Espagne en fait de crédit, et plus encore ce qu'il faut en craindre.

ANTIQUITÉS.

Gallery of Antiquities selected from the British Museum by F. Arundale et J. Bonomi; with descriptions by S. Birch. Part I-II. — London, John Weale. In-4° de 122 p., acc. de 57 planches coloriées.

Nous avons déjà signalé cet ouvrage à nos lecteurs, lors de sa première apparition; nous n'aurons donc point à parler du plan de l'ensemble. Les deux parties que nous avons sous les yeux sont consacrées, la première à la description et à la reproduction des monumens concernant la mythologie égyptienne; la seconde à l'histoire de l'art. Les recherches sur lesquelles se basent les explications sont à la hauteur des études égyptiennes contemporaines, et dans cette matière encore si obscure, l'auteur s'est attaché à repousser les anciennes erreurs de la tradition grecque et romaine. Les travaux de Champollion, de Rosellini, de Wilkinson, Vyse, et autres, ont été utilisés et rapprochés des renseignemens fournis par les auteurs anciens et modernes. Le cadre, fort resserré du reste, de cet ouvrage n'a pas permis à M. Birch d'entrer dans la discussion des détails encore contestés; mais du moins il offre dans son travail un exposé commode de ce qu'on sait et de ce qu'on ignore. Quant aux figures, elles ne présentent pas sans doute cette perfection et cette finesse d'exécution qu'on aime à trouver dans les grandes publications sur la matière; mais une entreprise particulière ne pouvait prétendre à une qualité qui demande, comme on le sait, tant de temps et de dépenses. La connaissance des antiquités égyptiennes, science encore neuve puisqu'elle ne date que de Champollion, a besoin de sortir du cercle restreint des savans spéciaux qui s'en occupent; on ne saurait donc accueillir avec trop de faveur toutes les publications qui tendent à accroître la masse du public appelé aux études sérieuses, et à rendre accessible ce domaine, jusqu'ici trop peu abordable, des recherches historiques.

Aux détails sur chaque dieu en particulier les auteurs ont

joint, dans la première partie, tout ce qui concerne les animaux sacrés et les génies de la mythologie égyptienne. La partie historique commence par la table d'Abydos; puis viennent les monarques des dynasties égyptiennes, rangés, autant que possible, en ordre chronologique; cette partie est exacte seulement en raison de ce qu'on peut établir de certain sur cette section si obscure et si contestée encore aujourd'hui de l'histoire ancienne. A la suite se place l'inscription de Rosette, dans des proportions réduites et accompagnée d'une version anglaise; la notice indique l'état où en est l'explication philologique de ce monument. Le volume est terminé par quelques représentations de dignitaires, prêtres, rois ou princes, et enfin par des échantillons des figures égyptiennes vulgaires.

De même que les antiquités égyptiennes sont expliquées ici d'après les monumens et les hiéroglyphes de l'Egypte, et non d'après les renseignemens de seconde main des Grecs si fort en contradiction avec les premiers; les monumens de l'antiquité grecque, qui doivent venir à la suite, seront expliqués d'après les notions puisées chez les Grecs eux-mêmes et à l'aide des puissans secours que nous offre la science moderne, dans cette mine si riche et si bien explorée de nos jours.

M. Minoïde Mynas, qui a rapporté du mont Athos un grand nombre de manuscrits grecs, vient de recevoir une nouvelle mission de M. le Ministre de l'Instruction publique. Il se rend de nouveau au mont Athos et dans les îles de l'Archipel, où nous espérons qu'il fera encore une moisson abondante. Sa qualité de Grec lui facilitera plus qu'à tout autre Européen l'entrée des couvens et des bibliothèques de l'Orient. Nous tiendrons le lecteur au courant des résultats obtenus par M. Mynas. En attendant et pour compléter les renseignemens que nous avons déjà publiés sur le mont Athos, nous mettons sous les yeux de nos lecteurs le voyage du célèbre Villoison, qui est inédit.

VOYAGE DE VILLOISON AU MONT ATHOS.

Le 13 avril, mercredi 1785, je suis parti de Salonique à six heures du soir, et me suis embarqué pour le Monte-Santo

dans un grand caïque dont j'avais la chambre de devant à moi seul pour 10 piastres. J'étais avec le Σκευοφύλαξ de Saint-Xénophon Constanti, qui de Monte-Santo devait aller à Constantinople pour les affaires de sa maison. Nous avions aussi avec nous trois agas et deux moines du couvent de Saint-Paul, le P. Nathaniel et le P. Cyrille. Le jeudi soir, nous mouillâmes près d'un village nommé Συκιά, et le vendredi, à une heure, nous arrivâmes au couvent de Xénophon. Συκιὰ est ainsi appelé par corruption pour Σκιά, parce que l'ombre du mont Athos s'étend jusqu'à ce village; la vue du monastère de Xénophon est superbe.

Le monastère de Saint-Xénophon est le seul où les moines mangent en commun et reçoivent du couvent tout ce qui leur est nécessaire, même le bois, excepté les habits que les riches se procurent à leurs dépens; dans les autres couvens, ils ne mangent ensemble que les dimanches et les grandes fêtes, et achètent la bonne chère à leurs dépens. Quand un moine a commis une faute ou ne va pas à l'office de la nuit, on lui refuse le pain pendant un ou deux jours, comme à Patmos, on lui fait faire plusieurs μετανοιαὶς, et on le chasse enfin s'il est désobéissant à l'Ἡγούμενος. Celui qui est le premier après l'Ἡγούμενος s'appelle Δίκαιος, ensuite le Σκευοφύλαξ, puis l'Ἐκκλησιάρχης dans quelques couvens. L'Ἐκκλησιάρχης est le διάδοχος τοῦ Ἡγουμένου. A Saint-Xénophon, c'est l'Ἐφημέριος qui en tient lieu chaque semaine. Autrefois, dans ce couvent, ils étaient tous de Servie et de Bulgarie; maintenant il n'y en a pas un, ils sont tous Grecs. Leur bibliothèque n'est composée que de livres illyriques; ils ont de jolis jardins et un bel arsenal. Leur couvent est le plus proche de la mer; leur hermitage Σκήτη renferme près de cinquante personnes, et leur couvent, qui est un des plus petits, environ trente. Leurs hermites mènent une vie beaucoup plus dure, ne mangent que du pain et ne boivent que de l'eau, excepté le dimanche, où ils mangent un peu d'herbes: il y a quelques hermites qui ne mangent qu'une fois tous les trois jours, quelques-uns même tous les huit jours; ils travaillent de leurs mains, font des crucifix, des

chapelets, des bonnets pour les caloyers *chamelaf*, et pour les papas, péristère, et toutes sortes d'ouvrages en bois.

Il y a beaucoup de moines au mont Athos qui vivent jusqu'à cent, cent dix ans et par delà. J'en ai vu un de cent quatorze ans au monastère τῶν ἰβήρων, dans l'infirmerie; il était aveugle. Cette montagne n'est pas si haute qu'on le dit; mais on ne peut pas monter au faîte. Dans le mois d'avril, à cause du froid et de la neige qui vient jusqu'au col, les pierres, le bois et le plomb des images s'y fendent de froid. Le 6 juillet on y monte, et on est obligé d'y porter du bois pour passer la nuit ἀγρυπνία. Il n'y a plus à présent de baleines dans cette mer, comme disent les anciens, ni même de Σκυλόψαρα qui renversent les barques. Il y en avait autrefois, l'Ἀρχιμανδρίτης τῶν ἰβήρων en a vu un dans sa jeunesse. On ne voit plus de reste du travail que fit Xerxès. Cet endroit s'appelle maintenant Πρόβλακα, par corruption pour Προαύλακα, comme dit Bellon. Il est faux qu'il n'y ait point de vent au haut de la montagne. La répercussion de la neige sur les rochers a donné lieu à la fable que le soleil s'y couche plus tard. Suivant la règle qu'on ne suit pas, il faut trois ans d'épreuves pour recevoir un novice pourvu qu'il ait de la raison, l'âge n'y fait rien dans plusieurs couvens. Les caloyers ne mangent jamais de viande, même à l'article de la mort; ils en mangent en voyage, en ταξίδιον, c'est-à-dire quête; ils ne souffrent aucune femelle sur leur montagne, ni vache, ni chatte, mais des animaux mâles. Ils ont des pigeons ramiers, des λαγωοὺς, des ours, quelques serpens, qui, disent-ils, ne font pas de mal; point de loups ni de chiens, de peur qu'ils n'aboient après les pauvres; ni d'aigles, quelques vautours, des éperviers, de bon vin, huile, miel, pain, surtout celui de l'Εὐλογία, où il y a écrit Ἰησοῦς Χριστὸς νικᾷ. Le Σκευοφύλαξ de Xénophon, comme l'Ἐπίτροπος τῶν ἰβήρων, avait un joli appartement composé de deux pièces, l'une pour l'été, l'autre pour l'hiver, avec une cheminée; ils ont tous des sofas à la turque, très-bas, des tapis et tables rondes, et le reste de l'ameublement à la turque; point de chaises, d'armoires, de secrétaires, mais un coffre.

La vue du couvent de Xénophon est superbe, les peintures de l'église mauvaises. Il y a un arsenal où ils mettent leurs barques, un moulin, un pressoir pour le vin, un autre pour l'huile, un four, une cuisine, un grand réfectoire tout couvert de mauvaises peintures, un endroit pour serrer le bois, un autre pour le blé, des caves, un lieu où on fabrique le fer, des commodités à la turque. Ils ont chacun leur cellule, des cloches dont ils ne se servent que pour les grandes fêtes et pour les enterremens. Le reste du temps ils réveillent les moines avec une machine de bois telle que Tournefort l'a décrite, σήμαντρον. Ils enterrent dans les παραεκλίσια ou chapelles à côté de l'église ; ils peuvent hériter de leurs parens, qui ne peuvent pas hériter d'eux. Quand ils vont en quête, ils gardent la moitié de l'argent pour eux, et donnent le reste au monastère auquel ils laissent leurs biens. Ils disent qu'ils ne sont que trois mille moines, mais on leur fait payer le *carach* pour six mille. Ils se cachaient dans les bois, de peur d'être enregistrés : les Turcs n'osent pas les attaquer, parce que, disent-ils, ils sont défendus par sept rois chrétiens. Ils mangent beaucoup de coquillages, d'oursins, d'yeux de boue, d'olives, d'oignons ; ils m'ont donné, quoique en carême, des œufs, des asperges le 15 janvier, une soupe aux asperges, des figues, raisins secs, excellent pain, Εὐλογία, et vin, du rosoli avant et après le repas. A Patmos, c'est du raki. Ils donnent à laver avant et après le repas ; ils ont fait deux génuflexions, se sont prosternés en terre, et ont baisé la main de leur Σκευοφύλαξ à son retour ; ils ont un μετόχι ou hospice commun à Constantinople, passent les veilles des fêtes et des dimanches huit heures de nuit à l'office, ont un bel appartement pour les étrangers, moins d'usage du monde que ceux de Patmos ; point de pot de chambre dans tout le couvent, une seule nappe pour tous, comme nos nappes de communion, à la turque et à la grecque. Ils ont tous un endroit nommé Ἀρχοντάρικι, où ils reçoivent les étrangers, un endroit pour laver, des moulins, et des pressoirs pour le vin et l'huile. Le samedi matin 16, j'ai été avec le moine et confesseur Πνευματικός, Ignace, au beau couvent

de Δοχιαρείου, qui est à vingt minutes de celui de Xénophon. Le chemin est ἀνίορος, κατήγορος sur le bord de la mer, comme ils disent : on voit d'un côté la montagne toute couverte d'arbres, de l'autre la mer ; c'est une vue superbe. On me montra toutes les choses contenues dans Comnène, à l'exception des reliques, parce que le Σκευοφύλαξ était allé à Κεραΐς, où vont tous les samedis tous les chefs d'ordre. On me donna à manger dans l'Ἀρχοντάρικι de la soupe aux herbes, des œufs, du vin rouge, comme celui de Xénophon, c'est-à-dire où il y avait beaucoup d'eau, de la salade, du riz au beurre, des figues, et des raisins secs. Je montai sur le haut de la tour, où il y avait autrefois du canon pour la défense, à cause de corsaires qui ont autrefois emmené en esclavage plusieurs moines. Il y a environ cent moines dans ce couvent, dont soixante-dix à la maison ; le reste en voyage. Ils ne mangent ensemble que les grandes fêtes. Les moines me donnèrent la carte gravée de leur couvent et des cuillères de bois faites par leurs hermites, et me parlèrent beaucoup des misères de leur couvent. Les moines du mont Athos ont souvent le *punta* à cause du froid.

Le dimanche matin 17, je suis monté sur un mulet, et en deux heures et demie, par le plus beau chemin du monde, au travers de bois superbes et touffus, je suis arrivé, en passant par Karaé, au monastère de Κουτλουμουσίου, dont le Σκευοφύλαξ, M. Néophyte de Crète, me reçut avec toutes sortes de politesses. Dans le catalogue de la Bibliothèque, il y a Προκοπίου Χριστιανοῦ Σοφιστοῦ τῆς εἰς τὴν Παλαιὰν Ἑρμηνείας ἐπιτομὴ ἀνέκδοτος δυσεύρετος καὶ πολύτιμος μεμβράνα.

Il y a une belle tour dont la vue est superbe, deux prisons ou puits où on jetait autrefois les criminels, environ cinquante moines qui ne mangent pas ensemble, de peur qu'on ne vienne les surprendre dans le monastère et leur demander à manger. L'Ἀρχοντάριον est très-beau. On m'a envoyé chercher de la viande pour la soupe, qu'on n'a pas trouvée, et on a permis à mon domestique de tuer par la fenêtre des pigeons ; on m'a donné à fumer, à dîner des œufs, du riz, des raisins secs, de

la soupe au fenouil, du vin sans eau, du café, du rosoli, et à laver avant et après le dîner. Le couvent est fort beau, la vue superbe, les plaines des environs λιβάδια fort agréables, les prairies délicieuses. J'ai été après dîner voir la bibliothèque, où il n'y a rien que quelques évangiles du xᵉ siècle, quelques manuscrits de saint Chrysostome et autres Pères. En livres imprimés, j'ai vu un Homère, un Euripide, quelques historiens. J'ai été ensuite voir le Κελλίον de ce monastère, qui n'est pas loin; les biens que les moines achètent à vie, puis la ville de Καρεῖς, la seule où il n'y ait pas de femmes. On y trouve plusieurs boutiques, des hospices de tous les monastères. J'ai vu aussi dans cette ville l'église de Πρώτατον, qu'on appelle par corruption Πόρτατον, et qui est commune à tous les couvens; le clocher, le σήμαντρον ou planche sur laquelle on frappe avec un morceau de fer, pour appeler les moines au chœur, ensuite l'église de Κουτλουμούση, les τρούλλους, ou voûtes, la Κουβούκλιον qui couvre le saint des saints dans le sanctuaire, le Τέμπλον, qui sépare l'Ἅγια τῶν Ἁγίων ou sanctuaire de l'église, les deux νάρθηκας ou vestibules; j'oubliais les δεσποτικὰ ou images des saints, du patron, du Christ, de la Vierge, qui sont sur le τέμπλον, les peintures dont le premier νάρθηκας est orné. On y voit toute l'Écriture sainte, et saint Christophe représenté en soldat κυνοκέφαλος, avec une tête de chien. J'ai vu deux nouvelles règles des moines de Κουτλουμούση par lesquelles ils s'obligent à ne recevoir des moines qu'à dix-huit ans, et, pour éviter la jalousie, à changer tous les trois ans le supérieur du monastère, qu'ils envoient à Chères, en Macédoine. Les moines du mont Athos se servent de leurs prairies pour nourrir des bœufs, des veaux, des moutons qu'ils vendent, et dont ils tirent de la laine, du beurre, du fromage; ils ont aussi des coqs. Le P. Néophyte Σκευοφύλαξ de Κουτλουμούση et le P. Jérémie de Βατοπαιδί sont les Προεστοὶ du mont Athos, et chargés de la répartition des impôts; on les change tous les ans. Les impôts montent, disent-ils, à soixante-cinq bourses par an, tant pour le *charasch* que pour les biens-fonds et pour le Bostangi pacha : dans les autres

monastères, c'est l'Ἡγούμενος qui est le maître; ici, c'est le Σκευοφύλαξ qui est seul despote et administrateur. Le titre d'Ἡγούμενος n'est qu'honorifique : on le donne à ceux qui reviennent de quête et apportent beaucoup d'argent, quoiqu'ils en gardent toujours la moitié pour eux. Trois ou six mois après, vient un autre qui rapporte de l'argent, et on le fait Ἡγούμενος; l'autre n'est plus que προηγούμενος. Le second titre honorifique après l'Ἡγούμενος, c'est Δίκαιος. Pour être reçu moine, si on n'est pas prêtre ou chantre, ou lecteur, et si on ne sait ni labourer ni cultiver la vigne, il faut payer 3 ou 400 piastres, suivant sa fortune. Le couvent ne vous habille pas, on n'a pas de pot de chambre, il faut pisser par la fenêtre. Le lundi 18, j'ai été voir les reliques du monastère de Koutloumous; ensuite j'ai été, avec le Σκευοφύλαξ Néophyte, revoir Kariés, comme on prononce. Il y a environ cent maisons, plusieurs boutiques de caloyers; la plupart ne sont ouvertes que le samedi, jour de marché. J'y ai trouvé établi un soi-disant médecin de Céphalonie, un Piémontais qui s'était fait Grec, et raccommodait des plats d'étain; un marchand qui, entre autres choses, vendait des livres, d'autres qui vendaient du papier, de la cire d'Espagne, des étoffes, du riz, des pâtes d'Italie, du caviar, du chalva, des croix σταυροὺς, des ἐγκόλπια, espèces de reliquaires ronds, des chamilafis. Le Σκευοφύλαξ, avec le P. Jérémie du monastère de Batopedi, me menèrent chez l'aga Achmet-Bey, jeune homme d'une grande maison, et Bostangi, ami d'Isaac Bey. Il me fit mille politesses, me donna du café, une pipe, du γλυκὸ, où il y avait du musc, suivant l'usage turc, πρὸς τὰ ἀφροδίσια. Les moines scellèrent devant moi des lettres avec le sceau du mont Athos. J'ai pris chez l'aga l'empreinte de ce sceau sur mon Προσκυνητάριον τοῦ Ἁγίου Ὄρους. Il y a dessus Σφραγὶς τοῦ Πρωτάτου τῆς κοινότητος τοῦ Ἁγίου Ὄρους. De là je retournai au couvent de Koutloumous avec le Σκευοφύλαξ, qui m'invita fort à revenir le jour de Pâques, où tous les moines du mont Athos se réunissent et vont en procession dans le couvent. Je dînai ensuite chez lui, mangeai de la viande, et je laissai la plus grande partie de mes

effets dans la bibliothèque de Koutloumous. Ensuite, après dîner, le 18, j'ai été sur un mulet au couvent τῶν ἰβήρων. Je ne crois pas qu'il y ait un plus beau chemin que celui que j'ai fait. J'y suis arrivé en une heure; j'y ai trouvé l'archimandrite du couvent russe, Ἀθανάσιος; un des deux ἐπίτροποι de ce monastère, auquel j'étais recommandé par le prince Constantin Bei Morusi et Stauraki, que j'avais connu à Mételin sa patrie. Ἀθανάσιος m'a comblé d'honnêtetés. Au couvent τῶν ἰβήρων, il n'y a pas de χειροφύλαξ, mais deux ἐπίτροποι : il est de ce nombre et commande sur le couvent; l'Ἡγούμενος n'est que pour les choses ecclésiastiques, pour ordonner les prêtres, comme le Χορεπίσκοπος ou δεσπότης, les ἐπίτροποι font tout. J'ai vu le Νεραντζῶνα ou orangerie, les περιβόλια, jardins superbes, le μύλος ou moulin, qui est curieux; la tour ou forteresse, autrefois contre les corsaires, l'église, la πορταίτισσα, un ἡσυχαστὴν qui couchait par terre, et tournait; les vignes, les oliviers, l'orangerie, l'ancien monastère τῶν ἰβήρων qui est presque détruit, l'ἀρσενᾶ qui est superbe, l'infirmerie pour les malades. Tous les moines en corps sont venus me voir dans l' Ἀρχονταρίκι, qui est très-beau. J'ai eu un bon souper, soupe, asperges, œufs, poissons nouvellement pêchés, excellente salade de laitue θρίδακα, figues, amandes de Chio, fromage, bon vin blanc et muscat de Samos. J'oubliais de dire qu'à Kariés j'ai vu la prison qui est terrible, la tour qui est très-ancienne et le bois où on assujettit les pieds de ceux qui reçoivent la bastonnade ; l'aga m'a donné un garde greo, vêtu à l'albanaise, pour m'accompagner; il a la nourriture des moines, et de plus 1000 piastres; on le change tous les ans. Le P. Athanase m'a assuré qu'il a vu dans sa jeunesse un poisson d'une grosseur énorme, qui pourrait renverser les καΐκια, et se montrait deux ou trois fois par an, comme une baleine; à présent il n'y en a plus de tels; les Ἀσκητάδες ou hermites mènent une vie plus austère que les ἡσυχασταί, qui sont cénobites.

Le lendemain mardi 19, j'ai été voir l'archimandrite Athanase dans son appartement, qui est fort joli et composé de

deux pièces, l'une pour l'été, l'autre pour l'hiver; tous ont une cheminée. Ensuite, j'ai été voir la Bibliothèque, où il y a environ trois mille volumes, quelques-uns français, italiens, latins : tout le monde peut se servir de ces livres, pourvu qu'ils ne sortent pas du monastère. Ils ont été légués par un ancien patriarche qui s'est retiré dans ce monastère, et y est enterré; il avait fondé à Vatopedi un collége dont Eugène était le chef; s'étant ensuite brouillé avec ce savant grec, il est cause qu'il a quitté le mont Athos, et que ce collége est tombé. Il y a un Βιβλιοφύλαξ pour cette bibliothèque. Je lui demandai à voir les Mss. grecs; il me dit qu'ils ne servaient plus à rien. Je lui demandai où ils étaient; je les trouvai dans un coffre à l'escalier, près de la porte de la bibliothèque, et je les examinai tous. Ce ne sont que des évangiles, peu de bibles, des chaînes, des homélies des Pères, surtout de saint Chrysostome et de saint Grégoire de Nazianze, des livres ascétiques, des liturgies, vies des saints.

Il y a aussi dans la bibliothèque, pêle et mêle, quelques livres grecs manuscrits qui ne sont pas plus importans, quelques-uns en langue géorgienne ἰβηρικῇ, comme liturgies, vies des saints. La plupart de ces manuscrits n'ont ni commencement ni fin. J'ai vu aussi une autre bibliothèque dans une armoire sous l'horloge, près des Κατηγούμενα, que les Grecs ont conservés suivant l'usage de la primitive Église; ils ont aussi l'Ἐγκαίνια près de l'ἅγιον βῆμα dans l'Ἅγια τῶν Ἁγίων. Ce sont des reliques qu'on a mises là et dessous le maître-autel, lors de la dédicace de l'église. Le Καθολικὸν, c'est le corps de l'église après le νάρθηξ jusqu'au τέμπλον, qui sépare le Καθολικὸν de l'Ἅγια τῶν Ἁγίων. Cette bibliothèque n'est composée que de livres de chœur, de plain-chant, d'homélies, de vies des saints, de livres ascétiques tout déchirés. J'allai voir l'horloge, qui est d'un très-beau travail, et dehors le nègre qui frappe sur le Κόνδιον, espèce de plat d'airain, sur lequel on frappe pour appeler les fidèles à l'église; la sacristie, qui est très-riche en ornemens, en vases sacrés, en croix, bâtons pastoraux de l'Ἡγούμενος, le tout orné de pierreries, de diamans, la plupart

présens des princes de Géorgie et de Russie. On voit partout le portrait de l'impératrice, pour laquelle on prie dans tous les monastères du mont Athos; il y a aussi un superbe *évangéliaire* imprimé en russe et Ms. en grec très-récent, un autre grec Ms. du xe siècle, un autre imprimé à Genève chez Rover, avec les notes de Scaliger et d'autres qui favorisent le calvinisme. J'allai ensuite voir le clocher, où il y a de belles cloches, un σήμαντρον en fer, un autre en bois, puis les pressoirs à l'huile, tournés par un cheval, ἐλαιοτριβεῖα; les βαγανείρια ou celliers, où il y a d'immenses tonnes, le τραπεζάριον ou réfectoire, les μαγγιπεῖα ou cuisines, l'endroit où les moines lavent leur linge, le four où ils pétrissent eux-mêmes deux jours dans la semaine chaque fois douze cents pains d'environ quatre livres, parce qu'ils donnent du pain, du vin, des herbes χόρτα à tous les γεμίτειδες ou mariniers et passagers qui viennent hors du monastère. Il y a un Ξενοδοχεῖον où on entretient toujours quarante ou cinquante étrangers. Je vis aussi le δοχεῖον où on serre les provisions, τὰ χόρτα, τὰ ἁλμυρά, les poissons salés. Il y a plusieurs moines qui savent pêcher et qui vendent du poisson à ceux de leurs confrères qui en veulent acheter; je vis aussi le νοσοκομεῖον pour les malades, où il y a une apothicairerie, celui pour les vieillards, où je trouvai un caloyer de cent quatorze ans, aveugle, nommé Arsène, qui a bon appétit, marchait encore l'année dernière, et donna devant moi des paras à l'infirmier pour lui acheter du ῥακί. Il y a pour les malades une infirmerie d'hiver où il y a du feu, et une d'été. Il y a vingt églises παρεκκλήσια, ou παρακλήσια par corruption, dans le milieu du couvent. Je vis le vase du marbre qui sert à l'ἁγίασμα, où il y a une colombe qui verse de l'eau de tous côtés; point de baptistères dans ces monastères où il ne naît personne. On me donna à dîner une bonne soupe à l'oignon, des pigeons sauvages περιστέρια, qu'on avait fait tuer, deux espèces de bons poissons nouvellement pêchés, une grosse écrevisse de mer; on en pêche au mont Athos de trois oques, de la salade, θρίδακα, un grand panier de fruits que m'envoya l'archimandrite Athanase, pommes, oranges, limons

doux, grenades, etc. ; d'excellent vin du mont Athos à 2 paras l'oque, d'excellent tabac à fumer, etc. Après dîner, j'allai me promener avec le P. Σταυράκι, que j'avais connu à Mételin, et avec un προηγούμενος. Nous allâmes voir beaucoup d'ἡσυχαστάς, un entre autres qui demeurait dans l'endroit où habitaient autrefois les λωβιασμένοι, lépreux (il n'y en a plus maintenant) : on l'appelle διδάσκαλος, parce qu'il enseigne le plain-chant. Il me donna du γλυκὸ et du ῥακί. La plupart de ces ἡσυχασταὶ vivent du travail de leurs mains, reçoivent du couvent un petit hermitage, où il y a toujours une petite église. Nous allâmes aussi nous promener à l'ἁγίασμα, à l'endroit où l'image de la Vierge Πορτατίσσας aborda en face de l'île de Thase. Je vis à la porte de l'église le tombeau du patriarche Διονύσιος, qui avait fondé une bibliothèque et un collége au couvent τῶν Ἰβήρων, et s'était brouillé avec Eugène. La Bibliothèque est toujours l'endroit le moins fréquenté, et par conséquent le plus sûr; aussi est-ce là que le Σκευοφύλαξ de Κουτλουμούση a serré tous mes effets βουλωμένα.

Le mercredi 20, j'ai été voir les reliques du monastère τῶν Ἰβήρων; les moines en emportent toujours plusieurs avec eux, en quête ou voyage, ταξίδι. De là je suis monté sur un cheval ἡμερώτατον, avec le προηγούμενος Καλλίνικος de Constantinople (προηγούμενος et καθηγούμενος sont la même chose). En une demi-heure moins deux minutes nous sommes arrivés en montant à la Σκήτην, hermitage, τοῦ Προδρόμου. Il y a là plusieurs hermites qui ne mangent que le samedi et le dimanche; aussi sont-ils pâles et défigurés; mais ils vivent longtemps du travail de leurs mains. Les uns font des bonnets, d'autres des images en bois fort jolies. Il y en avait une grande d'un travail très-fin et très-délicat qu'un de ces hermites voulait vendre 200 piastres; d'autres, plus communes, de 8 à 10 paras. Ils ont tous dans leurs maisons un παρακλήσιον, petite église, ou au moins un προσκυνητάριον, oratoire. Outre cela, on voit une ancienne église commune, τὸ Κυριακόν; comme elle s'était trouvée trop étroite, on en a refait une neuve fort jolie que j'ai aussi été voir. Les peintures faites par un moine τῶν Ἰβήρων (il y a beaucoup

de caloyers qui sont peintres) ne sont pas mauvaises; les ἀναλογεῖα ou pupitres sont ornés de σεντούφια ou nacres de perles. Il y a aussi beaucoup de ψηφία ou mosaïques, pièces rapportées, dans les églises du mont Athos. J'ai été voir plusieurs de ces hermites; leur chef, qu'on appelle Δίκαιον, et qui est subordonné au couvent τῶν Ἰβήρων, un ancien διδάσκαλον, nommé Χριστόφορον, qui s'est retiré dans cet hermitage, qui a été disciple d'Eugène, et possède beaucoup de livres grecs, surtout de bonnes éditions des Pères. On m'a dit que si les anciens philosophes disaient que la philosophie ne servait qu'à se préparer à la mort, à plus forte raison les philosophes chrétiens devaient être persuadés de cette vérité. J'ai été aussi voir le πνευματικὸς ou confesseur Εὐθύμιον Κάμαρτη, auquel j'étais recommandé par son frère Κάμαρτη, l'un des προεστοὶ de Parchia, le parent du Chevalier Kondyli, et par Χρύσανθος διδάσκαλος de Parchia. Les hermites sont deux ou trois ensemble. J'entrai aussi dans la καλύβα ou cellule d'un vieux prêtre géorgien, nommé Sylvestre, qui était fort pauvre et vivait du travail de ses mains (il faisait des petites croix sculptées en bois), et des aumônes du couvent, auquel il avait donné 80 piastres pour avoir du pain toute sa vie; il avait quelques Mss. géorgiens, des livres d'église et de prière, un Εὐαγγελάριον, un Psautier, et d'autres livres de prière imprimés en Géorgie, à Teflis; les caractères m'en parurent arméniens. De là je retournai au monastère, et j'y dînai avec du poisson, des pigeons reçus de M. Athanase Ἀρχιμανδρίτης προηγούμενος, Σενωπεὺς de Boucharest. La carte générale du mont Athos est celle qu'il a fait graver à Vienne du monastère τῶν Ἰβήρων; il m'apprit que la nouvelle imprimerie de Boucharest était en caractères grecs venus de Vienne. De là je pris congé avec attendrissement de ce respectable et aimable archimandrite, qui a la plus belle figure du monde, parle allemand, italien, français, latin, russe, et un grec moderne fort savant et mêlé de l'ancien; il a une belle prononciation, un superbe organe, et est pieux sans préjugés. Je pris congé des autres Pères, de M. Stauraki, je remontai sur le même cheval qui m'avait servi le matin, je pris le chemin le plus long

pour mieux voir la montagne, et j'arrivai en une heure et demie au monastère τοῦ Σταυρονικητᾶ. Le chemin était fort mauvais; il y a beaucoup de pas dangereux, dont les mules de cette montagne se tirent toujours heureusement; le προηγούμενος Καλλίνικος m'accompagna au couvent de Σταυρονικητᾶ, qui est fort joli, sur le bord de la mer, et n'a que vingt-cinq moines. Le δίκαιος, qui, dans ce monastère comme dans beaucoup d'autres, fait les fonctions du Σκευοφύλαξ dans son absence, me reçut fort bien, m'offrit à me rafraîchir. Je ne voulus rien prendre, j'allai voir tout de suite en détail la bibliothèque, où il n'y a que des manuscrits grecs en assez grand nombre, la plupart du xe siècle, en parchemin, quelques-uns du XIIIe sur coton, tous des évangiles, évangéliaires, quelques Bibles, force Saint Chrysostome et Saint Grégoire de Nazianze, homélies, vies des saints, des martyrs. J'allai voir la tour, les choses décrites dans le προσκυνητάριον, excepté la *racine de Jessé*, qu'on ne trouve plus peinte dans le réfectoire, parce qu'on l'a refait à neuf, les orangeries, les reliques. En partant, suivant l'usage, deux heures après, ces moines me donnèrent des mulets, et un de leurs confrères pour me recommander au monastère τοῦ Παντοκράτορος, où j'arrivai en trois quarts d'heure par un chemin encore plus difficile que le premier, mais toujours la vue superbe. Je trouvai un caloyer né à Patmos, qu'on appelle Γρηγόριος διάκος, parce qu'il est lettré, qui me fit l'accueil le plus gracieux, ainsi que le δίκαιος. Je vis tout de suite l'église, où il n'y a plus l'αὐγὸν εἰς τὸν πολυέλαιον ἀργυροῦν, πολλοῦ θαύματος ἄξιον, comme du temps de Comnène, la tour qui est fort obscure, et où il y a un vieux πνευματικός qui demeure, et qui est quelquefois huit jours sans sortir. Le δίκαιος, qui me fit mille honnêtetés en l'absence du Σκευοφύλαξ, est de Tine de Saint-Nicolo, s'appelle Παρθένιος, et est le neveu maternel de Palamida Proestos de Tine. J'oubliais de dire que quand on entre chez un hermite, on lui dit Εὐλόγησον πάτερ; il répond ὁ Θεὸς συγχωρήσῃ. Quand il est dehors, il ne ferme pas sa porte, mais il met un bâton devant pour marquer qu'il est sorti. Leur église est dédiée τοῦ Προδρόμου à saint Jean-Bap-

tiste. Au monastère τοῦ Παντοκράτορος, il y a une Σκήτη τοῦ προφήτου Ἠλίου; on y trouve dix-sept hermites russes.

Le jeudi 21, je vis de grand matin les reliques et les livres de Παντοκράτορος qui sont à côté de la sacristie : ce sont, pour la plupart, des livres d'office, quelques beaux Mss. du xe siècle, de l'Évangile et des Pères, surtout de saint Jean Chrysostome et de saint Grégoire de Nazianze qui abondent dans le Levant ; ce moine Γρηγόριος me les montra et me demanda la charité. Je montai aussitôt sur un mulet avec le δίκαιος Παρθένιος, et j'arrivai en deux heures d'un chemin plus périlleux que les précédens au monastère τοῦ Βατοπαίδι. Le Σκευοφύλαξ était pour le moment absent pour des réparations du collége. Je fus reçu à bras ouverts par le père Ἰωσὴφ Ἰώσιππος, qu'on appelle διδάσκαλος, parce qu'il a professé pendant six à sept ans la logique d'Eugène et la grammaire de Néophyte au collége de Jiassi en Moldavie, où le Σκευοφύλαξ avait aussi été abbé d'un couvent dépendant du monastère de Βατοπαίδι. Le Père Josip est un homme savant, fort obligeant, fort modéré en fait de religion, qui convint avec moi que le schisme était un grand mal, surtout pour les Grecs, avait été la cause de la ruine de leur empire, et les empêchait maintenant d'être soutenus par les princes chrétiens, provenus de la φιλοτιμία et πλεονεξία des prêtres des églises. Il me mena d'abord voir la première bibliothèque qui est près des *Catéchumènes;* elle est fort nombreuse, ne renferme presque que des Mss., la plupart du xe siècle, des Pères, surtout de saint Chrysostome et de saint Grégoire de Nazianze, beaucoup de livres ascétiques, d'église, de liturgie, de vies des saints, de martyrs, de canons, conciles, évangiles, peu de Bibles, quelques imprimés en très-petit nombre, quelques Mss. russes, un Saint Chrysostome et un Saint Grégoire de Nazianze, qu'on dit copiés de la main de Jean Cantacuzène, qui, en effet, copia ces deux Pères de sa main pendant sa retraite au monastère τοῦ Βατοπαίδι, où on voit son tombeau, ainsi que celui de Manuel Andronic, avec leurs portraits, et ceux de Théodose et d'Arcadius dans l'église. Cependant ces deux Mss. paraissent être du xe siècle. Il y a dans le Σκευοφυλάκιον une

autre bibliothèque moins nombreuse que je vis l'après-dîner, où il y a plus d'imprimés et moins de Mss. ; mais ils sont superbes, parfaitement écrits sur vélin, la plupart du xe siècle, avec figures, surtout les Évangiles et Psautiers ; il y a plus de Bibles qu'ailleurs, de beaux exemplaires d'Eusèbe, saint Athanase, saint Chrysostome, saint Grégoire de Nazianze et autres Pères, quelques Russes en petit nombre, peu d'auteurs profanes, excepté un Ms. où il y a le Plutus d'Aristophane, avec quelques tragédies de Sophocle et d'Eschyle très-récent, un Aristide, les petits orateurs grecs, aussi récent. C'est du mont Athos que Lascaris les a apportés en Europe. Il est impossible de voir de plus beaux Mss. que ceux τοῦ Βατοπαίδι, surtout ceux de Σκευοφυλάκιον. Il y a près de ce couvent un hermitage d'environ trente cellules à une demi-heure de chemin, et qu'on appelle Ἁγίου Δημητρίου. J'oubliais de dire qu'en entrant au couvent on me conduisit d'abord à l'église, que les moines m'introduisirent dans le sanctuaire, et que deux d'entre eux se mirent d'abord à chanter une hymne à la Vierge : c'est leur réception ordinaire. Il y a dans ce monastère et dans presque tous les autres beaucoup de gens qui ont mal au pied, ce qui vient du froid, et de ce qu'ils ont un plus grand nombre de veilles à passer dans l'église, quoiqu'ils s'appuient de temps en temps sur des espèces de béquilles dont la porte de l'église grecque est toujours pleine. Si on veut voir des restes de la magnificence des empereurs grecs, il faut aller à Βατοπαίδι. J'y ai vu tout ce que décrit Comnène. Le Τέμπλον, fait d'une pierre transparente, ne s'y trouve plus. On voit dans la cour quelques morceaux de ce Τέμπλον, et dans l'église plusieurs pièces de cette pierre transparente : on m'a montré dans le Σκευοφυλάκιον une riche coupe, présent d'Andronic, faite d'une pierre inconnue et transparente comme le cristal. J'ai vu toute la maison dans la journée, jusqu'au χαρτουλάριον, l'endroit où l'on met les mulets ; celui qui en a soin et préside à l'écurie s'appelle βουρδουνάρης ; j'ai vu aussi les jardins, la maison pour les pêcheurs sur le bord de la mer, le δοχεῖον, où on serre toutes les provisions de poissons salés, légumes,

herbes. Il y a aussi une φυλακή ou prison sous la tour; il y a deux cents moines dans ce couvent, quatre cents à celui τῶν ἱδήρων.

Le vendredi 22, j'allai à un quart d'heure et demi de chemin au collége de Βατοπαίδι, le seul du mont Athos, celui où autrefois Eugène professait la philosophie, et Néophyte la grammaire. Maintenant ce sont deux frères fort ignorans, dont l'un est caloyer, qui remplissent ces chaires; j'assistai aux leçons du professeur de langue grecque. Il fit d'abord un long commentaire moral et non grammatical sur des sentences morales en vers ïambiques que Chrysoloras a recueillies dans les anciens auteurs. Il l'expliqua deux fois de suite en différens termes, et le fit ensuite répéter par ses écoliers; il en fit de même pour quelques sentences d'Isocrate à Demonicus, qui se trouvent dans l'Encyclopédie de Patousa. Sa leçon fut d'une demi-heure; je n'ai jamais vu d'explication plus absurde pour la morale et pour la langue. Le professeur de philosophie, qui n'en savait pas davantage, et qui expliquait ordinairement la logique obscure d'Eugène, sa métaphysique manuscrite (il a aussi composé une longue théologie scolastique manuscrite), prétexta un mal de gorge pour ne pas expliquer devant moi. Le collége est vaste et spacieux. L'éducation et le logement y sont gratuits pour les écoliers, qui se nourrissent à leurs dépens, comme à Patmos. Il y a deux cents chambres, et seulement vingt-cinq écoliers pour la langue grecque, et trente pour la philosophie. On y explique ordinairement celle d'Aristote et d'Eugène, et le cours de mathématiques de Balanus d'Iannina. La situation est superbe. De là j'allai voir les reliques, entre autres la prétendue ceinture de la Vierge, l'étendard de Manuel Andronic Paléologue. Il avait dans cette église un siége à gauche dans le chœur καθολικόν, de l'autre côté du στασίδιον de l'Ἡγουμένου. J'allai ensuite dîner, et mangeai entre autres choses des πυταλίδες, dans l'ancienne langue λεπάδες, des γαδαρόποδα, espèces d'huîtres dures, puis je montai sur un mulet avec un moine qu'on me donnait toujours dans chaque couvent pour m'accompa-

gner; j'arrivai en deux heures et demie au monastère de Συμενοῦ, autrement dit Ἐσφιγμένου, qui est très-pauvre, où il n'y a que dix moines qui mangent ensemble, et dont il n'y en a que deux qui sachent lire, et il a fallu attendre que le διάκος fût sorti de l'église où il lisait, pour qu'on pût lire mes lettres de recommandation du patriarche et de l'évêque de Salonique. J'allai voir tout de suite en détail la bibliothèque, où il y a beaucoup de Mss. dans le genre de ceux des autres monastères, et quelques russes, et un exemplaire du Suidas de Milan. J'en ai vu quatre exemplaires dans la bibliothèque profane τοῦ Βατοπαιδίου, un chez le διδάσκαλος de Metelin. A la bibliothèque τοῦ Ἐσφιγμένου il y a de beaux exemplaires du Nouveau Testament, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Chrysostome, de l'Évangile. Les moines me demandaient si j'avais mis plus de six jours pour venir à leur monastère de Paris, qu'ils confondaient tous avec Venise. A Χιλιαντάρι, quand je disais au P. Σωφρόνιος que ce n'était pas la même ville, il me demanda si c'était proche de la Barbarie. Les moines, qui sont pauvres, voulurent me donner à me rafraîchir avec de l'eau et du vin, et me forcèrent d'accepter deux oranges. Je vis sur un de leurs Mss. que les Sarrasins avaient brûlé leur monastère, tué les Pères, et qu'on avait réuni avec peine quelques livres, et entre autres celui-ci qui était tout déchiré. Les fréquens incendies du mont Athos sont cause qu'on ne trouve plus tant d'anciens livres. Les corsaires de Crète l'ont pillé, ravagé, ainsi que les Sarrasins. Je vis le réfectoire qui est assez joli, la tour, les cloîtres, l'église, etc. Pour arriver à ce monastère, j'avais vu le πρόδλαχα. Ensuite, à trois heures, je partis avec les mêmes mulets et le même moine pour le monastère de Χιλιαντάρι. J'y arrivai en une demi-heure par le plus beau chemin du mont Athos; il y a même de belles plaines sur le bord de la mer, ils font venir en charrette tout ce dont ils ont besoin. Les moines qui l'habitent sont au nombre de cent vingt Bulgares, font l'office en langue illyrique, dans laquelle est leur bibliothèque, sont très-hospitaliers, très-obligeans et de très-bon cœur; leur δίκαιος M. Jonas me reçut

à bras ouverts en l'absence du Σκευοφύλαξ, qui vint peu après me faire mille politesses; ils me donnèrent tous deux d'excellent vin avec du sucre, ainsi que le moine Saba, qui me parla beaucoup de vin et de femmes. Avant d'entrer dans l'Ἀρχοντάρι, le δίκαιος Jonas me mena d'abord dans l'église, me fit tourner le dos au maître-autel, pour être en face d'une image de la Vierge, devant laquelle il chanta une hymne. Ce monastère, fondé par des Serviens, est très-vaste; il y avait une vingtaine de pèlerins, προσκυνητάδες, qui venaient de Zagora pour la plupart. Le P. Saba me fit voir l'horloge, la tour, la prison, qui est au-dessous, comme dans les autres monastères, la treille bénite qui donne du lait aux femmes, le jardin très-bien cultivé, le réfectoire, où il y a toujours un ἄμβων ou chaise pour l'ἀναγνώστης, et où on ne mange en communauté que le dimanche et grandes fêtes, excepté à Xénophon depuis quelques années, et d'Ἐσφιγμένου, à cause du petit nombre de moines. Je vis aussi le δοχεῖον, où on serre les provisions, une invention curieuse pour amener avec une corde de l'eau à une très-grande distance, beaucoup de riches chapelles, παρακλήσια, nouvellement construites; l'église, qui est fort riche et fort jolie, le siége de l'Ἡγούμενος qui est à la porte de l'église, et où il juge les moines avec les chefs; alors il tient à la main une espèce de bâton pastoral; l'arsenal; les trois croix argentées dont parle Comnène, ne se trouvent plus dans l'église. J'eus à souper des choucroutes qu'on ne trouve que dans ce monastère, un καβουαρα (καρκῖνος), grosse écrevisse de mer, ὀκταπόδια, polypes, περιστέρια, pigeons, salade, vin rouge et blanc et de Samos, ῥακί, pignoli du mont Athos. J'oubliais de dire qu'à dîner, chez les moines de Βατοπαίδι, le διδάσκαλος Josip m'avait appris qu'en Morée, dans l'endroit appelé Τζακονιά, ce pays montueux et très-sain des Ἐλευθερολάκωνες, où les femmes sont encore φαινομήριδες, où les hommes vivent cent ans, sans maladie, ne meurent que de vieillesse, et parlent dorien mêlé avec l'italien, et disent ἔμεο pour ἐμοῦ, ἀκήκοα, ὕω ἀντὶ τοῦ ὕδωρ, βόσι ἀντὶ τοῦ βότρυς, etc., il y a sur la montagne trois villages considérables : 1° Πραστὸς, 2° Καστάνιτζα, 3° Σίτωα, et que dans

l'ancienne Épidaure, en face de Κολούρης (Salamine), près d'un village appelé Αιγούριον, où il y avait autrefois une ville appelée Αίγις, on trouve un ancien théâtre fort beau. Toute la nuit, au mont Athos, on entend les grenouilles. A Ζωγράφου et Χιλιαντάρι, on ne fait l'office qu'en russe. Au monastère τῶν ἰβήρων on a conservé à l'église le bon usage de ne lire que dans les manuscrits. Dans presque toutes ces bibliothèques, on voit des liturgies sur d'anciens rouleaux. Le lendemain samedi matin 23, je vis les reliques de Χιλιαντάρι, un des quatre grands monastères après Laure, Batopaidi et τῶν ἰβήρων, un beau bâton pastoral qu'Isaac Comnène a donné à l'Ἡγούμενος, et qui est surmonté d'un beau jaspe, un lectionnaire qu'un Andronic, disent-ils, leur a donné, et ils assurent qu'il est de la main de saint Chrysostome; il est fort bien écrit en lettres d'or. C'est ainsi qu'ils disent avoir le Saint Chrysostome et le Saint Grégoire de Nazianze écrits de la main de Jean Cantacuzène à Batopaidi. L'écriture en paraît être du xe siècle, il n'y aucune marque; et j'ai vu dans tous les monastères des Mss. aussi bien écrits et du même caractère, qui est celui du xe siècle, où on écrivait beaucoup et bien. J'avais deux draps, chose remarquable à Χιλιαντάρι. Je ne parle pas des langes du Christ, de la sainte croix, dont tous les monastères se vantent de posséder des morceaux. On me fit boire dans la cave de Χιλιαντάρι du κρασὶ ἄδολο. On met ordinairement beaucoup d'eau dans tous les monastères. Rien n'égale le bon cœur des Bulgares. J'oubliais de dire que le monastère d'Ἐσφιγμένου est si pauvre et les moines si obérés de dettes, qu'ils tiennent toujours la porte fermée de peur des Turcs, et ne l'ouvrent qu'à bonnes enseignes. Il y a beaucoup de goutteux au mont Athos et de tortues de terre. Le même jour, samedi matin 23, après avoir vu les reliques qu'une vingtaine de pèlerins baisaient avec avidité, j'allai déjeuner avec une écrevisse de mer; je pris congé du Σκευοφύλαξ et de l'aimable δίκαιος Jonas, qui me combla d'amitiés, et je montai à cheval avec le P. Saba. J'arrivai en deux heures à Ζωγράφου, où ce sont encore des Bulgares (toute leur bibliothèque est en langue illyrique). L'archimandrite Δωρόθεος me

reçut à bras ouverts; il a été longtemps en Russie et en Sibérie, il me força de rester toute la journée, et de coucher toute la nuit dans son couvent dont il est un des Ἀρχηγοί ou anciens, à cause de son âge et de son mérite. Il me fit manger des pigeons, salade, servir de bon vin, me conduisit d'abord dans l'église, sans chanter, me fit voir l'après-dîner le campanerio, clocher, le δοχεῖο, les cloches, la cuisine, le réfectoire. Il me fit faire grand feu dans l'Ἀρχονταρίκι, parce qu'il faisait froid ce jour-là dans son couvent, qui est très-bien situé, et où la température est heureuse l'été et l'hiver, ainsi qu'à Χιλιαντάρι. Il me montra dans l'église, en riant beaucoup, ainsi que les autres moines, l'image du saint Georges qui fit le miracle de l'omelette σφογγάτο. Des enfans jouaient à différens jeux; il y en avait un qui perdait toujours. « Saint Georges, s'écria-t-il, faites-moi gagner, et je vous donnerai une omelette ! » A peine eut-il prononcé ces mots, qu'il gagna toujours. Ensuite il ne manqua pas d'aller faire une omelette chez sa mère, et de la porter aux pieds de l'image du saint; peu après arrivent trois matelots γεμιτζίδες, qui, alléchés par l'odeur, dirent : « Dépêchons-nous de manger cette omelette, de peur que saint Georges ne la mange. » Voici le tour que leur joua le saint, qui, dit la légende Συναξάριον, avait besoin d'argent pour faire rebâtir son église en Paphlagonie; lorsqu'ils voulurent sortir, ils se trouvèrent collés aux marbres de l'église. « Saint Georges, s'écrièrent-ils, secourez-nous, et vous aurez 10 âpres de chacun de nous. » Le saint n'en fit rien; ils offrirent un sequin pour eux trois; le saint ne les écouta pas. Se voyant toujours attachés, ils offrirent un sequin par tête; le saint les laissa aller. En partant ils lui dirent : « Saint Georges, vous vendez trop cher vos omelettes; désormais nous ne vous achèterons plus rien. » J'ai vu aussi l'autre image de saint Georges qui n'est pas faite de main humaine. Τῇ λαμπρᾷ, le jour de Pâques, au monastère τοῦ Ζωγράφου, on achète dix mille œufs : ils ont plus de quatre cents personnes à table, et en envoient de κόκκινα en présent à leurs amis; ils se gardent trente ou quarante jours; il en faut plus de quinze mille au

monastère τῶν ἰδίων, où il y a le plus de moines après Λαύρα. J'ai vu la seule tour qui reste maintenant au couvent de Ζωγράφου, le cimetière, le κάστρο ou ἐξώκαστρο qui entoure le monastère, les βάξες ou jardins, les κελλία τῶν ζαράδων, c'est-à-dire des moines ordinaires : ce sont des mots turcs comme *kef*, la joie. Il y a dans tous les couvens des ψωμιαγοραστάδες qui se retirent, et donnent, suivant leur fortune et suivant la manière dont ils veulent être nourris, 500 ou 1000 piastres au couvent, et ne sont obligés à rien. Il y a beaucoup de κεράσια ou cerises au mont Athos.

(*La suite au prochain numéro.*)

CHRONIQUE.

Jurisprudence. M. P. F. Deiters, à Bonn, a publié un travail intitulé : *De Filio in feudum succedente ad.* II. *F.* 45 *disputatio.* — Le programme de M. Schœmann, à Greifswald, intitulé : *De jure hereditario Athenienſium* (in-4° de 12 p.) se rattache au travail de Schelling sur le droit athénien (v. la Revue 1843). Suivant une opinion que l'auteur a déjà fait valoir contre Bunsen et Schelling dans la Gazette littéraire de Halle (1844. Feuille complém. 67), il soutient encore, avec de nouvelles preuves à l'appui, que le droit du père à l'héritage de son fils, de préférence à ses frères et sœurs et autres cognats, bien qu'ayant été, selon toute vraisemblance, légalement déterminé dans le droit attique, ne peut être prouvé cependant par le témoignage d'aucun auteur ancien, et nommément par le discours d'Isée sur Phfloctemon. — M. F. J. Stahl, à Berlin, a publié un programme intitulé : *De matrimonio ob errorem rescindendo* (in-4° de 19 p.). — M. A. A. F. Rudorff, à Berlin, a publié un travail intitulé : *Quinti et Marci Minuciorum sententia inter Gennates et Veturios dicto* (Berlin, Dümmler, in-4° de IV - 20 p.). La table de bronze dont il est question est suspendue au tribunal de commerce de Gênes; elle a été souvent reproduite, mais point encore suffisamment expliquée; l'interprétation juridique surtout a été fort négligée. Le plus habile des explicateurs, le marquis de Serra, à Gênes, ne l'a utilisée que pour des développemens de topographie. C'est pourquoi l'auteur, après avoir exposé l'histoire de la découverte de cette table et de sa conservation, s'étend sur la forme et les caractères de ce monument, et résume la riche bibliographie de l'inscription, que du reste il a fait réimprimer d'après le texte de M. Serra. Ensuite il explique la teneur de la sentence, et s'occupe

principalement des *Ménutii qui sententiam dixerunt;* l'interprétation juridique qu'il donne à cet acte semble assez exacte.

Littérature ancienne, *grecque.* M. G. Eckertz, à Bonn, a publié une dissertation : *De Duride Samio, inprimis de ejus in rebus tradendis fide* (in-8° de VI-32 p.). — M. Schœmann, à Greifswald, des *Recherches sur les âges du Monde d'Hésiode* (in-4° de 14 p.). — M. E. M. Dittrich, à Berlin, a publié une *Dissertatio de Cratylo Platonis* (in-8° de 40 p.). — M. F. E. Stechow, à Berlin, a complété son travail dont la première partie avait été publiée sous le titre de : *De vita Æschinis oratoris pars prior* (1841, in-4° de 17 p.). — Dans la même ville ont paru des *Quæstiones lexicales de radicibus græcis*, de M. M. J. Savelsberg (1841, in-8° de 59 p.); des *Emendationes Julianæ*, de M. J. Horkel (1441, in-8° de 60 p.); une *Dissertatio de Dinarchi Attici oratoris vita et dictione*, de M. J. G. H. Adler (1841, in-8° de 46 p.), et une Diss. inaug. *De Sophoclis scholiorum Laurentianorum variis sectionibus*, par M. G. G. Wolff. (Leipzig, Andrae. 1842. In-8° de 38 p.). Ce travail, lancé dans le commerce sous une forme plus étendue, contient des recherches sur l'origine, la réunion et la valeur critique de ces scholies publiées pour la première fois dans l'édition de Rome (1518); puis, plus complètes, par Gaisford. L'auteur commence par les décomposer dans les différentes parties distinctes qui les composent et indique les moyens de reconnaître d'où elles viennent; ensuite il recherche les traces de plusieurs grammairiens qui les ont développées. En général, selon lui, c'est Didyme qui en est le principal auteur; à ce propos, M. Wolff recherche les sources auxquelles ce grammairien a puisé. Dans une seconde partie du travail, dont la dissertation ne contient que le commencement, l'auteur traite de l'usage des scholies pour la rectification du texte de Sophocle, et il suit cette voie d'une manière plus explicite et plus détaillée que Wunder ne l'avait fait avant lui. Naturellement il se trouve dans ce travail un grand nombre de discussions critiques sur des passages du poëte. — A Breslau, M. J. A. Ambrosch a publié : *Procli locus alter a Nic. Leonico Thomaeo latine versus* (in-4° de 12 p.). — A Halle, M. Meier a publié : *Commentationis Andocidiæ Sextæ particula tertia - duodecima* (Halle, Hendel. In-4° de XXIV - 82 p.), travail qui contient un mémoire de l'auteur de *Lexicis rhetoricis.* Dans les part. I-II, l'auteur avait commencé par des recherches sur l'histoire de la Lexicographie chez les Grecs, en cherchant à rétablir la nature, le but, et la forme des anciens lexiques et glossaires chez les Grecs, distinguant les diverses espèces de λέξεις et de γλῶσσαι, et faisant remonter les premiers commencemens de la lexicographie aux sophistes, pour en suivre l'histoire littéraire jusqu'aux alexandrins. Dans la particul. III, il énumère

d'abord succinctement les glossographes mentionnés comme lexicographes, par Cratès de Pergame et Nicandre de Colophon, et qui ont écrit soit des γλώσσας συμμίκτας, soit des traités περὶ ὁμοίων καὶ διαφόρων λέξεων, soit enfin des ἐθνικὰς λέξεις. A ces recherches s'en joignent de nouvelles, concernant l'histoire littéraire, sur les atticistes que l'auteur énumère à partir d'Aristophane de Byzance et de Cratès de Pergame jusqu'à Thomas Magister, Moschopoulos et Christopoulos Magister, en examinant leur époque et leurs écrits ; il traite ensuite, de la même manière, les lexicographes et glossographes qui ont écrit des gloses et des λέξεις sur un ou plusieurs poëtes ou prosateurs grecs (sur Homère, Antimaque, les lyriques, les tragiques, les comiques, les médecins, les philosophes, Hérodote, Thucydide). Après avoir ainsi arrêté en quelque sorte le catalogue nominal de ces philosophes grecs, l'auteur poursuit ses recherches sur la matière des anciens lexiques et glossaires, et il s'attache à établir qu'est ce qui nous reste des anciens *lexica rhetorica*. Mais ce dernier nom ne se donnait pas seulement à des catalogues de mots affectés à l'usage des seuls orateurs grecs; on nommait de même tous les travaux exécutés sur le domaine entier de la prose grecque; aussi arrive-t-il souvent qu'on ne peut pas regarder ce qu'on nommait ῥητορικὴ λέξις comme l'opposé de ποιητικὴ λέξις. M. Meier a donc compulsé d'abord les gloses rhétoriques contenues dans le Commentaire sur Homère, et les a ramenées à l'ensemble d'un triple *Lexicon rhetoricon*, qui a été utilisé et copié en extraits par Eustathe, pour ses ἐξηγήσεις. Le premier de ces trois lexiques est celui d'Ælius Dionysius, dont il y a eu deux élaborations différentes et auquel l'auteur restitue les nombreux fragmens qu'Eustathe en a empruntés, en le citant; l'auteur les a réunis en série alphabétique. Le second est le *Lexicon rhetoricon* de Pausanias dont les fragmens ont été soumis par M. Meier au même classement. Le troisième recueil se compose des γλώσσαι et des λέξεις ῥητορικαί, qu'Eustathe déclare être empruntées à un παλαιὸν λεξικὸν ῥητορικόν ou à des ῥητορικὰ λεξικὰ τὰ κατὰ στοιχεῖον. Partout, du reste, pour les diverses gloses, M. Meier mentionne celles qui sont passées dans les lexiques d'Hesychius, de Suidas, dans l'*Etymologicon magnum*, etc. A la suite sont placées des recherches analogues sur l'*Etymologicum magnum*, qui est au moins une compilation des deux premiers lexiques rhétoriques, mais dans lequel l'auteur n'a pris soin de désigner les occasions où il a emprunté ἐκ τοῦ ῥητορικοῦ les différentes gloses, que pour les premières lettres de l'alphabet; tandis qu'à partir du κ il n'a donné ces indications que fort rarement. Là aussi M. Meier rassemble les gloses empruntées, en mentionnant pour chacune, si elle se représente chez Harpocration, Suidas, Photius, ou chez Hesychius et Zonare, et de même si elles sont accom-

pagnées dans l'*Etymologicum* de l'indication qui constate qu'elles sont prises ἐκ τοῦ ῥητορικοῦ. Ce mémoire, cependant, ne se terminera pas là : dans la prochaine continuation, nous aurons de semblables recherches sur le Lexique d'Eudème, recherches qui commencent dans la dernière particule. L'importance du travail entier pour l'histoire littéraire de la lexicographie grecque et pour l'appréciation meilleure des lexiques et glossaires encore existans est si évidente, et cette voie de la science a été jusqu'ici si peu explorée au point de vue de l'auteur, que nous n'aurons pas besoin de faire sentir le mérite de son entreprise. — M. K. L. Kaiser, à Heidelberg, dans une *Dissertatio de interpolatore Homerico* (Heidelb. Reichard, 1842, in-8° de 36 p.), commence par traiter de quelques vers de l'Iliade regardés comme apocryphes par Aristarque et d'autres Alexandrins, et, partant de là, il énumère les différentes classes d'interpolations contenues dans l'Iliade, en s'appuyant de citations concernant particulièrement des passages qui sont en contradiction avec le poëme, des répétitions des mêmes pensées et des mêmes vers, et enfin les ἅπαξ λεγόμενα ; après avoir discuté ces matières en détail, il termine par l'examen de quelques interpolations de l'Odyssée, travail qui doit servir d'appendice à son mémoire: *De diversa Homericorum carminum origine*. Toutes ces interpolations de l'Iliade et de l'Odyssée seraient, selon l'auteur, l'œuvre d'un poëte athénien du temps de Pisistrate, et auraient été introduites précisément à l'effet de former les deux poëmes par la réunion de diverses poésies isolées en un tout. A l'égard de ces poésies originales dont l'Iliade est composée, l'auteur promet de nouvelles recherches, un ouvrage spécial. Voici du reste l'explication qu'il donne sur la tendance de sa critique: Qu'il me soit permis de déclarer une chose en finissant: si quelqu'un me demandait: Mais enfin, que deviendra Homère, si vous travaillez à lui contester tant de vers? je répondrais : Celui-là même me semble être Homère, par les soins duquel l'Iliade et l'Odyssée furent réunies telles que nous les lisons.—M. L. Berg a fourni, comme thèse, une *Dissertatio de Xenophane Colophonio* (Heidelb., Groos, 1842, in-4° de 31 p.). —Le professeur Lobeck, à Kœnigsberg, parmi ses travaux de philologie grecque, a publié quatre programmes de détail : *De verbis quintæ conjugationis* (Kœnigsb. Hartung, 1843, 4° de 15 p.) ; *De nominibus primæ declinationis in ας purum exeuntibus*, dissertatio I (1843, in-4° de 15 p.) ; *De nominibus græci sermonis quorum character est labialis* (1842, in-4° de 15 p.) ; *De nominibus quorum character est gutturalis* dissertatio II (in-4° de 8 p.).—Dans un programme déjà ancien (1839), le prof. F. Winiewski, à Munster, s'est occupé du troisième chœur de l'Antigone de Sophocle. Après avoir indiqué brièvement le sens et la marche des idées, il s'est étendu spécialement sur les vers difficiles,

607-610, en les défendant contre les nombreuses attaques dont ils ont été l'objet. Voici comment, après mûr examen des manuscrits et des scholies, en ne changeant que ἕρπει en ἕρπων (d'après le scholiaste), il écrit ces vers :

Τό τ' ἔπειτα καὶ τὸ μέλλον
Καὶ τὸ πρὶν ἐπαρκέσει
Νόμος ὅδ', οὐδὲν ἕρπων
Θνατῶν βιότῳ πέμπολη ἐκτὸς ἄτας.

Voici le sens qu'il attribue au passage : « O Jupiter, quelle splendeur humaine pourrait résister à ta puissance ? Ni le sommeil qui tout domine ne t'énerve jamais, ni les mois, emportant dans leur infatigable tour le dieu du temps. A l'abri de la vieillesse tu règnes sur l'éclatante splendeur de l'Olympe. Et cette loi sera souveraine et pour le présent et pour le passé; mais cette vie des mortels *per omnes civitates* (*vim suam exserans*) *nequaquam accedens sine pernicie*. En effet, une vague espérance offre, il est vrai, ses joies à beaucoup d'entre les mortels ; mais de beaucoup aussi elle trompe les vaines espérances ; c'est tout à coup que l'erreur fait tomber son joug sur l'esprit, avant même que le pied ait touché la flamme brûlante ; » traduction que l'auteur explique ainsi : la loi qu'on reconnaît dans l'invincible puissance de Jupiter, sera toujours souveraine, mais, sur la vie mortelle, non pas sans effets destructeurs. Car les hommes sont entraînés aux crimes par des désirs pervers, et par les crimes à leur perte. La justification de cette explication repose sur un développé fort détaillé de la liaison de l'ensemble du passage, et de chacun des mots en particulier ; elle s'appuie surtout sur la signification donnée à ἐπαρκέσει.

Littérature ancienne, *latine*. — M. Ritschl, à Bonn, dans un programme (1843), a publié un nouveau travail sur l'époque de la composition et de la représentation du *Trinummus* de Plaute; après avoir réfuté les opinions erronées de ses prédécesseurs, il conclut ainsi : le *Trinummus* doit être reporté dans les dix dernières années de l'existence littéraire de Plaute, ainsi que l'*Asinaire*, les *Bacchides*, *Curculion*, le *Soldat fanfaron*, le *Pœnule*, le *Rudens*, le *Truculentus*. Dans un autre programme, le même auteur a publié un travail intitulé : *Meletematum Plautinorum Specimen onomatologum ;* on y trouve un catalogue des noms propres grecs qui se trouvent dans Plaute. — Dans des *Quæstiones Terentianæ* (1843, in-8° de 38 p.), M. W. Ihne, à Bonn, cherche à appuyer cette opinion, que Volcatius Sedigitius, dans son canon des comiques romains, a pris exclusivement en considération le rapport qui les liait à leurs originaux grecs ; et, à cet effet, il s'attache à démontrer que c'est avec raison que la sixième place a été attribuée à

Térence ; examinant l'Andrienne, l'Eunuque et les Adelphes à ce point de vue, il défend sa thèse contre les assertions de Grauert et de K. Fr. Hermann. — Les *Observationes criticæ in Propertium* (1843, in-8° de 54 p.), de M. H. Keil, à Bonn, sont consacrées à rechercher la valeur des manuscrits de Properce et leurs relations mutuelles, ce qui fournit de nouvelles bases à la critique du poëte. L'auteur se propose de démontrer que, parmi les manuscrits connus de Properce, le *Codex Neapolitanus* est le meilleur et le plus sûr, comme étant assez franc des interpolations dont abonde la famille de manuscrits qu'il représente. Le *Codex Mentel.* de Leyden le complète en ce sens que, du rapprochement des deux manuscrits, on peut se représenter à peu près l'état primitif de cette famille de manuscrits. Après eux, mais moindres en valeur, viennent le *Codex Groninganus*, qui représente une seconde classe de manuscrits, mais qui, certainement, a déjà des interpolations considérables, et enfin les manuscrits nommés *Codex Vallæ*, *excerpta Puccii*, *Cod. Vaticanus*, *C. Collaticanus*, qui forment une troisième classe. Au sujet de la seconde classe, M. Keil avertit qu'en en faisant un usage prudent, elle peut être d'une grande utilité ; quant à la troisième, représentée par le *C. Vallæ*, elle est fort bonne, mais de peu d'utilité vu son état fragmentaire. Du reste, ces trois familles ne sont pas tellement distinctes qu'on ne puisse les ramener à une source commune ; aussi l'auteur cherche-t-il à représenter la condition probable du manuscrit original et les défauts qu'il y avait déjà dans son texte, défauts qui ont produit les altérations existantes. De là découle nécessairement l'examen critique d'un certain nombre de passages difficiles, qui prennent une autre forme, en raison de ce nouveau travail comparatif sur les manuscrits, ce qui modifie les textes publiés jusqu'ici. La rectitude de ces changemens dans le texte repose tout entière sur l'appréciation paléographique de M. Keil ; cependant il faut reconnaître que le sens, la liaison et la langue du poëte ont eu leur part dans les résultats, et que l'auteur a assez bien réussi à la leur faire. A cela se joignent quelques rectifications dans le texte d'autres auteurs latins, dont l'auteur a saisi l'occasion. — Une thèse de M. G. H. Heidtmann (in-8° de 62 p.), à Greifswald, *De carmine latino, quod Pervigilium inscribitur*, est consacrée d'abord à des détails sur la célébration de cette cérémonie, puis à démontrer que c'est Apulée qui est l'auteur du morceau, enfin à proposer une série de rectifications sur divers passages.

(*Nota.* L'espace nous oblige à renvoyer au prochain numéro la fin de cette partie de la littérature ancienne.)

Imprimerie Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

REVUE

DE

BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE.

OCTOBRE.

THÉOLOGIE.

Patrologiæ cursus completus, etc.... Accurante J. P. Migne.... Parisiis, excudebat Sirou. 1844. 3 vol. in-4°.

Ces trois volumes font suite aux deux premiers du *Cours de Patrologie*, que nous avons annoncés. Voici maintenant quelques détails sur ceux que nous avons sous les yeux. Tome II de LXXXVIII-1612 colonnes. Ce volume s'ouvre par une longue préface où les éditeurs rendent compte de leur travail, des éditions, traductions, etc., qui ont été données de tous les ouvrages réunis dans ce volume. Après la préface on trouve : 1° Actes du martyre de sainte Perpétue et de sainte Félicité, d'après l'édition de Dom Ruinart, suivis de la dissertation apologétique des mêmes saintes, par le cardinal Orsi; — 2° Note sur le fragment d'un auteur anonyme sur le canon des saintes Écritures; — 3° l'Octavius de Minucius Félix, précédé d'une dissertation de Félix Baudoin sur cet écrivain, et suivi d'une autre sur l'ouvrage lui-même par Nic. Le Nourry; — 4° Chronique anonyme, composée sous Alexandre Sévère; — 5° Lettres du pape S. Cornelius, avec des prolégomènes et une notice, et les lettres qui lui sont attribuées; — 6° Ouvrages de Novatien, prêtre romain, avec une notice sur sa vie et ses écrits; — 7° Lettres de saint Lucius et

saint Étienne, papes et martyrs; — 8° Actes du concile de Carthage, sous saint Cyprien; — 9° Lettres de saint Denis d'Alexandrie, de saint Cyprien, de Firmilien. Le volume se termine par quelques opuscules de différens auteurs.

Tome IV, de 1248 colonnes. Ce volume est entièrement consacré aux œuvres de saint Cyprien, d'après l'édition de Maran, avec les additions de préface, notes, biographie, notice, etc.; les variantes et les *Notæ variorum* sont placées au-dessous du texte. — Tome V, de 1388 colonnes, et contenant trois dissertations de Dodwell sur saint Cyprien, des lettres de Sixte II, de saint Denis le Romain, de saint Denis d'Alexandrie, de saint Félix, de saint Eutychianus, de Caius, de Commodianus, un poëme d'Antoine, deux opuscules de saint Victorin, un fragment de Magnes et le traité d'Arnobe, avec les appendices et les tables.

Le vol. VI, de 1100 colonnes, commence par une notice biographique et bibliographique sur les saints pontifes romains, Marcellin, Marcellus, Eusèbe et Melchias. On trouve à la suite un poëme anonyme sur les louanges du Seigneur, une préface de Celsus sur la dispute de Jason et de Papiscus, et le traité des institutions divines, par Lactance. M. l'abbé Migne a reproduit, à la suite, la dissertation du père Le Nourry et les notes d'Isée sur l'ouvrage de Lactance. Le volume se termine par un épitome des institutions divines, et par la table des matières.

Dissertations sur les droits et devoirs respectifs des évêques et des prêtres dans l'Église, par le cardinal de la Luzerne, évêque de Langres, publiées par M. l'abbé Migne. Chez l'éditeur. 1844. In-4° de 1880 colonnes. Prix : 8 fr.

Cet ouvrage, que vient de publier M. l'abbé Migne, était entièrement inédit. Le manuscrit en est tout entier tracé ou corrigé de la main même du cardinal de la Luzerne. Né à Paris, le 17 juillet 1738, d'une ancienne famille de Normandie, César-Guillaume de la Luzerne fut d'abord chevalier de Malte; mais

il se destina bientôt à l'état ecclésiastique, et entra dans le séminaire de Saint-Magloire, à Paris. Le crédit de son grand-père, le chancelier de Lamoignon, lui fit obtenir de bonne heure plusieurs bénéfices. En 1765, il fut nommé agent du clergé par la province de Vienne; et, en 1770, il succéda à M. de Montmorin dans l'évêché de Langres, qui avait le titre de duché-pairie. La Luzerne fut appelé à l'assemblée des notables, en 1787; il siégea l'année suivante dans la dernière assemblée du clergé; et en 1789 il fut nommé aux États généraux. Après la mort de Louis XVI, en 1799, il passa en Italie, et fixa son séjour à Venise, où il s'occupa de la rédaction de ses nombreux ouvrages. En 1801, et à la demande du pape Pie VII, il donna sa démission de son siége de Langres, et ne vint en France qu'en 1814, après la chute de Bonaparte. Lorsqu'il fut arrivé à Paris, le roi Louis XVIII le nomma pair de France. Après la seconde restauration, ayant été présenté par le roi, il fut élevé au cardinalat, et reçut la barrette le 24 août 1817. Il mourut le 21 juin 1821, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'objet direct de l'ouvrage du cardinal de la Luzerne est de montrer la fausseté du système qui associait les prêtres aux évêques dans le gouvernement de l'Église, et qui prétendait que Jésus-Christ l'a confié en commun aux uns et aux autres. Mais cette question générale étant d'une grande étendue, et donnant lieu à beaucoup de questions particulières, l'auteur a cru devoir diviser son travail en plusieurs dissertations. Il établit, dans la première, la prééminence et la juridiction des évêques sur les prêtres. Quoique cette vérité ne fût pas formellement contestée, il lui a paru nécessaire de la traiter pour dissiper les nuages, dont quelques-uns cherchaient à l'obscurcir, pour prouver que la supériorité de l'épiscopat remonte à l'institution divine, et qu'elle a été connue des temps apostoliques. Il emploie les deux dissertations suivantes à l'examen de deux propositions appuyées sur de très-graves autorités. L'une est que les curés sont d'institution divine; l'autre, que les curés, ou même tous les prêtres, sont les successeurs des

soixante-douze disciples choisis par N. S. Jésus-Christ. Comme on abusait continuellement de ces assertions, il a paru convenable à l'auteur de les combattre directement et de montrer que les vrais principes dont ils partent ne sont pas plus vrais que les conséquences qu'on en tire ne sont justes. Il éclaircit donc, dans la seconde dissertation, ce qui, dans les pasteurs du second ordre, est d'institution divine, et ce qui leur a été donné par l'Église. Dans la troisième, il montre aussi que l'opinion qui fait succéder soit les prêtres, soit les curés aux soixante-douze disciples, est destituée de fondement et contraire aux monumens primitifs. Dans la quatrième dissertation et dans les deux suivantes, il examine positivement et directement la question du gouvernement en commun. Dans la quatrième, il établit en général que ce sont les évêques seuls, et non les évêques conjointement avec les prêtres, que Jésus-Christ a chargé de régir l'Église universelle et les diocèses, et il montre quelle part ont les prêtres dans ce gouvernement. C'est dans les conciles que les évêques régissent l'Église, et c'est par les synodes qu'on prétend les obliger à gouverner leurs diocèses en commun avec les prêtres. Les conciles, soit généraux soit provinciaux, et les synodes diocésains font, en conséquence, les objets des cinquième et sixième dissertations, où l'auteur discute quelle est, dans ces assemblées ecclésiastiques, l'autorité des évêques, quelle y est la fonction des prêtres. Une table des matières très-détaillée complète cet ouvrage.

Histoire du concile de Trente, par le P. Sforza Pallavicini, etc... publiée par M. l'abbé Migne. Tome second. Montrouge, 1844. In-4° de 1424 col.

Nos lecteurs connaissent déjà le premier volume de cette histoire; le second est le plus neuf, parce qu'il contient un plus grand nombre de documens puisés par l'auteur dans différens manuscrits, qui ne lui tombèrent entre les mains qu'après la première publication de son ouvrage.

Cette seconde partie, où l'auteur s'occupe moins du sujet principal que dans les deux autres, est plus que les deux autres

embellie du récit des événemens les plus mémorables et les plus intéressans qui eurent lieu en Italie, vers le milieu du siècle passé, c'est-à-dire précisément depuis ces temps qui ont eu pour historiens les écrivains les plus judicieux et les plus éloquens dans notre langue; tandis que, pour les événemens postérieurs, les écrivains qui les rapportent n'en ont pas le plus souvent la plus légère teinture, et les racontent sans ordre.

Ce second volume contient les livres VI - XVIII de l'histoire du concile de Trente. A la fin du douzième livre, on trouve un catalogue des erreurs de fait, dans lesquelles il est évident que Soave est tombé, ainsi que l'atteste le témoignage d'écrivains dignes de foi, et à la fin du dix-huitième livre une autre liste des erreurs de fait, dont Soave est évidemment convaincu par des écrits authentiques. Une table des matières très-détaillée termine ce second volume.

Der Protestantismus in seiner Selbstauflœsung, u. s. w. Le Protestantisme en dissolution. Mémoire épistolaire de théologie et de politique, par un Protestant. — Schaffouse, Hurter. 1843. 2 vol. in-8° de XII-320 et 341 p. Prix : 9 fr.

Cet ouvrage peut être considéré comme un reflet de l'état actuel des opinions religieuses dans une partie du protestantisme. L'auteur a gardé l'anonyme, non par crainte, mais par suite de considérations indépendantes de sa volonté; il se déclare protestant; et placé au point de vue de l'Église primitive, il examine l'Église à laquelle il appartient, Église qui lui semble en proie à une décadence rapide. Destiné d'abord à la carrière de la théologie, il s'est vu obligé, par suite de doutes, de renoncer en conscience à prêcher une communion religieuse en laquelle il n'avait point foi. Plus tard, il s'est trouvé dans ses voyages en contact et lié avec des catholiques éclairés, et il a été ramené au Dieu de sa jeunesse et à la parole révélée. Mais dans le protestantisme il n'a pas trouvé la tranquillité de l'âme; bien plus, il s'est convaincu

chaque jour davantage « que l'Église chrétienne ne peut satisfaire les besoins des fidèles si ce n'est dans la forme qu'offre le catholicisme pur; que même les bons chrétiens, parmi les protestans, sont, à leur insu, plus ou moins bons catholiques; et que la fille rebelle n'a de salut à attendre qu'autant qu'elle s'efforcera de se dégager des chaînes étrangères où l'a jetée son imprudence, pour retourner dans le sein de sa mère. »

L'auteur a jeté un œil profondément observateur sur les vices et les maux qui travaillent les confessions évangéliques. En effet, quoi de plus sensible que l'inconsistance de ces confessions; que la lutte des partis théologiques placés en face les uns des autres; que le manque d'unité enfin; tous maux qui menacent le protestantisme d'un anéantissement complet? N'en est-on pas arrivé à ce point que l'arbitraire le plus indépendant de toutes considérations dispose du dogme, et que la conscience de cette Église est entièrement perdue? Peut-on méconnaître qu'il n'est pas possible d'arriver à une règle de foi ou d'enseignement religieux, et que cette Église, privée de toute vie qui lui soit propre, est devenue plus ou moins, selon les lieux, une institution de police? Nulle part il n'y a unité de culte, de foi, de constitution, de livres de prières ou d'instruction, de fêtes et de jours consacrés. L'Allemagne est morcelée en tant de pays et d'États, qui multiplient encore les variétés de forme dans le culte, qu'il y a une sorte de vérité dans cette railleuse énumération de l'église royale de Prusse, l'église princière de Reuss, l'église royale de Würtemberg et l'église municipale de Francfort, églises qui, toutes additionnées, ne donnent pas une église. Et en laissant un moment de côté la forme extérieure, que de variétés encore, que de disparates dans les doctrines et les idées dogmatiques, qui se font place et prennent la parole dans une même église! Ici le rationalisme vulgaire de Paulus, de Wegscheider, de Rœhr; là le rationalisme spéculatif de Strauss, de Feuerbach, de Bauër; puis les orthodoxes, les supranaturalistes, piétistes et autres, sous mille noms différens. Aussi quel tumulte de débats passionnés dans le domaine de l'Église dite protestante!

quelle discorde de toutes parts, excitée même encore davantage par la dernière tentative d'union ! Nulle part ne se trouve cette unité en esprit que loue et recommande l'Apôtre. Tel est l'état des choses, et les avis et les conseils pour y remédier n'ont point manqué.

En exposant au grand jour toutes ces causes de désorganisation, l'auteur a fait une œuvre utile ; car, en dernier résultat, il n'y a pas d'illusions à se faire à cet égard. Le but de l'auteur est de faire ressortir cette dissolution dont le protestantisme est attaqué, et de prouver la nécessité urgente d'abandonner un édifice qui menace ruine, et de se réfugier, pour échapper à une perte certaine, dans la forteresse solide sur sa base éternelle, l'Église catholique romaine, qui a déjà ouvert ses portes à ses enfans exilés. Il a choisi pour son œuvre la forme épistolaire, et développé dans une correspondance simulée entre deux amis d'université, le catholique Joseph et le protestant Gustave, le système de vues qu'il a adopté. Suivant la méthode hégélienne, il prend le protestantisme à sa naissance, le suit dans ses progrès, et arrivé à l'époque actuelle, il lui tâte en quelque sorte le pouls, et cherche, dans les diagnostics que lui présente ce corps malade, à reconnaître et à préciser ce que cache l'avenir. Tel est le plan de l'ouvrage. Les principaux appuis de l'auteur, dans la discussion, sont Bellarmin, Gœrres et Mœhler. En analysant le protestantisme, qui renferme en son principe la cause nécessaire de tous les désordres qui se sont produits dans son sein, il s'attache principalement à faire ressortir les contradictions existantes entre les doctrines des différens réformateurs, entre les vérités proclamées comme telles par les différentes époques. Selon lui, Luther, venu plus tôt, eût été brûlé comme Jean Huss; venu plus tard, il n'eût pas attiré sur lui la moindre attention. L'auteur examine aussi d'une manière aussi franche que saisissante, les travaux des écoles de philosophie moderne, les divers partis, les factions qu'elles ont fait naître ; la dogmatique de Schleiermacher, entre autres, est l'objet d'une appréciation fort juste. L'auteur lui reproche la duplicité et l'ambiguité ; il

lui reproche de se formuler de telle sorte qu'il est difficile de décider si on doit la regarder comme théologique ou comme philosophique, comme théiste ou panthéiste, comme supranaturaliste ou comme rationaliste. Il termine enfin sa discussion par cette phrase : « Le phénix tant attendu d'une nouvelle Église universelle ne peut naître que par le retour à la plus ancienne. »

Chronologische Synopse der vier Evangelien, u. s. w. Synopsis chronologique des quatre Évangiles, pour servir à l'apologie des évangiles et de l'histoire évangélique, au point de vue de la non-présupposition, par K. Wieseler. — Hambourg, Perthes. 1843. In-8° de XII-496 pages. Prix : 9 fr. 35 c.

Dans son introduction, l'auteur s'explique sur la tâche qu'il s'est donnée à remplir ; sur le besoin et la rectitude scientifique d'un tel travail ; sur ses conditions et ses résultats possibles ; sur le point de vue à choisir, et enfin sur les principes à suivre dans l'exécution. Il n'entend pas par synopsis le rapprochement objectif, dans un but quelconque, des passages des évangiles qui présentent une ressemblance réelle, probable ou apparente, au moyen de l'analyse critique, ainsi qu'on l'a faite depuis Griesbach, pour faciliter l'examen, l'explication et la critique du texte : pour lui c'est « l'ensemble des procédés d'examen total joints à tout ce qui peut servir à les fonder en certitude. » Il s'occupe bien de rapprocher les passages et les morceaux du texte évangélique qui se correspondent, mais il ne les reproduit pas *in extenso*, et il joint à son rapprochement une décision motivée tendant à établir si la correspondance est réelle ou apparente et jusqu'à quel point cela a lieu. Il emploie la même mesure pour tous les évangiles canoniques, mais il les fond dans un ensemble chronologique. Sa première et sa principale préoccupation, c'est l'intelligence de la chronologie des évangiles et de tout ce qui s'y rattache à quelque titre que ce soit ; c'est à dire non-seulement de tous les momens de la vie de Jésus-

Christ, tels que sa naissance, le commencement de sa mission publique, la durée de son enseignement, l'année et le jour de sa mort, etc., mais aussi de tout ce qui constitue l'idée de succession dans le sens le plus étendu de l'expression. Il recherche et précise ces détails, parce que c'est le seul moyen de saisir le développement dans l'espace et dans la durée. Telle est la synopsis, comme il l'entend. Le point central de son travail, indépendamment de la critique synoptique du contenu des Évangiles, c'est la succession dans les faits de la vie de Jésus-Christ, sa recherche, sa fixation. Nous avons reproduit l'essence de ce que M. Wieseler dit lui-même à ce sujet.

En ce qui concerne le point de vue désigné au titre comme non présupposition, voici comment il l'explique : « Si par la présupposition que nous devons adopter pour l'examen de l'Écriture, on entend une absence absolue de toute erreur, même dans les choses sans importance, une telle présupposition, avant toute recherche, trouvera non-seulement beaucoup de gens, mais beaucoup de raisons contre elle. L'Église et les individus dans son sein se sont constamment réservé la liberté de cette recherche, quand ils ont, dès le principe, lorsque la vie religieuse était saine et forte, formulé une décision sur le canon, et sur ce qui était canonique dans le canon. Dans la règle cependant, aujourd'hui, quand on parle de présupposition ou de non présupposition dans l'examen de l'Écriture, on entend tout autre chose. On entend qu'il s'agit de savoir au fond s'il faut admettre *à priori*, dans l'explication de l'Écriture, la réalité générale de l'élément surnaturel qui y est contenu, en vertu de la certitude immédiate de la foi, ou bien si l'on doit admettre le contraire, la nullité et la fausseté de cet élément. Cependant cet élément surnaturel de l'Écriture a son côté naturel. Il embrasse un assez grand nombre de faits et de récits qui se contredisent réellement ou en apparence, il est reproduit par différens individus, enfin il est formulé par une parole précise. L'opération critique de l'examen total et le résultat ultérieur de la recherche de l'état

réel du fait retombent presque complétement dans le domaine de la non-présupposition, et l'élaboration du côté historique de l'Écriture y retombe encore avec plus de raison... Notre synopsis chronologique, dit-il, a donc pour objet de traiter les questions qui se rattachent au côté naturellement historique du contenu de l'Écriture ; car quel est le théologien qui irait dire pour la fixation d'une date chronologique : Tu ne crois pas, donc tu ne pénètres pas la vérité de cette date chronologique. En conséquence, notre synopsis, par sa marche tout entière, retombe dans le domaine de la non-présupposition. »

Nous avons reproduit les paroles de l'auteur au sujet de son point de vue ; quant aux principes qu'il suit dans son travail, il prend pour guides et pour autorités dans sa recherche saint Jean et saint Luc, qui fournissent la plupart des dates ou du moins les plus exactes ; il se donne pour règle de ne décider ni plus ni moins que ce qu'autorisent les dates du texte ; il tâche de déterminer toujours la valeur des résultats d'après leur certitude plus ou moins grande, sans chercher à sacrifier ce qui est propre à chaque évangile aux besoins de la concordance ; en un mot, il s'efforce de concilier les deux méthodes isolante et combinante. L'auteur entreprend d'abord la démonstration des dates à fixer sur la base du Nouveau Testament et il divise l'ensemble du texte de la vie de Jésus-Christ dans les différens Évangiles, en plusieurs grandes sections, afin de mettre en œuvre le texte appartenant à chaque section dans chacun des quatre évangélistes, isolément et en concordance avec les autres sections. Il partage l'histoire évangélique en six sections. I. Enfance de Jésus-Christ. II. Première apparition publique d'abord de saint Jean, puis de Jésus, jusqu'à la captivité du premier et au retour du dernier en Galilée après son voyage de la fête du Purim. III. Du retour de Jésus à son voyage de la fête des Rameaux. IV. Jusqu'à l'entrée solennelle de Jésus dans Jérusalem. V. Jusqu'à la mort de Jésus sur la croix et à son inhumation. VI. Jusqu'à l'Ascension. A titre d'appendice se trouve une dissertation sur la forme de l'année judaïque à l'époque de Jésus-Christ,

avec un calendrier des fêtes judaïques pour les deux dernières années de la prédication de Jésus.

Ce travail fournit encore une preuve nouvelle, contre Strauss et ses adhérens, à l'appui de l'authenticité des Évangiles et de la remarquable concordance qui règne entre les quatre biographies de Jésus-Christ. Voici, du reste, les principaux résultats des recherches de l'auteur. Jésus est né à Bethléem, en février de l'année 750 de Rome, ou la quatrième de l'ère vulgaire. Son baptême est du printemps ou de l'été de 780. La fête du Purim, mentionnée dans saint Jean (c. V, v. 1), tombe le 14 veadar (19 mars) 782. Vers le 8 nisan (11 avril) 782, se place la décollation de saint Jean-Baptiste; au 13 nisan (16 avril) suivant, la visite de Jésus à l'école de Nazareth; au 18 tischri (15 octobre) 782, jour du sabbat, sa prédication dans le temple (saint Jean, IIV, 14). Son entrée solennelle dans Jérusalem aux applaudissemens de la multitude eut lieu le 10 nisan (2 avril) 783. Sa mort est exactement un vendredi, le 15 nisan 783 ou le 7 avril de la trentième année de notre ère, suivant l'ancien calendrier julien. De là suit que la Résurrection eut lieu le 9 avril et l'Ascension le 18 mai, exactement un jeudi. Tel est le cadre dans lequel viennent se placer, en ordre chronologique, les autres faits de la vie de Jésus-Christ.

SCIENCES ET ARTS.

Laeren om Staten. **Traité de l'État par J. W. Snellman. Stockholm, Haeggstroem. 1842. In-8° de 448 p. Prix : 9 fr.**

Voici quels sont les principes qui ressortent de ce traité. Tout État n'est pas le résultat d'un *contrat social*, bien qu'un pareil contrat soit le principe le plus élevé de toute société civile, puisque celle-ci ne peut exister qu'à condition de subordonner à la volonté générale la volonté du particulier, tout en lui conservant sa liberté personnelle. Cette volonté générale est la *nationalité*, c'est-à-dire la forme particulière à une

nation sur laquelle la généralité des hommes se modèlent. L'amour de cette nationalité, qui se compose de la langue, du pays, des lois, mœurs et usages du pays, est ce qu'on nomme *patriotisme*.

Après avoir développé ces prémisses dans son introduction, l'auteur, suivant la méthode d'Hégel, procède au développement des trois grandes théories de la doctrine de l'État : la famille, la société civile et l'État.

L'essence de la *famille* est de produire immédiatement la moralité et l'affection. L'orateur se prononce avec chaleur contre le divorce avant que les enfans aient quitté la famille ; il regarde la propriété comme un annexe de la famille, déclare que le droit de déshériter ses enfans est un droit barbare ; enfin il repousse la fondation des majorats. La *société civile* n'embrasse pas, comme la famille, seulement une partie des membres de la société ; elle s'étend, comme l'État, à tous, mais se distingue de l'État, en ce qu'un individu est membre de la société civile quand il est l'artisan de sa propre indépendance, de ses entreprises particulières, sans porter dommage à la liberté des autres membres de la société, tandis que, comme membre de l'État, il doit faire de la conservation de l'ensemble l'objet de son activité particulière. La loi politique a pour but l'organisation de l'État et la régularisation du pouvoir de l'État ; la loi civile, au contraire, dans sa signification générale, se propose la conservation des individus faisant partie de la société et de leur liberté civile. La première fait appel non pas seulement à l'obéissance, mais aussi au patriotisme ; la dernière n'exige du citoyen qu'une chose, c'est que dans la poursuite de ses vues privées il obéisse aux lois de la société. Hors de la société guidée par des lois, il n'y a point de liberté, parce qu'alors le pouvoir serait la loi, la force brutale, le droit. La loi réalise donc la liberté de l'individu ; et si elle semble imposer des chaînes à cette liberté, ce ne peut être qu'aux yeux de celui qui confond la liberté avec le libre arbitre. La loi spécialise aussi les règles générales de la raison sur le juste et l'injuste, qui sans cela

seraient de pure forme, et elle réalise ainsi la *morale* aussi bien que la *liberté*.

La première condition d'intégrité pour le pouvoir judiciaire c'est l'indépendance des pouvoirs législatif et exécutif, ainsi que de ceux qui ont recours à ses décisions. De là encore cette conséquence, que le juge ne doit pas tenir ses fonctions de l'élection des membres de la société. La meilleure forme paraît être celle dans laquelle les juridictions inférieures sont à la nomination d'un collége de conseillers supérieurs, et quand les membres de ce collége sont élus par le gouvernement ou les classes électorales. Afin que le juge n'ait pas besoin de chercher à favoriser qui que ce soit en outrepassant les lois, quiconque est chargé du ministère de la justice ne doit point suivre d'autre carrière accessoire dans les services publics.

Corporations, maîtrises. Les machines rendent le travail manuel de plus en plus inutile, ou du moins elles le circonscrivent dans un cercle toujours se resserrant d'industries. Il n'y a, par conséquent, pas le moindre doute que les corps de métiers s'éteindront insensiblement. L'égalité et la liberté civile qui exista au moyen âge, et jusqu'au XVIIe siècle, dans les villes, périra par là même. La liberté complète de l'industrie donne au particulier un champ illimité dans lequel il peut suivre tous les chemins qui paraissent favorables à son industrie; et comme ce champ s'élargit à mesure que l'industrie du particulier croît, la division de la propriété doit donc devenir de plus en plus inégale. Les lois qui règlent les rapports entre les propriétaires et les travailleurs pouvant toujours être éludées, ces rapports doivent finir par demeurer à la disposition du sentiment moral chez le propriétaire, et de l'influence des masses sur l'État par suite du progrès de la liberté politique. Terrible dilemme qui place un État entre l'extinction et la ruine. Cependant le sentiment des droits et de la dignité de l'homme, se développant toujours davantage, doit faire de la rigueur envers les travailleurs un acte impossible; ce même sentiment doit éloigner la classe laborieuse de toute idée d'oppression. Du reste, la voie de l'indépendance péu-

niaire, sous le régime de la liberté entière de l'industrie, n'est point un droit exclusif au profit de tel ou tel particulier. De plus, l'égalité de bien-être, d'éducation, de développement, d'action et d'influence, ne peuvent jamais exister; tout ce que les hommes doivent ambitionner, c'est un droit égal pour tous d'arriver à ces avantages.

Education du peuple. Plus l'inégalité du bien-être sera un résultat nécessaire de la liberté de l'industrie, plus il sera indispensable de rétablir l'égalité au moyen de l'éducation. Ce n'est que par l'éducation que la classe aisée peut obtenir de la foule obéissance à la loi, première condition de sa sûreté contre les entreprises de la classe pauvre. Quiconque s'efforce, par principes de philanthropie, de protéger la liberté de l'industrie, ne doit donc pas s'effrayer des lumières croissantes chez le peuple, parce que c'est là l'unique moyen de corriger les maux causés par l'extension illimitée de l'industrie. Se borner à ouvrir des écoles pour les enfans des travailleurs est insuffisant, il n'est pas moins important de mettre ces enfans en état de fréquenter les écoles. Alors seulement les mesures coercitives de la part de l'État pour régulariser cette fréquentation sont justifiables.

L'*État. Esprit national.* Dans la société civile, l'individu est astreint par la loi à une marche déterminée; mais, dans l'État, il ne suffit pas d'obéir à la loi, il faut veiller sur elle et ne pas se contenter de gagner les applaudissemens de ses concitoyens par des actes conformes aux exigences de la morale, il faut aussi à l'occasion diriger la conduite du reste de la société avec ou sans son assentiment. Mais là, quelle est la limite entre le juste et l'injuste? Quels liens pour retenir la puissance de l'arbitraire? C'est ce que doit fournir la constitution politique. Quand cette constitution est établie, quand elle a décidé qui donnera les lois et qui les appliquera, il reste encore à ceux qu'elle a désignés pour remplir ces offices, une carrière incommensurable d'activité dans laquelle ils n'auront pour guide que leur propre conviction, et seront livrés, en dernier résultat, à leur propre et libre arbitre. Mais l'exercice de

cette volonté ne peut rien avoir d'arbitraire; il doit reposer sur les lumières de celui qui travaille au bien du pays, c'est-à-dire il faut qu'il soit guidé par l'esprit national. Quant à ce qui, dans chaque cas particulier, est conviction nationale, c'est l'individu qui le détermine. L'esprit national peut s'étudier dans les institutions et dans la constitution de l'État, dans les lois de la société civile, dans la famille, dans l'éducation et dans l'enseignement général. Mais l'intelligence de l'esprit national peut, en dépit de l'étude et du patriotisme, être fausse chez l'individu, et donner à ses actes une portée pernicieuse. Ici commence le jeu de hasard : blanc ou noir, bon ou mauvais; mais la justice humaine demeure; ses arrêts se lisent à chaque page de l'histoire.

Egalité et liberté politique. L'égalité politique consiste dans la liberté laissée à chaque homme d'étendre ses facultés et de développer ses forces, afin d'obtenir dans la société des droits proportionnés à son mérite. Sans cette égalité, il n'existe plus de liberté politique.

Inégalité de la forme du gouvernement. Ce qu'on peut dire de meilleur et de plus instructif sur la forme du gouvernement doit reposer sur l'étude d'une constitution particulière fonctionnant déjà; ce sont des appréciations et des propositions qui doivent toutes se fonder sur la tournure d'esprit et les mœurs de la nation. Car une forme de gouvernement, quand elle naît au milieu d'un peuple, ne repose pas sur la base de la spéculation générale; et quand elle dure, on n'a pas plus de droit de prétendre que cette durée sera éternelle : c'est un produit des exigences de l'époque qui l'adopte. Toute législation politique doit donc être une sorte d'aplomb dont l'unique cordeau est le besoin des populations. En général, on peut affirmer que, sous le régime des constitutions favorables à la liberté politique, se trouvent les développemens les plus vigoureux des forces du peuple, tant que l'arbitraire démocratique ne prend pas la place de la liberté. On sera donc fondé à regarder comme la meilleure relativement toute forme de gouvernement qui favorisera la liberté en excluant l'arbi-

traire, quelque nom qu'il porte, en songeant bien que l'égalité politique n'est qu'un droit égal pour tous d'arriver par le travail à une existence politique.

Représentation. L'histoire démontre qu'un monarque distingué a souvent plus de peine que le peuple a éveiller les forces et l'énergie de la nation, et à leur donner de l'emploi. Ce qu'un monarque absolu ou une aristocratie ne peut produire, c'est le sentiment de lui-même, que le peuple acquiert, quand il peut exercer l'office de législateur, et tracer la marche au gouvernement. « Avec la meilleure volonté, dit l'auteur, je ne puis trouver d'autre fondement à l'extension du droit électoral, que l'espèce d'éveil qu'il donne au peuple, en lui offrant un symbole de sa liberté politique, et en entretenant chez lui la confiance de ses droits. Ces droits doivent donc être regardés comme des avantages. Mais veut-on nourrir chez l'individu l'idée qu'il exerce une influence politique réelle, et en même temps que l'élection est, autant que possible, l'expression de la volonté générale, il semble que l'élection faite en commun doive produire l'effet diamétralement opposé. L'éducation, dans cette méthode d'élection, devient une chose indifférente en matière de volonté nationale. Dix électeurs éclairés, parmi cent qui ne le sont pas, n'ont rien à prétendre. Leur droit d'électeurs doit leur être complétement indifférent; car il ne peut faire prévaloir leurs intérêts, ni leur éducation. Si au contraire les élections se pratiquent par classe de population, et que le paysan, le bourgeois, le fonctionnaire, élise chacun à part, chaque électeur est plus égal en lumières à ses collègues, et par là même il s'intéressera à l'élection, parce qu'il peut espérer y faire valoir son éducation et ses idées. Dans la bourgeoisie et les paysans ne sont pas compris cependant les gens de service. Mais on peut aller plus loin, et concéder le droit électoral à tout homme fait; les gens de service formeront une classe particulière d'électeurs. »

D'après ce que nous avons déjà rapporté, on peut se faire une idée des principes de l'auteur. On ne saurait donner un nom à l'esprit général de son œuvre; il n'est pas plus ratio-

naliste qu'empirique en suivant en tout le système de l'État, enfanté par Hégel; du reste, ses vues seront combattues sur bien des points. Ainsi l'égalité des droits d'hérédité qu'il demande pour les enfans légitimes et illégitimes porterait le trouble dans l'unité de la famille, où les enfans et la mère regarderaient toujours des héritiers du dehors comme des étrangers. Quelle que soit la noblesse d'âme, la beauté de sentimens, le dévouement d'une épouse qui consentirait à une adoption, seule capable de réparer le délit commis envers la société, une telle adoption n'en serait pas moins désorganisante, si la loi en faisait une obligation. Ce qui a porté l'auteur à plaider pour cette mesure rigoureuse, c'est son peu de confiance dans la liberté morale de la femme. On ne lui accordera peut-être pas non plus que la liberté laissée aux parens de disposer de leur patrimoine ait des effets désorganisateurs sur la famille. Forte, comme il conçoit celle-ci, ses mesures sont pleines de conséquences, mais, dans l'état de relâchement moderne, les parens n'ont souvent pas d'autres moyens de s'attirer des égards de la part de leurs enfans qu'en conservant le droit de les priver, si bon leur semble, d'un bien dont la possession à venir est encore incertaine.

L'auteur prétend ensuite que toute loi dans une société légale à laquelle on obéit, et qui a le pouvoir de punir le violateur, est juste. Qu'elle est sacrée; on peut y donner les mains; mais juste, elle ne l'est malheureusement pas toujours. Qu'une loi vieillisse, et ce n'est pas si long, elle aura toujours le pouvoir de punir le violateur; cependant elle n'est plus juste, et on doit encore y obéir, parce que dans un État bien policé, tout en posant en principe que toute loi promulguée serait observée, on n'a pas encore trouvé de moyen meilleur que de constater en même temps le droit imprescriptible qu'on avait d'en faire une plus appropriée à la marche des mœurs.

Pædagogische Revue. Centralorgan für Pædagogik, Didaktik und Culturpolitik heraushegegeben von Dr Mager. — Stuttgardt, Verlag der J. G. Castschen Buch-

handlung. Revue pédagogique. Organe central pour la pédagogie, la didactique et la politique civilisatrice, publiée par le Dr Mager. — Stuttgart, librairie de J. G. Cast. In-8°. Une livraison par mois (1).

Il faut avouer qu'en fait de cosmopolitisme la France a prodigieusement marché, depuis cette époque mémorable où elle faillit lapider Mme de Staël, pour avoir commis le crime de lèse-nationalité d'apprendre aux trente millions d'hommes dont se peuple la France, qu'il y avait à leur frontière même, trente autres millions d'hommes assez audacieux pour se créer une civilisation à eux, pour avoir un peu de philosophie et de science, un peu de poésie et d'art, voire même un peu d'esprit et de goût, le tout proportionné à leur taille et non pas à celle des riverains de la Seine.

Aujourd'hui, au contraire, c'est à cette même Allemagne (devenue *docte de barbare* qu'elle était alors), que ces mêmes riverains de la Seine vont puiser, non-seulement une partie de leur science et de leur philosophie, mais encore une large part de leurs inspirations.

Voilà comme les temps changent!

Cependant nous n'oserions point décider, à vrai dire, s'il y a plus de bien que de mal dans ce nouveau cours de relations; car nous avouons franchement que, pour notre part, nous n'hésiterons pas un moment à nous ranger du parti de ces gens arriérés que le cosmopolitisme actuel traite, à son tour, de barbares et qui voudraient conserver religieusement à chaque peuple son caractère original, son cachet national, qui, par conséquent, aiment bien à favoriser l'étude de ces nationalités étrangères, comme moyens d'instruction, mais en s'opposant énergiquement à tout esprit d'imitation, à toute importation irréfléchie et mal digérée des idées, des mœurs, des institutions étrangères.

Ce n'est pas sans intention, d'ailleurs, que nous inscrivons

(1) Cet article nous a été communiqué par l'auteur des *Tablettes grammaticales*, analysées dans le numéro de Mars 1849, p. 219.

cette profession de foi en tête de ce compte rendu d'une publication produite au même point de vue, quoique plus étroit, que nous le concevons, et qui ne saurait manquer de paraître, sous beaucoup de rapports, presque hostile à la France, comme animée de cet esprit exclusivement germanique dont on cherche aujourd'hui à faire le véhicule de la civilisation en Allemagne.

En effet, la prétention très-nettement formulée de la *Revue Pédagogique*, c'est de propager un système d'éducation qui formerait les jeunes gens Allemands à être *Allemands;* rien de plus, rien de moins; le tout mêlé de Rhin allemand.

Cette tendance naturelle et un peu exagérée, cette couleur populaire constatée, la *Revue Pédagogique* se recommande, à plus d'un titre, aux personnes studieuses qui voudraient suivre le mouvement de l'esprit germanique dans une de ses manifestations les plus importantes : l'instruction publique. Le moment de l'agitation soulevée en France, au sujet des grandes questions du régime universitaire, semble le plus convenable pour signaler aux penseurs calmes et sérieux un journal qui se donne avec quelque fondement pour l'*organe* d'un nombre fort respectable d'hommes spéciaux appelés, au delà du Rhin, à débattre ces mêmes questions, dans l'intérêt des différentes branches de la grande famille germanique.

Cette publication mensuelle, qui vient d'entrer dans sa cinquième année, fut créée par un des disciples les plus spirituels de Pestalozzi, M. Mager, aussi distingué comme professeur que comme écrivain; jeune notabilité à qui doit s'ouvrir un avenir brillant, dès que le temps et l'expérience auront tempéré sa verve, rectifié ses idées parfois trop absolues, développé en lui cet art difficile que l'âge seul donne, le tact de discuter les faits, en ménageant les personnes.

Nous reviendrons peut-être sur les excellens ouvrages que M. Mager a publiés pour l'enseignement et à propos de l'enseignement des langues et des littératures modernes; car, bien que nous ne puissions admettre tout ce qu'il avance, il ne faut pas moins reconnaître l'importance des recherches

curieuses, des vues nouvelles, des jugemens lucides, auxquels il joint encore un mérite de plus en plus rare par le temps qui court (et plus rare en Allemagne que partout ailleurs); nous voulons dire un style simple, facile, clair et précis, qui cependant ne manque ni de fraîcheur, ni d'énergie, ni d'entrain. Nous ajouterons même que le lecteur a grand besoin de se tenir en garde, de peur de se laisser prendre à quelques paradoxes de l'auteur, par le charme d'un style piquant et naturel jusqu'au laisser-aller de la familiarité.

Que l'auteur cependant ne tire pas vanité de cet éloge : pour nous ce n'en est guère un. Aujourd'hui il n'existe si insignifiant personnage qui ne soit, dans l'occasion, capable de ce qu'on appelle du style... On dit toujours bien *quand on a quelque chose à dire*;... et ce qui rend si détestable le style de tant d'écrivains de nos jours (et surtout de cette nuée d'idéologues creux et vides, qui s'abat annuellement après les examens universitaires sur le sol patient de la docte Allemagne), c'est la manie qui nous possède tous, dans ce siècle bavard et vaniteux, de vouloir toujours parler sans avoir jamais rien à dire.

Plus on est pauvre d'idées et plus on fait de phrases. Il n'est pas étonnant que le rédacteur en chef de la *Revue Pédagogique* n'en fasse point, car il est effectivement plein d'idées, et d'idées fort bonnes, fort saines. Aussi cette richesse de pensées lui donne-t-elle un autre avantage assez rare de nos jours, celui de fournir lui-même à son journal une portion considérable de matériaux.

Les articles de M. Mager ne sont pas seulement les plus nombreux dans sa Revue; ils se distinguent aussi par une grande sagacité. Il saisit le point capital des questions qu'il traite; sa logique rigoureuse règne avec sûreté dans les développemens de la discussion. Si parfois il frappe trop fort, on doit du moins convenir qu'il frappe souvent juste. Aussi est-ce la polémique qui semble son domaine spécial, la discussion qu'il manie avec le plus de talent.

Le cachet incontestable de sa manière étant le *bon sens populaire*, il se trouve pour ainsi dire mis au ban de tous les partis, parce que le propre des partis est d'abjurer le bon sens et de traiter en ennemi quiconque leur parle raison, de se cramponner aveuglement à leurs passions, à leurs préjugés, à leurs mots d'ordre, avec la prétention invariable à l'*immobilité* des principes.

Le rédacteur de la *Revue Pédagogique* est un homme du jour, un homme de pure pratique. Il ne perd pas son temps à des utopies ; il s'attache aux faits, prend les choses telles quelles et s'efforce d'en tirer le meilleur parti possible, pour la cause à laquelle il s'est dévoué, cause dont les principes peuvent se formuler par ces deux idées fondamentales : « L'émancipation de l'école, » savoir : l'affranchissement des corps enseignans de ces entraves dont la loi les enlace à l'intérieur, puis, vis-à-vis de l'étranger, ce qu'il désigne comme « éducation populaire, » c'est-à-dire, l'élévation des jeunes générations au sentiment de leur dignité nationale, par le culte des institutions, des traditions, des gloires, des sympathies germaniques..... en un mot par l'*amour du Rhin allemand*.

Jusqu'à quel point M. Mager et ses collaborateurs atteindront-ils le but qu'ils se proposent, personne ne saurait le dire. Toujours est-il qu'une telle entreprise, malgré les défauts que l'exécution emprunte aux mouvemens souvent faussés des idées générales, réclame l'intérêt et mérite les encouragemens. Il se trouve entre autres, dans la livraison d'avril 1843, un article intitulé : « L'École populaire, considérée comme institution d'État, » qui semble digne d'attention, ne serait-ce que par le lien qui le rattache aux discussions de fraîche date qui ont eu lieu en France.

Plusieurs voix, d'une grande autorité en Allemagne se sont élevées, il est vrai, contre les tendances de cette Revue, parce qu'en effet, dans son programme général de l'éducation nationale, elle semble faire une part trop large au système *utilitaire*, ou bien matérialiste, avec sa prédilection pour les sciences positives, les langues vivantes, la culture prosaïque

de l'intelligence; une part trop minime au système *humaniste*, ou spiritualiste si l'on veut, avec sa préoccupation au sujet des sciences spéculatives, des langues classiques, de la culture poétique du sentiment. Au reste, c'est là un reproche qu'à notre avis on a pû faire de tout temps à l'école de Pestalozzi, qui dans sa prédilection pour la culture de l'intelligence ne tient pas assez compte des élémens moraux de l'instruction. Cependant, avec un peu de bonne volonté, et quelques concessions de part et d'autre, les deux partis pourraient s'entendre. Il ne s'agit ici que de la forme et non du fond de la chose; à tout prendre, des moyens d'arriver au but et non du but même, puisque les fanatiques du grec n'excluent nullement la lecture de Racine, ni les zélateurs des sciences naturelles celle de Sophocle.

Néanmoins la connaissance exacte, complète, profonde de l'antiquité tout entière, comme base immuable et immortelle de toutes les civilisations postérieures, fondées uniquement sur sa grandeur, sur sa beauté, cette connaissance, disons-nous, paraît indispensable à tout homme instruit, ne fût-il instruit que pour exécuter des puits artésiens au lieu des aqueducs romains. Il est donc à souhaiter qu'il ne sorte de cette querelle universitaire qu'une réforme salutaire des études classiques pour tous les rangs éclairés de la société. En face des envahissemens de l'industrialisme qui tendent à resserrer le domaine de tout ce que la nature a mis de grand et de beau dans l'âme humaine, on ne pourrait voir qu'avec inquiétude la réaction imprudente et mesquine d'un réalisme remuant et malentendu contre des systèmes idéalistes qui, pour être surannés, ne laissent pas d'être salutaires à la société; il ne faut pas qu'on vienne un jour soudainement nous jeter dans une révolution scolaire radicale, faisant table rase, pour suivre la mode du jour, de tout l'hellénisme et de toute la latinité de nos pères, sans avoir autre chose à mettre à la place que le dogme un et infaillible de l'arithmétique et de la mécanique anglaises... Ce serait là le Bas-Empire tout pur! Dieu nous en préserve!...

Laissons aux hommes spéciaux la critique détaillée du recueil sur lequel nous avons appelé leur attention, ils y trouveront matière à controverse; mais ce qui ne leur échappera pas, c'est la distribution judicieuse des matières en trois sections bien distinctes, dont la première embrasse les traités proprement dits, la seconde la critique de la littérature pédagogique, la troisième, et non pas la moins intéressante, donnant, pour ainsi dire un tableau suivi et comparatif de toutes les *actualités* importantes dans la vie scolaire des différentes parties de la confédération germanique.

C'est surtout relativement à ce bulletin fort instructif qu'il est à désirer que d'heureuses circonstances permettent à la *Revue Pédagogique* d'élargir encore son cadre, évidemment trop restreint pour la masse des objets dont elle s'occupe.

LITTÉRATURE ANCIENNE.

Euripidis fabulæ, recognovit, latine vertit, in duodecim fabulas annotationem criticam scripsit, omnium ordinem chronologicum indagavit Theobaldus Fix. Inest varietas codicum paris. 2817 et 2887 accurate excerpta.—Paris, Firmin-Didot, 1843. 18e volume de la collection grecque-latine. Grand in-8° de LXXIV-616 p.

Dans une collection des auteurs grecs, exécutée sur un plan aussi vaste que celui de MM. Didot, on ne demandera pas de nouveaux travaux sur chaque auteur : il y a déjà du mérite à réunir tant d'écrivains avec une uniformité de plan, de faire un constant usage du dernier mot de la critique sur chaque auteur, de revoir scrupuleusement, quelquefois de faire les traductions latines, enfin de compléter soigneusement les index et d'en composer pour les écrivains qui n'en avaient pas. Mais une bonne partie des volumes de cette belle collection n'offrent pas seulement ces avantages : un nouvel éclatant exemple nous est offert dans l'*Euripide* de M. Fix. On connaît le soin que ce savant et habile helléniste apporte

dans tout ce qu'il fait : aussi son nom suffit-il pour apprendre à nos lecteurs qu'ils trouveront dans ce volume d'abord un texte auquel ont profité toutes les recherches des Boissonade, Dindorf, Hermann, Matthiæ, Pflugk et autres, mises en œuvre avec une critique éclairée; puis une traduction latine qui pénètre la pensée du poëte et la rend avec clarté et justesse. Nous avons comparé la première pièce, celle qui a été le plus souvent publiée, l'*Hécube*, et nous avons trouvé que l'édition de M. Fix, dans cette pièce, offre plus de trente améliorations du texte généralement reçu depuis Matthiæ et Hermann. Cet exemple peut nous donner une idée de ce qu'auront gagné, grâce à M. Fix, les autres tragédies, qui, pour la plupart, avaient été bien moins travaillées que l'*Hécube*. Ce sont surtout les douze dernières pièces sur lesquelles son travail est neuf et important. On sait que les sept premières sont conservées dans d'anciens et bons manuscrits, de sorte que la critique y trouve un fondement assez sûr. Il en est tout autrement des douze qui restent, bien qu'il y en ait deux (le *Rhésus* et les *Troades*) qui se trouvent dans le célèbre manuscrit du Vatican ; pour les dix autres, nous sommes réduits à des manuscrits très-modernes et aux variantes que Henri Étienne dit avoir prises dans des « *vetera* » ou « *vetustissima exemplaria.* »

M. Fix, voyant que Musgrave citait si rarement les deux manuscrits de la Bibliothèque Royale, soupçonna une négligence, et les collationna lui-même avec exactitude. Ce travail a donné, grâce au savoir et à la sagacité de celui qui l'entreprit, des résultats inattendus, mais positifs. Le savant critique a reconnu 1° que les manuscrits de Florence et de Paris sont plus d'accord qu'on ne le pensait, et qu'ils dérivent d'un même original, dans lequel il y avait des gloses et des variantes ; 2° que la collation des manuscrits de Florence, qui fut envoyée à Matthiæ, était incomplète et assez souvent inexacte ; 3° que le rédacteur de l'édition *Aldine*, que l'on s'était habitué de regarder comme un manuscrit, n'a eu d'autres manuscrits que ceux que nous connaissons, et que ce

qui en diffère est *conjecture* du critique qui surveilla l'impression ; 4° que Henri Étienne, de son propre aveu, n'a pas vu les *vetera* ou *vetustissima exemplaria* (à l'exception peut-être des *Troades*), et que les leçons qu'il en cite ne sont pas de nature à inspirer la confiance. Dans plusieurs endroits, M. Fix démontre l'impossibilité que telle ou telle leçon pût s'être trouvée dans un manuscrit quelconque : mais il faut suivre chez lui l'ensemble des inductions et des preuves par lesquelles il arrive à ce résultat positif, qu'en bonne critique il faut se défier de toutes ces leçons, lorsqu'elles ne sont pas appuyées sur les manuscrits que nous avons encore. — Ces quatre points sont autant de conquêtes pour la critique d'*Euripide*, et les notes de M. Fix montrent dans combien d'erreurs sont tombés ceux qui touchaient au texte sans avoir pu (faute des notions tirées des manuscrits de Paris) établir ces principes féconds. Il est peu de cas où l'on puisse exiger d'un éditeur qu'il donne intégralement les variantes de manuscrits modernes. Sur ce point, M. Fix s'est dirigé d'après la nature des passages et la valeur des nouvelles leçons : la concordance en général de ses manuscrits avec ceux de Florence une fois établie, il devenait souvent inutile de citer les variantes, lorsqu'elles ne présentaient rien de particulier et que la lecture du passage n'offrait pas de doute. Dans l'*Électre*, M. Fix abandonne tout à coup cette intelligente modération, et rapporte, selon nous, avec une trop minutieuse exactitude les variantes du n° 2714, dans lequel cette pièce est écrite deux fois par des copistes qui n'entendaient rien au grec et qui comprenaient encore moins les ligatures : ces variantes sont, presque sans exception, des erreurs grossières qu'il ne fallait pas reproduire. Le même manuscrit a encore été collationné pour l'*Hercule furieux*. Les deux principaux, auxquels se rapporte ce que nous avons dit plus haut, sont les numéros indiqués dans le titre. Ce nouvel *apparatus criticus* et les résultats qu'on pouvait en tirer pour la critique de cette partie distincte des pièces d'*Euripide*, donnèrent à M. Fix la première idée d'écrire une *adnotatio* et d'y développer les

questions indiquées plus haut ; mais, une fois à l'œuvre, il a saisi cette occasion pour exposer encore beaucoup d'autres points : premièrement, il a expliqué un grand nombre de passages, dont l'explication donnée par ses devanciers ne le satisfaisait pas ; secondement, il s'est livré à beaucoup de discussions sur des points de langage et de métrique des poëtes, lorsque les critiques précédens n'avaient pas poussé leurs recherches assez loin ; ainsi les discussions les plus développées des véritables *excursus* traitent les conditions dans lesquelles *Euripide* tantôt emploie le génitif d'un nom de peuple, et tantôt préfère l'adjectif (première note sur les *Baschantes*); la répétition du même mot à peu de distance (note sur le v. 643 de la même pièce); la syllabe sur laquelle l'accent métrique doit tomber dans le *tribachys* formé d'un mot trisyllabique (note sur le v. 13 de l'*Electre*), etc.; troisièmement, il met souvent en lumière les allusions du poëte aux événemens politiques contemporains, et le changement sensible qui s'est opéré peu à peu dans le poëte au sujet de la religion établie. Ces dernières recherches l'ont aidé puissamment à fixer, avec une extrême probabilité, l'époque de plusieurs pièces sur lesquelles il n'existait presque aucune espèce de données. Tous les résultats de l'éditeur, à propos de la chronologie des pièces d'*Euripide*, sont exposés et appuyés de nombreuses preuves dans une dissertation à part (p. 5-12), dont nous recommandons beaucoup l'étude au lecteur. Voici les résultats de ces recherches (le crochet indique que le chiffre est conjectural) :

Péliades, olympiades 81,1.

Héraclides [ol. 84].

Alceste, ol. 85,2 (avec les *Crétoises*, l'*Alemeon à Psophis* et le *Télèphe*).

Médée, ol. 87,1 (avec le *Philoctète*, le *Dictys* et les *Moissonneurs*, drame satirique).

Le premier *Hippolyte*, avant ol. 87,3.

Hippolyte (celui que nous avons), 87,4.

Bellérophon, *Phénix*, *Œnée* et *Ino*, avant ol. 88,3.

Hécube [ol. 88,4].

Eole et *Pelée*, avant ol. 89,1.

Sthénobée et *Thésée*, avant ol. 89,2.

Andromaque [ol. 89,3].

Les *Suppliantes* [ol. 89,4].

L'*Hercule furieux* [ol. 90,1].

Ion [ol. 90].

Les *Troyennes*, ol. 91,1 (avec l'*Alexandre*, le *Palamède* et le *Sisyphe*).

Hélène, ol. 91,4, avec l'*Andromède*.

Mélanippe et *Erechthée*, avant ol. 92,1.

Electre [ol. 91,4].

Iphigénie en Tauride [ol. 92,1].

Oreste, ol. 92,4.

Phéniciennes [ol. 93,1 ou 2], avec *Hypsipyle* et *Antiope*.

Les *Bacchantes* et l'*Iphigénie en Aulide* [ol. 93,4] avec l'*Alcméon à Corinthe*.

Tous ceux qui voudront étudier *Euripide* tant soit peu sérieusement, ne pourront pas se passer de l'édition de M. Fix. Nous souhaitons que les fragmens pour lesquels plusieurs belles corrections ont été déjà présentées dans les notes, et les tables, paraissent bientôt, pour que cette œuvre hautement utile soit entièrement terminée.

Sententias M. Terentii Varronis majori ex parte inéditas ex cod. ms. Bibliothecae Seminarii Patavini edidit et commentario illustravit V. Devit. — Accedunt alia Varronis ejusdem fragmenta et duo M. Tulli Ciceronis, nondum inter ea, quæ vulgo eduntur, descripta et specimen, quoddam operis moralis philosophicæ Venerabilis Hildeberti, quod in eodem codice habetur. Patavii, typ. Seminarii. 1843. In-8° de 100 p.

Après une dédicace adressée au célèbre Joseph Furlanetto de Padoue, l'auteur s'étend sur la profonde érudition et la richesse sentencieuse de Varron, en s'appuyant sur le double témoignage de saint Augustin et de Cicéron. Il cite un pas-

sage du premier (*De civitate Dei*, VI, 2), duquel il appert que le saint évêque reproduit le témoignage même de Cicéron sur Varron, et il l'indique en même temps comme un fragment de l'orateur romain, qui n'a été admis jusqu'ici dans aucune collection de fragmens. Ensuite il s'occupe des différens recueils de sentences varroniennes connus jusqu'ici, et d'abord du recueil de C. Barth (*Adversaria*, lib. XV, cap. 19.), qui ne contient que dix-huit sentences, que Barth prétend avoir trouvées dans un manuscrit, à la vérité peu ancien, mais du moins antérieur d'un an à la découverte de l'imprimerie. De là il passe aux sentences varroniennes qui se trouvent rassemblées dans Vincentius Bellovacensis (*Speculum historiale*, lib. VII, cap. 59), et disséminées dans le *Speculum doctrinale* du même auteur; il arrive ensuite à la collection exécutée par Schneider à la suite du Varron (*Scriptores rei rusticæ*, t. I, pars II, p. 241 et seqq.), collection qui est portée à quarante-cinq. Enfin il termine par l'examen de la collection exécutée par J. C. Orelli (*Poetarum veterum latinorum carmina sententiosa*. Lips. 1822. — *Supplementum*. Lips. 1824). Alors il décrit en détail le recueil des sentences varroniennes contenu dans le manuscrit de la Bibliothèque du Séminaire de Padoue (n° 101 — 81 feuilles in-4°.) Ce manuscrit contient, sous le nom de Varron, deux fois autant de sentences qu'on n'en connaissait encore, et placées au milieu de plusieurs autres ouvrages anciens importans, rangés dans l'ordre suivant : I. *Isagoge ad moralem philosophiam*, de l'archevêque Hildebert. II. *Seneca, de quatuor virtutibus*, écrit attribué à Sénèque il y a longtemps, et qui a même été publié parmi les *Excerpta* de Sénèque dans la collection des auteurs classiques (Taurini, 1832 — pag. 425 et seqq.). III. Une feuille intercalée, d'une autre écriture, offrant un *Index operis Albertani de consolatione* per rubricas *et quædam versibus descripta de vitiis capitalibus eorumque prognatis*. IV. *Excerpta ex epistolis Senecæ ad Lucilium* (I — LXXIII), mais dans un ordre différent de celui des éditions ordinaires; V. *Proverbia Varronis ad Paxianum;* VI. *Proverbia Senecæ secundum alphabetum*, qui terminent, et

ne sont autres que les maximes de Publius Syrus, avec quelques additions de Sénèque. Il y a encore, VII, la reproduction de la dernière page de ce manuscrit, l'indication du contenu. M. Devit nous apprend qu'il a utilisé aussi un recueil de seize sentences varroniennes retrouvées dans un autre manuscrit de la même bibliothèque (n° 126); ce manuscrit, sans offrir de nouvelles sentences, n'est pas inutile à la critique du texte. L'auteur le nomme Cod. II. M. Devit a aussi obtenu du cav. J. Riva, à Vicence, communication d'un troisième manuscrit, qui contient dans le nombre une sentence que n'offre point le Cod. I. Ce manuscrit, l'auteur le nomme Cod. III. Au sujet du titre que portent ces sentences dans les différens manuscrits, l'auteur nous laisse dans le doute s'il faut lire *ad Paxianum* ou *ad P. Axanium*. Cicéron mentionne (*ad Attic.* XV, 29) un M. Axianus, et l'on retrouve un ami de Varron (*De re rust.* III, 2), du nom de Q. Axius, nom qui, par suite, a pu produire la forme Axianus.

Quant au texte, M. Devit nous donne d'abord la collection du Cod. I, avec toutes les variantes des autres manuscrits, les citations qui s'y rattachent et la mention qui nous avertit quand elles se trouvent dans Schneider ou dans Barth. Elles sont ici au nombre de 157. Vient ensuite un appendice de sentences varroniennes qui ne se trouvent pas dans le Cod. I; il y en a 8; ce qui porte le nombre total à 165. Après ces morceaux sont reproduits 63 fragmens plus ou moins longs des écrits de Varron qui manquent dans l'édition de Deux-Ponts; d'abord l'auteur nous en donne 39 qui sont empruntés aux auteurs latins, puis 24 qui sont puisés dans les auteurs grecs. Deux fragmens latins de supplément complètent le nombre de 230 pour tous les morceaux, sentences ou fragmens.

Ici l'auteur reproduit encore un fragment de Cicéron resté inaperçu jusqu'à ce jour; il l'emprunte à Vincent de Beauvais (*Speculum doctrinale*, V, 12). Le voici : *Tullius in dialogo ad Hortensium. — Nulla quidem virtus esse potest, nisi gratuita sit : nam quæ voluptate quasi mercede aliqua ad officium impellitur, non est virtus, sed fallax quædam imitatio ac simula-*

tia virtutis. En terminant, M. Devit reproduit un assez long extrait de l'*Opus philosophiæ moralis* d'Hildebert, emprunté à son Cod. I, qui fait désirer la prompte publication de l'ouvrage entier, publication que, du reste, l'auteur s'engage à faire. A la fin du volume se trouve un index pour les sentences et fragmens de Varron.

En qualité d'édition presque totalement *princeps*, ce livre se recommande à tous les amis de la philologie latine, de l'antiquité et des sciences morales. Si, comme le démontre l'auteur dans les passages qu'il reproduit, l'œuvre de l'archevêque de Tours, Hildebert, est plus complète dans son manuscrit que dans l'édition de Paris (1708), nous attendrons avec impatience son édition intégrale d'un livre intéressant pour la connaissance de la littérature à l'époque où vivait le pieux prélat.

Spicilegium Romanum. Tom. I-VIII. — Romæ, typis collegii Urbani. 1839-1842. Gr. in-8°. Prix : 16 écus romains.

Tel est le titre de la collection; nous mentionnerons ci-après le titre spécial de chaque volume, en examinant ce qu'il contient. Observons d'abord, au sujet de l'ensemble, que l'éditeur, bien qu'il ne se nomme pas, est le savant cardinal Angelo Maio, que son recueil offre un choix des morceaux importans ou curieux demeurés encore ensevelis dans le secret des manuscrits du Vatican, malgré les innombrables publications empruntées par un nombre infini d'érudits à ce précieux trésor littéraire; que le lecteur trouvera aussi dans ces volumes des suppléments ou des compléments destinés à enrichir les deux publications que nous devons déjà au cardinal. (*Scriptorum veterum nova collectio e Vaticanis codicibus*; VI tomi, Romæ, 1825-1832, in-4°. — *Classici auctores e Vatic. codd. editi*. Romæ, 1828-1838, gr. in-8°.)

Ce *Spicilegium* n'est pourvu ni de préface générale, qui trace le plan de la collection, indique le point de vue et l'objet du travail entier, ni de table des matières et des auteurs; mais

il faut reconnaître que, la publication n'étant point achevée et pouvant, devant même être continuée, il n'y avait pas lieu d'y joindre ces annexes, qui ferment le cadre d'un ouvrage. Cependant, en présence du cercle étendu des productions littéraires contenues dans le Spicilegium, il est nécessaire que le lecteur, pour son utilité, recherche le plan et la disposition du tout; et dans cette recherche, on ne peut s'empêcher de remarquer qu'aucun principe déterminé ne semble, au premier abord, présider au choix, au coordonnement, à la réunion des divers ouvrages. On aperçoit des groupes d'écrits qui peuvent aisément conduire le lecteur à les rapprocher de leurs analogues, par la proximité des matières traitées, les ressemblances ou les concordances, les relations qui unissent les auteurs, enfin la communauté de sujet ou d'origine; mais, à tout prendre, ce n'est point tout à fait le contenu des ouvrages qui a influé sur leur réunion; l'éditeur a suivi le cours des manuscrits, en extrayant, au fur et à mesure, ce qu'il voulait leur emprunter. Ensuite, obéissant aux exigences de l'impression, il a resserré ici sa matière en n'offrant qu'un résumé, et là il se montre prodigue de matériaux.

Dans ce recueil, la matière théologique domine, bien qu'il n'y ait pas de science qui n'y soit intéressée, eu égard aux vastes connaissances de l'éditeur. Toutes les parties du travail où il a mis la main se reconnaissent à leur valeur; ses préfaces et ses introductions se distinguent par un style châtié, par une érudition variée, enfin par des recherches profondes et précieuses; ses notes et ses traductions facilitent singulièrement l'intelligence des morceaux qu'il a élaborés. Enfin, l'impression, la même que celle des *Classici auctores*, est élégante et correcte, bien disposée en colonnes surmontées de titres, et le papier est aussi beau que solide. Si dans le tome II le lecteur est parfois renvoyé au tome IV ou au tome VI, cela ne fait que prouver que tous ces travaux formaient un corps dès avant la publication. Il nous suffira maintenant de donner un aperçu des morceaux contenus dans les huit volumes.

Spicilegium etc., t. I. Virorum illustrium, c. III, qui sec-

culo XV exstiterunt vitæ auctore coævo Vespasiano Florentino. Præit Bernardi Baldi de scribenda historia tractatus. 1839, in-8° de XLVIII.-688 p.

La préface contient d'abord des détails biographiques et d'histoire littéraire sur l'auteur de ces vies, détails puisés aux écrits de l'auteur lui-même ou aux éclaircissemens qu'a fournis Mehus, dans la préface importante des *Ambrosii Traversarii epistolæ* (Flor., 1759). Vespasiano, né peut-être peu après 1420, n'a pas dû mourir avant le milieu de l'année 1493; il était copiste et libraire. Ses connaissances, son activité et sa conscience le recommandèrent auprès des bibliophiles et des savans les plus éminens et les plus haut placés de son temps, et il fut constamment employé à former ou enrichir leurs bibliothèques. La multitude des relations qu'une telle occupation lui procura, son propre caractère le rendirent, plus que personne, propre au rôle de biographe, bien qu'il ne fût pas au fond un savant. L'éditeur, en examinant la nature des biographies qu'a laissées cet écrivain, en exposant les travaux nécessaires de sa publication, et à propos d'un passage sur Henoch d'Ascoli, nous parle d'une œuvre poétique dont la découverte lui est attribuée, d'une *Orestis fabula*, et sans décider la question de savoir si ce morceau est ancien ou moderne, il en reproduit les cinquante premiers vers, d'après un manuscrit de Milan.

A la suite de la préface viennent quelques détails sur Bern. Baldi, puis l'ouvrage de cet auteur : *Breve trattato dell' istoria di Bernardino Baldi da Urbino*, et enfin, du même auteur, un *Esame di alcuni luoghi del Guicciardini che risguardano Francesco Maria I, duca d'Urbino*, dans lequel, toutefois, l'éditeur a fait des coupures assez considérables.

Les *Vite di uomini illustri del sec. XV scritte da Vespasiano fiorentino contemporaneo* sont empruntées à un manuscrit du Vatican. Sur les cent trois, six avaient été déjà publiés. La grande variété des manuscrits de cet ouvrage a déterminé l'éditeur à publier ce manuscrit intégralement, comme le plus complet et le plus exact, quoiqu'on n'y trouve pas la vie

de Bartholomæus Fortinius, qui existe dans un manuscrit de Florence, non plus que douze autres biographies, dont l'éditeur indique les titres d'après un autre manuscrit du Vatican (t. VIII, præf., p. xx). L'orthographe et le langage, souvent fautifs, de l'auteur original ont été rectifiés, des expressions d'animosité nationale ou personnelle élaguées. Enfin, les biographies se trouvent mises en ordre et divisées en cinq sections : 1° Papes, rois, princes souverains (Eugène IV; Nicolas V; Alphonse, roi de Naples; Frédéric, duc d'Urbin; A. et G. Sforce); — 2° Cardinaux (biographies 7-22); 3° Archevêques, évêques, prélats et religieux (biog. 23-51); 4° Hommes d'État (biog. 52-71); 5° Littérateurs (biog. 72-103). Des notes de l'éditeur, en italien, courtes et peu nombreuses, offrent des éclaircissemens sur le langage, la bibliographie et l'histoire; afin de ne pas grossir démesurément le volume par des commentaires trop étendus, des supplémens se retrouvent encore dans le tome VIII (*loc. cit.*).

Quant à la forme des biographies elles-mêmes, voici comment l'auteur a lui-même exprimé son dessein : « Ho fatto memoria, dit-il, di tutti gli uomini dotti, che ho conosciuti in questa età, per via d'uno breve comentario.... a fine che la fama di sì valenti uomini non perisca. » Ce ne sont donc point des biographies réelles, mais des notes, des souvenirs dans lesquels il a consigné tout ce qui lui a paru le plus remarquable chez chaque individu. Aussi donne-t-il rarement les époques ou les dates, soit de la naissance, soit de la mort, soit des faits divers. Aucune vie n'offre un récit complet, une existence appréciée sous toutes ses faces, et ces renseignemens ne sont point destinés à clorre les recherches. Souvent le narrateur est très-bref, et dans une demi-page il vous dira tout sur l'origine, l'éducation, les actes et le caractère d'un homme, tandis que pour d'autres, plus importans du reste, ou pour lesquels il a une affection particulière, il se livre aux plus grands détails, relate des faits pleins d'intérêt et des traits caractéristiques, dont il est facile de reconnaître la vérité, le coloris sans prétention et l'impartialité.

« Spicilegium, etc., tom. II. Ang. Politiani interpretatio poetica librorum IV Iliadis. — Jacobi Sadoleti card. Tractatus de christiana Ecclesia, et alius ad Clementem VII. — Aleandri sen. card. Epistolæ aliquot. — Cosmæ Hieros. Commentarius ad Carmina S. Gregorii Nazianz. — Nonni ad duas ejusdem Orationes. — Libanii Dictiones IV. — Joh. Philoponi Prologus ad Nicomachi Arithm. » 1839; in-8° de xx. — 240-400-28 p., avec un fac-simile gravé.

On savait qu'Ange Politien avait entrepris une traduction métrique de l'Iliade, mais on ne l'avait pas encore découverte. L'éditeur nous en donne quatre chants, les chants 2-5; car Politien, comme il le dit lui-même dans sa dédicace à Laurent de Médicis, avait passé le premier chant, déjà traduit par Carlo Marsupino. Il est probable que ces quatre chants sont tout ce que Politien a terminé de son travail; en effet, les deux derniers paraissent être le propre manuscrit de l'auteur, tandis que les deux premiers forment un exemplaire dédicatoire, écrit avec soin, revêtu çà et là de corrections de l'auteur.

Des deux écrits de Sadolet, qui viennent ensuite, le premier, De christiana Ecclesia ad J. Salviatum cardinalem, n'est représenté que par le premier livre, écrit dans un latin élégant. L'auteur s'étend d'abord sur l'idée générale du terme d'Église; de là, il passe à l'état ecclésiastique et au célibat, pour le maintien duquel il se prononce à la fin du livre. D'après le contenu de cette partie, il est probable que dans les livres suivans il était question du cardinalat; l'époque de la composition de ce traité est 1539. Le second ouvrage de Sadolet est une explication d'un passage de saint Jean, écrite à la demande du pape Clément VII.

Les cinq lettres de Hier. Aleander sont adressées, la première au cardinal Jules de Médicis, les deux suivantes à Léon X, et les deux dernières à G. Henchenvoirt et à P. Caraffa, depuis Paul IV. A ces morceaux est joint le fragment d'une épître plus longue à Paul III. Le tout est sans grande importance.

Une pagination nouvelle commence à la Συναγωγη και εξηγησις

ὧν ἐμνησθη ἱστοριων ὁ θειος Γρηγοριος εν τοις εμμετρως αυτῳ εἰρημενοις εκ τε της θεοπνευστου γραφης και των εξωξεν (sic) ποιητων και συγγραφεων. Κοσμα Ἱεροσολυμιτου ποιημα Φιλογρηγοριου, morceau emprunté à un manuscrit du Vatican, assez bien conservé. Le titre n'indique pas complétement le contenu de l'ouvrage, qui se compose, d'abord, de la partie principale, intitulée spécialement Κοσμα ἱστοριαι, qui traite, en cent cinquante-trois Λογοις, de la plupart des poésies, publiées dans différentes éditions; ensuite de deux parties : l'une, intitulée αλλαι ἱστοριαι, est relative aux allusions qui se retrouvent dans les oraisons de saint Grégoire de Nazianze; elle est divisée en trente-deux sections. L'autre partie, intitulée : Εξηγησις ὧν ὁ θειος Γρηγ. εφυσιολογησεν εν τοις εμμετρως αυτῳ εἰρημενοις προστασσομενου στιχου, contient des explications d'histoire naturelle et de physique, relatives, du reste, à un petit nombre de poésies. Ces divers commentaires sont importans pour la critique et l'intelligence de saint Grégoire, souvent aussi pour la mythologie, l'histoire ancienne et l'archéologie. Il ne faut pas oublier cependant que l'auteur a fort utilisé les ouvrages de Nonnus.

Του Αϐϐα Νοννου συναγωγη και εξηγησις των Ἑλληνικων ἱστοριων, ὧν εμνησθη ὁ πανσοφος και εν ἁγιοις μεγας Γρηγοριος ὁ θεολογος εις τον επιταφιον του εν ἁγιοις πατρος ἡμων καὶ μεγαλου Βασιλειου. — Εξηγ. των Ἑλλ. ἱστ. ὧν εμν. ὁ πανσ. καὶ θειος Γρηγ. εν τῳ εις τα ἁγια φωτα λογῳ. Ces deux ouvrages de Nonnus, se composent chacun des treize chapitres et sont ici fort abrégés; l'éditeur n'ayant pas voulu répéter ce qui figure déjà dans le commentaire de Gosmas et qu'on trouve déjà imprimé. Seulement il a négligé de dire ce qu'il omettait.

Les quatre petits morceaux reproduits sous le nom de Libanius ont été trouvés à la fin d'un manuscrit contenant des traités de rhétorique de cet auteur. L'éditeur lui-même les restitue (tome V, préf., p. XXVIII) à Choricius, et cela avec raison, autant qu'on peut juger des motifs qu'il apporte à l'appui,

Ιωαννου Γραμματικου Αλεξανδρεως εξηγησεις εις το πρωτον της Νικομαχου αριθμητικης εισαγωγης. L'éditeur n'en a donné que

le procemium, et il regarde ce commentaire comme une traduction du syriaque.

Enfin dans l'appendice, qui commence une nouvelle pagination, se trouvent quatre fragmens grecs historiques, découverts par l'éditeur au couvent de Grotta-Ferrata, près de Frascati, dans un palimpseste, sous un morceau de l'Iliade écrit au XIVe siècle. Ces fragmens remontent à l'époque des empereurs Julien, Arcadius, Théodose le Jeune et Justinien; ils ont été utilisés fréquemment par les Byzantins postérieurs, surtout par Jean Malalas. L'éditeur les a traduits en latin; il a aussi cherché à opérer çà et là des restitutions, et joint à sa publication les variantes de Malalas, un fac-simile et des notes utiles. Du reste, l'époque et l'auteur de ces fragmens sont encore du domaine des probabilités.

« Spicilegium, etc., t. III, SS. MM. Cyri et Johannis Laudes et miracula LXX, scriptore S. Sophronio, interpretibus Bonifacio consiliario et Anastasio bibliothecario. — S. Petri Alexandrini Vita, eodem bibliothecario interprete. — Fragmenta theologia priscorum auctorum ex codd. arabicis et syriacis. — Henrici VIII. R. A. Epistola adversus Lutherum. » 1840, in-8° de XX - 750 p.

L'éditeur a joint à la préface de ce volume un petit écrit intitulé : Περι εξαγγελιων εκ του ἁγιου Σωφρονιου Ιεροσολυμων (De peccatorum confessione), qu'il attribue à Sophronius; peut-être n'est-ce qu'un extrait d'un ouvrage plus étendu de cet auteur. Deux ouvrages distincts de Sophronius figurent dans ce volume : un Ἐγκωμιον εις τους ἁγιους Κυρον και Ιωαννην τους μαρτυρας, et une Διηγησις θαυματων των ἁγιων Κυρου και Ιωαννου των σοφων Αναργυρων. Sophronius fut moine au couvent de Théodose, près de Jérusalem; il composa le dernier de ces écrits à la demande des saints eux-mêmes, après avoir été guéri d'une grave maladie d'yeux. Des soixante-dix récits de miracles dont il se compose, les douze premiers ont été traduits par Boniface, et les autres, ainsi que le panégyrique, par Anastase. Ces traductions sont assez mauvaises; mais, par piété, l'éditeur ne leur a point fait subir de corrections.

L'ouvrage suivant, *S. Petri Episc. Alex. et Martyris Acta sincera, Anastasio bibliothecario interprete,* est plus détaillé qu'on ne le trouve dans Surius, à la date du 26 novembre.

Les fragmens sont courts et sans grande importance pour la plupart. L'éditeur en a emprunté d'abord à un livre arabe, *Fides patrum*, en grande vénération parmi les Jacobites, et analogue aux *Libri sententiarum*. Ce sont : 1° extrait de Grégoire Thaumaturge, *Sermo de Trinitate*; 2° extrait d'une homélie d'Alexandre, patriarche d'Alexandrie; 3° extrait de Silvestre, pape, *Altercatio cum Judæis;* 4° de Félix Ier, pape, *Tractatus de Incarnatione et Fide;* 5° d'Innocent Ier, *Epist. ad Severianum Gabalorum episcopum;* 6° d'Hiérothée, évêque d'Athènes; 7° d'Archæus, évêque de Leptitana, en Afrique; 8° d'Eupraxius, évêque arménien. Ici se placent des fragmens d'une homélie du patriarche d'Alexandrie, Timothée III, qui se complètent des fragmens grecs conservés par Cosmas Indicopl.; ils sont empruntés à un manuscrit syriaque; ensuite continuent : 9° des détails sur le patriarche d'Alexandrie, Théodose, extraits de l'*Epistola ad Severum Antiochiæ patr.*, de l'*Epist. de exilio ad Alex. populum*, et de l'*Homilia qua confitetur Trinitatis S. æqualitatem*; enfin, 10° des fragmens longs et importans, extraits de plusieurs lettres, discours et écrits du patriarche d'Antioche, Sévère. La plupart de ces morceaux traitent de la nature du Christ; l'éditeur les a étendus de bonnes notes introductoires. Les notes sur le texte sont en grande partie de polémique dogmatique. Comme appendice, se trouve une *Notitia epistolæ theologicæ Johannis Philoponi ad Justinianum imperatorem*. L'épître écrite d'après le *Tractatus ad Monachos Alexandrinos* de l'empereur, nous a été conservée dans un manuscrit syriaque. Vu sa longueur, nous n'avons ici qu'une analyse des matières. La lettre de Henri VIII contre Luther est adressée aux ducs de Saxe; ce morceau, sans date, est fort achevé; le royal écrivain cherche à persuader aux princes de prendre des mesures de rigueur contre Luther; et dans un postscriptum, il leur recommande sur toutes choses d'empêcher la traduction de la Bible, qui, dans de pareilles

mains, ne peut que devenir nuisible. A cette lettre se joint un bref de Léon X au roi, au sujet de la nomination de l'évêque de Londres, Cuthbert Tunstal. Ces deux lettres font partie d'une série qui se trouve dans la préface du tome VI.

LITTÉRATURE MODERNE.

Les Essais de Michel de Montaigne. — Paris, Lefebvre, 1844, 3 vol. grand in-18.

Cette édition, imprimée avec soin, se borne à reproduire, texte et notes, le travail déjà mis au jour à plusieurs reprises de M. J.-V. Leclerc, et c'est effectivement de toutes les éditions de l'immortel philosophe périgourdin celle qui mérite la préférence. S'ensuit-il que l'on ne puisse faire davantage? N'y a-t-il pas moyen, au prix d'un travail assidu, persévérant, accompli avec dévouement, de faire pour les *Essais* mieux que l'on n'a fait jusqu'ici ? Pour nous, qui avons fait une étude assez suivie de l'immortel *livre de bonne foi* du maire de Bordeaux, la réponse ne saurait être douteuse.

Une brochure mise au jour l'année dernière, et dont nous avons dit un mot, a prouvé qu'une collation scrupuleuse de l'exemplaire conservé à la Bibliothèque de Bordeaux pouvait faire connaître beaucoup de corrections, de variantes, de phrases ou de mots écrits d'abord, rejetés ensuite par Montaigne, et qu'il serait d'un intérêt réel de recueillir. La confrontation minutieuse des éditions originales amènerait aussi des rapprochemens dignes d'attention; il n'est pas dans un auteur tel que Montagne un seul mot sur lequel un éditeur ait le droit de ne point s'arrêter.

Quant au commentaire (et il en faut à toute bonne édition des *Essais*), il faut qu'il soit étendu. Que de points sur lesquels les annotateurs, les Coste, les Éloi Johanneau, les Amaury Duval, etc., ont glissé légèrement ou bien n'ont rien dit du tout, tandis que des passages, exigeant moins impérieusement d'être éclaircis, étaient élucidés en détail ! Que de notes de la

dernière édition, trop écourtées, tout à fait en arrière du mouvement littéraire et bibliographique! Citons-en quelques exemples; nous les empruntons à un gros volume manuscrit de remarques, où nous consignons avec soin tout ce qui nous semble susceptible de donner, sur certains points qu'effleure en passant Montaigne, des renseignemens que les lecteurs vraiment dignes d'attacher leurs regards sur les pages des *Essais* ne seront pas fâchés de rencontrer.

Montaigne parle (liv. II, ch. 29) des Assassins. Nous rappelons à cet égard les principaux ouvrages concernant cette association de farouches sectaires; nous mentionnons les deux Mémoires (fort incomplets d'ailleurs) de Falconet, dans le tome XVII des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions;* l'ouvrage (dépourvu de critique et d'exactitude) de J. Mariti : *Memorie istoriche del popolo degl' assassini e del Vecchio della montagna* (Livourne, 1807); le Mémoire de M. Sylvestre de Sacy (*Mémoires de l'Institut*, 1818, tome IV), et surtout l'Histoire que M. de Hammer a écrite en allemand, de cette secte meurtrière, histoire dont M. de Sacy s'empressa de rendre compte (*Journal des Savans*, 1818, p. 412-416), et qui a été traduite en français.

Au liv. Ier, ch. 48, le *Pretteien* des Abyssins nous a fourni l'occasion d'une longue note; ailleurs (liv. Ier, ch. 20), nous nous étendons sur les écrits prophétiques de l'abbé Joachim et de l'empereur Léon; nous cherchons (liv. Ier, ch. 19) dans l'histoire des exemples de fins tragiques et subites semblables à celles que cite le philosophe, et nous examinons ce qu'ont rapporté divers auteurs au sujet de la mort de *l'un de nos papes*, c'est-à-dire de Jean XII. Nous demandons aux anciens voyageurs, aux vieux cosmographes, la confirmation des usages bizarres que Montaigne attribue à diverses nations de l'Asie ou de l'Amérique. Les cicatrices de Dagobert (liv. Ier, ch. 19); *l'honnête homme* que Montaigne rencontra à Pise et que sa foi décidée en Aristote *tint en grand accessoire à l'inquisition* (liv. Ier, ch. 25); la femme qui répudia son mari, *et dont notre histoire ecclésiastique a conservé avec honneur*

la mémoire (liv. 1er, ch. 29); voilà des points qui nous ont paru également d'autant plus dignes d'être éclaircis, que rien à leur égard ne s'est trouvé dans les commentateurs que nous avons consultés.

Les transformations de filles en garçons dont parlent les *Essais* (liv. 1er, ch. 20) nous ont conduit à relever des exemples analogues, racontés par Louis Domenichi, par Cardon, Raphaël Volterranus, Jules Alexandrin, Amatus Lusitanus, Marcel Donat, Antonio Torquemada, et autres auteurs qu'indique très-vaguement Montaigne, et qu'il fallait préciser. Thomas Garzoni a réuni bien des *faits* analogues dans cette lourde compilation d'événemens étranges qu'il a intitulée : *Il Serraglio degli stupori del mondo* (Venetia, 1613, in-4°).

Il reste également à faire un travail, indispensable complément d'une édition vraiment critique des *Essais ;* il faut un *Vocabulaire des principales locutions de Montaigne;* déjà des tentatives semblables ont été faites pour Pascal et pour Racine. L'Académie Française vient de proposer, pour sujet d'un prix à décerner en 1846, des recherches analogues sur Molière. Rien de plus utile que de former ainsi des dictionnaires particuliers sur chacun de nos classiques; mais Montaigne est un de ceux qui méritent le mieux de fixer l'attention à cet égard. Où rencontrer un style plus riche et plus flexible, plus doué de mouvement et de vie, attestant mieux les progrès et le développement de la langue?

Carya Magalonnensis, par M. Moquin Tandon. Seconde édition. — Montpellier, 1844. In-18.

L'histoire de ce petit ouvrage serait un charmant épisode à ajouter à l'intéressant ouvrage de M. Nodier, aux *Questions de littérature légale;* l'auteur est professeur à la Faculté des Sciences et au Jardin des Plantes de Toulouse, président de l'Académie de cette ville. Il s'amusa, il y a huit ans, à composer une contrefaçon de cette langue romane qui a eu autrefois tant de gloire et qui est aujourd'hui le sujet de tant d'études. Imprimé à cinquante exemplaires seulement, comme

reproduisant un manuscrit du XIVe siècle, le Carya Magalonnensis (inutile de dire que ce nom moitié grec, moitié latin, signifie le figuier de Maguelonne), trompa la clairvoyance des critiques les plus éclairés; M. Raynouard lui-même y fut trompé! Il félicita l'auteur d'avoir mis en lumière un ouvrage qu'il considérait comme devant ajouter des renseignemens curieux à l'histoire de la langue d'oc. M. Moquin Tandon soulève aujourd'hui le voile sous lequel il s'était caché; il met son nom au livre dans lequel il s'est proposé de retracer le tableau de la société dans la seigneurie de Montpellier au moyen âge; l'illusion est complète, puisqu'au récit de l'époque représentée se joint la reproduction exacte de la langue qu'elle parlait. Le récit d'un miracle arrivé en 1300, l'entrée du pape Clément V, la description d'une procession solennelle, l'histoire naïve de saint Roch et de son chien, tels sont les principaux épisodes de cette naïve chronique.

En regard du texte roman, une traduction française est venue se placer en faveur des personnes peu familiarisées avec les idiomes du Midi de la France; des notes rejetées à la fin du volume éclaircissent avec bonheur quelques difficultés historiques.

Citons, afin de donner une idée du style et du genre de cet ingénieux et savant badinage, quelques paragraphes qu'il faut choisir parmi les plus courts, et c'est vraiment dommage.

Il s'agit de l'ordinaire des chanoines de Maguelonne. « Los vyns de canonjes devon esser buons e franxs; mays solamen, on la taula de homes estranhs, se poc portur de vyns paucamen destrempatz et aygadatz. » (Les vins des chanoines doivent être bons et francs; mais, à la table des étrangers seulement, on peut servir du vin mêlé d'un peu d'eau.)

Lorsque Clément V arriva à Montpellier « Mossen le prior capela fes à papa una arenga; e fonc su tema : *Beati populi Patrem videntes*, que nostre senhor lo papa ye dis que fezes breu, excusan se que non poc le aranga auzir tot al lonc, que era indolentit per lo gran camin que avia fach, e que ly trameze lo pargami escript de la dichu arenga. »

Les Romans en prose des cycles de la Table-Ronde et de Charlemagne, par J. W. Schmidt, inséré dans l'Annuaire de Vienne (Wiener Jahrbücher der Literatur) 1825. Traduit de l'allemand et annoté par le baron Ferdinand de Roisin. (Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie.)

Depuis l'époque où Schmidt a publié ce travail (1825), bien des monumens de la littérature du moyen âge ont été exhumés, et bien des points d'histoire littéraire ont été éclaircis par les recherches de MM. Paulin Paris, Fr. Michel, etc., en France; et de MM. Wolf, Schulz, Keller, Massmann, etc., en Allemagne. Quoique la science ait fait de grands pas depuis lors, la publication de Schmidt n'en est pas moins curieuse et moins intéressante, et nous devons savoir gré à M. le baron de Roisin de ce qu'il vient de mettre à la portée du lecteur français les doctes recherches du célèbre philologue allemand sur le cycle de la Table-Ronde.

Après avoir expliqué en peu de mots l'origine de la langue romane et de cette dénomination, M. Schmidt passe à l'examen des productions de cette langue, qu'il répartit en six grandes divisions : 1° Romans du cycle d'Artus et de la Table-Ronde; 2° romans du cycle de Charlemagne et de ses pairs; 3° romans d'Amadis et de sa nombreuse descendance; 4° romans qui mettent en scène, en leur donnant une physionomie moderne, des héros grecs ou romains; 5° romans ascétiques, qui se rattachent aux traditions admises par la croyance sur les destinées, gestes et souffrances de héros ou d'héroïnes chrétiennes; 6° romans dont les acteurs sont des animaux auxquels on attribue le don de la parole, la faculté de penser et d'agir à l'instar des créatures humaines. Pour déterminer et pour apprécier la sphère d'action, la durée du cycle de la Table-Ronde, l'auteur remonte aux traditions qui accompagnent les progrès naissans du christianisme; et après avoir établi l'idéalité mystique, point central de ce cycle, il

recherche comment elle a été symbolisée, et examine divers romans connus sous le nom de Merlin, Saint-Graal, Perceval, Lancelot du Lac, Meliadus, Tristan, Ysaie le Triste, Arthur, Gyron le Courtois, Perceforest, le Petit Artus, Cleriadus et Giglan. Dans le cycle de Charlemagne, M. Schmidt pense reconnaître un point central politique, dont l'action marque d'une empreinte caractéristique les faits et gestes des preux, les institutions chevaleresques et les guerres de la foi. Les romans qui composent ce cycle sont la Chronique de Turpin, li Reali di Francia, les Quatre Fils Aymon, Maugis, Mabrian, Huon de Bordeaux, Guérin de Montglave, Galien Rhetoré, Doolin de Mayence, Ogier le Danois, Meurvin, Gérard d'Euphrate, Milles et Amys, Beuves d'Antone, Flos et Blanceflos, los Amores de Milon de Anglante con Berta, Fierabras, Richard sans peur, Lother und Maller. L'auteur, dans le cours de son texte, renvoie fréquemment à une publication antérieure, *Rolands Abentheuer*, etc. Le traducteur a intercalé en lieu et place les passages invoqués, et dans ses notes il a cherché à caractériser tous les écrivains ou les livres allemands cités, ou du moins ceux qui méritaient d'être notés, au profit des lecteurs français qui ne possèdent pas à fond la littérature allemande. Dans un appendice placé à la fin de l'ouvrage, M. le baron de Roisin a réuni trois fragmens intéressans de la critique allemande. Ce sont : 1° Source gaëlique du cycle de la Table-Ronde, par Albert Schulz ; 2° Classsification des poésies épiques du nord de la France, par M. Rosenkranz ; 3° les Quatre Fils Aymon, par Gœrrès.

Nous regrettons que ce nouveau travail de M. le baron de Roisin ait été imprimé d'une manière si peu flatteuse à l'œil. MM. les antiquaires de la Morinie devraient bien réformer des caractères qui auraient droit de figurer dans leur Musée des antiques.

Romancero castellano ò coleccion de antiguos romances populares de los Españoles, publicada con una introduccion y notas per C. B. Depping. — Leipzig,

F. A. Brockhaus, 1844. 2 vol in-12 de LXXIII-418 et 434 p.

On sait quelle est l'importance, quel est l'intérêt des vieux recueils de *romances* espagnols (mot qu'il faut écrire au masculin et qui doit réveiller tout autre idée que le sens niais et fade attaché à l'expression française). Là se trouve la poésie nationale de l'Espagne, la poésie des camps, des châteaux, des chaumières. C'est l'épopée véritable, le livre des héros de la Péninsule; compositions chevaleresques, tableaux de la vie arabe, chants d'amour ou de guerre. Les romances sont pour la plupart écrits en *redondillos* (vers qui ne dépassent pas huit syllabes); les uns sur une rime unique qui alterne avec des vers non rimés; d'autres avec l'assonance, d'autres en stances irrégulières avec un refrain. Quelquefois la rime semble avoir été oubliée. Pendant plusieurs siècles, la tradition seule conserva cette naïve poésie des anciens temps, souvent empreinte de sublimes beautés; elle tomba enfin dans le domaine de la typographie.

Le plus antique recueil de ce genre est celui qui porte le titre de *Primavera y flor de los mejores romances;* il vit le jour au XVe siècle, et il est devenu d'une excessive rareté; mais il a reparu au XVIIe siècle, avec des additions considérables (Madrid, 1621, in-12, contenant 160 romances; Séville, 1626-1627, in-12, 281 romances; Madrid, 1659). Les collections désignées sous le titre de *Cancioneros* sont mieux connues. Le plus ancien et le plus volumineux des *Cancioneros* est celui que compila Fernando del Castillo, et qui parut pour la première fois, à Valence, en 1511. Tel fut le succès qu'il obtint, qu'on le réimprima coup sur coup à Valence, en 1514, 1517, 1526; à Tolède, en 1517, 1520, 1526; à Séville, en 1527, 1535, 1540; à Anvers, en 1557, 1568, 1573 et 1578. Sous le rapport de l'importance et de l'étendue, ces diverses éditions le cèdent toutefois au *Cancionero general*, dont la première édition vit le jour à Anvers, chez Martin Nucio, volume d'une extrême rareté, et qui ne se

trouve à Paris, nous le croyons du moins, qu'à la Bibliothèque de l'Arsenal. L'éditeur annonce dans son prologue qu'il a réuni tous les romances anciens qu'il a pu découvrir, laissant seulement de côté ceux qui lui ont paru dénués de mérite; vers la fin de son livre, il prévient aussi que, n'ayant pas de quoi remplir quelques feuillets blancs qui lui restent, il y insère une pièce de vers intitulée *Porque*, vers qui ne se retrouve plus dans les réimpressions faites en 1550 et 1555; notons ici toutefois que le volume daté de 1555, étant de tout point identique avec celui de 1550, il pourrait bien ne pas y avoir eu nouvelle impression, mais tout simplement un rajeunissement de frontispice. Le *Cancionero* reparut à Anvers, en 1573; à Lisbonne, en 1581; à Barcelonne, en 1587 et en 1626. Quoique ces diverses éditions, les plus anciennes surtout, soient fort difficiles à trouver (1), elles ont rendu le *Cancionero* plus commun qu'un autre recueil qui lui sert de pendant, le *Romancero general*, qui fut pour la première fois mis sous presse à Medina del Campo, en 1602, et qui fut reproduit, avec des augmentations considérables, à Madrid, en 1604. L'année suivante, Miguel de Madrigal y joignit une seconde partie, Valladolid, in-4°, et, en 1614, Pedro de Flores réimprima le tout à Madrid (2).

Diverses collections du même genre contiennent un certain nombre de romances que l'on chercherait en vain dans les recueils ci-dessus, et qui sont d'un mérite assez réel pour fixer les regards des amis des lettres. Nous pouvons mentionner parmi ces volumes bien difficiles à rencontrer, la *Sylva de varios romances*, Saragosse, 1550 (réimprimée plusieurs fois depuis, mais avec suppression des romances les plus anciens

(1) On jugera de la valeur qu'y mettent les bibliophiles, lorsqu'on aura connaissance des prix auxquels elles sont arrivées en certaines ventes : l'édition de 1557, 43 liv. sterl., Stanley; en 1812 (1,096 fr.); 292 fr., Nodier, en 1844; l'édition de 1573, 500 fr. La Serna, en 1806, 200 fr., en 1818.

(2) Indiquons encore les prix d'adjudication de ces précieux volumes. Édition de 1602, 63 liv. sterl., Stanley; 18 liv. sterl. 10 sh., Heber. Édition de 1604, 401 fr., Nodier; de 1614, 352 fr., Gohier; 11 liv. sterl. 11 sh., Hibbert.

qui ont été remplacés par de nouveaux d'une date plus moderne); la *Flor de varios et nuevos romances*, par Andres de Villalta, dont il existe plusieurs éditions, une de Valence, 1593, notamment; *El Jardin de amadores*, par J. de la Puerta, Saragosse, 1611; le cancionero intitulé *Danza de galanes*, par Diego de Vera, Barcelonne, 1625, et enfin le *Cancionero de enamorados*, Barcelonne, 1645 et 1647 : ce dernier volume, d'un tout autre contenu que les précédens, offre de fort agréables romances anciens qui ne se trouvent que là, et des poésies mêlées de dialecte catalan.

Il faut pourtant en convenir, tous ces volumes, rares et d'un haut prix, ne sont que des compilations faites sans critique et sans choix. Nul éditeur n'a songé à corriger le texte, à le dégager d'interpolations successivement accumulées; les fautes des éditions antérieures sont reproduites et augmentées; la ponctuation est détestable. Aucune note, nul sommaire, rien qui facilite la tâche du lecteur.

Pendant près d'un siècle et demi, l'étude de la littérature du moyen âge fut délaissée dans toute l'Europe; l'Espagne laissa tomber dans l'oubli les plus beaux fleurons de sa couronne poétique; enfin, en 1796, il parut à Madrid deux volumes in-8°, intitulés : *Poesias escogidas de nuestros cancioneros y romanceros antiguos;* ils faisaient partie de la collection de poëtes espagnols mise au jour par don Ramon Fernandez (1785-97, 20 vol. in-8°). Plus tard, A. Duran fit paraître en 5 vol. (Madrid, 1828-32), un romancero choisi avec goût et publié avec soin. Les notes et introductions de ce recueil reparurent avec quelques additions dans le *Tesoro de romances*, qui vit le jour, grâces aux soins de don Eugenio de Ochoa, en un fort vol. in-8° (Paris, Baudry, 1838); on peut regretter de ne pas trouver dans cette dernière collection quelques éclaircissemens qui seraient nécessaires et quelques compositions que MM. Duran et Ochoa ont laissé échapper, faute d'avoir consulté certains recueils de romances populaires. Un nouveau volume publié à Valence, en 1840, n'ajoute rien à tous ses devanciers.

En 1817, M. Depping avait déjà publié à Altembourg un recueil de romances avec des notes en allemand; depuis, il s'est occupé assidûment de revoir son travail, de l'étendre, de l'améliorer. Pour le choix et le nombre des pièces que contient la nouvelle édition de 1844, pour la correction du texte et pour les secours qu'il offre à l'interprétation, elle l'emporte, et de beaucoup, sur tous les recueils analogues venus avant elle. Ce qui lui donne un prix spécial, ce sont les judicieuses remarques d'un érudit parfaitement au fait des antiquités littéraires de sa patrie, remarques dans lesquelles M. Alcala-Galiano discute la question épineuse de l'origine des romances, éclaircit les problèmes de la métrique castillane, ou consigne des renseignemens historiques et littéraires d'un véritable intérêt.

Les deux volumes en question contiennent en tout 595 romances, qui peuvent se répartir comme suit : *romances historicos*, 296; *caballerescos*, 92; *morinos*, 127; *sobre varios asuntos*, 80. Nous signalerons, parmi les pièces les plus remarquables de ce recueil, le romance de don Gayferos (t. II, p. 136), qu'a immortalisé Don Quichotte; celui de Baldovinos, marquis de Mantoue (t. II, p. 63), également cité par Cervantes, et où Charlemagne joue le rôle du vieux Brutus; le romance du comte d'Irlos (t. II, p. 9), petite épopée chevaleresque; celui du comte Alarcos (t. II, p. 168), le plus touchant de tous.

Abriss einer documentirten... Esquisse d'une histoire de la littérature espagnole et de ses documents, depuis les temps les plus reculés jusqu'au commencement du dix-septième siècle, par Edouard Brinckmeyer, professeur à Leipzig. — Leipzig. 1844. Ad. Wienbrak. In-8°.

La littérature espagnole, assez mal connue dans la Péninsule même, ne l'est guère de l'autre côté des Pyrénées, que d'après des renseignemens fort incomplets et souvent peu exacts. Il est aisé de s'en convaincre en voyant combien lais-

sent à désirer les écrits des critiques qui passent pour s'en être occupés avec le plus de succès, tels que Bouterweck et Sismondi. M. Brinckmeyer, littérateur déjà connu par des travaux estimables, a donc rendu un véritable service à l'histoire littéraire, en dressant un inventaire raisonné des produits intellectuels d'une nation qui exerça longtemps un si grand empire sur le reste du monde. Il passe en revue tous les auteurs dignes de mémoire, poëtes ou prosateurs, écrivains dramatiques ou romanciers, historiens ou moralistes, qui ont écrit en Espagne depuis les premiers bégaiemens de la langue castillane jusqu'à la brillante époque de Cervantes et de Lope de Vega. Il retrace en quelques mots les points les plus essentiels de leur biographie, il énumère leurs ouvrages, il entre à cet égard dans des détails bibliographiques d'autant plus précieux, qu'il a fallu, pour les recueillir, feuilleter nombre de volumes et des recueils d'un accès difficile. Nous traduirons une page qui intéresse l'histoire littéraire de la France, toutefois sans garantir tous les résultats.

« Ce sont les Espagnols qu'à l'une des périodes les plus brillantes de leur théâtre, les Français ont pris pour modèles; nombre de pièces dont Paris s'est enorgueilli étaient traduites ou imitées de drames joués avec succès à Madrid. Le *Menteur* de Corneille, la première comédie de caractère qu'ait eue la France, est une traduction du *Mentoroso ò amar sin saber à quien* de Lope de Vega, pièce dont Steele et Goldoni ont également fait leur profit. Molière a pris son *Festin de Pierre* dans Le *Convidado de Piedro* de Tirso de Molina; La *Princesse d'Elide* est un remaniement peu heureux du *Desden con el desden* de Morato; L'*Ecole des Maris* procède directement d'une pièce d'Antonio de Mendoza : *El trato muda costumbre ò El marido hace muger;* le plan des *Fâcheux* est emprunté à un intermède. — La première partie du *Théâtre de l'amour et de la fortune* de Mademoiselle Barbier n'est que la traduction d'une pièce qui se trouve dans les *Nouvelles* de Perez de Montalvan. Hauteroche s'est borné, dans sa *Dame invisible ou l'Esprit follet*, à donner une version de la *Dama duende* de

Calderon ; Boisrobert a copié jusqu'au titre de la *Jalouse de soi-même* dans la *Zelosa de si misma* de Tirso de Molina ; Scarron est redevable de *Don Japhet d'Arménie* au *Marques de Cigarral* d'Alonso de Castilla ; il a pris presque tous ses contes chez les auteurs espagnols ; l'histoire du Destin dans le *Roman comique* est tirée de la comédie intitulée : *Con quien vengo, vengo.* Le *Fantôme amoureux* de Quinault reproduit la marche et l'intitulé d'une pièce de Calderon : *El Galan fantasma.* Le plan de l'*Erigone* de La Grange est puisé dans la *Mentirosa Verdad* de Juan de Villegas. —Thomas Corneille se distingue surtout par sa persévérance à prendre dans le répertoire castillan. Les *Engagemens du hasard* et le *Geôlier de soi-même* sont calqués sur deux pièces de Calderon : *Los Empeños de un acaso* et *El Alcayde de si mismo.* L'*Amour à la mode* se retrouve dans *El Amor ei uso* d'Antonio de Solis; la *Comtesse d'Orgueil* dans *Don Enrique del Ricon* d'Antonio de Mendoza; le *Charme de la voix* dans *Lo que puede la aprehension* de Moreto. Il serait facile de multiplier outre mesure pareils exemples.»

Il est impossible, lorsqu'on s'adonne aux recherches bibliographiques, de réussir à tout savoir; aussi n'aurions-nous pas grand'peine à ajouter, en plus d'une circonstance, aux renseignemens que donne M. Brinckmeyer, souvent même à les rectifier. Il paraît croire que la première édition de la *Célestine* est celle qui porte la date de 1501; il en existe deux antérieures, celle de 1499, dont un bel exemplaire se trouvait dans l'opulente bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, et celle de 1500, que l'éditeur de Madrid, 1822, mentionne dans son avant-propos, comme ayant passé, à Paris, sous ses yeux ; elle est d'ailleurs demeurée invisible à tous les bibliographes.— En parlant des vers allégoriques et satiriques de l'archiprêtre de Hita, Juan Ruiz, M. Brinckmeyer ajoute : « Ils se trouvent dans un manuscrit fort curieux de la Bibliothèque de Tolède, que Velasquez a décrit, et dont il a donné un extrait reproduit par Bouterweck. Nic. Antonio ne fait aucune mention de Juan Ruiz, que Velasquez appelle le Pétrone de la poésie castillane. A ma connaissance, il n'a rien été imprimé de lui. »

Nous sommes surpris que M. Brinckmeyer n'ait pas ouvert la *colleccion* de Sanchez : *Poesias castellanas anteriores al siglo XV;* il y eût trouvé dans le tome IV les poésies de Ruiz, qu'il est d'ailleurs d'autant plus facile de parcourir, que le recueil de Sanchez a été réimprimé à Paris, en un vol. in-8° (Baudry, 1842).

Malgré quelques légères imperfections, l'ouvrage que nous indiquons ici est un travail fort utile et qui manquait complétement; il doit se trouver dans les mains de tout amateur de la littérature castillane. On doit désirer que l'auteur le complète en y ajoutant une seconde partie, qui s'étendra depuis le commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours. Une histoire intellectuelle de l'Espagne ne saurait s'arrêter avant Cervantes, avant Calderon.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Hdsangs-Blun, ou le sage et le fou. Traduit du tibétain (en allemand) et publié avec le texte original, par J. J. Schmidt. T. I. Texte et préface. T. II. Traduction. — Saint-Pétersbourg. Héritiers de Graeff. 1843. In-4° de XXXVIII-323 et 404 p.

M. Schmidt a déjà beaucoup produit dans la littérature de l'Asie orientale; c'est lui qui le premier a élaboré scientifiquement la langue et la littérature des Mongols; il a fourni les notions les plus intéressantes sur la religion, la mythologie et l'histoire des peuples de la haute Asie, et continue toujours avec la même ardeur à populariser dans la science européenne les productions de ces contrées lointaines. Sa *Grammaire tibétaine* (Saint-Pétersbourg, 1839) contenait déjà deux des récits dont se compose cette collection de légendes; et dans la préface de son *Dictionnaire tibétain* (Saint-Pétersbourg, 1841), il promettait la publication de la collection entière. Sa promesse est remplie.

Le présent ouvrage est de nature à initier qui que ce soit à la connaissance de la langue tibétaine; langue pauvre, du

réste, et dont l'édifice grammatical est d'une grande simplicité. Le recueil se compose de douze grandes sections et contient trente-un récits qui forment autant de chapitres. Comme la plupart des œuvres de la littérature tibétaine, c'est une traduction du sanscrit, exécutée vers le IXe siècle de notre ère; quant à la date de l'original, il est plus difficile de la fixer; cependant, comme le roi Acokas s'y trouve nommé, il est probable qu'il n'est pas antérieur à notre ère. En grande estime chez les Tibétains, cet ouvrage a été admis dans le corps de leurs livres canoniques, qui, sous le titre de *Bkah-Hgyur*, se compose de cent volumes in-folio; c'est le vingt-huitième volume de la cinquième série. Au sujet du cadre et de l'esprit de ce livre, M. Schmidt s'exprime ainsi :

« A très-peu d'exceptions près, il n'est question, dans cet ouvrage, que de l'époque de la présence de Bouddha Sâkyamuni sur la terre, de son séjour dans plusieurs districts et villes de l'Inde orientale, et des événemens qui se sont passés alors. Les faits racontés, les actions et l'histoire des personnes qui y ont figuré, et ce qui s'y rattache, tout est expliqué par Bouddha, comme une conséquence inévitable, une rémunération nécessaire, comme le fruit parvenu à maturité des actes bons ou mauvais accomplis à des époques et parmi des générations passées; c'est pourquoi, dans le même chapitre, on trouve, à la suite du récit principal, une seconde histoire souvent même aussi une troisième et une quatrième, ayant pour but de confirmer la preuve de ce principe, qu'il n'y a point de crime, de vice, de délit grand ou petit, que ne doive suivre une expiation ou une peine à subir dans une renaissance postérieure ou même dans plusieurs; et qu'en même temps toute action vertueuse, toute bonne action, quelque peu importante qu'elle soit, dès qu'elle part d'un cœur pur, honnête et pieux, n'est point faite en vain; que, bien plus, la plus belle récompense l'attend dans une des périodes d'existence future. En conséquence, l'homme vertueux est le sage, le vicieux est le fou; de là le titre du livre : *le Sage et le Fou, exposés en différens exemples*, est complétement justifié. »

Fort aimé des bouddhistes, ce livre existe aussi dans la langue kalmoucke, et cette traduction est parfaitement d'accord avec la version tibétaine. Il y en a aussi une version mongole, *Uligerun-dalai*, c'est-à-dire la mer des exemples, qui diffère dans beaucoup de détails et a même un récit de plus. Une courte analyse de ce récit, que M. Schmidt reproduit dans sa préface, en mongol, accompagné d'une traduction allemande, mettra nos lecteurs au fait du caractère des légendes bouddhistes.

Légende du prince Ssussati.

Un roi, chassé par son ministre rebelle, est obligé de prendre la fuite avec son épouse bien-aimée et son fils unique Ssussati, âgé de sept ans. Les provisions de voyage viennent à leur manquer; alors le roi tire son épée pour tuer son épouse et conserver son existence et celle de son enfant, en la mangeant. Mais l'enfant prie si instamment pour sa mère, que le prince renonce à son dessein. Alors l'enfant adresse à son père les paroles suivantes : « Mon père, coupe-moi la chair en morceaux, sans me tuer, afin que cela nous serve à tous trois de nourriture pendant le voyage; car si tu m'ôtais la vie, la chair se gâterait et tomberait en putréfaction par la chaleur. » Le père et son épouse ayant ainsi coupé par morceaux et mangé de la chair pendant deux jours, tellement qu'ils étaient arrivés jusqu'aux os, lui prirent aussi, parce qu'ils avaient encore beaucoup de chemin à faire, la chair entre les os des côtes; alors ils laissèrent leur fils en arrière et étaient sur le point de s'éloigner, quand leur fils leur parla ainsi : « Ah! mes parens, je suis tout à fait abandonné de mes forces, laissez-moi un peu de viande et emportez-en la plus grande partie. » En conséquence, les parens divisèrent la chair en trois parts; ils en laissèrent une à leur fils, et, emportant les deux autres, ils s'éloignèrent. Alors l'enfant exprime le désir d'être appelé par Bouddha à une vie nouvelle, en récompense de sa bonne action. Son vœu est entendu; et, après des millions d'années, il renaît sous la forme de Bouddha Sâkyamuni.

Ces légendes sont toutes à peu près du même genre, et, en général, la lecture en est peu amusante; les vertus et les vices qui y sont mis en scène sont tellement démesurés, que ceux qui ne font pas rire ne sauraient émouvoir. Nulle part il n'y a d'élan poétique, et les détails physiques sont parfois dégoûtans ou repoussans. Aussi ne recommanderons-nous point cet ouvrage comme livre d'agrément; sa valeur véritable est d'offrir matière à observations pour quiconque étudie l'histoire des développemens de l'esprit humain; c'est à ce point de vue qu'il faut l'examiner, et à ce point de vue que tous les travaux de même nature méritent bien des lettres.

VOYAGES.

Allgemeine Geschichte der Reisen, u. s. w. **Histoire générale des voyages par terre et par mer, par A. Bürck. T. 1er. L'ancien monde.—Magdebourg, Heinrishchofen. 1844. In-8° de x-566 p. Prix : 8 fr.**

Cet ouvrage de l'auteur de Magellan est entrepris dans le même but, celui de populariser les résultats de la science, sans chercher d'ailleurs à l'enrichir. L'antiquité lui fournit quatre livres.

Dans le premier, nous avons : la Création, la vallée de Cachemire, la diffusion des hommes sur la terre, la vie nomade, la naissance des races et des états, le commerce des peuples, le commerce d'échanges, la navigation, les Phéniciens, les Hébreux, les anciens Grecs, les Argonautes, première entreprise de voyage, Homère et ses idées sur notre globe, les courses d'Ulysse, les colonies des Phéniciens et des Grecs, Carthage et ses découvertes.

Dans le second, Hérodote et ce qu'il dit du globe, ses voyages et la connaissance qu'il avait de l'Égypte, des peuples de l'Afrique septentrionale et des Éthiopiens; l'Asie d'Hérodote, Babylone, la Perse, l'Assyrie, les Massagètes, l'Inde; l'Europe d'Hérodote, les Scythes, les Thraces et les Tauriens. Relations de Ctésias, Xénophon, Scylax, Pythéas et Aristote

Le livre troisième commence aux campagnes d'Alexandre en Perse, dans l'Hyrcanie, l'Inde, les déserts de la Gédrosie, et embrasse la navigation de Néarque et les relations d'Arrien sur l'Asie centrale.

Le quatrième reprend à la domination des Séleucides en Syrie, des Ptolémées en Égypte. L'auteur passe en revue : Ératosthène, Hipparque, Agatharchides, Jamboule et les voyages d'Eudoxe. De là, il nous conduit à l'accroissement de Rome et à la chute de Carthage, et traite des incursions des Cimbres et des Teutons, de Pompée en Asie et de César en Gaule, en Germanie, en Bretagne ; il décrit ces pays, puis l'Espagne et ses habitans, les îles Fortunées, l'Afrique ; consulte Polybe, Juba, Corn. Balbus, Suétone, le voyage d'Atelius Gallus à travers l'Arabie, le périple d'Arrien ; recherche les relations commerciales des anciens avec la Chine ; ce qu'ont dit du globe Strabon, Mela, Pline, Marin de Tyr et Ptolémée.

La partie la plus explicite du livre est celle qui concerne les campagnes d'Alexandre, en raison des riches matériaux que l'auteur a trouvés élaborés dans Ritter, Burnes et Droysen, et des lumières qu'ont répandues sur cette partie de l'Asie les campagnes de l'Angleterre dans le Caboul et l'Afghanistan. L'auteur a donc pu établir des points de comparaison plus nombreux.

Land und Leute der, u. s. w. **Pays et habitans des îles britanniques. Matériaux pour servir à la caractéristique de l'Angleterre et des Anglais, par J. G. Kohl. T. I-III. Dresde, Arnold. 1844. In-8° de XXIII-472, XVI-516 et XVIII-542. Prix : 32 fr.**

Développer les traits cachés et apparens de l'Angleterre et de sa civilisation ; retracer la position de ce pays, les différentes nationalités dont il se compose, l'état de ses relations avec ses voisins, de ses colonies anciennes et nouvelles, l'esprit de ses castes, de ses partis, de ses sectes, de ses journaux, de ses clubs, de son langage, etc., tel est l'objet que s'est proposé l'auteur ; c'est-à-dire qu'il doit s'occuper de tout. L'exé-

cution d'un tel plan commence, du reste, d'une manière assez libre et fantastique. — Le livre s'ouvre par une introduction, où l'auteur nous avertit qu'il est à Ostende, et que, là, en se baignant, il a été englouti par les vagues; qu'il est tombé dans un profond sommeil et s'est ensuite, il ne sait comment, retrouvé au milieu des dieux de l'ancienne Grèce, avec lesquels il a engagé la conversation sur l'Angleterre. Cette introduction n'a pas moins de cent vingt-huit pages. De là l'auteur passe à l'examen des nationalités, se bornant d'abord à retracer les caractères particuliers des populations irlandaises, écossaises et galloises de l'empire britannique.

Commençant par les Irlandais, il nous offre une peinture du caractère national assez exacte et ressemblante, appuyée, en outre, d'un grand nombre d'exemples intéressans. Suivant sa coutume, il discute longuement les chances du *rappel de l'union*, et termine en déclarant cette mesure impossible et révolutionnaire. Il compare, avec assez de justesse, l'Irlande à la Bohême. De même que celle-ci, sans l'Allemagne, ne sera jamais rien par elle-même, ainsi l'Irlande, sans l'Angleterre, n'aura jamais, ne saurait acquérir d'importance. Le tableau des nationalités galloise et écossaise n'est pas moins animé ni moins instructif.

La section suivante, intitulée : *Grandeur de l'Angleterre*, nous fait jeter un coup d'œil rapide, mais lumineux, sur l'étendue entière du cercle qu'embrasse le mouvement national des populations britanniques sur le globe. Depuis la chute de l'empire romain, dit l'auteur, le monde n'a point encore vu d'édifice aussi étonnant; aussi M. Kohl se livre-t-il à un parallèle des deux peuples, entre lesquels il trouve une grande ressemblance. Peut-être sera-t-il seul de cet avis. D'ailleurs il ne lui semble pas que cet immense édifice offre le moins du monde, comme on l'a prétendu souvent, les signes d'une ruine prochaine. La troisième section, intitulée : *Les Voisins de l'Angleterre*, est presque toute de raisonnemens politiques généraux, et par là même fort vagues. Cependant on y trouve des renseignemens neufs, des observations qui ne manquent

ni de profondeur ni de justesse; et on reconnaît chez l'auteur une grande connaissance de l'état de l'Angleterre et des nations de l'Europe.

Les deux volumes suivans sont incomparablement plus riches de faits, et certainement l'auteur a dû se donner beaucoup de soins pour rassembler la masse de détails et de renseignemens qui y sont consignés. Les réflexions qui les accompagnent, fort étendues, suivant la coutume de M. Kohl, paraîtront peut-être moins importantes; cependant, quelque faible que soit leur utilité, elles ôtent de la sécheresse à cette quantité de faits dont la réunion est une œuvre de patience exemplaire. Le tome II est destiné à satisfaire ceux qui, à la poursuite des grands intérêts, cherchent à connaître l'intérieur et le caractère de la nation anglaise; le troisième, tout en renfermant bien des détails précieux, est plus à portée de la curiosité commune.

L'auteur commence par un objet de grande importance, le tableau des classes diverses de la population anglaise. Il ne s'attache point exclusivement à la différence purement extérieure des conditions; mais, à l'aide de mille petits traits, il nous fait saisir l'esprit général des Anglais, relativement à l'inégalité des conditions, et il faut reconnaître qu'aucun ouvrage n'a fait mieux que le sien ressortir la tournure particulière du caractère national dans ce pays, où tout, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, et jusqu'au dernier mendiant, est aristocratique, à la vérité d'une façon tout à fait originale. L'auteur compare l'ensemble des classes de la population anglaise à une pyramide; passant ensuite à la distinction établie entre la noblesse (*nobility*) et les gentilshommes (*gentry*), il établit que la première classe, composée des familles de pairs, ne se monte pas, dans les trois royaumes, à plus de cinq cent cinquante membres. Cette noblesse n'est pas toute héréditaire, en raison de la faculté que la couronne exerce de créer des pairs. De là ressort la considération et l'importance aux yeux de la nation de la classe des gentilshommes. La *gentry* proprement dite comprend les

baronnets, les chevaliers (*knights*), les écuyers (*esquires*), les *gentlemen*. Cette classe forme une masse imposante dans les Trois-Royaumes. En Angleterre, elle compte environ 9,500 familles; en Écosse, 4,000; en Irlande, 6,500 à peu près. Au-dessous, on ne retrouve plus de nom général pour l'espèce de tiers-état, qui est en dehors des ordres classés. Notre mot de *bourgeoisie* est plus concret que les noms de *yeoman*, de *burgess*, de *citizen*, de *commoner*, quoique ce dernier, malgré ses acceptions diverses, soit encore le plus susceptible d'être adopté pour désigner la classe entière de la bourgeoisie. Il est aussi à remarquer qu'en Angleterre il n'y a point de classe villageoise, dans le sens continental de ce mot. La petite hérédité des patrimoines, qui, sur le continent, est une des bases les plus solides de la propriété, n'existe pas en Angleterre. Cette différence provient évidemment de l'état de la société anglaise et immédiatement des procédés d'agriculture qui ont eu le dessus dans le pays. Comme on l'a fait remarquer, les petits fermages libres ou en cheptel ont été absorbés par la grande culture; les fermiers sont devenus industriels, les fermages ont atteint des prix énormes, et l'art de tirer du sol les plus grands bénéfices possibles a été poussé à un point excessif de perfectionnement. L'esprit de spéculation et de progrès a donc en quelque sorte transformé les populations rurales en Angleterre, et l'on ne saurait établir de distinction dans ce pays, comme on le fait sur le continent, entre la classe des bourgeois et celle des paysans. L'habitant aisé des villes abandonne souvent sa résidence pour entreprendre un grand fermage; il devient *farming gentleman*. C'est ainsi que de cent façons diverses la bourgeoisie et les paysans se fondent en une seule classe, de même que la noblesse se fond avec le reste de sa nation. Cette fusion de la noblesse avec la masse de la nation, dont les puînés de la haute classe sont, comme on le sait, les principaux agens, et qui, du reste, est aussi bien dans les mœurs du pays qu'inhérente à la marche de la civilisation moderne, forme un des grands traits de la société anglaise; l'auteur en a détaillé avec soin le mécanisme et ex-

pliqué le mouvement. D'après cela, on pourrait dire que la nation tout entière fait partie de la noblesse; du moins on reconnaîtra chez tous les individus une tendance commune à s'y rattacher de près ou de loin, ne serait-ce que dans cette manie de titres qui font rechercher aux moindres artisans les appellations de tailleur, fournisseur, etc., de son altesse et autres grandeurs.

La *nobility* et la *gentry* forment, dans la règle, aussi l'aristocratie de la richesse, bien qu'elles n'aient pas la possession exclusive de toute la richesse du royaume, et qu'il y ait encore l'aristocratie administrative qui modifie cette classification à certains égards. Toutefois il n'y a point en Angleterre, à proprement parler, de caste nobiliaire, point de possesseurs ou prétendans nés à telles ou telles places de la magistrature et de l'armée, ou même qui aient à réclamer la préférence sur la classe bourgeoise. L'élément de supériorité des hautes classes est trop réellement matériel pour cela.

Le second chapitre, intitulé : *Mœurs*, est consacré à approfondir l'esprit national de la société anglaise. L'*humour* est le premier trait et le plus essentiel du caractère anglais; l'esprit d'opposition est le second. Sans opposition, il semble que les Anglais ne pourraient absolument pas vivre. Se forme-t-il une société nouvelle, par exemple une compagnie d'assurances, de suite il s'en forme en face d'elle une seconde poursuivant le même but. Toutes deux sont alors, vis-à-vis l'une de l'autre, comme deux camps ennemis, cherchant à se faire tout le mal possible, tout le mal du moins que les lois ne qualifient point comme délit en le punissant. Chaque parti a ses amis et ses ennemis, et l'opposition entre les deux sociétés ne tarde pas à s'étendre et embrasser un cercle immense. L'examen de cet esprit individuel d'opposition conduit à des considérations sur la grande opposition politique, sur les partis. L'auteur nous fait jeter quelques regards instructifs sur les tories et les whigs anciens et nouveaux. Le nom des tories disparaît de jour en jour pour faire place à celui de conservateurs. Les whigs, de nos jours, se transforment en libéraux

et *reformers*. Quant aux chartistes, ils sont en dehors de l'ancien mouvement politique de l'Angleterre. Leurs tendances ne vont à rien moins qu'au bouleversement de l'Angleterre actuelle. Les *repealers* irlandais sont aussi pour M. Kohl un véritable parti révolutionnaire avec tout ce qui l'accompagne.

Ce chapitre second forme une histoire parfaite de l'Angleterre d'aujourd'hui; on y retrouve dans toutes ses phases la vie présente de la nation anglaise. Le mouvement de la vie politique et civile est actuellement plus fort et plus plein que jamais, et l'Angleterre entière peut être comparée à un vase rempli de liqueur en fermentation. A ce point de vue, le tableau offre aussi des ombres et de tristes reflets. L'esprit d'opposition et de parti a rongé profondément la vie individuelle, troublé les relations intimes de famille et d'amitié, altéré les décisions de la justice et surtout des jurys. Dans toute question ou procès, si des opinions politiques ou des affections de parti sont en jeu, les jurés sont les moins sûrs de tous les juges. Il n'y a point de serment, d'honneur, d'équité, capable de leur imposer un autre verdict que celui qui est le plus profitable à leur parti. A côté de cela, l'indifférence la plus profonde à l'égard de la patrie est entrée dans les cœurs; le pays n'existe plus, on ne respire que pour tel ou tel parti. Dans cette confusion de toutes les idées morales, il semble qu'elles doivent bientôt s'abîmer. Tel est le côté sombre du tableau. Mais à cela ne manquent point les consolations ordinaires, et M. Kohl s'empresse de les placer en regard. Si toutes ces tendances semblent aujourd'hui poursuivies avec plus d'énergie que jamais, on peut prouver à ceux qui se désespéreraient, qu'en Angleterre cela n'a jamais été autrement, que cette crainte de ruine qui préoccupe les esprits tranquilles et peureux, il y a déjà longtemps qu'elle est née et qu'elle a été exprimée fortement, et que rien cependant n'a été ruiné. Bolingbroke craignait déjà; un grand nombre d'autres ont craint avant lui. On ne s'imagine pas combien il y a de force et de vigueur dans le malade déjà marqué par la mort; consultez les méde-

cins expérimentés, presque toujours la nature recule l'heure qu'ils avaient fixée. L'auteur ne prouve pas moins péremptoirement que ce caractère national du peuple anglais, né du mouvement perpétuel, de l'opposition, des factions, renferme aussi en lui son contre-poison, un puissant élément de stabilité.

Le troisième chapitre est intitulé *Sectes;* c'est un tableau fort animé. La haute église anglicane et le presbytérianisme écossais ont attiré principalement les regards de l'auteur; il fait ressortir la sauvage intolérance qui enflamme toutes les factions du protestantisme en Angleterre les unes contre les autres. Cette intolérance vient moins du zèle religieux ou du fanatisme dogmatique que des intérêts mondains et politiques qui se mêlent au prosélytisme. L'auteur entre dans de fort grands détails au sujet des affaires religieuses de l'Angleterre, et il ne se montre pas moins explicite que dans la partie politique.

Le troisième volume, qui descend davantage dans les intérêts étroits ou spéciaux de la vie individuelle, n'en est pas pour cela moins riche d'instructions. Les détails sur la presse quotidienne, hebdomaire et mensuelle, qui ouvrent ce volume, sont curieux; c'est là qu'on peut saisir l'expression, le caractère véritable de la vie chez les modernes. Cette littérature est modelée sur elle. M. Kohl a recherché tous les petits secrets de ce pandæmonium. Entre autres choses, il nous raconte comment les journaux les plus importans ont partout leurs *reporters*, qui doivent, par état, pénétrer partout. Le *reporter* a pour devoir de se glisser dans les réunions des chartistes, de découvrir les repaires du crime, de se trouver au milieu de toutes les rixes, au premier rang à tout incendie, bref d'être présent partout, pour saisir au passage la nouveauté dont son journal a besoin, quand il devrait l'acquérir au péril de son corps et même de sa vie. Les grands journaux ont un grand nombre de ces *reporters*, qu'ils payent ordinairement fort cher. Il y a *reporters* ordinaires et extraordinaires.

De cette masse énorme de renseignemens, extrayons encore le suivant. L'importance des journaux conservateurs s'est accrue d'une manière surprenante. En 1837, les feuilles conservatrices ne publiaient que 17,834,725 exemplaires, tandis que les feuilles libérales émettaient 26,603,230; en 1842 les journaux conservateurs ont presque atteint les libéraux, ceux-ci ont quelque peu baissé; ils émettaient 26,546,908 exemplaires, et les conservateurs, 23,341,586.

L'auteur s'occupe aussi, dans ce volume, des clubs, des jeux nationaux, du *sport*, et de la langue. Dans ce dernier article se trouvent des détails sur le *slang*, c'est-à-dire sur les expressions que chaque classe de la société a adoptées pour elle, et qui lui servent à rendre ses secrets, ses médisances, ses sarcasmes et ses railleries. Cela peut offrir quelque intérêt pour le philologue.

HISTOIRE.

L'art de vérifier les dates de l'année 1770 jusqu'à nos jours, formant la continuation de la troisième partie ou plutôt la quatrième partie de l'ouvrage publié sous ce nom par les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, publié par M. le marquis de Fortia. Tome dix-huitième. — Paris, Bruneau, 1844. In-8° de 510 p.

Lorsque M. le marquis de Fortia a été ravi aux lettres et à ses amis, la rédaction de ce nouveau volume de *l'Art de vérifier les dates*, confiée à M. Warden, était entièrement terminée et l'impression commencée. Mais il est bien à craindre que l'ouvrage ne soit pas continué et encore moins achevé. Du reste, la partie principale de cette grande publication, nous voulons dire la réimpression de la portion publiée par les Bénédictins, est entièrement complète. Quant au travail de M. Warden sur l'Amérique, bien qu'on puisse lui reprocher quelques inexactitudes et quelques contradictions, il contient des renseignemens curieux et le résumé des recherches qui ont été faites sur cette partie du monde. Le volume

que nous avons sous les yeux est consacré à New-York, à la Pensylvanie, au Maryland, à la Caroline du Sud, à la Caroline du Nord et à l'état de Géorgie. On y trouve tous les détails qui intéressent la géographie, l'histoire, les mœurs et l'histoire naturelle de ces contrées. Si l'on ne continue pas la publication de M. le marquis de Fortia, on devrait au moins faire la table des derniers volumes, et faciliter ainsi les recherches dans cette riche collection historique.

Louis et Charles d'Orléans. Leur influence sur les arts, la littérature et l'esprit de leur siècle, d'après les documents originaux et les peintures des manuscrits, par Aimé Champollion-Figeac.—Paris, Comptoir des imprimeurs unis. 1844. Trois parties en 2 vol. in-8° de XI-416 et 80 p. avec des planches. Prix 15 fr.

M. Aimé Champollion, déjà connu avantageusement par son édition critique des poésies de Charles d'Orléans, était, par ses études antérieures et par sa position à la Bibliothèque Royale, plus à même que personne d'entreprendre et de mener à bonne fin l'ouvrage qu'il vient de nous donner. En essayant de retracer l'histoire de Louis et de Charles, ducs d'Orléans, il s'est attaché à réunir, dans un cadre naturellement restreint, les faits les plus propres à indiquer l'action constante de ces deux personnages sur la marche de l'esprit général de leur temps, sur le progrès qu'ils hâtèrent dans les lettres, les sciences et les arts. Il en a recueilli les témoignages nombreux dans les circonstances de la vie intime de ces princes et dans les faits de détail que l'histoire générale néglige ordinairement. La première partie est consacrée à Louis, et la seconde à Charles d'Orléans; la troisième renferme plusieurs pièces qui n'ont pu prendre place dans les deux premières. Elles sont relatives à une foule d'objets d'art, variés à l'infini. Entrons maintenant dans le recit de M. Aimé Champollion, et empruntons lui quelques détails qui ne manqueront pas d'intéresser le lecteur.

La possession du titre et du duché d'Orléans ne datent, dans

la branche de Valois, que de l'année 1391, qui fut celle de la naissance de Charles, fils de Louis, second fils du roi Charles V. Le mariage de Louis avec Valentine de Milan tenait à des vues politiques que M. Champollion signale pour la première fois. Au moyen de cette alliance, le roi pensait à étendre la domination de la France sur les terres d'Italie; c'est ce que prouvent plusieurs documens inédits, ainsi que les instructions données aux ambassadeurs et reproduites textuellement par l'auteur. Des fêtes pompeuses eurent lieu à l'occasion de ce mariage, et des dons considérables en argent furent faits par le roi Charles VI à son frère, le duc Louis d'Orléans. Ce prince fit lui-même de très-grandes largesses à ceux qui l'entouraient; il donna des fêtes, des tournois, et réunit un grand nombre de ménestrels et de musiciens, et mit sur un pied splendide la maison de la duchesse Valentine de Touraine. Au mois de mai de l'année 1391, elle donna le jour à un prince qui reçut le titre de duc d'Angoulême et le prénom de Charles. Cette nouvelle fut portée à la reine par l'écuyer pannetier, qui en reçut en cadeau 200 livres d'or. C'est à l'occasion de la naissance de son fils que le duc Louis créa l'ordre du Porc-Épic ou d'Orléans. M. Champollion nous raconte ensuite comment Louis d'Orléans se rendit à Amiens, pour recevoir le duc de Lancastre, et les fêtes qui eurent lieu à cette occasion. Peu de temps après se déclara la démence de Charles VI, dont le duc d'Orléans faillit être victime. Dans un des momens lucides que lui laissait cette cruelle maladie, le roi voulut accomplir le vœu qu'il avait formé de consacrer une châsse pour les reliques de saint Louis; Louis d'Orléans se dépouilla des bijoux qu'il portait sur lui et les déposa sur cette châsse. Dans une fête de nuit, le roi ayant failli être brûlé vif par la faute involontaire du duc, ce prince fonda une chapelle expiatoire aux Célestins et un grand nombre de messes, et suivit, pieds nus, une procession. Viennent ensuite quelques détails sur les jeux de toute espèce qui occupaient les loisirs des princes du sang, les débauches auxquelles ils se livraient dans des maisons de plaisance, les joueurs de

personnages et d'instrumens divers, les ménestrels, les poëtes et les chanteurs. Puis l'auteur nous fait passer en revue certaines pratiques religieuses, des fondations de chapelles, des pèlerinages, des fêtes de fou, etc.; il nous fait assister à des chasses, en nous initiant à la science de la fauconnerie et de la venerie à cette époque, et nous parle des cadeaux des princes entre eux, dans différentes occasions, consistant en autruches, lévriers, chevaux, faucons et chiens courans. Au milieu de cette cour brillante, on distingue Valentine de Milan, duchesse d'Orléans. Les soins touchans dont elle entoura le monarque malade ne servirent qu'à exciter contre elle les calomnies des partis; elle n'avait, pour ainsi dire, d'autres défenseurs que les écrivains du temps, tels que le poëte Eustache Des Champs et Honoré Bonnet. Malgré tout, le duc d'Orléans n'oubliait pas de défendre les droits qu'il tenait, sur certaines villes d'Italie, du texte de son contrat de mariage avec Valentine de Milan. L'Europe alors était toute bouleversée; en France, le désordre était partout; en Angleterre, la querelle de Richard et de son cousin de Lancastre ensanglantait le royaume; l'Allemagne était envahie en grande partie par les Turcs, et l'empereur, adonné au vin, était incapable de rien faire d'utile pour elle. En cet état de choses, la France, cherchant à assurer par un mariage sa tranquillité du côté de son plus redoutable ennemi, donna une de ses filles à Richard II d'Angleterre. Quelques années après, la couronne de France s'étant raffermie sur la tête des Valois par la naissance du prince qui fut dauphin, le roi chargea son frère d'aller conférer en Allemagne, avec l'empereur Wenceslas, sur les moyens d'arrêter la marche victorieuse des Turcs. Lorsque le duc d'Orléans se rendit en Allemagne, un grand luxe présida à toutes les dépenses; et pendant toute la durée de son voyage, il se fit toujours présenter, pour les faire jouer devant lui, les ménestrels des différens princes ou personnages chez lesquels il s'arrêtait. Cette magnificence fut peu de chose en comparaison du luxe qui fut déployé par le même duc d'Orléans, lorsque, à son retour en France, il fut chargé par le

roi, qui se sentait malade, d'aller recevoir et fêter le roi de Bohême et des Romains. Il obtint de ce monarque le renouvellement de la parole qu'il avait donnée pour le mariage de sa nièce, la marquise de Moravie, avec le fils du duc d'Orléans. Après avoir ainsi tracé les principaux événemens de la vie de Louis d'Orléans, M. Champollion le suit dans ses goûts les plus intimes, et à cette occasion nous trace le tableau de la littérature française à la fin du XIVe siècle. Dans ce curieux et intéressant chapitre, on trouve de nombreux détails sur les établissemens scientifiques, sur la bibliothèque du prince, arrangée par Gillos Mallet, sur les écrivains, les manuscrits, etc. Un dernier chapitre est consacré aux dernières années de la vie de Louis d'Orléans, qui mourut assassiné dans une des rues de Paris les plus fréquentées.

La seconde partie de l'ouvrage embrasse un espace de cinquante-huit ans, c'est-à-dire depuis 1417 jusqu'en 1465, et est entièrement consacrée à Charles d'Orléans. A l'âge de seize ans, ce jeune prince se trouvait le chef de sa race et chargé de venger la mort de son père. Il se rendit à Paris, auprès du roi, pour réclamer justice. Ses instances furent inutiles. Dès lors il ne songea plus qu'à se mettre à l'abri de la haine de son redoutable ennemi, le duc de Bourgogne; et il prépara les moyens d'obtenir, à main armée, une réparation éclatante que le roi lui refusait. Ayant perdu la princesse sa femme, qui mourut en couches au château de Blois, il s'allia avec Bonne d'Armagnac, afin que cette alliance attirât dans son parti un prince rempli de courage et d'habileté. Les forces imposantes qu'il eut dès lors à sa disposition le rendirent bientôt maître du gouvernement du royaume de France. Mais l'arrivée des Anglais en France fit rallier les différens partis sous la bannière du roi. La célèbre et funeste bataille d'Azincourt les rendit maîtres de la France. Charles d'Orléans y déploya inutilement la plus grande bravoure; blessé grièvement, il fut relevé parmi les morts, reconnu et emmené prisonnier en Angleterre. Pendant sa longue captivité, il écrivit son histoire en vers, et composa diverses poésies qui ont été

publiées dernièrement et séparément par MM. Guichard et Aimé Champollion. Après sa délivrance, il s'efforça de rétablir sa fortune, en acquittant ses dettes avec ses économies, et il se retira enfin, heureux et libre, dans son château de Blois, qu'il transforma en école de bien penser, de bien dire et de bien rimer. Le dernier acte de la vie du duc fut aussi un dernier effort pour rétablir l'harmonie dans le royaume. Aux états de Tours, où il voulut prononcer quelques paroles en faveur du duc de Bretagne, contre qui Louis XI venait susciter la sévérité de l'assemblée, le roi, sans égard pour le grand âge et les infirmités de son parent, le maltraita en paroles. La dureté de ces reproches troubla fort ce prince, qui rentra chez lui pour ne plus en sortir. Il mourut à Amboise, le 4 janvier 1465. M. Champollion donne ensuite quelques détails sur la bibliothèque du duc Charles, qui était une des plus riches de ce temps-là, et termine par un tableau de la littérature française, contemporaine de ce prince.

Dans la troisième partie, l'auteur a réuni des notions précieuses qui étaient dispersées dans divers instrumens provenant des maisons de ces illustres personnages, et il en a exhumé une foule de faits se rattachant tous directement à l'histoire de la peinture ou de la sculpture, aux lettres et aux sciences, aux productions et aux procédés des arts mécaniques pendant la même période. Aux descriptions, M. Aimé Champollion a joint de nombreuses figures tirées des beaux manuscrits qui datent du XIVe et du XVe siècle. Ces détails concernent les châteaux, les chapelles, les livres, les reliures, les tableaux de tout genre, les flacons, les bijoux, les tapisseries, lunettes, horloges, les tournois, armes, voitures, la fauconnerie, les jeux de toute espèce, l'évêque des Fous, le roi des Ribauds, etc... Les planches lithographiées qui représentent ces différens sujets sont au nombre de quarante-huit.

Traité historique et descriptif, critique et raisonné des ordres d'architecture, avec un nouveau système simplifié,

accessible à toute nature de matériaux, avec 32 planches, par M. de Saint-Félix, marquis de Mauremont, membre de plusieurs Sociétés savantes. — Paris, chez Bertrand, libraire-éditeur, rue Saint-André-des-Arcs, 38. 1845. Un vol. petit in-folio.

Cet ouvrage est le traité de M. de Saint-Félix, dégagé de sa partie critique, savante et philosophique, et réduit aux proportions d'un ouvrage didactique, spécialement destiné à servir de guide aux élèves pour apprendre les principes de l'architecture, aux ouvriers, pour en appliquer les règles; c'est, en ce sens, un livre éminemment pratique et classique. « En étudiant avec soin et une longue persévérance l'histoire de l'art, dit M. de Saint-Félix, j'ai encore été pénétré d'une plus grande admiration pour les idées grecques. Des efforts ont été tentés à plusieurs reprises, et même de nos jours, pour se soustraire à leur invincible ascendant, sous les noms pompeux et peut-être moins exacts qu'ambitieux d'architecture pittoresque, symbolique, romantique, et même d'architecture chrétienne; mais ces architectures ne me paraissent être actuellement, comme elles le furent autrefois, que des déductions ou des dégénérescences de l'architecture grecque, par une marche absolument rétrograde. Lorsque l'on a vu successivement l'architecture romaine modifier, en se l'appropriant, l'architecture grecque, le style byzantin meurtrir l'architecture romaine, ce style appesanti par la facture lombarde, puis au contraire allégé outre mesure par les conceptions arabes, le style ogival ou gothique, résultat de la combinaison des précédens, fut longtemps enfin la seule architecture en usage. Mais celle-ci passa comme les autres : la renaissance se rapprocha de l'antique en utilisant ses restes; d'abord prenant quelque chose de chacun des styles antérieurs et ainsi véritablement éclectique, mais cependant reposant sur les données romaines; ensuite elle s'épura peu à peu. On paraissait toucher à la reproduction servile de cette architecture antique si longtemps oubliée, sans vouloir même admettre

les modifications que réclamaient nos mœurs, nos besoins, nos usages et nos habitudes : mais alors le désir d'innover, inhérent à notre siècle, s'est rejeté sur des imitations du style byzantin, du style lombard, en faisant même des excursions dans le style gothique, et, en sens inverse, recommençant la voie que l'on avait déjà parcourue. Il fut donc évident pour moi que, quelle que soit la route que l'on voudra tenir, on reviendra toujours aux principes de l'art grec, dont tous les autres ne sont réellement que des déductions. » Nous laissons à M. de Saint-Félix la responsabilité de ces opinions, et nous ferons connaître les divisions de son livre, dont l'ordre et la clarté nous paraissent fort louables.

Après une introduction où sont rappelés les principaux travaux qui ont été composés, depuis les temps anciens, sur l'architecture, l'auteur entre dans son sujet. Le traité est divisé en cinq sections : la 1re, consacrée aux principes généraux sur l'histoire de l'architecture chez les différens peuples; la 2e et la 3e, à la description critique et détaillée des ordres d'architecture; la 4e, à l'étude spéciale des détails complémentaires des ordres, tels que les points d'appui, les portiques, les attiques, les couronnemens, les corniches, architraves, etc.; la 5e, aux considérations générales sur la hauteur des édifices, la combinaison des étages, la forme et la hauteur à donner aux appartemens. Trente-deux planches lithographiées avec le plus grand soin, et qui font honneur, par la pureté de leur tirage, à l'établissement de M. Bonnet, de Toulouse, expliquent et complètent le traité. A la suite vient un vocabulaire universel renfermant l'explication de plus de cinq mille mots d'architecture, d'archéologie, de maçonnerie, de menuiserie, plomberie, serrurerie, marbrerie, sculpture, fontainerie, poêlerie, vitrerie, tapisserie et autres arts concernant la construction ou la disposition intérieure des maisons. L'ouvrage se termine avec intérêt et à propos par une biographie des principaux architectes, auteurs, amateurs et éditeurs d'ouvrages d'architecture anciens et modernes.

ANTIQUITÉS.

Mémoires de la Société royale des Antiquaires du Nord. 1840-1843. Section asiatique.—Copenhague, au secrétariat de la Société. 1843. In-8° de 176 p. Avec des planches lithographiées.

Cette Société se propose pour but principal la publication et l'interprétation des ouvrages islandais et de l'ancienne littérature du Nord. Le plan qu'elle s'est tracé embrasse tout ce qui peut servir à donner des lumières sur l'histoire ancienne du Nord, sur son langage et ses antiquités en général. Le volume, que nous avons sous les yeux contient en tête l'extrait des statuts constitutifs de la Société. Après les deux procès-verbaux des séances annuelles du 30 janvier 1840 et du 30 janvier 1841, nous trouvons un mémoire en anglais, de M. N. L. Westergaard, *On the connexion between Sanscrit and Icelandic*, et une description de quelques boucles de la dernière période du paganisme. La plupart des bijoux qui nous sont restés de l'antiquité du Danemark, sont des *boucles* ou des fibules en bronze, qui, tout en servant de parure, ont été employées à attacher les vêtemens. Il y en a depuis les formes les plus simples et les plus grossières jusqu'aux plus parfaites, qu'on ne trouverait pas indignes d'une époque moderne. De deux boucles d'or qui sont représentées dans les planches, l'une a été trouvée, au commencement de ce siècle, près de Collund, ville du district de Flensbourg. Au centre, il y a un bouton d'or en relief, entouré de quatre rosettes de fil d'or tordu et soudé; tout autour on a appliqué de petits grains d'or en guise d'ornemens, et dans le cercle on voit quatre boutons d'or en relief. Le poids de cette boucle est d'une once six gros. L'autre a trois pouces de diamètre, et se compose de deux plaques d'or dont la supérieure a le milieu relevé, paré d'ornemens bosselés et garni de tresses de fils d'or. Une pierre a été enchâssée dans le petit rond du milieu, où l'on voit encore quelques débris cassés d'une calcédoine non taillée; au revers uni de la plaque inférieure on a soudé

la charnière d'un ardillon, maintenant consumé par la rouille, un pivot et un crochet où s'adaptait l'aiguille. Elle pèse deux onces et demie, et elle a été trouvée, en 1707, dans les environs de Frédériksbourg, en Sélande, conjointement avec une boucle d'argent semblable, qui a quatre pouces de diamètre. L'auteur de cette description donne aussi des détails circonstanciés sur d'autres boucles en argent et en bronze, et les compare avec quelques monumens existans, afin de parvenir à en fixer l'époque probable. Le mémoire suivant est en anglais, et est intitulé *A memoir of einer Sockeson*, par M. Thorleif Gudmundson Repp. Puis on trouve *Ruins of an ancient Scandinavian church at Kakortok in Greenland*, sans nom d'auteur; *Accounts of a discovery of antiquities made at fall river, Massachusets*, communiqués par M. Thomas H. Webb, dans des lettres adressées à M. Charles C. Rafn, avec des remarques de ce dernier; *Brief notices of a Runic inscription found in North America*, communiquées de la même manière et avec les mêmes additions; *Astronomical evidence for the site of the chief settlement of the ancient Scandinavians in America*, par M. Ch. Rafn. Tous les autres mémoires sont écrits en français. Le premier, intitulé *Vases antiques du Pérou*, est de M. C. T. Falbe. Ces vases rapportés de Lima par M. Pontoppidan sont au nombre de cinq. Le plus grand est d'une fabrication régulière et bonne. Les trois figurines en relief et les ornemens du même genre sur le goulot sont d'une exécution irréprochable, qu'on peut assimiler aux reliefs des lampes funéraires et autres antiquités romaines semblables, appartenant aux deux premiers siècles de notre ère. Le second vase est d'une fabrique bien inférieure. La figure humaine, représentée en relief sur le front, est plutôt barbare que grotesque. On y reconnaît une certaine analogie avec les vases égyptiens de style canopéen. Le plus petit des vases péruviens ressemble à l'*Aryballos* des vases grecs; mais il est sans base, comme les autres pièces venues du Pérou. — *Description de deux monumens de l'antiquité trouvés dans le district d'Od de la Sélande.* Ces monumens sont la salle des sorciers, près de

Steenstrup, et la chambre funéraire, près du même village. — *Description de la croix de la reine Dagmar et de quelques autres antiquités analogues*; extraits des *Annales de la Société*, 1842-1843, p. 3-22. Ce volume se termine par le compte rendu de la séance annuelle du 27 janvier 1842 et par un mémoire en allemand, intitulé : *Bemerkungen, die Genealogie des Russischen Fürstengeschlechtes betreffend*, par J. H. Bredsdorff.

VOYAGE DE VILLOISON AU MONT ATHOS.

(FIN.)

Le dimanche matin 24, je vis les reliques, je déjeunai avec des πεταλίδες (λεπάδες) et avec des γαδαροπόδια, espèces d'huîtres. Je donnai une douzaine de paires de lunettes à l'archimandrite Ἀκάκιος, que j'aime beaucoup, et le priai d'en donner autant à M. Jonas, δίκαιος de Χιλιαντάρι. M. Ἀκάκιος me donna un bon moine bulgare, et des mulets qui me conduisirent d'abord, en une heure de chemin, au pauvre monastère de Κασταμονίτου, où il n'y a que cinq moines qui mangent ensemble et meurent de faim, point de livres, et les reliques emportées à Cares, de peur que les Turcs ne les prennent. J'y pris un verre d'eau rougie, et en deux heures et demie j'arrivai au monastère Ῥουσικὸν, qui est aussi pauvre, où il n'y a que dix moines qui mangent en commun; quelques mss. et livres imprimés que j'ai vus, un entre autres imprimé à Venise en 1583 et tiré d'un ms. de Koutloumous : ce sont différentes sentences des Pères. J'y pris un verre d'eau rougie et reçus deux chapelets d'orange. Les couvens du mont Athos doivent en tout deux mille bourses d'argent. La Laure s'est chargée d'en payer cent; les autres se sont répartis. Les petits n'en payent que cent, comme Ἐσφιγμένου, Κασταμονίτου et Ῥουσικὸν; et comme ils ne peuvent pas payer, ils ont toujours peur que les Turcs ne les enlèvent; ils tiennent toujours leurs portes fermées, et ne m'auraient pas ouvert si je n'avais pas eu un caloyer avec moi. Je quittai bien vite Ῥουσικὸν, arrivai en une

heure un quart, toujours avec le même mulet qui trébuchait souvent dans ces mauvais chemins, en passant par-devant Dochiario et Xeropotami. A Xeropotami, ainsi nommé, disent-ils, parce que leur saint Paule avait été fait eunuque, de peur qu'il ne parvînt au trône, les moines furent très-négligens à me recevoir. Le Σκευοφύλαξ était absent, le δίκαιος malade, le διδάσκαλος (on appelle ainsi celui qui sait lire l'office, on l'appelle διάκος dans d'autres endroits) était endormi, ainsi que tous les autres moines, parce que c'était le jour des Βάϊα ou Rameaux, dont l'église et le parvis étaient parsemés, et parce que, la παραμονὴ ou veille, ils avaient passé dix heures à l'église; enfin ils me reçurent, laissèrent tuer des pigeons, me montrèrent en détail leur bibliothèque, la mieux rangée que j'aie vue dans le Levant, où il y a plusieurs mss. grecs moins anciens, la plupart, que ceux de Vatopedi, quelques russes, beaucoup d'imprimés, les bonnes éditions des Pères grecs, avec la version latine, les livres de controverse de Renaudot, Allatius, beaucoup de livres latins. Je vis le cimetière, d'où l'on tire ensuite, au bout d'un ou deux ans, dans tous les monastères, les os et les têtes des moines, qu'on met séparément, les têtes à droite, les os à gauche, sous une chapelle où on dit la messe tous les samedis; je vis une belle collection de têtes.

Le lundi matin 25, ἐπροσκύνησα τὰ ἅγια λείψανα, où il y a le plus grand morceau τοῦ τιμίου Σταυροῦ, qu'on trouve dans les monastères, j'allai tout de suite en barque au monastère τοῦ Γρηγορίου; je passai par-devant celui de Συμεὼν πέτρα, où il ne fut pas possible de débarquer à cause de la φορτούνα. Je fus bien reçu des moines de Γρηγορίου; je vis leur bibliothèque, où il y a quelques mss. grecs, entre autres les Questions de Photius πρὸς Ἀμφιλόχιον que j'avais déjà vues dans quelques monastères : ce monastère a été brûlé il y a quelques années. Ensuite, après dîner, où je mangeai des œufs, du fromage νωπὸν et de la soupe, j'allai en une heure, par mer, au pied du monastère τοῦ Συμεὼν πέτρα. Je souffris beaucoup pour monter la montagne, qui est très-escarpée, et enfin j'arrivai

au couvent, où je ne trouvai pas des mss. grecs plus précieux que dans les autres : il y en avait un assez grand nombre. Je vis les aqueducs, le réfectoire, l'église, telle que Comnène l'a dépeinte; ensuite je retournai au monastère τοῦ Γρηγορίου, moitié à pied, moitié à cheval. Le Σκευοφύλαξ τοῦ Συμεὼν πέτρα était mort, et les avait laissés dans la tristesse; ils ne sont que huit à dix, et très-pauvres : on avait cacheté toutes les reliques, et le fameux mss. qu'un roi bulgare leur avait donné. En une demi-heure (le vent était fort), j'arrivai au couvent de Διονυσίου, où je trouvai un ancien évêque de Belgrade Jérémie, qui me fit mille politesses. Avant d'entrer dans l'Ἀρχοντάρίνι, on me fit attendre, suivant l'usage, dans la σύναξις, portique qui règne autour de l'église; ensuite on me mena à l'église où on chante une hymne à la Vierge : je soupai. Le lendemain matin 26, je vis la bibliothèque dans les κατηχούμενα, qui est considérable et enfermée dans deux armoires : c'est la plus forte que j'aie vue au mont Athos pour les livres imprimés, toutes les edd. principes des Aldes, le Suidas de Milan, le Démosthène de Feliciani, les Κῆποι Ἀδώνιδος. (Il y a dans tout le mont Athos beaucoup d'Euripides, d'Aldes, de μηναῖα, de Βίοι καὶ πολιτεῖαι τῶν ἁγίων.) Presque tous les auteurs profanes se trouvent dans cette bibliothèque, les *Poetæ principes* de Henri Étienne, beaucoup de Pindares, d'Aristophanes, parmi les mss. plusieurs lexiques (celui de Cyrille est dans tout le mont Athos), beaucoup de Saint Chrysostome et de Saint Grégoire et Saint Basile qui abondent dans les monastères. Ensuite je vis les canons et la tour, la prison pour les προηγούμενοι, qui est dans une basse-fosse très-obscure; ils n'y restent ordinairement que sept à huit jours. On y en avait mis un dernièrement pour avoir volé une montre de 400 piastres. Je vis aussi les reliques; je dînai avec de la soupe, des œufs sur le plat, des figues, des oranges, κοκονάρια ou pignoli, du τυρὶ ou fromage, du vin ἄσπρο, blanc; tout, excepté les œufs et la soupe, m'était envoyé par l'ἅγιος δεσπότης ou évêque, qui s'ennuyait assez au mont Athos, et n'avait quitté son évêché de Belgrade que parce qu'il craignait la guerre entre les Turcs

et l'empereur; il m'avoua qu'il mangeait de la viande quand il était malade, que les autres s'en faisaient scrupule; il ne me parut pas plus superstitieux qu'Athanase τῶν Ἰβήρων, mais beaucoup moins infirme, et m'avoua que plusieurs, dans le mont Athos, ne mangeaient que les samedis et les dimanches κυριακή, d'autres de trois ou quatre jours l'un. Je vis aussi l'endroit où on enterre les morts dans le temps des neiges qui durent quelquefois, mais rarement, quinze jours. Je pris congé de l'évêque, auquel je donnai douze lunettes; j'en avais donné autant à l'archimandrite de Ζωγράφου, et le priai d'en envoyer autant à l'aimable M. Jonas de Χιλιαντάρι. J'arrivai en une demi-heure, par mer, à l'arsenal d'Ἁγίου Παύλου. J'envoyai chercher des mulets au couvent; en y arrivant je retrouvai le P. Cyrille et le P. Nathaniel avec qui j'étais parti de Salonique avec le P. Constanti de Xénophon; j'avais des lettres du Σκευοφύλαξ Grégoire, qui était à Constantinople pour Anatolius et Cyrille. C'était le prince Constantin Bey Maurusi qui me les avait fait avoir, ainsi que pour τῶν Ἰβήρων et pour Βατοπαίδι. Je vis en détail le monastère τοῦ Ἁγίου Παύλου, qui est très-bien situé; la corde avec laquelle, par le moyen d'un moulin, on fait venir l'eau; la bibliothèque, où il n'y a que des livres bulgares. Le jeune moine qui me mena dans la barque du couvent de Διονυσίου à celui d'Ἁγίου Παύλου, avait été quinze jours en prison, et on lui avait interdit l'église pendant vingt ans, parce qu'il avait tiré un coup de fusil contre un autre moine. On me servit au dessert, à Ἁγίου Παύλου, des ἐρεβίνθους, en grec vulgaire στραγάλια. L'Ἀρχονταρίκι était fort joli, la cuisine à côté, comme dans les autres, une belle terrasse ou balcon, vue d'un côté sur la mer, de l'autre sur la montagne; le vin était pur, contre l'usage du couvent. Le lendemain matin, mercredi 27, après avoir vu les reliques, j'allai en une demi-heure, par mer, à la νέα Σκήτη, qui dépend de Saint-Paule, et qui n'est pas loin du rivage. Je vis le Κυριακὸν, l'église où ces hermites s'assemblent le dimanche. Le δίκαιος, un vieillard qui avait près de cent ans, un fameux πνευματικὸς qui avait avec lui un jeune hermite qui tra-

vaillait de ses mains; ce sont des espèces de domestiques honnêtes que les hermites plus riches s'attachent.

Je me rembarquai, passai par avant Ἁγία Ἄννα qui est fort loin du rivage, où çà et là des hermitages épars et perchés sur des rochers affreux et impraticables. Cet endroit de la montagne est très-escarpé et présente souvent l'aspect du couvent d'Amorgos. Le vent était contraire. J'eus de la peine à arriver au pied de l'hermitage de Καυσοκαλύβη : je grimpai par un escalier fort étroit taillé dans le roc. Si le pied vous manquait dans ce précipice, on tomberait dans la mer. J'arrivai enfin au Κυριακὸν; de là j'allai trouver le P. Benjamin, auquel je remis une lettre de recommandation du πνευματικὸς Ignace de Xénophon. Il me mena tout de suite dans l'Ἀρχοντάρικι de cette espèce de couvent où ces hermites cénobites mangent et vivent ensemble au nombre de dix, travaillent tous à tricoter des bas de laine pour gagner leur vie; il y en a plusieurs parmi eux qui ont été de riches marchands, un entre autres avec qui je causai longtemps en italien, qui avait eu longtemps à Venise la ferme du tabac avec Murusa, qui était de Salonique, avait été commissaire des guerres en Russie; il disait avoir beaucoup dépensé d'argent à la table avec les femmes, au jeu, et avait été converti par un miracle : Dieu, disait-il, l'avait transporté en enfer. Il n'y a pas de Français parmi ces moines; il avait avec lui un hermite pour le servir. Ces hermites me firent beaucoup de politesses, me montrèrent la bibliothèque à vendre du feu patriarche Cyrille; elle est très-bien composée en bonnes edd. de livres grecs, surtout des Pères, la Byzantine de Venise, etc., quelques mss. grecs, d'homélies, beaucoup de brochures italiennes contre les jésuites, etc. Ces bons hermites me donnèrent à dîner du riz à l'huile, des laitues et autres herbes cuites, des artichauts, des olives, de deux espèces de caviar, de la salade, du céleri, du persil, du cresson, des poireaux et des oignons crus; suivant l'usage grec, des figues, des noix, du vin excellent de Scopoli. Il y en a plusieurs parmi eux qui sont μεγαλόσχημοι : c'est le plus haut degré de perfection et la vie la plus austère. Après cela vien-

nent les σταυροφόροι, qui font aussi vœu d'une plus grande mortification que les simples religieux, mais qui peuvent manger de la viande lorsqu'ils sont en voyage, en quête : ces derniers portent une foule de croix sur leurs habits. Je m'embarquai le soir pour Laure, avec un de ces hermites, sur un bateau d'un Hydriote nommé Georgeaki ; le vent était contraire. Je n'arrivai à l'Arsenal qu'à neuf heures, et il me fallut passer la nuit dans la barque. Le jeudi 28, à cinq heures du matin, je débarquai et arrivai à Laure, où les moines furent moins hospitaliers qu'ailleurs. J'allai d'abord chez l'Ἡγούμενος, fort questionneur et fort grossier, ensuite chez l'Ἐπίτροπος du monastère Ignace, qui me donna le γλυκὸ, la pipe, me mena tout de suite vers la bibliothèque des imprimés, et ensuite celle des Κατηχούμενα ; j'examinai la foule immense de mss. grecs : il y en a très-peu de russes, quelques-uns, en géorgien, un en arménien, de superbes évangiles, lectionnaires, actes des apôtres, Saint Chrysostome et Saint Grégoire de Nazianze, presque pas d'imprimés, excepté quelques grammaires grecques et livres vulgaires et μηναῖα, quelques edd. d'Homère, Hésiode, Théocrite, des Aldes; un ms. qui avait appartenu à la Bibliothèque de Koutloumous, quelques Pindares, le Plutus d'Aristophane, quelques tragédies de Sophocle, mais en petit nombre, deux Théocrites, un entre autres où il y a πάνθ' ἅλις ἄμμι δεδύκει, pour ἅλιος, plusieurs Hésiodes, point les commentaires d'Eustathe sur Pindare. (Il y a un ἰατροσοφικὸν au Batopédi, et un autre chez Ignace, moine de Laure, et non de τῶν ἰδήρων, comme on me l'avait dit et comme je l'ai écrit plus haut ; il passe pour grand médecin, fait entendre qu'il est Allemand, qu'il a été luthérien ; mais j'ai des fortes raisons de croire qu'il est des îles Vénitiennes.) Il y a peut-être quelques Français cachés dans ces monastères. Je n'ai trouvé dans aucune de ces bibliothèques autant de mss. qu'à Laure, et nulle part des bibles avec des astérisques. Pour le caractère, il y a de superbes manuscrits au mont Athos. On ne me permit pas de tuer des pigeons, parce qu'on me dit que saint Athanase du mont Athos avait spécialement défendu de manger de la

viande. Ces animaux vivent en grand nombre dans ces monastères sous la protection de ce saint, dont je vis le tombeau et la baguette dans l'église, et un évangéliaire qui lui a appartenu et qui a été donné par Irène Paléologue à la demande de Démétrius αἰτησαμένου Δημητρίου, comme porte la note à la fin de cet évangile, qui est bien écrit. Je vis ce monastère en détail et la φιάλην τοῦ Ἁγιασμοῦ, qui est un immense vase de marbre rompu dans beaucoup d'endroits. Il y a sept tours, deux cyprès qu'on dit du temps de saint Athanase. Je vis dans l'église le portrait de l'empereur Phocas; l'Ἀρχονταρίκι où j'étais logé et qui était très-beau, était en face de Lemnos; le réfectoire a, comme dans les autres, les tables faites en C. Le vendredi 29, je vis les reliques de la Laure, revis l'évangile d'Athanase, qu'Irène Paléologue avait donné à la Laure, à la prière de Démétrius, et un autre évangile que les Sarrazins, disent-ils, avaient voulu brûler, et qui était trois fois sorti des flammes. Les Sarrasins voyant ce miracle le donnèrent aux chrétiens, qui le rapportèrent à la Laure. De là je montai à cheval et passai par-devant le fameux Ἁγίασμα de la fontaine de Saint-Athanase Ἀθωνίτου; j'arrivai en quatre heures et demie au pauvre monastère de Karacalec; je vis la bibliothèque où il y avait un ms. de Démosthène, de beaux évangiles, Saint Grégoire de Nazianze, Saint Chrysostome. Je dînai chez ces pauvres gens avec des œufs, de la salade, du fromage, du bon vin; je vis les reliques. De là, en une demi-heure, j'arrivai au monastère de Φιλοθέου, dont je vis la bibliothèque qui est assez considérable en mss., tous dans le même genre. J'y mangeai des fèves et des choucroûtes, ἁλμυρὰ λάχανα, et je bus du vin : c'étaient les meilleures gens du monde. De là, en trois heures, je retournai à Koutloumous chez l'aimable Σκευοφύλαξ Néophyte de Crète, qui me reçut à bras ouverts, me donna à souper trois excellentes espèces de poisson. On entend beaucoup de grenouilles au mont Athos, et on y voit beaucoup de moines qui ont mal aux pieds et aux jambes, à force de se tenir debout à l'église, où il fait froid six mois. Si les moines mangeaient de l'air, ils seraient éternels. Le samedi saint des

Grecs, qui ont cent trente jours maigres, j'ai été le matin 30 avril au bazar ou marché de Cariés, car c'est ainsi qu'on prononce Cariés par corruption de Leptocariés, noisettes, dont cet endroit abonde. Cette foire est la plus curieuse du monde, puisque c'est la seule où il n'y ait pas de femmes, et où la plupart des marchands sont des moines ou hermites qui vendent des croix, chapelets Κομπολόγια, Ἐγκόλπια ou reliquaires ronds, des chamilafis, du drap, du fromage, de la cire d'Espagne, des livres d'office, du papier, etc. J'y achetai un livre grec, un gros bâton, une écritoire de Nuremberg, des aiguilles; le soir, j'ai mangé de la soupe grasse, du bouilli et du rôti.

Le dimanche 1er mai, jour de Pâques chez les Grecs, je dînai à dix heures au réfectoire des moines, à la table τοῦ Σκευοφύλακα, avec les προηγούμενοι. On nous mena d'abord à l'église avec des μανουάλια ou flambeaux; on y chanta Χριστὸς ἀνέστη: c'est la salutation de ce jour. On répond ἀληθῶς ἀνέστη, εἰς πολλὰ χρόνια; ensuite on entra précipitamment en foule au réfectoire : tous les habitans de Cariés y étaient. On fit asseoir mon domestique à la table de l'Ἡγούμενος; le διάκος, jeune moine qui est comme le domestique du Σκευοφύλαξ, fit d'abord une lecture, et ne mangea que quand son maître eut fini. La table du Σκευοφύλακα et les deux tables des ἱερομόναχοι étaient beaucoup mieux servies que celle des Ζαράδες, ou simples moines, qui répondent à ce qu'on appelle frères dans nos couvens. Il y avait dans les trois premières tables du pain commun et du pain fait avec du safran, de la morène froide avec de la sauce faite au safran, des poissons frits froids, de la salade, un oignon cru à côté de chacun, avec un grand vase de terre plein de vin, des fèves, des œufs durs rouges. Ils s'amusaient à les casser l'un contre l'autre, et disaient chaque fois en les cassant et en buvant : Χριστὸς ἀνέστη. Le dîner fut interrompu, à trois ou quatre reprises, par des chants relatifs à la résurrection. Avant de sortir de table, on fit baiser à chacun des convives deux petits pains bénits qui étaient restés pendant tout le dîner sur le bord de la table du Σκευοφύλακα.

Ensuite on sortit de table ; les deux moines cuisiniers se tenaient à genoux des deux côtés de la table pour demander pardon aux moines si le dîner n'était pas bien fait. Ensuite on alla avec les chandeliers à l'église ; ils se mirent à chanter, à crier Χριστὸς ἀνέστη, et à enlever deux fois de terre le Σκευοφύλακα en riant ; puis on s'amusa à sonner les cloches, à frapper sur le ξήμαντρον de bois et de fer, à tirer pendant toute la journée des fusils, des pistolets. Ensuite j'allai voir deux ἡσυχαστὰς savans διδασκάλους, qui me montrèrent le Traité de mathématiques de Balanos, Μπαλάνος d'Iannina, le seul que les Grecs étudient maintenant. Nous parlâmes beaucoup des points de controverse, de la lumière du mont Athos qu'ils regardent comme incréée ; ils me dirent qu'ils regardaient les Latins comme des catéchumènes qui n'avaient pas encore reçu le vrai baptême. Le soir, le Σκευοφύλακας donna, dans l'Ἀρχονταρίκι où je demeurais, un souper aux chefs du couvent. Ce furent les mêmes mets ; il y eut de plus de l'omelette avec des poissons salés dedans, le même verre pour tous, du vin blanc à la fin, ensuite beaucoup de chants d'église pour se récréer à table, suivant l'usage des Grecs, beaucoup d'œufs Κόκκινα, rouges, cassés, en disant : Χριστὸς ἀνέστη ; des Καραβοκύριδες et mon domestique à table, beaucoup de vin de bu, de l'eau de vie avant le repas, comme à dîner ; ensuite beaucoup de coups de fusil et de pistolet de tirés ; puis on alla fumer et boire du vin dans la chambre d'un des chefs de l'ordre, ensuite prendre le café et reboire du vin dans le Σκευοφυλάκιον, et tirer des coups de fusil et chanter. Pendant le dîner-souper, on me fit chanter le *Credo*, et mon domestique joua du violon, ce qui est défendu dans le carême. Les moines étaient entre deux vins. Le lendemain matin, 2 mai, on mena en procession une image miraculeuse de la Vierge, on déchargea pendant tout ce temps beaucoup de coups de fusil et de pistolet. Ensuite le Σκευοφύλαξ, dans l'Ἀρχονταρίκι, donna à dîner toujours à dix heures du matin, et avec les mêmes mets aux trois autres Ἐπίτροποι τοῦ ἁγίου Ὄρους. Après dîner, plusieurs moines burent du vin toute l'après-dînée, se grisè-

rent, tirèrent des coups de fusil, de pistolet. Les deux hermites ἡσυχασταὶ διδάσκαλοι Κύριλλος et Νικόδημος entreprirent ma conversion comme les jours suivans. J'oubliais de dire qu'a dîner je fus obligé de chanter un *Credo* en latin, comme j'avais fait la veille à souper. Le lendemain matin, mardi 3 mai, même procession, même litanie, mais moins solennelle, même dîner et mêmes mets, et mêmes chants chez le Σκευοφύλαξ, dans l'Ἀρχονταρίκι. C'était toujours le τροπάριον de Saint Jean Damascène, Χριστὸς ἀνέστη ἐκ νεκρῶν θανάτῳ θάνατον πατήσας. Il arriva une foule d'habitans de Cariés qui dînèrent tous au réfectoire, tandis que nous dînions dans l'Ἀρχονταρίκι ; l'aga dînait seul dans l'Ἀρχονταρίκι d'à-côté pendant ce temps, et mangeait du kebab, dont un moine avait déjà été manger une partie dans la cuisine avec mon domestique, qui vint ensuite dîner avec nous, joua du violon et dansa avec le domestique de l'aga en présence des moines : on tira beaucoup de coups de fusil, et on but beaucoup de vin blanc et rouge en présence de l'aga, chez qui on alla passer l'après-midi. Le mercredi 4 mai, ennuyé de ne pas trouver de barque, j'allai à cheval au monastère τῶν Ἰβήρων, à cinq quarts d'heure de Koutloumous. J'y dînai chez l'aimable archimandrite Athanase, dans sa chambre, avec deux riches marchands d'Andrinople et deux ἅγιοι προηγούμενοι; il nous servit un excellent dîner à la française en maigre, de beaux poissons, d'excellens κάβουρας ou écrevisses de mer, d'excellent vin, une nappe, des serviettes, un verre à chacun, une table à la française, et non pas assis par terre comme des Turcs et comme dans les autres monastères. Je fis accord avec un καραβοκύρης pour me mener à Négrepont pour 17 piastres; je m'en retournai sur un bon cheval, et non sur un mulet, et je soupai et couchai à Koutloumous. Le lendemain jeudi, 5 mai, le jour de l'Ascension, j'y dînai à Koutloumous avec le διδάσκαλος Κύριλλος, disciple d'Eugène. Le ἱερομόναχος Θεοδόσιος ἡσυχαστής, qui gagne sa vie à copier, comme le διδάσκαλος Νικόδημος, m'apporta de bons livres grecs vulgaires, que j'achetai. Après dîner, je pris congé du Σκεύοφύλακα Νεόφυτος et d'Ananias; il me donna cinq

mulets pour Καλαμπαλίκι et pour moi, et j'arrivai au couvent τῶν Ἰβήρων : j'y laissai mes effets dans l'ἀρσανᾶ, j'allai passer l'après-dîner dans l'agréable société du père Athanase ; nous parlâmes beaucoup de la Russie; ensuite, comme les portes du couvent se ferment le soir, afin que je pusse partir le matin, il m'envoya un bon souper en poisson à l'Arsenal, de son vin blanc, des amandes, de son raisin, et eut pour moi toutes sortes d'attentions; je couchai dans une chambre en haut de l'Arsenal et je partis assez matin vendredi 6 mai; il y avait καλοσύνη. Nous mouillâmes près le couvent de Φιλοθέου à sept heures et demie du matin, en repartîmes à une heure, couchâmes le soir à l'Arsenal de la Laure, en repartîmes le samedi matin à sept heures et demie du soir, passâmes devant Thase, Samothrace, vîmes de près Πέπερι, l'ancienne Peparethos, et vînmes mouiller le soir à l'île déserte de Παναγία, qui n'a qu'un caloyer, et n'est pas loin de l'autre île déserte de Guira. Nous en repartîmes le matin dimanche 8, et vînmes mouiller le dimanche soir au Παλαιοχώρι, l'ancienne ville de Scyathos. On commence à rebâtir le village qui a été souvent ruiné. Il y a déjà près de soixante maisons très-basses, des restes d'une ancienne église, une jolie situation, point de Turcs, des hommes aussi jaloux que les Turcs mêmes. J'envoyai mon domestique acheter des œufs; le maître de la maison le fit sortir pour en aller prendre dans un autre endroit; il ne voulait pas le laisser rentrer pour les cuire, à la fin il s'y décida, mais mit sa femme derrière lui, éteignit la lampe, et à chaque instant il disait que les œufs étaient cuits, pour le faire sortir. Sa femme avait pourtant quarante ans et était habillée à la smyrniote; les autres sont presque à la tiniote, reste de l'habillement des Vénitiens leurs anciens maîtres, des jupes à la vénitienne, un petit corset, un voile qui les bride comme à Amorgos. J'oubliais de dire qu'au mois d'août, fête de la Vierge, il y a souvent cent mille pèlerins au mont Athos, au monastère τῶν Ἰβήρων, qui couchent dans les champs, et qu'il y en a qui donnent jusqu'à 10 et 12,000 francs.

CHRONIQUE.

M. Le Bas, membre de l'Institut, chargé depuis deux ans, par M. le ministre de l'instruction publique, d'une mission en Grèce et en Orient, est sur point de revenir en France. Il résulte des rapports de ce savant voyageur à M. le ministre, que depuis deux ans il a recueilli: 1° quatre mille incriptions grecques environ, dont deux mille cinq-cents au moins sont entièrement inédites, et les autres sont restituées, ou complétées : 2° près de cinq cents dessins d'édifices, de statues et de bas-reliefs antiques ; 3° plusieurs marbres précieux sous le rapport de l'art. Nous publions quelques passages du dernier rapport de M. Le Bas à M. le ministre.

» Parti de Smyrne le 23 de ce mois sur le paquebot anglais, *le Tiage*, je suis dès le lendemain parvenu au Pirée, où je dois faire une quarantaine de quatorze jours. Depuis mon arrivée, je me suis occupé sans interruption de mettre en ordre les notes que j'ai prises pendant mon voyage, et de transcrire ou de déchiffrer les inscriptions que j'avais dû me borner à estamper ; je puis dès aujourd'hui vous annoncer que le nombre des inscriptions que j'ai recueillies, du 7 août au 9 septembre, jour de mon arrivée à Smyrne, s'élève à 183, dont 140 inédites et 43 déjà publiées, ainsi qu'il résulte du tableau suivant : Inscriptions inédites. — Paros, 6 ; Mylasa, 2 ; Olimos, 7; Bargylia, 1; Truzlana Assaré, 8; Jasos, 22; Éphèse, 13; Lébédos, 2; Hypsili, 1; Téos, 53 ; Clazomène, 1; Érythrée, 21. — Total, 140. Inscriptions publiées.— Paros, 10; Patmos, 3 ; Jasos, 5; Scala Nova, 1 ; Téos, 26. — Total, 43.

» Je dois ajouter, M. le ministre, que ces chiffres seuls ne suffisent pas pour donner une idée exacte de l'importance des résultats épigraphiques que j'ai obtenus dans ce court voyage ; parmi les 140 inscriptions inédites, il en est 80 au moins d'une très-longue étendue et d'un très-grand intérêt, elles se composent d'environ 1,200 lignes de 40 à 50 lettres chacune, et une d'entre elles en comprend jusqu'à 120, celles de Jasos fournissent de nouveaux renseignemens sur les théâtres anciens ; celles de Olimos font connaître une ville que ne mentionne aucun géographe ; celles de Téos sont autant de documens curieux qui étendent et complètent ce qu'on savait déjà sur le droit d'asile accordé à cette ville par les cités de la Crète, sur l'histoire littéraire de cette île, sur les dialectes qui étaient en usage, etc., etc...

» De plus, et notamment pour Téos, j'ai pu remplir presque toutes les lacunes que présentent les inscriptions déjà connues, et ces lacunes sont quelquefois de vingt à vingt-cinq lignes ; en sorte que, sur cette ville seule, je suis en position de publier un livre au moins aussi

étendu que les *Anecdota delphica* de M. Crusius. Je ne parle pas de cinq ou six inscriptions métriques qui ont échappé à mes devanciers, et qui, pour la plupart, sont dignes de prendre place dans le supplément de l'anthologie grecque, c'est la moindre de mes richessess. Je me plais à croire, M. le ministre, que ces résultats, dus à mes recherches opiniâtres, que la saison rendait souvent difficiles et même périlleuses, vous paraîtront satisfaisans, et seront regardés par vous comme une nouvelle preuve de mon zèle et du vif désir qui m'anime de justifier la confiance si honorable que vous avez bien voulu m'accorder.

» Je me fais un devoir de vous informer, M. le ministre, qu'avant pe quitter Syrmne, j'ai, usant de la faculté que vous m'avez laissée à cet égard, acquis, pour le prix de 800 fr., trois marbres qu'avait en sa possession M. Borell, savant mumismatiste anglais, établi dans cette ville. Le premier, est un bas-relief votif, représentant à gauche un personnage barbu, assis, le sceptre en main, ayant près de lui une femme voilée et un jeune homme nu, tous deux debout; à droite, on voit un homme d'une taille plus petite, dans l'attitude des supplians. Ce monument, du plus beau style et de la meilleure époque de l'art grec, provient de Gortyne, et représente par conséquent, à n'en pas douter, Jupiter, Europe et Cadmus, qui étaient particulièrement adorés dans cette ville. Le second marbre est une statuette dont la tête et une partie des bras et des jambes manquent, mais dans laquelle il est facile de reconnaître Hercule assis sur un rocher; car, sur ce rocher est étendue la peau de lion, et près de sa jambe gauche on voit encore la massue.

» Ce petit monument, d'un travail assez remarquable, est surtout intéressant en ce qu'il peut jeter quelque jour sur le personnage représenté par le fameux torse du Belvédère, avec lequel il offre une grande analogie sous le rapport de la forme et de la pose.

» Enfin le troisième marbre est un bas-relief ou figurent les neuf muses entre Apollon et Hercule; c'est, comme le prouve l'inscription qu'on lit sur la phinthe, un monument votif consacré à Apollon; le travail en est grossier et d'une époque tardive; ce n'est pas, à proprement parler, une œuvre d'art, mais c'est une page intéressante de l'histoire de la décadence des arts chez les Grecs, et une preuve de la persistance des usages religieux des Hellènes jusque dans les derniers temps du paganisme.

» Dans le prix d'acquisition de ces trois marbres est encore compris un poids en plomb, provenant de l'île de Chio. On y voit un Sphinx assis sur un vase, avec l'inscription MNA, indiquant que ce poids est une mine. Ce monument métrique sera, si je ne me trompe, une précieuse acquisition pour le Cabinet des antiques de la Bibliothèque du Roi... »

Théologie. — Un programme allemand de M. Robert della Torre, à Augsbourg, intitulé : *Appréciation des vues de M. le docteur Vollmer sur la source des idées religieuses chez l'homme, etc.*, a été publié comme continuation d'un travail de l'année précédente, qui discutait cette assertion de M. Vollmer, que la révélation peut être le fondement de la connaissance religieuse chez l'homme. Dans le travail actuel, l'auteur examine cette seconde proposition de M. Vollmer, l'homme peut-il arriver, par la seule force de son propre développement, à la connaissance religieuse? et le réfute, d'après les principes du catholicisme. — M. Müller, à Munich, a publié, comme continuation d'un travail précédent (in-4° de 31 p.) : *Disputationis de Pentateuchi auctore particula altera* (in-4° de 25 p.). Voici les élémens de la discussion : Comment pouvons-nous démontrer, par le contenu de ce livre, qu'il a été écrit au temps de Moïse? — Quels argumens on peut emprunter à l'histoire : 1° à la description géographique de l'Égypte; 2° aux mœurs, usages, lois et autres institutions égyptiennes constatés par leurs propres monumens; 3° à la description géographique de l'Arabie Pétrée; 4° aux monumens des Arabes, etc.; 5° à la narration des faits eux-mêmes. — M. Ehgartner, à Ratisbonne, a publié un programme : *Brevis disputatio de sacris literis tanquam unico divina fide credendorum principio.* — M. J. F. Winger, à Leipzig, a publié des *Annotationes ad locum prioris epistolæ Petri*, cap. I, vers. 3-12. (1843. In-4° de 24 p.)

Jurisprudence. — *Dissertatio de obligationis civilis in naturalem transitu* (Leipzig, Einhorn. In-8° de 62 p.), est le titre d'un mémoire de M. L. von der Pfordten; *De fundamento agendi* (in-4° de 11 p.), celui d'un mémoire de M. H. E. Minckwitz. — Le travail de M. M. E. Stephani, intitulé : *De crimine læsæ majestatis diss. inaug. jurid.* (1842. In-4° de 28 p.) traite de préférence du crime de lèse-majesté dans le droit actuel. — Le mémoire de M. E. von Thermann : *De jure prætorio diss. inaug. jurid.*, concerne la jurisprudence des tribunaux romains. — Celui de M. R. Wahle : *De exceptione veritatis diss. inaug. jurid.* (1845. In-4° de 24 p.), ne contient que l'examen de cas particuliers sur la suffisance de la preuve en matière d'accusation et sur les peines infamantes dans la procédure légale des anciens. — Le travail de M. F. A. Herrmann : *De crimine perjurii nonnullæ meditationes, diss. inaug. jurid.*, ne traite qu'en passant de la peine qui frappait le parjure chez les anciens. — Nous citerons encore, comme les travaux précédens, à Leipzig, de F. A. Schilling : *Animadversionum criticarum ad diversos juris Justinianei locos spec. III et IV* (1843. In-4° de 42 et 14 p.); de C. F. Freiesleben : *De auctoritate et utilitate poetarum Romanorum in explicando jure romano spec. I.* (1843. In-4°

de 15 p.). L'auteur indique quelques passages d'Ennius, Plaute, Térence, Catulle, Properce et Horace, qui peuvent servir à l'explication des lois romaines; de M. Th. G. L. Marezoll: *Quæstiuncula Bonæ fidei possessor quatenus fructus perceptos usucapere possit* (1843. In-4° de 11 p.); *Observationes ad legem Juliam de residuis* (1843. In-4° de 15 p.), et *Succincta interpretatio fragmenti 7 § ult. Dig. XIV, 6. de senatusconsulto Macedoniano* (1844. In-4° de 15 p.).

Sciences et Arts. — De l'origine, de la nature et de l'importance de la philosophie pyrrhonienne, tel est le titre d'un Mémoire de M. Zimmermann, à Erlangen (in-4° de 20 pages en allemand). C'est la continuation d'un programme de 1841, dans lequel l'auteur avait commencé des recherches sur la nature et les résultats de cette philosophie, sur ses rapports avec les idées communes, sa formation, le rang qu'elle occupe parmi les systèmes les plus rapprochés qui lui sont postérieurs, et sur la valeur qu'on peut lui attribuer dans le développement de l'esprit humain chez les Grecs, les Romains et les modernes. Ce Mémoire, effrayant de métaphysique élevée à sa plus haute puissance, n'est abordable qu'à ceux qui sont initiés aux secrets les plus intimes de la science; pour tout autre, c'est une réunion de mots sonores et grandioses, mais qui n'expriment rien. C'est pourquoi il serait inutile de tenter l'entreprise téméraire de faire passer ces météores devant les yeux d'un profane vulgaire, qui n'y verrait rien. Quant à l'apprécier, nous ne nous le permettrons pas, indignes que nous sommes. — M. F. Bülau a publié une dissertation intitulée : *De forma reipublicæ e pluribus civitatum modis æquata et temperata* (Leipzig, Nies. In-4° de 19 p.). — M. K. Biedermann, un programme intitulé : *De notione libertatis ejusque in philosophia practica usu* (Leipzig, Breitkopf et Haertel. 1843. In-8° de 17 p.). — M. Schweickhardt, à Tübingue, a publié un écrit intitulé : *le Fer, considéré au point de vue historique et d'économie nationale* (Tüb., Fues. In-8° de 72 p.), travail qui contient des détails intéressans sur la découverte, le travail et l'usage du fer depuis les temps les plus anciens.

Littérature ancienne, *grecque*. — Un programme *De Isocrate*, publié par M. Lichtenauer, à Landau, contient deux divisions : *Isocratis vita, de Isocrate judicium*, grand nombre de citations à l'appui des faits ou des opinions consignées dans le travail, mais du reste rien de nouveau. — Un programme de M. F. J. Reuter, à Straubing, intitulé : *Quæstiones in Demosthenis orationem de Corona* (in-4° de 16 p.), contient d'utiles observations critiques sur les 88 premiers paragraphes du discours de l'orateur athénien. L'auteur s'occupe des passages dont Bekker et Dissen n'ont pas encore donné le texte exact, et cherche à restituer la leçon véritable. Ses corrections, fondées la plupart du

temps sur les manuscrits et appuyées en outre d'une argumentation sur la langue et la liaison des idées, sont généralement importantes et plausibles. — M. J. B. Winer, à Leipzig, a fait paraître la cinquième partie de son travail, *De verborum cum præpositionibus compositorum in N. T. usu*, qui traite des verbes du Nouveau Testament composés avec la proposition διά. — Le programme de M. G. Hermann : *De choro Vesparum Aristophanis dissertatio* (Leipzig, Staritz. 1843. in-4° de 16 p.), contient un examen critique des vers 230-494 de la comédie d'Aristophane, que l'auteur corrige à l'aide d'un manuscrit de Venise et de conjectures; à ce travail principal se rattache une critique du dénoûment des Guêpes. M. Hermann démontre aussi que le chœur est composé de vingt vieillards et de quatre enfans, et que la scène est divisée entre les vingt-quatre choreutes de telle sorte que les enfans n'y prennent part qu'au commencement et qu'à la fin ; quand les enfans ont été envoyés hors de la scène, les vingt vieillards parlent seuls. — Un programme déjà ancien (1841), de M. F. R. C. Krebs, à Weilburg, intitulé : *Disputatio de locis duobus Platonis* (in-4° de 40 pages), contient l'examen d'un passage du Menex. de Platon (cap. XIV) et du Gorgias (cap. XVI).—M. A. Meinecke prépare une édition critique d'Athénée, et, comme prélude de ce travail, il a publié un travail intitulé : *Philologicarum exercitationum in Athenæi Deipnosophistas specimen primum* (Berlin, 1843. in-4° de 54 p.). M. Meineke a pris pour base de son travail une collation du manuscrit de Venise par Imm. Bekker. Ici l'on trouve, outre un nombre considérable de belles corrections proposées pour les textes des auteurs cités par Athénée, des discussions pleines de sens relatives à la grammaire, à l'histoire littéraire et aux antiquités, grâce à la forme entièrement libre de ce genre de travail, qui permet de s'écarter, comme on veut, à droite et à gauche.

Littérature ancienne, *latine*. — M. Mittermaier, à Aschaffenburg, a publié un Mémoire pour servir à l'explication de quelques passages de la deuxième philippique de Cicéron (Ire partie, in-4° de 28 p.). Ce travail se rattache à un mémoire publié sous le même titre en 1842, mais approfondit le sujet davantage. L'auteur commence par des développemens historiques sur l'oraison, relatifs à la disposition, à la marche des idées et aux affaires qui y sont traitées, affaires pour lesquelles elle a été écrite, mais non prononcée. Le style, l'art rhétorique et la valeur oratoire de ce monument sont également appréciés. Ensuite vient l'examen des passages du premier chapitre, offrant des observations lexicographiques, critiques, logiques et pragmatiques, dans lesquelles l'auteur revient en détail sur l'art avec lequel les mots sont rangés, les phrases construites, sur l'accent, le rhythme et les autres propriétés rhétoriques du morceau. Non content d'analyser les trops

et les figures employés par l'orateur, M. Mittermaier s'attache à faire voir combien cet emploi est calculé pour donner au discours cette forme solennelle, pathétique, vigoureuse, serrée et pressante qui le distingue; il fait ressortir les caractères particuliers à la langue latine et qui la rendent si différente du grec et de l'allemand, soit eu égard aux particularités du caractère national, soit en raison des facultés personnelles de l'écrivain; de même aussi les personnalités et les invectives admises si communément dans l'éloquence des anciens. L'auteur fait ensuite sentir ce que doit être l'explication des auteurs classiques pour former le goût des enfans dans l'enseignement public et pour les initier au secret d'user des ressources du langage. Enfin son travail contient aussi un certain nombre de critiques philologiques sur le texte. — M. Wifling, à Kempten, a publié des Jeux dans le champ de la théorie de la langue latine (in-4° de 20 p. en allemand); il commence par expliquer ce qui l'a déterminé à faire de cette matière l'objet d'un programme. « En songeant, dit-il, combien de temps et d'années on emploie à l'étude de la langue latine, et combien, d'ordinaire, les progrès des élèves sont faibles relativement au temps employé; en repassant dans ma mémoire combien j'ai découvert, depuis ma sortie des classes, d'enseignemens superflus, défectueux et même erronés qui m'ont été donnés et qu'on donne certainement encore à la jeunesse, et dont moi-même, par erreur ou par tout autre cause involontaire, je puis être coupable, aujourd'hui que je professe, j'ai saisi cette occasion de mettre au jour un plan de grammaire latine, depuis longtemps en travail dans ma tête, et je livre à l'appréciation publique quelques-uns des principes de ma théorie. » D'abord l'auteur s'occupe des sons et des lettres; les premiers sont, selon lui, de simples produits de l'organe humain; les dernières, des caractères, etc. Il distingue des sons masculins et des sons féminins, et s'occupe beaucoup des syllabes, de l'accent, de la prononciation et de l'épellation; ses vues sont neuves, mais sont-elles adoptables, c'est ce que nous ne saurions décider; elles paraissent du reste en opposition presque constante avec les méthodes usitées en Allemagne. — Un programme de M. Roth, à Noerdlingen, *De satiræ natura commentatio* (in-4° de 15 p.), se recommande par la précision du style. — Un autre, de M. E. W. Fabri, *emendationes Liviana* (1842. In-4° de 26 p.), contient des rectifications pour le XXVIe livre de Tite-Live. — M. Enderlein, à Schweinfurt, a publié : *Commentationis de Bambergensi codice institutionum Quintiliani manuscripto sectio altera, decimum librum continens* (in-4° de 22 p.). Avant de passer à la section de la littérature moderne, nous citerons encore une dissertation inaugurale de M. Exped. Beaumgart, intitulée: *De Q. Fabio Pictore, antiquissimo Romanorum historico part. I.*

(Breslau, 1842, in-4° de 52 p.), travail qui offre un recueil consciencieux de tous les détails historiques qui se rattachent à cet écrivain, et fournit des résultats nouveaux ; mais on ne doit pas cependant se livrer tout à fait à l'auteur, qui considère trop souvent les hypothèses des savans, ses prédécesseurs, comme des vérités démontrées. Dans le ch. I, M. Baumgart distingue Q. Fabius Pictor des historiens Numerius et Servius Fabius Pictor et de Fabius Maximus Servilianus ; il énumère les auteurs romains appartenant à la *gens Fabia* (sans critique suffisante peut-être), démontre qu'on ne sait rien au sujet de la généalogie de Q. Fabius Pictor, et qu'en conséquence l'opinion suivant laquelle cet historien aurait été *Proquæstor* l'an 535 de Rome, et aurait pris part à la guerre gallique et punique, ne peut être prouvée ; il admet (en repoussant les doutes de White) que Fabius est allé à Delphes ; il place l'année de sa naissance en 505-504, et sa mort après la fin de la deuxième guerre punique ; il prouve aussi que le préteur et flamine quirinal, Q. Fabius Pictor, mort en 586, ne peut être l'historien. La preuve que l'historien est mort après la deuxième guerre punique est fournie dans le chap. II *de Fabii scriptis*. M. Baumgart avance que les annales de Fabius contenaient l'histoire du peuple romain depuis l'arrivée d'Énée jusqu'à la conclusion de la deuxième guerre punique. Ces Annales étaient écrites en grec, c'est ce que prouve l'auteur plus péremptoirement que ne l'a fait Krause ; pourquoi étaient-elles en grec? c'était non pas pour instruire les Grecs de l'histoire de Rome, mais parce que la prose latine n'avait pas encore acquis son développement, et les fragmens latins existant sous le nom de Fabius Pictor doivent être attribués à un Fabius Pictor postérieur, qui vécut entre l'époque de Caton et celle de Pison. A l'égard du titre, de la forme et de l'état des Annales, ce que dit l'auteur ne décide rien, parce que les fragmens rassemblés dans le chap. III ne sont cités textuellement chez aucun auteur ancien, et qu'ainsi on ne peut tirer aucune conclusion de l'orthographe. Denys d'Halycarnasse fournit le plus grand nombre, mais tous ces passages sont, chez lui, mutilés ou altérés. Enfin, pour tel ou tel fragment, on en est toujours à se demander à quel Fabius il appartient. Dans un IV° chap., *De Fabii chronologia*, l'auteur conteste l'assertion de Niebuhr, qu'on retrouverait des traces de cette chronologie dans Diodore. Dans un chap. V, qui manque encore au travail, l'auteur traitera *De fide atque auctoritate Q. Fabii*.

Littérature moderne. — La seconde année de l'*Almanach d'Histoire littéraire*, publié par M. R. E. Prutz (Leipzig, Engelmann, 1844, gr. in-8° de 383 p. en allemand), contient cinq mémoires : 1° *La Pléiade française, groupe de poëtes du* XVI° *siècle*, par K. A. Mayer d'Oldenburg ; c'est une caractéristique de Jodelle, Ronsard, Joachim Dubellay, Antoine

Baïf, Jean Dorat, Remi Belleau et Pontus de Thyard. — 2° *Shakspeare considéré dans ses rapports avec la poésie, et en particulier avec la poésie politique de l'Allemagne*, par Fr. Vischer.—3° *Daniel de Czepko*, par A. Kahlert; esquisse d'histoire littéraire sur un poëte de l'ancienne école silésienne, qui sert d'appendice à l'ouvrage de l'auteur, intitulé : La part de la Silésie dans la poésie allemande.— 4° *Système primitif d'Hégel*, 1798-1806, par K. Rosenkranz. — 5° *Louis Holberg, Mémoire pour servir à l'histoire de la littérature danoise considérée dans son rapport avec celle de l'Allemagne*, par l'éditeur, R. E. Prutz.

Histoire. — M. Uschold, à Amberg, a publié un programme en allemand, intitulé : *De l'origine de la constitution de Sparte* (in-8° de 10 p. 1843). Il démontre que les institutions des Spartiates remontent à une époque fort reculée et bien antérieure au siècle de Lycurgue, et que, loin d'être l'œuvre de ce législateur, elles ont une toute autre origine, de sorte que Lycurgue se trouve ne mériter ni les louanges de ses panégyristes, ni le blâme de ses détracteurs. Examinant ensuite les causes qui ont produit la législation de Lycurgue, l'auteur jette un coup d'œil sur les rapports que la forme du gouvernement de Sparte avait avec celle des temps héroïques, et cite ensuite les personnages à qui les plus anciens auteurs attribuent la constitution de Lacedémone. Pour le premier point, il conclut de son examen que les institutions de Sparte ne subirent aucun changement essentiel, et qu'en conséquence il n'y eut besoin ni d'une législation nouvelle, ni d'une restauration des anciennes bases de l'État. Des droits et des devoirs des rois, de la limitation de leur pouvoir par le conseil des anciens, composé de vingt-huit membres, de l'influence des assemblées générales des Spartiates, de la coutume de réciter les chants d'Homère, de faire les repas en commun, et enfin des rapports existant entre les Spartiates et les Achéens, l'auteur conclut qu'il n'y avait pas de raison pour établir à Sparte de nouvelles institutions, et que d'après le témoignage de Tyrtée et de Pindare, les lois des Spartiates étaient nées dès le commencement de ce peuple, et non si tard que le commencement du IXe siècle avant J.-C. De même, dit-il, que les lois des diverses populations germaniques, Goths, Bourguignons, Francs, Bavarois et autres n'ont point été données par un roi, mais se sont développées avec chacune de ces races, en se conformant étroitement à leur manière de vivre et à leurs occupations, ainsi il en a été des établissemens de Sparte : Lycurgue n'en fut ni l'auteur ni le restaurateur. Un grand nombre de ces établissemens, ajoute M. Uschold, ne sauraient, par là même, lui devoir leur existence, parce que leur introduction date de beaucoup plus tard. Quant aux causes qui ont donné naissance à l'opinion que Ly-

curgue fut le législateur des Spartiates, au siècle où Lycurgue a vécu, l'auteur remet cette discussion à une époque peu éloignée. — M. Jordan, à Anspach, a publié un programme également en allemand et intitulé : *Vie et écrits de Jordanes* (*Jornandès*), accompagnés d'un essai de traduction allemande annotée de son *Histoire des Goths* (1843. In-4° de 28 p.). Le premier chapitre traite de la division du globe; le deuxième, de l'île de Bretagne; le troisième, de la position et des peuples de l'île de Scanzia; le quatrième, de cette question : D'où sont sortis les Goths, et comment ont-ils peu à peu transporté leurs foyers dans la Scythie, près ed la mer Noire? Après un court aperçu du sujet des chapitres v—xxiii, l'auteur s'occupe d'examiner, dans le xxive, l'origine diffamée des Huns, leur campagne contre les Goths orientaux de la Scythie, et cet aspect sauvage et effrayant qui leur est attribué; ensuite il donne la traduction de ce que renferment d'important les chapitres xxv—xxvii. L'ensemble de son Mémoire est aussi destiné à retracer la vie, le caractère et la valeur littéraire de Jornandès, que l'auteur cherche à placer plus haut qu'on ne l'avait mis jusqu'ici. A côté de ce mémoire, nous citerons encore deux travaux antérieurs sur le même sujet. L'un, de M. S. Freudensprung, est intitulé : *Comment. de Jornande sive Jordane ejusque libellorum natalibus* (Munich, Wild. 1837. In-4° de 28 p.); l'autre est une thèse de M. R. de Sybel, et porte pour titre : *De Fontibus libri Jordanis : De origine Getarum. Diss. inaug., etc.* (Berlin, 1838. In-8° de 46 p.) Les détails biographiques sur Jornandès ne sont qu'accessoires chez M. Jordan, tandis que M. Freudensprung s'est proposé spécialement de donner une biographie aussi complète que possible de l'historien, et de déterminer l'âge de son livre. Une réunion laborieuse de matériaux, jointe à une critique peu explicite, tel est le caractère de son travail; ou du moins la combinaison par laquelle il a donné un corps à tous ces détails, ne paraît pas assez solide et à l'abri de discussions qui la détruiraient complétement. D'abord il établit que Jordanes est le véritable nom de l'écrivain; mais il n'ôte rien à l'autorité des meilleurs manuscrits qui tous font lire Jordanis. Peut-être est-ce une suite de l'influence exercée par l'orthographe et la prononciation grecque, en vertu de laquelle Jordanis est à Jordanes ce que Korais est à Koraes. Jornandès raconte lui-même, au chap. L de son *Histoire des Goths*, que son grand-père Paria avait été notaire de Candaces, roi des Alains, que son père se nommait Alanouuamuth et que sa sœur Gunthigis eut pour époux un petit-fils d'Andala, de la famille des Amales. C'est pourquoi on a fait de lui un Alain, résultat d'autant plus spécieux que Procope mentionne les Alains comme un rameau de la grande souche des Goths. Mais M. Freudensprung démontre que Jor-

danès était de pure origine gothique et descendait d'une famille distinguée de ce peuple, et il établit à l'appui que Paria ne donna à son fils le nom d'Alanouuamuth, c'est-à-dire *Alanorum virtute vigens*, précisément qu'à cause de sa position près du roi des Alains. Il fait des Alains une race tartare qui reçut dans son sein des élémens germaniques ou sarmates, opinion dont il est permis de douter avec Zeyss (les Teutons et les races voisines, p. 700). Quant à la vie de Jornandès, c'est toujours une histoire fort obscure et fort incertaine. Il aurait été, croit-on, notaire comme son grand-père, et aurait, si l'on ajoute foi à une tradition peu sûre, vécu dans un couvent en Italie, ce qui lui a fait donner, par plusieurs écrivains postérieurs, le titre d'*Episcopus*. L'auteur a cherché à fondre ces vagues données pour en conclure que Jornandès a vécu en Italie chez les Ostrogoths ariens et fut évêque de Ravenne. — M. de Sybel, au contraire, place Jornandès, comme notaire, à la cour des Alains, ce qui ne contredit pas moins les détails de l'histoire gothique ; car si l'historien eût vécu à cette cour, il en aurait parlé plus savamment, ou bien s'il eût été évêque de Ravenne, on le trouverait mieux instruit des affaires du royaume ostrogoth d'Italie. Or les deux peuples sont traités fort superficiellement dans son Histoire ; il se montre partout catholique décidé et partisan servile de la maison impériale de Constantinople. C'est pourquoi il place l'empereur et l'empire bien au-dessus de la gloire de ses compatriotes, et se réjouit de la réunion de l'Italie à l'empire d'Orient. De là on peut conclure qu'il n'a pu être évêque arien de Ravenne, mais bien plutôt qu'il fut agent, à quelque titre, du gouvernement de l'empire grec. Il est certain que les Ostrogoths d'Italie étaient dans une espèce de dépendance à l'égard de cet empire, comme il a été démontré par Iwan de Gloeden, dans son *Mémoire sur le droit romain dans le royaume des Ostrogoths* (Iéna, 1843) et par les *Annales de critique scientifique* (1843. I. n° 20) ; mais ce lien n'était pas tellement serré qu'il permît à Jornandès, séjournant en Italie, de professer une semblable soumission pour l'empereur grec. Pour l'âge des deux livres de Jornandès, M. Freudensprung est plus heureux. En observant que la grande peste eut lieu en 542, il reporte l'achèvement de l'histoire gothique à l'année 550, et celui de l'ouvrage *de regnorum et temporum successione*, à l'été de 557. Il établit que ce livre n'a point subi une double élaboration, parce que ce n'est qu'une compilation de Florus et de quelques autres. Il attache au style et au mérite historique de l'histoire gothique un trop grand prix et semble ne pas être choqué de cette enflure et de cette rudesse qu'on ne retrouve que dans Cassiodore. Un autre savant, bien loin de là, M. Eisenschmidt : *De Ostrogothorum et Visigothorum originibus* (Iéna, 1835), a refusé à Jornandès toute créance. Or ce dernier point a été

traité fort explicitement par M. de Sybel, qui démontre que Jornandès avait une connaissance très-étendue de la littérature grecque et romaine; que, pour les parties géographiques de son ouvrage, il a puisé dans Strabon, Ptolémée, Dion Cassius, Tacite, Mela et Orose, peut-être aussi dans Tite-Live; que, pour sa relation sur Scanzia et les Scythes, il a eu des renseignemens *ad hoc;* qu'il a utilisé sur les rois des Gètes, qui doivent être les mêmes que les Goths, un auteur inconnu, un Dion autre que Dion Cassius, et sur les anciennes demeures des Goths, un auteur donné pour Goth et nommé Ablavius; qu'en outre il a emprunté beaucoup à Cassiodore, pour le fondre avec des extraits de Symmaque, Ammien, Orose, Priscus et autres. Mais c'est précisément l'énumération de toutes ces sources où Jornandès a puisé, qui prouve le peu de créance qu'il mérite, par la manière dont il en a usé, et cela rend nécessaire d'adopter pour conclusion ce qu'on lit dans le cours du Mémoire de M. de Sybel : « La liaison des faits, l'ordre des temps et l'autorité même de l'ouvrage sont détruits et renversés. Il mêle le vrai au faux, le contraire au contraire, l'histoire à la fable, traite les mythes en historien et altère à la fois et le mythe et l'histoire. » — Le programme de M. Dorfmüller, à Augsbourg, intitulé : *Commentatio de Græciæ primordiis. Ætas prima*, n'offre pas précisément des choses nouvelles, mais il témoigne d'une bonne étude des sources et fait désirer la publication des trois époques qui doivent suivre pour offrir le tableau des premiers temps de la Grèce. Ici il s'agit des Pelasges, de leur origine, de leurs séjours, etc. — M. Zeuss, à Spire, a publié un programme intitulé : La Ville libre impériale de Spire avant sa destruction, d'après les documens originaux, description topographique accompagnée d'un ancien plan et d'anciennes vues de la ville (in-4° de 32 p. en allemand). L'auteur s'occupe du nom de cette cité, de l'ancienne orthographe de ce nom, de l'intérieur de la ville et des portes; des tours, fossés et défenses; des faubourgs, fondations, cloîtres, paroisses et chapelles; des édifices et établissemens publics; des rues et entours de la ville; et dans un appendice, il donne des jugemens, inscriptions, pouvoirs et autres pièces qui rendent cette monographie intéressante et instructive. — M. J. L. Flathe a publié, sous le titre suivant : *De imperio Sassanidarum* (Leipzig, Teubner, 1843. In-8° de 25 p.), des recherches sur la réforme du gouvernement dans l'empire des Sassanides, puisées dans les historiens grecs et byzantins. Voici comme il indique lui-même le cercle et l'objet de ces recherches : « D'abord je veux exposer comment il s'est fait que l'empire persan, soumis dans les temps les plus anciens à des rois dont aucune loi précise ne limitait le pouvoir, ait pu, dans la suite des siècles, subir un changement tel que la forme de l'État est devenue une aristocratie

tempérée, dans laquelle la noblesse jouissait d'une grandeur presque égale à celle des rois. Ensuite je démontre quelle et de quelle nature fut la puissance et l'autorité de la noblesse au temps des Sassanides. »

Antiquités. — Sous le titre de *Classical Museum* (London, J. W. Parker, 1844. N° I, in-8° de 140 p.) se publie en Angleterre un nouveau journal de philologie, ayant pour objet de s'occuper de la langue et de tout ce qui se rattache à l'archéologie grecque et romaine, et aussi à l'occasion de l'histoire et de la littérature nationales, et même de celles de l'Orient, à l'exclusion toutefois de la littérature biblique. Ce journal admet les travaux des savans qui veulent y contribuer et n'a point de rédacteurs en titre; il doit se composer principalement de mémoires originaux rentrant dans le cercle de sa spécialité; mais à côté de ces mémoires se placent aussi des traductions de travaux des savans étrangers ou des précis succincts d'ouvrages importans parus hors de l'Angleterre. Enfin à la suite viennent de courtes annonces, des notices sur les publications nouvelles, des mélanges extraits des journaux étrangers, des nouvelles universitaires et une bibliographie des ouvrages nouveaux de philologie les plus importans. La première livraison contient : un compte rendu analytique et un précis des Recherches métrologiques de Boeckh, par G. Grote; l'hymne à Isis, publié par Ross, accompagné des complémens fournis par Welcker et Bergk, et de rectifications, par L. Schmitz ; un compte rendu de la deuxième édition de la Topographie d'Athènes de Leake, par A P. Stanley; des Discussions topographiques sur quatre passages d'Hérodote, d'après les voyageurs modernes, par L. Schmitz et G. Long, un Mémoire de géographie sur un second Bosphore cimmérien et quelques fleuves du Palus Méotide, par W. Plate; des Étymologies comparées sur les mots *Cæsaries*, *inquam*, *animus*, *putus*, ὀφρύς, πότνια, γαστήρ, par W. Smith; un travail sur la signification et l'origine du verbe anglais *to tirl* (employé avec la locution *to tirl at the pins*, dans les ballades écossaises), par G. C. Lewis; viennent ensuite des notices sur les nouveautés, les nouvelles étrangères, de la statistique sur les universités allemandes, et les ouvrages récents publiés en Angleterre. — Dans un travail intitulé: *Artificum liberæ Græciæ tempora* (1843, in-8° de VI-46 p.), M. H. Brunn, à Bonn, se livre à des recherches consciencieuses, particulièrement sur les artistes de Samos Rhoikos, Theodoros et Telecles, et le fils de ce dernier, Théodoros; sur Agéladas, Canachos de Sicyone, Callon d'Égine, Aristoclès de Sicyone, Phidias et Polyclète; l'auteur relève diverses erreurs des archéologues à cet égard. — M. H. Schreiber, à Fribourg en Brisgau, a publié un programme archéologique et historique intitulé: *Les Fées en Europe* (en allemand).—L'académie romaine d'Archéologie avait mis au concours de 1842 trois questions : 1° L'*æs*

grave, qui n'est pas romain et ne porte aucune inscription, appartenait-il uniquement aux peuples italiques, et auxquels d'entre eux appartenait-il? 2° l'*æs grave* a-t-il été frappé d'une empreinte avant le IVe siècle de Rome? 3° quelles conséquences peut-on tirer de la comparaison de ces monnaies avec les monumens de l'art des anciens peuples de l'Italie et de ceux d'au delà de la mer, pour établir d'où vint l'origine et le progrès des arts eux-mêmes? Le prix a été décerné à M. A. Gennarelli, et son mémoire, intitulé : *La Moneta e i monumenti primitivi dell' Italia antica messi in rapporto cronologico con quelli delle altre nazione civili dell' antichità*, a été reproduit par l'impression. L'auteur attribue l'*æs grave*, comme monnaie, aux peuples italiques : il pense que l'art de battre monnaie était connu en Italie dès longtemps avant le 4e siècle de Rome, et qu'en général cet art était arrivé à une perfection très-haute et de fort bonne heure. C'est aux Étrusques qu'il attribue l'invention d'avoir revêtu d'un signe distinctif le bronze, demeuré brut jusque-là. Ces peuples, aussi bien que les autres populations italiques, auraient eu concurremment des monnaies fondues et des monnaies frappées, parce que la masse considérable de métal seule mettait dans l'obligation de peser la fonte.—A l'occasion de l'anniversaire de Winckelmann, M. Ed. Gerhard a publié un programme archéologique intitulé : La guérison de Télèphe (en allemand), accompagné d'une planche. C'est le dessin d'un miroir métallique étrusque appartenant à l'auteur, morceau d'une rare beauté sous le rapport de la composition et de l'exécution, qui représente la guérison de Télèphe par la lance d'Achille. Le héros est entièrement absorbé dans les soins qu'il prend de Télèphe, et Agamemnon est présent comme ordonnateur de l'acte représenté. M. Gerhard, en expliquant cette gravure, pense que ce peut être une imitation d'un tableau de Parrhasius.—A Berlin, M. B. W. Hœlscher a publié une *Diss. de personarum usu in ludis scenicis apud Romanos* (in-8° de 60 p.). — M. G. Boeger, une *Diss. de mancipiorum commercio apud Romanos* (in-8° de 36 p.).—M. H. G. Pahl, un *Specim. diss. de fabula Romanorum palliata et togata, quæ inprimis sic vocantur* (in-8° de 45 p.).—A Breslau, M. K. L. Heer a publié une dissertation : *De Elephantiasi Græcorum et Arabum* (1842), et M. Schneider un dissertation intitulée : *Curæ sanitatis publicæ apud veteres exempla* — M. F. L. Vibe a publié un mémoire intitulé : *De Sanchuniathone ejusque interprete Philone Byblio commentatio* (Christiania, Groendahl, 1842, in-4° de 41 p.), ouvrage qui doit sans doute sa naissance au célèbre pastiche produit par Wagenfeld, et qui contient des recherches sur le caractère de la traduction de Philon, et peut servir à faire bien connaître le sujet. Quoique Eusèbe nous ait transmis des extraits de l'œuvre

de Philon dans un tel état qu'on ne saurait en inférer avec certitude la nature de l'œuvre entière, l'auteur a cependant trouvé moyen, par d'heureuses combinaisons, et en restituant à Philon le passage d'Eusèbe attribué communément à Porphyre (Sanchoniathon, éd. d'Orelli, Fragments, p. 40 et suiv.), enfin par un rapprochement ingénieux avec un passage d'Eusèbe (Præp. Evang., IV, 16), de démontrer avec vraisemblance que Philon n'a peut être pas traduit fidèlement le livre de Sanchoniathon, mais exécuté plutôt une imitation libre et fondue parmi toutes sortes d'autres détails et de développemens à lui propres; qu'en général cet ouvrage de Philon ne doit point être regardé comme une œuvre historique, mais seulement comme un recueil destiné à renfermer des matières religieuses et mythologiques; et, qu'en tout cas, l'assertion de Bochart, que le premier livre était seulement théologique et les autres purement historiques, est dénuée de tout fondement; bien plus qu'elle est en contradiction directe avec ce que l'on apprend d'Eusèbe à ce sujet. L'auteur s'attache également à prouver que les points de chronologie relatifs à la vie de Sanchoniathon, tirés du passage de Porphyre conservé par Eusèbe, sont excessivement douteux et trompeurs, parce que ces paroles de Porphyre contiennent en elles-mêmes des erreurs et des contradictions trop évidentes et qu'elles viennent vraisemblablement d'indications de Philon mal comprises et entendues à contre-sens. Ces résultats, fort clairement déduits et en bon latin, marquent l'importance du mémoire; il est probable aussi qu'ils apporteront des changemens essentiels au rôle que Philon de Byblos a joué jusqu'ici dans l'histoire littéraire.

Explication des exergues énigmatiques, des médailles consécratives de Romulus, par W. Chassot de Florencourt (Trèves, Litzsch, 1843, in-8° de 28 p. en allemand). Les médailles que l'empereur Maxence fit frapper à l'occasion de la mort prématurée de son fils Cæsar Romulus, à l'âge de six ans, offrent, après les mots *Divo Romulo*, les deux lettres N.V, qui sont inintelligibles, et qu'Eckel lui-même n'a pas su expliquer. Une inscription trouvée en 1825 à la porte Capène, à Rome (Orelli, n° 1069), et relative à ce même Romulus, commence par ces mots: DIVO ROMULO N. M. V., que Nibby, dans son écrit intitulé: *Del circo volgarmente detto di Caracalla* (Rome, 1825, in-4°, p. 25), expliqua par *nobilis memoriæ viro*, ce qui fit lire sur les médailles *nobili viro*. Cette explication pourrait s'appuyer sur les médailles de bronze frappées pendant la vie de Romulus, et sur lesquelles on lit l'exergue: M. Aur. Romulus. nobilis. caes. Mais l'auteur n'approuve pas cette explication; il ne peut accorder qu'on applique l'épithète de *vir* à un enfant de six ans. Cette raison est spécieuse, et de plus il faut ajouter que, dans les titres, les Romains ne disaient jamais *nobilis vir*, mais *vir*

nobilis, comme vir *vir illustris*, *amplissimus*, etc. L'auteur lit donc sur la médaille : *Nominis venerandi*; et sur l'inscription : *Nominis maxime venerandi*, et il prouve savamment que les épithètes *venerandus* et *venerabilis* se présentent appliquées aux empereurs et aux césars. Reste à prouver qu'on ne peut pas lire : *Numini venerabili*, *nomini venerando*, etc., etc., etc.

— Depuis quelques années, sur la recommandation du gouvernement autrichien, toutes les autorités de la monarchie ont soin de faire décrire et copier exactement les antiquités qu'on découvre, et elles envoient le résultat de ces travaux au cabinet des médailles et antiques de Vienne. On a ainsi rassemblé déjà 389 inscriptions de monumens antiques provenant de la haute et basse Autriche, de la Styrie, de la Carinthie, du gouvernement de Trieste, d'Illyrie, de la frontière militaire et de la Transylvanie. Les Annales viennoises de la littérature et des arts ont commencé, à partir du tome XLV, à reproduire ces inscriptions de temps en temps dans leurs feuilles d'annonces. Dans celles du tome CII, entre autres, le conservateur J. G. Seidl a commencé, sous le titre de *Epigraphische Excurse*, une collection régulière et critique des inscriptions de *Cilli*, l'ancienne Celeja dans la Norique centrale; des sept inscriptions déjà fournies, six se trouvent dans le recueil de Gruter. La septième, inédite, est ainsi conçue :

C. IVLIVS. VEPO. DONATVS
CIVITATE. ROMANA. VIRITIM
ET. IMMVNITATE. AB. DIVO. AVG.
VIVOS. FECIT. SIBI. ET
BONIATÆ. ANTONIÆ. CONIVGI
ET. SVIS

Elle indique que ce C. Julius Vepo avait été gratifié du droit de cité et d'immunité, avant que Celeja fût Municipe. M. Seidl mentionne aussi un *Cupitus*, dont le nom, suivant lui, s'est conservé jusqu'à nos jours dans le nom moderne de *Kupitsch*. — Un programme déjà ancien (1841), de M. C. J. Schmitthenner : De Jove Hammone Syntagma, I, fait preuve d'une grande lecture et d'un travail aussi profond que consciencieux.

Imprimerie Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

REVUE

DE

BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE.

NOVEMBRE.

THÉOLOGIE.

Dissertatio canonica de sacrosancto missæ sacrificio, etc. Auctore Mariano Verhoeven. — Lovanii, Jekx et Geets, 1842. In-8° de VII-96 p.

Une controverse s'est élevée sur la question de savoir si les prêtres de paroisse étaient tenus, pour les jours de fêtes supprimés par l'indult apostolique du 9 avril 1802, de célébrer le sacrifice de la messe à l'intention du troupeau confié à leurs soins. Cette question a été résolue par l'affirmative de la part du saint-siége et des évêques. L'auteur se propose d'apporter à l'appui de ces décisions, si elles pouvaient en avoir besoin, les raisons que fournit l'histoire et le droit canonique.

D'abord il établit : 1° Que dès les premiers temps de l'Église le saint sacrifice de la messe était offert à Dieu, *spécialement* pour le peuple appartenant à l'église titulaire ou paroissiale; 2° que ce sacrifice était offert non par qui que ce fût, mais par le prêtre seul ayant reçu de l'évêque la direction spirituelle du troupeau; 3° que ce sacrifice était célébré les dimanches et fêtes, à des heures fixées. En conséquence, cette pratique est entièrement conforme à l'ancienne discipline de l'Église. De plus, il appert d'une décrétale d'Innocent XII (24 avril 1699), que tout prêtre de paroisse est tenu de célébrer la messe et le

sacrifice pour ses paroissiens aux jours de fêtes et dimanches, *sive habeat congruam, sive non.*

Dans un troisième chapitre, l'auteur apporte à la discussion des pièces nombreuses, tendant à prouver que les prêtres de paroisses sont tenus d'offrir le sacrifice de la messe pour le peuple aux jours mêmes de fêtes supprimées par l'indult de 1802 pour tout le territoire de l'empire français; la suppression du chômage, l'autorisation de ne point entendre les prières et de vaquer aux œuvres serviles ne concernant que l'assistance, et les dispositions de l'autorité ecclésiastique ayant prévu l'absence d'indemnité matérielle supportée, en pareil cas, par les ministres des autels. Cette obligation ne saurait être périmée, ni par la prescription, suite de la négligence apportée en beaucoup de lieux à l'observation des rites de l'Église, ni par les coutumes locales qui y seraient contraires; l'obligation faisant partie de la discipline générale de l'Église apostolique et romaine.

En aucun cas, le prêtre de paroisse ne peut confondre la célébration de ce sacrifice pour le peuple, obligatoire pour lui à titre d'office (*ut satisfaciat officio suo*), ne peut la confondre, disons-nous, avec une autre messe dont il aurait contracté l'obligation en recevant l'offrande à ce destinée d'un bienfaiteur privé.

Le prêtre de paroisse, ayant charge d'âmes, doit offrir le sacrifice pour le peuple, en personne, et il ne lui est pas permis de se substituer un autre dans l'accomplissement de cette obligation qu'il a contractée par le fait même de sa constitution à la tête du troupeau, à moins cependant qu'il ne soit retenu lui-même par un empêchement légitime.

L'auteur pose ensuite cette question : Quels sont les prêtres, ayant charge d'âmes, qui sont tenus d'offrir à Dieu le sacrifice de la messe pour le peuple confié à leur garde d'office, ou en vertu de leur charge? Il conclut que sont tenus 1° ceux qui ont à la fois office et bénéfice paroissial; 2° tous ceux qui ont seulement office paroissial, tels que curés de succursales, desservans dont l'amovibilité n'est point une

cause d'excuse ; 3° les ministres ou chapelains d'églises filiales, annexes ou oratoires publics, pour le nombre limité de leurs ouailles qui n'ont pas d'autre curé de paroisse ; 4° ceux qui sont préposés à deux paroisses, soit temporairement, soit à perpétuité, doivent remplir leur office par eux-mêmes dans l'une et dans l'autre, par un vicaire ou un autre prêtre ; mais s'ils ont la possibilité de célébrer le même dimanche ou la même fête deux messes, ils sont tenus de le faire par eux-mêmes, à moins d'empêchement légitime ; 5° les missionnaires, surtout en Hollande, ayant charge d'âmes et dénommés communément pasteurs, quoique amovibles et sans distinction de séculiers ou de réguliers, de ville ou de campagne, à moins de dispense du saint siége apostolique.

Dans le 7e et dernier chapitre, l'auteur démontre que la même obligation, à cet égard, lie également les prêtres de paroisses ayant charge d'âmes, en Allemagne.

JURISPRUDENCE.

Du projet de loi sur la réforme des prisons, par Isidore Alauzet, sous-chef au cabinet du ministère de la justice.—Paris, 1844, chez Waille, libraire. Br. in-8°.

M. Alauzet se prononce sans hésiter contre la loi votée par la Chambre des députés sur la réforme des prisons. Il lui semble, et avec toute raison selon nous, que l'on a procédé contre toutes les lois de la logique, et que l'on a opéré une continuelle confusion et dans le point de départ de la loi, et dans la manière dont elle a été introduite, et dans les dispositions qui ont été consacrées. D'abord le législateur voulait seulement réformer le mode d'emprisonnement, et c'est en grande partie une réforme des peines qui a été formulée ; ensuite la justice exigeait que, ce système bâtard étant une fois admis, la nouvelle loi conservât la proportion des châtimens aux délits et aux crimes établis par notre Code pénal : il n'en a rien été, et l'échelle des peines est renversée. Enfin, il semblait que, la loi nouvelle introduisant des modifications

essentielles au Code pénal, c'était au ministre chargé par ses fonctions de diriger et de surveiller l'administration de la justice criminelle qu'il appartenait de proposer ou de contester ces modifications capitales pour la plupart. M. le garde des sceaux a été tenu en dehors de la préparation et s'est abstenu dans la discussion de cette loi bizarre; c'est M. le ministre de l'intérieur qui a reçu ou s'est donné la mission de bouleverser notre législation pénale pour la plus grande gloire du principe qui a présidé à la séparation des attributions ministérielles. Il est vrai qu'une fois la loi votée, le département de l'intérieur l'a soumise à l'examen et aux délibérations des cours royales. L'acte est louable, mais il eût eu peut-être plus d'à-propos s'il eût précédé au lieu de suivre la discussion; enfin cependant le mal n'est fait qu'à demi et l'on peut s'en rapporter à la sagesse et aux lumières des compagnies souveraines pour dénoncer et réparer des erreurs et les omissions d'un projet de loi que la Chambre des députés ne semble avoir voté, dans l'état où il se trouve, que pour préparer un triomphe facile à la chambre haute. Il n'en restera pas moins à M. Alauzet le mérite d'avoir le premier mis en relief les irrégularités, les non-sens de la loi nouvelle, d'avoir proposé les moyens de remédier au mal qui a été fait, et de réaliser les améliorations qu'on a omises, et surtout d'avoir ramené à la vérité et à la logique cette division salutaire des attributions ministérielles sans laquelle on verrait s'introduire peu à peu l'anarchie dans les lois, bien plus à craindre et bien plus funeste que l'anarchie de la place publique.

SCIENCES ET ARTS.

Tableaux de population, de culture, de commerce et de navigation, formant pour l'année 1841 la suite des tableaux insérés dans les notices statistiques sur les colonies françaises. — Paris, Imprimerie royale, 1844. In-8° de 140 p.

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler l'importance de ces

renseignemens statistiques publiés par le gouvernement. La collection de tableaux que nous avons sous les yeux se rapporte aux populations, à la culture, au commerce et au mouvement de la navigation commerciale. Le premier est un tableau général présentant, par classe, par âge et par sexe, la population des colonies françaises pour l'année 1841. A la suite, on trouve le détail de la population de chacune de ces colonies, les mouvemens annuels de la population de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane française et de Bourbon, de 1831 à 1841; la proportion annuelle de la mortalité dans chacune de nos colonies, pour la période de 1836 à 1841; le nombre des électeurs et des éligibles aux conseils coloniaux de la Martinique, de la Guadeloupe, de Bourbon et de la Guyane française, et enfin le tableau récapitulatif des affranchissemens accordés dans nos colonies, de 1830 à 1841. Le chapitre consacré aux *cultures* nous donne l'étendue des terres consacrées à la culture des principales denrées coloniales et les produits annuels de ces cultures, de 1836 à 1641. A l'article *commerce*, nous trouvons un tableau comparatif du commerce que la France a fait, par ses propres navires, d'une part avec ses colonies, d'autre part avec l'étranger, pendant les années 1836 à 1840 et pendant l'année 1841; les tableaux généraux de la valeur des importations et exportations de chaque colonie pour 1841, les états détaillés en quantités et valeurs des denrées et marchandises exportées de France pour chaque colonie et réciproquement de chaque colonie pour la France en 1841, et de celles qui ont été l'objet du commerce de chaque colonie, soit avec les autres colonies et pêcheries françaises, soit avec l'étranger; les mouvemens des entrepôts, le tableau présentant, pour la période quinquennale de 1837 à 1841, les résultats de la pêche à la morue en ce qui concerne les produits séchés et préparés sur les grèves des deux îles, Saint-Pierre et Miquelon, et des îlots qui en dépendent; la valeur annuelle du commerce de la France avec ses colonies pendant la même période; le tableau comparatif présentant les quantités annuelles de sucre : 1° importées des colonies françaises et

de l'étranger en France ; 2° mises en consommation ; 3° réexportées des entrepôts et de l'intérieur du royaume après raffinage ; les droits perçus en France de 1836 à 1840 et pendant l'année 1841, sur les denrées coloniales provenant des colonies françaises ; enfin le tableau présentant, pour l'année 1841 : 1° les quantités de morues importées dans les colonies françaises ; 2° celles qui ont été réexportées ; 3° celles qui y ont été consommées. Le quatrième et dernier chapitre intitulé : *Mouvemens de la navigation commerciale*, comprend le tableau présentant, par port et par colonie, les mouvemens de navigation commerciale auxquels a donné lieu en 1841 le commerce maritime entre la France et ses établissemens d'outre-mer ; les mouvemens de la navigation française et étrangère, auxquels le commerce maritime des colonies et pêcheries françaises a donné lieu pendant l'année 1841 ; les mouvemens de la navigation commerciale entre la France et chaque colonie, entre chaque colonie et les autres colonies et pêcheries françaises, et entre chaque colonie et les pays étrangers, en 1841.

Notice sur l'état actuel de l'économie politique en Espagne et sur les travaux de don Ramon de la Sagra, ancien député aux cortès, membre correspondant de l'Institut de France, par M. le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont. — Paris, 1844, au bureau du Journal des Économistes, In-8°.

Cette notice présente un double intérêt, et à cause du nom de l'auteur dont les ouvrages y sont analysés, et à cause du nom de celui auquel est due leur appréciation. M. Ramon de la Sagra est l'économiste le plus distingué de l'Espagne ; il ne pouvait être mieux jugé que par l'un des savans qui sont sans contredit parmi nous à la tête des études sociales et politiques. M. le vicomte Alban de Villeneuve a attaché son nom à l'une des branches de cette science. S'il ne l'a pas fondée, il a formulé dans sa plus douce expression, dans sa charité la plus onctueuse, l'économie politique chrétienne ; dans cette

ère d'égoïste et fastueuse philanthropie, il a semblé promulguer une découverte vraiment nouvelle, arborer une bannière inconnue en redisant aux hommes ces mots d'un Dieu qui mérite si bien d'être appelé le Dieu des pauvres et des affligés : Aimez-vous et soulagez-vous les uns les autres.

M. Ramon de la Sagra est de cette même école religieuse et charitable qui veut baser l'amélioration du bien-être sur le perfectionnement moral. Avant d'énumérer ses travaux sur les pas de son noble interprète, il faut tracer ici le portrait du savant espagnol qui forme la conclusion de l'écrit de M. le vicomte Alban de Villeneuve; en quelques lignes, il nous fera connaître dès l'abord le caractère et l'esprit de l'auteur.

Voici donc en quels termes s'exprime M. le vicomte de Villeneuve : « M. Ramon de la Sagra, que nous avons eu l'avantage de connaître lors de son dernier voyage à Paris, et qui veut bien nous accorder quelque affection, est jeune encore et plein d'avenir. Ardent, et cependant patient et laborieux, il a les qualités de sa nation, c'est-à-dire la vivacité d'esprit et la fermeté de caractère. Mais il y réunit l'esprit d'observation, de méthode et de persévérance qui semblent le partage plus exclusif des hommes du Nord. Ce qui domine en lui, c'est une bienveillance de cœur et une philanthropie généreuse qui ne sauraient l'égarer, car elles ont pour guide la foi religieuse la plus sincère. Comme écrivain, M. de la Sagra se fait remarquer par la clarté, l'élégance et quelquefois l'élévation de son style. Il est sobre d'images et exempt de l'enflure reprochée souvent aux écrivains de son pays. Il a surtout, et en toutes choses, le courage assez rare de son opinion. Comme économiste, il appartient à ce que nous aimons à appeler *l'école chrétienne*, c'est-à-dire à celle des écrivains dont les efforts tendent à restituer à la science économique l'élément moral et religieux. Comme eux, M. de la Sagra est convaincu que l'application et le développement des préceptes du christianisme, qui recommandent à tous le travail, l'économie, le perfectionnement moral, l'esprit d'association, la bonne foi et la charité, conduiront plus sûrement les individus, les familles

et les nations à l'aisance, à la richesse et à la stabilité de l'ordre public, que les théories abstraites d'une science demeurée trop longtemps et trop systématiquement égoïste, et étrangère à la destinée religieuse de l'homme. »

Dans le but patriotique d'améliorer la situation de son pays, M. Ramon de la Sagra, habile naturaliste, et qui n'est étranger à aucune des connaissances humaines, a parcouru plusieurs contrées de l'Europe et du Nouveau-Monde, en étudiant attentivement les constitutions civiles et administratives, et il a publié dans plusieurs ouvrages le fruit de ses observations. Après avoir passé douze ans, à l'île de Cuba, entièrement occupé à étudier cette riche colonie espagnole, il publia, à son retour en Europe, l'Histoire physique, politique et naturelle de l'île de Cuba. Un voyage fait, en 1835, aux États-Unis fut pour lui le sujet d'une publication remarquable intitulée : *Cinq mois aux Etats-Unis*. En 1838, il parcourut la Hollande et la Belgique, et consigna le résultat de ses observations dans un ouvrage ayant pour titre : Voyage en Hollande et en Belgique, sous le rapport de l'instruction primaire, des établissemens de bienfaisance et des prisons dans les deux pays. Ce voyage avait été entrepris pour faire profiter l'Espagne des améliorations économiques déjà introduites dans les autres pays. On trouve dans le compte rendu de l'auteur l'indication des établissemens qu'il a visités, des hommes qui l'ont aidé de leur expérience et de leurs lumières. A part ces ouvrages de longue haleine, M. Ramon de la Sagra a publié les diverses leçons du Cours d'économie politique professé par lui à l'Athénée de Madrid, et une foule de mémoires sur plusieurs points intéressants de la science.

M. de Villeneuve analyse et juge ces divers ouvrages de M. Ramon de la Sagra avec une grande supériorité, une constante bienveillance de vues. Il semble heureux de louer ; on voit que pour lui l'économiste espagnol n'est point un rival, mais un frère en charité.

Notice sur un tableau attribué à Jean van Eyck, dit

Jean de Bruges, qui se voit dans la principale salle de la Cour royale de Paris, accompagnée de détails sur la Grand'-Chambre du Parlement, par M. A. Taillandier, membre de la Société royale des Antiquaires. — Paris, 1844, chez Duverger, imprimeur. In-8°.

Ainsi que l'indique le titre, ce tableau remarquable se trouve à Paris dans la salle du palais de Justice qui est destinée aux audiences solennelles de la Cour royale. Il représente le crucifiement de Jésus-Christ; Dieu le Père est peint sous la forme d'un vieillard; dans la partie ogivale du cadre, le Saint-Esprit, sous la figure d'une colombe, est placé entre le Père et le Fils; au côté droit du Christ, d'après la description donnée par M. Taillandier, sont représentées les saintes femmes, dont l'une surtout, la mère du Sauveur, paraît accablée de douleur; à gauche de Jésus en croix, on voit saint Jean l'Évangéliste, le disciple bien-aimé, contemplant avec une admiration toute mystique le divin sacrifié; puis saint Denis, décapité, revêtu du costume des évêques, portant sa tête dans ses mains; puis enfin Charlemagne avec ses habits impériaux, le manteau écarlate fleurdelisé, un bonnet à forme conique sur la tête, tenant un glaive dans la main droite et un globe dans la main gauche; à droite du Christ, après le groupe des saintes femmes, saint Jean-Baptiste est représenté portant un livre ouvert dans ses mains, qui soutiennent aussi un agneau appuyé sur sa poitrine; le dernier personnage vu de ce côté est un roi de France au manteau fleurdelisé, la couronne sur la tête; tout annonce que c'est saint Louis; au second plan, derrière saint Denis, est un groupe composé d'abord d'un personnage revêtu d'une robe à fond d'or brodée; il semble regarder avec dédain le saint martyr; à côté de lui, mais tournant presque entièrement le dos, est le bourreau avec son glaive encore teint de sang; puis quelques autres personnages qui paraissent s'entretenir avec les précédens du miracle du saint décapité portant sa tête dans ses mains. Sur le dernier plan, derrière le Christ, est une cité

qu'on reconnaît pour Jérusalem, bien que le croissant soit placé au-dessus des principaux édifices; sur la droite du Christ, le même plan représente les deux rives de la Seine prise entre l'hôtel de Neslé et le Louvre, tels qu'ils étaient au xve siècle; à gauche la façade extérieure à la même époque; un personnage vêtu de noir est aperçu dans l'intérieur, et un pauvre stationne sur les marches; enfin çà et là se trouvent quelques bourgeois et un militaire habillés comme on l'était alors, et portant des souliers à la poulaine. Ce tableau remarquable et par l'art et par les souvenirs qu'il rappelle, décorait la *grand'-chambre* ou *chambre dorée* du parlement, sur laquelle M. Taillandier donne de nouveaux et complets détails. Cette œuvre avait été attribuée par certains peintres à Albert Durer; mais M. Taillandier n'hésite pas à adopter une tradition qui lui donne pour auteur Jean Van Eyck, dit Jean de Bruges, qui passe pour l'inventeur de la peinture à l'huile. Les argumens invoqués par le savant antiquaire nous paraissent emporter la conviction, et nous les adoptons pleinement pour notre part.

Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; première série. Sujets divers d'érudition. Tome I. — Paris, Imprimerie royale, 1844. In-8°.

1° P. 1-229. *Mémoire sur les instrumens astronomiques des Arabes*, par M. Sédillot. L'auteur de ce travail examine d'une manière spéciale quels progrès les Arabes ont fait faire à la partie mécanique, c'est-à-dire aux instrumens d'astronomie qu'ils avaient reçus des Grecs, et dont ils augmentèrent de beaucoup le nombre. Mais avant d'exposer les résultats auxquels ses recherches l'ont conduit, il passe rapidement en revue ce que l'école d'Alexandrie nous a laissé sur les instrumens astronomiques employés de leur temps. Tels sont les clepsydres, les armilles solsticiales et équinoxiales, le quart de cercle, l'astrolabe, la dioptre, la sphère solide et les règles parallactiques. Parmi les instrumens astronomiques dont l'invention ou le perfectionnement appartient aux Arabes, nous trouvons cités

dans le mémoire de M. Sédillot la seconde face du quart de cercle, le destour, la face à sinus du cadran d'Arzachel, le demi-cercle ou instrument qui supplée le cadran destour. L'auteur nous expose ensuite les notions des Arabes sur les constellations septentrionales, zodiacales et méridionales, sur le chamilah, les astrolabes planisphères, sur l'instrument appelé sextans, etc. A la suite on trouve un index des mots techniques et des noms arabes des étoiles, avec la notation de Bayer. De nombreuses planches gravées accompagnent ce mémoire.

2ᵉ P. 230-338. *Mémoires sur l'appréciation de la fortune privée au moyen âge relativement aux variations des valeurs monétaires et du pouvoir commercial de l'argent*, par M. Leber. Ce long et excellent travail est partagé en deux mémoires; dans le premier, M. Leber essaye de prouver, autant que l'imperfection des documens propres à éclairer cette matière permet de porter la présomption jusqu'à la preuve, d'abord, que le mouvement du pouvoir de l'argent ne fut pas exactement ce qu'on suppose d'après l'opinion commune, adoptée sans contradiction par le comte Garnier; en second lieu, qu'on en peut établir une proportion unique et dans un sens absolu, depuis Charlemagne jusqu'à François Iᵉʳ, parce qu'il y a eu progrès et progrès sans retour, dans l'affaiblissement du pouvoir de l'argent entre ces deux époques; troisièmement, que le prix du blé et celui des denrées de première nécessité sont des données insuffisantes pour une appréciation exacte de la fortune privée au moyen âge; et enfin que le prix relatif de l'argent, posé comme base d'évaluation de son pouvoir, doit être considéré dans son double rapport avec l'époque et avec la nature des valeurs d'échange qu'il représentait. A la suite on trouve le tableau du pouvoir de l'argent et de ses conséquences économiques, depuis le VIIIᵉ siècle jusqu'au XIXᵉ; prix de commerce et gages, depuis les premières années du XIIIᵉ siècle jusqu'à la fin du XVIᵉ; comprenant d'abord gages, solde, salaire et journées, ensuite les denrées de première nécessité, et enfin les objets de luxe, les produits de l'industrie, de l'art et du commerce extérieur. Le second mémoire

de M. Leber contient des observations sur les tables de prix du marc d'argent, et les évaluations monétaires depuis l'époque de saint Louis.

3° P. 339-364. Mémoire sur le pilima (πίλημα) ou *espèce de feutre dont les anciens se servaient pour la confection de leurs armes défensives, retrouvé et proposé pour l'usage des armées modernes*, par André Papadopoulo-Vretos. Appelé en 1824 aux fonctions de bibliothécaire de l'université ionienne, fondée par le célèbre comte de Guilford, et supprimée à la fin de l'année dernière par ordre du sénat ionien, l'auteur dut, comme tous les autres professeurs, revêtir le costume des anciens philosophes grecs. Cette circonstance lui inspira le désir de connaître avec exactitude les différentes manières de se vêtir adoptées par les peuples de l'antiquité. C'est ce qui a donné lieu à des recherches sur le πίλημα des anciens. Il a réuni tous les textes anciens et modernes qui ont rapport aux cuirasses de lin, et au moyen de cet ensemble coordonné et expliqué, il s'est efforcé de tracer en quelque sorte l'histoire de ces fameuses armures défensives dont, depuis les temps homériques jusqu'aux derniers siècles du bas-empire, les guerriers ne cessèrent de se revêtir. Après avoir traité des cuirasses de lin et de laine dans l'antiquité, l'auteur examine le procédé employé par les anciens pour la confection du *pilima*. Cette première partie du mémoire se termine par une note philologique de M. Lebas sur le mot πίλημα.

4° P. 365-401. *Le trésor des chartes, sa création, ses gardes et leurs travaux, depuis l'origine jusqu'en 1582*, par M. L. Dessalles. Cette notice, comme en avertit l'auteur, ne doit être considérée, en quelque façon, que comme l'introduction d'un mémoire qui aura pour but de faire connaître la manière dont on procéda pour constituer et développer le trésor des chartes, les versements qui y furent faits successivement, son état à diverses époques, les travaux de classification et les inventaires que nécessitèrent son agrandissement et son importance toujours croissante, les vicissitudes par où il passa depuis son organisation jusqu'à l'époque où finit cette notice, et les per-

tes qui en furent la suite. Un autre mémoire servira de conclusion à ce travail ; il aura pour objet l'histoire des archives royales, depuis qu'elles furent confiées aux soins des procureurs généraux jusqu'à la révolution. L'auteur y rendra compte des travaux qui y furent exécutés, par les ordres de différens rois sous la direction des nouveaux gardes, et notamment de l'inventaire de Dupuy et Godefroi. Il finira par un tableau résumé de l'état actuel de ce dépôt, accompagné d'explications circonstanciées sur les précautions prises par les archives du royaume pour la conservation de cette mine féconde de notre histoire nationale.

Histoire de l'Art monumental dans l'antiquité et au moyen âge, suivie d'un Traité de la peinture sur verre, par L. Batissier, auteur des Élémens d'Archéologie nationale. — Paris, Furne. 1845. Grand in-8°. Le prix de chaque livraison, contenant une feuille de texte et plusieurs gravures, est de 25 cent.

De nos jours, l'histoire de l'art monumental est regardée avec raison comme le complément nécessaire de toute éducation libérale. Jamais l'étude des antiquités n'avait été poussée avec autant d'activité et d'intelligence dans les voies les plus diverses et les plus fécondes en découvertes. Cette étude n'a pas pour but d'apprécier seulement l'origine, l'âge, le mérite, la valeur des productions de l'art : elle nous instruit encore sur les mœurs, les usages, les croyances, les institutions civiles et religieuses des peuples qui nous ont précédés dans la civilisation.

L'utilité et l'intérêt qu'offre l'histoire des monumens ne sauraient donc être mis en doute. Et cependant, jusque dans ces derniers temps, il semblait que cette histoire dût rester l'apanage exclusif de quelques érudits patiens et laborieux. Il n'existait pas de livre spécial qui donnât les élémens de la science, qui suppléât aux nombreux ouvrages où les savans l'enfouissent tous les jours depuis deux siècles. L'auteur du volume que nous annonçons est un des premiers qui aient

tenté, dans notre pays, de résumer, sous une forme méthodique et concise, toutes les notions acquises à l'histoire des antiquités. La faveur avec laquelle ont été accueillis ses premiers essais l'a engagé à poursuivre ses recherches dans la même voie, et, nous croyons pouvoir le dire, ce nouveau volume aura quelques droits à être considéré comme le travail le plus complet qui ait encore paru sur la matière.

Cet ouvrage est divisé en deux sections principales : l'une comprenant l'antiquité, l'autre le moyen âge. Dans la première partie, on trouve restitués, d'après les historiens, ou décrits d'après les récits des voyageurs modernes, les monumens élevés dans les différentes contrées de l'Asie. Les constructions de la vieille Égypte, si bien explorées depuis le commencement de ce siècle, occupent également une large place dans ce livre. L'auteur entre ensuite dans des développements non moins étendus sur l'art grec, l'art étrusque et l'art romain, dont la connaissance est nécessaire pour l'interprétation parfaite des écrivains classiques que l'on met entre les mains de la jeunesse. Il passe en revue les divers genres d'édifices, les temples, les palais, les maisons, les tombeaux, les théâtres, les fortifications, les gymnases, les thermes, dont il nous reste les plus curieux et les plus magnifiques débris.

Puis viennent des notions précises sur les monumens appelés *celtiques*, sur les *nur-hags* de la Sardaigne et les *talayots* des îles Baléares, notions auxquelles se joint, sous forme d'appendice, un aperçu sur les anciennes constructions du *Mexique*, du *Pérou*, de l'*Yucatan*, etc.

Le christianisme et les invasions des barbares amenèrent peu à peu d'importantes modifications dans la disposition et le style des édifices privés et publics. Nous suivons pas à pas ces modifications successives en Asie, en Afrique et dans notre Occident ; puis nous arrivons au moyen âge, où nous voyons resplendir un art complétement renouvelé. Pour cette période, trois genres de constructions se présentent, religieuses, civiles et militaires ; l'auteur les étudie dans les plus grands détails. C'est là en effet l'art national, l'art qui a laissé

sur le sol de la France ses productions les plus importantes et les plus admirables. Aussi M. Batissier donne-t-il les caractères les plus certains qui distinguent chaque style d'architecture, et indique-t-il le plan et la décoration de chaque espèce d'édifice, depuis la cathédrale et l'abbaye jusqu'aux simples prieurés et aux petites églises de campagne; depuis les résidences princières jusqu'aux plus modestes castels; depuis les forteresses jusqu'aux humbles maisons de la bourgeoisie, sans oublier les hôtels de ville, les beffrois, les maisons-Dieu, les maladreries, etc. Il ajoutera à ce travail une Histoire de la peinture sur verre, accompagnée de belles vignettes coloriées, qui représenteront quelques-uns des vitraux exécutés du XIIe au XVIIe siècle.

Comme ce sont surtout les constructions religieuses qui, dans notre pays, ont échappé aux injures du temps et à la fureur destructive des révolutions, l'auteur, au moyen de deux tableaux, fait connaître les dimensions respectives des principales églises de la France, et indique les divers styles que l'on remarque dans chacun de ces monumens. Ce travail, ainsi conçu, suppléera facilement à des descriptions qui, sous une autre forme, seraient nécessairement plus détaillées, sans être plus complètes.

Cet ouvrage doit être un livre essentiellement élémentaire: aussi trois tables, une pour les mots techniques grecs, une deuxième pour les mots latins, et une troisième pour les mots français, apprendront la définition et la valeur des termes généralement adoptés pour l'étude des monumens.

Enfin, pour rendre plus facile et plus intéressante cette Histoire de l'art, on a intercalé dans le texte un nombre considérables de dessins sur bois; de sorte qu'il sera facile de comparer entre elles les constructions de tous les pays et de toutes les époques. On les a surtout multipliés dans les chapitres qui traitent du moyen âge, afin que cette partie du travail fût comprise sûrement des personnes mêmes qui sont étrangères à l'étude de l'architecture.

Tel est le plan très-sommaire d'un livre que nous signalons

à tous les hommes studieux, aux nombreux admirateurs de l'antiquité et de notre art national. Quatorze livraisons ont déjà paru, et comprennent le livre premier et le commencement du deuxième. Le premier nous offre des détails du plus haut intérêt sur l'Hindoustan, ses temples souterrains, ses rochers taillés en forme de temple, ses pagodes pyramidales, et à la suite nous trouvons une théorie de l'architecture hindoue. Après l'Hindoustan vient un chapitre sur l'Afganistan, comprenant la description des antiquités du Bamiyan et des constructions appelées *topes* ou *stupa's*, qui ont été signalées pour la première fois par Elphinston lors de son voyage au Caboul. Dans l'île de Ceylan, la *Taprobane* des anciens, l'auteur nous fait observer les *dagobas*, espèces de tumulus en forme de cône qui se composent d'un monceau de terre recouvert d'un mur en brique ou en pierre. L'article consacré à la Chine est et devait être plus détaillé; après avoir consacré quelques pages au Japon, au royaume de Siam, à Java, M. Batissier s'occupe de la Perse et entre dans les plus grands détails sur Persépolis et sur Nakschi-Roustam, c'est-à-dire le trône de Roustam, consistant dans quatre tombeaux taillés dans le rocher à deux lieues environ du Tschir-Minar. La fin du premier livre comprend la Médie avec Ecbatane et Bagistan, l'Assyrie avec Ninive, l'Arménie, la Babylonie, et des recherches sur l'enceinte de Babylone, et les quais, les palais, les jardins suspendus, le temple de Bélus; la Phénicie avec Paphos et Gigantejа, la Palestine, la Syrie et l'Asie-Mineure. Le second livre, consacré à l'Égypte, s'ouvre par des recherches ethnographiques et historiques, et nous fait connaître une foule de renseignemens précieux sur les principaux matériaux employés par les habitans, les colonnes, les portes et les voûtes, les temples, les spéos ou excavations autres que des tombeaux, les palais et les maisons. De nombreuses citations placées au bas des pages viennent à l'appui des idées de l'auteur. Nous tiendrons le lecteur au courant de cette utile et curieuse publication, destinée à populariser une des branches les plus importantes de la science.

Extinction du paupérisme, par le prince Napoléon Louis Bonaparte. — Arras, Degeorge. Chez Pagnerre, 1844. In-8° de 53 p.

L'illustre auteur de cet ouvrage, et par son nom et par sa position, aurait droit à l'intérêt du lecteur lors même que le sujet traité par lui n'intéresserait pas l'humanité tout entière. L'extinction du paupérisme est un problème dont la solution exerce depuis bien longtemps la sagacité des économistes. Les théories proposées jusqu'à ce jour n'ont pas encore semblé applicables sur une vaste échelle, et la société marche toujours tant bien que mal avec ses pauvres et avec ses riches, avec ses contrastes perpétuels qui font une condition même de son existence. Établir un niveau parfait dans la famille humaine et dans la position réciproque de chaque individu, est une chose impossible; s'ensuit-il de là qu'on ne puisse rendre moins disproportionnée la distance qui sépare le mal et le bien? en un mot, l'amélioration, le perfectionnement ne peuvent-ils s'obtenir? Ils le peuvent, sans aucun doute; aussi doit-on savoir gré à tous ceux qui travaillent à cette amélioration, à ce perfectionnement, et qui indiquent les remèdes aux maux de la société.

Le prince Louis Bonaparte établit d'abord qu'il n'y a pas un seul des élémens divers du bien-être matériel qui ne soit miné en France par un vice organique; agriculture, industrie, commerce intérieur, commerce extérieur, impôt, tout en est atteint. Voici, selon lui, la manière d'y remédier. Il veut une association qui, employant tous les bras inoccupés, recrée la grande propriété et la grande culture sans aucun désavantage pour nos principes politiques. Il faut rappeler dans les campagnes ceux qui sont de trop dans les villes et retremper en plein air leur esprit et leur corps. La classe ouvrière ne possède rien, il faut la rendre propriétaire. Elle n'a de richesse que ses bras, il faut donner à ces bras un emploi utile pour tous, et attacher ses intérêts à ceux du sol. Enfin elle est sans organisation et sans liens, sans droits et sans avenir,

il faut lui donner des droits et un avenir, et la relever à ses propres yeux par l'association, l'éducation, la discipline. Pour accomplir ce projet, le prince Louis demande trois choses : 1° une loi ; 2° une première mise de fonds prise sur le budget ; 3° une organisation. 1° *La loi.* Que les chambres décrètent que toutes les terres incultes appartiennent de droit à l'association ouvrière, sauf à payer annuellement aux propriétaires actuels ce que ceux-ci en retirent aujourd'hui. 2° *La mise de fonds.* D'après les estimations de l'auteur, ce sacrifice imposé à l'État s'élèverait à une somme d'environ 300 millions payée en quatre ans. Au bout de dix ans le gouvernement pourrait prélever un impôt foncier d'environ 8 millions sans compter l'augmentation naturelle des impôts indirects. Ce sacrifice ne serait plus dès lors qu'une simple avance. 3° *L'organisation.* Il faudrait, créer entre les ouvriers et ceux qui les emploient, une classe intermédiaire jouissant de droits légalement reconnus et élue par la totalité des ouvriers. L'auteur examine en détail chacun de ces trois sujets et en tire les conclusions nécessaires au but qu'il se propose.

Cet ouvrage, bien pensé et écrit avec sagesse et élégance, prouve hautement que l'illustre prisonnier sait employer d'une manière utile pour l'humanité les longs et tristes loisirs d'une retraite forcée.

LITTÉRATURE ANCIENNE.

Joannis Pearsoni, olim episcopi Cestriensis adversaria Hesychiana. — Oxonii, e typographeo academico, 1844. 2 vol. in-8° de xxxv-872 p.

Jean Pearson, savant évêque anglican, naquit à Snoring, dans le comté de Norfolk, en 1612. Il fit ses études à Cambridge, entra dans les ordres en 1639, et fut porté à l'évêché de Chester, en 1673 ; il mourut dans sa ville épiscopale en 1686. On le regarde comme un des plus savans hommes de son pays et de son siècle dans les langues anciennes, dans l'histoire, dans la critique et dans la théologie. Il avait laissé manuscrit un travail sur le lexique d'Hésychius ; Alberti en

parle dans la préface de son édition, en exprimant le regret de ne l'avoir pas eu à sa disposition. L'infatigable M. Gaisford à donc rendu un véritable service à la philologie grecque en livrant au public le travail du savant évêque anglican. Ces *adversaria* se composent de trois volumes in-folio. Le premier est intitulé : *Vocabula ad Hesychium spectantia;* on y trouve peu de corrections, mais beaucoup de citations d'auteurs anciens qui éclaircissent le texte d'Hésychius. Le second porte pour titre : *Emendationes et conjecturæ ad Hesychii* A et comprend jusqu'à la fin de la lettre E. En tête, on lit : *Æmilius Portus de prisca Græcorum compotatione.* Le troisième contient la suite du précédent, jusques et compris l'A. On y trouve encore 1. *Voces Homericæ emendatæ.* 2. *Homericæ dictiones.* 3. *Emendationes in Hesychium hinc inde petitæ aut fortuito natæ.* 4. *Hesych. varias glossas complectitur.* 5. *Indices Hesych.* Puis, différentes corrections sur Hésychius, Harpocration et Pollux. Suit le catalogue des auteurs dont Pearson s'est servi pour corriger le texte de notre lexicographe; enfin, différentes notes se rapportant toutes à ce même texte. Il résulte des observations de M. Gaisford, que Pearson a fait son travail sur l'édition Aldine. Il s'applique principalement à corriger les fautes qui déparent le texte d'Hésychius, soit qu'elles proviennent de l'auteur lui-même, soit qu'elles doivent être attribuées aux copistes ou à l'imprimeur. Cette intéressante publication devient donc le complément indispensable de l'édition d'Alberti et de celle de Schow.

Parmi les manuscrits du supplément grec, la Bibliothèque royale sous le n° 39 possède un volume in-folio, contenant les notes autographes de Kuster sur le lexique d'Hésychius. Ce sont des corrections sur le texte du célèbre lexicographe et des rapprochemens avec d'autres écrivains. En voici le détail :

1. Index authorum ab Hesychio laudatorum.

2. Index glossarum, quas Hesychius certis populis nominatimassignat.

3. Notæ in Hesychium. In præfationem.

4. In contextum s'arrête : Θειεῦντο [leg. Θηεῦντο. Σωροί] leg.

σοροί, per ō, i. e. *loculi*, *sandapilæ*. Hac enim significatione vocem θήκη accipi notum est. Καμψίον] i. e. καψίον, *capsula*. Confer infra v. Κάμψα.

En tête du manuscrit est une lettre autographe de l'éditeur d'Hésychius, Alberti à Sallier. Nous la donnons textuellement :

Reverendissimo clarissimoque viro, Claudio Sallier, S. P. D. J. Alberti.

Exempla Hesychii bene ad te perlata esse, neque displicuisse, mihi summopere gratulor. Tibi enim tuique similibus si placuerit opus, de aliorum judiciis securus sum quamvis laude tua quam amicum pectus fudit, haud parum me sciam esse inferiorem. Calcar tamen addit, a laudatis laudari viris. Quas verò grates tibi referam, vir humanissime, quòd alteri volumini, in quo nunc operæ versantur, novas suppetias ferre velis, ipsum Kusteri exemplum, notis ejus marginalibus illustratum, missurus? Commodam rogas et securam occasionem: quam opportune, ut mihi videbatur, nactus sum per legatum Reipublicæ nostræ, amicissimum mihi, D. Gilles. Ipsi, quæso, committas, qui tuto ad me curaturum librum pollicitus est. Quod si forte a me requiras autographum, neque alia lege mitti liber queat, quam primum significaveris per litteras curabo. Alioquin simul ac recepero, litteris te certiorem faciam, ut olim res utriusque gesta fuit. Accipies per eumdem legatum chartas Kusterianas, quarum usum mihi concesseras olim : pro quo ingenti beneficio summas tibi ago habesque gratias. Eas ad te rediisse, deinceps nunciabis. Ceterum insignem tuam benevolentiam exosculor, quam experturus fuisset noster D. l'Honoré; quamvis iter, quod meditabatur, ingredi ipsi non licuerit, per rationes domesticas, jam reduci. Omnia mihi data credam, si tuorum de me meritorum gratam memoriam ullo unquam officii genere declarare queam. Vale, vir celeberrime, meque porro ama. D. Leidæ, d. 23 Junii 1746.

Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste, par A. E. Egger, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris, maître de conférences

à l'École normale, mémoire couronné en 1839 par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.—Paris, 1844. 1 vol. in-8° de 476 p.

Le sujet du concours à la suite duquel ce mémoire a été couronné, se rattache à un vaste plan dont l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres poursuit avec persévérance l'utile accomplissement, celui de soumettre les grandes époques de l'antiquité à de nouvelles études, à un examen impartial, approfondi, éclairé des lumières que les progrès et les découvertes de l'archéologie peuvent répandre sur les textes des anciens auteurs. C'est ainsi qu'en 1770 cette Académie avait provoqué le travail de Sainte-Croix sur les historiens d'Alexandre qui, par ses conquêtes en Orient, ouvrit une ère nouvelle à la civilisation grecque. En ce moment, une question semblable est proposée pour l'examen des historiens de Constantin le Grand dont les actes et le caractère, dépeints si diversement par des détracteurs et des apologistes également passionnés, attendent encore une appréciation appuyée sur des monumens authentiques.

L'époque d'Auguste n'offrait ni moins d'intérêt ni moins de difficultés. Ce prince accomplit aussi une de ces révolutions profondes dont les conséquences se développent durant des siècles. De tels hommes attendent longtemps l'impartialité de juges *sine ira et studio*. Pour Auguste, l'histoire ne put se dégager entièrement d'adulation et de haine qu'après l'extinction de sa dynastie; mais déjà bien des documens précieux avaient disparu. Aujourd'hui, des richesses historiques de ce siècle, il ne reste pour ainsi dire que des parcelles dont il faut savoir distinguer le titre et la valeur.

Quel qu'ait été le succès du livre de Sainte-Croix sur les historiens d'Alexandre, celui de M. Egger nous semble répondre mieux encore à la pensée de l'Académie. Il ne s'est point laissé aller à refaire une histoire d'Auguste, quoiqu'il en eût par devers lui tous les matériaux. Il se borne à résumer dans une introduction de quelques pages remarquables

par la portée des vues et la concision du style, les traits qui caractérisent cette époque, et de suite il aborde la question elle-même, c'est-à-dire l'examen critique des témoignages de l'antiquité.

En première ligne, se placent les écrits d'Auguste depuis les essais littéraires de sa jeunesse, tels que l'éloge de son aïeule Julie qu'il prononça à l'âge de douze ans, jusqu'aux conseils qu'il traçait à son successeur. Que de révélations offriraient quelques-unes des ces lettres confidentielles en écriture secrète, ou les tablettes sur lesquelles il minutait d'avance ses improvisations et préparait le langage qu'il devait tenir dans certaines entrevues ! Mais, à défaut de ces écrits qui devaient échapper à la curiosité, ses discours officiels, ses lois, ses actes sont ce que l'historien doit étudier d'abord. Fabricius et, en dernier lieu, M. Weichert ont rassemblé tout ce qui a trait aux œuvres d'Auguste. M. Egger ajoute à leurs recherches quelques indications nouvelles, et surtout distingue plus soigneusement les fragmens de deux des productions les plus importantes d'Auguste : d'une part, ses mémoires qui formaient treize livres et s'arrêtaient à l'an 730 de Rome; de l'autre, cet *index rerum gestarum* qu'il écrivit peu de mois avant sa mort, dans sa soixante-seizième année, et qu'il déposa entre les mains des vestales avec son testament et le tableau de l'empire (*breviarium totius imperii*). Cet index devait être gravé sur des tables d'airain devant son mausolée : une copie, malheureusement très-mutilée de ce monument si important, s'est conservée dans les ruines d'un temple d'Auguste à Ancyre, et tout récemment, en 1840, un voyageur a retrouvé plusieurs tables de la traduction grecque qu'on y avait jointe. L'auteur donne dans un appendice, à la fin de son livre, la récension la plus complète qu'on puisse aujourd'hui présenter de ces deux textes, qui sont une des bases de ses jugemens. Dans le chapitre sur les écrits d'Auguste sont éclaircies plusieurs questions très-controversées, telles que les dates des recensemens, de la description de l'empire et de la fermeture du temple de Janus.

Après le jugement qu'Auguste lui-même avait prétendu dicter à la postérité, l'auteur examine les témoignages des contemporains. Poëtes et prosateurs forment un concert de louanges. Tout en reconnaissant chez plusieurs une admiration sincère, le critique ne néglige pas de rechercher quelle fut, sous ce règne et sous les suivans, la liberté d'écrire. La lassitude des guerres civiles avait préparé la plupart des Romains à accepter avec résignation et même avec reconnaissance une domination paisible. La modération d'Auguste, l'éclat de son règne, firent oublier les cruautés du triumvir que d'ailleurs il rejetait habilement sur ses collègues et sur des nécessités fatales. Sous prétexte d'effacer les traces des discordes civiles, on fit disparaître des archives publiques des actes compromettans, et l'heureux maître du monde put dédaigner quelques impuissantes attaques. Mais, lorsque les malheurs et les désordres de la famille impériale, lorsque les appréhensions qu'inspirait le sombre génie de l'héritier présomptif eurent réveillé le regret de la liberté perdue, Auguste déféra les faiseurs de libelles au sénat, qui prononça leur bannissement. Bientôt, l'histoire de Labienus qui ne devait être publiée qu'après sa mort, suspecte par cette précaution même, est condamnée au feu; Ovide expie dans l'exil une offense que ne peuvent racheter ni ses supplications ni ses louanges; Timagène, chassé de la maison d'Auguste, se venge de sa disgrâce en brûlant lui-même l'histoire qu'il avait écrite; tandis que Nicolas Damascène se concilie la faveur en se faisant l'historiographe complaisant de l'éducation et de la jeunesse d'Octave. Ces faits et beaucoup d'autres, rapprochés et commentés avec autant d'érudition que de goût, viennent à l'appui de ce mot de Tacite : *Temporibus Augusti dicendis non defuere decora ingenia, donec gliscente adulatione deterrerentur.*

A défaut d'un historien digne de cette mémorable époque, l'auteur, qui la connaît comme s'il en était le contemporain, réunit en un faisceau tous les *monumens de l'histoire de Rome sous les règnes d'Auguste et de Tibère.* Dans ce chapitre, fruit d'immenses lectures, sont passés rapidement en revue les re-

cueils de lettres, les discours, les mémoires, les inscriptions, les ouvrages de littérature et de science où sont épars des renseignemens d'autant plus précieux, qu'ils sont le plus souvent des aveux involontaires de la situation réelle. La multiplicité de ces recherches ne nous permet pas d'en donner l'analyse. Une dernière section de ce même chapitre, intitulé *la tradition*, offre des recherches intéressantes et neuves. Nous avons dit quels obstacles s'opposaient à ce que la liberté se fît jour; mais, dans le sein des familles, on conservait le souvenir de bien des faits que l'on n'eût point osé publier, ou de détails de mœurs que les écrivains officiels avaient négligés. M. Egger rassemble les noms des principaux personnages mêlés aux événemens de cette époque, ceux même des affranchis de la maison impériale qui survécurent au prince, et retrouve quelquefois la trace des souvenirs et des confidences recueillis par les historiens de l'âge suivant.

Le chapitre IV fournit un exemple de l'importance des documens conservés ainsi dans quelques familles. Il est consacré à Sénèque le rhéteur, père du philosophe. Pendant longtemps on ne connaissait de cet auteur que ses déclamations. M. Egger y puise en passant beaucoup de faits curieux pour le tableau littéraire de Rome à cette époque. Mais ce qui intéresse plus directement l'historien d'Auguste, c'est que cet orateur remit à son fils le manuscrit d'une histoire de tous les événemens dont il avait été témoin depuis le commencement des guerres civiles jusqu'à la veille de sa mort. Cette particularité n'est connue que par un fragment d'Annéus Sénèque sur la biographie de son père, fragment retrouvé par Niebuhr dans un ms. palimpseste : *Quisquis legisset ejus historias ab initio bellorum civilium, unde primum veritas retro abiit, pœne usque ad mortis suæ diem magni æstimaret...* Ces mots remarquables de Sénèque : *Depuis le jour où la vérité fit retraite* montrent que son père protestait contre plus d'un mensonge officiel. M. Egger rend à Sénèque le père deux fragmens historiques attribués jusqu'ici à son fils, et fait voir que plusieurs anecdotes rapportées dans les œuvres de ce der-

nier ont été, selon toute apparence, puisées à la même source.

Le chapitre v nous fait connaître plusieurs historiens contemporains de Sénèque et de Pline : Lentulus Gætulicus, Aufidius Bassus, Servilius Rufus Nonianus, Asconius Pedianus, enfin Licinius Mucianus qui mit à profit les anciens journaux et les archives de Rome. Le peu d'indications qui nous sont parvenues sur chacun de ces auteurs sont soigneusement utilisées ; quant à ceux dont nous possédons les ouvrages, tels que Pline ou Flavius Josèphe, ils sont l'objet d'une appréciation historique et littéraire, riche de nouveaux aperçus. Les chapitres vi et vii conduisent à l'époque de Nerva et des Antonins où quelques esprits semblent s'être retrempés par l'étude des beaux siècles de la Grèce et de Rome. Tacite et Plutarque, remarquables par des mérites très-divers, ont tous deux cette première qualité de l'historien, l'amour de la vérité. Tacite ne paraît pas avoir pu réaliser son projet de remonter jusqu'au règne d'Auguste, mais on trouve dans ses ouvrages des observations profondes sur les suites de la révolution opérée par ce prince dans la constitution romaine.

Plus d'un lecteur verra sans doute avec plaisir Plutarque défendu contre les imputations de Courrier, qui le représente quelque part comme un sophiste uniquement occupé d'arrondir ses phrases et fort insouciant de la vérité historique. « La » littérature grecque, dit M. Egger, ne compte pas un histo- » rien plus naturel et plus vrai que Plutarque, parce qu'elle » n'en a pas de plus honnête. Toute histoire se propose d'instruire ; mais, chez Plutarque, l'histoire est un vrai cours » de morale. Il a commencé à écrire pour ses amis, puis il » s'est complu dans son œuvre, non pas, comme Tite-Live, » à cause des grands spectacles qu'elle renouvelle devant lui, » non parce qu'elle nourrit son patriotisme, mais parce qu'elle » l'instruit par un choix varié d'exemples et de leçons ; cela » explique comment, parti des temps historiques, il était ar- » rivé à écrire la vie de Romulus et de Numa, puis celle de » Thésée, enfin celle d'Hercule. Sur cette limite de l'histoire » et de la fable, la biographie n'était plus pour lui qu'un exer-

» cice de morale, une sorte d'étude allégorique de la vie hu-
» maine. A ce point de vue, on le conçoit bien, le jeu dra-
» matique des passions le préoccupe plus que les révolutions
» politiques ; mais s'il n'a pas une haute intelligence de l'his-
» toire, cette philosophie du cœur humain, qui forme le ca-
» ractère le plus brillant de son génie, recommanderait tou-
» jours ses biographies, quand la plupart des écrits originaux
» où il a puisé ne seraient pas perdus aujourd'hui. »

« Auguste, ajoute M. Egger, est surtout un de ces person-
» nages qu'on aimerait à voir dépeint avec la sagacité d'obser-
» vation et la vérité de couleurs qui font le charme impéris-
» sable des vies parallèles. »

Malheureusement la vie d'Auguste, mentionnée dans le catalogue de Lamprias, n'a pas survécu, sauf peut-être quelques passages reproduits dans le livre des apophthegmes. L'impartialité dont Plutarque fait preuve dans la vie d'Antoine rend cette perte bien regrettable. Pour les détails anecdotiques, Suétone, du moins, peut nous dédommager. M. Egger, sans dissimuler les défauts de la méthode adoptée par Suétone, reconnaît les nombreuses obligations que nous avons à son livre, qui est aujourd'hui la mine la plus riche pour un historien d'Auguste. Nous avons omis de dire qu'avant d'examiner ces trois écrivains, l'auteur jette un coup d'œil sur l'état des monumens historiques au siècle de Trajan. Une grande partie de ceux qu'il a mentionnés dans les premiers chapitres avait déjà disparu ; il suit, à travers les quartiers de Rome, la trace des incendies, indique les bibliothèques, les temples qui furent consumés avec tous les monumens qu'ils renfermaient, et les efforts tentés pour réparer quelques parties de ces désastres. Ces recherches, appuyées sur des textes précis, peuvent éclaircir plus d'une question archéologique ou littéraire.

A mesure que les monumens originaux disparaissent, les résumés historiques se multiplient. Les plus importans sont ceux de Florus, d'Appien et de Dion Cassius. Ce dernier, auquel est consacré le chap. VIII, est jugé sévèrement. L'auteur

paraît s'attendre à quelques réclamations en faveur d'un écrivain qui conserve encore une partie de l'autorité dont il a joui en Grèce durant le moyen âge. Pour modifier, s'il y a lieu, ce jugement, il attend la discussion et surtout les améliorations que doivent apporter au texte de cet auteur l'édition qui se prépare. Toutefois nous croyons qu'il sera difficile de justifier entièrement Dion Cassius des nombreuses négligences que M. Egger signale.

Dans le dernier chapitre sont passés en revue les abréviateurs grecs et latins chez lesquels on peut glaner quelques faits parmi beaucoup d'erreurs. Paul Orose méritait d'être distingué de ces insoucians chronographes. « Paul Orose, dit M. Egger, est sans contredit un abréviateur original; il résume l'histoire en vue d'une pensée philosophique, essai qu'on n'avait pas tenté avant lui et que le christianisme seul pouvait dignement autoriser. » Aussi en fait-il l'objet d'une étude littéraire où les qualités du philosophe chrétien sont mises en relief. Mais lorsque Orose, dans le tableau du siècle d'Auguste, commet des anachronismes qui paraissent moins des erreurs involontaires qu'un artifice oratoire, M. Egger rétablit l'exactitude des faits et s'élève contre ces altérations systématiques de l'histoire. Citons une dernière page qui montrera l'esprit d'impartialité que le critique porte dans des questions délicates et comment son style s'anime en même temps que son jugement reste calme :

« La passion, quelque noble qu'en soit l'objet, aveugle toujours et dérobe aux plus fermes esprits le vrai sens des choses : l'intérêt présent rend peu scrupuleux sur le choix des preuves. Les premiers écrivains chrétiens, ceux qui défendent encore leur culte menacé, en même temps qu'ils en écrivent l'histoire semblent croire que leur cause a besoin des petites ressources du merveilleux ; s'ils n'inventent pas le prodige, ils l'acceptent sans examen et ne songent pas qu'ils rabaissent ainsi ce qu'ils veulent grandir. Un grand événement signale le principat d'Auguste ; ce sera le germe de toute une civilisation nouvelle, *germinantia tempora christiana*, comme dit Orose dans son

langage expressif; mais ce germe n'était pas visible encore aux yeux des païens, lorsque le jeune Octave triomphait à Rome de Cléopâtre et de Pompée, lorsqu'il pacifiait l'empire par une politique habile. La merveille de ce temps, ce n'est pas une comète radieuse, illuminant les funérailles de César. Ce n'est pas la fontaine d'huile qui jaillit d'un coin obscur de Rome, c'est la transformation des mœurs républicaines, c'est l'union de trois parties du monde sous un pouvoir modérateur, c'est l'achèvement des immenses projets de Jules César. Laissez donc aux païens ce vain jeu de prodiges imaginaires : que Tite-Live, que Dion Cassius enregistrent des naissances monstrueuses et des apparitions de météores; le chrétien peut annoncer par de plus sûrs indices l'imminente apparition de sa foi. Qu'il étudie l'humanité en elle-même, qu'il la voie sourdement travaillée du sentiment de sa corruption croissante, épuisant, pour se ranimer, toutes les ressources de la liberté et du despotisme, tous les prestiges d'un culte sensuel, et n'aboutissant en politique qu'au désordre, en morale qu'au suicide, en religion qu'à l'indifférence. Voilà pour le philosophe chrétien les vrais symptômes du Dieu nouveau, les vrais signes de sa venue au sein de la société romaine. C'est ce que Paul Orose a compris quelquefois; de là le mérite et l'intérêt durable de son histoire.»

Ce livre est terminé par trois appendices. L'un d'eux, comme nous l'avons déjà dit, est consacré à la récension du texte latin et grec du monument d'Ancyre. Un autre a pour objet les harangues dans les historiens grecs et latins, et le degré de confiance qu'on peut leur accorder. Cette question qui intéresse l'histoire ancienne trouve plusieurs applications dans ces recherches sur Auguste. Le morceau intitulé : *Recherches nouvelles sur l'histoire des institutions municipales chez les Romains*, fait connaître une des créations d'Auguste, celle des *Augustales*, à peine citée dans les auteurs et dont l'organisation et les vicissitudes sont révélées par les inscriptions. C'est un exemple frappant des ressources que l'épigraphie offre encore à l'histoire. M. Egger en fait souvent usage dans toutes les par-

ties de son livre; ici il en résulte un traité spécial et neuf, une curieuse et savante restauration.

L'examen critique des historiens du règne d'Auguste est, pour quiconque voudra s'occuper désormais de cette mémorable époque, un guide indispensable et sûr, en même temps qu'il présente un tableau littéraire plein d'intérêt. Dans l'appréciation des historiens anciens, il est quelquefois difficile de se tenir en garde contre la séduction du style, l'intérêt des réflexions ou des détails, la beauté du plan que les auteurs exposent dans leurs prolégomènes et qu'ils n'ont pas toujours fidèlement suivi. La spécialité de la question posée par l'Académie, en établissant une comparaison entre les témoignages des anciens, fournit un *criterium* de leur véracité. Saisissant les avantages de ce plan, M. Egger s'est élevé avec une grande puissance de critique, de l'investigation des détails à des aperçus généraux.

Des notes au bas des pages reproduisent les textes anciens ou en contiennent l'indication et signalent les travaux modernes français ou étrangers dont l'auteur a profité et qui témoignent de sa vaste et consciencieuse érudition.

LITTÉRATURE MODERNE.

Catalogue de la Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, rédigé par P. L. (Paul Lacroix), Jacob, bibliophile. T. II, 391 p.; t. III, 368 p.; t. IV, 359 p.; t. V, 316 p. in-8°. — A l'Alliance des Arts, rue Montmartre, 178.

Nous ne nous occupons guère de ces nombreux catalogues de vente qui se multiplient, paraissent et disparaissent chaque année; il est rare qu'une fois les enchères terminées, l'on ait intérêt à conserver la liste des livres qui y ont figuré; mais le catalogue de la bibliothèque Soleinne mérite d'être mis à part; d'une collection spéciale, fruit de quarante années de recherches, de sacrifices, de correspondances, c'est malheureusement tout ce qui reste. Monument élevé à l'honneur de

l'une des branches les plus intéressantes de la littérature, aujourd'hui détruit, il ne se reconstruira jamais.

Déja nous avons rendu compte du tome Ier de ce catalogue; le tome II embrasse le théâtre français depuis Racine jusqu'à Victor Hugo. On y trouve des collections qu'une vie entière ne parviendrait pas à former derechef; entre autres les éditions originales : 1° de toutes les pièces de l'auteur d'*Athalie*, 2° des comédies de Regnard, 3° du théâtre de Voltaire. Les titres d'un grand nombre de pièces rares et peu connues, œuvres d'auteurs tombés dans l'oubli, mais que recommande quelque circonstance intéressante ou quelque particularité piquante, sont accompagnés de notes fort curieuses. Les théâtres de certains écrivains infatigables, encore vivans ou morts depuis peu, se trouvent là au très-grand complet, et le soin que l'on a eu d'enregistrer en détail toutes leurs pièces forme de ce catalogue un répertoire dramatique des plus utiles. On ne rencontrerait sans doute nulle part ailleurs les 128 pièces de Désaugiers (n° 2537), les 171 de Théaulon (n° 2562), les 157 de M. Dumersan (n° 2563), les 106 de Balisson de Rougemont, etc. Le tome II renferme aussi les pièces de théâtre imprimées en province et à l'étranger; il révèle l'existence des compositions dramatiques publiées à Alger, à Bastia, à Bucharest, au cap Français, à Dublin, à Libourne, à Loudun, à Munich, à Palerme, à Tarbes, à Varsovie, à Vérone. Il fallait la persévérance, le fanatisme dont M. de Soleinne était animé à l'égard de la littérature dramatique, pour réunir ces brochures si difficiles à rencontrer, pour rassembler 92 pièces imprimées à Bordeaux, 131 à Bruxelles, 134 à Lyon, 71 à Marseille.

Le tome III contient d'abord une collection des plus importantes, formée d'un millier de pièces de théâtre manuscrites, la plupart inédites et autographes. Des recueils factices par noms propres, par sujets, par caractères et par types dramatiques, présentent le théâtre sous un nouveau jour; on rencontre 11 pièces sur Ésope, 12 sur Caton, 9 sur Jeanne d'Arc, 30 sur Henri IV, 27 sur Napoléon, 11 sur Marie Stuart,

25 sur Molière, 15 sur Voltaire, 9 sur les Tartufes, 45 sur Arlequin, etc. Viennent ensuite les ballets dansés par les souverains, par la cour; il est difficile de rien imaginer de plus étrange que les représentations de ce genre sous Louis XIII. Les répertoires des théâtres de Paris présentent l'histoire d'un grand nombre d'établissemens qui n'ont laissé que de bien faibles souvenirs; où retrouver maintenant toutes les pièces jouées au Théâtre d'Émulation, au théâtre des Nouveaux-Troubadours, au théâtre Molière, au théâtre de la Cité? Elles étaient chez M. de Soleinne avec tout ce qui a été représenté aux Français, au Vaudeville, à la Porte Saint-Martin, au Gymnase, en tout lieu enfin où il a été joué, chanté, déclamé, dansé en face du public. Nous ne pouvons nous arrêter ni aux théâtres de société, ni aux théâtres de colléges, si complets chacun dans leur genre, ni aux pièces libres dont un scrupule honorable a commandé la destruction. La classe des pièces satiriques présente des notes piquantes et des pièces fort précieuses, telles que *la Vérité cachée*, sans nom ni date, seul exemplaire connu; la *Comédie facécieuse du voyage de frère Fecisti*, 1599, autre livre dont on ne connaît que cet exemplaire; la *Tragédie du marquis d'Ancre*. Les pièces en patois si recherchées depuis quelques années, depuis que leur importance, sous le rapport de la linguistique est appréciée, sont nombreuses et quelques-unes d'entre elles étaient demeurées inconnues jusqu'ici ou avaient été à peine indiquées dans les écrits des bibliographes, notamment les *Amours de Colin et Alyson*, par Rempnoux de Chabanois, 1641; *la Tasse*, comédie provençale, s. d., et le *Mariage de Colin et de Nizalette*, Marseille, 1741.

Le tome IV est consacré aux théâtres étrangers; cette partie de la bibliothèque de M. de Soleinne n'avait pas encore toute l'importance qu'il serait arrivé à lui donner, si la mort n'était venu l'atteindre avant l'achèvement de sa tâche. Le théâtre italien est cependant d'une richesse remarquable; il s'y trouve des pièces d'une rareté extrême, notamment parmi les compositions dramatiques du XVIe siècle et dans la

section des comédies écrites en idiome vulgaire soit en totalité, soit en partie. Nous signalerons de nombreuses pièces *rusticules*, œuvres de facétieux académiciens de Sienne, et demeurées pour la plupart inconnues aux bibliographes spéciaux de l'Italie elle-même ; nous mentionnerons une réunion importante des éditions originales des pièces de l'Arioste et de l'Arétin, entre autres l'*Hortia* de ce dernier écrivain (*Venise*, 1546), tragédie que les libraires qui, en 1588, publièrent derechef le théâtre du trop célèbre satirique, ne purent reproduire, n'ayant jamais pu en déterrer un exemplaire, et qu'Allacci lui-même, auteur d'un dictionnaire dramatique italien, croyait n'avoir jamais été imprimée.

Le théâtre espagnol présente un ensemble étonnant d'éditions et de traductions de la célèbre *tragi-comedia de Calisto y Melibeu;* M. de Soleinne était parvenu à se procurer l'édition originale de 1499, vaguement indiquée par des bibliographes espagnols qui ne l'avaient jamais vue. Ajoutons qu'une foule de notes éparses dans le cours de ce volume signalent les particularités bibliographiques ou littéraires qui se rattachent à tant d'écrits fort mal connus. Ces notes sont dues à la plume de l'un de nos collaborateurs, M. Gustave Brunet.

Le tome V est consacré aux écrits pour et contre le spectacle, aux relations de fêtes et de cérémonies publiques, à l'histoire et à la bibliographie du théâtre, aux estampes qui rentraient dans la spécialité adoptée par M. de Soleinne.

Il sera à jamais regrettable qu'une collection semblable ait été détruite; mais du moins le catalogue raisonné en subsistera-t-il pour présenter un inventaire complet des richesses de la scène française et pour tenir une place honorable dans les bibliothèques, comme offrant à la science des livres et à l'histoire littéraire des matériaux abondans et d'une valeur réelle.

Les Propos de table de Martin Luther, revus sur les éditions originales et traduits pour la première fois en

français, par Gustave Brunet. — Paris, Garnier frères. Palais-Royal, galerie Montpensier, 1844. Un vol. in-18 de 390 p.

Les conversations familières du célèbre réformateur, ses *Tischreden*, recueillies par d'indiscrets disciples, formaient un livre depuis longtemps célèbre, mais dont on ne parlait guère que sur ouï dire. Les éditions originales sont introuvables, même en Allemagne; il en est qui ont échappé aux recherches spéciales de bibliographes établis sur les lieux, tels que Fabricius. D'ailleurs, rien de plus rebutant à la lecture, de plus diffus que ces vieux volumes en allemand suranné. La réimpression comprise dans l'édition des œuvres de Luther, donnée par Walch (Halle 1743, 24 vol. in-4°), est d'une importance fort secondaire, une foule de passages et des plus piquans ayant été supprimés. L'édition latine de Francfort, 1568, est d'une extrême rareté; elle ne se rencontre pas à la Bibliothèque Royale; elle est beaucoup moins étendue que les in-folios germaniques de 1566, 1567 et 1569; mais elle contient de son côté des choses qu'ils ne donnent pas. Le fait est qu'il faut compléter l'une par l'autre ces diverses rédactions des *Propos de table* émanées de diverses plumes, et c'est ce que s'est proposé le nouveau traducteur.

Après s'être procuré les diverses éditions primitives (mesure préliminaire qui a demandé des années de recherches et de correspondance), il a fait passer dans notre langue ce que renfermaient de plus caractéristique et de plus curieux ces indigestes *anas*. Il a dû écarter d'interminables discussions théologiques; il ne pouvait être question de tout donner sous peine d'arriver au chiffre de 6 ou 8 volumes. Nous avons ici une foule de petits récits de tout genre, de réflexions, de conseils, de détails intimes. On a par-dessus tout vu dans Luther l'homme de parti, l'homme privé se montre ici tout entier.

Voici l'indication des principaux chapitres dans lesquels se subdivisent ces conversations parfois décousues, telles qu'elles avaient lieu le soir autour d'un pot de bière entre l'audacieux

docteur de Wittemberg et ses amis les plus dévoués : le diable et les revenans, les Turcs, les Juifs, les princes, le mariage, l'antechrist, les pères de l'Église, le jugement dernier, l'astrologie, les conciles, etc.

Le traducteur a joint à sa version des notes bibliographiques parfois d'une certaine étendue, où il indique les principaux ouvrages à consulter sur les divers points qu'effleure Luther (p. 38, Pythonisse d'Endor; p. 116, Papesse Jeanne; p. 280, Anges, etc.); il s'est aussi attaché à éclaircir, par des renseignemens sur les personnages célèbres de l'époque, par des citations empruntées aux nombreux écrits de Luther, des passages qu'il était bon d'éclaircir ou de développer.

Ce volume est fait pour piquer vivement la curiosité du public studieux; il montre en déshabillé l'homme célèbre qui a exercé tant d'influence sur la marche de l'esprit humain, et qui bien plus que les conquérans les plus célèbres, plus que César et Napoléon, a laissé des traces de son passage.

La Bruyère et La Rochefoucauld, Mme de Lafayette et Mme de Longueville. — Paris, Imprimerie de Fournier. In-12.

« On a pensé, dit l'auteur, à recueillir ici et à réunir en un petit volume, non pas pour le public, mais pour quelques amis particuliers et par goût des lettres en elles-mêmes, quatre morceaux déjà imprimés ailleurs sur les deux célèbres moralistes du XVIIe siècle, La Bruyère et La Rochefoucauld, et sur deux femmes illustres qui ont tenu une grande place dans la vie de ce dernier. Le tout présente une sorte d'ensemble qui a paru gagner à être ainsi isolé. On s'est risqué à y ajouter un cinquième morceau qui s'y rattache moins étroitement, mais dont madame Deshoulières, ce disciple de M. de La Rochefoucauld, fait presque tous les frais : ce n'est qu'une variété encore de la même morale. » Voici en quels termes exquis M. de Sainte-Beuve apprécie le talent de La Bruyère :

« Il est principalement un point sur lequel les écrivains de notre temps ne sauraient trop méditer La Bruyère, et sinon

l'imiter, du moins l'honorer et l'aimer. Il a joui d'un grand bonheur et fait preuve d'une grande sagesse; avec un talent immense, il n'a écrit que pour dire ce qu'il pensait : le mieux dans le moins, c'est sa devise. En parlant une fois de madame Guizot, nous avons indiqué de combien de pensées mémorables elle avait parsemé ses nombreux et piquans articles, d'où il avait fallu qu'une main pieuse, un œil ami les allât discerner et détacher. La Bruyère, né pour la perfection, dans un siècle qui la favorisait, n'a pas été obligé de semer ainsi ses pensées dans des ouvrages de toutes les sortes et de tous les instants; mais plutôt il les a mises chacune à part, en saillie, sous la face apparente, et comme on piquerait sur une belle feuille blanche de riches papillons étendus. « L'homme du meilleur esprit, dit-il, est inégal; il entre en verve, mais il en sort; alors, s'il est sage, il parle peu, il n'écrit point.... Chante-t-on avec un rhume? ne faut-il pas attendre que la voix revienne? » C'est de cette habitude, de cette nécessité de chanter avec toute espèce de voix, d'avoir de la verve à toute heure que sont nés la plupart des défauts littéraires de notre temps. L'heureux et sage La Bruyère n'était point tel en son temps; il traduisait à loisir Théophraste, et produisait chaque pensée essentielle à son livre. Il est vrai que ses mille écus de pension, comme homme de lettres de M. le duc, et le logement à l'hôtel Condé, lui procuraient une condition à l'aise, qui n'a point d'analogue aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, et sans faire injure à nos mérites, La Bruyère, sur petit in-12, devrait être à demeure sur notre table, à nous tous écrivains modernes, si abondans et si assujettis, pour nous rappeler un peu à l'amour de la sobriété, à la proportion de la pensée au langage. Ce serait déjà beaucoup que d'avoir regret de ne pouvoir faire ainsi.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Ibn Khallikan's biographical Dictionnary translated from the arabic by Bⁿ Mac Guckin de Slane, member of the council of the Asiatic Society of Paris, etc.

Vol. II. — Printed for the oriental translation fund of Great Britain and Ireland : sold by Benjamin Duprat, 1843. In-4° de XVI-697 p.

Nous avons donné à nos lecteurs une idée de cette traduction, en rendant compte du premier volume (juillet 1844); nous nous bornerons donc ici à mentionner ce qu'offre de nouveau l'introduction placée par M. de Slane en tête de ce volume. Ce morceau est destiné à fournir de nouveaux éclaircissemens à la question de l'éducation musulmane, question sur laquelle on ne peut, dit le traducteur, donner de solution précise.

Une observation sur le dictionnaire d'Ibn Khallikan sert de prélude à ce travail. « Un fait curieux, écrit Ibn Khaldûn dans ses *Prolegomena*, c'est que la majorité des savans parmi les musulmans sont de race étrangère. Fort peu de descendans des Arabes se sont distingués dans les sciences qui se rattachent à la loi de l'islam ou qui se basent sur la raison humaine, quoique l'auteur du Coran fût Arabe et que ce livre, source de tant de sciences, fût un livre arabe. » En effet, ajoute le traducteur, pour qui consulte le dictionnaire d'Ibn Khallikân, il est impossible de ne pas remarquer qu'une grande partie des individus à qui l'auteur a consacré un article et qu'on pourrait croire d'origine arabe, sont désignés par lui comme *Mawlas*, nom qui indique une origine étrangère.

Ibn Khaldûn, dont le traducteur cite un long passage, dit à ce sujet que jusqu'au règne d'Al-Raschid le développement de la doctrine musulmane ayant eu lieu exclusivement par les traditionistes qui se bornaient à la transmission orale, ce ne fut que sous le règne de ce prince qu'on sentit le besoin de fixer cette doctrine par l'écriture. Mais la langue arabe avait subi des altérations, la critique n'était pas née, et les sciences totalement délaissées par les conquérans arabes n'avaient point développé les facultés intellectuelles de ceux-ci; tandis que les Persans accoutumés à la vie sédentaire, à la

culture des sciences, s'emparèrent d'une carrière avec laquelle la civilisation nomade des Arabes avait été de tout temps antipathique. Tous les théologiens dogmatiques et la plupart des commentateurs du Coran furent donc Persans. Ibn Khaldûn attribue encore l'éloignement des Arabes pour la culture des sciences, à l'esprit militaire et dominateur qu'ils conservèrent avec soin dans les pays conquis, disposition qui les portait à mépriser les arts de la paix.

M. de Slane, en faisant observer que l'auteur arabe, entraîné par son esprit généralisateur, attribue à un seul effet, une cause unique comme suffisante, constate la réalité de ce fait attesté par l'histoire, que le peuple conquérant, absorbé par l'exercice du pouvoir, négligea la culture intellectuelle qu'il laissa aux vaincus; il accorde que, par un sentiment d'orgueil naturel, les vainqueurs se sont tenus éloignés d'une carrière où ils pouvaient trouver pour concurrens les peuples subjugués; mais il pense qu'il reste toujours à expliquer pourquoi des étrangers ont été portés à se consacrer à l'étude de la loi musulmane et de la littérature arabe.

Cette explication est aisée. La science était la seule voie ouverte aux peuples conquis; par là seulement ils pouvaient espérer d'atteindre une position qui leur assurât le respect de leurs maîtres. « Ils voyaient, dit M. de Slane, le gouvernement arabe incapable d'appliquer au nouvel ordre de choses qui s'était formé autour de lui, les maximes vagues et incohérentes de la jurisprudence dont le Coran, les traditions et la pratique des premiers musulmans fournissaient les élémens; ils sentirent que les facultés intellectuelles dont ils devaient le bienfait à leur état de civilisation avancé pouvaient être appliquées avec fruit à la réunion et à la critique des traditions, à l'explication des obscurités du Coran; il y avait donc avantage à étudier la littérature arabe et à combiner en système régulier les dispositions légales dispersées dans le Coran. Ils entreprirent ces tâches diverses et les menèrent à bonne fin, de telle sorte qu'en travaillant à acquérir des droits au respect public, ils donnèrent de la consistance à l'islamisme,

et les conquêtes des Arabes durent une partie de leur stabilité aux occupations plus pacifiques des *mawlas.* »

Après quelques explications sur les relations de patronage existant entre les aâkîlas (patrons) et les mawlas (cliens), M. de Slane aborde le sujet de l'éducation musulmane, pour lequel les indications des auteurs orientaux, quelque valeur qu'elles aient, ne peuvent fournir que des indications, non sur le système entier, mais sur diverses parties susceptibles de servir peut-être à le reconstruire. D'abord le traducteur cite un passage des *Prolegomena* d'Ibn Khaldûn, duquel il appert, en premier lieu, que le Coran est la base de toute éducation; mais qu'il y a diversité dans la manière dont cette base est posée.

Ainsi en Maghreb (Alger et Maroc) on commençait par faire apprendre le Coran aux enfans tout simplement; ils le lisaient, l'apprenaient, en étudiaient l'orthographe, connaissaient les questions qu'il soulève et les diverses leçons transmises par les anciens maîtres, sans s'occuper de traditions, de jurisprudence, de poésie ni d'études sur l'idiome du désert. Par là un but était atteint : aucun peuple musulman n'était plus familiarisé avec l'orthographe du Coran; aucun n'en répétait mieux le contenu.

En Espagne, l'éducation était plus littéraire : tout en faisant étudier le Coran aux enfans, on leur enseignait en même tems la poésie, le style épistolaire, les principes de la grammaire et l'art d'écrire, pouvant aussi comprendre tout ce qui est de l'administration.

En Ifrikiya (Tunis), les enfans apprenaient les traditions en même temps que le Coran, les principes des sciences et quelques-unes des questions qu'elles traitent. Occupés spécialement d'acquérir une connaissance parfaite du texte et des variantes, ils négligeaient l'art d'écrire.

Dans le Levant, l'éducation était également mixte; cependant il paraîtrait, du moins Ibn Khaldûn le suppose, que l'art d'écrire et les sciences y étaient poussées plus loin que l'étude du Coran.

Ainsi, en Maghreb point de littérature, parce que, dit l'auteur arabe, l'étude du Coran ne peut développer dans l'esprit aucune faculté particulière, que l'impossibilité même de l'imiter, professée comme article de foi, ôte à l'élève toute pensée d'une semblable tentative, et qu'ainsi il n'acquiert point l'usage littéraire de la langue arabe. En Ifrikiya, l'étude des traditions et des règles de la science produisait un degré supérieur de facultés littéraires, mais encore sans élégance de langage; tandis qu'en Espagne les musulmans devenaient complétement maîtres de la langue arabe, par suite de leur éducation toute littéraire, demeurant du reste fort inférieurs dans toutes les sciences qui dépendent de l'étude du Coran et des traditions.

A l'appui de ces détails d'Ibn Khaldûn, dont nous ne donnons qu'un faible extrait, M. de Slane apporte l'exemple des cours d'études suivis par plusieurs grands docteurs de l'islamisme. D'abord il cite la biographie d'Avicenne, puis l'autobiographie d'Abd-al-Latîf, traduite en latin par Mousley et en français par Silvestre de Sacy, auxquels il renvoie. De là il passe à l'autobiographie d'Ibn Khaldûn, de laquelle il extrait le programme des études faites par cet auteur, programme immense que le musulman avait terminé vers sa vingtième ou sa vingt-unième année : Alors, dit-il, je sentis que je savais quelque chose.

GÉOGRAPHIE.

Untersuchungen über die geographischen, u. s. w. Recherches sur les découvertes géographiques des Portugais sous Henri le Navigateur, pour servir à l'histoire du commerce maritime et de la géographie au moyen âge, par le docteur J. E. Wappaeus. Tome Ier. Recherches sur la Nigritie des Arabes et sur le commerce maritime des Italiens, des Espagnols et des Portugais au moyen âge.—Goettingue, Vandenhoeck et Ruprecht, 1842. In-8° de XVI-365 p.

L'auteur a formé le dessein de rétablir la liaison morale de

tous les faits qui ont signalé au moyen âge l'esprit de découvertes de la nation portugaise. Il était déjà reconnu que ce génie entreprenant dont elle fut inspirée était une suite du développement de la civilisation à cette époque, un besoin du temps qui s'était déjà manifesté avant le xve siècle, mais moins hardiment que cela n'eut lieu, quand don Henri vint donner un élan si vigoureux à ce mouvement. C'est donc à rechercher d'abord comment cette période de développement maritime se rattache aux essais antérieurs, que l'auteur s'est consacré, en se proposant d'indiquer les degrés par lesquels l'humanité est arrivée à ce progrès immense dont les entreprises de Christophe Colomb ont été le plus grand, sinon le dernier résultat.

A qui considère le sous-titre du volume, la liaison des matières traitées avec le but déclaré de l'ouvrage pourrait ne pas sembler bien étroite; cependant il est naturel qu'avant de procéder à l'histoire des découvertes sous Henri le Navigateur, l'auteur cherche à asseoir le terrain géographique sur lequel se sont exécutés les travaux des contemporains de ce prince. Si l'auteur nous eût donné l'ouvrage entier, il n'y avait pas le plus petit mot à dire; aussi M. Wappaeus, sentant qu'on pouvait lui faire cette objection, est-il venu au-devant, et pour justifier le retard qu'il apporte à sa conclusion qui doit former la partie capitale de son livre, il nous présente une excuse excellente; il attend de nouvelles richesses géographiques pour en faire jouir ses lecteurs. La collection des cartes géographiques des xive et xve siècles, publiée par M. le vicomte de Santarem, à Paris (nous en avons parlé), n'est point terminée, et comme cette publication apporte les plus grandes lumières aux questions géographiques du moyen âge, M. Wappaeus veut attendre, pour nous donner sur l'objet de sa monographie le dernier mot de la science.

La première section de ce volume est consacrée à la recherche des connaissances géographiques que les Arabes possédaient sur l'intérieur de l'Afrique et les côtes occidentales de ce continent. Par là on pourra apprécier ce que don Henri

et ses contemporains ont dû apprendre des Arabes avec lesquels la guerre les mit, à cette époque, en relation. Après avoir examiné la valeur des auteurs orientaux, Massoudi, Ibn Haukal, Abu-Obaïd-Bekri, Edrisi, Ibn-al-Wardi, Jakut, Abu'l-féda, Ibn Batuta et Léon l'Africain, l'auteur nous donne un exposé de la méthode géographique des Arabes, à peu près dépourvue de toute précision mathématique, puisque dans Abu'l-féda, le seul qui ait fait usage des degrés, la confusion des nombres rend ce secours presque nul. Néanmoins, en analysant leurs procédés, l'auteur cherche à fixer les limites des contrées africaines connues des Arabes. D'abord, à ne consulter que les cartes, les Arabes du temps d'Edrisi n'auraient pas connu les côtes occidentales de l'Afrique, le long de l'Atlantique, au delà de la ville de Nun, sur la frontière du Maroc, et en traçant une ligne qui passât par Azka (Tesset de Léon l'Africain et de Marmol) et se dirigeât à travers le pays de Lamlam (Lemlem) d'Edrisi, vers les montagnes de la Lune, on aurait la limite des contrées africaines connues des mahométans, au nord, au centre et à l'ouest. Cependant il ne s'ensuit point, dit l'auteur, qu'ils n'aient pas connu l'intérieur du Soudan, en y pénétrant par terre, et afin d'arriver à résoudre la question principale, la position de Geneoa (Ghinea Ganah) et de Guangara (Wangara), l'auteur examine les résultats obtenus par Stüwe (*Handelszuge der Araber unter den Abassiden*. Berlin, 1836, in-8°), après avoir produit ses objections, il recherche quelle contrée doit être la Geneoa de Léon l'Africain, quelle position Rennell (Appendice au voyage de Mungo Park) donne à Ganah et ce que dit Abu'l-féda sur le pays de ce nom. Ensuite il rapproche les données de Léon de celles d'Abu'l-féda, examine la position de Ganah suivant Ibn-al-Wardi et suivant Edrisi, détermine la position qu'Edrisi, Abu'l-féda et Abu-Obaïd donnent à la ville d'Audagost et compare le Ganah d'Edrisi avec celui de Léon et d'Abu'l-féda, et passe de là au Ganah d'Abu-Obaïd. Là l'auteur s'arrête pour résumer tous les résultats obtenus, avant de prendre en considération les relations de deux voyageurs qui visitèrent le

pays, Ibn Haukal et Ibn Batuta. Ces résultats une fois comparés avec le journal géographique du premier et l'itinéraire du second, M. Wappaeus conclut ainsi :

« La position de l'empire de Ganah doit être fixée dans la partie occidentale du Soudan, au versant septentrional du Haut-Soudan, conclusion à laquelle il ne manque que la détermination des degrés de longitude et de latitude. Il appert donc de nos recherches qu'il y a tout lieu de croire que la Ginea (Geneoa) de Léon est le Ganah des anciens géographes arabes. »

Mais comme Léon prolonge son royaume de Ginea jusqu'à la mer, tandis que les autres géographes placent encore entre ce pays et la mer d'autres contrées, l'auteur se livre à des recherches sur la position du royaume de Tokrur (Tekrur), qu'il démontre n'être qu'une dénomination générale de la Nigritie, et après avoir appuyé la position du Ganah par de nouvelles preuves, il s'occupe de démontrer que le nom de Ganah, qu'on trouve pour la première fois dans les géographies au xe siècle, chez les géographes arabes, se perpétua jusqu'aux xvie et xviie siècles, où il fut changé en Guinea, et que ce nom désigna de tous temps, plus ou moins généralement, l'occident de l'Afrique méridionale. D'après la position de la Guinée, qui peut servir à replacer en leur lieu les autres pays du Soudan mentionnés par les Arabes, on voit, contrairement à la solution *à priori*, que les Arabes connaissaient l'Afrique occidentale jusqu'aux côtes, quoiqu'ils n'y eussent point cherché d'accès par mer. Ganah était le plus occidental des royaumes de la Nigritie ; sa capitale, de même nom, était située dans la partie orientale, entre les 13° et 15° degrés de longitude (de Fer), sur le fleuve Joliba, que les Arabes confondent avec le Sénégal et les rivières d'Haussa, en le faisant aller jusqu'à l'océan Atlantique. Cette partie orientale du Ganah était la plus commerçante et la plus connue ; Ganah fut longtemps le principal siége du commerce des Berbers et des Nègres. Au xiiie siècle, à l'orient de Ganah, se fonda une ville nouvelle, Temboktu (Timbuktu, Tombutto), qui succéda au rôle de

Ganah, devint le marché principal, et fit tomber l'ancienne Ganah, dont, après le XVIe siècle, on ne trouve plus de traces.

Par là se résout la première question que s'est posée l'auteur, à savoir comment les notions que l'infant don Henri obtint des Maures du nord-ouest de l'Afrique ont pu lui donner l'idée d'envoyer, le long des côtes occidentales de ce continent, des vaisseaux vers le sud, pour ouvrir de nouveaux débouchés au commerce portugais, et, en rapprochant ces résultats de ce que dit Barros à ce sujet, on voit à peu près combien devait paraître important aux yeux de l'infant ce commerce du nord de l'Afrique avec l'intérieur.

Mais une autre question reste à résoudre : D'où est venue à don Henri l'idée de faire poursuivre les découvertes le long de la côte occidentale de l'Afrique pour trouver le chemin de l'Inde ? où a-t-il pu puiser sa confiance dans la réalisation d'un tel projet ? La solution de cette question forme la seconde section de l'ouvrage, consacrée aux peuples du midi de l'Europe, et qui occupe les deux tiers du volume. Il s'agit ici non pas d'examiner les documens que le commerce et la navigation européenne ont mis entre les mains de don Henri, ce sera le premier objet du second volume, l'auteur se borne à faire l'histoire des progrès que fit dans cette voie le midi de l'Europe au moyen âge, afin d'établir l'état des connaissances et celui des idées qui régnaient alors, toutes causes qui ont dû influer puissamment sur les desseins de l'infant et qui serviront à apprécier les lumières qui lui ont été fournies par les siècles précédens.

Les cartes du moyen âge devant offrir un important complément à cette histoire du progrès maritime jusqu'à la prépondérance des Portugais, nous nous bornerons à signaler la manière dont l'auteur a divisé cette partie intéressante. Il considère les entreprises maritimes depuis la chute de l'empire d'Occident d'abord, jusqu'aux croisades, puis pendant les croisades et enfin jusqu'au commencement du XVIe siècle. L'Italie fut le premier théâtre du réveil de l'esprit commercial. Amalfi, Venise, Pise et Gênes, naquirent successivement

pendant le cours de la première période. A la fin du XIe siècle, c'est-à-dire avant les croisades, le commerce avait déjà commencé à établir des relations tout à fait civilisatrices entre les peuples si divers de langue, de mœurs et de religion, rangés autour du bassin de la Méditérranée. « Les mahométans visitaient les ports de l'Italie chrétienne, les chrétiens se rendaient dans le pays des ennemis mortels de leur religion, y obtenaient des concessions et des priviléges pour leurs produits et leur industrie, et même l'autorisation d'établir des comptoirs. » Ce développement eût été fort lent, toutefois, si quelque événement puissant n'avait établi entre les peuples une communication plus large. Ce fut l'œuvre des croisades, demeurées sans grands résultats pour l'Orient, mais qui exercèrent une influence immense sur l'Occident. Pendant les croisades, Venise commerçait avec le Levant, se faisait accorder par les Croisés les stations commerciales les plus avantageuses, enfin elle fondait cette puissance maritime qui fut portée si haut. Gênes, Pise suivaient le même plan de conduite et obtenaient des résultats analogues. Marseille même, en ces temps de mouvement commercial, eut une période passagère de splendeur. Venise et Gênes ne tardèrent pas à dépasser toutes leurs rivales, et la perte même des pays conquis par les croisés ne put porter atteinte à leur puissance déjà bien établie, à leurs relations déjà bien suivies. En 1291, quand les Sarrazins prenaient Saint-Jean d'Acre, dernier boulevard des chrétiens en Orient, Venise et Gênes étaient liées par des traités de commerce avec tous les états des bords de la Méditerranée et de la mer Noire, et le commerce sut toujours se placer en dehors de l'inimitié et de la lutte des deux religions ennemies qui se disputaient l'empire.

Après avoir examiné le commerce des chrétiens de la péninsule ibérique avant le commencement du XIVe siècle, Catalans, Castillans et Portugais, M. Wappaeus reconstruit l'histoire commerciale des deux républiques de Gênes et de Venise, dès lors dominantes, depuis le XIVe siècle jusqu'au XVIe. Dans la mer Noire, le commerce de Gênes fut longtemps

à la fois conquérant et privilégié, jusqu'à ce que la perte de Caffa portât le dernier coup à la puissance génoise dans ces parages. Quant à Venise, toujours au-dessous de sa rivale, elle chercha à profiter des désastres de Gênes, mais elle ne jouit pas longtemps de cet avantage chèrement payé; Bajazet lui ferma presque aussitôt l'entrée de la mer Noire. Dans la Méditerranée, Venise eut une prépondérance constante quoique orageuse, et Gênes n'occupe, dans ces parages, que le second rang. Aussi bien ces républiques avaient d'autres concurrens qui savaient également ménager leurs propres avantages; la Castille, la Catalogne et même Florence, élevée sur les ruines de la grandeur de Pise, jouèrent un rôle actif dans le commerce du Levant et de l'Afrique septentrionale. Chypre fut aussi l'un des grands théâtres de la lutte entre les intérêts commerciaux des puissances rivales; c'est là que Gênes, longtemps puissante dans cette station importante et jalouse de ses avantages, combattit pour exclure Venise et succomba. Les Catalans seuls, moins importans et portant moins d'ombrage, entretinrent avec Chypre un commerce constant, mais borné.

Enfin en dehors du détroit de Gibraltar, la marine des deux péninsules établissait la communication entre l'Orient et l'extrémité de l'Occident. Ce fut au XIIIe siècle que la voie s'ouvrit. Les Pays-Bas alors ne faisaient point de commerce direct, ils attendaient dans leurs ports ce que leur amenaient les hardis marins de l'Andalousie, de Venise, de Gênes, de la Catalogne. Le commerce anglais, qui s'éveilla encore plus tard que celui de la Hollande, devint, à la même époque que les Pays-Bas, tributaire du Midi. Les Italiens y avaient des comptoirs et des priviléges spéciaux, comme dans un pays tout à fait en dehors des relations communes. Gênes commença, Venise arriva sur ses traces, et ce ne fut qu'à l'époque où les Portugais apportèrent eux-mêmes les produits de l'Inde à Anvers, que le commerce italien expira dans le Nord. Ce commerce contribua aussi à accroître la prospérité de la Castille qui suivait partout ses rivaux à la trace, et après avoir longtemps enrichi l'Italie, l'or des pays océaniques alla refluer

dans les coffres des négocians portugais, qui, grâce aux soins de Denis, de Pèdre I, de Ferdinand IV et de Jean I, grandissant peu à peu à l'ombre de leurs prédécesseurs, marquèrent en Angleterre, en France, en Hollande et jusque dans le Nord, la place qu'ils devaient un jour occuper sans rivaux, après s'être frayé le chemin des mers de l'Inde.

VOYAGES.

Fifty days on board of a slave vessel in the Mozambique channel in april and may 1843, by the Rev. Pascoe Greenfell Hill. — London, Murray, 1844. In-8° de 115 p. Prix : 4 fr. 40 c.

Voici une triste preuve de l'impuissance des traités pour l'extinction du commerce des Noirs et un effrayant tableau des tentatives trop souvent couronnées du succès que la contravention ne cesse de faire aux défenses de l'Europe, malgré les croisières qui veillent dans les parages de l'Afrique et de l'Amérique du Sud. Ce commerce, de tout temps barbare, en est devenu féroce. Chaque année il s'achète toujours des milliers de Noirs qu'on charroie d'Afrique au Brésil, à Cuba, au Texas et dans tous les pays à esclaves dans lesquels trafiquans, planteurs et gouverneurs même ont intérêt à donner les mains à ce genre de spéculation. Les bénéfices immenses qu'offre la traite sont un appât trop puissant pour qu'il ne se trouve pas toujours des aventuriers disposés à en courir les chances. De plus on dit, c'est un bruit qu'on répand, que l'Angleterre n'a d'autre but, en poursuivant l'extinction de la traite, que la ruine des colonies des autres nations au profit des siennes propres. Les nègres mis en liberté par les croiseurs anglais sont dirigés sur les colonies anglaises, et là englobés dans des régimens de noirs organisés dans cette prévision; et là le service, pour avoir changé de nom, n'en est guère moins rude à ces malheureux. On les envoie aussi à la Jamaïque en qualité de travailleurs libres, libres nominalement, car ils sont astreints à une tâche journalière, comme

les esclaves des colonies. Jusqu'ici l'humanité gagne peu au changement; peut-être y perd-elle quelquefois; et de fait il est bien certain que les périls que courent aujourd'hui ceux qui se livrent à la traite, les rendent plus cruels, plus féroces, comme nous le disions tout à l'heure, que jamais les agens de la traite ne l'ont été. Il faut que les bâtimens soient plus légers pour échapper facilement aux poursuites, et cependant qu'on y entasse assez de noirs pour réaliser de baeux bénéfices; alors dans des bâtimens de cent à cent cinquante tonneaux on foule jusqu'à quatre cents nègres, et avec moins de ménagemens qu'on n'en prendrait pour des animaux. La *Cléopâtre*, que l'auteur montait en qualité de chapelain, reconnut, dans le canal de Mozambique, où elle croisait, au printemps de 1843, le 12 avril, un brigantin portant pavillon brésilien. Ce bâtiment lui parut suspect et fut poursuivi; après avoir réussi quelque temps à gagner de vitesse, le négrier fut enfin saisi, une révolte des nègres chargés à bord rendait la fuite impossible. Le petit bâtiment contenait 447 de ces malheureux. Échappés des mains de leurs bourreaux, ils n'en furent guère mieux. Le mauvais temps força à les consigner tous sous le pont; là ils furent si resserrés et tellement suffoqués par le dégagement de la chaleur, que dans la nuit seulement 54 moururent; les uns, de désespoir, s'étaient rendu le service de s'égorger, d'autres avaient été écrasés. A l'arrivée du navire au Cap, on comptait 157 morts.

Que faire pour arrêter ces sévices en présence des brillants résultats qu'ils offrent à la cupidité? Un nègre coûte en Afrique 100 francs et il se vend à Rio Janeiro 1250 francs. Un chargement de quatre cents têtes de ce bétail, arrivant heureusement, donne donc environ un bénéfice de quatre cent soixante mille francs, moins les frais. On n'est pas toujours pris, et qui ne risque rien n'a rien.

De tout cela il résulte une chose : c'est qu'on ne peut s'empêcher de penser que l'on a pris un singulier chemin pour l'extinction de la traite. Si ces malheurs sont les suites inévitables d'un moment de transition, ne semble-t-il pas aussi que

la transition pourrait se prolonger longtemps, avec le système suivi jusqu'à présent? Le droit de visite, considéré en dehors de toute préoccupation politique, ressemble un peu à la justice en pleine mer, ou sur les grands chemins, si l'on aime mieux. Pour être salutaire, cette justice, quand on se voit forcé d'y recourir, doit exécuter son œuvre dans un temps limité, sinon elle est complétement illusoire.

HISTOIRE.

Mémoire en réponse à la question suivante, mise en concours par l'Académie de Bruxelles : Quels sont les changemens que l'établissement des abbayes et des autres institutions religieuses au VIIe siècle, ainsi que l'invasion des Northmans au IXe, ont introduits dans l'état social de la Belgique? par Alp. Paillard de Saint-Aiglan, de l'École des Chartes de France, avec cette épigraphe : *Bis repetita placent.* — Bruxelles, 1844. In-4° de 132 p.

La Belgique, frappée surtout par l'invasion des Northmans, resta longtemps barbare; avant le VIIe siècle elle était encore livrée à l'idolâtrie. Les rois Francks, inspirés des sentimens plus éclairés des peuplades du Midi, furent les instrumens destinés à commencer la réaction contre les excès des populations du Nord. Déjà dans le Midi, il est vrai, l'épiscopat avait perdu ses antiques vertus, son ancienne influence, si puissante jadis. Le christianisme, animé de ses qualités fécondantes, s'était réfugié dans les monastères. Là se formaient de nouveaux saints apôtres, qui commencèrent, avec courage, dans le Nord, une nouvelle mission; plusieurs y trouvèrent le martyre, sans doute, mais tous y portèrent les germes précieux de la sainte religion. Saint Éloi, saint Amand, saint Bavon, saint Throud, furent les principaux apôtres de la Belgique; encouragés, soutenus par les monastères d'où ils sortaient, ils purent enraciner dans les populations une foi assez vive, pour que de longs siècles après le protestantisme n'ait

pu encore l'altérer. Il n'en fut point de même en Hollande, ses apôtres, isolés, n'eurent point le même heureux résultat; le protestantisme y trouva de nombreux adhérens.

Le christianisme, qui, du célibat a fait une sainte vertu, aurait pu arrêter l'accroissement désirable de la population, si la nature elle-même en toutes choses ne cherchait pas à rétablir un juste équilibre. D'ailleurs, les monastères formèrent forcément un centre où vinrent se réunir, en s'entr'aidant, les efforts de l'agriculture, les efforts de l'industrie; et les progrès de l'agriculture, les progrès de l'industrie, sont des causes incessantes de l'accroissement de la population. Le christianisme, en ouvrant des monastères aux saintes femmes, en honorant le mariage, fit faire un pas immense à la civilisation. La femme cessa d'être l'esclave de l'homme pour devenir sa compagne. On doit encore aux monastères les bienfaits de l'instruction qu'ils répandirent avec cœur. Mais il faut reconnaître qu'ils s'opposèrent de tout leur pouvoir à l'émancipation de leurs serfs, tout en cherchant à améliorer leur condition, puisqu'ils les détachèrent de la personne pour les attacher à la terre, qu'ils leur firent contracter des mariages, former des familles. En résumé, dit l'auteur, religion, agriculture, instruction, tout ce qui ennoblit, enrichit l'homme, la Belgique le doit aux monastères.

Quant à la seconde partie, l'auteur expose les effets de l'invasion du Nord sur la Belgique. Aux barbares il fallut opposer les armes. La noblesse en acquit sur le clergé une prépondérance qui prépara le gouvernement féodal; les villes furent entraînées à organiser la résistance; la bourgeoisie en fut formée, s'en éleva. On arma les serfs; ils en acquirent plus d'indépendance. Les monastères seuls, à peu près sans utilité dans cette lutte armée, perdirent de leur importance. Les Northmans, en se retirant, ne léguèrent que quelques superstitions de plus, des ruines de toutes sortes, l'anarchie, la dépravation. Nous avons vu tomber la puissance de l'épiscopat, la puissance des monastères; qu'est-il réservé à celle du clergé séculier?

Trois magistrats du XVIe siècle. Duprat, Dufaur de Pibrac, Faye d'Espeisses, par Ed. Faye de Brys. In-8° de 354 p.

Ce livre, sans être une œuvre historique de valeur, est néanmoins d'une lecture agréable. Tout ce qui a rapport au XVIe siècle a le privilége de réveiller la curiosité; les grandes figures de Charles-Quint, de François Ier, de Catherine de Médicis, de Henri IV, jettent sur tout ce qui les entoure un intérêt puissant. L'auteur a peut-être trop détaché du grand cadre des événemens de l'époque les trois figures dont il a voulu nous donner les portraits. Il semblerait que ces esquisses n'étaient destinées qu'à fournir quelques pages à quelques revues éphémères, et non point à former, à compléter l'étude sérieuse d'une époque, d'un fait historique; mais enfin, tel qu'il est, ce livre est écrit avec talent. L'auteur a fait quelques recherches; il a de la verve, de l'habileté; il semble lui-même ne pas vouloir donner à son ouvrage plus de valeur qu'il n'en a réellement.

L'archevêque, le chancelier, le cardinal Duprat, dit-il, « entreprit d'asseoir sur des bases solides l'autorité du roi et l'unité du royaume. » François Ier lui dut en partie le trône de France; la France, malgré l'opposition de la noblesse, du clergé, du parlement, les libertés de son église gallicane. Le concordat qu'il signa supprima, il est vrai, l'élection dans les rangs du clergé, maintint les annates payées à Rome; mais ces élections ecclésiastiques n'étaient que source de trouble et de désordre; et le tribut abandonné à Rome, pour acheter son alliance, ne montait pas à plus de 180,000 francs par an. Par ses rigueurs, Duprat put amener la défection du cardinal de Bourbon; mais il parvint à abattre le dernier des grands vassaux. A l'étranger, il sut jeter la division parmi les ennemis de la France, et, à l'intérieur, contenir les tentatives de révolte du parti protestant. Il raffermit la levée des impôts. Dans l'intérêt surtout de la France, il chercha à se faire nommer pape. François Ier paya tant de services par la plus noire

ingratitude; il fit saisir les biens considérables du cardinal et remplit d'amertume ses derniers jours.

Pibrac, savant jurisconsulte, fut aussi un habile diplomate. En 1570 il entra au conseil du roi, où il se montra toujours d'un esprit sage et conciliant. On a de lui un récit de la tenue du conseil, qui décida le massacre de la Saint-Barthélemy, « massacre qui fut instantané et forcé; les violences du peuple sont toujours des meurtres et des ruines. » Si l'on en croit le témoignage de Pibrac, Catherine de Médicis, le roi et ses frères s'opposèrent à cette terrible boucherie de la Saint-Barthélemy; ce fut Charles IX qui la fit cesser. Pibrac suivit en Pologne le duc d'Anjou; il lui fut fort utile. Attaché à la reine Marguerite; il eut le ridicule de s'en amouracher. Repoussé, découragé, il se retira dans ses terres; il y mourut à l'âge de cinquante-six ans. Ses quatrains, expression d'une douce morale, ont été traduits en presque toutes les langues.

Jacques Faye, d'un esprit vif et pénétrant, soutint avec habileté, au concile de Trente, les droits du trône; il reconstitua le parlement, en fit une arme puissante à la disposition du roi.

Tels sont les faits sommaires de l'existence de trois célèbres magistrats. M. Faye de Brys s'attache surtout à les présenter sous un jour favorable, sans tomber néanmoins dans l'exagération du panégyrisme. A la fin du volume, sont d'assez nombreuses pièces justificatives, que l'on trouverait difficilement ailleurs.

Journal de l'expédition des Portes de Fer, rédigé par Charles Nodier, de l'Académie Française.—Paris, 1844, Imprimerie royale. In-4° de XVI-328 p.

Nous ne pouvons mieux faire, pour donner une suffisante idée de cette magnifique publication, que de transcrire ici les détails curieux consignés dans la préface interrompue par la mort de l'illustre éditeur, de qui cet ouvrage a été l'œuvre dernière :

« Il est fort naturel qu'on se demande pourquoi mon nom

se trouve attaché au journal d'une expédition de Mgr le duc d'Orléans, et quelle part j'y ai pu prendre, étranger que je suis, par toutes les conditions de ma vie, aux mouvemens de la politique et de la guerre, et surtout au commerce du monde et de la cour. La réponse indispensable que je dois à cette question est la plus difficile de toutes les préfaces, puisqu'elle me force à parler de moi. J'en parlerai peu, j'en parlerai seulement comme intermédiaire obligé d'un récit nécessaire, et j'aimerais mieux n'en point parler si je n'étais engagé envers la mémoire du meilleur des princes, par le plus tendre et le plus respectueux souvenir. Il me suffira sans doute, pour excuser ce qu'il y a de trop personnel dans ces détails, de rappeler au lecteur qu'entre l'époque où j'écris et celle des faits que je raconte, il s'est passé un jour à jamais fatal et déplorable pour tous, le 13 juillet 1842.

» Ce n'est donc pas ici une introduction historique ; c'est, comme je l'ai dit, un simple avertissement, une notice, une page préliminaire. L'historien de l'Algérie arrivera ; il dira le fait merveilleux de la conquête, les difficultés de l'établissement, les agrandissemens acquis par la victoire ; il n'oubliera pas l'expédition hardie, et cependant toute pacifique, de Mgr le duc d'Orléans, à travers ces régions si peu connues, où l'ardeur infatigable de Rome a laissé à peine quelques traces. Il verra peut-être dans cette entreprise, si faite pour assurer aux populations africaines l'étonnement et l'admiration, si importante aux études d'un capitaine qui a les yeux fixés sur l'avenir, des motifs d'approbation et de louange que le prince voulait se dissimuler à lui-même, et dont sa modestie nous a interdit l'examen. Ma tâche se renferme dans des bornes beaucoup plus étroites, et je ne les franchirai pas.

» Mgr le duc d'Orléans s'était arrêté avec plaisir, et on en verra tout à l'heure la raison, à l'idée de publier le récit de l'expédition des Portes de Fer ; il paraît même qu'il était préoccupé de cette pensée en commençant son voyage, puisqu'il s'était fait accompagner d'un dessinateur bien connu par son talent, et d'un naturaliste bien distingué par ses

connaissances spéciales en géologie. Le caractère sérieux du prince ne lui permettait pas de négliger, dans la moindre de ses opérations, le moindre des objets d'utilité réelle qu'elle pût offrir, et il savait qu'il allait parcourir une région presque nouvelle pour l'antiquaire et pour le savant, comme pour le guerrier civilisateur. C'était une route désormais ouverte à l'archéologue, au botaniste, au peintre, au poëte, et sur laquelle il se contentait de tracer leur itinéraire et de leur marquer leurs stations, par le chemin qu'il avait suivi et les points qu'il avait jalonnés lui-même, au-devant d'une des belles conquêtes sociales de nos armes. Quant à l'histoire fort circonscrite des faits et des impressions du voyage, il se contentait de la jeter en notes rapides dans un journal écrit de sa main, le jour sur le selle de son cheval, le soir et la nuit sous la tente, et où il aimait à conserver, pour ses compagnons et pour lui, le souvenir de cette odyssée de vingt jours. C'est de ce journal sans épisodes et sans ornemens, que Mgr le duc d'Orléans résolut un peu plus tard de faire un livre, non pas un livre historique, un livre littéraire, un livre poétique, le récit de Xénophon, les Commentaires de César, le poëme d'Ulysse (ces prétentions étaient bien loin de sa pensée), mais un livre privé, familier, écrit pour quelques-uns, pour ceux-là seulement qui y étaient désignés d'une manière plus ou moins directe par leurs emplois, par leurs grades, par le numéro de leur régiment ; livre orné d'ailleurs, élégant, presque magnifique, comme doivent l'être les présens qu'un prince fait à ses amis pour leur rappeler sa mémoire quand il sera séparé d'eux, et je suis sûr de me servir ici de ses propres expressions. »

Sur ces notes précieuses de Mgr le duc d'Orléans, M. Charles Nodier a exécuté une publication pleine de charme et d'intérêt ; comme nous l'avons dit, ç'a été là son œuvre dernière, et la mort a glacé sa main au milieu de la dernière phrase de sa préface. Coïncidence fatale, funeste rapprochement de l'écrivain arrêté par la mort dans la narration d'une vie elle-même brusquement et cruellement interrompue.

L'ouvrage intéresse donc doublement et comme dernier acte du prince et comme œuvre dernière de l'écrivain. Les arts se sont joints pour décorer cette sorte de monument funèbre; de magnifiques gravures, de remarquables *illustrations* font revivre aux yeux du lecteur les personnages principaux, les sites les plus saillans de l'expédition des Portes de Fer qui porta en 1841, jusque dans le cœur de l'Afrique, la force et le renom de nos armes. Par suite d'un désir exprimé par Mgr le duc d'Orléans, un exemplaire de cet ouvrage a été adressé à chacun des officiers qui ont fait partie de l'expédition; ce sera pour eux en même temps, comme l'a dit le prince, un souvenir précieux des travaux auxquels ils ont pris part, et du prince aimable et bon qui les commandait.

Quadro Elementar, etc. Tableau élémentaire des relations politiques et diplomatiques du Portugal avec les différentes puissances du monde, depuis le commencement de la monarchie portugaise jusqu'à nos jours, par M. le vicomte de Santarem. Tome IV, 1re partie, CCLXVI-401 p., et Tome IV, 2e partie. — Paris, 1844, chez Aillaud, In-8° de CCCC-448 p.

Dans le tome IV de notre Revue, page 364, nous avons rendu compte du troisième volume de cet immense travail. Les deux nouveaux volumes qui viennent de paraître sont encore plus riches que les précédens. Ils renferment les sommaires de 1,880 documens, dont 1,324 sont inédits. M. de Santarem y donne la continuation des relations diplomatiques entre la France et le Portugal pendant les règnes des trois premiers rois de la maison de Bragance, Jean IV, Alphonse IV et Pierre II, ainsi que les transactions qui eurent lieu entre les deux couronnes sous Louis XIII et Louis XIV, c'est-à-dire pendant une des époques les plus curieuses de l'histoire moderne.

L'auteur a fait précéder la première partie du tome IV d'une introduction historique de la plus haute importance, où il a mis au jour pour la première fois, 1° les négociations

secrètes qui eurent lieu entre D. Antoine, prieur du Crato, et la cour de France, après la mort du roi Sébastien, pour la succession à la couronne de Portugal; 2° les discussions politiques qui survinrent entre le roi d'Espagne et le roi de France sur la possession que Philippe II voulait prendre du Portugal; 3° les documens d'après lesquels la maison de Bragance, dès l'année 1580, avait soutenu la légitimité de ses droits à la couronne, et avait demandé à la France son appui contre l'usurpation méditée par le roi d'Espagne; enfin l'auteur montre que, pendant la longue domination de la branche autrichienne d'Espagne en Portugal, les relations entre ce royaume et la France ne furent point complétement interrompues.

Dans cette partie de son travail, M. de Santarem a signalé les efforts que firent non-seulement le duc de Bragance, mais aussi la régence qui gouverna le royaume après la mort du roi Henri, pour obtenir l'aide et l'appui des différentes puissances, et notamment de la France, et comment Philippe II se servit du prétexte que lui offrit l'expédition de Strosi, armé en France en faveur de D. Antoine, d'après les ordres de Henri III, pour envahir le Portugal.

L'histoire politique de cette période, c'est-à-dire depuis la mort du roi Sébastien, en 1578, jusqu'à l'avénement au trône de la maison de Bragance, en 1640, était très-obscure, on peut dire même ignorée des érudits. M. de Santarem, à force de recherches, est parvenu à donner des détails très-curieux sur cette période, en mettant au jour, sous la forme historique, la série des dépêches des ambassadeurs de France à Madrid, durant la même période; il a mis à profit la riche correspondance de Saint-Goard, ambassadeur de Henri III, un des plus habiles diplomates de la fin du XVIe siècle. Non-seulement la correspondonce diplomatique de ce personnage n'était pas connue jusqu'à présent, son nom même ne se trouve pas mentionné par M. Flassan dans son Histoire de la diplomatie française, et on le chercherait en vain dans les nombreuses biographies françaises, sans en excepter celles de M. Michaud.

Saint-Goard rapporte presque jour par jour les différentes phases des événemens qui préparèrent l'usurpation du trône de Portugal par Philippe II. Cet ambassadeur accompagna même le monarque espagnol lors de son voyage à Lisbonne quand il alla prendre possession de la couronne de Portugal. Il était persuadé, bien avant le cardinal de Richelieu, qu'il était de l'intérêt de la France de voir le Portugal indépendant et toujours séparé de la couronne d'Espagne. Il ne cessa de chercher à donner cette conviction à sa cour, et proposa même un plan pour qu'on s'emparât de Philippe II pendant son séjour en Portugal, et pour qu'on chassât les Espagnols de ce royaume. Quoique ce plan ait été approuvé par Henri III, ce dernier ne fournit point les moyens nécessaires, et il se décida trop tard pour qu'il ait pu atteindre le but indiqué par l'habile diplomate.

M. de Santarem laisse Saint-Goard lui-même raconter tout ce plan et tous les incidens de ce fait extrêmement curieux. Son introduction donne encore une autre série de transactions très-intéressantes sur les contestations entre la cour de France et celle de Madrid, relativement au séjour à Lisbonne des agens français que la Cour d'Espagne se refusait à admettre, craignant l'appui qu'ils donneraient aux Portugais mécontens. En liant ces faits avec la situation dans laquelle la France se trouvait alors, et la crainte que les intrigues de l'Espagne inspiraient au gouvernement français, l'auteur montre les causes qui empêchèrent le même gouvernement d'intervenir d'une manière décisive dans la question portugaise. Il produit aussi la série des transactions, et raconte, d'après les documens des successeurs de Saint-Goard, tout ce qui s'est passé relativement au Portugal pendant les ambassades de M. de Longlée, dont la première dépêche sur les affaires du Portugal est datée du 18 janvier 1584, adressée à M. de Villeroy, pendant celle de Frene-Forget (1589), pendant celle du comte de la Rochepot (1600) et de M. Barrault (1603 à 1606), et durant le consulat à Lisbonne de M. Mensis. L'auteur donne aussi des détails très-intéressans sur ce qui s'est passé pendant l'am-

bassade de M. de Vaucelles (1610), d'après laquelle on voit que la mort de Henri IV a été l'objet d'un deuil universel parmi les Portugais. L'auteur rapporte même ce qui a eu lieu pendant l'ambassade du marquis de Beauffremont-Senecey (1617) et de M. de Grenelle (1619), celle de M. de Fargis (1621). Après cette époque jusqu'à 1634, M. de Santarem montre les différentes phases qui eurent lieu dans la politique du gouvernement français à l'égard de l'Espagne et l'influence qu'elles exercèrent sur la question de la restauration du trône de Portugal. Ainsi l'auteur nous conduit jusqu'à l'année 1634, époque à laquelle le cardinal de Richelieu, voulant porter le coup le plus funeste au pouvoir colossal de la maison d'Autriche, négocia secrètement avec le duc de Bragance, et aida de tout son appui la révolution qui éclata en 1640, et qui fit monter sur le trône de Portugal la maison de Bragance.

M. de Santarem produit les instructions extrêmement curieuses que Richelieu donna à Saint-Pé en 1638 à cet effet, et dans lesquelles on voit les engagemens que la France prit envers les Portugais ; instructions qui jettent une vive lumière sur cette période si intéressante et si honorable pour l'histoire des deux pays.

Nous trouvons ensuite l'histoire de toutes les transactions qui eurent lieu entre le Portugal et la France depuis l'avénement au trône de Jean IV jusqu'à la fin du règne de ce monarque, d'après 386 documens et notices historiques donnés dans le texte, et dont la plupart, tirés de différentes archives, étaient entièrement inconnus. M. de Santarem dans cette série donne 155 documens appartenant aux négociations qui eurent lieu dans le fameux congrès de Munster, relativement à la reconnaissance du nouveau roi de Portugal, négociation qui était appuyée par les plénipotentiaires français d'Avaux et Servien ; il donne aussi en entier la négociation de M. de Gent en Portugal, en 1655, sur un traité de ligue entre la France et le Portugal.

Telle est la substance de la première partie du tome IV. La deuxième partie, qui forme un volume de 848 pages, n'est ni

moins riche ni moins importante. Dans celle-ci, l'auteur nous développe, par une série de documens tous inédits, les négociations qui eurent lieu sous Louis XIV avec le Portugal et avec d'autres puissances, relativement à ce royaume, pendant les deux règnes d'Alphonse VI et Pierre II. On y voit dans toute son étendue l'habile politique de Louis XIV. M. de Santarem montre comment le grand roi, surtout après la mort du cardinal Mazarin, chercha par une politique invariable à avoir le Portugal toujours pour allié. Il nous serait impossible de donner ici une idée complète de la multitude d'ambassades, instructions, négociations et traités que M. de Santarem produit dans ce volume, et qui jettent une lumière nouvelle sur cette période de l'histoire politique de la France, du Portugal et même de l'Europe.

L'auteur a, comme dans les précédens volumes, enrichi son texte d'un grand nombre de notes critiques et historiques, et a mis à contribution pour ce seul volume, non-seulement plusieurs archives et les collections de manuscrits des plus riches bibliothèques, mais encore plus de 70 ouvrages politiques et historiques.

Pour faire mieux apprécier le mérite de cette publication, il nous suffira de produire ici ce qu'a écrit sur les trois premiers volumes de cet ouvrage, dans la *Revue scientifique de Berlin*, une des grandes autorités historiques de l'Allemagne, le docteur Schaëfer, recteur de l'université de Giessen, et auteur de la meilleure histoire de Portugal qui ait paru jusqu'à présent.

« De l'immense quantité de documens qui concernaient les relations extérieures du Portugal, on ne connaissait à l'étranger que quelques traités publiés par Martens. Beaucoup de documens de cette espèce qui avaient rapport au Portugal restaient négligés dans les collections étrangères, ou gisaient manuscrits enterrés dans la poussière des archives et des bibliothèques. Réunir ceux-ci, faire voir le jour à ceux-là, et coordonner le tout dans un but politique et scientifique, était une entreprise aussi utile que pleine de difficultés.

Un savant seulement, qui à une position sociale élevée et favorable joignait des connaissances multipliées, une grande capacité à beaucoup d'esprit, un zèle infatigable et une persévérance invincible, pouvait avoir le courage d'entreprendre une telle œuvre et pouvait espérer un succès complet. L'auteur de l'ouvrage cité possède au plus haut degré toutes ces qualités et toutes ces conditions, abstraction faite des circonstances favorables; il faut aussi rappeler que son emploi de directeur et garde général des archives du royaume (torre de Tombo), et les connaissances qu'il a acquises des documens de ces archives, connaissances, comme il le dit (vol. III, p. 141), non pas de quelques jours, mais de quinze ans pendant lesquels il les fréquenta, ainsi que son long séjour à Paris, où il lui fut permis de faire les recherches nécessaires à son but en exploitant à sa volonté la riche mine des manuscrits de cette ville.

» Les écrits historiques du vicomte de Santarem qui ont rapport principalement et sous différens points de vue à l'histoire de sa patrie, prouvent suffisamment en faveur de sa capacité pour une telle entreprise. L'amour enfin avec lequel il s'est voué à cette même entreprise et la persévérance de trente années de travaux et d'efforts qu'il y a employés, parlent assez haut et d'eux-mêmes. »

Le critique allemand décrit ensuite, d'après l'introduction du premier volume de l'ouvrage de M. de Santarem, les sources principales dont ce dernier s'est servi, les divisions de l'ouvrage, et en général, les matières qu'il renferme, et continue en ces termes :

« Possédant ce grand trésor de documens, d'innombrables notices historiques, le vicomte de Santarem put esquisser et exécuter son plan colossal. Il embrasse plusieurs ouvrages : d'abord le *Quadro*, etc., qui dans une série de volumes contiendra dans un ordre chronologique les sommaires de ces documens et les notices historiques sur les événemens les plus remarquables, sur les affaires d'État. Cet ouvrage doit servir de fondement à un second, le *corpus* ou collection

systématique des documens, *le Corps diplomatique portugais.* L'auteur enfin a en vue de conclure cette entreprise par un troisième ouvrage qui doit servir de complément aux autres; c'est à savoir, l'*Histoire politique du Portugal*, fondée sur les documens diplomatiques. »

Après avoir rendu compte du contenu des trois premiers volumes de cet ouvrage, le docteur Schaëfer dit en terminant : « Nous nous bornons ici à cette annonce des trois premiers volumes d'un ouvrage dont nous nous réservons de donner un jugement fidèle lorsqu'il sera complet; mais déjà, par ces trois volumes, on reconnaît la grande importance de l'ouvrage, et l'on peut apprécier les grands mérites de l'auteur. »

Storia della Badia di Monte-Cassino divisa in libri nove, ed illustrata di note e documenti di D. Luigi Tosti Cassinese. T. III. — Napoli, F. Cirelli, 1843. Grand in-8° de 384 p.

Nous avons déjà annoncé les deux premiers volumes de cette publication (1843, juin, pag. 518); ce troisième la termine, et n'est inférieur aux deux autres ni pour l'exécution typographique, ni pour la richesse des documens, ni enfin pour l'accompagnement intéressant des quelques planches exécutées consciencieusement. Sans atteindre au luxe et à la richesse déployés chez nous pour les éditions d'agrément, ce livre se distingue cependant parmi les productions typographiques de l'Italie méridionale, et de plus il offre un tableau important d'histoire traitée au point de vue de la science.

L'abbaye du Mont-Cassin méritait bien cet honneur, d'une histoire spéciale. Sans parler de son illustre fondateur, Saint Benoît, de l'organisation des monastères de l'Occident dont elle a été le modèle, cette abbaye a joué un rôle important dans les révolutions de l'Italie, a subi toutes les transformations et toutes les fortunes, suite de la grandeur féodale que ses abbés ont fondée, ainsi que la plupart des grands propriétaires terriens, sur les ruines de l'empire maintenu un moment par la

main vigoureuse de Charlemagne. Placée, pour ainsi dire, sous la main des papes, elle occupe le point le plus élevé de la lutte entre le clergé régulier et l'épiscopat, qui se reproduit, sur ce théâtre particulier, sous toutes les formes diverses qu'elle affecta partout ailleurs. Enfin relégués, en quelque sorte, au point extrême de la civilisation européenne, les moines du Mont-Cassin ont été longtemps battus des flots de l'invasion mahométane qui se heurtèrent pendant des siècles contre le midi de l'Europe ; à peine relevés des désastres causés par les Sarrasins, ils tombèrent sous la rude main des conquérans normands ; puis, meurtris dans les démêlés des papes et des empereurs, ils passèrent sous le joug des Médicis, pour s'affaisser ensuite avec l'Espagne, leur dernière dominatrice. Ainsi, schismes du saint-siége, guerres contre les papes, les empereurs, les souverains nationaux, les feudataires voisins et leurs propres vassaux, luttes perpétuelles avec les évêques leurs voisins, conquête, domination, asservissement, pillage, l'abbaye du Mont-Cassin a tout connu, et chacune des pages de son histoire retrace un des mille faits de l'histoire européenne. Au milieu de ces agitations, les arts, les sciences y ont trouvé un asile et y ont suivi le même progrès, le même déclin, que dans les cités les plus florissantes de l'Italie ; enfin au moment où, vivant des débris de son ancienne grandeur, l'abbaye nourrissait encore cette activité littéraire qui illustra l'ordre de Saint-Benoît, la révolution française, en inondant l'Italie, effaça tous ses titres qu'elle ne devait plus recouvrer. Ce grand corps, absorbé dans la reconstitution de l'État napolitain, n'est plus aujourd'hui qu'une modeste congrégation vouée au service divin, à l'instruction des novices et à d'estimables travaux littéraires dont nous avons sous les yeux une preuve vivante, un résultat digne d'attention.

Dans les deux premiers volumes dont nous avons parlé, se trouvaient l'introduction consacrée aux origines de la vie monastique et six livres d'histoire accompagnés de six livres de notes et pièces justificatives. Le premier livre nous con

duisait de la fondation de l'abbaye à sa destruction par les Sarrasins (884); le second, consacré à l'établissement des Normands, à leur lutte avec l'empire, se terminait à la mort de Frédéric de Lorraine, abbé du Mont-Cassin et pape sous le nom d'Étienne IX, le premier de l'ordre qui occupa le siége de Saint-Pierre; le troisième livre rempli tout entier par l'abbé Didier, offrait une période de paix et de développement intellectuel, dans laquelle cet abbé jouant le rôle d'appui de la papauté, de médiateur entre les Normands et l'empire, parvint, sous le nom de Victor III, au trône pontifical, qu'il n'occupa qu'un instant. Dans le second volume, le livre IV présentait les abbés au XIe siècle, dans tout l'exercice de la puissance féodale, mais toujours agités entre les princes normands et l'empereur, et en définitive se réfugiant sous la suzeraineté du saint siége; le livre V, encore bruyant des démêlés de l'empire et du saint-siége, retraçait la conquête de Naples et de la Sicile par les empereurs et la réaction des abbés du Mont-Cassin contre les rois et les seigneurs normands. Au livre VI arrivait la grande guerre de l'Italie contre l'empereur Frédéric Barberousse, et l'abbaye, après avoir suivi puis quitté le parti impérial, tombait encore sous les coups du conquérant germanique.

C'est par le livre VII que s'ouvre le présent volume. La puissance du saint-siége est abattue sous le sceptre du terrible Barberousse; la prépondérance des moines n'est plus, et la religion, jadis révérée dans la personne de ses ministres, n'a plus d'accès dans les cours. C'est donc aux peuples que le pape Urbain II va s'adresser pour renverser les tyrans de l'Italie; la ligue lombarde se forme, et Frédéric, vaincu sous les murs de Parme, est forcé de reculer devant ce menaçant concert. D'un autre côté, Manfred veut se saisir de la royauté de Naples et de Sicile, à la mort de Frédéric; mais le pape ne veut plus de ces Souabes féroces, il appelle de tous côtés des conquérans étrangers, envoie l'investiture de Naples à Édouard, fils du roi d'Angleterre; il offre les droits de souveraineté à un prince français, Charles d'Anjou; le dernier

répond enfin à son appel. Manfred est défait près de Saint-Germain, et Charles est accueilli au Mont-Cassin comme un libérateur. Cet accord dura peu : les Vêpres siciliennes anéantirent bientôt la domination française, qui se rua de nouveau sur l'Italie, enveloppant jusqu'à la papauté dans ses bras puissans. Le siége pontifical fut transféré à Avignon, et la papauté française livra le Mont-Cassin à l'autorité de ses éternels rivaux, les évêques de Capoue.

Ce fut dans ces circonstances que Guillaume de Grimoald, abbé de Saint-Victor à Marseille, vint rendre visite au Mont-Cassin. Parcourant l'Italie en semant les promesses, il promit à l'abbaye le rétablissement de son indépendance et de son ancienne splendeur bien déchue au milieu des convulsions politiques. Créé peu après pape sous le nom d'Urbain V, il ôta le gouvernement aux évêques de Capoue, et l'abbaye se relevait lorsque naquit le schisme des antipapes, qui replongea l'Italie dans le désordre et la guerre. Longtemps fidèle à la maison de Durazzo, l'abbaye eut sans cesse à lutter et contre ses vassaux et contre ses voisins, et même contre le saint-siége. Le livre VIII offre le tableau de ces luttes et des guerres cruelles entretenues par les deux partis des Angevins et des Aragonais. Ces guerres coûtèrent bien cher au Mont-Cassin; reçus enfin en grâce par Alphonse d'Aragon, par suite des sollicitations du pape Eugène, les moines se virent forcés d'accepter de la main du roi un abbé commenditaire, sujétion formelle dont les papes parvinrent à ressaisir le propriété et qui perpétua le gouvernement nominal de la commandite jusqu'à Jean de Médicis; le pape nomma ce dernier, encore enfant, abbé commendataire du Mont-Cassin.

Les papes envahissaient le Mont-Cassin; ce fut alors que Charles VIII accomplit cette fastueuse et inutile invasion jusqu'aux extrémités de l'Italie. L'abbaye se déclara pour un vainqueur qui, bien que les armes à la main, venait demander paisiblement obéissance. On sait la rapidité avec laquelle s'évanouit le triomphe du roi de France. Le général des rois catholiques, Gonzalve, envahit le patrimoine de Saint-Benoît,

prit d'assaut l'abbaye. Pierre de Médicis, qui avait été nommé vice-roi, périt, noyé dans sa fuite, et l'abbaye, au milieu des malheurs de la guerre, eut du moins cet avantage d'être délivrée de la commandite étrangère. Elle cessa d'être assujettie aux Médicis, et bientôt après fut réunie à la congrégation naissante, dite de Sainte-Justine.

L'abbaye avait trop souffert de toutes ces agitations du moyen âge, pour ne pas sentir le besoin de donner à son existence un fondement plus solide que celui de la politique qui la rendait l'instrument des souverains; d'ailleurs, à l'entrée du XVIe siècle, les ordres monastiques, grandement désorganisés, cherchaient à se débarrasser des empiétemens de la puissance laïque avec laquelle, dans l'espoir d'y gagner, ils s'étaient beaucoup trop compromis. De là, la fondation des congrégations qui ramassa en espèce de corps nationaux, si l'on peut ainsi parler, les diverses familles de couvens; de là, l'union du Mont-Cassin à la congrégation de Sainte-Justine, qui marqua le passage des moines de l'activité politique à la culture des lettres et aux soins de leurs intérêts privés. Jules II rétablit le gouvernement régulier du Mont-Cassin, et les arts et les lettres revinrent visiter ce cloître antique. Relevant immédiatement de la papauté, les abbés devinrent les plus fermes appuis du siége de Saint-Pierre, et au concile de Trente, on les voit figurer, comme dit l'auteur, à titre de pouvoirs indépendans des intérêts locaux, uniquement attachés à la conservation de l'Église une et universelle, et servant comme de lien entre le corps entier du catholicisme et son chef, le saint Père. Le livre IX est donc presque tout entier consacré au développement intellectuel de la famille de saint Benoît. On y voit les abbés du XVIe siècle, partagés entre les encouragemens qu'ils donnent aux études théologiques et les embellissemens de toutes sortes, dont ils relevèrent la grandeur de cette abbaye tant de fois dévastée. Fixés désormais dans la communauté qu'ils dirigeaient, ces princes du clergé régulier firent du Mont-Cassin un trésor de richesse et de décorations. Leur goût moins sévère cependant que celui de leurs prédécesseurs

ne put faire revivre les beautés enfantées par les génies du siècle d'or des Médicis, et si l'abbaye fut riche et splendide, on doit ajouter que cette magnificence étala toutes les faiblesses de l'art en décadence, alors qu'il en est réduit à ne briller que par un déploiement de ressources et une abondance stérile. Aussi l'auteur accuse-t-il les abbés d'avoir gâté les édifices anciens en voulant les embellir. Ce fut à cette époque que la forme de la basilique du Mont-Cassin fut changée et mise en l'état où on la voit encore aujourd'hui.

La littérature était encore vivante au Mont-Cassin à la fin du XVIIIe siècle; mais la puissance de l'abbaye, cette grande prépondérance féodale, avait disparu, et la plupart des revenus encore considérables de la communauté, consacrés à défendre le reste de cette splendeur passée, n'entraient point au trésor des moines. Entre les mains des gens de lois, les dettes enfantaient les dettes; l'arbre était rongé aux vers par la racine; vint la révolution française, qui d'un coup l'abattit tout à fait. « L'étranger lui enleva l'espoir d'une vie plus longue, changea l'abbaye en une chose nouvelle, que d'un nom français on nomma *Établissement.* » Les Français mirent deux fois les pieds dans la maison de Saint-Benoît : la première fois ils prirent l'argent et dépouillèrent l'église; la seconde fois ils revinrent furieux, ravissant et saccageant tout « comme des Sarrasins. » L'abbaye redevint déserte ainsi qu'aux mauvais jours du moyen âge. Pie VII la secourut; ses murs furent habités de nouveau; enfin Joseph Bonaparte, du haut de son trône espagnol, chassa les moines des monastères, et s'empara, dit l'auteur, de toutes les ressources des couvens, par amour de la patrie. Napoléon ordonna cependant que le moines du Mont-Cassin, dépouillés de leur patrimoine et de l'habit de leur ordre, seraient réunis et consacrés à la garde de leurs livres et de leurs manuscrits. Ce fut lui qui donna à l'abbaye le nom d'*Etablissement*, dont l'abbé ne fut plus que le *directeur*, quoiqu'il demeurât toujours le chef spirituel de la communauté. Pie VII, après la chute du conquérant français, rendit aux moines leur habit, les règles monastiques; mais le

patrimoine était perdu. Un revenu de 14,000 ducats leur fut alloué par le roi de Naples. Lors du mouvement de 1820, l'abbaye se crut encore une fois menacée; mais sa pauvreté aussi bien que le rapide passage de la crise la sauva, et une vingtaine de solitaires représentent aujourd'hui l'ordre jadis puissant des Bénédictins du Mont-Cassin.

L'auteur, dans son introduction, émet l'opinion que la féodalité monastique, contrairement à la féodalité laïque, contenait exclusivement les germes de la renaissance sociale; en effet, c'est aujourd'hui un fait qu'on ne saurait raisonnablement contester; les moines ont conservé les traditions littéraires qui sont arrivées jusqu'à nous, et bien qu'ils n'en aient pas toujours été des gardiens tout à fait éclairés, on peut penser aussi que sans eux il eût péri encore plus de monumens de l'antiquité. Or, entre les monastères qui ont le plus veillé à la garde des trésors littéraires, l'abbaye du Mont-Cassin peut être placée au premier rang. L'auteur nous donne, dans le cours de son histoire, des détails lumineux à cet égard. Ainsi il nous cite, dans son premier livre, les chroniques des deux *Anonimi Cassinesi* : l'une consacrée à l'histoire des guerres des Lombards dans l'Italie méridionale, de 840 à 875; l'autre offrant un récit des affaires du monastère et une chronologie des abbés ainsi que des ducs de Bénévent. Ces deux ouvrages ont été publiés par Pellegrini. L'auteur donne un fragment du premier qui manque dans l'édition de Naples (1643), et que Pellegrini avait omis comme indéchiffrable; puis le préambule du second, mentionné seulement mais non reproduit par le premier éditeur. Du reste, dit-il, il est certain qu'une très-grande quantité des manuscrits du Mont-Cassin ont passé à la Bibliothèque Vaticane; aujourd'hui l'abbaye n'en possède guère plus de huit cents. Il constate aussi que l'*Expositio regulæ S. Benedicti*, de Paul Diacre, se retrouve inédite à l'abbaye (Ms. n° 353), et il donne le fac-simile dessiné des peintures et un extrait de ce monument.

En 980, la discipline monastique ayant été rétablie, les moines s'occupèrent activement de copier des manuscrits. De

même, en 1014, avant l'arrivée des Normands, pendant la décadence des dominateurs lombards, ce genre d'occupation littéraire reprit quelque activité. En 1022, l'abbé Théobald, protégé par Henri II, fit faire d'importantes transcriptions des ouvrages de saint Grégoire, de saint Augustin, Claudius, Raban, saint Isidore, et de beaucoup de recueils historiques non sans utilité. C'était l'époque de la splendeur de l'abbaye de Cluny en France; mais elle n'approchait pas alors de celle du Mont-Cassin. Parmi les monumens de cette époque que l'auteur examine, nous citerons saint Ambroise contre les Ariens (Ms. n° 4), parchemin, caractère gothique, et contenant trois traités de ce père; saint Augustin (Ms. n° 19, contenant deux traités et une lettre *contra Arianos*, *de mysterio Trinitatis*, inédite et que l'auteur reproduit); Sozomène; Théodoret; la grammaire d'Hildéric (Ms. n° 299); des Mss. d'Hippocrate, Galien, Aurélius, Alexandre Iatrosophiste; des fragmens de Dioscorides; un code de Justinien, signalé déjà par F. Blume (Ms. n° 49).

En 1071, sous l'abbé Didier, l'abbaye eut encore une période d'éclat. On reprit les transcriptions des saintes Écritures des pères grecs et latins, des traités de médecine, des lois justiniennes et théodosiennes, enfin des œuvres d'Horace, Térence, Virgile, Cicéron et beaucoup d'autres. En ce temps de ténèbres intellectuelles, Alfano, archevêque de Salerne, était savant dans la musique et la médecine, et faisait même des vers; Albéric composait des poésies sacrées, des traités d'astronomie, de dialectique et de théologie; les érudits du Mont-Cassin étaient alors les premiers avocats du saint-siége, Pandolphe de Capoue, Guaiferio de Salerne, Constantin l'Africain, étoiles pâlies aujourd'hui, étaient les lumières de l'Église. Parmi les chroniqueurs, l'abbaye comptait encore Leone Marsicano, depuis cardinal-évêque d'Ostie, auteur d'une chronique du Mont-Cassin, continuée par Paul Diacre, et publiée pour la première fois, en 1513 (Venise, Laz. de Suardis), puis en 1603 (Paris), et en 1616 (Naples), enfin à Paris, par Angelo della Noce, abbé du Mont-Cassin. Mentionnons encore

Amato de Salerne, dont M. Champollion-Figeac retrouva à la Bibliothèque Royale et publia la chronique normande, traduite du latin en français du XIIIe siècle, qui lui servit à rétablir la patrie de l'auteur jusqu'alors incertaine. C'est ainsi que dans le Xe siècle, véritable siècle de fer, l'étude se réfugiait à l'ombre du cloître, et qu'au XIe siècle elle reprenait un plus brillant essor. Le monde commençait à avoir le sentiment de son ignorance; d'ailleurs l'hérésie renaissait, et l'Église cherchait, pour la combattre, des armes dans l'antiquité. Aristote aida à fixer les canons, à mettre de l'ordre dans la science théologique; il reprit l'intelligence des peuples tombée dans l'enfance pour lui donner une nouvelle éducation; et après avoir puisé à cette source élevée, les moines répandaient dans les populations groupées autour d'eux le bienfait de connaissances plus humbles. Tels furent les principaux résultats du gouvernement de l'abbé Didier, depuis Victor III.

L'auteur rapporte à l'époque des croisades, dans ses documens, une histoire de la première expédition en Palestine jusqu'à l'élection de Baudouin comme roi de Jérusalem. Cette histoire, intitulée : *De Bello sacro*, est attribuée à Grégoire, depuis évêque de Terracine, et peut-être moine du Mont-Cassin, qui visita la Terre-Sainte à la suite des croisés. Il passe aussi en revue les ouvrages de saint Brunone, évêque de Segni et abbé du Mont-Cassin, et il donne des détails sur les manuscrits que possède l'abbaye. De même il nous offre un travail sur les œuvres de Pierre-Diacre, et en particulier sur une œuvre inédite de ce docteur, intitulée : *De Locis sanctis* (Ms. n° 361), qu'il reproduit. Les documens du livre V contiennent encore des lettres inédites des papes Alexandre III, Lucio III, Clément III et Célestin III, concernant l'abbaye. A la suite du livre VI et d'un grand nombre de documens inédits concernant les affaires de l'abbaye, M. Tosti se livre à l'examen des manuscrits de la bibliothèque du Mont-Cassin, encore inédits et curieux, soit pour le contenu, soit pour les peintures. Parmi ces manuscrits copiés par les moines au XIe siècle, ou bien antérieurs à l'année 1244, on remarque l'étymo-

logicon d'Ausille et ses écrits théologiques, une grande quantité de commentaires sur le Nouveau-Testament et d'écrits des pères, les Antiquités juives de Josèphe, traduction latine de Ruffin, des traités des médecins grecs, le traité de Joannes Presbyter *de musica antiqua*, etc. L'auteur donne aussi le dessin de quelques vignettes et des détails sur les procédés de peinture des moines à cette époque. Cet aperçu est le meilleur tableau de l'activité littéraire de l'abbaye dont on ne trouve guère de traces dans l'histoire de ces temps agités par la querelle des papes et des empereurs. M. Tosti s'efforce aussi de disculper les moines du Mont-Cassin des reproches que leur jeta le Dante dans son poëme; il dépeint la vie austère du couvent au XIVe siècle, et discute encore dans ses documens ces paroles de l'irascible gibelin : *E la regola mia rimasa è giù per danno delle carte*, dont il cherche à donner l'interprétation véritable. Voici son explication : *I monaci han messo d'un canto la regola, ossia non sono più buoni monaci, per danno, o a danno, o in danno delle carte, cioè delle lettere, e degli studi;* sentence que, bien entendu, il n'approuve pas, non plus que les plaintes élevées par Boccace contre les moines du Mont-Cassin, *tristi guastatori di codici* et *perditissimi homines*. M. Tosti reproche à Boccace d'avoir fait peser sur les moines le vandalisme des Hongrois de Conradin, dans le seul but d'attaquer l'ordre monastique.

A l'époque du séjour d'Ignace de Loyola au Mont-Cassin, l'auteur, pour montrer ce qui y arrêta deux mois le célèbre fondateur de la Compagnie de Jésus, fait un tableau brillant de l'état des lettres grecques et latines à l'abbaye, pendant le XVIe siècle. Là, Ignace trouvait à la fois des conseils pour sa grande entreprise et des élémens d'étude. Benedetto dell 'Uva, Onorato Fascitelli, Angelo de Faggiis, dit le Sangrino, Leonardo degli Oddi, moines du Mont-Cassin, rivalisaient avec les premiers littérateurs et poëtes de l'Italie; et la poésie sacrée eut alors une époque de splendeur. La poésie, dit l'auteur, fut cultivée à toutes les époques dans le monastère. C'était la société des savans théologiens Grégoire de Viterbe, Benedetto

Canonico, qui retenait Ignace encore plus puissamment que la solitude et le calme du cloître.

Par les faibles indications que nous avons essayé de donner sur les richesses nouvelles que l'ouvrage de M. Tosti apporte à l'histoire littéraire, nos lecteurs se feront une idée de ce que nous n'avons pu mentionner. Depuis les diplômes, chartes, jusqu'aux renseignemens bibliographiques les plus circonstanciés, l'auteur n'a rien négligé pour réunir tout ce qui devait servir à rendre son livre aussi utile à consulter qu'intéressant à lire.

ANTIQUITÉS.

Mémoires et Dissertations sur les antiquités nationales et étrangères, publiés par la Société royale des Antiquaires de France, nouvelle série. Tome VII, avec des planches. — Paris, 1844, au secrétariat de la Société, rue Taranne, 12. Imprimerie de Duverger. In-8° de CIV-476 p.

Ce nouveau volume ne peut qu'ajouter à la réputation de la Société royale des Antiquaires et à l'estime des véritables savans pour ses travaux. Il continue dignement une série de publications où l'historien, l'archéologue et l'artiste trouvent en abondance d'utiles et curieux renseignemens sur les points les plus nouveaux et les plus obscurs de notre histoire et de nos antiquités.

Voici l'énumération et le titre des divers mémoires insérés dans le tome VII de cette collection : Rapport de M. Rey sur l'ouvrage de M. Mauduit, intitulé : *Découvertes dans la Troade*. — Mémoires de M. Labat sur deux inscriptions trouvées à Thevveste, en Afrique, au mois de juin 1842. — Supplément à la note de M. Lemaistre (publiée dans un précédent volume), sur la patrie gauloise. — Note de M. Bourquelot sur des inscriptions chrétiennes trouvées en Italie. — Notice sur l'église de Saint-Savin (Lot-et-Garonne), par M. Bessières, qui en fait remonter la construction au X° siècle. — Dissertation

sur les instrumens de musique au moyen âge, par M. Bottée de Toulmon. — Notice de M. Taillandier sur un tableau attribué à Jean van Eyck, dit Jean de Bruges, et conservé au palais de Justice, à Paris. — Recherches sur la grande confrérie Notre-Dame, aux prêtres et bourgeois de la ville de Paris, suivie du cartulaire et des statuts originaux de cette confrérie, par M. le Roux de Lincy. — Note de M. de Mas-Latrie sur un arrêt de Montluc après la révolte des protestans de Fumel contre leur seigneur, en 1561. — Mémoires sur les origines du mont Saint-Michel, par M. Bizeul; observations de M. Maury sur le même sujet, et en particulier sur l'existence de la forêt de Scissy, pour faire suite au mémoire de M. Bizeul. — Notice de M. Dusevel sur les églises d'Airaines et de Conty (Somme). — Notice sur Gargantua, par M. Félix Bourquelot. — Mémoire de M. Auguste Pelet sur un tombeau romain découvert à Nismes, en janvier 1844. Cette énumération suffit pour faire juger de la richesse et de l'importance de ce volume. N'oublions pas de citer encore les rapports faits sur les travaux de la Société pendant les années 1840, 1841 et 1842, par MM. Bataillard, Aubenas et Guichard, secrétaires de la Société, pour chacune de ces années, et les notices nécrologiques de MM. Roquefort et Gauttier-d'Arc, dues à la plume de MM. de Martonne et Depping, et placées en tête du volume, comme un hommage rendu à deux membres illustres de la Société.

Schema akademischer Vortraege, u. s. w. Programme de leçons universitaires sur l'archéologie ou l'histoire de l'art dans l'antiquité classique, par le docteur K. Fr. Hermann. — Goettingue, Dieterich, 1844. In-8° de 16 p.

Successeur d'Ottfried Müller à Goettingue, l'auteur, tout en adoptant l'ouvrage estimable et célèbre de son prédécesseur comme base de l'étude, ne le considère point comme un plan à suivre dans un cours régulier dont la durée est limitée à six mois. Müller lui-même avait reconnu et déclaré cette incompatibilité d'un livre au cadre vaste et profond;

avec un cours rapide et restreint. En raison de la réduction opérée sur le cadre, M. Hermann a jugé qu'une modification était nécessaire aussi dans la méthode de présenter la matière. Le principal changement qu'il introduit à cet égard, c'est celui de la division générale; il ne prend point comme points d'arrêt de l'ensemble les divisions en périodes chronologiques adoptées par Müller; mais considérant que ces périodes sont, à tout prendre, aussi bien du domaine de l'histoire générale que de celui de l'histoire particulière de l'art, et qu'elles doivent être déjà gravées dans l'esprit des élèves par l'étude de l'histoire chronologique des civilisations anciennes, il a divisé le cours selon les diverses branches de l'art, plaçant, comme introduction à ces études spéciales, toutes les données historiques, générales, tous les rapprochemens esthétiques qui, dans le livre de Müller, font corps avec l'ouvrage. Son programme se compose donc de deux parties, l'une *générale*, consacrée aux développemens sur l'ensemble, l'autre *particulière*, consacrée à l'analyse des diverses branches de l'art. La première contient douze paragraphes. 1. Idée et but de l'art considéré suivant les trois degrés : la décoration ou l'agréable, l'imitation ou le caractéristique, l'idéal ou le beau. 2. Rapport existant de peuple à peuple au point de vue de l'art, c'est-à-dire entre l'art grec et l'art de l'Orient et de l'Égypte; entre l'art étrusque et l'art grec; entre l'art romain et les deux derniers mentionnés. 3. Points de vue et méthodes de l'étude : histoire des artistes; archéographie ou description des œuvres matérielles appliquée et enfin archéologique; histoire scientifique de l'art ou archéologie. 4. Matière de l'art ancien et division suivant les deux premiers degrés en arts de décoration (architectonique et tectonique, c'est-à-dire ustensiles et vases), et en arts d'imitation (sculpture, gravure et toutes leurs applications, peinture). 5. Objets mythologiques ou de la vie réelle. 6. Périodes de l'art ancien et développement des styles ; ascendance jusqu'à 400 ans avant Jésus-Christ; apogée jusqu'à 150 ans avant Jésus-Christ; décadence jusqu'à 400 ans après Jésus-Christ. 7. Sources (en

général et auteurs en particulier). 8. Sites des morceaux de l'art ancien. 9. Musées et collections. 10. Critique des œuvres de l'art ancien. 11. Explication. 12. Histoire et littérature de l'archéologie, divisée en quatre époques : jusqu'à Winkelmann (1764), — jusqu'à la découverte des marbres d'Égine et de Phidias (1812),— jusqu'aux fouilles de Vulci (1829), — jusqu'à ce jour.

La partie spéciale forme trois sections : architectonique, plastique, peinture, plus un appendice consacré à la numismatique.

Architectonique. § 13. Origine en Grèce et en Italie. 14. Temples. 15. Édifices de la Grèce classique, jusqu'à la guerre des Perses, — jusqu'à Alexandre, — époque macédonienne. 16. Architecture romaine, histoire jusqu'au contact avec la Grèce, — objets de l'architecture à l'époque romaine, — édifices connus de l'époque romaine classique.

Plastique : § 17. Développement en Grèce. 18. Apogée de l'art; ses lois, artistes, art, œuvres. 19. Extension après Périclès et à l'époque macédonienne. 20. Époque romaine.

Peinture : § 21. Commencemens et technique. 22. Peinture de vases et vases. 23. Apogée de la peinture grecque. 24. Peinture chez les Romains.

Pour la numismatique, l'auteur, pensant qu'il n'y a point de grand ouvrage qui fasse embrasser cette science à tous ses points de vue divers, et considérant que, vu le caractère particulier des études qu'elle demande, il est difficile de la fondre entièrement avec les branches de l'art moins capitales pour l'histoire et la chronologie, a jugé à propos d'en fournir un tableau complet et non interrompu à la suite des autres sections ; l'appendice ajoute donc quatre paragraphes au plan du cours. § 25. De la monnaie en général dans l'antiquité classique : origines, diffusion, espèces de monnaies et systèmes monétaires, droit de battre monnaie, son exercice. 26. Monnaies antiques considérées dans leurs propriétés essentielles : matière, exécution grecque et romaine, empreintes. 27. Monnaies connues, leurs divisions suivant les points de vues an-

tiquaire et mythologique, géographique, de la chronologie et de l'art. — Essai de classification scientifique : autonomes des villes grecques, métropoles et colonies ; pièces de souverains d'Europe et hors d'Europe ; pièces italiques non romaines, républicaines, impériales. 28. De la critique numismatique : appréciation des monnaies pour les collections ; reconnaissance de leur authenticité.

Tel est le plan d'études proposé par M. Hermann ; nous avons détaillé quelques parties qui nous ont paru curieuses à connaître ; quant à l'ensemble, ajoutons, en terminant, que la division historique se retrouve, comme on en peut juger par ce que nous avons cité, subsidiairement rattachée à la division nouvelle adoptée par l'auteur, et enfin que partout sont placés les rappels nécessaires aux différentes parties du Manuel de Müller.

Ueber griechische Monatskunde, u. s. w. De la connaissance des mois grecs et des résultats des nouvelles découvertes qui l'ont enrichie, par le docteur K. Fr. Hermann. — Goettingue, Dieterich, 1844. In-4° de 129 p.

Dans ce mémoire, qui a été lu, le 13 janvier, à la séance de la Société royale des sciences de Goettingue, l'auteur se donne trois questions à résoudre : Comment établir et classer les noms des mois grecs ? Comment déterminer leur origine et leurs rapports ? Comment enfin désigner leur place dans l'année ?

Déjà dans un travail précédent, suscité par les nouveaux matériaux offerts dans les *Anecdota Delphica* de Curtius, l'auteur avait consigné les élémens de cette discussion (Disputatio de anno Delphico) ; ici cependant se trouvent de plus des rectifications et trois annexes importans. Les découvertes modernes ont singulièrement accru nos richesses en dénominations de mois grecques ; mais si l'on songe que chaque peuple et bien des villes avaient pour leurs mois des dénominations particulières, on comprendra facilement combien c'est

encore une entreprise difficile de rétablir le calendrier grec eu égard à ses variations. La quantité de travaux et de recherches qu'il faudra consacrer à ce résultat, peut-être à jamais incomplet, ne fait regretter que plus vivement l'ouvrage de Callimaque, mentionné par Suidas (Μηνῶν προσηγορίαι κατὰ ἔθνος καὶ πόλεις), ouvrage qui nous eût épargné bien des doutes et des obscurités. Plutarque, qui a fourni environ la moitié de ce qu'on connaît par les livres, ne le remplace pas, et la spécialité du poëme de Callimaque, qui offrait tout classés, par peuples et par villes, cette immense quantité de noms de mois doubles ou triples, sinon à la même époque, du moins par la succession des temps, eût servi à établir la limite certaine de la ménologie grecque jusqu'au beau temps des écoles d'Alexandrie.

La majeure partie des noms de mois nous vient des inscriptions, le nombre commença à croître sensiblement à l'époque des voyages de Chishull, Pockocke, Chandler et autres, vers la fin du siècle dernier; et il est à remarquer que, depuis la publication du manuel d'Idelar (Berlin, 1825, in-8°), ce nombre a à peu près doublé. Outre la quantité de renseignemens fournis par le *Corpus inscriptionum* de Boeckh et les importans matériaux des *Delphica* de Curtius, il faut mentionner la publication des inscriptions tauroméniennes par Franz, le calendrier presque complet fourni par les nouvelles découvertes faites à Lamia, et enfin les résultats des voyages exécutés par Lebas, Leake, Ross, Hamilton, et autres plus ou moins anciennes publications.

Or, de l'étude et du rapprochement de tous ces matériaux, il ressort trois points de vue essentiellement différens et tous trois importans : l'examen chronologique, philologique et archéologique doit avoir lieu, non plus isolément, mais simultanément et en se prêtant un secours mutuel. En effet, pour la chronologie, un nom de mois isolé ou bien un grand nombre de noms, mais sans donnée précise sur leur position dans l'année, demeure complétement inutile; cette restitution doit donc être recherchée. Alors arrive le tour de la philolo-

gie, qui s'occupe de trouver l'origine et l'étymologie de ces noms, dont l'archéologie s'empare ensuite pour y retrouver l'expression de la vie civile ou religieuse, de la civilisation des peuples auxquels ils appartiennent. Après tous ces travaux seulement on peut considérer la matière comme élaborée suffisamment et fournir des résultats à la chronologie, quelque faibles qu'ils puissent être encore, eu égard au cercle borné que le temps nous a laissé. C'est ce qui a porté l'auteur à joindre à sa discussion trois résumés sommaires qui correspondent aux trois branches des recherches : 1° un catalogue alphabétique de tous les noms de mois grecs parvenus jusqu'à nous, avec indication des villes et des peuples chez lesquels ils étaient admis; 2° une table ethnologique de ces mois par ordre alphabétique des noms de villes et de pays; 3° des tableaux synoptiques de concordance pour les mois autant que la certitude ou les probabilités permettent de retrouver la correspondance des divisions de l'année chez les peuples divers et dans les différentes cités. Il ne s'agit point ici de derniers résultats, mais de rapprochemens et d'observations pour y conduire à mesure que notre richesse en documens s'étendra, comme il y a tout lieu de l'espérer.

La première classification à faire, c'est de distinguer entre les peuples qui ne faisaient que compter leurs mois et ceux qui leur donnèrent des noms empruntés aux fêtes ou aux divinités locales.

Parmi les premiers se rangent avant tout les mois phocéens, puis, peut-être plus tard, les mois argiens, et également à une époque postérieure ceux de Smyrne et d'autres contrées de l'Asie mineure. Les derniers noms forment ensuite deux classes : la première des mois terminés en ών, la seconde des mois terminés en ος, qui comprend la terminaison en εύς, forme évidemment analogue puisqu'on retrouve à la fois les deux désinences pour le même nom, comme dans Ἑκατομβεύς, Ἑκατόμβαιος. Cette division conduit à la distinction ethnologique, car il est évident que la première désinence est ionique, tandis que la seconde est plutôt dorique ou éolique. La domination grecque

sur l'Asie, en généralisant les formes grecques, produisit une troisième forme dite macédonienne que suivit l'influence des formes romaines. Au-dessous de ces grandes distinctions se placent toutes les variétés de combinaisons affectées par le mélange des diverses formes capitales.

L'auteur a donc divisé les noms de mois en trois groupes: I. Groupe ionique comprenant 1° le calendrier athénien et celui des villes ou îles dont rien jusqu'ici ne contredit la conformité de dénominations mensuelles: ce sont Ceos, Cio, Gambreum en Mysie, Paros, Priène, Téos; 2° les mois des localités ioniennes qui ne présentent qu'une conformité partielle: ce sont Chio, Cyzique, Délos, Éphèse, Érétrie de l'Eubée, Iasos, Lampsaque, Naxos, Neapolis, Olbia, Milet, puis anciennement Smyrne et Téos. II. Groupe éolique-dorique, 1° section dorienne: Égine, Argos, Astypalée, Chalcédoine, Halicarnasse, Héraclée d'Italie, Corcyre, Corinthe, Cos, Nisyre, Rhodes, Sicyone, Sparte, Théra, Trézène et un certain nombre de villes en Crète et en Sicile, peut-être aussi l'Élide; tous paraissent avoir en commun les mois d'Artemisios et de Carneos; 2° section éolienne: Cume, Lesbos et tout le reste des peuples de la mère patrie, quoique sans doute avec bien des variétés, l'Étolie avec Naupacte, l'Acarnanie, Amphisse et Chaléon en Locride, la Béotie, Delphes, enfin Lamia, Cierium et la Thessalie en général; 3° le calendrier macédonien introduit à une époque postérieure dans beaucoup de villes ioniennes, telles qu'Éphèse, puis en Lycie, en Méonie, à Mylasa, Nysa, Sardes, Laodicée, Pergame, Scamandrée, Thyatire, Tralles, ainsi qu'à Tomes, Tanaïs, Panticapée, dans le Bosphore cimmérien, enfin en Phénicie, Syrie, et jusqu'en Arabie et en Mésopotamie. Des combinaisons formées par les systèmes locaux et le système général est né : III le groupe hellénique, composé 1° du calendrier de Bithynie, du calendrier crétois postérieur et de celui de Séleucie en Piérie; 2° des calendriers trahissant l'influence romaine, le calendrier d'Asie (*Asianus*), celui d'Aphrodisias, celui d'Asie-Mineure, qui se trouve représenté dans le

catalogue de la collection Choiseul. (Dubois, Catalogue d'antiquités, etc.; Paris, 1818, in-8°, p. 85), peut-être aussi celui de Périnthe et enfin de Chypre.

Dans toutes ces variations, l'état actuel des recherches ne permet pas de retrouver autant de corps distincts, la plupart ne sont représentés que par des faits isolés; mais dans les moins incomplets, dans les calendriers dont même on a la série entière des mois, il est à remarquer qu'on rencontre peu d'exceptions à la règle des deux terminaisons caractéristiques en ών et en ος. Il est plus fréquent de retrouver le même nom avec l'une et l'autre terminaison, suivant la famille grecque à laquelle le peuple appartient.

Ce qui est plus difficile, c'est de ressaisir l'origine de ces noms de mois, d'expliquer leur concordance chez les races différentes et cette variété qui fait que, malgré la connaissance imparfaite qu'on possède à cet égard, on en compte plus de cent. L'auteur, en rejetant dans ses tables analytiques tous les détails de philologie et d'archéologie, met en avant le premier moyen de critique qui doit se présenter à l'esprit, l'examen de l'âge de chacun de ces noms. D'après cet examen, il est évident que plusieurs de ces noms sont antérieurs à la division régulière de l'année, qu'ils servaient à désigner les époques consacrées au culte de telle ou telle divinité, et que les hiérométies distribuées dans le cours de l'année ont dû précéder les périodes mensuelles. Par là seulement s'explique l'antériorité en Grèce de l'usage de désigner les mois par les noms des divinités ou des cérémonies, sur l'usage de les désigner par le chiffre indiquant leur rang dans l'année, tandis que chez les Hébreux et peut-être bien aussi chez les Romains la marche a été en sens contraire. Les concordances de certaines hiérométies avec les mois régularisés éclaircissent aussi le passage de quelques anciennes dénominations dans les calendriers postérieurs, sans parler des diversités de désignation employées arbitrairement dans l'usage privé, civil ou religieux, suivant la prépondérance plus ou moins grande de l'un de ces élémens de la vie sociale dans telle ou telle loca-

lité, comme dans les temps qui nous ont précédés nous voyons qu'on désignait à la fois les dates par les noms des saints ou par le chiffre du jour. La grande variété des noms de mois que chaque ville, chaque peuple se créait, comme pour faire acte de nationalité indépendante, semble donc toute naturelle dans une société que ne reliait point la forme universelle d'un culte développé sous une influence centrale et unique, comme l'a offerte le christianisme.

Après le travail de classification, après les recherches de détail destinées à faire remonter à l'origine des noms et à suivre le chemin qu'ils ont fait et les transformations qu'ils ont subies, tâche fort délicate dans laquelle le doute arrête à chaque instant, mais où aussi les rapprochemens peuvent conduire à des probabilités satisfaisantes, il reste une troisième question dont la solution est plus incertaine encore; dès lors les seuls résultats ne sont presque tous que des indications: c'est la restitution en calendrier et en calendrier comparatif des désignations ménologiques de l'antiquité et particulièrement des états dont on ne possède pas le calendrier complet. Pour les autres, il ne peut guère être question que des différences de supputation dans le calcul des temps. La grande difficulté, nous dirions presque l'impossibilité d'un tel travail, provient de la négligence que les Grecs paraissent avoir montrée à cet égard, en n'établissant aucune concordance entre leurs supputations mensuelles de ville à ville, de peuple à peuple, et dans les divers calculs de temps que le progrès des sciences introduisait en un lieu sans le faire adopter dans un autre. L'auteur a tiré tout le parti possible de ce travail d'approximation, et les cinq calendriers ionien, dorien, éolien, hellénique et macédonien qu'il offre comme résultats, fourniront, sinon des données certaines, du moins une base excellente sur laquelle la critique, et aussi les découvertes qu'il faut attendre, mettront plus tard les savans en état d'asseoir quelque chose de solide.

Jusqu'ici on n'avait pas encore réuni dans un but aussi spécial et concentré si utilement les matériaux de la ménologi-

grecque; et le mémoire de M. Hermann se recommande à la fois, comme travail neuf, parce qu'il fait vieillir tous ceux qui l'ont précédé, et comme travail méritant, parce qu'il a tracé le cadre où doivent se placer tous les élémens nouveaux dont ces recherches monographiques s'enrichiront dans un avenir peu éloigné.

Mémoires présentés par divers savans à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France; 2e série. Antiquités de la France. Tome I. — Imprimerie Royale. 1843. In-4° de XIX-362 p., avec des planches.

L'introduction, due à la plume de M. Berger de Xivrey, raconte en détail l'origine de cette nouvelle publication, entreprise par l'Académie des Inscriptions et consacrée aux antiquités de la France. A la suite de cette introduction, l'auteur présente la liste des ouvrages qui, pendant les vingt premières années du concours, ont été honorés par l'Académie de médailles d'or, ou mentionnés avec distinction dans les rapports annuels par la commission des antiquités de la France. Plusieurs de ces travaux sont devenus la base d'ouvrages très-importans, ou le point de départ de vastes et persévérantes recherches. Entrons dans quelques détails sur les mémoires qui forment le premier volume de la nouvelle collection.

1° Mémoire sur les antiquités romaines et gallo-romaines de Paris, contenant la découverte d'un cimetière gallo-romain sis entre la rue Blanche et la rue de Clichy, dans l'impasse Tivoli, et des recherches sur les voies romaines qui aboutissent à Lutèce; suivi d'un résumé statistique, et accompagné d'observations nouvelles sur les antiquités trouvées en divers temps et en différents lieux dans Paris, par M. Jollois. Après la description du cimetière gallo-romain de la rue Blanche, l'auteur se livre à des recherches sur les voies romaines aboutissant à Paris et traversant son territoire, et décrit les antiquités celtiques et gallo-romaines découvertes à Paris en différens temps et en différentes circonstances. Ces antiquités

comprennent les autels ou piédestaux gallo-romains découverts sous le chœur de Notre-Dame; l'autel ou cippe découvert dans la Cité, près du palais de Justice; les antiquités gallo-romaines découvertes dans les fouilles de l'église de Saint-Landry; les monumens découverts au nord de la Cité, se composant d'une tête de Cybèle, des monumens funéraires de la rue Vivienne, de l'aqueduc de Chaillot, des bassins antiques découverts aux deux extrémités du jardin du Palais-Royal; les monumens existans ou découverts au midi de la Cité, tels que le palais des Thermes, le jardin du palais des Thermes, le camp romain, une manufacture de poteries romaines, l'aqueduc romain d'Arcueil, enfin les antiquités de Montmartre. De nombreuses planches accompagnent ce mémoire plein de recherches curieuses et intéressantes; en voici le détail : I. Plan de Paris en 1839, sur lequel sont indiquées les voies romaines de l'ancienne Lutèce et les localités où l'on a trouvé sur son sol, en divers temps, des vestiges de construction antique, et des antiquités de toute nature des époques romaine et gallo-romaine. II. Voie romaine d'Orléans (*Genabum*) à Paris (*Lutetia*) et à Beauvais (*Cæsaromagus*), avec embranchement sur Rouen (*Rotomagus*). III. Plan topographique du cimetière gallo-romain de l'impasse Tivoli et d'une partie de la voie romaine de Paris à Beauvais. IV. Autels celtiques ou gallo-romains trouvés en 1711, sous le chœur de Notre-Dame. V. Antiquités gallo-romaines découvertes dans les fouilles de l'église de Saint-Landry. VI. Monumens funéraires de la rue Vivienne. VII. Antiquités recueillies sur divers points de la ville de Paris. VIII. Plan général des ruines du palais des Thermes et du quartier environnant. IX. Plans du rez-de-chaussée et des souterrains du palais des Thermes. X. Coupe du palais des Thermes, en regardant le nord. XI. Coupe du palais des Thermes en regardant le sud. XII. Coupes longitudinales et transversales du palais des Thermes. XIII. Coupe en regardant l'est. XIV. Coupe en regardant l'ouest. XV et XVI. Autres coupes. XVII. Plan général et détails d'une

voie romaine trouvée dans les fouilles de l'égout de la rue de la Harpe. *Vallée de la Bièvre.* XVIII. Plan topographique sur lequel sont tracés les aqueducs romain et de Médicis. *Coteaux de la Bièvre.* XIX. Diverses coupes faites sur l'aqueduc romain ; plan et coupes du puits de la plaine de Paray. *Arcueil.* XX. Dessins relatifs aux deux aqueducs romain et de Médicis. *Rungis.* XXI. Plan et détails du grand carré de Rungis et du bassin de distribution de ses eaux dans l'aqueduc de Médicis. *Montmartre.* XXII. Plans, coupes et détails des antiquités explorées sur la montagne. XXIII. Détails des chapiteaux ou consoles sur lesquels reposent les retombées des voûtes de la grande salle du palais des Thermes. Divers ustensiles recueillis dans le cimetière gallo-romain de l'impasse Tivoli.

2° Extrait d'un mémoire sur les antiquités, l'abbaye et les églises de Montmartre, par M. F. Guilhermy. Ces extraits sont consacrés au temple de Mercure, à l'église haute de Montmartre et à la chapelle du Saint-Martyre. Le plus fameux monument que les *Parisii* élevèrent sur la montagne Montmartre, au temps de la domination romaine, semble avoir été un temple de Mercure. Sur le haut de Montmartre, dit Sauval, se voient les ruines d'un temple antique, dédié à Mercure, à ce qu'on dit. . . . . .
Ces ruines du temple de Mercure sont grandes, et fameuses dans les titres anciens de l'abbaye. Les terres s'appelaient *terres du mont de Mercure, du temple, du temple de Mercure, terres du palais.*

En 1618, jusqu'au vingtième octobre, dédié à saint Ursule, l'une des patrones, dit-on, de l'abbaye de Montmartre, était resté un grand pan de mur de ce temple, qui avait tant de hauteur, que presque de toute l'île de France on l'apercevait, et où il restait encore une niche remplie d'une figure de deux ou trois pieds, qui passait pour une idole. Ce jour-là même, tout ce pan de mur, par un orage, fut renversé et l'idole réduite en poudre. Aujourd'hui même que ces débris ont disparu, il existe sur la partie la plus élevée de Montmartre, vers le couchant, un tertre d'où l'on domine toute la montagne, et

qui semble avoir été façonné par la main de l'homme ; il a conservé le nom de tertre du palais, nom qui, d'après Sauval, aurait été imposé par les religieuses aux ruines du temple, pour effacer les derniers souvenirs du paganisme. L'église de Montmartre a précédé l'abbaye de plusieurs siècles. La date précise de la fondation ne saurait être connue ; mais elle remonte assurément à l'époque où le christianisme, vainqueur du polythéisme, couvrit la terre de temples nouveaux. Les colonnes de marbre placées dans l'église sont au nombre de quatre ; elles n'étaient point destinées d'abord à la place qu'elles occupent maintenant. Grâce aux architectes de Louis VI, qui ont recueilli dans la nouvelle église les derniers débris de l'ancienne, on peut reconstruire en idée la basilique latine du Mont-des-Martyrs. Quant à la chapelle du Saint-Martyre, elle s'élevait sur le lieu même où Saint-Denis avait souffert la mort avec ses compagnons. Ce saint lieu consista d'abord en une crypte, pratiquée dans une carrière abandonnée, où les premiers chrétiens déposèrent les restes de leurs frères immolés par les persécuteurs, et vinrent prier en secret sur les mémoires des martyrs. Un autel de plâtre presque brut leur servait pour la célébration du sacrifice. Plus tard des peintures grossières et des inscriptions tracées sur les parois du rocher rappelèrent la mission de saint Denis, sa prédication et son supplice. Dans le cours des siècles, cette crypte, envahie par les décombres, cessa d'être employée aux cérémonies du culte, et le souvenir s'en était complétement effacé, quand on en retrouva l'entrée au commencement du XVIIe siècle. La barbarie des démolisseurs qui ont renversé le monument n'a laissé subsister aucun débris capable de guider dans une recherche dont le but serait de parvenir à connaître l'origine de cet édifice.

3° Rapprochement d'une inscription trouvée à Constantine et d'un passage des Actes des martyrs, fournissant une nouvelle preuve de l'identité de Constantine et de Cirta ; par M. E. Carette.

Parmi les chrétiens qui perdirent la vie pendant les der-

nières années du règne de Valérien, l'église recommande surtout au pieux souvenir des fidèles, Cyprien, évêque de Carthage; Théogène évêque d'Hippone, et deux habitans de Cirta nommés Marien et Jacques, dont la mémoire fut pendant longtemps en grande vénération dans la Numidie. Leur martyre dut avoir lieu l'an 259 de notre ère; saint Augustin composa un sermon pour le jour de leur fête. L'auteur du mémoire cherche à démontrer que ce martyre eut lieu à Cirta, et le monument qui a été retrouvé à Constantine établit d'une manière incontestable l'identité de ces deux villes. Pour compléter ce rapprochement plein de sagacité, et donner toute l'authenticité possible aux inductions fournies par l'inscription de Constantine, l'Académie a imprimé, à la fin du mémoire de M. le capitaine Carette, la restitution d'une grande partie de cette inscription, d'après les conjectures d'un de ses membres, M. Hase. « Il y avait probablement, dit ce dernier, au commencement de l'inscription, le nom, aujourd'hui effacé, du prélat, présidant à la cérémonie religieuse dont on a voulu consacrer le souvenir; venaient sans doute immédiatement les premiers mots actuels qui donnent la date de cette cérémonie et où l'état du monument permettrait de lire, à peu près indifféremment, *nonas apriles* ou *nonas novembres*. Le calendrier de l'église de Carthage a pu lever ce doute. Aucune fête n'y est portée au quatrième des nones d'avril, tandis qu'au quatrième des nones de novembre, tombe la fête de saint Juste, martyr, l'un de ceux qui sont nommés sur l'inscription.

. . . . . .

QUARTO NONAS NOVEMBRES, PASSIONE MARTYR[UM]
[PI]ORUM HORTENSIUM : MARIANI ET
JACOBI, DATII, APTI, RUSTICI, CRISPI-
NI, MELITUNIS, PASTORIS, SILVANI, EGIPTII,
JUSTI, SANCTI DIEI MEMORIAM HIC, IN CONSPECTU OMNIUM,
QUORUM NOMINA SCITIS, SUFFECIT IND. XV.

C'est-à-dire, « Le 4 des nones de novembre, jour où souf-

frirent le martyre les pieux patrons de nos jardins, Marien et Jacques, Datius, Aptus, Rustique, Crispinus, Melitunc, Pastor, Silvain, Ægiptius, Juste, (N...., évêque de Cirta) a consacré la mémoire de ce jour saint, devant tous ceux dont les noms vous sont connus, en la quinzième indiction. »

4° Mémoire sur l'ancien monastère de Saint-Orens, à Auch, par M. Dumège. Vers l'an 250, le pape Fabien envoya quelques hommes apostoliques chargés du soin de conquérir la Gaule à l'Évangile. Ils abordèrent sur les côtes méridionales : saint Trophime dut s'arrêter à Arles, saint Paul et Serge à Narbonne, et saint Saturnin à Toulouse. Une tradition religieuse nous apprend que ce dernier fit construire dans *Climberris* ou *Augusta Ausciorum*, sur la rive orientale du Gers, un sacellum et un autel. Le sixième successeur de saint Saturnin fut forcé d'aller chercher un asile à Auch; il se nommait Taurinus, et les légendaires disent qu'il fit bâtir sur le rocher de la cité, dans la place où s'élève l'église de Sainte-Marie, une chapelle dédiée à la Vierge. Après la mort de ce prélat, l'église d'Auch fut reconnue comme épiscopale, mais suffragante de celle d'Élusa. Au cinquième siècle Orientius, après avoir occupé le siége d'Auch, fut enseveli dans la basilique de Saint-Jean, où reposaient déjà les restes des quatre premiers évêques d'Élusa, que Taurinus y avait fait transporter. Par la suite cet évêque donna son nom, que l'on prononce ordinairement *Orens*, à l'édifice religieux dans lequel il avait trouvé un tombeau. Durant la seconde moitié du xe siècle, Bernard le Louche, comte d'Armagnac, fit bâtir près de cette église un monastère sous le même nom. Cent ans après, cette maison fut donnée à l'abbé de Cluny, qui, faisant dans la suite construire la superbe basilique de son couvent, y dédia une chapelle sous l'invocation de Saint Orens et fit indiquer sa fête le 1er mai. Ce célèbre couvent n'existe plus aujourd'hui ; il a été détruit comme tant d'autres monumens pendant la révolution.

5° Recherches sur l'ancienne constitution municipale de la ville de Perpignan, par M. D. M. J. Henry. — Ces recherches sont partagées en trois parties : De la magistrature municipale;

de la noblesse; de la main armée. L'ancienne constitution municipale de Perpignan n'était qu'un large développement des droits concédés aux populations par les lois romaines, et un mélange de prérogatives civiles et militaires, résultant partie d'un état ancien, partie des priviléges généraux ou particuliers, octroyés par les différens souverains dont la domination s'étendit sur cette ville. La position des nobles et des citoyens était primitivement bien tranchée, et chacun de ces deux ordres avait ses prérogatives spéciales et ses droits bien distincts. La distance à laquelle se tenaient réciproquement les deux corps était telle, que toute alliance entre eux par mariage était presque impossible, et que toute transmission de biens plébéiens ou roturiers à la noblesse était sévèrement interdite. Après avoir parcouru les différentes phases de la constitution municipale de Perpignan, sous le double rapport de son organisation à l'hôtel de l'hotel de ville et du mode d'élection de ses officiers, M. Henry l'examine sous le rapport de l'organisation militaire. La communauté des habitans de cette ville avait un droit de guerre que pouvait invoquer le plus infime des citoyens, contre quiconque attaquait ses droits ou sa qualité d'homme de Perpignan. Il y avait à ce sujet entre toutes les classes une solidarité qui n'a jamais fait défaut; et l'obligation imposée à l'offensé qui demandait une réparation par les armes, de ne provoquer des hostilités que sous l'autorité des magistrats, était une garantie que ces guerres ne se feraient jamais légèrement ou injustement.

6° Essai sur le feu grégeois et sur l'introduction de la poudre à canon en Europe et principalement en France, par L. Lalanne. Ce mémoire est divisé en trois parties. Dans la première l'auteur s'attache uniquement, d'après les historiens grecs et les auteurs latins étrangers aux croisades, à décrire l'histoire, la nature, les effets du feu grégeois, et refute successivement les assertions erronées dont il a été l'objet de la part des écrivains modernes. Dans la seconde il démontre, contrairement à l'opinion générale, 1° que les Sarrasins, dans les trois premières croisades, ne se sont pas servis du feu grégeois,

qu'ils ne connurent que vers 1218, et qui leur fut probablement communiqué par les Grecs; 2° que le secret du feu grégeois ne saurait être perdu, puisqu'en 1453 il était encore au pouvoir de plusieurs nations de l'Europe et de l'Asie. Enfin, dans la troisième, il s'occupe de déterminer quels sont les projectiles de l'artillerie moderne qui se rapprochent le plus de trois sortes de feu grégeois. M. Lalanne trouve la fusée volante, la fusée ordinaire et les boîtes d'artifice. Il cherche de plus à démontrer, au point de vue historique et chimique, que la poudre à canon était le seul mélange qui pût convenir à la composition des feux grégeois. Un supplément placé à la fin de ce mémoire sert à faire connaître une notice de M. Mac Culloch sur le feu grégeois, qui avait paru pendant l'impression. Un appendice contient le texte des auteurs anglais et allemands cités dans l'introduction.

Epigraphices græcæ specimina selecta in usum prælectionum academicarum ed. curavit V. E. Egger.— Parisiis, apud Dezobry, 1844. In-8°.

Chargé depuis bientôt cinq ans de suppléer M. Boissonade dans sa chaire de grec à la Sorbonne, M. Egger s'était proposé d'éclaircir dans son cours quelques points de l'histoire littéraire des Grecs, en soumettant à une analyse critique et explicative les plus anciennes inscriptions grecques; mais il manquait à ses auditeurs un livre sur lequel ils pussent suivre les savantes explications du jeune professeur, et qui ne fût pas d'un prix trop élevé. C'est pour suppléer à cette lacune que M. Egger vient de publier un specimen d'épigraphie grecque, dans lequel il a renfermé les inscriptions dont l'explication doit faire le sujet de son cours. Ces inscriptions, au nombre de quarante-neuf, ont été imprimées en caractères ordinaires, afin de se conformer aux exigences de la typographie, et sont tirées pour la plupart de l'ouvrage de M. Boekh. M. Egger, pour former son recueil, a mis aussi à contribution les inscriptions grecques d'Égypte publiés par M. Letronne, les *Anecdota delphica* de Curtius, et quelques autres ouvrages estimés.

Chaque monument épigraphique contient en tête le titre et la date probable de l'inscription. Ce recueil sort des presses de MM. Didot, c'est dire qu'il est remarquable par une grande correction typographique.

CHRONIQUE.

Allemagne.—La septième assemblée des philologues allemands s'est tenue à Dresde, du 2 au 5 octobre dernier, sous la présidence de G. Hermann, de Leipsick, qui avait désigné pour vice-président le docteur Schulz, directeur du cabinet des antiques; le nombre des membres inscrits s'élevait à trois cents le premier jour, à quatre cents le second, et grossit encore les jours suivans; on y comptait près de cinquante directeurs de gymnases ou d'écoles savantes; les membres les plus marquans étaient MM. Olshausen et Forchhammer, de Kiel; Meineke, de Prenzlau; Schube, de Neustrelitz; Cramer et Herbst, de Stralsund; les quatre frères Ritsche, venus de Rostock, Halle, Giessen et Zurich; Poppo, de Francfort-sur-l'Oder; Grotefend, de Hanovre; Hermann et Schneidewin, de Goettingue; Kruger, de Brunswick; Otto Schulz, Hase, Schneider, Ruthard et Schœnborn, de Breslau; le frère de ce dernier, Schœnborn de Posen, qui a récemment visité la Lycie après Fellows et communiqué à l'assemblée une carte détaillée de toute la contrée, où sont notées toutes les positions des ruines déjà reconnues. Berlin était représenté par MM. Kortum et Bruggemann, Lachmann, Meineke, Zumpt, Gerhardt et Panofka, Mullach, Freund, etc; Magdebourg, Ilfeld, Bernburg, Torgau, Halberstadt, Merseburg et Halle, par MM. Merkel, Widasch, Meyer, Niemeyer, Eckart, Pott, etc., etc.; la Saxe elle-même, par MM. Grobel, Sellig, Wagner, Bezzenberger, Schœfer et Curtius, MM. Pœnitz, Wagner, Bottiger, tous trois professeurs de l'institut militaire. Leipsick seul, outre le président, G. Hermann, avait envoyé MM. Korse, Becker, Seyfarth, Jahn, Stallbaum, Haupt, Klotz, Nobbe, les orientalistes Fleischer et Brockhaus; Weise, Jacobi, professeurs d'économie politique. A la Thuringe appartenaient MM. Jacob, Wolf et Steinhardt, de Schulpforta; Gottling, Hand, Hase et Weissenborn de éna, Rost et Wustemann de Gotha, Kritz d'Erfurt; et d'Altenburg, le célèbre interprète des textes mantchoux, l'auteur de la grammaire Szriænique (1841), M. de Gabelentz; à l'ouest de l'Allemagne, MM. We-

ber et Théobald de Cassel, Weber de Brême, Struve de Munster, Jules César de Hambourg, Osann de Giessen, Bœcking de Bonn; à la Bavière, MM. Thiersch et Neumann de Munich, Dœderlein d'Erlangen, Held et Herwagen de Bayreuth, von Jan de Schweinfurth; Burckardt et Fœrtsch d'Augsbourg; au Wurtemberg, Walz, Ewald et Teuffel de Tübingue, Haffler d'Ulm, Bœumlein de Maulbronn; à la Suisse, Gerlach de Bâle, Saupe de Zurich; on doit citer enfin comme étrangers, MM. Stanley et Jones, d'Oxford; Thacher et Soys, de l'État de Massachussets (Amérique du Nord); Low et Coolidge, de New-Cambridge. MM. de Wietersheim, ministre des cultes, et de Falkenstein, ministre de l'intérieur, ainsi que leurs majestés le roi et la reine de Saxe, et divers membres de la famille royale, s'étaient inscrits sur le registre de l'assemblée, et assistèrent à quelques-unes des lectures.

Le premier octobre, un dîner de cinq cents couverts fut servi sur la terrasse supérieure (Brühl); un toast, porté au vénérable président au nom des doctes convives, dont bon nombre avaient été ses élèves, fit éclater des témoignages unanimes de sympathie respectueuse, auxquels il répondit avec émotion. Une coupe d'argent lui fut offerte, exécutée d'après le vase grec trouvé il y a peu d'années à Pompéi. L'apothéose d'Homère, enlevé sur un aigle, et deux figures allégoriques, l'Iliade et l'Odyssée, sont représentées sur les côtés de ce vase d'une élégance parfaite. La première journée se termina au théâtre, où l'on joua Antigone; la mise en scène, les acteurs et la musique ne laissèrent rien à désirer.

Le 2 octobre, après des regrets donnés par le président à l'absence du doyen des philologues allemands, Jacobs, accomplissant en ce moment même sa quatre-vingtième année, le vice-président Schulz rappela combien la Saxe avait bien mérité dès longtemps et surtout depuis la réforme, des études classiques et de la pédagogie; il passa en revue tous les noms illustres qu'elle avait fournis aux fastes de la science ou de l'éducation, et termina par l'éloge de Dresde, de cette ville où Winkelmann avait commencé sa carrière, et qui contient dans ses galeries et ses musées tant de précieux trésors, tant de monumens admirables de tous les arts. (On l'a nommée, en effet, *l'Écrin* de l'Allemagne.)

A propos de la loi de conscription, récemment adoptée dans toute l'Allemagne, et qui oblige au service militaire les jeunes gens de toute condition, faisant par là de l'armée l'abrégé pour ainsi dire de la nation, M. Thiersch a développé un peu verbeusement des vues assez justes d'ailleurs sur la nécessité d'un enseignement spécial, pour préparer aux armées des officiers instruits et capables. Établissant trois périodes d'âge

dans l'éducation, il demande que dans la première, qui se termine entre quatorze et quinze ans, les études qui forment la base de toute éducation scientifique soient communes à tous, et que, dans les écoles qui précèdent le gymnase et préparent à y entrer, tous les enfans destinés aux carrières libérales, aguerrissent, aiguisent et éclairent leur intelligence en apprenant les deux langues classiques, l'allemand et une autre langue vivante, les mathématiques élémentaires, la géographie, l'histoire, la religion (sans préjudice, bien entendu, des études accessoires, le dessin, la musique, la gymnastique, etc.); mais, pour la période de quinze à dix-huit, M. Thiersch propose la création d'un gymnase Militaire, qui serait pour cette spécialité ce que les Realschulen ou écoles professionnelles sont pour les carrières que ce dernier nom désigne; là, sans cesser d'avoir un côté littéraire, l'éducation serait dirigée surtout en vue des besoins et des habitudes de l'homme de guerre; enfin, au sortir de ce gymnase, ces étudians devraient trouver, pour la période de dix-huit à vingt-deux ans, dans les universités, une Faculté spéciale, qui serait appelée aussi Militaire, et qui compléterait, par des études supérieures et relevées, en mathématique, physique, chimie, philosophie, histoire, par des études spéciales de tactique, stratégie, fortifications, armes diverses, et, par une histoire de l'art de la guerre pendant les deux derniers siècles, l'instruction précédemment acquise.

« Il ne faut pas attendre, pour former des officiers, dit M. Thiersch, qu'Annibal frappe à nos portes. »

M. Bruggemann de Berlin fait voir, dans un exposé lumineux et méthodique, comment le plan de M. Thiersch se trouve en partie déjà réalisé par certaines écoles de Berlin, qui sont elles-mêmes sur le point d'être encore agrandies et graduées dans le sens indiqué par l'orateur.

M. Forchhammer, de Kiel, parle de la plaine de Troie, puis il essaye d'établir, d'après l'étymologie des noms de divers personnages de l'Iliade, une explication de ce poëme, qui n'est point goûtée par l'assemblée. Achille, c'est Ἀχλυς, le brouillard, et par extension le torrent, dévastant la plaine; Pélée, c'est Πηλός, la boue, etc. Le professeur Karst, M. Valz de Tubingue et M. Thiersch, se donnent la peine de réfuter ce symbolisme, en représentant qu'il irait tout simplement à supprimer les faits historiques qui sont la base de l'Iliade, pour y substituer des conjectures très-peu plausibles, et un peu trop tirées par l'alphabet. (Les lecteurs de la Gazette d'Augsbourg se rappellent un article sur les pyramides d'Égypte, signé Forchhammer, et où ces tombeaux gigantesques étaient métamorphosés en réservoirs pour les eaux du Nil. Cette idée n'est pas moins hardie que la précédente, et toutes deux pourraient bien appartenir à la même personne.)

M. Gerhard prononce une apologie de Scipion Émilien, mort victime du parti démocratique, l'an de Rome 626.

A la réunion du 3 octobre, M. Fuchs traite de cette Lingua Rustica ou Vulgaris qui aurait existé à Rome à côté de la langue littéraire, et qui, transportée dans les provinces, aurait donné naissance aux différens dialectes réunis aujourd'hui sous le nom de langues romanes; le vice-président Schulz voudrait que l'on tînt compte aussi du grec, qui se conserva longtemps en Sicile et dans l'Italie inférieure. Le temps ne permet point d'expliquer suffisamment cette question d'origines, qui en soulève beaucoup d'autres.

Une lecture sur la cuisine des anciens (Hor., sat. II, 4.) allait être suivie d'une autre sur l'écrevisse, considérée aussi sous le point de vue archéologique, lorsque la prévision d'allusions offensantes pour un peuple qu'il ne faut pas juger sans se rappeler ses longues souffrances, allusions contre lesquelles pourtant l'auteur (M. Fallmerayer ?) protestait énergiquement, détermina le président à ne point permettre que cette pomme de discorde fût jetée dans l'assemblée.

M. Walz de Tubingue soutient que, pour parler de la religion des Romains, il faut s'appuyer sur des faits antérieurs à l'invasion des divinités grecques; il signale les écrits de saint Augustin et des Pères en général, comme une source importante; car les Pères, ayant à combattre et à ridiculiser les vieilles superstitions du peuple, devaient se procurer à ce sujet les renseignemens les plus piquans et les plus authentiques; il paraîtrait certain, entre autres, que Jana (Diana) était la femme de Janus, comme Ops celle de Saturne. Janus alors aurait été anciennement identique au soleil. Le dieu Lunus et la déesse Luna sont un autre ou peut-être le même exemple de ce penchant à classer les dieux par couples. M. Merkel de Magdebourg propose aussi d'examiner à ce sujet si les Romains introduisirent et accueillirent une à une les divinités grecques, Bacchus, Cybèle, etc., ou bien s'ils reçurent l'Olympe en masse, c'est-à-dire, un système de dieux complet, identique au fond à celui des Grecs tel qu'il s'était conservé chez les Pélages d'Italie, tout en marquant ensuite chacun de ces dieux du cachet de Rome.

M. Rinne, de Zeitz, démontre en quoi la figure diffère de la métaphore et la métaphore du trope. Le professeur Freund de Berlin rend compte de ses travaux pour préparer une nouvelle édition du Thesaurus latinitatis Tullianæ, de Nizolius.

A la fin de cette séance, M. Dietsch de Grimma, propose d'ouvrir une souscription d'argent et de livres, pour les professeurs et les écoles qui ont souffert des incendies de Plauen et Clausthal. Le soir l'assemblée va voir jouer l'*Egmont* de Gœthe.

Le 4 octobre, après une nouvelle lecture de M. Freund sur la lexicographie, M. Thiersch présente quelques observations sur la résurrection récente du théâtre grec, et, comme nous dirions, sur la reprise des pièces de Sophocle, Aristophane, et autres auteurs, peu modernes, mais dont l'esprit et le talent sont encore dans un état de conservation parfaite. Il répond aux critiques articulées, par des gens un peu trop de leur temps et de leur pays, contre ces tragédies, fossiles, osait-on dire, et certainement non allemandes, non nationales enfin! M. Thiersch d'abord rappelle des précédens, les comédies de Térence, et l'Éon, tragédie d'Euripide, jouées à la cour de Weymar par les soins de Goëthe, de Botticher et du baron d'Einsiedel; deux pièces de Plaute jouées en latin à l'université de Berlin (cela se pratique annuellement en Angleterre, à Cambridge et Oxford). Le théâtre doit être national, sans doute, mais faut-il établir, dans le royaume de l'esprit, des lignes de douane et un interdit protecteur au profit de l'intelligence indigène? S'abstient-on d'admirer et d'étudier les sculptures de Phidias? pourquoi en serait-il autrement des chefs-d'œuvre de la poésie grecque? Les différences entre les temps et les peuples ne sont qu'extérieures et superficielles; c'est partout le même fonds de passions et d'affections humaines! Sans doute l'antiquité grecque, l'esprit chrétien, le génie allemand, fournissent à l'art et à la pensée trois élémens bien distincts; mais c'est la fusion même, c'est l'harmonie de ces trois élémens qui constitue la beauté et le mérite supérieur de certaines œuvres modernes, les odes de Klopstock ou de Platen, Hermann et Dorothée, la fiancée de Messine, etc., et si l'on accorde que de l'étude des pièces grecques en particulier, il peut sortir plus d'une leçon, plus d'une inspiration, pour le théâtre moderne, ce sera éminemment par la représentation *au vif* de ces pièces, qu'on se rendra bien compte et raison du procédé des anciens, et que le public comme les auteurs en subiront l'heureuse influence. M. Thiersch critique ensuite divers détails de la mise en scène de Berlin et de Dresde, et donne la préférence à cette dernière, quoique encore inexacte. Hélas, qu'aurait-il dit de la nôtre?

M. Schulz établit, pièces en main, les caractères du véritable style hiératique dans la sculpture et la peinture antiques, et montre en quoi il diffère d'un style d'une époque inférieure, dont le musée de Dresde possède aussi quelques monumens, tels qu'un autel delphique avec trépied, et le torse d'une statue de Pallas.

Dans la séance de l'après-midi, M. Saupe de Zurich retrace l'histoire de l'éloquence chez les Athéniens, et caractérise le génie politique et oratoire de quelques-uns des maîtres de la tribune grecque; d'autres lectures étaient annoncées, qui, faute de temps, n'eurent point lieu, et

dont le texte sera inséré sans doute dans le volume que la Société imprime chaque année. L'assemblée se donne rendez-vous pour le premier octobre prochain, à Darmstadt, sous la présidence de MM. Dilthey et Wagner.

Terminons ce compte rendu des trois journées de Dresde par un mot sur les orientalistes qui, s'étant trouvés réunis en nombre cette année, tinrent entre eux quelques séances dans un local séparé, sans cesser de s'associer aux discussions de la grande assemblée, sans porter atteinte à l'unité et à l'union de la famille scientifique. Les deux rabbins, Geiger de Breslau et Frankel de Dresde, parlèrent l'un, sur les anciennes traductions ou paraphrases chaldaïques, notamment celle d'Onkélos, et leurs rapports avec la version des Septante; l'autre sur le parti qu'on peut tirer de la Mischna et des ouvrages hébraïques postérieurs aux livres saints, pour l'interprétation de ceux-ci mêmes; — le professeur Wüstenfeld de Goettingue, sur les deux manuscrits et la prochaine édition du grand dictionnaire géographique (*muschtarik*) du savant marchand Jakut, le Ptolémée arabe, mort près d'Alep en 1229, et déjà connu par les extraits de M. Frahn; M. Fuchs de Dessau, sur la partie arabe des langues romanes; — M. Thénius, sur les mesures de longueur chez les Hébreux, et sur la réduction de moitié que l'on doit faire subir aux chiffres de Josèphe, notamment d'après le pied de roi égyptien que l'on a retrouvé et qui est probablement du temps des Pharaons; — M. Steinschneider de Prague (1), sur les faits et termes étrangers qui ont pu se glisser dans le Talmud et la littérature juive, malgré l'ombrageuse surveillance et l'exclusivisme des rabbins; — M. Freund, sur une suite jusqu'ici inconnue des annales d'Eutychius ben Patrik, d'Alexandrie, qui jettera un jour nouveau sur la chrétienté orientale, un siècle avant la première croisade; — M. Stern de Berlin, sur la numération et les signes numériques des Chinois; — M. Hassler, professeur à Ulm, sur le dominicain Fabri (Félix Schmid, d'Ulm), qui visita deux fois la Palestine, la Syrie et l'Egypte, et écrivit en latin la relation de son voyage, qui est extrêmement curieux. Le manuscrit, retrouvé par M. Hassler dans la bibliothèque de la ville d'Ulm, sera par lui aussi publié en quatre volumes, dans la collection de la Société littéraire de Stuttgard (2). M. Hassler ayant cité,

(1) Voir l'Encyclopédie du Judaïsme. Krotoschinn (Posen), 1844.

(2) Une seule livraison reste à paraître. Un voyageur plus ancien encore, et non moins curieux pour la géographie et les mœurs de l'Orient au moyen âge, c'est Ibn-Batuta. Quand paraîtra à Lisbonne le second et dernier volume de la traduction portugaise ?

entre autres difficultés, le mot Celauss dont il n'avait pu découvrir le sens, un des orientalistes présens, qui a séjourné onze ans dans diverses provinces de l'empire turc, M. Pietraschewski tire aussitôt M. Hessler d'embarras en lui apprenant que ce mot s'employait encore en Turquie pour désigner un guide, et par extension, un chamelier. Le même savant, que nous avons connu en 1835 secrétaire-drogman à l'ambassade russe de Constantinople, et qui avait recueilli dès lors une belle collection de monnaies koufiques (aujourd'hui en voie de publication), met sous les yeux de ses collègues un choix de monnaies orientales (surtout des Seldjoukides ainsi que des Mamelucks d'Égypte), parmi lesquelles M. Olshausen de Kiel signale la plus ancienne monnaie arabe connue jusqu'ici, frappée l'an 52 de l'hégire (671-2 de J.-C.) avec une légende pehlvi, langue et alphabet de l'ancienne Perse (1). M. Stickel de Iéna décrit les monnaies Abassides inédites de la collection Von Rœmer, à Dresde. M. Bottcher de Dresde présente quelques vues sur un sujet brûlant, la critique des textes bibliques, et sur les rapports de l'explication philologique avec la tradition : avant que la discussion soulevée par ce discours ne devînt orageuse, le professeur Seyffarth, après quelques mots d'assentiment donnés à celui qui l'avait précédé à la tribune, recherche, d'après la lecture des hiéroglyphes, la date de l'obélisque d'Hermapion à Rome, et ne l'évalue pas à moins de 3500 ans avant notre ère; il prétend aussi qu'à une époque reculée les Israélites avaient fait usage de l'année solaire.

Le professeur Neumann de Munich lit une lettre du missionnaire Gutzlaf, dont les travaux de traduction et de lexicographie en Chine sont vraiment énormes, puis il distribue quelques numéros d'un *Magazine* arménien, publié deux fois par mois à Saint-Lazare, près Venise, et destiné, comme la Gazette arménienne de Smyrne, à répandre quelque instruction, quelques notions élémentaires de science et de littérature parmi le peuple Hai'kanien. — Mention est faite de l'histoire d'Alexandre le Grand en arménien, attribuée à Moïse de Chorène, ainsi que de la collection des Classiques arméniens avec la traduction italienne, déjà fort justement appréciée dans le *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes* (2). On doit rappeler à ce propos que M. Eugène

(1) Voir le livre de M. Olshausen sur les légendes pehlvi des monnaies des derniers Sassanides, des khalifes arabes, des Sipehbeds du Taberistan, et sur les monnaies indo-persanes de l'Iran oriental, Copenhague, 1843; et aussi un article de M. Kraft dans le dernier volume des ANNALES DE VIENNE.

(2) Journal pour la connaissance de l'Orient, fondé à Goettingue en 1837,

Boré a relevé quelques erreurs dans la traduction d'Élisée, écrivain arménien du ve siècle, par M. Cappelletti, qui traduit *kashan* (montagnards, c'est-à-dire les Afghans) par Tatares, et fait ainsi commettre à son auteur un anachronisme de huit siècles, les Tatares n'ayant paru qu'au XIIIe.

Les orientalistes présens cette année à Dresde se réuniront en 1845, à Darmstadt, en même temps que l'assemblée générale, sous la présidence de Schleiermacher, et constitueront là définitivement une société allemande pour la connaissance de l'Orient (*Deutsche Gesellschaft für die Kunde des Morgenlandes*), dont MM. Bopp, de Hammer, Lassen et Schlegel seront invités à préparer le programme. L'académie de Copenhague et celle de Saint-Pétersbourg enverront des représentans à la réunion prochaine, et elle fait appel aussi d'avance à tous ceux qui, comme MM. Jules Mohl, Frahn, Schmidt (auteur du dictionnaire thibétain) et Dorr, portent haut et ferme en pays étranger le drapeau de l'érudition allemande. (*D'après les Gazettes d'Augsbourg et d'Iéna.*)

Sous le titre d'Annales de l'histoire romaine, accompagnées de notes explicatives, historiques, chronologiques, mythologiques et archéologiques (Nordlingen, Beck, livraison 1-5, in-4° de 266 p.), M. A. Scheiffele a commencé la publication d'un travail dans lequel il reproduit en ordre chronologique et sous forme d'Annales les principaux faits de l'histoire politique, civile et religieuse du peuple romain. Son livre, destiné aux écoles, est enrichi de notes nombreuses dans lesquelles se trouvent, ou bien des citations des auteurs anciens, ou bien des explications prises aux divers points de vue que le titre mentionne. Ainsi l'on peut saisir facilement tout l'enchaînement de l'histoire romaine, sans être rebuté par l'aspect d'une sèche nomenclature, et, comme dit l'auteur, avec un tel livre, on pourra lire tout auteur ayant écrit sur l'histoire romaine et rectifier, éclaircir ou rattacher soi-même ce qu'on trouvera de défectueux, d'obscur ou d'isolé. La 1re livraison contient une introduction sur la chronologie romaine, sur l'année des Romains et sur l'histoire traditionnelle des habitans les plus anciens de l'Italie, cadre dans lequel l'auteur embrasse aussi les colonies grecques de la basse Italie et des îles, à cause de leur influence sur la vie religieuse des Romains. Les livraisons suivantes conduisent l'histoire romaine depuis les rois jusqu'au temps de la république, l'an 189 avant J.-C. L'ouvrage entier se composera de neuf à dix livraisons. L'auteur s'attache à re-

puis transporté à Bonn, sous la direction de M. Lassen, et qui compte déjà six volumes.

produire fidèlement les faits, tels qu'ils ont été relatés par les anciens, à ne rien omettre d'important, et à faire jouir ses lecteurs des résultats des recherches modernes, ce qui fait de sa publication un bon guide pour l'étude.

— On revient annuellement sur le projet de transporter la Bibliothèque royale on ne sait où, on ne sait quand, on ne sait pourquoi. Il est impossible de ne pas reconnaître là l'esprit avide et intéressé de MM. les architectes du gouvernement, et on comprend pourquoi ils s'attachent à tenir dans un état perpétuel de *désornement* ce magnifique établissement, d'une solidité à l'épreuve du temps, quoi qu'on en dise.

ERRATA.

POUR LE NUMÉRO DU MOIS DE JUILLET.

Page 602, paragraphe Ier, *au lieu de :* l'univers, les eïtés ne sont pas du néant, *lisez :* l'univers, les eïtés ne sortent pas du néant.

Même paragraphe, *au lieu de:* l'instant est limite du temps, *lisez :* l'instant est l'unité du temps.

Même paragraphe, *au lieu de:* la durée, le nombre, *lisez :* la durée, les nombres.

Même paragraphe, *au lieu de;* des êtres passifs, *lisez :* des eïtés passifs.

Idem, *au lieu de :* s'il y a identité, mais affection, *lisez :* s'il y a inidentité, mais affection.

Paragraphe II, page 206, *au lieu de :* que le mouvement révolutionnaire, *lisez :* que des éléments révolutionnaires.

Même paragraphe et même page, *au lieu de:* appela aux postes les plus élevés, *lisez :* appelèrent aux postes les plus élevés.

Imprimerie Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

REVUE

DE

BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE.

DÉCEMBRE.

THÉOLOGIE.

Collection intégrale et universelle des orateurs sacrés du premier et du second ordre, savoir : de Lingendes, Lejeune, Bourdaloue... et Collection intégrale ou choisie de la plupart des orateurs du troisième ordre, savoir : Camus, Coton, Caussin... publiée, selon l'ordre chronologique, par l'abbé M*. Tome VII. — Chez l'éditeur, au Petit-Montrouge, 1844. In-4° de 1650 col. Prix : 5 fr. le vol.**

Nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs les six premiers volumes de cette riche collection publiée par les soins de M. l'abbé Migne. Le septième volume contient la suite des *sermons choisis* de Texier, commençant au sermon XVI, *Le chrétien est un voyageur sur terre*, et allant au XXIII°, intitulé, *Du culte intérieur*. Les sermons du même prédicateur consacrés à l'Octave du saint Sacrement sont au nombre de huit, et portent pour texte : *Le péché détruit par le corps de Jésus-Christ*. A la suite on trouve huit autres sermons sur l'Octave de la Croix, ou abrégé de la morale de la Croix. La série des ouvrages de Texier se termine par ses panégyriques ur les saints Eustache, Polycarpe, Maurice, Jérôme, Jean de

la Croix, Alexis, François de Borgia, Louis de Gonzague, Marthe et Cécile. Tout le reste du volume est consacré aux ouvrages du Père de la Colombière. Claude de la Colombière, jésuite, né en 1641, à Saint-Symphorien d'Ozon, entre Lyon et Vienne, professa la rhétorique au collége de Lyon, et s'appliqua ensuite au ministère de la chaire. Il passa avec l'agrément de ses supérieurs en Angleterre, pour y relever le zèle des catholiques, et prêcha avec succès devant Charles II; mais, soupçonné d'avoir pris part à quelques intrigues, il reçut l'ordre de quitter l'Angleterre, et se retira à Paray-le-Monial, où il devint le directeur de la célèbre Marie Alacocque. Il mourut le 15 février 1682. On trouve dans les sermons de ce prédicateur de la chaleur, de l'onction, et le style, à l'exception de quelques tournures et de quelques expressions vieillies, en est agréable et naturel. La nouvelle édition donnée par M. l'abbé Migne n'est pas une simple réimpression, sans être toutefois une refonte entière de tout l'ouvrage. On y trouve dans le même ordre le même nombre de sermons, de réflexions et de méditations chrétiennes, qu'on a vu dans les éditions précédentes, et partout on reconnaît les mêmes plans, la même manière de penser, le même style, qui a été conservé autant qu'il a été possible dans les corrections faites à l'égard de quelques façons de parler, qui ont paru surannées en plusieurs endroits. Le Père de la Colombière a prêché deux carêmes devant son altesse royale madame la duchesse d'York, et tous les dimanches et les fêtes durant dix-huit mois; il a aussi prêché les dominicales à Lyon, et fait d'autres discours dans diverses occasions particulières, sans que ce travail l'ait jamais empêché de chercher à s'employer aux autres ministères de sa profession. Le rang incertain qu'on a trouvé parmi ses sermons prêchés en tant de conjonctures différentes a fait qu'on ne les a point présentés sous les titres d'Avent, de Carême, et de Dominicale, qu'on donne communément à ces sortes d'ouvrages : on ne l'a pas fait non plus ici, et on a laissé tous les discours dans l'ordre qu'ils suivent dans les éditions qui ont précédé.

SCIENCES ET ARTS.

Etudes de l'homme dans l'état de santé et dans l'état de maladie, par J. H. Réveillé-Parise. — Paris, chez Dentu, 1845. 2 vol. in-8° de 512 et 509 p.

Que les mots *santé* et *maladie* n'effrayent pas le lecteur ; il ne s'agit pas ici d'un traité de médecine hérissé de termes techniques, de détails trop spéciaux, et destiné seulement aux gens du métier. C'est un ouvrage qui au charme d'une lecture attrayante réunit les préceptes les plus sages pour le bien-être physique et moral de l'homme. On voit que l'auteur, dont le talent est jeune encore et plein de vie, a longtemps vécu dans l'étude et la méditation ; une profonde connaissance du cœur de l'homme, une lecture immense, des observations pleines de justesse, une grande habitude d'analyse psychologique, telles sont les principales qualités que possède à un degré supérieur M. Réveillé-Parise, qui est certainement un des écrivains les plus spirituels de notre époque. Il dit avec une grâce indéfinissable; sous sa plume élégante et variée, les matières les plus ardues prennent une forme qui les met facilement à notre portée ; et en le lisant, on est tout étonné de comprendre certaines questions scientifiques dont l'intelligence ne semble être réservée qu'à un petit nombre de privilégiés. Ces éloges, nous les faisons franchement et avec conviction, bien persuadés que nous ne serons démentis par aucun de ceux qui liront attentivement les deux volumes que vient de publier M. Réveillé-Parise.

Cet ouvrage est un recueil de différens morceaux, dont plusieurs avaient déjà été publiés, mais qui ont été modifiés, changés et même refaits entièrement dans la nouvelle édition. Nous passerons rapidement en revue chacun de ces morceaux en mettant sous les yeux du lecteur les principales idées de M. Réveillé-Parise. Le premier, intitulé : *De la santé*, est divisé en trois parties : *considérations générales*, *principe fondamental de la santé*, *conséquences et applications du principe fondamental de la santé*. Après avoir prouvé que les

hommes sont ou insoucians sur leur santé, ou qu'ils en sont les esclaves, il réfute les prétextes qu'ils avancent pour justifier l'un et l'autre de ces deux extrêmes. Le temps manque, et on ne peut s'occuper de sa santé, disent les uns; on a besoin d'un médecin pour se guider, disent les autres; celui-ci prétend que c'est la marque d'un esprit petit et étroit de s'occuper sans cesse de sa santé; celui-là observe que ceux qui s'occupent beaucoup de leur santé meurent parfois plus jeunes que les autres; un autre vous dira que multiplier les soins de sa santé c'est affaiblir le corps, comme on le voit chez la plupart des riches; à tout prendre, il n'en est guère ni plus ni moins, et la maxime des insoucians, *courte et bonne*, est celle des impies et des gens sensuels. Autant d'erreurs que M. Réveillé-Parise blâme et détruit avec une grande force de logique. Il recherche s'il n'est pas possible d'établir un principe général relativement à l'harmonie des fonctions, principe qui en contienne toutes les applications, et que chacune d'elles fasse reparaître; en un mot, une base unique et fondamentale sur laquelle reposent toutes les règles de la santé, et peut-être du bonheur. Ce principe, selon lui, est que la santé réside dans l'équilibre normal de l'excitement et de l'excitabilité organiques. De cette loi d'équilibre qui fournit le seul moyen de se conserver dans l'être et le bien-être, on peut tirer plusieurs conséquences importantes à l'existence bien entendue. L'auteur se borne seulement aux suivantes qui suffisent pour démontrer que la vraie morale, que les règles d'une bonne conduite et les préceptes de la médecine ne diffèrent en rien. Ces conséquences sont : la modération en tout, l'exercice actif des organes, l'étude de soi-même, l'étude spéciale des organes prépondérans; éviter la vie trop uniforme; qu'il n'y ait jamais plusieurs excitations vives et simultanées; après de vives excitations, rétablir l'équilibre par des intervalles de repos proportionnés aux excitations qui ont précédé; s'habituer ou se déshabituer graduellement; l'influence des petites causes; enfin que dans toute position sociale il y a des règles hygiéniques à observer. « Dans la santé, dit en terminant M. Réveillé-

Parise, ainsi que dans mille autres choses, il faut viser à la perfection, pour se contenter de l'incomplet, se proposer le *mieux* et accepter le *moins*, quand Dieu nous l'envoie. De même, qu'il ne faut pas s'attendre à un trop grand bonheur dans cette vie, chose incompatible avec la nature humaine, de même aussi une santé ferme, inébranlable, est une véritable chimère; mais c'est le point vers lequel il faut toujours se diriger. Cependant il est des cas où l'on doit se contenter d'un état médiocre; si l'on est à peu près bien, il faut se croire tout à fait bien : on le sait, rien de si dangereux et de si perfide que le mieux. Que si pourtant on est atteint et frappé par la douleur, par une maladie incurable et non mortelle, il est encore des moyens d'en diminuer la violence, de composer avec elle, et lui faire sa part. Où donc les trouver? Précisément dans un plan d'hygiène conçu avec sagesse et suivi avec persévérance. Alors on souffre moins, parce qu'on souffre avec résignation, et l'on peut dire avec Montaigne : « On n'a point à se plaindre des maladies qui partagent loyalement le temps avecques la santé. »

De l'éclectisme en médecine, et de ses caractères, tel est le titre du second morceau. Pour répondre à ceux qui prétendent que c'est un mot vide de sens, et qu'on ne pourrait en donner une définition, M. Réveillé-Parise en propose une qui lui semble renfermer les deux caractères assignés à toute bonne définition, claire et précise, *lucide breviterque*. Nous sommes parfaitement de son avis, et nous reconnaissons volontiers avec lui que l'éclectisme est l'art d'estimer le degré et la valeur des preuves. Cette définition une fois donnée, l'auteur fait l'éloge de cette méthode qu'il regarde comme la seule vraie, en médecine, bien entendu. Il met en regard les systématiques et les éclectiques, et s'attache à démontrer l'avantage et la supériorité des derniers sur les premiers. Il produit, afin de les combattre, les objections qu'il prévoit devoir être faites à son opinion, et conclut, en terminant, que toutes les doctrines, tous les systèmes, toutes les théories, toutes les méthodes, toutes les hypothèses, sont justiciables de l'é-

clectisme, qui, dans le fond, n'est qu'une sage et profonde raison.

A la suite nous trouvons un article intitulé : *Principe général et inductions pratiques relatives à la convalescence dans les maladies aiguës.* En engageant le lecteur à ne point perdre de vue le principe dont nous avons parlé plus haut, M. Réveillé-Parise en tire les inductions suivantes : Ne donner d'alimens que ce que l'estomac peut digérer ; manger peu et souvent ; soumettre longtemps les alimens à la mastication, se tenir chaudement pendant la digestion, et surtout les pieds; choisir les alimens selon les sympathies particulières de l'estomac, le changement d'air ; enfin éviter les affections morales vives.

Les deux lettres suivantes, adressées au docteur V***, traitent de l'imagination comme cause du progrès scientifique. M. Réveillé-Parise y parle du pouvoir de l'imagination quand il s'agit de découvertes, et prouve que le véritable progrès consiste dans l'invention. Puis il fait voir que, même dans l'art d'expérimenter, cette faculté a sa part d'action et d'influence ; en sorte qu'elle donne toujours la première et la plus forte impulsion. Il soutient aussi que les données de chaque problème scientifique lui appartiennent également, parce que c'est elle qui les met en œuvre, et qui leur assigne une valeur quelconque. En un mot, l'auteur a essayé de faire considérer l'imagination sous les rapports les plus vrais, dans l'ordre scientifique, et de venger cette belle faculté de la hautaine pitié de quelques expérimentateurs qui s'attachent trop au fait matériel, et restent à jamais dans une sphère circonscrite.

Après un mémoire sur l'emploi des feuilles de plomb dans le pansement des plaies et ulcères en voie de cicatrisation, et dont nous ferons grâce au lecteur, nous lui signalerons la première série d'une galerie médicale, qui contient des biographies pleines d'intérêt sur certaines illustrations de la science, telles que Corvisart, Hallé, Boyer, Chaussier, Bourdon de la Mothe, Portal et Dupuytren. Un *fac-simile* de l'écriture de ce dernier accompagne sa biographie.

Le premier volume se termine par deux dialogues entre deux médecins désignés par M. Réveillé-Parise sous les noms de *Empeyros* et *Philomathès*. On comprend dès lors qu'il est ici question de la science et de l'expérience. Puisque ces noms significatifs sont empruntés à la langue grecque, nous demanderons à l'auteur la permission de lui adresser une petite observation. Pourquoi a-t-il mis et imprimé partout *Empeyros*, lorsque le mot en grec est écrit ainsi : ἔμπειρος. Il fallait *Empeiros*, ou plutôt *Empiros* d'où vient notre mot empirique. Ceci soit dit en passant, et revenons à notre sujet, la science et l'expérience, personnifiées dans la personne de nos deux docteurs. M. Réveillé-Parise met dans la bouche de l'un et de l'autre toutes les raisons qu'ils peuvent trouver en faveur de leur méthode et qu'ils déduisent avec beaucoup d'esprit et de logique, grâce à leur savant interprète. L'un, Philomathès, ne fait pas difficulté de croire qu'étudier toujours sans agir, c'est vouloir une science sans base, puisqu'elle manquerait de preuves et de démonstrations directes. L'autre, Empeiros, avoue de son côté que dans tout art une théorie complète et rationnelle, d'après les faits acquis et convenablement interprétés, est le guide indispensable dans les applications. Le second dialogue traite de la profession du médecin.

Le second volume n'est pas moins intéressant que le premier. Il s'ouvre par un article intitulé *Essai de médecine morale*. Après quelques considérations générales, M. Réveillé-Parise avance et démontre la proposition suivante : Que l'intensité de la passion ou souffrance morale, puis la violence et le danger des effets morbides donnés comme résultats, sont fatalement proportionnels à l'intensité, à la durée des impressions, ainsi qu'à l'organisation individuelle. Puis, après avoir traité des organes et des humeurs principalement affectés par la souffrance morale, il se livre à une étude séméiotique sur les affections morales. Il termine par les applications pratiques des principes qu'il a exposés dans le cours de ce mémoire. Il recommande au médecin d'étudier la plaie morale qui s'offre à lui, c'est-à-dire d'en mesurer l'étendue, d'en sonder la pro-

fondeur, d'en apprécier la sensibilité, examen qui repose sur les trois bases suivantes : l'individu, la cause, les effets. L'auteur indique une foule de ressources efficaces que les praticiens ont à leur disposition, telles que le régime, l'exercice violent du corps, les voyages, les eaux minérales, etc. « Quels que soient, ajoute-t-il, les moyens de thérapeutique morale employés par le médecin, il faut se rappeler : 1° que ces moyens doivent toujours se baser d'après le caractère, la sensibilité, l'âge, l'éducation, les préjugés, le sexe du malade, et surtout d'après la cause et son degré d'intensité ; 2° d'examiner avec soin les effets déjà produits sur l'économie, en prévoir les résultats, reconnaître surtout l'organe lésé ou le plus menacé ; 3° de combiner ces moyens, de les varier, d'en faire une méthode de traitement d'autant plus complète et efficace qu'elle sera plus diversifiée ; 4° de mettre dans son emploi, autant que possible, une persévérance, une religieuse ponctualité presque toujours couronnées par le succès ; 5° enfin que si la guérison n'est pas toujours complète, au moins obtient-on avec certitude une diminution de souffrance morale capable de prévenir les altérations organiques, ce qui est un immense avantage. »

A la suite de cet article, nous trouvons un mémoire sur une nouvelle méthode de hâter la guérison des plaies récentes, et la seconde série de la galerie médicale dont nous avons parlé plus haut. Cette série comprend la biographie de MM. Alibert, Desgenettes, Broussais, Max, Richerand, Double, Larrey et Chervin. Le mémoire suivant est sur l'existence et la cause organique du tempérament mélancolique. D'après les considérations et les preuves exposées dans ce travail de M. Réveillé-Parise, il résulte 1° que le tempérament mélancolique existe comme *type primitif* d'organisation, et que les anciens ont eu raison de l'admettre et de le décrire comme tel ; 2° que la cause organique de ce tempérament consiste dans la prédominance du système *veineux* sur le système *artériel*, tandis que la prédominance de ce dernier sur le système veineux contient la raison du tempérament sanguin ; 3° que dans le

tempérament mélancolique ou veineux, comme dans tous les autres, il peut y avoir ou non un développement très-marqué du système nerveux; ce qui imprime à ce tempérament des caractères particuliers et plus saillans, mais conservant toujours l'empreinte de la constitution générale.

L'hygiène du corset; tel est le titre de deux lettres adressées à Mme C*** de B***. L'auteur fait ressortir avec beaucoup de vérité tous les inconvéniens attachés à cette sorte de vêtement, qui compromet la santé et même l'existence des jeunes personnes que l'on soumet à cette torture inventée par une mode inhumaine. Ce sujet est traité avec une grâce et une délicatesse admirables; il est impossible d'écrire avec plus d'esprit et de convenance sur de pareilles matières. Nous recommandons la lecture de ces deux lettres à toutes les mères de famille.

Le second et dernier volume se termine par deux méditations sur la base du progrès de la science de l'homme. Dans la première, M. Réveillé-Parise met en parallèle la philosophie et la médecine, donnant la préférence à cette dernière science, comme ayant un caractère d'universalité que n'a point la première. Il recommande l'étude de la physiologie, qu'il appelle la préface de la science divine. « Beaucoup mieux peut-être que la métaphysique abstraite, dit-il, la physiologie enseigne Dieu à l'homme et peut-être aussi sa destinée : c'est dans cette sphère que l'on voit le plus manifestement que le monde des faits et celui des idées ne sont qu'un... Établissons pour principe fondamental que la médecine et la philosophie ne peuvent se séparer sans lacunes immenses des deux côtés. Quoi qu'on dise, elles se complètent, elles se fortifient, elles s'éclairent l'une par l'autre; c'est par leur double puissance qu'on pourra pénétrer à de grandes profondeurs pour y trouver des principes coéternels à la vérité.» Puis entrant dans certains détails concernant l'anatomie dont il fait ressortir l'utilité, il s'écrie avec une pieuse éloquence : « Si l'on ne voit pas là l'acte d'une prévoyance toujours active, toujours exacte, si de ces phénomènes ne naissent pas l'idée la plus distincte, la connaissance la plus positive, le sentiment le plus fort de l'omni-

présence d'une intelligence supérieure, aussi évidente et lumineuse que le soleil dans un beau jour d'été, une incurable cécité a frappé les yeux de l'esprit. Ce mot *Dieu* écrit en lettres stellaires sous la voûte des cieux ne l'est pas moins sous la voûte du crâne, sur les courbes du cœur ou la forme de tout autre viscère ! » La seconde méditation est consacrée aux avantages qu'acquiert le médecin voué depuis longtemps avec ardeur aux études philosophiques, avantages qui peuvent se réduire à deux, le *savoir* et la *probité*.

Nous avons présenté au lecteur le squelette bien incomplet de l'intéressant ouvrage de M. Réveillé-Parise ; mais ce que nous n'avons pu lui montrer, c'est la forme élégante et gracieuse qui le recouvre, c'est la couleur qui l'anime, ce sont toutes les parties qui le complètent, et qui en font une admirable création.

LITTÉRATURE ANCIENNE.

Némésius. De la nature de l'homme, traduit pour la première fois du grec en français, par M. J. B. Thibault. — Cambrai, Levêque. A Paris, chez Hachette, 1844. In-8° de xv-276 p.

Les traductions françaises d'ouvrages grecs non encore traduits dans cette langue sont assez rares de nos jours pour que nous nous empressions de signaler celles qui viennent enrichir cette partie de la littérature. Le nom de Némésius, évêque d'Émèse, est digne d'occuper une place honorable parmi les noms illustres de la science, car le traité *de la nature de l'homme* est un ouvrage d'un mérite éminent, pour nous servir des expressions de son élégant traducteur. On y trouve une morale excellente, une foi vive, des pensées élevées, un raisonnement solide, une vaste érudition. Non-seulement il est d'une grande importance sous le rapport du christianisme et de la philosophie, mais encore il est du plus haut intérêt sous celui de la physiologie ; car Némésius ne se borne pas à étudier dans l'homme l'être intelligent et moral, il applique aussi à l'être physique son analyse délicate et judicieuse.

Après une préface de quelques pages, M. Thibault reproduit la notice de M. de Gérando sur Némésius; nous en extrairons les traits principaux. On ignore quelle est l'époque précise à laquelle vécut ce philosophe, appartenant à l'école platonicienne. Son ouvrage est le même que les *huit livres sur la philosophie*, faussement attribués à saint Grégoire de Nysse. Il écrivit, à ce qu'on croit, entre la fin du quatrième siècle et le milieu du cinquième. Son traité *sur la nature de l'homme* commence par une belle exposition de l'harmonie qui préside à l'ensemble des œuvres du Créateur et de cette échelle progressive qui, partant de la matière brute, s'élève insensiblement de règne en règne par tous les degrés de l'organisation jusqu'à la plus parfaite des créatures. Némésius compare et discute les opinions des principaux philosophes sur la nature de l'âme; il montre qu'elle est immatérielle; qu'elle n'est point le résultat de l'organisation, qu'elle n'est point une simple habitude, qu'elle n'est point une entéléchie, comme l'avait prétendu Aristote. Il donne une théorie entière de la sensation, pleine d'observations judicieuses; il y rapproche les phénomènes physiologiques des phénomènes intellectuels, distingue les sensations reçues des jugemens qui les accompagnent, et montre que l'erreur s'attache seulement à ceux-ci. Il fait voir que l'intervention de la mémoire et du jugement est nécessaire pour concevoir toute notion de nombres supérieurs à l'image que le regard peut discerner d'un seul coup d'œil. Il rejette l'opinion de Porphyre, qui, d'après Plotin, prétendait que l'âme, dans la sensation, ne fait que se voir elle-même, parce qu'elle renferme tout en elle-même. La psychologie de Némésius est généralement fondée sur l'observation et l'expérience; il semble s'être proposé de prendre Galien pour modèle et pour guide, avec la seule différence que Galien avait essentiellement pour but d'étudier l'organisation physique, et n'observait la nature morale que d'une manière occasionnelle et dans ses rapports avec celle-là; tandis que Némésius, au contraire, se propose essentiellement pour but l'étude de la nature morale, et n'observe l'or-

ganisation physique qu'en vue des instrumens qu'elle offre à l'exercice des facultés intérieures.

Après la notice de M. de Gérando, on trouve la liste des éditions de Némésius, à laquelle M. Thibaut aurait pu ajouter quelques travaux critiques publiés en Allemagne. De même, nous aurions regretté qu'il n'ait pas publié le texte grec, si nous ne savions qu'il a l'intention de l'établir d'après les nombreuses sources qui se trouvent dans la bibliothèque royale. Quelques notes placées au bas des pages de la traduction française éclaircissent plusieurs passages du traité de Némésius. Pour donner au lecteur une idée de la fidélité et de l'élégance qui règnent dans la traduction de M. Thibault, qui a été faite sur l'édition de Matthæi, nous mettrons sous ses yeux les dernières lignes de l'ouvrage.

« Au reste, il est évident que tout en disant que tout est bien, nous n'y comprenons pas les mauvaises actions des hommes, ni les choses qui dépendent de nous, et que nous faisons nous-mêmes; nous ne parlons que des œuvres de la Providence, qui ne dépendent pas de nous. Mais, dira-t-on, pourquoi des hommes de bien sont-ils mis à mort injustement, et sont-ils égorgés sans motifs? Si c'est injustement, pourquoi la Providence, qui est juste, ne l'a-t-elle pas empêché? Si c'est justement, les meurtriers ne sont donc pas coupables? Nous répondrons à cela que le meurtrier a commis une action injuste, et que celui qui a été mis à mort a souffert justement et utilement; justement, si c'est à cause de quelques mauvaises actions qui nous sont inconnues; utilement, si c'est parce que la Providence a prévu qu'il ferait dans la suite de mauvaises actions, et qu'il n'était pas de son intérêt de vivre plus longtemps. Socrate et les saints nous en fournissent des exemples. Quant au meurtrier, il est criminel, car il n'a pas donné la mort par des motifs que nous venons de dire, et il n'avait pas le droit de la donner, mais il y a été porté par des motifs coupables. L'action dépend de nous, mais il ne dépend pas de nous de subir une chose, par exemple, d'être mis à mort. Aucune mort n'est à redouter, si ce n'est celle

que le péché accompagne, comme on peut le voir par la mort des hommes justes. Mais la mort du méchant est toujours une mort terrible, quand bien même il meurt dans son lit, ou subitement et sans douleur, puisqu'il meurt dans le péché. Quoi qu'il en soit, le meurtrier est toujours coupable. En effet, par rapport à ceux qui sont mis à mort justement, il remplit l'office de bourreau; par rapport à ceux qui sont mis à mort pour leur utilité, il se montre sanguinaire et féroce. On doit raisonner de la même manière au sujet de ceux qui tuent leurs ennemis ou qui les font prisonniers, et qui les soumettent ensuite aux plus durs traitemens; au sujet de ceux qui, poussés par leur cupidité, dépouillent les autres de ce qu'ils possèdent. En effet, il est vraisemblable que ceux qui ont été dépouillés, l'ont été pour leur avantage. Mais ceux qui leur ont dérobé leur bien n'en sont pas moins injustes; car ils les ont dépouillés, non pas pour leur rendre service, mais parce qu'ils ont été poussés à cette mauvaise action par la cupidité. »

La Bibliothèque Royale possède un grand nombre de manuscrits du traité de Némésius; tous ceux de l'ancien fonds sont plus ou moins exactement indiqués dans le catalogue imprimé. On en trouve trois autres dans le supplément grec dont le catalogue n'a pas encore été publié. Le premier, coté 148, est un in-folio en papier, et du XVIe siècle. Il provient de la Bibliothèque de la Sorbonne, où il portait le n° 1206. Sur la feuille de garde on lit cette note : « Ce manuscrit grec du XVIe siècle a été donné à la maison de Sorbonne par M. le cardinal de Lorraine, archevêque de Rheims. Il contient une dissertation de Némésius *sur la nature de l'homme*. Némésius, évêque d'Émesse dans la Phénicie, vivait dans le IVe siècle. Cet ouvrage est le seul qui nous reste lui; on le trouve dans la bibliothèque des Pères en grec et en latin. Il y réfute la fatalité des stoïciens et les erreurs des manichéens; mais il soutient la préexistence des âmes. » En tête sont deux tables, l'une latine et l'autre grecque, des chapitres contenus dans le traité de Némésius. Le premier feuillet contient une miniature

surmontée du chapeau de cardinal, avec cette inscription en lettre d'or placée au bas de la page : *Caro. Cardi. Loth. Arch. Dux. Rhem.*, et en travers, *Testante virebo*. Le second manuscrit du supplément grec porte le n° 189. C'est un in-8° en papier, ne contenant que des extraits de l'ouvrage de Némésius écrits par le président Cousin, qui composa plusieurs recueils de ce genre dans sa jeunesse lorsqu'il était ecclésiastique. Le dernier, portant le n° 194, est un in-folio en papier, et du XVI° siècle. Il commence par le traité de Némésius portant en tête, par erreur, le nom d'*Adamantion*. A la suite on trouve des extraits des commentaires d'Olympiodore sur le Philèbe de Platon. Ce manuscrit est entré à la Bibliotèque du Roi en 1818. Parmi les manuscrits latins du même établissement on trouve aussi, sous le n° 2121, une traduction latine de l'ouvrage de Némésius faite au XVI° siècle ; mais elle est inachevée. Il sera bon, du moins nous le pensons, que M. Thibault examine ces différens matériaux.

Dictionnaire latin-français rédigé sur un nouveau plan, où sont coordonnés, révisés et complétés les travaux de Robert Estienne, de Gessner, de Scheller, de Forcellini et de Freund, et contenant plus de 1,500 mots qu'on ne trouve dans aucun lexique publié jusqu'à ce jour, par MM. L. Quicherat et A. Daveluy — Paris, Firmin Didot, chez Hachette, 1844. In-8° de XII-1292 p.

Pour faire apprécier le nouveau plan et le mérite du présent dictionnaire, nous dirons un mot sur chacun des cinq travaux antérieurs que le titre rappelle. Le trésor de Robert Estienne est un vaste magasin de latinité, principalement recueilli d'après les auteurs des bonnes époques qui ont été lus et dépouillés avec un grand soin ; il n'en est pas de même des auteurs de la décadence et des Pères de l'Église, dont les noms s'y montrent rarement. Apparemment Robert Estienne avait l'intention de faire pour ainsi dire le Dictionnaire de l'Académie de la langue latine. De son temps tous les savans

écrivaient en latin, et souvent dans un latin pareil à celui que les scholastiques avaient mis à la mode, et qui participait beaucoup aux défauts du latin du moyen âge. Robert Estienne fournissait donc à son époque tous les matériaux désirables pour écrire en bon latin. Sous ce rapport son immense trésor est excellent, et il y aurait injustice à le considérer sous un autre point de vue. Mais si on y cherche ce que notre temps désire, si on veut voir dans ce livre colossal un dictionnaire latin pour servir à l'intelligence des auteurs, il se trouve de tout point insuffisant, malgré ses proportions gigantesques. Il y manque une infinité de mots postérieurs, et surtout les explications des mots et des phrases y sont presque nulles. Cette dernière circonstance, ainsi que la disposition des matériaux, prouvent évidemment qu'il écrivait pour ceux qui savent le latin, et auxquels il suffit de voir la bonne latinité présentée sous forme de recueil : la traduction ou l'explication leur serait inutile.

Le trésor de Gessner reproduit intégralement celui du grand dictionnaire de Robert Estienne, et suit en général la même disposition ; mais Gessner, doué d'un savoir immense, d'un discernement et d'un goût exquis, a ajouté une infinité d'explications, toutes vraies et profondes, à beaucoup de mots et de passages des auteurs postérieurs, et ainsi que les résultats d'une infinité de recherches dans lesquelles on remarque un esprit sagace et critique. Pour le dire, en passant, il est vraiment à regretter que ni Forcellini, ni Furnaletto, ni même leurs reproducteurs de l'Allemagne, n'aient point fait un usage convenable des précieuses remarques et des exemples très-bien choisis que renferme le travail de Gessner. On est sans cesse obligé de le consulter pour beaucoup de cas où Forcellini reste muet.

Le travail de Scheller est nouveau quant au plan. C'est un dictionnaire tel qu'il le faut pour les études de notre époque. Il est fait méthodiquement, afin de servir à l'intelligence des auteurs anciens. Il n'a d'autre défaut que celui de toutes les œuvres humaines : par les études successives dont la littéra-

ture latine a été l'objet, il est resté en arrière, et ne donne pas de réponse à beaucoup de questions qui ont été posées postérieurement à sa publication.

Si Scheller a calculé son travail surtout d'après les besoins de son usage, afin de faire comprendre les auteurs, de son côté Forcellini vise à quelques qualités de Robert Estienne : il veut tout expliquer et être un recueil complet, Totius *latinitatis lexicon*. Nous n'avons pas besoin d'insister sur le mérite incontestable de ce travail, après le panégyrique de M. Leclerc (dans le Dictionnaire des Gens du Monde, et ailleurs); mais nous devons dire que, quant à la classification des significations, il est inférieur à Scheller; puis, pour une grande partie de grammairiens qui nous ont conservé des fragmens de l'ancienne latinité, Facciolati et Forcellini se sont servis de mauvaises éditions qui donnent ces rares et précieux restes sous une forme plus ou moins estropiée. Ce dictionnaire cependant renferme une partie neuve et inappréciable, due à Furnaletto, il s'agit du dépouillement des inscriptions latines que nous avons trouvé fait avec une parfaite intelligence et une grande exactitude.

Enfin Freund s'est servi des matériaux de ses prédécesseurs, afin de les résumer d'une manière digne de la science de notre époque et d'en tirer les résultats positifs qui sortent de l'ensemble des passages cités. En tête de chaque article, il dit en peu de paroles à quelle époque, à quel genre de littérature il appartient, quelle est son origine, son progrès, et pour ainsi dire son histoire : viennent ensuite les significations avec des phrases et des exemples choisis. C'est un travail tout systématique, et pour ainsi dire tout intellectuel, en général fort bien fait, mais qui se trouve plusieurs fois en grand défaut quand les matériaux des prédécesseurs se rencontraient, soit incomplets, soit vicieux. Freund a répété plusieurs fausses leçons; d'un autre côté, il lui manque des mots appartenant même aux bons auteurs : son *Wœrterbuch* marque néanmoins un véritable progrès dans la lexicographie latine.

Voilà en peu de mots les qualités et les défauts des devan-

ciers de MM. Quicherat et Daveluy. Nous devons dire de ces derniers que non-seulement ils ont évité les derniers et perfectionné les premières, mais qu'ils ont aussi par leur intelligence fait entrer dans leur travail des élémens tout à fait nouveaux. Telle est la séparation rigoureuse du participe passé passif du verbe auquel il appartient : ce participe prend si facilement la qualité d'adjectif et se sépare si souvent de l'application du verbe, qu'il résulte de cette séparation, dont la nécessité absolue vient d'être reconnue pour la première fois, une utilité immense qui est acquise à la science positive. Puis, ils ont pour la première fois fait usage de plusieurs auteurs, qui n'avaient pas encore été dépouillés à cet effet.

MM. Quicherat et Daveluy indiquent aussi les différens régimes des verbes et des adjectifs, le comparatif et le superlatif des adjectifs et des adverbes; ils notent encore les noms et les adjectifs dont le nominatif est inusité ou peu fréquent; les noms de la quatrième déclinaison qui ne sont employés qu'au datif ou plus souvent à l'ablatif, les noms neutres de la deuxième déclinaison qui n'ont que le pluriel, bien qu'on leur attribue généralement le singulier, etc. Autant qu'il est possible, ils donnent les étymologies et la quantité, lorsqu'elle n'est pas déterminée par les règles générales. Ils traduisent toujours, et souvent de plusieurs manières, les exemples qu'ils citent; tout en conservant les termes et les formes du vieux langage, ils les ont distingués avec soin par un signe : on trouve aussi dans cet excellent travail le parfait des verbes, le génitif singulier et le nominatif pluriel des noms, dès qu'ils offrent la moindre difficulté.

Il nous serait impossible de donner au lecteur une idée suffisante de la richesse de ce nouveau Dictionnaire latin-français; c'est par l'usage qu'il en connaîtra tout le prix, et il ne manquera pas de le placer auprès de l'excellent Dictionnaire poétique latin (*Gradus ad Parnassum latinum*), publié, il y a deux ans, par M. Quicherat. Ce n'est pas nous qui ferons un reproche à MM. Quicherat et Daveluy d'avoir été très-sobres dans le choix des mots appartenant à la langue érotique. Si l'on

réfléchit à la destination de leur travail, si l'on pense qu'adopté par l'université il doit être mis dans les mains des jeunes gens qui suivent les cours de nos colléges, on conviendra qu'ils ne pouvaient agir autrement, et on leur saura gré de cette sage et prudente sobriété.

LITTÉRATURE MODERNE.

Curiosités littéraires, par une Société de gens de lettres et d'érudits.—Paulin, 1845. In-18 de VIII-471 p.

Ce volume fait partie d'une *bibliothèque de poche*, qui se compose de dix parties consacrées successivement aux curiosités biographiques, bibliographiques, militaires, anecdotiques, etc. Les divers écrits de M. Peignot et la *Biographie Universelle* ont surtout été mis à contribution pour former les curiosités littéraires ; diverses anecdotes prises de çà et de là y ont été ajoutées, et il en résulte une compilation qui n'apprend rien de bien neuf aux personnes déjà versées dans la science des livres, mais qui offrira au gros du public une lecture amusante et instructive.

Les principaux chapitres des *Curiosités littéraires* sont consacrés aux acrostiches, centons, anagrammes, aux divers genres de vers qu'a enfantés le désœuvrement et l'attrait de la difficulté vaincue, vers figurés, protées, lipogrammatiques, monorimes, etc.; au plagiat, aux académies, aux sociétés et ordres littéraires et burlesques, aux prédicateurs.

Nous nous garderons bien de répéter ici rien de ce qui se trouve déjà dans le volume que nous avons sous les yeux ; mais de mémoire et sans faire de longues recherches qui nous mettraient promptement en mesure d'y joindre un supplément beaucoup plus étendu que l'ouvrage lui-même, nous jetterons sur le papier quelques indications que nous suggèrent certains passages.

Nous n'avons pas trouvé, au sujet des vers rétrogrades, mention faite de l'écrit le plus étrange que nous connaissions en ce genre : c'est un recueil de poésies dédiées au roi Louis XIII, par A. Mestral (*Avignon*, 1623), volume in-12 de

195 pages, tout rempli de vers rétrogrades en grec, en latin, en français. Donnons d'abord un échantillon de ces derniers : nous convenons volontiers que les entraves imposées à l'auteur ont singulièrement nui à la clarté de son expression :

Au Roy offre serf foy, or' va
Et suis, et casé cede ces actes : *Iuste.*
Sire, iré de ce ceder ie ris
Si le desordre perd rose de lis....

Contentons-nous d'emprunter à l'infatigable Mistral, parmi ses vers latins beaucoup trop nombreux, le début d'un fragment en l'honneur de saint Ignace :

Rutilo cœlo à Loyola olea colitur.
Iesus ei sedes muniminum, sedes Iesus ei
Iusti de domo dedit sui.
Serta pacifica pii, pacificâ Patres...

A la page 19, la *Metametrica* de Caramuel (*Rome*, 1663) est à peine indiquée ; ce volume aussi singulier que peu connu est digne d'une description un peu détaillée ; c'est un in-folio de 834 pages y compris 24 planches gravées, rempli de vers *currentes, recurrentes, adscendentes, descendentes, circumvolantes*, qui forment *multiformes labyrinthos*. Il est divisé en huit parties qui ont chacune une pagination séparée : *Apollo arithmeticus, centricus, anagrammaticus, analexicus, centonarius, polyglottus, sepulchralis.*

Le chapitre des bévues et méprises littéraires pourrait être quadruplé en un instant, sans que la matière en fût épuisée. Nous pourrions citer à cet égard la belle édition *illustrée* de Gulliver, mise au jour il y a peu d'années, et où l'on trouve le mot anglais *Leeward islands* bravement rendu par les îles Leeward, tout comme s'il s'agissait des îles Maldives ou des îles Canaries, tandis que *Leeward* signifie des îles sous le vent, expression appliquée à une partie des Antilles. N'omettons pas un traducteur de Hume, qui traduit une ville *a town taken by storm*, par une ville prise dans un temps d'orage, lorsqu'il fallait dire : une ville prise d'assaut.

On cite, p. 245, divers exemples de vers ridicules, de mauvaises rimes, de transitions forcées ; il y aurait une abondante

récolte à faire en ce genre-là dans des milliers de volumes très-oubliés, très-dignes de l'être, mais sur lesquels quelques curieux s'arrêtent encore avec complaisance.

La traduction du *Roland furieux* de l'Arioste par M. Duveau de Chavagne, celle du *Paradis perdu* de Milton, par M. Delatour de Pernes, méritaient, à pareil titre, de nous arrêter un instant; transcrivons le début de cette dernière épopée.

Chante, Muse, du ciel habitante immortelle,
De l'homme envers son Dieu l'offense originelle,
L'arbre et fruit défendus, par qui lui, tous ses fils,
Aux douleurs, à la mort furent assujétis.

Plus loin, nous remarquons dans le portrait de l'ange déchu ces vers assez malheureusement tournés :

Un feu vif éclatoit
Sur le front de Satan, qui sur l'onde flottoit,
Tandis que de son corps la gigantesque masse
De plusieurs perches seules y remplissoit la place.

Une note informe le lecteur que la perche est une mesure de longueur usitée dans la ci-devant Normandie, et qui correspond à la cent soixantième partie de l'acre.

Un peu plus loin encore, deux vers dont la rime est assurément insuffisante :

Le Très-Haut, lui dit-il, est grand et bien à *craindre*,
Puisque dans ce combat lui seul a pu nous *vaincre*.

Et ceci nous rappelle un distique de même force qui se rencontre dans une certaine tragédie de *Télémaque* (par d'Estivaux. Paris, 1770, in-8°) :

Viens, cher Tersite, et viens dans le *temple*,
Et tu verras cet objet à ce grand cœur si *tendre*.

Cette tragédie fort peu connue est unique en son genre; les vers inégaux sont presque constamment de onze, de treize, de quinze syllabes même. Elle débute en ces termes :

Quoi! vous allez combattre un roi tout couvert de gloire,
Qui enchaîne à son char toute la bruyante victoire...
Ah! heureux guerriers, prodigues de leur vie,
De les suivre, ah! Seigneur, je fais toutes mes envies.

Nous connaissons un autre poëme qui mérite bien, lui

aussi, de partager cette immortalité du ridicule; l'*Anticénosophie*, par Gannée (Paris, 1782, in-12, 250 pages); mais nous nous bornerons à lui emprunter deux vers seulement :

Un pasteur doit à Dieu compte de son troupeau,
OEil pour œil, corps pour corps, dent pour dent, peau pour peau.

Au sujet des vers dont chaque mot commence par la même lettre, nous aurions voulu qu'on mentionnât l'*Historia Johannæ papissæ*, morceau en vers et en prose qui n'emploie aucune expression qui ne commence point par un P, et qui remplit trente pages entières dans la curieuse compilation de Seybold, *Lusus ingenii* (*Argentor.* 1792). Il aurait fallu citer également l'épitaphe de Turenne, un des chefs-d'œuvre du genre :

Teutoniæ teritur terror, Turennia terra,
Tormenti tonitru : Teuto tropæa tenet...

En parlant des centons, on aurait pu faire mention du petit volume que P. Daudi mit au jour en Hollande, en 1726, sous le voile de l'anonyme et sous la fausse rubrique d'Oxford : *Virgilii Maronis Sibylla capitolina, poemation, interpretat. et notis illustratum à* S.L., centon relatif à la bulle Unigenitus, affaire en laquelle on ne s'attendait guère à voir intervenir le chantre d'Énée.

On lit, p. 112, que Racine a pris deux vers au poëme de *Judith*, par mademoiselle de Calages, et qu'il les a placés dans sa tragédie de *Phèdre;* c'est une erreur; elle repose sur une mystification littéraire d'un genre très-peu commun; des passages de cette *Judith*, remplis de vers d'un mérite remarquable, ont été cités dans la *Biographie universelle* et ailleurs, mais si l'on prend la peine de recourir à l'original, on ne trouve nulle trace de ces beautés; un journal littéraire du siècle dernier s'amusa à prêter à mademoiselle de Calages des vers fort bien tournés; et les compilateurs, se copiant à l'envi, sans jamais remonter aux sources, ont constamment reproduit, comme étant de cette Toulousaine, des vers qu'elle n'avait jamais écrits, qu'elle aurait été incapable d'écrire.

Le *Virgile travesti* de Scarron a offert matière à des extraits

d'une certaine étendue ; on aurait trouvé même quelques saillies dignes d'être conservées, dans ses continuateurs, dans ses émules. Voici les titres de quelques-uns d'entre eux dont les noms s'offrent à nos souvenirs, et que les amateurs du burlesque ne doivent pas tout à fait dédaigner : *Virgile goguenard*, par L. D. L. (Paris, 1652, in-4°), imitation burlesque du douzième livre de l'Énéide, assez plate d'ailleurs; la *Suite du Virgile travesti*, par J.... (Bordeaux, 1675) ; l'ouvrage sous le même titre de P. Brussel (*La Haye*); l'*Arioste* en vers burlesques (Paris, 1650), le *Juvénal burlesque*, etc.

Parmi les tours de force qui auraient mérité une mention dans le volume que nous indiquons, puisqu'ils rentrent dans son cadre, nous signalerons les vers *pangrammatiques ;* ils contiennent toutes les lettres de l'alphabet; en voici un exemple en latin et en français :

> Duc, zephire, exurgens curvum cum flatibus æquor.
> Qui flamboyant guidait Zephire sur ces eaux.

Il aurait été bien d'accorder quelques lignes aux vers *chiffrés;* le début du madrigal suivant fournit de ce genre de poésie un échantillon très-suffisant :

> Que ton sourire est doux, il transporte chac... 1
> S'il était des cœurs froids, tu triompherais... 2

Enfin nous aurions voulu que quelques pages eussent été consacrées aux *rébus*. Il ne faut pas croire que nos ancêtres n'aient pas connu cette énigmatique façon de cacher le sens d'une phrase (lorsque sens il y a) sous des emblèmes que détermine le hasard des consonnances. On trouve des rébus dans les insignes adoptés par de bien anciens typographes. L'imprimeur Guy Marchand, qui florissait à Paris en 1485, exprime sa devise : *sola fides sufficit* par les deux notes de musique, *sol*, *la*, accompagnées des deux syllabes, *fecit*, que surmonte le mot *fides*. Le libraire Durand Gerlier avait, vers la même époque, pour enseigne l'*Estrille Fauveau*, qu'il représentait par une étrille, une faux et un veau. Marot et Rabelais ont trouvé ce rébus digne de leur attention. Un poëte

macaronique, Alione d'Asté, a inséré dans ses œuvres un *rondeau d'amours composé par significations*, rondeau que M. Brunet a reproduit page 21 de la notice mise en tête de la réimpression qu'il a donnée, en 1836, d'une partie des vers du rimeur piémontais. Ce savant bibliographe a également consigné, dans la dernière édition de son *Manuel du libraire* (tome IV, page 650), un rébus singulier compris dans une lettre initiale fleuronée, et qui reproduit le premier vers de l'Enéide ; cette *gentille et subtile invention* se trouve dans un petit volume imprimé vers 1502.

HISTOIRE.

Recherches historiques sur le procès et la condamnation du duc d'Enghien, par Aug. Nougarède de Fayet. — 2 vol. in-8°. — Paris, Comptoir des Imprimeurs unis, quai Malaquais, n° 15.

Parmi les événemens de notre histoire contemporaine, la condamnation du duc d'Enghien est un de ceux qui ont le plus vivement occupé l'attention de l'Europe, excité le plus les passions politiques, celui surtout auquel personne n'a jamais convenu d'avoir participé. Cependant des ordres avaient été donnés et exécutés, peut-être même dépassés, et un prince du sang de France avait été fusillé avant même que le premier consul fût prévenu de l'arrivée de ce prisonnier d'État dans le château de Vincennes.

Le but de la publication de M. de Nougarède, appuyée sur une foule de documens très-authentiqnes, dont quelques-uns émanent même de la plume de Napoléon, a été de montrer la part que chacun des acteurs de ce drame sanglant y a prise, et les recherches de l'auteur dans ce but louable méritent à tous égards une sérieuse attention et sont dignes d'être recueillis par l'histoire.

M. de Nougarède s'exprime ainsi dans l'avant-propos de son ouvrage : « Les préventions qu'on s'est faites à l'égard de la condamnation du duc d'Enghien sont telles, qu'il y a une

sorte de témérité à vouloir les combattre. Parmi les partisans même de l'empereur, beaucoup regardent la condamnation du duc d'Enghien comme l'effet d'une nécessité funeste, et, loin de désirer qu'on revienne sur un événement, à leurs yeux l'un des plus fâcheux pour sa mémoire, ils voudraient pouvoir le couvrir, s'il était possible, d'un voile plus épais encore. Nous pensons, au contraire, qu'on doit s'efforcer de le lever, et que la mémoire de l'empereur ne peut que gagner à ce que la vérité soit enfin éclaircie à cet égard.

» Qu'on songe en effet à toutes les causes d'erreur qui semblent s'être réunies pour tromper l'opinion : d'abord le premier consul, par suite de motifs que nous nous proposons d'expliquer, s'étant cru obligé, à cette époque, de garder le silence, on se forma les plus fausses impressions sur les motifs qui avaient dirigé sa conduite; les assertions les plus mensongères, les plus odieuses, de ses ennemis français et étrangers, eurent un libre cours et restèrent sans réponse; puis la restauration vint, et les hommes qui avaient pris part à la condamnation du duc d'Enghien cherchèrent à en éluder la responsabilité.

» Pour arriver à la découverte de la vérité, nous n'avons négligé aucune étude, aucun travail, et des renseignemens nouveaux fondés sur des documens authentiques (rapports officiels, notes semi-officielles, extraits des papiers de la secrétairerie d'État textuellement reproduits) nous ont permis de le faire avec plus d'étendue et d'exactitude qu'on ne l'avait fait jusqu'ici. Le procès du duc d'Enghien étant, comme on le verra, intimement lié avec la conspiration de Georges, Pichegru et Moreau, il nous a paru indispensable de développer d'abord tout ce qui concerne cette conspiration. »

Le sujet tout entier est traité avec la même sagesse, la même indépendance, la même soumission à la vérité; le style est clair, soigné, sans recherche : c'est ainsi qu'on doit écrire l'histoire.

DU MOUVEMENT

SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE

EN EUROPE

PENDANT L'ANNÉE 1844.

Suivant l'usage que nous avons adopté jusqu'à ce jour, nous allons mettre sous les yeux du lecteur un résumé concis des principales productions de l'année dans les différentes branches de la science. Nous passerons toutefois sous silence les ouvrages qui rentrent dans certaines catégories et qui trouvent accès soit dans les recueils spéciaux, soit dans les colonnes de la presse périodique, insistant principalement sur ceux que nous n'avons pas pu analyser dans le cours de cette année.

Théologie. En France, cette année, les travaux sur l'Ancien et le Nouveau Testament ont été presque nuls; car nous n'avons guère à mentionner que les essais de M. de J. H. Grandpierre sur le Pentateuque et l'Histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ par M. de Ligny. Les publications patrologiques ont été plus nombreuses, grâce à l'utile et incessante activité de M. l'abbé Migne, qui rend incontestablement les plus grands services à la littérature théologique. Outre le dernier volume de saint Jean-Chysostome et plusieurs tomes des Démonstrations évangéliques des orateurs sacrés, et de son cours de patrologie, nous aurons à rendre incessamment compte au lecteur du tome IX de ce dernier ouvrage qui renferme la moitié des œuvres de saint Hilaire, du tome X de la collection des orateurs sacrés, et du tome XXVIII et dernier du cours complet de théologie, qui renferme un *conspectus totius operis* et un *index analyticus et universalis.* Devant de pareils résultats on ne peut assez admirer la magnifi-

que entreprise de M. l'abbé Migne, qui nous a donné un nombre infini de volumes, et dont on peut dire *vires acquirit eundo*. A la suite de ces diverses publications, nous devons citer plusieurs ouvrages qui rentrent dans la même catégorie. Telles sont les œuvres de saint Denis l'Aréopagite, traduites en français par M. Darboy ; la traduction française des œuvres complètes de saint Cyrille, par M. Faivre ; l'Histoire de saint Jérôme, par M. Collombet ; celle de saint Augustin, par M. Poujoulat ; la vie de saint Julien et de ses successeurs, par M. Voisin ; et la traduction de saint Paulin, patriarche d'Aquilée, par M. Ropartz. L'histoire des conciles nous a valu, cette année, plusieurs ouvrages importans, tels que la Philosophie de l'histoire des conciles tenus en France, par M. Cacheux ; celle du concile de Trente, par Pallavicini, publiée par M. l'abbé Migne qui nous a donné également le Cours alphabétique et méthodique de droit canon, par André, et les droits et devoirs des prêtres et des évêques, par de La Luzerne, ces derniers déjà connus du lecteur. Nous placerons ici quelques apologistes de la religion chrétienne : Exposition de la doctrine chrétienne, par M. Bougeant ; De la morale chrétienne dans ses rapports avec l'ordre politique et civil, par M. Guénet ; De l'influence du christianisme sur l'esprit de famille, par M. Egron. Outre l'esquisse de Rome chrétienne, par M. Gerbet, nous avons eu encore l'Histoire de la religion des papes, par M. Hunkler. A cette classe d'ouvrages se rattache la grande collection publiée par M. Buchon, sous le titre : Histoire universelle des religions, et sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir. Quant aux publications qui concernent la polémique religieuse, sans rappeler celles que nous avons déjà fait connaître, nous mentionnerons : le Réformateur avant la réforme, pendant le xve siècle, Jean Hus et le concile de Constance, par M. de Bonnechose ; l'Histoire de la réforme à Genève, par M. Magnin ; l'Histoire des guerres de Religion dans la Manche, par M. Delalande ; Coup d'œil sur l'Histoire du calvinisme en France, par M. Roisselet de Sauclières. La discussion entre l'Université et le clergé a continué cette an-

née, nous le regrettons, avec la même vivacité. Les jésuites ont eu leur tour, et ont été l'objet de violentes attaques; c'est ce qui a donné lieu à l'Histoire de la chute des Jésuites au XVIIIe siècle, par M. de Saint-Priest, et à l'Histoire religieuse, politique et littéraire de la compagnie de Jésus, par M. Crétineau-Joly, qui a su prendre le rôle d'historien impartial et se garantir des haines et des affections de partis, qualités bien rares de nos jours.

A l'étranger, les travaux sur l'Ancien Testament n'ont pas été plus nombreux que nous ne les trouvions l'année dernière. Nous ne voyons guère à mentionner, comme publication de texte, que les fragmens de la version gothique d'Ulfilas, publiés par H. C. de Gabelenz et J. Loebe, et qui, du reste, ne sont qu'une continuation. Ceci est pour l'Allemagne; quant à l'Angleterre, elle nous offre un travail de Sir L. C. L. Brenton; c'est la traduction de la version des Septante, en anglais, conformément au texte du Vatican, et accompagnée des principales variantes du texte alexandrin; joignons-y une concordance hébraïque et chaldéenne de l'Ancien Testament, publiée également à Londres. Les travaux d'explication sont plus nombreux, mais point nouveaux pour la plupart; cependant, il faut sortir de la foule une importante publication de H. Ewald et L. Dukes, intitulée: *Matériaux pour servir à l'histoire de l'explication la plus ancienne et de la philologie de l'Ancien Testament.* Là se trouvent des recherches sur les ouvrages écrits en arabe par les anciens philologues juifs, suivies d'un examen de l'état actuel de la science, dont Ewald est l'auteur. Enfin on trouve dans ce volume d'intéressans détails d'histoire littéraire sur les anciens exégètes, grammairiens et lexicographes hébreux, détails appuyés de textes originaux, puis les œuvres grammaticales du rabbin Jehuda Chajjug de Fez, publiées d'après un manuscrit de Munich; ces derniers travaux sont de Dukes. Nous passerons sur les introductions bibliques ou commentaires de M. A. Scholz, J. G. Herbst, H. A. C. Hævernick, A. Knobel, M. Baumgarten, que nous avons déjà cités pour la plupart dans notre dernier compte

rendu, et nous nous arrêterons à l'ouvrage de J. H. Kurtz, destiné à défendre et à établir l'unité du Pentateuque ; l'auteur procède par mémoires, et le premier publié concerne les quatre premiers chapitres de la Genèse. Parmi les travaux spéciaux sur les diverses parties de l'Ancien Testament, les commentaires de F. Beck sur les chapitres XLVI-LXVI d'Isaïe sont venus se joindre à la continuation du travail d'Hendewerk (G. L.), ainsi qu'une traduction du livre de Job, par J. Wolfson, avec des explications sur la psychologie et la philosophie des anciens Hébreux, et un commentaire sur Ezéchiel, par F. W. C. Umbreit, qui s'est aussi livré à quelques essais sur la poésie de la Bible. Sans nous arrêter aux explications publiées en Angleterre, anciennes d'abord ou purement de pratique locale, nous passerons au Nouveau Testament, dont la littérature, plus abondante, exige encore un choix sévère. En fait de publications de textes qui aient au moins une apparence scientifique, nous n'aurons à citer que le Nouveau Testament de C. G. G. Theile, d'après le texte de Knapp, à cause de l'annotation critique qui l'accompagne. Parmi les explications, l'Église catholique d'Allemagne nous en fournit deux à Ratisbonne, celle de F. X. Massl, connue de nos lecteurs, et celle de l'évêque J. M. Wittmann, publiée par M. Sintzel, sans compter les réimpressions de Maldonat, Estius et autres. Les commentaires de Wette, Baumgarten-Crusius, Tholuck, Fritzsche (C. F. A.), anciens ou nouveaux, ne sortent pas du cours ordinaire des publications protestantes, non plus que les travaux nombreux dont l'apôtre saint Paul est l'objet ; il n'est point jusqu'au commentaire de Luther qui n'ait été exhumé de la poussière et republié à part. Nous signalerons seulement l'explication de J. F. J. Demme, sur l'épître à Philémon, au point de vue catholique et celle des deux protestans, M. Rothe et J. H. Petermann, la dernière surtout, utile à l'étude du texte en ce qu'elle reproduit un certain nombre de versions orientales. Le travail général de M. A. Nickel, sur toutes les épîtres du saint apôtre, mérite aussi une mention, comme un des bons travaux de l'Église catholique en

Allemagne. En Angleterre, outre la Catena sur l'épître aux Romains de M. J. A. Cramer, nous citerons la publication de saint Matthieu et du premier chapitre de saint Marc, traduits par Sir J. Cheke, secrétaire d'État d'Édouard VI, d'Angleterre, travail exhumé par J. Goodwin ; et un Commentaire en trois volumes de E. B. Elliot sur l'Apocalypse. En fait de travaux généraux sur le code de notre foi, nos lecteurs ont pu apprécier le travail élevé de M. de Drey ; nous placerons à côté une autre œuvre du catholicisme allemand, due à C. A. Huberich, et intitulée : *Les écrits de la révélation divine, leur origine, leur essence et leur influence sur le développement intellectuel de l'humanité*. Du bruit causé par les mytho-biographes de Jésus-Christ, il ne reste plus que la suite du jugement de J. L. Hug, qui se continue imperturbablement, malgré le parti pris par le protestantisme d'étouffer Strauss sous un déluge de biographies du Sauveur, à l'usage de tous les lecteurs. Aujourd'hui il s'agit de l'existence du protestantisme, qui cherche à faire acte de vie pour prouver qu'il est vivant, et c'est sur un autre terrain, non plus celui du dogme, mais celui de sa constitution religieuse comme église, qu'il se défend. Avant de jeter un rapide coup d'œil sur ces débats, examinons quels travaux ont été consacrés cette année aux pères et docteurs de l'Église. A côté du saint Justin d'Otto (J. C. Th.), nous placerons les lettres de saint Clément le Romain, de saint Barnabé, de saint Ignace et de saint Polycarpe, publiées par F. X. Reithmayr ; la Légende dorée de J. a Voragine, publiée avec soin d'après les meilleures éditions, par J. G. Th. Græsse, et accompagnée d'un catalogue bibliographique des saints ; l'Arnobe de G. F. Hildebrand, publié sur le manuscrit de Paris et enrichi des notes et corrections manuscrites de Rigault et Dalechamp jusqu'ici inédites ; le Lactance de O. F. Fritzsche, l'Origène de Lommatzsch ; et nous passerons sur les collections générales déjà mentionnées les années passées, à l'exception de la Bibliotheca patristica de M. Permandrerus. L'Angleterre a produit peu de travaux en ce genre, cependant nous citerons ceux d'un éditeur, J. A. Giles, qui a publié les

œuvres de Bède, celles de Lanfranc et celles de saint Boniface. Enfin, Venise nous donnera, pour terminer ce tableau, sa nouvelle édition de saint Augustin, modelée sur les éditions d'Anvers et de Paris, publication qui est à son sixième volume.

Avant d'aborder l'arène de la polémique ecclésiastique, nous devons une mention à la constance de J. H. Gerber qui cherche à concilier entre eux le rationalisme et le supranaturalisme protestans, en les abîmant tous deux dans un nouveau système de théologie, qu'il intitule supranominalisme. C'est là, assurément, une fusion à laquelle ils ne consentiront jamais. D'ailleurs, comme nous le disions, il ne s'agit pas de doctrine, il s'agit de constitution religieuse aujourd'hui, c'est le véritable objet des contestations. Mais au-dessus de ceux qui veulent réformer la réforme, ou la transformer, comme on dit aussi, pour adoucir la rigueur d'un arrêt que le temps provoque : au-dessus d'eux se placent les zélés apôtres du catholicisme, cherchant, en Allemagne, à aplanir la voie qui doit ramener les hétérodoxes dans le giron de l'Église universelle, soit en dissipant les ténèbres des préjugés qui arrêtent cette marche salutaire, soit en indiquant, comme A. Merz, la méthode à suivre pour convaincre les protestans de la vérité de l'Église catholique. A la suite de ces missionnaires véritables se placent les hérauts qui instruisent le monde de l'état de l'Église dans les diverses régions ; en Würtemberg ou en Russie et en Pologne, comme l'a fait J. Rœttinger, R. Baird pour l'Amérique, et Sperr pour l'Angleterre ; ces derniers travaux, exécutés selon l'esprit du protestantisme, ainsi que la statistique ecclésiastique de J. Wiggers, nous instruisent toujours de l'état religieux des pays qu'ils concernent. A ce point de vue, on peut tirer quelque utilité de la foule de publications suscitées par la polémique anglicane et par le beau mouvement d'affranchissement du catholicisme dans les royaumes britanniques ; c'est ainsi que les ouvrages de J. R. Page, P. Cooper, R. Weaver, en Angleterre, ceux de F. Eller, M. Petri, C. F. Weber, en Allemagne, peuvent être utiles à consulter pour qui

cherche où l'on doit porter la lumière. A cet égard aussi les publications sur les hétérodoxes, tels que les Lettres sur le puritanisme et les non conformistes de Sir Bickerton Williams à Londres, et en Allemagne les derniers Hermésiens de H. J. Stupp et la réponse qu'y a faite une voix catholique, partie de Mayence, pour l'appréciation de l'hermésianisme, le tableau de la polémique soulevée par ces dissidens, tracé par P. J. Elvenich, enfin l'appréciation des Swedenborgiens de J. G. Vaihinger, servent à éclairer le théologien militant. Que si nous nous arrêtons un moment pour examiner ce que pensent les Allemands de leur constitution religieuse, nous trouverons d'abord K. G. Bretschneider, qui donne le tableau de la constitution semi-anglicane de l'Église dite évangélique; Ph. Marheineke, qui dicute philosophiquement et en disciple d'Hégel la question de la réforme de l'Église par l'État; C. F. Gaupp, qui traite de l'union des églises allemandes, union plus difficile que celle des douanes assurément; à Magdebourg, Ed. Ehrenhauss produisant un mot, et A. E. Fritze des idées sur la transformation de l'Église évangélique, pour la corriger des vices qui l'entachent, et la mettre plus en rapport avec l'esprit du christianisme et les besoins du temps. O. G. Schmidt, pour lui, soutient formellement que l'union des églises allemandes est dangereuse, et un théologien hollandais, J. v. d. Ploeg, à Groningue, s'est chargé de donner en exemple les Grecs anciens et leur prudence dans la délimitation du domaine de l'Église et de celui de l'État. Une des particularités de la science théologique cette année, c'est d'avoir fait porter les recherches de préférence sur les formes du culte et sur la symbolique, comme pour indiquer plus clairement que la discussion est tout à fait descendue des hauteurs du dogme et n'en considère que les applications. Sans parler du cours de théologie catholique de J. Perrone, qui se publie à la librairie Méchitariste de Vienne, et qui, dans sa marche régulière, ne se rattache évidemment pas à l'examen des auteurs protestans, ni de l'ouvrage couronné de T. M. Filser, sur le sacrement du mariage, œuvre déjà publiée une fois et dé-

pendant de la question des mariages mixtes, nous citerons comme exemple de ce que nous avançons, la doctrine de la Trinité de G. A. Meier; le Baptême de A. Carson (Londres 8°); la Doctrine du péché de J. Müller; le Sacrement de la pénitence par Cl. Siemers; la Doctrine du jugement dernier de F. Richter, et enfin les Recherches sur la nature des sacremens de R. Halley (Londres, in-8°). Non pas que parmi ces travaux sortis tous, deux exceptés, de l'Allemagne, il n'y ait eu des élaborations plus générales, mais elles concernent spécialement le dogme protestant; telle est la Doctrine de l'église réformée de A. Schweizer; telle est encore la Nécessité historique du christianisme de F. Beck, livre tout à fait apologétique. Ajoutons à ce tableau la continuation de la symbolique de E. Kœllner, et la théorie du culte protestant, par Th. Kliefoth, pour arriver à signaler l'important ouvrage de J. Mohren, à Cologne, intitulé *Compendium rituum ac cœrimoniarum Missæ*, publié, après la mort de l'auteur, par J. L. S. Weitz. Au point de vue historique, l'Histoire de l'éloquence de la chaire, en Allemagne, par J. Kehrein, le Tableau des développemens du culte chrétien, par H. Alt, offrent aussi de l'intérêt. Il nous reste, avant de passer aux travaux purement historiques, à mentionner le Thesaurus Hymnologicus de H. A. Daniel, et l'Hymnologie de Lange (J. P.).

En tête des travaux d'histoire religieuse, nous devons placer la continuation du grand ouvrage commencé par le comte de Stolberg, et dont F. de Kerz s'est fait le continuateur. Cette publication est arrivée à son trente-neuvième volume; puis vient une traduction nouvelle de l'histoire de Théodore de Gaza (322-427) publiée à Londres. Dans ce domaine, du reste, les travaux d'histoire générale n'ont point d'importance pour nous; c'est dans les recherches monographiques que nous avons à signaler des lumières à chercher ou des ténèbres à dissiper. Qu'importent à la science les manuels de Dœllinger, Gfrœrer, Aunegarn pour l'Allemagne, de Stephen et Hetherington pour l'Écosse, de Wilberforce

pour l'Amérique? On n'y trouve guère de faits nouveaux à discuter.

Ce que nous devons marquer comme fournissant des résultats à adopter ou à repousser, ce sont les Siècles chrétiens de la Ligurie, publiés par G. B. Semeria, à Turin; la Conversion de l'Arménie par Saint George Illuminator, de M. Samueljan, à Venise; les Recherches de A. J. Binterim, sur la diète d'Augsbourg; et enfin l'État littéraire et religieux de l'Allemagne à l'époque de la Réforme, par K. Hagen, publication arrivée à son troisième volume. Les recherches sur l'hétérodoxie ont trop d'attrait aux yeux de la science allemande pour que cette mine ne soit pas laborieusement fouillée; aussi, à ce que nous avons vu plus haut, sur des sectes plus voisines de nous, nous devons ajouter l'Histoire de Fra Dolcino et des Patareni, par J. Krone; les Antitrinitaires protestans avant Socin, par F. Trechsel; la Constitution religieuse des Vaudois piémontais, de 1690 à 1828, par J. H. Weiss; l'Appréciation des controverses historiques de Pallavicini et de Sarpi, par J. N. Brischar, enfin l'Histoire de la contre-réformation en Bohême, par Chr. Peschek. Parmi les publications plus vastes, quoique spéciales, il nous faut rappeler l'histoire des conciles diocésains d'Allemagne, de A. J. Binterim, ouvrage arrivé à son cinquième volume. L'Histoire de l'origine des béguines belges, par E. Hallmann, est moins franche de cette polémique qui ôte à la production théologique tout esprit généralisateur. Avant de clorre un tableau que ferment les recherches de G. Smith et de F. Thackeray sur les anciens temps religieux de la Grande-Bretagne, nous mentionnerons comme pure curiosité, parce que nous nous adressons d'abord à des Français, une publication de E. Jungnitz : La religion et l'église en France depuis la dissolution de l'assemblée constituante jusqu'à la chute de Robespierre; comme cependant il faut savoir à quoi s'en tenir sur ce travail, nous ajouterons qu'il fait partie des publications politiques dont l'ancien théologien protestant, B. Bauer, publiciste aujourd'hui, s'est fait le centre. Nous ne descendrons pas

dans le détail des recherches plus particulières sur les grands noms de l'Église, et à cet égard nous nous bornerons à extraire de la masse le Pape Léon Ier, de E. Perthel; le Vigilance de W. S. Gilly; le Jean Scot réfuté, de N. Mœller; et enfin l'appréciation de Josèphe contre Appion, par P. M. Cruice; c'est là le plus important de la nombreuse moisson de biographies que chaque année voit éclore. Nous ne saurions trop prévenir nos lecteurs que nous évitons de répéter, autant que possible, la mention de ce que nous avons fait connaître ou l'année précédente, ou dans le cours de l'année; c'est pourquoi nous nous bornerons à signaler encore l'apparition de la Bibliotheca regularum fidei, de J. Braun; le Manuel de bibliographie théologique du XIXe siècle, de W. B. H. Zimmer; et la Bibliographie pour 1841, par D. J. H. Goldhorn, livres publiés à Bonn, Francfort et Leipzig; puis nous passerons en revue ce qu'a produit l'année sur le droit canonique. En fait de travaux d'ensemble sur ce point, il n'y en a pas, si l'on en excepte le Manuel de A. Huth, à Venise, qui rentre même dans la classe des livres usuels; plus importantes pour la science, les recherches de Æ. L. Richter, sur la collection dont s'est servi Regino, doivent figurer ici. Le droit protestant présente un grand nombre d'élaborations spéciales, les unes importantes localement, comme les recherches de F. Jacobson sur les pays Rhénans, et celles de J. A. G. Hoffmann, sur la Saxe; les autres purement usuelles, comme le recueil de C. de Dobeneck, pour la Bavière. Mais si le droit canon n'est l'objet d'aucune élaboration fondamentale, les principes de juridiction soulèvent quelques questions. Ici on cherche à établir la pratique; là on examine le fond même du sujet; mais sans aborder le domaine de la science. Nous nous contenterons donc de signaler deux productions des Italiens, l'une à Gènes, un traité de D. Gualco, sur la juridiction ecclésiastique, avec des considérations sur l'intervention séculière, et l'*exequatur* royal; l'autre à Novare, de C. Negroni, établissant la concordance du droit canonique avec la législation séculière en Piémont.

Tel est le tableau de la production littéraire la plus importante dans le domaine de la théologie ; il est facile de voir que les recherches de détail y jouent presque partout le premier rôle, sans parler de l'énorme développement de la polémique et de ce qui s'y rattache, développement que nous n'avons dû qu'indiquer, à cause de la nature éphémère et peu instructive de la plupart des publications de ce genre. L'Église catholique a pris aussi en Allemagne une part plus large au mouvement de la société; son action dirigeante est plus efficace, et il semble que les atteintes qui lui sont portées de tous côtés dans le nord, n'ont servi qu'à rehausser davantage son mérite, et qu'à favoriser ses vues d'union et de vérité. Aujourd'hui elle commence à recueillir le fruit de ces longs et obscurs travaux d'édification dont il n'entre point dans notre plan de tracer le cours, mais qui n'en exercent pas moins une puissante et salutaire influence. Peut-être aussi verra-t-on dans l'accroissement de la prépondérance du catholicisme une preuve nouvelle du mal qui travaille la société : c'est la religion de ceux qui souffrent, et les masses commencent à élever en Allemagne de dolentes clameurs. Par là aussi s'expliquera la renaissance du catholicisme si longtemps opprimé dans les îles britanniques, où la souffrance est arrivée à un degré inouï d'intensité.

Jurisprudence. Nous avons à signaler, cette année, quelques ouvrages remarquables, de ceux que la jurisprudence française enregistre trop peu souvent. Citons d'abord un travail nouveau d'un jurisconsulte qui, dans la science des origines et de l'histoire du droit, a su prendre dès l'abord parmi nous une place véritablement éminente; nous voulons parler de l'*Essai sur les lois criminelles des Romains*, par M. Edouard Laboulaye. Cette publication est une réponse à la question posée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui, depuis quelques années, semble vouloir persister dans ce système salutaire de provoquer les esprits à l'étude sérieuse de notre législation, dans son histoire et dans ses sources. L'Académie avait demandé aux candidats un travail spécial sur

les lois relatives à la responsabilité des magistrats et des fonctionnaires publics chez les Romains. Tout en respectant les limites et la spécialité du programme, M. Laboulaye ne s'est pas interdit les aperçus et les rapprochemens sur les autres parties de la législation criminelle chez les Romains ; aussi son ouvrage, sans être une histoire complète du droit criminel ancien, n'en est pas moins d'un grand secours pour en bien comprendre et la lettre et l'esprit. Le livre de M. Laboulaye, déjà couronné par l'Académie des Inscriptions, a été analysé avec détails et apprécié dans la Revue de législation et de jurisprudence, par l'écrivain le plus compétent en ces matières, et qui tarde, au gré de notre impatience, à réaliser les espérances qu'il a fait concevoir à la science par l'annonce d'un ouvrage nouveau destiné à porter le jour dans le dédale obscur et embrouillé de l'histoire de la procédure criminelle. Nous espérons que M. Faustin Hélie, on l'a déjà nommé, ne nous fera pas plus longtemps attendre cette bonne fortune, et que nous pourrons prochainement faire connaître à nos lecteurs cette œuvre nouvelle de l'auteur de la Théorie du code pénal. Un ouvrage remarquable que nous leur rappelons aussi, c'est l'*Histoire du droit Byzantin*, par M. Mortreuil. Les deux premiers volumes de cette publication ont produit en Allemagne, si bon juge en ces matières, une grande sensation, et c'est d'un heureux augure pour le succès qui attend M. Mortreuil dans son propre pays.

Au nombre des ouvrages qui ont pour objet l'étude et l'explication de notre législation romaine, nous n'oublierons pas, quoique ce ne soit là qu'une réimpression, la nouvelle édition de la *Théorie des lois politiques de la monarchie française*, par Mlle de Lezardière. Cette nouvelle édition considérablement augmentée et publiée par le vicomte de Lezardière, sous les auspices de MM. les ministres des affaires étrangères et de l'instruction publique, est destinée à populariser un ouvrage vraiment étonnant par les choses qu'il contient, par le temps où il fut produit, et surtout par la position et le sexe de l'auteur.

Parmi les travaux sur l'histoire de notre législation qu'il ne faut pas classer d'après leur étendue, mais qui doivent être mis en relief à cause de leur mérite, nous citerons l'*Essai sur la législation de la Corse*, que nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs. Dans ce travail, M. Garnier du Bourgneuf a fait ressortir les curieux détails qu'offrait pour l'histoire du droit la collection des *Statuts civils et criminels de la Corse*, publiée par M. Grégory, conseiller à la cour royale de Lyon. On ne saurait dire plus de choses en moins de pages, avec plus de pureté ni d'élégance. Enfin, parmi les publications ayant pour objet l'étude du droit français, n'oublions pas de citer les travaux polémiques suscités par les discussions civiles et religieuses parvenues aujourd'hui à un si haut degré d'intensité. De ce nombre sont le *Manuel du droit ecclésiastique français*, publié par M. Dupin, et qui contient les libertés de l'Église gallicane avec un commentaire ; la Déclaration du clergé de 1682, le concordat et sa loi organique précédés des rapports de M. Portalis.

Un ouvrage que nous avons été forcés d'analyser avec moins d'étendue qu'il ne le mérite, mais dont nos lecteurs ont pu néanmoins apprécier le mérite solide, l'érudition consciencieuse et la clarté parfaite, est le *Traité général des assurances* de M. Alauzet. Par la première partie consacrée à l'étude de la matière chez les divers peuples et aux différentes époques, cet ouvrage appartient aux études historiques ; la seconde est consacrée à l'examen de ce qui existe, à la critique des abus présens et à la recherche des améliorations futures. M. Alauzet, esprit persistant et productif, a trouvé aussi dans la récente discussion sur la réforme pénitentiaire l'occasion de publier quelques vérités utiles, et pour cela il n'a eu qu'à faire appel à ses anciennes études et à ses propres idées, car nos lecteurs n'ont pas oublié son *Essai sur les peines et le régime pénitentiaire*, couronné en 1842 par l'Académie des Sciences morales et politiques.

Parmi les travaux de détail sur l'étude du droit actuel, nous énumérons, en terminant, dans l'impossibilité de les examiner :

Pour le droit civil, la nouvelle édition faite par M. le vicomte Portalis, des discours, rapports et travaux (quelques-uns inédits) de M. le comte Portalis sur le Code civil; l'explication du Code civil par Gousset; son examen du Code sarde; la continuation de la nouvelle et plus complète édition du cours de M. Duranton; la suite du Commentaire de M. Boileux sur le Code civil, précédé d'un Précis de l'histoire du droit civil; la continuation de la Théorie de la procédure civile de M. Boncenne, continuation qui forme le tome V de l'ouvrage et qui est due à M. Bourbeau, successeur, à la faculté de Poitiers, du regrettable M. Boncenne. Pour le droit administratif, nous n'avons guère à citer que le Cours de M. Trolley, professeur à la faculté de Caen, qui n'est point un ouvrage élémentaire comme tant d'autres, mais un traité dogmatique et complet du droit administratif; enfin, pour le droit commercial, nous mentionnerons, en terminant, l'excellent Commentaire du Code forestier, par M. Meaume, l'ouvrage de M. Massé sur le droit commercial dans ses rapports avec le droit des gens et le droit civil; le Traité des faillites et banqueroutes par M. de Saint-Nexent; l'ouvrage sur la même matière de M. Esnault, avocat à Falaise, et la nouvelle édition d'un traité du même genre, par M. Renouard, conseiller à la cour de cassation, enfin la suite de l'ouvrage de MM. Delamarre et Lepoitevin sur le contrat de soumission ou les obligations conventionnelles en matière de commerce.

L'Allemagne est féconde en travaux de jurisprudence; et sur le droit romain, nous avons sans cesse occasion de mettre ses recherches en évidence : aussi ne nous étendrons-nous pas sur les commentaires des Mühlenbruch, des Puchta, des Heimbach, des Reocking, des Haenel, des Burchardi, des Walter, etc., déjà connus de nos lecteurs; après avoir signalé un nouveau manuel des Pandectes de R. Schilling, nous éveillerons leur l'attention sur les monographies estimables que nous ne leur avons pas encore fait connaître. Telles sont les publications de W. Rein, le Droit criminel des Romains de Romulus à Justinien; de G. E. Heimbach, De l'origine et de

l'histoire du *corpus* des 168 novelles; l'histoire de la *Bonorum possessio* de B. W. Leist, et un travail sur cette législation, par A. J. Uhrig; la procédure de la *Vindicatio* par Wetzel (G. W.); les Servitudes de E. Zachariæ et de Ordolff (H. L.), et le *Pignus*, de H. Buchka. Nous ne mentionnons ici que les principales d'entre les nombreuses productions monographiques dont le droit romain a été l'objet; du reste, toute discussion sur la marche à suivre dans l'étude ou l'élaboration est à peu près éteinte, et, comme le prouve l'énumération qui précède, on est d'accord sur ce point qu'il est nécessaire de réunir, de critiquer et d'approfondir les sources par tous les rapprochemens possibles. De cet ensemble de travaux naîtra un jour un édifice solide et durable; nous connaîtrons non-seulement le droit romain, mais une grande partie de l'histoire de son développement durant la longue existence du peuple qui l'a formé. A ce point de vue, l'école historique est fort philosophique, ce nous semble. Avant d'examiner les travaux généraux et particuliers de jurisprudence, prenons congé du droit ancien en mentionnant l'Essai de C. F. Dieck sur l'époque à laquelle le droit féodal des Lombards fut introduit et admis dans l'Allemagne (Halle, in-8°). Ce n'est guère qu'en Allemagne aussi qu'on trouve des élaborations générales, et encore sont-ce là de rares phénomènes, parce qu'un tel travail n'est pas de ceux qui s'improvisent à l'usage journalier des lecteurs. Enfin ces travaux tendent toujours à s'exécuter au point de vue particulier du pays où l'auteur cherche ses lecteurs. Toutefois la Science du droit de G. N. Schnabel, publiée à Vienne, et les Recherches de F. Küttlinger, à Anspach, sur les bases scientifiques du droit, sont de tous les pays. Le droit des gens européen actuel, de A. N. Heffter, à Berlin, est encore celui de tous les peuples civilisés. Bien plus fécond, le droit public allemand a produit de nombreux traités, recherches ou monographies qui prennent place autour de la grande histoire d'Eichhorn que nos lecteurs connaissent. C. R. Sachse, pour introduire le lecteur dans l'étude de la constitution politique et judiciaire de l'Allemagne,

a consacré un volume à en poser les bases. A côté de ce travail, sorti d'Heidelberg, mère nourrice de célèbres juristes allemands, se placent les Mémoires de E. Wippermann à Gœttingue, quoique l'auteur examine le droit public en thèse générale, ainsi que l'estimable travail de F. Rœdinger, à Stuttgart, sur la naissance et le développement du droit national en Allemagne; l'Histoire constitutionnelle de l'Allemagne, par G. Waitz; et les travaux de statistique et d'histoire comparée des constitutions municipales de l'Allemagne et de la Prusse, publiées par H. G. Reichardt et par K. Floda. En fait de collections de ce genre, au contraire, l'année ne nous offre rien de nouveau, si ce n'est une seconde édition du *Corpus juris germanici*, par G. Emminghaus, et la continuation du *Sachsenspiegel*, par C. G. Homeyer. C'est à la critique et aux commentaires qu'il faut faire la part la plus large, non pas que nous veuillions mentionner les nombreux manuels de droit civil ou de procédure qui ont vu le jour dans l'année: mais, comme travail nouveau, nous ne saurions passer sous silence l'œuvre de F. M. Gast sur les défauts du droit commun allemand, et sur les modifications à y apporter, et les études exécutées sur un point particulier, la législation en matière de presse, par J. A. Collmann, à Berlin. Si pour le droit civil la publicité est féconde, pour le droit pénal elle l'est encore bien davantage. Le mouvement de l'année dernière n'a point cessé. Aux recherches de Mittermaier sont venus se joindre les travaux de Th. Güntner et de C. G. de Wæchter, sur le droit pénal. La question de l'établissement du jury a suscité de nouvelles discussions parmi lesquelles se distingue l'appréciation générale de cette institution en Allemagne, en Angleterre et en France, par E. F. Vogel, sans parler des publications spéciales sur la matière, faites par Brinkmann (R.), pour le Schleswig-Holstein, et par Krause, pour opposer à l'ouvrage de M. Fœlix, depuis longtemps connu de nos lecteurs. Sans nous arrêter à la foule de productions dont le code pénal de Prusse a encore été l'objet cette année, ni aux quelques travaux qui n'intéressent que

le Hanovre, le Mecklembourg, la Saxe, le duché de Bade et le Wurtemberg, attestant plus que jamais le besoin d'une législation homogène, dont on cherche les matériaux surtout dans le passé ; sans nous appesantir sur le droit public de la Suisse, par L. Snell, sur celui de la Bavière, par E. de Moy, signalons en fait de législation comparée, un rapprochement exécuté à Gœttingue entre le droit romain, prussien et français, et la nouvelle édition du système de procédure civile, romaine et allemande de A. W. Heffter. Pour les travaux de droit étranger à l'Allemagne, à ce que nous signalions l'année dernière, nous ajouterons une publication des Fueros de Navarre et de Biscaye, par A. Loning, à Gœttingue, et le Code pénal de Norvége, publié à Christiania, et traduit par Thanlow. Certes, d'après l'énumération qui précède, il est facile de se convaincre que le champ de la jurisprudence est activement cultivé par nos voisins d'outre-Rhin. C'est pourquoi nous n'aurons pas besoin d'entrer dans le détail des monographies qui ont suivi ce grand mouvement, et nous nous contenterons de mentionner une série de mémoires publiés par G. E. Heimbach, sur la doctrine du fruit, une théorie de la preuve criminelle, par A. Bauer; enfin les travaux sur le système pénitentiaire et les pénitenciers dus à C. de Mauschwitz, W. Bergstræsser, J. de Würth, J. L. Tellkampf, et J. N. Müller.

Pour l'Angleterre, nos lecteurs le savent, il n'est point question de science ou bien rarement, en matière de jurisprudence ; voyons donc ce qu'elle a fourni outre les commentaires, vingt et une fois réimprimés, de Blackstone sur les lois d'Angleterre, commentaires utilisés sous toutes les formes par les légistes nationaux. Trois collections sont à noter au passage avant qu'elle ne tombent dans l'oubli, la collection des actes législatifs de la 6e et de la 7e année de la reine Victoria ; celle des lois sur l'Accise, exécutée par J. Bateman, et enfin la collection des lois en vigueur sur les pauvres, par J. E. Pratt, publiée pour la deuxième fois. En pays où le fait domine, il faut prêter au fait la principale attention ;

mais nous passerons sur les traités particuliers de G. Goldsmith (le barreau anglais); de R. C. Sewell (*on the law of coroner*); de T. E. May, (*Proceedings on the Crown side at Queen's Bench*); de J. Hubback (*on the evidence of succession to property and peerages*); de W. M. Best (*Presumption of Law*); de G. W. Cooke (*Law of Defamation*); enfin de B. Montagu et de S. Ayrton (*Bankruptcy*); nous nous arrêterons seulement sur l'ouvrage de J. Guthrie, Principes élémentaires des lois d'Angleterre, qui est d'un intérêt plus général, en ce que l'auteur, tout en se conformant aux modifications récentes qu'a subies la législation, examine en détail l'action plus ou moins complète de ces lois dans les pays sujets de l'Angleterre et soumis à sa jurisprudence, et surtout, comment cette jurisprudence a régi la terre conquise d'Irlande, depuis le jour où le roi Henri II y mit le pied, c'est-à-dire depuis 1171. Dans l'Italie, parmi les travaux suscités par le nouveau code civil du royaume de Sardaigne, nous citerons les commentaires de V. Pastore, et à Turin également, un essai de C. Nast : De la législation sur les enfans naturels et le mariage considéré dans ses effets civils ; à Parme, la collection de S. Fattorini, Table générale des dispositions législatives du grand duché promulguées de 1836 à 1840; à Livourne, l'ouvrage de N. Niccolini, sur la procédure criminelle du royaume des Deux-Siciles, enfin les œuvres de Bartole et de Cujas qui se publient à Prato. Si l'on veut ensuite se rendre compte du mouvement de la production littéraire dans la péninsule, il faut placer en première ligne le Piémont, puis le royaume de Naples; mais, dans ces deux États même, où l'élaboration nouvelle des codes semblerait devoir activer les travaux, la jurisprudence ne se signale par aucun effort bien digne d'intérêt.

Sciences et Arts. Les différentes branches de la science sont cultivées en France d'une manière remarquable et donnent lieu chaque année à une foule d'ouvrages spéciaux qui mériteraient d'être enregistrés dans nos colonnes. Mais le mouvement de la production scientifique est à la fois trop rapide et trop fécond, pour que nous puissions le suivre dans tous

ses détails; cette production trouve d'ailleurs de nombreux échos, soit dans la presse périodique, soit dans les recueils spéciaux qui lui sont consacrés. Contentons-nous donc de rappeler quelques-uns des ouvrages déjà connus du lecteur et plusieurs de ceux dont nous n'avons pas encore parlé. Dans les sciences philosophiques, outre l'obscure introduction de Pache nous avons eu cette année la Philosophie générale des connaissances humaines, par Gasc; les œuvres du père André, publiées par M. Cousin; l'Examen et la défense du système de Fourier, par M. Paget; et les Pensées sur l'homme, par M. Thibault. Dans le domaine de la pédagogie, nous citerons : l'Histoire de l'instruction publique en France, par M. de Riancey; et l'Importance de l'éducation au XIXe siècle, par M. Clerc. Rappelons aussi le Livre des jeunes professeurs, par M. Congnet; et la critique que nous avons faite de l'Histoire de l'éducation, par M. Frita. La politique, comme toujours, a été féconde, trop féconde. Au milieu de tous ces ouvrages, de toutes ces brochures, de tous ces pamphlets dictés par la passion, il nous est impossible de faire un choix. Contentons-nous de citer quelques ouvrages d'un intérêt plus général, tels que l'Histoire de la civilisation de l'humanité, le Code des nations, par Solimène; et les Nouvelles causes du droit des gens, par M. Ch. de Martens. L'économie politique nous a valu l'excellent travail de M. de Villeneuve-Bargemont sur cette science en Espagne, et quelques recherches sur certaines questions coloniales auxquelles nous ajouterons l'ouvrage publié par la Compagnie belge de colonisation, sous le titre de *l'Amérique centrale*. L'étude des différens systèmes pénitentiaires qui sont à l'ordre du jour continue avec la même ardeur. On se rappelle l'Extinction du paupérisme, par le prince Louis Bonaparte; et la Revue pénitentiaire, fondée par M. Moreau-Christophe. Quant aux sciences naturelles, nous avons déjà donné au lecteur, dans le courant de cette année, une idée des principaux ouvrages français qui rentrent dans cette catégorie; nous nous réservons d'entrer dans quelques détails pour les travaux étrangers qui appartiennent à cette branche

de la science et qui sont peu connus du lecteur. Nous en dirons autant de la médecine et des différentes parties de l'art moderne. On nous saura gré, nous n'en doutons pas, de cette sobriété et on ne nous reprochera pas de passer sous silence les productions qui sont d'un intérêt trop spécial.

S'il est un domaine qui doit être fécond de nos jours, en raison de l'influence de la vie publique sur la littérature, c'est celui des sciences politiques; mais les résultats de cette fécondité varient grandement selon les temps et les lieux. En Allemagne, la production n'est sans doute pas bornée aux théories générales purement scientifiques; toutefois ce qui touche à la pratique, en matière de politique, doit suivre la direction qu'impriment à ce genre de travaux les intérêts politiques locaux ou les faits établis qu'on doit admettre *à priori*. Quelque circonscrit que soit le champ de la discussion pratique, il faut remarquer cependant qu'elle a réagi sur la littérature scientifique dont les produits sont rares, tandis que la polémique grandit tous les jours. Dans la première direction, nous n'aurons donc à citer que la seconde partie de la philosophie sociale de Hugo Eisenhart, consacrée cette année aux théories d'économie sociale, et la suite des douze livres de l'État, publiés par Fr. Schmitthenner. Maintenant, en considérant d'abord dans chaque état particulier quelques-unes des principales publications, nous verrons d'un coup d'œil les idées principales qui ont préoccupé la société cette année. Ainsi à Zurich, la doctrine des partis politiques de F. Rohmer; le rapport de Bluntschli sur les communistes de la Suisse, portent la trace des agitations de ce pays. Nous trouverons ensuite à Leipzig et à Hambourg deux redoutes littéraires dirigées contre l'Autriche, au plus grand avantage de l'unité nationale allemande poursuivie par la Prusse. Aussi à Leipzig rencontret-on toutes les questions politiques du moment agitées, à cette condition cependant qu'on ne donnera jamais tort à ses maîtres ou à ses amis. De même à Hambourg, où la question d'Orient est proclamée question russe ; et tandis qu'à Leipzig, Th. Oelckers frappe d'un blâme commun le

socialisme et le communisme, en dénonçant leurs mouvemens, à Berlin E. Mundt nous donne l'histoire de la société considérée dans son développement moderne et dans les problèmes qui en sont nés; puis Sengler, à Fribourg, et H. F. W. Hinrichs à Halle, reviennent sur la question sociale, quoique le dernier s'attache plus particulièrement à la Prusse. Nous ne nous arrêterons pas à la pluie de brochures répandue sur l'Autriche, et concernant tantôt la Bohême, tantôt la Hongrie, tantôt la politique du cabinet de Vienne qu'on met aux prises avec le progrès de *l'hégémonie* dont la Prusse veut être absolument la représentante; d'ailleurs la plupart de ces productions sont prudemment anonymes; nous ne mentionnerons qu'un ouvrage plus spécial, né à Vienne même, la Constitution de la principauté de Transylvanie, par J. B. de Scharberg, et en terminant ici ce tableau, nous y joindrons la Constitution anglaise de lord Brougham, et le Parlement anglais, son organisation et sa procédure parlementaire, ouvrage exécuté par F. Schulte, à Berlin. Si nous passons aux branches spéciales des sciences politiques, nous trouverons les estimables travaux sur la police, considérée au point de vue scientifique, par G. L. Funke, à Leipzig, et par R. de Mohl de Stuttgart; les cours d'économie politique de K. H. Rau, à Heidelberg, et de W. Rœscher, à Gœttingue, auxquels nous joindrons les essais de J. S. Mill, à Londres, sur quelques questions pendantes. En matière de finances, outre le cours volumineux de A. Barth, et le recueil de mémoires de Bülow-Cummerow, il faut signaler la théorie d'un système pour accroître et limiter les émissions du numéraire, publication datant de l'année dernière. Comme aussi le système de l'impôt en Prusse est l'objet de discussions fort soutenues, la production a dû s'en ressentir, et les histoires, documens et systèmes se multiplier. A cette classe de travaux appartiennent l'Histoire du système de l'impôt en Allemagne, publication commencée à Giessen, par L. F. Ilse; le mémoire de C. G. Kries sur les rentrées de l'impôt à Breslau, et enfin les matériaux pour servir à la critique du système de l'impôt

en Prusse, par F. Wülfing. En travaux de statistique, les tableaux de G. de Gülich, à Jena, présentant une histoire synoptique de l'industrie dans les principaux États du monde, offrent de l'intérêt, et la Statistique de la Hongrie, publiée à Pesth, par A. de Fenyes, est un livre spécial non moins digne d'attention. La science du commerce a fourni aussi quelques travaux, d'abord en Angleterre, deux Traités de G.B. Kemp et et de R. Torrens, et des Recherches sur les taxes et la politique commerciale de la Grande-Bretagne, par D. Buchanan, à Édimbourg; en Autriche, un tableau du mouvement commercial de 1831-1841, par L. de Tegoborski, ouvrage qui a soulevé un essai de polémique dans le nord; à Augsbourg, le commerce des céréales considéré au point de vue de l'économie politique et de la police, par G. Dœllinger; enfin le Commerce de l'empire russe, publié à Mitau, par J. Dede. Parmi les questions qu'on pourrait nommer actuelles, et dont la discussion est à l'ordre du jour au delà du Rhin, il en est quatre principales, celles de la noblesse héréditaire et foncière à laquelle se rattachent les débats sur la représentation plus ou moins parfaite des classes diverses dans l'État; la question du paupérisme, qui commence à grandir en même temps que l'industrie germanique; celle des juifs, question qui semble devoir être éternelle, tant qu'une influence puissante n'agira pas pour la décider à la fois sur toutes ces fractions du territoire allemand, où les vieux préjugés plus ou moins tenaces résistent, armés de traditions, aux tendances de fusion qui marquent notre époque; enfin il y a la grande question de l'union des douanes, qui produit elle-seule plus que toutes les autres ensemble. En signalant ces quatre sources de fécondité littéraire, nous ne prétendons point en analyser tous les résultats en détail, l'aspect des ouvrages les plus marquans nous dira tout ce qu'il est nécessaire de savoir. L'ouvrage de J. C. Kœhler, à Sulzbach, sur les droits politiques de l'ancienne noblesse de l'empire, devenue aujourd'hui médiate, c'est-à-dire, relevant des souverains locaux, nous offrira un résumé de cette grande révolution opérée dans l'état des per-

sonnes de l'empire germanique, l'un des plus grands griefs de la vieille noblesse contre Napoléon, qui en fut le principal promoteur. Le livre de F. Liebe, à Brunswick, nous montrera la noblesse foncière, dans l'état où la mettent les nouvelles constitutions, aussi bien que les ouvrages de Buhl (L.), à Manheim, et de Arndt (E. M.), à Leipzig. Pour la question du paupérisme, l'Angleterre d'abord se présente et réclame le premier rang; mais le plus grand nombre des publications y relatives concerne spécialement l'Irlande, cette patrie de la misère. Telles sont les publications de Wiggins (J.), à Londres, et de R. Kane, à Dublin, quoique ce dernier examine plus particulièrement les ressources industrielles de l'Irlande. En Allemagne, il y a d'abord la part des théories offertes par la science. D. de Witzleben indique les sources principales du paupérisme, puis les remèdes; F. A. Stilch considère, comme il le dit, le mauvais siècle ou l'argent, la spéculation et le travail; toutefois, en analysant les souffrances de l'époque, il lui propose des secours. C'est dans la constitution de la famille que C. Frantz cherche la répression du paupérisme, et A. Schneer, plus spécial, ne s'occcupe que des maux qui pèsent sur les tisserands de Silésie, et de l'assistance qu'ils réclament. Enfin, dans un ouvrage qui se rattache d'un peu loin à cette lutte de l'industrialisme et de l'humanité, M. St. L. Roth entreprend la défense des corps de métiers. Il est bien entendu que la Prusse est l'État le plus intéressé dans cette littérature, car c'est là aussi que l'agitation moderne pénètre le plus la société germanique. A la suite, vient K. H. Hagen, prouvant mathématiquement la nécessité de la liberté du commerce pour le revenu public, et nous voilà passés insensiblement sur le terrain de l'union des douanes, dont nous avons le bilan de 1837 à 1841, publié à Darmstadt dans un volume sur les Douanes protectrices de l'industrie. Le premier avocat de l'union douanière, c'est Bülow Cummerow, qui en développe le système et en réfute les adversaires, tandis que K. Steinacker nous offre le tableau du développement de l'Allemagne sous l'influence de cette me-

sure, et que E. Platner en considère les effets en ce qui concerne l'essor de la nationalité. Puis vient la polémique soulevée par l'opiniâtre refus d'y accéder, dans lequel persiste le Hanovre, polémique dont les actes et négociations ont été publiées à Cologne, et où figurent entre autres publicistes F. Klefeker, et de Horst, l'un parlant de Hambourg, et l'autre de Brunswick; enfin, les ouvrages spéciaux pour la protection de l'industrie manufacturière dans le sein de l'union, parmi lesquels nous ne citerons que celui de H. Weigert, qui propose des moyens pour soutenir la concurrence étrangère. Quant à la question de l'émancipation des juifs, sans nous arrêter à la polémique, notons seulement la publication de L. de Roenne et H. Simon, à Breslau, qui constate le progrès fait en Prusse à cet égard.

Dans le domaine des faits la discussion est vive et pressée, et l'échange de paroles soutenu, mais dans celui des idées il semble presque calme. On n'y trouve presque plus de débats, et la philosophie, devenue plus paisible, s'est bornée à fournir des travaux pour la plupart spéciaux, mais utiles. D'abord, pour l'histoire de la science, nous devons constater l'apparition de la deuxième période de l'histoire de Siegwart (H. C. W.) qui nous conduit à Kant; puis la continuation du Manuel de l'histoire de la philosophie ancienne de Brandis (C. A.) et surtout le travail un peu antérieur de C. G. Zumpt sur l'état des Écoles de philosophie à Athènes et la succession des Scholarques. On s'est peu occupé de la philosophie platonicienne, si ce n'est A. Arnold, qui, en rassemblant systématiquement quelques-unes des œuvres de Platon, s'est proposé d'en faire une sorte d'introduction à l'étude de la philosophie. Aristote, en revanche, a été plus favorisé : G. Müller, dans le premier volume de son Analyse du principe et de la méthode du Stagyrite, examine d'abord le principe ; C. Kühn et H. Rassow se sont attachés de préférence à la définition de la connaissance (*notio*) chez Aristote ; enfin, pour terminer le tableau des productions sur la philosophie ancienne, se présente ici la traduction libre de Marc-Aurèle, par M. H. Mac Cormac,

à Londres. En suivant le cours des âges, pour passer en revue les philosophes qui ont fixé cette année l'attention des savans, nous trouverons Scot-Erigène, chez qui E. Mylius a examiné la doctrine du mal ; Jean de Salisbury, dont C. Petersen a publié l'*Entheticus* avec commentaires ; Jean Bodin, dont E. G. Loehn a discuté l'Heptaplomère ; Spinosa, dont C. J. Ph. Lenstrœm a examiné la morale et dont B. de Bruder publie les œuvres; Leibnitz, de qui G. T. Guhrauer vient de publier des observations inédites sur Descartes ; enfin des leçons sur Schleiermacher publiées par J. Schaller. Dans cette paix de la philosophie, c'est à peine si Schelling, ce Schelling qui faisait tant de bruit encore l'année dernière, a été attaqué, et nous ne trouvons à citer que le livre de J. L. Schwarz, qui place en regard sous les yeux du lecteur l'ancienne et la nouvelle philosophie du professeur ; en revanche, Berlin nous fournit une anthologie de ses œuvres. Pour Hegel, c'est différent ; Hegel est un fait acquis, désormais invariable. Aussi à la suite de la publication de ses œuvres, avons-nous une volumineuse biographie du philosophe, à laquelle K. Rosenkranz n'a pas donné moins de 600 pages, tout en conservant assez de loisir pour publier ses propres mélanges sous le nom d'Études. Bien qu'Hégel soit étudié et qu'on travaille avec constance à le vulgariser, pour ainsi parler, comme l'indique la publication de C. Frantz et A. Hillert : philosophie d'Hégel en extraits textuels, la part de la critique est encore la plus forte, soit qu'on discute les théories hégeliennes au point de vue du Christianisme, comme l'ont fait F. A. Staudenmaier et le Suédois P. W. Afzelius, soit qu'on polémise contre les différentes branches du système de l'auteur, ainsi que le fait F. Exner contre la psychologie et L*** contre la logique. C'est là un sujet qui ne sera pas épuisé de longtemps ; mais, quant à enfanter des systèmes, il n'est pas probable que la philosophie d'Hégel y soit appelée à ne juger que par l'Épiphanie de la personnalité éternelle de l'esprit qu'a produite C. L. Michelet ; ou nous nous trompons fort, ou voilà une doctrine qui se dissout, comme la fumée, après une courte ascension dans les airs. Venons à ce qui se

fait actuellement pour la nourriture philosophique de la génération présente, et, sans nous arrêter aux ouvrages connus de nous dès l'année dernière, notons, à Vienne, les *Institutiones philosophicæ*, de V. Buczynski, publiées par l'active imprimerie des Méchitaristes ; à Stuttgart, la Propédeutique philosophique de J. Beck ; à Brescia, le Système de philosophie de Campagna (G. B.) ; la Métaphysique de L. George, à Berlin ; les Principes de critique spéculative de G. Mehring, à Heilbronn ; un grand nombre de Traités de morale, fournis par le nord et l'est de l'Allemagne ; puis à Macerata, de M. Martello, une Théorie de la vie humaine, philosophie du cœur et des sentimens, tandis que l'Angleterre nous offre un Traité de W. Cairns sur la liberté morale, tout composé de recherches psychologiques, et qu'un anonyme, dans ce pays, demande : la femme peut-elle régénérer la société ? question à ranger dans la bibliographie de la fontaine de Jouvence. Hâtons-nous de signaler encore parmi les publications relatives à des questions de détail, deux monographies intéressantes : l'une de G. Siegmund, contre l'absolutisme en philosophie, l'autre sur la loi du développement de l'esprit du temps, dont W. Lœser fait l'élément d'unité qui doit relier les parties de la philosophie de l'histoire. Sur l'esthétique qui va nous conduire aux arts, l'année n'a rien fourni qui soit à noter ; cependant nous devons mentionner un Mémoire étendu de A. W. Bohtz, à Gœttingue, sur le comique et la comédie, au point de vue de l'esthétique pure, c'est-à-dire de la philosophie du beau. Pour l'histoire de l'art, au contraire, nous voyons de nombreux travaux, et si nous ne mentionnons qu'en passant les Considérations sur la musique des anciens, publiées à Rome par A. Carcano, ouvrage un peu ancien déjà, nous fixerons les regards sur l'esquisse d'une Histoire des arts du dessin en Autriche, par J. Tauber, à Vienne ; sur le Cours de H. G. Otho, dont le tome II nous donne l'histoire de la peinture en Allemagne et dans les Pays-Bas, et enfin sur la Nouvelle histoire de l'architecture de J. A. Romberg et F. Steger, à Leipzig. Rose (H.), à Londres, a aussi publié trois leçons sur l'histoire de l'archi-

tecture en Angleterre ; et nous rappellerons, pour compléter ce qui a été fait de nouveau dans l'histoire générale des arts, le Dictionnaire des artistes de Nagler, dont le quatorzième volume est en publication, ainsi que la Biographie des peintres flamands et hollandais, par C. H. Balkema, publiée à Gand. La peinture a aussi inspiré un dialogue à F. Ranalli de Florence, qui, en parlant de la peinture religieuse, repousse le mysticisme de l'art, doctrine fort en faveur surtout au delà du Rhin. Pour l'architecture, un inconnu (Ignotus Phileoclesius) a donné à l'Angleterre une *Architectura canonica*, traité d'architecture religieuse. De nombreuses publications de monumens sont venues s'ajouter à celles que nous mentionnions l'année dernière ; en Angleterre, en Allemagne, même en Suisse et enfin en Italie, ce genre de publications persévère, quoique sur une échelle modeste en comparaison du temps passé. A Londres, un nouvel ouvrage de A. W. Pugin, le Glossaire d'ornemens et de costumes ecclésiastiques s'est ajouté aux utiles publications de cet auteur, et H. N. Humphreys s'occupe d'une curieuse histoire des livres illuminés, c'est-à-dire ornés de peintures, du IVe au XVIIe siècle. Dans le domaine de la bibliographie est apparue une curiosité nouvelle, la Bibliographie du jeu d'échecs, par E. M. Oettinger, publiée à la librairie bibliographique d'Engelmann, à Leipzig.

Dans le domaine des sciences naturelles, on compte également cette année un grand nombre de ces productions qui apportent des faits ou d'utiles résumés à la science. Nous en commencerons l'examen en signalant les études de J. S. C. Schweigger sur les mystères des sciences naturelles dans leur rapport avec la littérature de l'antiquité ; celles de E. F. August, sur la méthode géométrique des anciens, et enfin le Prodrome de la faune d'Homère et d'Hésiode, par G. Ph. F. Groshans, à Leyde ; voilà pour l'antiquité. Quant à ce qui regarde la science moderne, avec l'histoire de l'astronomie depuis le commencement du siècle, par G. A. Jahn, à Leipzig, nous noterons la publication des œuvres de Galilée qui se fait à Florence, et les recherches exécutées par C.

Alberius de cette ville, sur les travaux que Galilée consacra aux satellites de Jupiter; enfin à Munich, L. Merz nous offre un compte rendu de la révolution opérée dans la dioptrique par le perfectionnement du microscope. Quoique la médecine soit une science toute spéciale où nous avons rarement occasion de porter nos regards, nous ne saurions passer sous silence l'histoire et la bibliographie des planches anatomiques des xve et xvie siècles, par L. Choulant; cette curieuse publication intéresse tous les lecteurs. Terminons ce tableau d'ouvrages historiques par le résumé de E. Meyer, sur les faits principaux qui ont signalé le développement de la botanique. Parmi les ouvrages théoriques, Londres nous offre le nouveau système de gravitation de J. Denison; Munich, l'Examen des théories de la terre, dans lequel Fuchs (J. N.) constate l'influence réciproque de la chimie et de la minéralogie. La géologie et la géognosie ont fourni de nombreux travaux cette année; outre l'application que Nowak a faite de son système tellurique aux sources de toute nature, nous avons les Études de H. Abicht à Dorpat, sur le caractère géologique de la haute Arménie; la Description géognostique du Voralberg, par R. A. Schmidt; sans parler des Études de C. F. Gauss, de celles de A. de Klipstein, de W. Fuchs, sur les Alpes; de A. E. Reuss, sur la Bohême; de R. A. Philippi, sur le nord-ouest de l'Allemagne; de C. F. Rœmer, sur la chaîne rhénane; de J. C. Freiesleben, sur les montagnes minières de la Saxe; de H. Meidinger, sur l'Angleterre; enfin nous signalerons la carte géologique de la chaîne du Tratra et des soulèvemens parallèles, publiée à Berlin, et celle de la Thuringe et du Hartz, exécutée à Gotha, par E. de Sydow et H. Credner. La paléontologie a suscité ou entretenu les publications de E. F. Germar, sur le cercle de la Saal, de Geinitz (H. B.), sur Kieslingswalda, enfin les œuvres de G. de Munster, H. de Meyer, et T. Plieninger. Les différentes branches de la physique ont fourni non pas des ouvrages généraux, mais d'intéressantes monographies. Telles sont la Cristallisation de la glace, par G. F. Schumacher; la Nouvelle

théorie de la formation de la grêle, par W. Schwaab; puis, en Angleterre, la Polarisation de la lumière, par J. Pereira, qu'il faut joindre aux Recherches de R. Hunt sur la lumière; enfin le Calorique de S. J. Metcalfe, et les Recherches de W. Scoresby, sur le magnétisme. En chimie, avec les travaux de Liebig, nous ne trouvons guère à signaler que trois monographies, deux en Allemagne : la Vie végétative dans ses rapports avec l'affinité chimique, par E. Lœsche; et la Vie de la nature inorganique, par G. F. Pohl; et en Angleterre, les recherches de D. Low sur la nature des corps simples de la chimie. Les travaux concernant les règnes animal et végétal sont incomparablement plus nombreux que sur les autres parties de l'histoire naturelle; mais de cette ample moisson nous devons refuser tout ce qui est connu de nos lecteurs comme existant, ou enfin tout ce qui ne fait qu'augmenter le nombre des collections. A la tête de cette classe de travaux qui sortent de la foule, nous devons mentionner deux ouvrages sur les races humaines : l'un, l'Histoire du monde primitif, de A. Wagner, à Leipzig, se rattache au récit de la Genèse; l'autre, de A. J. Jones, à Londres, rassemble les preuves philologiques de l'unité originaire et de l'origine récente de la race humaine; l'auteur les fait ressortir des différences qui caractérisent les diverses langues parlées dans les quatre grands continens, et ses recherches tendent à démontrer que ces différences proviennent de causes dont on peut encore étudier l'action. Ensuite, il nous serait facile de dérouler une longue liste de monographies de toute sorte, et d'abord il nous faudrait reprendre un à un tous les auteurs que nous citions dans notre dernier rapport pour mentionner la suite de leurs travaux: aussi n'est-ce point ce que nous ferons; il ne s'agit ici que de signaler les faits nouveaux ou du moins l'auteur de ces travaux et la source où il les a puisés. Nous noterons cependant la traduction en allemand des voyages publiés en Angleterre par Darwin, puis nous signalerons les travaux de H. v. d. Mühle, sur les oiseaux de la Grèce; de Th. Kotschky, sur les animaux de la Syrie et du Taurus;

de J. J. de Tschudi, sur ceux du Pérou ; de C. H. Schultz, Th. Hartig, A. Trinchinetti, A. Bellami, sur la croissance des plantes, question fort étudiée et fort débattue aujourd'hui que chacun veut y faire des découvertes ; de A. Schenk, sur les plantes de l'Égypte et de la Syrie ; de Casaretto (J.) et de Martius sur celles du Brésil, et, pour terminer, nous ajouterons à ce tableau la petite monographie de F. E. Kützing, sur la transformation des infusoires en espèces d'algues inférieures.

Littérature ancienne. La France a rendu, cette année, un service signalé à la littérature grecque, par la publication d'un des plus élégans fabulistes de l'antiquité. La découverte des fables de Babrius par M. Mynas, dans un monastère du mont Athos, fait le plus grand honneur et à ce savant et au ministre qui a eu l'heureuse idée de lui confier cette mission. Une cruelle maladie est venue enlever momentanément à M. Villemain la noble jouissance d'avoir doté son pays et le monde savant tout entier d'un des plus curieux monumens littéraires de la Grèce classique. Espérons qu'il sera bientôt rendu à la santé et qu'il pourra encore se glorifier des brillans résultats obtenus par ses conquêtes littéraires. L'édition des fables de Babrius a été confiée au savant le mieux en état de comprendre et de faire apprécier toutes les beautés de l'élégant fabuliste ; nous voulons parler de M. Boissonade, dont le nom seul rappelle ce que l'érudition a de plus ingénieux, le goût de plus fin, et l'esprit de plus délicat. Bien que pressé par le temps, et pour répondre à l'impatience du public, le savant académicien s'est acquitté de cette tâche avec son talent et son tact habituels, et il a mis en œuvre toutes les ressources de la philologie pour épurer un texte qui était hérissé de fautes et de difficultés. Cependant, malgré les nombreuses et ingénieuses corrections de M. Boissonade, il restait encore beaucoup à faire. Aussi presque immédiatement parut une lettre adressée à M. Jacobs par M. Dübner, qui y traite plusieurs questions intéressantes à l'égard de la rédaction de ces fables et de la métrique observée par le poëte. Le texte de ce dernier s'est

trouvé considérablement amélioré après la lettre de M. Dübner. Il faut y joindre de savantes et profondes recherches faites par M. Fix, et qui ont paru dernièrement dans un nouveau recueil philologique, sur lequel nous aurons occasion de revenir. Le travail de M. Boissonade a encore été l'objet de plusieurs autres articles remarquables publiés par MM. Dehèque, Egger et Rossignol. La découverte du précieux manuscrit de Babrius n'est pas le seul service de ce genre rendu par M. Mynas. Une collection considérable d'autres manuscrits grecs ont été soit envoyés, soit apportés de Grèce par ce savant voyageur, qui est reparti dernièrement pour une nouvelle moisson littéraire. Il nous suffit de rappeler cette collection, puisque nous avons reproduit intégralement le rapport adressé à M. le ministre de l'instruction publique. Parmi ces manuscrits, nous citerons toutefois la *Dialectique de Galien*, publiée par M. Mynas. La philologie grecque a produit en France, cette année, quelques autres travaux remarquables, à la tête desquels nous placerons les *Anecdota nova* de M. Boissonade et la savante édition d'Euripide, par M. Fix, qui a aussi publié à part l'Électre, du même poëte, avec des notes critiques en français, à l'usage de nos écoles, et le second volume de la Bibliothèque de Diodore de Sicile, publiée par M. Muller. Rappelons aussi le quatrième volume de la traduction d'Hippocrate, par M. Littré; le *Demostheniana* de M. Péricaud, et la Bibliothèque grecque de M. Lefèvre. Le *Thesaurus græcus* de MM. Firmin Didot s'est enrichi de plusieurs cahiers, et l'on peut prévoir avec satisfaction le jour où cette riche encyclopédie de l'antiquité grecque sera complétée. Dans le domaine de la littérature latine, nous avons eu la traduction des œuvres d'Horace par M. Frion, le grand travail de M. Egger sur les Historiens d'Auguste, la traduction française du Minutius Felix, par M. Péricaud, et les traductions françaises des Itinéraires de Rutilius et d'Avicenne, par MM. Despois et Saviot. Mais un des ouvrages qui font le plus d'honneur, cette année, à la philologie latine en France, c'est le Dictionnaire latin-français de M. Quicherat, qui vient prendre place à côté

de son *Thesaurus poeticus*, si bien apprécié par tous ceux qui sont à même de le consulter.

Nous avons à mentionner, cette année, un grand nombre de travaux à l'étranger sur les deux littératures classiques; commençons par ceux qui concernent la littérature grecque, sur laquelle M. Welcker a publié un nouveau recueil de mélanges. Les poëtes, comme toujours, ont exercé principalement la sagacité des philologues. Outre deux éditions d'Hésiode, données l'une par Vollbehr et l'autre par Goettling, nous devons citer aussi une dissertation de Schoemann *de Titanibus Hesiodeis*. Il a paru deux traductions de l'Odyssée d'Homère; l'une, en allemand, a été publiée à Berlin par A. L. W. Jacob; l'autre, la traduction italienne de I. Pindemonte, a été publiée à Bergame par Rossi. Une dissertation de Remacly, *De comparationibus Homericis*, et des corrections de Struve sur le poëme de Quintus de Smyrne, viennent clorre les recherches sur les poëtes Cycliques. Après avoir cité les travaux de Dissen, Schneidewin et Ganter sur Pindare, nous passerons aux publications qui concernent le théâtre grec. Nous trouvons d'abord la tragédie grecque et le théâtre à Athènes, par Wagner, introduction à la représentation de l'Antigone de Sophocle, dans la société Albina à Dresde, puis un travail de Geppert concernant la scène des Grecs anciens, un guide pour lire les tragédies grecques, par Major, à Londres, et des recherches de Witzschel sur la tragédie attique dans les fêtes de Bacchus. L'étude du théâtre d'Eschyle nous a valu le Prométhée, par Schoemann; deux éditions des Euménides, par Scholefield à Cambridge et Linwood à Oxford; l'Agamemnon et les Choéphores, par Peile; et un recueil des Fragmens d'Eschyle, par Bothe. Une dernière publication due à Boyes se rattache à la fois à Eschyle et à Sophocle. Le bagage de ce poëte tragique est plus considérable; outre une dissertation de Capellmann sur les caractères de femmes dans Sophocle, l'Allemagne et l'Angleterre nous ont donné plusieurs éditions et traductions. Telles sont Sophocle, en allemand, par Brœmel et Sigismund; une

autre traduction allemande de ses œuvres, par Minckwitz; le tome VII de l'édition de Schneider; l'Électre, l'Ajax et les Trachiniennes, publiés à Oxford par Mitchell; l'Œdipe Roi et l'Antigone, traduits en vers, à Berlin, par Fritze; et des recherches de Koechly sur cette même pièce. Le théâtre d'Euripide s'est enrichi du second volume de M. Hartung, *Euripides restitutus*, après lequel nous citerons un travail de C. E. Geppert sur la Médée; des Commentaires de G. A. Queck sur l'Électre; l'Hippolyte donné par O. Marbach; un choix de ses tragédies fait par A. Witzschel; et le second volume des *Poetarum tragic. gr. fragmenta*, par F. G. Wagner, volume entièrement consacré à Euripide. La scène comique se trouve aussi représentée par quelques publications intéressantes, telles que les comiques grecs, par F. H. Bothe; du nombre des personnages dans Aristophane, par C. Beer; De Socrate dans Aristophane, par J. A. Grothe; une traduction allemande des œuvres de ce poëte, par L. Seeger; et le Plutus donné par O. Marbach. Nous terminerons la série des poëtes grecs par la mention de l'édition des Idylles de Théocrite, donnée par M. Ziegler; et les Fragmens de l'Hécale de Callimaque, recueillis par feu A. F. Naeke. Passons aux prosateurs grecs. Outre la continuation de l'édition de Platon donnée à Zurich, nous devons citer l'Apologie de Socrate, le Criton et le Phédon traduits en italien par B. Prieri. Pour Aristote, nous trouvons un travail de Th. Bergk sur l'ouvrage de ce philosophe, consacré à Xénophane, Zénon et Gorgias, l'édition grecque de l'*Organon* ne comprenant encore que les Catégories, l'Herméneutique et les Premières Analytiques, par Th. Waitz; l'*Ars rhetorica* d'Anaximène, restitué à son auteur et publié par L. Spengel; la traduction de la politique d'Aristote, par M. Lindau; et une nouvelle édition de Cornutus sur la nature des dieux, donnée par F. Osann. Dans la série des historiens, nous trouvons une édition critique de Thucydide, donnée à Londres par S. T. Bloomfield; un travail de F. H. Bothe sur les Campagnes de Cyrus dans la haute Asie, par Xénophon; une lettre critique adressée par

A. J. F. Henrichsen à C. F. Hermann : De consilio convivii Xenophontei ejusque cum Platonico necessitudine ; et un Dictionnaire complet en allemand de la Cyropédie de Xénophon, eu égard principalement à l'explication des noms propres et géographiques, par G. Ch. Crusius. Nous signalerons aussi pour Polybe, outre le premier volume de l'édition de I. Bekker, les *Polybiana* de F. H. Bothe et les recherches de Brandstæter ; pour Plutarque, le troisième volume des Vies parallèles de C. Sintenis, et la Vie de Cimon, commentée par A. Ekker. Les orateurs attiques ont été aussi l'objet des recherches de quelques savans. Outre un choix de plusieurs discours de Démosthènes, publiés par D. B. Hickie à Cambridge et par C. T. Penrose à Londres, nous pouvons citer un travail de Voemel sur l'authenticité des décrets dans le discours de la couronne de Démosthène ; la traduction italienne des œuvres d'Isocrate, de G. M. Labanti ; des remarques critiques de E. Jenicke sur la *Leocratea* de Lycurgue ; et le premier volume de l'édition des œuvres de Dion Chrysostome, publiée par A. Emperius. Nous terminerons cette série concernant la littérature grecque, par l'indication du septième fascicule (tome I) du Suidas de G. Bernhardy ; et d'un Fragment de Lexique de rhéteurs, publié à Halle, par H. E. Meier, d'une manière beaucoup plus correcte que ne l'avait fait Dobrée, le premier éditeur. Ici viennent naturellement se placer quelques travaux importans sur la langue grecque. Ce sont : Commentaire de J. Wenrich sur les traductions syriaques, arabes, etc., des auteurs grecs ; Comparatifs et superlatifs des langues grecque et latine, par E. Forstemann ; Traité sur les verbes grecs, par L. Junius ; Observations de G. Frohne sur la syntaxe d'Apollonius Dyscolus ; Essai sur la prononciation du grec, par G. J. Pennington ; les Dictionnaires de Pape, de Passow et d'Ulriche.

Dans le domaine de la littérature latine à laquelle J. C. F. Bæhr a consacré un travail historique général, nous trouvons pour les poëtes une Lettre adressée à M. Hermann par J. A. C. de Reusde, sur Lucilius ; une édition de trois comédies

de Plaute, publiée par F. Lindemann ; de F. M. Rapp, une traduction de ce poëte ; et une Dissertation de J. Kœnighoff sur la méthode employée par Térence, pour emprunter au théâtre des grecs. Pour Virgile, nous n'avons à citer que l'Énéide, publiée par P. Hofman Peerlkamp. Quant à Horace, outre le second volume de l'édition d'Orelli, et celle de S. Obbarius, nous devons une mention particulière aux remarques de M. Düntzer, à deux dissertations qui ont pour auteurs F. S. Feldbausch et W. E. Weber, et à une traduction italienne de l'art poétique par P. Mistrorigo. Pour en finir avec les poëtes latins, nous citerons d'Ovide deux éditions des métamorphoses données l'une à Halle, et l'autre par V. Loers à Leipsick ; deux publications sur les Satires de Perse, l'une de C. F. Heinrich et l'autre de W. S. Teufel ; les Élégies de Properce publiées à Halle, par G. A. B. Hertzberg ; les Satires de Juvénal, publiées à Dublin par W. C. Boyd, d'après le texte de Ruperti ; et enfin une édition de Claudien, donnée à Zurich. Si nous nous occupons maintenant des prosateurs, nous trouvons à signaler le second volume de l'édition de Sénèque, par Fickert ; le premier volume du Salluste de R. Dietsch ; la traduction italienne de cet historien, par Alfieri ; et des recherches de Dreis sur le même écrivain. C. F. S. Alschefski nous a donné deux nouvelles parties de son Tite-Live, et M. Leoni a publié une traduction italienne des discours tirés de Tite-Live. A ces travaux sur les historiens latins viennent se joindre une édition de l'Agricola de Tacite, donnée par E. Dronke ; les Pensées de cet écrivain sur la nature des dieux, par A. J. Kahlert ; et l'édition de Quinte-Curce, publiée par J. Mützell. Parmi les travaux dont Cicéron a été l'objet, nous citerons Lælius, par M. Seyffert ; le discours pour Roscius, avec un commentaire, par E. Osenbrüggen ; les Académiques, traduites en italien par M. E. Galloni, et un Commentaire de F. Deycks sur les manuscrits du Vatican des Philippiques de Cicéron, et sur quelques manuscrits de la Bibliothèque de Saint-Laurent, à Milan. Nous placerons ici les Lettres de Pline le

Jeune, par M. Dœring; la monographie de T. de Mürner sur Orose; puis, après avoir signalé la 9e édition de la grammaire latine de C. G. Zumpt, nous indiquerons aussi un ouvrage utile pour l'étude de la langue latine, la position des mots par F. Raspe; mais nous n'entrerons pas plus avant dans le détail de la quantité d'œuvres pédagogiques nombreuses, surtout en Allemagne; nous avons, soin dans le cours de l'année, d'instruire nos lecteurs des travaux ou propositions sur des points particuliers de pédagogie qui méritent quelque attention.

Littérature moderne. Dans cette catégorie on pourrait ranger une foule de productions éphémères qui mériteraient à peine une simple mention. La France est peut-être encore plus féconde en ce genre que les autres nations; aussi faisons-nous grâce au lecteur de tous ces romans immoraux, de toutes ces poésies qui n'ont point d'autres admirateurs que les auteurs eux-mêmes, enfin de tous ces écrits qui ne peuvent être rattachés à rien, parce qu'ils n'ont point d'autre but que celui de satisfaire le goût du moment. Il faut cependant sauver de l'anathème un assez grand nombre d'ouvrages qui contiennent des recherches intéressantes sur quelques points de notre littérature et de notre vieux langage. Nous avons déjà parlé des Romans de la Table Ronde et de Charlemagne, par M. de Roisin; des Trouvères Artésiens, de M. Dinaux; on se rappelle aussi les curieuses recherches de M. Maury sur les fées du moyen âge, et les piquantes publications de notre spirituel et fécond collaborateur de Bordeaux, de M. Brunet, sur Rabelais, Montaigne et Luther. Citons rapidement quelques autres ouvrages que nous ne saurions passer sous silence. Tels sont les Recherches de M. Edwards sur les langues celtiques, un nouveau volume posthume du Lexique Roman de M. Raynouard, et l'Histoire de la poésie française par M. Jullien. Ici vient naturellement se placer un savant et judicieux travail de M. Wey, intitulé Remarques sur la langue francaise au XIXe siècle, sur le style et la composition littéraire. Aux origines de notre littérature se rattachent les

études sur le Théâtre espagnol, par M. Damas-Hinard, qui nous a donné cette année un volume de Calderon. Pour clorre cette liste bien incomplète, mentionnons les mémoires de la Société académique de Cherbourg, les Annales de l'Académie de Reims, et certaines publications bibliographiques, telles que les catalogues des imprimés de la bibliothèque de Reims, par M. Paris, des manuscrits de la bibliothèque communale d'Amiens, par M. Garnier, et celui de la Bibliothèque de Louviers, par M. Breauté. Avant de nous occuper de la littérature étrangère, citons encore le cours de littérature de M. Geruzez, Jacqueline Pascal, par M. Cousin, et le sixième volume des manuscrits de M. Paulin-Paris, sur lequel nous comptons revenir très-prochainement.

Dans le mouvement général qui porte chaque nation de l'Europe à l'étude des âges passés de la littérature, l'histoire des littératures modernes devait être reprise avec un nouveau soin, et offrir des résultats plus riches et des rapprochemens plus féconds que dans le siècle précédent. Aussi les ouvrages d'histoire littéraire sont-ils nombreux cette année, surtout en Allemagne. L'année dernière nous signalions déjà celui de J. G. Th. Graesse, qui a terminé maintenant la partie du moyen âge ; aux travaux que nous avons cités dans le cours de l'année, nous devons joindre encore l'histoire de la poésie italienne, commencée par E. Ruth, et l'aperçu de cette littérature au XIXe siècle, par A. Reumont. Quant aux histoires de la littérature nationale en tête desquelles nous placerons l'histoire de G. G. Gervinus, dont le cinquième volume nous conduit de la jeunesse de Gœthe à la guerre qu'on nomme de l'indépendance au delà du Rhin, c'est-à-dire sous l'empire, qu'il nous suffise de mentionner les ouvrages usuels de J. W. Schaefer, et de C. G. F. Brederlow, et enfin les tables synchroniques de K. Eitner. Pour la littérature anglaise, nous citerons également le deuxième volume d'Encyclopédie de la littérature que publie R. Chambers à Édimbourg. Parmi les nombreuses monographies qu'ont produites l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre, Venise

nous a donné des études sur le Dante, par G. Podesta ; Bonn, un travail de J. Aschbach sur les sources de l'Histoire du Cid; Halle, la monographie de E. Brinckmeier sur les Troubadours provençaux, ouvrage qu'il faut joindre aux recherches de l'auteur sur la littérature espagnole. A côté de cela, nous n'entreprendrons point d'énumérer le nombre fort grand de publications empruntées à la littérature du moyen âge en Allemagne; dans nos précédens comptes rendus, nous avons indiqué la tendance que suivent ces travaux ; examinons seulement ceux qui signalent des tendances nouvelles ou particulières, tels que la légende du Juif errant, dont J. G. Th. Graesse a développé l'histoire en la comparant avec les mythes qui s'en rapprochent et répandant sur toutes les questions une critique judicieuse; tels sont aussi le Saint-Ulrich, vieille biographie latine, par Berno de Reichenau, mise, vers 1200, en rimes allemandes, par Albertus, et que publie aujourd'hui J. A. Schmeller à Munich; le livre des Sept-Sages, traduit pour la première fois de l'hébreu et du grec, par H. Sengelmann, à Halle, et accompagné de notes d'histoire littéraire, sans parler des publications suivies que nous citions l'année dernière. La part de l'Angleterre n'est pas moins riche : aux travaux de T. Wright, que nous avons fait passer sous les yeux de nos lecteurs, doit se joindre son curieux volume d'*Anecdota litteraria*, dont nous aurons occasion de parler plus amplement ; puis viennent les publications d'Halliwell, de miss Charlotte Guest, etc., que nos lecteurs connaissent déjà ; enfin la nouvelle édition d'un livre important, les *Reliques of ancient english poetry* de T. Percy, longtemps appelée par les vœux des amis du moyen âge. En Suède nous indiquerons aussi dans cette ligne littéraire les chants et traditions nationales publiées à Stockholm par A. J. Arwidson, sans parler de la jeune et aimable littérature de la Grèce nouvelle dont nos lecteurs ont entendu quelques échos. Après l'étude de l'histoire littéraire, après les monumens de la langue, viennent les ouvrages consacrés spécialement aux langues modernes, plus nombreux encore. Nous avons vu le troisième volume

de la grammaire romane de Diez, et Bruxelles nous offre un petit essai de A. Scheler, sur les élémens germaniques du dictionnaire français. La langue italienne considérée dans son état actuel par A. Cittadella Vigodarzere, est la seule production que nous ayons trouvé à signaler en fait de travaux généraux. Pour la langue allemande, au contraire, il faut choisir dans une foule ce qui se distingue par des aperçus nouveaux et importans; tels sont le développement de cette langue depuis le IVe siècle, travail de M. Wocher à Ulm; la carte idiomatique de l'Allemagne de K. Bernhardi. Les recherches grammaticales de Th. Jacobi, H. Apel, F. W. Reimnitz, A. Holtzmann, F. Brittner, portent aussi sur des points tout spéciaux, mais curieux à approfondir. Notons ici que le Trésor de Graff (E. G.), ce volumineux lexique du vieil allemand, est enfin achevé. Sur la langue anglaise, l'essai de Behnsch à Berlin, qui indique le rapport de l'élément germanique et de l'élément romain dans cette langue, les *Anecdotes of the english language*, de S. Pegge, doivent occuper une place dans le tableau de la production, ainsi que la deuxième édition de la Grammaire du gaélique écossais par J. Munro. Les langues slaves se sont aussi enrichies de recherches nouvelles. J. Kollar a étudié les rapports existans entre tous les idiomes de cette famille; T. de Schmidt a critiqué les systèmes dominans sur les verbes russes; L. Ahrens a publié une grammaire estonnienne du dialecte de Reval, et F. Fæhlmann a analysé la déclinaison de cette langue; enfin il a paru à Lemberg une grammaire daco-romaïque, c'est-à-dire moldave et valaque, par Th. Blacewicz; nous nous taisons sur les nombreux dictionnaires, et, pour terminer l'aperçu de la littérature moderne par les travaux de bibliographie, nous signalerons les Considérations sur l'imprimerie de F. W. Carové; l'État de la librairie en Italie, brochure publiée à Florence; l'analyse historique du recueil des annonces scientifiques de Gœttingue, pendant un siècle, par H. A. Oppermann, enfin la Bibliographie forestière et cynégétique de C. O. Laurop, à Francfort, sans compter la foule de bibliogra-

phies toutes spéciales que chaque année voit éclore. De ce tableau il résulte que le moyen âge devient de plus en plus connu, grâce aux travaux incessans des philologues nationaux ; et qu'aussi les diverses nations de l'occident commencent à analyser plus curieusement que par le passé les élémens divers de leurs langues ; ces deux genres de travaux, du reste, se suscitent et se soutiennent mutuellement ; il ne reste plus qu'un vœu à faire, c'est que notre production littéraire contemporaine utilise tous ces trésors remis en lumière, pour lancer de nouveau dans le commerce de la vie tout ce qui y est caché de délicat, de noble ou de fin, ainsi qu'on l'a vu faire jadis isolément par certains bons auteurs connus de tout le monde.

Littérature orientale. Cette littérature est chez nous en grand honneur, quoique les productions y soient rares. A quoi cela tient-il? Faut-il accuser les orientalistes ou bien l'insouciance du public qui n'encourage pas assez de semblables études? Si l'on excepte quelques impressions gratuites et le Recueil des notices et extraits des manuscrits, où trouver à imprimer des textes orientaux? N'est-il pas honteux pour la France que MM. Troyer et de Slane soient obligés d'avoir recours à l'Angleterre pour faire jouir le public de leurs savans travaux? On se rappelle leurs traductions anglaises du Dabistan et de la Biographie d'Ibn Kallikhan, toutes deux publiées à Londres. Une publication importante est due cependant à la France; il s'agit du premier volume du Bhagavata Purana, traduit en français par M. Eug. Burnouf, ouvrage hors de ligne que nous nous proposons de faire connaître au lecteur. Rappelons aussi les deux Dictionnaires berbères que nous avons annoncés ; puis, après avoir mentionné l'Archipel de Solon, avec vocabulaire français-malais, par M. Mallat, suivons le mouvement de la littérature orientale chez l'étranger.

Cette littérature, qui forme un des beaux titres scientifiques de la France, n'est pas cultivée avec moins d'ardeur en Allemagne qu'en Angleterre, où l'Asie est une des grandes préoc-

cupations nationales. Dans ces deux derniers pays également les études sur l'ancienne langue hébraïque et sur les idiomes de la Mésopotamie exercent le zèle des savans. A ce titre se recommandent le recueil de F. E. Chr. Dietrich, à Leipzig, composé de mémoires de philologie sémitique, et les *Horæ Aramaicæ* de J. W. Etheridge, à Londres, ouvrage utile pour ceux qui veulent se familiariser avec les anciens dialectes hébréo-syriaques, dans lesquels on retrouve des versions du N. T. En publications de textes, le Debarim Attikim, donné à Leipzig, contient un fragment lexicographique du rabbin Saadja el Jajuni, et une Épître morale d'Aristote en hébreu; et S. G. Stern a joint au lexique hébreu de Salomon Ben Abraham Pearchon d'Aragon, une Histoire des études grammaticales chez les Juifs (Posonii, in-4°) par S. L. Rapsport. Enfin le Commentaire de Tanchum sur les lamentations de Jérémie, publié à Londres, en caractères arabes, par G. Cureton, d'après le manuscrit unique de la bibliothèque bodléienne, et la revue du Messager de la mort sur la terre, publiée et traduite par B. Hirzel, à Zurich, témoignent de l'intérêt constant porté à cette branche de la linguistique. Les *Lectiones Abulpharagianæ* de T. Roeper (Gedani, in-4°), auront en outre l'avantage de nous fournir d'utiles renseignemens sur l'histoire des lettres grecques au moyen âge, alors qu'elles ne venaient parfois qu'indirectement jusqu'à nous, par l'entremise des Arabes. La littérature féconde de ces derniers n'a pas fourni de moins nombreux travaux; il serait inutile de reprendre ici les ouvrages commencés dont nous nous sommes déjà occupés, mais nous signalerons à nos lecteurs, comme utiles documens d'histoire littéraire, les Recherches de M. Ritter sur la connaissance que nous avons en Occident de la philosophie arabe et surtout de celle des dogmatiques orthodoxes; la dissertationde C. Rieu sur la vie et les poésies de Abu'l-Olâ; puis, en textes nouveaux; l'Essence du calcul de Mohammed Beha-eddin ben al-Hossain, publiée à Berlin par G. H. F. Nesselmann avec traduction allemande; le Syntagma dictorum brevium et auctorum de Ta alibii, par J. J. Ph. Valeton, à Leyde; le

Commentaire de Beidhawi sur le Coran, par H. O. Fleischer, à Leipzig, auquel on peut joindre les *Selections from the kur-an* de Lane (E. W.), à Londres, livre destiné à l'étude; nous ne pouvons omettre aussi de signaler l'achèvement du monument élevé par H. Habicht à la littérature arabe. Son continuateur, H. L. Fleischer, a enfin fourni le douzième et dernier volume du texte des Mille et une Nuits, emprunté au manuscrit de Tunis. La grammaire arabe de C. P. Caspari, qui commence, terminera cette série, et le lexique arabe-persan de Samachschar, publié à Leipzig par J. G. Wetzstein, nous fera passer à la littérature persane, au sujet de laquelle, du reste, glissant sur ce qui est déjà connu de nous, nous ne ferons qu'indiquer la traduction allemande, par O. L. B. Wolff, du Koerroglou, roman persan, dejà publié en anglais par A. Chodzko, et le travail de J. Wilson sur la religion perse, d'après le Zend-Avesta, travail qui date de l'année dernière et nous vient de Bombay. Pour la langue turque, la seule production qui intéresse la science, c'est le specimen des idiotismes par F. L. O. Roehrig, à Leipzig. Avant de passer aux idiomes de l'Inde, notons encore les travaux sur la langue copte : le Psautier copte de M. G. Schwartze, à Leipzig, et le double Vocabulaire de G. Parthey, à Berlin. Pour le sanscrit, domaine aujourd'hui si bien cultivé, nous ne noterons que ce qui offre un intérêt spécial. Le Ramayana de G. Gorresio arrivé à son second volume; l'archéologie indienne de C. Lassen, et les publications ou traductions de textes exécutées par L. Poley, M. Müller, A. Holtzmann, A. Hoefer, nous représentent des noms déjà connus de nos lecteurs; mais ce que nous avons à leur faire remarquer, ce sont les travaux sur la grammaire sanscrite, cette étude si épineuse, travaux publiés par l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg; tels sont l'Unité de la déclinaison sanscrite avec celle des Grecs et des Latins, par F. Graesse, et les Mémoires de Boehtling sur les affixes Unâdi, sur l'accent en sanscrit, et enfin sur la déclinaison; la deuxième livraison du Glossaire sanscrit de F. Bopp, publication qui offre un parallèle fort savant de cette langue

avec tous les idiomes occidentaux morts ou vivans, nous conduira à la grammaire hindoustani, publiée à Londres par S. Arnot; et quand nous aurons mentionné le système phonétique chinois de J. M. Callery à Macao, malgré son ancienneté, nous aurons donné l'aperçu des principales productions de la littérature orientale à l'étranger.

Géographie. La Société de géographie siégeant à Paris est le centre de tous les renseignemens et de toutes les connaissances qui se rattachent à cette science. Grâce à elle et au bulletin qu'elle publie régulièrement, on est instruit de toutes les découvertes importantes qui se font dans le domaine des sciences géographiques, et surtout des productions de ce genre publiées en France. A cet égard, on ne saurait trop remercier M. le vicomte de Santarem, qui a doté notre pays et l'Europe savante du plus beau monument géographique qui ait jamais vu le jour. Tout le monde connaît, sinon *de visu*, du moins de réputation, son magnifique Atlas des monumens cartographiques du moyen âge; ce recueil s'est enrichi, cette année, d'une nouvelle livraison importante, qui, d'après ce que nous savons, sera bientôt suivie d'une autre non moins précieuse. Nous nous empresserons d'en rendre compte à nos lecteurs.

La géographie, science de recherches, est une des branches des connaissances humaines que notre siècle a le plus avancées; sans parler des travaux réguliers publiés par les sociétés organisées dans tous les pays, il ne faut que jeter les yeux sur les immenses travaux qui se publient en France, sur les profondes recherches, sur les compilations vraiment encyclopédiques que l'on doit à l'Allemagne, enfin sur les travaux de reconnaissance exécutés par l'Angleterre, cette patrie des éclaireurs modernes du monde géographique. L'histoire de la science a beaucoup gagné à tous ces efforts, elle gagne chaque jour, si bien que l'on peut considérer avec quelque satisfaction comment l'homme, arrivé à connaître presque toute la surface du globe, recherche la marche qu'a suivie le genre humain dans cette lente prise de possession de son domaine, au milieu des nécessités et des événemens qui sem-

blaient devoir enchaîner toutes les races sur le sol qui les nourrissait. Dans cette communauté de labeurs, M. Kramer, à Berlin, a préféré le rôle d'éditeur, et ses études, nous devons le dire, ont puissamment contribué à éclairer le texte de Strabon, pour lequel il exécute dans son édition une collation étendue des travaux de tous ses précédesseurs. Nous n'avons pas besoin de parler de la Géographie de C. Ritter; mais à côté d'elle nous indiquerons une nouvelle Histoire du commerce, de la géographie et de la navigation, par W. Hoffmann, à Leipzig; nous signalerons, en passant, les ouvrages usuels de K. F. Merleker, B. Studer, H. Berghaus, afin d'arriver à l'aperçu des recherches spéciales. Les Belges de César, par K. C. de Leutsch; le Luxembourg romain, par A. Withemius; Bâle ancien, par C. F. Rheinwald, intéressent la géographie ancienne de notre Occident. Les recherches de J. Müller sur les conditions géographiques et statistiques de l'Albanie, de la Roumélie, et enfin de toute cette partie de l'Europe par laquelle les races slaves se rattachent à la Méditerranée, doivent figurer comme travaux utiles à la géographie moderne. Pour l'Asie, nous enregistrons, cette année, la suite du Nippon de Siebold (Ph. F. de), à Amsterdam, Archives descriptives du Japon et attenances, et le *Gazetteer* de E. Thornton, résumé géographique sur les pays limitrophes de l'Inde, et que l'auteur a puisé dans les documens de la Compagnie des Indes. Pour l'Afrique, la science s'est enrichie de la haute Éthiopie de W. C. Harris, à Londres; d'une Carte du bassin du haut Nil et de la partie orientale de l'Afrique intérieure, avec des éclaircissemens, par C. Zimmermann, à Berlin; d'une monographie de J. L. Doehne sur la Cafrerie et ses habitans. Enfin, pour l'Amérique, C. H. Hermès, à Brunswick, a cherché à démontrer que ce continent fut découvert bien avant Christophe Colomb, au xe et au xie siècle, par les Islandais. Le territoire de l'Orégon, qui est aujourd'hui pour l'Angleterre une question politique, a fourni matière à deux ouvrages historiques : dans l'un, J. Dunn s'attache aussi à donner des renseignemens complets sur le commerce anglais dans ces parages,

détails auxquels se joignent des notices sur les naturels du pays; dans l'autre, R. Greenhow embrasse l'histoire de la Californie et des autres territoires placés sur la côte nord-ouest de l'Amérique du Nord, le tout accompagné de documens. A Londres, également, a paru le Rapport des travaux d'étude exécutés en 1842 et 1843 sur l'isthme de Tehuantepec (Panama), pour la communication à établir entre l'Atlantique et l'océan Pacifique. Enfin la géographie réclame encore deux monographies, l'une de H. H. Breen sur Sainte-Lucie (Londres, in-8°), l'autre de C. E. Meinicke sur les peuples de la mer du Sud, recherches touchant le christianisme dans ces contrées.

Voyages. Dans le cours de cette année nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs quelques-unes des publications françaises les plus saillantes dans ce genre. Ils se rappellent sans doute le savant ouvrage sur les conquêtes maritimes des Portugais, le Voyage pittoresque dans l'ancienne France par MM. Taylor, Nodier et Cailleux; la fin du Mémoire du père Braconnier, sur les monastères du Mont-Athos, et le voyage de Villoison dans la même contrée. A la suite de ces différens ouvrages nous devons en citer plusieurs qui méritent une mention particulière. Tels sont entre autres le Voyage en Angleterre et en Écosse, par M. Hennequin; les Voyages en Scandinavie, par M. Paul Gaimard; l'Inde Anglaise en 1843, par M. de Warren; le Maroc et ses tribus nomades, par M. Drummond Hay, traduit de l'anglais en français, par M. Bellot; et le Voyage scientifique dans l'Altaï oriental, par M. de Tchihatcheff. Nous terminerons cette nomenclature par l'indication de la Chine ouverte, par M. Forgues, qui dans cette charmante publication a réuni tous les renseignemens qu'il a pu se procurer sur ce pays si peu connu de nous autres Européens.

La littérature des voyages est peut-être moins fertile cette année en promenades diverses, bien que cependant ce luxe ait été loin de lui manquer. En examinant cette partie de la production littéraire, nous pourrons donc imiter la sobriété

des presses de l'Europe. Mais avant d'examiner ce qui a été entrepris à cet égard dans les quatre parties du monde, nous signalerons la nouvelle publication des voyages de Marco Polo, en anglais, rectifiés et corrigés par H. Murray (Edinburg, in-8°); ce volume fait partie, du reste, de l'*Edimburgh cabinet library*. Ensuite nous aurons occasion d'accompagner Th. Mügge en Scandinavie. J. G. Kohl a choisi les îles Britanniques, depuis l'année dernière, pour le théâtre de ses explorations; aussi avons-nous, de ce voyageur dilettante et toutefois instructif, quatre livres, un sur l'Angleterre et le pays de Galles, un sur l'Écosse, un sur l'Irlande et un autre résumé connu de nos lecteurs sur la civilisation britannique. Au voyage d'Écosse se joignent encore les promenades de W. H. Maxwell dans ce pays. Quant à l'Irlande, quiconque y voyage, fait, par cela seul, de la politique, et Venedey (J.) n'est pas plus à l'abri qu'un autre de cette influence, dans ses deux volumes. La Belgique est représentée par un voyage dans ce pays en traversant Aix-la-Chapelle, livre publié à Munster, par A. B. Della Serrato. S. Petermann ne s'est pas contenté de la Belgique, il a visité la France, l'Espagne, et nos colonies d'Afrique; nous ne parlerons pas des impressions, etc. qu'ont fait naître chez Martha Lamont la France et la Suisse, mais nous signalerons les observations de T. de Daum, qui contiennent des détails sur l'agriculture, le climat et la végétation de la France, de l'Italie et de Malte. En passant sur les promenades de E. Silesius dans les Alpes, nous noterons les quelques pages que C. J. A. Mittermaier (nom connu des jurisconsultes) a publiées sur l'état actuel où il a trouvé l'Italie; une suite des Lettres romaines d'un Florentin, publication dans laquelle notre prétendu Florentin ne laisse pas de voir Rome d'un œil un peu germanique toutefois plein de justesse, sous le rapport de l'art; enfin le Voyage de C. J. Weber en Italie, datant de 1807, et qu'on vient de publier dans ses œuvres posthumes, de même qu'une course de E. W. Bitter dans ce pays et à Malte. En quittant l'Europe avec ces voyageurs qui ne reviendront plus, nous devons nommer

mistriss Shelley et la marquise de Londonderry, que les lauriers de lady Montagu empêchaient de dormir ; les courses de F. Saacke à travers le monde, et le voyage théologique de T. F. Kniewel, archidiacre à Dantzick, voyage exécuté pour la plus grande gloire du protestantisme dans tous les pays où ce culte subsiste. En abordant l'Asie, nous devons appeler l'attention sur le travail exécuté par J. Lœwenberg, qui a résumé en deux volumes les résultats recueillis par Alex. de Humboldt, dans ses voyages en Asie et en Amérique ; cet utile ouvrage en est à sa seconde édition (Berlin, in-12). La Syrie a encore produit des livres cette année, entre autres ceux de C. G. Frege (Leipzig), et R. H. Herschell (Londres). Tandis qu'en Allemagne, E. Rœdiger a traduit le voyage de Wellsted en Arabie, à Édimbourg un missionnaire, J. Samuel a publié le récit de sa traversée du désert jusqu'à Bagdad. Sur l'Inde, C. J. C. Davidson nous a donné un journal de dilettante, et V. Fontanier le récit d'une mission pour laquelle il a traversé l'Égypte en descendant la mer Rouge ; en Allemagne même, E. H. Roettger a publié la correspondance qu'il a entretenue pendant dix années passées dans l'Inde. Il n'entre pas plus de science dans les Souvenirs de l'Algérie de Cl. Lamping à Oldembourg ; pour l'Algérie, la France se suffit, mais sur le reste de l'Afrique ce sont les voyageurs et les savans anglais qu'il faut interroger. Le livre de G. Wilkinson fait connaître l'Égypte moderne ; les voyages de Ch. Johnston nous éclairent sur l'Abyssinie méridionale, le pays d'Adal, le royaume de Shoa ; Morell a parcouru les côtes méridionales et occidentales de l'Afrique ; il a vu de ses propres yeux le Guano sur le lieu de son gisement, aussi nous donne-t-il l'historique de ce nouvel objet de commerce maritime ; enfin J. Backhouse a visité Maurice et le midi de l'Afrique. A la brochure de Hill, sur le commerce des esclaves dont nous avons parlé, nous devons joindre l'ouvrage plus considérable de G. W. Featherstonhaugh, qui, tout en étudiant l'esclavage dans les pays à esclaves de l'union américaine et des républiques méridionales, nous renseigne aussi

sur la géologie de ces contrées. Une compilation, mais consciencieuse, et dont nous parlerons, c'est l'ouvrage de J. E. Wappaeus, sur les républiques de l'Amérique du Sud, dont le premier volume est déjà publié depuis longtemps. Antigoa a été également à Londres l'objet d'une monographie dans laquelle il est beaucoup question de l'esclavage et du travail libre. Puis vient l'Allemagne, qui s'efforce de détourner les classes inférieures de sa population de l'entraînement avec lequel on les voit émigrer dans les climats plus doux et les pays moins fortement occupés; mais sur la colonisation qu'il nous suffise d'indiquer l'ouvrage anglais de Th. Ralph, parce qu'il offre aussi le résultat d'une mission de l'auteur, du Canada en Angleterre et en Irlande.

Histoire. L'histoire est en France la branche de littérature la plus cultivée ; mais, malgré le grand nombre d'écrivains estimables qui se livrent aux recherches historiques, rarement avons-nous à enregistrer une de ces publications, également riche de fond et élégante de forme, qui seules méritent le nom d'histoire. Le titre d'historien nous semble beaucoup trop prodigué de nos jours ; on le donne indistinctement à tous ceux qui, pour quelque objet que ce soit, s'occupent de l'exhumation du passé. Ainsi l'érudit qui fouille un point obscur et, à grands renforts de textes, est loin de l'éclaircir ; le romancier qui emprunte aux chroniqueurs quelques noms et quelques dates; l'homme à systèmes qui mutile les faits, les altère ou les dissimule, tous prétendent également au nom d'historien. La chose est rare cependant, si le nom est commun. Ce titre impose des devoirs difficiles à remplir, et les qualités qu'il suppose sont si élevées et si nombreuses, qu'il est bien rare de les trouver toutes réunies chez un même écrivain. Il lui faut, en effet, à la fois la science et l'érudition qui amassent les faits, la critique qui les discute, l'impartialité qui les juge, la méthode qui les classe, l'art qui les enchaîne, le style qui les reproduit en les ornant. L'historien ensuite doit être en même temps un philosophe, un politique, un littérateur, pour bien expliquer la marche de l'humanité, le mé-

canisme des gouvernemens et l'influence des lettres; il ne doit pas ignorer non plus l'art militaire, le commerce, l'industrie et les beaux-arts, car tout cela entre dans l'existence et les développemens d'un peuple ; l'historien enfin, juge des choses et des hommes du passé, doit surtout avoir l'impartialité du magistrat, mais une impartialité qui n'exclut pas la haine vive du mal et le chaleureux amour du bien. A ces titres comptons-nous beaucoup d'historiens dans notre temps ? Y a-t-il beaucoup d'hommes qui offrent l'assemblage de ces mérites si divers, si essentiels pourtant ? Y en a-t-il même trois que nous pourrions citer ? Nous ne l'osons pas : du moins dans les œuvres soumises cette année à notre critique nous n'avons rencontré aucun ouvrage qui nous paraisse placer son auteur dans cette sphère élevée que nous venons de décrire. Toutefois nous avons à rappeler et à citer des travaux sérieux et dignes d'estime, et qui mettent leurs auteurs dans une place recommandable que tout le monde est encore loin d'atteindre. De ce nombre est l'Histoire des institutions carolingiennes par M. Lehuërou, professeur à la faculté des lettres de Rennes, auquel on devait déjà un excellent travail sur les Institutions mérovingiennes, et qu'une mort précoce est venue enlever à ses travaux et à ses succès. Nous en dirons autant de l'Histoire de la lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe, ouvrage dans lequel M. Cherrier examine les causes et les effets de cette lutte et présente le tableau de la domination des princes de Hohenstauffen dans le royaume des Deux-Siciles jusqu'à la mort de Conradin ; du remarquable travail de M. Vidalin, intitulé : Édouard III et le régent, ou essai sur les mœurs du XIVe siècle, qui présente une histoire nouvelle mieux coordonnée et plus impartiale du règne de Charles V; et de l'ouvrage publié par M. Faye de Brys, sous le titre de Trois magistrats du XVIe siècle, qui sont le chancelier Duprat qui contribua tant à l'établissement du pouvoir royal, Pibrac, jurisconsulte et diplomate, Jacques Faye d'Espeisses, défenseur au concile de Trente des droits du trône, et l'un de ceux qui contribuèrent le plus à donner au parlement

son organisation puissante et vigoureuse. Il y a là, dans l'histoire de la magistrature et des corps judiciaires, une mine féconde à exploiter; espérons que les ouvriers n'y feront pas défaut. M. Floquet, dans son Histoire du parlement de Normandie, leur a déjà donné l'exemple ; il mérite d'être suivi, et c'est à coup sûr au succès bien mérité de cet ouvrage que M. Faye de Brys a dû l'idée du sien.

Une question importante par le fond, mais qui s'est égarée en une polémique âcre et peu contenue, a donné lieu à plusieurs publications historiques, où les adversaires ont dépensé beaucoup de science mêlée de trop de bile : nous voulons parler de la question qui s'était élevée à propos du cœur humain trouvé sous les dalles de la Sainte-Chapelle, et que les uns attribuaient à saint Louis, les autres à tout autre personnage relativement moderne. Nous ne jugerons pas ces publications, qu'il nous a suffi de rappeler.

Les travaux sur notre histoire contemporaine sont redevenus en honneur depuis qu'un historien politique a annoncé son histoire du grand empire français, que le commencement de ce siècle vit, en si peu d'années, naître et mourir. Chacun, redoutant de se trouver en concurrence avec l'écrivain populaire, qui semble avoir fait son sujet propre des annales de l'Empire, se hâte de publier les travaux qu'il a pu préparer sur cette époque. Telle nous paraît être la cause de la publication faite par M. Armand Lefèvre, et qui contient l'histoire diplomatique de la France depuis l'année 1800 jusqu'en 1815. Un ouvrage qui fournira à l'historien de l'empire une source abondante de renseignemens et d'aperçus sur des faits importans et peu connus, est l'Histoire de la guerre dans la Péninsule et dans le midi de la France depuis l'année 1807 jusqu'à l'année 1814, par le général Napier, histoire traduite d'abord par M. le général comte Mathieu Dumas et dont la traduction a été continuée par M. le colonel Foltz. Cet ouvrage, d'une étendue de treize volumes, est rédigé plus impartialement que ne devait le faire supposer la nationalité de son auteur. Parmi les travaux sur l'histoire contemporaine, nous avons

aussi classé avec estime la publication dans laquelle M. le comte de Choiseul d'Aillecourt a présenté un parallèle plein d'enseignemens sur les révolutions d'Angleterre et de France sous Jacques II et Charles X, et où l'auteur développe et prouve historiquement sa conclusion que les révolutions de 1688 et de 1830 sont encore plus éloignées de se ressembler qu'elles ne sont distantes l'une de l'autre par le siècle et demi qui les sépare.

L'histoire des États de l'Europe limitrophes de la France a fourni aussi, cette année, quelques travaux remarquables. En tête, et comme œuvre relative également à quelques provinces françaises, nous devons placer l'Histoire des comtes de Flandre, de M. Édouard Leglay, à laquelle nous consacrerons un examen spécial et qui indique chez le jeune historien une vocation véritable pour l'étude et la peinture naïve et animée du passé. Une place honorable est due pareillement à l'ouvrage publié par M. Weiss sous le titre de : L'Espagne depuis le règne de Philippe II jusqu'à l'avénement des Bourbons, réponse péremptoire, et appuyée par les documens originaux, faite à ceux qui ont prétendu que l'Espagne devait aux Bourbons sa décadence actuelle. Nous devons à M. Guillois une traduction de l'excellent ouvrage de M. Henri Wheaton, ministre des États-Unis à Berlin, intitulé : Histoire des peuples du Nord, ou des Danois et des Normands, pour laquelle l'auteur lui-même a fourni des notes curieuses et de nombreuses additions. Pendant que M. Wheaton, Américain, s'occupait ainsi de l'Europe septentrionale, M. le marquis de Fortia, de si regrettable mémoire, continuait, dans l'Art de vérifier les dates, l'histoire de l'Amérique. Le nouveau et peut-être dernier volume de cet ouvrage monumental, que sa mort menace d'interrompre, contient l'histoire de New-York, de la Pensylvanie, du Maryland, des deux Carolines et de la Géorgie. N'oublions pas aussi le beau travail de M. le vicomte de Santarem, maintenant bien connu dans toute l'Europe sous le titre : Tableau élémentaire des relations politiques et diplomatiques du Portugal avec les différentes puissances du

monde, depuis le commencement de la monarchie portugaise jusqu'à nos jours. Le tome IV indique que l'ouvrage gagne sans cesse en richesse et en intérêt ; noble dette payée à une chère patrie par un écrivain éminent, qui la sert de sa plume après l'avoir servie de ses talens et de son expérience politique. Puisque nous en sommes sur les publications françaises qui ont rapport aux peuples étrangers, nous citerons ici celles que nous n'avons pu signaler à l'attention du lecteur. Le savant monographe de l'école d'Alexandrie, M. Matter, a trouvé un rival redoutable dans la personne de M. Simon, qui vient de nous donner le premier volume de son Histoire de l'école d'Alexandrie, un des ouvrages les plus remarquables dans ce genre. En ce qui touche l'histoire ancienne, nous pouvons citer celle des Romains par M. Duruy, et la monographie sur Photius par M. Jager. En nous rapprochant des temps modernes, nous trouvons l'Histoire des États européens par M. de Beaumont-Vassy ; l'Histoire des frères de Bohême et de Moravie, par M. Bost ; l'Essai historique des Hongrois, par M. de Gerando ; le Précis de l'histoire d'Angleterre, par Roland ; la continuation de l'Histoire d'Espagne, par M. Rosseuw St-Hilaire ; l'Histoire de l'empire ottoman depuis 1792 jusqu'en 1814, par M. Juchereau de St-Denys ; l'Inde sous la domination anglaise, par M. Barchou de Penhoen ; et enfin l'Histoire de l'île de Cuba, par M. Ramon de la Sagra.

Revenons maintenant aux histoires particulières de la France. Outre celle des Français, par M. Monteil, nous avons eu cette année la Chute de l'empire, histoire des deux restaurations jusqu'à la chute de Charles X, par M. de Vaulabelle ; l'Histoire de la restauration, par M. Delandine de Saint-Esprit ; et l'Histoire nationale des départemens. Ici nous devons une mention particulière à un ouvrage capital dans la science, et qui restera comme une source féconde de renseignemens de tout genre pour l'histoire de nos institutions sous les premières races de nos rois. Nous voulons parler du Polyptique de l'abbé Irminon, par M. B. Guérard, sur lequel nous comptons présenter incessamment à nos lecteurs une ana-

lyse détaillée. La province nous a valu l'Histoire du Berry jusqu'en 1789, par M. Raynal; l'Histoire ecclésiastique de Valenciennes, par M. Leboucq; les Essais historiques sur l'église de Saint-Remi de Reims, par M. Lacatte-Joltrois, auxquels il faut joindre l'Histoire de Reims, par Marlot. Puis viennent les histoires de Saint-Omer, par Derheims; de Rouen, de 1150 à 1382, par M. Chéruel; de Braine et de ses environs, par Saint-Prioux; de la sainte chapelle de Notre-Dame de Vassivière, près Mont-Dore en Auvergne, par un religieux; et celle de Verdelais, ou voyage descriptif, historique et pittoresque à l'antique monastère du Luc, dans le diocèse de Bordeaux par O'Reilly. Citons encore les Histoires des institutions de la ville de Toulouse, par M. Lefranc; de l'église de Nimes, par M. Borrel; du Bas-Limousin, par M. Marvaud; de la ville de Gap, par M. Gautier; de l'abbaye de Notre-Dame de la Grande-Sauve, en Guienne, par M. Cirot de Laville; les Notices historiques sur l'abbaye de Savigny, Arbresle et Saint-Bel, par M. Roux; et enfin l'Histoire de la ville et des seigneurs de Commercy, par M. Dumont; et celle de la municipalité de Marseille, par M. Guindon.

La série des monographies n'est pas moins riche. A la suite des Études d'histoire et de biographie, par M. Bazin, nous mentionnerons l'Histoire de sainte Radegonde, par M. de Henry; François Ier et la renaissance, par M. Capefigue; une Dissertation historique de M. de Monmerqué sur Jean Ier, roi de France; l'Histoire du grand Condé, par M. Lemercier, à laquelle on peut joindre celle de l'armée de Condé, par M. Muret; puis La Fontenelle ou le dernier ligueur, par M. de Kerillis; l'Histoire de Louis XIV, par M. Gabourd; Jean Gerson, par M. Thomassy; la Vie de M. de Rancé, par M. de Chateaubriand, et enfin la Vie de J. J. P. Guigou, évêque d'Angoulême, par M. Michon; la Notice de M. Dufay sur Brou; l'Histoire de Saint-Thomas de Cantorbéry, par M. Robert; et, pour nos possessions africaines, l'Histoire de l'Algérie, par M. Galibert. En terminant ce résumé rapide des productions historiques de notre pays, n'oublions pas d'accorder une mention à deux sociétés particulières qui contribuent à propager l'étude de

notre histoire, la Société de l'histoire de France et celle de l'École des Chartes dont nos lecteurs connaissent les publications et les services.

En abordant l'examen de la production historique à l'étranger, nous devons signaler l'apparition de la seconde partie de l'ouvrage de A. Gladisch, dont nous avons parlé dans notre second volume, ouvrage intitulé Introduction à l'intelligence de l'histoire universelle; ce volume contient, comme nous l'avons dit, l'école d'Élée comparée aux créations du génie indien. Nous mentionnerons encore la chronologie de W. Matzka, qui propose une méthode mathématiquement rigoureuse et applicable aussi bien à l'astronomie qu'à l'histoire générale et à la connaissance des documens; puis nous passerons à l'histoire ancienne, qui présente, cette année, en Allemagne, une riche littérature. L'Histoire des races et des villes helléniques d'Ottfried Müller vient d'être publiée de nouveau par F. W. Schneidewin, revue et augmentée d'après les papiers laissés par l'auteur. J. G. Droysen a publié le second tome de son Histoire de l'hellénisme, et il y offre l'histoire de la formation du système des États helléniques avec un appendice consacré à la fondation des villes. Sous le titre d'Hellen, H. Weissenborn a publié des recherches historiques intéressantes, particulièrement pour la topographie de l'ancienne Grèce. C. F. Dorfmüller, dans sa publication intitulée *De Græciæ primordiis*, examine les quatre premiers âges de la civilisation grecque; enfin J. J. Rospatt a analysé les partis politiques de la Grèce, leur situation et leur action sur les affaires du pays jusqu'à la chute de cette belle nationalité sous l'empire des Macédoniens. Ce n'est qu'en passant que nous citerons, pour l'Angleterre, la continuation de l'Histoire grecque de C. Thirlwall, publiée dans la collection de Lardner, et la nouvelle édition des Hellènes de J. A. Saint-John, histoire des mœurs des Grecs anciens, et nous nous tournerons vers les monographies, non moins importantes, cette année, que les histoires générales. F. Kortüm nous a donné un mémoire sur l'origine et les institutions de la Société attique; W. Vischer s'est livré à des recherches sur la constitu-

tion d'Athènes dans les dernières années de la guerre du Péloponnèse; puis a paru l'Histoire du pays, du peuple et de la ligue étolienne, promise à nos lecteurs par F. A. Brandstaeter. Si nous quittons la Grèce pour Rome et l'empire, nous ne recueillerons pas une moins riche moisson. Bien que l'œuvre de Niebuhr soit connue, nous devons signaler à cet égard une circonstance particulière, c'est que cette histoire de Rome, publiée en entier, d'après les leçons de Niebuhr, par L. Schmitz, à Londres, est reproduite en allemand, à Iéna, avec ses nouvelles modifications. A côté de ce livre se place l'ouvrage savant de W. Drumann, l'Histoire de Rome à l'époque du passage de la république à la monarchie; cette année a vu paraître le sixième et dernier volume. Sans nous arrêter à l'Angleterre, qui ne nous offre que le troisième volume de l'Histoire romaine d'Arnold (T.), nous passerons en Italie, où nous avons à signaler d'intéressantes monographies, et d'abord l'Histoire critique de l'Italie sous le gouvernement des empereurs, par G. B. Garzetti; puis de nouvelles études de T. Dandolo sur Rome et l'empire jusqu'à Marc-Aurèle; le livre II contient le chapitre de la statistique. L'ouvrage de E. T. Gaupp se rattache à cette ligne de travaux; l'auteur se livre à l'étude des établissemens des tribus germaniques sur le sol de l'empire d'Occident, sur le partage du pays par les conquérans; il examine les effets particuliers de cette prise de possession sur le droit des gens, et la rapproche des phénomènes historiques analogues que présentent et le monde ancien et les derniers siècles du moyen âge. Nous ne saurions mieux terminer cette série que par le nouveau volume de l'auteur de l'Europe magusanique (phénicienne), de Donop, qui a consacré, cette année, des études aux Cimbres, aux Suèves, aux Nemètes, aux Vangions, aux Triboques et enfin aux Ibères en Europe et en Amérique, dans le cinquième tome de sa publication intitulée Temps antiques et anciens. Si nous nous sommes étendus sur l'histoire ancienne avec la complaisance de gens opulens contemplant leurs richesses, nous n'aurons pas sujet de faire de même à l'égard de la production historique relative aux temps modernes, non qu'elle

soit nulle, mais parce qu'elle est beaucoup plus au service des besoins journaliers ou des intérêts spéciaux; enfin, parce que nous ne pouvons répéter ce qui dès l'année dernière est connu de nos lecteurs. Il ne s'agira donc ici que de signaler à l'attention les monographies qui apportent quelque chose de nouveau à la science, soit comme faits, soit comme réunion de résultats. A ce dernier égard se recommande le volume de S. R. Maitland, à Londres, les Siècles obscurs, qui se composent d'une série d'essais destinés à éclaircir l'état religieux et littéraire des peuples civilisés du IXe au XIIe siècle. Les Matériaux de C. C. H. Burmeister, pour servir à l'histoire de l'Europe au XVIe siècle, sont extraits des archives des villes hanséatiques. Quant à l'Histoire de la politique, de la civilisation et des lumières au XVIIIe siècle, par Bruno Bauer, tout ce que nous pouvons dire au sujet de cette entrée de l'auteur dans la carrière nouvelle qu'il a choisie, c'est que les deux premiers volumes de son livre ne concernent encore que l'Allemagne, examinée pendant les quarante premières années du siècle dans le premier, et pendant la durée de la révolution française dans le second. Avant de quitter le terrain de l'histoire générale, signalons l'Histoire spéciale de l'art militaire depuis le XIXe siècle, par C. du Jarrys de la Roche, publiée à Manheim, et un travail de K. Lanz, qui intéresse des lecteurs français, c'est la Correspondance de Charles-Quint, publiée à Leipzig d'après les documens des archives royales et de la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles. L'Histoire de Russie n'a pas produit de travaux d'ensemble; mais en négligeant les publications à portée purement politique, telles que la Varsovie de C. Goehring, et la Chute de la nationalité polonaise, par W. Binder, nous devons rappeler les *Monumenta Livoniæ antiquæ*, dont le quatrième volume a paru à Riga, et indiquer la traduction du russe en allemand par F. Lœve de l'ouvrage de M. Pogodin sur Nestor l'historiographe et les premières chroniques de la Russie. Pierre le Grand a été aussi l'objet de deux livres : dans l'un, W. Binder considère ce souverain et son époque; dans l'autre, M. C. Posselt ne traite que des rapports de Pierre Ier avec Leibnitz.

Pour l'Histoire du Danemark, nous ne ferons que citer les *Regesta diplomatica*, dont la Société d'histoire vient de commencer la publication à Copenhague, et les Études nordalbingiennes, recueil qui intéresse les principautés annexées au Danemark, c'est-à-dire Schleswig-Holstein et Lauenbourg.

Nous voici arrivés à l'histoire germanique, qui, nous devons le constater, a fourni cette année quelques travaux importans; aussi laisserons-nous ici complétement de côté le passé, pour ne considérer que ce que nos lecteurs ne connaissent pas encore. F. H. Müller a fait paraître le quatrième volume de son livre : les Races germaniques et leurs princes, ou développement historique des conditions territoriales de l'Allemagne au moyen âge. Ce volume doit contenir le tableau géographique et historique de l'Allemagne vers le xe siècle, mais l'on ne trouve encore que la haute Rhétie, l'Allemanie et la Bourgogne. Vient ensuite le livre de Doenniges, destiné à éclaircir quelques questions de forme de la législation du ban militaire sous Charlemagne, ce qui naturellement embrasse aussi l'examen de l'origine des duchés allemands aux IXe et xe siècles. M. de Sybel se rattache encore aux auteurs précédens par son travail, l'Origine de la royauté allemande. Trois histoires monographiques termineront cet aperçu concernant l'Allemagne : l'Histoire générale de la grande guerre des paysans, dont W. Zimmermann a publié le second volume cette année; l'Histoire du traité de Paris pour l'Allemagne, par A. F. H. Schaumann; enfin l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, de Gauger (P.). Pour l'Autriche, sans nous arrêter à l'Histoire de Ch. de Coeckelberghe de Dutzele, bien qu'écrite en français, nous indiquerons l'Histoire militaire de J. B. Schels, auteur déjà d'une Histoire générale de l'Autriche, puis nous arrêterons les regards de nos lecteurs sur une nouvelle monographie de C. Hœfler concernant l'empereur Frédéric II, et destinée à rectifier les idées dominantes sur la chute de la famille impériale des Hohenstaufen; enfin sur la publication de documens de J. Chmel. Pour ce qui regarde les divers États de la monarchie autrichienne, en

nommant l'Abrégé de l'histoire de Bohême de K. Wilmarshof, ouvrage utile, nous y joindrons le Récit de la révolte de Bohême, cause de la guerre de trente ans, par J. D. W. Richter, et un nouveau travail du biographe de Wallenstein, F. Foerster, qui reprend le procès confus intenté à la mémoire de ce puissant capitaine, et produit à la lumière des documens restés cachés jusqu'ici. Le Tyrol à l'époque de l'invasion gallo-bavaroise, dans la guerre de la succession d'Espagne, travail de P. A. Jaeger, terminera la part historique de l'Autriche; car nous n'entrerons pas dans la polémique hongroise, dont les bruyans éclats sont renvoyés en allemand par l'écho de Leipsig. Laissons passer la Prusse avec son drapeau bariolé de toutes les inventions gouvernementales nées depuis que Rome a régné sur l'Occident, et cherchant à en faire le centre d'une nationalité; renvoyons nos lecteurs à ce qu'ils savent des publications de documens dans ce pays, en y joignant seulement les *Monumenta Zollerana* de R. de Stillfred. Enregistrons la Saxe pour la monographie de T. Maerker sur le Burgraviat de Meissen, et le Précis historique publié à Bruxelles, par Hellebaut, puis, sans nous arrêter aux productions de W. F. L. Bode sur le Système féodal en Brunswick; sur l'Histoire de la constitution de Hambourg, par N. A. Westphalen; sur l'Histoire de Hesse de Rommel, constatons seulement le caractère du mouvement historique de tous les États qui gravitent dans le cercle de l'agitation prussienne, mouvement tendant à la recherche et à l'étude des formes du passé, beaucoup plus que du caractère des faits, mouvement dirigé par la politique, utile peut-être pour constituer un nouveau corps avec l'amalgame politique de ces pays, mais nul jusqu'à présent pour la science. Dans la Suisse, un modeste mémoire de J. Nicolai prend place au milieu des préoccupations politiques de ce pays; ce sont des Recherches sur l'histoire de l'île de Reichenau, dans le lac de Constance, travail dans lequel l'auteur essaye l'explication d'un passage de Strabon (l. VII, § 5). Pour la Belgique, outre l'Histoire des Belges à la fin du XVIIIe siècle, de A. Borgnet, nous mentionnerons le rapport officiel sur les documens concernant l'his-

toire de la Belgique, qui existent à Dijon et à Paris; le tome VIII de la Collection des chroniques belges, dans lequel P. F. X. de Ram a publié des documens relatifs aux troubles du pays de Liége sous Louis de Bourbon et Jean de Horne, de 1455 à 1505; enfin les Études historiques et littéraires du pays Wallon, par F. Hernaux. Les études historiques, puissamment secourues par le gouvernement de ce pays, sont trop près de nous pour n'être pas connues. La Hollande, au contraire, avec son idiome qui s'en va chaque jour perdant de son crédit parmi les langues européennes, nous est plus étrangère, et il faut ajouter que le peu d'importance en général de ses travaux en est la première cause; nous n'aurons en effet à signaler, à la suite de ce que nous avons cité l'année dernière, que le Recueil de matériaux d'histoire et d'antiquités nationales, publié à Arnheim par J. A. Nijhoff : il est inutile de mentionner les nombreux travaux historiques que la Hollande emprunte à l'Allemagne, en les traduisant. Pour l'histoire d'Angleterre, si fortement étudiée déjà, on ne doit s'attendre qu'à cette production de détail qui se compose de publications de papiers par lesquels on rattache des personnages la plupart du temps profondément obscurs à l'histoire politique ou littéraire de leur temps. Aussi, à part l'Histoire de lord Mahon, dont le quatrième volume, publié cette année, nous conduit du traité d'Aix-la-Chapelle à celui de Paris, ne mentionnerons-nous que l'Histoire de la révolution d'Angleterre, publiée en Allemagne par Dahlmann (F. C.), ouvrage qui a vu cette année une seconde édition. Puis de la masse légère des histoires locales, nous extrairons l'Histoire de Gravesend et du port de Londres, par R. P. Cruden; ensuite nous passerons à l'Écosse. Pour ce pays, du reste, nous n'avons à constater que l'achèvement de l'Histoire de P. F. Tytler, tandis que, pour l'Irlande, parmi la masse de travaux nés de la discussion, on peut arrêter ses regards sur la nouvelle édition des Mémoires historiques et secrets concernant l'Union, par J. Barrington; le nouveau travail de R. M. Martin : l'Irlande avant et après l'union; enfin, en Allemagne, l'Histoire des rapports entre l'Irlande et l'Angleterre,

par L. Schipper. La partie orientale de l'histoire anglaise offre plus de matière; elle est moins arrêtée. Toutefois il nous suffira, après avoir signalé la fin de l'Histoire de l'Inde, par Th. Thornton, compilateur que voilà aujourd'hui transplanté en Chine pour nous en faire l'histoire, il nous suffira, disons-nous, d'examiner les matériaux publiés, qui doivent servir un jour à l'histoire; et comme le calme est revenu aujourd'hui dans ces parages, notre examen, passant sur les compilations faites après coup, se bornera à l'ouvrage de W. Barr, Journal d'une marche de Delhi à Peshawur et à Caboul, ouvrage où il est question aussi de toutes les affaires de l'Angleterre dans l'Inde. Il a paru de même à Londres une étude intitulée Vizier Ali Khan ou le massacre de Benarès, donnée comme un chapitre de l'histoire britannique de l'Inde, mais dont rien ne garantit la valeur historique. Sur les événemens de la Chine, nous avons encore le Résumé de J. Auchterbury, et un Nouveau journal de captivité en 1842, par Gully et Denham. Pour les publications de documens, d'après ce que nous avons dit ci-dessus, l'énumération sera courte, et nous nous contenterons de noter les Journaux et Correspondances de J. Harris, premier comte de Malmesbury, ambassadeur du temps de Frédéric de Prusse, publication faite par le petit-fils de ce diplomate; et le travail de T. C. Tomlins, qui, en traduisant les Chroniques de Jocelin de Brokeland, a fourni des éclaircissemens sur la vie monastique et civile au XIIe siècle. Un Allemand, Sudendorf, a aussi publié des documens empruntés aux archives de la Tour et de l'Échiquier, et dont la copie se trouve à la bibliothèque de Hanovre. Ces documens, pour la plupart étrangers à l'histoire anglaise, sont intitulés, par l'éditeur, Documens guelfes, et accompagnés d'une introduction historique.

Pour l'Italie l'histoire suit toujours la même marche; elle produit ou des compilations ou des publications d'anciens travaux et de documens, et cette dernière partie des travaux historiques est, à vrai dire, la plus précieuse; toutefois nous noterons à côté de l'Histoire de l'Italie au moyen âge de C. Troya, qui s'imprime à Naples, une seconde édition des recherches spéciales de cet auteur sur la condition des Romains pendant la

domination des Lombards et sur le témoignage de Paul Diacre à ce sujet, recherches publiées à Milan avec des observations de F. Rezzonico ; puis la compilation de F. Inghirami, l'Histoire toscane, qui paraît à Fiesole. Parmi les historiens du temps passé se trouvent les Florentins B. Varchi et J. Nardi, dont Lelio Arbib a enfin terminé l'édition à Florence. C'est dans cette ville surtout que la recherche des anciens documens historiques est active et la publication fructueuse. Là paraît, comme le savent nos lecteurs, l'*Archivio Italiano*, dont le tome V contient l'histoire secrète et les autres écrits de M. Foscarini, l'auteur de l'histoire de la littérature vénitienne, qui fut doge de Venise. Dans ce volume, dont la matière est empruntée aux manuscrits de la bibliothèque de Vienne, se trouve aussi le catalogue des manuscrits historiques de la collection du doge. A Livourne, G. Vivoli a publié un résumé de l'histoire de cette ville jusqu'en 1840, sous le titre d'Annales. A Gênes, M. G. Canale s'occupe de faire paraître son Histoire civile, commerciale et littéraire des Génois. Enfin nous avons à Brescia les *Storie Bresciane* de P. Bravo, et à Florence les Mémoires historiques de la république de Saint-Marin, publiés par M. Delfico. En quittant l'Italie, sans parler de ce que nous avons cité l'année dernière, nous noterons la publication du troisième volume de la curieuse bibliographie critique que S. Ciampi publie à Florence, concernant les relations de toute sorte de l'Italie avec la Russie et la Pologne. Pour l'Espagne, sa part historique consiste dans le deuxième volume de l'Histoire générale de H. Schäfer, publié cette année en Allemagne, dans la collection historique d'Heeren et Ukert, et embrassant l'histoire de la Péninsule depuis les premières années du IXe siècle jusqu'au commencement du XIIe, ouvrage auquel nous joindrons la publication de lord Mahon, d'extraits de la correspondance d'Alex. Stanhope, ambassadeur d'Angleterre en Espagne sous Charles II, et général pendant la guerre de la succession. L'éditeur a intitulé ce choix de lettres : l'Espagne sous Charles II. Pour la Grèce, à part les nombreux ouvrages sur la question de la descendance slave ou grecque des habitans de l'Hellas, parmi

lesquels se range le livre de A. G. Lefkios, que n'ont pas vu nos lecteurs, nous citerons un Essai d'histoire spéciale de la ville d'Athènes jusqu'à l'indépendance, publié dans la capitale du nouveau royaume par D. Sourmelis. Tel est le tableau de la production historique : il n'est brillant que pour l'histoire ancienne; on doit reconnaître cependant qu'il présente un certain nombre de travaux spéciaux dont les résultats sont toujours utiles.

Pour l'histoire héraldique, nous ne nous occuperons pas des livres d'armes ou des généalogies particulières, et nous bornerons notre rapport à l'indication de l'ouvrage de T. C. Banks à Londres offrant le résumé de toutes les baronies dites *in fee* en Angleterre et qui doivent leur origine à une convocation royale (*writ of summons*). De là, si nous passons à la partie plus spéciale encore de la biographie, nous nous trouverons au milieu d'une littérature plus que jamais féconde, mais aussi moins que jamais importante au point de vue auquel nous sommes placés. Parmi cette foule de renseignemens lancés pièce à pièce à la consommation des auteurs de dictionnaires, il n'y a guère d'historique que les Biographies du margrave de Bade, Rodolphe I, par J. Bader ; de Ximenès, par C. J. Hefele ; de Maurice de Nassau, prince d'Orange, par C. M. v. d. Kemp (Rotterdam, in-8°, en hollandais) ; de sir Francis Drake, l'amiral du XVIIe siècle, par J. Barrow ; de littéraires, que celle de K. F. de Rumohr, par H. W. Schulz, à Leipzig, et la Correspondance de Th. Gray avec Nicholls, publiée à Londres, par J. Mitford. Cependant pour l'Italie, nous noterons ici le Dictionnaire des Italiens illustres, publié à Venise par E. de Tipaldo, et qui est arrivé à son neuvième volume.

Antiquités. Un grand nombre de travaux sur cette branche de la science paraissent annuellement en France ; mais ils sont surtout disséminés dans différens recueils, tels que les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, les mémoires de la Société des antiquaires de la France, et ceux des académies de province. Il paraît chez nous peu de recherches particulières ; ce ne sont pour la plupart que des tirages à part

des articles déjà publiés dans les recueils mentionnés plus haut. Il faut en excepter cependant la grande publication de M. Lenormant sur la Céramographie, qui est enfin terminée, et sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir. Nous savons que M. Letronne prépare un très-grand travail sur les papyrus grecs, qui doivent entrer dans les *Notices des manuscrits* de la Bibliothèque royale; nous croyons aussi très-avancé le second volume de ses inscriptions d'Égypte. Parmi les travaux archéologiques envoyés par la province, nous avons remarqué le Manuel d'archéologie sacrée, par M. Bard; le bref recueil des antiquités de Valenciennes par M. S. L. B.; et la description monumentale et historique de l'église de Notre Dame de Noyon, par M. Dantier.

L'antiquité a été toutefois cette année l'objet d'importantes études; nous en avons parcouru les résultats, dans l'examen des travaux sur l'histoire; il nous reste donc à indiquer ce qu'il y a en outre de purement archéologique dans la littérature étrangère. Ici nous commencerons encore par Niebuhr dont on vient de publier à Bonn un second recueil de mélanges historiques et philologiques. Du reste, en travaux généraux, l'Allemagne n'a fourni que l'Archéologie hellénique de W. Wachsmuth. En études spéciales, il est à remarquer que Zurich nous donne une seconde édition de la Topographie d'Athènes de W. M. Leake, traduite par Baiter et Sauppe; mais sans entrer dans les recherches particulières, objets de mémoires que nous saisissons au passage dans le cours de l'année, notons seulement le résumé intéressant de E. Curtius sur l'Acropole d'Athènes, et le nouveau Mémoire de E. de Lasaulx, sur le serment chez les Grecs. Pour les antiquités romaines, W. A. Becker a fait suivre son manuel de la publication d'un mémoire spécial sur la topographie de Rome; L. Lersch a fourni un travail étendu intitulé *Antiquitates vergilianæ*, destiné à éclaircir les détails de la vie publique des Romains. Enfin, en travaux d'antiquités locales, nous avons les mémoires de J. H. Wyttembach, sur les Antiquités romaines de la Moselle; deux nouveaux essais de J. Schreiber, l'un sur les murailles antiques de la rive gauche de la

Moselle; l'autre pour servir à l'histoire des fortifications antiques dans les Vosges, travail dans lequel l'auteur examine le système défensif adopté par les conquérans dans le sud-ouest de l'Allemagne et le nord-ouest de la France. A cette ligne de recherches se rattachent encore les fouilles de Nordendorf, par de Raiser, à Augsbourg, et les antiquités romaines de Maestricht, publiées à Leyde par C. Leemans. Avant de passer à ce qu'ont suscité les études sur les monumens de l'art ancien, nous ne saurions omettre de citer le Mémoire de J. Baeyer, à Berlin, qui recherche les procédés employés par les anciens pour creuser des puits, chercher de l'eau et la distribuer; l'auteur examine aussi l'influence des eaux courantes sur la salubrité publique; puis à Venise, B. Bizio, en répondant à un travail de A. Fusinieri, s'est livré à une discussion instructive sur la pourpre et la découverte de ce produit par les anciens. En tête des travaux sur l'art ancien se place le premier volume de la Tectonique des Hellènes, par K. Bœtticher, dans lequel l'auteur, après une introduction générale, se livre à l'examen de l'art dorien. A côté des publications de Gerhard, Panofka, etc., connues de nos lecteurs, nous ajouterons les Marbres antiques, publiés par E. Braun, à *Leipzig*, et la reproduction des fresques de Pompeï et d'Herculanum, par W. Ternite, à Berlin. Quoique d'une nature différente, le travail de J. H. Mœller, à Eisleben, appartient à l'archéologie. Cet auteur a entrepris de publier les documens paléographiques des collections de Gotha, et la première partie de son recueil est consacrée à la paléographie orientale. Sur la mythologie les travaux isolés sont rares, aussi n'aurons-nous à mentionner que le Mémoire de F. G. Schwartz sur la nature d'Apollon dans les temps primitifs; puis la mythologie scandinave de K. F. Wiborg, à Copenhague, et la deuxième édition fort accrue de la Mythologie teutonne, de J. Grimm. Nous ne quitterons pas le domaine des antiquités sans faire la part de la Russie, où ces études viennent de se créer un centre à Dorpat, bienfait dont F. Kruse nous indique les résultats principaux dans un rapport publié cette année. Nos antiquités bretonnes de Carnac ont aussi fourni la ma-

tière d'un travail à A. Blair et F. Ronalds, de Londres.

L'égigraphie dont l'année qui s'ouvre va voir éclore en France de nouvelles productions, grâce au voyage de M. Lebas, ne nous offrira guère à mentionner qu'en Allemagne la publication des inscriptions attiques de E. Curtius; cette partie de la science aujourd'hui si féconde, si bien étudiée, est lente à former des corps d'ouvrages, et tout en reconnaissant la prospérité de l'épigraphie, et son importance actuelle, nous ne saurions poursuivre tous les petits courans par lesquels passent cette foule de sources avant de se rassembler en fleuve. La numismatique, au contraire, n'a point à publier si fréquemment de nouvelles ou du moins de nombreuses découvertes, mais elle est aussi l'objet d'études plus constantes et plus diverses, parce qu'on est libre, dans ce domaine moins uniforme et formé de divisions plus tranchées, de choisir pour objet d'étude une époque monétaire, un monument particulier, ou tel ou tel peuple. Néanmoins, dans ces trois manières d'élaborer la numismatique, il est rare de trouver matière pour un grand ouvrage, et l'on retombe sous l'empire du recueil, du journal. L'examen des travaux isolés est donc limité à un fort petit nombre de productions. Ainsi, en Italie, nous n'avons que des Leçons de numismatique, par G. di S. Quintino, à Turin ; et le supplément de J. Millingen, à ses Considérations sur la numismatique de l'ancienne Italie, travail publié à Florence. En études sur une époque monétaire, nous nous bornerons à citer les Monnaies de Justinien, publiées à Berlin par M. Pinder et J. Friedlænder. Ce dernier auteur a également publié les Monnaies des Ostrogoths. Le travail de J. H. Krause, à Halle, ne concerne que les villes nommées *Neocoræ* sur les médailles et les pierres antiques, et ne fait que de commencer. Pour l'Angleterre, nous avons examiné une publication de J. V. Akerman, à laquelle nous joindrons la deuxième édition de ses Monnaies des Romains concernant la Grande-Bretagne. Au sujet de la numismatique des peuples modernes, nous citerons encore l'Examen des origines de la monnaie suédoise, par J. M. Schrœder, à Upsal, et les Médailles des Autrichiens

illustres, publiées à Vienne par J. Bergmann, puis la publication de la collection Reichel, qui se fait à Saint-Pétersbourg. Enfin la numismatique orientale est intéressée dans le Mémoire de J. Olshausen, à Copenhague : les Légendes Pehlewi des monnaies des derniers Sassanides, des premiers califes arabes, des Sipehbed du Taberistan, et des souverains Indo-Persans de l'Iran oriental, lues et expliquées pour la première fois.

La publication des travaux de Champollion le jeune a été continuée par son frère avec un zèle non interrompu ; le grand ouvrage intitulé : Monumens de l'Égypte et de la Nubie, est parvenu à la 50e livraison, contenant cinq cents planches grand atlas, et plus de douze cents monumens de tout ordre. En même temps, et après avoir terminé l'impression du *Dictionnaire égyptien* en caractères hiéroglyphiques, l'éditeur a commencé la publication du texte des *Notices descriptives* des planches, localité par localité, à partir de la deuxième cataracte au sud, jusqu'à Alexandrie. Ainsi seront successivement acquis à la science les travaux mémorables de Champollion le jeune. De là naissent des recherches et des opinions nouvelles, qui soulèvent de paisibles controverses : c'est ainsi que M. Champollion-Figeac a examiné, dans une *Lettre à M. Lenormand*, les idées contenues dans le mémoire de M. de Saulcy, analysé dans le compte rendu de 1843. L'auteur de la *Lettre* ne pense pas que les signes de l'écriture démotique soient tous alphabétiques ; il les croit, comme les deux autres espèces d'écritures, soit alphabétiques, soit figuratifs, soit symboliques ; il s'attache surtout, dans un tableau, à démontrer la descendance de chacun des signes démotiques, d'un signe hiéroglyphique, dont l'abrégé ou la figure tachygraphiée conserve l'expression graphique, ce qui ramène aux préceptes consignés dans les ouvrages de Champollion le jeune.

TABLE ANALYTIQUE.

THÉOLOGIE.

Bibles, ouvrages y relatifs et Pères de l'Église.

Sur l'introduction biblique, par Hupfeld, 887.
De sacris literis, par Ehgartner, 948.
Matériaux d'Hist. de la philologie de l'Anc. Test. par Ewald et Dukes, 1083.
Concordance hebraïque et chaldéenne de l'Anc. Test., 1083.
De Pentateuchi auctore, par Müller, 948.
Essais sur le Pentateuque, par J. H. Grandpierre, 1081.
De l'unité du Pentateuque, par Kurtz, 1084.
Commentar. in Moysis benedictionem, par Hoffmann, 757.
Commentaire sur Ezéchiel, par Umbreit, 1084.
Le livre de Job, hébreu et anglais, par Wolfson, 1084.
Commentaires de Beck sur les chapitres 46-66 d'Isaïe, 1084.
Œuvres grammaticales de Jehuda Chajjug de Fez, par Dukes, 1083.
Fragmens de la version d'Ulfilas, par Gabelentz et Loebe, 1083.
Traduction anglaise des Septante, par Brenton, 1083.
Synopsis chronologique des Evangiles, par Wieseler, 872.
Rhétorique du Nouveau Testament, par Wilke, 292.
Canon du Nouveau Testament, par Kirchhofer, 389.
Le Nouveau Testament par Theile, d'après le texte de Knapp, 1084.
Histoire de la vie de N. S. Jésus-Christ, par de Ligny, 1081.
Commentaire sur saint Matthieu, par Baumgarten-Crusius, 190.
Saint Matthieu et saint Marc traduits, par Cheke, 1085.
Commentaire sur l'Evangile de saint Jean, par Maier, 577.
Commentaire d'Elliot sur l'Apocalypse, 1085.
Explication des Epîtres de S. Paul, par de Wette, 488.
Catenæ in S. Pauli Epistolas, par Cramer, 193, 194.
Explication de l'Epître aux Galates, par Windischmann, 195.
Explication de l'Epître à Philémon, par Demme, 1084.
Annot. ad Epistolas Petri, par Winger, 948.
Lettres de S. Clément, de S. Barnabé, etc., par Reithmayr, 1085.
Œuvres de S. Denys l'Aréopagite, trad. du gr. par Darboy, 1081.
Œuvres de Lactance, par Fritzsche, 1085.
S. Bonifacii Opera, ed. J. A. Giles, 1086.
The complete works of the ven. Bede, latin and english, by J. A. Giles, 1085.
Lanfranci Opera, ed. J. A. Giles, 1086.
Légende dorée de J. a Voragine, par Graesse, 1085.
Pélerinage de S. Vincent de Paule, par Danos, 587.
Collection des orateurs sacrés, par Migne, 771.
Œuvres complètes de S. Cyrille, trad. du gr., par Ant. Faivre, 1081.
Christologie de S. Irénée, par Duncker, 580.
Eusebii Pamphili Eclogæ propheticæ, par Gaisford, 385.
Eusebii Evangelica præparatio, par Gaisford, 289.
S. Jo. Chysostomi Opera, tom. XIII, 7.
Opuscules des Pères grecs, 92.
Recueil des Pères de l'Eglise, 90.
Patrologiæ cursus completus, par Migne, 386, 865.

Bibliotheca patristica, par Permandrerus, 1085.
Histoire de S. Jérôme, par F. Z. Collombet, 1082.
Nouvelle édition des œuvres de S. Augustin, 1086.
Histoire de S. Augustin, par Poujoulat, 1082.
Démonstrations évangél. de Tertullien etc., par Migne, 5, 97, 197, 291.
De Gregorio magno ejusque placitis, par Wiggers, 757.
Vie de S. Julien et de ses successeurs, par Voisin, 1082.
S. Paulin, patriarche d'Aquilée, trad. par S. Ropartz, 1082.

Liturgie, Mystique, Traités particuliers, etc.

Les Écritures de la révélation divine, par Huberich, 1085.
Sur la liturgie catholique, par Avedichian, 8.
De sacrosancto missæ sacrificio, par Verhoven, 961.
Libri symbolici ecclesiæ orientalis, par Kimmel, 490.
Philosophie de l'hist. des conciles tenus en France, par Cacheux, 1082.
Histoire du concile de Trente, par Pallavicini, 487, 868.
Cours alphab. et méthod. de droit canon, par André, 769.
Droits et devoirs des prêtres et des évêques, par la Luzerne, 866.
Annales de philosophie chrétienne, 98.
Divinité du christianisme, par de Drey, 673.
Exposition de la doctrine chrétienne, par Bougeant, 1082.
De la morale chrét. dans ses rapp avec l'ordre pol. et civ. par Gainet, 1082.
De l'influence du christianisme sur l'esprit de famille, par A. Egron, 1082.
Histoire de la religion des papes, par Hunkler, 1082.
Esquisse de Rome chrétienne, par Gerbet, 483.
Idées religieuses chez l'homme, par R. della Torre, 948.
Doctrines religieuses de M. Cousin, par Gioberti, 588.
Parère de Hug sur la vie de Jésus, de Strauss, tom. II, 1085.
Histoire universelle des religions, par Buchon, 1082.
Histoire du rationalisme en Allemagne, par Saintes, 404.
Le protestantisme en dissolution, par un protestant, 869.
Le supranominalisme, de Gerber, 1086.
Méthode pour convaincre les protestans, par Merz, 1086.
Statistique ecclésiastique, par Wiggers, 1086.
Les Réformateurs avant la réforme, par E. de Bonnechose, 1082.
Histoire de la réforme à Genève, par Magnin, 1082.
Histoire des guerres de religion dans la Manche, par Delalande, 1082.
Coup d'œil sur l'hist. du calvin. en France, p. Roisselet de Sauclières, 1082.
De l'idée religieuse chez Kant, par Leviseur, 93.
Hist. de la chute des Jésuites au XVIIIe siècle, par A. de S. Priest, 1083.
Hist. relig. polit. et litt. de la compag. de Jésus, p. J. Cretineau Joly, 1083.
De systemate Socinianorum, par Bauermeister, 757.
Sur la conversion des Hindous, par Morris, 401.
Lettres sur le puritanisme, par Bickerton Williams, 1087.
Les derniers Hermésiens, par Stupp, 1087.
Appréciation de l'hermésianisme. Lettre à Stupp, 1087.
Polémique sur l'hermésianisme, par Elvenich, 1087.
Le Swedenborgianisme, par Vaihinger, 1087.
Constitution de l'Eglise évangélique, par Bretschneider, 1087.
Réforme de l'Eglise par l'Etat, par Marheineke, 1087.
Union des églises allemandes, par Gaupp, 1087.
Idées sur une transformation de l'Eglise évangélique, par Fritze, 1087.
Un mot sur la transformation de l'Eglise protestante, p. Ehrenhauss, 1087.
Du domaine de l'Eglise et de l'Etat, par Ploeg, 1087.
Cours de théologie catholique, par Perrone 1087.
Sur le sacrement du mariage, par Filser, 1087.
Doctrine de la Trinité, par Meier, 1088.

Le Baptême, par Carson, 1088.
Doctrine du péché, par Müller, 1088.
Sacrement de la pénitence, par Siemers, 1088.
Doctrine du jugement dernier, par Richter, 1088.
De la nature des sacremens, par Halley, 1088.
Doctrine de l'Eglise réformée, par Schweizer, 1088.
Nécessité historique du christianisme, par Beck, 1088.
Symbolique de Koellner, t. II, Egl. cathol. romaine, 1088.
Théorie du culte protestant, par Kliefoth, 1088.
Compendium rituum missæ, par Mohren, 1088.
Histoire de l'éloquence de la chaire, par Kehrein, 1088.
Développemens du culte chrétien, par Alt, 1088.
Thesaurus Hymnologicus, par Daniel, 1088.
Hymnologie, par Lange, 1088.
Traduction de l'histoire de Théodore de Gaza, 1088.
Siècles chrétiens de la Ligurie, par Semeria, 1089.
Conversion de l'Arménie, par George Illuminator, 1089.
Recherches sur la diete d'Augsbourg, par Binterim, 1089.
L'Allemagne à l'époque de la Réforme, par Hagen, 1089.
Histoire de Fra Dolcino, par Krone, 1089.
Les Antitrinitaires protestans avant Socin, par Trechsel, 1089.
Constitution religieuse des Vaudois, de 1690 à 1828, par Weiss, 1089.
Controverses histor. de Pallavicini et de Sarpi, par Brischar, 1089.
Histoire de la contre-réformation en Bohême, par Peschek, 1089.
Histoire des conciles diocésains d'Allemagne, par Binterim, 1089.
Histoire de l'origine des Béguines belges, par Hallmann, 1089.
Anciens temps religieux de la Grande-Bretagne, par Thackeray, 1089,
La religion en France jusqu'à la chute de Robespierre, 1089.
Appréciation de Josèphe contre Appion, par Cruice, 1089.
Bibliotheca regularum fidei, par Braun, 1090.
Bibliographie théologique du XIXe siècle, par Zimmer, 1090.
Bibliographie théologique de 1841, par Goldhorn, 1090.
Recherches sur les sources de Regino, par Richter, 1090.
Sources du droit canon des pays Rhénans, par Jacobson, 1090.
Droit ecclésiastique de la Saxe, par Hoffmann, 1090.
Droit canonique des protestans en Bavière, par Dobeneck, 1090.
De la juridiction ecclésiastique, par Gualco, 1090.
De la juridiction ecclésiastique, etc., en Piémont, par Negroni, 1090.

JURISPRUDENCE.

Droit romain, français, Code criminel, etc.

Histoire du droit canonique, par Bickell, 1003.
Manuel du droit ecclésiastique français, par Dupin, 1093.
De jure hereditario atheniensium, par Schœmann, 859.
Sur la loi des douze tables, par Wetzel, 92.
Droit des Pandectes pour les étudians, par Schilling, 1094.
Explication des Institutes de Justinien, 88.
Animadv. ad jus Justinianeum, par Schilling, 948.
Interpretatio fragm. 7 § ult. Dig. XIV, 6, par Marezoll, 949.
Histoire du Corpus des 168 novelles, par Heimbach, 1094.
Histoire du droit byzantin, par Mortreuil, 1092.
Droit romain dans le royaume des Ostrogoths, par Gloeden, 955.
Manuel de droit ancien en grec, 88,
Sur le droit romain, par Matthieu Blastares, 88.
Lois criminelles des Romains, par Laboulaye, 1091.

Droit criminel des Romains, par Rein, 1094.
De auctorit. poetar. in explic. jure romano, par Freiesleben, 948.
De jure prætorio, par Thermann, 948.
Observ. ad legem Juliam de residuis, par Marezoll, 949.
Q. et M. Minuciorum sententia, par Rudorff, 859.
Histoire de la *Bonorum possessio*, par Leist, 1095.
Sur la *Bonorum possessio*, par Uhrig, 1095.
La *Denunciatio* des Romains, par Asverus, 104.
Le Nexum, les Nexi et la loi Petillia, par Bachofen, 633.
La loi Voconia, par Bachofen, 590.
Procédure de la *Vindicatio*, par Wetzel, 1095.
Bonæ fidei possessor, par Marezoll, 949.
De matrimonio rescindendo, par Stahl, 859.
De obligatione civili, par Pfordten. 948.
De nomine pignoris, par Buchka, 1095.
De servitutum indole par Ordolff, 1095.
Servitutes urbanæ et rusticæ, par Zachariæ, 1095.
De fundamento agendi, par Minckwitz, 948.
De defensione rei, par Steinfeld, 92.
De exceptione veritatis, par Wahle, 948.
De crimine læsæ majestatis, par Stephani, 948.
De crimine perjurii, par Herrmann. 948.
De filio in feudum succedente, par Deiters, 859.
Droit féodal des Lombards en Allemagne, par Dieck, 1095.
Les Assises de Jérusalem en grec, 91.
Lois politiques de la monarchie française, par Mlle de Lezardière, 1092.
Commentaire sur le code civil, par Boileux, 1094.
Explication du code civil, par Th. Gousset, 1094.
Théorie de la procédure civile, par Boncenne, 1091.
Cours de droit administratif, par Trolley, 1094.
Sur le droit commercial, par Massé, 1094.
Manuel de droit forestier, par Meaume, 412.
Commentaire du Code forestier, par Meaume, 688.
De la justice criminelle en France, 691.
Sur le contrat de succession, par Delamare, 1094.
Traité des faillites, par Renouard, 1094.
Traite des faillites et banqueroutes, par Esnault, 1194.
Traité des faillites et banqueroutes, par Saint-Nexent, 1094.
Traité général des assurances, par Alauzet, 295.
Annuaire de l'ordre judiciaire de France, 492.
Manuel du notariat en Alsace, par Lobstein, 491.
Pasquier, ou Dialogue des avocats, par Dupin, 493.
Discours, rapports et travaux de M. de Portalis, 1094.
Coup d'œil sur la législation corse, 410.
Code civil du royaume de Sardaigne, par de Portalis, 1194.
Commentaires sur le Code civil de Sardaigne, par Pastore, 1098.
Dispositions législatives du duché de Parme, par Fattorini, 1098.
Procédure criminelle des Deux-Siciles, par Niccolini, 1098.
Histoire constitutionnelle de l'Allemagne, par Waitz, 1096.
Constitutions municipales de l'Allemagne, par Reichardt, 1096.
Les deux constitutions municipales de la Prusse, par K. Floda, 1096.
Corpus juris germanici, par Emminghaus, 1096.
Le *Sachsenspiegel*, par Homeyer, 1096.
La science du droit, par Schnabel, 1095.
Bases économiques du droit, par Kuttlinger, 1095.
Mémoires de droit public, par Wippermann, 1096.
Bases historiques du droit public allemand, par Sachse, 1095.

Sur la législation pénale, par Mittermaier, 298.
Sur le droit national en Allemagne, par Roedinger, 1096.
Défauts du droit commun allemand, par Gast, 1096.
Système de procédure, par Heffter, 1095.
La doctrine du fruit, par Heimbach, 1097.
La législation allemande en matière de presse, par Collmann, 1096.
La théorie de la preuve criminelle, par Bauer, 1097.
Appréciation de l'institution du jury, par Vogel, 1096.
Droit public de Bavière, par de Moy, 1097.
Droit public de la Suisse, par Snell, 1097.
Projet du Code pénal en Hongrie, trad. du hongrois, 496.
Code pénal de Norvége, trad. par F. Thanlow, 1097.
Fueros de Navarre et de Biscaye, par Loning, 1097.
Actes des années 6 et 7 de la reine Victoria, 1097.
Collection des lois sur l'Accise, par Bateman, 1097.
Le barreau anglais, par Goldsmith, 1098.
Lois en vigueur sur les pauvres, par Pratt, 1097.
Législation sur les enfans naturels, par Nast, 1098.
Principes des lois d'Angleterre, par Guthrie, 1098.
The Law and practice at Queen's Bench, par May, 1098.
Treatise on the law of Coroner, par Sewell, 1098.
On the evidence of succession to property, par Hubback, 1098.
Presumption of law, par Best, 1098.
Law of defamation, par Cooke, 1098.
Bankruptcy, par Montagu S. Ayrton, 1098.
Projet de loi sur les prisons, par Alauzet, 968.
Sur le système pénitentiaire, par de Mauschwitz, 1097.
Les progrès des prisons, par J. de Würth, 1097.
Le système pénitentiaire de Saxe, par W. Bergstraesser, 1097.
Les pénitentiers de l'Amér. du Nord et d'Angleterre, p. Tellkampf, 1000.
Manuel bibliographique de jurisprudence, par Schletter, 114.
Œuvres de Bartole et de Cujas, 1098.

SCIENCES ET ARTS.

Philosophie, Morale, Éducation.

Histoire de la science, par Siegwart, 1104.
Manuel de philosophie ancienne, par Brandis, 1104.
Introduction à l'étude de la philosophie par Arnold, 1104.
La philosophie des Grecs, par Zeller, 775.
Histoire de la philosophie grecque, par Brandis, 414.
Des écoles de philosophie à Athènes, par Zumpt, 1104.
Critique et Explication d'Empédocle, par Panzerbieter, 696.
De dialectica Platonis, par Kühn, 693.
De diis Timæi Platonici, par Hartmann, 757.
Principe et Méthode d'Aristote, par Müller, 1104.
De la connaissance (*notio*) chez Aristote, par Kühn, 1104.
Scholies sur Aristote, par Michel d'Ephèse, 92.
De la philosophie pyrrhonienne, par Zimmermann, 93, 949.
Traduction de Marc-Aurèle, par Mac Cormac, 1104.
Recueil d'ouvrages philosophiques, 90.
Introduction à la philosophie, par Pache, 601.
Philosophie générale des connaissances humaines, par J. P. Gasc, 1099.
Dictionnaire des sciences philosophiques, 200.
Doctrine du mal dans Scot Erigène, par Mylius, 1105.
Entheticus de Jean de Salisbury, par Petersen, 1105.

L'Heptaplomère de Jean Bodin, par Loehn, 1105.
Morale de Spinosa, par Lenstroem, 1105.
Œuvres de Spinosa, par Bruder, 1105.
Vie et Doctrine de Spinosa, par Orelli, 116.
Observations de Leibnitz sur Descartes, par Guhrauer, 1105.
Œuvres philosophiques du P. André, par Cousin, 199.
Leçons sur Schleiermacher, par Schaller, 1105.
Examen et Défense du système de Fourier, par Paget, 599.
Ancienne et Nouvelle philosophie de Schelling, par Schwarz, 1105.
Anthologie des œuvres de Schelling, 1105.
Biographie d'Hégel, par Rosenkranz, 1105.
Philosophie d'Hégel, par Frantz, 1105.
Des théories hégéliennes, par Staudenmaier, 1105.
Théories hégéliennes, par Afzélius, 1105.
Contre la psychologie d'Hégel, par Exner, 1105.
Réfutation de la logique d'Hégel, 1105.
Epiphanie de la personnalité de l'Esprit, par Michelet, 1105.
Institutiones philosophicæ, par Buczynski, 1106.
Sur les œuvres esthétiques, par Neubig, 93.
Absence de caractère de notre époque, par Platner, 93.
Pensées sur l'homme, par Thibault, 596.
Système philosophique de Campagna, 1106.
Métaphysique de George, 1106.
Propédeutique philosophique, par Beck, 1106.
Principes de critique spéculative, par Mehring, 1106.
Théorie de la vie humaine, par Martello, 1106.
Sur la liberté morale, par Cairns, 1106.
La femme peut-elle régénérer la société ? 1106.
Contre l'absolutisme en philosophie, par Siegmund, 1106.
Développement de l'esprit du temps, par Loeser, 1106.
Sur le comique et la comédie, par Bohtz, 1106.
Sur les idées pédagogiques de Platon, par Stoy, 760.
Histoire de la pédagogique, par de Raumer, 118.
Importance de l'éducation au XIXe siècle, par C. J. B. Clerc, 1099.
Histoire de l'instruction publique en France, par H. de Riancey, 1099.
Revue pédagogique, par Mager, 882.
Condition des études en Savoie, par Sauli, 416.
Histoire de l'éducation, par Fritz, 300.
Le livre des jeunes professeurs, par Congnet, 698.

Politique, Administration, Economie politique.

Histoire générale de la civilisation de l'humanité, 745.
Le Code des nations, par Solimène, 696.
Philosophie sociale d'Hugo Eisenhart, 1100.
Nouvelles causes du droit des gens, par Ch. de Martens, 23.
Traité de l'Etat, par Snellman, 875.
De l'Etat, par Schmitthenner, 1100.
De notione libertatis, par Biedermann, 949.
De forma reipublicæ, par Bülau, 949.
Doctrine des partis politiques, par Rohmer, 1100.
Sur les Communistes de la Suisse, par Bluntschli, 1100.
Sur le Socialisme et le Communisme, par Oelckers, 1100.
Histoire de la société moderne, par Mundt, 1101.
Constitution de la principauté de Transylvanie, par de Scharberg, 1101.
Constitution anglaise, de lord Brougham, 1101.
Le parlement anglais, son organisation, etc., par Schulte, 1101.
De la police au point de vue scientifique, par Funke, 1101.

Cours d'économie politique, par Rau, 1101.
Cours d'économie politique, par Rœscher, 1101.
Economie politique de l'Espagne, par de Villeneuve, 966.
Essais sur des questions d'écon. polit., par Mill, 1101.
Cours de finances, par Barth, 1101.
Recueil de mémoires de Bülow-Cummerow, 1101.
Du système de l'impôt en Allemagne, par Ilse, 1101.
Sur les rentrées de l'impôt à Breslau, par Kries, 1101.
Du système de l'impôt en Prusse, par Wülfing, 1101.
Sur les caisses de pensions, par Glasser, 93.
Histoire des caisses d'épargne, par Dupin, 512.
Tableaux statistiques sur les colonies françaises, 964.
Rapport sur les questions coloniales, par Lechevalier, 570.
Sur la fondation d'une colonie dans la Guyane française, 501.
Des esclaves dans les colonies françaises, 657.
Réponse au docteur Guyon sur l'Algérie, par Duvivier, 701.
Statistique de la France. Etablissemens de répression, 786.
Tableaux de statistique, par Gülich, 1102.
Statistique de la Hongrie, par de Fenyes, 1102.
Amérique centrale, par la Compagnie belge de colonisation, 1099.
Traité sur le commerce, par Kemp, 1102.
Commerce entre la France et l'Angleterre, 606.
De la liberté du commerce, par Hagen, 1103.
Sur les taxes de la Grande-Bretagne, par Buchanan, 1102.
Mouvement commercial de l'Autriche, 1831-1841, par Tegoborski, 1102.
Commerce des céréales, par Doellinger, 1102.
Commerce de l'empire russe, par Dède, 1102.
Bilan des douanes allemandes de 1837 à 1841, 1103.
De l'union douanière, par Bülow-Cummerow, 1103.
Développement de l'Allemagne, par Steinacker, 1103.
Essor de la nationalité allemande, par Platner, 1104.
Sur la concurrence étrangère, par Weigert, 1104.
Droits politiques de la noblesse, par Koehler, 1102.
Sur la noblesse foncière, par Liebe, 1102.
Recherches sur le paupérisme, par Wiggins, 1103.
Sur le paupérisme, par Kane, 1103.
Sources principales du paupérisme, par Witzleben, 1103.
Extinction du paupérisme, par L. Bonaparte, 977.
L'argent, la spéculation et le travail, par Stilch, 1103.
Répression du paupérisme, par Frantz, 1103.
Sur les tisserands de Silésie, par Schneer, 1103.
Défense des corps de métiers, par Roth, 1103.
Revue pénitentiaire, par M. Christophe, 203, 603.
Des condamnés libérés, par Cerfberr, 605.
De l'émancipation des Juifs en Prusse, par de Roenne, 1103.

Sciences exactes, Histoire naturelle, Arts, etc.

Nouveau système de gravitation, par Denison, 1108.
Examen des théories de la terre, par Fuchs, 1108.
Le stratum de la croûte terrestre, par Bernstein, 93.
Théorie des sources telluriques, par Nowak, 122.
De maris nocturna lucis emissione, par Grimm, 93.
Géologie de la haute Arménie, par Abicht, 1108.
Description géognostique du Voralberg, par Schmidt, 1108.
Etudes géodésiques sur les Alpes, 1108.
Etudes géodésiques sur la Bohême, par Reuss, 1108.
Sur la chaîne Rhénane, par Roemer, 1108.

Montagnes minières de la Saxe, par Freiesleben, 1108.
Etudes géodésiques sur l'Angleterre, par Meidinger, 1108.
Carte géologique de la chaîne du Tratra, 1108.
Carte géologique de la Thuringe et du Hartz, par de Sydow, 1108.
Sur le cercle de la Saal, par Germar, 1108.
Le Fer au point de vue économique, par Schweickhardt, 949.
De acidorum constitutione, par Bromeis, 93,
Manuel de minéralogie, par Hartmann, 128
Sur les couleurs en général, par Stoeckhardt, 93.
Cristallisation de la glace, par Schumacher, 1108.
De la formation de la grêle, par Schwaab, 1109.
Polarisation de la lumière, par Pereira, 1109.
Recherches sur la lumière, par Hunt, 1109
Recherches sur le calorique, par Metcalfe, 1109.
Recherches sur le magnétisme, par Scoresby, 1109.
De la vie végétative, par Loesche, 1109.
De la nature inorganique, par Pohl, 1109.
Nature des corps simples de la chimie, par Low, 1109.
Histoire du monde primitif, par Wagner, 1109.
Unité originaire de la race humaine, par Jones, 1109.
Voyages de Darwin, traduits en allemand, 1109.
Mystères des sciences naturelles, par Schweigger, 1107.
Idiomologie des animaux, par Pierquin, 501.
Planches anatomiques des xve et xvie siècles, par Choulant, 1108.
Sur les oiseaux de la Grèce, par Mühle, 1109.
Animaux de la Syrie et du Taurus, par Kotschy, 1109.
Animaux du Pérou, par Tschudi, 1110.
Sur la croissance des plantes, 1110.
Plantes de l'Egypte et de la Syrie, par Schenk, 1110.
Prodrome de la Faune d'Homère et d'Hésiode, par Groshar, 1107.
Du développement de la botanique, par Meyer, 1108.
De conditionibus ad arborum vitam, par Grebe, 93.
Transformations des infusoires en espèces d'algues, par Kützing, 1110.
Méthode géométrique des anciens, par August, 1107.
Sur quelques passages d'Euclide, par Vincent, 759.
Sur un passage mathématique de Platon, par Thomas, 759.
De methodo quadrandi areas figur., par Stegmann, 93.
Histoire de l'astronomie du siècle, par Jahn, 1107.
Œuvres de Galilée, 1107,
Travaux de Galilée sur les satellites de Jupiter, par Alberius, 1108.
Perfectionnement du microscope, par Merz, 1108,
Traité de physique, par Th. Lascaris, 91.
De pendulo centrifugo, par Fliedner, 93.
Fragment de goniométrie élémentaire, par Tillich, 93.
Quæstiones tetragonometricæ, par Hartmann, 93.
Cours de météorologie, par Kæmtz, 223.
Considérations sur la musique des anciens, par Cancano, 1106.
Des arts du dessin en Autriche, par Tauber, 1106.
De la peinture en Allemagne, par Otho, 1106.
Histoire de l'art monumental, par Batissier, 973.
Histoire de l'architecture, par Romberg, 1106.
Traité des ordres d'architecture, par de Saint-Félix, 931.
Ricerche sull' architettura, par Canina, 607.
Système d'archit. religieuse, d'*Anonymus Philecclesius*, 1107,
Glossaire d'ornemens ecclésiastiques, par Pugin, 1107,
Discours sur les fortifications de Paris, par Duvivier, 203.
L'Hôtel de ville de Paris, par Caillat, 653.

De l'architecture en Angleterre, par Rose, 1106.
Dictionnaire des Artistes, par Nagler, 1107.
Peintres flamands et hollandais, par Balkemas, 1107.
De la peinture religieuse, par Ranalli, 1107.
Histoire des livres illuminés, par Humphreys, 1107.
Histoire de la peinture sur verre, par de Lasteyrie, 784.
Sur un tableau de van Eyck, par Taillandier, 968.
Bibliographie du jeu d'échecs, par Oettinger, 1107.
Mémoires de la Société de Cambrai, 315.
Mémoires de la Société de Nancy, 316.
Sprengelii opuscula academica, par Rosenbaum, 507.
Du climat et des maladies du Brésil, par Sigaud, 790.
La médecine des passions, par Descuret, 130.
L'homme dans l'état de santé, etc., par Reveillé-Parise, 1057.
Annales d'hygiène publique, 702.
Anatomie du système nerveux, par Foville, 204.

BELLES-LETTRES.

Littérature grecque.

L'antiquité classique, par Weil, 18.
Recherches sur la littérature des Grecs, par Welcker, 1112.
Sur les âges du monde d'Hésiode, par Schœmann, 860.
Hesiodi carmina, ed. Goetling, 1112.
Hesiodi opera et dies, par Vollbehr, 1112.
Les travaux et les jours d'Hésiode, avec des scholies, 86.
De Titanibus Hesiodeis, par Schœmann, 1112.
L'iliade d'Homère, avec des scholies, 85.
L'Odyssée d'Homère, par Jacob, 1112.
L'Odyssée d'Homère, trad. en italien, par Rossi, 1112.
Quæstiones homericæ, par Lauer. 704.
De interpolatore homerico, par Kayser, 862.
De comparationibus Homericis, par Remacly, 1112.
De locis Odysseæ et Æneidos, par Steinmetz, 470.
Emend. et observ. in Q. Smyrnæum, par Struve, 1112.
Introd aux odes de victoire de Pindare, par Rauchenstein, 617.
Pindari carmina, ed. Dissen, 1112.
Pindari carmina, ed. Schneidewin, 1112.
La tragédie grecque à Athènes, par Wagner, 1112.
Pour la lecture des tragédies grecques, par Major, 1112.
Tragédie attique dans les fêtes de Bacchus, par Witzschel, 1112.
Sur la scène des Grecs, par Geppert, 1112.
De poetarum trag. ap. Græcos principibus, par Rothmann, 472.
Poetarum tragic. fragmenta, par Wagner, 1112.
Le Prométhée enchaîné d'Eschyle, par Schœmann, 229.
Æschyli Eumenides recens. et illustr. Scholefield, 1112.
Agamemnon d'Eschyle avec des notes, par Peile, 1112.
Les Choéphores d'Eschyle, par Peile, 1112.
Dramatum Æschyli fragmenta, par Bothe, 1112.
Sur les tragédies d'Eschyle et de Sophocle, par Boyes, 1112.
Adversaria in Æschylum et Aristophanem, par Wieseler, 317.
Des femmes dans Sophocle, par Capellmann, 1112.
De la nature chez Sophocle, par Müller, 376
Sophocle en allemand, par Broemel et Sigismund, 1112.
Sophocle traduit en allemand, par M. Minckwitz, 1113
Tragédies de Sophocle, tome VII, par Schneider, 1113.
L'Électre de Sophocle, 84.

L'Électre de Sophocle avec des notes, par Mitchell, 1113.
Œdipe roi de Sophocle, en vers, par Fritze, 1113.
L'Antigone de Sophocle traduite en vers, par Fritze, 1113.
Sur l'Antigone de Sophocle, par Kœchly, 1113.
Sur le troisième chœur de l'Antigone de Sophocle, par Winiewski, 862.
L'Ajax de Sophocle, par Mitchell, 1113.
L'Ajax de Sophocle avec des scholies, 86.
Les Trachiniennes de Sophocle, par Mitchell, 1113.
Miscellanea Sophoclea, par Wunder, 663.
De Sophoclis scholiis Laurentianis, par Wolff, 860.
Euripides restitutus, par Hartung, 318.
Euripidis philosophia, par Hasse, 470.
Euripidis fabulæ, par Fix, 887.
Sur la Médée d'Euripide, par Geppert, 1113.
Sur l'Électre d'Euripide, par Queck, 1113.
L'Hippolyte d'Euripide, par Marbach, 1113.
Fabulæ selectæ d'Euripide, par Witzschell, 1113.
Allongement par les liquides chez les tragiques, par Mehlhorn, 376.
Sur le chœur grec et les choreutes, par Boeckh, 761.
Les comiques grecs, par Bothe, 1113.
Comédies d'Aristophane, 86, 91.
Du nombre des acteurs dans Aristophane, par Beer, 1113.
De Socrate Aristophanis, par Grothe, 1113.
Traduction allemande d'Aristophane, par Seeger, 1113.
Le Plutus d'Aristophane, par Marbach, 1113.
Sur quelques passages d'Aristophane, par Fritsche, 761.
De choro Vesparum Aristophanis, par Hermann, 950.
Theocritus ad fidem codd., par Wordsworth, 796.
Idylles de Théocrite, par Ziegler, 1113.
Fragmens de l'*Hecale* de Callimaque, par Naeke, 1113.
Analecta Alexandrina, par Meineke, 17.
Commentationes Callimacheæ, par Hecker, 663.
Panyasidis fragmenta, par Tzschirner, 373.
Philoxeni, Timothei, Telestis reliquiæ, par Bippart, 230.
Scholion Arateum, par Keil, 478.
Les Halieutiques d'Oppien, avec des scholies, 86.
Sur les écrits et la vie d'Oppien, par Peter, 473.
Poésies de Georges Pisidès, 91.
Les fables d'Ésope mises en vers, par Babrius, 82, 1110.
Fables d'Ésope en prose, 82.
Democriti Operum fragmenta, par Mullach, 233.
De Xenophane Colophonio, par Berg, 862.
Platonis opera omnia, vol. III, par Baiter, 1113.
De Cratylo Platonis, par Dittrich, 860.
L'Apologia di Socrate, de Platon, par Prieri, 1113.
De locis duobus Platonis, par Krebs, 950.
Sur la politique d'Aristote, par Lindau, 1113.
Physique d'Aristote, 84.
Les Catégories d'Aristote, 84.
Poétique d'Aristote, 84.
Symbolæ criticæ in Aristotelem, par Prantl, 323.
De Aristotelis lib. de Xenophane, etc., par Bergk, 1113.
Aristotelis Organon gr. ed. Waitz, 1113.
L'idée de l'âme dans Aristote, par Deinhart, 473
Anaximenis (vulgo Aristotelis) ars rhetorica, par Spengel, 1113.
Cornutus, De la nature des dieux, par Osann, 1113.
Meletemata Plotiniana, par Steinhart, 470.

Progymnasmata d'Aphthonius, 84.
Sur la création du monde, par un anonyme grec, 84.
Traduction française de Némésius, par Thibault, 1065.
Procli locus a Nic. Leonico Thomæo lat. versus, par Ambrosch, 860.
De Duride Samio, par Eckertz, 860.
Thucydides, avec des commentaires, par Bloomfield, 1113.
L'Anabase de Xénophon, par Bothe, 1113.
De Consilio Convivii Xenophontei, par Henrichsen, 1114.
Dict. de la Cyropédie de Xénophon, par Crusius, 1114.
De Xenophontis historia græca, par Spiller, 138.
De Xenophontis Agesilao, par Breitenbach, 472.
Quæstiones Xenophonteæ, par Sauppe, 472.
De philosophia Xenophontis, par Hoevell, 471.
Œuvres de Polybe, tome I, par Bekker, 1114.
Polybiana, par Bothe, 1114.
Recherches sur les ouvrages de Polybe, par Brandstætter, 1114.
Polybe. Pour servir à l'histoire, etc., par Nitzsch, 137.
Plutarchi Vitæ parallelæ, vol. III, par Sintenis, 1114.
Plutarchi Cimon, par Ekker, 252.
Diodori Siculi Bibl. hist., vol. II, par Muller, 1111.
Siége de Salonique, par Jean Carminiates, 86.
Oratores Attici, par Baiter et Sauppe, 419.
Les Olynthiennes de Démosthènes, par Hickie, 1114.
Choix des discours de Démosthènes, par Penrose, 1114.
Demostheniana, par Péricaud, 420.
De tempore quo oratt. Demosthenis, etc., par Hermann, 469.
Quæstiones in Demosthenis orat. de Corona, par Reuter, 949.
De vita Æschinis oratoris, par Stechow, 860.
De Isocrate, par Lichtenauer, 949.
Traduction italienne d'Isocrate, par Labanti, 1114.
In Lycurgi Leocrateam, par Jenicke, 1114.
Commentationis Andocidiæ sextæ part. XII, par Meier, 860.
De Dinarchi vita et dictione, par Adler, 860.
Dionis Chrysostomi opera gr., par Emperius, 1114.
Emendationes Julianæ, par Horkel, 860.
Philolog. exercit. in Athenæi Deipnosoph., par Meinecke, 950.
Longi Pastoralia gr. et lat., par Seiler, 322.
L'Ecclésiaste de Salomon, 84.
L'ouvrage magique de Salomon, 84.
Extrait des proverbes de Platon, 84.
Proverbes recueillis par Grégoire de Chypre, 84.
Lettres de Théophylacte Simocatta, 84.
Facéties tirées des ouvrages d'Hériocles, 83.
Maximes des anciens philosophes grecs, 83.
Variantes de l'ouvrage de Dioscoride, 89.
Les Europista de Galien, 89.
Sur l'art gymnastique, par Philostrate, 87.
Recueil d'opuscules en grec, 89.
Antiquités de Constantinople, 86.
Maximes de Caton, trad. par Planudes, 84, 86.
Consolation philosophique de Boèce, trad. en grec, 86.
Œuvres d'Hippocrate, traduites par Littré, 504.
Sur les Aphorismes d'Hippocrate, par Marcos de Chypre, 536.
Hippocrate traduit en français, par Daremberg, 12.
Préceptes de santé d'Asclépiades, par de Weltz, 758.
Traité de Paul d'Egine, 90.
Theophilus De corporis humani fabrica, par Greenhill, 9.

Antylli veteris chirurgi fragmenta, par Velz, 761.
Spicilegium romanum, par Maio, 894.
Anecdota nova descripsit et annotavit Boissonade, 513.
Bibliothèque grecque, par Lefèvre, 260.
Phocaica. Dissertatio philologica, par Thisquen, 615.
De Ptolemæi Valentiniani ad Florum epist., par Stieren, 765.
De auctor. gr. versionibus Syriacis, etc., par Wenrich, 1114.
Mémoire sur la philologie, par Ihlefeld, 477.
Io. Pearsoni adversaria Hesychiana. 978.
Suidæ lexicon gr. et lat., par Bernhardy, 1114.
Fragm. lexici rhetorici, par Meier, 1114.
Lexique latin-grec, par Ulrichs, 1114.
Dictionnaires grecs anonymes, 91.
Dictionnaire de S. Cyrille d'Alexandrie, 84.
Traité sur la prononciation du grec, par Pennington, 1114.
Abrégé des parties du discours, par Théodose d'Alexandrie, 83.
Traité sur la syntaxe, par Georges de Corinthe, 83.
Observ. in Apollonii Dyscoli syntaxin, par Frohne, 1114.
Vindiciæ onomatologicæ, par Keil, 669.
De nomin. quorum character est gutturalis, par Lobeck, 862.
De nomin. gr. quorum character est labialis, par Lobeck, 862.
De nomin. prim. declin. in as exeuntibus, par Lobeck, 862.
De genitivo vocabulorum gr., par Schœtensack, 471.
Sur le mode grec, par Scheuerlein, 663.
De comparat. et superlat. gr. et lat., par Fœrstemann, 1114.
Doctrina temporum verbi gr. et lat., par Schmidt, 472.
Méthode sur les verbes, par C. Lascaris, 84.
Sur les verbes grecs, en anglais, par Junius, 1114.
De verbis quintæ conjugationis, par Lobeck, 862.
Dictionn. des verbes intransitifs et transitifs, par Harménopule, 85.
Dictionnaire des verbes synonymes, 85.
Quæst. lexicales de radicibus græcis, par Savelsberg, 860.
De verb. cum præpos. compos. in N. T., par Winer, 950.

Littérature latine.

Hist. de la littérature romaine, par Baehr, 1114.
Epistola ad Hermannum de Lucilio, par de Heusde, 1114.
Studia critica in Lucilium, par Heusde, 762.
Plauti comœdiæ tres. Captivi, etc., par Lindemann, 1115.
De Plauti Aulularia, par Wolff, 476.
Meletem. Plautinorum specimen onomat., par Ritschl, 863.
Quæstiones Plautinæ, par Holtze, 476.
Sur le Trinummus de Plaute, par Ritschl, 863.
Sur le mètre employé par Plaute, par Rapp, 1115.
Quæstiones Terentianæ, par Ibne, 863.
De ratione Terentii in fab. gr. latine vert., par Koenighoff, 1115.
L'Enéide de Virgile, par Hofman Peerlkamp, 1115.
De carmine quod Pervigilium inscribitur, par Heidtmann, 864.
Q. Horatii Flacci opera, par Orelli, 1115.
Q. Horatii Flacci opera, par Obbarius, 1115.
Sur Horace, par Feldbausch, 1115.
Observations critiques sur les poésies d'Horace, par Düntzer, 1115.
Dissertation sur les poésies d'Horace, par Weber, 1115.
Trad. en italien de l'Art poétique d'Horace, par Mistrorigo, 1115.
De primo carmine Horatii, par Eichstædt, 765.
Traduction des odes d'Horace, par Hoffmann, 880.
Œuvres d'Horace, traduites par Frion, 612.

P. Ovidii Nasonis Metamorphoses, par Loers, 1115.
P. Ovidii Nasonis Metamorphoseon lib. XV, 1115.
Satires de Perse, par Heinrich, 1115.
Satires de Perse, par Teufel, 1115.
De scholiis in Persii satira, par Hermann, 383.
De satiræ romanæ auctore, par Hermann, 381.
De satiræ natura, par Roth, 951.
Observ. crit. in Propertium, par Keil, 864.
Elégies de Properce, par Hertzberg, 1115.
De poet. elegiac. ap. Romanos, par Hertzberg. 477.
Juvenalis Sat. 3, 10, 13 et 14, par Boyd, 1115.
Claudiani opera, cum var. lect., 1115.
Sur les chants populaires romains, par Anton, 384.
Sur un manuscrit de Phèdre, par Tross, 659.
Rufus Festus Avienus, trad. par Despois et Saviot, 1111.
Senecæ opera ad libr. ms. etc. vol. II, par Fickert, 1115.
Itinéraire de Cl. Rutilius Numatianus, trad. par Despois, 1111.
Examen des historiens d'Auguste, par Egger, 980.
Tiberius Nero Cæsar, par Rattig, 478.
De Valerio Antiate, par Liebaldt, 475.
C. Sallustii Catilina et Jugurtha, par Dietsch, 1115.
Salluste trad. en italien, par Alfieri, 1115.
Sur Salluste, par Dreis. 1115.
Commentar. Cæsaris de Bello gallico, par Kringermann, 383.
De Q. Fabio Pictore, par Baumgart, 951.
Titi Livii Histor pars II et III, par Alschefski, 1115.
Emendationes Livianæ, par Fabri, 951.
Discours de Tite-Live, trad. en italien par Leoni, 1115.
Tacitus De vit. et mor. Agricolæ, par Dronke. 1115.
Taciti Sententiæ de natura deorum, par Kahlert, 1115.
Nero defensus a Reinholdio, par Denhart, 473.
Prolegom. ad Velleium Paterculum, par Kritz, 478.
De vita scriptisque A. Cremutii Cordi, par Held, 383.
Q. Curtius de Gestis Alexandri, par Mützell, 1115.
Ciceronis Lælius, par Seyffert, 1115.
Ciceronis Orat. pro Roscio, par Osenbrüggen, 1115.
De Ciceronis Philippic. cod. Vat. par Deycks, 1115.
Explication des passages de Cicéron, par Mittermayer, 377, 950.
Specimen commentar. in Ciceronem, par Halm, 379.
De legibus, de Cicéron, par Feldhügel, 477.
Quæstionum Tullianarum specimen, par Eggers, 764.
Variæ lectt. ad somnium Scipionis, par Pabst, 762.
Les Académiques de Cicéron, trad. en italien, par Galloni, 1115.
C. Plinii secundi epistolæ, par Doering, 1116.
De Plinio minore, par Kramezik, 473.
Sententiæ M. Ter. Varronis, par Devit, 891.
De Bamberg. cod. Quintiliani, par Enderlein, 381, 951.
De Orosii vita ejusque histor., par Moerner, 1116.
L'Octavius de Minucius Felix, trad. par Péricaud, 135.
Analecta catal. codd. Lat., par Hermann, 381.
Aristologie, par Doederlein, 383.
Sur la théorie de la langue latine, par Willing, 951.
Dictionnaire latin-français, par Quicherat, 1066.
Grammaire latine, par Madvig, 799.
Grammaire latine, par Zumpt, 1116.
Remarques sur la grammaire latine, par Madvig, 799.
Sur la consonne V en latin, par Dietrich, 476.

De figuris orationis, par Kreger, 384.
De usu numeri pluralis ap. poet. lat., par Jacob, 476.
De particulis aut, vel, sive, par Ditfurt, 474
Traité de la formation des mots en latin, par Chansselle, 136.

Littératures française et étrangère.

Cours de littérature, par E. Geruzez, 1116.
Encyclopédie de la littérature, par Chambers, 1117.
Recherches sur les langues celtiques, par W. F. Edwards, 1116.
Les Romans de la Table-Ronde et de Charlemagne, par de Roisin, 906.
Les Troubadours de la Provence, par Brinckmeyer, 707.
Grammaire de la langue romane, par Diez, 708.
Lexique Roman, par Raynouard, 1116.
Chansons nouvelles en provençal, 812.
Les Trouvères artésiens, par Dinaux, 811.
Sources de l'histoire du Cid, par Aschbach, 1118.
Carya Magalonnensis, par Moquin Tandon, 904.
Histoire de la poésie française, par B. Jullien, 1116.
La langue française au XIXe siècle, par Fr. Wey, 1116.
Manuscrits français de la Biblioth. royale, par P. Paris, 1117.
Chefs-d'œuvre du théâtre espagnol (Caldéron), par Damas-Hinard, 1117.
Histoire de la littérature espagnole, par Brinckmeyer, 911.
Romancero castellano, par Depping, 907.
Saint-Brandan, légende maritime, par Wright, 709.
Le purgatoire de saint Patrice, par Wright, 340.
Les Fées au moyen âge, par Maury, 520.
Édition inconnue du texte de Pentagruel, par Brunet, 515.
Essais de Michel Montaigne, par Brunet, 518.
Les Essais de Michel Montaigne, 902.
La Bruyère et La Rochefoucauld, 994.
Jacqueline Pascal, par V. Cousin, 1117.
Le Ver à soie de Vida, trad. par Bonafous, 139.
Souvenirs d'un émigré de 1797 à 1800, 424.
Fables morales et religieuses, par Mme Caldelar, 421.
Curiosités littéraires, 1072.
Œuvres de Turgot, par Daire et Dussard, 711.
Les propos de table de M. Luther, par Brunet, 992.
Histoire de la poésie allem. par Gervinus, 1117.
Epistolæ Url. Hutteni, Erasmi, etc., par Kraft, 384.
Historiographie allemande, par Litki, 384.
Élémens germaniques du dict. français, par Scheler, 1118.
Chants et traditions de la Suède, par Arwidson, 1118.
Reliques of ancient english poetry, par Percy, 1118.
Anecdota literaria, par Wright, 1118.
Le livre des Sept Sages, trad. par Sengelmann, 1118.
Le Saint-Ulrich, par Albertus, publié par Schmeller, 1118.
Légende du Juif Errant, par Graesse, 1118.
Littérature italienne au XIXe siècle, par Reumont, 1117.
Histoire de la poésie italienne, par Ruth, 1117.
Études sur le Dante, par Podesta, 1118.
L'italien considéré dans son état actuel, par Cittadella, 1119.
De la librairie en Italie, 1119.
Commerc. litterar. Calixtini. par Henke, 384.
Considerations sur l'imprimerie, par Carové, 1119.
Bibliographie forestière de Laurop, 1119.
Almanach d'Histoire littéraire, par Prutz, 952.
Grammaire moldave et valaque, par Blacowicz, 1119.

Déclinaison de la langue estonienne, par Faehlmann, 1119.
Grammaire estonienne, par Ahrens, 1119.
Systèmes dominans sur les verbes russes, par Schmidt, 1119.
Recherches sur les langues slaves, par Kollar, 1119.
Grammaire du gaélique écossais, par Munro, 1119.
Anecdotes of the english language, par Pegge, 1119.
Recherches sur la langue anglaise, par Behnsch, 1119.
Trésor du vieil allemand, par Graff, 1119.
Recherches grammaticales de Jacobi, 1119.
Carte idiomatique de l'Allemagne, par Bernhardi, 1119.
Développement de la langue allemande, par Wocher, 1119.
Manuel du Libraire, par Brunet, 347.
Description d'une collection de livres, par Nodier, 343.
Catalogue de la bibliothèque de M. de Fortia, 423.
Catalogue de la bibliothèque de M. de Soleinne, 989.
Catalogue des manuscrits de la bibl. d'Amiens, par Garnier, 1117.
Catalogue de la bibl. de Louviers, par Breauté, 1117.
Catalogue des imprim. de la bibl. de Reims, par L. Paris, 1117.
Annales de l'Académie de Reims, 1er vol., 1117.
Mémoires de la Société acad de Cherbourg, 1117.
Mémoires de l'Académie de Bavière, 794.
Annonces scientifiques de Goettingue, par Oppermann, 1119.
Transactions de la Société du Royaume-Uni, 807.
Drames politiques en grec moderne, par Soutzo, 802.
Ἐρανιστής, journal en grec moderne, 804.

Littérature orientale.

Mémoires de philologie sémitique, par Dietrich, 1121.
Horæ aramaicæ, par Etheridge, 1121.
Lexique hébreu, par Salomon Ben Abraham Parchon, 1121
Études grammaticales chez les Juifs, par Hern, 1121.
Commentaire de Tanchum sur Jérémie, 1121.
Revue du messager de la mort, trad. par Hirzel, 1121.
Le Debarim Attikim, 1121.
Ibn Khallikan's biogr. diction., trad. par de Slane, 626, 995.
Lectiones Abulpharagianæ, par Roeper, 1121.
De la philosophie arabe en Occident, par Ritter, 1121.
Vie et poesies d'Abu'l-Olâ, par Rieu, 1121.
Essence du calcul de M. Behaeddin ben al-Hossain, 1121.
Syntagma dictorum brevium et auctor. de Taalibii, 1121.
Commentaire de Beidhawi sur le Coran, par Fleischer, 1122.
Selections from the kuran, par Lane, 1122.
Texte des Mille et une Nuits, par Habicht, 1122.
Elementa Persica, par Rosen, 352.
Grammaire arabe, par Caspari, 1122.
Lexique arabe persan, par Samachschar, 1422.
Traduction allemande du Koerroglou, par Wolff, 1122.
The Dabistan, trad. en anglais, par Troyer, 426.
Sur la religion Parsi, par Wilson, 1122.
Specimen des idiotismes turcs, par Roehrig, 1122.
Le Psautier copte, par Schwartze, 1122.
Double vocabulaire copte, par Parthey, 1122.
Archéologie indienne, par Lassen, 1122.
Le Bhâgavata Purâna, trad. par E. Burnouf, 1120.
Déclinaison sanscrite avec celle des Grecs, par Græsse, 1122
Sur les affixes Unâdi, par Boehtling, 1122.
Glossaire sanscrit, par Bopp, 1122.

Grammaire hindoustani, par Arnot, 1123.
Le Sage et le Fou, trad. du tibétain en allem., par Schmidt, 914.
Archipel de Solon, avec vocabul. français-malais, par Mallat, 1120
Recherches sur les mœurs des Chinois, par Biot, 352.
Vocabularium sinicum, par Schott, 813.
Grammaire et dictionnaire berbère, par Venture, 619.
Dictionnaire français-berbère, 624.

HISTOIRE.

Géographie et Voyages.

Géographie générale et comparée, par Ritter, 814.
Histoire du commerce, de la géographie, etc., par Hoffmann, 1124.
Géographie de Strabon, par Kramer, 1124.
Les Belges de César, par de Leutsch, 1124.
Le Luxembourg romain, par Withemius, 1124.
Sur la position de Salusia, par Goerringer, 93.
Les Sources du Danube, par Fickler, 666.
Bâle ancien, par Rheinwald, 1124.
Conditions géographiques de l'Albanie, par Müller, 1124.
Pays et habitans des îles Britanniques, par Kohl, 918.
Suite du Nippon, de Siebold. 1124.
Les Zingaris en Europe et en Asie, par Pott, 821.
Atlas de Monum. cartograph. du moyen âge, par de Santarem, 1123.
Atlas de Chine, par Endlicher, 350.
Sur la Cafrerie et ses habitans, par Doehne, 1124.
Partie orientale de l'Afrique intérieure, par Zimmermann, 1124.
La Haute Ethiopie, par Harris, 1124.
De la découverte de l'Amérique au xᵉ siècle, par Hermès, 1124.
Essai sur le Mexique, par Mühlenpfordt, 143.
Travaux exécutés en 1842 et 1843 sur l'isthme de Panama, 1125.
Monographie sur Sainte-Lucie, par Breen, 1125.
Peuples de la mer du Sud, par Meinicke, 1125.
History of the Havaiian or Sandwich-Islands, par Javes, 274.
Histoire de la Californie, par Greenhow, 1125.
Du commerce anglais dans l'Orégon, par Dunn, 1124.
Histoire générale des voyages par Bürck, 917.
De itinere navali, traduit en portugais, 438.
Découvertes des Portugais, par Wappaeus, 999.
Sur les conquêtes maritimes des Portugais, 437.
Voyages de Marco Polo, par Murray, 1126.
Voyages en Scandinavie, par Paul Gaimard, 1125.
Voyage en Scandinavie, par Mügge, 1126.
Voyage dans les îles Britanniques, par Kohl, 1126.
Voyage en Angleterre et en Ecosse, par V. Hennequin, 1125.
Promenades en Ecosse, par Maxwell, 1126.
Voyage en Irlande, par Venedey, 1126.
Voyage en Belgique, par della Serrato, 1126.
Voyage en France, en Espagne et en Afrique, par Petermann, 1126.
Voy pittor. dans l'anc. France, par Taylor, Nodier et Cailleux, 925.
Agriculture de la France, de l'Italie, etc., par Daum, 1126.
Promenades dans les Alpes, par Silesius, 1126.
Etat actuel de l'Italie, par Mittermaier, 1126.
Lettres romaines sur l'Italie, par un Florentin, 1120.
Voyage en Italie, par Weber, 1126.
Course en Italie et à Malte, par Bitter, 1126.
Une tournée à Rome, par Keller, 140.

Sur les Monastères du mont Athos, par Braconnier, 59.
Voyage de Villoison au mont Athos, 839, 935.
Souvenirs de voyages, par Saacke (F.). 1127.
Voyage théologique, par Kniewel, 1127.
Résultats des voyages de M. de Humboldt, par Lœwenberg, 1127.
Souvenirs d'Orient, par Frege, 1127.
Voyage en Syrie, par Herschell, 1127.
Voyage de Wellsted en Arabie, trad. par Roediger, 1127.
Traversée du désert jusqu'à Bagdad, par Samuel, 1127.
Journal d'un voyage dans l'Inde, par Davidson, 1127.
Une mission en Egypte, par Fontanier, 1127.
Correspondance de dix ans dans l'Inde, par Roettger, 1127.
L'Inde anglaise en 1843, par E. de Warren, 1125.
Pleasant Memoirs, par Sigourney, 435.
Recollections of Ceylon, par Selkirk, 823.
Travels in Kashmir, etc., par Vigne, 148.
Voyage à l'Oural, par d'Helmersen, 354.
Souvenirs de l'Algérie, par Lamping, 1127.
L'Egypte moderne, par Wilkinson, 1127.
Voyages dans l'Abyssinie meridionale, par Johnston, 1127.
Voyages sur les côtes de l'Afrique, par Morell, 1127.
Maurice et le midi de l'Afrique, par Backhouse, 1127.
Discoveries on the North coast of America, 632.
Magellan, par Bürck, 353.
Commerce des esclaves à la Mozambique, par Greenfell, 1006.
Voyage scientifique dans l'Altaï oriental, par P. de Tchihatcheff, 1125.
Le Maroc, par J. Drummond Hay, trad. de l'angl. par Belloc, 1125.
De l'esclavage dans les pays de l'union par Featherstonhaugh, 1127.
Républiques de l'Amérique du sud, par Wappaeus, 1128.
Monographie sur l'île d'Antigoa, 1127.
Recherches sur la colonisation, par Ralph, 1128.

Histoire ancienne.

Introduction à l'histoire universelle, par Gladisch, 1134.
Chronologie de W. Matzka, 1134.
L'art de vérifier les dates, par de Fortia, 925.
Dictionnaire d'histoire, de mythologie, par Bouillet, 82.
Biographical dictionary, 644.
Histoire des races helleniques, par O. Müller, 1134.
De Græciæ primordiis, par Dorfmüller, 950.
Histoire de l'Hellénisme, par Droysen, 1134.
De la politique et du commerce dans l'antiquité, par Heeren, 827.
Sur la topographie de l'ancienne Grèce, par Weissenborn, 1134.
De Sanchuniathone et Philone Byblio, par Vibe, 958.
Partis politiques de la Grèce, par Rospatt, 1134.
Histoire grecque en anglais, par Thirlwall, 1134.
The Hellenes, par saint John, 1134.
Siége de différentes villes, 88.
Institutions de la société attique, par Körtüm, 1134.
Sur la constitution d'Athènes, par Vischer, 1134.
Origine et constitution de Sparte, par Uschold, 958.
De rebus Chiorum publicis, par Whitte, 572.
De rebus Platæensium, par Münscher, 95.
Histoire de la ligue étolienne, par Brandstæter, 1135.
Remarques sur Polybe, par Brandstæter, 538.
Prolegomena ad Plutarchi Vit. Timoleonis, par Held, 370.
Alexandri Magni historiarum scriptores, par Geier, 833.

La Grèce sous les Romains, par Finlay, 529.
Descendance slave des habitans de l'Hellas, par Lefkios, 1141.
Essai d'histoire spéciale d'Athènes, par Sourmelis, 1142.
Occupation de la Grèce par les Slaves, 537.
Recueil de chroniques en grec, 92.
Histoire de l'école d'Alexandrie, par J. Simon, 1132.
Histoire de Photius, par Jager, 1132
Histoire de Rome, par Niebuhr publiée par Schmitz, 1135.
Histoire des Romains, par Duruy, 1132.
Histoire de Rome à la fin de la république, par Drumann, 1135.
Histoire romaine, 3e volume, par Arnold, 1135.
Histoire de l'Italie sous les empereurs, par Garzetti, 1135.
Études sur Rome et l'empire, par Dandolo, 1135.
De ædilibus Romanorum, par Hofmann, 161.
De prætoribus municipalibus, par Lorenz, 666.
Vie et écrits de Jornandès, par Jordan, 954.
Tribus germaniques en Occident, par Gaupp, 1135.
L'Europe phénicienne, par de Donop, 1135.
De imperio Sassanidarum, par Flathe, 956.
Les siècles obscurs, par Maitland, 1136.

Histoire de France.

Époques de l'histoire de France, par Leroy, 267.
Histoire des institutions mérovingiennes, par Lehuërou, 358, 440.
Œuvres complètes d'Éginhard, par Teulet, 646.
Histoire des Français, par Monteil, 1132.
Histoire de France à l'époque de la révolution, par Wachsmuth, 750.
Chute de l'empire, par A. de Vaulabelle, 1132.
Histoire diplomat. de la France de 1800 à 1815, par A. Lefèvre, 1130.
Histoire de la restauration, par Delandine de Saint-Esprit, 1132.
Chronologie ministérielle de trois siècles, par Bajot, 637.
Histoire nationale des départemens, 1132.
Polyptique de l'abbé Irminon, par B. Guérard, 1132.
Histoire ecclésiastique de Valentienne, par S. Leboucq, 1133
Durocort, ou les Rémois sous les Romains, par Paris, 526.
Essais histor. sur l'église S.Rémi de Reims, par Lacatte-Joltreis, 1133.
Histoire de Reims, par G. Marlot, 1133.
Histoire de Saint-Omer, par J. Derheims, 1133.
Histoire de Rouen, 1150-1382, par Chéruel, 1133.
Histoire du Berry jusqu'en 1789, par L. Raynal, 1133.
Précis historique du Poitou, par Giraudeau, 834.
Histoire de Braine et de ses environs, par Saint-Prioux, 1133.
Histoire de la Sainte-Chapelle de N.-D. de Vassivière, 1133.
Histoire de Verdelais, par J. O'Reilly, 1133.
Histoire des institutions de la ville de Toulouse, par Em. Lefranc, 1133.
Histoire de l'église de Nîmes, par A. Borrel, 1133.
Histoire du Bas-Limousin, par F Marvaud, 1133.
Précis de l'histoire de la ville de Gap, par Th. Gautier, 1133.
Hist. de l'abb. de N.-D. de la Grande-Sauve, par Cirot de Laville, 1133.
Notices hist. sur l'abb. de Savigny, l'Arbresle et Sain-Bel, par Roux, 1133.
Histoire de la ville et des seig. de Commercy, par C. E. Dumont, 1133.
Histoire de la municip. de Marseille, par L. Mery et F. Guindon, 1133.
Études d'histoire et de biographie, par Baxin, 1133.
Histoire de sainte Radegonde, par Ed. de Henry, 1133.
Dissertation hist. sur Jean Ier, roi de France, par Monmerqué, 1133.
Louis et Charles d'Orléans, par A. Champollion, 926.
François Ier et la renaissance, par Capefigue, 1133.

Trois magistrats du XVIe siècle, par Faye de Brys, 1033.
Histoire du grand Condé, par A. Lemercier, 1133.
Histoire de l'armée de Condé, par Th. Muret, 1133.
La Fontenelle ou le dernier ligueur, par A. de Kerillis, 1133.
Histoire de Louis XIV, par A. Gabourd, 1133.
Jean Gerson, par R. Thomassy, 1133.
Mémoires du cardinal de Retz, 524.
Vie de Rancé, par M. de Chateaubriand, 1133.
Vie de J. J. P Guigou, évêque d'Angoulême, par J. H. Michon, 1133.
Notice sur Brou, par J. F. C. Dufay, 1133.
Œuvres de Barnave, par M. Bérenger, 651.
Procès du duc d'Enghein, par Nougarède de Fayet, 1079.
Fourier et Napoléon, par Champollion-Figeac, 640.
Histoire de saint Thomas de Cantorbéry, par Robert, 1133.
Histoire de l'Algérie, par L. Galibert, 1133.
Expédition des Portes de Fer, par Nodier, 1011.
Recherches sur la guillotine, par Dubois, 277.
Annuaire historique et biographique, 741.
Revue historique de la noblesse, par Borel, 163, 454.
Archives de la maison de Grignan, par Vallet, 523.
Les chapitres nobles de dames, par Ducas, 22.

Histoire moderne des différens peuples.

Histoire des États européens, par de Beaumont-Vassy, 1132.
Histoire de l'Europe, par de Raumer, 559.
Histoire de l'Europe au XVIe siècle, par Burmeister, 1136.
Histoire de la politique au XVIIIe siècle, par Bauer, 1136.
Histoire de l'art militaire depuis le XIXe siècle, par du Jarrys, 1136.
Histoire des peuples du Nord, par Wheaton, 717.
Invasion des Normands en Belgique, par Paillard, 1008.
Histoire des comtes de Flandre, par E. Le Glay, 1131.
Hist. de la lutte des papes et des empereurs, etc., par de Cherrier, 733.
Correspondance de Charles-Quint, par Lanz, 1136.
Les Filous juifs de l'Allemagne, par Thiele, 743.
Varsovie, par Goehring, 1136.
Sur la ville libre impériale de Spire, par Zeuss, 956.
Papiers de Gustave III, par Geijer, 545.
Chute de la nationalité polonaise, par Binder, 1136.
Monumenta Livoniæ antiquæ, 1136.
Sur Nestor, par M. Pogodin, trad. en allemand par Lœwe, 1136.
Pierre le Grand et son époque, par Binder, 1136.
Pierre Ier et Leibnitz, par Posselt, 1136.
Regesta diplomatica du Danemark, 1137.
Etudes nordalbingiennes, 1136.
Les Races germaniques, par Müller, 1136.
Ban militaire sous Charlemagne, par Doenniges, 1137.
Origine de la royauté allemande, par Sybel, 1137.
Biographie de Rodolphe Ier, par Bader, 1142.
Histoire de la guerre des paysans, par Zimmermann, 1137.
Histoire du traité de Paris, par Schaumann, 1137.
L'Ordre de S. Jean de Jérusalem, par de Gauger, 1137.
Histoire de l'Autriche, par de Coeckelberghe, 1137.
Histoire militaire de l'Autriche, par Schels, 1137.
L'Empereur Frédéric II, par Hoefler, 1137.
Documens sur l'histoire autrichienne, par Chmel, 1137.
Abrégé de l'Histoire de Bohême, par Wilmarshof, 1138.
Histoire des Frères de Bohême et de Moravie, par A. Bost, 1132.

Récit de la révolte de Bohême, par Richter, 1138.
Essai historique sur l'origine des Hongrois, par de Gerando, 1132.
Documens sur Wallenstein, par Foerster, 1138.
Le Tyrol pend. la guerre de la succ. d'Esp., par Jaeger, 1138.
Monumenta Zollerana, par Stillfried, 1138.
Sur le Brugraviat de Meissen, par Maerker, 1138.
Précis historique de la Saxe, par Hellebaut, 1138.
Système féodal en Brunswick, par Bode, 1138.
Maurice de Nassau, prince d'Orange, par Kemp, 1138.
Histoire de la Constitution de Hambourg, par Westphalen, 1138.
Histoire de l'île de Reichenau, par Nicolas, 1138.
Histoire des Belges à la fin de XVIIIe siècle, par Borgnet, 1138.
Rapport sur les documens historiques de Belgique, 1138.
Chroniques belges, tom. VIII, 1139.
Etudes historiques et littéraires du pays Wallon, par Hernaux, 1139.
Histoire et antiquités nationales de Hollande, par Nijhoff, 1139.
Précis d'histoire d'Angleterre, par Roland, 1132.
Histoire d'Angleterre, par L. Mahon, 1139.
Histoire de la révolution d'Angleterre, par Dahlmann, 1139.
Constitution de l'Angleterre, par Jouffroy, 713.
Révolutions d'Angleterre et de France, par de Choiseul, 162.
Édouard III et le Régent, par Vidalin, 452.
Histoire de Gravesend, par Cruden, 1139.
Histoire d'Écosse, par Tytler, 1139.
Mémoires historiques sur l'Union, par Barrington, 1139.
L'Irlande avant et après l'Union, par Martin, 1139.
Rapports entre l'Angleterre et l'Irlande, par Schipper, 1139.
Histoire de l'Inde anglaise, par Thornton, 1139.
L'Inde sous la domination anglaise, par Barchou de Penhoen, 1138.
De Delhi à Peshawur et à Caboul, par Barr, 1140.
Vizier Alikan, ou le Massacre de Bénarès, 1140.
Résumé des événemens de la Chine, par Auchterbury, 1140.
Journal de captivité en 1842, par Gulfy, 1140.
Journaux et correspondance de Harris, 1140.
Chroniques de J. de Brokeland, par Tomlins, 1140.
Memoirs of Abr Raimbach, 225
Procédure contre dame A. Kyteler, par Wright, 281.
Baronies dites *in Fee* en Angleterre, par Bauks, 1142.
Documens Guelfes, par Sudendorf, 1140.
L'amiral sir Fr. Drake, par Barrow, 1142.
Biographie de Rumohr, par Schulz, 1100.
Correspondance de Th. Gray avec Nicholls, par Mitford, 1142.
Histoire de l'Italie au moyen âge, par Troya, 1140.
Condition des Romains sous les Lombards, par Troya, 1140.
Histoire toscane, par Inghirami, 1141.
Histoires Florentines de Varchi et de Nardi, par Arbib, 1141.
Storia della Badia di Monte-Cassino, par Tosti, 1020.
Istorie Pisane di R. Roncioni, par Bonami, 738.
Histoire secrète de Foscarini, 1141.
Archivio Italiano, tom. V, 1141.
Résumé de l'histoire de Livourne, par Vivoli, 1141.
Hist. civ., commerciale et littér. des Génois, par Canale, 1141.
Tavole chronologiche di Savoia, par Cibrario, 279.
Storie Bresciane, par Bravo, 1141.
Mém. histor. de la rép. de S. Marin, par Delfico, 1141.
Bibliographie critique, par Ciampi, 1141.
Dictionnaire des Italiens illustres, par Tipaldo, 1142.

Histoire générale de l'Espagne, par Schaefer, 1141.
Histoire d'Espagne, par Rosseuw Saint-Hilaire, 1132.
L'Espagne depuis Philippe II, par Weiss, 540.
L'Espagne en 1843 et 1844, par Tansky, 836.
Histoire de la guerre dans la Péninsule, par Napier, 454.
Extraits de la corresp d'Alex. Stanhope, par L. Mahon, 1141.
Biographie de Ximenès, par Hefele, 1142.
Relations diplomatiques du Portugal, par de Santarem, 1014.
Hist. de l'emp. ottoman de 1792 à 1834, par Juchereau de S. Denys, 1132.
Conquête de la Chine, par Nectarius, 87.
Histoire de l'île de Cuba, par Ramon de la Sagra, 1132.

Antiquités grecques et romaines, Numismatique.

Recherches de M. Letronne sur les représentations zodiacales, 285.
Epitome de' volumi Ercolanesi, par Blanco, 253.
Anecdota Delphica, par Curtius, 367.
Papiri greci del museo Britannico, par Peyron, 168.
Papyrus grecs de Berlin, par Schmidt, 478.
Corpus inscriptionum græcarum, par Boeckh, 460.
Epigraphische Excurse, par Seidl, 960.
Inscriptiones aliquot græcæ, par Graëfe, 767.
Epigraphices græcæ specimina, par Egger, 1047.
Musæi Lugd. Bat. inscriptiones græcæ, par Janssen, 670.
Inscriptions attiques, par Curtius, 1145.
Antiquités du Musée britannique, par Arundale et Bonomi, 888.
Annali dell' Instituto di corrisp. archeologica, 325.
Descript. of some ancient monuments, par Steuart, 669.
Archéologie hellénique, par Wachsmuth, 1143.
Marbres antiques, par Braun, 1144.
Topographie d'Athènes, par Leake, 1143.
Sur l'Acropole d'Athènes, par Curtius, 1143.
C. F. Hermanni Antiquitates laconicæ, 95.
Mélanges historiques et philologiques, par Niebuhr, 1142.
Leçons sur l'archéologie, par Hermann, 1031.
Journal archéologique, par Gerhard, 767.
Souvenir à Winckelmann, par Gerhard, 574.
Classical museum, 957.
Le géant Ascus, par de Witte, 565.
Lettre à M. Panofka, par de Witte, 568.
De Myronida et Tolmida, par Roeth, 95.
Sur Dioclès, législateur des Syracusains, par Hubmann, 94.
De oraculo Trophonii, par Gœttling, 760.
Le serment chez les Grecs, par Lassaulx, 1143.
Connaissance des mois grecs, par Hermann, 1034.
Divinités grecques et romaines, par Richter, 478.
Artemis Hymnia et Apollon, par Braun, 768.
De Apollinis cultu ap. Hellenes, par Haym, 96.
De Apollinis lumine solari, par Fresenius, 96.
Nature d'Apollon dans les temps primitifs, par Schwartz, 1144.
La guérison de Télephe, par Gerhard, 958.
Curæ sanitatis publicæ ap. veteres, par Schneider, 958.
De Elephantiasi Græcorum et Arabum, par Heer, 958.
Tectonique des Hellènes, par Boetticher, 1144.
De Hipolyto Thesei filio, par Most, 96.
Artificum liberæ græcæ tempora, par Brunn, 957.
Exercice de la médecine dans les temples anciens, par Gauthier, 780.
Athènes après la mort de Périclès, par Bormann, 478.

Manuel d'antiquités romaines, par Becker, 1143.
L'Italie avant les Romains, par Abeken, 463.
Fresques de Pompéi et d'Herculanum, par Ternite, 1144.
Sur la topographie de Rome, par Becker, 1144.
Antiquitates vergilianæ, par Lersch, 1143.
De personarum usu apud Romanos, par Hœlscher, 958.
De fabula Rom. palliata et togata, par Pahl, 958.
De mancipiorum commercio ap. Romanos, par Boeger, 958.
De censione hastaria vet. Romanorum, par Schneider, 573.
De Romæ et Constantinopolis aquæductibus, par Jordane, 495.
Manuel d'archéologie sacrée, par J. Bard, 1143.
Les Fées en Europe, par Schreiber, 957.
De dea Hertha, par Rabus, 96.
Bref recueil des antiquitez de Valentienne, par S. L. B., 1143.
Description monum. de N. D. de Noyon, par Dantier, 1143.
Antiquités de la Moselle, par Wyttembach, 1143.
Murailles antiques de la Moselle, par Schreiber, 1143.
Hist. des fortifications antiques dans les Vosges, par Schreiber, 1144.
Les fouilles de Nordendorf, par de Raiser, 1144.
Antiquités romaines de Maestricht, par Leemans, 1144.
Procédés des anciens pour creuser les puits, par Baeyer, 1144.
Sur la pourpre dans l'antiquité, par Bizio, 1144.
Antiquités bretonnes, par Blair et Ronalds, 1145.
Mémoires des Antiquaires de France, 1030.
Mémoires des Antiquaires du Nord, 933.
Monumens et histoire des Normands, par le duc de Luynes, 283.
Trésors des églises de Reims, par Tarbé, 286.
Sur les Inscriptions d'Afrique, par Azéma de Montgravier, 47.
Les Tumulus de Lachdar, 182.
Mémoires de divers savans. Acad. des Inscript., 970.
Mémoires de l'Acad. des Inscriptions, 1040.
Table des matières de l'Acad. des Inscriptions, 367.
Mythologie teutone, par Grimm, 1144.
Mythologie Scandinave, par Wiborg, 1144.
Etudes d'antiquités en Russie, par Kruse, 1144.
Paléographie orientale, par Mœller, 1144.
Introduction à la numismatique romaine, par Mayer, 480.
Leçons de numismatique, par Quintino, 1145.
Ancient coins of cities, par Akerman, 752.
Médailles consécratives de Romulus, par Chassot de Florencourt, 959.
Numismatique de l'ancienne Italie, par Millingen, 1145.
Monnaies de Justinien, par Pinder, 1145.
Les Médailles fausses de Becker, par Pinder, 177.
La Moneta e i monum. prim. dell' Italia, par Gennarelli, 958.
Moneta antica di Genova, par Gandolfi, 164
Monnaies inédites de Desana, par Chabouillet, 480.
Médailles des villes *Neocoræ*, par Krause, 1145.
Monnaies des Ostrogoths, par Friedlænder, 1145.
Sur les monnaies des comtes de Bar, par de Saulcy, 94.
Monnaies romaines de la Grande Bretagne, par Akerman, 1145.
Origine de la monnaie suédoise, par Schrœder, 1146.
Médailles des Autrichiens illustres, par Bergmann, 1146.
Collection numismatique de Reichel, 1146.
Numismatique orientale, par Olshausen, 1146.

TABLE DES AUTEURS.

A

Abeken (W.), 330, 339.
Abich (H.), 1108.
Abu 'l-Ola, 1121.
Abulpharage, 1121.
Addison, 6.
Adler (J. G. H.), 860.
Adrian, 382.
Æschine, 263, 860.
Æschyle, 229, 262, 317.
Afzelius (P. W.), 1105.
Aguesseau (D'), 6.
Ahrens (E.), 1119.
Akerman (J. V.), 752.
Alauzet (Is.), 295, 963.
Alberius (C.), 1108.
Alberti (J.), 980.
Albertus, 1118.
Aleandre, 898.
Alexandre d'Alexandrie, 901.
Alexandre l'Étolien, 17.
Alfieri (V.), 1115.
Alschefski, 1115.
Alt (H.), 1088.
Ambrosch (J. A.), 860.
Anastase le bibliothécaire, 900.
André (L'abbé), 769.
André (Le P.), 199.
Antias (V.), 474.
Antoine, 866.
Anton (K. G.), 384.
Antoniades, 805.
Antyllus, 761.
Apel (H.), 1119.
Aphthonius, 84.
Apollonius, 261.
Aratus, 478.
Arbib (Lelio), 1141.
Archæus de Leptitana, 901.
Argyropoulos, 805.
Aristobule, 289.
Aristophane, 86, 91, 262, 317, 761, 950.
Aristote, 84, 262, 323, 473.
Arndt (E. M.), 1103.
Arnobe, 866.
Arnold (A.), 1104.
Arnold (T.), 1135.
Arnot, 1123.
Arundale (F.), 838.
Aschbach (J.), 1118.
Arwidson (A. J.), 1118.
Asclépiades de Bithynie, 758.
Asopios, 807.
Asvérus (G.), 104.
Athénée, 950.
Aubenas (A.), 1031.
Auchterbury (J.), 1140.
August (E. F.), 1107.
Augustin (S.), 1082.
Aunegarn, 1088.
Aurèle (Marc), 1104.
Avedichian (G.), 8.
Azéma de Montgravier, 47, 182.

B

Babrius, 82.
Bachofen (J. J.), 590, 683.
Backhouse (J.), 1127.
Bader (J.), 1142.
Baeyer (J. J.), 1144.
Baird (R.), 1086.
Baiter (G.), 419.
Bajot, 637.
Baldi (B.), 896.
Balkemas (C. H.), 1107.
Baltard (V.), 283.
Banks (T. C.), 1142.
Barchou de Penhoen, 1132.
Bard (J.), 1143.
Barnave, 651.
Barr (W.), 1140.
Barrington (J.), 1139.
Barrow (J.), 1142.
Barth (A.), 1101.
Bartole, 1098.
Basile (S.), 89, 92.
Bataillard, 1031.
Bateman (J.), 1097.
Batissier (L.), 973.
Baudoin (F.) 865.
Bauer (A), 1097.
Bauer (Bruno), 1089.
Bauermeister (J. Ph.), 757.
Baumgart (E.), 951.
Baumgarten-Crusius (L. F. O.) 100.
Bayard (H.), 702.

Bazin, 1133.
Beaumont-Vassy, 1132.
Beaupré, 384.
Beauzée, 7.
Beck (F.), 1084.
Beck (J.), 1188.
Becker (W. A.), 1143.
Bède, 1086.
Beer (C.), 1113.
Behaeddin ben al-Hossain, 1121.
Behnsch, 1119.
Beke (C. J.), 809.
Belin de Ballu, 261.
Bellani (A.), 1110.
Belloc (L. S.), 1125.
Bentley, 6.
Bérenger, 651.
Berg (L.), 862.
Berger de Xivrey, 1040.
Berghaus (H.), 1124.
Bergier, 7.
Bergk, 957.
Bergmann (J.), 1146.
Bergstraesser (W.), 1196.
Bernhardi (K.) 1119.
Bernhardy (G.), 1114.
Bernis (de), 6.
Berno de Reichenau, 1118.
Bernstein (E.), 93.
Bert (W. M.), 1098.
Bessières, 1030.
Bickell (P. W.), 103.
Bickerton Williams, 1067.
Biedermann (K.), 949.
Bigandet, 99.
Binder (W.), 1186.
Binterim (A. J.), 1089.
Biot (Ed.), 352.
Bippart (G.), 230.
Birch (S.), 809, 838.
Biroat (J.), 773.
Bitter (E. W.), 1126.
Bizeul, 1031.
Bizio (B.), 1144.
Blacewicz (Th.), 1119.
Blair (A.), 1145.
Blanco (L.), 253.
Blasiares (M.), 88.
Bloomfield (S. T.), 1113.
Blouet, 203.
Bluntschli, 1106.
Bode (W. F. L.), 1138.
Bodin (J.), 1105
Boeckh (A.), 460, 761, 957.
Boeger (G.), 958.
Boehtling, 1122.
Boetius, 86.
Boetticher (K.), 1144.
Bohtz (A. W.), 1106.
Boileux, 1094.
Bois de Laury, 702.
Boisserée (S.), 794.
Boissonade (J. Fr.), 513, 1110.
Bonafous (M.), 139.
Bonaini (Fr.), 738.
Bonaparte (N. L.), 977.
Boncenne, 1094.
Boniface, 900.
Boniface (S.), 1086.
Bonnechose (E. de), 1082.
Bonnet, 7.
Bonnetty, 98.
Bonomi (J.), 809, 838.
Bopp (F.), 1122.
Boré, 96, 98.
Borel, 163, 454.
Borgnet (A.), 1138.
Bormann, 477.
Borrel (A), 1133.
Bost (A), 1132.
Bothe (F. H.), 1112.
Bothe (S. T.) 1113.
Bottcher, 1054.
Bottée de Toulmon, 1031.
Bougeant, 1082.
Bouillet (M. N.), 32.
Bourbeau, 1094.
Bourquelot, 1030.
Bourzeis (A de), 774.
Boyd (W. C.), 1115.
Boyes, (J. F.), 1112.
Braconnier, 59.
Brandis (C. A.), 414, 807.
Brandstaeter (F. A.), 538, 1135.
Braun (E.), 337, 768.
Bravo (P.), 1141.
Breauté, 1117.
Brederlow (C. G. F.), 1117.
Bredsdorff (J. H.), 935.
Breen (H. H.), 1125.
Breitenbach (L.), 472.
Brenton (L. C. L.), 1033.
Bretschneider (K. G.), 1067.
Brinckmann (R.), 1096.
Brinckmeyer (Ed.), 707, 911.
Brischar (J. N.), 1089.
Brittner (F.). 1119.
Broemel, 1112.
Bromeis (J. C.), 93.
Brougham (lord), 1101.
Bruder (B. de), 1105.
Brüggemann, 1050.
Brunati, 198.
Brunet (Ch.), 347.

Brunet (G.), 515, 812, 993.
Brunn (H.), 957.
Buchanan (D.), 1102.
Buchka (H.), 1095.
Buchon, 1082.
Buczynski (V.), 1106.
Buffier, 6.
Buhl (L.), 1103.
Bülau (F.), 949.
Bullet, 97.
Bülow-Cummerow, 1101.
Bürck (A.), 353, 917.
Burmeister (C. H.), 1136.
Burnouf, 467.
Burnouf (E.), 1120.
Butler, 97.

C

Cacheux, 1082.
Cahier, 98.
Caillat (V.), 653.
Cailleux (de), 825.
Cairns (W.), 1106.
Caius, 866.
Caldelar (Ad.), 421.
Calderon, 1117.
Callimaque, 663.
Cambay (Ch.), 315.
Campagna (G. B.), 1106.
Cambell (Th.), 658.
Campien, 199.
Camus, 771.
Canale (G.), 1141.
Canina (L.), 607.
Capefigue, 1133.
Capellmann (A.), 1112.
Caraccioli, 7.
Carcano (A.), 1106.
Carette (E.), 99, 1048.
Carové (F. W.). 1119.
Carson (A.), 1088.
Carteron (G.), 285.
Cartier (E.), 599.
Casaretto (J.), 1110.
Caspari (C. P.), 1122.
Castillon (A.), 773.
Caton, 84.
Catulle, 795.
Caussin (N.), 772.
Cauvigny (de), 98.
Cébès, 260.
Celsus, 866.
Cerfberr (A. E.), 605.
Chabouillet (A.), 480.
Chambers (R.), 1117.
Champollion-Figeac, 640.
Champollion-Figeac (A.), 926.
Chausselle (A.), 136.
Charle, 384.
Chassot de Florencourt, 259.
Chateaubriand (De), 1133.
Cheke (J.), 1085.
Cherrier (C. de), 738.
Chéruel, 1133.
Chevallier, 702.
Chmel (J.), 1137.
Choiseul-Daillecourt, 162.
Choulant (L.), 1108.
Chrysostome (S. J.), 7.
Chumnus (J.), 514.
Chumnus (N.), 513.
Ciampi (S.), 1141.
Cibrario (L.), 279.
Cicéron, 377, 379, 477, 764, 891, 950.
Cirot de Laville, 1133.
Cittadella (A.), 1119.
Clarcke, 339.
Claudien (Cl.), 1115.
Clerc (C. J. B.), 1099.
Coeckelberghe de Dutzele, 1137.
Collmann (J. A.), 1096.
Collombet, 261, 1082.
Colombière (Cl. de la), 1057.
Coluthus, 261.
Combeguille, 99.
Commodianus, 866.
Congnet (H.), 698.
Constantin Lascaris, 84.
Constantin Porphyrogénète, 90.
Contogonis (C.). 805.
Cooke (G. W.), 1098.
Cornelius, 865.
Cosmas Iodopleustes, 901.
Cosmas de Jérusalem, 898.
Coton (P.), 772.
Cousin (V.). 199, 588.
Coussemaker (E de), 315.
Cramer (J. A.), 193, 194.
Credner (H.), 1108.
Cretineau-Joly, 1083.
Crillon, 7.
Cruden (R. P.), 1139.
Cruice (P. M.), 1090.
Crusius (G. Chr.), 1114.
Cujas, 1098.
Cureton (G.), 1121.
Curtius (Ern.), 367.
Cydonius (D.), 514.
Cyprien (S.), 866.
Cyrille d'Alexandrie, 84, 1082.
Czepko (D. de), 953.

D

Dahlmann (F. C.), 1139.
Daire (E.), 711.
Damas-Hinard, 1117.
Dandolo (F.), 1135.
Daniel (H. A.), 1088.
Danos, 587.
Dantier (A.), 1143.
Darboy, 1082.
Daremberg (Ch. V.), 12, 265.
Darwin, 1109.
Daum (F. de), 1124.
Davidson (C. J. C.), 1127.
Dede (J.), 1102.
Deinhart (J. H.), 473.
Deiters (P. F.), 859.
Delalande, 1082.
Delamarre, 7.
Delandine de Saint-Esprit, 1132.
Delfico, 1141.
Deluc, 97.
Demme (J. F. J.), 1184.
Démocrate, 90, 260.
Démocrite, 83, 233.
Démophile, 90, 260.
Démosthène, 263, 419, 420, 469, 949.
Denham, 1140.
Denhardt (G.), 473.
Denis d'Alexandrie, 866.
Denis l'Aréopagite, 1082.
Denis d'Halicarnasse, 88.
Denis le Romain, 866.
Denison (J.), 1108.
Denne-Baron, 261.
Depping (C. B.), 907, 1031.
Derham, 5.
Derheims (J.), 1133.
Descartes, 1105.
Descuret (J. B. F.), 130.
Despois, 1111.
Dessalles (L.), 972.
Devit (V.), 891.
Dexippe, 88.
Deycks (F.), 1115.
Dieck (C. F,), 1095.
Diessbach, 197.
Dietrich (A), 476.
Dietrich (F. E. Chr.), 1121.
Dietsch, 1115.
Diez (F.), 708.
Digot, 316.
Dinarque, 860.
Dinaux (A.), 811.
Diogène de Laërte, 261.
Dioscoride, 89.
Dissen (L.), 1112.
Ditfurt (C.), 474.
Ditton, 5.
Dittrich (E. M.), 860.
Dobeneck (C. de), 1090.
Dœderlein (L.), 383.
Dœhne (J. L.), 1124.
Doellinger (G.), 1088.
Dœnniges, 1137.
Dœring (M.), 1116.
Donop, 1135.
Doran (J.), 94.
Dorfmüller (C. F.), 956.
Dorléans, 199.
Drake (Fr.), 1142.
Dreis, 1115.
Drey (J. S. de), 673.
Dronke (E.), 1115.
Droysen (J. G.), 1134.
Drumann (W.), 1135.
Dübner, 1110.
Dubois (L.), 277.
Ducas, 22.
Duchâtel, 203.
Ducpétiaux, 702.
Dufay (J. F. G.), 1133.
Duhamel, 97.
Dukes (L.), 1083.
Dumas (M.), 455.
Dumège, 1045.
Dumont (C. E.), 1133.
Duncker (L.), 580.
Dunn (J.), 1124.
Düntzer (H.), 1115.
Dupin, 291.
Dupin (Ch.), 512.
Dupont, 99.
Dupont de Nemours, 711.
Duris de Samos, 860.
Duruy, 1132.
Dusevel, 1031.
Dussard (H.), 711.
Duvivier, 203, 701.
Duvoisin, 198.
Dzialynski (Titus), 659.

E

Eckertz (G.), 860,
Edwards (W. F.), 1116.
Egger (A. E.), 980, 1047.
Eggers, 764.
Eginhard, 646.
Egron (E.), 1082.
Ehgartner, 948.
Ehrenhauss (E.), 1087.
Eichstædt, 765.

Eisenschmidt, 955.
Eitner (K), 1117.
Ekker (Arn.), 252.
Eller (F.), 1086.
Elliot (E. B.), 1085.
Elvenich (P. J.), 1087.
Emminghaus (G.), 1096.
Empédocle, 696.
Emperius (A.), 1114.
Enderlein (L.), 381, 951.
Endlicher (St.), 351.
Epictète, 260.
Epicure, 255.
Esnault, 1094.
Esope, 82.
Etheridge (J. W.), 1121.
Etienne, pape, 866.
Eugenicus (J.), 514.
Eugenicus (M.), 515.
Euler, 7.
Euphorion de Chalcis, 17.
Euripide, 262, 318, 470, 761, 887.
Eusèbe, 88, 289, 385,
Eutychianus, 866.
Evagrius, 83.
Ewald (H.), 1083.
Exner (F.), 1105.

F

Fabri (E. W.), 951.
Fabricius, 6.
Faehlmann (F.), 1119.
Faivre (A.), 1082.
Falbe (C. T.). 934.
Falconnet, 261.
Fallmerayer, 536, 537.
Fattorini (S.), 1098.
Fauriel (Ch.), 656.
Faye de Brys (E.), 1010.
Featherstonhaugh (G. W.), 1127.
Feldbausch (F. S.), 1115.
Feldhügel (C. F.), 477.
Félix (Saint), 866.
Félix, Ier, pape, 901.
Fellows (C.), 810.
Fenyes (A. de), 1102.
Ferrari (De). 99.
Fèvre (Tannegui Le), 699.
Fickert (C. R.), 476.
Fickler (C. B. A.), 666.
Filser (E. M.), 1087.
Finlay (G.). 529.
Firmilien, 866.
Fix (Th.), 887, 1111.
Flathe (J. L.), 956.
Fleischer (H. O.), 1122.
Fliedner (C.), 93.
Floda (K.), 1096.
Foerstemann (E.), 1114.
Foerster (F.), 1138.
Foltz (A.), 455.
Fontanier, 1127.
Forchhammer, 1050.
Fordeux, 316.
Forgues, 1125.
Fortia d'Urban, 425, 925.
Foscarini, 1141.
Fourier 599.
Foville, 99, 204.
Franc (Le) de Pompignan, 97.
Frankel, 1053.
Frantz (C.), 1103.
Frege (C. G.), 1127.
Freiesleben (C. F.), 948.
Fresenius (Ch.), 95.
Fresnel, 568.
Freudensprung, 955.
Freund, 1052.
Friedlænder (J.), 1145.
Frion (D.), 612.
Fritsche (F. V.), 761.
Fritz (Th.), 300.
Fritze (A. E.), 1087.
Fritze (F.), 1113.
Frœhlich (J. V. G.). 795.
Frohne (G.), 1114.
Fuchs, 1051.
Fuchs (J. N.), 1108.
Fuchs (W.), 1108.
Funke (G. L.), 1101.

G

Gabelenz (H C. De), 1083.
Gabourd (A.), 1133.
Gaimard (P.), 1125.
Gainet, 1100.
Gaisford (Th.), 289, 385, 978.
Galibert (L.), 1133.
Galien, 89, 1111.
Galilée, 1107, 1108.
Galloni (G. F.). 1115.
Gandolfi (G. Chr.), 164.
Ganter (F.), 1112.
Garnier, 1117.
Garnier Dubourgneuf, 1093.
Garzetti (B.), 1135.
Gasc (J. P.), 1099.
Gast (F. M.), 1096.
Gauger (P.), 1137.
Gaupp (C. F.), 1087.
Gaupp (E. T.), 1135.
Gauss (C. F.), 1108.

Gauthier (A), 780.
Gauthier d'Arc, 1031.
Gautier (Th.), 1133.
Gazzera, 438.
Geiger, 1053.
Geijer (E. G), 545.
Geinitz (H. B.), 1108.
Gennarelli (A.), 958.
Geoffroy Saint-Hilaire, 567.
Georgantopoules, 806.
George (L.), 1106.
George de Corinthe, 83.
George Coressius, 90.
George Illuminator, 1089.
George Pisidès, 91.
Geppert (C. E.), 1112.
Gerando (De), 1132.
Gerard, 97.
Gerber (J. H.), 1086.
Gerbet (Ph.), 481.
Gerdil, 7.
Gerhard (Ed.), 335, 574, 767, 809, 958, 1051.
Germar (E. F.), 1108.
Geruzez, 1117.
Gfrœrer, 1088.
Giles (J. A.), 1085.
Gilly (W. S.), 1090.
Gioberti (V.), 569.
Giraudeau (J.), 884.
Gladisch (A.), 1134.
Glasser, 93.
Gobley, 702.
Godeau, 711.
Godron, 316.
Goebring (C.), 1136.
Goerringer (M.), 93.
Goettling (C.), 358.
Goettling, 760.
Goldhorn (D. J. H.), 1090.
Goldsmith (G.), 1098.
Goodwin (J.), 1065.
Gordios (An.), 586.
Gousset, 65.
Graëfe (Fr.), 767.
Graesse (F.), 1122.
Graesse (J. G. Th.), 1065.
Graff (E. G.), 1119.
Grandpierre (J. H.), 1081.
Granville Penn, 809.
Graverol, 699.
Gray (Th.), 1142.
Grebe (J. F. A.), 93.
Greenfell Hill (P.), 1006.
Greenhill (A.), 9.
Greenhow (R.), 1125.
Grégoire, 261.
Grégoire de Chypre, 84.
Grégoire le Grand, 757.
Grégoire de Nazianze, 92.
Grégoire Thaumaturge, 901.
Grégoire XVI, 291.
Gregoirj, 410.
Greppo, 135.
Grimaldi (F. G.), 339.
Grimm (G.), 93.
Grimm (J.), 1144.
Groshans (Ph. F.), 1107.
Grote (G.), 957.
Grothe (J. A.), 1113.
Grou, 263.
Gualco (D.), 1090.
Guénard, 97.
Guénet, 1082.
Guérard (A.), 702.
Guérard (B.), 1132.
Guhrauer (G. E.), 1105.
Guichard (M.), 753, 1031.
Guigniaut, 467.
Guindon (F.), 1138.
Guilhermy (F.), 1042.
Gülich (G. de), 1102.
Gully, 1140.
Güntner (Th.), 1096.
Gustave III, 545.
Guthrie (J.), 1098.
Guyon, 701.

H

Habicht, 1122.
Hævernick (H. A. C.), 1083.
Hagen (K. H.), 1089.
Haldat (De), 316.
Halley (R.), 1088.
Halliwell (J. O.), 808.
Hallmann (E.), 1089.
Halm (C. F.), 371, 379.
Hammer-Purgstall (J. de), 794.
Harménopule, 85.
Harris (W. C.), 1124.
Harris (J.), 1140.
Hartig (Th.), 1110.
Hartmann (C.), 128.
Hartmann (J.), 93.
Hartmann (Th.), 757.
Hartung (J. A.), 318.
Hassler, 1058.
Haym, 96.
Hase, 99.
Hasse (C.), 470.
Hecker (A.), 663.
Heer (K. L.), 958.
Heeren (A. H. L.), 828.

Hefele (C. J.), 1142.
Heffter (A. W.), 1095.
Hégel, 116, 953.
Heidtmann (G. H.), 864.
Heimbach (G. E.), 1094.
Held (J. C.), 370, 383.
Hélie (F.), 1092, 1110.
Hellebaut, 1136.
Helmersen (Gr. d'), 354.
Hendewerk (G. L.), 1084.
Hénke (E. L. H.), 384.
Hennequin (V.), 1125.
Henry (Ed. de), 1133.
Henry (D. M. J.), 1045.
Henri VIII, 901.
Heinrich, (G. F.), 1115.
Henrichsen, (A. J. F.), 1114.
Herbst (J. G.), 1083.
Hermann (G.), 950, 1043.
Hermann (J.), 469.
Hermann (K. F.), 95, 372, 381, 762, 1031, 1134.
Hermès (C. H.), 1124.
Hermias, 135.
Hermippus, 83.
Hernaux (F.), 1139.
Hérodote, 262, 957.
Herrmann (F. A.), 948.
Herschell (R. H.), 1127.
Hertzberg (G.), 477.
Hésiode, 86, 261.
Hesychius, 978.
Hetherington, 1086.
Heusde (A. C. van), 762.
Hickie (D. B.), 1114.
Hierocles, 83.
Hiérothée d'Athènes, 901.
Hildebert, 891.
Hildebrand (G. F.), 1085.
Hillert (A.), 1105.
Hinrichs (H. F. W.), 1101.
Hippocrate, 12, 53, 265, 304, 537.
Hirzel (S.), 1121.
Hoefer (A.), 1122.
Hoefler (C.), 1137.
Hoelscher (B. W.), 358.
Hoevell (G. D. de), 471.
Hoffmann, 757.
Hoffmann (F.), 181.
Hoffmann (J. A. G.), 1090.
Hoffmann (K.), 380.
Hoffmann (W.), 1124.
Holberg (L.), 953.
Holtze (W.), 476.
Holtzmann (A.), 1119.
Homère, 85, 261, 704, 852.
Homeyer (C. G.), 1096.
Horace, 380, 612, 765, 1115.
Horkel (J.), 860.
Horn, 1121.
Horst (De), 1104.
Hubback (J.), 1088.
Huberich (C. A.), 1085.
Hubmann (J. G.), 94.
Hug (J. L.), 1185.
Hugo Eisenhart, 1100.
Huillard-Bréholles, 283.
Humphreys (H. N.), 1107.
Hunkler, 1082.
Hunt (R.), 1109.
Hupfeld (H.), 387.
Huth (A.), 1090.

I

Ihlefeld, 477.
Ihne (W.), 863.
Ilse (L. F.), 1101.
Inghirami (F.), 1141.
Innocent Ier, 901.
Isée, 866.
Isocrate, 83, 92, 419, 949.

J

Jacob (A. L. W.), 1112.
Jacob (C. G.), 476.
Jacobi (Th.), 1119.
Jacobson (F.), 1090.
Jacques, 197.
Jaeger (P. A.), 1138.
Jager, 1132.
Jahn (J. Chr.), 766.
Jahn (G. A.), 1107.
Janssen (L. J. F.), 670.
Jarrys de la Roche (Du), 1036.
Jarves (J. J.), 274.
Jaubert (A.), 619.
Jean (S.), 577.
Jean Carminiate, 66.
Jean de Constantinople, 89.
Jean Eugenicus, 91.
Jean de Salisbury, 1105.
Jean Scylitzès, 92.
Jehuda Chajjug, 1483.
Jenicke (E.), 1114.
Jérôme (S.), 1082.
Jocelin de Brokeland, 1140.
John (J. A. St-), 1133.
Johnston (Ch.), 1127.
Jollois, 1040.
Jones (A. J.), 1109.
Jordan, 954.
Jordans (G. H. M.), 495.

Jornandès, 954.
Jouannou (Ph.), 806.
Jouffroy (H.). 713.
Journeil, 702.
Juchereau de S. Denis, 1132.
Judde, 700.
Jullien (B.), 1116.
Jungnitz (E.), 1089.
Junius (L.), 1114.

K

Kahlert (A.), 1115.
Kane (R.), 1103.
Kayser (K. L.), 862.
Kehrein (J.), 1088.
Keil (C.), 478, 669.
Keil (H.), 864.
Keller (A.), 140.
Keller (Bauer), 384.
Kemp (C. M), 1842.
Kemp (G. B), 1102.
Kergorlay (De.), 702.
Kerillis (A. de), 1133.
Kerz (F. de), 1122.
Khallikan's (Ibn), 626, 995.
Kimmel (E. J.), 490.
Kirchhofer (J.), 389.
Klefeker (F.). 1104.
Klemm (G.), 745.
Kliefoth (Th.), 1088.
Klipstein (A. de), 1108.
Knapp, 1084.
Kniewel (T. F.), 1127.
Knobel (A.), 1083.
Koechly (H.), 1113.
Koehler (J. C.), 1102.
Koellner (E.), 1088.
Koenigbeff, 1115.
Kohl (J. G), 918, 1126.
Kollar (J.), 1119.
Kortüm (F), 1133.
Kotschy (Th.), 1109.
Kraft, 384.
Kramer, 1124.
Kramerezik (J. J.), 473.
Krause (C.), 1096.
Krause (J. H.), 1145.
Krebs (F. R. C.), 950.
Kreger (W.), 384.
Kries (C. G.), 1101.
Kritz (F.), 473.
Krone (J.), 1089.
Kruse (F.), 1144.
Kuehn (C.), 693.
Kurtz (J. H.), 1084.
Küttlinger (F.), 1095.
Kützing (F. E.), 1110.

L

Labanti (G. M.), 1114.
Labat, 1030.
Laborde (L. de), 99.
Laboulaye (Ed.), 1091.
Lacatte-Joltrois, 1133.
Lacourt (J.), 526.
Lacroix, 568.
Lacroix (P.), 989.
Lactance. 866.
Laffitte (J.), 658.
Laharpe, 198.
Lalanne (L.), 223, 1046.
Lamont (Martha), 1126.
Lamourette, 197.
Lamping (Cl.), 1127.
Landerer. 806.
Lane (E. W.), 1122.
Lanfranc, 1086.
Lange (J. P.), 1088.
Lanz (K.), 1136.
Larcher, 262.
Lascaris (Th.), 91.
Lassaulx (T. de), 1143.
Lassen (C.). 1122.
Lasteyrie (F. de), 784.
Lauer (J. F.), 704.
Laurop (C. O.), 1119.
Leake (W.), 808.
Le Bas, 946, 1145.
Leber, 971.
Leboucq (S.), 1133.
Lechevalier (J.), 570.
Lecoz, 198.
Leemans (C.), 1144.
Lefèvre (A.), 1130.
Lefkios (A. G.), 1142.
Lefranc (E.), 1133.
Le Glay (Ed.), 567.
Lehuërou (J. M.), 358, 440.
Leibnitz, 1105.
Leist (B. W.), 1095.
Lejeune (J.), 773.
Lelorgne, 566.
Lemaistre, 1030.
Lemercier (A.), 1183.
Lenstroem (C. J. Ch.), 1105.
Lenormant, 1143.
Léon le Philosophe, 515.
Léon X, 902.
Leoni (M.), 1115.
Lepère, 657.
Lepoitevin, 1094.
Lepsius, 338.

Leroux de Lincy, 1031.
Leroux (P.), 98.
Leroy, 316.
Leroy (O.), 267.
Lersch (L.), 1143.
Letronne, 285, 1143.
Leutsch (K. C. de), 1124.
Leviseur (S), 93.
Lewis (G. C.), 957.
Lezardière (De), 1092.
Libanius, 898.
Lichtenauer, 949.
Liebaldt, 475.
Liebe (F.), 1102.
Liebig, 1109.
Ligny (De), 1081.
Liguori, 97.
Lindau (A. F.), 1113.
Lindemann (F.), 1115.
Lingard (J.), 198.
Lingendes (Cl de), 773.
Litki (Th.), 384.
Littleton, 6.
Littré (E.), 504.
Lobeck, 862.
Lobstein (J. F.), 491.
Loebe (J.), 1083.
Loehn (E. G.), 1105.
Loers (V.), 1115.
Loesche (E.), 1109.
Loeser (W.), 1106.
Lœve (F.), 1136.
Loisle (A.), 493.
Londonderry (Marquise de), 1127.
Long (G.), 957.
Longus, 322.
Loning (A.), 1097.
Lopez (S.), 438.
Lorenz, 666.
Low (D.), 1109.
Lucien, 261.
Lucilius, 762.
Lucius, pape, 866.
Luther (M.), 992.
Luynes (De), 283.
Luzerne (De la), 198, 866.
Lycurge, 1114.

M

Mabillon (F. J.), 754.
Mac Cormac (H.), 1104.
Macedo (de), 438.
Madvig (J. N.), 799.
Maerker (E.), 1137.
Mager, 881.
Magnes, 866.
Magain, 1082.
Mahon (lord), 1139.
Mai (A.), 894.
Maier (A.), 577.
Maitland (S. R.), 1136.
Major (J. R), 1112.
Mallat, 1120.
Manussis, 806.
Manzoni, 199.
Maquart (J. J.), 286.
Marbach (O.), 1113.
Marc-Aurèle, 260.
Marco Polo, 1126.
Marcos, 536.
Marcus d'Éphèse, 91.
Marezoll (Th. G. L.), 949.
Marheineke (Ph.), 1087.
Marlot (G.), 1133.
Marsh, 198.
Martello, 1116.
Martens (Ch. de), 23.
Martin (Aimé), 262.
Martin (R M.), 1139.
Martins (Ch.), 223.
Martonne (De), 1031.
Marvaud (F.), 1133.
Mas-Latrie (De), 1097.
Massé, 1094.
Massillon, 5.
Massl (F. X.), 1085.
Matthieu (S.), 100, 1084.
Matzka (W.), 1134.
Mauduit, 1030.
Maury (L. F. A.), 520, 1031.
Mauschwitz (C. de), 1097.
Mavrocordato, 806.
Mavrojannis (C.), 806.
May (T. E.), 1098.
Mayer (A.), 480.
Mayer (F.), 1116.
Mayer (K. A.), 952.
Maxwell (W. H.), 1126.
Meaume (E), 412, 688.
Mehring (G.), 1116.
Meidinger (H.), 1108.
Meier, 860.
Meier (G. A.), 1088.
Meier (M. H. E.), 1114.
Meineke (A.), 17, 950.
Meinicke (C. E.), 1125.
Mehlhorn (F.), 376.
Mélier, 702.
Merkel, 1051.
Merleker (K. F.), 1124.
Mery (L.). 1111.
Merz (A.), 1086.
Merz (L.), 1108.

Metcalfe (S. J.), 1106.
Methodius de Patàrè, 92.
Métrodore, 258.
Meyer (E.), 1108.
Meyer (H de), 1108.
Michel d'Éphèse, 92.
Michelet (C. L.), 1105.
Michon (J. H.), 1133.
Migne, 5, 8, 291, 386, 487, 769, 865, 866, 868.
Mill (J. S.), 1101.
Millingen (J.), 809.
Minckwitz (H. E.), 948, 1118.
Minucius Félix, 135, 865.
Mistrorigo (P.), 1115.
Mitchell (T.), 1113.
Mitford (J.), 1142.
Mittermaier (J. A.), 298, 377, 950.
Moeller (N.), 1090.
Moeller (J. H), 1144.
Moerner (T. de), 1116.
Mohl (J.), 99, 566.
Mohl (R. de), 1101.
Mohren (J.), 1088.
Moïse de Chorène, 1054.
Molinier, 772.
Monmerqué, 1138.
Monnoye (De la), 99.
Montagu S. Ayrton (B.), 1096.
Montaigne (M.), 518, 791, 902.
Monteil, 1132.
Moore, 198.
Moquin Tandon, 904.
Moreau Christophe, 203, 663.
Morell, 1127.
Morris (Br.), 401.
Mortreuil, 1092.
Most, 96.
Moy (E. de), 1097.
Mügge (Th.), 1126.
Mühle (H. v. d.), 1109.
Mühlenpfordt (E.), 143.
Mullach (F. G. A.), 1111.
Müller (J. N.), 1097.
Müller (M.), 1112.
Müller (Ed.), 376.
Müller (F. H.), 1107.
Müller (G.), 1104.
Müller (J), 794, 948.
Muller (K. Ott.), 95.
Mundt (T.), 1104.
Munro (J.), 1119.
Münscher (F.), 95.
Munster (G. de), 1106.
Muret (Th.), 1133.
Murray, 1126.
Musac, 261.
Musée, 261.
Mylius (E.), 1105.
Mynas (M.), 839.

N

Naeke (A. F.), 1113.
Nagler, 1107.
Napier, 454.
Napoléon, 659.
Nardi (J.), 1141.
Nast (C.), 1098.
Nectarius, 87.
Negroni (C.), 1090.
Némésius, 1065.
Nesselmann (G. H. F.), 1121.
Nestor, 1136.
Neubig (A.), 98.
Neumann, 1054.
Newbold (T. J.), 809.
Nexent (St-), 1094.
Niccolini (N.), 1098.
Nicholls, 1142.
Nickel (A.), 1084.
Nicolai (J.), 1138.
Niebuhr, 1134.
Nijhoff (J. A.), 1139.
Nitzsch (K. W.), 137.
Nodier (Ch.), 343, 825, 1011.
Nonnus, 898.
Nougarède de Fayet, 1079.
Nourry (Le), 865.
Novatien, 865.
Nowak (A. F. P.), 122.

O

Obbarius (S.), 1115.
Oelckers (Th.), 1100.
Oettinger (E. M.), 1107.
Oiconomos, 536, 537.
Ollivier d'Angers, 703.
Olshausen (J.), 1146.
Oppermann (H. A.), 1119.
Oppien, 86, 261, 473.
Ordolff (H. L.), 1095.
O'Reilly (J.), 1139.
Orelli (C. de), 116.
Orfila, 702.
Origènes, 807.
Orléans (Ch. d'), 926.
Orléans (Louis d'), 926.
Orose, 1116.
Orsi (Le card.), 865.
Osann (F.), 1113.
Osenbrüggen (E.), 1115.
Otho (H. G.), 1106.
Otto (J. C. Th.), 100.

P

Pabst (K. Th.), 762.
Pacca, 99.
Pache (J. N.), 601.
Page (J. R.), 1086.
Paget (A.), 599.
Pahl (H. G.), 958.
Paillard (A.), 1008.
Paley, 199.
Pallavicini (Sforza), 487, 868.
Panofka, 563, 767.
Panzerbieter, 696.
Papadopoulo-Vretos (A.), 972.
Pape (W.), 1114.
Para du Phanjas, 6.
Parchon (S. Ben Abr.), 1121.
Paris (L.), 526, 1117.
Paris (P.), 1117.
Parthenius de Nicée, 17.
Parthey (G.), 1122.
Passow (Fr.), 1114.
Pastore (V.), 1098.
Paterculus (V.), 473.
Paul (S.), 193, 194, 488.
Paul d'Egine, 90.
Pearson (J.), 978.
Peerlkamp (P. Hofman), 1115.
Pegge (S.), 1119.
Peile (T. W.), 1112.
Pelet (A.), 1031.
Pennington (G. J.), 1114.
Penrose (C. F.), 1114.
Percy (T.), 1118.
Pereira (J.), 1109.
Péricaud (A.), 135, 420.
Permandrérus, 1088.
Perring (J. S.), 809.
Perrone, 98, 199.
Perse, 383.
Perthel (E.), 1090.
Peschek (Chr.), 1089.
Peter (F.), 473.
Petermann, 762.
Petermann (J. H.), 1084.
Petermann (S.), 1126.
Petersen (C.), 1105.
Petri, 1086.
Peyron (B.), 168.
Pfordten (de), 948.
Phèdre, 659.
Philagrius, 83.
Philippi (R. A.), 1108.
Phillipps (J.), 808.
Philodème, 253, 256, 257, 258.
Philon de Byblos, 958.
Philoponus (J.), 896.
Philostrate, 87.
Philoxène, 230.
Phocylide, 260.
Photius, 1132.
Pictor (Q. Fabius), 951.
Pierquin de Gembloux, 503.
Pierron, 262.
Pindare, 617, 805.
Pinder, 177.
Planude, 84.
Plate (W.), 957.
Platner, 93.
Platner (E.), 1104.
Platon, 84, 263, 693, 759, 860, 950.
Plaute, 476, 863, 1115.
Plieninger (T.), 1108.
Pline le jeune, 473, 1116.
Ploeg (J. v. d.), 1087.
Plotin, 470.
Plutarque, 252, 264, 870.
Podesta (G.), 1118.
Pogodin, 1136.
Pohl (G. F.), 1109.
Poley (L.), 1122.
Polignac (De), 6.
Politien (A.), 898.
Polybe, 88, 538, 1114.
Polystrate, 256.
Portal, 606.
Portalis (De), 1093.
Porte (De La), 424.
Porteus, 97.
Posselt (C.), 1136.
Pott (A. F.), 821.
Poujoulat, 1082.
Prantl (C.), 323.
Pratt (J. E.), 1097.
Prieri (B.), 1113.
Priest (A. de Saint-), 1088.
Prioux (Saint-), 1133.
Priscus, 88
Prisse (E.), 809.
Proclus, 860.
Prodrome (Th.), 515.
Properce, 864.
Prutz (R. E.), 952.
Psellus, 90.
Pugin (A. W.), 1107.
Purgstall (De), 809.
Pythagore, 260.

Q

Quatremère, 99.
Queck (G. A.), 1113.
Quevenne, 702.

Quicherat (L.), 1066.
Quintilien, 381, 951.
Quintino (G. di S.), 1145.

R

Rabelais, 515.
Rabinius (C.), 255.
Rabus (J. M.), 96.
Racine (Louis), 5.
Rafn (Ch.), 934.
Raimbach (Abr.), 225.
Raimbach (T. S.), 225.
Raiser (De), 1144.
Ralph (Th.), 1128.
Ram (P. F. X. de), 1139.
Ranalli (F.), 1107.
Rara, 98.
Raspe (F.), 1116.
Rassow (H.), 1104.
Rattig, 478.
Rau (K. H.), 1101.
Rauchenstein (R.), 617.
Raumer (F. de), 559.
Raumer (K. de), 118.
Ravignan (De), 99.
Raynal (L.), 1133.
Raynouard, 1116.
Reichardt (H. G.), 1096.
Reichel, 1146.
Rein (W.), 1094.
Reithmayr (F. X.), 1085.
Renouard, 1094.
Retz (De), 524.
Reuss (A. E.), 1108.
Réveillé-Parise, 1057.
Reuter (F. J.), 949.
Rey, 1030.
Rezzonico (F.), 1141.
Rheinwald (C. F.), 1124.
Reimnitz (F. W.), 1119.
Remacly (H. J.), 1112.
Reumont (A.), 1117.
Rhianus de Crète, 17.
Riancey (H. de), 1099.
Ricard, 265.
Richter, 478.
Richter (F.), 1088.
Richter (J. D. W.), 1138.
Richter (L.), 1090.
Rieu (C.), 1121.
Rinne, 1051.
Ritschl, 863.
Ritter (C.), 1123.
Ritter (K.), 814.
Robert, 1133.
Roediger (E.), 1127.
Roedinger (F.), 1096.
Roehrig (F. L. O.), 1122.
Roemer (C. F.), 1108.
Roenne (L. de), 1104.
Roeper (T.), 1121.
Roescher (W.), 1101.
Roeth (Chr.), 95
Roettger (L. H.), 1127.
Roettinger (J.), 1086.
Rohmer (F.), 1100.
Roisin (F. de), 906.
Roisselet de Sauclières, 1082.
Roland, 1132.
Romberg (J. A.), 1106.
Ronalds (F.), 1145.
Roncioni (R.), 738.
Roparlz (S.), 1082.
Roquefort, 1031.
Rose (H.), 1106.
Roselliní, 98.
Rosen (G.), 352.
Rosenbaum (J.), 507.
Rosenkranz (K.), 953.
Rospatt (J. J.), 1134.
Ross (L.), 325, 808, 957.
Rosseuw Saint-Hilaire, 1132.
Rossi (Dom.), 1112.
Roth, 951.
Roth (St-L.), 1103.
Rothe, 1084.
Rothmann, 472.
Roulez (J. E. G.), 766.
Rousseau (J. J.), 6.
Roux, 1133.
Rudorff (A. A. F.), 859.
Rumohr (K. F. de), 1142.
Ruth (E.), 1117.

S

S. L. B., 1143.
Saacke (F.), 1127.
Saadja el-Jajuni, 1121.
Sachse (C. R.), 1095.
Sadolet (J.), 898.
Sagra (De la), 966.
Saint-Félix, 931.
Saintes (A.), 404.
Salluste, 1115.
Samachschar, 1122.
Samuel (J.), 1127.
Samueljan, 1089.
Sanchoniathon, 958.
Santarem (De), 431, 1014, 1123.
Sarpi, 1089.
Saulcy (De), 94.

Sauli (L.), 416.
Sauppe (H,), 419, 1052.
Sauppe (G. A.), 472.
Saurin, 6.
Savelsberg (M. J.), 860.
Savigny, 806.
Saviot, 1111.
Schaefer (H.), 1141.
Schaefer (J. W.), 1117.
Schaller (J.), 1105.
Scharberg (J. B. de), 1101.
Schaumann (A. F. H.), 1137.
Scheiffele (A.), 1055.
Scheler (A.), 1119.
Schelling, 116.
Schels (J. B.), 1137.
Schenk (A.), 1110.
Schilling (B.), 1094.
Schilling (F. A.), 948.
Shipper (L.), 1139.
Schleiermacher, 1105.
Schletter (H. Th.), 114.
Schmeller (J. A.), 1118.
Schmidt, 472, 762.
Schmidt (T. de), 1119.
Schmidt (J. J.), 914.
Schmidt (J. W.), 906.
Schmidt (O. G.), 1087,
Schmidt (R. A.), 1108.
Schmidt (W. A.), 478.
Schmitt, 198.
Schmitthenner (C. J.), 1100.
Schmitz (L.), 957.
Schnabel (G. N.), 1095.
Schneer (A.), 1103.
Schneider, 958.
Schneider (G. C. W.), 1113.
Schneider (O.), 573.
Schneidewin, 665
Schœmann (G. F.), 229, 859, 860.
Schœnbeck, 762.
Schœtensack (A.), 471.
Scholefield (J.), 1112.
Scholz (A.), 1183.
Schott (G.), 813.
Schreiber (H.), 957.
Schrœder (J. M.), 1146.
Schulte (F.), 1101.
Schumacher (G. F.), 1108.
Schütte (A.), 828.
Schultz (C. H.), 1110.
Schulz, 1052.
Schulz (H. W.), 1142.
Schutz (J.), 316.
Schwaab (W.), 1109.
Schwalbé, 263.
Schwartz (G. F.), 1144.
Schwartze (G.), 1122.
Schwarz (J. L.), 1105.
Schweickhardt, 949.
Schweigger (J. S. C.), 1107.
Schweizer (A.), 1088.
Scoresby (W.), 1109.
Scot-Erigène, 1105.
Sédillot, 970.
Seed, 6.
Séguin (E.), 702.
Seidl (J. G.), 960.
Seiler (Ern. Ed.), 322.
Sein (A. de), 198.
Selkirk (J. J.), 823.
Semeria (G. B.), 1089.
Senault (J. Fr.), 774.
Sengelmann (H.), 1118.
Sengler, 1101.
Serrato (A. B. della), 1126.
Sévère d'Antioche, 901.
Sewell (R. C.), 1098.
Sextus, 83.
Seyffarth, 1054.
Seyffert, 1115.
Shakspeare, 659, 953.
Shelley (Mistriss), 1127.
Siebold (Ph. F. de), 1124.
Siegmund (G.), 1106.
Siegwart (H. C. W.), 1104.
Siemers (Ch.), 1088.
Sigaud (J. F. X.), 790.
Sigismund, 1112.
Sigourney (L. H.), 435.
Silesius (E.), 1126.
Silvestre, pape, 901.
Silvio Pellico, 198.
Siméon de Sethe, 90.
Simon (H.), 1104.
Simon (J.), 1132.
Simpson (Th.), 633.
Sintenis (C.), 1114.
Sintzel, 1084.
Sixte II, 866.
Slane (Mac Guckin de), 626, 995.
Smith (G.), 1089.
Smith (W.), 957.
Snell (L.), 1097.
Snellman (J. W.), 875.
Soleinne (De), 989.
Solimène (M.), 696.
Sophocle, 84, 86, 376, 663, 860.
Sophronius, 900.
Sourmelis (D.), 1142.
Soutzos (A.), 802.
Soutzos (J.), 806.
Spengel (L.), 794.
Sperr, 1086.

Spiller (J.), 138.
Spinosa, 116.
Sprengel (C.), 507.
Stahl (F. J.), 859.
Stanhope (A.), 1141.
Stanislas Ier, 6.
Stanley (A. P.), 957.
Statler, 6.
Staudenmaier (F. A.), 1105.
Stechow (F. E.), 860.
Steger (F.), 1106.
Stegmann (F. L.), 98.
Steinacker (K.), 1103.
Steinfeld (L.), 92.
Steinhart (C.), 470.
Steinmetz (K. A.), 470.
Steinschneider, 1058.
Stephani (L.), 571.
Stephani (M. E.), 948.
Stephen, 1088.
Stern, 1121.
Stickel, 1054.
Stieglitz, 805.
Stieren (A.), 765.
Stiévenard, 263.
Stilch (F. A.), 1103.
Stillfried (R. de), 1138.
Stobée, 371.
Stoeckhardt, 93.
Stoy, 760.
Strabon, 1124.
Struve (J. T.), 1112.
Studer (B.), 1124.
Stupp (H. J.), 1087.
Suckau (W. de), 828.
Sudendorf, 1140.
Suidas, 1114.
Sussex (Duc de), 659.
Sybel (De), 955.
Sydow (E. de), 1108.

T

Tacite, 666.
Taillandier (A.), 269.
Tanchum, 1121.
Tansky (J.), 836.
Tarbé (P.), 286.
Tardieu (P.), 384.
Tauber (J.), 1106.
Taylor, 825.
Tchihatcheff (P. de), 1125.
Tegoborski (L. de), 1102.
Teleste, 230.
Tellkampf (J. L.), 1096.
Terence, 863, 1115.
Ternite (W.), 1144.
Tertullien, 386.
Teufel (W. S.), 1115.
Teulet (A.), 648.
Texier (Cl.), 775.
Thackeray (F.), 1089.
Thanlow (F.), 1097.
Theile (C. G. G.), 1084.
Thénius, 1053.
Théocrite, 92, 796.
Théodore de Gaza, 1088.
Théodore d'Hermopolis, 89.
Théodore Prodrome, 92.
Théodose d'Alexandrie, 88.
Théognis, 260.
Théophile, 9.
Théophraste, 263, 805.
Théophylacte Simocatte, 84.
Thermann (E. de), 946.
Thibault (J. B.), 596.
Thiele (A. F.), 743.
Thiers, 567.
Thiersch, 1049, 1052.
Thirlwall (C.), 1133.
Thisquen, 615.
Thomas, 7.
Thomas (J. J. Chr.), 752.
Thomassy (R.), 1138.
Thorleif Gudmundson, 934.
Thornton, 1124.
Thucydide, 262.
Tillich (A.), 93.
Timothée, 230.
Timothée III, 901.
Tipaldo (E. de), 1142.
Tite-Live, 1115.
Tocqueville (De), 203.
Tomlins (T. C.), 1140.
Tomlinson (G.), 809.
Torre (R. della), 946.
Torrens (R.), 1102.
Tosti (L.), 1020.
Tournemine, 8.
Trébuchet, 702.
Trechsel (F.), 1089.
Trianon, 261.
Trinchinetti (A.), 1110.
Trolley, 1094.
Tross, 660.
Troya (C.), 1140.
Troyer (A.), 426.
Tryphiodore, 261.
Tschudi (J. J. de), 1110.
Turgot, 6.
Turgot, 711.
Tytler (P. F.), 1139.
Tzschirner, 373.

U

Uhrig (A. J.), 1095.
Ulfilas, 1083.
Ulrichs (H. N.), 336, 794, 806.
Umbreit (F. W. C.), 1084.
Ungarelli, 99.
Uschold, 953.

V

Vaihinger (J. G.), 1087.
Valeton (J. J. Ph.), 1121.
Vallet, 523.
Valroger (de), 98.
Varchi (B.), 1141.
Varges, 762.
Varron (M. T.), 891.
Vaulabelle (A. de), 1132.
Vauvenargues, 97.
Venedey (J.), 1126.
Venture de Paradis, 619.
Verhoeven (A. M.), 961.
Vespasiano, 896.
Vibe (F. L.), 958.
Victorin (S.), 866.
Vida (M. J.), 139.
Vidalin (A.), 452.
Vigier (Fr.), 289.
Vigne (G. F.), 148.
Villeneuve Bargemont (A. de), 966.
Villoison, 839, 935.
Vincent (A. J. H.), 759.
Virgile, 1115.
Vischer (F.), 953.
Vischer (W.), 1134.
Vivoli (G.), 1141.
Vogel (E. F.), 1096.
Voisin, 1082.
Vollbehr (E.), 1112.
Volz (F. K. F.), 761.

W

Wachsmuth (W.), 750.
Wachter (C. G. de), 1096.
Wagner (A.), 1109.
Wagner (F. G.), 1113.
Wagner (Ph.), 1112.
Wahle (R.), 948.
Waitz (G.), 1096.
Waitz (Th.), 1113.
Walckenaer (C.), 289.
Walz, 1051.
Wappaeus (J. E.), 999, 1128.
Warburton, 6.
Warren (E. de), 1125.
Weaver (R.), 1086.
Webb (Th. H.), 934.
Weber (C. F.), 1086.
Weber (C. J.), 1104.
Weber (W. E.), 1115.
Weigert (H.), 1104.
Weil (H.), 18.
Weiss (Ch.), 540.
Weiss (J. H.), 1089.
Weissenborn (H.), 1134.
Weitz (J. L. S.), 1088.
Welcker, 957.
Wellsted, 1127.
Wenrich (J. G.), 1114.
West, 6.
Westergaard (N. L.), 933.
Westphalen (N. A.), 1138.
Wette (L. de), 488.
Wetzel (G. W.), 92, 1095.
Wetzstein (J. G.), 1122.
Wey (Fr.), 1116.
Wheaton (H.), 717.
Whitte (J. K.), 572.
Wiborg (K. F.), 1144.
Wieseler (Fr.), 317, 766, 872.
Wifling, 951.
Wiggers (G. F.), 757.
Wiggers (J.), 1086.
Wiggins (J.), 1103.
Wilberforce, 1088.
Wilke (C. G.), 398.
Wilkie (D.), 225.
Wilkinson (G.), 809.
Wilmarshof (K.), 1138.
Wilson (J.), 1122.
Winckelmann, 574.
Windischmann (F.), 195.
Winer (J. B.), 950.
Winger (J. F.), 948.
Winiewski (F.), 862.
Wippermann (E.), 1096.
Wiseman, 291.
Withemius (A.), 1124.
Witte (J. de), 324, 563, 565.
Wittmann (J. M.), 1084.
Witzleben (D. de), 1103.
Witzschel (A.), 1112.
Wocher (M.), 1115.
Wolfarth (F. de), 332.
Wolff (E.), 333.
Wolff (G. A. B.), 476.
Wolff (G. G.), 860.
Wolff (L. B.), 1122.
Wolfson (J.), 1084.
Woolmer Cory (R.), 809.
Wordsworth (C.), 796.
Wright (Th.), 661, 646, 709.

Wölfing (F.), 1102.
Wunder (Ed.), 663.
Würth (J. de), 1096.
Wüstenfeld, 1053.
Wyttembach (J. H.), 1143.

X

Xénophane de Colophon, 862.
Xénophon, 138, 262, 471, 472, 1114.

Y

Yanoski, 567.
Ythier Poumet, 702.

Z

Zachariæ (E.), 1095.
Zeller (E.), 775.
Zeuss, 956.
Ziegler (C.), 1113.
Zimmer (W. B. H.), 1090.
Zimmermann (C.), 1124.
Zimmermann (D.), 93, 949.
Zimmermann (W.), 1137.
Zumpt (C. G.), 1104, 1116.

Imprimerie Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

3 2044 019 843 622